Université de Lille – Université de Toronto
Sciences de l'Homme et de la Société (ED 473 SHS)
Laboratoire Univ. Lille, ULR 1061 – ALITHILA
Département d'études françaises

Doctorat en langue et littérature françaises

Rebecca LEGRAND

« Vous avez bien là dequoy vous contenter les yeux, l'odorat & l'appetit »

Usages, fonctions et enjeux du lexique des perceptions sensorielles dans les récits de voyages français en Amérique (1545-1618)

VOLUME I

Soutenue le 17 mai 2023

Le jury de thèse est composé de :

- **Marie-Claire THOMINE**, professeure des universités en langue et littérature françaises de la Renaissance à l'Université de Lille, codirectrice ;
- **Grégoire HOLTZ**, professeur des universités en langue et littérature françaises de la Renaissance à l'Université de Toronto, codirecteur ;
- **Anne-Pascale POUEY-MOUNOU**, professeure des universités en langue et littérature françaises de la Renaissance à Sorbonne Université, présidente du jury ;
- **Frédéric TINGUELY**, professeur en langue et littérature françaises de la Renaissance à l'Université de Genève ;
- **Violaine GIACOMOTTO-CHARRA**, professeure des universités en langue et littérature françaises de la Renaissance à l'Université Bordeaux-Montaigne, rapportrice ;
- **Marie-Christine PIOFFET**, professeure en langue et littérature françaises de la Renaissance à l'Université de York (Canada), rapportrice ;
- **Andreas MOTSCH**, professeur associé en littérature générale et comparée à l'Université de Toronto ;
- **Pascal RIENDEAU**, professeur associé en langue et littérature contemporaines à l'Université de Toronto.

À nos rêves contrariés
et aux nouveaux sentiers qu'ils nous ouvrent.

Remerciements

À la fin de ce voyage doctoral, je tiens d'abord à remercier mes deux directeurs de recherche, Marie-Claire Thomine et Grégoire Holtz, pour leur exigence bienveillante, pour leur généreux conseils et pour la confiance qu'ils m'accordent. Plus particulièrement, merci à Marie-Claire pour ces cinq années épanouissantes passées ensemble à Lille, et à Grégoire pour m'avoir fait confiance avant même de me connaître, pour m'avoir aidée à affronter les périples administratifs de la cotutelle et pour son accueil à Toronto.

Qu'il me soit également permis de remercier les membres du jury pour leurs relectures attentives et leurs précieux conseils. Plus particulièrement, merci à Anne-Pascale Pouey-Mounou pour m'avoir guidée sur les pas de Jean de Léry dès la troisième année de Licence de Lettres et pour la confiance qu'elle m'a réitérée depuis à de nombreuses reprises, notamment en acceptant de participer à mon comité de suivi de thèse ; à Andreas Motsch pour les passionnants séminaires suivis à Toronto et les nombreux conseils qui m'ont permis d'éveiller ma curiosité et le champs de mes recherches ; à Pascal Riendeau et à Frédéric Tinguely pour avoir accepté de faire partie de mes comités de suivi de thèse de Lille et de Toronto. Enfin, mes remerciements s'adressent également à Violaine Giacomotto-Charra et à Marie-Christine Pioffet qui m'ont fait l'honneur d'accepter d'évaluer ce travail. Qu'elles soient remerciées pour leurs relectures attentives, exigeantes, précises, ainsi que pour leurs précieux conseils.

Ce travail n'existerait pas sans le soutien de l'école doctorale Sciences de l'Homme et de la Société de Lille et sans le contrat doctoral qui a permis de réaliser ce travail dans d'excellentes conditions depuis décembre 2018, ni sans les belles rencontres faites au département de Lettres de l'Université de Lille depuis septembre 2011 avec ceux et celles qui ont souvent été des modèles, enseignants puis parfois collègues, et qui m'ont soutenue et encouragée dans mon épanouissement intellectuel et professionnel. Merci à vous, sans qui je ne serais ni agrégée ni arrivée au terme d'une thèse : Benedikte Andersson, Sarah Baudelle, Alison Boulanger, Marie-Madeleine Castellani, Dominique Dupart, Sophie Hache, Caroline Jacot Grapa, Jean-Christophe Jolivet, Elsa Kammerer, Fiona McInstosh, Émilie Picherot, Emmanuelle Poulain-Gautret, Jessica Wilker ; merci également aux personnels administratifs, ceux qui ont la très difficile mais indispensable tâche de faciliter l'enseignement et la recherche et avec qui il est un plaisir de travailler au quotidien et de converser : au département, Karine, Noëlle, Sophie, Lucile, Nancy, à

l'école doctorale, Sabrina et au laboratoire Alithila, Laetitia.

Merci également à l'équipe du département d'études françaises de l'université de Toronto, notamment André, Monica et enfin Tim – même si la pandémie a rendu mon expérience de cotutelle assez... confinée !

Merci à Jean Désy pour m'avoir fait découvrir, lors d'un cours en 2014 à l'Université Laval, les merveilles de la Nordicité au travers de ses récits, ainsi que pour les conseils au sujet des sources autochtones, pour la découverte de la rivière Montmorency gelée un soir de décembre et pour le partage de « la joie de l'écriture ».

Merci aux doctorants de Lille et de Toronto pour les discussions, les enthousiasmes et les inquiétudes partagées ainsi qu'aux étudiants, de la Licence aux agrégatifs, qui, par les apports et questions pertinentes en cours, enrichissent autant la recherche que les pratiques pédagogiques.

Bien évidemment, merci aux amis qui n'ont pas pu faire un repas avec moi depuis plusieurs années sans que la question du cannibalisme n'arrive sur la table avant le dessert, et notamment Cleya et Dimitri ; une mention spéciale à Fabien qui a réalisé les cartes situées en annexe et qui se souviendra longtemps de notre vol Toronto-Paris ; à Ivan, Karolina, Marielle, Mélanie, et Sabrina qui, de surcroît, ont partagé les joies et les peines doctorales ; à William pour les discussions passionnantes sur les relations franco-britanniques que l'on a refait des dizaines de fois à la mode seizièmiste.

Dans ma famille, un immense merci à mon père, bien évidemment, pour son soutien sans faille depuis toujours, et à ma mère, qui aurait probablement été fière. Une mention spéciale à Delphine, bien sûr, pour les nombreux partages culturels et parisiens. Merci aussi à Fabienne et Christian, pour leurs encouragements, les relectures, et les nombreux bons moments partagés depuis quelques années. À ceux que je considère comme ma famille québécoise, un colleux spécial à Myriam et Régis qui me soutiennent depuis l'enfance ; à Dominique et Dave pour les belles découvertes à Ottawa.

Enfin, remerciements infinis à mon compagnon, Vianney, qui a eu la très mauvaise idée de me rencontrer seize jours après mon inscription en doctorat. Merci pour ta patience, tes relectures, tes encouragements... À toutes nos aventures passées et à venir, dans le temps, dans l'espace et dans la vie... sans thèse, c'est promis !

Last but not least, comment ne pas les nommer ? Merci à Noiro, Mungojerry, Horace et Ronsard, pour leurs nombreux ronronnements d'encouragement et les quelques siestes sur le clavier de l'ordinateur qui m'obligeaient à faire des pauses de temps en temps.

Métadonnées

Résumé en français :

Quels mots utiliser pour décrire les sensations procurées par un « nouveau » monde ? S'il est bien un genre littéraire qui se pose cette question, c'est celui de la littérature viatique. Bien avant l'intérêt porté à la sensibilité chez le voyageur romantique du XIX^e^ siècle, les hommes ont cherché à traduire leurs sensations dans des récits conçus d'abord comme des témoignages oculaires. La perception visuelle est ainsi liée aux genres de l'histoire et de l'enquête depuis l'Antiquité. À la Renaissance, la littérature de voyages se situe au croisement entre l'histoire de la découverte de l'Amérique, l'évolution de la médecine et de l'intérêt porté au corps évoluant dans un environnement inconnu, et, enfin, l'enrichissement de la langue : discours littéraires et scientifiques s'y rejoignent, car ils se fondent tous deux sur le recours à l'expérience et à la connaissance. Notre travail souhaite mettre en lumière cette rencontre de disciplines en étudiant un corpus de neuf récits de voyages réalisés vers l'Amérique française (Canada, Floride, Brésil) depuis le *Brief recit* de Jacques Cartier (1545) jusqu'à l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot (1618). La thèse souhaite ainsi envisager le processus de création lexicale qui s'applique à une nouvelle perception. Comment dire ce qui est inouï, ce qui n'a jamais été senti ?

L'étude du lexique des trois sens les moins étudiés par la critique – le goût, l'odorat, et le toucher – permet d'abord d'envisager les liens entre perceptions et sensations, entre ce qui est réellement vécu et ce que les auteurs-voyageurs traduisent dans les textes. Toute sensation est forcément médiatisée par le langage. Comment rendre compte de cette tension entre les perceptions, les sensations et la mise à l'écrit ? Nous choisissons d'aborder le sujet par l'angle du lexique et de l'histoire de la langue française afin d'étudier comment les hommes de la Renaissance percevaient leurs corps, quel était le vocabulaire qu'ils utilisaient pour exprimer les sensations, comment ils en rendaient compte dans les récits de voyages. La perspective est également comparatiste : un tel corpus doit nécessairement être replacé dans un contexte européen plus large. Enfin, dans une volonté de décentrer l'histoire des savoirs, il importait de s'attarder sur la tradition orale autochtone. Comment les populations américaines, notamment les Premières Nations, ont-elles perçu l'arrivée des Européens ? La première partie de la thèse envisage les enjeux linguistiques de la reconstitution des perceptions dans les textes : quels sont les termes présents dans la langue française du XVI^e^ siècle utilisés par les auteurs ? Les textes du corpus sont-ils originaux sur ce point lorsque l'on considère les usages linguistiques ? La deuxième partie met en regard un discours perceptif subjectif et une théorie de la perception comme mode d'accès à la connaissance. Autrement dit, nous examinons le lien entre littérature viatique et connaissance médicale et scientifique de l'époque. Enfin, nous nous intéressons plus largement aux tensions à l'œuvre dans la littérature de voyages entre une perception vécue, source de représentations authentiques, et une perception codifiée, artificiellement articulée à la nécessité de fabriquer des merveilles, de l'extraordinaire et de l'altérité.

Descripteurs en français : Littérature de la Renaissance ; récits de voyages ; perception sensorielle ; Amérique française ; lexique.

Titre en anglais : « Vous avez bien là dequoy vous contenter les yeux, l'odorat & l'appetit ». *Uses, Function and Challenges of the Lexicon of Sensory Perceptions in French Travel narratives to America (1545-1618)*

Abstract:

What words should be used to describe the sensations of a "new" world? If there is a literary genre that asks this question, it is that of travel literature. Long before the interest in the sensibility of the romantic traveler of the 19th century, men sought to translate their sensations into narratives that served first as eyewitness accounts. Visual perception has thus been linked to the genres of history and inquiry since antiquity. In the Renaissance, travel literature encompasses the history of the discovery of America, the evolution of medicine and the interest in the body, and, finally, the enrichment of language: literary and scientific discourses are both employed in travel literature, because they are both based on the use of experience and knowledge. This thesis highlights this meeting of disciplines by studying a corpus of nine travel narratives to French America (Canada, Florida, Brazil) from Jacques Cartier's *Brief recit* (1545) to Marc Lescarbot's *The history of New France* (1618). The thesis considers the process of lexical creation that applies to a new perception. How to say what is unheard of, what has never been felt? The study of the lexicon of the three senses least studied by critics – taste, smell, and touch – allows us first to consider the links between perceptions and sensations, between what is really experienced, and what the traveler-authors translate into texts. Any sensation is necessarily mediated by language. How then to account for this tension between perceptions, sensations and reality? These first questions reveal the extent to which the subject is at the crossroads of a certain number of disciplines, but the research is resolutely literary. In this thesis a lexical approach is adopted which incorporates historicist analyses of the French language in order to study how Renaissance men perceived their bodies, the vocabulary they used to express sensations, and the way they reported on them in travel accounts. The perspective is also comparative: it seems impossible to study this corpus without placing it in a broader European context. Finally, in an attempt to decentre the history of knowledge, it was also important for us to focus on the indigenous oral tradition: how did the American populations, particularly the First Nations, perceive the arrival of the Europeans? The first part of the thesis considers the linguistic stakes of the reconstitution of perceptions in the texts: what are the terms present in the French language of the 16th century used by the authors? Are the texts of the corpus original on this point when we consider the ways in which these terms had been used beforehand? The second part compares a subjective perceptive discourse with a theory of perception as a mode of access to knowledge. In other words, we examine the link between travel literature and medical and scientific knowledge of the time. Finally, we are interested more broadly in the tensions at work in travel literature between a lived perception, source of authentic representations, and a codified perception, artificially articulated to the need to create a sense of wonder, of the extraordinary and of alterity.

Descripteurs anglais : Early Modern Literature ; Travel narratives ; Sensory Studies ; French America ; Lexicon.

Discipline : Langue et littérature françaises de la Renaissance (CNU : section 09)

Adresses :

Analyses littéraires et histoire de la langue
ULR 1061

URL 1061 - ALITHILA
(Analyses littéraires et histoire de la langue)
Université de Lille
Domaine Universitaire du Pont de Bois
Bureau A2 - BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
France

Département d'études françaises
2e étage, Odette Hall
50 St. Joseph Street
Toronto, ON, M5S 1J4
Canada

Liste des abréviations

*TLF*i : *Trésor de la Langue Française* informatisé

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

PUF : Presses universitaires de France

PUR : Presses universitaires de Rennes

Liste des éditions et abréviations utilisées pour le corpus

CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 00 [MB, p. 00] :
Brief recit, & succinte narration, de la navigation faicte es ysles de Canada, pagination de l'édition de Paris (Ponce Roffet et Antoine LeClerc, 1545), suivie entre crochets de l'édition de Michel Bideaux sous le titre *Deuxième relation* (Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 123-190).

LAUDONNIÈRE, René de*, Histoire notable*, *éd. cit.*, p. 00 [SL, p. 00] :
L'Histoire notable de la Floride..., pagination de l'édition de 1586 (Paris, Guillaume Auvray) suivie, entre crochets, de la pagination de l'édition de Suzanne Lussagnet dans *Les Français en Amérique...*, *t. 2* (Paris : PUF, 1958).

LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 00 [SL, p. 00] :
Discours de l'histoire de la Floride..., pagination de l'édition de 1566 *(*Dieppe, [s.e.]) suivie, entre crochets, de la pagination de l'édition de Suzanne Lussagnet dans *Les Français en Amérique...*, *t. 2* (Paris : PUF, 1958).

LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.* , p. 00 [FL, p. 00] :
Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil, pagination de l'édition de 1580 (Genève, Antoine Chuppin) suivie, entre crochets de la pagination de l'édition de Frank Lestringant (Paris : Le livre de poche, 1994).

LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, p. 00 [MCP, p. 00] :
pagination de l'édition de 1618 (À Paris, chez Adrian Perier) suivie, entre crochets, de la pagination de l'édition de Marie-Christine Pioffet (Paris : PUPS, 2007).

THEVET, André, *Singularitez*, *éd. cit.*, fol. 00 [FL, p. 00] :
pagination de l'édition de 1558 (À Paris, chez les héritiers de Maurice de la Porte) suivie, entre crochets de la pagination de l'édition de Frank Lestringant (Paris : Chandeigne, [1998] 2011).

Table des matières

Remerciements....5
Métadonnées....7
Liste des abréviations....10
Liste des éditions et abréviations utilisées pour le corpus....10

Introduction : Les sensorialités du « Nouveau Monde »....19
I.Le goût de l'aventure et le sens du voyage....19
I.1.Sentir et voyager au XVI^e siècle....20
I.2.Le lexique du toucher, du goût et de l'odorat....23
I.3.Un genre au croisement des disciplines....24
I.3.a. Un « genre sans loi »....24
I.3.b. Mémoire, récit, histoire....27
II.Au-delà de « l'œil voyageur»....29
II.1.L'état de l'art : un genre à la croisée des disciplines....30
II.2.Une expérience multisensorielle....32
II.2.a. « L'œil voyageur »....33
II.2.b. La remise en cause de la vue....34
II.2.c. Adopter un autre point de vue....37
II.3.De l'intérêt d'une enquête lexicale....39
III.S'embarquer pour l'Amérique du XVI^e siècle....41
III.1.Les voyageurs français dans l'Amérique de la Renaissance....41
III.2.La France de 1545 à 1618....44
III.3.Des écueils à éviter....45
IV.Des mots pour dire le monde....46
IV.1.Un passé pour notre présent....46
IV.2.Le trajet de la recherche : du mot au monde....49

Première partie : Sentir. L'expression des cinq sens à la Renaissance....53

Chapitre I : Le lexique des perceptions sensorielles dans la langue française de la Renaissance. 55
I.Propos liminaires sur la méthode....57
I.1.Quelques remarques sur la langue, le lexique, et l'orthographe de la Renaissance....58
I.2.Analyse du relevé : méthode et outils numériques....62
I.2.a.Quels termes relever ?....62
I.2.b.Pragmatique contre sémantique....64
I.2.c.Une deuxième difficulté : l'hédonicité des termes de la perception....65
I.2.d.« De la subjectivité dans le langage»....67
I.3.Vue d'ensemble avec les outils numériques (Voyant Tools et SketchEngine)....69
I.3.a.« L'invention de la personne »....69
I.3.b.Des textes aux sujets bien différents....71
I.3.c.Remarques sur les xénismes....73
II.Dire et sentir la Nouvelle-France : étude des textes du corpus....75
II.1.Le toucher....76
II.1.a.Relevé et classement....77
Les substantifs et adverbes qui expriment un jugement axiologique graduel…78
II.1.b.Remarques analytiques....80
Le contact entre les corps....80

La perception thermique....82
Un cas particulier : les emplois dialectaux et métaphoriques dans l'Histoire d'un voyage de Léry....83
II.2.Le goût....85
II.2.a.Classement et relevé....86
II.2.b.Remarques analytiques : les définitions du goût et le lien avec les récits de voyage....89
L'acte de manger....91
Qualifier et quantifier les aliments....95
Un cas à part : le champ lexical des vivres et des victuailles....97
II.3.L'odorat....99
II.3.a.Flair, odeur, parfum : des usages symboliques....100
II.3.b.L'odeur du paradis....102
Thevet, Laudonnière et la « suave odeur »....103
La bonne odeur comme topos de la description du « Nouveau » monde....104
Comparaison avec le *Devisement du Monde* de Jean de Mandeville....107
II.3.c.Synthèse : le renversement de la hiérarchie sensorielle ?....109
La fonction descriptive (transmettre l'expérience et la faire vivre au lecteur) 110
La fonction polémique (dramatiser l'expérience du voyageur)....111
La fonction intertextuelle (inscrire les récits dans une tradition littéraire)....112
II.4.Les emplois métaphoriques et les synesthésies....112
II.4.a.L'usage des métaphores....113
De l'*inventio* à l'invention....113
De l'usage des métaphores dans le corpus....114
II.4.b.Les synesthésies....119
III.Exprimer les sens au XVI^e^ siècle : l'exemple du vocabulaire de l'odorat....121
III.1.Exprimer l'odeur au XVIe siècle....121
III.1.a.Pourquoi est-il si difficile de qualifier une odeur ?....121
III.1.b.Le résultat avec Frantext....122
III.2.La perception olfactive dans les dictionnaires du XVI^e^ siècle 127
III.2.a.L'odorat dans les dictionnaires du XVI^e^ siècle....127
III.2.b.Les origines latines du vocabulaire français de l'odorat....129
III.3.À titre de comparaison : le vocabulaire de deux auteurs encadrant la période d'étude : Rabelais et Montaigne....131
III.3.a.Rabelais, maître des sensations....132
Les sens dans l'œuvre de Rabelais....132
Le vocabulaire rabelaisien de l'odorat....133
III.3.b.Le corps de Montaigne 136
Le *Journal de voyage*....136
Les *Essais*....138
Conclusion....140

Chapitre II : Penser et dire les cinq sens de l'Antiquité à l'aube de la Renaissance....143
I.Penser les cinq sens de l'Antiquité à l'aube du XVII^e^ siècle....143
I.1.Dans l'Antiquité : des présocratiques à Lucrèce....144
I.1.a.Les présocratiques : Démocrite, Empédocle et leur relecture par Théophraste ….144
I.1.b.Hippocrate et Galien....147
I.1.c.Platon....149
I.1.d.Aristote....152
I.1.e.Épicure et Lucrèce....156

I.2.À l'ère chrétienne....159
I.2.a.Les cinq sens dans la *Bible* 159
L'*Ancien Testament*....159
Le *Nouveau Testament*....160
I.2.b.Saint Augustin....162
I.2.c.Hugues de Saint-Victor, Guillaume de Conches et Alain de Lille....163
I.3.Le renversement de la hiérarchie des sens entre Moyen Âge et Renaissance....165
I.3.a.Thomas d'Aquin....165
I.3.b.À la fin du Moyen Âge : l'exemple d'une moralité de Jean Gerson....166
I.3.c.Charles de Bovelles : le *De Sensu* ou la synthèse du XVI^e^ siècle....168
II.De la théorie humorale à l'autopsie : les Anciens et l'expérience....169
II.1.Âme végétative et propriétés sensitives : Aristote et la botanique américaine. .171
II.1.a.L'« âme végétative »....172
II.1.b.Un dépassement de la théorie aristotélicienne ?....174
II.2.L'évolution du regard sur la théorie des humeurs....176
II.2.a.La théorie hippocratique et sa remise en cause à la Renaissance....176
II.2.b.La dyscrasie et les perceptions sensorielles dans l'*Histoire* de Lescarbot. 178
II.2.c.La métaphorisation de la théorie : l'exemple de Jean de Léry....183
Conclusion....188

Chapitre III : Autopsies médicale et visuelle....189
I.Autopsie et expérience....196
I.1.Disséquer le corps, autopsier la pratique médicale....196
I.2.Regards sur les premiers instants de la vie des Tupinambas....202
I.2.a.« Le travail d'enfant où elle estoit »....203
I.2.b.« c'est à chacune espece d'avoir soin, voire prendre peine elle mesme d'eslever son engence » : l'éloge de l'allaitement....206
II.Une contagion entre traités médicaux et récits de voyage ?....211
II.1.Le scorbut, de Cartier à Champlain....212
II.1.a.Une brève définition du scorbut....212
II.1.b.Le scorbut dans le corpus : une tradition française étroite....213
II.1.c.Les sources des voyageurs français 215
Les sources orales....215
Les sources textuelles....217
II.2.Les remèdes naturels et l'attention diététique....222
II.2.a.L'huile des habitants « bazanés » et « tannés »....223
II.2.b.Nourriture, exercice et bonne santé....226
II.3.Les remèdes autochtones....229
II.3.a. La chauve-souris et la saignée ou la thérapeutique cannibale....229
II.3.b.L'arbre de vie : la difficile appropriation des remèdes américains....232
II.3.c.Le tabac : du rejet à la pratique quotidienne....234
Le tabac comme rituel autochtone non verbal, associé à des usages codifiés et rejeté par l'Église....236
Le syncrétisme au début du XVII^e^ siècle entre usages rituels autochtones, sociaux et thérapeutiques....238
III.Les fonctions narratives des blessures et des maladies....241
III.1.De simples singularités....241
III.1.a.Le mythe de la longévité....243
III.1.b.Les carences....244
III.1.c.La fièvre et les maladies dues à l'air....247

III.2.La preuve rhétorique....249
III.2.a.Champlain, un nouvel Ulysse en Amérique....249
III.2.b.Les narrateurs et la construction d'un ethos....251
Conclusion....255

Deuxième partie : De la perception à l'imagination. Lieu(x), mémoire(s), récit(s)....257

Chapitre IV : Comprendre et écrire l'expérience nouvelle : des rencontres « estranges »....259
I.Rencontre : une question de point de vue....260
I.1.Définition des concepts....260
I.1.a.Quelle(s) rencontre(s) ? : contacts, échanges, conflits....260
I.1.b.Quels textes ? Des scènes de « premières rencontres » qui sont déjà des *topoï*.…263
I.1.c.Remarques sur la décolonialité....266
I.2.Établir le contact....267
I.2.a.Au Canada : les Hurons, les Algonquins, les Iroquoiens....268
I.2.b.En Floride : les Timucuas....277
I.2.c.Au Brésil : les Tupinambas et les Tupiniquins....279
Les missionnaires jésuites du Brésil....279
La non-rencontre de Thevet....280
Léry et la rencontre fragmentée ou de l'art de décevoir le lecteur....281
I.2.d.Léry et la rencontre fragmentée : analyse du chapitre XX....284
Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux : la vision des Tupinambas....288
Conclusion partielle : tentative de définition d'une poétique de la sensorialité....290
I.2.e.Comparaison avec les récits européens de la « découverte » de l'Amérique....292
La peur....293
Accourir au-devant des navires et échanger des objets....294
La mère et l'enfant....297
II.Du toucher au fait « être touché » : des sensations aux émotions....298
II.1.Les émotions au XVI^e^ siècle....298
II.2.Jacques Cartier : la « merveilleuse joie » de la rencontre....303
Comparaison avec Claude d'Abbeville et la « joie spirituelle »....308
II.3.Champlain : le pragmatisme de l'émotion....309
II.4.Savoir lire les émotions : les Timucuas et les Français en Floride....312
II.5.Une parole réécrite : Marc Lescarbot et le « théâtre » de la rencontre....314
Conclusion....318

Chapitre V : La mémoire et les perceptions : un impossible retour aux sources ?....321
I.Reconstruire la parole de l'autochtone ?....321
I.1.La tradition orale....323
I.2.Le toucher et les gestes....326
I.3.La vision de l'autre : une question de perspective....328
II.Décrire les corps : entre art médical et art pictural....331
II.1.Le « bruit et tintammare » de l'art médical autochtone : un agréable spectacle 332
II.1.a.Une réalité toute littéraire....333
II.1.b.Les descriptions comme mises en scène....335
II.1.c.« De la force de l'imagination »....339
II.2.Les chirurgiens-barbiers français et l'importance du toucher....341
Le discours des naturalistes sur l'apothicaire et le médecin....343
III.Les scènes de festin : entre « joyeuse assemblée » et sabbat infernal....346

III.1.De la mémoire à la morale....347
III.1.a.Remplacer le langage (Cartier et Champlain)....347
III.1.b.Faire revivre le passé : Léry et les *ekphraseis*....349
III.1.c.Condamner les vices européens au XVII[e] siècle....352
Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux....352
Marc Lescarbot....355
III.2.Le cannibalisme comme point de bascule vers l'Enfer....356
III.2.a.Le goût de la chair (André Thevet)....357
III.2.b.L'enfer brésilien (Jean de Léry)....359
III.2.c.Deux perceptions de la musique autochtone....361
III.3.Évolution de l'image de la sorcière en France Équinoxiale....363
III.3.a.Des danses mixtes....363
III.3.b.De l'Ève originelle à la vielle sorcière....365
III.3.c.Le péché de chair....366
Conclusion....369

Chapitre VI : Un goût d'Amérique : la rhétorique du sens....371
I.Le goût et la poétique du genre : les enjeux stylistiques....373
I.1.De l'autopsie à l'autogueusie ou le goût comme complément de l'autopsie visuelle....376
I.1.a.Réduire l'altérité : Nicolas Le Challeux et René de Laudonnière....376
I.1.b.Recenser le monde : Jacques Cartier et Samuel de Champlain....377
I.1.c.Goûter par procuration : Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux....380
I.1.d.André Thevet : la preuve par le goût....383
Comparaison avec trois récits européens, de Colomb à Knivet....386
I.1.e.Jean de Léry, entre gourmandise et allégorie....387
I.2.Le goût et les catalogues : organiser le monde....389
I.2.a.Jean de Léry : de la saveur au savoir....390
I.2.b.A. Thevet, Cl. d'Abbeville et Y. d'Évreux : une organisation classique....395
I.2.c.Entre catalogue et épopée : du style médiocre au style élevé....397
II.Les protestants et la souffrance : de la faim au corps martyrisé....398
II.1.La famine comme preuve judiciaire : l'exemple de René de Laudonnière....399
II.2.La faim comme *exemplum*....401
II.2.a.S. de Champlain et P. Biard : l'exemple autochtone....401
II.2.b.La famine comme avertissement....403
II.3.La famine comme preuve pathétique et la construction d'un ethos....404
II.4.La perspective plus générale du corps souffrant : une rhétorique exclusivement protestante....408
II.4.a.La souffrance dans le corpus : perspective chronologique....409
II.4.b.Les enjeux de la souffrance dans l'*Histoire d'un voyage* de Jean de Léry.409
La souffrance comme spectacle plaisant....410
La douleur comme *exemplum* dans le discours religieux....412
III.Les enjeux symboliques : lorsque l'imaginaire dépasse l'entendement....414
III.1.Jean de Léry : la construction d'un espace infernal....415
III.2.L'*Histoire notable* de Laudonnière : un texte eschatologique....416
III.3.Le Challeux : un élu dans un nouveau monde....419
Conclusion....422

Chapitre VII : Codifier le discours sur l'expérience : le paratexte, entre expérience du lecteur et ethos du voyageur....425
I.Au « seuil » des voyages : étude descriptive des éléments paratextuels....426

I.1.Quels éléments dans les éditions du corpus ?....428
I.1.a.Jacques Cartier (éditions de 1545 et 1598)....428
I.1.b.André Thevet (édition de 1558)....429
I.1.c.Nicolas Le Challeux (éditions de 1566)....430
I.1.d.Jean de Léry (éditions de 1578 à 1611)....431
I.1.e.René de Laudonnière (1580)....434
I.1.f.Claude d'Abbeville (édition de 1614)....435
I.1.g.Marc Lescarbot (éditions de 1609 à 1618)....436
I.1.h.Samuel de Champlain (éditions de 1613 et 1619/1627)....438
II.La souffrance et le corps....440
II.1.Légitimer la prise de parole : les poèmes liminaires....442
II.1.a.Jodelle, Belleforest et Thevet....442
II.1.b.Nicolas le Challeux et Jean de Léry : un cercle amical plus restreint....446
Jean de Léry....446
Nicolas Le Challeux....450
II.1.c.Marc Lescarbot : entre passé et présent....452
II.1.d.Samuel de Champlain (1613) : la prosopopée de la France....455
II.2.Adresser l'ouvrage : préfaces et épîtres....456
II.2.a.La souffrance exprimée par le sens du toucher....456
II.2.b.Les périls de la navigation....459
III.La place des cinq sens dans les éléments des paratextes : analyse des titres....460
III.1.L'indéfinition générique du récit de voyage....461
III.1.a.Jacques Cartier : du « recit » au « discours »....461
III.1.b.André Thevet : les « singularitez »....462
III.1.c.Samuel de Champlain : du « journal » aux « voyages & descouvertures »....463
III.2.Les différentes définitions de l'« histoire » chez les auteurs protestants....465
III.2.a.Nicolas Le Challeux : « histoire memorable », « histoire merveilleuse » et « discours »....465
III.2.b.L'« histoire », du témoignage singulier oculaire à l'objet universel....467
III.2.c.Jean de Léry et « l'invention de la personne »....468
III.2.d.Claude d'Abbeville : donner à voir la parole (étude du frontispice)....470
Conclusion....473

Conclusion....475
I.Des mots communs aux mondes imaginés....475
II.Une interdisciplinarité nécessaire....479
III.Un voyage à poursuivre....481

Table des illustrations....484

Liste des annexes (volume II)....485

Index nominum et locorum....487

Bibliographie....496
I.Sources primaires....496
I.1.Auteurs du corpus....496
I.1.a.Éditions des XVI^{e} et XVII^{e} siècles....496

I.1.b.Éditions modernes....497
I.2.Auteurs de l'Antiquité et du Moyen Âge....498
I.3.Auteurs du XVI^e siècle au XXI^e siècle....500
I.3.a.Ouvrages qui mentionnent l'Amérique....500
I.3.b.Autres sources primaires, XVI^e-XXI^e siècles....504
I.4.Dictionnaires et ouvrages lexicaux et linguistiques....508
I.4.a.Du XVI^e siècle au XIX^e siècle....508
I.4.b.Les dictionnaires contemporains....508
II.Sources secondaires....509
II.1.Études sur le genre viatique (histoire et littérature)....509
II.2.Les perceptions sensorielles et le corps....513
II.3.Langue française, théories et motifs littéraires, matérialité du livre....530
II.4.Les échanges entre l'Amérique et l'Europe....536
II.5.Études monographiques 548
II.5.a. Sur les auteurs du corpus....548
II.5.b. Études monographiques sur les autres auteurs....551

Introduction : Les sensorialités du « Nouveau Monde »

> « Le seul véritable voyage, le seul bain de Jouvence, ce ne serait pas d'aller vers de nouveaux paysages, mais d'avoir d'autres yeux[1]. »

La citation de *La Prisonnière* souligne l'inextricable lien entre l'objet du regard, le paysage et la perception visuelle. Marcel Proust, faisant du voyage un émerveillement perpétuel, souligne que la destination en elle-même importe moins que ce qui en est perçu ou que la rêverie onomastique[2] : autant de lieux communs sur les voyages que l'auteur de *La Recherche* utilise à des moments du texte où il met en avant le rapport entre voyage intérieur et voyage extérieur. Cette citation met également en exergue l'importance de la vue dans le voyage : ce que l'on voit ne dépend pas du paysage, mais de la perception de chaque individu. Parallèlement, n'importe quel périple est la tentative, plus ou moins réussie, d'interpréter la nouveauté de l'environnement dans lequel celui qui vit l'expérience est plongé. Dans un XXI^e^ siècle globalisé, cette sensation de dépaysement se perd parfois, mais il suffit de se rendre dans un pays auquel nous ne sommes pas acculturés pour nous apercevoir que la perception demande un effort : on ne comprend pas les sonorités entendues, on redoute de goûter les plats inconnus ou on souffre d'une température à laquelle le corps n'est pas habitué. Les sens du voyageur sont constamment mis à l'épreuve.

I. Le goût de l'aventure et le sens du voyage

Lorsqu'il a perçu les côtes cubaines en 1492, Christophe Colomb a vécu le même processus, à ceci près que la surprise était de taille et qu'il n'y avait personne avant lui pour

[1] « Le seul véritable voyage, le seul bain de Jouvence, ce ne serait pas d'aller vers de nouveaux paysages, mais d'avoir d'autres yeux, de voir l'univers avec les yeux d'un autre, de cent autres, de voir les cent univers que chacun d'eux voit, que chacun d'eux est », PROUST, Marcel, *La Prisonnière*, *À la recherche du temps perdu*, vol. 5, éd. Luc Fraisse, Paris : Classiques Garnier, [1923] 2014, p. 485.

[2] Comme en témoigne également la troisième partie du tome 1 de *À la recherche du temps perdu*, *Du côté de chez Swann* (1919) : « Nom de pays : le nom ».

comprendre ce qu'il était en train de vivre – on a assez glosé le fait qu'il pensait être arrivé en Inde et qu'il n'avait pas conscience de sa découverte. Dans la lettre qu'il envoie à Luis de Santángel en 1493, tout ne semble être que « merveilles », sans précision[3]. La limite à l'émerveillement de Colomb est avant tout textuelle : comment mettre en mots ces paysages inconnus, ces saveurs différentes ? S'il est bien un genre littéraire qui se pose cette question, c'est celui de la littérature viatique.

I.1. Sentir et voyager au XVI^e^ siècle

Selon le *Trésor de la Langue Française*, la sensation est un « phénomène par lequel une stimulation physiologique (externe ou interne) provoque, chez un être vivant et conscient, une réaction spécifique produisant une perception », laquelle est une « opération psychologique complexe par laquelle l'esprit, en organisant les données sensorielles, se forme une représentation des objets extérieurs et prend connaissance du réel[4]». On retrouve déjà cette définition dans les dictionnaires du XVI^e^ siècle[5]. Sans entrer dans des considérations neuroscientifiques, rappelons simplement que certains de nos organes (ceux des sens) possèdent des cellules sensitives qui captent en permanence des messages de l'environnement. Ces cellules sensitives transmettent ensuite le message au système nerveux, lequel l'interprète pour l'utiliser en fonction des besoins de l'organisme. Parmi les messages transmis, seule une infime partie produit une sensation qui entre dans notre conscience. La mémoire intervient alors en gardant le souvenir des messages précédents ; elle permet de les classer, et d'en faire des perceptions que le langage symbolisera de manière abstraite[6]. Les affects peuvent découler des sensations (agréables ou désagréables), facilitant ainsi la survie de l'individu et son adaptation dans un nouvel environnement[7]. Il importe ici de retenir que la perception devient sensation grâce au processus de remémoration. De ce fait, la sensation n'est pas sans rappeler l'émotion, entendue comme « conduite réactive, réflexe, involontaire vécu simultanément au niveau du corps d'une

[3] COLOMB, Christophe, *La découverte de l'Amérique. Écrits complets (1492-1505)*, trad. Soledad Estorach et Michel Lequenne, Paris : La découverte [1979] 2015, « Lettre à Luis Santangel (février-mars 1493) », par exemple, p. 267-268

[4] Article « sensation » du *Trésor de la Langue Française* informatisé [*TLF*i], consulté via le site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [CRNTL].

[5] Par exemple, voir l'entrée « sentir » dans le *Dictionaire Francoislatin, autrement dict les mots Francois, avec les manieres dvser diceulx, tournez en Latin. Corrigé et augmenté*, Paris : Robert Estienne, 1549.

[6] CHAUCHARD, Paul, *Les Messages de nos sens*, Paris : PUF, [1944] 1994, p. 9-11.

[7] Un consensus scientifique existe sur le fait que les humains ont plus de cinq sens, mais nous nous limiterons aux cinq perceptions cardinales dans ce travail ; LUYAT, Marion, *La Perception*, Paris : Dunod, 2014, p. 21.

manière plus ou moins violente et affectivement sur le mode du plaisir ou de la douleur[8]». Les deux types de phénomène mettent en jeu le corps de l'expérien(t)[9] et semblent aussi répondre à une même finalité, la survie de l'individu et son adaptation à l'environnement. Ils sont tous les deux des réponses chimiques et neuronales à des stimuli extérieurs[10].

« Mémoire », « souvenir », « langage », « abstraction », « adaptation dans un nouvel environnement » : autant de termes familiers aux spécialistes des écrits de soi, qu'il s'agisse d'autobiographies, d'autofictions, de journaux, d'essais, etc. Plus particulièrement, la littérature viatique, en tant que mise en avant d'un individu et des transformations éventuelles de son corps à la suite du voyage, pourrait entrer dans le champ de cette littérature de l'intime[11]. Dès le XVI[e] siècle « le voyage révèle l'individu à lui-même[12]», dessinant un parallèle entre récit de voyage et autobiographie. Les hommes ont cherché à traduire leurs sensations afin que leurs récits servent de témoignages.

Le corps, en mouvement et sollicité lorsqu'il voyage, est ensuite au cœur du phénomène de recréation : nous avons besoin de raconter le voyage pour de multiples raisons, mais tout passe par l'abstraction, par le récit des lieux visités. Depuis François Hartog, nous savons également à quel point le genre du récit de voyages ne peut se défaire de la perception visuelle, liée à l'histoire et à l'enquête[13]. Comme le souligne Roland Le Huenen, discours littéraire et scientifique s'interpénètrent dans le récit de voyage, en ce qu'ils se fondent tous deux sur le recours à l'expérience, et en particulier au « vu[14]». Il faut comprendre « scientifique » en opposition aux « Belles Lettres » sous la plume du critique, une dichotomie qui n'est pas pertinente au XVI[e] siècle, époque au cours de laquelle ce qui relève du domaine des sciences et des lettres n'est pas encore opposé et où les deux discours, scientifique et littéraire, sont indissociables[15]. Les voyageurs eux-mêmes indiquent dans leur préface considérations « scientifiques » et impératifs stylistiques. Ils affirment qu'ils ont vu de leurs yeux et qu'ils disent donc la vérité parce qu'ils ont expérimenté les phénomènes. À une époque où

8 Article « émotion » du *TLF*i [CNRTL. Consulté le 10 mai 2020].

9 *Experien* qualifie, en moyen français, « celui qui a de l'expérience » (GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX[e] au XV[e] siècle*, Paris : F. Wieweg, 1881-1902). En linguistique contemporaine, l'experient est l'un des rôles sémantiques (il désigne celui qui est affecté par l'accomplissement d'une action ou la manifestation physique d'un état physique ou mental).

10 DAMÁSIO, António, *The Feeling of What Happens. Body and Emotion in the Making of Consciousness*, New York : Harcourt Brace and Company, 1999, p. 71.

11 PASQUALI, Adrien, « Récit de Voyage et Autobiographie », *Annali d'Italianistica*, vol. 14, 1996, p. 71-88.

12 ROCHE, Daniel, *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris : Fayard, 2003, p. 141.

13 HARTOG, François, *Le Miroir d'Hérodote : essai sur la représentation de l'autre*, Paris : Gallimard, 1980 [2001].

14 LE HUENEN, Roland, *Le Récit de voyage au prisme de la littérature*, Paris : PUPS, 2015, p. 219 et *sqq.*

15 RIBARD Dinah, « La science comme littérature à l'époque moderne », *Littératures classiques*, 2014, vol. 3, n° 85, p. 135-152 [en ligne].

l'enregistrement via un médium technologique était impossible, les lecteurs n'avaient d'autre choix que de croire sur parole celui qui revenait et qui racontait. Dès l'Antiquité, Lucien, dans ses *Histoires vraies*, s'amuse de cette confiance accordée aux voyageurs :

> Bref, j'écris au sujet de ce que je n'ai ni vu, ni éprouvé, ni appris d'autrui, et en outre de ce qui n'existe pas en aucune façon et ne peu absolument pas exister. Aussi les lecteurs ne doivent-ils nullement ajouter foi à tout cela[16].

On ne s'intéresse pas tant ici au discours du voyageur (ce qu'il écrit sur la légitimation des sens) puisque, de toute façon, la perception est immédiatement faussée en fonction du contexte dans lequel elle se fait[17]. Nous souhaitons davantage étudier la manière dont le voyageur écrit, ces moments où les sensations sont classées et symbolisées par le langage de manière abstraite. À l'instar de l'œuvre d'un peintre, les descriptions dans le récit de voyage « brouille[nt] toutes nos catégories en déployant [leurs] univers onirique d'essences charnelles, de ressemblances efficaces, de significations muettes » entre « essence et existence, imaginaire et réel, visible et invisible », de manière à tracer « la texture imaginaire du réel[18]».

Les mots semblent parfois manquer pour qui veut exprimer les sensations. Cela tient d'abord à l'ambiguïté de la langue. L'exemple le plus simple est celui du verbe « sentir » qui, dans la langue française, exprime l'olfaction et, plus généralement, la perception, tandis que ses dérivés « se sentir » ou « ressentir » peuvent également renvoyer aux émotions. Dire simplement que l'on sent, sans aucune autre précision, n'apporte rien de concret au lecteur qui a réellement besoin de s'imaginer ce que le voyageur décrit. Dans ce cas, la sensation est intégrée à des figures du discours – les principales étant l'hypotypose et la métaphore – qui contribuent à combler les abstractions du langage pour tenter de transmettre la sensation par les mots. Au XVI^{e} siècle, la question se pose d'autant plus que la « découverte » de l'Amérique par les Européens nécessite de nouveaux mots, comme l'ont bien montré les spécialistes du genre[19]. Les voyageurs empruntent alors parfois des mots autochtones pour tenter de décrire ou recourent aux analogies afin de traduire l'inconnu. Ces nouveaux vocables comprennent également ceux du corps : comment décrire une sensation nouvelle, l'apparence d'un palmier ou le goût d'un ananas, sinon par la comparaison ? La technologie aidant, l'on peut aujourd'hui se représenter

---

16 LUCIEN, *Histoires vraies A, Œuvres.* T. II., éd. Jacques Bompaire, Paris ; Belles-lettres, 1998, p. 58

17 MERLEAU-PONTY, Maurice, *Le visible et l'invisible*, Paris : Gallimard, 1964, p. 184.

18 MERLEAU-PONTY, Maurice, *L'Œil et l'Esprit*, Paris, Gallimard, 1964, p. 24.

19 GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage au XVI^{e} siècle en France*, Paris : PUF, 2000, p. 92-117 et HUCHON, Mireille, *Le Français au temps de Jacques Cartier*, Rimouski : Tangence, [2006] 2009 ; CHEREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, Paris : Honoré Champion, 2013, p. 375-378.

(ou recréer) plus ou moins fidèlement certaines sensations. Mais à une époque où le voyage outre-Atlantique était un véritable exploit – comme en témoigne l'anglais *travel*[20] – et où les souvenirs étaient reconstitués après le retour, dans des conditions souvent difficiles, la question était d'autant plus pertinente. Ajoutons à cela le fait que les messages sensoriels sont en quelque sorte classés par le cerveau qui, au moyen de la mémoire, fait le lien avec des perceptions déjà connues. Comment ce processus fonctionne-t-il dans le cas d'un voyageur débarquant sur les côtes d'un monde « nouveau[21] » ?

I.2. Le lexique du toucher, du goût et de l'odorat

Avant d'envisager la question de la création lexicale en elle-même, il faut bien sûr réfléchir aux outils épistémologiques et linguistiques – la connaissance sur les cinq sens et le vocabulaire existant pour exprimer ces derniers – dont disposent les voyageurs qui essaient de traduire la sensation à leur retour. La question du lexique que recouvrent les perceptions sensorielles dans les récits de voyages doit être posée. Celui-ci relève du lexique de la prose et non pas *a priori* d'un lexique oratoire ou d'un lexique propre à la poésie. Cependant, le lien entre perception et création dans la littérature viatique est fondamental dans la mesure où le problème du souvenir intervient également. La réécriture de ce dernier doit correspondre à la réalité de la manière la plus fidèle possible. Or, les récits de voyages au XVI^e^ siècle sont empreints des lectures antérieures et de vocables et expressions venant de ces lectures. Autrement dit, nous opposons volonté de retranscrire la réalité et tradition textuelle. Voilà une raison pour laquelle nous proposons d'interroger le lexique des perceptions sensorielles employé par les écrivains-voyageurs au XVI^e^ siècle. Par cette étude, nous souhaitons étudier les rapports entre perceptions et sensations, entre ce qui peut être perçu et ce que les auteurs-voyageurs traduisent dans les textes. Somme toute, entre l'expérience et le discours, toute sensation est forcément médiatisée par le langage ; ainsi les termes employés pourront révéler des lieux communs ou des nuances de sens. Des études ont déjà montré l'importance des langues autochtones dans les récits de voyages dès la Renaissance et les fonctions rhétoriques de ces dernières[22]. Notre approche est beaucoup

[20] « Travel » vient du français « travail ». Le sens de « voyager » apparu au XIII^e^ siècle vient peut-être de la difficulté des voyages au Moyen Âge, entrée « travel » de l'*Online Etymology Dictionary* [en ligne].

[21] CARAYON, Céline, *Eloquence embodied: nonverbal communication among French & indigenous peoples in the Americas*, Williamsburg : O.I.E.A.H.C. / Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2019.

[22] VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie, *Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France*, Paris : Hermann, 2019 ; SERVET, Pierre, PRAT, Marie-Hélène, *Parole de l'Autre et genres littéraires, XVI^e^-XVII^e^ siècles. Illustrations, interactions, subversions*, Lyon : Centre Jean Prévost, 2007.

plus franco-française puisque nous nous intéressons aux termes liés aux sensations qui existent dans la langue française ou sont créés au XVI^e siècle. Comme la vue, et l'ouïe dans une moindre mesure, ont déjà été étudiées par la critique[23], nous nous attarderons davantage sur les trois sens que sont toucher, odorat, goût. À notre connaissance, aucune étude systématique de ce vocabulaire n'a été menée dans les corpus des voyageurs français à l'automne de la Renaissance.

I.3. Un genre au croisement des disciplines

Ces premiers enjeux évoqués montrent à quel point le présent sujet est au croisement d'un certain nombre de disciplines. Toutefois, cette recherche se veut résolument littéraire et propose d'étudier l'intersection entre une langue en pleine évolution (le français) et un genre littéraire qui est instable (les récits de voyages) à une époque de grands bouleversements épistémologiques (la Renaissance). Pour le dire autrement, on propose d'approcher la question *via* le lexique et l'histoire des idées et des mentalités afin d'étudier comment les hommes de la Renaissance percevaient leur corps et quel vocabulaire ils utilisaient pour exprimer les sensations[24]. Nous croiserons deux méthodes : la première tentera de déterminer comment s'est constitué un vocabulaire précis par l'étude d'un genre précis ; la seconde opérera le mouvement inverse en étudiant comment l'évolution d'un certain vocabulaire a pu influencer les lieux communs du genre viatique.

Si le lexique des sensations est instable au XVI^e siècle, le genre viatique, la hiérarchie des sens, ou encore les interactions entre expériences, écriture et souvenirs le sont tout autant et on ne peut pas envisager une telle étude sans cerner précisément les contours de ces trois ensembles fondamentaux.

I.3.a. Un « genre sans loi »

Comme l'essai et le roman, le genre du récit de voyages a beaucoup de difficulté à se trouver une définition[25]. D'abord, le syntagme « récit de voyages » recouvre une variété

[23] Point développé dans l'introduction, p. 34.

[24] Nous nous inscrivons ainsi dans la perspective méthodologique qui est celle de GRAY, Floyd, *La Renaissance des mots. De Jean Lemaire de Belges à Agrippa d'Aubigné*, Paris : Honoré Champion, 2008, « Introduction », p. 15.

[25] L'un des articles fondateurs à ce sujet est celui de LE HUENEN, Roland, « Le Récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études littéraires*, vol. 20, n° 1, 1987, p. 45-61 ; voir aussi, pour une vision plus générale, HOLTZ, Grégoire et MASSE, Vincent, « Étudier les récits de voyage : bilan, questionnements, enjeux », *Arborescences*, n°2, 2012 [en ligne] et PIOFFET, Marie-Christine, *Écrire des récits de voyage, XV-XVIII^e siècles : esquisse*

hétérogène d'écrits, depuis le compte-rendu jusqu'au récit d'exploration, en passant par le carnet de bord. De surcroît, un « récit de voyages » peut être une unité autonome, venant s'insérer dans un autre genre littéraire (journal, lettre, mémoire...). Enfin, jusqu'au XIX[e] siècle, il reste aux marges de la littérature et n'est pas ou peu accepté comme tel malgré la grande qualité de certains récits[26]. Cette exclusion du champ de la littérature paraît étrange dans la mesure où bien des textes fondateurs de la culture occidentale sont des récits de voyage, qu'ils soient imaginaires (le plus souvent) ou réels : l'*Odyssée* d'Homère, les *Histoires* d'Hérodote ou le *Devisement du monde* de Marco Polo plus tardivement[27]. Dans ce travail, nous adoptons la définition suivante du récit de voyages, une définition que nous ne nous interdirons pas de préciser ou de nuancer au fil de ces recherches :

> Un récit de voyage est une narration codifiée mi-factuelle mi-fictionnelle, souvent à la première personne mais pas exclusivement, qui met en contact un sujet-voyageur et le monde qui l'entoure par le prisme de son expérience immédiate et concrète[28].

Les spécialistes du genre viatique soulignent tous l'importance de l'expérience immédiate à la source de la littérature viatique, qui doit, comme beaucoup d'autres genres, procurer au lecteur « utilité et contentement ». Ces témoignages sont aussi dotés d'une composante « anthropologique », proche de ce que nous nommons aujourd'hui la géographie humaine. Ces écrits participent à la naissance d'un discours ethnographique[29], parce qu'ils sont consignés par des colons, des missionnaires, des commerçants et des savants qui s'intéressent de près aux populations autochtones – voilà pour la curiosité et l'utilité[30]. Le contentement réside

---

d'une poétique en gestation, Québec: Presses de l'Université Laval, 2008 et PIOFFET Marie-Christine, « Les cogitations de la critique devant les fluctuations d'un "genre" : Quelle poétique pour la relation de voyage ? », *Dix-septième siècle*, n° 252, 2011, p. 469-488.

26 LE HUENEN, Roland, *op. cit.*, p. 123.

27 MOUREAU, François, « L'Imaginaire vrai », dans MOUREAU, François (dir.), *Métamorphoses du récit de voyage.*, Paris/Genève : Champion/Slatkine 1986, p. 165-167, *cit.* p. 165. Notons aussi que le sens actuel [du mot voyage] ne paraît que vers la fin du XV[e] siècle, soit au moment où les grandes découvertes bouleversent l'image qu'on se faisait du monde », DOIRON, Normand, *L'art de voyager : le déplacement à l'époque classique*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1995, p. 5 et *sqq.*

28 LEGASSIE, Shayne Aaron, *The Medieval Invention of Travel*, Chicago/Londres : The University of Chicago Press, 2017, p. 17 : « any narrative characterized by a non-fiction dominant that relates [almost always] in the first-person a journey that the reader supposes to have taken place in reality while assuming or presupposing that the author, narrator, and principal character are but one or identical ».

29 Certains récits, écrits par des scribes, ont d'abord été racontés, d'où l'emploi de l'expression « relation de voyage », MOTSCH, Andreas, « La relation de voyage : itinéraire d'une pratique », *@nalyses,* vol. 9, n° 1, 2014, p. 215-268, *cit.* p. 232.

30 MOTSCH, Andreas et HOLTZ, Grégoire (dir.), *Éditer la Nouvelle-France*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2011, p. 5-8.

quant à lui dans le discours rhétorique et la construction de l'objet que constitue le récit, qui répond à des invariants rhétoriques et stylistiques.

D'abord, le récit de voyages est une narration qui intègre en son sein des passages descriptifs plus ou moins longs, ces derniers s'appuyant sur la perception sensorielle du voyageur[31]. En effet, la poétique du genre viatique se fonde sur le souci de l'authenticité, le désir de « dire vrai », qui implique une écriture « simple ». Dans le genre viatique, le « routier » devient récit et souvent affirme rejeter les « belles fleurs de rhétorique[32]» – un *topos* du genre. Il cherche toujours à retranscrire fidèlement ce qui a été perçu. Une économie du regard, qui opère un glissement de la vue à la vision, se met alors en place. Hérodote, dans les *Histoires*, opérait une distinction entre le témoignage de l'œil et celui de l'oreille, entre l'autopsie et l'audition. Finalement, « entre la perception et la songerie, entre la surface de l'objet et sa profondeur vient s'insérer un feuilleté de savoirs et de croyances[33]», une raison pour laquelle les récits de voyage ont pu être lus comme de possibles sources documentaires. Cependant, le genre viatique est aussi profondément marqué par « la bibliothèque des voyages[34]» et par un degré plus ou moins grand de fictionnalisation selon les auteurs. Nous lirons donc ces écrits comme des récits (de voyages) possédant un degré plus ou moins grand de littérarité, des « relations » dans lesquelles se concentre aussi la mémoire historique de ces expériences, en fonction de critères qui sont, aujourd'hui, ceux de notre « outillage mental[35]».

Une autre raison de la difficulté à placer le récit de voyages dans un cadre générique rigide vient de la réception des textes par le biais de la compilation[36] et surtout par la capacité de l'auteur à modifier la vérité en exagérant ses observations, à se garantir de ce dont il n'a jamais été témoin, et à inventer des fabuleuses narrations tirées de l'imagination plus que de l'expérience[37]. Le passage de la vérité à la fiction, du témoignage à la fabulation, est permis par l'usage des perceptions : de la perception visuelle (signe d'un témoignage fidèle, de première main), à la perception auditive, c'est-à-dire le récit en tant que tel (instable car la parole n'est pas

---

31 REQUEMORA, Sylvie, « L'espace dans la littérature de voyages », *Études littéraires*, vol. 34, 2002, p. 249-276.

32 LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage facit en la terre du Brésil*, À Genève, Pour Antoine Chuppin, fol. Ciij [éd. Frank Lestringant, Paris : Le Livre de Poche, 1994, p. 96.]

33 LE HUENEN, Roland, *op. cit.*, p. 134.

34 L'expression connaît une grande fortune chez les spécialistes de la littérature viatique. Elle est reprise à l'ouvrage *Bibliothèque universelle des voyages, ou Notice complète et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes dans les différentes parties du monde* écrit par Gilles Boucher de La Richarderie édité à Paris et Strasbourg, chez Treuttel et Würtz en 1808

35 MOTSCH, Andreas et HOLTZ, Grégoire (dir.), *op. cit.*, p.7 ; FEBVRE, Lucien, « Une vue d'ensemble : histoire et psychologie », *Combats pour l'histoire*, Paris : Armand Colin, 1953, p. 210 et *sqq*.

36 CHAREYRON, Nicole, *op. cit.*, p. 35.

37 Daniel CAREY écrit : « amplifying their observations, claiming credijoinvillet for what they never witnessed or inventing fabulous narratives wholesale from the imagination rather than experience » dans « Truth, Lies and Travel Writing », dans THOMPSON, Carl (éd.), *The Routledge companion to travel writing*, Londres/New York : Routlege, Taylor & Francis Group, 2016 p. 3-14, *cit.* p. 3.

figée), le doute s'immisce. Le récit de voyage est très souvent le lieu d'une compilation de récits antérieurs, plus ou moins avoués, dans lequel la part de réécriture est manifeste. Il répond aux impératifs de dramatisation. Il porte l'empreinte d'un style, mais aussi d'une vision du monde[38]. La poétique même du genre est également problématique. Paul Zumthor, qui perçoit la modernité du genre dès le XV^e^ siècle et en retrace l'histoire[39], montre comment la fabulation s'atténue de plus en plus au fil des voyages. En nuançant les chronologies qui font du XIX^e^ siècle le point d'orgue de l'émergence du « je » dans la littérature viatique, marqueur de l'unité générique[40] – et même si « leur extrême diversité semble l'interdire[41] » –, on peut souligner que le genre se distingue par une topique (celle d'un discours authentique et authentifié par les yeux du voyageur-témoin), par des figures rhétoriques privilégiées (hyperbole, exagération, énumération, comparaison, etc.), par une trame narrative qui respecte les codes du genre (le départ, la difficulté du trajet, la découverte du nouveau pays, la vision des habitants, le retour), enfin, par l'équilibre entre registre narratif et descriptif, entre les moments d'« aventure » et d'« inventaire[42] ».

I.3.b. Mémoire, récit, histoire

Le récit de voyages reprend également un grand nombre de caractéristiques et de problématiques du genre autobiographique. Il semble d'abord vouloir saisir le monde extérieur, le pays visité, la culture. Il raconte presque toujours une quête individuelle ou, en tout cas, une expérience personnelle. Adrien Pasquali remarque que le terme voyage peut « métaphoriquement s'appliquer et à la vie (qui est un long voyage) et à la mort (qui est le dernier voyage)[43] », une idée que Sarga Moussa et Frank Lestringant désignent en d'autres termes par l'expression « *homo viator*[44] ». Le récit de voyage tendrait vers une « autobiographisation » au XIX^e^ siècle, au moment où « les péripéties du voyage n'arrivent qu'au second plan[45] ». Cette analyse est à nuancer dans la mesure où Nicole Chareyron montre à juste titre que les mêmes procédés sont à

38 MOTSCH, Andreas et HOLTZ, Grégoire (dir.), *op. cit.*, p. 9.
39 ZUMTHOR, Paul, « Dire le voyage au Moyen Âge », *Liberté*, vol. 35, n° 4-5, 1993, p. 79-94.
40 Par exemple, voir l'historique proposé par Daniel MAGGETTI, dans l'article « Voyage », *Le dictionnaire du littéraire*, Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES et Alain VIALA (dir.), Paris : Quadrige/PUF, [3e éd] 2014, p. 802-805.
41 ZUMTHOR, Paul, *art. cit.*, p. 82-83.
42 LESTRINGANT, Frank, *Jean de Léry, ou de l'invention du sauvage. Essais sur l'Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, Paris : Classiques Garnier, [1999] 2016, p. 87 ; il reprend OUELLET, Réal, « Le Discours fragmenté de la relation de voyage en Nouvelle-France », *Saggi e Ricerche du Letteratura francese*, vol. XXV, 1986, p. 183.
43 PASQUALI, Adrien, *art. cit.*, p. 73.
44 MOUSSA, Sarga et LESTRINGANT, Frank, *Homo viator. Le Voyage de la vie (XV^e^-XX^e^ siècles)*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 1997.
45 PASQUALI, Adrien, *art. cit.*, p. 73.

l'œuvre dès la littérature viatique du Moyen Âge[46]. Pour le XVI^e siècle, des récits de voyages tels que ceux de Montaigne[47] ou de Léry, sans être des autobiographies, sont plus centrés sur le personnage, et la *persona*[48], que sur le monde qui l'entoure. Cette observation est fondamentale pour le genre viatique. Chaque époque et chaque discours compose avec la subjectivité du narrateur-voyageur[49]. Autrement dit, le récit de voyages « se doit de déterminer une posture discursive, doublement rhétorique dans la mesure où elle s'élabore par convergence des éléments liés à l'énonciation [...] et de ceux liés à la construction d'un objet de discours[50]» par le sujet producteur de ce dernier. L'objet du discours (le récit de voyages) est construit parce qu'il répond à des normes littéraires et culturelles qui l'empêchent d'être un récit purement objectif : le voyageur, lui aussi objet du discours, est soumis à des impératifs rhétoriques obligeant le personnage-auteur-narrateur à construire un *ethos*.

Au cours du XVI^e siècle émerge également une exigence nouvelle. Comment continuer à écrire des récits de voyage qui ne soient pas des parodies, tout en partageant les doutes sur les merveilles relevant d'une affabulation toute narrative, celle-là même qui a fait la fortune des récits depuis l'Antiquité, et que dénonçait déjà Lucien ? Les auteurs de la Renaissance jouent avec cette limite du crédible qu'ils mettent à distance sans l'exclure du champ des possibles[51], à l'instar de Jean de Léry qui, plutôt que de mettre en doute l'existence des poissons « qui avoit semblablement forme humaine[52]», laisse le lecteur à ses fantasmes. Les auteurs, même ceux qui écrivent à la fin de la Renaissance, ont conscience de cette fictionnalisation qui tend à l'affabulation d'où, pour une part, le besoin de légitimer le discours par le recours à une *auctoritas* antique, ou moins souvent moderne, et par le recours au pillage des sources livresques, au mépris parfois de l'expérience (et en contradiction avec la recherche de témoignages oraux, recueillis sur les lèvres d'autres voyageurs ou d'étrangers). Chaque auteur, chaque voyageur construit son objet en vertu de sa culture, de son expérience, des circonstances de sa vie et de son lectorat. Afin de raconter un récit singulier, qui se distingue des autres et, dans le même temps, qui affiche la volonté de se conformer aux descriptions existantes[53], les

46 CHAREYRON, Nicole, *op. cit.*

47 Texte que nous n'étudions pas en raison de son histoire éditoriale. Il n'a été publié qu'au XVIII^e siècle, après sa découverte par Meunier du Querlon.

48 LAGRÉE, Marie-Clarté, *« C'est moy que je peins ». Figures de soi à l'automne de la Renaissance*, Paris : PUPS, 2012.

49 De récents ajouts sur la question sont apportés dans la quatrième partie de FERRER, Véronique, REFINI, Eugenio, VAILLANCOURT, Luc (dir.), *Représentations de soi à la Renaissance/ Representing the Self in the Renaissance*, Paris : Éditions Hermann, 2023.

50 PASQUALI, Adrien*, art. cit.*, p. 73.

51 CÉARD, Jean, *La nature et les prodiges. L'insolite au XVI^e siècle*, Genève : Droz, [1996] 2008, particulièrement p. 60 et sqq.

52 LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 169 [FL, p. 301].

53 GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Le crépuscule du grand voyage : les récits des pèlerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris : Champion, 1999, chap. IV.

voyageurs sont alors contraints de narrer des expériences uniques, qu'eux seuls ont vécues. Cette volonté de se distinguer est reflétée dans le champ sémantique de la nouveauté comme le suggère Vincent Masse : le « nouveau » voyage est à comprendre dans le sens d'*inédit*, mais aussi comme une *nouvelle itération*. Là se joue le paradoxe de la nouveauté et le défi de l'originalité qui y est lié[54].

II. Au-delà de « l'œil voyageur[55]»

Historiquement, les cinq sens sont, depuis le traité *De Anima* d'Aristote, un objet d'étude et une source de questionnement pour les philosophes qui s'interrogent sur le rôle qu'ils jouent dans la constitution de l'homme et dans l'appréhension du monde. Plus tard, au Moyen Âge et à la Renaissance, l'homme est pensé comme un microcosme en relation avec le macrocosme, les sens faisant office de trait d'union[56]. Les cinq sens ont ainsi un rôle fondamental dans le couple structurant l'anthropologie médiévale et renaissante, corps et âme[57]. Toutefois, la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût ne sont pas mis sur un pied d'égalité. Depuis Aristote jusqu'au débat que les philosophes platoniciens et néoplatoniciens ont établi entre les cinq sens – comme indiqué par Marsile Ficin dans son *Commentaire du Banquet de Platon*[58] –, deux sens (la vue et l'ouïe) sont considérés comme des agents de l'âme, et par là même, comme nettement supérieurs aux trois autres sens. La raison avancée est que le corps humain peut atteindre le divin au moyen des deux premiers alors que les trois derniers le rapprochent de l'animalité. Au-delà de cette question épistémologique et religieuse, il importe également de souligner que, si la critique accorde depuis longtemps une place importante à

---

54 MASSE, Vincent, *Sublimés des Nouveaux Mondes–Évocation des lieux de l'expansion européenne dans les imprimés français, des origines à 1560*, thèse en philosophie dirigée par Andreas Motsch et soutenue en 2009 à l'université de Toronto, p. 135 et *sqq*.

55 Expression empruntée à STEMBERGER, Martina, « Au-delà de la (chose) vue : le descriptif sensoriel du récit de voyage comme genre "frictionnel" », dans DIRKX, Paul (dir.), *Les cinq sens littéraires : la sensorialité comme opérateur scriptural*, Nancy : Presses Universitaires de Lorraine, 2017, p. 109.

56 KLINGER-DOLLÉ, Anne-Hélène, *Le "*De sensu*" de Charles de Bovelles (1511) : conception philosophique des sens et figuration de la pensée, suivi du texte latin du "*De sensu*" traduit et annoté*, Genève : Droz, 2016, p. 197.

57 C'est pourquoi ils sont à la source de nombreuses productions, qu'elles soient artistiques, morales ou dramatiques.

58 FICIN, Marsile, *Commentaires sur le Banquet de Platon* [1469], trad. Raymond Marcel, Paris : Belles Lettres, 1956.

l'étude des échanges entre la signification et la sensorialité, l'odorat, le goût et le toucher ont souvent été négligés dans l'étude des arts et des textes littéraires.

II.1. L'état de l'art : un genre à la croisée des disciplines

En raison de tous ces questionnements, présenter un état de la recherche sur les cinq sens dans la littérature viatique nécessite de mentionner les différentes disciplines impliquées par la notion, et elles sont nombreuses : littérature, histoire des sciences, histoire des arts, anthropologie, sciences cognitives, philosophie, linguistique[59].

Ce travail s'inscrit donc d'abord à la suite de travaux menés depuis une vingtaine d'années sur les perceptions sensorielles. En effet, depuis le « *sensitive turn* » pris par les sciences humaines et l'intérêt croissant pour les « *sensory studies*[60]», les cinq sens sont devenus un thème de recherche interdisciplinaire particulièrement fécond[61], notamment sous l'impulsion des recherches anthropologiques de David Howes[62]. Au plan historique, Lucien Febvre est le premier à avoir lancé un appel pour étudier le « sujet neuf » qu'était en 1941 « la sensibilité de l'histoire[63]». À sa suite, Alain Corbin a parlé, par exemple, de « révolution perceptive[64]» au XVIII^{e} siècle en France et d'autres spécialistes après lui étudient les sens[65], à l'instar de Jan-Friedrich Missfelder qui les envisage comme un objet historique en se plaçant du point de vue

[59] Voir l'introduction de DUHL, Olga Anna et FRITZ, Jean-Marie (dir.), *Les Cinq sens entre Moyen Âge et Renaissance : enjeux épistémologiques et esthétiques*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2016, p. 7 ainsi que MARCHAL, Matthieu, FRUITIER, Mélanie et LEGRAND, Rebecca (dir.), *Sens interdits : le goût, le toucher et l'odorat dans la littérature française des XV^{e} et XVI^{e} siècles*, *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 37, 2022, p. 3-9.

[60] Le tournant sensoriel dans les recherches en sciences humaines étudie les textes à l'aune des perceptions sensorielles et des émotions. Son histoire et ses enjeux sont synthétisés dans l'ouvrage de HOWES, David, *Sensual Relations. Engaging the Senses in Culture and Social Theory*, Ann Arbor : University of Michigan Press, 2003, p. 29 et *sqq.*

[61] En guise d'exemples, nous pensons aux ouvrages fondateurs d'Alain Corbin, *Le Miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social, XVIII^{e}-XIX^{e} siècles*, Paris : Flammarion, [1986] 2016 ou aux travaux plus récents comme HOWES, David (dir.), *The Varieties of Sensory Experience: A Sourcebook in the Anthropology of the Senses*, Toronto : University of Toronto Press, 1991 et CLASSEN, Constance, HOWES, David, et SYNNOTT, Anthony, *Aroma. The Cultural History of smell*, Londres, Routledge, [1994] 1997

[62] David Howes distingue l'anthropologie et l'histoire sensorielles (du côté de l'imaginaire sensoriel des anthropologues), de l'anthropologie des sens, qui crée de nouvelles manières de pratiquer l'ethnologie et l'anthropologie, ou encore de la sociologie des sens (à la suite de Bourdieu) et la géographie sensorielle

[63] FEBVRE, Lucien, « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », repris dans *Combats pour l'histoire*, *op. cit.*

[64] CORBIN, Alain, *Le Miasme et la jonquille, op. cit.*, « Première partie : révolution perceptive ou l'odeur suspecte ».

[65] VON HOFFMANN, Viktoria, *Goûter le monde : une histoire culturelle du goût à l'époque moderne*, Bruxelles : Peter Lang, 2013 ; HAVELANGE, Carl, *De l'œil et du monde : une histoire du regard au seuil de la modernité*, Paris : Fayard, 1998 ; SERRES, Michel, *Philosophie des corps mêlés*, t. 1, *Les Cinq sens*, Paris : Grasset, 1985.

des auteurs de documents historiques afin de comprendre comment le monde était perçu dans le passé[66].

Au croisement entre histoire et littérature, des travaux récents ont été menés sur le corps, certains organes, certaines maladies ou encore certains discours scientifiques à la Renaissance[67]. D'autres recherches se développent parallèlement en linguistique, champs disciplinaire dans lequel sensations, perceptions et émotions ont donné lieu à des études portant sur les verbes de perception, sur les noms et adjectifs de sentiments, ou encore sur les métaphores relatives à l'un ou l'autre de ces domaines[68]. Dans cette recherche, nous considérerons davantage les sens dans leurs manifestations textuelles et narratives. Parmi celles-ci, les émotions ont également été bien informées depuis une quinzaine d'années. L'« *affective turn* » qualifie cet intérêt porté aux émotions dans les sciences cognitives, les neurosciences permettant la valorisation des émotions – et par extension, des sensations à l'origine de ces dernières[69]. Somme toute, les études sur les sens sont bel et bien appelées à se développer en littérature dans une perspective interdisciplinaire[70].

La question des perceptions en tant que *topos* du voyage a également été étudiée[71], notamment dans le cadre de l'augmentation, depuis les années 1980, des éditions critiques et des études liées à la littérature viatique compte tenu des préoccupations sociales et politiques telles que la décolonisation ou le rapport avec l'autre[72]. Ce « genre sans genre » a connu de

---

66 MISSFELDER, Jan-Friedrich, « Quand l'histoire passe par le corps. Sens, signification et sensorialité au service d'une anthropologie historique », *Trivium* [En ligne], n° 27, 2017.

67 GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine et MARRACHE-GOURAUD, Myriam (dir.), *La science prise aux mots : enquête sur le lexique scientifique de la Renaissance*, Paris : Classiques Garnier, 2021 ; GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine, *La philosophie naturelle en langue française : des premiers textes à l'œuvre de Scipion Dupleix*, Genève : Droz, 2020 ; GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine et VONS, Jacqueline (dir.), *Les textes scientifiques à la Renaissance*, *Seizième Siècle*, n° 8, 2012 ; GAROD, Raphaëlle et SMITH, Paul J. (dir.), *Natural History in Early Modern France: the Poetics of an Epistemic Genre*, Leyde / Boston : Brill, 2018.

68 Notamment en linguistique anglaise, voir BÉLIGON, Stéphanie, BOURDIER, Valérie, DIGONNET, Rémi et LACASSAIN-LAGOIN, Christelle, *Lexique, sensations, perceptions et émotions*, *Lexis - revue de lexicologie anglaise*, n° 13, 2019.

69 Le « Centre for sensory studies » fondé en 2011 à la Concordia University (Montréal) en est un bel exemple.

70 DIRKX, Paul (dir.), *Les Cinq sens littéraires : la sensorialité comme opérateur scriptural*, Nancy : Presses Universitaires de Lorraine, 2017 ; BOUCHET, Florence et KLINGER-DOLLÉ, Anne-Hélène (dir.), *Penser les cinq sens au Moyen Âge Poétique, esthétique, éthique*, Paris : Classiques Garnier, 2015 ; JACOT GRAPA, Caroline, *Dans le vif du sujet : Diderot, corps et âme*, Paris : Classiques Garnier, 2010.

71 Sur l'autopsie, voir notamment, TINGUELY, Frédéric, *Le voyageur aux mille tours : les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris : Champion, 2014 ; HARTOG, François, *op. cit.* ; GUYOT, Alain, *Analogie et récit de voyage : voir, mesurer, interpréter le monde*, Paris : Classiques Garnier, 2012 ; GUÉRET-LAFERTÉ, Michèle, *Sur les routes de l'Empire mongol : ordre et rhétorique des relations de voyage aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles*, Paris : Champion, 1994 ; CHAREYRON, Nicole, *op. cit.*

72 En complément des ouvrages cités plus haut, voir CÉARD, Jean et MARGOLIN, Jean-Claude (dir.), *Voyager à la Renaissance*, Paris : Éditions Maisonneuve et Larose, 1987 ; JACOB, Christian et LESTRINGANT, Frank (dir.), *Arts et légendes d'espaces : figures du voyage et rhétoriques du monde*, Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1981 ; FULLER, Mary C., *Voyages in print: English Narratives of travel to America, 1576-1624*, Cambridge : Cambridge University Press, [1995] 2007.

nombreuses approches génériques[73], anthropologiques et ethnologiques, ou encore historiques et géographiques[74]. Les études sur la poétique et la rhétorique du récit de voyages, et les microanalyses consacrées à un seul thème ou un seul auteur, sont de plus en plus nombreuses également[75]. Toutefois, le croisement entre les sens et la littérature viatique à la Renaissance n'a été que ponctuellement étudié pour les auteurs du XVI^{e} siècle, même si le sujet semble de plus en plus intéresser la recherche[76]. Ainsi, il convient de s'inspirer des travaux consacrés aux autres périodes pour combler ce manque d'études pour la Renaissance. On peut également souligner l'intérêt des travaux de Céline Carayon qui, bien qu'elle se place du côté de l'ethnologie, étudie le corpus des récits de voyage dans l'Amérique de la Renaissance par le prisme du toucher en tant qu'un instrument de communication[77].

II.2. Une expérience multisensorielle

L'intérêt croissant pour le corps, pour les sensations et pour les voyages encouragent les études sur les cinq sens dans les récits des voyageurs. Ces études concernent principalement quatre sens en réalité dans la mesure où il est un sens déjà bien connu des critiques du genre viatique : la vue.

---

[73] OUELLET, Réal, *La Relation de voyage en Amérique, XVI^{e}-XVIII^{e} siècles : au carrefour des genres*, Paris: Hermann, 2015 ; LE HUENEN, Roland, *op. cit.* ; MOUREAU, François, *op. cit.*, GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *op. cit.* ; HOLTZ, Grégoire, *L'ombre de l'auteur : Pierre Bergeron et l'écriture du voyage à la fin de la Renaissance*, Genève : Droz, 2011.

[74] MOTSCH, Andreas, *Lafitau et l'émergence du discours ethnographique*, Sillery : Septentrion / Paris : PUPS, 2001 ; WOLFZETTEL, Friedrich, *Le discours du voyageur : pour une histoire littéraire du récit de voyage en France, du Moyen âge au XVIII^{e} siècle*, Paris : PUF, 1996 ; MAUS DE ROLLEY, Thibaut, *Élévations : l'écriture du voyage aérien à la Renaissance*, Genève : Droz, 2011 ; LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot et le sauvage : l'Amérique et la controverse coloniale, en France, au temps des guerres de Religion (1555-1589)*, Genève : Droz, [1990] 2004 ; LENCLUD, Gérard, « Quand voir, c'est reconnaître », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 113-129.

[75] ANTOINE, Philippe (dir.), *Le Corps du voyageur*, *Viatica*, n° 1, 2014 [en ligne] ; TINGUELY, Frédéric, *Le Voyageur, op. cit.* et *L'Écriture du Levant à la Renaissance. Enquête sur les voyageurs français dans l'Empire de Soliman le Magnifique*, Genève : Droz, 2000 ; HOLTZ, Grégoire et MAUS DE ROLLEY, Thibaut (dir.), *Voyager avec le diable : voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques (XV^{e}-XVII^{e} siècles)*, Paris : PUPS, 2008 ; LESTRINGANT, Frank, *André Thevet : cosmographe des derniers Valois*, Genève : Droz, 1991.

[76] On peut noter le colloque « Travel and Wonder, 1450-1750 » qui a eu lieu à l'université de York (Angleterre), les 27 et 28 avril 2023, les deux journées d'étude « L'empire des sens. Vers un paysage sensoriel à la Renaissance » qui se dérouleront au CESR de Tours les 1er et 2 juin 2023 ou encore le colloque international « Le corps du sensible. Lectures et écritures phénoménologiques du littéraire XVI^{e}-XVIII^{e} siècles », qui prendra la double forme d'une journée « jeunes cheurcheur.ses » le 24 mai 2023 à l'université Jean Moulin-Lyon 3 et d'un colloque international du 26 au 28 octobre 2023 à l'université de Sherbrooke (Canada).

[77] CARAYON, Céline, *Eloquence embodied*, *op. cit.*

II.2.a. « L'œil voyageur »

La vue est primordiale dans le processus cognitif du Moyen Âge et de la Renaissance – comme en témoigne, par exemple, l'importance du regard dans les discours amoureux. La perception visuelle est en effet considérée, depuis l'Antiquité, comme un sens supérieur. Michael Squire remarque que le latin fait l'association entre « observer » (*specere*) et « discerner, comprendre » (*perspicere*)[78]. Cette prédominance de la vue a été redoublée, depuis une trentaine d'année, par le « tournant pictural[79]» pris par les historiens, notamment ceux de l'art, particulièrement intéressés par la manière de regarder qui s'est développée dans les sciences sociales[80].

La majorité des spécialistes de la littérature viatique, s'engageant dans la voie ouverte par François Hartog, montrent que l'œil est omniprésent dans les relations de voyage à la faveur de l'autopsie :

> Avec sa rhétorique du témoignage oculaire, son fétichisme de la chose vue, le récit de voyage se distingue traditionnellement par un oculocentrisme prononcé, dont l'analyse littéraire se rend souvent complice, privilégiant, elle aussi, les "prestiges de la vue" aux dépens des autres sens. Le récit de voyage réaffirme, voire hypertrophie la hiérarchie sensorielle établie[81].

Cet « oculocentrisme » également étudié par Martina Stemberger est d'autant plus important dans une Renaissance du développement de l'optique, qui théorise et s'approprie la perspective[82], et qui voit son horizon visuel s'élargir infiniment à mesure que les navires s'avancent dans l'océan. L'objectif pour les voyageurs est alors de reconnaître ce monde fantasmé et inaccessible pour l'œil humain depuis l'Europe. Étudiant l'œuvre d'André Thevet, Frank Lestringant y voit même un regard qui « tyrannise » parce qu'il est tout-puissant dans la construction des vérités du cosmographe[83].

---

78 SQUIRE, Micheal (éd.), *Sight and the ancient senses*, Londres / New York : Routledge, 2016, p. 192. Par opposition, on pourrait relever le rapprochement sémantique entre « entendre » et « comprendre » qui existe dans la langue française.

79 MITCHELL, William John Thomas, « The Pictorial Turn », *Art Forum*, vol. 3, n° 7, 1992 [en ligne].

80 JAY, Martin, « Cultural relativism and the visual turn », *Journal of Visual Culture*, vol. 1, n° 3, 2002, p. 267-278 ; MACDOUGALL, David, « L'anthropologie visuelle et les chemins du savoir », *Journal des anthropologues* [En ligne], n° 98-99, 2004 ; SCHWARTZ, Joan M, « Negotiating the Visual Turn: New Perspectives on Images and Archives », *The American Archivist*, vol. 67, n°1, 2004, p. 107-122.

81 STEMBERGER, Martina, *art.cit.*, p. 107.

82 Voir par exemple à ce sujet, HAMOU, Philippe, *La Vision perspective (1435-1740). L'art et la science du regard, de la Renaissance à l'âge classique*, Paris : Éditions Payot et Rivages, [1995] 2007.

83 THEVET, André, *Cosmographie de Levant*, éd. Frank Lestringant, Genève : Droz, 1985 p. XL-XLII.

C'est cette étendue du regard que la description a aussi pour fonction de restituer, « non seulement pour éterniser le moment de la découverte, mais encore pour […] compléter les connaissances humaines[84] ». Voilà pourquoi la primauté de la vue s'apprécie aussi à l'aune de la rhétorique des relations. L'œil du voyageur est l'œil de l'historien qui « parcourt le monde pour le mettre en ordre[85] », mais il s'agit aussi de l'œil d'un peintre qui souhaite mettre son œuvre sous les yeux de son lecteur. L'*enargeia* aristotélicienne et l'hypotypose sont des figures intimement liées à la perception visuelle et elles sont au cœur des descriptions du genre viatique[86].

Jean Céard invite toutefois à la prudence en étudiant la différence de discours sur l'autopsie qui existe entre les voyageurs eux-mêmes. Contrairement au « j'ay vu » tout puissant d'André Thevet, Pierre Belon relativise l'expérience visuelle et souligne dans ses *Observations* que deux voyageurs observant le même élément noteront des détails bien différents[87]. La justesse de cette observation révèle le caractère purement illusoire de la reconstitution des images dans les récits de voyages. Dès lors, faut-il retourner à la relativisation de la perception visuelle proposée par Lucien Febvre ?

II.2.b. La remise en cause de la vue

Dans *Le Problème de l'incroyance* au XVI^e^ siècle, l'historien souligne en effet déjà que :

> Comme l'ouïe fine et le flair aiguisé, les hommes de ce temps, avaient, sans nul doute, la vue perçante. Mais précisément, ils ne l'avaient pas encore mise à part des autres sens. Ils n'en avaient pas lié spécialement les données, par un lien nécessaire, à leur besoin de connaître[88].

Si l'on ne peut qu'approuver la relativisation de la vue dans le paradigme sensoriel de la Renaissance – le développement de la médecine ou des parfums en sont une autre preuve –, la question épistémologique est discutable. La thèse qui amène l'historien à relativiser la vue repose sur une logique de hiérarchie des sens. Georges Matoré remarque que la méthode de Lucien Febvre est à remettre en question dans la mesure où, d'une part, le nombre de notations sensorielles dans les ouvrages est réduit et inégalement réparti entre les sens et, d'autre part,

84 LE HUENEN, Roland, *op. cit.*, p. 28.
85 HARTOG, François, *op. cit.*, p. 11-12.
86 Idée également soutenue par HAMON, Philippe, *Du Descriptif*, Paris : Hachette, 1993, p. 172 et *sqq.*
87 Extrait cité et analysé par Jean Céard dans *La Nature et les Prodiges, op. cit*, p. 311.
88 FEBVRE, Lucien, *Le Problème de l'incroyance au XVI^e^ siècle. La religion de Rabelais*, Paris : Albin Michel, 1968 [1942-2003], p. 473.

certains sujets sont plus propices que d'autres à des considérations sensorielles, et qu'il est donc inexact de prétendre que le manque de notations visuelles aboutit nécessairement à une abondance des autres sensations[89].

De plus, en tant que sens associé à l'intellect et à la connaissance depuis l'Antiquité, la vue reste le premier outil d'accès à la connaissance[90]. Dans les récits de voyages, l'autopsie est indétrônable, et le « j'ai vu » sature le texte des auteurs revenant de contrées lointaines. L'affirmation de Lucien Febvre met surtout en exergue une différence fondamentale entre les données sensorielles et leur intellectualisation : comment concilier la relativisation des sens dans le processus physiologique – le fait de sentir – et la primauté de la vue dans le processus épistémologique – l'intellectualisation des perceptions ? Cette question est fondamentale lorsque l'on étudie les perceptions sensorielles dans les récits de voyages puisqu'il s'agit d'une part de voir que l'autopsie, en tant qu'expérience personnelle, est le garant de la véracité du témoignage tout en constatant que la vue semble écraser les autres sens de sa présence. Or, ces derniers révèlent des enjeux parfois plus importants que celui d'affirmer la véracité du propos. Il convient alors de sortir d'une perspective historique et anthropologique – et donc du débat sur la hiérarchie des sens, de toute façon sans cesse remise en question[91]– et d'étudier plutôt les aspects littéraires et linguistiques des cinq sens dans ces récits présentant des tentatives vaines de reconstruction d'une mémoire passée.

Lucien Febvre a néanmoins raison de relativiser l'importance de la vue, même si sa méthode est contestable[92]. En effet, banquets, peintures, sculptures, sont associés à autant de plaisirs sensoriels dont jouissaient les hommes[93]. La tradition critique a longtemps considéré que les sens les plus nobles étaient la vue et l'ouïe – et s'est attachée à privilégier leur étude – mais les recherches s'intéressent, depuis le « *sensory turn* » notamment, au toucher, au goût et à l'odorat pour montrer que les senteurs étaient d'importance comparable car envisagées par les Anciens comme l'indice d'une origine sociale[94], ou le remède ou le symptôme d'une maladie[95]. L'importance des perceptions sensorielles dans les œuvres, qu'elles soient littéraires, médicales ou philosophiques, est telle que les critiques ont développé les expressions maintenant courantes

89 MATORÉ, Georges, *Le Vocabulaire et la société du XVI^e siècle*, Paris : PUF, 1988, p. 31.

90 Même si Rémi Digonnet, dans *Métaphore et olfaction : une approche cognitive*, Paris : Champion, 2016 rappelle, suivant Aristote qu'il faut « retenir le caractère cognitif, sensitif de la perception. Percevoir une odeur renvoie donc à une prise de conscience, un accès à la connaissance », p. 60.

91 MISSFELDER, Jan-Friedrich, « Quand l'histoire passe par le corps », *art. cit.* [en ligne].

92 Nous n'irons pas jusqu'à qualifier sa méthode de « oiseuse », à l'instar de Frank Lestringant dans son édition de *la Cosmographie de Levant*, *op. cit.*, p. XLIX.

93 Voir par exemple SYNNOTT, Anthony, « Puzzling over the Senses: From Plato to Marx », dans HOWES, David (dir.), *The Varieties of Sensory Experience, op. cit.*, pp. 61-76, *cit.* p. 61 ou MATORÉ, Georges, *op. cit.*, p. 30.

94 CLASSEN, Constance, HOWES, David, SYNNOTT, Anthony, *Aroma*, *op. cit.*, p. 33.

95 Voir *Ibid.*, p. 40 et DUBOIS, Danièle, « Des catégories d'odorants à la sémantique des odeurs », *Terrain* [en ligne], n° 47, 2006.

de « paysages sonores[96]» ou « paysages olfactifs[97]» lorsqu'il s'agit d'étudier les conditions de recréation des sensations. De plus, le vocabulaire de la vue, lorsqu'il est présent, sert de truchement aux autres sensations, plus difficilement exprimables. Les recherches entreprises par Alain Corbin, Annick Le Guérer et Mark Bradley[98]– pour ne prendre que l'exemple de l'odorat – montrent que l'étude de chacun des sens permet de découvrir une histoire culturelle de l'homme différente de l'histoire déjà écrite.

En ce qui concerne les récits de voyages, cette histoire culturelle différente permet d'étudier les textes sous un autre angle et de prendre en considération des données jusqu'ici délaissées. Un voyageur comme Jean de Léry, qui dans son *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, ne veut rien affirmer qu'il n'ait d'abord « " veu et experimenté " […], touché, flairé, goûté, mangé, c'est-à-dire " veu de dedans et de dehors " [ce] qui fait donc de lui l'homme du contact, de cette expérience totale[99]», accorde moins d'importance à la vue qu'au sens du goût. Martina Stemberger a montré, plus généralement, que l'appel au goût dans la littérature viatique mêle bien souvent expérience concrète du plaisir et réflexion politique critique. Il permet, somme toute, l'affirmation identitaire du voyageur[100]. On en a l'exemple quand Claude d'Abbeville interpelle son lecteur en ces termes : « Vous avez bien là dequoy vous contenter les yeux, l'odorat & l'appetit[101]».

Enfin, cette réflexion sur la relativisation des descriptions visuelles est nourrie par les limites du sens visuel lui-même. Lorsqu'ils partent découvrir des terres inconnues, les voyageurs emportent avec eux les ouvrages des auteurs les ayant précédés ainsi que leurs conceptions mentales : si l'on est intimement convaincu que les sirènes existent, il suffit d'une forme étrange dans l'eau pour croire et affirmer que les sirènes peuplent l'Amérique. Même lorsque des illustrateurs, graveurs ou peintres, voyageaient, les conditions des traversées rendaient bien souvent impossible le dessin sur le vif et les observations relèvent alors d'un processus de rémanence plus que du véritable témoignage oculaire[102]. La vue est le garant d'un discours

---

96 FRITZ, Jean-Marie, *Paysages sonores du Moyen Age : le versant épistémologique*, Paris : Champion, 2000 : « l'ouïe joue un rôle essentiel dans l'appréhension du cadre spatio-temporel au Moyen Age », p. 11.

97 CLASSEN, Constance *et alii.*, *Aroma*, *op. cit.*, p. 74. Je traduis la notion de « *smellscapes* » proposée par les auteurs. On constate avec amusement que ces expressions sont des synesthésies, donnant encore une fois de l'importance au sens visuel.

98 CORBIN, Alain, *Le Miasme...*, *op. cit.* ; BRADLEY, Mark, *Smell and the ancient senses*, Londres / New York : Routledge, 2015 ou encore les ouvrages d'Annick Le Guérer : *Le parfum, des origines à nos jours*, Paris : Odile Jacob, 2005 et *Les pouvoirs de l'odeur*, Paris : Odile Jacob, 2002.

99 Jean-Claude Morisot dans son édition de Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Genève : Droz, 1975, préface, p. XXXI.

100 STEMBERGER, Martina, *art. cit.*, *cit.* p. 125 et p. 133.

101 ABBEVILLE, Claude, *Histoire de la mission des Pères Capucins...*, À Paris, de l'imprimerie de François Huby, 1614, fol. 215 v°.

102 LE MOYNE DE MORGUES, Jacques, *Le Théâtre de la Floride. Autour de la Brève narration des événements qui arrivèrent aux Français en Floride, province d'Amérique, de Jacques le Moyne de Morgues (1591)*,

historique, mais n'est pas seul gage de la véracité du témoignage. C'est pourquoi tous les sens participent à la remémoration du souvenir et à l'écriture du voyage. L'exemple le plus éloquent – il n'est évidemment pas le seul – est peut-être encore une fois celui de Jean de Léry qui utilise l'odorat comme déclencheur des souvenirs lorsqu'il se rappelle :

> la vraye senteur de l'amidon, fait de pur froment long temps trempé en l'eau quand il est encore frais et liquide, tellement que depuis [s]on retour par-deça [s]'estant trouvé en un lieu où on en faisoit, ce flair [lui] fit ressouvenir de l'odeur qu'on sent ordinairement és maisons des sauvages, quand on y fait de la farine de racine[103].

Cet exemple a été comparé à la madeleine de Proust, mais l'on constate qu'à la différence de cette dernière qui fait intervenir le goût[104], l'odorat est ici bel et bien garant du souvenir.

II.2.c. Adopter un autre point de vue

Quiconque souhaite étudier les perceptions sensorielles dans les récits de voyage à la Renaissance a donc tout intérêt à sortir du débat de la hiérarchie des cinq sens, et même simplement de la hiérarchie tacite entre ce qui est vu et ce qui est entendu. Anna-Olga Duhl et Jean-Marie Fritz expriment clairement les perspectives adoptées par les historiens des sens à travers deux méthodes[105]. La première, qui est archéologique, privilégie l'objet, c'est-à-dire ce qui est perçu, dans la mesure où elle reconstitue l'horizon sensoriel dans un espace-temps précis selon une perspective diachronique et/ou synchronique. La seconde, en ciblant le sujet, celui qui sent, envisage les cadres culturels et idéologiques sous-jacents à la perception et permet de réaliser son histoire. Concernant la littérature, les deux spécialistes précisent que la question peut être envisagée sous deux angles différents. On peut soit étudier les notations sensorielles et les relations synesthésiques dans un texte en se demandant, par exemple, quels sont les sens privilégiés par l'auteur ; soit restreindre l'étude et se demander si les sens sont un motif ou un thème littéraire à part entière dans un corpus donné. Il nous paraît fondamental dans cette recherche de ne pas dissocier les deux et d'étudier les sens dans une perspective étroite – leurs usages et leurs fonctions chez un seul auteur – et plus large – existe-il dans notre corpus une poétique sensorielle reposant sur des constantes narratives liées aux cinq sens ?

éd. Frank Lestringant, Paris : PUPS, 2017, p. 12.

[103] *Ibid.*, p. 238.

[104] PROUST, Marcel, *Du côté de chez Swann, À la recherche du temps perdu*, t. I, éd. Pierre Clarac et André Ferré, Paris : Gallimard, 1954 (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), p. 44-46.

[105] DUHL, Olga Anna et FRITZ, Jean-Marie (dir.), *Les Cinq sens entre Moyen Âge et Renaissance*, *op. cit.*, p. 7 et *sqq*.

Dans les deux cas, la démarche de recréer une archéologie ou une histoire des sens n'est pas négligeable car elle permet d'éviter la tentation de l'anachronisme, ainsi que le rappelle Alain Corbin[106]. Les perspectives archéologiques et culturelles liées aux sens permettront donc d'essayer de comprendre ce que pouvaient ressentir les voyageurs. Cependant, elles ne prévaudront pas sur l'analyse poétique des textes considérant les sens comme un « opérateur scriptural[107]», comme un procédé stylistique qui éclaire le texte plus qu'il n'éclaire l'homme dans la mesure où il s'intéresse à la mise en récit des sens, aux choix d'énonciation ou de registres[108]. Même si nous ne croyons pas à la possibilité de recréer une expérience sensorielle totale[109], en l'occurrence celle des hommes du XVI^e^ siècle arrivant en Amérique, la présente recherche se propose d'étudier, entre autres, la création, au moyen de la narration, d'un lien affectif entre le voyageur et son public répondant moins à la question « que s'est-il passé ? » que « quel effet le récit produit-il sur le lecteur ?[110]».

L'hypothèse de la vanité du débat sur les cinq sens lorsqu'il s'agit d'étudier la poétique des textes est soutenue par le processus mémoriel à l'origine de l'écriture des relations. En effet, il est évident que les sens ne représentent qu'une fiction dans des récits qui s'écrivent, soit car ils sont empreints d'une idée préconçue par l'imagination ou la lecture, soit parce qu'ils sont déformés par la mémoire postérieure au voyage (et le plus souvent, il s'agit d'une combinaison des deux phénomènes). En procédant par associations d'idées ou généralisations, les données mémorielles ne sont jamais la copie conforme de l'objet mémorisé[111], car elles sont fortement influencées par les émotions et les affects[112]. À ce titre, les récits sont moins à considérer comme les relateurs fidèles d'expériences passées que comme des narrations oscillant sans cesse entre *factum* et *fictum*[113]. Les récits de voyages oscillent entre ces deux pôles, celui du récit des faits

[106] CORBIN, Alain, « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et Sociétés* [en ligne], vol. 14, n°2, 1990, p. 13-24, *cit.* p. 14.

[107] Expression que Paul Dirkx explique et étudie dans deux ouvrages qu'il a dirigés : *Les Cinq sens littéraires*, *op.cit.*, et *L'œil littéraire. Le regard comme opérateur scriptural*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2015.

[108] VINGE, Louise, *The Five Senses. Studies in a Literary Tradition*, Lund : Gleerup, 1975 : « "The five senses" is not in itself a literary "motif" in any strict sense of the word. If we define the literary motif as an abstraction, giving the scheme for a concrete situation, like "the conflict of justice and mercy" or "a woman between two men", then the five senses clearly do not belong here », p. 8.

[109] Ayant eu la chance d'assister à une reconstitution olfactive proposée par Annick Le Guérer lors du colloque « Sens et senteurs : une question d'expression et de communication » (Université de Lille, 5-6 octobre 2018) et à une reconstitution de plusieurs paysages sonores proposée par Mylène Pardoen lors de l'atelier du XIX^e^ siècle : « Quelles sources pour l'histoire des sens ? » (Société des études romantiques et dix-neuvièmistes, le 21 septembre 2018, Paris), je ne conteste évidemment pas l'utilité et le caractère passionnant d'un tel travail. Je souligne simplement qu'il semble impossible de recréer un environnement sensoriel impliquant les cinq sens en même temps, surtout s'il s'agit de l'environnement de l'Amérique nouvellement découverte.

[110] MISSFELDER, Jan-Friedrich, « Quand l'histoire passe par le corps », *art.cit.*

[111] CANDAU, Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris : Presses Universitaires de France, 1996, p. 10.

[112] *Ibid.*, p. 53.

[113] En latin, le *fictus*, désigne le mensonge alors que le *factum* est le fait, l'action, l'exploit.

passés et celui de la merveille et de l'exagération. Cette double polarité est intrinsèque au genre depuis l'Antiquité[114]. Mais, à la Renaissance, le *factum* prend une dimension juridique avec le sens de « récit polémique[115]». En droit, il désigne même spécifiquement le récit de l'une des parties, exposant les faits d'un procès[116]. Dans la mesure où les voyages en Amérique doivent être justifiés auprès des instances politiques ou sont des commandes[117], et dans la mesure où les auteurs sont parfois les commandants de l'expédition, la dimension épidictique est omniprésente. Pour le corpus que nous étudions, les récits de voyage, qui oscillent entre faits et fiction, se doublent également, dans le cas des auteurs protestants, d'une dimension polémique qui n'est pas à négliger, dans une perspective historique, bien sûr, mais également littéraire et stylistique.

II.3. De l'intérêt d'une enquête lexicale

Du point de vue méthodologique, nous nous sommes inspirée des travaux menés en linguistique et en lexicologie[118], afin de recenser les termes exprimant le goût, l'odorat et le toucher dans un corpus de neuf récits de voyages français réalisés en Amérique entre 1534 et 1614, édités peu après le retour des voyageurs (entre 1545 et 1618). Comme nous souhaitons comparer les textes afin d'étudier d'éventuelles influences entre les auteurs, nous avons écarté du corpus les œuvres non éditées immédiatement après le retour des voyageurs. Nous avons également choisi, dans le cas de rééditions, la première ou la deuxième édition pour accéder aux éditions les moins retravaillées par la main des auteurs.

Après avoir numérisé six documents du corpus, nous avons relevé les termes exprimant le goût, le toucher et l'odorat dans ces derniers et nous avons effectué des relevés ponctuels des termes traduisant la vue et l'ouïe, moins diversifiés sur le plan lexical, mais plus présents quantitativement. Le relevé effectué, nous l'avons comparé avec l'état de la langue au XVI^{e} siècle grâce aux dictionnaires et à des textes témoins[119]. Enfin, nous avons étudié les enjeux littéraires de la présence de ces sens pour l'intégralité des textes de notre corpus.

---

[114] Comme le soulignait déjà Lucien dans la préface de ses *Histoires vraies*, LUCIEN, *Œuvres. Tome II. Opuscules 11-20*, *Histoires vraies A*, éd. Jacques Bompaire, Paris : Les Belles Lettres, 1998, p. 58-59.

[115] THÉVENIN, Pierre, *Le Monde sur mesure. Une archéologie juridique des faits*, Paris : Classiques Garnier, 2017, et notamment le chapitre VII « Fictum factum », p. 247-267.

[116] Article « Fictum », du *TLF*i [CNRTL. Consulté le 12 mai 2020].

[117] TARRÊTE, Alexandre, « Récit de voyage et écriture engagée : Jean de Léry au service des Coligny », *Viatica, Hors-série n°5 « Les vies de Jean de Léry »* [En ligne], 2022.

[118] DIGONNET, Rémi (dir.), *Pour une linguistique sensorielle*, Paris : Champion, 2018 ; MAGRI-MOURGUES, Véronique, *Le Voyage à pas comptés. Pour une poétique du voyage au XIX^{e} siècle*, Paris : Champion, 2009.

[119] Textes que nous consultons via la base Frantext : ATILF. Base textuelle Frantext (En ligne). ATILF-CNRS & Université de Lorraine, 1998-2022: <https://www.frantext.fr/>.

Nous avons fait le choix de restreindre le relevé des perceptions sensorielles à six textes du corpus puisqu'il a fallu numériser cinq d'entre eux[120]– et très souvent en les transcrivant intégralement, la reconnaissance OCR ne donnant pas un résultat assez satisfaisant. Nous souhaitions travailler sur les éditions du XVI^e^ siècle pour avoir accès à la langue d'origine, telle qu'elle a été publiée à l'époque, mais les textes déjà numérisés et disponibles en ligne n'étaient pas toujours ceux de l'édition que nous voulions conserver. Les trois derniers textes de notre corpus[121], ceux pour lesquels nous n'avons pas numérisé le relevé, ne présentaient pas de termes qui n'étaient pas déjà présents dans les textes précédents.

À la suite des travaux qui étudient les cinq sens dans les récits de voyages – respectivement au Moyen Âge et au XIX^e^ siècle[122] – la présente recherche souhaite donc sortir de cette question de la relativisation ou non du regard dans les textes et plus spécifiquement au XVI^e^ siècle. En sachant pertinemment que le récit des sensations est toujours produit par la langue – comment décrire le goût d'un ananas si ce n'est en produisant une description plus ou moins fidèle reposant sur des analogies ? –, en plus de l'être par la mémoire, nous émettons l'hypothèse qu'il existe, dans la langue des écrivains-voyageurs, des constantes poétiques dont certaines reposent sur les cinq sens. L'objectif de ce travail est donc d'étudier les caractéristiques formelles permettant de définir une poétique du récit de voyages dans les premiers récits de voyage français en Amérique. En s'en tenant à une analyse formelle plus qu'historique, on réglera d'une part, la question de la stratégie de sincérité du narrateur – cette stratégie de sincérité sera analysée au moyen des procédés linguistiques et non pas épistémologiques –, et d'autre part la question de la hiérarchie des sens.

La perspective est comparatiste même s'il s'agit d'un travail en langue et littérature françaises. D'abord, il semble impossible d'étudier les récits de voyage en Amérique au XVI^e^ siècle sans les placer dans un contexte historique européen plus large, tant les voyageurs de la Renaissance se plaçaient dans une perspective européenne. Nous avons réuni un corpus d'auteurs français afin d'étudier un état de la langue, mais ces auteurs lisaient des traductions, d'autres textes en langues étrangères, qu'ils maîtrisaient plus ou moins. Les « nouveaux horizons[123]» de la Renaissance n'étaient pas uniquement géographiques, ils étaient également culturels et linguistiques. Ensuite, cette recherche opère une comparaison diachronique entre des

[120] Le texte de Jean de Léry était disponible en ligne au moment où nous avons commencé ce travail. Nous n'avons pas trouvé les autres. Des éditions numériques ont pu être rendues accessibles depuis lors.
[121] Les textes de Claude d'Abbeville, de Pierre Biard et de Samuel de Champlain.
[122] MAGRI-MOURGUES, *op. cit.*, et CHAREYRON, Nicole, *op. cit.*
[123] ATKINSON, Geoffroy, *Les nouveaux horizons de la Renaissance française*, Genève : Droz, 1935.

auteurs du milieu du XVI^e siècle et des auteurs du début du XVII^e siècle, à un moment d'évolution de la langue unique dans l'histoire du français[124].

III. S'embarquer pour l'Amérique du XVI^e siècle

Les auteurs du corpus sont connus pour certains en raison de l'imaginaire qui entoure leurs voyages ou tout simplement en raison de leurs noms, encore très présents dans notre quotidien[125], notamment parce que la « découverte » de l'Amérique est à l'origine de nombreuses œuvres[126]. Pour autant, la réalité était bien différente des fantasmes de notre culture contemporaine.

III.1. Les voyageurs français dans l'Amérique de la Renaissance

Les premiers auteurs de langue française ayant voyagé en Amérique au XVI^e siècle composeront le corpus servant au relevé lexical : Jacques Cartier (*Brief recit*, 1545), André Thevet (*Les Singularitez de la France antarctique*, 1557), Nicolas Le Challeux (*Discours*, 1556), Jean de Léry (*Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, 1580), René de Laudonnière (*L'Histoire notable*, 1586) et Marc Lescarbot (*Histoire de la Nouvelle-France*, quatrième et sixième livres, 1618)[127]. Le choix de ces six auteurs permet également de créer artificiellement trois couples, chacun correspondant à une aire géographique particulière : Jacques Cartier et Marc Lescarbot pour le Canada ; André Thevet et Jean de Léry pour le Brésil ; Nicolas Le Challeux et René de Laudonnière pour la Floride. Parallèlement à une étude générale du lexique des sensations chez les six auteurs, on pourra mener une étude comparative plus fine afin de

[124] De manière plus anecdotique, le travail est également comparatiste car il est nourri de deux méthodologies différentes, celle du système académique français et celle du système canadien anglophone.

[125] Au Québec, on ne compte plus les rues ou monuments aux noms de Champlain ou Cartier.

[126] En littérature, on pense à RUFFIN, Jean-Christophe, *Rouge Brésil*, Paris : Gallimard, 2001 ; pour le cinéma, nous pouvons citer les plus connus, « The New World », film de Terence Malick sorti en 2005 ou « 1492:Conquest of Paradise » de Ridley Scott (1992).

[127] CARTIER, Jacques, *Brief recit, & succinte narration (...)*, Paris : Ponce Roffet, 1545 ; THEVET, André, *Les Singularitez de la France Antartique (...)*, Paris : Maurice de la Porte, 1558 ; LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours de l'histoire de la Floride (...)*, Dieppe, [s. e.], 1566 ; LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage, éd. cit* ; LAUDONNIERE, René, *L'Histoire notable de la Floride (...)*, Paris : Guillaume Auvray, 1586 ; LESCARBOT Marc, *Histoire de la Nouvelle France (...)*, Paris : Adrian Perier, 1618.

déterminer des différences – ou des rapprochements – par aires géographiques. À partir du deuxième chapitre de ce travail, nous élargissons le corpus afin d'y ajouter les textes de Samuel de Champlain et de Pierre Biard[128], ayant voyagé au Canada en même temps, l'un militaire et marin, l'autre missionnaire[129] ; nous ajoutons également le texte du capucin Claude d'Abbeville[130] pour le Brésil. Voici donc le corpus des voyages réellement effectués (et non pas compilés par des hommes restés en Europe) dans l'Amérique du XVI^e siècle. Plus ponctuellement, nous ne nous interdirons pas de comparer ce corpus principal avec les textes d'Yves d'Évreux, de Jean Ribault ou de Jacques Le Moyne de Morgues. Nous ne les avons pas intégrés au corpus d'étude principal car ils ne sont pas diffusés au XVI^e siècle (le cas d'Yves d'Évreux) ou ne sont pas édités en français (en anglais pour Ribault et en latin pour Le Moyne de Morgues). Pour chacun de ces auteurs, nous travaillons sur la première édition du texte parue à l'exception de Jean de Léry (pour lequel nous étudions l'édition de 1580 et non pas de 1578) et de Marc Lescarbot (pour qui nous envisageons l'édition de 1618 et non pas celle de 1617[131]). Ces choix peuvent être discutés – pour Jacques Cartier, on sait à quel point l'édition de Ponce Roffet est fautive – mais nous voulions conserver une cohérence générale en étudiant les éditions *princeps*[132].

Le corpus forme ainsi une unité linguistique, générique et thématique. Toutefois, il présente des différences internes qui seront fécondes pour leurs études. La première est qu'ils montrent une évolution entre la seconde moitié du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle. Ensuite, les textes s'opposent dans leur aire géographique, ce qui est primordial dans l'économie des récits. Plus largement, les conditions de vie étant peu semblables entre l'Amérique et l'Europe, ils permettent de mettre en évidence des mots et des idées différentes. Toutefois, à l'intérieur d'un même regroupement géographique, des différences se font jour. L'aire géographique commune permet de présupposer que les auteurs ont vu des éléments comparables. Les lieux visités restent les mêmes ; les perceptions individuelles les rendent uniques. Toutefois, les discours de ces auteurs, par exemple Jean de Léry et André Thevet, s'opposent sur le plan confessionnel, l'un étant catholique et l'autre protestant. Cette opposition, la plus fondamentale

[128] CHAMPLAIN, Samuel de, *Les Voyages du Sieur de Champlain Xaintongeois (...)*, Paris : Jean Berjon, 1613; BIARD, Pierre, *Relation de la Nouvelle France (...)*, Lyon, chez Louys Muguet, 1616.

[129] Pierre Biard est un jésuite qui arrive à Port-Royal le 22 mai 1611 et fonde en 1613 une mission sur l'île des Monts Déserts (dans l'actuel état du Maine).

[130] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*

[131] Car les deux premières éditions sont presque similaires aux deuxièmes mais les erreurs les plus grossières ont été retirées des suivantes. Sur ce point, voir les principes d'édition respectifs de Frank Lestringant et Marie-Christine Pioffet dans leur travaux sur Léry, Thevet et Lescarbot.

[132] Le chapitre VII de ce travail s'attarde sur les différences paratextuelles entre les éditions des auteurs parues entre 1545 et 1618, quand elles sont multiples, pour remédier en partie à ce défaut de n'avoir conservé que l'édition *princeps*.

étudiée entre les textes du corpus, permettra peut-être de révéler des différences significatives dans l'expression des sensations – on sait combien la question du corps est cruciale dans les dissensions de l'Église et dans l'affirmation de la Réforme. Cette distinction religieuse, entre un Léry et un Thevet par exemple, est complétée par des asymétries hiérarchiques. En Floride, Laudonnière et Le Challeux sont tous deux protestants. Toutefois, Laudonnière est le chef de la colonie alors que Le Challeux est un charpentier, qui, comme Léry, s'érige en élu de Dieu. Leurs discours divergent par les commentaires anti-espagnols de Le Challeux bien plus virulents que ceux de Laudonnière, ou encore par les accusations formulées à l'encontre de Laudonnière par Le Challeux concernant l'organisation de la colonie. Dans ce cas, l'opposition est hiérarchique et probablement politique : contester Laudonnière revient à s'opposer à l'autorité. Enfin, la partie du corpus relatant des voyages au Canada est peut-être la plus hétérogène. D'abord parce qu'elle regroupe les auteurs les plus éloignés dans le temps et qu'il y a un fossé entre la prose de Jacques Cartier en 1545 et celle de Marc Lescarbot en 1618. L'opposition est alors plutôt temporelle. Enfin, deux auteurs seront considérés à part dans les analyses : en tant que missionnaires, Claude d'Abbeville et Pierre Biard ont une vision parfois différente sur la nature et sur les hommes qu'ils fréquentent.

Ponctuellement, ces récits seront ensuite envisagés dans un corpus plus large de récits de voyages européens en Amérique, au XVI^e^ siècle, dans une perspective comparatiste, ou avec des textes considérés comme « scientifiques ». Le corpus secondaire est ainsi composé d'un certain nombre de récits viatiques, majoritairement en Amérique à la Renaissance, mais également au Moyen Âge, afin de comparer les images que les auteurs avaient peut-être à l'esprit. D'autre part, il fait appel aux textes scientifiques et philosophiques de la Renaissance présentant les cinq sens. Même s'il est difficile – voire impossible – de savoir si les auteurs avaient lu ces textes, ces derniers sont les témoins privilégiés d'une pensée vulgarisée sur les cinq sens et sur le corps que les auteurs pouvaient connaître, et ils seront nécessaires pour savoir comment les hommes de la Renaissance percevaient leurs corps et leurs sensations. Cet arrière-plan épistémologique est indispensable pour comprendre l'évolution de la langue, qui est l'étape postérieure à la conceptualisation.

III.2. La France de 1545 à 1618

Le choix du corpus permet de justifier aisément les bornes temporelles choisies, celles des « vaines tentatives[133]» d'une installation française en Amérique. Le *Brief recit* de Jacques Cartier est le premier texte d'un voyageur français en Nouvelle-France tandis que celui de Marc Lescarbot est le dernier avant une colonisation plus organisée et systématique. Un intérêt des premières relations serait qu'elles présenteraient une image vierge des terres découvertes – pourrait-on naïvement croire – et qu'elles exprimeraient donc une perception sans *a priori*. Bien évidemment, ce n'est pas le cas. Aucun être humain n'est une *tabula rasa* et tous les voyageurs, même Jacques Cartier, même Christophe Colomb, même Hérodote, ont des préconçus sur ce qu'ils vont découvrir.

Les années envisagées sont celles des tentatives françaises de colonisation en Amérique. Elles sont au nombre de trois. La Nouvelle-France est celle du Canada (1535-1540) avec Jacques Cartier ; la France Antarctique du Brésil (1555-1560) est dirigée par Nicolas Durand de Villegagnon, et enfin la France huguenote de la Floride (1562-1568) est créée par Jean Ribault[134]. Plus tard, la France enverra des missionnaires pour tenter de s'implanter dans la France Équinoxiale, dans l'actuel état du Maranhão (1612-1614). Enfin, la seule tentative qui ne sera pas un échec, du point de vue des colons français, sera celle de Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec en 1608. Les missionnaires, des Recollets, arrivent dans la ville en 1615, mais Champlain est chassé par les frères anglais Kirke en 1629. Il y reviendra en 1632, et commencera alors une nouvelle étape de l'histoire de l'Amérique française. Ce fut trois échecs pour trois raisons différentes : au Canada, en raison de la rivalité avec les autres peuples et des rigueurs de l'hiver ; au Brésil, à cause des problèmes religieux et de la guérilla menée par les Portugais ; en Floride, suite à la mauvaise gestion de la colonie, de la rivalité avec les peuples et des attaques des Espagnols. Surtout, il s'agit de trois échecs, notamment parce qu'il n'y a pas de politique extérieure continue de la royauté de François I^er^ à Charles IX (à l'inverse des rois Espagnols par exemple).

[133] TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France. Les vaines tentatives : 1524-1603*, Paris / Montréal : Fidès, 1971. Expression qu'il reprend à Marc Lescarbot, comme le rappelle Marie-Chrisine Pioffet dans l'introduction de son édition à l'*Histoire de la Nouvelle-France*, *éd. cit.*, p. 5.

[134] Sur ce point, voir HAVARD, Gilles et VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris : Flammarion, 2006 [2^e^ éd.], p. 41-55 ainsi que LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot...*, *op. cit.*, p. 39-64.

III.3. Des écueils à éviter

Dans l'étude de ce vaste corpus, nous avons souhaité éviter quatre écueils. Le premier serait d'oublier que les textes n'ont pas été écrits par des auteurs uniques. Les notions d'auteur et d'édition sont problématiques à la Renaissance et les textes du corpus en sont un bon exemple. Celui de Thevet est le plus problématique, notamment en raison du procès intenté par Mathurin Héret[135], mais les autres ont une histoire éditoriale parfois compliquée également (le texte posthume de Laudonnière, la compilation de Lescarbot, le pamphlet de Le Challeux qui semble être trop érudit pour avoir été écrit par un charpentier, le scribe de Cartier...). À l'exception de Samuel de Champlain, de Claude d'Abbeville et de Jean de Léry (dont on sait à quel point il revendique sa posture d'auteur), le corpus pose problème dans la notion d'auctorialité. Nous ne l'oublions pas mais, par convention, nous écrirons « l'auteur ».

Le deuxième écueil serait de partir du principe que ces textes sont soumis aux mêmes codes rhétoriques. On les appelle « récits de voyages » mais ils ne partagent ni leur nature ni leurs objectifs. Le corpus présente ainsi un journal de bord (Cartier), un recueil de singularités (Thevet), un pamphlet (Le Challeux), un texte érudit favorable à la colonisation (Lescarbot). Il faudra prendre en compte ces différences.

Le troisième écueil serait de considérer tout voyageur comme un menteur ou, inversement, tout récit comme factuel. La notion de « fiction » est questionnée à la Renaissance dans la mesure où l'on se trouve à l'époque d'une croissance exponentielle de l'imprimé, et donc du passage de la mémoire orale à la mémoire écrite. Ces écrits sont des traces, des souvenirs, mais on ne sait pas toujours comment ils ont été composés. Le plus emblématique à cet égard est l'histoire des manuscrits de Léry[136], qui relève aussi d'une construction rhétorique[137]. Il faudra ne pas juger, et ne même pas essayer de comparer avec la réalité – ce qui est le travail des anthropologues –, mais toujours considérer le texte comme un signe. On tâchera donc de rester le plus proche possible d'une analyse littéraire et linguistique. Ainsi, nous pouvons étudier les descriptions des autochtones contenues dans les récits afin de déterminer quel est leur intérêt au plan stylistique ou narratif, mais nous ne pouvons pas juger de l'intérêt historique de ces descriptions. De même, le contexte historique pourra nous aider à comprendre pourquoi tel

[135] Voir LESTRINGANT, Frank, *Sous la leçon des vents : le monde d'André Thevet, cosmographe de la Renaissance*, Paris : Classiques Garnier, 2021, p. 266-267.
[136] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, fol. Aij° [FL, p. 61-62].
[137] Sur l'aventure des manuscrits de Léry, GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Jean de Léry : des parcours aventureux des manuscrits aux destinées du livres », dans GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, LESTRINGANT, Frank (dir.), *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, Orléans : Paradigme, 1999, p. 65-78, p. 66 et *sqq.*

auteur mentionne bien plus souvent le plaisir de manger que tel autre. Autrement dit, nous ne nous intéresserons pas à la réalité historique ou biographique de ces mentions, mais à l'aspect symbolique et littéraire.

Enfin, un dernier écueil serait de penser que ces récits de voyage vers l'Amérique contiennent un vocabulaire innovant et inouï. Les auteurs que nous étudions ne sont pas reconnus pour leurs qualités littéraires, à l'exception peut-être de Léry[138], et ils n'ont pas la plume foisonnante d'un Rabelais ou d'un Montaigne. Ainsi, il ne faut pas s'attendre à trouver des termes qui révolutionneront la connaissance de l'histoire de la langue française.

IV. Des mots pour dire le monde

Bien qu'il s'intéresse à la langue du passé, le corpus est d'actualité pour au moins trois raisons. Les deux premières sont d'ordre disciplinaire et concernent l'histoire de la langue. Travailler sur le lexique des perceptions sensorielles à la Renaissance revient à explorer un champ de recherche pour le moment délaissé par la critique qui nous permet pourtant de mieux comprendre notre propre langue et nos usages. La question littéraire du genre viatique est également importante dans la mesure où la prise en compte de l'interdisciplinarité est primordiale dans les études de lettres : nous essayons ainsi de nous intéresser à des notions ethnologiques, archéologiques, historiques, linguistiques, autant de disciplines nécessaires à la compréhension globale et plus fine de notre passé. Notre travail s'inscrit également dans une recherche récente sur le lexique scientifique de la Renaissance ou les échanges entre sciences et littérature[139].

IV.1. Un passé pour notre présent

Ensuite, ce sujet résonne avec l'actualité géopolitique prégnante de l'Amérique et du monde. De manière anecdotique d'abord, ce travail a été marqué par la pandémie mondiale de Covid-19, qui a temporairement diminué l'hypermondialisation héritière de la « première

[138] Comme l'atteste sa présence au programme des agrégations de Lettres en 2000 et 2023.
[139] Sur ce point, voir *supra* les travaux de Violaine Giacomotto-Charra et de Myriam Marrache-Gouraud.

mondialisation » du XV^e siècle, et a causé l'arrêt des voyages, redonnant à ces derniers de l'importance et un sens qui dépassent les simples enjeux touristiques[140]. Plus largement, soulignons que les récits que nous étudions – et surtout les actions commises par les hommes qui voyagent – sont soumis à l'évolution de notre société et de notre perception de l'Histoire, marquée très récemment par les phénomènes nord-américains de « *call out culture* » et « *cancel culture*[141]». Ces problèmes qui traversent nos sociétés actuelles trouvent leurs sources dans une perception déformée prenant naissance lors des premiers contacts aux XV^e et XVI^e siècles, ce que l'on étudie précisément. La manière dont les écrivains européens de la Renaissance ont perçu les peuples américains (et sont par conséquent à l'origine d'une tradition littéraire et historique), peut se percevoir dans les débats de nos sociétés actuelles. À titre d'exemple, on peut penser au déboulonnage de la statue de Christophe Colomb à Mexico au profit de l'effigie d'une femme olmèque en 2020 ou au remplacement du Jour de Christophe Colomb par le Jour des peuples indigènes dans quatorze états américains[142] l'année suivante.

Les déboulonnages des statues « les plus gênantes de l'Amérique[143]» sont la preuve la plus spectaculaire de cette « *cancel culture*[144]», mais la mise en spectacle de l'effacement a aussi pris la forme, en 2019, d'un autodafé qui eu lieu dans des bibliothèques de groupes scolaires catholiques d'écoles francophones du Sud-Ouest de l'Ontario. Près de cinq mille livres de jeunesse décrivant des autochtones ont ainsi été détruits[145]. L'acte a été justifié par une volonté de réconciliation avec les Premières Nations, le groupe scolaire en question ayant jugé que les ouvrages concernés donnaient une image négative des tribus autochtones. Si ces actes sont isolés, ils témoignent tout de même d'un intérêt croissant dans nos sociétés actuelles.

Quel crédit accorder à des auteurs ayant commis des crimes, ou à des récits qui décrivent ces exactions ? En Floride, des établissement se posent cette même question de savoir s'il faut conserver ou non le nom du capitaine Jean Ribault[146], tout comme l'université Trent à Peterborough en Ontario, dont l'un des collèges porte le nom de Samuel de Champlain. Pour cet exemple récent, un comité décisionnel (le *Champlain Comittee*) a décidé de déplacer un buste et une œuvre d'art représentant le voyageur vers les archives de l'université et de conserver le nom

[140] Sans compter que deux symptômes de la maladie peuvent être l'agueusie et l'anosmie.
[141] NORRIS, Pippa, « Cancel Culture: Myth or Reality? », dans *Political Studies* [en ligne] 2021.
[142] DELKIC, Melina, « Indigenous Peoples' Day, Explained », article paru dans le New York Times, le 09 octobre 2022 [en ligne].
[143] LEWIN, Juan Esteban, CORONA, Sonia, RIVAS MOLINA, Federico, « Las estatuas más incómodas de América », article paru dans *El País* le 25 septembre 2022 [en ligne].
[144] MURAT, Laure, *Qui annule quoi ?*, Paris : Éditions du Seuil, 2022, p. 12.
[145] GERBET, Thomas, « Des écoles détruisent 5000 livres jugés néfastes aux Autochtones, dont Tintin et Astérix », article paru sur le site *Radio-Canada* le 07 septembre 2021 [en ligne].
[146] RÉROLLE, Raphaëlle, « Quand les États-Unis s'interrogent sur deux figures de leur passé français », article paru dans *Le Monde* le 27 mai 2021 [en ligne].

de « Collège Champlain », mais de donner à un nouveau collège que l'université prévoit d'ouvrir un nom autochtone de la langue anishnaabemowin. Selon le rapport publié par l'université le 17 octobre 2022, ces décisions ont été prises « à un moment de prise de conscience accrue des impacts de la colonisation, et de l'impératif de vérité et de réconciliation[147]». La solution trouvée n'a pas été celle de l'effacement, mais d'une volonté d'accorder une place égale aux deux partis mis en conflit. Exemple plus proche encore, *Ryerson University* a été récemment renommée *Toronto Metropolitan University* en raison du rôle tenu par Egerdon Ryerson, ministre canadien de l'éducation, dans la création des pensionnats pour enfants autochtones[148].

Les textes que nous étudions sont les traces directes de ce passé colonial questionné et sont au cœur d'une actualité en constante évolution. Si nous nous inspirons des études postcoloniales[149], l'objectif de ce travail n'est pas d'entrer dans ces débats de la société actuelle. Nous tâcherons de mener une recherche résolument lexicale et neutre qui vise à faire avancer la connaissance des textes de ces hommes. De plus, nous avons essayé, autant que faire se peut, de ne pas considérer les œuvres dans une perspective européocentrée mais de les confronter aux récits autochtones en vue d'étudier une histoire « à parts égales[150]». Comme l'écrit Samir Boumediene[151], les sources autochtones et européennes ne sont pas quantitativement équitables et nous ne pouvons pas donner le même poids aux analyses, mais nous pouvons essayer d'envisager tous les points de vue. En choisissant de travailler sur les cinq sens, et par extension sur les représentations du corps, nous espérons pouvoir envisager les récits sous un jour nouveau et peut-être penser autrement les représentations codifiées déjà étudiées dans les perspectives des discours coloniaux. Finalement, les textes du corpus témoignent autant de la relation d'un voyage que de la codification d'un discours contraint par des impératifs historiques, narratifs et stylistiques. L'éloquence du corps est un élément central du présent travail. Dans notre perception, les gestes sont très importants surtout quand ils se substituent à la parole. L'origine de l'écriture s'apparente au besoin d'exprimer des sensations, ces dernières étant traduites en gestes et en mots. Les sens sont une production de savoir, et dans le cas présent, production du

147 *Report of the Champlain Committee*, paru le 17 octobre 2022, Université Trent, Ontario, p. 6 [en ligne].

148 FRIESEN, Joe, « Ryerson will be called Toronto Metropolitan University after board approves name change », article paru dans *The Globe and Mail* le 26 avril 2022 [en ligne].

149 Pour ne mentionner que l'ouvrage le plus récent de l'abondance littérature critique postcoloniale, on pense à REYNA, Miriam Hernández, ROZAT DUPEYRON, Guy, SPINOSO ARCOCHA, Rosa María, *Repenser la conquête de l'Amérique. XVI^e^-XXI^e^ siècle*, Paris : L'Harmattan, 2022.

150 Par exemple, BERTRAND, Romain, *L'Histoire à parts égales : récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI^e^-XVII^e^ siècle)*, Paris : Seuil, [2011] 2013 ou (dir.), *L'exploration du monde : une autre histoire des grandes découvertes*, Paris : Seuil, 2019.

151 BOUMEDIENE, Samir, *La Colonisation du savoir : une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin : Les éditions des mondes à faire, [2016] 2019.

texte. L'écriture fige dans le temps la sensation du voyageur. La langue, si elle est arbitraire, est un fait social d'une certaine stabilité que traduisent les récits des voyageurs.

IV.2. Le trajet de la recherche : du mot au monde

Nous ne souhaitons pas nous intéresser aux mots inédits du « Nouveau Monde », mais voulons envisager le processus de création lexicale qui s'applique à une nouvelle perception. Comment dire ce qui n'a jamais été dit, ce qui est inouï, ce qui n'a jamais été senti ? Après s'être posé la question des mots de la sensation présents dans les textes, nous nous intéresserons à la manière dont ceux-ci deviennent des éléments de la narration et s'intègrent pleinement à la poétique du genre viatique. Ces microanalyses permettront de déterminer des invariants des récits : les descriptions sont-elles codifiées ? Si oui, est-ce dû à la présence des sensations ? Dans quelle mesure les préceptes de la rhétorique sont-ils marqués par cette présence des sens ? Sensations et discours sont-ils davantage opposés ou liés ? Enfin, la présence de certains sens plutôt que d'autres conduit-elle à (re)définir des figure(s) d'auteur(s) ? L'analyse des perceptions sensorielles en littérature permet-elle de mieux cerner les cadres épistémologiques contemporains de l'acte d'écriture ?

Nous pouvons initialement émettre l'hypothèse que les « nouveaux » mondes nécessitent de nouvelles manières d'exprimer les sensations inconnues, et donc de nouveaux mots. Or, les récits du corpus présentent tous un vocabulaire qui, pour un certain nombre de termes, est entré dans la langue française aux XIV^{e} siècle et surtout au XV^{e} siècle. Ils sont majoritairement empruntés au latin, mais l'on ne retrouve pas la trace plus tôt dans la littérature. De même, la recherche confirme que les vocables évoquant les sens les moins nobles (goût, toucher et odorat) sont les plus diversifiés, parce qu'ils mettent davantage en exergue le contact avec le monde, d'une part parce que les auteurs ont un bagage culturel et linguistique pauvre pour certains (Cartier, Le Challeux, Champlain), d'autre part parce qu'ils se revendiquent d'un « style nu » et d'un lexique au plus proche de l'expérience concrète (Léry, par exemple). Autrement dit, l'hypothèse initiale est celle du défi que ce nouveau monde lance aux sens des voyageurs. Les sensations restent les mêmes, les expressions sur le plan linguistique également. La question est alors de se demander comment l'appréhension du nouveau peut (se) traduire (par) l'expression et les sentiments. Les sens, en tant que constante anthropologique, historique, biologique, n'évoluent pas. Pourquoi alors un nouveau langage émerge-t-il ?

Ce travail peut se lire comme un voyage qui part du mot pour s'intéresser au monde. Le premier chapitre, « Le lexique des perceptions sensorielles dans la langue française de la Renaissance », est un point de départ méthodologique dans la mesure où s'y trouve la manière dont ont été effectués les relevés lexicaux dans les textes du corpus grâce aux outils informatiques, puis l'étude de ces termes dans l'économie des textes, et plus globalement ensuite dans la langue de la Renaissance. Le lexique est analysé pour lui-même, en synchronie et en diachronie, mais également en rapport avec les figures de style utilisées par les auteurs.

L'étude du lexique s'enrichit, dans le deuxième chapitre « Penser et dire les cinq sens de l'Antiquité à l'aube de la Renaissance », d'un approfondissement de l'histoire des sens en diachronie. Si les auteurs du corpus ne font pas preuve d'innovation dans le vocabulaire qu'ils utilisent, on peut se poser la question de l'origine de ce lexique. Ce chapitre se présente donc comme une synthèse des textes qui évoquent les cinq sens (relevant de la philosophie par exemple) et, par extension, à leurs éditions au XVI^{e} siècle. Le parcours dans ces œuvres amène à s'intéresser à la présence des auteurs, majoritairement antiques, dans les textes du corpus, pour montrer que la théorie hippocrato-galénique des humeurs s'affaiblit entre Jacques Cartier en 1545 et Marc Lescarbot en 1618. Les auteurs ont une connaissance, même parcellaire, des théories philosophiques de l'époque dont ils perçoivent l'évolution.

Le troisième chapitre, « Autopsies médicale et visuelle : enjeux et fonctions des blessures et des maladies dans les récits de voyage », mène une réflexion sur la place de l'expérience au XVI^{e} siècle – expérience si souvent revendiquée par les voyageurs. Dans un travail sur les sensations, il apparaît fondamental d'étudier plus largement quel est le lien entre le corps et le monde. Penser les sens revient à penser le corps. Ainsi, l'on s'intéresse d'abord brièvement à l'autopsie pour montrer le croisement entre autopsie médicale (notre dissection actuelle) et autopsie littéraire (examen de la poétique des écrits viatiques), la première étant présente pour mieux mettre en exergue la seconde. L'étude est prolongée à d'autres intérêts médicaux qui sont nouveaux à l'époque, notamment la vision de l'enfant et la place de la pédagogie, dans une veine humaniste, ou celle des femmes parturientes. Une fois encore, ces questions sont envisagées comme exemples d'une évolution de l'époque qui infuserait toutes les catégories sociales. Il s'avère que les auteurs du corpus, comme pour le vocabulaire des sens, ont une connaissance assez limitée des pratiques médicales européennes (à l'exception de Thevet dont le texte a été rédigé en partie par Mathurin Héret, étudiant en médecine), mais qu'ils s'intéressent aux évolutions de leur temps. Les moments où la médecine est présente dans le corpus relèvent d'enjeux génériques (dresser le catalogue des singularités, émettre une réflexion

sur la société autochtone) ou symboliques (soigner les malades autochtones sert à souligner une prétendue supériorité de l'art médical français).

Les pratiques médicales sont le lieu d'une confrontation de points de vue culturels, ou, pour le dire autrement, d'une rencontre entre deux pratiques thérapeutiques différentes. Le sens du toucher, qui est mis en exergue dans ces extraits sur les soins et le corps étudiés au chapitre III, est également présent dans les scènes de « premières » rencontres, celles où les voyageurs aperçoivent pour la première fois les habitants du continent américain. Ces scènes font l'objet des analyses du chapitre IV, « Comprendre et écrire l'expérience nouvelle : des rencontres "estranges" », lequel montre que la rencontre avec l'autre peut être lue comme un discours rhétorique fondé sur les signes et, plus encore, sur le toucher. Ce dernier n'a pas la même valeur selon la portée du texte : il est marqué par l'isotopie de la violence ou de la possession chez les auteurs qui mettent en exergue la colonisation, phénomène qui prend d'autres significations chez d'autres. Chacun traite à sa manière la « première » rencontre qui, historiquement, n'en n'est pas une. Le rapport entre le « toucher », au sens concret et le fait « d'être touché » par une émotion, sens déjà existant au XVI^{e} siècle, conduit à s'interroger sur les émotions ressenties par les voyageurs ou les autochtones dans ces scènes de premières rencontres. Ces dernières ont déjà été étudiées par la critique pour certains des auteurs du corpus, mais d'une part, la présente recherche fait la synthèse de l'évolution entre 1545 et 1618, et d'autre part, nous comparons ces scènes de premières rencontres, sur le plan des sens et des émotions, au corpus des textes fondateurs espagnols, portugais et italiens (Colomb, Vespucci, les lettres des missionnaires jésuites au Brésil...) de la littérature viatique vers l'Amérique de la Renaissance.

Dans la perspective de décentrer l'histoire des savoirs, il importait de s'attarder également sur la vision autochtone : comment les populations américaines ont-elles perçu l'arrivée des Européens ? Avec toutes les précautions à prendre sur ces récits qui proviennent d'une tradition orale et auxquels il est très difficile d'accéder, nous nous sommes appuyée sur les travaux d'historiens et d'anthropologues afin de comparer les premières rencontres perçues par les Européens et la manière dont elles sont transmises par les récits des Premières Nations dans le cinquième chapitre de la thèse, « La mémoire et les perceptions : un impossible retour aux sources ? ». Le toucher et le goût y sont tout aussi présents mais dans une autre optique, celle d'une volonté européenne de s'emparer des territoires et de décrire des partages qui, dès les premières relations, sont marqués par la dissimulation et le mensonge. Les récits autochtones laissent aussi la parole aux songes et aux visions, fondement des pratiques culturelles d'une partie des Premières Nations. Ces songes et visions ont impressionné les voyageurs européens qui les relient à la pratique de la médecine, complétant ainsi la réflexion entamée dans le chapitre

III sur les relations entre voyageurs et expériences et connaissances médicales européennes. Le chapitre V s'attarde donc également sur la perception des pratiques médicales autochtones par les voyageurs européens. L'analyse des extraits montre qu'ils opposent moins deux visions de la pratique médicale que deux sens : alors que le toucher est gage d'une expérience concrète et d'une connaissance empirique valorisée en Europe, l'ouïe représente un art médical autochtone volatile. Cette dernière est parfois décrite, dans certains textes, avec tous les codes du genre théâtral, faisant de ces pratiques autochtones de véritables spectacles, tout comme les scènes de danses et de festins, analysées dans la troisième partie de ce chapitre.

Dans ces dernières, il s'avère que le goût est peu présent. Les actes de cannibalisme dont les auteurs ont été témoins donnent davantage lieu à d'autres descriptions que leur perception gustative en elle-même. Le chapitre VI, « Un goût d'Amérique : la rhétorique du sens », s'intéresse à la place de ce sens dans les récits. Les analyses montrent que le goût est le sens le plus lié à la poétique du genre viatique, car il est un complément indispensable à l'autopsie – un lien logique reposant sur l'étymologie latine commune entre saveur et savoir (*sapere*).

Enfin, le chapitre VII, « Le paratexte, entre expérience du lecteur et *ethos* du voyageur », s'intéresse aux « seuils » des textes. Dans la première partie, nous recensons et analysons les éléments du paratexte pour chacune des éditions des auteurs du corpus publiées entre 1545 et 1618. Pour certains auteurs, il n'existe qu'une édition (René de Laudonnière par exemple, dans une édition posthume), mais, pour d'autres, les changements sont beaucoup plus nombreux et signifiants (on pense par exemple aux six éditions de Léry ou aux trois éditions de Marc Lescarbot). Ce travail de synthèse n'avait pas été fait jusqu'alors pour le présent corpus. Il apparaît important en ceci que les sonnets liminaires (chez Thevet notamment) sont parfois signés par la main d'auteurs connus (Jodelle, Belleforest). Les éléments du paratexte mettent en avant la présence des sens, car ceux-ci sont indispensables à légitimation du genre. Au-delà de l'intérêt pour l'histoire éditoriale du genre viatique, la seconde partie du chapitre étudie la présence du corps du voyageur pour montrer que les cinq sens sont tout aussi présents dans le paratexte, voire davantage, que dans les textes. Ils ont pour fonction d'exhiber avec ostentation le corps d'un voyageur souffrant, témoignant de son expérience.

Première partie

Sentir.

L’expression des cinq sens à la Renaissance

La deuxième moitié du XVI^e siècle est une période de profonds changements épistémologiques, linguistiques, géographiques... Les auteurs des récits de voyages participent de ce monde en mouvement, en ceci qu'ils sont les témoins privilégiés de l'ouverture des horizons géographiques. Par les échanges qu'ils ont avec les autres marins, mais surtout avec les peuples qu'ils rencontrent au cours de leurs voyages, ils apparaissent également comme les vecteurs par lesquels de nouvelles connaissances et de nouveaux mots arrivent en Europe. S'il est extrêmement difficile de rapporter des preuves concrètes et nombreuses des « merveilles » de l'Amérique, les mots et les récits des traditions autochtones complètent ce manque et satisfont la curiosité des Européens restés à quai. Cette première partie s'intéresse d'abord aux mots de la perceptions présents dans les récits du corpus et tente de comprendre quelle serait la part de subjectivité des auteurs exprimant leurs sensations. Nous nous questionnerons ensuite sur la pertinence, ou la remise en question, de la hiérarchie sensorielle traditionnelle. Les résultats obtenus par les relevés effectués dans le corpus nous conduisent à envisager la question des sens de l'Antiquité à l'aube du XVII^e siècle afin de déterminer si une part de vulgarisation des penseurs antiques peut se retrouver sous la plume d'hommes des voyages (marins, théologiens, artisans...). La question de la vulgarisation et de l'évolution des connaissances nous mène enfin à réfléchir à l'autopsie, la vue par soi-même, fondement de la poétique du récit de voyage, mais également pratique expérimentale bouleversant la science de la Renaissance. L'autopsie expérimentale, manuelle, devient-elle une preuve – dans les récits de voyages – important tout autant que l'autopsie visuelle ? Plus largement, quelle place occupent les nouveaux intérêts scientifiques et médicaux dans le corpus ?

Chapitre I

Le lexique des perceptions sensorielles dans la langue française de la Renaissance

« Que ferions-nous de bon ou de beau
Sans tous ces mots venus d'ailleurs et d'ici
Voix des poètes réunis pour chanter[152]»

Comment un Français habitant une ville du royaume de France au XVI^e^ siècle peut-il décrire avec précision le goût d'une papaye ? Un Européen du XXI^e^ siècle y parviendrait à peine. Bien que les perceptions soient le moyen d'accès privilégié aux expériences concrètes, il est encore difficile aujourd'hui de les traduire en mots lorsqu'il s'agit de décrire des réalités étrangères. Ce problème contemporain est aussi ancien que les voyages. Le langage du XVI^e^ siècle, aussi foisonnant et créatif soit-il, n'a pas – ou peu – de termes servant à exprimer des phénomènes qui n'existaient pas dans la culture française. Au contact d'expériences nouvelles ou extraordinaires se pose alors la question de traduire la nouveauté, notamment pour les voyageurs qui partent explorer le monde en train de se dévoiler aux Européens. Comment dire la perception et s'en servir afin de donner à voir au lecteur ce qu'il ne verra sans doute jamais ? Quels outils linguistiques sont à la disposition des voyageurs qui souhaitent exprimer l'inouï ?

L'un des exemples les plus remarquables de la pauvreté du lexique des sens est celui de la lettre que Christophe Colomb envoie à Luis de Santángel en février - mars 1493 à son arrivée dans les Antilles. Cette lettre a été considérée pendant des siècles comme le point de naissance de la découverte de l'Amérique et Colomb y est vu comme un écrivain à part entière, conscient de sa plume. Les critiques analysent cependant un texte particulièrement pauvre sur le plan lexical,

[152] DÉSY, Jean et MESTOKOSHO, Rita, *Uashtessiu / Lumière d'automne*, Montréal : Mémoires d'encrier, 2010 [édition numérique, n. p.].

le voyageur se contentant de décrire des lieux et des êtres « merveilleux » : les fleuves sont « si beaux et si grands que c'est merveille » puisque « l'Hispaniola est une merveille[153]». Cette faible diversité du lexique tiendrait d'abord à l'espagnol de Colomb, imparfait et appris sur le tard, ainsi qu'à la rapidité avec laquelle le voyageur note ses observations, dans le style télégraphique des marchands[154]. L'un des traits stylistiques communs aux textes de l'Espagnol au fil des années (et des voyages) est l'emploi d'adjectifs mélioratifs tels que « *suave* » (doux), « *lindo* » (beau), « *hermoso* » (extrêmement beau), « *maravilloso* » (merveilleux), et « *infinito* » (infini) qualifiant le pays et les habitants[155]. Ces superlatifs font de Colomb un excellent « ministre de propagande » auprès des Rois Catholiques[156]. Stephen Greenblatt a également bien montré que Colomb n'utilise pas le discours des sens au profit de celui de la merveille : « *he induces a momentary amnesia about his actions in order to create the discourse of the marvelous*[157]». La rhétorique de la merveille chez Colomb est ainsi pleinement consciente et participe de la poétique du voyageur.

Son œuvre est le premier jalon édité et publié de cette découverte de l'Amérique. Au fil des voyages et des textes, il faut de « nouveaux mots » pour « de nouveaux mondes », une thèse soutenue par Marie-Christine Gomez-Géraud[158] et plus récemment Fannie Dionne[159] qui mettent en avant l'emploi des mots autochtones dans les langues des auteurs-voyageurs. Elles étudient les différents procédés permettant d'intégrer ces xénismes afin de parler des réalités qui n'existent pas dans les langues européennes[160]. Ainsi, les voyageurs au Brésil appellent « *boucan* » l'instrument qui sert à faire la cuisson, ne trouvant pas d'équivalents dans la langue française[161]. Marie-Christine Gomez-Géraud a plus particulièrement étudié le lexique de Jean de

[153] COLOMB, Christophe, *La découverte de l'Amérique*, *op. cit.*, « Lettre à Luis Santangel (février-mars 1493) », *cit.* p. 267-268.

[154] MENÉNDEZ PIDAL, Ramón, « La lengua de Cristóbal Colón » dans *Bulletin Hispanique*, t. 42, n° 1, 1940, p. 5-28 [en ligne], *cit.* p. 26.

[155] IRIZARRY, Estelle, « Cristóbal Colón, Escritor », dans *Hispania*, vol. 75, n° 4, 1992, p. 784-794 [en ligne], *cit.* p. 792.

[156] MADARIAGA, Salvador de, *Vida del muy magnifico senior don Cristóbal Colón*, Madrid : Espasa-Calpe, 1984, p. 340.

[157] GREENBLATT, Stephen, *Marvelous Possessions. The Wonder of the New World*, Oxford : Clarendon Press, [1988] 1992, p. 73.

[158] Nous utilisons le titre d'un chapitre de GOMÉZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage au XVI^e siècle, op. cit*, p. 92-117. L'expression a également été reprise par DIONNE, Fannie, « Nouveaux mots, nouveaux mondes : l'histoire de la Nouvelle-France à partir des documents en langue autochtone », *Études canadiennes / Canadian Studies* [En ligne], n° 82, 2017.

[159] DIONNE, Fannie, *Encrer la parole : écrit et oralité dans les dictionnaire jésuites en français et wendat (XVII^e - XVIII^e siècles)*, thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Catherine Desbarats et Allan Greer, soutenue en août 2020 au département d'Histoire de l'unievrsité McGill de Montréal. Disponible en ligne.

[160] Un xénisme est, selon la définition du *TLFi* [CNRTL. Consulté le 05 avril 2019] : l'« introduction de mots étrangers dans une langue donnée, sans altération de la graphie, sans les marques de genre et de nombre de la langue-hôte ». L'étude des mots autochtones présents chez Cartier a été réalisée par HUCHON, Mireille, *Le Français au temps de Jacques Cartier*, *op. cit*, p. 68 et sqq. Pour une étude plus large des termes autochtones, voir également, GOMÉZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, *op. cit.*

[161] Sur les mots américains passés dans la langue française au XVI^e siècle (*boucan*, *toucan*...), voir VILLAIN-

Léry emprunté au tupi[162]. Toutefois, les mots analysés sont principalement les mots autochtones intégrés à la langue et non pas les termes français utiles pour décrire les expériences nouvelles. Peu d'attention a été portée à la langue des perceptions, à la manière d'exprimer des sensations nouvelles face aux expériences difficilement qualifiables. Des recherches actuelles se mettent en place sur les termes de l'expérience et de la connaissance. Elles sont par exemple l'objet du récent collectif sur « le lexique scientifique de la Renaissance[163]», témoin d'un intérêt croissant pour la question. L'objectif est alors de chercher quels sont les outils linguistiques utilisés par les voyageurs pour exprimer ces impressions nouvelles et quels sont les outils que la langue leur fournit à une époque où il y a « tant de choses à savoir[164]».

La difficulté de cette question réside dans le fait que les termes de la perception sensorielle mettent en jeu des frontières entre pragmatique et sémantique qui ne sont pas claires. Comme le souligne Daniel Lebaud, il existe des « trous lexicaux » dans la famille des verbes de la perception. Par exemple, le verbe « toucher » présente « un joli spécimen de polysémie galopante attestée dès sa naissance officielle[165]», avec une cinquantaine de cas de synonymie. Comment, dès lors, tenter de classer ce lexique mouvant ? Après avoir étudié les termes des perceptions sensorielles présents dans le corpus, nous aborderons une perspective plus large en essayant de déterminer quels mots sont utilisés pour exprimer les sens dans la langue française de la Renaissance.

I. Propos liminaires sur la méthode

Pour étudier le lexique des sensations de manière précise dans les récits de voyage vers l'Amérique, le plus efficace est de concentrer l'étude sur un corpus réduit, que l'on pense représentatif, sans s'interdire la possibilité d'intégrer ponctuellement d'autres textes lorsque cela

GANDOSSI, Christiane, « Les emprunts linguistiques du français aux langues d'Amérique : contribution à l'étude des termes de relations ou de voyage (depuis 1500) », dans DALBERA-STEFANAGGI, Marie-José et SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose (dir.), *La Langue française, vecteur d'échanges culturels. 133e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Québec, 2008, Paris : Éd. du CTHS, 2012, p. 41-54.

[162] GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage*, *op. cit.*, p. 96 et *sqq*.

[163] GIACOMMOTO-CHARRA, Violaine et MARRACHE-GOURAUD, Myriam, *La Science prise aux mots, op. cit.*

[164] BLAIR, Ann M., *Too Much to Know: Managing Scholarly Information before the Modern Age*, New Haven :Yale University Press, 2010 édité et traduit en français : *Tant de choses à savoir. Comment maîtriser l'information à l'époque moderne*, trad. Bernard Krespine, Paris : Seuil, 2020.

[165] LEBAUD, Daniel, « Toucher : le tango des sens. Problèmes de sémantique lexicale », *Linx*, n° 50, 2004, p. 53-80 [en ligne].

est pertinent. C'est pourquoi nous proposons d'analyser le lexique de trois sens dans les récits de voyage des six auteurs déjà mentionnés en introduction. Jacques Cartier et Marc Lescarbot ouvrent et ferment respectivement le corpus avec deux récits de voyages au Canada ; Jean de Léry et André Thevet présentent l'intérêt de mettre en regard deux textes décrivant le Brésil ; enfin, les textes de Nicolas Le Challeux et de René de Laudonnière évoquent une Floride qu'ils ont visitée au même moment[166].

La vue a fait l'objet d'un intérêt croissant dans les études des perceptions sensorielles et de la littérature viatique ; quant à l'ouïe, son vocabulaire est peu varié dans le corpus (« ouïr » et « entendre » représentent une écrasante majorité des occurrences). De plus, ces deux sens sont considérés comme les sens nobles dans l'Antiquité – et, dans une moindre mesure, jusqu'au XVIII^{e} siècle –, nous nous intéressons donc uniquement au toucher, au goût et à l'odorat[167], même si nous étudierons ponctuellement la complémentarité de ces perceptions avec les deux premières dans les analyses. Le relevé des termes se présente sous forme de tableaux[168]. Concernant la perception tactile, nous incluons également les mots exprimant la perception thermique ainsi que le toucher, les deux fonctionnant de pair depuis l'Antiquité. Avant d'entrer dans les textes des voyageurs, il convient de s'intéresser plus généralement aux cadres théoriques qui définissent le lexique de la Renaissance.

I.1. Quelques remarques sur la langue, le lexique et l'orthographe de la Renaissance

Le lexique de la Renaissance intéresse de plus en plus la recherche, mais les études qui lui sont consacré restent peu nombreuses. À l'instar des travaux qui étudient le lexique dans un domaine précis – la guerre, la musique, le théâtre, la science[169]–, des recherches thématiques semblent se multiplier dans des thèses en préparation[170]. Les études sur des auteurs précis,

[166] Nous utilisons indifféremment les noms actuels (Québec, Floride, Brésil) ou de l'époque. Sur le choix du corpus et les éditions utilisées, voir l'introduction, p. 41 et *sqq*.

[167] Nous ne nous interdirons pas d'étudier la vue et l'ouïe plus loin dans notre propos mais il ne semble pas pertinent de relever les dizaines d'occurrences du substantif « vue » ou du verbe « voir » par exemple.

[168] Les tableaux sont reproduits dans le volume d'annexes.

[169] HOVEN, René, *Le lexique de la prose latine à la Renaissance*, Leyde/New York/ Köln: Brill, 1994 ; JAROSZEWSKA, Teresa, *Le vocabulaire du théâtre à la Renaissance en France (1540-1589). Contribution à l'histoire du lexique théâtral*, Łódź : Presses de l'université, 1997 ; GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine et MARRACHE-GOURAUD, Myriam, *La Science prise aux mots*, *op. cit.*

[170] Dans la recherche récente, des thèses sur le lexique de la Renaissance sont en préparation : LEMERCIER, Sylvie, *Le lexique de spécialité dans les traités médico-scientifques espagnols (XIV^{e}-XVI^{e} siècle) : étude des lexies coordonnées*, sous la direction d'Alexandra Oddo, à Paris 10 et PRELAT, Mylène, *Présence de la poétique et du lexique des* Regrets *(1558) de Du Bellay dans la poésie anti-mondaine française (1560-1600)*, sous la direction de Richard Crescenzo, à l'université de Bourgogne Franche-Comté.

notamment dans le cadre des agrégations de Lettres en France pour lesquels la question de lexique stimule les recherches, envisagent plus largement, dans un cadre contextuel, l'évolution des vocables à la Renaissance[171]. L'étude du lexique dans les textes se double d'un travail sur les outils lexicographiques de l'époque. Ainsi, nous pouvons souligner, notamment dans le domaine de la poésie, les travaux sur les épithétaires et recueils de synonymes associant les lexicographes et les littéraires[172], ainsi que les éditions numériques. L'accès plus aisé aux dictionnaires d'époque a changé les manières de travailler des seiziémistes, qui par les numérisation des différents projets, peuvent étudier les textes sous un nouvel angle, et la mise en ligne des dictionnaires rend leur consultation plus facile[173]. Enfin, on peut envisager les travaux sur les échanges et les expérimentations, d'une langue à l'autre, d'un pays à l'autre, ainsi que les traductions[174].

La décennie qui précède immédiatement notre corpus (1530 - 1540) a été qualifiée « sans égale dans l'histoire du français[175]», notamment en raison de la création du Collège des lecteurs royaux (1530), de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), et de l'expansion de la grammaire et de la lexicographie française ainsi que de l'instauration des signes de ponctuation. Sur le plan politico-religieux, la langue a été à l'origine de débats et de guerres – la Réforme est née d'un désir d'accéder aux textes en langues vernaculaires.

Le premier élément qui marque cette langue du XVI^{e} siècle en évolution est le plurilinguisme puisque les Français sont confrontés au latin, au français des actes officiels et aux langues dialectales[176]. À l'époque des humanistes, la réflexion sur les langues enrichit considérablement le vocabulaire. Les multilinguismes sont fréquents dans la société et, bien sûr, dans les mondes des lettrés. Pour notre corpus, Mireille Huchon dans le *Français au temps de*

---

171 MONFERRAN, Jean-Charles, « Les mots d'amour de Ronsard en 1552-1553. Réflexions sur le dictionnaire des premières années de la Pléiade », *Fabula / Les colloques* [en ligne], *Relire* Les Amours *de Ronsard*, 2016 ; KNOP, Déborah et MENINI, Romain, « L'art du provignement dans le troisième livre des *Essais » et* THOMINE, Marie-Claire, « Le goût de la langue : Remarques sur l'usage des mots concrets dans le chapitre " De ménager sa volonté " » dans *Fabula / Les colloques [en ligne]*, *Montaigne. Le livre III des* Essais, 2017.

172 POUEY-MOUNOU, Anne-Pascale et D'AMICO, Silvia, *Le poète aux mille tours, La traduction des épithètes homériques à la Renaissance*, Genève : Droz, 2020 et HACHE, Sophie et POUEY-MOUNOU, Anne-Pascale (dir.), *L'Épithète, la rime et la raison. La lexicographie poétique en Europe, XVI^{e}-XVII^{e} siècles*, Paris : Classiques Garnier, 2015.

173 La numérisation et la valorisation des documents du XVI^{e} siècle favorisent également de nouvelles pratiques de la recherche. Nous avons principalement utilisé les bases de données et de textes telles que les Bibliothèques Virtuelles Humanistes (CERS, Tours), la base de données Frantext, le Grand corpus des dictionnaires mis en ligne par les éditions Classiques Garnier.

174 Par exemple, POUEY-MOUNOU, Anne-Pascale et SMITH, Paul J. (éds.), *Langues hybrides. Expérimentations linguistiques et littéraires (XV^{e}-début-XVII^{e} siècle) / Hybridsprachen. Linguistische und literarische Untersuchungen (15.-Anfang 17. JH)*, Genève : Droz, 2019.

175 HUCHON, Mireille, *Le français de la Renaissance*, Paris : PUF, [1988] 1998, p. 3.

176 Sur cette question et un bel exemple en littéraire, voir POT, Olivier, « Langage / Voyage. Ou des mots et des mondes (Dante, Rabelais, Beckett, Pinget, Michaux et Cie) », dans *Langues imaginaires et imaginaire de la langue*, études réunies par Olivier Pot, Genève : Droz, 2018, p. 651-806, *cit.* p. 652.

Jacques Cartier note bien qu'il faut souligner l'importance des variations interlinguistiques (les rapports entre la langue officielle, la langue de l'enseignement, la langue des échanges, la langue maternelle et la langue de culture) et intralinguistiques[177] (l'utilisation de variantes d'un même système ou les prononciations régionales). La notion de dialecte est très importante pour notre corpus : on retrouve par exemple des traces de dialectes normands chez Jacques Cartier[178] (« bruvage », « merche », cailloufz »), ce qui n'est guère surprenant de la part d'un navigateur. En 1580, l'*Histoire d'un voyage* de Jean de Léry est également encore marquée par l'usage du normand, répandu parmi les marins et truchements[179] qui viennent majoritairement de cette région du Nord-Ouest du royaume de France. La présence des formes dialectales dans le récit de Cartier est peut-être aussi à comprendre dans le sens de l'intérêt porté par le malouin aux langues autochtones. Quelle que soit la réalité effective du glossaire ajouté en appendice, il affiche néanmoins une volonté de donner à lire, si ce n'est à entendre, la langue de l'autre. En ce sens, les traces dialectales normandes témoignent peut-être autant du sociolecte que d'une volonté de retranscrire le plus fidèlement possible la réalité.

Une autre caractéristique de l'époque est l'évolution très rapide du lexique. Montaigne écrit ses *Essais* « à peu d'hommes et peu d'années » et il est vrai que la langue de Cartier (1545) est très différente de celle de Lescarbot (1609 pour la première édition de l'*Histoire de la Nouvelle-France*). Outre la grammaire et la ponctuation, il faut souligner que le XVI^e^ siècle est l'époque d'un extraordinaire foisonnement lexical. Ronsard enjoint à « faire croistre & multiplier [notre langue], d'autant [qu'elle] est encores pauvre[180]». Les arts et techniques sont concernés en premier lieu, mais tous les domaines de la pensée sont touchés par cet enrichissement du lexique. Les italianismes sont fréquents (plus de huit mille ajouts à la langue française au XVI^e^ siècle[181]), de même que les latinismes et les hellénismes. Chaque auteur se doit d'intégrer des remarques linguistiques dans la préface de son ouvrage. Si Geoffroy Tory est contre les « innovateurs et

[177] *Ibid.*, p. 31.

[178] *Ibid.*, p. 41. D'après le *TLF*i [CNRTL. Consulté le 09 septembre 2021], le dialecte est la « forme particulière d'une langue, intermédiaire entre cette langue et le patois, parlée et écrite dans une région d'étendue variable et parfois instable ou confuse, sans le statut culturel ni le plus souvent social de cette langue, à l'intérieur ou en marge de laquelle elle s'est développée sous l'influence de divers facteurs sociaux, politiques, religieux, etc. » tandis que le patois est défini comme un « système linguistique restreint fonctionnant en un point déterminé ou dans un espace géographique réduit, sans statut culturel et social stable, qui se distingue du dialecte dont il relève par de nombreux traits phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux ».

[179] Léry est entouré de marins et truchements dont beaucoup sont Normands. La visite des Tupinambas à Rouen montre aussi cette hégémonie des normands en France antarctique, PERRONE-MOISES, Beatriz, « L'alliance normando-tupi au XVI^e^ siècle : la célébration de Rouen », *Journal de la Société des Américanistes*, 94-1, 2008, p. 45-64.

[180] RONSARD, Pierre de, *Abbrégé de l'Art poëtique François*, À Paris, chez Gabriel Buon, 1565, p. 14.

[181] Sur les italianismes, voir par exemple BALSAMO, Jean, *Les rencontres des muses (italianisme et anti-italianisme dans les Lettres françaises de la fin du XVI^e^ siècle)*, Genève : Slatkine, 1992, ainsi que le *Dictionnaire chronologique du vocabulaire français : le XVI^e^ siècle* de Wilhem KESSELRING, Heidelberg : C. Winter, 1981.

forgeurs de mots nouveaux[182]», Rabelais est incontestablement le maître du néologisme[183], même si les deux auteurs se rejoignent aisément sur d'autres points[184] ; Du Bellay, dans sa *Défense*, soutient l'enrichissement de la langue française tandis que Ronsard, dans sa préface des *Odes*, discute de l'orthographe et de la langue[185]. Mireille Huchon remarque trois manières pour les traducteurs de faire passer les mots étrangers et nouveaux dans la langue : laisser le mot tel quel et en fournir une périphrase ; le franciser par assimilation ; trouver un équivalent dans la langue usuelle. À cela s'ajoutent le néologisme sémantique et l'acception nouvelle donnée à certains mots qui, eux aussi, répondent à des normes précises[186]. Nous nous intéresserons moins à ces deux derniers phénomènes car le corpus des voyageurs en Amérique contient surtout des emprunts de termes étrangers et peu de néologismes sémantiques. Les auteurs utilisent des mots récemment entrés dans la langue mais ne modifient pas le sens des mots en eux-mêmes.

Concernant l'orthographe de la Renaissance, certaines tendances peuvent être regroupées autour de deux principes majeurs : l'usage de signes diacritiques et le désir de simplification malgré les tentatives de réforme comme celle du *Champfleury* de Geoffroy Tory en 1529[187]. Avec l'expansion du lexique que l'imprimerie sous-tend, un terme peut, selon le contexte, renvoyer soit à un sens proche de l'étymologie, soit à un sens qui restera celui du français moderne sans qu'aucune normalisation ne soit établie[188]. Ce ne sera pas le cas des termes de la perception pour les auteurs du corpus. Toutefois, notons que ces derniers présentent parfois de tels écarts. Léry, par exemple, utilise « humeur » au sens médical de la Renaissance ainsi que dans le sens moderne de « être de mauvaise humeur[189]».

---

[182] Sur Geoffroy Tory et la préface du Champ fleury, voir par exemple, DEPROUW, Stéphanie, HALÉVY, Olivier, VÈNE, Magali, LE BARS, Fabienne, *Geoffroy Tory, imprimeur de François Ier, graphiste avant la lettre* [ouvrage édité à l'occasion de l'exposition au Musée national de la Renaissance (Château d'Écouen, 6 avril - 4 juillet 2011)], Paris : Éditions de la Rmn et du Grand Palais, 2011 ou CORDIER, Pierre, « Geoffroy Tory et les leçons de l'Antique », *Anabases* [En ligne], vol. 4, 2006.

[183] Sur la langue de Rabelais et les idées linguistiques du XVIe siècle, GIACONE, Franco, CÉARD, Jean (éd.), *La langue de Rabelais, la langue de Montaigne : Actes du colloque de Rome, septembre 2003*, Genève : Droz, 2009.

[184] Par exemple, la rencontre avec l'écolier limousin du chapitre VI de Pantagruel peut être associée à un extrait du Champfleury dans lequel Tory évoque les « Escumeurs de Latin », *Champ fleury, auquel est contenu l'art et science de la deue et vraye proportion des lettres attiques, qu'on dit autrement lettres antiques et vulgairement lettres romaines*, Paris : G. Gourmond, 1529, « Épître aux lecteurs », fol. C r°.

[185] RONSARD, Pierre de, *Les quatre premiers livres des Odes*, Paris : G. Cavellart [sic], 1550, p. 4 - 7.

[186] *Ibid.*, p. 66-67 et p. 74-75.

[187] FRAGONARD, Marie-Madeleine et KOTLER, Éliane, *Introduction à la langue du XVIe siècle*, Paris : Nathan Université, 1994, p. 38-39.

[188] *Ibid.*, p. 50-51.

[189] Et non pas dans le sens de la théorie humorale (voir chapitre II, p. 169). Il faut ajouter la mythologie du langage et les réflexions sur le langage originel qui parcourent l'époque mais qui ne nous concernent pas ici dans la mesure où les auteurs ne l'envisagent aucunement. Voir par exemple DUBOIS, Claude-Gilbert, *Mythe et langage au XVIe siècle*, Paris : Eurédit, [1970] 2010.

I.2. Analyse du relevé : méthode et outils numériques

Afin d'effectuer le relevé, nous avons d'abord procédé à deux lectures au cours desquelles nous avons repéré les termes permettant d'exprimer les sens de l'odorat, du toucher et du goût. La première lecture a permis d'avoir une idée globale de la présence dans le texte. Lors de la seconde, le relevé a été affiné par le retrait de mots indirectement liés à la perception ou par l'ajout de termes oubliés lors de la première lecture. Dans un second temps, nous avons numérisé le corpus et nous l'avons analysé avec deux outils accessibles en ligne : Voyant Tools et Sketch Engine[190].

I.2.a.Quels termes relever ?

Les perceptions étant subjectives, le choix des termes à classer s'est immédiatement présenté. Nous nous sommes ainsi appuyée sur la hiérarchisation des cinq sens que propose Aristote, lequel organise les goûts, les sons et les odeurs. Le Stagirite, en effet, classe les sensibles, c'est-à-dire les objets des sens (le visible, le son, l'odeur, le sapide, le tangible[191]). Il définit précisément chaque sorte de sensible[192] puis analyse ensemble l'odorat et le goût et distingue deux espèces d'odeurs qui correspondent aux saveurs et qui sont agréables ou non[193]. Les odeurs sont aigres et douces, âpres, astringentes et grasses, et les odeurs fétides peuvent êtres dites analogues aux saveurs amères[194]. Aristote donne une classification des saveurs qu'il répartit en deux couples de « saveurs simples[195]» – le doux et l'amer ; l'onctueux et le salé – et en « saveurs intermédiaires » – l'aigre, l'âpre, l'astringent et l'acide. Les saveurs[196] sont un mélange de doux et de salé ; le gras est une saveur de type sucré ; le salé et l'amer sont à peu près identiques ; l'aigre, l'âcre, l'astringent et l'acide occupent une position intermédiaire. Toujours selon Aristote, les espèces de saveurs sont, comme les espèces de couleurs, au nombre de sept[197].

[190] Voyant Tools (http://voyant-tools.org/) est un logiciel d'analyse de texte gratuit et open source, développé par les chefs de projet Stéfan Sinclair (Université McGill) et Geoffrey Rockwell (Université de l'Alberta) en 2003. Sketch Engine est un logiciel de gestion de corpus et d'analyse de texte développé par Lexical Computing Limited depuis 2003, fondé par Adam Kilgarriff et Pavel Rychlý.

[191] Sur ce point, voir l'article complet de CANTIN, Stanislas, « L'objet des sens externes dans la conception aristotélicienne de la sensation », *Laval théologique et philosophie* [en ligne], vol. 15, n° 1, 1959, p. 9-31.

[192] ARISTOTE, *De l'âme*, texte établi par Antonio Jannone, traduction et notes d'Edmond Barbotin, Paris, Les Belles Lettres, 1966, XLVII-119 p., II, 7, p. 51.

[193] Aristote note la difficulté de définir les odeurs, à la différence, par exemple, des couleurs, comme le remarquent CLASSEN Constance, *et alii.*, *Aroma, op. cit.*, p. 48.

[194] ARISTOTE, *Petites traités d'histoire naturelle*, *De la Sensation*, éd. R. Mugier, Paris, Les Belles Lettres, 1953, p. 38.

[195] ARISTOTE, *De l'âme*, *op. cit*, p. 60.

[196] ARISTOTE, *Petites traités d'histoire naturelle*, *De la Sensation*, *op. cit.*, p. 34.

[197] *Ibid.*, p. 35. Aristote propose de faire l'analogie entre les couleurs et les saveurs.

Ces qualités sont encore souvent notre manière actuelle de déterminer les sens et nous les retrouvons au XVI^e siècle. Toutefois, elles ne sont pas complètes et le toucher n'est d'ailleurs même pas évoqué par le Stagirite.

C'est pourquoi nous avons affiné la liste de ces mots de la perception à l'aide de lectures critiques analysant les perceptions sensorielles dans la littérature, par exemple celles de Valérie Magri-Mourgues, de Nicole Chareyron ou encore à l'aide des travaux de l'anthropologie sensorielle[198]. Même si ces derniers ne concernent pas directement le domaine littéraire, ils sont utiles pour se familiariser avec les termes du sensible et affiner nos propres relevés. Les travaux de Rémi Digonnet sur la perception sensorielle ont également été une très grande source d'inspiration[199]. Bien que son corpus soit majoritairement lié à la linguistique anglaise, il n'en reste pas moins que la méthode et les conclusions sont précieuses et informent les outils d'analyse. Enfin, nous avons parcouru le *Dictionnaire des termes du sensoriels*, publié en 2011 par Jean-François Bassereau et Régine Charvet-Pello[200]. Cet ouvrage est trop contemporain et exhaustif pour être utile dans le cadre de ce travail mais a le mérite de livrer une approche complète et actualisée du vocabulaire des cinq sens. Autre dictionnaire, autre temps, nous avons utilisé le *Dictionnaire* d'Edmond Huguet[201] et les dictionnaires historiques de la langue française[202] afin d'être certaine de ne pas oublier des mots qui exprimaient une perception à la Renaissance mais dont le sens aurait évolué aujourd'hui.

L'objectif final est de catégoriser les termes afin de déterminer s'ils forment des collocations avec tel ou tel autre mot ou si leurs sens recoupent des usages et des emplois propres. Nous employons le syntagme de « perception sensorielle » dans un usage large qui évoque une sensation au lecteur. C'est pourquoi, par exemple, que nous avons gardé le verbe « donner » lorsqu'il est synonyme de « livrer, mettre entre les mains, remettre, confier » dans la mesure où cet usage exclusivement physique implique un contact avec la main. L'acte perceptif avant tout a prévalu dans le relevé, ce qui explique l'importance du nombre d'occurrences à classer.

---

198 MAGRI-MOURGUES, Véronique, *Le Voyage à pas comptés, op. cit.* ; CHAREYRON, Nicole, *Éthique et Esthétique, op. cit.* et, pour le domaine français de l'anthropologie sensorielle, voir par exemple LE BRETON, David, MÉCHIN, Colette et BIANQUIS, Isabelle, *Anthropologie du sensoriel*, *op. cit.*

199 DIGONNET, Rémi (dir.), *Pour une linguistique sensorielle*, *op. cit.* et *Métaphore et olfaction : une approche cognitive*, *op. cit.* ; BÉLIGON, Stéphanie, *et alii.*, *Lexique, sensations, perceptions, op. cit.*.

200 BASSEREAU, Jean-François, CHARVET-PELLO, Régine, *Dictionnaire des mots du sensoriel*, Paris : Éditions Lavoisier, 2011.

201 HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Édouard Champion, 1925 - 1967.

202 Que nous consultons principalement par les sites du CNRTL et du *Dictionnaire Vivant de la Langue Française* (DVLF) [en ligne].

I.2.b.Pragmatique contre sémantique : la polysémie des verbes « sentir » et « toucher »

Avant même d'entrer dans l'étude des termes précis de la perception, arrêtons-nous un instant sur les substantifs « sens » et « sentir » qui, comme pour l'anglais contemporain, sont plus différents qu'ils n'y paraissent : en effet, la langue anglaise n'est pas aussi polysémique que le français. Dans le domaine du sensoriel, la langue anglaise, par exemple distingue « *sense* » et « *feeling* » (alors que « *sense* » forme des collocations avec des noms qui renvoient à une idée de norme, « *feeling* » serait plutôt associé à la sensation physique, aux sentiments[203]). La distribution des termes se trouve modifiée en fonction du tour syntaxique de « sentir » – en particulier, reprise du complément, forme pronominale – et du déterminant du complément. Les phrases « je sens le poisson » et « je le sens, le poisson » ne relèvent pas du même domaine (la première est associée au domaine olfactif, la seconde au domaine tactile). Ce sera l'une de nos premières difficultés : comment classer les mots qui sont très différents en fonction de leur contexte ? Il s'agit de l'un des premiers enjeux de la sémantique lexicale[204] pour laquelle l'étude du contexte est impératif afin de déterminer si le voyageur mentionne une perception tactile (« j'attrape et je sens le poisson dans la main ») ou olfactive (« je sens le poisson qu'ils cuisinent »). La séquence complète permet de déterminer le sens du mot. Ainsi, le verbe sentir :

> se trouve empiriquement et lexicographiquement associé de façon privilégiée à la notion de perception d'une part [...] ; celle d'intuition d'autre part qui nécessite de saisir le contexte immédiat d'emploi des termes[205].

Enfin, un autre emploi non négligeable à souligner est celui de « sentir » non en tant que verbe de perception, mais en tant que verbe d'opinion, un usage hérité directement du latin : « être sensible à quelque chose », « éprouver une impression face à ». Étymologiquement, la langue française hérite de la différence entre « *sentire* », appliqué au domaine et de la connaissance, et les verbes de perception *scire*[206], *audire*, *videre* (éprouver une impression en face d'une chose[207]). C'est ainsi que l'on passe du syntagme verbal « être sensible » (percevoir grâce à ses ressources personnelles, notamment son flair et son instinct, pour « *sentire* », verbe de

[203] BÉLIGON, Stéphanie, « Sense et feeling : l'expérience du sentiment », *Signifiances* (*Signifying*) [en ligne], vol. 1, n°2, 2017, p. 55-71.

[204] MORTUREUX, Marie-Françoise, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris : Armand Colin, [1997] 2008, p. 87 et *sqq*.

[205] FRANCKEL, Jean-Jacques, « Sentir / sens », *Linx* [en ligne], n° 50, 2004, p. 103-134.

[206] On peut également remarquer que la graphie de ce verbe. Il a été associé à la connaissance puisque la graphie « sçavoir » est héritière d'une fausse étymologie (l'on donnait pour étymon « scire » au lieu de « sapere »), article « savoir » du *TLF*i [CNRTL. Consulté le 07 octobre 2022].

[207] MORILLON, Paul, *Sentire, sensus, sententia. Recherche sur le vocabulaire de la vie intellectuelle, affective et physiologique en latin*, thèse en études latines présentée à l'Université de Paris IV sous la direction de Jacques Perret en 1973, p. 143-144.

perception) à « penser avec ses capacités non seulement intellectuelles, mais encore et surtout subjectives et affectives, capacités dont l'ensemble constitue le moi profond » (« *sentire* » verbe d'opinion[208]).

Deux remarques s'imposent après ces constatations. D'abord, dans un tel relevé, il a fallu s'intéresser à ces occurrences de « sentir » en tant que verbe d'opinion pour les évacuer après une analyse du contexte. Dans un second temps, cette polysémie des termes de la perception est à envisager dans l'opposition entre pragmatique et sémantique. Alors que la sémantique étudie le sens indépendamment du contexte d'utilisation des mots et des phrases, la pragmatique étudie le sens qui est communiqué dans un contexte particulier, c'est-à-dire lorsqu'une phrase est prononcée par un locuteur spécifique à un moment donné[209]. Même si les termes de la perception analysés dans ce chapitre sont envisagés dans une perspective sémantique, avec une vision large, on ne pourra pas dissocier complètement les deux, le sens de l'analyse dépendant déjà du contexte : les mots sont utilisés par l'auteur à dessein, et dans un contexte d'écriture et de réception. La sémantique touche à la lexicologie et à la linguistique, alors que la pragmatique permet de comprendre le choix des mots en fonction de l'origine sociale de l'auteur, de son érudition, de sa foi. Autrement dit, nous allons essayer de comprendre si les choix pragmatiques ont été déterminés par un contexte sémantique, ou inversement.

I.2.c.Une deuxième difficulté : l'hédonicité des termes de la perception

Au-delà de l'étude en contexte, les termes de la perception sont aussi remarquables en raison de la difficulté à les qualifier. Défenseur d'une « linguistique sensorielle », Rémi Digonnet montre comment les cinq sens sont avant tout déterminés par le critère de l'hédonicité, c'est-à-dire le caractère plaisant ou déplaisant[210]. Il importe alors préalablement de distinguer « sensation » et « perception ». La sensation est « un éprouvé conscient mais passif » tandis que la perception est « une fonction représentative élaborée par le jugement[211]». Autrement dit, une sensation similaire peut traduire une perception différente selon l'histoire et le contexte de celui qui ressent (le senti est différent du perçu). Rémi Digonnet se demande alors si l'hédonicité porte

[208] TOURATIER, Christian, « Essai d'analyse sémantique du verbe *sentire* » dans *Des formes et des mots chez les Anciens*, Besançon : Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 2008, p. 185-198 (Collection « ISTA », n° 1120).

[209] Il existe de nombreux ouvrages sur cette différence. L'un des plus récents est celui de VERNANT, Denis, *Dire pour faire. De la pragmatique à la praxéologie*, Grenoble : UGA Éditions, 2021.

[210] DIGONNET, Rémi, « Le sens hédoniste ou le principe de polarisation dans le discours sensoriel », dans DIGONNET, Rémi (dir.), *Pour une linguistique sensorielle*, *op. cit.*, p. 247-274, *cit.* p. 248-249.

[211] « Sensation » et « perception », *TLF*i [CNRTL. Consulté le 03 décembre 2018].

sur la sensation (le « ressenti passif ») ou sur la perception (le « ressenti construit par le jugement[212]»).

Il s'agit d'un point important dans le classement des sens. Rémi Digonnet suggère qu'au niveau lexical l'effet produit par le stimulus, plus précisément l'hédonicité, apparaît comme le critère commun des cinq sens :

Médium	Vecteur 1	Vecteur 2	Vecteur 3	Vecteur 4	Vecteur 5
Odeur	Hédonicité bonne/mauvaise *ex : parfum*	Intensité fort/faible *ex : puanteur*	/	/	/
Saveur	Hédonicité bonne/mauvaise *ex : arôme*	Intensité forte/faible *ex : épice*	Salé/sucré/acide amer *ex : amertume*	/	/
Bruit/son	Hédonicité agréable/non *ex : clapotis*	Intensité fort/faible *ex : vacarme*	Direction vers soi/autrui *ex : écho*	Fréquence aigu/grave *ex : sifflement*	/
Image	Hédonicité beau/laid *ex : tableau*	Forme surface/volume *ex : sculpture*	Couleur bleu/rouge/jaune *ex : vert*	Lumière clair/obscure *ex : ombre*	/
Matière	Hédonicité agréable/non *ex : éraflure*	Surface corps agréable/non *ex : caresse*	Contact lisse/rugueux *ex : soie*	Pression lourd/léger *ex : coup*	Thermique chaud/froid *ex : brûlure*

Selon Rémi Digonnet, ce tableau fait apparaître que le critère hédonique reste le plus homogène en termes syntaxiques et lexicaux. L'hédonicité représente une catégorie omniprésente (présente dans les cinq sens) et homogène (suivant un consensus sur l'adjectif « plaisant ») pour le domaine sensoriel[213]. En étudiant le lexique de la perception olfactive dans plus de soixante langues, Claude Boisson remarque également que la plupart des termes olfactifs sont connotés positivement ou négativement, une variable qu'il appelle « l'évaluation[214]». À côté de cette détermination évaluative, l'odeur peut être qualifiée selon la deuxième variable de l'intensité (« puer » est plus fort que « sentir mauvais »).

Ce tableau est particulièrement utile pour déterminer quels sont les termes de la perception que nous relevons. Par exemple, pour le goût, l'adjectif « bon / bonne », qui dépend énormément du contexte, a été conservé mais nous l'avons relevé quand il est associé à de la nourriture ou à une odeur. Concernant la perception tactile, nous avons pris en compte « température » ou « bouillir » qui, s'ils ne relèvent pas de la perception tactile *stricto sensu* (*a priori*, on ne touche pas ce que l'on fait bouillir), amènent à l'esprit du lecteur ou de l'auditeur la

[212] DIGONNET, Rémi, *« Le sens hédoniste*, *art. cit.*, p. 251.
[213] *Ibid., p.* 252. Nous reproduisons le tableau tel quel.
[214] BOISSON, Claude, « La dénomination des odeurs : variations et régularités linguistiques. », *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n° 24, 1997, p. 29-49, p. 34.

notion thermique indispensable pour comprendre les situations. Nous avons aussi relevé « coup » ou « frapper » qui, là encore, semblent à la limite du perceptif mais qui relèvent du « vecteur pression ». Nous y ajoutons, pour la perception tactile, les verbes qui décrivent une main en contact immédiat avec un objet ou une personne (« donner », « prendre »). Certes, ils n'expriment pas le « lisse » et le « rugueux » mais disent quelque chose du lien entre le voyageur et les expériences directement saisissables, au sens plein du terme.

I.2.d.« De la subjectivité dans le langage[215]»

L'adage bien connu « des goûts et des couleurs, on ne discute pas » légitime encore aujourd'hui la subjectivité de la sensation. Celle-ci se double de la subjectivité du langage dans l'énonciation telle qu'elle est étudiée par Catherine Kerbrat-Orecchioni. La linguiste s'intéresse aux déictiques puis aux « subjectivèmes affectifs et évaluatifs du langage[216]». Ainsi, s'il « va de soi que toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les "mots" de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des "choses"[217]», c'est bien parce que la description de la nature, du monde qui nous entoure, est soumise à des contraintes du langage. Les mots « charrient toute sortes de jugements interprétatifs "subjectifs" inscrits dans l'inconscient linguistique de la communauté[218]». Le locuteur, quand il veut verbaliser le référentiel, dispose de deux formulations possibles :

- le discours « objectif » qui tente d'effacer les traces de l'énonciateur ;
- le discours « subjectif ».

Certains discours, lexicographique ou scientifique, devraient atteindre cette objectivité. Or, ce n'est jamais le cas puisque « l'axe d'opposition objectif/subjectif n'est pas dichotomique mais graduel[219]». Cela est d'autant plus problématique à une époque, le XVI[e] siècle, qui prétend écrire un discours objectif, mais dont la subjectivité effective est telle qu'elle rappelle bien souvent la domination culturelle dont les traces ont influencé les rapports humains pendant plusieurs siècles, à l'instar de la description des pays colonisés par les Européens[220]. Nous rejoignons

[215] Nous reprenons le titre de KEBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, [1999] 2009.
[216] *Ibid.*, p. 79
[217] *Ibid.*
[218] *Ibid.*
[219] *Ibid.*, p. 81.
[220] Comme par exemple les discours sur l'altérité, et notamment les cannibales, qui existent depuis l'Antiquité, et qui ont été étudiés dans une perspective comparatiste par Mary Nyquist dans la communication « *'In the Privative': Euro-colonialism, Negation, and Domination* », qu'elle a prononcée lors de la 7[e] séance du séminaire interdisciplinaire virtuel de la Fédération Internationale des Sociétés et Instituts pour l'Étude de la Renaissance (FISIER) le 09 décembre 2022.

également ici les remarques sur les rapports entre pragmatique et sémantique. Pour classer les termes de la perception (sémantique), nous avons impérativement besoin de saisir le contexte dans lequel ils s'inscrivent (pragmatique).

Plus précisément, Catherine Kerbrat-Orecchioni note encore que la catégorie axiologique pose problème dans le cas de substantifs qui décrivent un énoncé tout en établissant un jugement évaluatif[221], une variabilité des valeurs axiologiques qui ne simplifie pas l'analyse des énoncés[222]. Les substantifs axiologiques endossent un « rôle argumentatif [qui] débouche sur le problème […] de la relation existant entre leur valeur sémantique et leur fonction pragmatique[223]». Or, les textes du corpus ont vocation évaluative autant que descriptive (les auteurs décrivent le pays pour mieux mettre en avant sa richesse et son intérêt colonial), apologétique (il faut coloniser l'Amérique) et polémique (dans le conflit religieux). On le voit, les substantifs, dont relèvent les termes de la perception, sont axiologiques. Les adjectifs relèvent des mêmes enjeux. Ils peuvent être affectifs, ou évaluatifs.

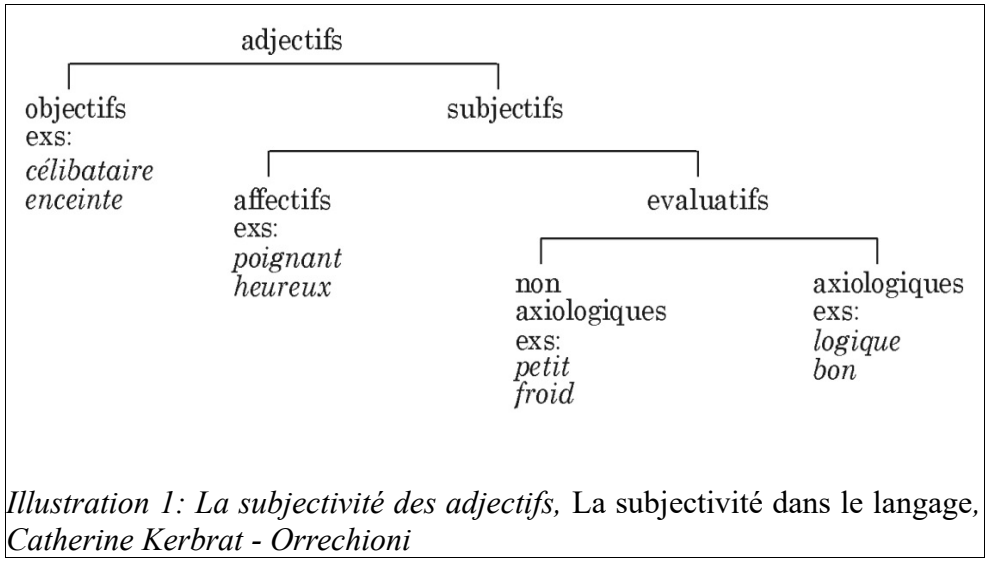

Illustration 1: La subjectivité des adjectifs, La subjectivité dans le langage*, Catherine Kerbrat - Orrechioni*

En d'autres termes, « l'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objet donné[224]». La perception sensorielle présente dans les textes nous permet aussi de mieux saisir la mesure du monde au XVI^{e} siècle. Quelle était la norme perceptive ? Enfin, ils répondent aux mêmes impératifs, c'est-à-dire à l'idée d'une

[221] KEBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation*, *op. cit.*, p. 84.
[222] *Ibid.*, p. 85.
[223] *Ibid.*, p. 88
[224] *Ibid.*, p. 97.

double norme, mais portent, en plus, un jugement sur l'objet dénoté par le substantifs qu'ils déterminent[225].

Enfin, notons que le jugement évaluatif des verbes se formule essentiellement en terme de bon ou mauvais (axiologique) ou de vrai/faux/incertain (modalisation)[226]. L'évaluation relève de l'axe de modalisation pour les verbes qui dénotent la façon dont un agent appréhende une réalité perceptive ou intellectuelle : « l'impression perceptive est spécifique de l'individu qui la reçoit[227]». Enfin, il faut bien sûr ajouter le poids du discours littéraire et fictionnel dans cette verbalisation de la réalité[228].

I.3. Vue d'ensemble avec les outils numériques (Voyant Tools et SketchEngine)

Afin d'automatiser la recherche, nous avons numérisé le corpus d'étude via un logiciel de traitement de texte en respectant la transcription diplomatique, mais les abréviations ainsi que les variantes graphiques u/v, j/i, ss/ff ont été résolues en vue de permettre une meilleure lisibilité par les outils informatiques[229].

I.3.a.« L'invention de la personne »

Après la numérisation et deux relevés effectués à la main, nous avons utilisé Voyant Tools, qui permet de visualiser la fréquence d'un terme dans un corpus choisi ainsi que le nombre d'occurrences en contexte. L'outil, qui recense tous les mots d'un texte, permet de vérifier le travail manuel afin de s'assurer qu'aucun terme n'a été oublié et de récolter des données statistiques sur des segments donnés dans un texte. Il est perfectible notamment en ce qui concerne l'intégration des variantes orthographiques, problématiques pour des textes du XVI^{e} siècle. Si l'on conserve les trois premiers termes de chaque texte, l'on s'aperçoit que,

[225] *Ibid.*, p. 102.
[226] *Ibid.*, p ; 114.
[227] *Ibid.*, p. 117.
[228] *Ibid.*, p. 190.
[229] Au début du XVI^{e} siècle, les lettres j, v et w ne sont pas usitées, pas plus que les accents, le tréma, la cédille. Geoffroy Tory et Meigret posent les premiers jalons d'une réforme de l'orthographe française. Bien que les imprimeurs fassent déjà la distinction dès la fin du XVI^{e} siècle, ce n'est qu'en 1762 que l'Académie Française, dans la quatrième édition de son dictionnaire, distingue « i » de « j » et « u » de « v ». Sur les questions d'orthographe et de ponctuation, voir les ouvrages de CATACH, Nina, *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance : auteurs, imprimeurs, ateliers d'imprimerie*, Genève : Droz, 1968 et *Histoire de l'orthographe française*, éd. posthume réalisée par Renée Honvault, avec la collaboration d'Irène Rosier-Catach, Paris : Champion, 2001. Les éditions des textes du corpus actuellement disponible en ligne le sont sont sous forme de fichiers difficilement traitables avec des logiciels de reconnaissance OCR.

globalement, les mots les plus utilisés pour l'ensemble du corpus d'étude sont : « terre » (1735 occurrences); « je » (1711); et « faire » (1676).

Une première remarque s'impose. Certes, il s'agit de récits de voyages, mais il est intéressant de constater que la « terre », que l'on quitte ou sur laquelle on arrive, est le mot le plus présent de tout le corpus, signe d'un attachement fort à l'installation, à l'ancrage dans un lieu et d'un effacement des épisodes maritimes. Si les occurrences du pronom de la première personne ne signifient pas systématiquement l'affirmation d'une subjectivité ou d'un sens plus romantique – pour employer un anachronisme utile ici – associé au XIX^e^ siècle, il rappelle au moins le lien très fort entre les récits de voyages et les écrits de soi.

Dans le corpus, la première personne est présente par son expérience (ou une première personne lorsque l'auteur, le narrateur et le voyageur n'est pas forcément le même individu) et met en avant ce que Frank Lestringant a appelé « l'invention de la personne […] la nouveauté fondamentale qu'on s'accorde à découvrir dans l'ouvrage de Jean de Léry[230]». Cette nouveauté reposerait sur une « révolution du croyable » conduisant à une exacerbation de l'expérience sensorielle dans le texte[231]. La réflexion sur la personne est aussi à comprendre dans l'évolution de l'ensemble des activités d'écriture, et la relation de celles-ci aux autres textes et au régime des autorités et des cautions. La relation du scripteur à son propre texte (et les représentations de l'auteur) évoluent au fil du siècle. Si l'*invention* consistait à aller chercher ces matériaux avant de les *disposer* – pour reprendre les termes de la rhétorique –, nous passons, à la fin de la Renaissance, et en particulier avec les *Essais*, à un régime où les textes convoqués dans l'écriture le sont par un sujet individuel qui s'affirme partout, qui cherche à s'y confronter, à y opposer son opinion propre, à rivaliser avec eux sur le plan formel ; un sujet qui non seulement a cessé de disparaître derrière les autorités, mais renverse totalement la perspective en se servant personnellement d'eux pour se chercher lui-même[232]. Ce sujet peut rêver d'une écriture qui ne s'appuierait plus sur aucun texte autre, un texte qu'il écrirait seul pour que le texte soit « sien ». La relation du sujet scripteur à son texte, les représentations de l'auteur (caution, maître et propriétaire de son texte), les modalités d'inscription de la présence du sujet dans l'écriture, les

[230] LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot et le sauvage*, *op. cit.*, p. 128.

[231] Sur ce point, deux articles de Marie-Christine Gomez-Géraud publiés très récemment apportent de nouvelles données sur la question : « Sentir le monde. Jean de Léry : une nouvelle manière d'écrire le voyage », *Le Verger, bouquet XXV*, 2022 [en ligne] et « Les incertitudes du je voyageur. Quelle expression du sujet en première modernitré dans le récit viatique ? », dans FERRER, Véronique, REFINI, Eugenio, VAILLANCOURT, Luc, *Représentations de soi à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 275-288.

[232] MONTAIGNE, Michel de, *Essais de Michel seigneur de Montaigne. Cinquiesme edition, augmentée d'un troisiesme livre et de six cens additions aux deux premiers*, A Paris, chez Abel l'Angelier, 1588 [exemplaire de Bordeaux], « Au Lecteur » :« je suis moi-même la matière de mon livre ».

possibilités d'utilisation subjectives de l'écriture, ont changé entre le Moyen Âge et la Renaissance.

Le troisième terme est tout aussi riche d'enseignements dans la mesure où il est le signe d'une action omniprésente dans le récit sur laquelle il faudra revenir. L'usage du verbe « faire » en tant qu'opérateur ou verbe support le rend forcément incontournable afin de souligner l'expérience au cœur des récits de voyage.

I.3.b.Des textes aux sujets bien différents

Voyant Tools permet plus précisément de mettre en évidence des mots distinctifs pour chacun des récits, ceux qui sont les plus utilisés par les auteurs. Pour le *Brief recit* de Cartier, il s'agit de « ledict » (178), « cappitaine » (142), et « dudict » (93). Les pronoms anaphoriques révèlent l'enjeu de la communication, omniprésente dans le texte, ainsi que le mouvement de l'écriture qui est de donner à voir, de désigner : le récit fonctionne comme un déictique. Le terme le plus signifiant est « cappitaine », mettant en avant la forte présence de Cartier dans le texte. Il s'agit du seul récit du corpus à placer en exergue une figure à la troisième personne, les autres donneront à lire une première personne narrative. L'*Histoire* de Marc Lescarbot présente le plus grand nombre d'occurrences des mots « étoit » (248), « étoient » (149) et « estre », (120). Le polyptote[233] du verbe « être » révèle également la forte portée descriptive d'un texte majoritairement fondé sur des récits antérieurs.

Dans le corpus des récits vers la Floride, Nicolas Le Challeux écrit le plus souvent « espagnols » (23), « Ribaud » (18), « Petremelande » [désignant Pedro Menéndez de Avilés] (9). On ne s'étonne pas de retrouver trois noms propres dans la mesure où le *Discours* s'apparente davantage à un pamphlet qu'à un récit de voyage et la cible est clairement indiquée dans l'intégralité du récit, ce qui explique la récurrences des noms propres alors qu'on attendrait, d'un récit de voyage, des verbes de description ou des mentions de lieux. René de Laudonnière, quant à lui, mentionne les termes « Indiens » (48), « Ribaut » (46), et le verbe « feis » (29). Comme Le Challeux, Laudonnière ajoute une forte visée judiciaire à un texte témoignant du massacre des Espagnols en Floride[234]. La différence avec Nicolas Le Challeux est que la cible clairement identifiée est celle des « Indiens », vus comme des « traîtres » à plusieurs reprises. L'omniprésence du terme « Indiens » chez Laudonnière s'explique en grande partie parce le fait

[233] Un polyptote est la « variation morphologique d'un terme unique », FROMILHAGUE, Catherine, *Les figures de style* [2e édition], Paris : Armand Colin, [1995] 2010, p. 31.

[234] Aristote définit le genre judiciaire dans sa *Rhétorique*, aux chapitres 3 puis 10 à 15 du livre I. ARISTOTE, *Rhétorique*, t. 1 (livre I), éd. M. Dufour, Paris : les Belles Lettres, 1932, p. 82-85 puis p. 115 et *sqq*.

qu'en tant que chef de la colonie, il a dû fréquemment négocier avec les Timucuas, et la dégradation des relations diplomatiques entre Français et autochtones a – selon le chef de la colonie – été une raison de la perte de cette dernière.

Enfin, le cosmographe Thevet écrit le plus souvent « païs » (270), « deça » (76), et « Ameriques » (69). Dans ce cas, l'outil numérique confirme les tendances stylistiques d'un auteur qui fait prévaloir la comparaison entre le « deçà » européen et le « delà » américain et qui fonde presque l'intégralité de son récit sur la comparaison. Léry, son meilleur ennemi, écrit quant à lui le plus souvent « j'ay » (345), « Villegagnon » (158), « Ameriquains » (103). Là encore, les mots les plus présents confirment les trois objectifs du texte : la portée judiciaire (la dénonciation des atrocités de Villegagnon), l'importance d'une proto-ethnologie (la description des Tupinambas) et la mise en avant du narrateur à la première personne (« l'invention de la personne » relevée par Frank Lestringant). À titre de comparaison, notons qu'Yves d'Évreux, dont le récit est inspiré par celui de Léry, emploie le plus souvent « je » (1 704), « avec » (880) et « sauvages » (572), termes qui traduisent immédiatement la portée missionnaire du texte[235].

L'outil numérique permet certes de confirmer ce que la recherche avait déjà montré, mais rappelle également que le lexique, même si les mots sont étudiés dans un premier temps hors contexte, est un témoin direct et quantitatif de la visée des auteurs. Il n'est pas question de résumer les ouvrages aux trois mots les plus utilisés dans ceux-ci, mais de souligner également que la perception sensorielle et les expérience se remarquent par leur absence criante. En effet, et alors que l'autopsie comme fondement même de la poétique du genre viatique n'est plus à montrer, on ne retrouve aucune occurrence du verbe « voir » ou de tout autre terme exprimant une perception. Nous aurions également pu relever les noms de lieux, des pratiques, des termes axiologiques désignant les autochtones rencontrés (« démons », « diables », « sauvages »...) ou même beaucoup plus simplement des mots-outils. Finalement, il ressort d'une telle analyse que les enjeux polémiques et génériques des textes sont les plus importants. D'un point de vue purement quantitatif, les enjeux poétiques et descriptifs sont à peine présents.

L'analyse de Voyant Tools ne donnant accès qu'à une vue d'ensemble, nous avons dans un troisième temps complété la recherche avec un autre outil, Sketch Engine, qui permet de collecter les occurrences d'un terme donné dans un corpus. L'outil ne donne pas la possibilité d'obtenir une vision globale mais prend en charge la plupart des variations orthographiques et les

[235] Comme le soulignait Marcello Vitali-Rosati lors d'une conférence donnée le 10 mai 2021 dans le cadre de l'école d'été « Humanités numériques : approches interdisciplinaires » proposée par le Cérium et l'Université de Montréal, les humanités numériques en sciences humaines et sociales n'apportent pas forcément de connaissances inédites sur les textes mais permettent avant tout de confirmer avec rigueur les intuitions ou les hypothèses de lectures. C'est le cas ici.

concordances et facilite ainsi grandement la lecture en contexte des vocables des perceptions sensorielles.

I.3.c.Remarques sur les xénismes

Parmi les termes de la perception sensorielle relevés, il faut mentionner les xénismes, « le premier stade de l'emprunt [...], mot étranger cité, non acclimaté, intégré dans la phrase française avec sa graphie d'origine ou transcrit phonétiquement[236]». Ils ont été étudiés par les éditeurs scientifiques des textes parce que les auteurs du corpus présentent justement des réflexions sur la langue de l'autre (notamment Cartier, Champlain et Léry). Les voyageurs respectent les mêmes modes d'intégration que les mots empruntés et insérés au français et, pour la langue de la perception, ils sont peu nombreux puisqu'ils se résument à la nourriture ou à l'audition, que nous n'étudions pas. Chez Cartier, ces xénismes sont présents dans un glossaire ajouté à la fin de l'édition du *Brief recit*[237] ; pour d'autres auteurs, ils sont intégrés à la narration[238]. Nous les avons gardés tels quels dans le relevé à partir du moment où ils servent à exprimer une sensation. Toutefois, ces mots évoluent également très vite : Lescarbot est en mesure de prouver que le glossaire ajouté au *Brief recit* n'est plus en usage au début du XVII^{e} siècle[239].

Le court texte de Le Challeux ne contient aucun xénisme. Chez Lescarbot, les mots étrangers les plus nombreux présents dans le texte sont les toponymes et les noms de personnes[240] mis en italique dans le texte. L'édition de l'*Histoire notable* de Laudonnière ne contient pas non plus de glossaire mais quatre xénismes associés à la perception sont présents. Les deux premiers sont *boucavees* [sic] et *ananas*, inscrits en italique. Le troisième est un terme assimilé dans l'expression : « presenter la casine », sans italique[241]. On s'étonne de ne pas trouver le premier dans la *Contribution à l'étude des termes de voyage en Français (1505-1722)* de Raymond Arveiller[242] puisque « boucan » est déjà mentionné dans plusieurs récits de la

[236] VILLAIN-GANDOSSI, Christiane, « Les emprunts linguistiques du français aux langues d'Amérique... », *art. cit.*, p. 42. Sur le problème de la dénomination d'une réalité qui n'existe pas dans la langue du voyageur, voir GUÉRIN Olivier, « Le processus de nomination des référents non répertoriés dans les récits de voyage : faits de langue ou de discours ? », *L'information grammaticale* [en ligne], vol. 92, 2002, p. 8-12.

[237] CARTIER, Jacques, *Brief recit, éd. cit*, fol. 58v° [MB, p. 184].

[238] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 308-338 [FL, p. 479-503].

[239] HUCHON, Mireille, *Le Français au temps de Jacques Cartier*, *op. cit.*, p. 69.

[240] LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle France*, Paris : Adrian Perier, 1618, p. 488-490 en montre un bel exemple [MCP, p. 129-130].

[241] LAUDONNIÈRE, René de*, L'Histoire notable de la Floride*, À Paris, chez Guillaume Auvray, 1586, respectivement, fol. 7r°, fol. 34v° et fol. 51r° [SL, p. 48, p. 83 et p. 105].

[242] ARVEILLER, Raymond, *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*, Paris : d'Artrey, 1963, 571 p.

Renaissance ainsi qu'en 1611 par Randle Cotgrave[243]. On retrouve à plusieurs reprises, sous la plume de Léry, le substantif « boucan » puis les verbes francisés « *boucanez »* et « *boucaner*[244]» ainsi qu'« *ananas*[245]». Bien que ce dernier soit déjà présent dans la *Cosmographie* de Fonteneau[246], il est vulgarisé par Léry dès 1578 et probablement directement tiré du vocabulaire tupi[247].

Léry étant attentif à la langue tupi, d'autres termes sont intégrés dans son texte[248]. On pourrait en associer quelques-uns à la perception gustative dans la mesure où il s'agit d'aliments goûtés par le voyageur, comme par exemple *léripés* (huîtres), *genipat* (arbre odorant aux fruits comestibles), *Aypi* (sorte de racine), *Maniot*[249] (manioc). Les substantifs « *caou-in »* et « *caou-inage* » et le verbe francisé dérivé *« caouiner*[250]*»* sont également présents. Marie-Christine Gomez-Géraud note que « boucan » et « caouin » font l'objet du processus de lexicalisation le plus abouti, phénomène qui se révèle particulièrement significatif : ces deux substantifs revêtent une dimension symbolique importante[251]. L'étude précise des termes et de leurs modalités d'insertion dans le texte de Léry a été finement menée par la spécialiste et nous n'y revenons pas[252]. Quelques-uns de ces termes figuraient déjà dans les *Singularitez* de Thevet tels « *cahouinage* » et « *cahouïn* », « *petun* », « *manihot* », « *acaïous*[253]» selon les mêmes modalités d'insertion que chez Léry :

> 1 - en italique dans le texte, avec définition entre parenthèses ou en proposition subordonnée ;
>
> 2 - en italique dans le texte, sans définition ;
>
> 3 - l'appropriation dans le texte, sans italique et francisé.

Même si l'étude des xénismes dans la langue des auteurs est particulièrement intéressante à faire, elle n'apporte pas d'information sur le lexique des perceptions sensorielles en tant que tel. Quant à ce lexique sensoriel, il est présent dans le glossaire annexé à l'édition du

---

[243] « A woodden gridiron, whereon the Cannibals broile peeces of men, and other flesh. », entrée « Boucan », COTGRAVE, Randle, *Dictionarie*, *op. cit.*

[244] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, respectivement p. 116, p. 41 et p. 135 [FL, p. 237, p. 148, p. 259].

[245] *Ibid.*, p. 106 [FL, p. 326].

[246] FONTENEAU, Jean, *La cosmographie avec l'espère et régime du soleil et du Nord* [1545], éd. G. Musset, Paris : Ernest Leroux, 1904.

[247] ARVEILLER, Raymond, *op. cit.*, p. 37 et *sqq.*

[248] GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage*, *op. cit.*, p. 95-98.

[249] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 91 (« léripés »), p. 99 (« genipat »), p. 116 (« Aypi » et « Maniot ») [FL, p. 207, p. 218, p. 237].

[250] *Ibid.*, p. 125, p. 128 et p. 103 [FL, p. 248, p. 251, p. 223].

[251] GOMÉZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage*, *op. cit.*, p. 100-101.

[252] *Ibid.*, p. 92 - 117.

[253] THEVET, André, *Singularitez*, *éd. cit*, fol. 60r° (cahouinage et petun), fol. 76v° (cahouïn), fol. 114v° (manihot), p. 120v° (acaïous). À partir de la page 65r° de l'édition, les mots étrangers insérés dans le texte sont mis en italique.

Brief recit avec des termes exprimant le fait de boire, de déjeuner, de se taire et les perceptions thermiques, ainsi que dans le colloque présent au chapitre XX de l'*Histoire d'un voyage* de Léry[254], pour les mêmes termes[255]. Cependant, ce lexique est restreint à ces deux appendices et n'influence en rien la langue des auteurs, au cœur des textes. C'est donc bien un vocabulaire français qu'il convient d'étudier dans ce travail.

II. Dire et sentir la Nouvelle-France : étude des textes du corpus

Si les termes de la perception sensorielle n'apparaissent pas directement dans la précédente analyse, ils n'en sont pas moins importants. Les distinctions établies par Catherine Kerbrat-Orecchioni nous serviront à classer les mots de la perception, même si nous devrons parfois opérer quelques réajustements afin de saisir plus finement quelles sont les fonctions de chacun des termes relevés. Pour cela, nous intégrons à la classification de la linguiste les vecteurs proposés par Rémi Digonnet.

Globalement, les textes des six auteurs réunis présentent ainsi 2301 occurrences de termes exprimant le goût, 767 le toucher et 103 l'odorat. Analysant les occurrences par auteurs, l'on s'aperçoit que le goût est majoritaire chez Léry et Thevet, qui s'intéressent à la question du cannibalisme bien davantage que les autres voyageurs. En étudiant le détail des termes utilisés, l'on s'aperçoit que très peu de mots sont communs aux six auteurs[256].

[254] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 306-338 [FL, p. 479-503].
[255] Dans la langue française puisque, bien évidemment, Léry et Cartier ne décrivent pas la même langue autochtone.
[256] Voir les tableaux récapitulatifs dans le volume II.

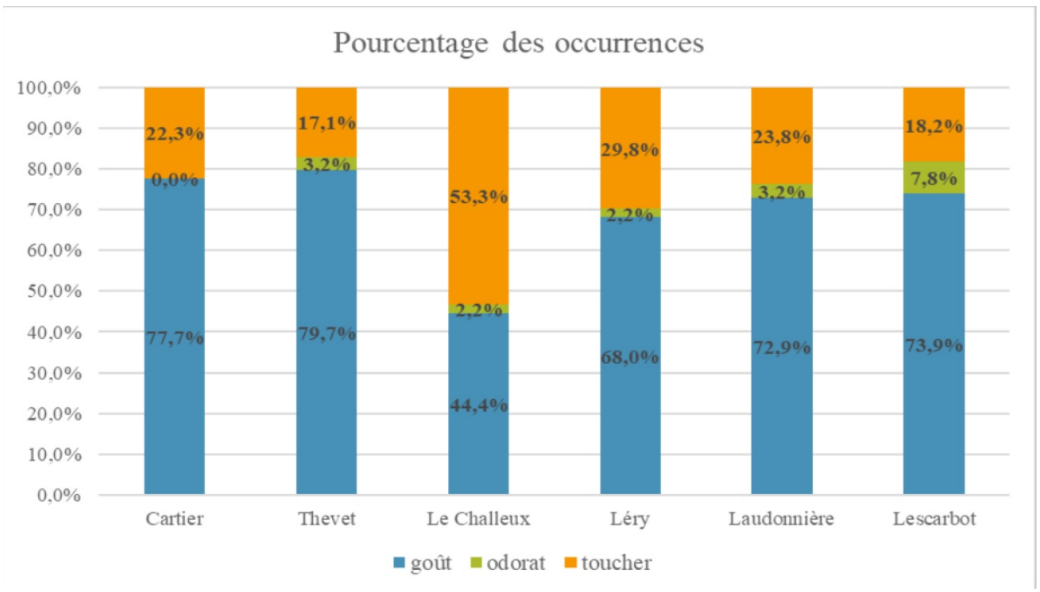

Illustration 2: Pourcentage des occurrences du vocabulaire de la perception sensorielle, par auteur.

Le pourcentage d'occurrences révèle que le goût est la perception majoritaire dans tous les textes à l'exception de celui de Nicolas Le Challeux, qui a un statut à part en tant que pamphlet anti-espagnol. La proportion est comprise dans une fourchette entre 70 et 80% chez les autres auteurs. Léry, qui présent le plus grand nombre d'occurrences pour le goût, est pourtant celui qui a la plus faible proportion relative au regard des deux autres sens dans le texte : si le goût est très présent dans l'*Histoire d'un voyage*, toucher et odorat le sont également, alors que pour les autres écrivains, le pourcentage est plus marqué. Avant même d'entrer dans le détail de l'analyse, cette observation confirme que la perception gustative est fondamentale dans les récits de voyage.

Nous proposons ici quelques remarques ponctuelles sur le vocabulaire employé par les auteurs dans une perspective comparative et synchronique mais les termes seront étudiés en contexte dans les chapitres suivants.

II.1. Le toucher

La première perception à laquelle nous nous intéressons est le toucher. Le vocabulaire de la perception tactile est défini depuis l'Antiquité par des couples d'opposés tels que « dur » et « mou », « rugueux » et « doux »… Avant tout, il faut distinguer la perception thermique de la sensation tactile, c'est-à-dire le contact direct. Plus généralement, nous pouvons relever les mots (48 pour le thermique et 142 pour le tactile) de la perception tactile et thermique comme suit et les classer en fonction de leurs catégorie grammaticales.

II.1.a.Relevé et classement

<table>
<tr><th colspan="4">Les adjectifs</th></tr>
<tr><th colspan="3">Adjectifs évaluatifs non axiologiques</th><th>Adjectifs évaluatifs axiologiques</th></tr>
<tr><td>Vecteur 3 :
« contact corps »</td><td>Vecteur 4 :
« pression »</td><td>Vecteur 5 :
« thermique »</td><td>/</td></tr>
<tr><td rowspan="4">contagieux ;
gluant;
glutinneuse ;
poli ;
grasse ;
prinse ;
friable
tendre</td><td rowspan="4">collé ;
couvert ;
espes(s)</td><td>aduste ;
ardente ;
bouilli ;
bruslante ;
(tres)chau(l)d ;
cuicte ;
douce ;
febricitant ;
grillez ;
tiède ;
torride ;</td><td rowspan="4">estripez ;
forcez ;
molestez ;
persecutez ;
tormenté</td></tr>
<tr><td>refreschis ;
fraische/fresche ;
(tres)froid ;
glacé ;</td></tr>
<tr><td>humide ;
mouillé</td></tr>
<tr><td>temperé</td></tr>
</table>

Les substantifs et adverbes qui expriment un jugement axiologique graduel			
Vecteur 2 : « surface corps » (agréable)	Vecteur 3 : « surface corps » (lisse/rugueux)	Vecteur 4 : « pression »	Vecteur 5 : « thermique »
doigts contagion douceur dureté escaille espine incision morsure piqueure main onction poing	Mousse matieres molet poudre	accolade Attouchement baisement caresses coup embrassement touchement tripotage	cha(l)leur fievre tiédeur fraischeur freschemen frescade froidure glace glacon neige rafraichissemen humidité temperament

Les verbes				
Les verbes subjectifs occasionnels relevant de l'axe vrai/faux/incertain (ils appréhendent une réalité perceptive ou intellectuelle)				Les verbes intrinsèquement subjectifs
Vecteur 2 : « surface corps » (agréable/non)	Vecteur 3 : « surface corps » (lisse/rugueux)	Vecteur 4 : « pression »	Vecteur 5 : « thermique »	abuser affliger chastier endommager mettre en pièce massacrer
amasser amener appli(c)quer apporter attaindre attoucher attraper avoir bailler brasser chatouiller cu(e)illir donner effleurer embastonner enfariner envelopper espessir	froisser racler raper ratisser resoudre en farine sentir souffler sucer tenir testonner toucher escacher escarcher escorcher esgratiner espoiçonner	forger roidir roller serrer tirer retenir abuser aheurter arracher assomer attacher battre broyer chastier claquer coupper decouper empoigner	bouillir brusler chauffer deseicher eschauder eschauffer rostir congeler consumer geller gresler rafraichir/ refreschir refroidir detremper seicher tremper	

espandre frequenter charnellement frotter glisser lescher macher manier marquer nettoyer oigner peler piler polluer porter prendre recueillir recevoir recouser reprendre tendre fendre (se) ficher gaster inciser mordre percer pincer rompre tourmenté traverser transpercez accoler adoucir caresser s'embrasser emmailloter masser		encharner endurcir endurer enferrer estrangler frapper		

Parmi ces mots, un certain nombre seraient entrés dans la langue au XVI^e^ siècle, ou, quand ils y étaient déjà, auraient vu leur signification s'élargir. Wilhem Kesselring recense ainsi les mots suivants : « s'emparer » (en 1515), « (un) tripotage » (1530), « gluant » (1530), « se rafraichir » (prendre le frais, 1530), « testonner » (battre, frapper, 1534), « garroter » (lier solidement, 1535), « une caresse (démonstration de tendresse, d'amitié, 1538), « fébriciter » (1538), « epoinçonner » (1539), « friable » (1539), « s'entrechoquer » (1540), « brulant » (1550), « emousser » (rendre moins coupant, 1550), « enfariner » (1550), « entralacer » (1550),

« inciser » (1550), « poinçonner » (percer, 1550). Dans la seconde moitié du siècle, des termes qui exprimaient une perception tactile concrète prennent un sens métaphorique, notamment sous la plume de Montaigne. On retrouve ces termes en nombre dans notre corpus à partir de la seconde édition de l'*Histoire d'un voyage* de Jean de Léry. Il s'agit des mots « toucher » (atteindre, éprouver) attesté en 1560 dans la *Bible* de Reboul (Genève, 1560), « se durcir » (devenir insensible) présent chez Montaigne en 1580, « une dureté » (*ibid.*, 1580), « égratigner » (*ibid.*, 1580), « pincer » (saisir, causer une vive douleur, le froid pique, *ibid.*, 1580), « se piquer » (s'irriter violemment, *ibid.*, 1580), « se tâter » (pour connaître ses sentiments, *ibid.*, 1580), et « tendre » (adjectif qualifiant les premières années de la vie, *ibid.*, 1580)[257].

II.1.b.Remarques analytiques

Globalement, les termes de la perception tactile sont divers et expriment une large palette de nuances, allant de « effleurer » jusqu'à « saisir » ou « frapper ». Il semble que la nature du terme ait une influence sur l'idée exprimée. Dans le cas des adjectifs, les évaluatifs non axiologiques les plus divers sont ceux qui expriment la perception thermique. Celle-ci est très bien représentée également dans la catégorie des verbes et adverbes qui expriment un jugement axiologique graduel, mais on retrouve plus souvent le vecteur du contact entre l'objet et le corps (agréable ou non). Enfin, cette même catégorie, suivie par le vecteur « pression », contient les termes les plus variés pour les verbes. Cette distinction n'est pas surprenante dans la mesure où les verbes expriment une action sur le monde, alors que les adjectifs qualifient celui-ci. Or, l'action sur le monde, dans des récits de voyages fortement inspirés du genre de l'épopée, placent souvent le corps en action, en conflit avec l'environnement et ceux qui le peuplent.

Le contact entre les corps

Une grande importance est également accordée au vocabulaire du contact entre les corps, qu'il s'agisse d'un contact sexuel – consenti ou non –, ou de combats. À l'inverse, les contacts agréables sont tous liés à des embrassades, des « accolements ». Ils sont plutôt le fait des narrations de Cartier et de Léry. Bien que l'expérience du premier se soit mal déroulée, le récit sert de compte-rendu des débuts de la colonisation française, à destination du Roi, et il fallait légitimer le voyage sur le plan économique. Chez Léry, le contact est bien souvent agréable – bien qu'il soit parfois douloureux quand il s'agit de témoigner des difficultés des voyages. Dans ce cas, cela relève d'une posture d'auteur, là encore pour montrer que le pays est

[257] KESSELRING, Wilhem, *op. cit.*

prometteur et qu'il faut le coloniser. On voit alors déjà s'esquisser un usage rhétorique des mots du sensoriel.

D'un point de vue théorique, les mots exprimant le contact sont suivis, dans les définitions données dans les dictionnaires, par un complément : on entre en contact avec, on est en contact avec... Plus précisément, *toucher* entre dans la définition d'un grand nombre de verbes de la perception tactile, comme par exemple, *effleurer*, *palper*, *peloter*[258]... Comme le souligne Daniel Lebaud, *toucher* fonctionne comme un « méta-verbe » : « une fonction dont on pourrait faire l'hypothèse qu'elle repose sur une sous-détermination sémantique de *toucher*, d'hyperonyme dominant la série des hyponymes[259]». Somme toute, chacun des verbes associés au toucher n'est qu'une déclinaison plus fine des sens du verbe hyperonyme, qu'il convient donc d'analyser précisément (pourquoi utiliser « effleurer » et non pas « toucher » ?). Enfin, le terme « toucher » est également intéressant à analyser parce que tous les auteurs du corpus l'utilisent sauf Le Challeux (son récit est, certes, très court). Plus particulièrement, il est employé plus de quatre-vingts fois au sens métaphorique chez Léry, ce qui en fait le terme le plus utilisé. Par « sens métaphorique », il faut entendre « provoquer une impression affective ou intellectuelle déterminée, affecter de manière précise », un synonyme de « avoir un rapport, concerner ». Ce sens de « toucher » existe depuis le XIII^{e} siècle, de même que la préposition « touchant ». Toutefois, dans le corpus, Léry est le seul à l'employer. Comme il insiste constamment sur le fait qu'il a senti le pays et qu'il l'a vécu à travers son corps et, puisque ses sensations sont omniprésentes, il s'agit sans doute d'une manière de renforcer la sensorialité du propos. Léry utilise des formules telles que « touchans les cannes de sucre » ou « touchans les Marsouins ». Il n'a pas *touché* physiquement tous ces éléments mais il les *touche* littérairement, *via* les mots. À la lecture, on a donc l'impression d'un récit particulièrement riche en sensations écrit par un narrateur ayant expérimenté le pays. Ce qui peut paraître un détail au premier abord nous semble être un choix conscient d'auteur. Une analyse plus fine, mot à mot, permettra de déterminer des contextes et des emplois. Enfin, si le verbe « toucher » est utilisé dans un sens métaphorique par tous sauf par Le Challeux, il est remarquable de constater que le verbe dans son sens concret n'est présent ni chez Le Challeux, ni chez Cartier. Le plus employé est le verbe « toucher » dans son sens métaphorique, suivi de loin par « prendre » (31 occurrences) et par le substantif « chaleur » (29 occurrences).

Les contacts désagréables sont le plus souvent causés par des objets, animaux ou plantes. Le toucher le moins plaisant est exprimé par le narrateur souffrant qui emploie des mots

[258] Il faut retirer les mots liés à l'émotion dont l'usage est parfois ambigu dans les textes.
[259] LEBAUD, Daniel, « Toucher : le tango des sens », *art. cit.*

précis comme « enferrer » ou « escacher ». Ces termes sont majoritairement présents dans les récits de voyage au Brésil et en Floride, traduisant une réalité vécue par les voyageurs. Dans le cas des deux récits en Floride, les descriptions des massacres catalysent la grande majorité des occurrences du vocabulaire du toucher. Somme toute, le voyageur n'utilise pas le toucher pour relater son expérience en Floride, mais pour exacerber la portée polémique de son discours contre les Espagnols.

La douceur est peu présente dans les textes et, lorsque le mot est employé, il désigne soit des « paroles douces », auquel cas il s'agit d'une synesthésie métaphorique, soit une « température douce » relevant alors de la perception thermique. Cette absence de douceur est remarquable et montre une volonté des auteurs de se peindre en voyageurs « fort esgratignez[260] », qui s'opposent aux voyageurs en chambre. Stylistiquement, cela se traduit dans le texte par un contact négatif. Le toucher est également perceptible dans les termes exprimant les rapports de force, les viols ou les enlèvements qui ne sont pas toujours explicités dans le vocabulaire choisi mais que le contexte permet de comprendre.

La perception thermique

Bien que les voyageurs se soient majoritairement rendus dans des contrées soumises à un climat plus chaud que le climat de la moitié nord de la France (d'où ils sont souvent originaires), la chaleur décrite est principalement liée à l'activité humaine (la chaleur du feu, la cuisson) et non au climat. On relève également « febricitant » (« qui a de la fièvre »), en usage au XVI^e^ siècle même s'il n'apparaît pas dans les dictionnaires avant 1680[261].

Une seule exception est notable : Léry mentionne souvent la chaleur pour associer Brésil et Jardin d'Éden en raison de la douce température, mais sans doute aussi parce que les saisons « ne sont pas seulement des spectacles par la vue, ce sont des valeurs d'âme, des valeurs psychologiques[262] », conférant ainsi une valeur symbolique à la douceur tropicale.

Les mots qui expriment le chaud et le froid sont tout de même bien représentés dans les textes. L'adjectif « torride », employé uniquement pour désigner la « zone torride », est présent uniquement chez Thevet et Léry. La raison est relativement simple puisqu'il s'agit de la zone se situant entre les tropiques du Cancer et du Capricorne et que seuls ces auteurs la traverse. La première occurrence apparaît dans une traduction d'un texte de Jean de Vignay, en 1495 et chez

[260] LÉRY, *Histoire d'un voyage*, éd. *cit*, p. 290 [FL, p. 462].
[261] Notice « febricitant », RICHELET, Pierre, *Dictionnaire françois*, Genève : Jean Herman Widerhold, 1680.
[262] BACHELARD, Gaston, *La poétique de la rêverie*, Paris : PUF, [1960] 2005, p. 100.

Rabelais en 1542[263]. Il s'agit donc d'un mot très récent montrant que les auteurs de récits de voyage emploient parfois des mots nouvellement entrés dans la langue.

Le substantif « chaleur » est présent dans tous les textes à l'exception de celui de Nicolas Le Challeux – qui est le texte le plus court et dont l'objectif premier n'est pas de décrire les merveilles de la Floride. Son opposé, « froidure », est employé par tous à l'exception de René de Laudonnière. La perception thermique exprimant le froid est exclusivement associée au corpus des voyages au Québec. L'emploi de « freschemen » est autant concret que métaphorique (dans le sens de « nouvelles fraîches »). Le verbe « rafraichir/refreschir » et le substantif associé « rafraichissemen » sont parfois utilisés dans notre sens contemporain de « prendre des rafraîchissements » et, en ce sens, concernent autant la perception gustative que thermique.

La perception liée à l'humidité est exprimée dans une simple opposition « sec » et « humide », et les polyptotes associés. Quant au substantif « temperament », il est employé au sens de « température » et non dans le sens actuel de « tempérament » (qui, pourtant, serait apparu en 1522[264]). Il est bien plus fréquent que l'adjectif « tempéré » dont la première occurrence dans le sens de « température douce » est attestée en 1538 dans le *Dictionnaire* de Robert Estienne[265].

Un cas particulier : les emplois dialectaux et métaphoriques dans l'*Histoire d'un voyage* de Léry

Le verbe « toucher » étant d'un usage courant, on peut s'interroger sur la présence de « bailler » qui apparaît uniquement dans l'*Histoire d'un voyage* de Jean de Léry. Ce verbe, d'un usage courant depuis le Moyen Âge, a été concurrencé par « donner » à partir du XVII^e^ siècle. Dans la base des récits de voyage lemmatisés du *Dictionnaire de Moyen Français*, « donner » est recensé cinquante-huit fois contre vingt-et-une pour « bailler », ce qui témoigne d'une préférence pour ce premier terme. Ce couple de verbes établit la distinction entre une cession provisoire, qui engage le bénéficiaire (« bailler ») et une cession gracieuse, définitive, qui laisse l'acquéreur libre (« donner ») à son origine. Entre le XIII^e^ et le XVII^e^ siècle, les exemples où cette distinction est de moins en moins discernable se font plus fréquents. Même si « donner » (« abandonner la possession de quelque chose par générosité et sans compensation ») et « bailler » (« mettre quelque chose dans les mains de quelqu'un, remettre, délivrer » ; « mettre quelque chose de concret à la disposition de quelqu'un ») restent opposés au fil de leur histoire, les deux verbes

[263] Article « torride », du *TLFi* [CNRTL. Consulté le 24 février 2020].
[264] Article « tempérament du *TLFi* [CNRTL. Consulté le 24 février 2020].
[265] Dans la base de donnée de Frantext, la première occurrence dans ce sens est attestée dans MEIGRET, Louis, *Le tiers et le quatriesme livres de Lucius Moderatus Columella touchant le labour des vignes*, Paris : D. Janot, 1542.

finissent par devenir synonymes dans certains usages. Dans certains parlers dialectaux de l'Est, particulièrement dans le domaine franco-provençal, « bailler » l'a emporté dans des sens qui ont été dévolus ailleurs tardivement à « donner[266]». On peut supposer, sans certitude, que Léry emploie particulièrement « bailler » car il est originaire de La Margelle, ville située dans l'actuel département de la Côte-d'Or[267]. Dans le cas de Léry, cette attention à un verbe qui est donc probablement d'un usage dialectal est important car cela témoigne aussi d'une tendance (et d'une volonté) du voyageur d'insérer des termes spécifiques – qu'il soient dialectaux, techniques ou étrangers – dans la langue de son récit. Si Léry utilise bien plus fréquemment « bailler » que « donner » dans un emploi probablement dialectal, il se sert également énormément de termes tupinambas qu'il fait passer dans la langue française, ainsi que d'un vocabulaire technique qui est habituellement celui des marins.

En effet, l'auteur de l'*Histoire d'un voyage* emprunte certains mots aux métiers qu'il décrit, et très souvent dans des énumérations[268]. Ces vocables sont déjà d'un usage courant dans la langue mais trahissent chez le voyageur le souci d'une certaine précision dans son propos. Plus spécifiquement, Jean de Léry utilise le vocabulaire maritime, qu'il s'agisse d'un vocabulaire de la mer appartenant à la langue commune ou à la langue plus technique des marins. Parmi les expressions utilisées, certaines relèvent proprement du domaine technique appartenant aux marins et ne se trouvent pas encore dans les dictionnaires. Étudiant ce vocabulaire de la mer, Isabelle Turcan note que Léry utilise très peu le vocabulaire technique par rapport à l'économie générale du texte[269]. Ce vocabulaire technique sert à la dénomination des hommes de la mer sans précision de hiérarchie. Il faut enfin opposer la question de langue commune et technique à la question du langage propre aux communautés régionales qui embarquent sur les navires. Les

[266] tels que « produire », « rapporter (ou porter) du lait, des fruits, des cultures », comme en français moderne « donner » (des fruits, du lait...).

[267] Hypothèse de travail présentée lors de la communication « *The Lexicon of Sensory Perceptions in Renaissance Travel Writing* », *Early Modern Interdisciplinary Graduate Forum* (EMIGF), organisé par le *Centre for Reformation and Renaissance Studies* (CRRS), Victoria University, Université de Toronto, 16 janvier 2020. Merci aux intervenants pour leurs questions et leurs remarques.

[268] C'est le cas lorsqu'il évoque l'action de couper le bois (*coupent, scient, fendent et arrondissent*), de le travailler (*chapoyent ou rabotoyent*) et de le transporter (*porter, charrier, ou trousser*) ou encore lorsqu'il s'agit de mettre en avant la connaissance médicale (*médecin*, *apothicaire*, *simples*, *végétative*). LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 174 [FL, p. 308].

[269] Sur ce vocabulaire technique de la marine, voir TURCAN, Isabelle, « Les définitions du vocabulaire technique dans les relations de voyage : l'exemple de l'*Histoire d'un voyage en terre du Brésil* de Jean de Léry », conférence prononcée dans le cadre du séminaire « La littérature des voyages maritimes » (prof. François Moureau), le 21 février 2000, en Sorbonne [en ligne]. Sur la poétique de Léry plus largement, GIORDANI, Françoise, « Langage proverbial et conduite du récit dans l'*Histoire d'un voyage en terre de Brésil* de Jean de Léry », dans *Seizième Siècle*, n °1, 2005, p. 99-133.

marins introduisent leur propre vocabulaire et enrichissent un domaine[270], mais cette spécificité ne semble pas marquer le vocabulaire des sensations.

II.2. Le goût

Le goût est le sens qui présente le plus grand nombre d'occurrences, probablement en raison de la complexité de sa définition. Pour le toucher, le rapport avec le thermique et la main est important : il s'agit d'un contact généralement direct ou d'une sensation de température, des emplois faciles à catégoriser. Mais comment classifier un goût ?

La perception gustative étant intrinsèquement subjective, au contraire de la vue, de l'ouïe ou du toucher, il apparaît que les adjectifs évaluatifs axiologiques sont les plus nombreux, et bien souvent pour exprimer un jugement sur une nourriture qualifiée de plaisante par les auteurs. On le verra, mais dans le corpus cette classification est orientée par la prédominance du jugement de Jean de Léry, d'Yves d'Évreux, et de Marc Lescarbot qui décrivent les « bontés » du régime brésilien.

[270] Nous reprenons ici une analyse que nous avons développée dans HOLTZ, Grégoire, GOUX, Mathieu, LEGRAND, Rebecca, *Jean de Léry, Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil (1580)*, Paris : Atlande éditions, 2022, partie « Lexique » (p. 264) écrit au moment où nous rédigions ces pages.

II.2.a.Classement et relevé

Les adjectifs	
Adjectifs évaluatifs non axiologiques	**Adjectifs évaluatifs axiologiques**
Sensation agréable allechez nutritive afriandez assaisoné boucanez boucavée boullu/bouilly Caillé crueue/cruë cuites douçastre dou(l)x dou(l)ce fraiz fresche farcy gras lardee refrigerative ressasié rostiz sal(l)é saoule seichée seiche sucré Sensation désagréable aigre a(d)stringent amer aspre dur fade humide	Sensation agréable (tres)bon delectable delicat delicieux excellent exquis fondans friand meilleur plaisant savoureux Sensation désagréable corrompu degousté indigeste malplaisant mauvaise moisi pourri rance

Les substantifs et adverbes qui expriment un jugement axiologique graduel		**Les substantifs et adverbes qui n'expriment pas de jugement axiologique**
Hédonicité (bonne/mauvaise)	Intensité (forte/faible)	aliments le boire boisson boucher boucherie boulangerie/boulengerie breuvage bruvage buvettes buveur cahouinages/caou(-)inages concoction cuisine decoction denrée fourneaux ingredien liqueur patisserie pescherie pitance provision recepte rostisserie venaison viande victuailles vivres le vivre
Sensation agréable allechemens gourmandise gou(s)t delices dou(l)ceur saveur suavité Sensation désagréable desgout indigence indigestion malvaisie poison venin	aigreur amertume appetit banquet beuverie cher/chair digestion diete gloutonnement manducation un manger mangeaille mangeur nourrissement nourriture rafraichissemen refraichissemen repas sauce sel soif substance su(c)cre sobriété tortillez	

Les critères vectoriels proposés par Rémi Digonnet s'appliquent, pour le goût, à cette seule catégorie des substantifs et adverbes qui expriment un jugement axiologique graduel. Il apparaît que la diversité est presque égale entre le vecteur de l'intensité et celui de l'hédonicité, soulignant bien que les aliments sont qualifiés sur ces deux plans.

Les verbes	
Les verbes subjectifs occasionnels relevant de l'axe vrai/faux/incertain	**Les verbes intrinsèquement subjectifs (employé avec un sujet humain)**
accomoder accoustrer adoucir advictailler allecher appeter apprester avaler boire/boyre boucaner bouillir caou(-)iner (faire) chere/chair collationer di(s)ner cuire desaltérer envitailler engraisser gouster estancher fe(s)toyer griller grignoter humer infuser ingerer macher macheler manger/menger (360) mascher mordre nourrir preparer rafraichir/rafrechir/refraichir/refreschir repaistre ronger rostir saler souper soustenir substanter/substenter/sustanter/sustenter su(c)cer/susser taster user de vivre de	abbhorer alterer brouter butiner corrompre delecter devorer engloutir enyvrer gaster savourer

Pour les verbes, si la classification proposée par Catherine Kerbrat-Orecchioni se révèle utile, les vecteurs de Rémi Digonnet ne sont pas pertinents dans la catégorie du goût. En effet, les verbes du corpus n'expriment ni un jugement sur l'axe dichotomie « bon ou mauvais » (vecteur d'hédonicité), ni sur le caractère amer (réservé aux adjectifs qualifiant les aliments goûtés). Les verbes intrinsèquement subjectifs présents dans le corpus sont les verbes spécialisés dans le domaine zoologique, attribués aux humains. La majorité des occurrences correspond à des verbes occasionnellement subjectifs lorsque l'acte de s'alimenter est décrit. Comme pour l'odorat et le toucher, un certain nombre des termes relevés est entré dans la langue au cours du XVI[e] siècle[271] : « gouter » (1532), « un repas » (1534), « repaitre » (donner nourriture à un animal, 1535), « dégouter » (1538), « les vivres » (1538), « sustanter » (Calvin, 1541), « des victuailles » (1542, le singulier est présent dans la langue depuis le XIV[e] siècle), « gouter » (faire un léger repas l'après-midi, 1549), « des provisions » (1553), « accomoder » (1539), « accomodable » (1568), « rassis » (Paré, 1560), « mordiller » (Tahureau, 1574), « vivoter » (Montaigne, 1580), « nourrir » (au sens de « constituer un aliment pour un organisme », 1585).

Dans la langue sont également entrés des emplois métaphoriques, que l'on s'étonne de ne pas trouver fréquemment, voire pas du tout, dans le corpus : « insatiable » et « insatiablement » (1524), « gouter » (trouver une chose agréable, 1549), « se repaître » (au sens métaphorique de « entretenir en soi ce qui est satisfait », 1534), « un goût » (le goût de quelques-uns pour une chose, Montaigne, 1580)[272].

II.2.b.Remarques analytiques : les définitions du goût et le lien avec les récits de voyages

Culturellement marqué, peut-être plus que pour les autres sensations, le goût ne peut avoir une définition universelle. En effet, il est avant tout une question de souvenirs, au même titre que l'odorat. Quatre saveurs sont considérées comme les saveurs de base de la culture occidentale : le sucré, l'amer, l'acide et le salé[273]. Le goût est également une perception qui ne peut pas négliger d'autres perceptions. En effet, la saveur d'un plat est décrite d'abord par son aspect visuel voire auditif (et on entre alors dans la synesthésie) dans le cas d'un plat croquant, puis par le toucher avec la texture du produit et enfin par la saveur en tant que telle, qui ne peut

[271] KESSELRING, Wilhem, *op. cit.*

[272] *Ibid.*

[273] DEFOSSEZ, Juliette, *Vers un langage du goût : approche expérimentale d'une communication multimodale à destination des mangeurs,* thèse en linguistique soutenue à l'université de Bourgogne le 10 octobre 2014 sous la direction de Jean-Jacques Boutaud, p. 20-21. Ces quatre saveurs occidentales sont à comparer aux six saveurs indiennes : sucré, salé, acide, amer, piquant astringent ; BOISSON, Claude, « La dénomination des odeurs », *art. cit.*

pas être dissociée de l'odorat[274]. On se trouve donc face à une inférence directe (la couleur d'un fruit, sa texture...) ou indirecte (les souvenirs associés à certains aliments)[275], ce qui rend plus difficile et plus intéressante l'analyse de cette perception dans la littérature.

L'histoire des relations entre la perception gustative et les récits de voyage, ou plus généralement les récits avec une portée ethnologique, est riche. Corinne Coulet note que dans de tels récits, dès l'Antiquité, la nourriture et la boisson sont décrits comme des coutumes au même titre que les pratiques sexuelles par exemple. Hérodote crée des mots pour désigner la consommation des nourritures les plus diverses, comme *ποιηφαγέειν* « se nourrir d'herbes », ou *πιθηκοφαγέειν* « se nourrir de singes[276] ». Les phénomènes de sociabilité associés aux événements reposant sur le goût (banquet, cérémonies de bienvenue...) sont extrêmement importants dans les récits de voyages. Si, déjà dans l'*Histoire* d'Hérodote, l'historien décrit des scènes de banquets pour en tirer des effets dramatiques et si les comportements face à la nourriture et à la boisson sont significatifs du caractère des individus autant que des peuples rencontrés[277], il semble en être de même dans le cas du présent corpus : le cannibalisme occupe une place à part et en faire une question de goût ou non relève d'enjeux symboliques importants. Par exemple, dans le texte de Léry, les vieilles femmes « appètent » de manger de la chair humaine alors que les « valeureux guerriers » consomment celle-ci d'un point de vue symbolique. Les mots choisis par Léry créent des effets de contraste dans le texte, à l'origine de jugements importants de la part du narrateur[278]. Des réflexions similaires sur les liens entre cannibalisme et goût seront proposées par André Thevet et Yves d'Évreux.

Dans le cas du corpus des voyages vers la Floride, les rapports entre les Timucuas et les Français sont marqués par les famines extrêmes que subissent les Français au point que ceux-là vendent chèrement des poissons à ceux-ci, incapables de se nourrir eux-mêmes. La nourriture devient un fort enjeu de pouvoir et le texte développe alors une réflexion sur la cruauté des Timucuas qui dissimulent les vivres, ce qui est l'une des causes de l'échec de la colonie aux yeux de Laudonnière.

---

[274] HOLLEY, André, *Le cerveau gourmand*, Paris : Éditions Odile Jacob, 2006, p. 20. De même, Brillat-Savarin distinguait trois moments dans l'expérience gustative : la perception olfactive (puis gustative) unique, la « sensation directe » (la perception de l'odeur, à l'extérieur de la bouche), puis la « première perception gustative », lors de la mise en bouche : BRILLAT-SAVARIN, Jean-Anthelme, *Physiologie du goût*, Paris : Hermann, 2017, 1975, p. 47-48.

[275] DEFOSSEZ, Juliette, *Vers un langage du goût*, *op. cit.*, p. 31.

[276] COULET, Corinne, « Boire et manger dans l'*Enquête* d'Hérodote », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* [en ligne], n° 1, 1994. p. 56-70, *cit.* p. 57.

[277] *Ibid.*, p. 69.

[278] LESTRINGANT, Frank, *Le Cannibale. Grandeur et décadence*, Paris : Perrin, 1994 (coll. « Histoire et décadence », n° 4), p. 52-55 ; LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 217-218 [FL, p. 361-362].

Enfin, dans le cas des voyages vers le Canada, la nourriture est peu mentionnée par Cartier et Champlain. Elle l'est chez Lescarbot qui apprécie les mets préparés par les Français. La particularité de ce corpus est le rejet de la nourriture de l'autre et le fait de rester en autarcie : les Français affirment ne pas consommer – ou très peu – la nourriture autochtone. Dans ce cas, le cannibalisme est vu comme une nécessité de survie et reste très éloigné du rituel acceptable[279]. Pire, Champlain raconte deux scènes peu ragoûtantes au cours desquelles les Hurons mangent des charognes et des chiens, renforçant ici clairement l'étymologie entre cannibale et *cannis*[280], une analogie que l'on retrouve également sous la plume du voyageur anglais Anthony Knivet[281].

La perception gustative est très présente chez les auteurs, bien que le goût soit considéré à l'époque comme un sens « inférieur » rapprochant l'homme de l'animal, pour la simple raison que les conditions de voyage sont telles que les auteurs du corpus décrivent longuement des scènes de famine, plus ou moins atroces, et s'attachent tous à comparer les aliments qu'ils découvrent dans les pays découverts avec les aliments qu'ils ont l'habitude de manger en France[282]. Les termes « manger », « vivres » (dans le sens de « provisions »), « boire » et « faire chair/chere » sont les seuls communément présents chez les six auteurs étudiés, sans exception. Tous sont associés à l'idée de nourriture comme élément important de survie et nous retrouvons peu de descriptions d'aliments en tant que tels, pour le plaisir de la bouche. Les termes « avaller/avaler », « bon », « cuire », « victuailles » et « vivre de » sont présents chez cinq auteurs sur six (ils sont absents chez Nicolas Le Challeux). Précisons que nous relevons les termes liés à l'acte de manger mais nous n'étudions pas dans ce premier chapitre les noms d'aliments précis[283].

L'acte de manger

Le verbe le plus employé est de loin le verbe « manger » avec 355 occurrences, suivi par l'adjectif « bon » (124 occurrences) et par le substantif « vivres » (124 occurrences également). Comme pour le toucher, il est remarquable qu'un déséquilibre s'opère : le toucher

[279] Le cannibalisme rituel est bien informé dans la littérature des voyage en raison de la connaissance des Espagnols et de la société aztèque. Voir DUVIOLS, Jean-Paul, *Les peintures de la voix. Le monde aztèque en images*, Paris : Chandeigne, 2018, p. 131.

[280] LESTRINGANT, Frank, *Le Cannibale*, p. 48.

[281] KNIVET, Anthony, *Un aventurier anglais au Brésil. Les tribulations d'Anthony Knivet (1591)*, éd. Ilda Mendes dos Santos, Paris : Chandeigne, 2003, p. 165 : « « Ils alignent leurs dents sur la mâchoire inférieure et supérieure en maintenant un écart, à la façon des crocs d'un chien ».

[282] Voir par exemple le chapitre 6 de l'*Histoire d'un voyage* de Léry, *éd. cit.*, p. 53 et *sqq.* [FL, p. 161 et *sqq*].

[283] Qui demanderait pourtant une recherche à part entière. Comme le note Michel Jeanneret « la nomenclature de l'alimentation, en langue vulgaire, relève largement de la tradition orale, elle n'est pas encore enregistrée ni stabilisée par l'écrit », JEANNERET, Michel, *Des Mets et des mots : banquets et propos de table à la Renaissance*, Paris : José Corti, 1987, p. 101.

est majoritairement négatif, mais les goûts décrits sont majoritairement savoureux. Ces derniers sont notamment présents dans les textes de Lescarbot et Léry. Quelques épices sont mentionnées même si elles le sont souvent sous formes de liste et dans une opposition avec la cuisine autochtone qui n'est pas salée ou qui n'est pas au goût des Européens, comme en témoigne également Gonzalo Fernández de Oviedo dans son *Histoire naturelle* lorsqu'il écrit que « les Chrétiens ont énormément amélioré ce pain, en le cuisant dans un four à la manière de l'Espagne, et il est bien plus savoureux et plus beau à la vue, cuit de cette façon, en beignets ou en biscuits[284] ».

L'action de manger est souvent exprimée dans les textes d'abord parce qu'il s'agit d'un acte vital mais également parce qu'en tant qu'acte social, il représente un moment important pour les auteurs qui souhaitent exprimer les liens entre les différents personnages de leurs récits. Les verbes désignant l'acte de la manducation portent un sémantisme différent en fonction du sujet qui fait l'action (les animaux sauvages dévorent, les humains mangent). Les auteurs jouent consciemment avec ces différents sémantismes afin de créer des effets de sens dans leurs textes (écrire que les autochtones dévorent un morceau de viande décomposée revient à les comparer, à l'aide du verbe de la perception, à des animaux sauvages). Notons enfin que Cartier emploie le doublet « repaistre & manger », qui est également donné dans le *Thrésor* de Nicot. Le texte de Cartier est le seul à présenter les deux orthographes « manger » et « menger ». Tous les autres auteurs emploient « manger », signe d'une évolution orthographique achevée dès 1550.

Le verbe « dévorer », qui n'est présent dans les dictionnaires qu'à partir de 1611 bien qu'entré dans la langue depuis le XII^e^ siècle[285], exprime un sémantisme lié à la vie animale. Il est toujours, dans le texte de Léry, associé à l'animal ou aux humains lors des périodes de famine. Thevet oppose les verbes « dévorer » et « manger » une seule fois dans le texte, dans une occurrence surprenante : « Ils cuisent fort bien leur viande, & si la mangent fort posément, se mocquans de nous, qui devorons à la table au lieu de manger : & jamais ne mangent, que la viande ne soit suffisamment refroidie[286] », le verbe faisant alors des Français des animaux incapables de se contenir à table face aux « Sauvages », une critique que l'on attendrait plutôt sous la plume de Léry. L'usage est le même pour le verbe « engloutir », qui est associé aux animaux ou utilisé dans un usage métaphorique (les eaux engloutissent le navire). On peut comprendre ces constats à l'aune de la place importante des pratiques de table dans les manuels

[284] OVIEDO Y VALDÉS, Gonzalo Fernández de, *Historia general*, *op. cit.*, vol. 1, p. 229, « Los cristianos han dado mucha mejoría a este pan, cociéndolo en horno a la manera de España, e es más sabroso e más lindo en la vista, así cocido, en roscas o tortas ». Je traduis.

[285] Selon l'étymologie donnée par le *TLF*i [CNRTL, consulté le 20 septembre 2020].

[286] THEVET, André, *Singularitez*, *éd. cit.*, fol. 56v° [FL, p. 172].

de civilité de l'époque. Par exemple, Érasme, dans son *Manuel de civilité puérile*, indique que l'enfant doit se tenir correctement à table pour ne pas se comporter comme un animal[287].

L'usage de « broutées » (« ne doutez pas que si nous eussions eu des herbes vertes […] nous les eussions broutees ») renforce bien l'usage spécifique des verbes de la perception gustative sous la plume de Léry dans le but d'animaliser les voyageurs et de renforcer le registre pathétique. On peut remarquer que ce verbe « brouter » apparaît dans les dictionnaires à partir de 1611 avec une définition qui n'est pas exactement celle de l'usage contemporain. Le *Dictionnaire* de Richelet en fait même un usage très spécifique (« Ce mot se dit des chevres, des chameaux, etc. et signifie manger la pointe des herbes[288]»). Précisons que le verbe « ingerer » est présent dans le seul sens du XVI^e^ siècle, à savoir « faire quelque chose sans avoir esté requis » (Nicot, 1606). Il n'a donc rien à voir avec la perception gustative qui n'apparaît qu'en 1825[289].

Le verbe « avaller » oscille lui aussi entre perception gustative et emploi générique (synonyme de « descendre »). Les deux sens sont présents dans la langue dès le XII^e^ siècle. Cartier ne l'emploie jamais dans le sens de la perception gustative à l'inverse de Lescarbot qui, lui, l'utilise uniquement avec cette signification. Entre les deux, pour Le Challeux, Léry et Laudonnière, le sémantisme est bien celui de « faire descendre dans la gorge » sans toutefois être le synonyme de « goûter ». L'action mécanique de la descente, si l'on peut dire, est toujours présente. Pour Le Challeux, il s'agit d'avaler des aliments afin d'échapper à la famine ; pour Léry, dans un épisode de famine également, « il n'est question d'en gouster [des boyaux], moins d'en avaler ». Dans cette construction, le « goust » est directement associé à la nourriture, à la bouche, alors que le verbe « avaler » traduit bien l'action mécanique d'ingérer. On retrouve exactement le même usage chez Laudonnière. Pour le « goust », le terme n'a pas évolué. On remarque que Cartier l'utilise à deux reprises uniquement et toujours dans des tournures négatives signifiant ainsi que le pays n'est pas au goût du voyageur.

Notons enfin les multiples variations orthographiques de « substanter / substenter / sustanter / sustenter » (qui n'est pas exclusivement pronominal), qui indiquent probablement des usages dialectaux ou des confusions orthographiques bien que l'étymologie soit différente : « substanter » vient du latin « *substantia* », de « *substare* », « être dessous » (d'où servir de support) tandis que « sustenter » a pour origine le latin « *sustentare* » (soutenir). « Substanter », souvent associé à « nourrir » apparaît pour la première fois dans les *Grandes Chroniques de Bretagne* (Alain Bouchard, 1514[290]).

[287] ÉRASME, *La civilité puérile*, présenté par Philippe Ariès, Paris : Éditions Ramsay, 1977, p. 79.
[288] RICHELET, Pierre, *op. cit.*, « brouter ».
[289] Article « ingérer » du *TLF*i [CNRTL. Consulté le 06 janvier 2019].
[290] BOUCHART, Alain, *Les grandes croniques de Bretaigne*, Paris : Galliot du Pré, 1514. On ne trouve trace de la variante orthographique avec un « e ». « Sustenter » apparaît au à la fin du XIII^e^ siècle dans le sens de « nourrir,

Deux termes sont propres à l'*Histoire d'un voyage* de Léry : « macheler » et « tortiller ». Dans son dictionnaire, Frédéric Godefroy[291] définit le substantif « macheler » comme un ouvrage de maçonnerie mais ici, il est bien présent comme verbe au sens de « mâcher ». En contexte, il s'agit d'un aliment « machelé », « tortillé » puis avalé. Il n'apparaît ni dans la base de données de Frantext ni dans celle du CNRTL. En contexte, Léry l'utilise pour parler du manioc, un aliment que les Tupinambas travaillent dans leur bouche avant de l'avaler. « Tortillonner » est synonyme de « tortiller[292]», sens qui permet au voyageur de donner à voir l'image de cet aliment retourné et mastiqué. Léry l'emploie exclusivement lorsqu'il décrit la mastication des racines de manioc que Thevet, dans ses *Singularitez*, décrit comme « tortues & obliques[293]». La proximité entre « tortues » et « tortiller » est peut être la preuve d'un emprunt très net de la part de Léry[294].

Le substantif « appétit » est uniquement employé dans un sens abstrait dans les textes de Laudonnière, Léry et Thevet (« avoir appetit de ») même si ces deux derniers l'utilisent tout de même dans le sens actuel de « avoir faim » (une seule occurrence pour Léry). « Appétit » au sens de « désir de manger » n'apparaît pas avant le *Dictionnaire de l'Académie* (1687). Cet usage confidentiel est étrange dans la mesure où des textes du Moyen Âge présente des occurrences de « avoir appétit » dans le sens d'avoir faim : le CNRTL trouve la première attestation en 1256. On note toutefois que le proverbe « l'appétit vient en mangeant », associant fortement l'appétit au sens du goût, se trouve sous la plume de Rabelais[295]. Enfin, Lescarbot écrit « avoir appétit », en l'associant systématiquement à un état de santé (manquer ou perdre l'appétit parce qu'on est malade ou être malade sans pour autant manquer d'appétit). Cet usage est spécifique à celui qui voyage pour le plaisir et qui ne semble pas souffrir du manque de nourriture. De la même famille que « appétit » (venant de « *appetere* »), le verbe « appeter », sous la plume de Thevet, a toujours le sens de « désirer », alors que « appétit » est employé indistinctement associé à la nourriture.

On retrouve également le verbe « rafraichir / rafrechir / refraichir / refreschir » avec de multiples variations orthographiques. Nous avons déjà vu que ce verbe était également associé à la chaleur. Ici, avec ces variations orthographiques spécifiques, le verbe est directement et

soutenir par le moyen des aliments » et est présent dans le *Dictionnaire* d'Estienne (1549) mais on ne trouve pas de trace de « sustanter ».

[291] GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e^ au XV^e^ siècle*, Paris : F. Wieweg, 1881-1902.

[292] Une recherche montre qu'il n'apparaît pas non plus dans la base de données Frantext. Il est attesté dans A Dictionarie of the french and english tongues, de Randle Cotgrave, Londres : Adam Islip, 1611 (« *To wreath, twine, twist, to twirle, or wind about* »).

[293] THEVET, André, *Singularitez*, *op. cit.*, fol. 113v° [FL, p. 294].

[294] Je remercie Véronique Montagne pour cette suggestion.

[295] RABELAIS, François, *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris : Gallimard, 1994 (« Bibliothèque de la Pléiade »), *Gargantua*, p. 19.

explicitement associé au goût pour désigner un aliment qui procure du plaisir. Dans le texte de Laudonnière, en étudiant les occurrences une à une, l'on s'aperçoit que « refrechir » est systématiquement associé à l'eau douce (l'eau « refrechit » les voyageurs) et la collocation « refreschir & desalterer » est présente deux fois chez Thevet, appuyant ce sens spécifique. Thevet écrit plus bas « refreschis & envitaillez », ce qui n'exclut pas le premier sens, le participe « envitaillez » pouvant référer à des aliments solides alors que « refrechis » suggère l'eau. Lorsque Laudonnière écrit « refraichir » avec un a, le complément est systématiquement le soleil ou des viandes (on se « refraichit » du soleil ou l'on se « refraichit » de viandes). Les orthographes sont présentes indistinctement dans le texte de Léry sans pouvoir confirmer ou infirmer ces remarques.

Qualifier et quantifier les aliments

L'adjectif « fraiche » qualifie la viande et les victuailles. Il est présent à deux reprises dans l'*Histoire notable* de Laudonnière. Cette présence de viande « fraiche » est soulignée à un moment de grande famine lorsque cette viande vient à manquer. Il n'était pas nécessaire de qualifier plus tôt l'accès à la viande car elle faisait partie du quotidien que l'on se soucie peu de décrire. Quand elle devient absente, la perception sert à souligner le regret. Cet exemple souligne le fait que le détail de la caractérisation sensorielle peut devenir important lorsque la perception ne peut justement pas se réaliser.

Comme le souligne Catherine Kerbrat-Orecchioni, l'adjectif « bon » est intrinsèquement axiologique. Même si l'on ne peut pas lui attribuer un dénoté particulier dans certaines formules (« le bon choix »), il porte une valeur sémantique d'évaluation positive[296]. L'adjectif « bon » est rare sous la plume de Cartier et il est remarquable qu'il soit redoublé d'un adverbe mélioratif – « fors » ou « à merveille » –, comme si « bon » ne suffisait pas. Une brève recherche dans un corpus de texte de moyen français[297], montre que ce redoublement n'est pas systémique dans la langue de cette période, et n'est pas spécifique aux années 1530. Peut-être est-il à relier, dans le *Brief recit*, avec les aliments du pays qui ne sont pas mentionnés, ou alors très rarement. Le récit est-il réservé à ce qui est vraiment remarquable ? Il s'agit d'une pratique contraire aux autres textes du corpus (à l'exception de Le Challeux, dont l'objectif est différent) qui est de recueillir toutes les singularités. À l'autre extrêmité chronologique, sous la plume de Lescarbot, « bon » oscille entre le gustatif et le thérapeutique[298], de la même manière que « appétit » est associé à la

[296] KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'Énonciation*, *op. cit.*, p. 103.
[297] Corpus des textes de « Moyen Français (1300-1559) », de la base Frantext.
[298] « Car qui mangera de bons chappons, bonnes perdris, bons canars & bons lapins, il est asseuré de sa santé, ou il aura le corps bien mal-fait. » ; « Le bon vin pris selon la necessité de la nature, est un souverain preservatif pour

diététique plus qu'au plaisir gustatif. Là encore, il semble ne pas s'agir d'un trait spécifique à ce début de XVII[e] siècle[299]. Par exemple, dès 1590, le père José de Acosta consacrait plusieurs chapitres aux « huiles, gommes et drogues, qui se trouvent aux Indes[300]» dans leurs usages diététiques plus que gustatifs. Cette attention diététique se retrouve dans la prose de Lescarbot.

La famille de « suave » introduit le vocabulaire de la douceur. Il s'agit alors d'une synesthésie puisque la suavité désigne initialement une perception tactile. Si l'adjectif « suave » est entré dans la langue au XV[e] siècle, l'adverbe « suavement » serait présent depuis 1503[301]. Le seul emploi sensoriel de l'adjectif « doux » est négatif. Cela est à mettre en regard avec le manque de saveur de la nourriture canadienne, selon le narrateur. L'adjectif « exquis » n'est présent que deux fois, sous la plume de Léry et chaque fois pour qualifier des fruits.

Enfin, l'expression « faire chère », que l'on envisage ici dans son sens concret et non pas symbolique et religieux[302], désignait en ancien français le fait de montrer un visage amical (« chière » signifiant le visage »). Le thème de la réception est, toutefois, toujours accompagnée d'un repas. Au fil des textes, on glisse donc de l'idée de « faire chère », c'est-à-dire « montrer un beau visage » à « faire chere », signifiant « partager un bon repas ». Par rapprochement avec le terme « chair », désignant la viande, les auteurs en sont venus à écrire « faire chair », avec la graphie *ai*, terminant ainsi l'évolution entre les deux sens[303]. L'expression garde son sens ancien dans les récits de Cartier et Le Challeux, où elle désigne le fait d'accueillir les voyageurs ; on retrouve la distinction orthographique nette entre la « chair » (« cher ») animale et la « chaire » (« chere »). Il est intéressant de constater que, en dépit des nombreuses variations orthographiques du *Brief recit*, aucune n'est faite sur ce terme[304]. Dès le texte de Le Challeux, la distinction orthographique devient signifiante et l'ajout du « e » final marque l'emploi en contexte de sociabilisation[305]. La question se pose également pour l'adverbe « cherement ». Chez les auteurs suivants, une ambiguïté est parfois marquée au point que le lecteur a de la difficulté à

toutes maladies » ou « et reportames en nôtre navire quantité de pois sauvages que nous trouvames bons ».

299 D'après une recherche du terme « appétit » dans le corpus « Préclassique » (1550-649) de la base Frantext.

300 ACOSTA, José de, *Historia natural*, *op. cit.*, p. 123. Je traduis.

301 KESSELRING, Wilhem, *op. cit.*, « suavement ».

302 Une expression étudiée par MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit. Histoire de la culture alimentaire chrétienne*, trad. Martine et Jacques Pagan-Dalarun, Paris : Alma éditeur, 2017. Nous détaillerons ce point au chapitre VI, p. 356.

303 Pour l'évolution entre « chère » et « chair », voir notamment JACQUIN, Gérard, « Chère et chair... ou viande », *Lyriades de la langue française* [en ligne], 2016, p. 62-64.

304 On relève parfois un doute avec l'expression « faire bonne chair » : cela signifie-t-il « être souriant » ou « partager un repas avec quelqu'un » ? Le contexte laisse planer le doute.

305 Même si on retrouve la même ambiguïté dans les *Voyages* de Cartier où l'on a parfois du mal à identifier la portée sémantique de l'expression « faire chere ». « Être chèrement reçu » ne serait pas « être reçu comme un être cher » mais « être reçu pour faire bonne chère ». Le texte de Thevet ne montre qu'un seul usage de « faire grande chere ». Pour Léry, l'emploi est exclusivement alimentaire. Enfin, la distinction orthographique est achevée chez Lescarbot à la fin du siècle.

déterminer si la scène au cours de laquelle les voyageurs et les autochtones font « bonne chère » est celle d'un repas, d'une rencontre amicale ou les deux. Le lecteur est alors en droit de se demander s'il s'agit d'un phénomène inconscient de la part des auteurs ou si, justement, il s'agit de moments où les autochtones ou les Français tentent de dissimuler leurs émotions à l'autre groupe présent[306].

La « saveur » est moins ambiguë. Le sens concret est désigné comme exact synonyme du goût dans les textes, soit pour dire que la saveur est bonne, soit pour dire que la nourriture autochtone n'a aucune saveur.

Enfin, l'adjectif « afriandez », présent dans les *Singularitez* de Thevet, qualifie les « Canadiens [qui sont] afriandez ». Dans les dictionnaires, le verbe n'apparaît pas avant le *Dictionnaire* de Richelet (1680). Selon le *Trésor de la Langue Française*, il est attesté au XV^e^ siècle dans un sens qui n'est pas exclusivement gustatif[307].

Si Léry utilise le goût pour classifier les singularités auxquelles il est confronté, ce n'est pas le cas d'autres auteurs qui rejettent même parfois ce qu'on leur sert. L'utilisation récurrente de certains termes permet de mettre en évidence des évolutions flagrantes au fil du siècle. Par exemple, la distinction orthographique entre « bruvage » et « breuvage » est totalement établie dès la deuxième moitié du siècle. L'adjectif « corrompu » est quasi systématiquement associé aux viandes et plus particulièrement aux viandes « mélancoliques », mettant en évidence une pensée thérapeutique plus qu'un intérêt gustatif.

Un cas à part : le champ lexical des vivres et des victuailles

Ce champ lexical n'est pas à négliger car les vivres sont essentiels et constituent un élément narratif fondamental des récits. Le fait de trouver à manger ou non, de troquer de la nourriture avec les autochtones ou de la voler a des conséquences concrètes sur l'expérience du voyageur.

Dans le texte de Lescarbot, le substantif « denrées » est utilisé deux fois pour désigner des aliments qui se monnayent, à la différence des vivres, nécessaires à la survie des voyageurs. Ce sens de « denrée » est d'un usage classique, étymologiquement associé à l'argent (un denier) et attesté dans les dictionnaires contemporains[308]. Cet emploi est uniquement présent chez

[306] Scènes analysées par CARAYON, Céline, *Eloquence Embodied, op. cit.*, p. 49 et sqq. Nous y reviendrons dans le chapitre 4, p. 299 et *sqq.* ; LAUDONNIÈRE, René de*, Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 75r° [SL, p. 135].

[307] Article « affriander » du *TLF*i [CNRTL. Consulté le 15 décembre 2018] donne « XV^e^ s. « attirer par qqc. de friand ».

[308] Par exemple « Denrée c'est proprement la chose, soit bled, vin, foin, bois, ou autre qu'on debite, comme si on disoit chose adenerée et pour reduire en deniers. », NICOT, Jean, *Thrésor de la langue françoyse...*, Paris : David Boucher, 1606.

Lescarbot. Pour les autres auteurs, les « vivres » sont aussi objet de trocs et d'échanges. Le terme « provisions » est exclusivement présent six fois dans le texte de Laudonnière, toujours en tant que synonyme de « vivres ».

« Aliments » est d'un emploi rare au XVI^e siècle. La première occurrence est celle de Rabelais, dans *Gargantua* (1542), selon le *Dictionnaire* d'Estienne en 1549. Le sémantisme alimentaire est donc récent au XVI^e siècle, ce qui peut expliquer la faible présence dans le corpus. Dans le *Brief recit*, les aliments sont très proches des aliments européens. Les animaux ou fruits canadiens sont liés à la perception visuelle : ils abondent et on les voit. Toutefois, comme le fait remarquer le narrateur, la nourriture « n'a pas de saveur » et il semble que les aliments n'aient pas fait l'objet d'attention. Les aliments sont européens ou sont mentionnés comme point de comparaison, sans doute pour rendre le pays décrit plus familier au lecteur. Il y a aussi une perspective de projection coloniale : promettre au roi la possibilité de conquérir des terres arables, promettre un futur agricole. Les aliments sont, en tous les cas, beaucoup moins divers que dans d'autres textes du corpus[309].

L'étude du lexique de la boisson est tout aussi pertinente que celle des vivres. De plus, l'alcool en faisant partie, elle apparaît plus souvent dans les textes du corpus des voyageurs se rendant au Brésil en raison de l'alcool fermenté, boisson favorite des Tupinambas. Dans le *Brief recit*, ce que l'on boit n'est pas mentionné, sauf lorsqu'il s'agit de décrire la boisson qui sauve les hommes du scorbut[310]. Le verbe est utilisé soit pour parler d'une impossibilité de « boire » lors de la maladie, soit pour évoquer le fait de boire le remède. On note la conjonction des deux premiers exemples : on ne mange pas sans boire (à l'inverse des « sauvages brésiliens » qui ne font pas les deux en même temps dans les autres textes du corpus).

Le substantif « bruvage » est majoritaire dans le texte de Thevet avec seulement deux occurrences avec un « e ». Il est uniquement présent dans le *Dictionnaire* de Cotgrave (1611) et l'on suppose donc un usage archaïque ou dialectal. Quant à « breuvage », une particularité est présente sous la plume de Laudonnière qui l'emploie exclusivement pour mentionner de la boisson des Timucuas, jamais pour désigner celle des Français comme s'il y associait une connotation négative.

L'acte de cuisiner et les corps de métiers liés à l'alimentation européenne (pâtissier, boulanger et boucher) sont mentionnés en opposition à la culture des autochtones d'Amérique, du Nord au Sud. En raison de l'importance de la cuisine dans les textes, pour décrire la culture des autochtones ou pour déplorer le fait que cette cuisine n'est pas attirante, on ne s'étonne pas

[309] Quant à « victailles », dont la seule occurrence se trouve chez Cartier, on suppose la coquille de l'imprimeur.
[310] Voir chapitre III, p. 213 et *sqq*.

que les xénismes présents – à l'exception des toponymes – soient uniquement des mots associés à ce que les voyageurs perçoivent, probablement, comme une nouvelle manière de cuisiner.

Enfin, notons que, dans les textes de Léry et de Lescarbot, le terme « farci » est employé au sens métaphorique de « livres farcis » de mensonges.

II.3. L'odorat

La perception olfactive présente une disparité encore plus grande. Cartier ne l'évoque jamais dans son *Brief recit*. Les deux termes les plus employés sont également ceux qui sont présents chez tous les auteurs à l'exception de Cartier et Le Challeux : il s'agit du substantif « odeur » (24 occurrences) et du verbe « sentir » au sens olfactif (11 occurrences).

Adjectifs évaluatifs axiologique		**Verbes**	
Odeur agréable	Odeur désagréable	Subjectifs occasionnel	Intrinsèquement subjectif
aromatique douce odorifere souëve suave odorant odoriferant perfurmé	empunaisi puant rance plaisant	flairer ressentir sentir (se) perfurmer	empuantir puer

Substantifs qui expriment un jugement axiologique selon l'axe gradable

putrefaction puanteur exhalaison senteur flair odeur baume encens fumet parfun fragrance

Quelle que soit l'époque et le lieu, l'odeur est qualifiée de bonne ou mauvaise selon l'axe axiologique, mais elle est bien la perception sensorielle la plus difficile à exprimer pour les hommes[311] puisque même les termes neutres possèdent une connotation (« sentir » seul signifie « sentir mauvais » en général). On a pu remarquer que, de manière synchronique, le lexique des bonnes odeurs est moins représenté que celui des mauvaises odeurs, au lexique plus étoffé et

[311] LE GUÉRER, Annick, *Le parfum, op. cit*. Dans *Métaphore et olfaction*, *op. cit.*, p. 85 Rémi Digonnet propose une classification des odeurs selon l'hédonicité, les autres effets, l'intensité et la mémoire mais le vocabulaire relevé dans le corpus est trop restreint pour que cette répartition puisse être utile.

diversifié[312]. Peter Blumenthal, lorsqu'il étudie la portée sémantique des substantifs « odeur » et « senteur » à la Renaissance à l'aide d'une recension dans Frantext, propose « un modèle spatio-temporel » : « senteur » réfère à une qualité proche de la source des émanations (point de vue spatial), tandis que « odeur » porte sur le parcours de celle-ci (le résultat senti, du point de vue temporel).

II.3.a.Flair, odeur, parfum : des usages symboliques

Cette analyse remet en cause une opposition plus immédiate entre l'immatérialité de l'odeur et la matérialité de la senteur, frappant les narines dans la perspective de l'époque[313]. L'odeur est une perception importante car elle est associée d'une part au goût, d'autre part à la survie. Par comparaison au vocabulaire latin, le lexique de l'odeur se restreint au XVI^{e} siècle. Paradoxalement, les odeurs étaient plus riches et plus développées à la Renaissance, comme tente de le prouver le groupe de recherche international *Odeuropa* qui a pour objectif, à l'aide de l'intelligence artificielle, de recréer les paysages olfactifs du passé (les rues des grandes capitales européennes de la fin du XVI^{e} siècle au début du XX^{e} siècle) avec des résultats qui seront sans doute surprenants[314]. Il est très difficile d'exprimer cette perception en raison de son caractère éphémère et insaisissable. Une odeur est perçue d'abord sous un angle hédoniste (est-elle bonne ou désagréable ?) puis, seulement dans un second temps, le cerveau est capable de la qualifier[315].

Une dernière donnée importante est l'histoire des émotions[316] qui montre notamment que l'odeur n'était pas perçue de la même manière dans le passé car les hommes, en Europe, vivaient dans « la puanteur des villes malodorants […]. Les éponges odorantes et les boules odorifères faisaient partie du dispositif de défense normal des gens qui sortaient de chez eux[317]». On imagine alors aisément que les voyageurs puissent être frappés par une bonne odeur en

[312] BOISSON, Claude, « La dénomination des odeurs... », *art. cit.*, p. 36.

[313] BLUMENTHAL, Peter, « Odeur – évolution des profils combinatoires », *Langages* [en ligne], n° 181, 2011, p. 53-71. Une partie de l'article est consacré à « l'odeur au XVI^{e} siècle ».

[314] Le projet *Odeuropa*, mené par Inger Leemans (KNAW Humanities Cluster, Amsterdam), est un projet réunissant les équipes de plusieurs universités européennes. À l'aide de l'intelligence artificielle et de recherches historiques, l'objectif de chercheurs est de créer une « Encyclopédie du patrimoine olfactif » (*Encyclopaedia of Smell Heritage*) qui, à terme, sera accessible dans les musées. L'exposition « L'odyssée sensorielle » (23 octobre 2021 - 4 juillet 2022) au Musée d'Histoire Naturelle de Paris est un symbole de cette mode du « tout » sensoriel.

[315] Voir par exemple LENCLUD, Gérard, « La nature des odeurs (remarques) », *Terrain [*En ligne], vol. 47, 2006.

[316] CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques, VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions. Vol. 1 - De l'Antiquité aux Lumières*, Paris : Seuil, 2016 et *Histoire du corps. Vol 1 - De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Seuil, 2005.

[317] CAMPORESI Piero, *Les effluves du temps jadis*, trad. de l'italien par Monique Aymard avec la collab. de Françoise Liffran, Paris, Plon, 1995, pp. 85-89.

Amérique, loin des villes infestées de détritus, d'animaux domestiques, de cadavres pestiférés... Ainsi, dans les textes, les mauvaises odeurs ont une fonction de survie, comme chez Aristote[318].

On note également une utilisation originale chez Léry du terme « flair », qui fait de l'amidon « l'ancêtre de la madeleine de Proust[319]» :

> Et lors ceste farine ainsi crue […] a la vraye senteur de l'amidon, […] tellement que depuis mon retour par-deça m'estant trouvé en un lieu où on en faisoit, ce flair me fit ressouvenir de l'odeur qu'on sent ordinairement és maisons des sauvages, quand on y fait de la farine de racine[320].

Le substantif « flair » est déjà attesté chez Chrétien de Troyes comme synonyme de « odeur » mais est extrêmement rare dans la langue. On peut se demander pourquoi l'auteur emploie ici « flair », alors que la répétition de « odeur » ou de « senteur » n'aurait pas gêné. L'utiliser est-il une manière de désigner particulièrement l'odeur sentie involontairement ? Rien ne permet de dire que l'usage à l'époque est celui d'une bonne odeur puisqu'en général, et tous les dictionnaires en font état, l'odeur n'est qualifiée de bonne ou mauvaise que si elle est accompagnée d'un adjectif.

Thevet est celui qui exprime le plus les odeurs et cela est peut-être lié au fait qu'il soit majoritairement resté sur le navire. Comme le souligne Grégoire Holtz, Thevet « n'a rien d'un érudit » et c'est pourquoi l'observation, dans son œuvre, « vient suppléer un manque, une ignorance[321]». Nous pourrions abonder dans ce sens en affirmant que la diversité du lexique olfactif ne sert pas à traduire une diversité d'expériences mais une vacuité de perceptions. On remarque qu'André Thevet utilise les termes « parfun », « se perfumer » et « fragance », faisant de lui l'auteur du corpus au vocabulaire olfactif le plus développé. L'emploi de ces termes est remarquable car « parfumer », par exemple, est entré dans la langue à la suite d'une traduction de « fumiger » et désigne le fait d'« imprégner d'un parfum » seulement en 1528[322]. Il s'agit donc d'un terme technique qui se justifie parce qu'il désigne l'odeur du tabac. Dans le texte, il est explicité par le doublet : « ceste fumée ou parfun ». Quant au verbe « se perfumer », il désigne le fait que les « Amériquains se perfument » à toute heure du jour. « Perfumer » est attesté exclusivement dans le *Dictionnaire* de Cotgrave en 1611, ce qui indique un emploi rare. Frantext

[318] Voir chapitre II, p. 156.
[319] LESTRINGANT, Frank, dans son édition de l'*Histoire* de Léry, *éd. cit.*, p. 34.
[320] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 117 [FL, p. 238].
[321] HOLTZ, Grégoire, « Du respect des coutumes à l'affirmation de l'autopsie. Le statut des " observations " dans la littérature de voyage de la Renaissance », dans GIACOMMOTO-CHARRA, Violaine et MARRACHE-GOURAUD, Myriam, *La Science prise aux mots*, *op. cit.*, p. 253 - 271, *cit.* p. 261.
[322] Article « parfumer » du *TLF*i [CNRTL. Consulté le 06 décembre 2019].

le recense uniquement dans l'œuvre de Pierre Antoine, *Les XX. Livres de Constantin César* (1543) et toujours dans un sens où le fait de « perfumer » purifie[323]. Après 1549, on en retrouve plus d'usages[324], avec le même sémantisme puisqu'il est employé pour « perfumer » les ruches, « perfumer la chambre »... Cet emploi spécifique, qui correspond à l'étymologie de *per-fumigare,* est employé dans les *Singularitez* où l'auteur attibue une force à l'odeur émanant de la fumée de *Petun*. Les autochtones ne sentent pas ce parfum mais s'en purifient en quelque sorte. On rejoint ici la caractéristique religieuse de l'odeur (l'« odeur de sainteté ») qui, certes, n'est pas présente à ce moment du texte sous la plume de Thevet, mais qui souligne les fonctions avant tout symboliques de l'odeur.

Le vocabulaire de l'odorat s'est développé au XVI^e^ siècle en raison, notamment, de ces occurrences que l'on retrouve dans les récits de voyage concernant la fumée et la pratique du tabac. Wilhem Kesselring recense les mots suivants entrés dans la langue à cette époque : « olfaction » (1508), « une senteur » (1530), « sentir » (au sens de humer, exhaler, 1530), « parfumer », (1532), « fumer » (1550), « fumant » et « une fumée » (1558), « un odorat » (1560)[325]. S'il faut rester prudente avec ces dates qui peuvent être ré-évaluées grâce à des dépouillements plus conséquents, l'on constate que notre corpus fait un usage de termes nouvellement entrés dans la langue ou connaissant des changements sémantiques (pour « une senteur » et « sentir »).

II.3.b.L'odeur du paradis

Fait plus remarquable encore, lorsque les odeurs ne sont pas associées à la nourriture dans le corpus, c'est parce que les auteurs, inconsciemment, font de l'Amérique un paradis notamment en raison des bonnes odeurs qu'ils sentent. Dans les faits, la bonne odeur est celle que l'on ressent quand on approche de la terre après des jours et des jours en mer[326]. Or, l'on

[323] PIERRE Antoine, *Les xx. livres de Constantin Cesar*, Paris : J. & E. de Marnef, 1545.

[324] COTEREAU Claude, *Les douze livres de Lucius Junius Moderatus Columella des choses Rusticques*, Paris : Jaques Kerver, 1551 ; DODOENS Rembert, *Petit recueil auquel est contenue la description d'aucunes gommes et liqueurs*, Anvers : Jean Loë, 1557 ; BELON Pierre, *Les Remonstrances sur le défault du labour et culture des plantes et de la cognoissance d'icelles*, Paris : Gilles Corrozet, 1558 ; ESTIENNE Charles, *L'Agriculture et maison rustique*, Paris : Jaques du Puis, 1564 ; SERRES, Olivier de, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, [s.e.], t. 1 et t.2, 1600.

[325] KESSELRING, Wilhem, *op. cit.*

[326] FERRO, Gaetano, « Landscapes, Plants, and Animals », dans VIOLA, Gianni Eugenio (éd.), *Columbian Iconography*, Rome : Libreria dello stato, 1992, p. 33 : « the sense of smell […] have been highly developed in Columbus, perhaps a characteristics of great sailors ».

s'aperçoit que les récits associent presque tous, et presque toujours, Amérique, Paradis[327] et bonnes odeurs, reprenant ainsi les codes traditionnels des récits édéniques[328].

Thevet, Laudonnière et la « suave odeur »

La diversité du vocabulaire relevé vient de la plume de Thevet. On retrouve dans les *Singularitez* le *topos* du lieu édénique parfumé, le cosmographe décrivant l'Amérique comme une île « fort plaisante, pour estre revestue de grande quantité de palmiers, cedres, arbres de bresil, arbrisseaux aromatiques verdoyans toute l'année[329]», une île que l'on sent à mesure que l'on s'en approche :

> approchans de nostre Amerique bien cinquante lieuës, commençasmes à sentir l'air de la terre, tout autre que celuy de la marine, avecques une odeur tant suave des arbres, herbes, fleurs, & fruits du païs, que jamais basme, fusse celuy d'Egypte, ne sembla plus plaisant, ne de meilleure odeur[330].

Cet adjectif « suave » est présent dans l'*Histoire notable* de René de Laudonnière qui utilise également la perception olfactive pour décrire la Floride. Dans les premières pages de son récit, il énumère longuement les arbres et animaux qui se trouvent sur la terre qu'il aborde, dans une énumération encadrée par le sens de l'odorat. En effet, le voyageur commence par décrire « de hauts Chesnes & Cedres en infinité, & au dessous d'iceux, de Lentisques de si suave odeur, qu'iceluy seul faisoit trouver le lieu de tres-grand contentement[331]» puis termine par « autres plusieurs arbres portans fleurs & fruicts de fort rares figures, & de bonne odeur[332]». Plus loin, il décrit une région « fort montagneuse, d'assez bonne odeur[333] » et enfin une autre montagne sur laquelle poussent « des Cedres, des Palmiers & des Lauriers de si souveraine odeur, que Baulme ne sentiroit rien au pris. Les arbres estoient de toutes parts environnez de seps de vigne[334]». Les adjectifs « souefve » et « souëve » sont présents dans d'autres textes, mais l'évolution orthographique n'y est pas encore faite. Cet emploi de « suave odeur » par Laudonnière est

[327] Sur le paradis, voir le chapitre introductif dans SANCHEZ, Jean-Pierre, *Mythes et légendes de la conquête de l'Amérique*, Rennes : PUR, 1996, Chapitre VII. Le Paradis dans le Nouveau Monde, p. 93-101.
[328] Par exemple, le Paradis terrestre est odorant dans MANDEVILLE, Jean de, *Le Livre des merveilles du monde*, éd. Christiane Deluz, Paris : CNRS éditions, 2000, p. 398.
[329] THEVET, André, *Singularitez*, *éd. cit.*, fol. 49 r° [FL, p. 156]. Une description qui reprend aussi des lieux communs associées aux îles fortunées. Sur ces dernières, voir PIOFFET, Marie-Christine, *Espaces lointains, espaces rêvés : dans la fiction romanesque du Grand Siècle*, Paris : PUPS, 2007, p. 193-200.
[330] *Ibid.*, fol. 42r° [FL, p. 141].
[331] LAUDONNIÈRE, René de*, Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 11v° [SL, p. 54].
[332] *Ibid.*, fol. 12r° [SL, p. 55].
[333] *Ibid.*, fol. 34r° [SL, p. 83].
[334] *Ibid.*, fol. 41v°-42r° [SL, p. 92-93].

probablement un dérivé du latin « *suavis* », doux, qui est aussi l'une des catégories de l'olfaction déterminée depuis l'Antiquité. L'on peut se demander si l'emploi unique de « suave », alors que par ailleurs l'auteur écrit simplement « bonne ou souveraine odeur », est signifiant. Le syntagme « suave odeur » se trouve à trois reprises dans la base Frantext. Une fois encore, la lecture d'un corpus plus large révèle que l'adjectif apparaît dans trois textes en français pré-classique, avec une seule occurrence qui ne soit pas métaphorique dans *Les Remonstrances sur le défault du labour* de Pierre Belon[335]. D'où Laudonnière tient-il l'orthographe qui est loin d'être fixée au moment où il écrit ? En tout cas, et sachant qu'André Thevet avait accès au manuscrit de Laudonnière[336], l'emploi de l'adjectif dans cette orthographe, assez rare dans la langue pour être soulignée, trahit sans doute l'emprunt du cosmographe.

La bonne odeur comme *topos* de la description du « nouveau » monde

Face à cette bonne odeur décrivant une terre paradisiaque, Laudonnière ne mentionne qu'une seule fois une perception olfactive désagréable, là encore liée à la réécriture biblique. En effet, il fait de la terre qu'il découvre une Terre Promise, pense atteindre le Jourdain et décrit les fléaux qui s'abattent sur la colonie dans l'ordre des fléaux tels qu'ils sont mentionnés dans l'*Apocalypse* de Jean[337] ; il rencontre même un hermaphrodite qui leur offre de l'eau à un moment où ils en ont besoin, rejouant ainsi la rencontre avec Rebecca dans la *Genèse*[338]. Peu de temps avant le massacre par les Espagnols, l'*Histoire notable* précise qu'il tombe « un foudre » prodigieux du ciel, qui incendie les terres pendant trois jours à tel point que la rivière la plus proche se met à bouillir et que tous les poissons y meurent, « dont il survient une putrefaction de l'air, qui [...] causa force maladies contagieuses[339]». L'air et l'odeur sont considérés à la Renaissance comme véhicules de maladie et de putréfaction ; ils fonctionnent comme une annonce du présage qui arrivera à un moment où Laudonnière énumère les calamités auxquelles sont soumis les colons. La putréfaction peut aussi être associée à la « peste » déjà mentionnée dans l'*Apocalypse* de Luc[340].

Dans le corpus des voyages au Canada, la perception olfactive est présente uniquement dans la *Première relation* (celle du voyage de 1534) de Cartier, à trois reprises. Terre-Neuve y est

335 Selon le corpus « Préclassique » (1550-1649) de la base Frantext.
336 Sur ce point, voir LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot et le Sauvage*, *op. cit.*, p. 250 et *sqq*.
337 Voir *infra*, p. 414.
338 LAUDONNIÈRE, René de*, Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 40r° [SL, p. 90] ; référence à *Genèse*, 24 (*La Bible de Jérusalem*), *Traduction Œcuménique de la Bible*, Éditions du Cerf, (2010), 2015, p. 47).
339 *Ibid.*, fol. 59r° [SL, p. 114].
340 Luc, 21, 10-11, *Bible*, éd. cit., p. 1721.

décrite en des termes élogieux, pleine d'arbres et « aultres bonnes erbes de grant odeur[341] », au Cap d'Orléans, les arbres « sont merveilleusement beaulx et de grande odeur » ; enfin, dans la baie des Chaleurs, les roses sont rouges et il y a « herbes de bonne et grande odeur[342] ». Systématiquement, l'odeur n'est pas qualifiée en fonction de l'hédonicité mais en fonction de l'intensité. Dans son édition des *Relations*, Michel Bideaux note que l'on retrouve sous la plume de Cartier une admiration devant les forêts américaines (pour leur beauté et leur odeur) fréquemment éprouvée par les découvreurs européens depuis Colomb. On pouvait lire le même phénomène sous la plume de Verrazano écrivant que « les arbres sont de nuances si diverses et les forêts sont si belles et si plaisantes qu'il est malaisé de l'exprimer […]. Ces arbres exhalent à grande distance des odeurs tres douces[343]», ou encore de Champlain[344]. Cartier exprime l'intensité d'un paysage nouveau qu'il faut conquérir. Finalement, peu importe l'odeur, l'essentiel est qu'elle soit intense, signe de la beauté de ce pays. La terre est belle parce qu'elle doit fournir des bontés (en l'occurrence pour Cartier, surtout des diamants et de l'or), et tout participe à cet embellissement de la terre. La mention olfactive fait entrer le voyageur dans la suite des colonisateurs qui ont fait de leurs récits des odes à la colonisations.

Le *Discours* de Le Challeux, quant à lui, n'évoque que deux perceptions olfactives qui fonctionnent en antithèse et qui sont révélatrices de l'hédonicité. Le charpentier décrit la Floride en ces termes : « elle est riche d'or & de toutes sortes d'animaux [...] les fleuves plaisans à merveilles, arbres divers, rendans la gomme odoriferante[345]» puis, plus tard, sur le navire qui ramène les rescapés en France, il précise que l'eau dont dispose les voyageurs est « toute empuantie[346]». Ces deux mentions olfactives encadrent donc le récit du voyage. Elles ont une fonction autant descriptive que symbolique. Descriptive car, en effet, après une traversée en mer de plusieurs mois, l'odeur de la terre devait paraître bien douce aux narines des marins. Symbolique ensuite car le terme est signifiant. Il est intéressant de voir que « odoriferant » n'apparaît pas dans les dictionnaires avant 1611 dans le sens de « *odoriferous, sweet, pleasantly smelling, full of perfume*[347]». Un relevé dans un corpus plus large révèle que « odoriferant » est présent avant 1549, dans *La Concorde du genre humain* de Jean Lemaire de Belges. L'adjectif s'applique alors à « l'encens odoriferant de concorde[348]». Après cette date, il apparaît chez deux

[341] CARTIER, Jacques, *Première relation*, éd. Michel Bideaux, *éd. cit.*, p. 105.
[342] *Ibid.*, p. 113.
[343] *Voyage de Giovanni de Verrazano à la « Francesca » (1524)*, traduit de l'italien par René Herval. Annoté par René Herval et Charles-André Julien, dans *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI^e siècle*, éd. Charles-André Julien, René Herval, Théodore Beauchesne, PUF, 1946, p. 56.
[344] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 83.
[345] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 12 [SL, p. 207].
[346] *Ibid.*, p. 44 [SL, p. 226].
[347] COTGRAVE, Randle, *op. cit.*, « odoriferant ».
[348] LEMAIRE DE BELGES Jean, *La Concorde du genre humain*, éd. Pierre Jodogne, Bruxelles: Palais des

auteurs, d'abord Robert Dodoens, dans l'*Histoire des Plantes* de 1557 et Giovanni Marinello, dans *Les maladies des femmes & remedes d'ycelles en trois livres* de 1609. L'adjectif a donc un emploi spécifique, dans les domaines médicaux et botaniques, et dérive directement du latin « *odorifer* ». Surtout, il est associé à la gomme des végétaux, comme cela peut être le cas dans les traités de botanique. L'adjectif spécifique utilisé ici semble soulever l'hypothèse que Le Challeux – ou celui qui a mis son récit par écrit – était lecteur ou au moins connaisseur de traités de botanique. On retrouvera un emploi similaire sous la plume de José de Acosta par exemple, qui décrit l'ambre liquide et diverses « gommes, ou liqueurs, ou jus d'arbres, et possède ainsi des exemplaires de diverses matières pour parfums et médicament[349]».

Dans le texte de Léry, douze années plus tard, l'emploi est moins spécifique, mais il sert encore à compléter la description de la terre vue comme un lieu exceptionnel. Au moment où Léry se trouve au milieu de tant de bontés et d'un ravissement des sens le plus complet, il se plaît à chanter le Psaume 104 à haute voix. Son énumération se termine par les « herbes odoriferantes[350]». Cette occurrence peut évoquer le chapitre LV des *Essais* de Montaigne , dans l''édition de 1595, dans lequel l'auteur emploie le même adjectif. À la fin du siècle, « odoriferant » est bien admis mais il faudrait étudier si son emploi n'est pas encore spécialisé au milieu du siècle. Cet usage d'« odoriferant » signale peut être aussi un simple retour à l'étymologie.

Pour le Brésil, si le narrateur de l'*Histoire d'un voyage* met bien sa sensibilité olfactive en avant pour témoigner de la bonté du pays, l'odeur participe même à la création de l'espace découvert lorsqu'il écrit qu'il contemple :

> en icelle [la terre du Brésil] tant de divers arbres, herbes et fleurs verdoyantes et odoriferantes : ensemble oyant le chant d'une infinité d'oyseaux rossignollans parmi ce bois où lors le soleil donnoit[351].

Les odeurs permettent de caractériser ce Brésil harmonieusement beau et bon. Or, cette nature odoriférante est en opposition marquée avec la puanteur des villes européennes de la Renaissance[352].

Académies, 1964, p. 62.

[349] ACOSTA, José de, *op. cit.*, p. 123 : « *Viene también el liquidámbar de la Nueva España, y es, sin duda, aventajada aquella provincia en estas gomas, o licores, o jugos de árboles, y así tienene copia de diversas materias para perfumes y para medicinas, como es el ánime, que viene en grande cantitad; el copal y el suchicopal, que es otro género, como de estoraque y encienso, que tambíen tiene excelentes operaciones y muy lindo olor para sahumerios* ». Je traduis.

[350] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 187 [FL, p. 324].

[351] *Ibid.*, p. 257 [FL, p. 417].

[352] Voir le chapitre I, p. 100 et *sqq.*

Samuel de Champlain a la même utilisation de la perception olfactive en 1632 lorsqu'il écrit que « les bois sont remplis de chesnes, noyers & de tresbeaux cypres, qui sont rougeastres, & ont fort bonne odeur[353]». Champlain utilise très rarement l'odorat dans ses descriptions, là encore signe d'une attention qui est peu portée à ce sens et qui encourage à comprendre pourquoi il apparaît à certains moments. Dans les autres textes du voyageur, et dans ses *Voyages*, le voyageur évoque la beauté du lieu, dans le cadre d'un discours colonial marqué par les énumérations mais nuancé par une opposition ou une concession comme « la terre est bonne mais... », « la terre serait bonne si... ». Il semble que cette atténuation des beautés et bontés de l'Amérique est révélatrice au regard de la perception olfactive. Alors que, dans les textes des colonisateurs voyant en l'Amérique une véritable terre promise et recopiant les textes des premiers explorateurs comme Colomb, Magellan ou Verrazano, la bonne odeur est synonyme de bontés et traduit la richesse des pays, pour des voyageurs qui n'ont pas cette vision paradisiaque de la terre ou qui voient des limites aux pays qu'ils découvrent, l'odorat ne complète pas ce paysage d'une terre à découvrir. Chez ces auteurs, qui expriment l'odeur de l'Amérique nouvellement découverte, le retour à la nature sauvage est souvent une entrée du texte, qu'il s'agisse de Laudonnière, de Le Challeux ou de Léry.

L'odeur étant très peu présente dans les récits, nous pouvons déjà esquisser ici une brève analyse de synthèse. Ainsi, il semble que la perception olfactive endosse deux fonctions principales : caractériser les *realia* ou le pays. Dans ce cas, l'odeur est intégrée à une longue tradition littéraire et symbolique qui associe la « suave » odeur à une terre idyllique. Sur le plan narratif, l'odeur a pour fonction d'encadrer alors les comparaisons entre Amérique et Europe.

Comparaison avec le *Devisement du Monde* de Jean de Mandeville

À titre de comparaison, remarquons que ces deux fonctions étaient déjà présentes dans le *Devisement du Monde* de Jean de Mandeville, texte extrêmement lu et classé dans la catégorie des récits de voyage à la Renaissance. Dans l'intégralité du texte, l'odorat n'apparaît que trois fois ; la première fois au chapitre 7 lorsque l'auteur décrit le baume d'Égypte en précisant qu'il a une bonne odeur, des descriptions qu'il reprend à la *Bible* et au *Speculum Naturae*. Le baume – et son odeur – reviennent au chapitre 12, sur les bords de la mer Morte. Enfin, l'odeur est mentionnée une troisième fois lors de la description de la Fontaine de Jouvence, au chapitre 18, une description qu'il reprend à la *Lettre du prêtre Jean*[354] :

[353] CHAMPLAIN, Samuel de, *Les Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada, faits par le Sieur de Champlain, Xaintongeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du Ponant, & toutes les Descouvertes qu'il a faites en ce païs depuis l'an 1603, jusque l'an 1629*, À Paris, chez Claude Collet, 1632, p. 84.

[354] BEJCZY, Istvan, *La lettre du prêtre Jean : une utopie médiévale*, Paris : Imago, 2001.

> Et al pié de celle montaigne y a une belle fontayne et grande qe ad odour et savour de toutes espices et a chescun hour del jour change odour et savour diversement. Et qy boit troiz fois jeun de celle fontayne il est curez de queconquez maladie q'il ait. Et cils qe demeorent et boivent soven ils n'ount unques maladie et semblent toutdis estre jeovenes. Jeo y beu troiz fois ou III foiz, et unqore me semble que jeo vaille mieux. Ascuns l'appellent la Fontayne de Juvente pur ceo qe cil qe boit souvent semble toutdis estre joevenes et vifs sanz avoir maladie, et dit homme qe celle fontaigne vient de Paradis[355].

Les odeurs ne sont jamais évoquées dans le même passage repris du texte source, la *Lettre*. Autrement dit, Mandeville ajoute la perception olfactive mais retire la perception gustative (« pleine de saveurs » dans la *Lettre* ; seulement « j'ai goûté » dans le *Devisement*) ainsi que la portée symbolique (« reste toujours comme à l'âge de trente-deux ans » qui fait référence aux trente-trois ans du Christ alors que Mandeville se contente de « il me semble que je vais mieux »). Dans la réécriture, Mandeville fait de ce passage un élément de l'expérience qui recompose l'intertexte. Il a goûté « trois fois » à la fontaine (il a bu donc), reprenant la Trinité présente dans le *Lettre*. Ensuite, les éléments de perceptions qu'il ajoute sont tous liés à une expérience qu'on ne pourra pas lui demander de justifier. L'objectif principal de la perception dans un récit de voyage, et *a fortiori* dans un tel passage, est de prouver au lecteur qu'on est allé sur les lieux, que l'on a vu, senti, bu, toucher... Le problème est le manque de preuve tangible. Pour une perception olfactive ou gustative, il est très difficile de faire la preuve de l'expérience. Le même phénomène apparaît dans cet extrait. Après tout, Mandeville aurait très bien pu écrire qu'il a prélevé de l'eau de cette fontaine, ou qu'il s'est baigné dedans. Le fait qu'il y goûte trois fois est symbolique et rend impossible la vérification de cette expérience qu'il n'a vécue qu'au travers une source livresque. Le fait de goûter permet d'éviter la confrontation à un témoignage puisque, dans la *Lettre du prêtre Jean*, il est précisé que la fontaine change de saveurs toutes les heures. Il est donc très facile d'inventer n'importe quelle saveur et de mettre l'expérience à distance. De même, les effets de cette eau sur le corps humain sont une manière pour Mandeville d'assurer la légitimité de son discours. En écrivant qu'il se sent mieux plutôt qu'en écrivant que la fontaine conserve éternellement à l'âge de trente-deux ans, il évite ainsi de devoir justifier, des années plus tard, qu'il n'est pas resté à cet âge. L'ajout de la perception gustative, de l'acte de goûter l'eau de la fontaine, semble une précaution prise par Mandeville qui veut ainsi peut-être inscrire l'expérience dans son texte afin de se faire passer pour un vrai voyageur tout en rendant difficile voire impossible la justification par la preuve lors du retour. L'odeur apparaît avec cette

[355] MANDEVILLE, Jean de, *Le Livre des merveilles du monde*, *op. cit.*, p. 320-321.

fonction symbolique de narrer une expérience qui, somme toute, est invérifiable.

II.3.c.Synthèse : le renversement de la hiérarchie sensorielle ?

Une telle enquête lexicale ne peut suffire en elle-même. La perception doit s'étudier dans le cadre d'analyses du discours qui dépassent la simple dichotomie axiologique. Les sens sont à envisager indépendamment les uns des autres dans un premier temps parce qu'ils sont intrinsèquement marqués sur les plans culturels et symboliques. De plus, l'on remarque que la catégorie grammaticale semble influencer l'usage de tel ou tel terme, propre à qualifier un aliment par exemple, plutôt qu'à caractériser une action perceptive moins précise.

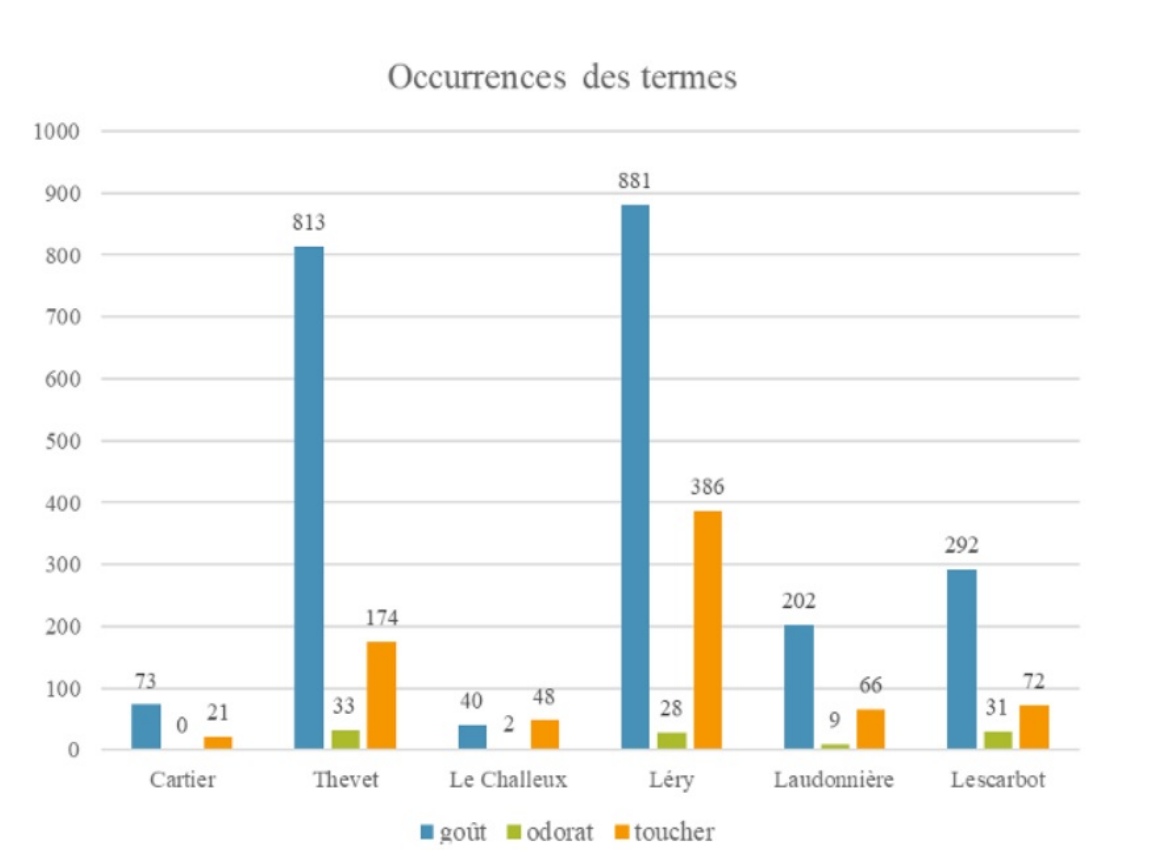

Illustration 3: Nombre d'occurrence des termes, par auteur et par sens

En terme de nombre d'occurrences, la perception gustative est clairement majoritaire. Même si les passages de famine sont ceux qui frappent le plus le lecteur, on constate qu'en réalité, l'action de manger est très présente dans les textes. Le champ lexical des vivres et des victuailles est également bien représenté. Cela révèle les deux préoccupations majeures pour les voyageurs : trouver de quoi survivre et se sustenter.

La perception tactile est loin derrière en termes d'occurrences. Le contact est plus exprimé que la perception thermique, même si celle-ci est tout de même bien présente avec, notamment, l'expression de la chaleur. Les trois aires étudiées correspondent à des lieux où, pour les voyageurs européens, les températures sont extrêmes, qu'il s'agisse de l'hiver canadien ou de l'été brésilien. Plus étonnants sont les termes exprimant le contact : ils représentent majoritairement une sensation négative. Dans la perception tactile, le contact neutre ou négatif est prioritaire par rapport à un contact positif, soulignant les conflits ou simplement la faune ou la flore qui blessent le voyageur.

Même si les termes de la vue n'ont pas été relevés de manière exhaustive, on note aussi que les perceptions du goût sont bien plus diverses que les perceptions visuelles. En effet, pour celles-ci, « voir », « regarder », « admirer », « contempler », leurs dérivés « vue », « vision » et quelques rares couleurs, sont présents, mais les mots ne sont pas autant diversifiés que pour le toucher et pour le goût, ce qui est somme toute logique puisque les sens du toucher et goût permettent de décrire de manière plus précise et plus fine des perceptions. Le point de vue quantitatif nous invite déjà à nuancer l'autopsie visuelle omniprésente dans les récits de voyage. Sur le plan lexical, le vocabulaire des trois autres sens sont tout aussi présents et diversifiés dans les textes et permettent d'afficher une subjectivité que ne peuvent pas assurer la vue et l'ouïe.

L'analyse statistique et lexicale ne doit pas faire oublier que notre objectif est d'interroger la poétique des récits de voyages à l'aune de la présence des perceptions sensorielles. À ce stade de la réflexion, il semble se dégager trois fonctions associées au vocabulaire de la sensation.

La fonction descriptive (transmettre l'expérience et la faire vivre au lecteur)

La première fonction de la perception sensorielle est de donner à lire au lecteur ce qu'il ne peut, et ne pourra sans doute, jamais sentir. La notion de plaisir sera intéressante à analyser car elle apporte une nouvelle donnée. Il ne s'agit plus seulement de trouver de quoi se nourrir mais d'y prendre plaisir. La sensation agréable est majoritaire puisqu'il faut faire rêver le lecteur et limiter le dégoût à ce qui peut impressionner ; ensuite l'instinct de l'homme le pousse à éviter de manger ce qu'il juge dangereux. La sensation gustative, lorsqu'elle ne sert pas à donner une qualité hédoniste au repas et traduit uniquement l'action de manger, a pour fonction de rendre l'action plus vivante afin de donner à lire la réalité des expériences, au plus près possible de la manière dont elles ont été senties par l'auteur.

La diversité des termes employés dépend également de la subjectivité des auteurs. Contrairement à la vue et à l'ouïe, moins axiologiquement marquées, les trois autres sens ont un vocabulaire beaucoup plus étoffé car la perception est davantage subjective. L'auteur tente de faire rêver le lecteur avec des denrées qui ne pourront pas traverser l'Atlantique et dont le caractère éphémère et inaccessible est marqué par la frustration de ne pas pouvoir en sentir les très bonnes odeurs. Le sucre ou encore les épices donnent déjà aux Européens restés sur le « vieux » continent une idée des bontés des contrées étrangères et cette expérience incomplète est comblée avec les descriptions sensorielles présentes dans les récits. Si le « *thôma* » – la merveille – est une catégorie nécessaire aux récits de voyages[356], il semble bien que la catégorie perceptive est tout aussi indispensable. Les merveilles sont autant visuelles que gustatives et olfactives.

La fonction polémique (dramatiser l'expérience du voyageur)

L'importance du toucher s'explique par le fait qu'il est le sens le plus difficile à exprimer, mais surtout par les usages d'une époque qui verbalise moins dans les textes ce qui relève du quotidien. Ce sens est compris dans le cadre du rapport du corps du voyageur au monde qu'il découvre. Il s'agit de créer l'*ethos* du voyageur qui s'est « égratigné » les pieds. L'Amérique est représentée de manière violente, comme le montrent souvent les pièces liminaires[357]. Tous les termes qui contribuent à l'intégration du voyageur dans le pays étranger sont d'autant plus présents qu'ils font partie de la rhétorique de la légitimation de l'expérience du voyageur, se posant parfois en « martyr », au sens étymologique de « témoin », justifiant qu'il a eu besoin de souffrir pour vivre son expérience.

En corollaire, et surtout chez les auteurs protestants, les sens, notamment le goût et l'odorat, ont une fonction polémique et théologique très forte que nous étudierons. Cette fonction se perçoit à l'aune d'une analyse plus large des textes, et n'est que difficilement perceptible dans la micro-analyse.

La fonction intertextuelle (inscrire les récits dans une tradition littéraire)

Enfin, la brève analyse de l'odorat rappelle que les voyageurs partent en ayant en tête les modèles textuels de leurs prédécesseurs (récits de voyages, mais aussi *Bible* et épopées).

[356] HARTOG, François, *Le Miroir d'Hérodote*, *op. cit.*, p. 243.

[357] Par exemple, JEANJEAN, Benoît, « Les pages liminaires du *Theatrum orbis terrarum* d'Ortelius. Vision du monde ou image de l'auteur ? », dans GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine et MARRACHE-GOURAUD, Myriam (dir.), *La Science prise aux mots*, *op. cit.*, p. 381-406, *cit.* p. 396-398.

L'imaginaire de la découverte est également celui de la perception qui dit quelque chose de ce qui est découvert. Ainsi, l'odorat s'avère nécessaire pour justifier que le pays dans lequel on arrive est bien le pays idyllique qui a été promis au début du voyage, parce qu'il sent aussi bon que le Paradis terrestre.

II.4. Les emplois métaphoriques et les synesthésies

Les auteurs de récits de voyages revendiquent très souvent un « *stile nu* », sans ornement rhétorique. Même s'il s'agit d'un lieu commun du genre, des textes comme celui de Cartier n'ont en effet pour ornementation que la comparaison, à but didactique, comme le soulignent Mireille Huchon et Grégoire Holtz[358]. L'énumération est de même une figure stéréotypée sous la plume des auteurs qui créent un vrai Pays de Cocagne[359]. Finalement, le récit de voyage de Jacques Cartier correspond à une « langue de l'échange courant, [avec] la mise en récit avec des structures répétitives, un passé simple à la première personne, un enchaînement du discours[360]». Plus généralement – et en dépit de l'inventivité de l'époque – la prose narrative française de la Renaissance a pu être qualifiée de « monotone[361]» en raison des variations et des motifs repris constamment par les auteurs, des titres d'œuvres qui sont bien souvent similaires et enfin, de la stéréotypie des traits stylistiques tels l'emphase et l'imbrication, la répétition et la synonymie. Autrement dit, la langue de la Renaissance serait originale et inventive sur le plan lexicologique et non pas stylistique. Indéniablement, ces traits stylistiques se retrouvent dans le genre de la littérature viatique qui est, lui aussi, un genre à la prose narrative très codifiée. Quelques effets de style parcourent tout de même ces récits et notamment des métaphores qui permettent de rendre le langage plus savoureux.

II.4.a.L'usage des métaphores

Une grande différence se fait dans le corpus entre les auteurs qui ont, pourrait-on dire, une subjectivité exacerbée, et les autres, qui s'affirment comme de simples rapporteurs. On

[358] HOLTZ, Grégoire, « Le *stile nu* des récits de voyage », dans JOURDE, Michel et MONFERRAN, Jean-Charles (éd.), *Le Lexique métalittéraire français (XVI^e - XVII^e siècles)*, Genève : Droz, 2006, 280 p. (coll. « Cahiers d'Humanisme et Renaissance »), p. 165-185.
[359] HUCHON, Mireille, *Le Français au temps de Jacques Cartier*, *op. cit.*, p. 52.
[360] *Ibid.*, p. 53.
[361] LORIAN, Alexandre, *Tendances dans la prose narrative française au XVI^e siècle*, Paris : Klincksieck (coll. « Bibliothèque française et romane »), 1973, p. 273 et *sqq*.

constate également que cette subjectivité affirmée semble liée à une prose beaucoup plus esthétique dans le corpus. Pour le dire en d'autres termes, nous voici dans la première amorce de perception de ce qui scinderait en deux un régime « esthétique » de l'écriture et un régime de communication[362].

De l'*inventio* à l'invention

À la Renaissance, la relation des activités d'écriture aux textes « autres » (le régime des autorités et des cautions, le fonctionnement intertextuel) évolue. Pour résumer très brièvement cette histoire complexe, rappelons que l'écriture était un geste, par lequel un auteur ou un scripteur agençait, confrontait, travaillait sur une intertextualité, des textes antérieurs – cautions, autorités, ou modèles. Si l'auteur, et sa plume, jouent un rôle, la valeur du texte du Moyen Âge et du début de la Renaissance est reconnue en vertu des qualités du geste d'appropriation et de redistribution des traditions textuelles. À la fin de la Renaissance, nous passons donc d'un régime où l'emprunt textuel, sous toutes ses formes (y compris celle de l'allusion non marquée) était non seulement légitime, mais surtout indispensable à la reconnaissance des textes et à la valeur esthétique ou de vérité qu'on leur accordait, à un nouveau régime, où l'emprunt non marqué peut être dénoncé comme une violation d'une propriété appartenant à autrui. Le mot « invention » change progressivement de sens et commence à pouvoir prendre le sens que nous lui donnons actuellement, celui de la manifestation d'une originalité subjective. Il nous semble que les perceptions, parce qu'elles sont le degré le plus simple des modalités d'insertion de la subjectivité dans les récit de voyage, sont à relier à cette évolution épistémologique et générique. Les métaphores, parce qu'elles marquent une volonté de rendre plus esthétique l'expérience concrète, en sont un exemple. Elles ouvrent « la possibilité d'une métaphore d'invention[363]». La fonction de la métaphore n'est plus ornementale, mais cognitive, elle « devient un moyen de produire de l'inédit, ou de redécrire le réel[364]».

De l'usage des métaphores dans le corpus

Cartier et Champlain, dont la subjectivité apparaît très peu dans leurs textes, ont une prose très peu métaphorique, contenant peu de figures de style si ce n'est des hyperboles et des

[362] Même si la Renaissance continue à dire que la poésie est utile, et que le texte « scientifique » doit faire plaisir. On peut citer l'exemple de BELON, Pierre, *La Nature & diversité des poissons, avec leurs pourtraicts representez au plus près du naturel*, À Paris, chez Charles Estienne, 1555, fol. A4r°.
[363] HERSCHBERG PIERROT, Anne, *Stylistique de la prose*, Paris : Belin, [1993] 2003, p. 196.
[364] *Ibid.*, p. 197.

énumérations qui, dans le cadre du récit de voyage, relèvent clairement du *topos*[365]. À l'inverse, les auteurs tels Jean de Léry, Nicolas Le Challeux et Marc Lescarbot associent de forts enjeux polémiques et rhétoriques à leurs textes à l'aide d'une langue travaillée et de métaphores qui ont une fonction souvent persuasive.

Le voyageur protestant au Brésil emploie ainsi trente-deux métaphores du toucher, de l'odorat et du goût dans l'*Histoire d'un voyage*. Parmi elles, dix-huit concernent la perception gustative : une autre preuve que celle-ci est fondamentale dans l'écriture de Léry. Ces métaphores faisant appel au sens du goût sont classiquement « avoir appétit de » (« je vivois par appetit d'ambition » ou encore « [Villegagnon] voulut absolument tout remuer à son appétit[366]») qui est moins une métaphore qu'un emploi abstrait, mais courant dans la langue, de « avoir désir de ». Les expressions « sans repaistre le monde de telles balivernes » et « le lezard se delecte à la face de l'homme[367]» utilisent le verbe de la perception en raison du sémantisme précis qu'il véhicule : tandis que « délecter » indique la notion de plaisir (et seule la préposition permet de comprendre que le sens n'est pas le sens concret du lézard qui lèche l'homme), le terme « repaistre » ne met pas l'accent sur le plaisir gustatif mais sur l'abondance d'un repas achevé. Dans le même ordre d'idées, « tourmenter nos gouffres insatiables[368]» indique l'idée de plénitude et la métaphore tend alors vers l'hyperbole. À quatre reprises, la métaphore provient d'un emploi qui est déjà passé dans la langue et dont le sens métaphorique dépasse même le sémantisme gustatif dans « adoucies l'aigreur des afflictions », « adoucir votre amertume », « Dieu nous feroit la grace de voir les fruicts de notre labeur », « engraissez en félicité des afflictions[369]».

Dans le cadre du cannibalisme, dont on sait à quel point il marque la prose de Léry[370], il faut relever les figures jouant sur la polysémie de « chair », comme morceau de viande et comme partie du corps humain, avec le doublet « tendre et délicat » dans les expressions « des corps tendres et delicats » et un « homme tendre et délicat[371]» et avec la variante des « femmes delicates et sucrees[372]». Léry joue cependant avec le lecteur puisque ce doublet « tendre et délicat » sert à qualifier la viande humaine que les Tupinambas mangent par vengeance guerrière. Cette « tendresse » de la viande humaine disparaît totalement à la fin du récit lorsque la « tentation cannibale[373] » prend les hommes sur le navire. Cet épisode hautement symbolique

[365] Pour le contexte des occurrences relevées, voir les annexes.
[366] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *op. cit.*, respectivement, p. 61 et p. 73 [FL, p. 169 et p. 182].
[367] *Ibid.*, respectivement p. 75 et p. 143 [FL, p. 186 et p. 269].
[368] *Ibid.*, p. 178 [FL, p. 313].
[369] *Ibid.*, respectivement p. 64, p. 267, p. 7 et p. 6 [FL, p. 172, p. 432, et p. 112].
[370] Voir, entre autres, les travaux de Frank Lestringant sur le sujet : *Le Cannibale. Grandeur et décadence*, *op. cit.*, p. 124-142 ou encore *Le Huguenot et le Sauvage. op. cit.*
[371] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage, op. cit.,* respectivement p. 267 et 369 [FL, p. 434 et p. 535].
[372] *Ibid.*, p. 267 [FL, p. 434].
[373] GRÉGOIRE, Vincent, « Jean de Léry. Un monde non cannibale est-il possible ? », *Sens-Dessous*, 2013, n° 12,

se caractérise par une dureté concrète et métaphorique des éléments qu'il y a à se mettre sous la dent et la chair humaine est uniquement envisagée pour sa valeur nutritive (la quantité de graisse que le corps contient), évacuant toute accusation d'acte immoral[374].

Ce ne serait pas la seule fois que Léry joue avec les mots. Il utilise une expression empruntée à Rabelais – « sugcer la sustantificque mouelle[375]»– présente dans le sens métaphorique et dans le sens concret. Celle-ci est utilisée trois fois en une dizaine de pages. Cette expression sert à amener l'image du cannibale dans le texte[376], mais a également une autre fonction. En effet, dans les occurrences « ils ne font ici que succer le sang & la moelle des autres », « suççans le sang, & la moëlle, [...] mangeans tous en vie[377]» et « suçoit la moelle », on rejoint une fonction théologico-polémique puisque cette dernière décrit une manière de manger la canne à sucre, et peut rappeler les débats sur l'Eucharistie omniprésents sous la plume de Léry. À l'exception de cette dernière occurrence, qui désigne la manière de manger la canne à sucre, les autres occurrences sont métaphoriques dans le texte. Cet emploi mêle donc une expression qui est d'abord métaphorique à un emploi concret. Du sens métaphorique, qui depuis Rabelais était beaucoup plus présent, on passe donc à un sens concret, qui, chez Léry, montre à quel point il a goûté la « bonté & fertilité du pays[378]», autre métaphore.

Enfin, le voyageur emploie une autre expression dans les sens concret et figuré. En effet, au début du texte, il écrit que les matelots « se lèchent les doigts », lorsqu'il dégustent des poissons fraîchement pêchés, une expression qui revient bien plus tard, au moment où les femmes tupinambas se lèchent les doigts coulant de graisse humaine lors d'une scène de cannibalisme[379]. Croisée avec l'image des vieilles sorcières, la deuxième occurrence peut être comprise dans un sens concret. Or, vu le contexte, la première occurrence de « se lécher les doigts » est bel et bien métaphorique.

Les autres occurrences des métaphores liées à la sensorialité dans l'*Histoire d'un voyage* relèvent de la perception thermique (« brusler le zele d'avancer le règne de Jésus-Christ » et « de quel bois il se chauffoit[380]») ou de la perception tactile lorsque le voyageur décrit une « aspre famine » ou utilise le mot « essay » au sens le plus concret du terme dans « par l'essay de mes forces et prudence » ou encore « [de difficiles travaux] ne se peuvent bien glisser au cerveau

p. 75-94 [en ligne].

374 LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage, op. cit.,* p. 360-370 [FL, p. 535-538].

375 RABELAIS, François, *Œuvres complètes*, *éd. cit.*, *Gargantua*, p. 7.

376 Sur ce point, je me permets de renvoyer à ce que j'écris ailleurs : « Pour une poétique de la sensorialité dans les récits de voyage : l'exemple de la perception gustative chez Jean de Léry », *Sur les traces du voyageur-écrivain : témoignages croisés d'une histoire*, dir. Grace Baillet, Düren : Shaker Verlag, 2021, p. 73-86.

377 LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, respectivement p. 178, et p. 228 [FL, p. 312, et p. 375].

378 *Ibid.*, p. 122 [FL, p. 244].

379 *Ibid.*, respectivement p. 24 et p. 219 [FL, p. 130 et p. 364].

380 *Ibid.*, p. 4 et p. 76 [FL, p. 108 et p. 186].

ny en l'entendement » et « il fila doux et se déporta[381] ». Cette dernière locution verbale est attestée pour la première fois chez Pasquier, en 1556[382], encore une fois une expression contemporaine de la date d'écriture du récit.

Enfin, deux expressions ne relèvent pas *stricto sensu* des sensorialités, mais montrent l'intérêt de Léry pour la langue : « avoir bon pied, bon œil[383]» expression attestée pour la première fois en 1527[384], ainsi que « vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent[385]», pour parler de la vengeance des cannibales qui mangent leurs ennemis[386]. Cette expression se voit donc retirer sa portée métaphorique en étant resémantisée puisque la locution originelle « œil, pour œil, dent pour dent » est ici rendue concrète dans le sens où la manducation sert à assouvir la vengeance. C'est finalement un trait de Léry que de resémantiser les métaphores. Peut-être peut-on y voir l'influence de la lecture de Rabelais – source de l'auteur – qui pratique le même usage des métaphores[387]. Cette relittéralisation des vocables peut également être envisagé comme un trait stylistique de la Réforme[388], autant qu'une critique des métaphores en elle-même – après tout, le rejet de la transsubstantiation n'est-t-il pas le rejet d'une métaphore ?

Les *Singularitez* ne montrent que sept occurrences de métaphores liées aux sensations dans le texte, parmi lesquelles : « par appetit de quelque vengeance[389]» ainsi que « appetit de vengeance[390]» quelques pages plus loin, encore une fois quand il s'agit de cannibalisme. Les métaphores « votre jugement exquis[391]» et « les allechans par presens & par douces paroles[392]» sont aussi liées au goût. Le fait d'allécher relève du goût, mais « les douces parolles » est une synesthésie. Dénotant le toucher, l'expression « ne peuvent adoucir les gens du pays[393]» relève à l'origine du toucher. Elle est déjà passée couramment dans la langue. Enfin, l'expression « plusieurs resveries dont le cerveau est perfumé[394]» est associée à l'odorat. Il est difficile de déterminer ici s'il s'agit d'un emploi métaphorique ou non. En effet, la pensée médicale de la Renaissance croyait que le parfum et la fumée avaient une influence sur le corps et la santé des

[381] *Ibid.*, respectivement p. 367, 60, 34, 81 [FL, p. 534, p. 167, p. 141, et p. 192].
[382] D'après le *TLF*i [CNRTL. Consulté le 05 mai 2020].
[383] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 114 [FL, p. 234].
[384] D'après le *TLF*i [CNRTL. Consulté le 09 juin 2020].
[385] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 272 [FL, p. 439].
[386] Sur cette vengeance cannibale, voir LESTRINGANT, Frank, « Rage, fureur, et folie cannibales : le Scythe et le Brésilien », dans CÉARD, Jean (dir.), *La folie et le corps*, Paris : Presses de l'École Normale Supérieure, 1985, p. 49-80, et particulièrement p. 58 et *sqq*.
[387] Sur ce point, voir HOLTZ, Grégoire, et *alii.*, Jean de Léry, *op. cit.*, p. 157-160.
[388] Sur Calvin et le style figué, voir MILLET, Olivier, *Calvin et la dynamique de la parole : étude de rhétorique réformée*, Paris : Champion, 1992, p. 406-418.
[389] THEVET, André, *Singularitez*, *éd.cit.*, fol. 73r° [FL, p. 207].
[390] *Ibid.*, fol. 79v° [FL, p. 220].
[391] *Ibid.*, fol. 3r° [FL, p. 59].
[392] *Ibid.*, fol. 140v° [FL, p. 351].
[393] *Ibid.*, fol. 18r° [FL, p. 91].
[394] *Ibid.*, fol. 95v° [FL, p. 255].

malades et que l'on pouvait parfois rétablir des humeurs ou la santé à l'aide de parfums[395], ce qui confère à cette expression une signification davantage thérapeutique plutôt que réellement métaphorique.

Dans le texte de Laudonnière, le goût intervient dans trois métaphores dont « les Indiens se delectent à peindre sur la peau » et « si je ne voulais de viande à leurs appetits desordonnés[396]» (ici lorsqu'il parle des séditieux) et des « allechements amiables ». Les deux premières occurrences sont très classiques. La dernière est déjà d'un usage métaphorique au XVI[e] siècle même si, à l'origine, les « alléchements » désignent le plus souvent des appâts ou des attraits culinaires. D'autres métaphores concernent le toucher et il est alors parfois difficile de distinguer usage abstrait et concret, par exemple dans « le roi se met à caresser amiablement le capitaine[397]». Cette locution intervient lors de moments de rencontres entre les Timucuas et les Français. Céline Carayon a bien montré comment les mains et les caresses faisaient partie intégrante de ces scènes et combien les pratiques sociales étaient mises à l'épreuve par les sensations nouvelles[398]. Toutefois, « caresser » au sens de « flatter » (emprunté à l'italien *carezzare*, soit « chérir » attesté au XIV[e] siècle) est présent dans le *Dictionnaire* de Robert Estienne dès 1538, un usage peut-être présent dans l'*Histoire notable* de Laudonnière. Ce dernier utilise également les expressions « faschez et esguilloneez d'une telle mocquerie » ainsi que « esguillonez de telle maniere[399] » dans le sens de « être piqué, être faché ». Enfin, deux expressions sont associées à la perception thermique : « une ardente cholere » et les « heurtades freschement advenues [à Christophe Colomb][400]».

Le *Discours* de Le Challeux présente treize occurrences, ce qui est beaucoup si l'on considère que son texte ne contient que cinquante-quatre pages. Six locutions relèvent de la perception gustative avec, en premier lieu, « avoir appetit de » (« laquelle nous appetions comme une Nouvelle France » ; « l'appetit commun à tous les animaux de se defendre »). On retrouve également « engloutit des eaux », « les fruits de son aimable accointance » ainsi que « grand plaisir & singulière delectation ». Deux expressions relèvent plus de la synesthésie : « la faim qui les tenoit » ainsi que « leur abbayant estomach[401]». Plutôt qu'un estomac béant[402], l'expression

[395] Sur l'association entre pharmacie et parfumerie à la Renaissance, voir FEYDEAU, Élisabeth de, *Les parfums. Histoire, anthologie, dictionnaire*, Paris : Robert Laffont, 2011, p. 75.
[396] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, respectivement fol. 4v°, fol. 60v°, et fol. 34r° [SL, p. 42, p. 117, et p. 82].
[397] *Ibid.*, fol. 10r° [SL, p. 53].
[398] CARAYON, Céline, *op. cit.*, p. 155 : « Social practices colored by the predominant culture of the observers were, in turn, challenged by unfamiliar sensory experience among the people of America ».
[399] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, respectivement fol. 83r°, fol. 78v° [SL, p. 146, et p. 141].
[400] *Ibid.*, respectivement fol. 54r° et fol. 91v° [SL, p. et p. 155].
[401] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 46 et p. 12 [SL, p. 228 et p. 208].
[402] C'est le sens que donne Suzanne Lussagnet dans son édition *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVI[e] siècle*, Paris : PUF, 1958, 268p., p. 228.

désigne un estomac affamé faisant du bruit, grognant. Le Challeux utilise également des métaphores associées à la perception thermique telles que « les autres eschauffez en leur cueur » et plus fréquemment la perception tactile « presté la main », « fait seigner le cœur », « nos ames toutes alterées de douleur », « le cœur tout espousseté et [...] affadis[403]». Ces locutions relèvent pour la plupart de métaphores classiquement associées à la rhétorique du pathétique. Le texte est un pamphlet visant à attirer l'attention du roi sur le massacre perpétré par les Espagnols de Pedro Menéndez de Avilés à l'encontre des Français. Même si nous ne sommes pas encore à l'époque « la rhétorique des larmes », le pathétique est déjà, au XVI[e] siècle, associé aux métaphores[404]. Enfin, le texte de Cartier ne contient aucune métaphore associée aux sens[405]. Les textes les plus métaphoriques sont donc ceux qui ont l'objectif de rendre compte du voyage mais surtout de dénoncer, soit le massacre des Espagnols, soit les exactions de Villegagnon. Les perceptions sensorielles sont utilisées dans des locutions métaphoriques pour mêler concret et figuré et, à ce titre, Léry est le modèle du genre.

Il est difficile de procéder à des analyses plus détaillées de ces métaphores qui, pour certaines, sont coupées de l'acte originel qui les a produites[406]. On peut seulement conclure que ces emplois métaphoriques des cinq sens soutiennent l'idée que le « *stile nu* » revendiqué par les auteurs de récits de voyage, effet rhétorique paradoxal d'un rejet de la rhétorique, cache difficilement une attention portée à la composition des textes[407]. On peut également se demander si la confession des auteurs du corpus influe sur les choix stylistiques (y-a-t-il un style propre aux réformés ?) et si les voyageurs retranscrivaient précisément ce qu'ils entendaient quotidiennement[408] (y-a-t-il des traces de vocables techniques, étrangers ou régionaux dans les textes ?) donnant ainsi à lire, dans les textes, une langue en mouvement.

---

[403] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, respectivement p. 10, p. 41, p. 34, et p. 38 [SL, p. 207, p. 224, p. 220 et p. 223].

[404] COUDREUSE, Anne, « La rhétorique des larmes dans la littérature du XVIII[e] siècle : étude de quelques exemples », *Modèles linguistiques* [En ligne], vol. 58, 2008, p. 147-162.

[405] « Mer douce » et « chair fraiche » sont déjà des expressions figées.

[406] Comme le souligne bien Pierre Dumonceaux face à des métaphores qui, aujourd'hui, ne « représentent plu rien ». DUMONCEAUX, Pierre, *Langue et sensibilité au XVII[e] siècle. L'évolution du vocabulaire affectif*, Genève : Droz, 1975, p. 4.

[407] La majorité des voyageurs revendiquent un style nu (refus de l'éloquence pour privilégier un style sans artifices dans la tradition cicéronienne de l'*oratio nuda*) et ce afin de mieux faire entendre la voix du voyageur. Sur ce point, voir HOLTZ, Grégoire, « De l'"ensauvagement" à l'observation participante : archéologie d'une catégorie anthropologique », *Clio@Themis* [En ligne], n° 16, 2019.

[408] ENCKELL, Pierre, *Dictionnaire des façons de parler du XVI[e] siècle. La lune avec les dents*, Paris : CNRS Éditions, 2000, p. 7.

II.4.b.Les synesthésies

L'hypothèse que les termes sont choisis pour leur portée littéraire conduit à s'interroger également sur les métaphores exprimant un croisement de sens que nous qualifions de « synesthésie[409]». Ces dernières sont des métaphores particulières associant deux expressions linguistiques qui font référence à deux modalités sensorielles différentes. Leur principe repose sur le fait qu'une modalité sensorielle (source) est transférée vers une autre modalité sensorielle (cible). Par exemple, dire qu'une mélodie est douce revient à caractériser une expérience auditive en termes d'expérience tactile[410]. Il est courant de penser que la synesthésie trouve son apogée dans la poésie du XIX^e^ siècle, chez les Romantiques et les Symbolistes, mais on en trouve déjà quelques-unes dans la littérature du XVI^e^ siècle. Par exemple, la critique a étudié les cinq sens dans l'œuvre de Rabelais pour souligner à quel point ce dernier maîtrise à la perfection les synesthésies[411]. Sont-elles déjà d'un usage courant dans la langue ou sont-ce des intentions d'auteurs créant des effets sur le texte ? Si l'on en croit Marshall MacLuhan, l'imprimerie a radicalement « séparé », « fragmenté », « spécialisé », « dissocié » les sens. D'après lui, avant que l'imprimerie n'ait modifié la perception, la vie des sens, « unifiée », « était une synesthésie[412]».

Ensuite, pour déterminer si les synesthésies en sont bien, il faut déterminer des cadres de la perception. Lorsque l'on considère les perceptions de voyageurs ayant fréquenté des sociétés autochtones, on ne peut pas exclure l'hypothèse que ces voyageurs aient été influencés d'une manière ou d'une autre par ce qu'ils vivaient au contact des populations. Muriel Clair montre bien que, pour le XVII^e^ siècle, les Iroquois qui ont été au contact des missionnaires ont influencé ces derniers dans leur vision du monde, ou du moins leur ont fait prendre du recul, parce que les cadres épistémologiques étaient totalement différents[413]. L'anthropologie sensorielle menée par Constance Classen et Davis Howes souligne cette importance des sens dans la compréhension des cultures. Dans le cas des cultures huronnes et iroquoises, les sens ne sont pas compartimentés comme en Europe. Les rituels de guérison, par exemple, font appel à

[409] Nous employons ainsi l'acception littéraire en ayant conscience que la synesthésie est avant tout une pathologie neurologique dans laquelle « une sensation normale s'accompagne automatiquement d'une sensation complémentaire simultanée dans une région du corps différente de celle où se produit l'excitation ou dans un domaine sensoriel différent » (définition du *TLF*i [CNRTL. Consulté le 05 septembre 2021]).

[410] WINTER, Bodo, « Synaesthetic metaphors are neither synaesthetic nor metaphorical », dans SPEED, Laura J., O'MERA, Carolyn, SAN ROQUE, Lila, MAJID, Asifa (eds.), *Perception metaphors*, Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, 2019, p. 105-126.

[411] Sur les liens entre vue et ouïe, voir par exemple PARIS, Jean, *Rabelais au futur*, Paris : Change / Seuil, 1970, 256 p., p. 19-21.

[412] McLUHAN, Marshall, *The Gutenberg Galaxy : the making of typographic man*, Toronto : University of Toronto Press, 1962, p. 83 et sqq.

[413] CLAIR, Muriel, « Entre vision et audition. La lumière dans les missions iroquoises du 17^e^ siècle », *Anthropologie et Sociétés* [en ligne], vol. 30, n° 3, 2006, p. 71-92, *cit.* p. 72.

plusieurs sens en même temps. Ainsi, certains jésuites ont pris acte de l'altérité sensorielle des autochtones, perçue comme un obstacle à la conversion. Dès les premiers contacts, ils ont compris qu'ils avaient besoin d'une acculturation sensorielle[414]. Le présent corpus présente des voyageurs qui ne sont pas des missionnaires, à l'exception de Claude d'Abbeville et de Pierre Biard, et dont les tentatives de conversion, dans le cas de Léry, se soldent par des échecs. Il est important de se dire que cette acculturation sensorielle, même si elle n'est pas marquée dans le récit, joue peut-être une influence sur la perception des sens.

Les synesthésies relevées sont présentes dans le tableau suivant :

Expression	**Auteur(s)**	**Modalité sensorielle source**	**Modalité sensorielle cible**
« alleché par la sensualité de la chair »	Léry	Toucher	Goût
« allecher par douces paroles »	Thevet	Ouïe	Goût
« saveur de terre »	Cartier	Vue	Goût
« saveur des armes »	Laudonnière	Vue	Goût
« lieu delectable »	Cartier, Lescarbot, Laudonnière	Vue	Goût
« suave odeur »	Laudonnière, Lescarbot, Léry[415]	Odorat	Toucher

Les synesthésies sont peu nombreuses, ce qui n'est guère surprenant. Le résultat de ce regroupement est plus intéressant. Si les modalités sensorielles sources sont diverses, les modalités sensorielles cibles sont exclusivement celles du goût. Pour la dernière, « suave » étant dès le latin à mi-chemin entre perception tactile et gustative, on pourrait même y voir une exclusivité du goût dans la modalité cible. Les auteurs emploient ces expressions qui sont courantes dans la langue. Par exemple, « délectable » est déjà présent au sens de « plaisant » et la synesthésie n'est probablement même pas consciente, de même que pour « suave odeur ». Plus surprenante est la « saveur de terre » dont Frantext ne recense qu'une seule trace dans un manuscrit de 1333[416]. Peut-être s'agit-il ici d'un retour à l'étymologie (*sapere* ayant donné « savoir » et « saveur ») ? Bien que ces synesthésies soient d'un usage rare dans le corpus, on note une répartition égale entre les auteurs.

[414] *Ibid.*, p. 77.
[415] Le texte de Nicolas Le Challeux ne contient pas de synesthésie.
[416] Dans Frantext, il n'y en a pas de trace dans le corpus « préclassique » (1550 - 1649) et il n'y a qu'une seule occurrence dans le corpus en moyen français (1300 - 1549) : le *Bestiaire marial tiré du Rosarius* (Paris, ms. BN fr. 12483), 400 p., texte anonyme édité vers 1333.

III. Exprimer les sens au XVI^e siècle : l'exemple du vocabulaire de l'odorat

Ce recensement dans le corpus réalisé, il faut maintenant comparer avec l'état de la langue du XVI^e siècle. Les premières réflexions ont montré que les auteurs n'étaient pas originaux sur le plan du lexique mais qu'ils employaient tout de même un vocabulaire diversifié. En raison de ce foisonnement, le présent travail de recherche ne peut pas accueillir toutes les références pour les trois perceptions et c'est pourquoi nous restreignons l'étude au sens qui possède le vocabulaire le moins diversifié, celui de l'odorat.

III.1. Exprimer l'odeur au XVI^e siècle

Les odeurs sont beaucoup plus difficiles à définir que d'autres perceptions[417]. Elles sont multiples, très difficiles à qualifier et, plus que pour d'autres sensations, associées au processus mémoriel.

III.1.a.Pourquoi est-il si difficile de qualifier une odeur ?

Les odeurs sont souvent la seule perception marquant la mémoire des événements ayant traumatisé l'individu. Cette forte association rend d'autant plus difficile leur verbalisation qui se fait subjective. Ainsi, « l'odeur […] resterait un invariant individuel dont l'objectivité n'a pas été construite, dans notre culture tout au moins, par la négociation d'un partage du sens dans l'interaction verbale[418]». Une autre difficulté dans la qualification d'une odeur est le fait que l'odorat et le goût sont deux sens très fortement conjoints[419]. L'agueusie et l'anosmie fonctionnent de pair. Ce lien entre les deux sens, à l'origine de la notion de « flaveur » dans les études sur le goût, rend difficile pour le cerveau humain la qualification d'une odeur, et davantage sa traduction en mots. Le premier mécanisme que déclenche l'olfaction est celui du jugement (cette odeur est bonne ou mauvaise) puis celui de l'émotion et, dans un troisième

[417] Sur l'histoire de ce sens, voir l'ouvrage de MUCHEMBLED, Robert, *La civilisation des odeurs (XVI^e - début XIX^e siècle)*, Paris : Les Belles Lettres, 2017.

[418] Voir DAVID, Sophie, DUBOIS, Danielle, ROUBY, Catherine, SCHAAL, Benoist, « L'expression des odeurs en français : analyse lexicale et représentation cognitive » dans *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive* [en ligne], n° 24, 1997, p. 51 - 83 et DEFOSSEZ, Juliette, *Vers un langage du goût, op. cit.*, p. 44.

[419] BRILLAT-SAVARIN, Jean-Anthelme, *Physiologie du goût*, *op. cit.*, p. 51.

temps, le cerveau analyse de quelle odeur il peut s'agir. Cette alliance entre olfaction, émotion et mémoire rend très difficile la traduction en mots d'une odeur saisie immédiatement puisque ce sont d'abord des adjectifs axiologiques qui viennent à l'entendement[420]. Pour toutes ces raisons, nous avons comparé certains des termes olfactifs avec la base de données Frantext afin de de les replacer dans un emploi plus large et de déterminer quels usages de la langue étaient en vigueur à la Renaissance.

La rareté de l'odorat rend précisément ce dernier remarquable. Aucun mot commun exprimant la perception olfactive n'est utilisé par tous les auteurs et Jacques Cartier ne mentionne même jamais ce sens dans le *Brief recit*. Cela n'est pas très étonnant : Platon soulignait déjà la pauvreté du lexique de l'odorat[421]. Étudiant ce vocabulaire, Rémi Digonnet montre que « sentir » (au sens de l'odorat) est en général utilisé pour exprimer la mauvaise odeur. Quand l'odeur est bonne, on ne l'évoque pas. Or, les textes du corpus prouvent le contraire puisque « sentir » y est généralement accompagné d'une bonne odeur. Les mauvaises odeurs sont celles des aliments vénéneux ou de l'eau croupie que les auteurs décrivent lorsqu'il s'agit d'insister sur les conditions de vie extrêmement difficiles. On propose donc de comparer les résultats des termes de l'odorat présents dans le corpus des voyageurs avec un corpus que nous avons créé à partir des textes recensés dans les bases « Moyen Français (1300-1549) » et « Français préclassique » (1550-1649) de Frantext.

III.1.b.Le résultat avec Frantext

Bien que la base de données Frantext soit incomplète, nous l'utilisons avec un corpus sélectionné de 1515 à 1650 afin d'obtenir une perception large de l'emploi des termes de l'odorat. L'objectif est de recenser le vocabulaire usuel de l'époque. Le corpus regroupe 307 textes allant de *Cent nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles (1515) aux *Amours d'Apollon et de Daphné* de Charles Coypeau d'Assoucy (1650) et contient 138 œuvres de théâtre, 54 de poésie, 39 romans, 34 essais, 29 traités, 26 correspondances, 19 épîtres dédicatoires, 13 préfaces et 15 textes dont le genre n'est pas renseigné. Nous classons les résultats obtenus par ordre alphabétique ci-après.

Aromatique (30 résultats) : la majorité des emplois se trouve dans des traités d'histoire naturelle ou des traités pratiques tels *Le traité du vin* de Paulmier (1589), *Le petit recueil auquel est contenu la description d'aucune gomme* de Dodoens (1557), l'*Histoire des plante*s, du même

[420] Sur cette question, voir CORBIN, Alain, *Le miasme et la jonquille, op. cit.*, notamment p. 15 et sqq.
[421] PLATON, *Œuvres complètes*, t. 10 : *Timée - Critias*, éd. Albert Rivaud, Paris : les Belles Lettres, [1925] 2002, p. 191 : « Il y a deux types d'odeurs dont les variétés sont restées dans recevoir de noms ».

(1557). L'emploi de l'adjectif est restreint à un usage réservé aux plantes ou aux aliments, usage qui est repris dans le corpus par Thevet.

Baulme (36 résultats) et **Basme** (22 résultats) : les emplois du premier sont surtout présents avant 1600 et montrent une évolution orthographique en cours. On retrouve les mêmes auteurs que précédemment avec une apparition de Rabelais, qui compare des « fines drogues » aux « baulmes » dans *Gargantua*. Les emplois de « basme » sont également majoritaires avant le tournant du siècle. Comparativement à « baulme », on remarque qu'il est présent majoritairement dans les textes de fiction (le *Quart Livre*, les *Histoires tragiques* de Boiastuau, *Alector ou le coq* de Barthélémy Aneau). Il semble donc que les emplois soient les mêmes que pour « baulme » (c'est-à-dire la comparaison avec un arbre odorant, le baume d'Égypte), mais que l'orthographe différencie un usage dans les traités scientifiques ou les textes fictionnels, peut-être en raison d'une utilisation différente des sources.

Douce (5 résultats) : l'adjectif « douce » servant à qualifier diverses sensations, nous avons réduit la recherche aux collocations « douce odeur » (2 résultats), « douce senteur » (1) et « doux parfum » (2) qui apparaissent dans des œuvres poétiques majoritairement à la fin du XVI^{e} siècle et au début du XVII^{e} siècle.

Empunaisi (0 résultat) : il n'est pas présent dans Frantext.

Empuantir (3 résultats) : la première se trouve dans *L'histoire de la nature des oyseaux* (1555) de Pierre Belon dans « empuantir l'air », la seconde dans *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres (1601). Son emploi dans le corpus des voyageurs semble donc avoir pour source l'ouvrage de Pierre Belon et, en tout cas, dans des textes très proches des récits de voyage ou des traités de naturalistes.

Exhalaison (25 résultats) : le terme n'apparaît qu'à partir de 1601 dans *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres.

Flair (13 résultats) : il est synonyme de « odeur » sous la plume de Calvin (1552) ou encore chez Rabelais avec la collocation « flair et odeur » (1552). On note toutefois que son emploi, bien que déjà rare, décroît après 1599.

Flairer (22 résultats) : le verbe associé au substantif précédent a exactement les mêmes emplois sur la période concernée. Il est toujours employé au sens actif de « se délecter à flairer », c'est-à-dire intentionnellement avec une grande majorité d'usages dans la prose et avec des objets concrets (on ne flaire pas un élément métaphorique).

Fragrance (0) : le terme n'apparaît pas.

Fumet (1 résultat) : il est présent uniquement sous la plume de Guibelet Jourdain dans les *Trois discours philosophiques* (1603) dans le sens de « fumet du vin », une expression pourtant courante à la Renaissance et dans le corpus des voyageurs.

Humer (49 résultats) : le verbe est présent dans une grande diversité de genres (Labé, Serres) dans deux emplois. Le premier est un synonyme de « sentir » et le second un emploi exclusif pour lequel la terre « hume » les vapeurs. Son utilisation va croissante après 1599 et se fait beaucoup plus présente dans la littérature versifiée (poésie et théâtre). Il y a une indistinction entre emplois concrets et métaphoriques.

Odeur (886 résultats) : il s'agit du substantif le plus employé, soit dans un sens métaphorique, soit pour désigner une perception large (l'odeur de la nature, des fleurs...). Pour les aliments, c'est l'odeur du vin qui est la plus présente. Le substantif est d'abord très largement utilisé en poésie, puis au théâtre, ce qui peut être l'une des explications pour les emplois métaphoriques. C'est après 1599 que les occurrences évoluent et se multiplient dans un sens autant concret que métaphorique.

Odorant(e) (70 résultats) : l'adjectif est, contrairement à « odeur », employé uniquement pour des éléments concrets (le jonc, les roses, les fleurs...). Son usage est majoritairement associé à la prose, et notamment au roman. Là encore, on note une augmentation des occurrences après 1599.

Odoriférant(e) (68 résultats) : l'adjectif est présent majoritairement dans le *Petit recueil auquel est contenue la description d'aucunes gommes* (de Robert Dodoens, 1557) et dans *l'Histoire des Plantes* (1557) puis dans *Le Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres et enfin sous la plume de Montaigne (les *Essais*). Il est exclusivement présent dans la prose des genres dits « sérieux » (mémoires, traités, essais). Il n'y a pas une seule occurrence en poésie ou en théâtre et on note surtout un large emploi sous la plume des écrivains-voyageurs (Léry, Belon) pour qualifier le vin, l'herbe, les épices ou encore les fruits. **Odorifere** : n'est pas présent dans la base de données.

Parfum (51 résultats) et **Parfun** (8 résultats) : le substantif est d'un emploi très intéressant car il apparaît dans tous les genres mais avec un faible nombre d'occurrences. Dans tous les cas, il n'est pas employé dans des usages métaphoriques mais toujours concrets. La première occurrence est une traduction de Claude Cotereau dans les *Douze livres de Lucius Junius Moderatus Columella des choses rusticques* (1551) pour qualifier le « parfum de la cire ». Les trois principaux emplois de « parfun » se lisent dans le *Pantagruel* (1542), dans les *Discours* de Ronsard ainsi que dans les *Maladies des femmes* de Marinello dans l'expression « la fumée du

parfun ». La faible occurrence peut sans doute relever d'une erreur d'impression, l'usage étant strictement identique à celui de « parfum ».

Perfum (50 résultats) et **Perfun** (1 résultat) : Rabelais l'emploie en 1552 pour décrire les « riches atours et odorans perfums de mauljoinct » des femmes de Cour. Concernant la variation orthographique, les auteurs s'en tiennent à une graphie avec le « m », à l'exception de Claude Cotereau.

Parfumer (26 résultats) : l'usage est de plus en plus fréquent au fil du siècle et, surtout, ne se réduit pas aux ouvrages techniques ou didactiques (même s'il y est présent). On le retrouve sous la plume de du Bellay ou de Ronsard par exemple.

Perfumer (25 résultats) : il est surtout employé pour décrire les encens ou un usage de purification, toujours dans des traités scientifiques ou didactique.

Puant(e) (219 résultats) : son usage le plus proche du corpus se trouve dans le *Tiers Livre* (1552) puis dans l'*Hstoire des Plantes* de Dodoens (1557), des textes proches des récits de voyage étudiés ici puisqu'ils s'intéressent à recenser le monde[422]. Au fil des années, l'adjectif quitte ce genre pour devenir plus fréquent au théâtre et en poésie et évoluer vers un sens métaphorique. Or, c'est déjà le sens sous la plume de Léry.

Puanteur (121 résultats) : là encore, le substantif voit son usage croître après 1600.

Puer (14 occurrences) : son usage est répandu dans les textes en prose, en grande partie après 1550 et son usage croît au fil des années.

Putréfaction (39 résultats) : il apparaît pour la première fois dans *Les treize livres des choses rustiques de Palladius Rutilius Taurus Æmilianus* (1554) de Jean Darces, puis dans le *Tiers Livre* de Rabelais. Il est d'un emploi majoritaire dans les récits en prose.

Rance (26 résultats) : l'adjectif appelle les mêmes remarques, à savoir un emploi chez des auteurs tels que Rabelais ou Dodoens dans des ouvrages pratiques.

Ressentir (457 résultats) : il n'est pas présent dans le cadre de la sensation olfactive mais dans celui des émotions, majoritairement dans le théâtre du début du XVII^{e} siècle, puis dans la poésie et enfin le roman.

Senteur (195 résultats) : une fois encore, on retrouve une première occurrence sous la plume de Claude Cotereau (1551) à un moment où les « aultres senteurs » sont en collocation avec les « choses odoriferantes ». L'usage est majoritairement celui de la prose, pour désigner des odeurs non déterminées ou globales.

[422] Sur la question de l'histoire naturelle et des genres, différents, des *Singularités* et *Observations*, voir GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine, *La philosophie naturelle, op. cit.*, p. 21.

Sentir (1678 résultats) : le grand nombre d'occurrence réside dans le fait que la recherche dans la base de données ne permet pas de faire une recherche sémantique et qu'elle prend en compte tous les emplois de sentir, dont la très grande majorité n'est pas associé à la perception olfactive.

Soueve (3 résultats) : apparaît trois fois, dans un texte de Claude Taillemont, le *Discours des Champs faëz* (1553) pour désigner « la diverse et soueve senteur des fleurs ». **Souef** ne présente que 15 occurrences et **soufve** (24 occurrences) est systématiquement associé à l'odeur. **Suave** (35 occurrences) est employé majoritairement après 1600. Ses emplois sont très souvent associés à la prose (Belon, Faucher, Camus, Aneau) et dans une prose d'abord scientifique (traités, essais...). Toutefois, son emploi synesthésique fait qu'il est peu souvent associé aux odeurs. Les deux mots ont la même origine, du latin classique « *suavis* », « doux, agréable ». « Suave » a supplanté l'ancien français « souef, söef », forme populaire usuelle jusqu'au XVII^{e} siècle.

Quelles remarques tirer de ce petit parcours sur la trace des termes de la perception olfactive ? D'abord, ils sont plus diversifiés qu'on ne pourrait le penser avec des mots bien connus et employés par les auteurs qui expriment une perception spécifique (le fumet du vin, la putréfaction...). Ensuite, ils sont d'un emploi rare ou spécialisé dans certains types d'écriture. Leur usage par les auteurs du corpus des voyageurs montre une bibliothèque d'ouvrages de naturalistes ou de traités accordant un intérêt à la pratique quotidienne et concrète. Or il semble que ces ouvrages scientifiques aient été peu étudiés en tant que sources, même si elles sont parfois soulignées par les éditeurs scientifiques des textes. De plus, même si les mots sont présents dans la langue du Moyen Âge, un certain nombre réapparaît après les années 1550, sans doute sous l'impulsion des traductions de textes latins et d'une volonté de retourner à l'étymologie.

Ensuite, on remarque que quatre termes relevés dans le corpus des voyageurs – « empunaisi », « fragrance », « fumet », « odorifere » – n'apparaissent pas dans ce relevé et les collocations permettent de relever du vocabulaire qui, au contraire, n'est pas présent dans le corpus comme les adverbes « vaporament » et « odorement ».

III.2. La perception olfactive dans les dictionnaires du XVI^e siècle

La présence de ces termes différents exprimant les sensations ainsi que les limites de la recension via Frantext invite à comparer la langue des textes et les dictionnaires. Quel était l'état du vocabulaire sensoriel dans les dictionnaires au XVI^e siècle ? Analysant plus largement le relevé, on s'aperçoit que les auteurs utilisent un certain nombre de termes nouveaux, entrés dans la langue aux XV^e et XVI^e siècles, ou qui sont employés avec un sens nouveau dans la deuxième partie du siècle. Bien évidemment, les dictionnaires présentent un état de la langue imparfait et constitué après coup. Certains termes entrent dans les dictionnaires alors que leur usage est déjà bien établi dans le parler quotidien. Toutefois, ils sont une aide précieuse si l'on veut compléter le lexique des sens du XVI^e siècle.

III.2.a.L'odorat dans les dictionnaires du XVI^e siècle (Estienne/Nicot et Cotgrave)

Nous consultons, pour le XVI^e siècle, les dictionnaires contemporains aux auteurs – le *Dictionaire Francoislatin* d'Estienne, le *Thrésor de la langue françoyse* de Nicot et le *Dictionarie of the French and English tongues* de Cotgrave[423].

Le premier, le *Dictionnaire* d'Estienne[424] est intéressant puisqu'il renvoie aux étymologies latines. Il contient quinze entrées mentionnant une perception olfactive avec les termes suivants :

> aromatique (« aromaticus ») ; empuanti ou empunaisi (« putens, fœtus, putidus, foetidus ») ; enfumer (« infumare, fumigare, suffumigare ») ; exhalation (« et fumée de la terre - exhalatio, vapeur ») ; humer (« sorbere - humer ou avaller sans gouster comme ung breuvage ») ; odeur (« odor ») ; oindre (« qui est oint d'odeurs et de senteurs ») ; parfum (« thymiama. parfumer, fumigare ») ; perfuns (« perfumer. suffire, vaporare, fumigare fumificare ») ; ranci (« relant, chansi, moisi, rancidus ») ; relant (« rancidus ») ; remugle (« situs, pædor ») ; Sentir (« sentire. sentir et rendre odeur - olere, redolere ») ; trespuant (« pessimè olens, fœtidissimus, putidissimus ») ; vapeur et exhalation (« exhalatio, vapor, sive vapos »).

[423] ESTIENNE, Robert, *Dictionaire Francoislatin, op. cit.* ; NICOT, Jean, *Thrésor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne, auquel entre autres choses sont les mots propres de marine, venerie, et Faulconerie, cy devant ramassez par Aimar de Ranconnet, vivant Conseille et President des Enquestes en Parlement. Reveu et augmente en ceste derniere impression de plus de la moitie*, Paris : David Boucher, 1606 ; COTGRAVE, Randle, *A Dictionarie, op. cit.*

[424] Dont nous consultons l'édition de 1549 dans le Grand corpus numérise des éditions Classiques Garnier.

Parmi ces termes[425], certains sont déjà sans doute inusités et en voie de remplacement tels « ranci » ou « remugle ». On note également que l'adjectif « doulx » présente un grand nombre d'exemples dans sa définition mais qu'aucun ne renvoie à la perception olfactive (un doux parfum). Pour la perception olfactive, le dictionnaire d'Estienne s'en tient à une étymologie presque toujours transparente et très proche du dérivé français.

Le *Thrésor* de Nicot (1606) reprend les mêmes termes tout en proposant quelques compléments. Concernant la perception olfactive, il ajoute également quatre termes. Le premier est « enfumer » : « c'est offusquer aucun par fumée. […] Infumare, Fumigare, Suffumigare. », le second, « odeur » :

> Est flaireur, Odor, Dont il vient, l'Italien dit Odore, Et l'Espagnol Olor, acut. Mais c'est de Oleo, On dit aussi pour le mesme, Senteur, Bonne odeur, et mauvaise odeur, et par metaphore une chose estre de mauuaise odeur, quand il y a du vice, et qu'on l'abhorre.

L'adjectif « odorant » est présent mais la définition est exactement celle de l'odeur dans le *Dictionnaire* d'Estienne et « trespuant » est remplacé par le simple « puant » : « Celuy qui put ». Ces quatre ajouts sont surprenants puisqu'il s'agit de termes réellement usités et on s'étonnait déjà de ne pas les voir dans le *Dictionnaire* d'Estienne.

Enfin, le dictionnaire de Randle Cotgrave ajoute une donnée importante : celle de la lecture de Rabelais notamment mais surtout la perspective d'un nouveau siècle. Ainsi, les termes ajoutés sont plus nombreux et Cotgrave déploie toutes les catégories grammaticales autour d'une même racine :

> Aromat – Aromates – Aromatic[426] – Aromaticité[427] – (Aromatique –) Aromatizé – Aromatizer ; Chansi[428] – Chansisseure ; Embaumé – Embaumement – Embaumer[429] ; Emparfumé – Emparfumer[430] ; (Empuanti –) Empuantir[431] ; (Empunaisi –) Empunaisir ; Encens – Encensé[432] – Encensement – Encenser – Encensier – Encensoir ; Enfumement[433] – Enfumer ; (Exhalaison –) Exhalation – Exhalé – Exhaler ; Flair – Flairé – Flairement – Flairer – Flaireur – Flaironné –

[425] Pour des raisons de lisibilité, nous avons unifié les majuscules et minuscules.
[426] COTGRAVE, Randle, *A Dictionarie*, *op. cit.*: « A certaine sweet pouder, good for the stomacke and heart. »
[427] *Ibid.* : « Sweet sauour, pleasant smell, pleasing tast; as, of spices. »
[428] *Ibid.* : « Mustie, fustie; almost rotten, putrified; vnsauourie through age, or long keeping; also, mouldie, hoarie, vinewed. »
[429] *Ibid.* : « To imbaulme; to dresse, annoint, or preserue with Baulme. »
[430] *Ibid.* : « To perfume, or sweeten with odors. »
[431] *Ibid.* : « To bestinke; to fill with stinke, annoy with loathsome smells, perfume with filthie odors. »
[432] *Ibid.* : « Censed; perfumed with Incense. »
[433] *Ibid.* : « A smoaking, or besmoaking; a perfuming with smoake, or hanging in the smoake. »

> Flaironner[434] ; Fragrant ; Fumeau – Fumée[435] ; (Odeur –) Odorant – Odorat – Odoration – Odoré – Odorement – Odorer – Odoriferant – Odorifique ; Parfum – Parfumatoire – Parfumer – Perfumé[436] – Perfumement – [437]Perfumatoire ; Puir ; Rance – Ranci[438] ; Sentant – Sentement – Senteur – Sentir[439] ; Vapeur[440].

En 1611, le *Dictionnaire* de Cotgrave synthétise les remarques formulées plus haut sur certains termes de l'olfaction (l'orthographe de « parfum » et « perfum », la polysémie de « sentir »...) et ajoute les mots « flaireur », « flaironné », « parfumatoire » et « aromatizer ».

III.2.b.Les origines latines du vocabulaire français de l'odorat

La langue française du XVI[e] siècle ne peut pas être étudiée sans prendre en considération la langue latine dont elle provient en grande partie. Au sujet de l'étymologie latine des mots de l'odorat, le vocabulaire olfactif latin est relativement pauvre et il repose sur un système d'opposition (les adjectifs qui qualifient l'odeur constituent des couples antithétiques). Les odeurs renvoient ainsi à ce qui est plaisant (*jucundus*) ou déplaisant (*fœdus*), à ce qui est suave (*suavis*) ou puant (*putidus*), à ce qui est doux (*dulcis*) ou âcre (*acer*), à ce qui est lourd, désagréable, oppressant (*gravis*) ou au contraire vif, pénétrant, léger (*acutus*). Lucrèce est le premier à s'intéresser à l'origine du vocabulaire de l'odorat :

> en le replaçant dans la théorie de la perception développée par Épicure : les simulacra (le mot traduit le grec εἴδωλα) émanent des objets et pénètrent en nous par des canaux (*foramina*) jusqu'aux organes de la sensation (les narines pour l'odorat). […] Les atomes qui composent les simulacra sont lisses et ronds (*levis* et *rotundus*) ou crochus et serrés (*hamatus* et *asper*), et c'est cette différence qui explique qu'une odeur est ressentie comme agréable ou désagréable[441].

Par ailleurs, la subjectivité de l'odeur est variable, comme le rappelle Pline l'Ancien dans l'*Histoire naturelle*[442].

---

[434] *Ibid.* : « To sent, smell, vent; sucke vp his breath at his nosethrills often together. »
[435] *Ibid.* : « Smoake; a fume, reeke, steame; a vapor, an exhalation. »
[436] *Ibid.* : « Perfumed, sweetened throughly ».
[437] *Ibid.* : « perfuming; vsed in, or for, perfumes; whence »
[438] *Ibid.* : « Mustie, fustie, reasie, restie, tainted, stale, putrified, wafted, stinking, vnsauorie, ill-smelling. »
[439] *Ibid.* : « Feeling, senting, smelling, venting, winding. »
[440] *Ibid.* : « A vapor, fume, exhalation, hot breath, steaming, reeking. »
[441] MISDOLEA, Ana Maria, « La bonne odeur : construction du genre dans le monde romain », *ILCEA* [en ligne], vol. 37, 2019. Voir également la thèse de doctorat de l'autrice, intitulée *Dies peruorsus. Vision et visible dans le théâtre de Plaute : enjeux dramatiques, médicaux et philosophiques*, thèse de doctorat en Études latines sous la direction de Carlos Lévy soutenue le 06 décembre 2018 à l'Université de Paris.
[442] PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, éd. Alfred Ernout, livre XIII, Paris : les Belles Lettres, [1956] 2003,

Lorsque l'on s'intéresse plus précisément à l'origine latine des termes[443], le terme *ŏdŏr, -ris, -m*, désigne d'abord une odeur sans jugement évaluatif, mais également le sens de l'odorat. Il permet donc de définir aussi bien la perception que son objet (ce qui ne correspond donc pas à la distinction opérée par Blumenthal). Les substantifs *ŏdōrātĭo, -onis, f* et *ŏdōrātŭs, -ūs, m* nomment plus particulièrement le sens de l'odorat, le flair. Quant aux odeurs elles-mêmes, elles sont classées en deux catégories : celles qui sont désagréables et celles qui sont neutres. C'est ainsi que les odeurs mauvaises peuvent être fétides ou qualifiées de puanteur (*foetŏr, -oris, m* et *paedŏr, -oris, m* plus rare, archaïque et poétique). L'adjectif *ŏlĭdus*, signifie « qui sent » et, par extension, « qui sent mauvais ». Il n'existe que peu ou pas de termes exprimant une bonne odeur.

Cette prédominance du pôle négatif (les mauvaises odeurs) serait un point commun à plusieurs langues, ce que Claude Boisson explique encore par deux analyses. D'abord, le lexique des mauvaises odeurs est significativement plus abondant que le lexique des bonnes odeurs ; ensuite, un terme neutre « odeur » peut facilement dériver vers un adjectif dont le sens est « qui a une mauvaise odeur », et non pas simplement « qui a une odeur[444] ». Deux substantifs dérivés du verbe *ŏdōror* désignent le parfum (*ŏdōrāmĕn, -inis, n* et *ŏdōrāmentum, -ti, n*) et ont la même portée sémantique que quatre adjectifs : *ŏdōrārĭus, -ă, -um* et *ŏdōrĭfĭcātus, -ă, -um* (« relatif au parfum »), *ŏdōrĭfĕr, -ră, -rum* (poétique : « odorant », « parfumé », « qui produit des parfums »), *ŏdōrĭsĕquus, -ă, -um* (« qui suit l'odeur ») et enfin *ŏdōrus, -ă, -um* (« parfumé », « odorant » et, par extension, « qui a un bon flair », « sage »). C'est du verbe *ŏlĕfacto* que dérivent les noms *olfactŭs, -ūs, m* (« l'odorat »), *olfactoriolum, -i, n* (« coffret servant à ranger les parfums »), *olfactātrix, -is, f* (« celle qui est pourvue d'un bon odorat »), plus tardifs ainsi que l'adjectif *olfactorius, -ă, -um* (« odorant, parfumé »). Enfin, la présence de termes spécialisés, plus rares, est à noter parce qu'ils ont été gardés en français dans une certaine mesure comme par exemple *balsămum, -i, n* (« le baumier » et l'huile qui en est extraite). L'étymologie de « parfum » est plus compliquée[445]. Le verbe « parfumer » est formé à partir du latin *fūmāre* (fumer) et de la préposition *per* « à travers ».

Le vocabulaire de l'odorat est donc directement emprunté du latin, sans changements radicaux. L'auteur du corpus qui l'utilise le plus est Thevet, lui-même lisant le latin, et dont le texte a été écrit par un étudiant en médecine et, à ce titre, doublement influencé par l'importance

p. 23.

443 Nous consultons ERNOUT, Alfred et MEILLET, Alfred, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris : Klincksieck, 2001 [4e édition augmentée et corrigée].

444 *Ibid*., p. 35.

445 D'après le CNRTL (consulté le 06 janvier 2019), article « fumer » : « l'italien *perfumare*, bien que n'étant attesté que depuis 1640 […] à côté de *profumare* (depuis 1508 [...]), est vivant dans les dialectes […] ; l'ancien provençal *perfumar* est attesté depuis environ 1500, mais son déverbal *perfum* est attesté en 1397 (...) ».

de l'odorat et par la langue latine en raison des textes qu'il devait consulter dans le cadre de son apprentissage (l'odorat comme outil de diagnostic et lecture des auteurs antiques). Cette hypothèse peut expliquer l'importance surprenante de l'odorat dans les *Singularitez* de Thevet alors que les autres sens ne sont pas autant développés dans la prose de l'auteur. Les autres auteurs du corpus reprennent ensuite les verbes de la perception déjà relevés chez Thevet, qui a peut-être fait office d'intermédiaire dans le passage des termes latins aux termes français.

III.3. À titre de comparaison : le vocabulaire de deux auteurs encadrant la période d'étude : Rabelais et Montaigne

On le voit avec les dictionnaires, le problème est que la langue n'est pas entièrement recensée dans les dictionnaires contemporains et, dans ce cas, reste difficile à analyser. Nos textes relèvent toutefois d'un discours s'analysant dans une perspective linguistique nourrie par des auteurs extrêmement lus parmi lesquels Rabelais – source du dictionnaire de Randle Cotgrave – et Montaigne. Nous nous intéresserons à ces deux écrivains pour quatre raisons :

- la recherche a bien relevé l'importance de la langue de Rabelais et la langue de Montaigne dans l'évolution du français de la Renaissance[446]. Les travaux déjà effectués faciliteront l'analyse et la comparaison avec notre corpus ;
- les deux auteurs sont présents, explicitement ou non, dans la plupart des textes de notre corpus et sont tous deux des « lecteurs de l'Amérique[447] » ;
- ils proposent tous deux une réflexion sur le corps, certes bien différente, et s'intéressent tous deux aux récits de voyage, qu'ils soient imaginaires ou réels ;
- ils marquent d'une part les bornes temporelles choisies pour notre étude, Rabelais étant contemporain de Cartier et Montaigne marquant encore le début du XVII^e^ siècle, et d'autre part ils ont tous les deux eu une profonde influence sur la littérature et les questions génériques qui marquent les récits de voyages, oscillant entre épopée, roman et récits de soi.

[446] Expression que nous reprenons à GIACONE, Franco, CÉARD, Jean (éd.), *La langue de Rabelais, la langue de Montaigne, op. cit.* ; sur Rabelais, par exemple, on pense au travail fondateur de SAINÉAN, Lazare, *La langue de Rabelais*, Genève : Slatkine, [1922 - 1923] 1976, 2 vol.

[447] Cette expression de François Rigolot s'applique aussi à Rabelais ; RIGOLOT, François, « Montaigne lecteur européen de l'Amérique », *Diogène*, n° 164, 1993, p. 3-15, et GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine, et LA CHARITÉ, Claude, *Rabelais, aux confins des mondes possibles : « Quart livre »*, Paris : CNED/PUF, 2011, 194 p.

III.3.a.Rabelais, maître des sensations

Les sens dans l'œuvre de Rabelais

Lucien Febvre est l'un des premiers jalons sur l'étude des cinq sens chez Rabelais[448]. Plus généralement, les chercheurs abordent les sensations dans les œuvres du médecin de Chinon au détour de l'étude de telle ou telle thématique tant les perceptions sont essentielles dans l'œuvre de l'écrivain[449]. Michel Jeanneret[450], par exemple, montre bien « que le sens passe par les sens » dès la métaphore initiale « succer la substantifique moëlle », un programme esthétique mettant en avant la perception sensorielle. Les descriptions visuelles abondent dans les textes[451], au point de créer un langage du corps, un « savoir sensitif » qui complète les activités intellectuelles[452]. Pierre Goumarre, quant à lui, remarque surtout la sensibilité de l'auteur pour le plaisir procuré par les sens des personnages qui aiment voir, écouter, toucher, manger et boire et relève une prééminence du toucher[453]. Pour autant, le personnage rabelaisien ne fait pas des yeux un instrument de connaissance, mais c'est bien l'oreille « l'organe sensoriel suprême, l'organe privilégié de la pensée[454]». Étudiant le somptueux passage des paroles dégelées, Michel Jeanneret qualifie l'épisode de « fête du regard » et d'« idiosyncrasie étiolée[455]». Il oppose cet épisode aux descriptions des îles de Gaster et de Chanep exacerbant le thème de la nourriture et le plaisir de la perception gustative[456]. Toutes ces affirmations de la critique, qui met en avant tel sens plutôt qu'un autre en fonction des points étudiés, révèlent l'essence sensorielle globale, pourrait-on dire, du texte rabelaisien. Finalement, il faut surtout retenir que la jouissance des sens dans les œuvres en fait des odes à la sensualité et à la sensorialité, et nous apporte des connaissances sur les arts de la table au XVI^{e} siècle[457].

---

448 FEBVRE, Lucien, *Le Problème de l'incroyance au XVI^{e} siècle, op. cit.*, p. 402-403.

449 On pense, par exemple, à SMITH, Paul J., *Voyage et écriture. Étude sur le « Quart Livre » de Rabelais*, Genève : Droz, 1987 ; ANTONIOLI, Roland, *Rabelais et la médecine*, Genève : Droz, 1976 ou beaucoup plus récemment au séminaire « Rabelais et la botanique » organisé par Nicolas Le Cadet (Université Paris-Est Créteil), Myriam Marrache-Gouraud (Université de Poitiers) et Romain Menini (Université Gustave Eiffel) qui s'est tenu en ligne les 05 février, 19 mars et 02 avril 2021.

450 JEANNERET, Michel, « Quand le sens passe par les sens. Rabelais et l'intelligence des corps », *Poétique* [en ligne], n° 178, 2015, p. 147 - 162.

451 GOUMARRE, Pierre, « Rabelais, ou le regard humilié », *Littératures* [en ligne], n° 6, 1982. p. 15 - 21, *cit.* p. 15.

452 JEANNERET, Michel, « Body Language. Le corps parle », dans HUCHON, Mireille, LE CADET, Nicolas, MENINI, Roman (dir.), avec la collaboration de THOMINE, Marie-Claire, *Inextinguible Rabelais*, Paris : Classiques Garnier, 2021, 814 p. (coll. « Les mondes de Rabelais », n° 6), 391-404, *cit.*, p. 399.

453 GOUMARRE, Pierre, « Le toucher dans l'œuvre de Rabelais », *Les Lettres Romanes*, vol. 31, n° 2, 1977, p. 178 - 186.

454 GOUMARRE, Pierre, « Rabelais, ou le regard humilié », *art. cit.*, p. 19.

455 JEANNERET, Michel, « Les paroles dégelées (Rabelais, *Quart Livre*, 48-65) », *Littérature*, n°17, 1975, p. 14-30, *cit.* p. 20.

456 *Ibid.*, p. 26.

457 BARBIER, Muriel, « Ce que Rabelais révèle des arts de la table au XVI^{e} siècle », dans HUCHON, Mireille, LE

Beaucoup plus récemment, Jean-Claude Ternaux[458] a proposé une lecture de l'odorat dans les œuvres de Rabelais, prolongeant ainsi une enquête sur « le nez de Rabelais[459]» et redonnant toute son importance à un sens essentiel mais délaissé par la critique. Il étudie les odeurs qui sont importantes dans le diagnostic du médecin qu'est Rabelais (notamment visible dans le chapitre XXXI du *Tiers Livre*), tout en remarquant l'absence du risque mortel que les odeurs pestilentielles font courir aux autres (selon la théorie des miasmes de Galien). L'odorat est également un ressort de la fiction et, dans ce cas, trois épisodes de la geste panurgienne sont fondamentaux. L'acolyte de Pantagruel est un véritable « maître ès odeurs » lorsqu'il échappe des Turcs, lorsqu'il se joue de la dame parisienne et dans l'épisode du rôtisseur et du faquin. Il est le seul personnage qui prend les mauvaises odeurs pour d'exquises fragrances affirmant « de con fesser. Nous con sentons ». Le personnage prend ainsi le soin de scinder en deux « confesser » et « consentons », mettant en exergue les facettes scatologiques et sensorielles. Chez Rabelais, le monde olfactif est partagé en deux catégories, entre les mauvaises et les bonnes odeurs. Nous souhaitons compléter l'analyse de Jean-Claude Ternaux, qui étudie l'odorat dans la trame narrative et comme moteur de l'intrigue, avec quelques remarques sur le vocabulaire de l'odorat chez l'auteur afin d'affiner notre parcours dans la langue du XVI^e^ siècle.

Dans *Gargantua*, *Pantagruel*, le *Tiers Livre* et le *Quart Livre*[460], l'auteur emploie un vocabulaire très diversifié et parsemé de néologismes pour exprimer un sens qui est fondamental dans la poétique du médecin. Dès le prologue de *Gargantua*, Rabelais énumère les drogues parmi lesquelles deux emblèmes des drogues odorantes (« Baulme […] Musc[461]»). De plus, le vin et son odeur sont évidemment présents (« trop humer de purée Septembrale[462]»), ainsi que le nez (« lors descouvrit sa ferriere, et sans mettre le nez dedans, beuvoyt assez honnestement[463]»).

Plus intéressant encore est un très beau passage de *Gargantua* dans lequel la description rappelle l'importance des parfums dans les cours de la Renaissance et, par extension, son usage social. Le petit Gargantua est ainsi « habillé, peigné, testonné, accoustré, et parfumé[464]», le

CADET, Nicolas, MENINI, Roman (dir.), avec la collaboration de THOMINE, Marie-Claire, *Inextinguible Rabelais*, Paris : Classiques Garnier, 2021, 814 p. (coll. « Les mondes de Rabelais », n° 6), p. 471-494.

458 TERNAUX, Jean-Claude, « L'odorat chez Rabelais », dans MARCHAL, Matthieu, et alii., *op. cit.*, p. 31-44.

459 DE SWARDT, Delphine, « Le nez de Rabelais », dans HUCHON, Mireille, et *alii.*, *Inextinguible Rabelais*, Paris : Classiques Garnier, 2021, p. 749-755.

460 Nous utilisons comme édition de référence les *Œuvres complètes*, *éd. cit.*

461 RABELAIS, François, *Gargantua*, *éd. cit.*, p. 5 (Prologue).

462 *Ibid.*, p. 24 (chap VII)

463 *Ibid.*, p. 97 (chapitre XXXIV). L'une des excroissances attribuées aux ancêtres de Pantagruel est celle du nez. RABELAIS, François, *Pantagruel*, *éd. cit.*, p. 219 (chapitre I) et p. 255 (chapitre XI).

464 RABELAIS, François, *Gargantua*, *éd. cit.*, p. 65 (chapitre XXIII).

parfum venant clore l'énumération de l'« accoutrement » du jeune prince. Plus loin, l'usage quotidien du parfum par les dames est mis en avant :

> parfumeurs et testonneurs […]. Iceulx fournissoient par chascun matin les chambres des dames, d'eau de rose, d'eau de naphe, et d'eau d'ange, et à chascune la precieuse cassollette vaporante de toutes drogues aromatiques[465].

On constate ici l'emploi du verbe « parfumé » et du susbtantif « parfumeurs » dont l'usage est très récent dans la langue et également de l'adjectif « vaporante », dont la langue a perdu l'usage[466].

Ensuite, le diagnostic du médecin, pour lequel l'odorat est fondamental comme le disait déjà Galien, est très important. Rabelais évoque ces odeurs qui servent au diagnostic à deux moments dans son œuvre. La première fois, dans *Pantagruel*, lorsque les visiteurs descendent dans son estomac qui est devenu un gouffre de putréfaction, « puant, et infect » où les hommes sont presque « suffocquez et estainctz de ces vapeurs aboinables ». L'écrivain de conclure : « O quel parfum, o quel vaporament, pour embrener touretz de nez à jeunes gualoyses. Aprés en tactonnant et fleuretant[467] aprocherent de la matiere fecale et des humeurs corrompues[468]». Une fois encore, la plume de l'écrivain de Chinon trace de nouveaux mots comme « vaporament ». Le substantif et la famille associée, à l'exception de « vapeur », sont attestés par le *Dictionnaire* d'Edmond Huguet uniquement chez Rabelais[469]. La seconde occurrence d'un usage médical de l'odeur reprend des termes beaucoup plus usités dans la langue tels que « suffication », « discretion [discernement] des odeurs manifestes, et le sentent les femmes fyur les puantes, suyvre les Aromaticques », « discretion sensitive des odeurs », « substances odorées[470]». Là encore, l'usage n'a pas gardé certains termes mais on remarque la culture du médecin, qui lisait des traités antiques tout autant que des ouvrages contemporains.

Plus étonnamment, l'odeur qui sert à qualifier des végétaux n'est que peu présente, même dans le *Quart Livre* qui reprend pourtant un certain nombre de codes du récit de voyages. Ainsi est mentionné « l'odorant Agalloche (vous l'appellez boys d'Aloes)[471]» ou, pour le Pantagruélion, « l'odeur d'icelles est fort, et peu plaisant aux nez delicatz[472]». Ces mentions

[465] *Ibid.*, p. 145 (chapitre LV).
[466] Adjectif « vaporant » qui n'est pas présent dans Frantext pour le corpus sélectionné.
[467] Le *TLF*i [CNRTL. Consulté le 06 septembre 2022] donne « Empr. à l'angl. to flirt (d'orig. onomatopéique) attesté dep. le XVI^e^s. au sens de "jeter brusquement ; voleter, folâtrer; passer rapidement d'un objet à un autre, avec inconstance" ».
[468] RABELAIS, François, *Pantagruel*, *éd. cit.*, p. 335 (chapitre XXXIII).
[469] Une recension dans la base de données Frantext semble confirmer cette remarque.
[470] RABELAIS, François, *Tiers Livre*, *éd. cit.*, p. 454 (chapitre XXXII).
[471] *Ibid.*, *Quart Livre*, *éd. cit.*, p. 538 (chapitre I).
[472] *Ibid*., *Tiers Livre*, *éd. cit.*, p. 501 (chapitre XLIX).

olfactives sont discrètes et somme toute traditionnelles. Contrairement aux fleurs, des lieux sentent mauvais[473], mais sans ajout de vocabulaire spécifique. Inspirés des récits de voyage, les hommes qui vivent de vent, dont l'origine remonte à l'Antiquité, sont présents dans le *Tiers* et dans le *Quart Livre*, là où « la terre desistoit leurs prester nourrissement par vapeurs et exhalations[474]», ce à quoi Rabelais ajoute, en associant joliment vin et vent :

> Beuveurs allans par pays portez flacons, ferrieres, et bouteilles, pareillement chascun à sa ceincture portoit un beau petit soufflet. Si par cas vent leurs failloit, avecques ces joliz souffletz ilz en forgeoit de tout frays, par attraction et expulsion reciproque, comme vous sçavez que vent en essentiale definition n'est aultre chose que air flottant et undoyant[475].

Enfin, l'œuvre de Rabelais contient un certain nombre de métaphores associées à l'odorat comme « fleurer, sentir et estimer ces beaulx livres[476]» parce que l'odeur des livres est importante dans l'imaginaire rabelaisien. Plus présentes encore sont les synesthésies telles que « la chair en est tant delicate, tant savoureuse, et tant friande que c'est basme[477]» (associant goût et odeur), « l'odeur du vin o combien plus est friant, riant[478]» (associant goût et odeur), et « on l'eschaufa d'un parfunct de naveau[479]» (associant toucher et odeur). Ces synesthésies rabelaisiennes associent les sens considérés comme les moins nobles à la Renaissance alors que vue et ouïe sont mêlées lorsqu'il s'agit de la connaissance. Rabelais, auteur du corps et du bas corporel, respecte la hiérarchie sensorielle de l'époque tout en jouant avec le langage. Ainsi, dans le *Tiers Livre*, le narrateur s'exclame : « Attendez, je mettray mes lunettes à ceste oreille guausche, pour vous ouyr plus clair ! » puis, dans le *Quart-Livre*, ensuite « Panurge, à cause de ses lunettes, oyoit des aureilles beaucoup plus clair que de coustume[480]».

Les cinq sens dans l'œuvre du médecin seraient à analyser et une étude plus complète à mener. Bien que les articles s'y intéressent ponctuellement, un travail de synthèse est à produire car les perceptions sensorielles dans les livres de Rabelais croisent la vision du médecin et celle de l'écrivain, la vision du Moyen Âge et celle de la Renaissance. Quel(s) enseignement(s) en tirer pour notre corpus ? D'abord, même si nous ne pouvons pas prouver que tous les auteurs ont lu l'œuvre de Rabelais, il est certain que le médecin de Chinon a inspiré quelques-uns de nos

473 *Ibid.*, *Pantagruel*, *éd. cit.*, chapitre XXXII).
474 *Ibid.*, *Tiers Livre*, *éd. cit.*, p. 363 (chapitre III).
475 *Ibid.*, *Quart Livre*, *éd. cit.*, p. 639 (chapitre XLIII).
476 *Ibid.*, *Gargantua*, *éd. cit.*, p. 7 (Prologue).
477 *Ibid.*, *Quart Livre*, *éd. cit.*, p. 552 (chapitre VII).
478 *Ibid.*, *Gargantua*, *éd. cit.*, p. 7 (Prologue).
479 *Ibid.*, p. 11 (chapitre II).
480 *Ibid.*, *Quart Livre*, *éd. cit.*, p. 548 (chapitre V).

voyageurs – Thevet, Léry – dans l'usage qu'il fait du lexique ou par certaines de ses pratiques stylistiques. Ensuite, Rabelais a enrichi la langue française également dans le vocabulaire des sens ce qui, à notre connaissance, n'avait pas été établi jusqu'alors. En tant que médecin, Rabelais offre une porte d'entrée à la création lexicale du vocabulaire associé aux cinq sens. En tant qu'auteur d'un récit de voyage imaginaire (le *Quart Livre*), il est un témoin des usages de la perception sensorielle dans le genre de la littérature viatique, son texte pouvant être vu comme le reflet de certaines pratiques stylistiques de la littérature viatique.

III.3.b.Le corps de Montaigne dans le *Journal de voyage en Italie* et dans l'essai « Des Senteurs »

Face à un Rabelais mettant en avant le goût et les odeurs fétides du bas corporel, Montaigne accorde une importance plus grande au toucher qui permet de saisir le concret et l'expérience dans toutes ses composantes. Les *Essais* sont marqués par les cinq sens, notamment lorsqu'ils permettent de traduire une expérience concrète et tangible, mais le chapitre 55 du premier livre des *Essais* consacré aux « senteurs » montre aussi la place que l'odorat obtient à la fin du siècle. C'est d'ailleurs grâce à l'étude de cet essai que Peter Blumenthal conclut :

> senteur désigne une qualité, qui fait l'objet d'une appréciation, alors qu'odeur désigne un principe dynamique. Une senteur peut, entre autres, être « parfaite » [...]. En revanche, l'odeur se comporte d'une certaine manière ou fait l'objet d'une action[481].

Le *Journal de voyage*

Avant même de s'intéresser à cet essai, il est un autre texte fondamental pour l'étude des sens chez Montaigne et plus encore dans un travail sur la littérature viatique : le *Journal de Voyage*. En 1580, le philosophe quitte sa bibliothèque afin de rejoindre les thermes italiens pour y faire soigner la gravelle qui le touche depuis plusieurs années. Ce voyage est aussi diplomatique. Il espère obtenir une charge d'ambassadeur en Italie mais son espoir est vain[482]. Le détour par l'Allemagne et la Suisse lui permet de se faire une idée sur les milieux réformés et il revient avec la certitude qu'une seule religion officielle peut être acceptée sur le territoire français. Il voyage en un peu plus de dix-sept mois (entre septembre 1580 et novembre 1581[483]).

[481] BLUMENTHAL, Peter, « Odeur – évolution des profils combinatoires », *art. cit.*
[482] Voir l'introduction de Fausta Garavini à l'édition de Michel de Montaigne, *Journal de voyage*, éd. Fausta Garavini, Paris : Gallimard, « Folio classique », 1983, p. 22.
[483] Voir l'introduction de Philippe Desan à l'édition de Michel de Montaigne, *Journal de voyage en Italie – (1774)*,

L'ouvrage philosophique est beaucoup plus célèbre que le *Journal* parce que le manuscrit de ce dernier n'a été découvert dans un coffre de la tour de Montaigne qu'en 1770 par l'abbé Prunis, un historien du Périgord. Suivant les conseils de d'Alembert, ce dernier décide de retrancher les passages qu'il juge les plus ennuyeux – ceux qui concernent la gravelle – avant d'éditer le texte. Le propriétaire du château de Montaigne s'oppose à cette décision et le manuscrit original est finalement édité par Anne-Gabriel Meunier du Querlon en 1774. Ce dernier traduit et publie également la partie rédigée en toscan par Montaigne mais cette belle infidèle comporte tellement de modifications qu'elle peut être considérée comme une réécriture.

Le *Journal*, comme tout récit de voyage, devrait mettre en avant la vue et l'autopsie visuelle – c'est le cas – ainsi que l'ouïe. Cependant cette dernière n'est pas toujours le second sens utilisé par les narrateurs : cela est peut-être le plus surprenant, mais le nombre d'occurrences relevant de la perception gustative est très important, au point même que celle-ci est plus présente que l'ouïe – 16% des occurrences pour le goût, 13% pour l'ouïe[484]. Dans le *Journal*, le narrateur note les aliments plaisants qu'il a eu l'occasion de manger : « on me servit à table différents ragoûts à la moutarde fort bons[485]», « on m'y servit à table de la moutarde composée de miel et d'oranges coupées par morceaux[486]». L'attention de Montaigne se fait gourmande[487]. Il écrit ailleurs qu' « à la familiarité de la table, [il] associe le plaisant, non le prudent[488]». Cela semble logique puisque les considérations sont d'ordre matériel : la première partie du voyage est écrite par le secrétaire de Montaigne alors que la seconde est écrite par Montaigne lui-même, évoquant souvent des intérêts ou contraintes économiques.

Le goût de l'eau est souvent mentionné parce que le *Journal* établit par moment des comparaisons entre différentes sources thermales – c'est après tout le but premier du voyage du Bordelais atteint par la gravelle – et le voyageur semble passer ses journées à se baigner et à boire de l'eau. C'est donc un objet essentiel chez Montaigne et c'est pourquoi le texte présente

éd. Philippe Desan, Paris : Société des Textes Français Modernes, 2015. Cette édition est le fac-similé de l'ouvrage publié en 1774 par Meunier du Querlon. Nous citons, pour cette sous-partie, l'édition de Fausta Garavini.

484 Nous avons déjà esquissé une étude des cinq sens dans le *Journal de Voyage* de Montaigne dans un mémoire de Master 2 (dir. Benedikte Andersson) intitulé « Le perroquet, le livre et la pierre. Écriture viatique et perceptions sensorielles dans les *Singularitez de la France Antarctique* (1557) d'André Thevet, l'*Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil* (1580) de Jean de Léry et le *Journal de voyage en Italie* (1580-1581) de Michel de Montaigne », présenté à l'université de Lille le 22 juin 2016. Nous reprenons ici les éléments statistiques.

485 MONTAIGNE, Michel de, *Journal de voyage*, éd. Fausta Garavini, p. 357.

486 *Ibid.*, p. 357.

487 Voir aussi les analyses de OTTAVIANI, Didier, « Connaissance et digestion : Montaigne et l'alimentation », dans PEYREBONNE, Nathalie (dir.), *Les métiers de bouche*, *op. cit.*, Rennes : PUR, 2018, p. 141-156. Il rappelle notamment que, pour Montaigne « l'homme est une instance de transformation, de digestion qui interprète la réalité à l'aune de sa condition singulière », p. 156.

488 Michel de Montaigne, *Essais*, I, 28, *Essais*, éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris : Gallimard, 2009 et 2012, p. 379.

de nombreuses phrases telles que « si c'était eau claire et bonne à boire, comme elle est au contraire trouble et laide, ce lieu serait incomparable[489]». Le *Journal* est aussi un guide des sources thermales et la perception gustative sert à faire la distinction entre les meilleures sources et les moins bonnes, d'un point de vue thérapeutique (et non gustatif). Enfin, l'odorat n'est pas très présent, si ce n'est pour mentionner de bonnes ou mauvaises odeurs, souvent associées aux aliments ou aux arbres, comme c'est le cas d'une eau que boit Montaigne et qui est « sans goût, sans aucune odeur[490]». L'eau que définit le voyageur qui part en Italie précisément pour la goûter est au centre du texte. Thevet faisait déjà la même chose dans ses *Singularitez* lorsqu'il écrit qu'il a « expérimenté l'eau y estre plus douce, & plaisante à boire qu'en autres endroits ou elle est fort salée[491]».

Les *Essais*

Le *Journal* est une œuvre peu considérée par Montaigne lui-même au contraire des *Essais*. Il est indéniable que le toucher est extrêmement présent dans ces derniers dont le titre même indique ce rapport tangible au monde. Se faisant peintre, Montaigne regarde, puis touche de la matière pour l'étaler sur le papier. Se choisissant comme matière à peindre, le philosophe doit donc également rendre son corps et son âme tangibles avant de les incorporer à la feuille. C'est peut-être là le plus grand trait de génie de Montaigne : coordonner un *tango ergo sum* avec un *tango ad scribendum* afin de devenir lui-même la matière de son livre, immortel et éternel.

Parmi les *Essais* particulièrement corporels, pour ne pas dire sensoriels, l'un d'eux est fondamental pour l'étude du lexique de l'odeur. L'essai « Des Senteurs » a déjà été analysé d'un point de vue de la philosophie de Montaigne[492], mais nous souhaitons nous arrêter brièvement sur le vocabulaire afin d'établir une étude comparative avec la langue de l'époque et le vocabulaire du début de siècle de Rabelais. Pour cela, nous utilisons le concordancier dirigé par Roy Leake[493].

La première remarque qui s'impose est que les termes exprimant la perception olfactive sont très peu présents. Les adjectifs « délicates » et « douces », par exemple, ne sont jamais associés à l'odeur. Montaigne emploie systématiquement la famille du verbe « embaumer » pour

[489] MONTAIGNE, Michel de, *Journal de voyage*, éd. Fausta Garavini, p. 235.
[490] *Ibid.*, p. 98.
[491] THEVET, André, *Singularitez*, *éd. cit.*, fol. 35r° [FL, p. 126].
[492] HODGES, Elisabeth, « Les moustaches de Montaigne, ou la molle vérité des sens » dans REESER, Todd, et LAGUARDIA, David (dir.), *Théories critiques et littérature de la Renaissance. Mélanges offerts à Lawrence Kritzman*, 2021, p. 141 - 153.
[493] LEAKE, Roy E., LEAKE, David B., LEAKE, Alice, *Concordance des « Essais » de Montaigne*, Genève : Droz, 1981.

décrire un usage religieux de l'encens (3 occurrences) ; l'adjectif « odoriferant » désigne soit les drogues, soit une fleur (les violettes) dans ses trois occurrences. Le verbe « sentir », présent 139 fois n'est utilisé qu'à trois reprises dans le sens de la perception olfactive (« c'est puir que de santir bon », « ils commencent à se moisir et à sentir le rance », « des figues qui sentoient le miel »). L'orthographe avec la lettre « a » (« santir ») est présente trois fois et les deux autres occurrences – « je santoy l'imagination » et « il s'en santoit peser sur les épaules » – sont véritablement abstraites. La famille du verbe « parfumer » est d'un usage spécifiquement social, si l'on peut dire, et critiqué par Montaigne (« parfum puans », les femmes parfumées par un « fard perfumé », les hommes « perfumez et musquez », les femmes qui se « parfumoyent tout le corps ») alors que le substantif « parfum » est synonyme d'ornements dans les quatre occurrences (« encens et parfums aux Eglises », « orné de fleurs et parfums », « ornements et parfums » et « farder de parfums »). « Parfumiers » a notre sens actuel de parfumeur.

Les autres termes sont d'un usage classique. Ainsi, « exhaler » (deux occurrences) et « exhalation » (1) qualifient les vapeurs ou ce qui sort de la terre ou de l'estomac. La « fumée » (2) est celle de la liqueur mais ne qualifie que deux fois une perception olfactive sur dix occurrences. « L'odeur », présente quatorze fois, est qualifiée de « mauvaise », de « souefve », de « meilleure »... On note la synesthésie « la caressant par l'odeur des encens » et le substantif « senteur » dans « la senteur de certaines odeurs ». La « puanteur » est liée à la santé (1) tandis que l'adjectif « puans » (4) désigne l'air, l'haleine, le parfum ou les breuvages. « Rance » n'est présent qu'une seule fois en synonyme de « sentir le moisi ». Présent deux fois, l'adjectif « suave » qualifie toujours une odeur ou une vapeur. Enfin, un terme que nous n'avons pas rencontré jusqu'ici et qui, pourtant, existe dans la langue depuis le XIII^{e} siècle, est le verbe « respirer » qui apparaît sept fois dans les *Essais*. Son sens n'est pas directement lié à la perception olfactive (puisqu'il est présent dans le sens de « respirer l'air »), ce qui peut expliquer sa faible présence. Le *Voyage* de Montaigne est un témoignage supplémentaire venant renforcer une remarque formulée sur notre propre corpus : la perception gustative est un élément essentiel de la poétique du genre viatique alors que l'odorat est présent avec des fonctions bien déterminées, thérapeutiques ou symboliques, que l'on retrouve dans le corpus.

Enfin, si Montaigne s'inspire de Jean de Léry dans quelques-uns de ses pages les plus lues (« des Coches » et « des Cannibales »), il nous semble que l'inverse pourrait également se réveler exact et que Léry, le « montaigne des voyageurs[494]» a la même pratique d'écrivain que son contemporain : usage abondant des « allongeails » (ils ont tous deux été qualifiés des « deux

[494] GAFFAREL, Paul, « Préface », dans LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, éd. Paul Gaffarel, Paris, Alphonse Lemerre, 1853, p. XVIII.

plus grands digressionistes du XVI[e] siècle[495] ») et de la glose, refus affirmé des témoins au profit d'une prose « sincère », omniprésence de la première personne, réflexion sur la consubstantialité entre le texte et l'auteur et remarques sur des thèmes similaires (la sorcellerie, l'imagination, les enfants, la guerre, le corps...). Une recherche serait à mener afin de déterminer s'il s'agit d'heureux hasards entre deux contemporains mêlés de près aux guerres de religion ou si l'auteur des *Essais* a influencé plus profondément la prose léryenne après 1580.

En conclusion, l'on peut constater une évolution chronologique dans le vocabulaire de l'odorat au fil du XVI[e] siècle. Alors que Rabelais était le point de départ d'un certain nombre de créations lexicales, on peut supposer que la prose de Montaigne enregistre un état de la langue en train de se stabiliser quelque peu, et parce qu'il est contemporain de plusieurs auteurs de notre corpus[496], offre un point de comparaison intéressant avec la langue écrite de la fin du XVI[e] siècle.

*****

Conclusion

Les auteurs du corpus des voyageurs français en Amérique à l'époque des premières, et « vaines », tentatives, ne sont pas tous des lettrés et leurs textes contiennent donc un vocabulaire pragmatique, celui d'un usage concret et immédiatement utile. Le langage relate l'expérience d'une survie en terre inconnue. Croisant l'étude des sens, indispensables pour décrire un nouveau monde, et celle des mots à créer pour raconter des réalités inconnues aux lecteurs du nouveau monde, nous cherchions à déterminer si les auteurs-voyageurs étaient originaux. Sauf pour quelques exceptions (« parfumer »,...), ce n'est pas le cas et les auteurs emploient un vocabulaire qui leur est propre (dialectes, vocabulaire courant) pour raconter leur expérience, quitte à ne pas trouver les mots de la sensation. Ce vocabulaire est simplement le reflet d'une langue française extrêmement diversifiée entre les années 1550 et 1600, une langue qui se cherche une unité et une place dans la littérature. Quant aux xénismes, s'ils permettent de nommer des réalités nouvelles, ils n'apprennent rien de la perception sensorielle des auteurs.

[495] MILHE POUTINGON, Gérard, *Poétique du digressif, la digression dans la littérature de la Renaissance*, Paris : Classiques Garnier, 2012, p. 22.

[496] Michel de Montaigne est né en 1533, Jean de Léry en 1536, André Thevet en 1516, Nicolas Le Challeux probablement entre 1510 et 1520 (il est qualifié de « vieillard et tout gris » en 1565) et René de Laudonnière en 1510.

La présente recension met en évidence deux points importants. D'abord, nous avons la confirmation que le vocabulaire des sens est déjà très bien développé à l'époque. Les dictionnaires ne le montrent pas forcément, mais l'étude des textes le prouve. De plus, le vocabulaire évolue très vite et change de sens rapidement entre le début et la fin du siècle. Enfin, et c'est sans doute le plus important, les sens considérés comme les moins nobles sont ceux qui, paradoxalement, enregistrent le vocabulaire le plus diversifié. Ainsi, le goût et le toucher sont omniprésents chez certains auteurs du corpus. L'odorat, relativement absent, est tout de même le lieu d'une réflexion à envisager.

Pour mieux cerner les enjeux de cette question de la place des sens à l'époque et replacer le vocabulaire étudié ici de manière synchronique dans un corpus restreint, il convient maintenant de s'intéresser au cadre épistémologique des cinq sens dans une perspective diachronique afin de mieux comprendre les enjeux de cette présence des trois sens.

Chapitre II

Penser et dire les cinq sens de l'Antiquité à l'aube de la Renaissance

> « Sigth, hearing, smell, taste and touch : that the senses should be enumerated in this way is not self-evident. The number and order of the senses are fixed by custom and tradition, not by nature.[497]»

Comme le souligne Louise Vinge, la question des cinq sens de l'Antiquité à la Renaissance est fondée sur une tradition, celle des théories de Platon et Aristote qui hiérarchisent les sensations. À l'ère chrétienne, cette hiérarchie – vue, ouïe, odorat, goût et toucher – devient canonique. Les sens inférieurs, toucher et goût, revêtent même des connotations négatives dans la mesure où ils sont liés aux plaisirs sensoriels, ces derniers éloignant l'homme de Dieu. Au contraire, la vue et l'ouïe rapprochent la créature et le Créateur.

I. Penser les cinq sens de l'Antiquité à l'aube du XVII^e^ siècle

Pour comprendre le paysage sensoriel de la Renaissance, il faut donc avant tout remonter aux sources antiques pour tenter de saisir les évolutions de l'histoire des perceptions sensorielles tant le XVI^e^ siècle est marqué par une relation à « double face » et « double sens[498]» avec l'Antiquité et le Moyen Âge.

---

497 VINGE Louise, *The Five Senses, op. cit.*, p. 7.

498 CASSIRER, Ernst, *Individu et cosmos dans la philosophie de la Renaissance*, trad. Pierre Quillet, Paris : Éditions de minuit, [1927] 1983, p. 159.

I.1. Dans l'Antiquité : des présocratiques à Lucrèce

L'Antiquité, peut-être plus que d'autres époques, est sensorielle, riche en saveurs ou en senteurs. En effet, banquets, peintures, sculptures, jeux sont associés à autant de plaisirs sensoriels dont jouissent les plus riches personnages des sociétés grecques et romaines[499]. La tradition critique a longtemps considéré que les sens les plus nobles étaient la vue et l'ouïe – et s'est attachée à privilégier leur étude – mais les chercheurs s'intéressent maintenant aux autres sens. Par exemple, ils montrent que les senteurs étaient également importantes car envisagées par les Anciens comme, d'une part, une indication de l'origine sociale[500] et, d'autre part, comme un remède[501]. La question de la perception parcourt ainsi les œuvres des auteurs antiques, qu'elles soient littéraires, médicales ou philosophiques. Lorsque l'on pense aux cinq sens chez les Anciens, Aristote est le premier nom qui vient à l'esprit. Pourtant, il serait réducteur de s'intéresser uniquement à la pensée du Stagirite qui, en réalité, s'inspire des présocratiques lorsqu'il étudie cette question. Nous ne prétendons pas donner ici une vision complète de la pensée des cinq sens dans l'Antiquité[502] et c'est pourquoi la présente recherche se contente de proposer des jalons de l'histoire des sens.

I.1.a.Les présocratiques : Démocrite (v. -460/-370), Empédocle (v. -490/v. -430) et leur relecture par Théophraste (v. -371/v. -288)

Les présocratiques, parfois oubliés injustement, ont, en effet, émis des hypothèses sur la perception sensorielle. Parmi eux, Empédocle et Démocrite, les premiers, ont tenté d'expliquer le mécanisme de la vision et le lien entre la sensation et la nature, une pensée qui a eu une influence sur les philosophes postérieurs puisque l'on retrouve des fragments de leurs écrits chez Platon, Aristote ou encore Plutarque.

Empédocle est le premier à esquisser le mécanisme de la théorie de l'intromission en affirmant que l'on voit parce que de la lumière sort de l'œil. Kelli Rudolph souligne que le philosophe offre à ses contemporains la vision la plus aboutie de cette théorie. Le présocratique

[499] SYNNOTT Anthony, « Puzzling over the Senses », *art. cit.*, p. 61.
[500] CLASSEN Constance, *et alii.*, *Aroma, op. cit.*, p. 33.
[501] *Ibid.*, p. 40. La croyance par laquelle les Antiques pensaient le lien entre cosmos et corps rend possible l'influence des effluves sur le corps.
[502] De nombreux ouvrages ont été écrits – et sont encore à écrire – sur le sujet. La thèse de Colette Dufossé intitulée « Théories et vocabulaire de la vision dans les mondes grec et latin du IV^e^ au XII^e^ siècle », menée sous la direction de Danielle Jacquart et soutenue à l'École Pratique des Hautes Études de Paris, en 2013 apporte des éléments passionnants sur le sujet mais qui sortiraient malheureusement du cadre de cette recherche.

développe aussi l'idée de la correspondance entre la perception sensorielle et la réalité intrinsèque de la nature dans la mesure où les sens nous enseignent la vraie nature des choses[503] :

> Va, vois par toute paume comme chaque chose apparaît.
> Ne te fie pas plus à tes yeux qu'à ce que tu entends,
> A l'ouïe sonore avant les gages de la langue[504].

Dans ses fragments réunis sous le titre de l'*Atelier d'Aphrodite*[505], il détaille les perceptions visuelle, auditive et olfactive. Il affirme ainsi que l'intérieur de l'œil est constitué de feu, que la perception auditive est provoquée par des sons venus de l'extérieur qui font résonner l'oreille, et que l'odeur est une émanation de corps subtils et légers. Toutefois, il n'étudie ni le toucher, ni le goût.

Démocrite, présocratique plus tardif vivant vers 433 avant Jésus-Christ, approfondit ces idées. Pour lui, la nature est composée de deux principes : les atomes et le vide. Seules ces deux entités sont réelles, le reste – tout ce qui apparaît aux sens – n'est qu'une apparence ; de fait, les qualités sensibles sont des conventions dans la mesure où elles sont déterminées par nos opinions et par nos affections. Dans cette perspective, Démocrite considère qu'il n'existe que deux formes de connaissance. La première est « obscure et bâtarde » – c'est la connaissance sensible – tandis que la seconde, la connaissance intellectuelle, est « légitime et véritable ». De plus, les impressions sensibles sont relatives dans la mesure où elles sont propres à chaque individu. Sa théorie ne remet pas en question la véracité de ce qui est senti, mais conduit à envisager la relativité des perceptions[506].

Le présocratique, qui est le premier à établir une théorie des couleurs, reprend également à son compte la théorie de l'intromission en expliquant que la vision se produit quand un groupement d'atomes, – les émanations – venant de l'extérieur de l'œil, de l'objet, de l'air et du soleil crée une réflexion dans l'œil. Il pense ainsi que la vue est une réflexion des simulacres : ces derniers, se détachant de l'œil, imprimeraient une empreinte dans l'air, laquelle se réfléchirait dans l'organe. De la même manière, les sensations auditives seraient le résultat du mouvement des atomes qui mettraient en mouvement les particules de l'air et pénétreraient en grande quantité dans les oreilles. Si Démocrite n'explique pas le mécanisme du toucher ou de l'odorat, sa conception du goût est particulièrement savoureuse : à chaque sensation gustative correspond

---

[503] RUDOLPH Kelli, « Sight and the presocratics. Approches to visual perception in early Greek philosophy », in SQUIRE Michael (ed.), *Sight and the ancient senses*, London-New York, Routledge, 2016, pp. 36-53, *cit.* p. 44.

[504] BOLLACK Jean, *Empédocle*, t. 2 : *Les origines, édition critique*, Paris, Les éditions de Minuit, 1965, p. 10, Initiation, 14 (B3), v. 9-13.

[505] *Ibid.*, p. 136-140.

[506] DÉMOCRITE, *Doctrines philosophiques et réflexions morale*s. Traduites et précédées d'une introduction par Maurice Solovine, Paris, Félix Algan, 1928, Introduction, p. XXXVI. Les qualités sensibles sont étudiées des pages 66 à 91 et les perceptions des pages 91 à 96.

une forme atomique particulière – le doux est sphérique tandis que l'amer a des formes lisses et arrondies. La pensée de Démocrite a été remise en question par Platon et Aristote, ce que peut expliquer en partie sa relative obscurité, mais ses écrits ont été repris par Cicéron et surtout, par l'atomiste Épicure.

Empédocle et Démocrite seront également rapidement critiqués par Théophraste, élève d'Aristote, scholarque du Lycée de -322 à sa mort, botaniste, naturaliste, alchimiste, et auteur du traité *De la Sensation*[507]. Dans son ouvrage, Théophraste rappelle que les atomistes distinguaient deux catégories de perceptions. La première, à laquelle appartient la perception du toucher (le lourd, le dur et le dense) est fidèle à la réalité contrairement à la seconde, constituée de toutes les autres perceptions (couleurs, sons, saveurs et odeurs) qui ne le sont pas. Il explique également le mécanisme de la perception visuelle en écrivant que le soleil en est à l'origine car sa lumière perçoit les émanations et l'impression de l'air crée ainsi une réflexion de l'objet dans l'œil[508]. Dans un autre traité, la *Métaphysique*, il explique que le mouvement, n'existe que dans les choses sensibles et que la sensation, à l'origine de la pensée, est liée aux causes dans la mesure où elle en perçoit les différences et en recherche les causes[509]. Enfin, il est l'un des premiers penseurs à consacrer un traité sur les odeurs et les émanations corporelles[510].

Les trois auteurs ont connu une fortune inégale à la Renaissance même si leurs œuvres ont connu des éditions au XVI^e^ siècle. Ainsi, le *Traité des Odeurs* est traduit en français dès 1556[511]. Le plus connu des trois reste Démocrite, qui impressionne les hommes de la Renaissance pour sa volonté d'encyclopédisme et son éloge réalisés par les auteurs anciens[512], mais c'est le Démocrite des réflexions morales que la Renaissance conserve, celui du *Ris de Democrite* (1547 et 1548), et du *Traité du Ris* de Joubert (1579)[513].

---

[507] À ce sujet, on pourra consulter avec profit l'ouvrage de BALTUSENM Han, *Theophrastus against the presocratics and Plato: peripatetic dialectic in the « De sensibus »*, Leiden-Boston-Köln, Brill, 2000.

[508] NIGHTINGALE Andrea, « Sight and the philosophy of vision in classical Greece », in SQUIRE Michael (ed.), *Sight and the ancient senses*, London-New York, Routledge, 2016, p. 54-67, p. 55.

[509] THÉOPHRASTE, *La Métaphysique*, éd. Jean Tricot, Paris, Vrin, 1948, V, p. 22 et sqq.

[510] Sur ce texte, voir NICOLAS, Béatrice, « Penser les facultés sensorielles : Théophraste et les étonnantes leçons olfactives de la peau », dans PROST, Francis, et WILGAUX, Jérôme (dir.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes : PUR, 2006, p. 43-59.

[511] THÉOPHRASTE, *des Odeurs, mis de grec en nostre langue françoyse, avec annotations des lieux plus notables et difficiles avec l'histoire de quelques plantes. Par J. de L'Estrade*, À Paris, chez Guillaume Guillard, 1556.

[512] MOUNIER, Pascale, « Les "raisons de la moquerie" de Démocrite selon Jacques Tahureau », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance*, n° 56, 2003. p. 27-39.

[513] FREGOSO, Antonio, *Le Ris de Démocrite, et le pleur de Heraclite...*, À Rouen, chez Robert et Jehan Dugort, 1548 ; JOUBERT, Laurent, Traité du ris, contenant son essance, ses causes, et mervelheus effais, À Paris, chez Nicolas Chesneau, 1579.

I.1.b.Hippocrate (-460/-377) et Galien (129/216) : les cinq sens nécessaires au diagnostic

Les médecins grecs sont bien plus diffusés. Hippocrate, considéré également comme un présocratique, et Galien, plus tardif, forment le couple à l'origine de la pensée médicale moderne et leur réflexion sur les sens est plus concrète que celle d'Empédocle et de Démocrite car elle s'appuie sur un usage médical des sensations.

Hippocrate, le père de la médecine

Comme le souligne Ariane Bayle, Hippocrate, dans ses *Épidémies* et dans son *Officine du médecin* dit que l'intelligence et l'exercice des cinq sens doivent être mises sur le même plan[514]. En effet, ces derniers servent à établir le diagnostic du médecin. Pour Galien, il faut même respecter la hiérarchie suivante : vue, toucher, ouïe, odorat et goût. En effet, la vue est primordiale pour analyser l'état du patient et son environnement ; le toucher permet de diagnostiquer la température et la dureté ou la mollesse de certaines parties du corps à l'aide de la palpation ; l'ouïe donne à entendre les plaintes du patient et les bruits de certains organes ou de la respiration ; le goût sert à analyser la sueur ; les odeurs, enfin, provenant du corps et donnent une idée générale de l'état du patient, même si l'usage de ces deux derniers sens est moins envisagé par le médecin[515].

Dans *Des lieux dans l'homme*, Hippocrate livre l'analyse suivante des organes sensoriels et de leurs fonctions :

> La constitution du corps est le point de départ du discours médical. D'abord […] il y a une ouverture par où nous entendons ; [...] c'est la seule ouverture qu'il y ait par la méninge étendue autour du cerveau. Aux narines, il n'y a pas d'ouverture, mais quelque chose de mou comme une éponge ; cela fait qu'on entend à un plus grand intervalle qu'on ne flaire ; car l'odeur se dissipe loin de l'odorat. […] Quant aux yeux, des veinules ténues vont de l'encéphale à la pupille par la méninge enveloppante[516].

Sur le plan physiologique, Hippocrate pense que la perception visuelle est fondée sur le *pneuma*, une sorte de feu censé pénétrer dans le système optique par le cerveau à partir de la surface de la

[514] BAYLE Ariane, « Scènes de diagnostic au XVI^e siècle : les cinq sens, le savoir et le bon sens » , dans DUHL Olga Anna et FRITZ Jean-Marie (dir.), *Les cinq sens entre Moyen Âge et Renaissance, op. cit*, p. 131-144.
[515] *Ibid.*
[516] HIPPOCRATE, *Des lieux dans l'homme*, II, 1-3, éd. Robert Joly, Paris, Les Belles Lettres , 1978, « des lieux dans l'homme, du système des glandes, des fistules – des hémorroïdes, de la vision, des chaires, de la dentition, tome XIII, p. 39-40.

cornée et aboutir à la perception visuelle. Cette théorie, à lire en parallèle de celle de Démocrite, met en évidence le dialogue entre médecine et philosophie et aide à comprendre comment le discours des perceptions sensorielles intéresse tous les domaines du savoir.

Cette constitution des organes sera encore le socle de la pensée médicale au XVI^e siècle, une diffusion du corpus hippocratique que l'on doit, entre autres, à Janus Cornarius (1500-1558), le premier traducteur en latin de l'œuvre intégrale du médecin grec en 1546. Selon Marie-Laure Monfort, les traductions auraient ainsi favorisé l'édification de la médecine moderne. Le retour aux textes du père de la médecine aurait permis la remise en question de la théorie humorale galénique[517]. L'année où paraît la traduction latine des œuvres d'Hippocrate à Bâle, le médecin Antonio Musa Brasavola publie en latin le *Commentaire de Galien sur le Régime des maladies aigues* d'Hippocrate. Ce commentaire des deux médecins grecs paraît à Venise[518] et inspire encore Rabelais, notamment[519].

Galien

La pensée physique de Galien, suite logique de celle de son maître, repose sur une théorie de la constitution de la matière héritée des plus grands penseurs de la Grèce antique. Le corps, comme toute matière, est composé de quatre éléments (le feu, l'air, la terre, l'eau), différemment proportionnés. Les médecins déterminent l'existence de quatre humeurs (sang, bile jaune, bile noire et phlegme) circulant dans le corps à partir des excrétions du corps. Les maladies sont expliquées à partir de l'observation du flux de ces substances. L'état de santé dépend du bon mélange (*eucrasie*) des qualités alors que la maladie résulte d'un mauvais mélange (*dyscrasie*) de ces humeurs.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Galien perd son influence au profit d'Hippocrate[520], notamment parce que la meilleure connaissance du corpus grec permet d'affiner les théories médicales, même si « l'éphémère triomphe de Galien est une partie de l'histoire qui voit changer le vocabulaire de la médecine, de la botanique et de la pharmacologie entre 1450,

[517] MONFORT, Marie-Laure, *Janus Cornarius et la redécouverte d'Hippocrate à la Renaissance : textes de Janus Cornarius édités et traduits*, bibliographie des éditions cornariennes, Turnhout : Brepols, 2017.

[518] PIETROBELLI, Antoine, « Commenter Galien et Hippocrate à la Renaissance ou comment Brasavola met à mal le régime grec », *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, Special issue / Numéro spécial : *De Fabrica Artis Medicinae : Les redéfinitions de la médecine à la Renaissance*, vol. 33, n° 3, 2010, p. 99-140, *cit.* p. 100 [en ligne].

[519] LA CHARITÉ, Claude, « La bibliothèque hippocratique de Rabelais dans *Gargantua*, L'*Almanach* de 1535, le *Tiers Livre* et le *Cinquiesme Livre* », dans GORRIS, Rosanna, et VANAUTGAERDEN, Alexandre (dir.), *Les labyrinthes de l'esprit : collections et bibliothèques à la Renaissance*, Genève : Droz, 2015, p. 45-74, *cit.* p. 46.

[520] PIETROBELLI, Antoine, « Commenter Galien et Hippocrate à la Renaissance », *art. cit.*, p. 127.

1550[521]». Toutefois, le texte est extrêmement lu. En guise d'exemple, on pense à l'édition annotée par Rabelais lors de ses études de médecine[522].

I.1.c.Platon (v. -428/v. -348)

Toujours en Grèce au IV^e^ siècle avant Jésus-Christ, Platon apporte une pierre significative à la construction du savoir sur les cinq sens. Pour le philosophe – dont l'influence sera déterminante à la Renaissance sous l'impulsion de Ficin –, la vue et l'ouïe occupent une place auprès de la raison puisqu'elle conduisent au Beau. Toutefois, cette affirmation est à nuancer puisqu'il écrit aussi que ce n'est pas par les sens que l'on peut atteindre la connaissance. Or, dire que le corps est une entrave par rapport à la connaissance intellectuelle car les sens peuvent nous tromper entre en contradiction avec ce qu'affirment les présocratiques. Pour Platon, on ne doit donc pas croire les sens ou chercher une vérité dans le monde physique[523]. Au contraire, il faut atteindre l'Idéal en contemplant les « Formes ». Trois facteurs animent le processus d'apparition des phénomènes : le monde intelligible, modèle immuable, éternel, connaissable par l'intellect ; le monde sensible, copie changeante du précédent, soumis au devenir et à la corruption, connaissable par l'intermédiaire de la sensation jointe à l'opinion, tout en échappant à la détermination ; enfin, la *chora*, lieu dans lequel vient à l'existence le monde sensible au sein duquel se reflète le monde intelligible[524].

Comme le souligne Andrea Nightingale, Platon était réellement intéressé par les sens et a tenté d'expliquer leur origine mythologique. Sa réflexion est liée à la théorie sur les trois types d'hommes que le philosophe développe dans sa *République* : les hommes d'or sont commandés par la tête et sont dominés par la raison, les hommes d'argent sont poussés par le cœur et guidés par le courage et les hommes de bronze sont dominés par le ventre et agissent avec les sens. Se trouve ici l'origine de la dichotomie entre sens nobles et bas corporels qui sera fondamentale au Moyen Âge et qui, de même, expliquera la prédominance de certains sens par rapport aux autres sens aux siècles suivants[525].

---

[521] NUTTON, Vivian, « The Changing Language of Medicine, 1450-1550 », dans WEIJERS, Olga, *Vocabulary of teaching and research between Middle Ages and Renaissance : proceedings of the Colloquium, London, Warburg Institute, 11-12 March 1994*, Turnhout : Brepols, 1995, p. 184-198, cit. p. 184.

[522] PÉDEFLOUS, Olivier, « Sur la bibliothèque de Rabelais », *Arts et Savoirs* [en ligne], n° 10, 2018.

[523] JERPHAGNON Louis, *Histoire de la pensée. Philosophies et philosophes, Tome 1 : Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions Tallandier, 1989, p. 113.

[524] JOUBAUD Catherine, *Le corps humain dans la philosophie platonicienne. Étude à partir du* Timée, Paris, Vrin, 1991, p. 31.

[525] SYNNOTT Anthony, « Puzzling over the Senses », *art. cit.*, p. 62.

Le maître d'Aristote accorde également une importance fondamentale au sens de la vue comme fondement de la philosophie dans la mesure où cette sensation permet d'identifier le Bon et la Vérité : « suivre, en effet, la voie véritable de l'amour, ou y être conduit par un autre, c'est partir, pour commencer, des beautés de ce monde pour aller vers cette beauté-là[526] ». De manière plus générale, Platon fait une distinction entre les sensibles (ce qui est perçu) et les sensations (la manière dont les sensibles sont perçus) lorsqu'il fait dire à Socrate, dans le *Théétête*[527] que :

> La race du sensible, à son tour, aux sensations, une par une, oppose un rejeton jumeau : aux visions la couleur, à la variété variété répondante ; aux auditions, en même correspondance, les sons ; aux autres sensations, les autres sensibles qui leur sont liés par nature […]. La vision émanant des yeux et la blancheur émanant de ce qui, conjointement avec eux, engendre la couleur, l'œil est rempli de vision ; il voit dès lors et, dès lors, est devenu non point vision, mais œil voyant[528].

Ce discours de Socrate montre bien qu'à l'inverse des présocratiques, Platon croit à la théorie de l'extramission selon laquelle l'œil projette sa lumière intérieure dans le monde. Catherine Joubaud note que la théorie optique platonicienne est fondée sur le mouvement et s'inspire d'Empédocle, tout en la faisant nettement évoluer. Une fois que l'œil voit quelque chose dans le monde via le « faisceau » de lumière, l'âme du percepteur « saisit » l'objet et l'identifie. Cependant, si pour Empédocle les rayons s'arrêtent à l'œil, pour Platon l'œil émet des rayons allant à la rencontre des effluves émises par l'œil. En somme, un rayon visuel est émis de la chose à percevoir, ou plus précisément « une effluence qualitative » qui, pour qu'il y ait vision, doit s'unir au rayon lumineux émanant de l'œil, « flux sensitif » puisque l'œil est l'organe ou l'objet sentant. La formation de la vision des couleurs provient de la rencontre entre les deux faisceaux lumineux (à l'extérieur de l'œil) : le feu provenant des objets et le feu se trouvant dans l'œil et s'en échappant[529]. Quant à la vision, elle est assurée par une troisième sorte de feu, la lumière du jour, sans laquelle tout corps, même lumineux, reste invisible[530].

Cette différence avec Empédocle réside dans le fait que, pour le présocratique, l'esprit et l'âme sont constitués d'atomes. La vision réside donc dans le mouvement des atomes. Pour Platon, il existe une frontière entre l'âme immortelle et le corps. L'âme est capable de voir le monde physique à l'aide des yeux. Pour que le procès de la connaissance ait lieu, il doit y avoir

[526] PLATON, *Œuvres complètes*, t. 4 - 2e partie, *Le Banquet*, texte de Paul Vicaire, notice de Léon Robin, Paris : Les Belles-Lettres, 1989, 211c, p. 70.
[527] PLATON, *Œuvres complètes*, t. 8, *Le Théetète*, éd. Auguste Diès, Paris : Les Belles-Lettres, 1963, p. 153e et sqq.
[528] *Ibid.*, p. 177-179.
[529] JOUBAUD Catherine, *Le corps humain*, *op. cit.*, p. 113-115. D'après l'auteur, il existerait un rapport fondamental entre l'œil et le feu chez Platon.
[530] NIGHTINGALE Andrea, « Sight and the philosophy of vision », *art. cit.*, p. 56.

sensation. Or cette dernière ne peut exister que si une impression sensible en constitue la base. La sensation fait office d'union entre l'âme et le corps[531].

L'œuvre de Platon est également précieuse dans la mesure où elle détermine des sensations spécifiques à chaque sens[532]. Concernant la vue, Platon distingue ainsi quatre couleurs primaires (blanc, noir, rouge et étincelant) à partir desquelles, par combinaison, on obtient les couleurs secondaires que sont le jaune d'or, le pourpre, le brun foncé, le brun clair, le gris, l'ocre clair, le bleu lapis, le pers, et enfin le vert olive. Les sensations spécifiques au toucher sont le chaud et le froid ; le dur et le mou – le rugueux et le lisse se rattachant au dur –, et le lourd et le léger. Le goût fait appel à un système particulier, clos sur lui-même, dans lequel la langue a pour unique fonction de recevoir les impressions sensorielles. De plus, les saveurs sont transmises au cœur et non pas au cerveau. Platon dénombre sept couples de saveurs fondamentales : l'acide et le doux, incluant l'âpre et l'aigre ; le piquant et le salé, les bulles et la mousse[533]. L'odorat est lié à l'eau comme pour le goût. Il n'existe pas de senteurs parfaitement descriptibles, ni définies. Platon remarque à ce propos que le vocabulaire des odeurs est extrêmement limité[534]. Les odeurs sont ou agréables, ou désagréables. Platon explique aussi que lors de la sensation, la mémoire intervient à titre de sauvegarde : elle la « conserve » ; la mémoire fait appel à un processus spontané, ce qui diffère de la réminiscence. Le souvenir est tel, à ce titre, une empreinte de la sensation[535]. Il surgit au moment où l'on souffre du vide (en tant que souffrance du vide dû à la soif…) ; une idée qui est fondamentale pour qui envisage la restitution des sensations. Platon est déjà conscient que seules les sensations marquantes sont sauvegardées par la mémoire. La restitution des perceptions sensorielles est donc forcément falsifiée par le souvenir autant que par le langage. Le *Timée* explique ainsi la différence entre sensation et impression. Pour connaître, il faut sentir. Or la sensation existe uniquement si une impression sensible en constitue la base. La sensation ne se situe donc pas au même rang que l'impression. Cette dernière en reste, peut-on dire, au niveau de la surface corporelle, à la périphérie du corps. C'est lorsqu'elle parvient à l'âme, qu'elle devient sensation.

L'étude des organes et des fonctions sensitives est l'occasion pour Platon d'appliquer sa théorie des éléments premiers. En effet, à chaque sens correspond un élément particulier : à la vision le feu ; au toucher la terre ; au goût les sucs, par conséquent la terre ; à l'odorat à la fois

[531] JOUBAUD Catherine, *Le corps humain*, *op. cit.*, p. 150.
[532] Voir le tableau situé en annexes, vol. II, p. 224.
[533] JOUBAUD Catherine, *Le corps humain*, *op. cit.*, p. 150 et sqq.
[534] DIGONNET Rémi, *Métaphore et olfaction, op. cit., p.* 29.
[535] JOUBAUD Catherine, *Le corps humain*, *op. cit.*, p. 164.

l'eau et l'air qui composent les variétés de vapeur ; à l'ouïe l'air, théorie que reprendra et développera Aristote en associant chaque sens à un milieu de propagation bien défini[536].

La lecture de Platon et d'Aristote à la Renaissance est documentée[537]. Platon est connu par le succès du *Commentaire* de Marcile Ficin, père du néo-platonisme en 1469, et sa traduction du philosophe grec en latin à Venise en 1491[538]. Rappelons simplement pour notre propos que la théorie de Platon sur la vue est également reprise par Calvin[539].

I.1.d.Aristote (-384/-322)

Aristote est, contrairement à Platon, le maître du monde physique[540]. Sa réflexion sur les cinq sens est le fondement de toute la pensée ultérieure et c'est à lui que l'on se réfère le plus souvent. Pour le Stagirite, il n'existe que cinq sens[541]. Il postule que l'âme est constituée de trois facultés qui sont les facultés nutritive, cognitive et motrice. Au sein de la faculté cognitive, il analyse la connaissance sensible en général avant de s'intéresser plus précisément à la division entre les sens propres et les sens communs. La faculté appétitive, responsable du déplacement est tributaire des mêmes organes que la faculté cognitive. La faculté cognitive implique le sensitif (et donc l'appétit) et celui-ci le nutritif.

Si sa réflexion sur les sensations prend place dans le traité sur l'âme, c'est bien parce que pour le Stagirite, l'âme est purement végétative dans le règne végétal ; végétative et sensitive dans le monde animal ; sensitive et intellective au niveau supérieur de l'animal raisonnable. Selon Aristote, les cinq sens appartiennent à la catégorie de l'âme sensitive. Ils recueillent les données, les transmettent aux autres facultés de l'âme sensitive (sens commun, imagination et mémoire) d'où elles passent vers l'âme intellective[542]. Enfin, Aristote définit également le mécanisme de la mémoire et évoque la question du souvenir. Lorsqu'une sensation est éprouvée pour la première fois, l'être humain ne réactive aucune souvenir. C'est uniquement lorsque l'affection produite est répétée que l'on acquiert la mémoire de cette sensation.

---

536 *Ibid.*, p. 167.

537 GANDILLAC, Maurice de, et MARGOLIN, Jean-Claude (dir.), *Platon et Aristote à la Renaissance : XVI^e Colloque international de Tours*, Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 1976, et plus récemment, GALONNIER, Alain, et LAMY, ALice (dir.), *La tradition du néoplatonisme latin au Moyen Age et à la Renaissance*, Louvain-la-Neuve : Éditions de l'Institut supérieur de philosophie, 2020.

538 FICIN, Marsile, *Commentaire*, *op. cit.*

539 Voir GANDILLAC, Maurice de, et MARGOLIN, Jean-Claude (dir.), *Platon et Aristote à la Renaissance : XVI^e Colloque international de Tours [juillet 1973]*, Paris : Librairie philosophiqu J. Vrin, 1976.

540 Pour le plaisir des yeux, souvenons-nous de la magistrale fresque l'*École d'Athènes* (1508-1512) exposée aux musées du Vatican sur laquelle Aristote désigne le sol du doigt alors que Platon pointe le ciel.

541 BAYLE Ariane, « Scènes de diagnostic au XVI^e siècle », *art. cit.*, p. 131-144.

542 JERPHAGNON Louis, *Histoire de la pensée*, *op. cit.*, p. 7-27.

Au deuxième livre du traité *De l'Âme*[543], le philosophe montre que ce qui est sensible en soi se divise en sensibles « propres », ou déterminations, qui ne sont perçus chacun que par un seul sens, et sensibles « communs », ou déterminations que perçoivent en commun tous les sens[544]. Il en existe cinq, le mouvement, le repos, le nombre, la figure et la grandeur, que Stanislas Cantin commente ainsi :

> C'est un fait que deux sensibles propres différents peuvent se rencontrer dans un même sujet, telle la saveur et la couleur dans un même fruit. Dans ce cas, ce qui est sensible par soi pour un sens devient sensible par accident pour l'autre : la saveur du fruit sensible propre pour le goût, est un sensible par accident pour la vue[545].

Cette distinction correspond, à grands traits, à deux des sections du traité *De l'Âme*. La première section analyse, en effet, systématiquement et dans l'ordre : la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher. Le toucher est abordé en dernier lieu, même s'il est le sens fondamental que possèdent tous les animaux, car il suppose un contact direct avec la chair alors que les autres sens ont besoin de passer par un milieu intermédiaire. Comme Platon, Aristote privilégie la vue dans la mesure où le toucher et le goût sont des sens instinctifs, animaux, à l'inverse de l'ouïe et de la vue qui sont des sens nobles.

La réflexion sur les cinq sens est approfondie dans l'un des *Petits traités d'histoire naturelle*, intitulé *De la Sensation*[546] dans lequel Aristote écrit que la faculté motrice du désir suppose la perception sensible de l'objet que l'imagination (*phantasia*), elle-même dérivée de la sensation, identifie comme désirable. La mémoire, qui relève de l'imagination, est elle aussi dépendante de la sensation. Elle en est précisément une certaine *hexis*, disposition ou état stabilisé, car le souvenir est une empreinte laissée par la sensation en acte. La première partie de ce traité est une introduction, la deuxième est une critique de la sensation présocratique, la troisième étudie les couleurs et la quatrième les saveurs ; enfin, les sixième et septième parties théorisent l'importance du milieu intermédiaire dans la genèse des sensations.

Plus précisément, le nutritif, commun à tous les vivants, est une véritable faculté qu'on peut mettre à part, s'il est vrai que le végétal n'a pas d'autre faculté. Le sensitif, que n'ont pas les plantes, est commun à tous les animaux. Mais, sous une forme élémentaire (le toucher et secondairement le goût, qui sont les sens de la nourriture), il constitue la marque propre des êtres

[543] ARISTOTE, *De l'âme, op. cit.*
[544] CANTIN Stanislas, « Le nombre des sens externes d'après Aristote », *Laval théologique et philosophique*, vol. 7, n°1, 1951, p. 59-67 [en ligne], *cit.* p. 61.
[545] *Ibid.*, p. 64.
[546] ARISTOTE, *Petites traités d'histoire naturelle*, *op. cit.*

rudimentaires, liés au sol, comme les plantes, et représente en quelque sorte leur forme (l'âme) spécifique. Le toucher est par ailleurs un sens si « fondamental », comme le nutritif, qu'il ne peut se perdre sans attenter à la vie même de l'être. Formellement distincte de l'appétit, la sensation ne représente donc qu'un autre aspect du même acte, qui, chez l'animal supérieur, entraîne le déplacement par rapport à l'objet perçu agréablement ou désagréablement. C'est pourquoi le sens apparaît invariablement comme la face « consciente » de l'appétit qui le porte à une inclination forte.

Comme Platon, Aristote essaie de classifier les différents sensibles et de hiérarchiser les sens[547]. L'odorat est le moyen terme entre les sens du contact (toucher et goût) et les autres (vue et ouïe). Le cœur est le principe de l'activité sensorielle mais il est aussi l'organe grâce auquel la nourriture se transforme en sang ; or, la digestion, ayant pour ultime effet de concentrer la chaleur au centre de l'organisme, refroidit les parties supérieures et les parties externes, ce qui provoque l'endormissement. Le sens du goût opère une distinction entre le plaisant et le désagréable dans la nourriture. La saveur est la propriété de ce qui est nutritif. Les sens externes permettent la sauvegarde de ceux qui les possèdent[548]. Notre odorat est nettement inférieur à celui des autres animaux ; notre toucher nettement supérieur. Or le goût est pensé comme une sorte de toucher. Le Stagirite n'évoque que brièvement la question du toucher en se posant simplement la question de l'organe nécessaire à la faculté tactile[549]. Autrement dit, il remet en question les théories de Démocrite et d'Empédocle[550]. Concernant la vision, il rejette également les théories de l'intromission et de l'extramission en proposant un modèle vraiment différent dans le *De Anima*. Il suggère ainsi que la vision se fait à travers l'air, le milieu transparent et que l'œil n'est donc pas en contact avec l'objet perçu[551].

Le Stagirite définit ensuite précisément chaque sorte de « sensible ». Celui de la vue est le visible, qui n'est autre que la couleur, et la lumière est nécessaire à sa perception[552]. Il étudie ensuite l'ouïe, dont le « sensible » est le son, qui peut être analysée selon deux cas de figure. Dans le premier cas, les créatures émettent un son – elles sont sonores – tandis que dans le second, elles sont potentiellement sonores – le bruit d'un coup sur un élément en bronze. Le philosophe distingue, dans ce cadre, le son émis par un animal – qu'il soit vocal ou non – de la percussion[553]. Cette distinction est due au fait que le philosophe différencie le son en acte du son

[547] Voir annexes, vol. II, p. 224.
[548] ARISTOTE, *Petites traités d'histoire naturelle, op. cit.*, p. 23.
[549] *Ibid.*, p. 133.
[550] *Ibid.*, p. 25, p. 45.
[551] NIGHTINGALE Andrea, « Sight and the philosophy of vision », *art. cit.*, p. 62.
[552] ARISTOTE, *De l'âme*, *op. cit.*, p. 51.
[553] *Ibid.*, II, 8, 419b-420a, p. 53.

en puissance. Le premier est dit en acte car c'est un choc qui est la cause productrice du son, alors que le second est dit en puissance puisqu'il qualifie un son émis par un être qui a la puissance de le faire – les cordes vocales chez l'homme par exemple[554]. Enfin, l'air est le milieu de transmission du son : il vibre dans l'oreille, et c'est par cette vibration que le son arrive à l'âme. Les trois autres sens sont évoqués plus brièvement.

Aristote analyse ensemble l'odorat et le goût et distingue deux espèces d'odeurs qui correspondent aux saveurs et qui sont agréables ou non[555]. Les autres odeurs sont agréables en soi – comme celle des fleurs. Le philosophe précise que l'odeur passe par la respiration et que son milieu de propagation est donc l'air. Selon le traité « *De l'Âme* », il n'y a pas de milieu intermédiaire entre l'organe du goût – la langue – et la perception, mais « l'humidité est nécessaire à la perception du goût ». Dans le traité *De la Sensation*, l'eau est le milieu de propagation de la saveur. Le goût des aliments est affecté en fonction de l'environnement dans lequel ils se trouvent. Au sujet de ces deux sens que sont l'odorat et le goût, Aristote donne une classification des saveurs qu'il répartit en deux couples de « saveurs simples[556]» – le doux et l'amer ; l'onctueux et le salé – et en « saveurs intermédiaires » – l'aigre, l'âpre, l'astringent et l'acide.

Des différents traités entre lesquels il est nécessaire de naviguer pour saisir la notion de perception sensorielle chez Aristote, il résulte que chaque sens possède son propre sensible et correspond à un élément, selon les associations : vue/couleur/eau ; ouïe/son/air ; odorat/odeur/feu ; toucher/toucher/terre ; goût/saveur/eau et air. La distance entre l'organe de la perception et l'objet perçu est également essentielle, ce qui amène le philosophe à classer les sens selon la distance qu'ils ont avec leur objet. Le toucher et le goût correspondent à un contact direct, l'odorat correspond à une distance intermédiaire. Enfin, la vue et l'ouïe correspondent à la distance la plus éloignée et leurs sensibles respectifs sont véhiculés par l'air et l'eau. Antony Synnott note que la vue est privilégiée dans la mesure où, non seulement Aristote lui accorde plus d'espace dans ses textes, mais encore considère que le toucher et le goût sont des sens animaux alors que les trois autres sont plus humains. En effet, le toucher et le goût, et par extension la luxure et la gourmandise, sont des sens moins nobles[557]. Charlotte Mugier, qui distingue toutes les hiérarchies sensorielles chez Aristote note que, selon une hiérarchie taxinomique, les sens sont classés en fonction de leur importance dans la survie animale[558]. Le

[554] *Ibid.*, II, 8, 419, p. 54.
[555] Aristote note la difficulté de définir les odeurs, à la différence, par exemple, des couleurs, comme le remarquent CLASSEN Constance, *et alii*, *Aroma, op. cit.*, p. 48.
[556] ARISTOTE, *De l'âme*, *op. cit.*, II, 10, 422b, p. 60.
[557] SYNNOTT Anthony, « Puzzling over the Senses », *art. cit.*, p. 63-64.
[558] MUGIER Charlotte, « Comment hiérarchiser les sens ? Perspectives aristotéliciennes », dans PUCCINI

premier est donc le toucher puis viennent ensuite l'odorat, l'ouïe et la vue. Dans cette perspective, les sens de l'animal lui servent à détecter ce qui est comestible, à repérer sa proie et à fuir le danger. La deuxième hiérarchie est une hiérarchie « éthique », associée aux plaisirs sensoriels. Pour Aristote, le plaisir sensoriel est lié à l'excès, mais cela ne concerne que le goût et le toucher dont les sensations sont des plaisirs corporels et animaux. Ces deux sens sont ainsi au bas de l'échelle puisqu'ils rapprochent l'homme de son animalité primitive, tandis que l'odorat, l'ouïe et la vue élèvent l'âme, et se situent donc en haut de l'échelle des sens. Enfin, la hiérarchie cognitive associe la sensation à la connaissance. Dans ce cadre, le sens le plus précis est le toucher (incluant le goût), suivi de la vue, de l'ouïe et de l'odorat. En conclusion, Charlotte Mugier note un « flottement » de la classification des sens chez Aristote : les hiérarchies évoluent selon la perspective adoptée – survie de l'animal, accès à la connaissance, plaisir sensoriel.

Les théories d'Aristote méritent une place plus importante dans l'histoire des sens dans la mesure où elles sont le fondement de la réflexion sur les perceptions sensorielles après sa redécouverte au Moyen Âge et à la Renaissance[559] bien que toutes les questions soulevées par ses traités ne soient pas entièrement résolues – il existe encore de nombreux débat au sujet du « sens commun » ou « interne » ou encore au sujet de l'imagination tels qu'ils sont développés par le Stagirite.

I.1.e.Épicure (v. -342/-270) et Lucrèce (v. -94/v. -54)

Avant de clore ce bref panorama de la perception sensorielle dans l'Antiquité, il est indispensable de s'intéresser brièvement aux œuvres d'Épicure et de Lucrèce qui sont une autre étape dans la réflexion sur les cinq sens.

Les règles qui régissent la connaissance sont exposées par Épicure dans ses textes canoniques. Pour lui, toute connaissance est fondée sur les sensations[560]. Si la sensation est le premier critère de vérité, c'est bien parce qu'elle ne requiert pas de preuves et qu'elle apporte immédiatement ses garanties[561]. Nous représentons dans la sensation l'objet lui-même et non pas le flux de simulacres car nous ne voyons pas les effluves venir à nous depuis les objets visibles.

Géraldine (dir.), *Le Débat des cinq sens de l'Antiquité à nos jours*, Eidôlon, 109, Bordeaux, Presses Universitaires, 2013, p. 59-72.

559 FOULIGNY, Marie-Nelly, et ROIG MLIRANDA, Marie (dir.), *Aristote dans l'Europe des XVI^e^ et XVII^e^ siècles : transmissions et ruptures*, Nancy : Groupe XVI^e^ et XVII^e^ siècles en Europe, Université de Lorraine, 2017 ; DUCOS, Joëlle et GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine (éd.), *Lire Aristote au Moyen Âge et à la Renaissance. Réception du traité « Sur la génération et la corruption »*, Paris : Champion, 2011 ; GANDILLAC, Maurice de, et MARGOLIN, Jean-Claude (dir.), *Platon et Aristote à la Renaissance*, *op. cit.*

560 JERPHAGNON Louis, *Histoire de la pensée*, *op. cit.* p. 185.

561 ÉPICURE, Lettres, *Maximes et autres textes*, éd. M Morel, Paris, Garnier-Flammarion, 2011, Introduction, p. 18.

Une différence essentielle est également contenue dans l'idée que la sensation est active. En effet, sentir un objet défini, n'est pas seulement être affecté par les simulacres provenant de cet objet mais tendre vers celui-ci. Voir, c'est déjà regarder et non pas voir ; écouter, c'est écouter activement et non pas entendre. Toutefois, la perception sensorielle est nue si nous n'avons pas une préconception antérieure des idées. C'est pourquoi elle est considérée comme critère de vérité à côté de la sensation puisqu'elle fait le lien entre l'évidence sensible et les constructions rationnelles complexes : « toute sensation, en effet, est privée de raison et incapable d'avoir aucun souvenir, car elle ne se meut pas d'elle-même et, quand elle est mue par une autre chose, elle ne peut rien lui ajouter ni lui enlever[562]».

À la fin de la période antique classique, Lucrèce reprend à son compte les théories précédentes et fait un éloge des sens dans plusieurs parties de son œuvre poétique, le *De Natura Rerum* dans laquelle – et notamment au Livre IV – il fait une distinction entre l'âme (*anima*), le principe vital, la chaleur répandue dans les membres des êtres vivants (*animantes*), et l'*animus*, « l'esprit » et enfin l'intelligence (*mens*). Le siège de la sensation est donc l'*animus* qui est logé dans le cœur. La sensibilité naît de l'esprit (*animi sensi*). Elle a son siège dans la poitrine et provient d'atomes très petits, très mobiles, d'une substance très fine, encline à se mouvoir. Cependant les atomes de vent, de feu et d'air qui composent l'*anima* et l'*animus* ne suffisent pas et il faut, pour créer la sensibilité, donc la vie, une sorte de « quatrième substance[563]» (*quarta natura*).

Lucrèce accorde une place importante à l'odorat qui était très peu considéré avant lui[564], mais c'est le toucher qui, pour lui, est essentiel puisque même la vue est une sorte de toucher. Les objets sont constitués par des principes différents qui atteignent les organes de la perception par différentes voies[565]. La théorie atomiste le pousse à écrire que les simulacres sont à l'origine de toute sensation : « il existe pour toutes choses ce que nous appelons leurs simulacres, sortes de membranes légères, détachées de la surface des corps et qui voltigent en tous sens dans les airs ». Enfin, il propose une théorie de la vision proche de celle d'Empédocle. Pour l'atomiste, les émanations qui proviennent des objets et frappent nos sens sont à l'origine de la sensation :

---

[562] *Ibid.*, p. 57.

[563] LUCRÈCE, *De la Nature*, texte établi par Alfred Ernout, traduit pat Olivier Sers, Paris, Les Belles Lettres, 2012, p. 115.

[564] DIGONNET Rémi, *Métaphore et olfaction*, *op. cit.*, p. 30.

[565] LUCRÈCE, *De la Nature*, *op. cit.*, p. 137 : « Ceux-ci doivent être formés d'atomes différents. L'odeur en effet pénètre par nos organes où ne passe pas la couleur ; la couleur de même a sa route spéciale, la saveur sa route spéciale pour se glisser dans nos sens : à quoi tu peux reconnaître que leurs principes sont différents. C'est donc que des éléments dissemblables concourent à former un composé unique, et que les objets sont constitués par un mélange de principes divers ».

Donc, oui encor, convenons-en, des corps premiers,
Émis, frappant nos yeux, provoquent la vision !
Sans arrêt des odeurs fluent de certains objets […]
Nos sens en sont frappés, puisqu'il nous est toujours
Possible d'en tout voir, tout sentir, tout entendre[566] !

Les perceptions sensorielles sont omniprésentes et frappées par les objets de la sensation. Enfin, et c'est un élément important déjà évoqué et qui sera repris plus tard par les voyageurs, les sens ne peuvent être trompeurs. Ces derniers « sont les premiers à nous avoir donné la notion du vrai et qu'ils ne peuvent être convaincus d'erreur » en raison du fait que « les sens n'ont pas le moyen de se contrôler mutuellement. Ils ne peuvent davantage se corriger eux-mêmes, puisqu'ils réclameront toujours le même degré de confiance[567]». Lucrèce s'attache ainsi à expliquer le phénomène des perceptions sensorielles pour chacun des sens, dans des descriptions aussi limpides que poétiques.

Au début du XVI^e siècle, l'enthousiasme pour les œuvres de Lucrèce est transalpin[568]. La première édition imprimée en France est publiée en 1514 à Paris. Seize éditions sont ensuite publiées entre Paris et Lyon et s'appuient toutes sur le texte l'édition d'Alde Manuce (Venise, 1515), reprise à Bâle en 1531 par Heinrich Petri, puis à Lyon, en 1534, par Sébastien Gryphe. On peut toutefois noter que l'atomisme ne sera considéré comme système digne d'étude qu'avec Giodano Bruno, puis Pierre Gassendi[569].

Dans ce bref parcours, nous pouvons ainsi considérer Lucrèce comme le dernier auteur de l'Antiquité à apporter une nouvelle pierre à l'édification de la pensée sur les perceptions sensorielles. Pour en résumer les grandes étapes, dès Empédocle, les sens sont faillibles ; Platon, dans le mythe de la caverne, croit en l'ouïe plus qu'en la vue. Son élève, Aristote, privilégie la vue et considère que le toucher et le goût rapprochent l'homme de l'animalité. Cette opposition entre homme et animal et la supériorité de certains sens est renforcée à l'ère chrétienne dès lors que les sens sont envisagés comme des voies vers le péché.

---

566 *Ibid.*, vers 216-229, p. 261.

567 *Ibid.*

568 Dans son *Quattrocento*, Stephen Greenblatt attribue le point de départ de la Renaissance à une copie manuscrite du *De Natura rerum* découverte par le Pogge. GREENBLATT, Stephen, *Quattrocento*, Paris : Flammarion, 2013. Pierre Vesperini répond et complète les propos de ce dernier dans *Lucrèce : archéologie d'un classique européen*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 2017.

569 PEPINO, Alex, « Lucrèce. Poète ou philosophe ? XV^e-XVI^e siècles », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 86, 2018, p. 167-183 [en ligne], *cit.* p. 176. Les deux ouvrages de Jean Salem, *Lucrèce et l'éthique : « La mort n'est rien pour nous »*, Paris : Vrin, 1997 et *Démocrite, Épicure, Lucrèce : la vérité du minuscule*, Paris : Les Belles Lettres, 2014 font le point sur la question.

I.2. À l'ère chrétienne

Cette hiérarchie des sens posée dès l'Antiquité est essentielle pour comprendre la façon dont les théologiens et les auteurs chrétiens ont construit leur discours moral et spirituel sur les cinq sens. L'homme a été créé par Dieu et les sens ne peuvent pas être mauvais puisque Dieu est bon. Toutefois, jouir de la sensualité et en faire une fin est un péché qui éloigne l'homme de la vie la plus pure. En somme, le modèle ascétique prôné par Paul est valorisé dans les écrits philosophico-religieux. Le modèle le plus glosé – et le plus représentatif du regard ambivalent porté sur les perceptions sensorielles par les Chrétiens – est sans doute celui d'Augustin, qui relit Aristote[570], et livre une guerre contre les sens tout en reconnaissant qu'ils sont un canal vers Dieu[571]. Mais avant d'arriver à la fin de cette ère chrétienne, il faut revenir au texte fondateur à l'origine de cette réflexion, la *Bible*[572].

I.2.a.Les cinq sens dans la *Bible* : le *Cantique des Cantiques* et la *lettre aux Corinthiens*

Comme le note Rémi Digonnet, le premier texte biblique à accorder une place particulière aux cinq sens est le *Cantique des cantiques* – dont le nom même est une invitation au plaisir de l'oreille – une suite de poèmes amoureux qui regorgent de parfums et de senteurs[573], et qui, de fait, accorde une place de choix à l'olfaction dans le plaisir des sens. Toutefois, bien que les perceptions sensorielles soient extrêmement présentes dans ce texte, la hiérarchie des cinq sens n'est pas encore fixée à l'époque chrétienne[574].

L'*Ancien Testament*

Dans le *Bible*, le toucher n'est pas neutre, comme en témoignent les lois interdisant de toucher ce qui est impur. André Wénin étudie, par exemple, le récit d'Isaac et de Jacob et montre

---

[570] CARRUTHERS Mary, « Intention, sensation et mémoire dans l'esthétique médiévale tardive », dans PALAZZO Éric (dir.), *Les cinq sens au Moyen Âge*, Paris, Les éditions du Cerf, 2016, p. 59-77, *cit.* p. 63.

[571] KERN-STÄHER Annette et SCHEUCHZER Kathrin, « Introduction », dans de BOER Wietse, BUSSE Beatrix et KERN-STÄHLER Annette (dir.), *The Five Senses in Medieval and Early Modern England*, Leiden, Brill, 2016, p. 1-17, p. 3-4.

[572] Un résumé très complet de cette question se trouve dans SYNNOTT Anthony, « Puzzling over the Senses », *art. cit.*, p. 61-76.

[573] DIGONNET Rémi, *Métaphore et olfaction, op. cit.,* p. 53 ; *Le Cantique des Cantiques*, 1,2 et 8,14, *Bible*, *éd. cit.*, p. 1280 : « Qu'il m'embrasse à pleine bouche ! Car tes caresses sont meilleurs que du vin, meilleures que la senteur de tes parfums. Ta personne est un parfum raffiné […] J'entends mon chéri ! Le voici : il vient ! Sautant par-dessus les monts, bondissant par-dessus les collines […] Echappe, mon chéri ! Et sois comparable, toi, à une gazelle ou à un faon de biche, sur des monts embaumés ».

[574] VINGE Louise, *The Five Senses*, *op. cit.*, p. 26.

que l'un des enjeux de la perception sensorielle dans le texte sacré est la vérification de ce qui est perçu[575]. Le vêtement en peau permet de tromper Isaac mais les autres sens viennent confirmer la tromperie, même si la vue et l'ouïe faillissent puisque Isaac est aveugle et qu'il pense reconnaître la voix de son autre fils. Le goût du plat cuisiné et l'odorat de la peau de bête confirmeront cette impression sensorielle. Toutefois, le récit est formel : c'est pour avoir donné plus d'importance aux sens les plus sensuels qu'à l'ouïe que Jacob a réussi à tromper son père.

Une place particulière doit être accordée à l'odorat. Dans notre monde aseptisé, nous ne pouvons imaginer l'odeur ambiante des siècles anciens, aux senteurs nauséabondes. Toutefois, avec l'apparition de la chrétienté, l'usage du parfum commence à tomber en défaveur dans l'Empire Romain. Dans ce contexte, l'odeur en religion est ambivalente. Elle peut être corporelle et animale et, dans ce cas, faire injure à la spiritualité ; mais elle peut aussi devenir un signe de sainteté. L'expression « être en odeur de sainteté » rappelle la croyance répandue que les saints dégageaient une odeur mystique bien particulière permettant de les identifier et de signaler la présence de l'Esprit Saint. L'odeur d'encens dans les lieux religieux est là pour le rappeler[576].

Le *Nouveau Testament*

Dès son commencement, l'Église chrétienne institutionnalise la tradition ascétique et met en avant la renonciation à la vie sensuelle et la mortification de la chair[577]. C'est pourquoi le martyr et la vierge deviennent des modèle de perfection[578]. Les cinq sens, perçus comme des canaux des désirs humains, ont été très tôt associés avec les sept péchés capitaux. Les réflexions et stéréotypes sur les perceptions sensorielles présents dans la culture médiévale gravitent autour des notions d'ascétisme et de péchés[579]. Toutefois, la résurrection n'a été rendue connue et n'a pu être vérifiée que grâce au sens de la vue[580], comme en témoigne la répétition du verbe « apparaître » dans la *lettre aux Corinthiens*[581]. Paul ne peut non plus négliger le sens de l'ouïe qui lui a permis d'entendre le message divin. Luc et Jean développent plus loin la dimension sensorielle de la rencontre avec la Christ ressuscité : « Ce qui était dès le commencement, / ce

[575] WÉNIN André, « Jacob trompe son vieux père aveugle (*Genèse* XXVII). Un récit biblique sur les perceptions sensorielles », dans *Voir : périodique du Centre de recherche sur les aspects culturels de la vision*, vol. 26-27, n°X, 2003, p. 108-115, *cit.* p. 108.
[576] DIGONNET Rémi, *Métaphore et olfaction*, *op. cit.*, p. 42.
[577] BROWN, Peter, *Le renoncement à la chair : virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif*, trad. P-E. Dauzat et C. Jacob, Paris : Gallimard, 1995.
[578] SYNNOTT Anthony, « Puzzling over the Senses », *art. cit.*, p. 67.
[579] *Ibid.*, p. 64.
[580] HEATH Jane, « Sight and Cristianity. Early Christian attitudes to seeing », dans SQUIRE Michael (ed.), *Sight and the ancient senses*, London-New York : Routledge, 2016, p. 220-236.
[581] « Lettre aux Corinthiens », 15, 3-8, *Bible*, *éd. cit.*, p. 2199.

que nous avons entendu, / ce que nous avons vu de nos yeux, / ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie[582]».

Le Christ enseigne que les sens sont un moyen d'arriver à la fin, mais qu'ils ne sont pas une fin en soi[583]. Dans la *lettre aux Corinthiens*, Paul insiste également sur la mortification des sens par le Christ et c'est pourquoi le saint, qui mène une vie aussi ascétique que Jésus, condamne la gourmandise, la luxure, l'ivresse, et l'adultère, le péché de chair[584]. Il est intéressant de constater que, parmi les sept péchés capitaux[585], ceux qui sont liés aux sens, à savoir gourmandise, luxure, adultère, sont associés au goût et au toucher, comme pour mieux confirmer qu'ils font de l'homme un animal[586].

À la suite de cette réflexion biblique, de nombreuses métaphores sont employées dans les textes religieux pour désigner les cinq sens, telles que la métaphore de la citadelle des sens, l'homme église ou basilique, des métaphores desquelles découlent les cinq sens dans la liturgie. De nombreux travaux s'intéressent à ce lien entre liturgie et perceptions sensorielle : le service liturgique est en effet éminemment sensoriel (odeur de l'encens, goût de l'eucharistie...)[587]. Anthony Synnott note encore que cette célébration montre l'ambivalence du discours chrétien sur les sens : la vie ascétique est prônée mais, pour glorifier le Christ, on n'hésite pas à créer d'extraordinaires œuvres architecturales que sont les abbayes et les cathédrales gothiques, on chante de magnifiques chants grégoriens liturgiques et les fêtes chrétiennes sont des odes au vin et à la bonne chair[588]. C'est toutefois dans cette perspective que les sens peuvent devenir bons. Ils permettent de rendre honneur à Dieu.

Cette réflexion sur la valeur morale des sens est conduite en parallèle d'une réflexion plus philosophique sur la nature de l'homme[589] : pourquoi Dieu a-t-il accordé plusieurs sens à ce dernier ? Michel Jourde et Michèle Gally soulignent qu'il existe deux réponses à cette question pour les hommes du Moyen Âge et de la Renaissance[590]. La première, la voie des mystiques,

---

582 *Ibid.*, Première épître de Jean, *Bible*, *éd. cit.*, p. 2345.

583 SYNNOTT Anthony, « Puzzling over the Senses », *art. cit.*, p. 64.

584 Lettre aux Corinthiens, 6, 12-20, *Bible*, *éd. cit.*, p. 2189 : « 12. 'Tout m'est permis', mis tout ne convient pas. 'Tout m'est permis', mais moi je ne me laisserai asservir par rien. / 13. Les aliments sont pour le ventre, et le ventre pour les aliments, et Dieu détruira deux-ci et celui-là. Mais le corps n'est pas pour la débauche, il est pour le Seigneur, et le Seigneur est pour le corps. /14. Or Dieu, qui a ressuscité le Seigneur, nous ressuscitera aussi par sa puissance. /15. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ ? Prendrai-je les membres du Christ pour en faire de membres de prostituée ? […] / 20. Quelqu'un a payé le prix de votre rachat. Glorifiez donc Dieu par votre corps ».

585 KERN-STÄHER Annette et SCHEUCHZER Kathrin, « Introduction », *art. cit.*, p. 5.

586 SYNNOTT Anthony, « Puzzling over the Senses », *art. cit.*, p. 64.

587 PALAZZO Éric (dir.), *Les cinq sens au Moyen Âge*, Paris : Les éditions du Cerf, 2016, p. 27.

588 SYNNOTT Anthony, « Puzzling over the Senses », *art. cit.*, p. 67.

589 DUHL Olga Anna, « Préambules », dans DUHL Olga Anna et FRITZ Jean-Marie (dir.), *op. cit.*, p. 7-27.

590 GALLY Michèle et JOURDE Michel, « Avant-propos », dans GALLY Michèle et JOURDE Michel (dir.), *L'inscription du regard. Moyen Âge-Renaissance*, Fontenay-aux-Roses : ENS Éditions Fontenay-Saint-Cloud, 1995, p. 9-21.

consiste à dire que l'homme est un être incomplet et que ses sens ne peuvent pas lui permettre d'accéder à la réalité, mais seulement à des fragments épars de réalité. La seconde réponse est héritée de Platon et met en regard la diversité des sens avec l'ordre de l'univers. La hiérarchie sensorielle évolue alors selon les penseurs. Tantôt, la vue est en précellence parce qu'elle permet de voir au-delà des distances ; tantôt l'ouïe l'emporte puisqu'elle permet d'entendre le message divin. Thomas d'Aquin ira même jusqu'à remettre en cause la définition d'Aristote qui établit une relation nécessaire entre l'intellect et le sensible. Dans tous les cas, les sens sont toujours étudiés dans le cadre de l'analyse de la condition humaine et sont liés à la réflexion sur le microcosme et le macrocosme.

I.2.b.Saint Augustin (354/430)

Saint Augustin d'Hippone, l'un des quatre Pères de l'Église et l'un de ses trente-six docteurs, expose sa théorie des cinq sens dans le livre X des *Confessions*. Il favorise la vue et l'ouïe, les deux sens primordiaux dans la conversion et la révélation de Dieu à l'homme dans les textes bibliques[591].

Sa réflexion va plus loin puisque que, dans le livre XI[592], il explique qu'il n'existe pas de relation causale entre un objet et la perception que nous en avons mais plutôt une triade entre l'objet, nos sens, et notre volonté désirant. Cette dernière est à l'origine de l'expérience. En effet, si nous ne désirons pas écouter, nous ne faisons qu'entendre[593]. Il développe également les concepts de *phantasia* et d'*énergia* plus complexes. Dans les deux chapitres consacrés à la vue et à l'ouïe, saint Augustin rappelle bien cette ambivalence entre le plaisir des sens (les chants d'Église) et la vérité et souligne le flottement qui existe entre le danger du plaisir, c'est-à-dire le péché, et la constatation des bons effets sur l'âme des fidèles.

Didier Méhu, à la suite de Peter Brown et de Robert Markus[594], soutient la thèse selon laquelle l'œuvre de saint Augustin serait un tournant théorique majeur dans le domaine de la pensée dialectique entre le « charnel » et le « spirituel ». L'évêque d'Hippone affirme que le sens de la vision serait à l'origine de la création du Fils puisque ce dernier ne peut rien créer s'il ne l'a pas vu faire avant par Dieu[595]. Pour expliquer la nature de cette vision qui précède l'action,

[591] PALAZZO Éric (dir.), *Les cinq sens au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 26.
[592] SAINT-AUGUSTIN, *Confessions*, t. II : Livre IX-XIII, texte établi et traduit par Pierre de Labriolle, Paris, Les Belles Lettres, [1969], 2018, B, 42-66, et VII, 1-24.
[593] CARRUTHERS Mary, « Intention, sensation et mémoire », *art. cit.*, p. 63.
[594] BOWN, Peter, *La vie de saint Augustin*, trad. Jeanne Henri, Paris : Éditions du Seuil, 1971 et MARKUS, Robert, *Au risque du christianisme. L'émergence du modèle chrétien (IV^e^-VI^e^ siècle)*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2012.
[595] *Jean*, V-19, *La Bible*, *éd. cit.*, p. 1787.

Augustin se réfère à la vision humaine. L'œil humain est exclusivement charnel et ne permet pas de voir le Créateur mais seulement son œuvre. L'humain ne dispose pas de l'œil spirituel qui lui permet de comprendre Dieu en entier et spirituellement[596].

Plus généralement, l'homme créé par le Verbe a des membres et des organes pour la perception sensorielle, et chacun est adapté à une perception propre. On ne peut pas comprendre si on ne ressent pas. Autrement dit, les « *sensus corporus* » transmettent au cœur ce qu'ils ont perçu. Les organes sensoriels sont autant de serviteurs du cœur qui, d'une manière non sensorielle, distinguent ce qui est juste et injuste, bien ou mal. Augustin affirme ainsi une nouvelle manière de distinguer perception charnelle et perception spirituelle[597]. La question de la justice est importante dans la mesure où les sens ne doivent pas s'associer à un plaisir pouvant éloigner de Dieu. L'homme trouve en effet beaucoup de plaisirs dans la perception charnelle – la nourriture, la boisson, les chants d'Église,… –, certains sont bons (la vue de la nature, l'ouïe des Psaumes, l'odeur des encens, le goût de la nourriture ordinaire) et d'autres mauvais (la vision du théâtre, les paroles des comédies, l'odeur des fleurs, le goût des festins...).

Toutefois, les propos de l'évêque d'Hippone sur les cinq sens ne relèvent ni de la science, ni de la médecine, ni de l'anthropologie. Ils relèvent plutôt d'une exégèse de la tradition chrétienne. Finalement, comme le note encore Didier Méhu :

> l'expression du plaisir spirituel par le vocabulaire sensoriel produit aussi une spiritualisation de toutes les perceptions sensorielles. Dans la tension qu'elles entretiennent avec le *spiritus* et dans leur maintien en position dominée, les perceptions sensorielles sont désacralisées et ainsi légitimées[598].

I.2.c.Hugues de Saint-Victor (v. 1096/1141), Guillaume de Conches (v. 1080/1150) et Alain de Lille (v. 1116/v. 1202)

Hugues de Saint-Victor connaît une diffusion manuscrite massive – plus de deux mille manuscrits ont été recensés[599]. Il nous intéresse surtout pour son *Didascalicon*, un tableau général des sciences profanes et sacrées, qui est l'une des classifications du savoir les plus ambitieuses depuis Aristote, et qui a été relue à partir du XVI^e^ siècle dans le cadre de la redécouverte du corpus aristotélicien. L'auteur s'inspire des références traditionnelles pour un

[596] MÉHU Didier, « Augustin, le sens et les sens. Réflexions sur le processus de spiritualisation du charnel dans l'Église médiévale », *Revue historique*, PUF, 2015/2, n°674, p. 271-302 [en ligne].
[597] *Ibid.*
[598] *Ibid.*
[599] POIREL, Dominique, *Hugues de Saint-Victor*, Paris : Les éditions du Cerf, 1998, préface, p. 10.

homme d'Église de son temps et il a un accès direct à Plotin et Platon, dont il a étudié le *Timée*[600]. Cette référence platonicienne se perçoit dans la distinction qu'il fait entre visible et invisible, et entre intelligible et sensible. À la même époque, Guillaume de Conches, l'un des maîtres de l'École de Chartres, évoque les sens dans son *Dragmaticon Philosophiae*, en reprenant le *Timée* de Platon[601]. Il développe ensuite les idées dans ses *Commentaires* sur Platon, notamment la théorie des éléments et du visible[602].

L'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille est une autre étape intéressante dans cette réflexion sur les sens, d'autant plus que cette œuvre connaît un succès retentissant aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, comme en témoigne le nombre d'éditions[603]. Le texte débute par un monologue de la Nature affligée devant le spectacle déplorable du comportement de l'Homme. Elle veut fabriquer un homme parfait et demande l'aide des Vertus – Prudence, Raison et Concorde – si bien que celles-ci construisent un char tiré par les sept arts libéraux dont les coursiers sont les cinq sens. Finalement, Prudence, qui conduisait, abandonne le char et les coursiers pour atteindre les cieux.

Alain de Lille est un admirateur de Platon, après avoir longtemps eu une préférence pour Aristote[604]. Prudence n'atteint son but – les cieux – qu'après avoir franchi trois étapes successives : celle des sens, celle de la raison et celle de la foi. Alain de Lille reprend à Platon la tradition des cinq sens comme monture[605]. La vue, dont Jupiter a fait présent à la Nature, est une monture qui surpasse ses compagnes en beauté, en grâce et en rapidité et c'est pourquoi elle est considérée comme la plus noble des cinq. La deuxième est de moindre valeur et se déplace plus lentement. Toutefois, elle surpasse les trois autres en qualités. Étant la représentante de l'ouïe, elle possède des petites cloches qui émettent de doux sons et emplissent l'air de musique lorsqu'elle se déplace. La troisième est moins belle que les deux premières et dégage une odeur nauséabonde. Elle est toutefois couverte d'une parure de fleurs qui possède une légère odeur. Le quatrième est au service des trois premières, bien que plus lente et beaucoup moins belle, mais elle ne se plaint pas de ce que lui a accordé la Nature. En effet, elle prend soin de boire pour tous et est la première à manger. La dernière, enfin, est comparée à un âne tant elle ressemble peu à un noble destrier. Ce cheval est néanmoins heureux dans la mesure où la nature l'a fait

600 *Ibid.*, p. 32-35 et p. 55.
601 CONCHES, Guillaume de, *Dragmaticon Philosophiae*, éd. Italo Ronca, Turnhout : Brepols, 1997, p. 262-267.
602 CONCHES, Guillaume de, *Glosae super Platonem*, éd. Éduard Jeanneau, Turnhout : Brepols, 2006, p. 91-123.
603 ROUILLÉ Florent, *Alain de Lille, Anticlaudianus. Présentation générale, étude introductive, traduction et annotation*, thèse de doctorat en littérature latine dirigée par Perrine Galand-Hallyn et soutenue en 2007 à Sorbonne Université.
604 ALAIN DE LILLE, *Anticlaudianus*, éd. R. Bossuat, Paris : Vrin, 1955. Sur Alain de Lille, voir CASTELLANI Marie-Madeleine, « Alain de Lille », *Nord'*, 2020, n° 75, p. 65-70 ; Pour une description plus précise de l'Anticlaudianus, voir RAYNAUD DE LAAGE, Guy, *Alain de Lille, poète du XII^e^ siècle*, Paris : Librairie philosophique Jean Vrin, 1951, p. 51-57.
605 DUHL Olga Anna, « Préambules », dans DUHL Olga Anna et FRITZ Jean-Marie (dir.), *op. cit.*, p. 7-27.

compagnons des quatre autres nobles montures[606]. Pour Alain de Lille, les sens sont donc extrêmement hiérarchisés – la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher – mais tous ont une valeur positive. Même le toucher, qui apparemment n'a aucune utilité, n'est pas nié dans la mesure où il fait partie de ce groupe des cinq.

I.3. Le renversement de la hiérarchie des sens entre Moyen Âge et Renaissance

À partir de Thomas d'Aquin, la hiérarchie des sens est repensée et le toucher devient davantage valorisé, une position moins défavorable de ces « sens interdits[607]» que conservera la Renaissance. De plus, les sens sont allégorisés et prennent plus de place dans les moralités.

I.3.a.Thomas d'Aquin (v. 1224/1274)

Plus tardivement, Thomas d'Aquin (1224-1274) est considéré comme l'un des principaux maîtres de la philosophie scolastique et de la théologie catholique. Il relit Aristote et écrit donc que les sens sont à l'origine de la connaissance et qu'ils sont corrompus dès qu'il y a excès. Pour lui, les sens ne se trompent pas et ne nous trompent pas[608]. Une exposition de la théorie de la connaissance de Thomas d'Aquin se trouve dans la première partie de la *Somme théologique*[609]. Estelle Doudet note que, dans ce texte, le *sensus* est une faculté cognitive inférieure en qualité à l'*intellectus*, la *conscientia* ou la *ratio*. Cette faculté assure la réception des stimuli extérieurs, tâche spécifique des cinq sens, analyse les sensations et les récompense pour en nourrir la *fantasia* ou l'imagination[610].

Pour le docteur de l'Église, il existe une distinction entre les sens externes et les sens internes. Les externes (les cinq sens que nous connaissons) permettent à l'homme de faire l'expérience du monde matériel. Les sens internes sont le sens commun (la synthèse des

606 Annexe n° 4, vol. II, p. 225. Nous n'avons pas encore trouvé d'éditions illustrées avec cet extrait.

607 CASTELLANI Marie-Madeleine, « Sens interdits dans les différentes versions du Florimont », dans MARCHAL, Matthieu, FRUITIER, Mélanie et LEGRAND, Rebecca (dir.), *Sens interdits : le goût, le toucher et l'odorat dans la littérature française des XVe et XVIe siècles, Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 37, Lille : Université de Lille, 2022, p. 45-56, *cit.* p. 47-48.

608 DELAPORTE Guy-François, *Lecture du commentaire de Thomas d'Aquin sur le* Traité de l'âme *d'Aristote*, Paris : L'Harmattan, 1992, p. 71.

609 THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique* (4 volumes), traduction par Aimon-Marie Roguet, coordination par Albert Raulin, Paris : Les Éditions du Cerf, 1984, notamment les questions 84 à 89, concernant l'intelligence, l'âme et les connaissances.

610 GERSON Jean, *Le cœur et les cinq sens écoliers*, éd. Estelle Doudet, p. 185-289, dans le tome I (dir. Estelle Doudet) du *Recueil général de moralités d'expression française*, dir. Jonathan Beck, Estelle Doudet et Alan Hindley, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 232.

sensations), l'imagination, la faculté estimative et la mémoire. L'intellect n'est rien sans les sens. La sensation cause l'acte de la connaissance sensible par le mode de l'image. Mais c'est par l'action de l'intellect agent que cette connaissance sensible se transforme en connaissance intellectuelle. Suivant Aristote, Thomas d'Aquin écrit encore que l'objet de chaque puissance de sensation est unique : le son est l'objet de l'ouïe, l'olfaction permet de connaître les odeurs, le goût les saveurs et le toucher permet d'appréhender les qualités matérielles des corps telles que poids, hygrométrie et dureté[611].

I.3.b.À la fin du Moyen Âge : l'exemple d'une moralité de Jean Gerson (1363-1429)

On le voit, la réflexion sur les cinq sens est particulièrement riche d'enjeux et de perspectives philosophiques, médicales et littéraires. C'est ainsi qu'au fil du Moyen Âge, les allégories représentant les cinq sens deviennent de plus en plus courantes dans les textes. Une place de choix leur est particulièrement accordée dans le genre littéraire et théâtral qui est peut-être le plus didactique et allégorique : les moralités. Ces dernières donnent une place centrale à l'opposition entre le Bien et le Mal en mettant en scène des personnages allégoriques représentant les vices des hommes afin de critiquer la société. On comprend pourquoi les sens hiérarchisés sur lesquels on porte un jugement y trouvent une place essentielle.

La moralité de Jean Gerson, *Le jeu du cœur et des cinq sens écoliers*[612], est un texte de 262 vers, écrit sans doute entre 1377 et 1383. Cette pièce a été conservée à la fin d'un manuscrit où sont copiées d'autres œuvres du dramaturge. L'argument – au fil des trois séquences – en est simple. Un docteur propose de découvrir l'enseignement qui permet à la créature humaine d'atteindre la joie éternelle. Dieu confie ainsi à Raison le Cœur et les cinq sens pour qu'ils soient éduqués.

Les leçons mettent en garde le Cœur et les sens contre les erreurs qui les guettent : oublier Dieu et l'enfer pour le Cœur ; prêter l'oreille aux discours vicieux pour l'Ouïe ; contempler ce qui est déconseillé pour les Yeux ; se permettre médisance et gourmandise pour la Bouche ; céder aux contacts licencieux pour le Toucher ; se laisser séduire pour l'Odorat. Le Cœur et les Cinq sens raillent leur enseignante. Ils projettent de rejoindre l'école d'Iniquité. Conscience interrompt brutalement ces projets. Mandée par Dieu pour surveiller les écoliers, elle rappelle comment Raison a autrefois marié chacun d'eux à une vertu : le Cœur et l'Amour de Dieu, l'Ouïe et l'enseignement de Prudence ; l'Œil et la Simplicité ; La Langue et la Sobriété ; le

611 DELAPORTE Guy-François, *Lecture du commentaire de Thomas d'Aquin, op. cit.*, p. 70.
612 GERSON Jean, *Le cœur et les cinq sens écoliers*, *éd. cit.*

Toucher et la Modération ; l'Odorat et la Continence. À son retour, Conscience découvre l'école souillée par l'ordure. Elle révèle à Raison que le coupable est le Cœur. Ce dernier accuse les sens mais tous sont punis. La Bouche est désignée pour évacuer le péché entassé dans la salle et la Langue se confesse.

Dans la séquence B, Conscience s'adresse à Raison sa mère pour dénoncer le Cœur et les cinq sens qui se sont rendus à l'école d'Iniquité. La première accusation est formulée envers le Cœur, qui est un hypocrite ; l'œil est la deuxième cible, accusé de se complaire dans la contemplation du mal ; l'Ouïe préfère accueillir les mensonges et la médisance. Les accusations sont ensuite dirigées contre la Langue qui médit et promet faussement. Elle est gourmande et se livre à l'ivresse ; l'Odorat est relativement épargné. Les fautes du Toucher sont les plus blâmables car il est luxurieux.

Au début de la séquence C, Conscience propose à Raison d'éduquer les sens. Celle-ci promet une couronne au meilleur élève. Chacun commence par réciter un distique rappelant les qualités à atteindre : le Cœur insiste sur sa maîtrise, l'Ouïe conseille la modération ; l'Œil suggère que son éducation permet la conservation du corps tout entier ; le Toucher souligne que la guérison du mal vient de l'abstinence. Conscience leur propose ensuite de passer au débat. Le Cœur accuse les sens de tous les maux. La Langue prend en charge leur défense. Elle souligne l'ingratitude du Cœur qui ne serait rien sans les sens. Conscience prévient Raison de sa responsabilité. Chassée du paradis, c'est maintenant le Cœur qui a toute puissance sur les sens et qui exerce sur eux un pouvoir maléfique. Convaincue par Conscience, Raison gronde les écoliers. Cela ne change pas leur comportement. La Langue reprend la narration des plaisirs de l'école d'Iniquité. Le texte s'interrompt à ce moment.

Dans l'introduction à l'édition critique qu'elle donne de cette moralité, Estelle Doudet souligne que cette personnification du cœur et des cinq sens puise à des sources plurielles, et en premier lieu à Thomas d'Aquin[613]. L'assimilation du Cœur et des cinq sens est courante dans les œuvres du XV^e^ siècle. De plus, le *Jeu* respecte la hiérarchie traditionnelle. Toutefois, celle-ci n'y est conservée que grossièrement : vue et ouïe sont toujours citées en premier et le toucher et l'odorat demeurent inférieurs. Toutefois, le toucher est beaucoup plus dévalorisé que l'odorat dans la mesure où il est associé à la luxure. La langue est ambivalente puisqu'elle peut être celle qui conduit les autres à l'école d'Iniquité, mais elle se repent par la confession. On peut également noter que les sens voient leur nature brouillée par le jeu dramatique. C'est le cas de la

[613] *Ibid.*, p. 231-233.

langue dont la faculté sensitive (le goût) est souvent subordonnée à la faculté discursive (les usages de la parole)[614].

I.3.c.Charles de Bovelles : le *De Sensu* ou la synthèse du XVI^e^ siècle

Charles de Bovelles est un pédagogue humaniste, disciple de Jacques Lefebvre d'Étaples, ce qui lui confère une certaine notoriété dans le milieu intellectuel, et il est même en relation avec plusieurs personnages éminents des années 1505-1515[615]. Il publie plusieurs ouvrages dans la première partie du siècle. Nous nous intéressons au *De Sensu* dans lequel il reprend les idées d'Aristote en leur conférant une valeur morale. Par exemple, il valide le couple des sens en acte et en puissance mais ajoute que le rôle joué par l'acte peut être vu comme une « fécondation », et le lien entre la sensation, l'intellect et la mémoire est comparé à une union nuptiale[616]. Charles de Bovelles, en tant que pédagogue, s'intéresse aux sens – et aux infirmités sensorielles comme la cécité ou la surdité –, dans la capacité d'un individu à apprendre. Ainsi, le frontispice du *De Sensu* présente un arbre de la connaissance qui associe les facultés intellectuelles et les objets[617]. Analysant cette image, Anne-Hélène Klinger-Dollé remarque alors que le pédagogue humaniste s'écarte d'Aristote qui assignait difficilement une place particulière au toucher dans la hiérarchie des sens. Or, le pédagogue humaniste lui assigne un lieu unique, le *locus*. De plus, le pédagogue considère qu'il existe six sens, le dernier étant un sens interne, « une seule puissance de l'âme [qui] regroupe […] ce que Bovelles appelle alternativement sens interne, sens commun, imagination et fantaisie[618]». Il faut également souligner la dimension encomiastique du *De Sensu*, qui valorise la contemplation de la nature et, par là même, encourage les louanges pour le Créateur[619]. Toutefois, c'est bien l'ouïe qui est « le sens véritable et propre de l'âme […] parce qu'elle ne relève pas du corps[620]».

Enfin, nous pouvons être surpris par la supériorité conférée à l'odorat, alors que toucher et goût sont traditionnellement placés au bas de la hiérarchie sensorielle[621]. L'odorat est qualifié de sens « plus honnête et plus libéral » car « il a été créé en effet en partie pour appeler l'âme

[614] *Ibid.*, p. 234 : « Se positionnant face à cette représentation complexe [de la langue], l'art dramatique valorise l'habileté discursive de la Langue sur sa nature sensitive. Nommée Langue ou Bouche – et jamais 'goût' –, elle se révèle sur scène le plus disert des sens, mettant au défi le rôle dirigeant du Cœur et la compétence de Raison (C 53-84). ».
[615] KLINGER-DOLLÉ, Anne-Hélène, *Le "De sensu" de Charles de Bovelles (1511)*, *op. cit.*, p. 91.
[616] *Ibid.*, p. 71.
[617] L'image est reproduite dans l'annexe n° 6, vol. II, p. 233.
[618] *Ibid.*, p. 132.
[619] *Ibid.*, p. 191.
[620] *Ibid.*, chap. XXVI, p. 641.
[621] *Ibid.*, chap. XIII, p. 513.

dans le corps, et en partie pour tempérer le corps et adoucir la chair[622]». Il rappelle par la même occasion la puanteur ambiante de l'époque :

> Il [l'odorat] a en effet pour fonction de juger et de s'emparer du parfum odorant que les onguents et les essences variés, ainsi que toutes sortes de produits de ce genre, exhalent à nos narines. Or si on se les procure à grand frais et au prix fort dans les boutiques des parfumeurs, c'est pour agrémenter la vie des hommes plutôt que par nécessité absolu d'en user[623].

Cette dénonciation sous-jacente des agréments de la vie, superflus, se lit également dans le *De Sapiente*, œuvre dans laquelle le pédagogue humaniste dénonce la gourmandise[624]. Enfin, nous pouvons souligner que dans la pensée de Charles de Bovelles, les sens sont le trait d'union entre le macrocosme et le microcosme[625].

Le Moyen Âge n'apporte donc pas de nouvelles connaissances scientifiques fondamentales dans cette réflexion sur les cinq sens mais oriente la pensée sur les perceptions sensorielles vers des questionnements beaucoup plus moraux et théologiques qu'ils pouvaient l'être dans l'Antiquité. Au XVI^{e} siècle, ce mélange entre réflexion anthropologique antique et pensée théologique médiévale traversera les œuvres et aboutira à une évolution de la manière d'envisager les cinq sens.

II. De la théorie humorale à l'autopsie : les Anciens et l'expérience

Les voyageurs partent donc en Amérique à l'époque d'un nouveau paradigme et des connaissances médicales communes nouvellement partagées, qui coexistent avec les théories des Anciens, qui ne sont pas encore totalement remises en cause. Avant d'entrer plus avant dans les textes, il paraît nécessaire de rappeler les fondements de cette pensée. Lorsque les Français abordent les côtes américaines, le cadre épistémologique est toujours celui de l'analogie entre le macrocosme et le microcosme : à chaque élément du corps humain correspond un élément de

622 *Ibid.*, chap. XIII, p. 515.
623 *Ibid.*, chap. XIII, p. 515.
624 BOVELLES, Charles de, *Liber de Sapiente*, fol. 127v°, cité par KLINGER-DOLLÉ, Anne-Hélène, *op. cit.*, p. 347 et p. 323.
625 *Ibid.*, fol. 130v°, cité *ibid.*, p. 147.

l'univers. La médecine hippocrato-galénique, donc la doctrine humorale, fait toujours autorité[626]. Bien évidemment, les voyageurs – dont certains ont un bagage universitaire moyen voire inexistant – héritent de ces schèmes de pensée et des pratiques médicales populaires et quotidiennes. La culture des différents auteurs permet toutefois d'aborder ces textes comme des témoignages de première main de la diffusion plus ou moins rapide d'une nouvelle *épistémè* (ou du moins, d'une évolution de cette dernière) qui accorde autant d'attention à la théorie qu'à la pratique, une évolution qui conduit de la prédominance de la théorie galénique à l'importance accordée à expérimentation et à l'observation précise d'un Paré ou d'un Harvey. Parce que les voyageurs mettent au premier plan l'expérience, et parce que ce qu'ils voient leur semble extraordinaire, ils participent pleinement à ce que Rafael Mandressi nomme « la culture visuelle des sciences[627] » : c'est grâce à une observation précise et fine des faits de nature et du corps humain que l'on acquiert de nouvelles connaissances et que l'on remet en cause les Anciens. Cette affirmation qui s'applique à l'histoire de la dissection, pourrait tout aussi bien convenir au contexte des récits de voyage. Pour étudier ce changement de perspective, il faut chercher les traces d'une pensée médicale commune afin de saisir le cadre épistémologique des auteurs-voyageurs. Le lien entre médecine et littérature viatique se justifie en vertu de la mise en place de ce nouveau paradigme expérimental à la Renaissance. Cette mise en valeur de l'expérience permet aussi de souligner l'usage des mêmes pratiques qui peuvent être associées à différentes disciplines. La Renaissance voit ainsi émerger un nouveau cadre épistémologique, marqué par l'analogie entre les différents règnes naturels (humain, animal, végétal), plus que par la correspondance antique entre microcosme et macrocosme. Pour le dire autrement en suivant Jacqueline Vons et Violaine Giacomotto-Charra, les nouvelles formes de savoir se construisent à partir des liens complexes entre science, art et raison :

> Sur le plan de l'écriture, on constate une interpénétration incessante entre les différentes disciplines qui obéissent au même protocole d'enseignement : observer, décrire, généraliser, même si le lexique de chacune des disciplines emprunte des images et des expressions à d'autres, révélant ainsi une remarquable porosité des frontières entre les disciplines ou plus exactement, une conception globale du monde, non plus selon le schéma philosophique macrocosme/microcosme, mais

[626] On ne revient pas sur ces évidences déjà grandement étudiées. Voir, par exemple, TATON, René, *La science moderne : de 1450 à 1800*, Paris : PUF, [1981] 1995, p. 158.

[627] MANDRESSI, Rafael, « Le regard scientifique : cultures visuelles des sciences », dans VAN DAMME, Stéphane (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t.1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions du Seuil, 2015, p. 230-253, *cit.* p. 233.

> plutôt selon une perspective qui établit des rapports d'analogie entre le vivant, le minéral et le végétal[628].

Plaçant aussi bien le corps que le monde au cœur de leurs ouvrages, les voyageurs sont un point d'étude particulièrement intéressant pour ces questions de circulation entre les textes et de « porosité » entre les disciplines. Il semble que la présence des cinq sens dans le corpus soit un indice encore une fois essentiel dans la visibilité de cette évolution. Le nouveau regard porté sur l'homme et la nature à la Renaissance, la valorisation de l'expérience, la croissance des pratiques expérimentales et la volonté de lire le livre de la Nature donnent aux découvertes une importance capitale dans l'exploration de nouveaux savoirs. Contemporain des ouvrages les plus tardifs du corpus, le frontispice du *Novum Organum* de Bacon (1620) témoigne de cette volonté de dépasser les colonnes d'Hercule et de voguer vers les découvertes outre-Atlantique : « *Multi pertransibunt, & augebitur scientia*[629]». Le voyage et le contact direct permettent d'envisager dans un premier temps les nouveaux savoirs liés à la botanique face à une flore américaine luxuriante et merveilleuse.

II.1. Âme végétative et propriétés sensitives : Aristote et la botanique américaine

En raison de l'importance des descriptions de la flore des contrées parcourues, les récits de voyages sont des ouvrages privilégiés pour étudier la place de la botanique et retrouver des traces des propriétés sensitives attribuées aux plantes. L'une des théories mentionnées par les auteurs du corpus, et qui est directement liée aux cinq sens, est la théorie des âmes postulée par Aristote. L'étude de la pensée du Stagirite sur les cinq sens a rappelé que l'âme est constituée des facultés nutritive, cognitive et motrice et qu'elle est purement végétative dans le règne végétal ; végétative et sensitive dans le monde animal (les cinq sens appartiennent à l'âme sensitive) ; sensitive et intellective au niveau supérieur de l'animal raisonnable. La faculté nutritive, commune à tous les êtres vivants – végétaux et animaux –, permet à ces derniers de se nourrir.

[628] VONS, Jacqueline, GIACOMMOTTO-CHARRA, Violaine et VONS, Jacqueline, « Les textes scientifiques à la Renaissance », *art. cit.*

[629] BACON, Francis, *Novum organum scientiarum*, Londres : John Bill, 1620. L'adage signifie : « beaucoup voyageront et la connaissance augmentera ». Annexe n° 7, vol. II, p. 234.

II.1.a.L'« âme végétative »

Cette théorie, qui suppose au moins une vague connaissance d'Aristote, est mentionnée par les quatre auteurs du corpus ayant voyagé au Brésil et par Pierre Biard. Sa trace est toujours présente de façon identique, c'est-à-dire au cours d'une réflexion sur les propriétés des végétaux mentionnés. Que cette pensée soit visible uniquement chez André Thevet, Jean de Léry, Yves d'Évreux, Pierre Biard et Claude d'Abbeville n'est guère étonnant dans la mesure où, d'une part, l'intertextualité est forte entre ces écrits, et d'autre part, tous ont une formation cléricale qui leur a donné accès aux connaissances – au moins minimales[630] – de leur époque. Cela montre un degré de diffusion d'une connaissance qui ne surprendra guère le lecteur : une lecture rapide permet de repérer le nom d'Aristote à plusieurs reprises, ainsi que ses théories les plus répandues. Que cette pensée soit présente exclusivement lors de la description des végétaux interroge déjà plus. Par rapport à notre réflexion sur les cinq sens, ce phénomène est à souligner puisque l'âme végétative est justement celle qui ne possède pas de capacité sensitive, par rapport à la propriété sensitive propre aux animaux. Dominique Brancher a notamment bien montré que la botanique a longtemps gardé un statut inférieur en vertu d'un préjugé remontant à Aristote, qui dissocie la notion de vie de celles de sensation et de perception. La philosophie et l'histoire des sciences ont ainsi longtemps accordé plus d'importance au débat sur la distinction entre l'animal et l'homme.

Le syntagme précis « âme végétative » est présent uniquement chez Jean de Léry qui recopie Aristote lorsqu'il affirme qu'il décrit « les arbres, herbes, plantes, fruicts, racines, & en somme ce qu'on dit communément avoir ame vegetative, qui se trouvent aussi en ce pays-la[631]». L'expression a une fonction didactique qui permet de mieux introduire l'inventaire botanique. Elle apparaît également comme un hyperonyme et fonctionne comme une catégorie dans laquelle Léry peut classer tout ce dont il traite au chapitre XIII de son *Histoire d'un voyage*. Le même adjectif « végétatif » se retrouve sous la plume de Claude d'Abbeville, paradoxalement dans le chapitre XXXIX traitant « des Animaux qui se retrouvent en l'Isle de Maragnan, & lieux voisins, et premierement des Oyseaux ». Le missionnaire écrit :

> Nous avons cy devant remarqué quelques unes des plantes qui se retrouvent en l'Isle de *Maragnan* & lieux voisins, ayant l'estre vegetatif; & si nous ne pouvons descrire tous les animaux qui sont là ayant l'ame sensitive seulement, pour le

630 Sur la vie de Thevet, voir notamment, LESTRINGANT, Frank, *André Thevet*, *op. cit.*
631 LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd.cit.*, p. 173 [FL, p. 306].

> moins est il à propos maintenant de particulariser icy quelques-uns des plus signalez de ce pays[632].

Comme chez son prédécesseur, l'expression utilisée par Claude d'Abbeville permet l'organisation du discours grâce à l'opposition entre ce qui possède une âme végétative et les êtres dotés d'une âme sensitive. L'organisation se fait ensuite selon les éléments naturels, air, eau, terre – une organisation répandue à la Renaissance. On note également que l'ordre est le même que celui qui est utilisé par Aristote dans son traité *De la Génération et de la corruption*[633]. L'emploi de l'adjectif « vegetative » n'est pas courant en Moyen Français – seize occurrences relevées dans le *Dictionnaire de Moyen Français* dont cinq du syntagme exact « ame vegetative[634]» – et aucun dictionnaire de la langue du XVI^e^ siècle ne présente trace de l'expression. Bien que les dictionnaires ne prétendent pas à l'exhaustivité, nous pouvons tout de même les considérer comme témoins à un certain degré de l'évolution de la société. L'absence ou l'apparition de certains termes est parfois un indice d'un changement de paradigme scientifique. La substitution de « l'âme » au profit de « l'estre » interroge également. Traditionnellement, l'âme est partie intégrante de l'être, au même titre que le corps, et n'en est pas un synonyme[635]. On en trouve un exemple dans la *Bible* : « que votre être entier, l'esprit, l'âme et le corps, soit gardé sans reproche à l'Avènement[636]». Claude d'Abbeville fait-il ainsi une distinction entre les végétaux, ne possédant pas d'âme – y compris végétative – et les animaux, dont le propre est de posséder une âme, précisant ainsi la terminologie aristotélicienne ? Dans un article consacré au regard ethnologique des pères capucins, Nicolas Fornerod note que Claude d'Abbeville s'appuie justement sur la théorie aristotélicienne et sur son expérience plutôt que sur la théorie des climats de Jean Bodin[637], qui aurait été attendue à l'époque. La portée apologétique du texte du missionnaire pour qui la conversion des peuples

---

632 ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 231 v°.

633 ARISTOTE, *De la Génération et de la corruption*, éd. Marwan Rashed, Paris : les Belles Lettres, 2005.

634 La base du *Dictionnaire de Moyen Français* en ligne (ATILF) relève deux occurrences dans *Le Livre de l'Espérance* de Chartier (1427) et quatorze occurrences dans le *Commentaire sur l'Éthique d'Aristote* (1370) d'Oresme. En diachronie, à partir de la base Frantext, on note une augmentation des formes du lemme au fil des années avec des emplois plus fréquents après 1550.

635 *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, édition de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, 2017 donne : « Âme. 1) RELIG. Principe spirituel de l'être humain, conçu comme séparable du corps, immortel et jugé par Dieu 2) Un des deux principes composant l'être huamin, principe de la sensibilité et de la pensée […] 5) Principe de la vie, végétative et sensitive » (p. 79) et « Être. I - Philo 1) fait d'être, qualité de ce qui est. II - Ce qui est. 1) ce qui est vivant animé ou supposé tel. 3) l'être de quelqu'un (âme, conscience) » (p. 953).

636 Dans *Thessaloniens*, 5.23 : « Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même tout entiers, et que tout votre être, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible, lors de l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ ! », Bible, *éd. cit.*, p. 1965.

637 FORNEROD, Nicolas, « Ethopée sauvage : figures de l'Indien brésilien chez Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux (1612-1615) », dans *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, vol. 5, 1996, p. 37-52 [en ligne].

autochtones est fondamentale, invite à accorder une place particulièrement importante à l'âme chez les humains et à envisager le pays – faune et flore – comme un cadre intervenant au second plan. La théorie aristotélicienne de l'âme végétative, associée au règne végétal, est donc présente de manière diffuse pour distinguer pays et habitants dans le texte du missionnaire. Ce dernier envisage l'âme comme un principe exclusivement humain, moyen de salut, et non pas vivant (attribué aux animaux et végétaux, comme chez Aristote), conférant ainsi une primauté à l'homme. De plus, la notion aristotélicienne de l'âme est remplacée par celle de « l'estre » dans le texte du missionnaire. Cette substitution permet toujours d'attribuer aux animaux des sensations et aux végétaux une capacité nutritive – respectant ainsi la pensée classique – tout en rendant l'homme unique, seul possesseur d'une âme.

II.1.b.Un dépassement de la théorie aristotélicienne ?

Plus intéressant encore au regard de la problématique des sens, Yves d'Évreux évoque la propriété sensitive d'un arbre mais ne s'intéresse pas du tout à cette distinction entre âme et être. Au contraire, la plante est personnifiée :

> certains arbres de ce pays-là, au seul toucher que faict l'homme contre leur tronc, avec sa main, incontinent ils ferment generalement toutes leurs feuilles : si ce n'estoit d'aventure, qu'il y eust en ces arbres, quelque propriété sensitive, comme nous lisons estre en l'Eponge, laquelle si tost qu'elle sent le toucher de l'homme qui la veut coupper, elle se resserre & cache dans le creux & la fente de la pierre marine qui l'a engendrée[638].

On peut supposer qu'Yves d'Évreux fait ici référence à la propriété de thigmonastie – réaction naturelle d'une plante à un contact – de la « sensitive » (ou mimosa pudique), une plante américaine dont les caractéristiques sont déjà étudiées par Christóbal Acosta au XVI^e^ siècle dans son *Tractado de las drogas y medicinas de las Indias orientales*. Le missionnaire a pu lire cet ouvrage dans la version originale ou dans l'édition française intitulée *Des drogues & medicaments qui naissent aux Indes* donnée par Charles de l'Escluse et Antoine Colin en 1602 à Lyon :

> Herbe Mimosa, Elle se plait aux lieux humides & pierreux: & s'appelle Herbe Mimosa, dautant que quand on la touche de la main, elle se flestrit, & quand on la

[638] ÉVREUX, Yves d', *Voyage au nord du Brésil (1614-1615)*, éd. Franz Obermeier, Kiel : Westensee-Verlag, 2014, p. 196.

> retire, elle recouvre sa premiere couleur naisve, mais non sy soudain que la precedente[639].

La personnification de la plante dans le texte d'Yves d'Évreux se fait à l'encontre de la pensée aristotélicienne puisque, pour le Stagirite, les végétaux ne possèdent qu'une capacité nutritive, les sensations étant exclusivement attribuées aux animaux. Le dépassement de la théorie aristotélicienne est réalisé au moyen de l'expérience directe du voyageur puisque ces arbres se voient attribuer des propriétés sensitives, bien que sommaires, ce qui s'oppose au propos d'Aristote dans le *De Anima*. La comparaison avec l'éponge, faite sur le mode de la validation par la lecture (« nous lisons »), est un autre témoignage de la source aristotélicienne du missionnaire. En effet, dans l'*Histoire des animaux*, le Stagirite se pose la question du statut de certains animaux marins. L'un des premiers exemples qu'il utilise est justement celui de l'éponge, très semblable à une plante, si ce n'est qu'elle semble réagir à la main de l'homme, caractéristique qui permet à Aristote de la classer parmi les animaux[640]. L'injonction « lisons » ne permet pas de penser qu'Yves d'Évreux a de vagues souvenirs d'Aristote puisque le verbe même met en scène ce retour au texte ancien, l'emploi de la première personne invitant le lecteur à retourner avec lui aux sources textuelles. Cet exemple est une illustration précise de la vérification des sources (ou en tout cas, d'un dialogue avec les Anciens) au moyen des perceptions. La seule explication possible de l'étrange phénomène auquel assiste Yves d'Évreux est qu'Aristote se soit trompé et que certains végétaux possèdent bien des capacités sensitives. Toutefois, cette critique est allusive et le propos sur l'expérience est nuancé par le missionnaire lui-même. La syntaxe et l'emploi indéterminé du substantif « homme » ne permettent pas d'affirmer qu'Yves d'Évreux a expérimenté lui-même le phénomène et on ne peut pas dire s'il se fonde sur son expérience tactile, son autopsie visuelle ou s'il reproduit un récit rapporté (est-il l'homme qui a touché ? ; a-t-il vu un homme toucher ? ; a-t-il entendu l'histoire d'un homme qui a touché ?). De même, Aristote n'est jamais cité et la posture d'auteur adoptée par le capucin, qui « confesse nûment », invite à la prudence : c'est moins le philosophe qui est remis en cause que le manque de connaissance du narrateur qui n'arrive pas à trouver d'autre explication et qui pèche par excès d'ignorance. Toutefois, cette posture est abandonnée dès que la thèse est confirmée par une comparaison avec un autre végétal et une théorie avancée par d'autres. Le toucher n'est donc pas une condition suffisante à l'affirmation d'une hypothèse. Il faut toujours

[639] de ACOSTA, Christóbal [Christophle de la Coste], *Des drogues & medicamens qui naissent aux Indes. Servant beaucoup pour l'esclaircissement & intelligence de ce que Garcie du Jardin a escrit sur ce suject*, traduit par Charles l'Escluse et Antoine Colin, Lyon : Jean Pillehotte, 1602, p. 400.

[640] ARISTOTE, *Histoire des animaux, Tome III: Livres VIII-X*, éd. Pierre Louis, Paris : Belles Lettres, [1969] 2002, p. 230.

s'appuyer sur ce que d'autres ont écrit et comparer les données sensibles immédiates avec d'autres expériences, consignées dans des livres, permettant de corroborer le phénomène singulier.

Ces quelques exemples suffisent à faire remarquer que les théories philosophiques et médicales d'Aristote sont présentes dans l'esprit et dans les textes des auteurs mais ces dernières sont parfois subtilement questionnées. Lorraine Daston note qu'avec plus de six mille commentaires sur le corpus aristotéliciens produits entre 1500 et 1600, la culture aristotélicienne est encore très vive à la Renaissance et, en dépit d'une évolution épistémologique indéniable, cette époque n'a donné lieu « ni à une crise profonde, ni à une décadence mais plutôt à une mutation[641]». Dans le corpus, seuls les auteurs ayant voyagé au Brésil s'intéressent aux propriétés sensitives des végétaux. On peut faire l'hypothèse d'une forte intertextualité entre ces textes particuliers, mais on peut également supposer que cette connaissance aristotélicienne n'est pas forcément importante pour les autres auteurs au parcours académique moins développé, des marins ou capitaines, dont l'intérêt se fait plus pragmatique.

II.2. L'évolution du regard sur la théorie des humeurs : les exemples de Léry et de Lescarbot

La théorie aristotélicienne de l'âme est un exemple de connaissance scientifique diffuse présente chez les auteurs les plus instruits du corpus. Ce cadre épistémologique de la Renaissance affleure néanmoins chez tous les voyageurs qui utilisent également la théorie humorale afin d'expliquer certains phénomènes auxquels ils assistent au cours du voyage et qu'ils ne peuvent expliquer qu'au moyen de cette pensée dont ils ont une connaissance plus ou moins développée. L'intérêt ici n'est pas de relever sa présence, conséquente, mais de déterminer dans quelle mesure elle informe le discours sensoriel des auteurs du corpus. Parce qu'elle crée un lien indissociable entre l'homme et son environnement, cette pensée permet d'introduire des réflexions sur le corps malade dans l'environnement américain chez les voyageurs.

[641] DASTON, Lorraine, « Philosophie de la nature et philosophie naturelle (1500-1750) », dans VAN DAMME, Stéphane (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t.1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions du Seuil, 2015, p. 177-203, *cit.* p. 179.

II.2.a.La théorie hippocratique et sa remise en cause à la Renaissance

Avant de s'interroger sur la présence de la théorie hippocratique dans les textes, il convient d'en rappeler brièvement les caractéristiques, afin de mieux révéler les écarts avec les écrits des voyageurs. Le lecteur familier avec les cadres épistémologiques de l'époque moderne a déjà connaissance de la théorie des humeurs, le sujet ayant déjà été abondamment traité[642]. Un certain nombre d'ouvrages fondateurs retraçant l'histoire des sciences placent la révolution scientifique au XVII^e^ siècle en raison de l'importance des découvertes réalisées par des hommes tels que Galilée, Descartes, Newton ou Harvey[643]. Toutefois, ces bouleversements astronomiques, médicaux, philosophiques n'auraient pas pu avoir lieu si le XVI^e^ siècle ne les avait pas préparés, d'abord par les débats et les tensions entre l'héritage des Anciens et de nouvelles hypothèses ; ensuite par les théories scientifiques rendues accessibles aux plus grand nombre grâce à l'usage du vernaculaire. Afin de mieux saisir les enjeux du dialogue entre l'héritage et l'expérience au XVI^e^ siècle, dialogue fondamental pour les récits de voyages, nous rappelons simplement et brièvement les contours des théories antiques qui informent directement la présente recherche.

La doctrine des quatre humeurs apparaît dans le *De la Nature de l'homme*, un traité dans lequel Polybe détaille la théorie de son beau-père Hippocrate[644] : l'homme est composé de parties solides et de quatre humeurs – le phlegme, la bile jaune, la bile noire et le sang. Chacune de ses humeurs est en correspondance avec un organe, une qualité élémentaire et une saison au cours de laquelle elle est dominante, selon le tableau suivant[645] :

Qualité	Élément	Tempérament	Âge de la vie	Saison
Chaud et humide	Air	Sanguin	Enfance	Printemps
Chaud et sec	Feu	Colérique (bilieux)	Jeunesse	Été
Froid et sec	Terre	Mélancolique (atrabilaire)	Maturité	Automne
Froid et humide	Eau	Flegmatique (pituiteux)	Vieillesse	Hiver

Selon Hippocrate puis Galien, qui reprend son prédécesseur, la santé est due au maintien de la bile noire, dont l'action est associée aux quatre qualités élémentaires alors que la maladie est le

642 Voir, parmi d'autres, NAYA, Emmanuel, *Rabelais. Une anthropologie humaniste des passions*, Paris : PUF, 1998 et FERRARI, Emiliano, *Montaigne. Une anthropologie des passions*, Paris : Classiques Garnier, 2014.

643 Voir, par exemple, BOORSTIN, Daniel, *Les découvreurs*, trad. J. Bacalu, J. Bodin, B. Vierne, Paris : Robert Laffont, [1986] 1992 ; SCHECTMAN, Jonathan, *Groundbreaking Scientific Experiments, Inventions and Discoveries of the 18th Century*, Londres : Greenwood Press, 2003 ou TATON, René, *La science moderne*, *op. cit.*

644 HIPPOCRATE, *La nature de l'homme*, éd. JOUANNA, Jacques, Berlin, Akademie Verlang, 1975.

645 JAHAN, Sébastien, *Les Renaissances du corps en Occident (1450-1650)*, Paris, Belin, p. 15.

résultat d'un déséquilibre interne entre les humeurs qui est provoqué par des facteurs extérieurs (alimentation, climat...) : la dyscrasie[646]. On voit déjà comment cette théorie peut informer la perception thermique dans les récits de voyages se déroulant dans des régions du monde aux températures relativement différentes de la France. Nous pouvons également rappeler trois éléments essentiels de cette théorie. Le premier est que l'école hippocratique conduit à « une entreprise de *rationalisation* de la réflexion médicale [qui] se caractérise par une *désacralisation* et par une *naturalisation* des phénomènes que le médecin doit prendre en compte[647]». Ensuite, une importante capitale est accordée au milieu extérieur – nature du sol, qualité de l'eau, force des vents... –, notamment à l'aide d'une attention plus grande portée à l'observation méthodique et au raisonnement. Enfin, pour accompagner cette étiologie, le médecin doit être sensible à l'interprétation de l'ensemble des signes : Hippocrate souligne déjà l'importance des cinq sens dans l'examen clinique[648].

Cette théorie est absolument essentielle dans l'*épistémè* de la Renaissance et on en trouve de nombreuses traces dans le corpus présentement étudié. D'une part, la théorie des climats en dépend directement[649]. D'autre part, le lien entre corps et chaleur externe et interne est présent à plusieurs reprises dans le corpus lorsque les auteurs évoquent des maladies ou des phénomènes qui, pour eux, peuvent uniquement s'expliquer par un déséquilibre humoral. C'est notamment le cas, encore une fois, dans le corpus des voyageurs au Brésil. Thevet écrit ainsi que la chaleur de l'air tire la chaleur du corps[650] ou encore que le « cerveau est perfumé [de] plusieurs reveries[651]». Toutefois, le comportement et l'alimentation sont bien les premières causes de la dyscrasie et donc des maladies dans le corpus des récits de voyages.

---

646 DEBUS, Allen G., « La médecine chimique », dans VIALLON, Marie (dir.), *Médecins et médecine au XVI^e siècle : actes du IX^e Colloque du Puy-en-Velaye*, Saint-Étienne : Publications de l'université de Saint-Etienne, 2002, p. 37-60, *cit.* p. 45.

647 ALLAMEL-RAFFIN, Catherine et LEPLÈGE, Alain, *Histoire de la médecine*, Paris : Dunod, 2008, p. 13.

648 Voir JOUANNA, Jacques, *Hippocrate*, Paris : Fayard, 1992. Pour l'histoire de l'usage des cinq sens dans les examens clinique de l'Antiquité à nos jours, voir HŒRNI, Bernard, et BÉNÉZECH, Michel, « Les aléas de l'examen clinique », *Histoire des sciences médicales*, tome XXX, n°2, 1996, p. 205-214 [en ligne].

649 On ne revient pas sur cette question, déjà étudiée. Dans un chapitre intitulé « Du reiglement qu'il faut tenir pour accommoder la forme de Republique à la diversité des hommes, et le moyen de cognoistre le naturel des peuples » des *Six Livres de la République*, Bodin suggère que le climat influence le climat des habitants. Dans *Airs, Eaux, Lieux* Hippocrate mentionnait déjà cette idée au V^e siècle avant J.C. Sur la question, voir, entre autres, LESTRINGANT, Frank, MOREAU, Pierre-François et TARRÊTE, Alexandre, *L'unité du genre humain : race et histoire à la Renaissance*, Paris : PUPS, 2014 et ROUILLER, Dorine, *Des airs, des lieux et des hommes : les théories des climats à la Renaissance*, Genève : Droz, 2021

650 THEVET, André, *Les Singularitez...*, *éd. cit.*, fol. 15v° [FL, p. 85].

651 *Ibid.*, fol. 95v° [FL, p. 255]. Léry évoque aussi le fait que les Tupinambas ont « ceste resverie imprimee en leur cerveau », *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 156 [FL, p. 286].

II.2.b.La dyscrasie et les perceptions sensorielles dans l'*Histoire* de Lescarbot

Les voyageurs héritent de cette théorie des humeurs lorsqu'ils justifient les maladies par un comportement inadéquat. Ils la vérifient lorsqu'ils utilisent leurs corps comme une preuve de validation de la théorie. On en trouve plusieurs exemples chez René de Laudonnière qui affirme être « melencholié[652] des faux rapports[653]» que l'on faits sur lui, ou encore dans le texte d'Yves d'Évreux qui évoque les « humeurs salées » ou la corruption de l'air[654]. L'exemple le plus probant se trouve peut-être dans l'*Histoire* de Marc Lescarbot, consacrant un chapitre complet aux :

> Batimens de l'île Sainte-Croix : Incommoditez des François audit lieu : Maladies inconuës : Ample discours sur icelle : De leurs causes : Des peuples qui y sont sujets : Des viandes, mauvaises eaux, air, vents, lacs, pourriture des bois, saisons, disposition de corps des jeunes, des vieux : Avis de l'Autheur sur le gouvernement de la santé & guerison dédite malades[655].

Après avoir décrit l'habitation des Français, le chapitre contient un sommaire qui fait rapidement passer de l'automne à l'hiver, la saison qui amène aux Français trois incommodités principales[656] : le manque de bois, d'eau douce et le guet perpétuel contre les autochtones. Lescarbot s'attarde ensuite à décrire le scorbut, dont il reprend la description à Cartier et qu'il relie à des propos d'Hippocrate et d'Olaus Magnus. Plus intéressant encore, l'analyse qu'il fait est un croisement entre ses perceptions et les théories qu'il reprend. C'est ainsi qu'il affirme que :

> Quant à la nourriture, cette maladie est causee par des viandes froides, sans suc, grosseres & corrompuës. […] Mais en la Nouvelle-France il y a encore une autre mauvaise qualité d'air, à-cause des lacs qui y sont frequens, & des pourritures qui sont grandes dans les bois, l'odeur équelles les corps ayans humé és pluies de l'Automne & de l'Hyver, ils accueillent aisément les corruptions de bouche[657].

---

[652] Le participe passé « mélencholié » n'est pas attesté dans les dictionnaires mais le *Dictionnaire* d'Edmond Huguet souligne l'usage du verbe « melencolier ». Le *Dictionnaire universel* de Furetière (La Haye, 1690), indique que le verbe « melencolier » est exclusivement pronominal : « se melencolier ». Le texte de Laudonnière montre ici un emploi très ponctuel.

[653] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 104 r° [SL, p. 171] : « Pendant ces parlements, allees & venues des Roys du pays, estant attenué du travail precedent, melencholié des faux rapports que l'on avoit faict de moy, je tombay en une grosse fievre continue, laquelle me dura huict ou neuf jours ».

[654] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 220 et p. 215.

[655] LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, Livre IV, p. 460 [MCP, p. 111].

[656] *Ibid.*, p. 461 et *sqq.* [MCP, p. 112 et *sqq*].

[657] *Ibid.*, p. 466-473 [MCP, p. 115-122]

Bien que Lescarbot affirme que la maladie soit la cause de plusieurs décès survenus au cours de l'hiver, on note l'absence remarquable de ses propres perceptions sensorielles. Si la mention géographique ne précisait pas le cadre du texte, le lecteur pourrait penser être face à n'importe quel ouvrage de médecine. Tout ce que le voyageur écrit sur le scorbut est informé par les sources alléguées des médecins antiques Hippocrate et Galien, de la *Bible*, de Pline, des historiens Olaus Magnus et Acosta et enfin des voyageurs Cartier et Champlain. La figure du narrateur est totalement absente à ce moment du texte. Celui-ci se fait compilateur tandis que le texte devient un catalogue de causes de maladies. Dès lors, le narrateur s'efface derrière le discours général sur les humeurs, laissant la place aux théories antiques plus qu'à l'expérience.

Le narrateur apparaît dans la deuxième partie du chapitre, au ton bien différent. C'est avec une fausse modestie qui prête à sourire, que Lescarbot écrit qu'il « ne veu[t] entreprendre sur l'office des Medecins craignant la verge censoriale. Et toutefois avec leur permission […] », il dresse une liste de ce qui lui semble « étre plus prompt aux pauvres gens qui n'ont moyen d'envoyer en Alexandrie, tant pour la conservation de leur santé que pour le remede de la maladie[658]». Le narrateur utilise son corps comme preuve vivante : les remèdes qu'il recommande dans les chapitres précédents ont fonctionné. Ainsi, puisque « c'est un axiome certain qu'il faut guérir un contraire par son contraire » et que le scorbut trouve sa source dans la consommation de « viandes rudes, grossières, froides & mélancoliques qui offensent l'estomac », Lescarbot recommande l'usage de « bonne sauce, soit de beurre, d'huile ou de graisse, le tout fort bien épicé » ainsi que l'usage du « bon vin », des « herbes tendres au printemps » et « le fréquent gargarisme de jus de citron ». Le narrateur se fait véritablement apothicaire lorsqu'il écrit que l'usage des « herbes tendres » est recommandé parce qu'il l'a « expérimenté en étant [lui]-même allé cuillir plusieurs fois par les bois pour [les] malades […]. Ce qui les remettoit en gout, & leur confortoit l'estomac debilité[659]». Autrement dit, il a « expérimenté » la cueillette et non pas le remède mais cette expérience lui confère une posture d'autorité. Il affirme ensuite qu'il a « eu avis que l'essence de Vitriol y serait bonne » et il « croi[t] que l'eau seconde des Chirurgiens n'est pas mauvaise[660]». Dans ces deux cas, il se fonde sur son expérience auditive (« j'ai eu avis ») et sa capacité à appliquer un remède existant à une maladie nouvelle. Concernant la chaleur, lui et ses compagnons se sont « bien trouvés de porter des galoches […] pour éviter les humidités » et Lescarbot recommande enfin l'usage de « bains chauds, ou des poëles[661]», ce qui ne lui paraît guère difficile puisque le temps de la colonie est

[658] *Ibid.*, p. 476 [MCP, p. 124].
[659] *Ibid.*, p. 477 [MCP, p. 124-125].
[660] *Ibid.*, p. 478 [MCP, *ibid.*].
[661] *Ibid.*

« bien sympathisant à [leurs] humeurs, n'y ayant (même à présent) ni froid, ni chaud excessif ». Faisant cela, le voyageur s'inscrit d'une certaine manière dans la tradition de la médecine « holistique[662]» de la fin du Moyen Âge dont l'ambition principale est d'expliquer les dérèglements des humeurs naturelles.

Après avoir énuméré des remèdes attribués aux Anciens et être devenu la preuve vivante que ces remèdes fonctionnent, Lescarbot ajoute une nouvelle pierre à cet édifice médical en proposant un nouveau remède :

> suivre le conseil du sage des Sages, lequel aprés avoir considéré toutes les afflictions que l'homme se donne durant sa vie, n'a rien trouvé meilleur que de *se rejouïr & bien faire, & prendre plaisir à ce que l'on fait*. Ceux qui ont fait ainsi en notre compagnie se sont bien trouvés : au contraire quelques uns toujours grondans, gronguans : mal-contens, faineans, ont esté attrapez[663].

Si Lescarbot cite un remède autochtone – tout en le déplaçant et en l'européanisant puisque les autochtones ne considèrent pas les maladies selon la théorie humorale –, la conjonction « mais » rectifie ce premier énoncé en marquant une surenchère : c'est finalement en se réjouissant que l'on s'épargne la maladie. Lescarbot semble ici s'inscrire dans la tradition des voyageurs qui ont profité pleinement de l'abondance du Nouveau Monde[664]. L'usage inclusif du pronom de première personne est mis à mal par la rectification se trouvant entre parenthèses. Lescarbot a fait partie des hommes sains car il est revenu heureux de son voyage, mais cette disposition a été favorisée par le fait qu'il a toujours eu de la bonne nourriture en abondance. Dans ce discours marqué par la théorie des humeurs, un glissement s'opère entre les références scientifiques attendues, Hippocrate, Galien et Aristote, et la seule référence citée explicitement, celle, religieuse, de Salomon, le « sage des sages ». L'adjectif « singulier » est synonyme ici de « remarquable, éminent », sens attesté au XVI^e^ siècle, soulignant l'autorité du remède. L'intervention surprenante du motif religieux à ce moment du texte semble justifiée par le fait que le « commun » de la colonie ne dispose pas à souhait de chairs fraîches et de nourriture permettant de conserver le corps sain. Face à ces manques que Lescarbot souligne les colons peuvent tout de même garder un moral « sain » en se réjouissant de leur situation au milieu d'une contrée qui est souvent idéalisée.

---

662 PÉROUSE Gabriel-André, et VIALLON Marie, « "Docteurs" et "médecins". Situation de la médecine au XVI^e^ siècle », dans VIALLON, Marie (dir.), *Médecins et médecine au XVI^e^ siècle : actes du IX^e^ Colloque du Puy-en-Velaye*, Saint-Étienne : Publications de l'université de Saint-Étienne, 2002, p. 9-22, *cit.* p. 11.

663 LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, Livre IV, p. 479-480 [MCP, p. 126-127]. Les italiques sont présents dans le texte original et signalent une référence à l'*Ecclésiaste*.

664 Point que l'on développera dans le chapitre VI, p. 244.

La référence à l'*Ecclésiaste* qui se trouve en marge à ce moment du texte[665] est complétée par la remarque suivante :

> Il reste un préservatif pour l'accomplissement de réjouissance, & avoir plaisir à ce que l'on fait, c'est d'avoir l'honnête compagnie un chacun de sa femme légitime : car sans cela la chère n'est pas entière, on a toujours la pensée tendue à ce que l'on aime & désire, il y a du regret, le corps devient cacochyme, & la maladie se forme[666].

Le discours sur les humeurs est toujours explicitement présent grâce à l'adjectif « cacochyme », entré dans la langue française à la toute fin du XV^e^ siècle. La première occurrence serait donnée dans une traduction d'un ouvrage intitulé *La Grande Chirurgie*, paru en 1478. Puis en 1538, dans une nouvelle traduction du même ouvrage[667]. Concernant le remède préconisé, la compagnie féminine, il n'est guère surprenant de la part de l'auteur qui regrette l'absence de ces dernières auprès des colons dans ses *Muses de la Nouvelle-France*[668].

Le dernier paragraphe du chapitre mentionne « l'arbre de vie » cité par Cartier comme remède contre le scorbut mais sert uniquement d'annonce au développement qui sera fait dans un chapitre plus lointain de l'ouvrage. D'un point de vue de l'expérience, le dernier remède donné par Lescarbot est donc celui de la réjouissance auprès de l'épouse légitime. Cette recommandation sensuelle tout autant que sensorielle invite à relire les remèdes donnés selon un point de vue beaucoup plus épicurien que biblique ou même hippocratique. Si les références à l'*Ecclesiaste* ou aux traités du médecin de Pergame sont indéniablement fondées, on peut tout de même se demander si elles ne servent pas uniquement de prétexte à louer des remèdes tout rabelaisiens – le Rabelais facétieux et non médecin. En effet, toutes les perceptions gustatives et tactiles associées aux remèdes recommandés sont accompagnées d'adjectifs mélioratifs – de « l'herbe tendre » au « bon vin » en passant par les « bains chauds » ou « l'honnête compagnie » des femmes. Or, le propre d'un remède n'est pas d'être agréable. De plus, les perceptions mentionnées ici sont les perceptions tactiles – l'air doux, les bains chauds et la compagnie des femmes – ainsi que gustatives – les bons vins ou les herbes tendres –, ce qui n'est pas anodin alors que ces sens sont ceux de la jouissance concrète, immédiate. Lescarbot reste prudent sur la jouissance, et se place sous le patronage biblique de *l'Ecclésiaste*, mais une lecture fine du texte

665 Marie-Christine Pioffet souligne cette référence à l'*Eccclesiaste*, 3, versets 12 & 22 dans l'édition qu'elle donne de LESCARBOT, Marc, *Voyages en Acadie (1604-1607)*, *éd. cit*, p. 126.

666 *Ibid.*

667 L'étymologie donnée par *Le TLF*i [CNRTL. Consulté le 25 novembre 2022] fait remonter la première occurrence à *la Grande Chirurgie*, de Chauliac.

668 LESCARBOT, Marc, *Muses*, *Les Muses de la Nouvelle-France de Marc Lescarbot, premier recueil de poèmes européens écrits en Amérique du Nord, Paris*, éd. Emond Bernard, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 127.

permet d'en relever la teneur rabelaisienne. La vue et l'ouïe, dont on a vu qu'elles sont traditionnellement associées à l'expérience et à la connaissance, ne sont guère utilisées ici alors qu'on aurait pu s'y attendre puisque nous sommes dans un paradigme scientifique.

Enfin, les adjectifs « honnête » et « légitime », qualifiant la compagnie féminine, permettent à Lescarbot d'anticiper toute accusation d'amoralité. Cela paraît d'autant plus nécessaire qu'il prend pour modèle un roi qui est certes, « le sage des sages », mais qui a eu un nombre impressionnant d'épouses et de concubines. Malgré les précautions prises par Lescarbot, l'emploi du substantif « chère » dans la remarque sur la compagnie féminine « sans [laquelle] la chere n'est pas entiere, on a toujours la pensée tenduë à ce que l'on aime & desire[669]», invite à une lecture plus audacieuse que ce qu'elle n'y paraît. Le substantif doit être compris comme un synonyme de « divertissement », « festin ». En effet, l'orthographe utilisée par le voyageur (« chère » et non « chair ») fait systématiquement référence à la nourriture consommable dans l'œuvre de Lescarbot[670]. Cette occurrence fait ici de la femme un objet de consommation – guère surprenant dans la perspective de l'époque – et invite à se demander si le texte n'a pas ici un côté licencieux sous la plume de celui qui envisage « la polygamie d'un œil favorable[671]». Lescarbot se sert de la théorie hippocratique pour justifier des plaisirs qui pourraient paraître bien coupables aux yeux de la « verge censoriale ». La perception sensorielle n'est finalement pas ici une preuve servant à confirmer ou infirmer les Anciens, mais est un moyen de jouissance légitimé au moyen de la théorie des Anciens. À une époque où le galénisme est remis en cause, notamment par Paracelse, et prend place au cœur d'un débat sur les conceptions de l'âme et du corps[672], cette mise au second plan est peut-être l'indice d'une évolution subtile du cadre épistémologique en ce début de XVII^{e} siècle.

II.2.c.La métaphorisation de la théorie : l'exemple de Jean de Léry

La mise en retrait de la théorie galénique dans le texte de Lescarbot est encore plus marquée dans l'*Histoire d'un voyage* de Jean de Léry, qui l'efface totalement afin de faire primer la portée allégorique.

669 LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, p. 480 [MCP, p. 127].

670 Voir le chapitre I, p. 90. Le premier chapitre de ce travail a rappelé que le substantif « chère » évolue au XVI^{e} siècle et que son orthographe est fixée dans le texte de Lescarbot.

671 PIOFFET, Marie-Christine, « Marc Lescarbot et la littérature géographique de la Renaissance », *Dix-septième siècle*, 2004, n° 222, p. 91-103, *cit.* p. 99.

672 Voir BOORSTIN, Daniel, *op. cit.*, p. 328 et sqq ainsi que GRMEK, Mirko G., « Le concept de maladie » et « La machine du corps » dans GRMEK, Mirko D. (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t.2 : *De la Renaissance aux Lumières*, trad. M.-L. Bardinet Broso et L. Lambrichs, Paris : Seuil, 1997, ou encore TATON, René, *op. cit.*, p. 158 et *sqq*.

La théorie humorale n'est que très peu présente dans le texte. Elle l'est lorsque Léry mentionne le *Pétun* qui « fait distiller les humeurs superflues du cerveau[673]» ou lorsque le voyageur craint que l'eau de mer n'« alterast par trop[674]» les voyageurs ou, enfin, lorsqu'il justifie la longévité des Tupinambas en précisant que les :

> choses qui pour certain monstrent non seulement le bon air & bonne temperature de leur pays, auquel, comme j'ay dit ailleurs, sans gelees ny grandes froidures, les bois, herbes & champs sont tousjours verdoyans, mais aussi (eux tous beuvans vrayement à la fontaine de Jouvence) le peu de soin & de souci qu'ils ont des choses de ce monde[675].

Dans ce dernier exemple, la bonne santé des hommes est clairement attribuée à l'air ambiant et à l'absence de « souci ». On aurait pu s'attendre à un développement plus important sur la théorie humorale qui, de fait, n'est que très subtilement présente (le climat peut être une cause de déséquilibre humorale chez Hippocrate). De plus, la précision mise entre parenthèses s'accorde mal au texte. Cette perception est évidemment métaphorique mais, surtout, semble justifier ce qui suit, c'est-à-dire que les Tupinambas sont en bonne santé car ils ne vivent pas dans un monde dominé par les vices et les abus de certains, contrariant à l'inverse des Européens. L'extrait cité montre la seule mention de la fontaine de Jouvence présente dans le texte[676].

Léry accorde une importance symbolique très forte à la dichotomie entre l'eau pure et claire des fontaines, auxquelles s'abreuvent les Tupinambas, et l'eau impure des citernes « puantes » aussi bien sur l'île de Villegagnon qu'en Europe. Le motif est présent du début à la fin du texte et informe la pensée de l'auteur. Pour le voyageur, l'eau de fontaine est « claire, pure, & nette[677]» au contraire de l'eau de mer ou de l'eau des citernes. On peut même se risquer à voir un motif allégorique dont la clef est donnée dès la première mention d'une fontaine, lorsque l'auteur évoque un homme qui « delaissant Jesus Christ la fontaine d'eau vive, [est] retourné boire és cysternes puantes du Pape[678]». Nous pouvons parler d'allégorisation dans la mesure où « l'explication allégorique consiste à supposer dans la mythologie une structure ambivalente, la dualité d'un sens apparent et d'un sens caché[679]» et qu'il nous semble que

673 LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd.cit.*, p. 189 [FL, p. 326].
674 *Ibid.*, p. 15 [FL, p. 121].
675 *Ibid.*, p. 95 [FL, p. 211].
676 Mythe pourtant souvent présent dans le corpus des récits de voyages européens. Voir SANCHEZ, Jean-Pierre, *Mythes et légendes*, *op. cit.*, Chapitre XI. La Fontaine de Jouvence, p. 141-150.
677 *Ibid.*, p. 33 [FL, p. 139].
678 *Ibid.*, Préface, fol. Cv° [FL, p. 87].
679 PÉPIN, Jean, *Mythe et Allégorie : Les origines grecques et les contestations judéo-chrétienne*, Paris : Aubier, 1958, p. 44.

l'opposition entre « eau pure » et « eau puante » dépasse le cadre de la métaphore filée : elle est à la source d'une réflexion spirituelle de l'auteur. Cette réflexion sur l'eau dans le texte du voyageur protestant prend place dans la controverse sur les rites, controverse centrale pour la Réforme. Le rite protestant n'utilise pas d'eau bénite, dans la mesure où seules les personnes peuvent recevoir la bénédiction, et non pas les objets ou les éléments naturels. De plus, l'eau n'est pas sans évoquer le baptême, l'un des deux sacrements conservés par le Réforme. Sans entrer dans les discussions doctrinales, rappelons simplement que, pour les protestants, le baptême est un rite de passage, d'entrée dans la vie et la communauté. Dans ce cadre, l'eau est un symbole de régénérescence marqué d'une ambivalence puisqu'elle est le symbole de la pureté et de la vie mais également celui de la mort. Le baptisé « meurt » de sa vie passée pour renaître à une vie pure. À ce titre, l'eau claire du Brésil devient un élément permanent de baptême pour les Tupinambas qui s'y baignent. L'eau et l'air brésiliens deviennent dès lors un signe de reviviscence pour les protestants et les autochtones. Le motif biblique présent dans l'*Ancien Testament*[680] est en quelque sorte déplacé sur les rives américaines, nouvelle Terre Promise.

Cette association entre l'eau pure des protestants et l'eau « puante » du catholicisme informe également la description plus tardive de l'île de Villegagnon où « il n'y a en ceste isle, fontaine, puits ni riviere d'eau douce, de l'eau d'une cysterne, ou plustost d'un esgout de toute la pluye qui tomboit en l'isle[681]». L'eau des catholiques est à l'opposé de celles des Tupinambas et, *de facto*, de celle des protestants qui partagent provisoirement les bontés brésiliennes, puisque les femmes autochtones « allegant leur coustume, qui est qu'à toutes les fontaines & rivieres claires qu'elles rencontrent » se baignent « tel jour […] plus de douze fois[682]». Gaston Bachelard a bien montré que le caractère féminin est presque toujours attribué à l'eau et que cette dernière est associée à la fraîcheur et à la nudité naturelle[683]. Tous ces éléments sont présents dans le motif de ces femmes nues qui se baignent. De plus, la lustration purificatrice est fondamentale à plusieurs reprises dans la *Bible*, notamment dans les livres prophétiques. Le baptême et souvent désigné par le terme « bain[684]». La clarté de l'eau peut être vue comme un autre symbole de pureté. Enfin, est-il nécessaire de rappeler les interprétations symboliques entourant le nombre douze dans la *Bible* ? Les hommes et femmes associés à ce nombre sont marqués par l'élection dans le livre saint : les douze tribus d'Israël, les douze apôtres de Jésus, les douze portes de Jérusalem...

---

680 *Lévitique*, 14-16 ; *Nombres*, 19, *Bible*, *éd. cit.*, respectivement p. 166-167 et p. 223-224.

681 PÉPIN, Jean, *Mythe et Allégorie : Les origines grecques et les contestations judéo-chrétienne*, Paris : Aubier, 1958, p. p. 56.

682 *Ibid.*, p. 111.

683 BACHELARD, Gaston, *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, Paris : José Corti, [1942] 1956, p. 46 *et sqq.*

684 KONGOLO, Chijika, « Les lustrations d'eau dans les écrits bibliques », *Laval théologique et philosophique*, vol. 57, n°2, 2001, p. 305-318 [en ligne].

Les symboles et allégories peuvent être glosés à l'envi dans les arts. Toutefois, dans le cas de Léry, il semble que l'allégorie de l'eau soit révélatrice d'enjeux religieux forts mis en avant par le voyageur qui fait des rivières et fontaines de l'Amérique de perpétuels lieux de purification.

C'est également pour cela que les protestants sur place profitent également de ces « eaux de l'Amerique bonnes & saines à boire » :

> Mesmes d'autant que les fontaines & rivieres, belles & claires d'eau douce, sont à cause de la temperature de ce pays-là si bonnes (voire diray sans comparaison plus saines que celles de par deçà) que quoy qu'on en boive à souhait, elles ne font point de mal : sans y rien mistionner, nous en buvions coustumierement l'eau toute pure[685].

La portée allégorique de l'eau est donc présente du début à la fin du texte. C'est ici que Léry rejoint la théorie humorale : là où le lecteur s'attend à ce que la bonté des Tupinambas soit expliquée à l'aide de la théorie hippocrato-galénique, elle est remplacée chez Léry par une allégorie qui fait de l'eau pure la source du bonheur et de l'eau infecte la marque du catholicisme. On ne peut pas inférer que cette allégorie remplace la théorie galénique dans l'esprit de Léry, mais elle en prend la place dans le texte.

Cet affaiblissement de la théorie hippocrato-galénique chez Léry semble également présente à la fin de l'*Histoire d'un voyage*. Lors du voyage du retour, le remède donné ne mentionne aucune humeur, aucune dycrasie et tous les problèmes médicaux des voyageurs sont attribués à la mauvaise nourriture ou aux conditions du voyage, sans plus de précisions. Certes, Léry est cordonnier, puis pasteur à son retour du Brésil, et non pas médecin. Toutefois, le nombre de digressions faites ailleurs dans le texte pourrait inviter à rechercher un lien avec la pensée scientifique de l'époque. Seul un embryon de théorie humorale est évoqué lors du retour où, parlant de la famine sur mer et des extrémités auxquelles sont réduits les voyageurs, le cordonnier décrit les éléments tels que : « des collets de buffles, habits de chamois & telles choses où il y a suc & humidité » et « du Bresil, bois sec & sans humidité[686]». Dans ce contexte, il semble que les deux qualités ici sont simplement purement nutritionnelles et ne font pas référence à la théorie humorale. Le manque de nutriments et d'eau est un vrai problème et Léry souligne ainsi ce manque, comme nous le ferions aujourd'hui d'un aliment qui n'hydrate pas. Le terme « suc » est attesté, d'après le *TLF*i, en 1488, et est défini dans le *Dictionaire Francoislatin* de Robert Estienne[687] comme un « suc bien propre et utile pour l'estomach ». Le *Dictionarie* de

[685] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd.cit.*, p. 132. Je souligne.
[686] *Ibid.*, p. 368.
[687] ESTIENNE, Robert, *Dictionaire Francoislatin*, *op. cit.*

Randle Cotgrave[688] définit « *sap, juice, moisture* », une définition pouvant éclairer le doublet « suc & humidité » qui fonctionne en antithèse avec le doublet « sec & sans humidité » chez Léry. Une fois encore, la théorie humorale semble ici être affaiblie en raison de l'emploi lexical du substantif « suc », synonyme, dans l'*Histoire d'un voyage,* de l'adjectif « sec ». Il n'appelle pas de référence à la théorie humorale, signe d'un éloignement de la tradition antique.

Si le terme « suc » n'est pas associé à la théorie galénique dans l'*Histoire d'un voyage*, un autre terme est encore plus révélateur de l'écart avec la tradition. Le substantif « humeur » est présent deux fois dans l'ouvrage. Si la première occurrence peut bien être rattachée à la théorie humorale lorsque Léry précise que les Tupinambas « ayment les hommes gays, joyeux, & liberaux, par le contraire ils haissent tellement les taciturnes, chiches & melancholiques[689]», la seconde est beaucoup plus ambiguë. Elle est liée au portrait de Villegagnon, lorsque Léry précise que les colons connaissent « à peu pres à la couleur de l'habit qu'il avoit vestu de quelle humeur il seroit meu ceste journee-la[690]». À l'époque où Léry écrit, le terme « humeur » n'apparaît que dans son sens médical dans les dictionnaires d'Estienne, de Nicot et de Cotgrave. Or c'est ce sens moderne d'humeur, voire de mauvaise humeur, que Léry utilise le terme. La première occurrence de « sentiments, attitudes, état d'esprit » est, selon le *TLF*i, attesté pour la première fois dans la poésie de Ronsard en 1555 au pluriel et au singulier au sens de « tempérament, caractère » en 1559[691]. C'est seulement dans le *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet de 1680 qu'apparaît la définition suivante :

> HUMEUR, s.f. L'humeur est une des qualites du temperament. [Ceux qui ont l'humeur sanguine, sont gais et agréables. La Cham.]. Humeur de hibou †. C'est à dire, qui est chagrin, retiré et fâcheux. Humeur. Certaine disposition d'esprit, fantaisie, naturel. [Humeur impérieuse, méprisante, fiere, altiere, insuportable. Il est de méchante humeur, et devenu mauvais rimeur[692].

Léry utilise donc le terme de manière novatrice. Le sens du mot vient d'évoluer – ou, en tout cas, la littérature enregistre seulement son évolution – au moment où l'*Histoire d'un voyage* est écrite puis éditée. Cet usage moderne que fait Léry de ce terme réduit ainsi l'importance de la théorie galénique. On retrouvera un usage similaire dans la première phrase des *Voyages* de Champlain[693].

688 COTGRAVE, Randle, *A Dictionarie*, *op. cit.*
689 LÉRY, Jean, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 172 [FL, p. 305].
690 *Ibid.*, p. 79 [FL, p. 190].
691 D'après le *TLF*i [CNRTL. Consulté le 06 mai 2021]. Ronsard est cité respectivement dans les *Hymnes*, éd. P. Laumonier, *Œuvres Complètes*, VIII, 158, 184 et dans le *Second Livre des Meslanges*, *ibid.*, X, 112, 51).
692 RICHELET, Pierre, *Dictionnaire françois*, *op. cit.*
693 CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 1.

*****

Conclusion

Ces exemples permettent de s'assurer que la tradition antique est diffuse et qu'elle se fait de plus en plus rare à mesure que le siècle avance. La différence entre Jean de Léry et Marc Lescarbot est que la théorie est bien présente chez ce dernier. Elle sert de justification lorsque l'auteur évoque les plaisirs procurés par le pays mais elle est tout de même mentionnée. Chez Léry, la théorie humorale est effacée et les rares occurrences permettent de conférer une portée allégorique au texte. Sans aller jusqu'à dire que Léry rejette ces théories, on peut peut-être y voir l'amorce d'une réflexion sur l'évolution de la médecine à la fin du siècle au moment où les éditions de Paracelse, qui remettent en cause les théories galéniques, sont éditées[694]. Les disciples de ce dernier soutenaient que les observations nouvelles allaient dévoiler les secrets du livre divin de la Création. D'après l'alchimiste allemand, les maladies ne naissent pas dans l'homme et ne sont pas causées par une dyscrasie[695]. Paracelse était critique à l'égard de la papauté et on peut se demander si sa pensée a infusé les milieux protestants plus vite que les milieux catholiques, ce qui pourrait amener à relire le texte de Léry. Trop peu d'indices dans l'*Histoire d'un voyage* permettent de conclure à des généralités à partir d'un seul exemple. Nous pouvons simplement supposer que le cordonnier a probablement été influencé par ces nouvelles idées au point d'accepter une nouvelle acception au terme « humeur » rejetant (ou au moins faisant évoluer) la théorie traditionnelle.

694 KAHN, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève : Droz, 2007.
695 GRMEK, Mirko G., « Le concept de maladie », *art. cit.*

Chapitre III

Autopsies médicale et visuelle :

enjeux et fonctions des blessures et des maladies dans les récits de voyage

« *Cadaver vero in medio theatro.*[696]»

Esquissant le cadre épistémologique des cinq sens de l'Antiquité à la Renaissance, le chapitre précédent a rappelé combien il est anachronique de dissocier les sciences et les arts à l'époque moderne. Plus finement, la médecine de la Renaissance partage avec la littérature viatique un rapport privilégié aux expériences visuelles et tactiles. Valorisant la pratique empirique, Alessandro Benedetti est le premier à décrire le « théâtre d'anatomie[697]», lieu où les dissections publiques étaient pratiquées, exhortant ainsi le médecin et le lecteur à contempler eux-mêmes la nature plutôt que de se contenter de la lecture d'ouvrages anciens[698]. Cette valorisation de l'expérience dans le domaine médical n'est pas nouvelle[699] puisque Galien recommandait déjà d'utiliser les cinq sens dans le diagnostic[700]. Le XVI^e^ siècle assiste à l'émergence de nouvelles pratiques médicales liées à l'expérimentation, un phénomène étudié par Rafael Mandressi dans plusieurs ouvrages et articles fondateurs qui montrent qu'à la Renaissance, la production anatomique se développe grâce à un ensemble d'opérations et d'objets spécifiques[701].

[696] BENEDITTI, Alexandro, *Historia corporis humani sive Anatomice*, Paris : Henri Estienne, 1514, fol. 7r° : « Cadaver vero in medio theatro, editiore scamno collocandim est, loco claron refectoribus apto ».

[697] *Ibid.*, fol. 6r°-7r°.

[698] Ibid. fol. 6v° : « At nos clementius vivis parcentes noxiorm cadaveribus intima, atque nature arcana indagabimus. Observavereque priories medici, ut si qui ignotis morbis interjissent, dissectis cadaveribus, cculta morborus initia perscrutarent, ut pari exemplo vivis prodesset ».

[699] MANDRESSI, Rafael, « Técnicas de disección y tácticas demostrativas: instrumentos, procedimientos y orden del pensamiento en la cultura anatómica de la primera modernidad », *Historia y Grafía*, n°30, 2008, p. 167-189, *cit.* p. 171.

[700] VIGARELLO, Georges, SICARD, Didier (dir.), *Aux origines de la médecine*, Paris : Fayard, 2011, p. 57 : « En l'absence de moyens artificiels de perception, les cinq sens sont requis de manière aiguë, le protocole et les règles déontologiques de la consultation progressive codifiés : auscultation directe, odeurs, couleurs, palpation, examen du pouls, du sang issu de la phlébotomie, des urines "mirées", senties et même goûtées ».

[701] Par exemple, MANDRESSI, Rafael, *Le Regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident*, Paris : Seuil, 2003 ; *Figures de la preuve* [éd.], Paris : Seuil, 2009 et « Affected Doctors: Dead Bodies, Affective

Une précision s'impose d'emblée : la médecine et l'histoire naturelle, bien qu'elles connaissent un essor au tournant des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, n'ont pas les mêmes définitions qu'aujourd'hui. D'abord, la médecine est un art respectant une très forte hiérarchie, du médecin de cour diplômé de la faculté de médecine au barbier soignant les blessures, en passant par les herboristes et autres apothicaires[702]. La médecine populaire et l'automédication sont évidemment très présentes. Quant à la chirurgie, au sens moderne, elle ne connaît véritablement son essor qu'au XVII^e^ siècle après les premières innovations de Vésale au siècle précédent[703]. Somme toute, lorsque nous utilisons ici l'adjectif « médical », nous envisageons tout ce qui est lié à ce que l'on pourrait appeler « la science de l'homme » sur le plan externe et non psychique : la description des maladies, l'établissement d'un diagnostic, la prescription d'un remède, une opération chirurgicale ou encore une croyance populaire sur le corps et sa place dans le monde.

Parmi les découvertes scientifiques de la Renaissance, et même si cette pratique était déjà tolérée depuis le XIII^e^ siècle[704], la dissection des corps humains permet de mieux visualiser l'anatomie. Cette opération – l'ancêtre de nos autopsies modernes – appartient à un nouvel ordre épistémologique qui vise à voir et à toucher pour mieux comprendre. Le mot « autopsie » n'apparaît pas avant la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie français* (1835). Dans la quatrième édition (1762[705]), il est toujours exclusivement défini comme une « contemplation », sans aucune référence à un quelconque sens médical. Pour plus de clarté, nous emploierons dans ce travail le terme de « dissection » au sens du XVI^e^ siècle pour désigner l'ouverture des corps humains. À la Renaissance, ce dernier devient un objet d'étude public et sera dévoilé, de l'intérieur, dans le *De humani corporis fabrica* d'André Vésale[706]. L'ouvrage majestueux de quelques six cents pages et trois cents gravures est considéré comme le premier plaidoyer pour une expérimentation sur le corps humain. Le frontispice[707], extrêmement glosé par la critique, révèle le caractère public et théâtralisé de ces dissections qui avaient lieu dans un théâtre d'anatomie, devant un large public de curieux, composé de nombreux milieux sociaux. En étudiant Charles Estienne, médecin et imprimeur français contemporain de Vésale, Hélène Cazes montre bien l'importance des yeux et de la perception visuelle dans l'accès à ce nouveau

Cultures and Professional Cultures in Early Modern European Anatomy », *Osiris*, 31, *History of Science and the Emotions*, 2016, p. 119-136.

[702] GRMEK, Mirko D. et BERNABEO, Raffaele, « La machine du corps », dans GRMEK, Mirko D. (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, *op. cit.*, p. 7-36, *cit.* p. 9.

[703] TATON, René, *La science moderne : de 1450 à 1800*, *op. cit.*, p. 664.

[704] VIGARELLO, Georges, SICARD, Didier (dir.), *op. cit.*, p. 58.

[705] *Le Dictionnaire de l'Académie françoise dedié au Roy*, Paris : Jean-Baptiste Coignard, 1762 [Quatrième édition], 1835 [Sixième édition].

[706] VÉSALE, André, *De humani corporis fabrica libri septem*, Bâle : Johannes Oporinus, 1543.

[707] Annexe n° 8, vol. II, p. 235.

savoir[708]. La vue et le toucher, à la fin du XVI^e siècle, deviennent le « leitmotiv[709] » méthodologique que les anatomistes proclament comme le fondement de la science qu'ils se proposent de rénover[710]. En France, le premier « théâtre de médecine » est créé à Montpellier dans les années 1550[711]. L'importance croissante des éléments visuels et tactiles font dire à Rafael Mandressi que les exigences épistémologiques induites par les nouvelles pratiques de la dissection sont à relier à un « programme sensoriel » déterminé par la théâtralisation et la vue. Ces dernières sont concrétisées par des gestes et des actes qui expriment le nouvel ordre instauré en anatomie[712]. Ce programme sensoriel s'exécute en trois temps :

1) les dissections révèlent les corps et les expliquent par les connaissances ;
2) le « programme sensoriel » en action expose les voies de cette connaissance nouvelle ;
3) cette dernière est validée (par le toucher) et sa véracité est également expliquée par l'utilisation des sens.

Trois points ici sont particulièrement intéressants dans la perspective de l'étude du corpus des voyages. Le premier est cette ouverture sur la scène publique, qui permet d'envisager l'évolution du cadre épistémologique dans lequel évolue les voyageurs. Deuxièmement, la vision et le toucher, centraux dans le processus de la dissection, sont à lire en parallèle du mouvement des récits de voyages dans lesquels le narrateur dissèque la nature – au propre et au figuré – pour mieux l'observer, à l'instar d'un Jean de Léry[713] : c'est l'autopsie viatique des naturalistes. Le troisième est la thèse d'un programme sensoriel qui, nous semble-t-il, peut très bien s'appliquer aux récits de voyages. En effet, le lecteur familier de ces récits reconnaîtra des caractéristiques communes aux textes de découverte du XVI^e siècle : montrer la nature vue et parcourue ; interroger les cinq sens pour comprendre cette nature ; déterminer la véracité de ce qui est senti face à l'autorité des textes. De l'autopsie hérodotéenne à la dissection vésalienne, le pas est rapidement franchi et il ne paraît pas illogique de faire un parallèle entre ces théâtres d'anatomie à la Renaissance et les théâtres américains du corpus, des textes dans lesquels la faune, la flore et les populations américaines sont disséquées, au sens propre et figuré, par les voyageurs.

Afin d'étudier ce parallèle entre la dissection nouvellement envisagée à la Renaissance et l'autopsie, fondement de la poétique des voyages, ce chapitre s'intéressera aux moments où la

[708] CAZES, Hélène, « "Démonstrer à l'œil" l'ombre d'une dissection. L'illusion théâtrale du corps humain selon Charles Estienne (1545, 1546) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, vol. 29, 2015, p. 305-349 [en ligne].
[709] MANDRESSI, Rafael, « Preuve, expérience et témoignage dans les "sciences du corps" », *Communications*, vol. 84, 2009, p. 103-118, *cit.* p. 103.
[710] MANDRESSI, Rafael, « Técnicas de disección... », *art. cit.*, p. 168.
[711] MANDRESSI, Rafael. « Le corps des savants. Sciences, histoire, performance », *Communications*, vol. 92, 2013, p. 51-65.
[712] MANDRESSI, Rafael, « Técnicas de disección... », *art. cit.*, p. 170.
[713] LÉRY, Jean de, *Histoire*, *éd. cit.*, p. 23 puis p. 27 [FL, p. 129 et p. 132].

médecine et les voyages dialoguent, afin de comprendre si les voyageurs, qui n'étaient pas toujours savants et qui ne connaissaient peut-être qu'une médecine populaire et quotidienne, reflètent dans leurs textes ce nouveau paradigme médical.

Avant tout, il convient de rappeler, d'une part, que la médecine de la Renaissance est un champ disciplinaire traversé par de nombreuses polémiques. Bien que l'époque des humanistes et des découvertes se caractérise par un appétit gargantuesque de savoir et une curiosité sans limite, la médecine – comme d'autres champs disciplinaires – reste fidèle aux auteurs antiques et à la scolastique médiévale[714]. C'est pourquoi la science du corps est avant tout marquée par la relecture de Galien et d'Hippocrate, dont les éditions et traductions croissent de manière exponentielle[715]. Face à ces partisans de l'Antiquité, de nouvelles figures bouleversent le champ médical de la Renaissance tel Paracelse qui s'oppose à la tradition hippocrato-galénique en faisant reposer sa pratique médicale sur la philosophie de la nature, l'alchimie, ou encore l'astrologie[716]. Il n'y a pas lieu ici de refaire l'histoire déjà étudiée des tensions et controverses qui marquent le champ médical de l'époque. On se contentera de rappeler que cette histoire est fondamentale pour comprendre le cadre épistémologique et le paradigme scientifique qui informe les récits de voyage. On renverra, entre autres, aux travaux de Violaine Giacomotto-Charra[717] et Myriam Marrache-Gouraud[718] qui étudient le lien entre sciences, langue vernaculaire et savoirs à la Renaissance, aux recherches de Dominique Brancher qui s'intéresse à la sensibilité des plantes et à la place de la botanique aux siècles classiques[719], ou encore aux ouvrages plus anciens d'Andrea Carlino[720] ou de Gianna Pomata[721] qui ont bien montré les évolutions, tensions et contradictions traversées par la médecine à l'aube de l'époque moderne.

D'autre part, ces nouvelles découvertes et évolutions scientifiques peuvent être lues en parallèle de l'évolution des savoirs sur le corps dans l'Amérique nouvellement abordée au

[714] VIGARELLO, Georges, SICARD, Didier (dir.), *op. cit.*, p. 58.

[715] BOURGUET, Marie-Noëlle et LACOUR, Piere-Yves, « Les mondes naturalistes : Europe (1530-1802) », dans VAN DAMME, Stéphane (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions du Seuil, 2015, p. 254-281, *cit.* p. 257. Voir également PENDER, Stephen, « Medicine and the Senses: Physicians, Sensation, and the Soul », dans ROODENBURG, Herman (dir.), *A cultural history of the senses in the Renaissance, 1450-1650*, Londres : Bloomsbury Academic, 2014, p. 127-148.

[716] Pour une brève entrée en matière, voir par exemple KOYRÉ, Alexandre, « Paracelse » [En ligne], *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 13e année, n°1, 1933, p. 46-75.

[717] GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine, *La philosophie naturelle, op. cit* ; avec Violaine, MARRACHE-GOURAUD, Myriam, *La science prise aux mots, op. cit.* ; avec SILVI, Christine (éd.), *Lire, choisir, écrire : la vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris : École des chartes, 2014.

[718] MARRACHE-GOURAUD, Myriam, *La légende des objets. Le cabinet de curiosités réfléchi par son catalogue (Europe, XVIe-XVIIe siècles)*, Genève : Droz, 2020 ; avec MONCOND'HUY, Dominique, MARTIN, Pierre, GARCIA, Géraldine (éd.), *La licorne et le bézoard. Une histoire des cabinets de curiosités*, Montreuil : Gourcuff Gradenigo, 2013.

[719] BRANCHER, Dominique, *Quand l'esprit vient aux plantes, op. cit.*

[720] CARLINO, Andrea, *Books of the Body. Anatomical Ritual and Renaissance Learning*, Chicago/Londres : University of Chicago Press, 1999 ; avec WENGER, Alexandre, *Littérature et médecine : Approches et perspectives (XVIe-XIXe siècles)*, Genève : Droz, 2007 ; CARLINO, Andrea, JEANNERET, Michel (éd.), *Vulgariser la médecine. Du style médical en France et en Italie*, Genève : Droz, 2009.

[721] POMATA, Gianna et SIRAISI, Nancy G. (éd.), *Historia: Empiricism and Erudition in Early Modern Europe*, Cambridge : MIT Press, 2005 ; POMATA, Gianna et DASTON Lorraine, *The Faces of Nature in Enlightenment Europe*, Berlin : Berliner Wissenschafts-Verlag, 2003.

XVI^e siècle[722]. Les voyages de découverte vers l'Europe et l'Asie, quant à eux, rendent possible la connaissance de milliers d'espèces, provoquant une croissance exponentielle des découvertes dans le domaine des sciences de la vie. René Taton voit même dans le voyage de Christophe Colomb, « l'ouverture de l'ère des voyages botaniques[723]» en raison des espèces antillaises « découvertes », décrites, consignées et rapportées par l'équipage de ce dernier. Il souligne que des chaires de médecines sont rapidement créées à Mexico et à Lima (respectivement en 1578 et 1638) conduisant à l'expansion des connaissances médicales variées – mélangeant innovations européennes et traditions autochtones – parmi les élites créoles du continent[724]. Charlotte de Castelnau-L'Estoile note ainsi trois étapes successives du développement scientifique sur le sol américain dès les premières années de la colonisation :

1) l'exploration des territoires nouveaux et la collecte d'informations ;

2) le développement de relais locaux et d'une « science coloniale », marqué par la création d'institutions liées aux métropoles par les programmes de recherche ou les processus de validation scientifique ;

3) une science locale « autonome », progressivement affranchie des puissances européennes titulaires, pouvant éventuellement parvenir à les dépasser[725].

Le corpus français des récits de voyage en Amérique correspond exclusivement à cette première étape, la France étant très vite dépassée par les Espagnols et les Portugais qui, eux, exploitent scientifiquement les territoires découverts.

De récentes recherches ont toutefois souligné le lien très fort existant plus précisément entre l'évolution des connaissances botaniques et médicales et les premiers échanges entre l'Europe et l'Amérique[726]. Bruce Clarke et Wendell Aycock, par exemple, s'interrogent sur les « coïncidences » entre les nouvelles méthodes scientifiques de la Renaissance et la « découverte » européenne du Nouveau Monde, ainsi que sur les développements parallèles entre la littérature européenne et les sensibilités médicales depuis la Renaissance[727]. On ne peut pas non plus oublier que ces échanges « scientifiques » outre-Atlantique ont aussi été ceux des maladies – schématiquement la syphilis contre la variole[728] – aboutissant au génocide américain

[722] JACOB, Christian (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris : Albin Michel, 2007 ; GINGRAS, Yves, *Histoire des sciences*, Paris : PUF-Humensis, 2018, *cit.* p. 86. Soulignons aussi que l'imprimerie joue évidemment un rôle important dans la diffusion des savoirs et des voyages. Celle-ci facilite l'accès à la transmission des connaissances et rend visible ce qui était alors difficilement concevable par l'esprit humain. Les nombreuses guerres européennes permettent également le développement de nouvelles techniques médicales et mécaniques.

[723] TATON, René, *op. cit.*, p. 185.

[724] REGOURD, François, « Localités et centralités scientifiques : les mondes atlantiques (XVI^e-XVIII^e siècles) », dans VAN DAMME, Stéphane (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t.1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions du Seuil, 2015, p. 325-344, *cit.* p. 333.

[725] CASTELNAU-L'ESTOILE, Charlotte et REGOURD, François (dir.), *op. cit*, p. 14-15.

[726] de ASUA, Miguel et FRENCH, Roger, *A new world of animals: early modern Europeans on the creatures of Iberian America*, ldershot/Burlington : Ashgate, 2005; BOUMEDIENE, Samir, *La colonisation du savoir*, *op. cit.*

[727] CLARKE, Bruce et AYCOCK, Wendell (eds.), *The Body and the text: comparative essays in literature and medicine*, Lubbock : Texas Tech University Press, 1990, *cit.* p. 4 : « Introduction: The body and the text ».

[728] HOLTZ, Grégoire, « Le mal et ses remèdes : une représentation multipolaire de la syphilis et de ses thérapies

que l'on connaît. Toutefois, un paradoxe émerge entre l'ampleur des évolutions induites par les nouvelles connaissances et la faiblesse de l'impact immédiat. Ainsi, la création de nouveaux espaces impériaux au XVI^e siècle n'implique pas une révolution scientifique européenne, mais plutôt à la naissance d'un trouble épistémologique lorsque les anciennes formes du savoir – la philosophie aristotélicienne notamment – sont progressivement remplacées par d'autres paradigmes scientifiques, accordant une place fondamentale aux expérimentations[729]. Cette période correspond aussi à l'émergence des cabinets de curiosité et à la globalisation des savoirs[730].

Enfin, les inventaires d'histoire naturelle constituent un autre type d'instruments de connaissance encouragés par les monarchies coloniales. La première compilation qui joue un rôle décisif dans l'étude de la botanique en Europe n'est pas américaine mais asiatique. Les *Colóquios dos simples e drogas* (1563) de Garcia de Orta[731] définissent un nouveau champ de savoirs[732]. Pour l'Amérique, la plus grande expédition naturaliste menée est sans doute celle de Francisco Hernández[733]. Cette expédition est la plus connue et la plus diffusée, mais, comme l'a montré Samir Boumediene, la colonisation du savoir au Nouveau Monde passe aussi par des histoires botaniques plus modestes et par les plantes, aux cœurs d'enjeux économiques et politiques[734]. Ces traités d'histoire naturelle[735] sont les ancêtres des ouvrages des grands naturalistes qui, au XIX^e siècle, sont toujours confrontés à la description de la nature, et pour lesquels, comme pour les voyageurs du XVI^e siècle, « l'expérience visuelle de la forêt tropicale

chez Oviedo et Orta », *Histoire, médecine et santé* , n°9, 2016 [En ligne].

729 CASTELNAU-L'ESTOILE, Charlotte et REGOURD, François (dir.), *Connaissances et pouvoirs : les espaces impériaux, XVI^e-XVIII^e siècles*, France, Espagne, Portugal, Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2005.

730 Sur cette question, voir par exemple, JARDINE, Nicholas, SECORD, James A., SPARY, Emma (dir.), *Cultures of Natural History*, Cambridge/New York : Cambridge University Press, 1996.

731 De ORTA, Garcia, *Colóquios dos simples e drogas he cousas medicinais da India...*,Goa : Joannes de Endem, 1563.

732 Cet ouvrage est l'un des premiers livres à associer étroitement médecine, commerce et empire au début de la période moderne. Imprimé à Goa, capitale de l'empire portugais à l'Est et ville où Garcia de Orta a vécu pendant près de trente ans, les *Colóquios* livrent de précieuses informations médicales sur la flore asiatique et donnent à lire des méthodes de guérison indiennes. Sa diffusion européenne rapide est, pour les historiens aujourd'hui, « un symbole de l'impact de l'expansion géographique et de la mondialisation dans le monde médical du XVI^e siècle » ; COSTA, Palmira Fontes da (éd.), *Medicine, trade and empir: Garcia de Orta's Colloquies on the simples and drugs of India (1563) in context*, Farnham/Burlington : Ashgate, 2015, p. 120.

733 Voir l'article de BUSTAMANTE GARCÍA, Jesús, « Plinio y Dioscórides frente al Nuevo Mundo: Problemas de método » dans CASTELNAU-L'ESTOILE, Charlotte et REGOURD, François (dir.), *op. cit.*, p. 169-186. Sur la vie et l'œuvre de Hernández, voir CHABRÁN, Rafael, CHAMBERLIN, Cynthia L. et VAREY, Simon (éd.), *The Mexican Treasury: The Writings of Dr. Francisco Hernández*, Stanford : Stanford University Press, 2000. Envoyé en Nouvelle-Espagne en 1570 par le roi Philippe II pour évaluer l'utilité médicale des ressources naturelles, Hernández est considéré comme le premier médecin à travailler au Nouveau Monde.

734 BOUMEDIENE, Samir, *La colonisation du savoir. op. cit*. C'est pourquoi sous l'impulsion de Philippe II, roi d'Espagne, des œuvres telles que la *Historia Medicinal de las cosas que se traen de nuestras Indias Occidentales* de Nicolás Monardes (Séville, 1565-1574) ou *La Milicia y descripcion de las Indias* de Bernardo de Vargas Machuca (Madrid, 1600) contribuent à l'accumulation de connaissances sur la médecine et la pharmacopée américaines.

735 *Ibid.*, p. 329 ; MONARDES, Nicolás, *Primera y segunda y tercera partes de la historia medicinal de las cosas que se traen de nuestras Indias Occidentales, que sirven en medicina; Tratado de la piedra bezaar, y dela yerva escuerçonera; Dialogo de las grandezas del hierro, y de sus virtudes medicinales; Tratado de la nieve, y del beuer frío*, Seville : Alonso Escrivano, 1580 et VARGAS MACHUCA, Bernardo de, *Milicia y descripción de las Indias*, Madrid : Casa de Pedro Madrigal, 1599.

est celle d'un enchevêtrement, d'un fouillis de formes[736]» qu'il s'agit de classer et de catégoriser, à défaut, parfois, de comprendre. Enfin, il faut également rappeler le lien entre les voyages et les cabinets de curiosité. Au retour, les premiers admis sur les navires sont les médecins, et les cabinets des médecins et des bourgeois s'enrichissent de ces éléments qui permettent de voir par soi-même un fragment de ce « nouveau » monde.

Les bouleversements induits par ces nouveaux paradigmes, scientifique et colonial, et la présence de figures de médecins dans les textes du corpus des récits de voyage en Nouvelle-France conduisent à se poser la question de la circulation des savoirs entre la littérature viatique et la littérature médicale. Cette problématique a été abordée sur des phénomènes ponctuels et sur un corpus espagnol[737] mais non sur le corpus des récits français en Amérique[738]. Une première hypothèse est que l'intérêt scientifique pour le continent est principalement espagnol et portugais[739]. Les Français, occupés à essayer de faire survivre leurs tentatives de colonisations, ont accordé peu d'attention à cette question[740]. Même Jean de Léry, pourtant considéré comme un témoin fidèle, n'accorde que peu de place à ces questions médicales : s'il évoque parfois ces dernières, elles ne sont que peu présentes par rapport à d'autres sujets, anthropologiques ou spirituels. Face à cet intérêt réduit de la part des Français, la description de la faune et de la flore brésiliennes a occupé les premiers écrivains qui ont élaboré les traités sur la colonie portugaise, notamment Pêro de Magalhães Gândavo dans son *História da Província Santa Cruz* en 1567 ou Fernão Cardim dont les manuscrits sur le Brésil ont été traduits et publiés par Samuel Purchas en 1613[741]. Une seconde hypothèse tient au statut même des voyageurs envoyés en outre-Atlantique pour le corpus qui nous occupe : le marin (Cartier), le charpentier (Le Challeux), le cordonnier (Léry), le cosmographe (Thevet), l'avocat (Lescarbot) ou encore le soldat (Champlain) n'ont pas toujours le regard formé pour s'intéresser au potentiel médical des plantes du Nouveau Monde. Les deux auteurs religieux du corpus (Claude d'Abbeville et Pierre Biard), s'intéressent à l'humain dans sa dimension spirituelle et non pas médicale, corporelle pourrait-on dire. S'il est vrai que les missionnaires plus tardifs s'occupent de médecine ou de botanique, les récits de ces précurseurs ne s'intéressent que bien peu à ces questions. L'objectif de Pierre Biard ou de Claude d'Abbeville est avant tout de sauver les âmes des autochtones. Quant à Thevet, nous avons évoqué en introduction le conflit qui l'oppose à Mathurin Héret. Ce

[736] BERTRAND, Romain Bertrand, *Le Détail du monde. L'art perdu de la description de la nature*, Paris : Seuil, 2019 [2022], p. 61.

[737] Cette problématique est posée avec l'exemple de la syphilis dans HOLTZ, Grégoire, « Le mal et ses remèdes », *art. cit.* ou encore dans BOUMEDIENE, Samir, *La colonisation du savoir, op. cit.*

[738] Pour le XVII[e] siècle, voir VALENCE, Françoise de, *Médecins de fortune et d'infortune. Des aventuriers français en Inde au XVII[e] siècle : témoins et témoignages*, Paris : Maisonneuve et Larose, 2000.

[739] TATON, René, *op. cit.*, p. 751.

[740] MARTIN, François, *Description du premier voyage faict aux Indes Orientales par les François en l'An 1603. Contenant les moeurs, loix, façon de vivre, religions & habits des Indiens : Une description et remarque des Animaux, Epiceries, Drogues Aromatiques & fruicts qui se trouvent aux Indes : Un Traicté, du Scurbut qui est une maladie estrange qui survient a ceux qui voyagent en ces contrees*, Paris : Laurens Sonnius, 1604.

[741] CASTELNAU-L'ESTOILE, Charlotte et REGOURD, François (dir.), *op. cit.*

dernier, en raison de sa formation médicale, serait l'auteur le plus apte à évoquer la question de la médecine dans le corpus. De même, les auteurs mentionnent seulement les chirurgiens et apothicaires de manière presque anonyme. Ces derniers, pourtant réellement présents sur les navires et lors des voyages, ne sont que brièvement mentionnés, par exemple dans les textes de Samuel de Champlain[742], ou sur la liste des membres d'équipage ayant accompagné Jacques Cartier en 1534[743].

Cette absence d'intérêt immédiat rend d'autant plus intrigante la place donnée à la médecine dans ces récits lorsque les blessures, les maladies ou les remèdes apparaissent. Dans quelle mesure les textes intègrent-ils ces nouvelles pratiques européennes ? Quel regard est porté sur les pratiques médicales autochtones auxquelles assistent les voyageurs ? À une époque où la médecine est également le lieu de vifs débats, quelle pensée scientifique est diffusée dans les relations de voyages ?

I. Autopsie et expérience

Dans le contexte des voyages, le lecteur contemporain pourrait croire que les nouvelles pratiques médicales – la dissection au premier chef – sont présentes dans le corpus. Cette hypothèse fait converger deux champs sémantiques en associant l'ouverture des cadavres à l'autopsie visuelle propre aux voyageurs.

I.1. Disséquer le corps, autopsier la pratique médicale

Bien que Vésale soit une figure prédominante dans la pensée médicale de la Renaissance, les dissections restaient peu fréquentes au XVI^e^ siècle en dehors des facultés de médecine[744]. La pratique de la dissection apparaît peu dans les textes, d'abord parce qu'aucun des auteurs du corpus n'est médecin.

Lorsqu'elle est mentionnée, la dissection est systématiquement associée à l'autopsie visuelle d'Hérodote. Les descriptions, rares dans les récits, possèdent des caractéristiques

[742] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 202.

[743] Même s'il est difficile de trouver les listes d'équipage, les textes mentionnent la présence de membres du corps médical à bord. C'est le cas de la liste d'équipage de Jacques Cartier. Le document comporte la mention d'un apothicaire et d'un barbier. JOÜN DES LONGRAIS, Frédéric, Jacques Cartier : documents nouveaux , Paris : A. Picrad, 1888, 219 p., p. 127 et sqq. Le document original est aux archives de St Malo, série BB.4, fol. 17-20.

[744] RISSE, Guenter B., « La synthèse entre l'anatomie et la clinique », dans VIALLON, Marie (dir.), *op. cit*, p. 177.

communes qui montrent que la pratique sert à comprendre une maladie inconnue, qu'elle est toujours soumise à de forts carcans religieux et qu'on ne la pratique pas sur n'importe qui. Toutefois, il est indéniable que la dissection est considérée comme un nouveau mode d'étude pratiqué dans de nouveaux lieux[745] (laboratoires, sur le terrain et à la Cour) et les feuilles volantes – y compris dans le domaine des sciences – étaient couramment diffusées[746]. Les auteurs-voyageurs ont donc probablement eu accès à ces schémas de corps humains dessinés par Vésale, Paré ou leurs disciples au moyen de ces feuilles ou même de *De humani corporis fabrica*, paru en 1543, qui circula dans toute l'Europe[747]. C'est d'ailleurs à partir de Vésale que la chirurgie et l'anatomie prennent « un sens nouveau » : la pratique commence à être autant considérée que l'interprétation des textes de Galien[748]. Ce savoir anatomique, issu d'un exercice encore légalement contesté, bien qu'autorisé par l'Église, est une spécificité de l'Occident. La dissection est intimement liée à une curiosité scientifique qui, selon la formule de Sébastien Jahan, « amoindri[t] la brutalité de la profanation au nom de l'impératif de la connaissance[749]». La pratique médicale nouvelle, symbole de la *libido sciendi* de la Renaissance, tout comme pouvaient l'être les découvertes naturelles du Nouveau Monde, est-elle présente dans des récits célébrant la *libido sciendi naturalia* ?

La réponse est hélas négative puisque le corpus ne présente que trois récits de dissection. Cette rareté permet de relativiser le débat critique qui accorde une grande attention à l'autopsie visuelle, qui prévaudrait sur les autres sens dans la littérature viatique. Si les voyageurs ont conscience que la vision permet de mieux appréhender les merveilles de la nature, ils n'associent pas tous cette appréhension à la découverte du corps humain. Il semble même que les descriptions de dissections s'apparentent à une réécriture plus qu'à une caractéristique du corpus. En effet, elles sont présentes uniquement dans les textes de Cartier, Champlain et Lescarbot, dont nous avons plusieurs fois souligné les relations intertextuelles.

La première dissection, celle qui sert de modèle canonique pour le corpus, est présente dans le *Brief récit* (1545) de Cartier qui prend le temps de détailler ce qui est vu, comme pourrait le faire un traité d'anatomie. Ce chapitre présente d'abord une description des symptômes de la maladie en insistant sur son effet mortel et ses conséquences. Suit immédiatement la description d'un premier remède qui consiste uniquement en une prière et une procession. Ce remède n'étant pas utile, c'est à ce moment que l'intervention chirurgicale apparaît dans le récit :

---

[745] DASTON, Lorraine, *art.cit.*, p. 177.
[746] Il faut ajouter à cela la notion de « culture visuelle », développée par Rafael Mandressi, qui confère aux images de la Renaissance un statut cognitif important. MANDRESSI, Rafael, « Le regard scientifique... », *art. cit.*, p. 233.
[747] BOORSTIN, Daniel, *op. cit.*, p. 346.
[748] *Ibid.*, p. 338.
[749] JAHAN, Sébastien, *op. cit.*, p. 243.

> Et pource que la maladie nous estoit incongneue, feist le cappitaine ouvrir le corps pour veoir si aurions congnoissnce d'icelle pour preserver si possible estoit, le persus. Et feust trouvé qu'il avoit le coeur blanc & fletry environné de plus d'ung pot d'eaue rousse comme dacte, le foye beau, mais avoit le poulmon tout noircy & mortifié, & s'estoit retiré tout son sang au dessus de son coeur. Car quand il fut ouvert sortist au dessus du coeur grand habondance de sans noir infect. Pareillement avoit la ratte par devers l'eschine ung peu entamée environs deux doidz, comme si elle eust esté frotée sur une pierre rude. Apres cela veu, luy feust ouverte & incise une cuisse, laquelle estoit fort noyre par dehors, mais dedans la chair fut trouvée assez belle. Ce faict, fut inhumé à mieulx que lon peust. Dieu par sa saincte grace pardonne à son ame, & à tous trespassez, Amen[750].

La première remarque qui s'impose est que l'auteur de la dissection n'est pas connu, Cartier se contentant de tournures passives et impersonnelles – « feust trouvé », « cela veu ». La précision des éléments décrits suggère pourtant qu'il s'agit d'un chirurgien-barbier, capable d'utiliser sa connaissance et de comparer ce cas aux dissections qu'il a pu pratiquer précédemment ou au moins, des résultats qu'il a pu lire dans des ouvrages. Quoi qu'il en soit, la première phrase indique que le narrateur, et tout l'équipage, prennent soin de justifier cette pratique nouvelle et encore problématique à la date du voyage. Le regard de Dieu est présent également dans la demande d'absolution qui clôture ce passage et ce chapitre. Il faut également remarquer les locutions adverbiales « si possible » et « à mieulx que lon peust » qui font montre de la volonté de respecter le cadavre. Concernant la progression de la description en elle-même, l'ordre donné (cœur, foie, poumon, ratte, cuisse) indique que la dissection semble réalisée avec rigueur, et dans l'ordre canonique, et rien ne permet à ce stade de remettre en cause ni la narration, ni le geste chirurgical. Ces détails permettent au lecteur de faire sa propre autopsie (visuelle) de cette autopsie (médicale) dans une sorte de mise en abyme du texte.

Si l'on peut noter une certaine sensibilité du narrateur qui décrit l'intérieur du corps alors que les autres auteurs du corpus ne décrivent pas aussi précisément les opérations chirurgicales auxquelles ils assistent, on peut souligner une ambiguïté des termes de la perception. Tout d'abord, et cela n'est guère surprenant, la perception visuelle est prédominante dans cette description. Le passage est réellement marqué par les adjectifs de couleur – « blanc », « rousse », « noircy »... – dans un souci de réalisme. L'adjectif mélioratif « beau » semble indiquer une capacité du narrateur de juger ce qu'il est en train de voir. Toutefois, l'exclusivité de cette perception visuelle invite à la prudence. Dans une telle scène, on aurait pu s'attendre à davantage de précisions, voire à des mentions olfactives ou tactiles. Soit le narrateur n'a pas directement assisté à ces autopsies et il se contente de rapporter ce qu'on lui en dit, soit il y a assisté, mais n'avait pas la connaissance médicale nécessaire pour la comprendre. Comme le

[750] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, fol. 40r° [MB, p. 170]. Je souligne.

souligne bien Rafael Mandressi : « la perception savante est aussi perception apprise. Le regard ébloui de la découverte est d'abord un regard qui reconnaît, qui sait ce qu'il cherche[751]». S'il faut voir le corps, il faut aussi le toucher, ce que Cartier n'a probablement pas fait, n'étant pas chirurgien-barbier. Voilà pourquoi la description, qui semble au premier abord présenter le détail d'une autopsie dans les règles de l'art, est finalement de seconde main, parce que le narrateur n'y a pas assisté directement ou parce qu'il n'avait ni le bagage scientifique, ni les mots pour décrire la nouveauté en train de se dérouler sous ses yeux.

Enfin, on pourrait comparer cette dissection à la description du cœur donnée dans *La dissection des parties du corps humain*, édité à Paris chez Simon de Colines en 1546. La comparaison avec Charles Estienne semble pertinente pour deux raisons. La première est l'importance qu'accorde le médecin aux yeux et au caractère public des dissections. Hélène Cazes note que dans la perspective anatomique, le geste premier de l'expérience – l'ouverture du corps et l'identification de ses parties – devient une fondation que répéteraient l'expérience de l'écriture et celle de la lecture : Charles Estienne « ne cesse de "montrer" le spectacle absent d'une dissection idéale, laquelle mettrait "sous les yeux", presque sans discours, l'anatomie du corps humain[752]». Le livre de l'anatomiste devient ainsi une « solution d'attente, qui promet une expérience sans médiation ». C'est exactement ce que propose Cartier en exposant la dissection à son lecteur : il met sous les yeux, sans médiation, le corps ouvert et disséqué du malade dans un mouvement qui cherche à comprendre les causes d'une maladie inconnue. Enfin, dans l'ouvrage contemporain du récit de Cartier, l'ordre préconisé pour réaliser une dissection est similaire à l'ordre de la dissection à laquelle assiste le voyageur. D'après Estienne, celui qui veut réaliser une dissection doit : « premierement lever & oster le cuyr exterieur des parties […] puis de la monstrerons les venes & arteres […] & consequemment decouppe[er] les muscles[753]», ce qui correspond plus ou moins à l'ordre de la description du *Brief recit* : coeur, foie, poumon, ratte, cuisse. C'est ensuite que les propos divergent. Par exemple, la description du cœur donnée par le chirurgien est reprise presque dans les mêmes termes par Jean Vigo, médecin italien de la fin du XV^{e} siècle, dans sa *Practique et cirurgie* :

> Le cueur est de la figure dune pomme de pin, sa chair est dure & lacerteuse, & principallement en sa racine: Sa racine & fondement a plusieurs lacertes & ligamens durs & nerveux environnant icelluy desquelz le cueur nest point touche sinon en la partie inferieure dicelluy[754].

[751] MANDRESSI, Rafael, *Le Regard de l'anatomiste*, *op. cit.*, p. 111 et *sqq*.

[752] Sur Estienne, voir aussi CAZES, Hélène, « Les mille et une pages d'Henri Estienne et de ses lecteurs : le recueil infini », *Études françaises*, vol. 38, n°3, 2002, p. 71-80 ou « Représentations des textes et des savoirs chez Charles Estienne : la "vive parole" d'un humaniste », *Renaissance et Réforme*, 2017, vol. 40, n°3, p. 187-215.

[753] ESTIENNE, Charles, *La dissection des parties du corps humain divisee en trois livres, faicts par Charles Estienne docteur en Medecine : avec les figures & declaration des incisions, composees par Estienne de la Riviere Chirurgie*, Paris : Simon de Colines, 1546, p. 402.

[754] VIGO, Jean de, *La Practique et cirurgie de excellent docteur en medecine Maistre Jehan de Vigo nouvellement imprimee & recogneue diligentement sur le latin avec les aphorismes & canons de cirurgie, composez par*

La *Practique et cirurgie* contribue à une meilleure connaissance de la médecine militaire et du traitement de la syphilis. Le texte a connu de nombreuses rééditions en Europe, dont trois en France. Ambroise Paré commence sa carrière de chirurgien des armées en 1537 aidé de l'une de ces éditions, preuve que le texte circule bien au début du XVI^e^ siècle[755]. La description de Vigo donne des détails visuels précis, à l'aide de métaphores notamment, que l'on ne retrouve pas chez Cartier, seconde preuve que le voyageur ne semble pas s'être totalement inspiré des traités de médecine, beaucoup plus précis, pour informer sa propre description. Une dernière remarque sur ce passage concerne l'absence de conclusion scientifique et d'interprétation. La description s'arrête à la perception visuelle et ne fait montre d'aucune interprétation sur l'origine de la maladie, un phénomène qui n'est pas rare à la Renaissance. En effet, d'après Mirko D. Grmek, les dissections plus fréquentes au XVI^e^ siècle ne sont pratiquées qu'en guise de vérification immédiate des causes d'un décès[756], sans se soucier des données cliniques antérieures et sans en tirer des leçons sur l'essence de la maladie. Cela semble même en contradiction avec le propos tenu par Cartier dans la préface à son *Brief recit*, dans laquelle il affirme que l'expérience est maîtresse des connaissances[757]. La description de la dissection réalisée dans le texte du capitaine de Saint-Malo est donc à lire comme une preuve que les expériences ont lieu au cours du voyage, plus que comme un geste aboutissant à une réelle connaissance sur la maladie.

On retrouve une dissection similaire chez Marc Lescarbot, dont les compagnons sont malades du scorbut. La description de la dissection est remarquable par sa brièveté : « le sieur de Poutrincourt fit ouvrir un Negre qui mourut de cette maladie en notre voyage, lequel se trouva avoir les parties bien saines, hor-mis l'estomac, lequel avoit des rides comme ulcérées[758]». Lescarbot n'a assisté que de loin à l'autopsie et la pratique est plus répandue à la fin du siècle. D'abord, le chirurgien ouvre un « Nègre » (sans doute un esclave[759]), et se passe des recommandations à Dieu – ou du moins celles-ci ne sont pas mentionnées dans le texte. Ensuite la description est très brève et se fait beaucoup moins précise que celle de Cartier. Enfin, elle débute par une comparaison entre le scorbut et les symptômes d'une maladie décrite par Olaus Magnus, comparaison mettant en évidence les grandes différences entre l'auteur et le mal qui assaille les colons. Comme dans le texte de Cartier, cette dissection semble être décrite

maistre Nicolas godin docteur en medecine lesquels sont inserez en latin de ce present livre apres la partie compensieuse, [traduction Nicolas Godin], Paris : Arnoul Langelier, 1542, fol. 17 r°.

755 Sur la vie de Jean de Vigo, voir la notice donnée par Evelyne BERRIOT-SALVADORE sur le site de la Bibliothèque Universitaire de l'Université de Paris-Descartes ou l'article de MUCCILLO, Maria, « DA VIGO, Giovanni di », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 33, 1987 [en ligne].

756 GRMEK, Mirko D. et BERNABEO, Raffaele, « La machine du corps », *art. cit.*, *cit.* p. 9.

757 CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 3r° [MB, p. 128].

758 LESCARBOT, Marc, *Histoire.*, *éd. cit.*, Livre IV, p. 466 [MCP, p. 116].

759 Dans l'Europe moderne, la seule dissection légalement autorisée était celle pratiquée sur les condamnés à mort. Pour une introduction sur ces pratiques, voir par exemple ANDRETTA, Elisa et MANDRESSI, Rafael, « Médecine et médecins dans l'économie des savoirs de l'Europe moderne (1500-1650) », *Histoire, médecine et santé*, n°11, 2017 [en ligne].

uniquement dans le but de correspondre au protocole de légitimation des récits de voyage : il faut le voir pour pouvoir en parler.

Enfin, dans la veine de ses deux prédécesseurs, Champlain évoque lui aussi l'autopsie nécessaire pour comprendre le scorbut dont souffrent les voyageurs. Elle est mentionnée dans l'édition de 1613, et non pas dans celle augmentée en 1632 montrant le désintérêt grandissant pour la pratique à mesure de ces années. Dans l'édition de 1613 uniquement, la première mention du scorbut est accompagnée d'une dissection qui reprend l'ordre de la description de Cartier en développant certains détails propres à la maladie. Toutefois, Champlain n'ajoute aucun détail visible ou olfactif qui rendrait la dissection plus réelle et donnerait au lecteur la possibilité de faire sa propre autopsie. Au fil du texte, et donc au fil des voyages, les mentions du scorbut et des dissections se réduisent pour aboutir à cette dernière description :

> Je fis faire ouverture de quelques uns, pour voir s'ils estoient offencez comme ceux que j'avois veus és autres habitations : on trouva le mesme. Quelque temps aprés nostre Chirurgien mourut. Tout cela nous donna beaucoup de déplaisir, pour la peine que nous avions à penser [sic.] les malades[760].

La description de la dissection est donnée « pour voir », dans tous les sens du verbe, et vérifier le lien avec d'autres maladies. Aucune référence à Dieu ne souligne la tabou religieux, estompé à cette date. Le praticien – mentionné une seule fois, mais non nommé[761]– est presque plus important que ce qu'il découvre car son décès a des conséquences plus graves que celles de n'importe quel autre membre de l'équipage. Toutefois, les autopsies ne sont plus mentionnées à partir du moment où celui-ci décède. La voix du capitaine intègre la dissection dans une pratique nécessaire lors d'une maladie, mais elle se concentre davantage sur les vivants qui guérissent. Ces derniers sont plus importants à l'épanouissement de la colonie que les victimes de cette maladie mieux connue. Les morts ont une valeur narrative quand il s'agit d'en faire des victimes, mettant ainsi en exergue, par contraste, la situation des vivants.

Au fil des années – entre 1545 et 1618 – la dissection est donc une pratique communément admise appelant une description qui, au fur et à mesure des publications médicales et des années, se fait moins précise, d'abord parce que la maladie et le processus de dissection sont mieux connus, ensuite parce que ce dernier n'est plus perçu comme une offense à Dieu. La dissection en tant qu'ouverture du corps qui permet de voir par soi-même de l'intérieur – et que Léry pratiquera même sur un marsouin puis sur un oiseau[762]– n'a plus cet attrait, cet exotisme qui la rend digne d'avoir sa place dans un récit de voyage. S'il est vrai qu'en Europe, « le statut central attribué à la perception sensorielle dans les opérations de connaissances trouve

[760] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 202.
[761] Il sera nommé un peu plus haut dans le texte comme auteur d'une sédition : « ce jour fis faire six paires de menottes pour les autheurs de la cedition, une pour nostre Chirurgien appelé Bonnerme (... ») , *ibid.*, p. 181.
[762] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, respectivement p. 27 et p. 23 [FL, p. 132 et p. 128].

une de ses manifestations les plus évidentes dans les dissections publiques », le « programme sensoriel[763]» étudié par Rafael Mandressi n'est que peu présent dans les textes du corpus qui montrent peu d'intérêt pour la pratique, pour ce « théâtre » opératoire. Finalement, la pratique de la dissection dans les récits de voyage, et le désintérêt que les auteurs lui portent, est peut-être à envisager comme une variation de la réflexion sur les liens entre macrocosme et microcosme, entre l'univers, le monde à découvrir, et l'être humain qui le parcourt. Les voyageurs en terre américaine sont impressionnés par les pays qu'ils découvrent et envisagent les êtres humains, les populations autochtones plus que les maux des voyageurs européens, comme des éléments majeurs de la description. L'intérêt constant pour l'espace extérieur du pays étranger laisse peu de place à l'espace intérieur du corps humain, un corps humain qui est, de toute façon, celui des Européens puisqu'il n'y a jamais de contraste avec l'étranger. Seuls les cadavres de voyageurs européens, et ceux qui sont morts en terre américaine, et non pas sur mer, sont disséqués.

I.2. Regards sur les premiers instants de la vie des Tupinambas

La pratique de l'autopsie n'est pas le seul élément qui indique que les nouvelles pratiques expérimentales trouvent leur place dans les récits de voyage, même brièvement ou de manière désintéressée. À l'autre extrémité du cycle de la vie, la place accordée aux nouveaux-nés, à l'allaitement maternel, ou encore aux pédagogies de l'enfance, sont également présentes. Les auteurs réfléchissent sur ces questions et livrent parfois des réflexions ethnologiques sur les populations rencontrées qui servent ainsi de modèle et de laboratoire expérimental. Sans cautionner la thèse de Philippe Ariès[764] selon laquelle les sociétés du Moyen Âge n'avaient qu'un sentiment superficiel de l'enfance, sauf pendant les toutes premières années des nouveaux-nés[765], on peut tout de même rappeler que l'attention portée au jeune enfant croît au fil du siècle de la Renaissance. Jacques Gélis note même que cette période voit s'affirmer une attention accrue à la conservation de la santé du nouveau-né : l'alimentation spécifique et les soins aux enfants deviennent intéressants pour les médecins[766]. C'est justement en voyant certaines pratiques autochtones que les voyageurs peuvent se permettre de commenter ce qui les dérange en France. Ces réflexions apparaissent surtout dans les récits de la fin du siècle, témoignant ainsi du temps que ces idées ont pris pour se diffuser. De plus, le monde des

[763] MANDRESSI, Rafael, « Técnicas de disección... », *art. cit.*, p. 168-169 : « *El estatuto central atribuido a la percepción sensorial en las operaciones de conocimiento tuvo una de sus manifestaciones más evidentes en las disecciones públicas* ». Je traduis.

[764] ARIÈS, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris : Éditions du Seuil, [1960] 2014.

[765] Par exemple, la question de l'allaitement a été étudiée pour le Moyen Âge, par LAURIOUX, Philippe, *Manger au Moyen Âge*, Paris : Hachette littératures, [2013] 2022, p. 154-156.

[766] GÉLIS, Jacques, *L'arbre et le fruit : la naissance dans l'Occident moderne, XVI^e^-XIX^e^ siècle*, Paris, Fayard, 1984.

voyageurs est presque entièrement masculin si l'on exclut les quelques femmes emmenées pour être mariées[767] ou, plus rarement, pour s'occuper des personnages importants[768].

Nos réflexions se concentreront sur deux phénomènes liés aux nouveau-nés à la Renaissance : l'accouchement et la nourriture maternelle. À la Renaissance, l'art obstétrical est enrichi par la réinvention de la version podalique (Paré) – lorsque les parties inférieures du corps du fœtus sont situées à l'entrée du bassin maternel –, et par la césarienne[769]. Toutefois, les auteurs ne sont pas des spécialistes de la question et les pratiques sociales et médicales européennes les ont peut-être conduits à ne jamais assister à un accouchement. Les seuls hommes admis auprès de la parturiente en Europe sont les chirurgiens, d'éventuels serviteurs, et le mari, dans de très rares cas à la campagne[770].

I.2.a.« Le travail d'enfant où elle estoit »

Contrairement aux cas de dissections, l'autorité du voyageur fait foi dans les récits d'accouchement. Les récits de parturientes ne sont pas nouveaux à la Renaissance, loin de là. Pour autant, ils le sont dans les récits de voyage puisqu'au Moyen-Âge, cette singularité était peu décrite. Une première hypothèse simple est que les sociétés rencontrées en Afrique et en Asie donnaient peu accès aux femmes et les voyageurs ne pouvaient pas voir ces moments familiaux intimes. Dans le corpus des récits en Amérique, tous écrits par des hommes, on remarque étonnement que seuls les voyageurs vers le Brésil mentionnent ces récits d'accouchement. La première hypothèse est que ces voyageurs ont, seuls, le bagage nécessaire pour observer et commenter ces pratiques. La seconde hypothèse est que les sociétés tupinambas sont les plus ouvertes et que les autres sociétés fréquentées en Amérique du Nord ne partagent pas ces moments intimes avec les étrangers[771]. Une dernière hypothèse est que les quatre voyageurs au Brésil présentent un corpus très solidaire avec des liens intertextuels très forts. Dans ces moments de citations, avouées ou non, le voyageur comble le manque de perceptions en remplissant les « blancs » de son texte à l'aide des descriptions fournies par les voyageurs l'ayant précédé. C'est dans ces moments où le voyageur quitte la perception directe que le processus de fictionnalisation devient le plus visible.

À l'inverse, Léry semble bien avoir assisté à un tel événement :

[767] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 71 [FL, p. 180]
[768] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 102v° [SL, p.169].
[769] TATON, René, *op. cit.*, p. 165.
[770] Voir, WORTH-STYLIANOU, Valérie, « Qui assistait à un accouchement en France entre 1530 et 1630 ? », dans DION, Laetitia, GARGAM, Adeline, GRANDE, Nathalie, et HENNEAU, Marie-Élisabeth (dir.), *Enfanter dans la France d'Ancien Régime*, Arras : Artois Presses Université, 2017, p. 33-49 [en ligne].
[771] Sur l'accouchement en France, voir CLESSE, Christophe, *et alii.*, « Histoire de l'accouchement en Occident : évolution des connaissances, techniques, croyances, rites et pratiques professionnelles au travers des âges », *Devenir*, vol. 30, 2018, p. 399-417 [en ligne].

> Touchant l'enfantement, voici que, pour l'avoir veu, j'en puis dire à la verité. C'est qu'un autre François & moy estans une fois couchez en un village, ainsi qu'environ minuict nous ouismes crier une femme, pensans que ce fust beste ravissante, nommee *Jan-ou-are* (laquelle comme j'ay dit ailleurs mange les sauvages) qui la voulust devorer: y estans soudain accourus, nous trouvasmes que ce n'estoit pas cela, mais que le travail d'enfant où elle estoit, la faisoit crier de ceste façon. Tellement que je vis moy-mesme le pere, lequel apres qu'il eut receu l'enfant entre ses bras, luy ayant premierement noué le petit boyau du nombril, il le coupa puis apres à belles dents[772].

Comme de coutume, la perception visuelle se fait gage de véracité. On peut s'étonner de la forte présence des marqueurs d'authenticité ici, qui servent peut-être à souligner qu'un tel spectacle n'est pas courant en France où les hommes n'assistent pas aux accouchements. En effet, si les accoucheurs commencent à remplacer les sages-femmes au XVII^e^ siècle en Europe, les « dames à la mode » ne permettent à leur mari d'assister à l'accouchement qu'à partir du XVIII^e^ siècle[773]. Dans les milieux populaires, la parturiente peut être accompagnée de son mari pour des raisons matérielles – éloignement géographique du chirurgien, absence de serviteurs[774]–, mais ce n'est probablement pas le cas le plus courant, l'événement étant majoritairement le fait des femmes, des chirurgiens, et des serviteurs qui devaient parfois maintenir la parturiente dans les cas difficiles[775]. L'accouchement en lui-même n'est pas décrit et une ellipse caractérise le texte léryen. Cette description se fait d'abord avec la perception auditive, qui trompe le Français et l'amène à justifier son intervention dans une intimité doublement problématique : celle du Français chez l'étranger puis celle de l'homme chez la femme parturiente. Léry revendique ainsi un double statut de témoin privilégié. Ensuite, ce n'est pas tant l'accouchement en tant que tel que le narrateur voit mais le père qui coupe le « petit boyau du nombril ». Les « belles dents » ne sont pas sans rappeler la même expression qui parcourt le texte et qui est attribué au cannibalisme : de la naissance à la mort, tout passe par les dents chez les Tupinambas. Entre les cris et la section du cordon ombilical[776], il n'y a aucune description ; soit que Léry ne voit pas ; soit qu'il ne sait pas décrire ou qu'il omet par pudeur. La même référence aux dents est présente dans le texte de Thevet qui raconte un récit d'accouchement en décrivant que « le pere coupera le nombril à l'enfant avec les dents : comme j'ai veu y estant[777]». En 1557, Thevet n'a pas pu recopier Léry mais l'inverse est fréquent. La présence du père est l'élément principal et le

[772] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 265 [FL, p. 430-431]. Je souligne.
[773] GRMEK, Mirko D., « Le concept de maladie », *art. cit.*
[774] WORTH-STYLIANOU, Valérie, « Qui assistait à un accouchement en France entre 1530 et 1630 ? », *art. cit.*
[775] *Ibid.*
[776] Que les auteurs ne nomment pas puisque le terme « cordon ombilical » n'apparaît dans la langue qu'en 1688 d'après le *TLF*i informatisé. Avant cette date, on employait le terme de « nombril » comme le fait par exemple Thevet dans les *Singularitez*, éd. cit., fol. 80 v° [FL, p. 223]. Sur le « nombril », voir SALVAT, Michel, « L'accouchement dans la littérature scientifique médiévale », *Senefiance*, n° 9, 1980, p. 87-106 [en ligne].
[777] THEVET, André, *Les Singularitez...*, *éd. cit.*, fol. 80v° [FL, p. 223].

narrateur insiste sur sa perception visuelle afin de justifier son témoignage, soulignant ainsi la portée inouïe du phénomène pour un lecteur français.

À la fin du siècle, dans l'*Histoire de la mission* de Claude d'Abbeville, une femme Tupinamba accouche[778], sans plus de précision. Il est simplement mentionné que l'enfant est rapidement porté pour être baptisé. Yves d'Évreux, quant à lui, décrit la couvade, une singularité qui lui paraît bien surprenante :

> lors le bruit court par les loges, que telle ou telle s'en va accoucher [...]. Le mary s'y trouve avec les voisins, & si tant est que sa femme ait difficulté d'enfanter, il luy presse le ventre, pour faire sortir l'enfant, sorty qu'il est, il se couche pour faire la gesine au lieu de sa femme […] & lors toutes les femmes du village viennent le voir & visiter couché en ce sien lict, le consolant sur la peine & douleur qu'il a eu de faire cet enfant, & est traitté comme fort malade[779].

La couvade est une pratique répandue et traditionnelle dans les sociétés non-occidentales[780]. Elle a fait sensation en Europe et le mot est introduit dans la langue française au début du XVI^e^ siècle[781]. Le regard du narrateur français n'est guère étonnant en tant que tel, mais la description est étrange ici puisqu'elle met en exergue une coutume particulièrement injuste pour les femmes : le mari les remplace dans les plaintes et non pas dans la douleur. Cette description se trouve dans un chapitre très détaillé sur la vie des Tupinambas de la naissance à la mort et rien n'indique qu'Yves Évreux a assisté au processus. Il rapporte plus probablement ce qu'il a entendu. Comme chez Jean de Léry, cette description débute par une perception auditive et l'homme joue un rôle actif. Toutefois, les sens se font plus sociaux. Le bruit n'est pas celui de la parturiente mais celui de la rumeur provoquée par les autres membres de la tribu. De même, le père ne coupe pas le cordon ombilical mais presse le ventre de la mère. Tout est fait pour effacer les figures de la mère et du nouveau-né, qui ne sont même pas mentionnées, afin de laisser toute la place au père[782]. Le fait que « toutes les femmes » du village viennent visiter cet homme révèle davantage la substitution puisque la coutume traditionnelle (ce sont les femmes qui viennent visiter les jeunes mères) est conservée et que seule la figure centrale est substituée.

Dans les trois extraits, ceux de Thevet, Léry et Yves d'Évreux, le récit de la parturiente est plus celui du père que de la mère au travail. Thevet garde le noyau essentiel lié à la symbolique de la manducation ; Léry développe la scène de manière à avouer le statut du témoin

778 ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 94r°.
779 ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 102. Je souligne.
780 REED, Richard K., *Birthing Fathers: The Transformation of Men in American Rites of Birth*, New Brunswick : Rutgers University Press, 2005, p. 32 et *sqq.*
781 Article « couvade » dans le *TLF*i [CNRTL. Consulté le 05 juin 2020].
782 Sur la question, voir les travaux d'Alfred Métraux, *La religion des Tupinambas et ses rapports avec celle des autres tribus tupi-guarani*, avec une présentation de Jean-Pierre Goulard et Patrick Menget, PUF : Paris, [1928] 2014 et *Écrits d'Amazonie. Cosmologies, rituels, guerre et chamanisme*, présenté et édité par Mickaël Brohan, Jean-Pierre Goulard, Nathalie Petesch et Patrick Menget, Paris : CNRS Éditions, 2013.

doublement problématique. Enfin, Yves d'Évreux reprend les mêmes perceptions mais ajoute la donnée sociale (le bruit est celui de la rumeur). Deux points communs à ces scènes sont révélateurs des enjeux de l'usage des sens face à des scènes auxquelles les narrateurs n'ont pas assisté en Europe. D'abord, l'effacement du témoin face à cette scène qu'il ne fait que rapporter, sans commenter, est un signe d'une perception difficilement compréhensible par le voyageur dans un premier temps. C'est par exemple ce qui explique que le bruit de la parturiente devient le bruit d'un jaguar ou celui de la rumeur. Ensuite, ces descriptions révèlent le prisme masculin et européen qui gouverne la description. Dans les trois cas, la figure de la mère est diminuée face à celle du père qui a le premier rôle jusqu'au point de remplacer symboliquement la parturiente. Les récits d'accouchement sont vus par des hommes étrangers à la civilisation qu'ils décrivent et ils ne peuvent, en conséquent, ressentir et comprendre la place du rituel dans la société tupinamba d'une part et la sensation éprouvée par les femmes, d'autre part. Ils observent donc ce qu'ils connaissent : la place de l'homme, une place qui est la leur et qu'il leur est donc plus facile de prendre.

I.2.b.« c'est à chacune espece d'avoir soin, voire prendre peine elle mesme d'eslever son engence » : l'éloge de l'allaitement

On voit que l'accouchement en lui-même n'est pas décrit. Cette absence se fait à la faveur des gestes sociaux associés. C'est pourquoi les textes présentent souvent des remarques sur les enfants modelés à la naissance. Ce geste fait référence à une pratique de la première modernité : certaines parties du corps du nouveau-nés sont déformées à la Renaissance en vertu de l'esthétique corporelle. Cependant, leur présence exclusive dans le corpus brésilien est surprenante. Peut-être est-ce au Brésil que les voyageurs ont été les plus proches de la tribu des Tupinambas, pouvant mieux observer les coutumes ? Avec le temps, les missionnaires en Amérique du Nord s'en soucieront davantage mais, au tournant des XVI^{e} et XVII^{e} siècles, les voyageurs français en Floride et au Canada ne sont pas encore totalement installés parmi les tribus. Quant aux missionnaires qui sont présents en Amérique du Nord, leurs récits sont d'abord moins diffusés que ceux de Léry ou de Thevet par exemple. Quoi qu'il en soit, c'est moins sur l'accouchement même que sur les coutumes qui suivent immédiatement la naissance que se porte l'attention. La critique des pratiques européennes s'y fait plus frontale. La comparaison est faite avec les pratiques françaises, et plus généralement européennes, vues comme barbares par les voyageurs – et, par extension – par une partie de leur lectorat. Prenons les langes de l'enfant comme exemple dans le texte de Léry :

> si les enfants, en leurs tendreurs & premieres jeunesses, n'estoyent bien serrez & emmaillottez, ils seroyent contrefaits, & auroyent les jambes courbees: […] cela ne soit nullement observé à l'endroit de ceux des Ameriquains (lesquels comme j'ay ja touché dés leur naissance sont tenus & couchez sans estre enveloppez) que neantmois il n'est pas possible de voir enfans cheminer ny aller plus droit qu'ils font. [...] Il me semble (sous correction toutesfois) par l'experience que j'en ay veuë, qu'il vaudroit mieux laisser au large les petits enfans gambader tout à leur aise [...]. Et de fait, j'ay opinion que cela nuit beaucoup à ces pauvres petites & tendres creatures, d'estre ainsi, durant les grandes chaleurs eschauffees, & comme à demie cuites, dans ces maillot où on les tient comme en la gehenne. Toutesfois, à fin qu'on ne dise pas que je me mesle de trop de choses, laissant aux peres, meres & nourrisses de par deçà à gouverner leurs enfans, j'adjouste à ce que j'ay jà dit de ceux de l'Amerique[783].

Le texte léryen témoigne d'abord d'un souci pour la tendresse du nouveau-né, marqué par le polyptote entre « tendre » et « tendreur ». Cette attention est opposée à la pratique européenne particulièrement barbare puisque les nouveau-nés sont à « demy cuits » lors des grandes chaleurs. Une fois de plus, Léry compare la civilisation européenne, barbare, à une population qu'il considère plus civile bien qu'elle soit cannibale. L'image du nouveau-né européen solidement emmailloté et presque cuit invite à se poser la question du relativisme, cette pratique faisant des Européens les cannibales prêts à cuire leurs enfants. De plus, la précaution oratoire de Léry, qui écrit « sous correction toutefois » montre que ce dernier n'a aucune légitimité à évoquer ce sujet, mais qu'il est légitime de traiter des sujets de « ceux de l'Amérique » en raison de son statut de témoin. L'énumération des figures d'autorité européennes (« père, mère & nourrices ») invite également à relire les récits de parturientes étudiés plus haut. Si, dans la tenue du nourrisson, le père est ici la première figure de référence – alors que la pratique réelle renverse la perspective puisque les nouveau-nés sont soignés par la nourrice, puis la mère puis le père – rien d'étonnant à ce que ce dernier remplace symboliquement la mère dans les récits d'accouchements.

Cette réflexion originale de Léry, reprise par Claude d'Abbeville, fait écho à la littérature pédagogique et obstétrique de l'époque dans laquelle est souligné le bienfait des mouvements des petits enfants. Valérie Worth-Stylianou a bien montré que les traités d'obstétrique de la Renaissance sont au croisement entre littérature savante et populaire, entre

[783] LÉRY, Jean, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 267-268 [FL, p. 432-433]. Je souligne. ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 280v° : « J'estime que c'est en partie pour cela qu'ils ne sont pas si subjects à estre courbez & contrefaits ainsi que plusieurs pardeçà qui sont dés leur naissance enserrez dedans leurs berceaux & toutes leurs vies dans des accoustrements si estroiens que la nature estant ainsi prisonniere & violente, elle ne peut croistre qu'avec beaucoup de peine & de difficulté, d'où tiennent tant de hignars, tant de boiteux & de bossus. Il n'en est pas ainsi des Indiens qui laissent croistre la nature avec toute liberté, aussi y-a-t-il plaisir à voir, particulièrement ces petis enfans ».

pratique médicale et collection de conseils d'hygiène et qu'ils circulent facilement en France[784]. Ils sont, eux aussi, au cœur des tensions et débats mentionnés plus haut. Nous pouvons supposer que certains des auteurs de récits de voyage ont eu en main de tels ouvrage ou qu'ils en ont entendu les idées essentielles. En 1565 paraissent en français *Cinq livres de la manière de nourrir et gouverner les enfans dès leur naissance*, un traité en français dans lequel Simon de Vallambert conseille d'emmailloter les enfants selon la règle de la juste mesure avec « des langes de laine fine, qui ne soyent trop pesans, ne trop legiers, de crainte que s'ils chargent beaucoup, n'eschaufent trop l'enfant, en danger de l'estoufer[785]». Comme le souligne Silvia Parrat-Dayan, « la juste mesure est l'image d'un certain équilibre qui doit être maintenu chez l'enfant [...] Vallambert suit la médecine hippocratique[786]». Cette critique des pratiques françaises est peut-être liée à la confession de l'auteur. Toutefois, Claude d'Abbeville note la jouissance sensorielle : c'est un plaisir de voir la nature s'épanouir et, avec elle, l'œuvre de Dieu croître. Ce plaisir est étonnant de la part d'un père capucin, mais on a déjà souligné combien ce dernier est inspiré par le récit de Léry au point de le recopier abondamment. Cet exemple révèle le déplacement de l'autorité scientifique : celle du voyageur est supérieure à celle du médecin, bien au-delà de la différence confessionnelle entre le pasteur protestant et le missionnaire catholique qui s'en inspire.

De manière différente, Yves d'Évreux, lui aussi capucin, note que les nouveau-nés autochtones ne sont pas enfermés dans des langes inconfortables. La critique se fait plus forte puisqu'il n'hésite pas à comparer cette coutume avec celle du monde animal, qu'il s'agisse des bains ou de la nourriture prémâchée des oiseaux :

> Car il n'est point caressé, emmailloté, eschauffé, bien nourry, bien gardé, ny mis en la main d'aucune nourrice, ains simplement lavé dans le ruisseau, ou en quelque autre vase plein d'eau: est mis en un petit lit de cotton, ses petits membres ayans toute liberté, sans vesture quelconque, soit sur le corps, soit sur la teste: il se contente pour sa nourriture du laict de sa mere, & des grains de mil rostis sur les charbons, & machez dans la bouche de la mere reduicts en farine, & detrampez de sa salive en forme de bouillie, laquelle sa mere luy donne en sa petite bouche, ainsi qu'ont accoustumé les oyseaux de repaistre leurs petits, c'est-à-dire bouche à bouche[787].

[784] WORTH-STYLIANOU, Valérie, *Les traités d'obstétrique en langue française au seuil de la modernité. Bibliographie critique des « Divers travaulx » d'Euchaire Rösslin (1536) à l'« Apologie de Louyse Bourgeois sage femme » (1627)*, Genève : Droz, 2007.

[785] de VALAMBERT, Simon, *Cinq Livres, De la maniere de nourrir et gouverner les enfans des leur naissance. Par M. Simon de Vallambert, Medecin de mamadame la Duchesse de Savoye et de Berry, et depuys peu de temps, de monseigneur le Duc d'Orleans*, A Poitiers, par les de Marnesz, & Bouchetz, freres, 1565, *cit.* p. 56.

[786] PARRAT-DAYAN, Silvia « L'emmaillotement ou "l'extravagante pratique du maillot" : Évolution des idées concernant l'habillement de l'enfant nouveau-né à travers le discours médical », *Journal de Pédiatrie et de Puériculture*, vol. 4, n°1, 1991, p. 47-54, *cit.* p. 49.

[787] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 90.

Toutefois, il est difficile de savoir ce que pense Yves d'Évreux de la coutume autochtone. S'il fait l'éloge des pratiques européennes, il ne critique pas non plus directement les pratiques indigènes. La comparaison avec l'oiseau semble relever de la singularité plus que du discours polémique. La naissance et les gestes autochtones entourant cette coutume sont définis par la négation, bien mise en valeur par l'énumération des pratiques européennes. Ce procédé traduit la différence de perception d'un rituel européen complexe, comportant de nombreuses étapes et la simplicité du rite des Tupinambas, où le nouveau-né est « simplement lavé dans le ruisseau ». La comparaison animale qui clôt ce chapitre n'est guère surprenante dans la littérature viatique – Léry décrivait déjà les femmes autochtones comme des « canes » se baignant sans cesse – mais renforce le lien à la terre et à la nature sauvage. De la même manière, Claude d'Abbeville note que les autochtones déforment volontairement certaines parties des corps des nouveaux-nés pour leur donner des attributs physiques dès leur naissance, une pratique que le capucin compare directement avec la coutume européenne d'allonger la tête des nourrissons pour des questions esthétiques, et – cela va de soi sous la plume de Claude d'Abbeville – d'aller contre l'œuvre divine qui a créé les êtres tels qu'ils sont. Ainsi ceux qui allongent la tête des nourrissons, prennent ce « qui est de folie & d'indecence pour decence & beauté[788]». En France, cette pratique culturelle qui « contraint la nature[789]» est laissée à la femme. Le chiasme mêlé d'une double antithèse (folie et beauté d'une part ; indécence et décence d'autre part) souligne le point de vue du narrateur qui juge cette pratique. L'association attendue entre folie/indécence puis décence/beauté est renversée, une inversion qui s'inscrit pleinement dans le discours sur le renversement des valeurs entre Europe et Amérique. Au-delà de cette question, attendue dans un récit de voyage, nous remarquons surtout que Claude d'Abbeville est le seul des auteurs du corpus à proposer un tel jugement sur les nouveau-nés. Est-ce lié à la date de publication, 1614 ? Trop peu d'éléments permettent de l'affirmer. On peut néanmoins constater que les missionnaires accordent de l'intérêt aux points communs entre les civilisations humaines. Cette comparaison se fait au moyen d'une observation directe. Les autochtones sont aussi blancs que les Français à leur naissance. La peinture les change « car quand ils naissent [...] ils sont aussi blancs que les petits enfans de France[790]». Les deux éléments soulignés, la pratique du modelage et les peintures corporelles, marquent les prémices d'une réflexion selon laquelle tous les hommes appartiennent à la même humanité et peuvent être sauvés par l'Église chrétienne. Le corpus des voyageurs français en Amérique ne témoigne encore que peu d'exemples de cette pensée qui deviendra fondamentale au siècle suivant.

[788] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 262r°-262v°.
[789] SCHAUB, Jean-Frédéric et SEBASTIANI, Silvia, « Savoirs de l'autre ? L'émergence des questions de race », dans PESTRE, Dominique (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 1 : *De la Renaissance aux Lumières*, dir. Stéphane Van Damme, Paris : Éditions du Seuil, 2015, p. 282-304, *cit.* p. 295.
[790] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 266v°.

Face à ces réflexions qui apparaissent dans les récits de voyage de la fin du XVI^e siècle, la question de l'allaitement naturel est présente dans le corpus. Seuls Jean de Léry et Claude d'Abbeville la mentionnent. Les descriptions inscrites dans une visée à la fois médicale et pédagogie sont utilisées pour évoquer l'éloge de l'allaitement. Yvonne Knibiehler souligne qu'« en pays protestant, la mise en nourrice est moins répandue qu'en pays catholique » mais que les médecins du XVI^e siècle, quelle que soit leur confession, « font, avec éloquence, l'éloge de l'allaitement, présenté comme un vif plaisir des sens et du cœur[791]». Cette différence perceptible entre confessions permet peut-être d'expliquer la réaction d'un Jean de Léry qui écrit :

> elles [les Européennes] sont si inhumaines que aussi tost qu'elles en sont delivrees, ou elles les envoyent si loin, que s'ils ne meurent sans qu'elles en sachent rien […] je suis content pour adoucir cest amertume, de les renvoyer à l'escolle des bestes brutes, lesquelles, jusques aux petits oiselets, leur apprendront ceste leçon, que c'est à chacune espece d'avoir soin, voire prendre peine elle mesme d'eslever son engence[792].

Léry place les humains au même rang que d'autres animaux, s'inscrivant dans la tradition d'un aristotélisme vulgarisé. Yves d'Évreux se sert des oiseaux pour décrire le fait « barbare » que les femmes prémâchent la nourriture des enfants ; ici Léry utilise le même argument à rebours pour montrer à quel point il est naturel d'élever et de nourrir ses propres enfants. Dans le texte de Claude d'Abbeville[793], la critique est beaucoup moins forte. Elle est presque justifiée en raison du comportement des enfants qui « rompent » la tête de leur mère par leurs pleurs. Les sens sont alors employés métaphoriquement. L'auteur « adoucit » l'« amertume » de ces mères en invitant le lecteur à comparer la pratique de l'allaitement à une donnée naturelle. L'adjectif « brute » n'est pas pris dans un sens négatif : il sert à faire l'éloge d'un phénomène courant chez les animaux, qui sont également des créatures de Dieu.

De la naissance à la mort, l'observation du corps humain conduit donc à questionner plus ou moins fortement les théories antiques et le cadre épistémologique de la Renaissance. Nous avons tenté de montrer de quelle manière les récits de voyage sont traversés par des tensions inhérentes à la médecine et finalement, un même mouvement est perceptible entre l'écriture de la médecine et celle du voyage, celui de l'autopsie, qu'elle soit visuelle ou médicale : la nature, humaine, botanique ou animale, est disséquée afin d'être mieux saisie. Les perceptions sensorielles permettent d'identifier certains procédés de remise en cause ou de

[791] KNIBIEHLER, Yvonne, « L'allaitement et la société », *Recherches féministes*, n°16 (2), 2003, p. 11-33, *cit.* p. 19 [en ligne].
[792] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 267 [FL, p. 433].
[793] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 281v°.

métaphorisation des théories européennes, qui sont mises à l'épreuve au contact du Nouveau Monde et de ses habitants.

II. Une contagion[794] entre traités médicaux et récits de voyage ?

L'enquête sur les liens entre voyage et médecine prend place plus largement dans la problématique de l'évolution de la langue qui est la nôtre. En effet, Violaine Giacomotto-Charra a montré que la philosophie naturelle s'écrit en langue française après 1550. La chercheuse affirme qu'un double mouvement de vulgarisation (« écrit en langue vulgaire » et « écrit pour un lectorat non spécialiste ») se constitue dans la seconde partie du XVI^e^ siècle : un temps de quête formelle qui éloigne les textes des modèles universitaires, de 1550 à 1580 ; puis, de 1580 à 1610[795], le développement d'une philosophie en français directement inspirée de l'enseignement universitaire. Cette époque est exactement celle du corpus des premiers voyages en Nouvelle-France et, même si les récits de voyage sont depuis bien longtemps écrits en langue vernaculaire, on peut relier cette problématique aux questions de réception de la philosophie naturelle, dont le passage en langue vernaculaire se fait aussi afin d'intéresser un public de magistrats. Les récits de voyages sont écrits pour transmettre de nouvelles connaissances et on peut se demander si la médecine y est un enjeu colonial de premier plan, comme c'est le cas également pour les traités de botanique[796].

Au XVI^e^ siècle, parallèlement à l'évolution de la médecine, la question d'une littérature médicale se pose dans un contexte institutionnel et culturel, conduisant aux premières traductions en français des médecins grecs : dès 1530, les premières traductions en français de Galien ou d'Hippocrate accompagnent l'accroissement des publications médicales. S'intéressant à l'histoire du livre, Nathalie Zemon-Davis, montre que, chez les éditeurs lyonnais, les publications médicales pouvaient atteindre 28%[797]. Ces publications rendent possible « la médiation d'un savoir qui appartient à tous ceux désirant mieux connaître ce corps, "étui de l'âme"[798]». Se pose aussi la question de la légitimité de cette littérature vernaculaire qui rend accessible la médecine au plus grand nombre. La littérature médicale en français « n'est plus

[794] Nous reprenons le titre de BAYLE, Ariane (dir.), *La contagion : enjeux croisés des discours médicaux et littéraires (XVI^e^-XIX^e^ siècle)*, Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, 2013 (coll. « Écritures »).
[795] GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine, *La philosophie naturelle...*, *op. cit.*
[796] BOUMEDIENE, Samir, *La colonisation des savoirs*, *op. cit.*
[797] ZEMON DAVIS, Nathalie, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans MARTIN, Henri-Jean et CHARTIER, Roger (dir.), *Histoire de l'édition Française, vol. 1 : Le Livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du dix-septième siècle*, Paris : Promodis, 1993, p. 255-27.
[798] BERRIOT-SALVADORE, Evelyne, « Enseigner les "indoctes", vulgariser la médecine », [En ligne], *Seizième Siècle*, n°8, 2012, p. 141-154, *cit.* p. 150 [en ligne].

seulement une concession à l'ignorance, elle devient la médiation d'un savoir qui appartient à tous ceux qui veulent mieux connaître ce corps[799]». Ces questions de la diffusion large et de la médiation des savoirs nouveaux sont aussi celles des récits de voyages.

II.1. Le scorbut, de Cartier à Champlain

Le scorbut est un bon exemple de la rapidité avec laquelle les récits de voyage s'approprient les connaissances précédemment acquises. Cette maladie est à l'origine de longs passages descriptifs dans les premiers récits qui la mentionnent. Un siècle plus tard, elle n'est déjà plus une singularité et, en 1632, Champlain note simplement que les colons ont passé un agréable hiver, sans avoir été malades. Les causes du scorbut sont maintenant clairement identifiées et ses conséquences tout à fait remédiables. Littérairement, les approches des trois auteurs sont différentes. Cartier, marin de profession, fait primer son expérience dans l'identification de ce mal inconnu, et en conclut que, puisque les Iroquoiens sont malades, il s'agit d'une maladie contagieuse de laquelle il faut se protéger par l'absence de contact direct. Marc Lescarbot, plus érudit, puise dans les textes viatiques et médicaux et cherche à comparer cette maladie avec ce qu'il a lu ailleurs, quitte à devoir avouer à demi-mot que ses comparaisons ne sont pas heureuses. Enfin, Champlain voyage en capitaine, et la maladie est brièvement présente pour souligner les épreuves du voyage. Pierre Biard, commentant le texte de Champlain, reprend la description de ce dernier.

II.1.a.Une brève définition du scorbut

Si les auteurs de la Renaissance peuvent attribuer certaines descriptions antiques (celles d'Hippocrate ou de Pline...) au scorbut, on ne connaît pas d'exemples avérés de l'infection antérieurs au Moyen Âge qui décriraient le scorbut comme une maladie terrestre[800]. Le monde méditerranéen antique ne manquait pas de fruits riches en vitamine C, une donnée qui explique peut-être la rareté des descriptions dans les textes antiques. La diffusion du scorbut dans différentes aires géographique justifie que seule une approche sensible à la circulation des hommes peut permettre de situer le phénomène dans le corpus français.

Le scorbut est présent au XVI^e^ siècle dans les traités médicaux en langues vernaculaires européennes[801]. Dans un premier temps, et parce qu'elle est d'abord une maladie au long cours,

[799] BERRIOT-SALVADORE, Evelyne, Dossier de présentation « La littérature médicale en français de 1500 à 1600 » dans la collection numérique Medica de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé de l'Université de Paris. Disponible en ligne.

[800] GRMEK, Mirko D., *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale : recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec préhistorique, archaïque et classique*, Paris : Payot, 1983 [1994], p. 121-122.

[801] Voir notamment HARRISON, Mark, « Scurvy on sea and land : political economy and natural history »,

elle n'intéresse que les principaux concernés – les marins qui font de longs voyages. Dans les traités médicaux français, elle n'apparaît que très rarement. L'exemple du scorbut montre que si la botanique a eu une grande influence en Europe, ce n'est pas le cas des malades du Nouveau Monde, qui ne traversent pas l'Atlantique. En guise de comparaison, on peut noter que la syphilis, qui cause des ravages en Europe, sera promise à un bel avenir dans les traités scientifiques car, contrairement au scorbut qui est une maladie touchant principalement les marins, non contagieuse et terminale, la syphilis est associée aux plaisirs charnels : elle est contagieuse (donc effrayante) et elle est propice à un discours moral. Somme toute, la fortune du scorbut est principalement littéraire : la maladie deviendra dans les récits de voyages suivants plus tardifs, une donnée toujours présente, décrite avec plus ou moins de précision. Elle deviendra un nouveau *topos* de l'écriture viatique. Cette maladie « inconuë[802]» au début du XVI^e^ siècle, sera appelée « mal de terre » dans les textes de la fin du siècle. Elle frappe les esprits de l'époque en raison du caractère impressionnant des effets qu'elle cause : perte des dents, saignements des gencives, anorexie, œdème des jambes, ulcères[803]... Elle est dans un premier temps confondue avec le « mal de terre » déjà existant, comme en témoigne Joubert en 1587 dans ses *Erreurs populaires* :

> 16. *Mal caduc, Mau de terre, Mal St Jean, Mau de las passeras, Haut-Mal*. C'est le mal qu'on dit en Grec Epilepsie. […] Mau de terre à cause qu'il jette par terre celui qui es est atteint pour robuste qu'il soit : comme si on luy avoit donné un coup de masse sur la teste[804].

Le « mal de terre » est l'épilepsie, qui était appelée « maladie sacrée » par Hippocrate[805]. La confusion est donc levée dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle.

II.1.b.Le scorbut dans le corpus : une tradition française étroite

Pourquoi Cartier, Biard ou Champlain[806] ont-t-il alors appelé le scorbut le « mal de terre » alors qu'ils différencient bien les deux maladies ? Le premier le fait soit par opposition au mal de mer, le scorbut s'étant déclaré après l'arrivée des Français sur le sol canadien, et parce que les autochtones en sont également atteints lors de l'hiver, soit parce que le scorbut « jette »

Journal for Maritime Research, vol. 15, n°1, 2013, p. 7-25.

802 LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, Livre IV, p. 462 [MCP, p. 112].

803 Sur ces symptômes, voir, par exemple, BERCHE, Patrick, « L'histoire du scorbut », *Revue de Biologie Médicale*, n°347, 2019, p. 49-59 [en ligne].

804 JOUBERT, Laurent, *Première et seconde partie des Erreurs Populaires, touchant la Médecine & le régime de santé, par M. Laurent Joubert, Conseiller & Medecin ordinaire du Roy...*, Paris, Claude Micard, 1587, p. 466.

805 HIPPOCRATE, *La Maladie sacrée*, *Œuvres complètes*, tome II, 3e partie, éd. Jacques Jouanna, Paris : Belles Lettres, 2003. Le terme « épilespsie » apparaît pour la première fois dans le *Dictionnaire* de Richelet.

806 CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 149.

par terre les malades qui ne savent plus « se soustenir sur leurs jambes ». Dans le premier cas, il s'agit d'une dénomination par opposition, Cartier nommant une maladie des voyageurs en opposition à une autre ; dans le second cas, il s'agit d'une dénomination par analogie, le capitaine nommant la maladie nouvelle en la rapprochant d'une maladie dont l'un des effets est similaire. Sans pouvoir affirmer laquelle de ces deux hypothèses est vraie – sans exclure qu'il y en ait d'autres –, on peut tout de même remarquer que le processus de taxinomie de la terminologie médicale est le même que le processus de taxinomie de la faune et de la flore. Dans la littérature viatique, les maladies apparaissent avant tout comme des singularités.

La place que lui accorde Jacques Cartier dans son *Brief recit* (1545) – un chapitre entier – ainsi que la description particulièrement affreuse de ses effets sur vingt-cinq membres d'équipage, n'ont pu que toucher les esprits. Même si Domagaya, le fils du chef iroquois ayant noué amitié avec Cartier, procure un breuvage salutaire, les voyageurs suivants chercheront tous autant à éviter la maladie qu'à trouver le breuvage en question. Cartier impute la responsabilité du mal aux autochtones, qu'il croit contagieux, sans être en mesure d'en identifier les causes. Le titre du chapitre l'annonce :

> Chapitre XIV. D'une grosse maladie et mortalité qui a esté au peuple de Stadacone, de laquelle pour les avoir frequentez en avons este imbouez, tellement qu'il est mort de noz gens jusques au nombre de vingt cinq[807].

Bien que Cartier interdise le contact entre les populations, la maladie se répand. La description ordonnée qui en est faite tend à en renforcer le côté inexorable. Les membres inférieurs sont touchés et le mal continue son ascension jusqu'à atteindre la bouche :

> Au moys de decembre feusmes advertis que la mortalite s'estoit mise au peuple de Stadacone, tellement que ja en estoient mors par leur confession plus de cinquante. Au moyen dequoy leur deffendismes nostre fort, & de ne venir entour nous: mas nonobstant les avoir chassez commenca la maladie entour nous d'une merveilleuse sorte, & la plus incongneue: car les ungs perdoient la substance, & leur devenoient les jambes grosses & enflez, & les nerfz retirez & noirciz comme charbon, & a aucuns toutes seméez de gouttes de sang comme pourpre: puis montoit ladicte maladie aux hanches, cuisses & espaulles, aux braz & au col. Et à tous venoit la bouche si infecte & pourrye par les gensyves, que toute la chair en tumboit jusques à la racine des dentz, lesquelles tumboient pres que toutes[808].

L'enchaînement de propositions conjonctives n'est pas surprenant à la Renaissance mais sert ici à renforcer la montée inéluctable de la maladie. Celle-ci devient une merveille, au sens du

[807] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 38v° [MB, p. 165]
[808] *Ibid.* Je souligne.

XVI[e] siècle, et est décrite en trois mouvements, marqués par la syntaxe et la ponctuation. Très peu de perceptions sont présentes, à l'exception de la vue dans des comparaisons somme toute habituelles (« pourpre » et « comme charbon »). L'énumération précise place le corps humain au centre du passage et souligne le caractère effrayant de cette contagion, qui touche jambes, nerfs, hanches, cuisse, épaule, bras, col, gencive, dents, dans le style classique de la médecine vulgarisée du XVI[e] siècle[809].

Pierre Biard, qui écrit au début du XVII[e] siècle, apporte plus de précision à la description qu'il réalise. Aux symptômes les plus visibles déjà mentionnés par Cartier – les œdèmes aux jambes et les gonflements de gencives –, il ajoute « une fascheuse toux, les bras meurtris, & le cuir tacheté[810]». Son expérience de la maladie, qu'il a vue et dont il a même souffert, lui permet de valider les propos de Champlain, un « dire » qu'il juge « pas impertinent, ny sans exemples[811]». Marc Lescarbot, « pour ne faire une répétition vaine », se défend quant à lui de recopier Cartier, ce qui prouve déjà la fortune de la description du malouin. Il propose une description plus réduite, insistant sur la perte d'appétit et l'impossibilité pour les malades de se sustenter. La fatalité effrayante de la maladie est conservée dans la mention de la chair « mauvaise » qui pousse dans la bouche de manière presque infinie. Ce phénomène se rapporte au fait que les Iroquois de cette région ne connaissent pas le remède de l'arbre *Annedda*[812].

II.1.c.Les sources des voyageurs français

L'étymologie montre bien que le scorbut est un problème universel. On peut alors se demander où se situent les participants français dans cette discussion et quelles sont leurs sources.

Les sources orales

L'étymologie du terme « scorbut » est en réalité fort complexe, ce qui explique la confusion qui l'entoure. Cartier est le premier auteur français, dans la littérature française à avoir décrit le scorbut, mais le *TLF*i donne une étymologie internationale remarquable. Le terme « scorbut », viendrait ainsi de l'ancien suédois, *skörbjug*, emprunté à l'ancien nordique *skyrbjúgr*, composé de *skyr* « lait caillé » et de *bjúgr* « œdème ». Ce terme aurait donné **scôrbut* en ancien néerlandais et *schorbuk* en bas allemand, puis *scorbutus* en latin médical depuis 1557. Le dictionnaire note que le mot est d'abord attesté comme étranger en langue française. En

[809] CARLINO, Andrea et JEANNERET, Michel (éd.), *Vulgariser la médecine : du style médical en France et en Italie, XVI[e] et XVII[e] siècles*, Genève : Droz, 2009, notamment l'introduction d'Andrea Carlino, p. 9-34.
[810] BIARD, Pierre, *Relation*, *éd. cit.*, p. 14.
[811] *Ibid.*, p. 15.
[812] LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, Livre IV, p. 460-480, *cit.* p. 463 [MCP, p. 113].

1557, *scuerbuyck* est donné comme un mot néerlandais, et en 1561 *schoerbuck* apparaît dans une traduction du suédois. En 1604, il est passé dans la langue français sous la forme « scurbut » dans le texte de François Martin et en 1610 dans la traduction de l'*Histoire de la navigation de Jean Hugues de Linscot Hollandois*[813].

L'histoire du mot nous rappelle que l'univers des marins européens était transnational. Les marins suédois commerçaient à naviguer par la mer Baltique et par les fleuves reliant les ports allemands et néerlandais, créant des rapprochement entre les équipages. La carence en vitamine C devait être fréquente dans les pays d'Europe du nord et les marins ont pu se raconter des récits qui ont rapidement circulé dans ces ports fluviaux, sans compter évidemment la proximité linguistique entre les trois langues germaniques. L'Allemagne frontalière a probablement fait office de trait d'union entre ces langues et le français. Si l'étymologie n'est pas recensée dans la langue du XVI^{e} siècle, le *Dictionnaire françois-latin des termes de médecine et de chirurgie* qui paraît en 1741 la relève, mais de manière erronée : « Scorbut est un mot hollandais pris des Danois, qui appellent cette maladie crobuth, c'est-à-dire, ventre rompu, en Allemand scormut, os rompu, ou bouche rompuë, parce que la bouche, les gencives […] souffrent beaucoup[814]».

Dans les dictionnaires français, la maladie, qu'elle soit orthographiée « scurbut » ou « scorbut », apparaît pour la première fois dans le *Dictionnaire françois* de Richelet (1680) :

> SCORBUT, et selon quelques-uns scarbut, s.m. Fournier, Hidrografie, dit scorbut. […] Le scorbut est une maladie qui prend sur mer et principalement dans les voiages de long cours, qui altere la masse du sang, qui enfle tout le corps, le remplit de pustules et infecte l'haleine [On se guerit du scorbut à force de rafraichissemens qu'on prend lorsqu'on a pris terre.][815].

Le remède donné n'est pas du tout celui de Martin et la seule référence qui vaut autorité est faite à l'ouvrage du jésuite Georges Fournier, l'*Hydrographie contenant la théorie et la practique de toutes les parties de la navigation*, imprimé à Paris chez Michel Soly en 1643[816]. Les premiers textes ayant traité de la maladie sont oubliés, remplacés par les textes plus tardifs et, plus surprenant, le remède reste très imprécis alors que les voyageurs et médecins avaient déjà proposé des remèdes à base d'agrumes. Toutefois, la description est scientifiquement plus précise. Cet exemple révèle à quel point l'écart entre le phénomène observé et sa dénomination ou sa caractérisation peut être grand et sa reconnaissance tardive dans la langue française.

[813] MARTIN, François, *Description*, *op. cit.*, p. 13 ; LINSCHOTEN, Jan Huyghen van, *Histoire de la navigation de Iean Hugues de Linscot, Hollandois et de son voyage aux Indes orientales...*, Amsterdam : H. Laurent, 1610, p. 159.

[814] COL DE VILARS, Éli, *Dictionnaire françois-latin des termes de médecine et de chirurgie, avec leur définition, leur division, & leur étymologie*, Paris : JB. Ceignard, 1741, p. 374.

[815] RICHELET, Pierre, *op. cit.*

[816] FOURNIER, Georges, *Hydrographie contenant la théorie et la practique de toutes les parties de la navigation*, Paris : Michel Soly, 1643.

À ce titre, l'on peut constater que Marc Lescarbot compare la maladie à des passages repris à des œuvres d'Hippocrate et, plus longuement à Olaus Magnus. La diversité des sources révèle que l'avocat de Vervins, qui retourne aussi bien aux traités médicaux de première main qu'aux historiens contemporains, figures d'autorité et parfois voyageurs, est un grand compilateur. Toutefois, on note qu'il s'attarde sur le second et non sur le médecin de Pergame, preuve s'il en fallait que les Anciens laissent la parole aux voyageurs ou aux historiens. La justification du choix tient à des qualités littéraires avant tout puisqu'Olaus Magnus est préféré car « il en parle comme sçavant & représente assés ». Ainsi, Lescarbot a :

> pri[t] plaisir à rapporter ici les mots de cet Autheur [Olaus Magnus], pource qu'il en parle comme sçavant, & represente assés le mal qui a assailli les nôtres en la Nouvelle-France, sinon qu'il ne fait mention que les nerfs des jarrets se roidissent, ni d'une abondance de chair, comme livide qui croit & abonde dans la bouche, & si on la pense oter elle repullule toujours. Mais il dit bien de l'estomac navré[817].

Autrement dit, son propos permet de placer l'infection sous les yeux du lecteur, raison suffisante à Lescarbot pour recopier cet auteur. Ce dernier semble néanmoins se contredire dès la phrase suivante. En effet, si Olaus Magnus représente le mal assez fidèlement, « il ne fait mention » d'un certain nombre de caractéristiques essentielles dans la description de la maladie. L'enchaînement de constructions négatives tend à penser que Lescarbot se laisse aller au plaisir de citer l'autorité qui légitime son propos plus qu'à celui de chercher l'illustration la plus précise. Avec si peu de points communs, il paraît peu probable que la maladie identifiée par Olaus Magnus corresponde à cette maladie inconnue. L'auteur semble en être conscient puisque la conjonction « mais » tend à trouver un dernier point commun. L'infection devient prétexte à citer l'historien plus qu'à essayer de trouver les causes et le remède.

Enfin, Samuel de Champlain, suivant les traces de Jacques Cartier, évoque à de nombreuses reprises cette infection qu'il nomme tantôt « mal de terre », tantôt « scurbut », un terme qui apparaît pour la première fois dans l'édition de 1604 de la *Description du premier voyage fait aux Indes orientales* de François Martin[818] . Ce dernier est un apothicaire de formation et il accompagne Pyrard de Laval aux Indes orientales sur deux navires qui quittent la France en 1601. À son retour, il écrit trois ouvrages, dont un *Traicté du scurbut qui est la maladie en laquelle tumbent ceux qui voiagent sur mer, Avec le moyen de sen guarentir*[819] en

[817] *Ibid.*, p. 466.
[818] MARTIN, François, *Description*, *op. cit.*
[819] MARTIN, François, *Traicté du scurbut qui est la maladie en laquelle tumbent ceux qui voiagent sur mer, Avec*

1609. Dès le titre, on constate que la maladie est assez connue pour qu'un ou des remèdes soient décrits par l'auteur. À cette date, cela n'est guère étonnant puisque les premières mentions de scorbut sont présentes depuis les récits de *circumnavigations* de Ferdinand de Magellan ou Vasco de Gama. Par exemple, dans une lettre de Girolamo Sernigi, marchand florentin établi à Lisbonne, qui livre le témoignage des marins revenus de l'expédition de Magellan (10 juillet 1499), il est décrit une maladie qui « vient de la bouche et qui, de la bouche, leur descendait dans la gorge et leur donnait de grandes douleurs aux jambes, au-dessus du genou[820]». Dans la première expédition de Vasco de Gama, dans la relation attribuée à Alvaro Velho, ce dernier écrit que :

> cette traversée a été si longue que nous y avons mis trois mois moins trois jours. [...] Aussi tous nos hommes sont-ils tombés malades : leurs gencives gonflaient tellement sur leurs dents qu'ils ne pouvaient plus manger. Ils enflaient aussi des jambes, et ils avaient d'autres grosses enflures sur le corps, ce qui provoquait un tel affaiblissement qu'on mourait sans avoir aucune autre maladie[821].

Cette description est l'un des archétypes des descriptions du scorbut reprise par les voyageurs plus tardifs, mais dans un mouvement inverse. La description commence ici par le gonflement des gencives puis ensuite les jambes et le corps, ce qui ne correspond pas à l'apparition réelle des symptômes (d'abord l'affaiblissement, puis les douleurs articulaires et enfin la gingivite). La bouche ne retient pas l'attention des voyageurs en Nouvelle-France, peut-être justement pour marquer la différence avec la maladie qu'ils pensent nouvelle sur les terres américaines. Parce que les auteurs ibériques insistent sur la bouche, les Français, qui les ont sans doute lus, ne reconnaissent pas une maladie qui, dans la réalité, provoque des œdèmes dans un premier temps. Rappelons que les descriptions de Cartier, Champlain et Lescarbot s'inscrivent dans le prolongement de descriptions du scorbut fort anciennes, même si la maladie est nouvelle pour la Renaissance. Pline est le premier à identifier le mal et à lui donner le nom de « *stomacace* » et de scélotyrbe dans son *Histoire naturelle*[822]. Joinville, dans ses *Mémoires sur la vie de Saint Louis*[823], assiste à des cas de scorbuts lors des croisades. Echthius est le premier médecin à traiter de la maladie dans son *De scorbuto, vel scorbutica passione epitome* de 1583[824]. Enfin, le remède de la vitamine C est donné par Richard Hawkins qui, en 1593, écrit « *I have seene most*

le moyen de sen guarentir, pages 123 à 133 de l'édition citée à la note précédente, *cit.* p. 124-125 : « le ventre est quasi tousjours constipé, & neanmoins ilz font de [p. 125] grands efforts, comme sy leur ventre se devoit ent'ouvrir, c'est pourquoy quelques Flamens on apellé ceste maladie Scurbut qui signifie ventre ouvert ».

820 VASCO DE GAMA, *Relations des expéditions de 1497-1499 & 1502-1503*, traduites et annotées par Paul Teyssier et Paul Valentin et présentées par Jean Aubin, Paris : Chandeigne, 1995, p. 171.

821 *Ibid.*, p. 163-164.

822 PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, *op. cit*, Livre XXV, p. 33.

823 JOINVILLE, Jean de, *Vie de saint Louis*, dans *Historiens et Chroniqueurs au Moyen Âge : Robert de Clari, Villehardouin, Joinville, Froissart, Commynes*, éd. Albert Pauphilet, Paris : Gallimard, [1938] 1952, Description de la « maladie de l'ost », p. 272-278.

824 ECHTHIUS, Jean, *De scorbuto, vel scorbutica passione epitome*, Wittemberg [s.e.], 1585.

fruitful for the sicknesse is sower oranges and lemons[825]», un remède repris par Pyrard de Laval en 1619[826].

Contrairement aux auteurs tardifs du corpus de la Nouvelle-France, François Martin de Vitré s'inscrit dans la tradition hippocrato-galénique en attribuant aux aliments mélancoliques l'une des origines des maladies de mer. Par exemple, en 1541, Jean Echthius associe le scorbut à une abondance de bile noire, une conclusion qu'il reprend à Hippocrate décrivant des symptômes similaires à ceux du scorbut. Selon la tradition humorale, la dyscrasie peut être soignée simplement en donnant aux patients les bons aliments, puisque toute nourriture est un composé des qualités premières (chauds, froids, secs, humides). Sur mer, les marins sont soumis à un régime d'aliments froid et sec, ce qui en fait des aliments « mélancoliques[827]». Voilà pourquoi François Martin écrit :

> Tantôt ils [les voyageurs] hument un air grossier & impur, quelques fois & le plus souvent, ilz se nourrissent de viandes grossières, salées, espicées, & melancoliques, parfois l'eau pure leur manquant, ils sont contrains de voire de l'eau puante, de sorte que tous les alimentz spiritueux, & liquides & solides, leur estant inegalement administrez, on ne ce doit point estonner s'il leur arrive des maladies difficilles, inconstances & longues[828].

Cet exemple n'est pas le seul permettant de justifier la prédominance de la dyscrasie. L'explication du fonctionnement de la rate, par exemple, est aussi marquée par la théorie des humeurs : « la charge & devoir de la ratte, est d'atirer par le rameau splenique l'humeur noire, de peur qu'elle ne se mesle avec le sang, l'ayant attiree, il faut qu'avec la chaleur ds arteres [...] elle la puriffie[829]». En revanche, l'apothicaire s'inscrit bien le dialogue entre les autorités anciennes et les nouvelles méthodes d'expérimentation et d'évaluation de la connaissance puisqu'il refuse de « discuter si cette maladie [le scorbut] est ancienne ou nouvelle », mais souhaite « seullement en escrire ce qu'[il] en [a] veu en voyageant[830]». Cela est une manière de reconnaître la tradition antique des descriptions du scorbut tout en affirmant la prédominance de l'expérience du voyageur. À l'inverse de ce que fait Lescarbot, il ne se soucie donc pas de ce qu'ont pu en écrire les auteurs antiques. La description des opérations chirurgicales pratiquées sur les malades qu'il donne semble même particulièrement originale et fondée sur une expérience réelle :

---

[825] Sur ce point, voir BIERMAN, Burnby J., « The incidence of scurvy at sea and its treatment », *Revue d'histoire de la pharmacie* [en ligne], n° 312, 1996, p. 339-346, *cit.* p. 341.
[826] PYRARD, François, *Voyage de François Pyrard de Laval contenant sa navigation aux Indes orientales, Maldives, Moluques, Bresil*, Paris : Samuel Thiboust, 1619.
[827] FRENCH, Roger, K., *Scurvy*, Cambridge : Cambridge University Press, 1993, p. 1000 et *sqq.*
[828] MARTIN, François, *Traicté du scurbut, op. cit.,* p. 123.
[829] *Ibid.*
[830] *Ibid.*, p. 124.

> Nous avons fait ouvrir plusieurs des nostres qui estoient mortz de ceste maladie, & avons trouvé aux uns des abces dans la ratte, aux autres les poumons aussy secs & arides que du parchemin rosti, aux autres plusieurs apostemes & au foye & au poulmon, qui jettoient une bouë puante & noirastre[831].

Cette description illustre ce qui a été dit plus haut sur l'évolution de la dissection dans les récits de voyage, à savoir que le phénomène est devenu commun et ne nécessite aucune justification ou aucune précaution oratoire telles qu'elles étaient présentes chez Cartier. De plus, si on peut reprocher à François Martin d'avoir recopié intégralement des passages lus dans les textes des voyageurs ou des médecins antérieurs, on peut dire que la dissection qu'il décrit ne reprend rien à celle de Cartier tant elle est différente. La mention de l'odorat, assez rare pour être soulignée, est une preuve de véridicité bien plus que la simple vision, de même que la présence du toucher (le poumon est « sec » et « aride »), qui pourrait indiquer que le narrateur a eu l'organe en main ou l'a observé.

Bien que Cartier soit considéré comme le premier à avoir décrit le scorbut, c'est à partir de Champlain que les remèdes sont réellement trouvés, des remèdes qui concernent aussi bien l'éloignement des lieux froids que des aménagements dans les habitations[832]. Ce dernier peut avoir une connaissance, même parcellaire, du texte de Martin, puisqu'il reprend le nom donné par ce dernier et écrit que ceux qui « navigent aux Indes Orientales […] en sont aussi bien frappez[833]», ou un marin peut simplement lui en avoir parlé. Champlain accorde une attention plus scientifique à cette maladie qui n'est plus nouvelle lorsqu'il écrit. Les voyageurs ont apprivoisé le mal et en ont trouvé des remèdes si bien que la description n'est plus intéressante dans les textes. Preuve en est le nombre de mentions dans les éditions successives des *Voyages* de Champlain : alors que le scorbut est mentionné au moins à quatre reprises, dont un chapitre entier qui lui est consacré dans l'édition de 1613, il n'est mentionné qu'à deux reprises en 1632 et de manière plus brève[834]. Champlain, en colonisateur, impute même l'échec de l'établissement de Cartier au défaut d'identification de la maladie :

> si Cartier eust peu juger les causes de sa maladie, & le remede salutaire & certain pour les eviter, bien que luy & ses gens receurent quelque soulagement par le moyen d'une herbe appellee *aneda* comme nous avons fait à nos despens aussi bien que luy, il n'y a point de doute que le Roy des lors n'auroit pas neglige d'assister ce dessein comme il avoit desja fait[835].

831 *Ibid.*
832 RUEL-KELLERMANN, Micheline, « Le scorbut », *art. cit.*, p. 11-16.
833 CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 204.
834 En 1613, la maladie est longuement décrite, p. 53 (*ibid.*) puis de nouveau mentionnée aux pages 204 et 243.
835 CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1632, p. 11.

Le propos sur le remède est ambigu. Le capitaine n'accuse pas directement son prédécesseur de ne pas l'avoir identifié et rapporté, mais il souligne que les gens de Cartier en ont bénéficié tout de même. Cela permet aussi au capitaine de s'intéresser aux causes de la maladie et de juger que la mauvaise alimentation en est responsable. On voit déjà une première grande différence avec Cartier. Celui-ci considérait la maladie comme une contagion des colons et remerciait Dieu pour sa guérison alors que Champlain considère que le mode de vie est l'unique responsable. On peut attribuer ce changement à l'évolution étudiée plus haut. Au début du XVII[e] siècle, les causes des maladies sont plus fréquemment attribuées à l'environnement qu'aux dérèglements humoraux. Au moment où Cartier traverse l'Atlantique, les théories humorales n'étaient pas remises en question à ce point. De plus, d'autres voyageurs, médecins ou encore apothicaires ont identifié les causes de cette maladie. Champlain peut ainsi être en mesure de formuler des regrets et d'identifier la maladie comme l'une des raisons de la perte de la colonie. Cette connaissance permet même au capitaine d'évoquer les moments où l'équipage n'est plus malade. Il suffit simplement de se nourrir correctement[836]. Cet extrait est probablement un indice que Champlain a eu connaissance du texte de Martin de manière incomplète : s'il utilise le nom « scurbut », qui serait entré dans la langue grâce à ce dernier, il n'en mentionne pas le remède principal donné par l'apothicaire (le jus de citron) mais souligne plutôt l'abondance de viande fraîche. Martin était en tout cas assez connu pour qu'il soit cité comme une source directe dans le texte d'Yves d'Évreux, contemporain de celui de Champlain[837]. Cet élément est intéressant puisque Martin donne le remède du scorbut, qui consiste à manger des agrumes, même s'il n'est pas le premier à le faire. Le fait que Champlain ne mentionne pas le remède conforte l'idée qu'il n'a eu qu'un accès indirect au texte et révèle probablement l'emprunt linguistique et médical à un autre corpus que celui des sources françaises[838].

En conclusion, le parcours dans le corpus étroit français montre que Cartier, Champlain et Lescarbot se situent à la croisée des pratiques médicales, marines et textuelles. Leurs approches de la maladie vient en même temps de l'accroissement des connaissances expérimentales, de la tradition orale des marins d'Europe du Nord et des textes antiques.

836 *Ibid.*, éd. cit., 1613, p. 243 et p. 284 ; puis « Quatrième voyage », p. 12.

837 ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 358 : « ceci m'a été rapporté assez souvent tant par Martin François Indien ».

838 THIERRY, Éric dans *Les œuvres complètes de Champlain. Tome I, 1598-1619*, Sillery : Éditions du Septentrion, 2019, p. 8, rappelle que Champlain a voyagé dans le Golfe du Mexique avec des marins espagnol. Il avait peut-être une connaissance de leur langue.

II.2. Les remèdes naturels et l'attention diététique

Comme le montre l'exemple du scorbut, c'est finalement l'attention diététique, porteuse d'enjeux concrets bien plus immédiats pour les voyageurs, qui est révélatrice du dialogue esquissé entre récits de voyages et médecine européennes au tournant entre le XVI[e] et le XVII[e] siècle. Dans le même mouvement, la botanique devient un enjeu colonial : la multiplicité des intérêts scientifiques, coloniaux et commerciaux se greffe sur le savoir botanique autant que sur la révélation diégétique et diététique. Les premiers ponts que l'on peut dresser entre les récits de voyage et les traités médicaux de la Renaissance concernent les remèdes autochtones décrits par les voyageurs ou les missionnaires[839]. L'Amérique est (re)connue pour ses plantes médicinales aux vertus extraordinaires, notamment dans la deuxième partie du XVI[e] siècle[840], et la littérature médicale accorde une place à ces remèdes. Même en France, l'ouvrage de Nicolás de Monardes, *Historia Medicinal de las cosas que se traen de nuestras Indias Occidentales*, publié en trois parties (en 1565, 1571 et 1574) présentant des plantes inconnues arrivant du Nouveau Monde[841] fait office de référence. Monardes se pose alors en contrôleur de cette « connaissance stratégique[842]» et économique que représente l'introduction des nouvelles plantes médicinales sur le marché européen. L'Espagnol n'est pas la source exclusive de ce marché des plantes de Nouveau Monde et des historiens ont étudié ce marché très tôt. L'œuvre de Diego Álvarez Chanca, qui a accompagné Colomb, est celle du premier médecin qui souligne la niche économique que représente ce nouveau marché[843]. À titre d'exemple, le marché du gaïac est particulièrement prolifique en Europe. Dès le début du XV[e] siècle, médecins et voyageurs en font l'éloge, de l'Espagne à l'Allemagne[844]. Toutefois, le succès de Monardes a augmenté l'intérêt de l'Europe pour la valeur médicale et scientifique des produits américains[845]. On peut déjà émettre une réserve sur le succès de Monardes en France puisque, d'après Theresa Huguet-Termes, Charles de l'Escluse, le traducteur de ce dernier en latin et français au tout début du XVII[e] siècle ferait partie des voix s'élevant contre Monardes dont l'ouvrage ne serait que « propagande » de la richesse de la Nouvelle-Espagne[846]. Le texte est donc lu pour son intérêt médical mais est reçu avec précaution par certains, lui retirant ainsi

[839] On peut citer l'exemple du chapitre XXVIII de SAHAGÚN, Bernardino de, *Historia General de las cosas de nueva España*, éd. Angel Maria Garibay K., México : Editorial Porrúa, [1956] 2013, p. 568 et *sqq.* : « De las enfermedades del cuerpo humano y de las medicinas contra ellas ».

[840] Voir l'introduction de ce chapitre.

[841] MONARDES, Nicolás. *op.cit.*

[842] de ASUA, Miguel et FRENCH, Roger, *op. cit.*, p. 48.

[843] HUGUET-TERMES, Teresas, « New World Materia Medica in Spanish Renaissance Medicine: From Scholarly Reception to Practical Impact », *Medical History*, vol. 45, 2001, p. 359-376 [en ligne].

[844] Sur la fortune du bois de Gaïac, voir CHATELUX, Jean, « Le bois de gaïac au XVI[e] siècle ou de Hutten au Pantagruélion », *Études rabelaisiennes*, Genève : Droz, 1969, p. 29-50.

[845] Notamment comme remède à la syphilis, HOLTZ, Grégoire, « Le mal et ses remèdes : une représentation multipolaire de la syphilis et de ses thérapies chez Oviedo et Orta », *Histoire, médecine et santé*, n° 9, 2016 [En ligne], et TATON, René, *op. cit.*, p. 752.

[846] HUGUET-TERMES, Teresas, *art. cit.*

une certaine part de légitimité. Ce n'est réellement qu'à partir de 1635, après notre période d'étude, que la botanique de la Nouvelle-France intéresse la métropole avec la publication, en 1635, du *Canadensium Plantarum* écrit par le médecin parisien Jacques-Philippe Cornut[847].

Les remèdes dits naturels, à base de plantes, ainsi que les considérations diététiques portées par les voyageurs, sont plus nombreux dans les textes que les descriptions de maladies. La botanique et la pharmacologie connaissent un réel essor dans la seconde partie du XVI^e^ siècle grâce à l'introduction de nombreux nouveaux produits en Europe, qu'ils servent ou non, de remèdes. Bien sûr, nous sommes ici bien loin du paradigme du voyage scientifique, lequel ne prend son essor qu'au XVIII^e^ siècle. Pourquoi quelques remèdes précis sont-ils mentionnés dans le corpus des récits de voyage alors que les voyageurs découvraient sans doute un grand nombre de nouvelles médications ?

II.2.a.L'huile des habitants « bazanés » et « tannés » (C. d'Abbeville, J. de Léry, A. Thevet)

Le premier exemple de remède mentionné dans les textes et présent dans la littérature scientifique est l'huile utilisée comme onguent contre les plaies. Cet onguent n'est jamais décrit de manière précise dans le corpus et n'est évoqué que pour les Tupinambas. Thevet décrit à deux reprises un noyau qui donne une huile possédant « de merveilleuses proprietez[848]» et, plus loin, une huile « propre aux plaies[849]». Léry, quant à lui, s'attarde sur une « huile rougeastre & espesse[850]» avec laquelle les autochtones se frottent pour éviter les démangeaisons mais ne précise jamais que les Français l'utilisent également. Cette même huile est mentionnée par Claude d'Abbeville à la suite de Jean de Léry qui écrit que « les Indiens se servent d'huile de Palme & de *Roucou* ou *Ouroucou* qui est une teinture rouge (ainsi que nous avons dit) dont ils s'en frottent les orteils & autres parties[851]». On note, dans le corpus brésilien, une confusion entre d'une part l'huile de Palme, « l'huile merveilleuse de Thevet » et d'autre part, les huiles de génipayer et de Roucou, dont Claude d'Abbeville décrit les propriétés. Si les tribus autochtones d'Amérique du Sud se servent de l'huile de Roucou et de génipayer en guise de pigment pour le corps, l'huile de palme ne serait pas arrivée en Amérique du Sud avant la seconde partie du XVII^e^ siècle[852]. De plus, les huiles de Roucou et de génipayer ne colorent pas le corps de la même façon. Les auteurs retiennent la couleur rouge, restée à travers les écrits antérieurs mais qui n'est pas réellement propre à l'Amérique du Sud. On peut donc lire chez Claude d'Abbeville

847 CORNUT, Jacques-Philippe, *Canadensium Plantarum, aliarumque nondum editarum Historia cui adiectum est ad calcem enchiridion botanicum parisiense...*, Paris : Simon Le Moyne, 1635. Sur ce texte, voir par exemple LESSARD, Rénald, « Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles : l'exportation de plantes médicinales canadiennes en Europe », *Cap-aux-Diamants*, n°46, 1996, p. 20-24.

848 THEVET, André, *Les Singularitez*, *éd. cit.*, fol. 23v° [FL, p. 102].

849 *Ibid.*, fol. 59v° [FL, p. 180].

850 LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 161 [FL, p. 293].

851 ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 257r°.

852 KELLER, Hector, A, « Plantas colorantes utilizadas por los Guaranies de misiones, Argentina » [En ligne], *Bonplandia*, vol. 19, n°1, 2010, p. 11-25, *cit.* p. 16.

une référence toute textuelle. Une fois encore, le voyageur informe son récit à l'aide d'une source purement textuelle non avouée. L'absence de perception (« les Indiens se servent ») invite à la prudence et devient paradoxalement un gage de sincérité : l'auteur se doit d'avoir vu ce que les autres ont vu avant lui s'il veut espérer convaincre son lectorat. Lorsqu'il ne parvient pas à identifier ce que ses prédécesseurs ont vu, il reprend textuellement l'élément et le cite de manière factuelle à l'aide d'un présentatif (« il y a », « ce sont »).

Les auteurs ne font jamais état de leur propre perception face à ces huiles qui éloignent les piqûres d'insecte. Léry, par exemple, écrit que :

> le barbier du navire, […] l'ayant expérimenté en plusieurs sortes en apporta 10. ou 12. grans pots pleins : et autant de graisse humaine qu'il avoit recueilli quand les sauvages cuisoyent et rostissoyent leurs prisonniers de guerre[853].

Plusieurs points sont révélateurs. Tout d'abord, le remède qui semble si miraculeux – il « est si souverain pour guerir les playes, cassures & autres douleurs qui surviennent au corps humain » – n'est réservé qu'à celui qui détient l'art de la science. Il s'agit du barbier-chirurgien qui était sans doute la figure la plus experte dans la médecine, certes très rudimentaire, lors du voyage. L'exportation du remède en France est également remarquable. Celui-ci sera donc collectionné ou expérimenté. Le plus surprenant est l'association entre la graisse humaine et l'huile. La collecte de la graisse humaine lors des rites cannibales n'est pas sans rappeler la figure de la « vieille Sauvage » qui recueille cette même graisse et s'en lèche les doigts[854]. Ce rapprochement apporte un nouvel éclairage sur le barbier qui a donc indirectement participé au rite. Qu'en est-il alors des remèdes qu'il rapporte ? Cette « huile sainte » des autochtones – et la comparaison dessert évidemment le « saint chrême » du rite catholique[855]– est au cœur de l'argumentation du pasteur protestant qui souligne ainsi la symbolique anthropophage des catholiques cannibales : leur huile ne vaut pas mieux que de la graisse humaine. La métaphore aurait pu suffire en elle-même. Toutefois, la médiation par la figure du barbier-chirurgien, désignée par « barbier » et non par « chirurgien », souligne que le protestant se détache totalement de cette huile qu'il n'a pas voulu expérimenter lui-même et qui lui sert, une fois de plus à condamner les catholiques. L'usage de l'huile comme remède contre les piqûres est bien mentionné par Léry. Elle a un rôle de transition entre le paragraphe sur les piqûres à celui qui décrit cette huile « saincte ». Ensuite, le narrateur s'intéresse à d'autres petits insectes et aux démangeaisons qu'ils provoquent. Finalement, l'huile est moins évoquée pour le remède associé que pour fonctionner comme un outil de comparaison conduisant à une longue parenthèse. Si cette dernière est une digression par rapport à la trame principale du récit – le voyage et les

[853] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 161 [FL, p. 293].
[854] *Ibid.*, p. 217 [FL, p. 361].
[855] Voir la note de Frank Lestringant dans son édition de l'*Histoire d'un voyage*, p. 293.

découvertes –, son importance est de premier ordre puisqu'elle sert le discours argumentatif. En ce sens, elle témoigne du paradoxe que contient le récit léryen entre la plume du voyageur et celle du polémiste qui ne peut rester silencieux. Les parenthèses et digressions deviennent des éléments de premier plan, magistralement amenés par les comparaisons avec le Brésil. Nous pouvons associer la mention de cette huile à l'exemple de Lescarbot qui fait du scorbut une occasion pour citer un auteur dont il goûte le style. Dans les deux cas, la mention de la maladie ou du remède fonctionne comme un *exemplum* qui sert à développer un point lié à l'écriture même du texte, qu'il s'agisse du plaisir de Lescarbot ou de la verve polémiste de Léry. La donnée médicale devient alors prétexte à un développement plus long. Associer les singularités à une portée polémique pose toutefois problème pour les successeurs qui lisent le texte mais qui ont une interprétation toute différente de ce qu'ils ont vu en raison des cadres confessionnels qui sont les leurs.

C'est pourquoi, lorsque Claude d'Abbeville reprend ce passage à Léry, il réduit les propriétés de cette huile puisqu'elle ne sert plus qu'à soigner les démangeaisons liées aux piqûres d'un insecte et, bien évidemment, toute comparaison avec le catholicisme est effacée. Cette reprise vide le texte de sa charge polémique. Si nous avons vu que l'*Histoire de la mission* pouvait parfois reprendre l'*Histoire d'un voyage* au-delà des différences confessionnelles, l'auteur sélectionne également soigneusement les informations qu'il utilise pour son propre texte. Il insiste ainsi sur les douleurs causées par ces piqûres. Cette huile et les démangeaisons ne sont pas présentes dans l'*Histoire générale des Indes* de Francisco López de Gómara abondement cité par les auteurs[856]. De même, le traité de botanique de Monardes ne fait pas référence à cette huile. La seule huile évoquée est celle de cajou, aux propriétés merveilleuses. La mention de l'huile et des démangeaisons serait-elle une spécificité française ? Plus que la question de la spécificité nationale (la Floride n'a été que brièvement française), se pose la question la source. En effet, le modèle lérien n'est pas loin : le protestant est probablement l'auteur s'étant rendu au Brésil qui insiste le plus sur les douleurs des insectes et Claude d'Abbeville pratique peut-être simplement une reprise textuelle[857].

Cet huile, propre à l'Amérique du Sud, n'est présente que dans le corpus des auteurs ayant vécu au Brésil. Toutefois, on note la proximité avec une huile similaire dans le corpus des voyages vers la Floride, celle de l'huile qui permet de rendre « la peau rougeastre » des Timucuas – ce qui leur donne un teint « olivastre ». La perception visuelle témoigne ici du prisme des conceptions préconçues des voyageurs[858]. Depuis le Moyen Âge au moins,

[856] GÓMARA, Francisco López de, *Histoire generalle des Indes Occidentales et terres neuves, qui jusques à present ont esté descouvertes. Traduite en François par M. Fumee, Sieur de Marly le Chastel*, Paris : Michel Sonnius, 1580, livre I, chapitre 30, fol. 31r°.

[857] Une seconde hypothèse, qui serait bien plus intéressante, est que seuls les Tupinambas utilisent cette huile comme protection, ce qui créerait cette spécificité française puisque la Nation est majoritairement alliée aux Français. Toutefois, la validation de cette hypothèse mériterait une recherche dans les archives qui dépasseraient notre domaine d'études et nos compétences techniques et matérielles.

[858] Pour le corpus des voyageurs au Canada, Champlain évoque par exemple plutôt le fait que les autochtones « se

« l'olivastre » et le « basané » sont associées aux figures de l'altérité aux yeux des Européens. Comme le montre Wilfrid Besnardeau dans sa thèse sur l'autre au Moyen Âge[859], ces couleurs sont associées à la couleur de la peau des Sarrasins, figure de l'altérité dans les récits. On retrouve exactement ces deux couleurs chez les auteurs ayant voyagé en Floride et au Canada. Ensuite, la perception reste toujours imprécise. Seuls les auteurs s'étant rendus au Brésil évoquent la propriété protectrice. Le fait que l'usage pigmentaire des huiles soit plus important que l'usage thérapeutique fait que cette propriété n'a pas été retenue par les Européens, peu habitués à voir des pigmentations corporelles[860]. Bien que ces peintures corporelles aient plusieurs propriétés précises thérapeutiques dans la plupart des civilisations américaines[861], les voyageurs ne retiennent que la couleur « tannée » qu'ils associent à des moments d'émotions particulières : joie, tristesse, cérémonies, dans des descriptions « neutres ». François-Marc Gagnon étudie ces peintures dans les textes de chacun des voyageurs et en conclut que le récit de Champlain présente une évolution dans la mesure où il est le premier à percevoir « leur caractère esthétique, ce qui après tout, n'était pas si fréquent à l'époque[862]».

Les huiles sont donc moins perçues pour leurs propriétés protectrices et médicinales que pour leur valeur esthétique puisque cette dernière donne l'une des caractéristiques des autochtones, quelle que soit la nation, aux yeux des Européens. L'huile mentionnée par les auteurs est un exemple d'un remède mal compris et mal observé. Confondant remède et pigment, les auteurs associent un élément curatif à une autre huile qui, elle, a des propriétés pigmentaires. Ces dernières sont perçues uniquement par Champlain au tout début du XVII^{e} siècle. Pour les autres auteurs, la description de l'huile amène une critique de l'autre vu comme un étranger en raison de la couleur de sa peau, proche de la couleur traditionnellement attribuée à la figure de l'altérité. Cette huile est un symbole des voyageurs français qui, contrairement aux Espagnols, se refusent à utiliser les remèdes autochtones.

II.2.b.Nourriture, exercice et bonne santé

Si les remèdes autochtones ne sont pas utilisés par les Français ou, plus précisément, si leur utilisation n'est toujours pas mentionnée dans les récits, les voyageurs doivent toutefois se soigner face à des maladies qui les touchent. Pour cela, ils mettent en pratique ce que leur expérience européenne leur a appris, c'est-à-dire les principes de la diététique. Les voyageurs les plus tardifs du corpus, Lescarbot, Champlain et Léry mentionnent ce recours à plusieurs

peindrent le visage de noir & rouge », CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit*, 1613 p. 67 puis ils « se peindent le visage de rouge, noir, & jaune », *ibid.*, p. 87. On note toutefois que le teint est « olivastre », p. 125.

859 BESNARDEAU, Wilfrid, *Représentations littéraires de l'étranger au XII^{e} siècle. Des chansons de geste aux premières mises en roman*, Paris : Honoré Champion, 2007.

860 GAGNON, François-Marc, « Ils se peignent le visage... » : réaction européenne à un usage indien au XVI^{e} et au début du XVII^{e} siècles » [En ligne], *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n°3, 1976, p. 363-381.

861 KELLER, Hector, A, « Plantas colorantes », *art. cit.* p. 16.

862 GAGNON, François-Marc, « Ils se peignent le visage... », *art. cit.*

reprises, sans employer le mot qui apparaît pourtant pour la première fois quelques années auparavant dans la langue française dans le corpus des *Œuvres* d'Ambroise Paré[863]. Tous font le lien entre nourriture, exercice et bonne santé. Cette réflexion semble nouvelle dans les récits de voyage de la Renaissance. Les voyageurs précédents (Cartier, Laudonnière ou Thevet), même au début du XVI^e^ siècle, n'y accordaient pas d'importance. Le fait que cela soit précisé à la fin du siècle tient à deux hypothèses. Depuis l'Antiquité, la diététique concerne le mode de vie en général, outre l'alimentation, par exemple[864]. La médecine de la Renaissance attribue encore à chaque aliment des bienfaits ou des qualités malfaisantes et leur accordait une place de choix dans la théorie des humeurs. Antoine Pietrobelli, analysant la diététique à la Renaissance, avance une hypothèse qui, sans exclure la première, est plus séduisante lorsqu'il souligne que la diététique, « s'efface du champ de la médecine à la Renaissance et […] elle ne passe pas le cap épistémologique de la modernité[865]». Au XVI^e^ siècle, en effet, les aliments sont plus souvent considérés en raison du plaisir gustatif qu'ils offrent et non pas en raison de leurs vertus médicinales. Marilyn Nicoud donne même l'exemple de Pétrarque qui remet en question les principes diététiques de l'un de ses amis médecins[866]. Ces principes sont finalement plus descriptifs que normatifs malgré une importance de la réflexion sur la question au Moyen Âge[867].

Toutefois, ce cadre suffit-il à justifier le fait que la diététique apparaisse à la fin du siècle dans les récits de voyage ? Cette réflexion, tout comme celles sur l'autopsie ou l'allaitement maternel, est nouvelle et elle n'infuse les textes qu'à partir du moment où elle a été intégrée à des usages plus répandus dans la population. On peut aussi supposer que cette évolution rejoint la question de l'importance des conditions de vie en cette période qui garde en mémoire le souvenir de la grande peste qui a décimé l'Europe un siècle et demi plus tôt et qui est encore présente dans la France du XVI^e^ siècle. Dans les récits de voyage, cette idée se traduit par la prise de conscience que la bonne alimentation et les bonnes conditions de vie sont suffisantes à l'absence de maladies, ainsi que le souligne Samuel de Champlain :

> [les colons] avoient eu ordinairement de la viande fraische tout l'yver, & […] le plus grand de leur travail estoit de se donner du bon temps [...] Et à la verite en ostant les salures, & ayant de la viande fraische, la sante y est aussi bonne qu'en France[868].

863 D'après le *TLF*i [CNRTL, consulté le 07 juillet 2021], article « diététique ».
864 GALIEN, *Œuvres complètes. Tome V : Sur les facultés des aliments*, éd. JohnWilkins, Paris : Belles Lettres, 2013 (coll. « Série grecque - Budé »).
865 PIETROBELLI, Antoine, « Commenter Galien », *art. cit.*
866 NICOUD, Marilyn, « Savoirs et pratiques diététiques au Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales*, n°13, 2009, p. 239-247 [en ligne].
867 JAHAN, Sébastien, *op. cit.*, p. 169. De la même manière, l'exercice physique et la valorisation du corps sont tributaires de considérations des élites européennes.
868 CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 243.

Lescarbot, quant à lui, attribue également la mauvaise maladie à la mauvaise nourriture et considère que le vin et les épices sont de très bons « préservatifs » à la maladie du scorbut[869]. Il ajoute une donnée intéressante sur l'orientation des chambres dans laquelle il affirme que tous les malades décédés du scorbut « avaient leurs chambres du côté d'Ouest, & regardant sur l'étendue du Port ». La mention précise de l'insalubrité de l'ouest évoque immédiatement le traité d'Hippocrate dans lequel le médecin écrit que l'air est plus ou moins bon en fonction du vent du pays et de la chaleur, en somme, de la perception thermique[870]. À l'inverse des drames présents dans les premiers textes de Cartier et Le Challeux, par exemple, la vie de la Nouvelle-France est dépeinte comme agréable, une exagération à lire, probablement, dans une perspective coloniale.

Enfin, on peut noter que le même auteur consacre un chapitre entier aux exercices physiques des peuples autochtones[871]. Lescarbot sépare, en deux chapitres, les exercices pour les hommes et pour les femmes, donnant ainsi plus d'importance à ces dernières. Bien évidemment ce qu'il dit des exercices – somme toute, du loisir – correspond en réalité à du travail et à une nécessité de survie pour les populations autochtones. La chasse, la pêche et la danse ne sont que des loisirs pour cet européen fortuné français, mais sont des impératifs vitaux pour les populations autochtones qu'il visite. Il associe dans le titre des chapitres les exercices, la « Médecine et la Chirurgie », montrant l'évolution qui s'est faite au fil du siècle dans les traités médicaux, lesquels intègrent petit à petit des éléments de diététique. Toutefois, un écart se fait entre le titre du chapitre et le propos qu'il contient. Au chapitre XVI du sixième livre de son *Histoire de la Nouvelle-France*, le voyageur précise que les autochtones « n'ont aucun exercice sordide, tout leur déduit étant ou la Guerre ou la chasse ». Quant aux femmes, le premier exercice est « de faire de beaux enfants, & assister son mary en cet œuvre ». Ces remarques sont accompagnées de précisions sur diverses activités autochtones, toutes nations américaines confondues. Lescarbot attribue cette absence d'activité à une absence de sociabilité. Ainsi, le chapitre qui suit immédiatement les chapitres XVI et XVII sur les exercices des hommes et des femmes, intitulé « De la civilité », commence par la précision qu'il « ne faut attendre de noz Sauvages cette civilité que les Scribes & Pharisiens requeroient és Disciples de nôtre Seigneur ». L'enchaînement des chapitres met en évidence le lien entre activité physique et civilisation, une association que l'ouvrage de Castiglione a rendu populaire. Sur ce point précis de l'activité physique, nous pouvons souligner que John McClelland a étudié la réapparition du sport comme sujet de discours « sérieux » dans les textes écrits dès le Moyen Âge, notamment à travers le tournoi. Toutefois, les autres sports ont du mal à s'imposer dans les écrits fictionnels ou biographiques avant les années 1450, au moment où le sport commence à être envisagé comme

[869] LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, p. 480 [MCP, p. 127] et *ibid.*, p. 478-480 [MCP, p. 126-127].
[870] THIVEL, Antoine, « Hippocrate et la théorie des humeurs », *Noesis*, n°1, 1997 [en ligne].
[871] LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, sixième livre, chapitres XVI et XVII, p. 861-874 [MCP, p. 369-381].

un objet d'attention. L'éducation, notamment physique, devient alors un enjeu important de la théorie pédagogique générale et un symbole de civilisation pour les élites européennes[872]. L'attention portée aux exercices physiques est peu présente dans les récits de voyage probablement parce que les voyageurs et les populations autochtones n'avaient pas le loisir de s'y consacrer, à l'exception de la danse qui n'est pas perçue comme un loisir dans les récits. Plus tard, plusieurs observateurs souligneront que les autochtones ne se promènent pas car le déplacement est toujours motivé.

II.3. Les remèdes autochtones

Dans les traités médicaux de la Renaissance, écrits par des européens pour des Européens, les textes relevant du corpus français mentionnent rarement les remèdes autochtones américains. Ce n'est pas le cas du corpus ibérique notamment. Pour autant, les écrits des voyageurs français décrivent quelques remèdes ou des pratiques médicales autochtones. Celles-ci sont parfois jugées par les voyageurs qui les comprennent mal et qui tentent alors de les rapprocher de pratiques européennes dans le même mouvement de l'analogie qui permet au voyageur de réduire l'inconnu au connu.

II.3.a. La chauve-souris et la saignée ou la thérapeutique cannibale

Le premier exemple de remède autochtone utilisé face aux maladies est la saignée dont on connaît l'importance au XVI^e^ siècle. Les voyageurs sont moins impressionnés par le fait qu'elle soit pratiquée par les populations autochtones sans exception – puisque de leur point de vue, cela devait paraître bien normal que ce remède soit universel – mais qu'elle le soit de manière « naturelle » comme en témoigne la précision que les autochtones utilisent des dents de poisson[873] ou, plus étrange, qu'elle soit pratiquée par des chauve-souris. L'épisode de la chauve-souris est présent chez Jean de Léry[874], Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux qui semblent davantage se recopier l'un l'autre, que fournir un témoignage réel. Dans l'*Histoire d'un voyage* de Léry, l'épisode de la chauve-souris qui suce le sang du gros orteil d'un malade au point de le guérir est raconté par un apothicaire. On a donc affaire à un récit rapporté et donc à une perception indirecte puisque Léry ne l'a pas vue lui-même. Chez les deux voyageurs postérieurs

872 CORBIN, Alain, *et alii*, *Histoire du corps, op. cit.*, p. 248 et *sqq*.

873 « Les Sauvages m'en donnerent une teste, dont ils font grand estat, disans que lors qu'ils ont mal à la teste, ils se seignent avec les dents de ce poisson à l'endroit de la douleur, qui se passe soudain », CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 225.

874 LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 157-158 [FL, p. 288-290].

à Léry, l'introduction « l'on y trouve » révèle encore l'aveu d'une absence de perception. Claude d'Abbeville écrit ainsi que :

> L'on y trouve les *Andheura* qui sont Chauve souris presque semblables aux nostres & beaucoup plus grandes, criant aussi bien plus fort & d'un cri plus effroyable. Elles entrent la nuit dans les loges, & si elles trouvent quelqu'un descouvert en dormant elles ne manquent pas de l'attaquer, le prenant ordinairement par le bout du gros orteil[875].

Dans la *Suitte* donnée par son successeur, Yves d'Évreux, les chauves-souris sont décrites comme des :

> Oyseaux nocturnes, beaucoup plus horribles & grands que ceux de pardeçà, [qui] viennent trouver les personnes couchees & dormantes en leur lict, & leur arrachent une piece de la chair, puis en succent le sang en grande quantité, sans que le blessé puisse se reveiller: Car ils ont ceste autre proprieté de tenir l'homme endormy, pendant qu'ils succent son sang: & estans saouls le quittent, le sang au reste ne laissant de tousjours distiller, ce qui rend la personne debile, & par plusieurs jours a de la peine à marcher. Sathan ne pouvoit mieux choisir pour representer son naturel & sa cruauté[876].

L'horreur augmente au fil des récits. L'on perd totalement la donnée médicale avec Claude d'Abbeville qui fait de la chauve-souris un oiseau de malheur perçu avant tout par son cri terrible – et probablement funeste. Pour Yves d'Évreux, le bruit et la portée médicale disparaissent au profit d'une sorte de malédiction de l'animal qui devient en quelque sorte un adjuvant de Satan. Si, au XVI^{e} siècle, le diable prend des apparences animales diverses[877] (serpent, bouc, chien...), la tradition iconographique a aussi diabolisé la chauve-souris pourchassée par les peuples qui la maudissent[878]. Cet animal a un statut ambigu au Moyen Âge et à la Renaissance. Il est porteur de valeurs positives et négatives, et c'est ce que l'on retrouve exactement dans le récit de l'apothicaire soigné par l'animal. La trame narrative de l'*Histoire d'un voyage* de Léry est conservée mais détournée puisque le capucin attribue directement à la chauve-souris une volonté prédatrice alors qu'elle était présente comme une aide dans le soin chez le protestant. Comme le rappelle Lucienne Stivay, la chauve-souris est l'animal impur par excellence du catholicisme depuis le *Lévitique*[879]. Qu'elle soit associée à la nuit, au rêve, à la

875 ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 240 r°.
876 ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 343.
877 MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire du diable. XII^{e}-XX^{e} siècle*, Paris : Seuil, 2002.
878 LECLERCQ-MARX, Jacqueline, « Un animal très ambigu. La chauve-souris dans la littérature savante et dans les mentalités médiévales », *Reinardus. Yearbook of the International Reynard Society*, vol. 28, 2016, p. 111-129.
879 STRIVAY, Lucienne, « La chauve-souris et l'hirondelle : le lait et le sang », dans DOUNIAS, Edmond (ed.), MOTTE-FLORAC Elisabeth (ed.), DUNHAM, Margaret (ed.), *Le symbolisme des animaux : l'animal, clef de*

succion du sang n'a rien d'étonnant. Déjà à la Renaissance, la chauve-souris symbolise l'hypocrisie, la traîtrise, la faiblesse, ou encore la vanité d'un savoir illégitime, une rébellion absurde, ou simplement la témérité. En raison du regard porté par les voyageurs, il est légitime de se demander si la chauve-souris ne devient pas une allégorie de la médecine autochtone. Dans les *Emblèmes* d'Alciat, la chauve-souris est comparée aux philosophes aveugles[880], une allégorie que l'on peut peut-être attribuer aux autochtones tels qu'ils sont perçus par les voyageurs. Cette idée du philosophe aveugle dans les récits, prémisse de la figure du « noble sauvage », est par exemple présente dans le discours du « vieil indien » de Léry ou dans des remarques ponctuelles de Claude d'Abbeville ou d'Yves d'Évreux qui font des autochtones des figures remettant en cause les vices européens. Les Américains sont aveugles parce qu'ils n'ont, pour les auteurs, ni religion, ni foi, ni civilité. Toutefois, ils apparaissent également comme des figures narratives permettant de faire entendre les critiques de l'auteur, et deviennent ainsi parfois des philosophes. Ainsi un animal associé au rêve et à la morsure peut être étroitement associé à des peuples qui accordent une importance capitale à l'interprétation des rêves et qui sont presque toujours décrits comme cannibales.

La chauve-souris en tant que telle n'est ni nouvelle, ni étrange pour les Européens et l'association peut sembler audacieuse. Toutefois, le fait que les auteurs mentionnent que les autochtones sucent parfois le sang de ceux qui sont malades dans leurs tribus peut conduire à créer un parallèle dans l'esprit du lecteur du XVI^e^ siècle qui associe donc l'animal et l'humain. Les parallèles et associations entre différents rituels peuvent rapidement être faits. La thérapeutique tupie devient ici cannibale puisque les pratiques médicales sont étroitement associées aux rites anthropophages évoqués ailleurs dans les textes. Étudiant les récits de parturientes, nous avions vu que le père coupant à pleine dents le cordon ombilical pouvait être envisagé dans une lecture symbolique menant au cannibalisme. Il semble que ce dernier infuse également le domaine thérapeutique autochtone tel qu'il est perçu par les voyageurs français.

En effet, Laudonnière et Le Moyne de Morgues remarquent surtout que les Timucuas sucent le sang pour pratiquer cette saignée, associant ainsi la pratique de la saignée en elle-même (vider le sang en incisant une veine) et celle de coller les sangsues pour vider le sang. Les deux pratiques sont associées dans des descriptions presque identiques chez les deux auteurs :

> ils ont une coustume entre eux que quand ils se trouvent mal, là où ils sentent la douleur, en lieu que nous nous faisons saigner, leurs medecins les succent jusques à leur faire venir le sang[881].

voûte de la relation entre l'homme et la nature ?, Paris : IRD, 2007, p. 231-252,

880 ALCIAT, André, *Les Emblèmes*, fac-simile de l'édition lyonnaise Macé-Bonhomme de 1551, préface de Pierre Laurens, Paris, Klincksieck, 1997, p. 70 ; voir le commentaire d'ANDENMATTEN, Anne-Angélique, *Les Emblèmes d'André Alciat*, Introduction, texte latin, traduction et commentaire d'un choix d'emblèmes sur les animaux, Bern : Peter Lang, 2017, p. 300 et sqq. L'emblème 62 « Aliud », n'apparaît qu'à partir de l'édition de 1551.

881 LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 7r° [SL, p. 48].

> Ils ont coutume, quand quelqu'un est atteint de maladie, au lieu de lui sectionner une veine comme on le pratique chez nous, de faire sucer par leurs médecins l'endroit où le malade ressent de la douleur, jusqu'à en exprimer le sang[882].

L'emprunt est mal dissimulé : l'ordre des phrases est le même et seuls les substantifs varient. Dans les deux cas, la saignée est présentée comme une singularité : coutume et pratique médicale se rejoignent alors. Il semble significatif que la saignée soit d'abord associée à une coutume autochtone puis à un animal emblématique de Satan. Il est indéniable que les textes présentent une pratique qui est recopiée entre les deux textes – et, en général, l'emprunt si peu dissimulé est la marque d'une perception non vécue. Ce n'est qu'à partir de Léry que la chauve-souris apparaît dans le corpus.

II.3.b.L'arbre de vie : la difficile appropriation des remèdes américains

La chauve-souris témoigne d'un mouvement qui vide la substance culturelle d'une pratique autochtone pour en faire une appropriation symbolique européenne. Celle-ci peut être lue en parallèle d'une appropriation plus concrète élevant deux remèdes autochtones symboles du Nouveau Monde au rang de richesses aux yeux des voyageurs : l'arbre *Anneda* et le tabac. En effet, bien que l'Amérique soit une terre riche en remèdes miraculeux et en fantasmes, les voyageurs du corpus s'attardent sur deux d'entre eux, symboles d'un remède expérimenté. Le premier est le fameux arbre *Anneda*, cèdre blanc.

Jacques Rousseau retrace l'histoire de cet arbre dans les récits de voyage pour en déterminer l'origine[883]. Lescarbot, sans doute à la suite d'Hakluyt, a confondu l'*Anneda* de Cartier avec le *Sassafras* de Floride et Thevet, quant à lui, a visiblement recopié le passage de Cartier au moment où il évoque une plante aux étranges propriétés[884]. Nous pouvons ajouter qu'un détail est intéressant dans la réception de ce remède dans les traités de botanique européens. Monardes cite le *Sassafras* dans son édition, ce qui est tout à fait logique dans la mesure où il s'intéresse à la Nouvelle-Espagne, dont fait partie la Floride. Or, quand il traduit le texte de Monardes, Charles de l'Escluse décrit cet arbre comme « l'arbre de vie ». Sans oublier les nombreuses controverses dans la reconnaissance des arbres et des plantes américains au XVI^{e} siècle, il faut tout de même souligner que la dénomination de Charles de l'Escluse renvoie peut-être le lectorat français à une source directe française. Lisant couramment le latin, Charles

882 LESTRINGANT, Frank, *Le théâtre de la Floride*, *op. cit.*, p. 110.

883 ROUSSEAU, Jacques, « L'Annedda et l'Arbre de Vie », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, vol. 8, n°2, 1954, p. 171-212 [En ligne]. L'histoire de l'*Anneda* est intéressante mais nous ne cautionnons pas tous ses propos, notamment lorsqu'il affirme que le récit de Cartier ne contient « rien d'important [...] qui demande une exégèse, sauf un point pourtant, l'identité de l'annedda, le mystérieux remède employé pour enrayer le mal », que l'autopsie des malades du scorbut n'est qu' « une leçon d'anatomo-pathologie brillante » et que la description de l'arbre une « ordonnance » rédigée en « termes vagues ».

884 *Ibid.*

de L'Escluse aurait pu garder le nom d'origine – *Sassafras*, compris du lectorat européen parce qu'il est dérivé du latin *saxum* (« rocher ») et *frangere* (« casser »). Plus tardivement, Lescarbot et Champlain reviennent tous deux à Cartier pour mentionner le fait qu'ils ne rencontrent pas cet arbre au cours de leurs voyages respectifs : tandis que le capitaine de Honfleur précise que « les sauvages ne cognoissent point ceste herbe, ny ne savent que c'est[885]», le voyageur de Vervins maintient l'ambiguïté en écrivant que l'arbre de vie est peut être « d'aventure le Sassafras[886]».

Dans le corpus, le premier à le mentionner est donc Cartier, qui le décrit comme un remède miraculeux soignant bien plus que le scorbut, de sorte que « si tous les medecins de Louvain & Montpellyer y eussent esté avec toutes les drogues de Alexandrie, ilz n'en eussent pas tant faict en ung an, que ledict arbre a faict en six jours[887]». Avant même d'entrer dans le détail de cet arbre, on peut souligner que le remède suit une trajectoire qui ne fait que s'accroître au fil du texte. Il profite aux Iroquois, puis à quelques Français, puis à tout l'équipage et, enfin, de manière hypothétique au moyen de l'hyperbole, à tous les médecins de France. Ce parcours du particulier (l'Iroquois) au général (les médecins de France), est possible grâce à l'hypothèse associée à l'hyperbole.

Finalement, l'arbre de vie est comme les diamants : une réalité exagérée par Cartier que les voyageurs chercheront à confirmer ou à éluder. Les textes scientifiques n'en ont pas gardé trace, par manque de diffusion du récit initial et sans doute par manque de preuves. La fortune éditoriale des récits de Cartier a été contrariée et il est probable que les médecins ou les érudits n'y avaient pas accès aussi facilement qu'à d'autres textes. Le même phénomène semble présent avec ce que Cartier appelle « le remède Esurgny », qu'il décrit longuement et que, d'après lui, les autochtones « tiennent [pour] la plus precieuse chose du monde. Il a vertu d'estancher le sang des nazilles : car nous l'avons experimenté[888]». Une fois encore, Cartier expérimente un remède qui semble miraculeux mais qui n'apparaît ni dans les récits plus tardifs ni dans les traités médicaux. Ce remède qui est « la plus grande richesse qu'ilz ayent en ce monde: Car ilz l'estiment plus que or & argent », ce qui est mentionné deux fois, amène à réfléchir à un changement de paradigme : les diamants n'étant pas présents sur le sol canadien, Cartier se voit contraint de faire passer des remèdes naturels pour une richesse. La médecine peut apparaître comme une autre richesse qu'il faut conquérir. Cela pourrait expliquer le manque d'intérêt pour les médecins et les autres voyageurs plus tardifs face à ces propos : les diamants que Cartier rapportent étant faux, les successeurs de ce dernier n'ont pas de raison d'accorder de la crédibilité à cette richesse médicale. De plus, l'arbre de vie nommé ainsi n'est pas sans rappeler la proximité avec le texte biblique puisque l'arbre de vie se trouve au cœur du Paradis terrestre. Cartier ne fait pas des terres canadiennes un nouveau paradis terrestre mais sa volonté de trouver

[885] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit*, 1613, p. 65.
[886] LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, p. 480 [MCP, p. 127].
[887] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 44r° [MB, p. 174].
[888] *Ibid.*, fol. 23v° [MB, p. 153].

des richesses, minérales (les diamants) ou médicales (l'arbre de vie), légitime la lecture de l'intertexte biblique.

II.3.c.Le tabac : du rejet à la pratique quotidienne

Élément plus connu, le *Pétun,* ou tabac que les Européens découvrent, connaît une grande fortune dès les premiers textes. Les voyageurs ont un discours très différent sur ce produit, qu'ils découvrent dans les pratiques autochtones. Trois discours se développent alors : un usage médical, un usage diététique et, enfin, un usage social. Contrairement à l'*Anneda*, le *Pétun* est abondamment glosé dans les textes et, la grande différence avec ce qui précède, est peut-être finalement que les narrateurs essayent tous ce nouveau produit.

Les vertus thérapeutiques

Le *Pétun*, qui a peut-être été introduit par Thevet, n'est pas présent dans l'ouvrage de Monardes, alors même que Colomb en avait déjà perçu l'utilisation dans les îles de Cuba. Les traités sur le tabac sont bien développés en Europe et surtout en langue vernaculaire[889]. Anthony Grafton montre la double réception du tabac en Europe : celle des médecins et apothicaires qui y voient les vertus thérapeutiques et celle d'un public plus large, attiré par les sensations qu'il procure[890]. Aussi étonnant cela soit-il aujourd'hui, le tabac est perçu au XVI^{e} siècle comme une herbe aux nombreuses vertus. C'est ainsi qu'Hernandez écrit qu'elle est bonne pour l'asthme et les problèmes respiratoires, qu'elle conforte la tête, provoque le sommeil, soulage la douleur et revigore l'estomac. Elle est aussi très bonne contre « le mal français ». Somme tout, c'est un « médicament hautement estimé » par les autochtones[891].

Dans le domaine français, on attribue l'introduction du tabac en France à Thevet qui l'a cultivé dans son jardin d'Angoulême[892]. C'est également aux *Singularités* de Thevet que l'on doit la première description précise de l'usage de cette « feuille de palmier, qui est fort grande, & la rollent comme de la longueur d'une chandelle, puis mettent le feu par un bout[893]». L'ouvrage le plus connu sur la question du *Petun* est celui de Jean Liébault, médecin, beau-fils de Charles Estienne, également médecin. La traduction en français du *Praedium rusticum* de ce

889 HUGUET-TERMES, Teresas, « New World Materia Medica », *art. cit.* [en ligne].

890 GRAFTON, Anthony, SHELFORD, April et SIRAISI, Nancy, *New worlds, ancient texts : the power of tradition and the shock of discovery,* Cambridge/Londres : Belknap Press of Harvard University Press, 1992, p. 173.

891 CHABRÁN, Rafael, CHAMBERLIN, Cynthia L. et VAREY, Simon (éd.), *The Mexican Treasury, op. cit.,* p. 114-115 : « *gives strenght to the head ; it induces sleep ; it relieves pains and rejuvenates the stomach […] very good for curing the French disease* ».

892 FERLAND, Catherine, « Une pratique "sauvage" ? Le tabagisme de l'ancienne à la Nouvelle France, XVII^{e}-XVIII^{e} siècle », dans FERLAND, Catherine (dir.), *Tabac & fumées. Regard multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, XV^{e}-XX^{e} siècles*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2007, p. 81-109 ou encore JACQUIN, Philippe, *L'herbe des dieux. Le tabac dans les sociétés indiennes d'Amérique du Nord*, Paris : Édition Musée-Galerie de la Seita, 1997.

893 THEVET, André, *Singularitez*, fol. 60r° [FL, p. 180].

dernier, la *Maison Rustique*, éditée en 1564 pour la première fois chez Jacques du Puys connaît un franc succès. Le Pétun fait l'objet d'un chapitre complet, le chapitre XLIIII (livre II), intitulé « Discours sur la nicotiane, Petum masle », qui tient « le premier lieu entre les herbes medicinales[894]». Après avoir décrit les effets sur les ulcères le médecin en précisant les vertus digestives pour les autochtones ainsi que celle de la fumée[895], reprenant les théories humorales puisqu'il précise que si l'on inhale le tabac, on reçoit « la fumee par la bouche avec un entonnoir, la teste bien couverte, [et on rend] par la bouche si grande quantité d'eau visqueuse & phlegmatique, que [n]ostre corps en demeurera exténué comme d'un bien long jeune[896]». La fumée est ensuite qualifiée de « parfum », ce qui explique peut-être le sens précis du terme que nous relevions chez Thevet. La lecture des textes de voyage au sujet de cette herbe est présente un peu plus loin quand le médecin cite « un certain Cosmographe nouveau[897]», peut-être Thevet, une véracité qu'il appuie sur le témoignage de « ceux qui sont revenus de la Floride, & par les mariniers qui retournent tous les jours des Indes[898]» met en avant les usages thérapeutiques et les échanges rapides entre Américains et Européens.

Sur le sol américain, Cartier a « éprouvé » cette « herbe » qui tient les hommes « sains & chauldement ». Il compare la fumée très chaude à « de la pouldre de poyvre[899]». La comparaison est étonnante dans la mesure où le poivre est une denrée exotique et encore rare et chère au XVI^e^ siècle. Cette évocation du poivre est peut-être à lire comme une volonté du capitaine de faire montre de son expérience de marin au long cours. De plus, les perceptions sensorielles présentent un beau syncrétisme entre perceptions thermique et gustative : le voyageur compare une fumée chaude à du poivre – piquant. Lescarbot s'appuie sur la même notion de chaleur pour décrire le tabac dont il compare l'usage à celui du vin, reprenant le vocabulaire classique de la théorie humorale :

> Les Sauvages qui n'ont point l'usage du vin, ni des épices, ont trouvé un autre moyen d'échauffer cet estomac, & aucunement corrompre tant de crudités provenant du poisson qu'ils mangent, lesquelles autrement éteindraient la chaleur naturelle : c'est l'herbe que les Brésiliens appellent Pétun, les Floridiens Tabac, dont ils prennent la fumée presque à toute heure[900].

---

894 ESTIENNE Charles et LIÉBAULT, Jean, *L'Agriculture et maison rustique*, Paris : Jaques du Puis, [1564] 1583, fol. 123r°.

895 « les Indiens s'en servent pour conforter l'estomach foible ou indigeste, le fottant premierement d'huile d'olive, appliquant par dessus une ou deux feuilles de Petum amorties sur le feu », *ibid.*, fol. 125v°.

896 *Ibid.*, fol. 126r°

897 les habitants de la Floride se nourrissent certaine espace de temps de la fumee de ceste herbe (quoy qu'en die le contraire un certain Cosmographe nouveau, qui par ses mensonges veut triompher de nous ne [sic] ceste part) laquelle ils reçoivent par la bouche, par le moyen de certains cornets », *ibid.*, fol. 126 v°.

898 *Ibid.*

899 CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 30v° [MB, p. 161].

900 LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, p. 844 [MCP, p. 352].

Dans ce cas, l'herbe est décrite selon un usage plutôt diététique, pourrait-on dire, puisqu'elle joue le rôle d'un aliment. Nous ne savons rien sur son apparence et rien n'indique comment on la consomme ou on la fume. Ce point est surprenant dans la mesure où Cartier en présente une description beaucoup plus détaillée[901]. De plus, le mélange du tabac et de l'alcool est une pratique de la pharmacopée européenne dès le début du XVI^e siècle, et donc une preuve d'expérimentation médicale. L'analogie avec des produits de consommation plus ou moins courante en fait un produit que l'on consomme et qui agit sur l'estomac, tel un aliment. La comparaison avec le vin est peut-être également une manière de cautionner son usage. Les remèdes autochtones sont mis à distance par les auteurs, qui se refusent à les essayer. Le tabac fait figure d'exception dans cet exemple. Le discours doit donc fournir au lecteur une justification à cette appropriation. Si le tabac a les mêmes effets que le vin, sa singularité est réduite et le voyageur européen peut le consommer en remplacement du vin, qui est absent en Amérique. La caouin, boisson alcoolisé au même titre que le vin, pourrait constituer une alternative, s'il n'était pas associé à l'ivresse.

Le tabac comme rituel autochtone non verbal, associé à des usages codifiés et rejeté par l'Église

Henrique Carneiro souligne que le tabac est devenu la drogue la plus répandue au monde après avoir été rejetée au XVI^e siècle par l'Église qui en interdit ou du moins en critique l'usage. Ainsi, l'un des premiers Espagnols à fumer du tabac a été emprisonné par l'Inquisition[902]. S'il est prohibé en Europe et même en Nouvelle-France, du moins dans les premiers temps, l'usage du tabac devient rapidement répandu sur le sol américain, loin du centre européen, et les auteurs font preuve de leur expérience.

Dans les textes, fumer le tabac s'apparente à un rituel autochtone non verbal, codifié et associé aux scènes de rencontres. La description de Thevet s'inscrit également dans la théorie des humeurs. Cette herbe est :

> fort salubre, […] pour faire distiller & consumer les humeurs superflues du cerveau. Davantage prise en cette façon fait passer la faim, & la soif pour quelque temps. Parquoy ils en usent ordinairement, mesmes quand ils tiennent quelque propos entre eux, ils tirent ceste fumée, & puis parlent […]. Vrai est, que si lon prend trop ceste fumée ou parfun, elle enteste & enyvre, comme le fumet d'un fort vin[903].

[901] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 30v° [MB, p. 161].
[902] CARNEIRO, Henrique, « As plantas sagradas na história da América », *Varia Historia*, n°23, 2004, p. 102-119 : « o tabaco, foi assimilada após objeções iniciais e tornou-se a droga mais difundida no mundo. […] O primeiro espanhol a fumar o tabaco, Rodrigo de Xerez, ao voltar para a Espanha, sofreu dois meses de prisão pela Inquisição por causa desse ato » [en ligne].
[903] THEVET, André, *Les Singularitez...*, *éd. cit.*, fol. 60r° [FL, p. 180].

Dans les *Singularitez*, le discours médical permet de justifier l'expérience problématique qui est celle de se livrer à une pratique autochtone « sauvage », tout en prohibant l'idolâtrie associée à la pratique. La proposition subordonnée finale, dans la première phrase, justifie l'intérêt médical et donc l'usage par les Français. La description contient en germe différents usages du tabac : diététique mais également social puisque les autochtones l'utilisent « quand ils parlent ». Cette donnée sociale est exclusivement présente dans les textes plus tardifs, mais ne sera pas mentionnée plus tôt. Quant à la comparaison avec le fumet du vin, elle peut indiquer la source du texte de Lescarbot qui a probablement lu l'ouvrage du cosmographe du roi. Toutefois, ce n'est pas la donnée sociale qui est retenue chez Thevet mais le caractère étrange de cette herbe que le voyageur a « expérimenté en [lui]-même » et qui provoque « sueurs & foiblesses[904]».

Enfin, l'usage plus socialisant de la tabagie est bien développé par Samuel de Champlain, Pierre Biard et Marc Lescarbot qui décrivent souvent les tabagies des Micmacs. Le tabac et sa pratique sont tellement bien assimilés par les Français que ces derniers en font un usage détourné contre les nations autochtones :

> & faisant semblant de petuner avec eux (chacun ayant un bout de sa meche allumé, pour ne leur donner soupçon, estant l'ordinaire de porter du feu au bout d'une corde pour allumer le petun) les amadoueroient par douces paroles pour les attirer dans la chalouppe ; & que s'ils n'y vouloient entrer, que s'en aprochant chacun choisiroit son homme, & en luy mettant les patinostres au col, luy mettroit aussi en mesme temps la corde pour les y tirer par force[905].

Contrairement à Yves d'Évreux, qui associe symboliquement vin et tabac et qui expérimente lui-même la pratique, Champlain s'en détache. Tout ce passage est même marqué par la tromperie de la vue et de l'ouïe, du « semblant » au « soupçon ». Deux parallèles révèlent l'horreur de la violence. À la pratique autochtone de « porter du feu » pour « allumer le petun », les Français répondent en « allum[ant] les mèches » des mousquets. Les patenôtres deviennent ensuite des cordes qui servent à enlever les Iroquois. Ce cours extrait sur l'usage du tabac est en réalité bien plus cruellement révélateur de la réalité des contacts entre Champlain et les autochtones : la pratique culturelle de la tabagie est faussement imitée pour mieux donner l'illusion d'une entente. De « douces » paroles confortent cette illusion. Si ce spectacle (vue et ouïe) à destination des autochtones ne fonctionne pas, il reste le toucher qui devient violence, la patenôtre se faisant garrot. Le tabac devient ici un instrument de pouvoir, une arme. Cet extrait doit toutefois être nuancé : si cet usage presque guerrier du tabac est présent ici, ce n'est pas le cas à d'autres moments du texte dans lesquels Champlain participe à des tabagies dans le but de renforcer les liens avec les tribus qu'il rencontre. Pierre Biard va même plus loin lorsqu'il

[904] *Ibid.*, fol. 60v° [FL, p. 180-181].
[905] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 136.

précise les modalités d'une rencontre avec les Etchemins : « il faut leur faire des presents, & les bien haranguer avant qu'ils accordent la traicte ; & icelle faicte, faut encores les Tabagier, c'est a dire, les banqueter. Alors ils danseront, harangueront & chanteront[906]». En 1616, la tabagie est vidée de sa signification première et devient simplement une étape obligatoire avant tout échange commercial.

Le syncrétisme au début du XVII[e] siècle entre usages rituels autochtones, sociaux et thérapeutiques

L'expérience de la pratique du tabac est bien répandue en Europe au début du XVII[e] siècle puisque près de soixante ans après Thevet comme en témoigne la *Relation* de Pierre Biard :

> [Les Etchemins] usent aussi du petun, & en boivent la fumee, de la façon commune en France. Celà leur profite sans doute, voire leur est du tout necessaire, veu les grandes extremitez qu'ils endurent de froid, & mauvais temps, de faim, & de repletion ou saturité […] Tout leur devis, traictés, bien-veignements, & caresses se font avec ce petun[907].

L'usage français sert de comparant, mais nous remarquons surtout que le missionnaire réunit ensemble les usages thérapeutiques et sociaux. Ce syncrétisme est davantage développé dans la *Suitte* d'Yves d'Évreux.

Le père capucin se permet d'expérimenter ce qui a été condamné par l'Inquisition à peine un siècle plus tôt. Dans sa *Suitte*, Yves d'Évreux reprend les termes de Thevet pour les développer et les amplifier :

> Ce Petun aussi ayans trempé 4. Heures dans du vin blanc, opere de grands effects pour nettoyer le corps de ses infections. On ne prend seulement que le vin. Ils ont aussi une autre opinion que la fumee qu'ils avalent du Petun, les tient gaillards & joyeux contre la tristesse & melancolie qui leur peut survenir[908].

S'il semble que les Européens ont bien compris que fumer est un rituel plus clair que des paroles difficilement comprises d'une langue à l'autre, l'omniprésence de la *Bible* et de la prédication dans le texte d'Yves d'Évreux semble offrir une autre hypothèse d'interprétation. La *Suitte* témoigne du fait que le tabac, en ce début de XVII[e] siècle, est associé à la religion des autochtones, et l'Église doute encore de cet usage, d'où l'insistance sur l'aspect médical. Dans le texte de Liébault, nous retrouvons un tel témoignage quand le tabac est qualifié de « telle

[906] BIARD, Pierre, *Relation*, *éd. cit.*, p. 46.
[907] BIARD, Pierre, *Relation*, *éd. cit.*, p. 79.
[908] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 138.

sorte de divination [qui] proced[e] plustost par art diabolique [...] de sorte qu'il leur fait entendre une infinité de choses ambigues & superstitions fausses, leur representant mille visions diaboliques & espouvantables[909]».

Yves d'Évreux procède à une description digne d'un traité de médecine lorsqu'il développe une description du trajet de la fumée dans le corps. Cette distinction entre boisson et fumée est peut-être également un simple souvenir de la lointaine théorie des humeurs. La fumée éclaircit le cerveau en chassant les humeurs. Le fait que l'odeur ou les fumées montent au cerveau et agissent sur ce dernier est très courant dans les traités médicaux antérieurs. On peut citer, en guise d'exemple, le *Summaire de toute médecine* de Jehan Goeurot[910], le *Myrouel des Appothiquaires* de Symphorien Champier[911], ou encore la traduction des *Aphorismes* d'Hippocrate par Breche[912]. Dans le texte d'Yves d'Évreux se trouve également une recette où, cette fois-ci, le *Petun* n'est pas comparé à du vin : il devient le vin. On peut ici penser à la pharmacopée occidentale qui distillait fréquemment des substances dans l'alcool. La portée médicale est alors conférée uniquement à la boisson qui soigne. Si le *Petun* est source d'éloges au début de l'extrait, puisqu'il « éclaircit l'entendement », le fait que la pratique soit majoritairement répandue parmi les matelots, et que le produit soit fortement associé au vin justifie la présence de la figure de Noé dans le texte. La boisson est ainsi vue comme un purgatif qui nettoie le « corps de ses affections ». Or, celle-ci est synonyme de la fin de la malédiction du Déluge dans le *Bible*, il est le premier produit consommé, celui qui symbolise une nouvelle ère. Toutefois, l'expérience réelle du voyageur qui voit son « entendement » éclairci, et l'expérience des autochtones, que le tabac tient « gaillard & joyeux », est peut-être le signe d'une impossibilité à la conversion. L'éclaircissement de l'entendement, que seul le chrétien expérimente, semble impossible pour les Tupinambas, qui ne sont donc pas prêts à recevoir la parole chrétienne. Leur expérience reste ancrée dans le monde corporel – ils sont joyeux et gais, comme de simples hommes en état d'ébriété – alors que l'usage du produit a une conséquence plus abstraite sur les Français. L'expérience des autochtones est mentionnée à la fin de l'extrait sur le mode de l'ouï-dire (« ils ont une opinion » et le lecteur s'attendrait presque à lire « une folle opinion ») qui rejette l'usage autochtone. La fin de la description amène une réserve sur la portée plus « sociale » de l'herbe de *Pétun*, celle qui permet d'être « gaillard et joyeux » puisqu'Yves d'Évreux ne fait que répéter l'opinion des autochtones, ce qu'il renforce en précisant avoir appris cette expérience « par leurs discours ».

---

[909] ESTIENNE, Charles et LIÉBAULT, Jean, *op. cit.*, fol. 127r°.

[910] GOEUROT, Jehan, *Summaire tressingulier de toute Medecine et cirurgie speciallement contre toutes maladies sourvenantes quotidiennement au corps humain*, Troyes : Jean Lecoq, 1520, p. 150.

[911] CHAMPIER, Symphorien, *Le Myrouel des Appothiquaires et pharmacopoles*, éd. P. Dorveaux, Paris : H. Welte, [1532], 1895, p. 36.

[912] HIPPOCRATE, *Les Aphorismes d'Hippocrates, avec le commentaire de Galien sur le premier livre. Traduicts de Grec en François, par M. J. Breche*, Paris : Jean Ruelle, 1571, p. 475.

La réserve d'Yves d'Évreux, perceptible dans la mise à distance du discours des Tupinambas, concerne justement cette partie plus plaisante du *Pétun* alors que l'expérimentation concerne le côté plus médical. On peut y voir simplement le discours d'un religieux qui ne peut assumer se livrer aux plaisirs purement gustatifs – en somme, au péché de gourmandise – et qui met donc en avant l'intérêt médical. L'usage du tabac est un bel exemple qui révèle que les auteurs transforment leurs perceptions en fonction de ce qu'ils veulent bien voir : même si ces derniers comprennent la pratique rituelle et sacrée sans doute dès les premiers voyages, le tabac est comparé à des aliments en usage en Europe dans les premiers textes du corpus. La donnée alimentaire est retenue parce que le Nouveau Monde est surtout vu comme une terre d'abondance fournissant éventuellement des richesses alimentaires. C'est le cas des auteurs de récits de voyages vers la Floride, ou de Cartier, de Thevet et de Léry. La dimension médicale est également très forte chez Yves d'Évreux. Enfin, à la fin du siècle, Samuel de Champlain exclut la dimension médicale pour ne voir que la dimension sociale. Les traités médicaux ayant été publiés au sujet du *Pétun*, ce qui était à dire avait déjà été dit. Champlain l'explorateur cherche une terre à coloniser dans laquelle les populations autochtones doivent être des alliées et il fait de la tabagie un élément de socialisation essentielle, bien qu'il affirme ne pas y avoir goûté. Lorsque le contact est négatif, le tabac devient même une arme permettant aux Français de tromper les habitants qu'ils souhaitent enlever.

Comme pour le scorbut, les récits de voyage témoignent de la rapidité avec laquelle les connaissances circulent dans l'Europe du XVI^e^ siècle. Les descriptions du tabac et de ses effets s'accroissent au fil du siècle. Une raison pourrait être le goût du XVII^e^ siècle pour les produits du Nouveau Monde[913]. Comme pour des produits tels que le cacao, le plaisir gustatif devance l'intérêt médical et scientifique, il rend l'aliment et les pratiques « plus acceptables » en vertu d'un goût que l'on peut apprécier. On voit que les rapports entre récits de voyages et écrits scientifiques à la Renaissance n'est pas forcément pertinente sur le présent corpus, puisque les auteurs sont des marins, parfois ignorants et que leurs textes sont, sur ce point, avant tout les témoins d'une pensée commune. Dès lors, nous pouvons considérer les maladies et blessures comme des éléments narratifs à part entière des récits de voyages.

[913] Sur ces produits, voir GALLI, Marika, *La conquête alimentaire du Nouveau monde : pratiques et représentations franco-italiennes des nouveaux produits du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle*, Paris : L'Harmattan, 2016.

III. Les fonctions narratives des blessures et des maladies

Voyager est une épreuve pour le corps et, au XVI^e siècle, trouver des remèdes locaux dans les pays visités devient un enjeu vital. Les voyages et les maladies sont indissociables : bien que ces chiffres soient encore débattus, les historiens conviennent que l'arrivée des Européens sur le sol américain aurait causé la perte de 60 à 90% des populations autochtones[914]. Au XVI^e siècle, la traversée de l'Atlantique est source de nombreux défis pour les voyageurs, soit lors de la traversée en elle-même (scorbut, famine...) soit lors de l'installation sur terre, notamment pour Cartier et Champlain qui doivent faire face à la rigueur de l'hiver québécois. Ces maladies nouvelles font partie des épisodes marquants des récits de voyage et, comme le préconisaient déjà Galien et Hippocrate, c'est par les sens que les diagnostics peuvent être établis. Quelle place les narrateurs accordent-ils aux perceptions dans ces passages médicaux ? On distingue deux types de narrateurs. Les premiers sont ceux qui font des maladies des *realia*, des événements qui entrent dans le registre réaliste du texte, pourrait-on dire. Les seconds utilisent la maladie pour accentuer la dimension pathétique du récit, et montrer que le pays les a profondément marqués. En somme, la maladie devient une preuve rhétorique qui conforte le statut légitime de voyageur.

III.1. De simples singularités

L'une des premières fonctions que l'on peut attribuer aux blessures et aux maladies dans les récits de voyages est celle de faire de ces dernières des *realia* au même titre que les descriptions des catalogues de curiosités. On cherche à faire voir au lecteur ces nouveaux maux, rares ou impressionnants.

Dans le corpus, le statut entre Français et autochtones est différent et les maladies sont vues comme des singularités qu'il s'agit de traiter dans le récit au même titre que les autres singularités et différences culturelles que sont les danses, les rites funéraires... Il suffit de regarder brièvement les tables des matières des ouvrages pour s'en rendre compte. Dans l'*Histoire* de Lescarbot, le chapitre VI du quatrième livre décrit les « maladies inconuës » évoquées plus haut. Dans le sixième livre, Lescarbot traite au chapitre XV de :

[914] Sur l'exemple précis de Colomb, voir COOK, Noble David, *Born to Die: Disease and New World Conquest, 1492-1650*, Cambridge : Cambridge University Press, 1998. Sur le débat entourant ces données, voir BOUCHERON, Patrick (dir.), *Histoire du monde au XV^e siècle. 1. Territoires et écritures du monde*, Paris : Fayard, 2009, p. 23 et sqq.

> la disposition du corps. Phthisie. Sueurs des Sauvages. Medecin et Chirurgiens Floridiens, Bresiliens, Souriquois, Guerison par charmes. Merveilleux recit du mepris de douleur. Epreuve de constance. Souffrance de etourmens en l'honneur de Diane et du Soleil. Longue vie des Sauvages. Causes d'icelle, et l'abbregements de nos jours[915].

Ce chapitre suit immédiatement le chapitre XIV « des danses et chansons » et qui précède les deux chapitres consacrés aux « exercices des hommes » puis « exercices des femmes ». Si, de manière générale, cette organisation donne l'impression que la maladie est incluse dans le cycle de la vie ou, en tout cas, est associée aux « exercices » qui servent de remèdes pour s'en protéger, le chapitre XV lui-même fait des maladies une simple singularité au même titre que « l'honneur de Diane ». Dans les ouvrages de Champlain et Cartier, un chapitre est, chaque fois, consacré à « une grosse maladie qui a esté au peuple de Stadacone [...] », au « nombre de gens decedez depuis le commencement de la maladie » ou encore au « mal de terre, fort creuelle maladie. A quoy les hommes & femmes Sauvages passent le temps durant l'hiver [...] » et enfin à la « Maladie de la terre à Québec. Le suject de l'hyvernement ». Cette maladie atteint autant les Français que les autochtones. Dans le corpus des récits de voyage vers le brésilien, les Français ne sont pas malades mais les affections des Tupinambas sont perçues comme des singularités. C'est l'exemple de Thevet au chapitre 34 décrivant « la maniere qu'ils tiennent à faire incisions sur leurs corps » et aux chapitres 45 et 46, respectivement « description d'une maladie nommée Piaus, à laquelle sont subjects ces peuples de l'Amerique [...] » puis « des maladies plus fréquentes en l'Amérique, & de la méthode qu'ils observent à se guerir ». L'index situé à la fin de l'ouvrage de Léry ne mentionne qu'une seule fois les « Malades en l'Amerique. Comment traitez ». Dans l'ouvrage de Claude d'Abbeville, le chapitre XXV traite « d'un enfant miraculeusement guery par le Baptesme » tandis que d'autres chapitres évoquent « la stature & longueur de vie des Indiens » (chapitre XLIV), le « teint des Indiens » (XLV) puis « des comportemens & exercices des Maragnans » (chap L) mais aucun ne parle de médecine. Enfin, dans le corpus des récits vers la Floride, aucun chapitre ou aucune mention dans les index n'évoque des maladies propres aux Timucuas.

Il faut également prendre en compte le degré d'intérêt et d'intégration des Français dans les populations autochtones. Les maladies et la médecine restent des phénomènes culturels. On conçoit aisément que les Français, occupés à leurs propres difficultés, n'y ont pas prêté attention ou n'ont pas eu l'occasion d'assister à des cérémonies culturelles et religieuses autochtones ou à des cures. Les voyageurs interprètent ainsi la maladie de trois manières. Soit l'auteur du récit veut insister sur le côté moral de la maladie, perçue comme un châtiment divin. C'est le cas de Léry qui décrit un truchement physiquement marqué par la syphilis. Ces marques

[915] LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, p. 854 et *sqq.* [MCP, p. 362 et *sqq.*].

reflètent alors, visuellement, la dépravation morale du personnage qui « paillarde » auprès des femmes autochtones. Ce lien entre corps abîmé et mauvaise âme est le fondement de la physiognomonie, très présente à l'époque et déjà assez étudiée pour que nous ne revenions pas sur ce point[916]. Ensuite, et il s'agit de la deuxième raison, un auteur peut décrire une maladie afin de souligner le caractère étrange et effrayant de celle-ci, comme c'est le cas du scorbut dans le récit de Cartier. Enfin, les maladies peuvent être mentionnées lors des moments où les auteurs décrivent les aînés autochtones à un âge de la vie caractérisé par une santé déclinante.

III.1.a.Le mythe de la longévité

L'organisation plus logique des ouvrages plus tardifs, par exemple ceux des missionnaires, qui composent leurs propos selon le cycle de la vie, n'est pas encore totalement mise en place dans le corpus. Chez Cartier, Le Challeux, Léry et Thevet, la maladie est au moins autant mentionnée que la vieillesse, l'étape de la vie qui lui correspond. La partie la plus tardive de notre corpus (Claude d'Abbeville, Pierre Biard, Marc Lescarbot) s'attarde plus longuement sur les figures d'aînés autochtones.

Ceux-ci sont tout de même présents dans le *Brief recit* de Cartier. Ils font partie des malades que Cartier soigne en touchant et sont cités dans l'énumération des « aveugles, borgnes, boisteulx, impotens, & gens si tresvieulx, que les paupieres des yeulx leur pendoyent jusques sur les joues[917]». L'hyperbole est un moyen de rendre l'idée d'un âge canonique mais n'est pas sans rappeler les populations étranges rencontrées par Marco Polo et renforce le sentiment de singularité. La description la plus impressionnante est celle que l'on trouve sous la plume de Laudonnière qui ne néglige pas les détails :

> lequel [autochtone] ressembloit mieux à une carcasse d'os qu'à un homme vivant : car il avoit les nerfs, les veines, le arteres, les os, & les autres parties, apparoissantes si clairement au dessus du cuir, qu'aisement on les eust nombrees & discernees les une des autres[918].

Ce mythe de la longévité est un lieu commun des récits de voyage, déjà présents dans les récits réels et imaginaires, parfois satiriques de l'Antiquité et du Moyen Âge[919] (Diodore de Sicile, puis Marc-Aurèle et Lucien de Samosate). La longévité est associée à l'âge d'or, un temps béni

[916] Sur cette question, voir ZIEGLER, Joseph, « Médecine et physiognomonie du XIV^e^ au début du XVI^e^ siècle », *Médiévales*, n° 46, 2004, p. 89-108 ; MARCUCCI, Laetitia, « Le rôle méconnu de la physiognomonie dans les théories et les pratiques artistiques de la Renaissance à l'Âge classique », *Nouvelle revue d'esthétique*, n° 15, 2015, p. 123-133 ; et surtout le récent collectif DEVRIESSE, Lisa (éd .), *The body as a mirror of the soul: physiognomy from Antiquity to the Renaissance*, Louvain : Leuven University Press, 2021.

[917] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 24v° [MB, p. 154].

[918] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 40v° [SL, p. 91].

[919] DE JÉSUS, Stéphanie, *L'image de l'Orient dans les récits de voyage portugais du XVI^e^ siècle : vers une nouvelle image mythique de l'Orient*, thèse en Littérature sous la direction d'Ana Maria Binet, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014, p. 53 et *sqq*.

que les voyageurs pensent parfois retrouver lorsqu'ils découvrent de nouvelles terres. L'avènement du Christianisme apporte un nouveau regard sur le mythe à partir du moment où l'immortalité promise dans l'au-delà dépasse le cadre d'une longévité toute relative dans le monde terrestre. Le *Livre de longue vie* de Paracelse[920] qui affirme que les élixirs peuvent augmenter la vie, souligne que la Renaissance est encore une époque, comme la fin du Moyen Âge[921], qui se soucie de rechercher l'éternelle jeunesse et l'immortalité. Enfin, nous pouvons songer à l'image de la fontaine de Jouvence, que les voyageurs tenteront de retrouver sur les terres asiatiques ou américaines. Mais à l'époque moderne, la recherche des élixirs est fortement concurrencée par celle des régimes de vie, des ouvrages qui donnent notamment des conseils diététiques à appliquer au quotidien, et qui prônent une vie réglée. Plusieurs éléments permettent de comprendre la longévité des habitants rencontrés au Nouveau Monde : le fait qu'ils vivent, selon les auteurs, dans un âge ancien, proche de l'âge d'or, ainsi que les remèdes (l'arbre de vie ou la fontaine de Jouvence) auxquels ils ont accès[922]. Toutefois, la description de Laudonnière semble plus littéraire que médicale dans le sens où les parties mentionnées et la comparaison avec la carcasse d'os sont courantes à l'époque. Pour ne citer qu'un exemple, l'année exacte de la publication de l'*Histoire mémorable* paraît le fameux sonnet de Ronsard : « Je n'ai plus que les os, un squelette je semble, décharné, dénervé, démusclé, dépulpé[923]» dans lequel apparaisent les mêmes éléments décrivant la vieillesse.

III.1.b.Les carences

La comparaison avec le squelette est également présente lors des épisodes de famine. Champlain, comme Cartier le faisait avant lui, juge à plusieurs reprises les autochtones prêts à tout pour se sustenter, précisant bien qu'ils sont « si maigres & deffaits, qu'ils sembloient des anathomies, la pluspart ne se pouvans se soubstenir[924]». Lors d'un épisode de famine remarquable sur les bords du Saint-Laurent, les autochtones se repaissent d'une charogne pendue à un arbre depuis plus de deux mois. Celle-ci :

> puoit si fort que l'on ne pouvoit durer auprés ; neantmoins ils ne laisserent de la prendre & emporter en leur cabanne, où aussitost ils la devorerent à demy cuite, & jamais viande ne leur sembla de meilleur goust. J'envoyay deux où trois hommes les advertir qu'ils n'en mangeassent point s'ils ne vouloient mourir : comme ils

920 PARACELSE, *Theophrasti ex Hohenheim utrisque medicinae Doctoris, De Vita longa*, Basileae [Bâle] : Petrum Pernam, 1566.
921 BOIS, Jean-Pierre, *Le mythe de Mathusalem : histoire des vrais et faux centenaires*, Paris : Fayard, 2001.
922 Ces descriptions d'hommes aux caratcéristiques extraordinaires peuvent également faire penser aux géants décrits à deux reprises dans VESPUCCI, Amerigo, *Le Nouveau Monde (1504). Les quatre voyages d'Amerigo Vespucci*, Paris : Chandeigne, 2020, p. 97 et p. 197.
923 RONSARD, Pierre de, *Œuvres complètes*, t. II, éd. Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, Paris : Gallimard, 1993 (coll. « Bibliothèque de la Pléiade », p. 1102.
924 CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 198.

> approcherent de leur cabanne, ils sentirent une telle puanteur de ceste charongne a demy eschauffee, dont ils avoient chacun une piece en la main, qu'ils pencerent rendre gorge, qui fit qu'ils n'y arresterent gueres. Ces pauvres miserables acheverent leur festin[925].

La perception olfactive imprègne le texte. Elle est beaucoup moins présente dans le reste de l'ouvrage. Sa précision est ici remarquable puisque l'odeur n'a pas la même intensité selon la chaleur ambiante ou la cuisson. Une fois encore, le mythe cannibale apparaît. Même si ce n'est pas le propos de Champlain, on ne peut s'empêcher de remarquer des syntagmes qui sont textuellement repris à d'autres textes. Par exemple, « chacun une pièce en la main » rappelle l'image du cannibale dans le texte de Thevet où chacun des membres de la tribu choisit une pièce sur le boucan. Le fait que « le goût de la viande » semble meilleur, ainsi que la mention ironique du festin, ne sont pas sans rappeler les scènes de festin telles qu'elles apparaissent dans le récit de Léry. Parce qu'il s'agit d'animaux morts et, pour le chien, interdit à la consommation d'un point de vue culturel européen, l'acte est considéré comme barbare et impur. Il reprend aussi les marques textuelles habituellement associées aux scènes d'anthropophagie. Cette description d' « anatomies » faméliques utilise également les éléments descriptifs de la vieillesse. La mention d'une disette autochtone est rare dans le corpus car, dans tous les autres récits, ce sont les Français qui meurent de faim et qui n'ont plus que « la peau sur les os ». On note aussi des différences dans les descriptions puisque, malgré les épisodes de famine dans les récits de Le Challeux et de Léry, la description de Champlain est celle qui provoque l'impression la plus vive sur le lecteur, sans doute en raison de la répartition des mentions olfactives qui donnent presque à sentir la scène. Le fait que les autochtones des *Voyages* mangent le cadavre du chien et même que « quelquefois ils sont contraincts de vivre de certains coquillages, & manger leur chiens[926]» est également remarquable. Rien ne permet d'affirmer que les auteurs y ont pensé mais, comme le souligne Frank Lestringant, « pour des générations de navigateurs et de marins, mais aussi d'humanistes et de curieux, le Cannibale restait décidément un fils de chien[927]» en raison d'un croisement étymologique dans l'histoire du mot. La famine autochtone met en exergue la rigueur de l'hiver canadien et la supériorité des Français qui résistent face aux éléments.

Associé à la disette, le manque d'eau douce et la mauvaise alimentation sont également les premiers facteurs provoquant les maladies des voyageurs, comme le souligne Le Challeux[928]. L'eau et ses fonctions sont décrites à plusieurs reprises dans les textes de Léry, Laudonnière et Champlain. L'eau douce « altère[929]» les voyageurs qui, quand ils en manquent, ont « le cœur

[925] *Ibid.*, p. 199.
[926] *Ibid.*, p. 192.
[927] LESTRINGANT, Frank, *Le Cannibale*, *op. cit.*, p. 43 et *sqq.*
[928] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 44 [SL, p. 226].
[929] LÉRY, Jean, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 15 [FL, p. 120].

tout espousseté » et sont « affadis[930] ». La théorie humorale est sous-jacente : le cœur est affadi parce que le sel aspire la qualité humide de ce dernier. L'emploi des termes « espousseté » et « affadis » chez Le Challeux est intéressant car ces adjectifs sont peu fréquents et récemment attestés dans les dictionnaires[931]. Ils permettent surtout de rendre la métaphore plus imagée et de s'adresser à un public peut-être moins habitué aux effets du sel sur l'organisme. Ce style rend la description visible et lisible pour le lecteur, qui peut ainsi pratiquer sa propre autopsie.

Jean de Léry est plus prudent lorsqu'il explique les conditions difficiles du voyage et souligne simplement les effets de la famine sur le corps humain : « Davantage ayans tous un cours de ventre, & tel desvoyement d'estomach, qu'impossible estoit de rien retenir dans le corps[932]». S'ensuit une recette qui « rafermi[t] » l'estomac. Concernant les perceptions sensorielles, Léry utilise une métaphore intéressante pour dire que le voyage en Amérique a fait de lui un nouvel homme, comme si tous ses sens étaient neufs :

> Davantage parce qu'à ce commencement, il nous fallut comme renouveler nos corps […] comme si tous nos sens eussent esté entierement renversez, nous fusmes environ huict jours oyans si dur, & ayans la veuë si offusquee que nous pensions devenir sourds & aveugles. […] dés environ un mois apres, je n'entendis jamais plus clair, ni n'eu meilleure veuë. Vray est que pour l'esgard de l'estomach, je l'ay tousjours eu depuis fort foible & debile[933].

L'estomac apparaît comme l'élément le plus marqué par les voyages. Le changement de nourriture est également clairement identifié et rendu responsable des maux au début du XVII[e] siècle dans les récits de Champlain. Associé à ces maux d'estomac, le voyage en lui-même, le mal de mer, provoque un « chancellement[934]» des sens et un affaiblissement général bien que les maladies soient peu évoquées lors du voyage (sauf en ce qui concerne les problèmes causés par la disette et par le changement d'alimentation). Nous retrouvons aussi dans l'extrait l'image du renversement[935]. L'originalité de Léry est que ce dernier intervient au niveau microscopique du corps humain. L'éloge des médecins qui est présente dans cet extrait s'oppose à la figure du « barbier » qui rapportait l'huile avec la graisse humaine, peut-être une manière de marquer la dichotomie entre celui qui était présent en Amérique avec l'équipage, et les médecins bien établis et reconnus en Europe. À l'exception de l'estomac, dont nous ne rappellerons pas l'omniprésence dans l'*Histoire d'un voyage*, le corps tout entier a été « renouvellé ». Autrement

930 LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 38 et p. 46 [SL, p. 223 et p. 227].

931 *Le TLF*i [CNRTL. Consulté le 25 octobre 2021] donne l'étymologie suivante : « 1480 espouceter "nettoyer en ôtant la poussière à l'aide d'un plumeau, balai, chiffon" » tandis que « affadis », qui signifie « sans saveur » au XVI[e] siècle (Bonnaventure des Perriers, 1558), est associé au cœur dans de rares occurrences.

932 LÉRY, Jean, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 375 [FL, p. 541].

933 *Ibid.*, p. 378-379 [FL, p. 547].

934 LÉRY, Jean, *Histoire d'un voyage...*, *éd. cit.*, p. 13 (« chancelans comme yvrognes ») [FL, p. 118].

935 Associées au bas corporel, et notamment à l'estomac, comme le rappelle bien BAKHTINE, Mikhaïl, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, trad. Andrée Robel, Paris : Gallimard, [1970] 1982.

dit, le voyage a causé chez Léry une nouvelle naissance, une renaissance : c'est un nouvel homme qui revient du Brésil, profondément modifié par ce qu'il a vécu. Or, le protestant édite le texte pour la première fois en 1578, à un moment où il est déjà devenu pasteur. Il semble que la mention de ces sens qui ont été totalement remis à neuf peuvent concrètement, corporellement, expliquer le passage du statut de cordonnier à celui de pasteur.

III.1.c.La fièvre et les maladies dues à l'air

Les voyageurs sont donc marqués dans leur chair par le pays qu'ils ont visité et, en premier lieu, en raison de l'air ambiant qui est si différent (soit extrêmement chaud au Brésil et en Floride, soit extrêmement froid au Canada). C'est pourquoi les voyageurs accordent aussi une grande place à la fièvre et aux maladies causées par l'air chaud, notamment dans les récits de voyage en Amérique du Sud. À une époque profondément marquée par la peste et la pestilence, et depuis le traité *Airs, eaux, lieux* d'Hippocrate, la maladie provoquée par l'air ambiant est un élément essentiel de la médecine occidentale, l'air impur étant source de mort ou de soupçons mortifères. René de Laudonnière évoque ainsi la pestilence de l'air après un orage qui provoque « force maladies contagieuses[936]». Quant à André Thevet et à Claude d'Abbeville[937], ils associent l'air pestilentiel aux maladies. Afin de mieux rendre compte de leurs expériences américaines, les voyageurs mentionnent de telles maladies liées à la chaleur. Pour le voyageur se pose aussi le problème de savoir traduire en mots la différence de température entre le pays visité et la France. Insister sur les rigueurs du climat est une manière d'évoquer cette réalité tout en dramatisant le récit. Si la réalité reste la même chez des auteurs ayant expérimenté le même phénomène lié à l'air, les variations textuelles et l'originalité de la voix de chaque auteur apparaissent dans les différents recours à la dramatisation.

Par exemple, Claude d'Abbeville, Jean de Léry et André Thevet mentionnent tous trois une pluie pestilentielle qui cause des pustules, élément qui ne sera repris dans aucun autre texte. La pluie est présente dans ces textes mais les perceptions sont totalement inversées. Dans l'*Histoire d'un voyage*, l'équipage du navire est extrêmement assoiffé et vit comme une souffrance l'arrivée de cette pluie pestilentielle que les marins ne peuvent pas boire et qui gâte la peau et les vêtements. Au contraire, Thevet perçoit cette même pluie comme salutaire. La dramatisation léryenne conduit à questionner la réalité de la perception effective. En effet, Frank Lestringant dans son édition des *Singularitez*, écrit que cette pluie qui tâche les vêtements est présente dans les textes de Paulmier de Gonneville et de Léry. Nous conviendrons, avec plusieurs critiques, que le texte de Paulmier de Gonneville est une invention littéraire largement

[936] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 58v°-59r° [SL, p. 114-115].
[937] THEVET, André, *Les Singularitez*, *éd. cit.*, fol. 25r° [FL, p. 108] ; ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 27v°-28r°.

inspiré du texte de Léry[938]. Dès lors, comment comprendre le sens de cette pluie pestilentielle qui semble apparaître uniquement dans le texte du protestant ? Nous pouvons avancer l'hypothèse que ce phénomène renforce le registre pathétique du texte à ce moment où Léry voit le navire comme celui de martyrs chassés d'une terre paradisiaque par Villegagnon. Cette pluie qui sert à remplir le blanc de la narration – provoqué par les longues journées en mer[939]– chez Thevet est reprise et développée par Léry qui intègre le phénomène météorologique à la visée polémique de son récit. L'usage des mêmes termes sensoriels (« tasche » et « gaste » dans ce cas) est en général l'indice d'un emprunt assez mal dissimulé de la part du protestant.

Le texte de Claude d'Abbeville qui, comme d'autres auteurs, évoque les malades morts de fièvre, est plus original. La perspective du capucin est inversée dans la mesure où il décrit des Tupinambas malades et morts de fièvre et non pas des Français comme c'est usuellement le cas. C'est ainsi que l'*Histoire de la mission* mentionne le cas de trois Tupinambas ramenés en France tous décédés sur le sol français :

> Le premier fut causé par la froideur de nostre climat; l'autre par la foiblesse de ses parties nobles. […] Le dernier [décès] fut causé par la constance extraordinaire de ce Catechumene & perseverance miraculeuse à demander le Baptesme, ainsi qu'il faisoit continuellement pendant sa maladie[940].

Les deux premières raisons évoquées par Claude d'Abbeville sont les trois causes principales des voyageurs européens malades : le climat et la guerre et, à ce titre, ne sont en rien surprenants. La troisième est peut-être plus intéressante. Elle s'accorde avec la portée missionnaire de l'*Histoire de la mission* qui, décrivant à plusieurs reprises des agonisants, ne manque pas d'insister sur les supplications des peuples autochtones qui souhaitent se convertir à la dernière minute à la foi chrétienne. La demande a été faite jusqu'à l'épuisement mortel. Claude d'Abbeville fait plus qu'inverser la perspective. Si l'on peut, en effet, voir dans ces morts une simple mise en parallèle avec les Français, montrant ainsi l'universalité de l'humanité par le prisme des maladies dont cette dernière est affectée, elle permet également de mettre en valeur un phénomène qui ne cesse de s'amplifier au fil des échanges entre les deux cultures. Cette évocation longue de l'agonie des trois Américains ramenés en France permet également de mettre en valeur le statut divin et salvateur des maladies. Puisque c'est Dieu qui « permit qu'ils tombassent tous trois en des griefves maladies[941]», les trois Américains peuvent se convertir et mourir en vertueux chrétiens[942].

---

[938] Sur les remises en cause du texte de Gonneville, voir la récente synthèse de MANEUVRIER, Christophe, « Paulmier de Gonneville and Portugal: a Norman navigator in the first globalization », *Revista de História da Sociedade e da Cultura*, n° 16, 2016, p. 95-109, particulièrement p. 97-98.

[939] REQUEMORA, Sylvie, « L'espace dans la littérature de voyages », *art. cit.* [en ligne].

[940] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 349r°-349v°.

[941] *Ibid.*, p. 375v°.

[942] *Ibid.*, p. 359r°.

III.2. La preuve rhétorique

La deuxième fonction que l'on peut attribuer aux blessures et maladies dans le corpus est toujours liée à la rhétorique : on est malade ou blessé pour prouver que l'on a souffert. Cette preuve est corrélée au registre épique[943], présent dans les récits, et à la construction de l'*ethos* du voyageur souffrant[944]. À ce titre, les voyageurs deviennent de nouveaux Ulysse et ce sont notamment les mentions de blessures ou de maladies qui permettent ce rapprochement entre le chef guerrier de Troie, voyageur aux dépens des dieux, et les Français de la Nouvelle-France.

III.2.a.Champlain, un nouvel Ulysse en Amérique

L'un des premiers problèmes auxquels sont confrontés les voyageurs sont les blessures, souvent mortelles au XVI^e^ siècle et d'autant plus dangereuses dans des contrées lointaines. La culture populaire a gardé en mémoire les combats entre populations américaines et européennes des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles mais, au XVI^e^ siècle, les Français se battaient majoritairement sur le sol américain en tant qu'alliés d'autochtones opposés à des tribus ennemies. C'est par exemple le cas de la bataille du lac Champlain qui oppose les Iroquois à une coalition composée d'Algonquins, de Hurons et de Montagnais, soutenue par leurs alliés français, menés par Samuel de Champlain[945]. Cette participation peu importante aux guerres explique que seuls quatre auteurs du corpus mentionnent des blessures, lesquelles ont trois origines exclusives.

Les premières sont liées aux combats entre peuples autochtones auxquels participent les Français. Le point de vue des voyageurs, toujours orienté, influence les descriptions : les blessés français ne sont jamais nommés ni pris dans leur individualité. Lorsqu'il passe ses troupes en revue après les combats contre les Iroquois, Champlain évoque ainsi un nombre imprécis de blessés – probablement pour mieux souligner la supériorité militaire – et minimise les conséquences dans une perspective épidictique visant à accentuer la puissance des colonisateurs[946], plus nombreux et mieux armés :

> Les Yroquois furent estonnez , que si promptement des hommes avoyent esté tuez [à coups d'arbalette]. […] [Ils] se mirent en fuite, & abandonnerent le champ, &

[943] Ce lien entre épopée et littérature viatique a été étudié pour les récits de pèlerin et la littérature missionnaire. Par GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage*, *op. cit.* ou *Le Crépuscule du Grand Voyage*, *op. cit.* ; PIOFFET, Marie-Christine, *Espaces lointains, espaces rêvés, op. cit.* ; REQUEMORA-GROS, Sylvie, *Voguer vers la modernité : le voyage à travers les genres au XVII^e^ siècle*, Paris : PUPS, 2012.

[944] Nous nous intéressons ici aux récits mais nous développerons cette question dans le cadre des analyses du paratexte au chapitre VII.

[945] HAVARD, Gilles et VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p. 110 et sqq.

[946] Cet usage de l'épidictique était courant dans le genre viatique, notamment pour réfuter ce qui était perçu comme de l'idolâtrie : PASTOR, Marialba, « La rhétorique épidictique dans les chroniques de la Nouvelle-Espagne », dans REYNA, Miriam Hernández, ROZAT DUPEYRON, Guy, SPINOSO ARCOCHA, Rosa María, *Repenser la conquête de l'Amérique. XVI^e^-XXI^e^ siècle*, Paris : L'Harmattan, 2022, p. 93-109.

> leur fort, s'enfuyans dedans le profond des bois. […] Il y en eut des nostres 15. ou 16. de blessez de coups de flesches, qui furent promptement gueris[947].

Dans cet extrait, la rapidité de la guérison des Français est opposée à la fuite des Iroquois. Celle-ci occupe visuellement dans le texte plus de place que la guérison « prompte » des Français, soulignant ainsi l'opposition et minimisant la puissance militaire des autochtones tout en répondant à l'impératif de ne pas parler du quotidien peu important dans le texte. Dans un autre passage tiré de l'édition de 1619[948], dans des termes à peu près similaires, un chiasme (« blessés/morts ») encadre les belligérants blessés dans chacun des camps et suggère l'importance des morts – les blessés sont ajoutés – chez les Iroquois alors que les Français ne décomptent que peu de blessés et un seul mort. La mise en parallèle de ces deux extraits révèle aussi que l'attention portée aux causes des blessures n'est plus la même : en 1619, les Iroquois s'enfuient à la vue et au bruit des armes à feu. En 1632, les blessés français sont plus nombreux mais sont « promptement guéris », rendant ainsi dérisoire**s** les armes employées par les adversaires.

Dans l'édition de 1632, le capitaine évoque une « flesche qui [lui] fendit le bout de l'oreille & entra dans le col[949]», un fait rare dans le corpus dans la mesure où les narrateurs décrivent les combats plus qu'ils ne les subissent ou ne mentionnent pas de tels détails. Toutefois, cette blessure est plus importante sur le plan narratif puisqu'elle devient un signe de reconnaissance lorsque le voyageur retourne voir les Hurons. Au fil des années et des explorations, Champlain devient un nouvel Ulysse[950]. En effet, cette cicatrice à l'oreille est un signe de valeur[951] et de reconnaissance tout comme l'était la cicatrice qu'Ulysse avait reçu de la défense d'un sanglier et qui permet à sa servante Euryclée de le reconnaître. La référence à l'*Odyssée* peut être développée pour bien d'autres raisons dans les *Voyages* de Champlain. Le registre épique présent dans l'œuvre, la figure du voyageur qui découvre des contrées inconnues ou encore la mention de l'omniprésence de l'eau dans les scènes de guerre. Lorsque Champlain reçoit cette flèche, ses compagnons et lui-même « embarqu[èrent] dans une chaloupe, où [Champlain se fit] penser de sa blesseure par le chirurgien[952]». Certes, nous sommes face à un événement tout à fait plausible, d'un point de vue historique. Il semble toutefois que la chaloupe

[947] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 232.
[948] *Ibid.*, p. 66.
[949] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1632, p. 158.
[950] THIERRY, Éric souligne cette « héroïsation » de Champlain dans *Samuel de Champlain. Les fondations de l'Acadie et de Québec, op. cit.*, p. 35 et dans *Aux origines du Québec. Expéditions en Nouvelle-France : 1604-1611. Samuel de Champlain*, Paris : Cosmopole, p. 265.
[951] La cicatrice est une preuve de *virtus*, signe de courage et d'honneur. Voir, évidemment, l'analyse de la cicatrice d'Ulysse par AUERBACH, Erich, *Mimésis : la représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris, 1968, p. 11 et *sqq.* ou, par exemple, BAROIN, Catherine, « Les cicatrices ou la mémoire du corps » dans *Corps romains*, Philippe Moreau (dir.), Grenoble : éditions Jérôme Millon, 2002, p. 27-46, *cit.* p. 37.
[952] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit*, 1613, p. 255-256.

apparaisse ici comme le lieu de repli, en sécurité, de la même façon que le navire d'Ulysse est toujours un lieu stable au cœur des flots déchaînés.

Ainsi, l'évocation des blessures sert le registre épique des récits de voyages. Plus largement, la faible présence des perceptions sensorielles dans les descriptions médicales révèle que les blessures de guerre et les maladies peuvent être avant tout une preuve rhétorique dans ces récits qui prônent la sincérité et l'expérience. Au-delà de la réflexion sur les maladies en tant que telles, on peut s'intéresser aux corps souffrant des voyageurs, lequel est très présent dans les textes en tant que preuve rhétorique légitimant l'expérience.

III.2.b.Les narrateurs et la construction d'un *ethos*

Les voyageurs sont d'abord toujours forcément malades au moins une fois, un procédé rhétorique visant à faire du pathétique une preuve que le voyage a eu lieu, et qui participe à la construction de l'*ethos* du voyageur souffrant.

Parmi les premiers, André Thevet est le plus connu pour avoir été malade au Brésil. S'il ne mentionne qu'une seule fois sa maladie dans le texte, ses détracteurs, principalement Léry, ont fait le travail pour lui[953] et se plaisent à raconter qu'il serait reparti sans être descendu du navire. Pierre Biard, quant à lui, précise qu'il a été malade du scorbut, ce qui lui a causé « une fievre, & alteration incroyable », mais que « [s]on mal se perdit en dix, ou douze jours[954]». Champlain évoque également brièvement une maladie qui interrompt son voyage à Honfleur mais qui ne l'empêche pas de repartir ensuite vers le Canada[955]. De la même manière, Cartier mentionne beaucoup plus ses compagnons malades que lui-même lorsqu'il décrit le scorbut. Dans ce cas, on retient la présence du capitaine tout puissant qui résiste quand ses hommes tombent malades. Les sens ne sont même pas mentionnés, indice probable que la maladie est seulement un élément narratif. En effet, nous avons vu que les maladies ou extraits de famine mettent en avant les sens quand il s'agit de Léry ou de Le Challeux par exemple. Dans ces extraits, les perceptions fonctionnent comme *realia* et, à d'autres moments mais plus souvent, comme preuve rhétorique. Or, ce sont des narrateurs qui n'occupent pas une place dominante dans la hiérarchie de la colonie. Pour Cartier et Champlain, les maladies sont seulement des éléments narratifs aboutissant à des pauses ou des sommaires et ne sont pas développées. La trame narrative développe davantage les conséquences des maux – le voyage est retardé, une autre direction est prise – mais ne conduit pas à un développement sur la description de la maladie.

953 LESTRINGANT, Frank, *André Thevet, cosmographe*, *op. cit.*
954 BIARD, Pierre, *Relation*, *éd. cit.*, p. 16.
955 CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 241-242.

Dans la catégorie des voyageurs qui font des maladies une preuve rhétorique, René de Laudonnière, Yves d'Évreux et Jean de Léry décrivent plus finement les maladies ou les blessures qui les ont touchées. Laudonnière, d'abord, souffre à plusieurs reprises[956]. La maladie n'est que rapidement mentionnée et Laudonnière ne fait pas état de sensations particulières (le narrateur est seulement « malade »). Toutefois, la maladie est utilisée par quelques colons séditieux mécontents de la manière dont Laudonnière gère la colonie. Ceux-ci veulent tuer ce dernier afin de le remplacer par l'un des leurs. Dans ce cas, elle sert de preuve rhétorique. Ces répétitions des moments lors desquels le narrateur est malade participent d'une rhétorique de la justification. S'il n'a pas réussi à tenir la colonie, c'est en grand partie parce que son état ne lui permettait pas :

> Lors mes seditieux […] faisans si bien leur menee durant ma maladie, qu'ils protesterent de se saisir du corps de garde & du fort, voire de me violenter, si je ne voulois consentir à leur vouloir depravé[957].

> Mesme apres avoir offencé un gentil-homme en ma chambre, qui en vouloit parler, se saisirent de ma personne, & tout malade que j'estois, m'envoyerent prisonnier en un navire, qui estoit à l'ancre au milieu de la riviere[958].

Le toucher est primordial ici parce qu'on veut se saisir de Laudonnière et, parce qu'il ne reste que lui et des infirmes au camp, les séditieux finissent par s'emparer la colonie toute entière. Somme toute, posséder la personne du chef revient à s'accaparer la colonie. Rien de surprenant dans cette métonymie, mais force est de constater que Laudonnière la dramatise volontiers dans le texte à l'aide de la violence associée à la perception tactile[959]. La maladie est à l'origine de dissensions dans la colonie et, à ce titre, devient un élément narratif très important.

Enfin, Jean de Léry souffre en raison de la disette lors de la traversée[960]. On peut toutefois noter ici qu'il narre un épisode au cours duquel il manque de mourir à cause d'une morsure de scorpion[961]. Cette morsure s'intègre dans toute la réflexion du narrateur sur le fait de ressentir le pays au plus profond de soi. La morsure devient alors une sorte de correspondance : Léry a ingéré le pays et en a aimé toutes les composantes. L'une de ces dernières – le scorpion – le mord. Il est sauvé par un apothicaire français :

---

[956] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 61r°, fol. 64v°, fol. 66r°, fol. 102v°, fol. 105v°, fol. 111r°, fol. 113r° [SL, p. 117, p. 122, p. 124, p. 169, p. 173, p. 181, p. 184].
[957] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 64 v°-65r° [SL, p. 121-122].
[958] *Ibid.*, fol. 65v° [SL, p. 123].
[959] *Ibid.*, fol. 121r° [SL, 197].
[960] Voir *infra*, chapitre VI, p. 405.
[961] Épisode que l'on retrouvait déjà, de manière succincte, sous la plume d'OVIEDO Y VALDÉS, Gonzalo Fernández de, *Historia general*, *op. cit.*, vol. 2, p. 84.

> apres que j'eu un jour fait blanchir mon lict de cotton, l'ayant rependu en l'air, à la façon des sauvages, il y eut un scorpion qui s'estant caché dans le repli: ainsi que je me voulu coucher, & sans que je le visse, me picqua au grand doigt de la main gauche, laquelle fut si soudainement enflee (que si en diligence je n'eusse eu recours à l'un de nos Apothicaires, lequel en tenant de morts dans une phiole, avec de l'huile, m'en appliqua un sur le doigt) il n'y a point de doute que le venin ne se fust incontinent espanché par tout le corps. Et de fait nonobstant ce remede, lequel neantmoins on estime le plus souverain à ce mal, la contagion fut si grande, que je demeuray l'espace de vingtquatre heures en telle destresse, que de la vehemence de la douleur je ne me pouvois contenir. Les sauvages aussi estans picquez de ces scorpions, s'ils les peuvent prendre, usent de la mesme recepte, assavoir, de les tuer & escacher soudain sur la partie offensee[962].

Plusieurs éléments sont à noter ici : c'est parce que l'auteur n'a pas vu le scorpion qu'il se fait piquer et que l'apothicaire lui applique une huile. Mais plus intéressant encore est le fait que Léry pend son lit « à la façon des sauvages » et que ces derniers, s'ils ont la même mésaventure, « usent de la même recepte », opérant ainsi un transfert de connaissances. C'est au moment où Léry devient un habitant de l'Amérique à part entière qu'il est touché par les mêmes maux que les Tupinambas. On peut noter l'insistance du narrateur sur cette américanisation du corps puisque le fait de pendre le lit n'est pas si étonnant de la part d'un marin qui pratique déjà la technique sur le navire lors de la traversée. Le récit donne toutefois l'impression que ce sont les Tupinambas qui usent des recettes de l'apothicaire français lequel, toutefois, a obtenu le remède par des autochtones. Nous sommes donc face à une confiscation, par le texte, de la dette des savoirs envers le monde tupi.

On retrouve exactement le même phénomène chez Yves d'Évreux racontant l'épisode suivant :

> car un jour sans y penser, je m'en allay à un des coings de nostre loge accommoder je ne sçay quoy; & en passant je frappé [sic] de ma teste ce berceau sur lequel estoit la mere [une ruche et des abeilles], [...] elle me frappa de son eguillon immediatement dans les sourcils: le coup fut si apre, & le venin si penetrant que je tombay par terre de douleur, toutes mes veines batant depuis la plante des pieds jusques au sommet de la teste d'une façon extraordinaire, & telle que jamais devant ny apres je n'en ay senty de semblable. Il me falut porter sur la couche, ayant le cœur tout transsi, & la partie blessée s'enfla grandement, & brusloit comme un charbon: J'estimois en perdre l'œil, & m'en sentis quelques jours, en fin cela s'en alla[963].

[962] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage...*, *éd. cit.*, p. 162-163 [FL, p. 294-295]. Je souligne.
[963] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 230. Je souligne.

La situation est presque similaire à celle de Léry : le narrateur effectue une action dans la « loge ». Il frappe malencontreusement la ruche tout comme le protestant n'avait pas vu le scorpion. La description de la douleur est tout aussi hyperbolique mais elle est plus détaillée et se règle sans l'intervention d'un quelconque médecin. En raison de la longue hyperbole, le lecteur s'attendrait à une fin moins abrupte. Comme chez Léry, enfin, la douleur repart comme elle est venue. Dans les deux cas, l'épisode fonctionne simplement comme une pause dans la narration : il intervient sans que rien ne l'annonce. Cet épisode narratif sert à illustrer l'intégration du narrateur dans le pays, puisque c'est sans faire attention – donc au moment où les habitudes sont devenues naturelles – que ce dernier rencontre le même problème que les autochtones. Plus loin dans le récit, Yves d'Évreux assiste à la mort d'un Révérend, lequel meurt « d'une espèce de pleuresie[964]». La maladie sert alors à légitimer le témoignage et la fidélité du chrétien : c'est parce qu'il assiste jusqu'au bout à l'agonie que le capucin peut en parler « assurément » et prendre sa place dans la colonie.

Les piqûres d'insecte non mortels sont encore plus finement décrites. Ces derniers étaient présents dès l'*Histoire d'un voyage* de Léry et ils deviennent toujours présents dans les textes postérieurs[965]. Ces piqûres touchent également Léry qui écrit et détaille la douleur ressentie quand les vermines « se fourre[nt] entre la peau & la chair[966]». La manière délicate et difficile de les déloger ainsi que les souffrances atroces qu'elles provoquent sont abondamment décrites dans le chapitre qui leur est consacré. Claude d'Abbeville recopie le passage de Léry, en détaillant les douleurs provoquées par la vermine. Il y ajoute la condamnation de ceux qui cherchent à « expérimenter » lorsqu'il écrit que « c'estoit à la vérité une tres-grande paresse & nonchalance qui meritoit un plus grand chastiment, puis que le remede est si facile & aisé[967]». Cette remarque est surprenante en raison même de l'expérience toujours valorisée quel que soit le discours auquel la réaction est attachée. L'expérience n'est finalement qu'un prétexte, « disoient-ils », et une « paresse ». Le peu de douleur s'accorde mal avec l'affirmation de Léry écrivant qu'on ne peut les « oter qu'avec grande douleur ». Cette distinction entre les deux auteurs est assez rare pour être soulignée tant ils sont habituellement proches. Claude d'Abbeville complète ce que dit le protestant tout en mettant à distance l'expérience et en portant un regard désapprobateur sur ceux qui tentent de se frotter à l'altérité.

Dans les *Voyages* de Champlain, ce sont les moustiques qui maltraitent les Français, comme lorsque les Français « eurent le visage si enflé par [la] piqueurue qu'ils ne pouvoient presque voir[968]». Plus tard, ils sont même sauvés par des « Sauvages » :

964 ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 246.
965 CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 35.
966 LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 160 et *sqq*. [FL, p. 291 et *sqq*.].
967 ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 256v°-257r°.
968 CHAMPLAIN, Samuel de, *éd. cit.*, 1613, p. 35.

> la quantite des mousquites, qui estoient si espoisses qu'elles ne nous permettoient point presque de reprendre nostre halaine, tant elles nous persecutoient, & si cruellement que c'estoit chose estrange, nous ne sçavions plus où nous estions sans deux sauvages que nous apperceusmes traversans le bois, lesquels nous appelasmes, & leur dy qu'il estoit necessaire qu'ils fussent avec nous pour nous guider & conduire où estoient les Yroquois[969].

La perspective est totalement différente. Les animaux deviennent un élément du décor au point de couper l'haleine des Français et de les empêcher d'avancer. Les mots manquent pour décrire ce phénomène puisque c'est « chose étrange ». Toutefois, l'adverbe « presque » et la préposition « sans » nuancent l'hyperbole. Cette fois-ci, ce sont les autochtones qui sauvent les Européens, fait également assez rare pour être souligné. Nous pouvons tout de même noter une nuance : les Français sont bien sauvés par leur propre fait puisqu'ils aperçoivent les autochtones. La perception devient active et l'équipage de Champlain est sujet des verbes d'action. Les interactions présentes dans les *Voyages*, même quand elles semblent mettre en avant la bienveillance des autochtones, est toujours placée sous le signe de la supériorité des Français.

Les maladies et blessures présentes dans les récits de voyages en Amérique apportent moins une caution scientifique au texte qu'elles ancrent ce dernier dans le mouvement de la valorisation de l'expérience, ceci afin de mettre en avant des fonctions rhétoriques et narratives. Dans ces moments où le corps est mis à l'épreuve du Nouveau Monde, le narrateur oriente son propos vers une visée dramatique ou polémique.

*****

Conclusion

En envisageant l'évolution du paradigme médical de la Renaissance, qui met en exergue l'autopsie comme voie d'accès privilégiée à la connaissance du corps, nous nous sommes demandée si cette autopsie médicale occupait une place importante dans des récits qui fondent leur poétique sur l'autopsie visuelle. La réponse est mitigée. Même si elles sont présentes dans les textes, les dissections ne sont que rarement décrites. Quand elles le sont, elles mettent en avant la primauté de la vue mais sont souvent des réécritures de textes antérieurs. De plus, les théories des Anciens, fondement de la connaissance contemporaine, sont de plus en plus remises en cause au fil du siècle. Contrairement au propos des voyageurs qui, dès 1545

[969] *Ibid.,* p. 249-250.

pour Cartier, affirment la toute-puissance de l'expérience, ces théories infusent les textes et permettent de lire et d'interpréter le Nouveau Monde. Toutefois, elles sont extrêmement diffuses et implicites. Les textes sont avant tout les témoins des évolutions qui ont lieu dans l'*épistémè* de l'époque. Les nouvelles pratiques médicales, comme la place accordée à l'enfant et à l'accouchement, sont énoncées plus directement même si nous pouvons souligner la limite de la perception de ces pratiques auxquelles les auteurs tous masculins n'assistent pas toujours en France. La présence diffuse de ces théories pose la question plus large d'un lien entre les récits de voyage et la littérature médicale. Nous avons envisagé cette contagion dans un seul sens, celle de la littérature médicale vers les récits de voyage (à l'exception du scorbut, étudié ici dans un corpus retreint de traités médicaux en français). La littérature médicale du XVI^{e} siècle est à envisager au-delà des cadres nationaux et il faudrait prolonger cette recherche dans un corpus comparatiste beaucoup plus conséquent afin d'étudier la lecture des récits de voyage par les médecins.

Ce chapitre a aussi montré que la connaissance des auteurs du corpus est avant tout diffuse, religieuse et littéraire. Ils n'évoluent pas dans les sphères des soignants et leur connaissance est directement liée à leurs besoins pratiques immédiats. Si le scorbut n'intéresse pas les auteurs français qui recopient surtout des voyageurs les ayant précédés, une certaine attention à la diététique sert les discours coloniaux ou missionnaires. Enfin, les remèdes autochtones ne sont pas utilisés par les Français, à l'exception du tabac qui connaît une remarquable fortune en Europe à la même époque. Ces remèdes autochtones sont vus soit comme des spectacles incompréhensibles, soit comme des richesses, des fantasmes qui ne peuvent traverser l'Amérique à l'instar de l'arbre de vie. Les blessures et maladies dans les récits de voyage n'informent pas tant la littérature médicale contemporaine en français que la visée des récits des voyageurs qui en font des preuves rhétoriques, des enjeux narratifs ou de simples singularités venant grossir l'inventaire du voyage.

Deuxième partie

De la perception à l'imagination.

Lieu(x), mémoire(s), récit(s)

Chaque voyageur se rend dans un lieu, qui, lors de la mise en récit, devient somme de lieux communs, constituant ainsi une mémoire collective de souvenirs provenant de mémoires individuelles européennes déterminées par les mêmes présupposés. Les récits multiples de ces hommes forment le récit singulier de la découverte de l'Amérique par les Européens. Les voyageurs puisent dans la langue qu'ils connaissent afin de transcrire leurs expériences. Pour autant, celle-ci n'est qu'un filtre entre le souvenir et la reconstitution littéraire. On peut alors se demander comment, d'une part, la perception est modifiée par ce que les voyageurs présupposent des nouveautés qu'ils vont découvrir – influencés par ce qu'ils ont lu précédemment ou par la culture qui est la leur. D'autre part, nous pouvons étudier dans quelle mesure la perception, – ce que les hommes ressentent pour la première fois – modifie ou remet en question ce qu'ils imaginent avant de sentir. Pour le dire autrement, dès qu'ils s'inscrivent dans le genre de la littérature viatique, les auteurs sont contraints d'utiliser des sources et des codes – linguistiques et textuels – mais la rencontre avec l'inconnu est à l'origine d'une transgression. Celle-ci donne une impression de véridicité mais, à l'inverse, rompt l'illusion référentielle. Comment cette tension entre expérience et fictionnalisation est-elle écrite ?

Chapitre IV

Comprendre et écrire l'expérience nouvelle : des rencontres « estranges »

Illustration 4: Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté, « Jacques Cartier rencontre les Indiens à Stadaconé, 1535 », Musée national des beaux-arts du Québec.

Dans un tableau célèbre du Musée national des beaux-arts du Québec[970] peint en 1907, Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté représente une rencontre entre Jacques Cartier et des autochtones, probablement des Iroquoiens[971]. Aucun lieu commun de la « première rencontre » ne manque : les Américains sont agenouillés, presque soumis, devant un Jacques Cartier ayant les mains ouvertes dans la posture d'un homme d'Église accueillant ses ouailles. La supériorité technique et militaire, située à droite dans l'ombre, reste bien présente. La représentation picturale place en évidence les gestes et laisse seulement imaginer des paroles pourtant fondamentales dans des récits qui sont les premiers témoignages écrits occidentaux d'échanges culturels avec les autochtones américains. La difficulté pour les voyageurs est d'abord d'utiliser

[970] « Jacques Cartier rencontre les indiens à Stadaconé, 1535 », Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté, 1907, huile sur toile, 266 x 401 cm, Québec, Musée national des beaux-arts du Québec.

[971] HAVARD, Gilles et VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p. 39.

leurs perceptions pour comprendre la rencontre, avant même de la traduire en connaissance compréhensible par le public, un enjeu de survie essentiel lorsque l'on se trouve dans une terre inconnue. C'est ainsi que Jacques Cartier abordant les côtes de la Gaspésie doit essayer de comprendre comment nouer des relations avec les Micmacs et les Montagnais[972]. À sa suite, Samuel de Champlain, Marc Lescarbot et Pierre Biard doivent également tenter de comprendre les codes sémiotiques (et linguistiques[973]) de la rencontre avec les hommes qu'ils fréquentent sur les terres américaines. En ce sens, les rencontres étaient historiquement performatives[974] : lorsque le langage manque, elles sont faites de gestes ou d'onomatopées conduisant immédiatement à une action (donner, s'asseoir...). Plus encore, ce sont également des performances, la mise en scène étant fondamentale dans ces situations[975]. Enfin, il ne faut pas oublier qu'elles sont des reconstructions littéraires dans les récits étudiés.

I. Rencontre : une question de point de vue

I.1. Définition des concepts

I.1.a.Quelle(s) rencontre(s) ? : contacts, échanges, conflits

En 1611, Randle Cotgrave définit la rencontre comme « *a hap, or adventure* », accordant ainsi une place importante au hasard. De nos jours, le *TLF*i donne les trois acceptions suivantes du terme :

1. Fait de se trouver fortuitement en présence de quelqu'un ;

[972] TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France. Français et Amérindiens au XVI^e siècle*, Paris : Belin, 2019, p. 98.

[973] Sémiotique au sens de « système structuré de signes, système signifiant (linguistique ou non) » (définition du *TLF*i [CNRTL. Consulté le 29 septembre 2021]).

[974] AUSTIN, John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, éd. et trad. Gilles Lane, Paris : Seuil, [1962] 1991 ; voir aussi KEBRAT-ORECCHIONI, *Les actes de langage dans le discours. Théories et fonctionnement*, Paris : Armand Colin, [2008] 2016 : « un énoncé performatif est un énoncé qui […] accomplit l'acte qu'il dénomme, c'est-à-dire fait ce qu'il dit qu'il fait du seul fait qu'il le dise », p. 9.

[975] VAILLANCOURT, Luc, LAFLAMME, Marc-Olivier, « Fonction rhétorique de la parole autochtone dans les récits de voyage de la Nouvelle-France », dans VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie (dir.), *Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France*, Paris, Hermann, 2019, p. 125-138, *cit.* p. 15. Une précaution méthodologique s'impose ici : il ne faut pas généraliser les hypothèses à l'ensemble des peuples qui partagent un même territoire mais reconnaître les particularités de chacun.

> 2. Fait de se trouver en présence de quelqu'un en allant volontairement au devant de lui ;
> 3. Fait de se trouver pour la première fois en présence de quelqu'un débouchant généralement sur une relation durable, fructueuse, amicale, amoureuse[976].

Si les première et troisième acceptions contiennent le sémantisme du hasard, ce n'est pas le cas de la deuxième, l'exact opposé. Les rencontres rapportées dans les récits de voyage ne sont ni fortuites, ni préméditées, mais bien les deux à la fois. Les voyageurs s'attendent à trouver des hommes sur les côtes qu'ils visitent. Depuis plusieurs siècles, des marins venaient pêcher dans les eaux de l'actuelle Gaspésie et, de même, les côtes du Brésil avaient déjà été abordées au moment où les voyageurs de notre corpus y arrivent. Pour autant, dans les textes, ces rencontres attendues deviennent une « *adventure* », avec tout le sémantisme du hasard et des exploits chevaleresques que contient encore le mot au XVI^e^ siècle. Elles sont, en tout cas, relatées comme telles dans les récits, d'autant plus que la rencontre avec ces peuples inconnus rappelle souvent aux voyageurs le mythe des origines[977]. Avant même que la rencontre ne soit décrite, l'expérience est donc modifiée pour correspondre à l'horizon d'attente du lecteur qui, lisant un texte de découverte, doit voir en scène un voyageur « découvrant » un « nouveau » peuple. La deuxième opposition que mettent en évidence les trois acceptions du substantif est celle qui se fait entre la relation amicale et le conflit militaire, là encore une opposition que l'on retrouve dans les récits des voyageurs européens. Ces scènes inaugurales, comme la rencontre entre Vespucci et une autochtone américaine[978], marque le mouvement par lequel « le conquérant va écrire le corps de l'autre et y tracer sa propre histoire. Il va en faire le corps historié – le blason – de ses travaux et de ses fantasmes[979]».

Analysant les « premières rencontres » dans le premier récit de Champlain (1603), Catherine Briand souligne que les échanges des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles en Nouvelle-France sont réalisés sur un « théâtre de négociations : celui du jeu » : « à la fois *ludus* et *paidia*, mélange de règles et de hasard, le jeu de la rencontre est celui d'une négociation stratégique de la réciprocité, selon laquelle est envisagée l'altérité[980]». D'après l'historienne, les premières rencontres suivent toujours le même schéma. Au choc initial, « règne du vertige et du hasard »,

---

976 COTGRAVE, Randle, *A Dictionarie, op. cit.*

977 Sur les stéréotypes, comme la nudité, associés à la rencontre, voir DUVIOLS, Jean-Paul, « Premiers regards sur les sauvages (XVI^e^ siècle) », *América* [En ligne], n° 50, 2017, p. 13-25.

978 Voir *infra*, p. 284.

979 CERTEAU, Michel, de, *L'écriture de l'histoire*, Paris : Gallimard, [1975] 2002, « Avant-propos à la seconde édition », p. 9. Il poursuit en précisant que l'historiographie occidentale repose sur « l'intelligibilité [qui] s'instaure dans un rapport à l'autre », p. 15.

980 BRIAND, Catherine, « "Faire rencontre" dans les récits de voyage en Nouvelle-France (XVII^e^ - XVIII^e^ siècles) », conférence donnée le 09 mars 2010 lors du séminaire « Récits de première rencontre » organisé par François Moureau à l'Université Paris-Sorbonne (conférence disponible en ligne sur le site du CRLV).

répond l'échange « codifié et ritualisé ». Ces deux moments-clefs sont marqués par des perceptions différentes : le choc initial est une irruption visuelle ou sonore tandis que les échanges sont le fait d'un langage gestuel (saisie tactile par les mains et les caresses)[981]. Cette multisensorialité conduit à envisager la rencontre comme un « théâtre [des] échanges culturels[982]».

La différence entre d'une part les sens de la vue et de l'ouïe et d'autre part ceux du toucher et du goût, est somme toute cohérente. Ces deux couples de sens mettent en évidence la simple opposition entre l'éloignement et la proximité et miment, dans le texte, le rapprochement entre les deux entités en question. Si elle est présente dans la réalité des contacts entre les populations autochtones et les voyageurs, la rencontre est encore plus signifiante dans l'économie du texte, le « jeu » devenant alors celui de la représentation théâtrale[983]. Comme le soulignent Tzvetan Todorov, Anthony Padgen ou encore Jean Sévry[984], la rencontre est l'un des *topoi*[985] fondamentaux du genre viatique. Elle obéit à « des contraintes qui reflètent à la fois les conditions objectives de la découverte, les présupposés culturels du voyageur et conventions du genre ». Ainsi, le « rituel de la rencontre[986]» va de l'étonnement à l'affirmation de la supériorité des voyageurs en passant par l'incompréhension, toujours selon une symbolique des échanges.

Nous pouvons prolonger ces études en plaçant la rencontre dans une perspective accordant davantage de poids aux sensations[987]. Les voyageurs, qui ne peuvent être regroupés en une même catégorie littéraire ou linguistique, sont différents dans la mesure où chacun d'entre eux porte un regard unique sur ce qu'il voit. Étudiant l'altérité, Janet Paterson distingue deux types de regard. Le premier est celui qui ne « voit » pas, et ne peut pas voir, parce qu'il « ramène tout à du connu, c'est celui qui sait par avance ce qu'il va découvrir[988]», comme celui de Colomb, tandis que l'autre est celui qui voit car il est capable de laisser de côté les lectures pré-

[981] Terme problématique puisque l'échange implique une contrepartie, une réciprocité, ce qui n'est pas le cas dans les récits.

[982] HAVARD, Gilles et VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p. 352.

[983] Sur la théâtralisation de la rencontre, voir BERTRAND, Dominique, « Verbal et non verbal dans les relations entre Européens et Caraïbes », dans LESTRINGANT, Frank (dir.), *La France-Amérique XVI^e^-XVII^e^ siècles*, Paris : Honoré Champion, 1998, 616p., p. 419-431, *cit.* p. 422.

[984] TODOROV, Tzvetan, *La Conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris : Seuil, 1982 ; PAGDEN, Anthony, *The Fall of Natural Man. The American Indian and the Origins od Comparative Ethnology*, Cambridge : Cambridge University Press, 1987 ; SÉVRY, Jean, *Un voyage dans la Littérature des Voyages. La première rencontre*, Paris : L'Harmattan, 2012.

[985] Comme l'observe Jean-Pierre Dubost, la répétition topoïque peut souvent prendre la forme d'une « récurrence innovatrice, qui est un revenir fait d'écarts et un devenir fait d'échos et de jeux de miroirs », DUBOST, Jean-Pierre, « Topos, répétition et différence », dans VERNET, Max (dir.), *Étrange topos étranger. Actes du XVI^e^ Colloque de la SATOR*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2006, p. 3 - 16, *cit.* p. 5.

[986] MURVAI, Peter Kuno, « Le topos de la rencontre chez Veiras et Foigny », dans *Topique et topographie* [en ligne], vol. 3, 2017, p. 5.

[987] De plus, dans la perspective contemporaine qui est la nôtre, l'acte de nommer des phénomènes – phénomènes d'échanges, de conflits, de contact – qui sont livrés dans des récits à la perspective unilatérale (celle des voyageurs européens) a une influence importante sur les analyses littéraires, et voilà pourquoi nous réfléchirons à ces notions comme des phénomènes bien connus et étudiés des études viatiques, en somme comme des procédés narratifs et non pas dans une perspective anthropologique ou historique.

[988] ZAMORA, Margarita, « Christopher Columbus's "Letter to the Sovereigns": Announcing the Discovery », dans GREENBLATT, Stephen (ed.), *New World Encounters*, Berkeley : University of California Press, 1993, p. 1 - 11.

établies[989]. Mais ce dernier regard existe-t-il ? Toute expérience humaine se réalise forcément dans un cadre spatio-temporel, ce qui pose problème lorsque l'on tente d'analyser la véracité des récits des premiers voyageurs en Amérique[990]. Essayer de comprendre le cadre de pensée des voyageurs est un enjeu majeur dans l'analyse de leurs narrations[991].

La littérature de voyage est faite d'aventures et d'accumulation de connaissances reposant sur l'interprétation des données sensorielles, faisant de la relation un « laboratoire interdisciplinaire[992]». La rencontre avec les peuples inconnus est au croisement de la fictionnalisation et de l'écriture du témoignage, elle devient une aventure humaine, mais est aussi une manière de connaître le pays[993]. C'est bien pour cela que les rencontres ont davantage été étudiées sur les plans historique, anthropologique, philosophique que littéraire[994]. Quel que soit l'angle abordé, l'expérience originelle nous reste inconnaissable et nous travaillons sur la composition textuelle, même dans le cas de récits se targuant d'être des témoignages fidèles. Dès lors, comment intégrer cette double portée dans les textes ? Comment les voyageurs utilisent-ils ces récits pour anticiper leur propre expérience ? Les récits des voyageurs, qui apparaissent comme historiques, anthropologiques et littéraires, sont des relations qui concentrent la mémoire historique des expériences[995].

I.1.b.Quels textes ? Des scènes de « premières rencontres » qui sont déjà des *topoï*

La perception sensorielle devient un enjeu vital, à la fois pour essayer de comprendre et pour mettre en place des contacts et survivre. Dans *Empire of Senses*, Daniela Hacke et Paul Musselwhite étudient les contacts entre Européens et Américains du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle et montrent combien la perception des Européens est liée à leur bagage culturel. Ils prennent l'exemple de la poignée de mains qui n'est qu'un échange parmi d'autres et remarquent que la perception est au cœur des premiers contacts qui ne sont, de toute façon, jamais les premiers. Ces échanges forment alors une « toile de fond économique et sociale si indispensable à leur aboutissement[996]». Comme l'écrit Michel de Certeau,

[989] PATERSON, Janet (dir.), *L'altérité*, Toronto : Trintexte, 1999, p. 19-20.

[990] GRENNBLATT, Stephen, *Marvellous Possessions*, *op. cit.*, p. 88 : « As Todorov writes, Columbus "knows in advance what he will find" ; the concrete experience is there to illustrate a truth already possesses, not to be interrogated according to preestablish rules in order to seek the rules ».

[991] MOTSCH, Andreas « Espace de l'ethnographie et altérité », dans PATERSON, Janet (dir.), *op. cit.*, p. 55-62, *cit.* p. 35.

[992] CERTEAU, Michel de, « Travel Narratives of the French to Brazil : Sixteenth to Eighteenth Centuries », dans GREENBLATT, Stephen (ed.), *New World Encounters*, *op. cit.*, *cit.* p. 324.

[993] Le français ne rend pas compte de l'ambivalence que l'on trouve en anglais entre « prendre connaissance » (*get to know*) et « savoir » (*know*). Les deux emplois sont pertinents ici.

[994] Sur les relations entre Européens et autochtones en Amérique Centrale et du Sud, dans une perspective historienne, économique et géopolitique, voir LAVALLÉ, Bernard, *L'Amérique espagnole, de Colomb à Bolivar*, Paris : Éditions Belin, 1993 ou FRITZE, Ronald H., *New Worlds : the great voyages of discovery, 1400-1600*, Stroud : Sutton, 2002.

[995] MOTSCH, Andreas et HOLTZ, Grégoire (dir.), « Qu'est-ce qu'éditer la Nouvelle-France? », dans *Éditer la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 7.

[996] TURGEON, Laurier, « Pour redécouvrir notre 16^e^ siècle : les pêches à Terre-Neuve d'après les archives

> l'opération scripturaire […] s'articule sur une rumeur de paroles évanouies aussitôt qu'énoncées, donc perdues à jamais. Une "perte" irréparable est la trace de ces paroles dans les textes dont elles sont l'objet. C'est ainsi que semble s'*écrire* une relation à l'autre[997].

Pour autant, les récits de voyages semblent raconter « une » rencontre selon les mêmes modalités mais avec des variations subtiles au fil des textes[998]. Cette fréquence des « premières » rencontres dans les récits européens participe à l'accumulation des connaissances sur le sujet, ce qui permet aux voyageurs de maîtriser plus rapidement les codes culturels et linguistiques de cet événement, au fil des siècles. Autrement dit, le code sémiotique (les gestes) et linguistique (les paroles) n'est pas à réinventer à chaque fois.

Ce code peut être étudié dans trois types de documents. Les premiers sont les sources des jésuites, relations, lettres mais aussi carnets, mémoires[999]. Ils offrent un point de vue d'hommes vivant au sein des populations autochtones dont les observations sont une source directe d'informations même si le regard est souvent orienté dans une perspective religieuse. Par exemple, le mythe du Déluge serait à l'origine des civilisations autochtones, d'après le jésuite José de Acosta[1000], qui reprend ici une tradition bien présente dans la bibliothèque des voyages. Les récits autochtones constituent un second type de sources qui confrontent toutefois le chercheur à deux problèmes majeurs. Le premier est la rareté des sources en raison de la tradition orale des peuples autochtones. Le second est le fait que, lorsqu'elles existent, ces sources orales sont souvent politisées et n'offrent que peu d'éléments descriptifs. Dans la perspective inverse, des études ont montré que les autochtones, notamment les Nations côtières du Canada, avaient déjà modifié leurs pratiques culturelles dès les premiers échanges en raison de contacts fréquents avec les pêcheurs européens[1001]. Dans les pratiques culturelles écrites et orales autochtones se trace ainsi un « avant » et un « après » qui intervient dès le milieu du XVI[e] siècle[1002]. Enfin, il existe les récits des voyageurs occidentaux, problématiques dans la mesure où ils véhiculent les idées coloniales[1003]. Ce sont pourtant ces derniers que nous

notariales de Bordeaux », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n° 4, 1986, p. 523-549. Pour les Tupinambas du Brésil, Gary Tomlinson analyse l'échange, suivant Mauss, comme un ensemble de répétitions, y compris dans la chanson du prisonnier qui sera mangé, TOMLINSON, Gary, *The Singing of the New World: Indigenous Voice in the Era of European Contact*, Cambridge : Cambridge University Press, 2009, p. 101-103.

997 CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 249.

998 Nous nous intéressons au récit « singulatif », dans le cas où ce qui a eu lieu une fois est raconté une fois. GENETTE, Gérard, *Discours du récit*, Paris : Éditions du Seuil, [1972] 1983, p. 112-113.

999 PIOFFET, Marie-Christine, *La tentation de l'épopée dans les* Relations *des Jésuites*, Sillery : Septentrion, 1997, p. 19.

1000 ACOSTA, José de, *Historia natural*, *op. cit.*, p. 38, chapitre « Qué es lo que los Indios suelen contar de su origen ».

1001 TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle France*, *op. cit.*, p. 180.

1002 Pour des exemples, voir *Ibid.*, p. 130 et p. 180 ; ADORNO, Rolena, « The Negotiation of Fear in Cabeza de Vaca's Naufragios », dans COHEN, Matt et GLOVER, Jeffrey, *Colonial mediascapes: sensory worlds of the early Americas*, Lincoln : University of Nebraska Press, 2014, p 48 - 84, *cit.* p. 57 ou, pour une analyse sur le XVIII[e] siècle, SAYRE, Gordon M., « "Take My Scalp, please!" Colonial Mimesis and the French origins of the Mississipi Tall Tale », *ibid.*, p. 203 - 229.

1003 SERVAIS, Olivier, *Des Jésuites chez les Amérindiens Ojibwas. Histoire et ethnologie d'une rencontre*

étudierons – des sources européennes, écrites par des hommes ayant majoritairement un regard de colonisateur – en raison de la discipline dans laquelle s'inscrit ce travail, en étant consciente des manques et des précautions qu'il faut apporter aux discours des voyageurs. Il faut néanmoins nuancer cette idée de « première » rencontre puisque les peuples qui ont croisé la route des Français sur les terres américaines, avaient déjà au moins entendu parler de ces derniers, soit par des contacts avec d'autres tribus, soit par des récits prophétiques[1004].

Pour les voyageurs, traduire son expérience repose sur trois méthodes basiques que sont l'exploration directe par l'observation, l'inspection et la manipulation ; l'exploration indirecte par le questionnement des autres ; l'exploration indirecte par un phénomène signifiant[1005]. Dans les trois cas, cette méthode est pratiquée par ceux qui voient et touchent les autochtones, qui les interrogent sur leur mode de vie et qui essaient (parfois) de comprendre les pratiques culturelles auxquels ils assistent, ou qui goûtent aux plats[1006]. La curiosité du voyageur, activité impliquant le mouvement et la perception, est le phénomène qui pousse à tenter de connaître ces peuples. À force d'analyses, la perception devient expérience et se transforme en un élément familier[1007]. Raconter l'histoire de la rencontre nécessite donc de « poser un regard adéquat sur une confrontation culturelle[1008]».

L'autre n'est pas un concept invariable ou construit unilatéralement mais une construction idéologique, sociale et discursive susceptible de modification profonde selon le contexte[1009]. La « rhétorique de l'altérité », qui vise à insister sur l'inversion où l'altérité devient un « anti-même[1010]», a ainsi bien été étudiée. On ne s'intéressera pas à ces conceptions abstraites mais à la manière dont les voyageurs retracent leurs perceptions dans les textes[1011] et plus particulièrement aux contacts[1012], au sens tactile du terme, c'est-à-dire à tous ces moments où les

XVII^e - XX^e siècles, Paris : Karthala, 2005, p. 34.

[1004] Il faut également rester prudente sur les sources, comme le rappelle Peter Cook, qui ne donnent qu'une vision unilatérale, celle des Européens qui réécrivent l'aventure selon leur perspective. COOK, Peter, « Les premiers contacts vus à travers les sources documentaires européennes », dans BEAULIEU, Alain, GERVAIS, Stéphan, PAPILLON, Martin (dir.), *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2013, p. 55-73 [en ligne], *cit.* p. 56.

[1005] STAGL, Justin, *A History of Curiosity. The theory of Travel 1550-1800*, Australia : Harwood Academic Publishers, 1995, p. 3. Voir aussi HOLTZ, Grégoire, *L'ombre de l'auteur*, *op. cit.*, p. 401 et sqq.

[1006] Comme le souligne SERVAIS, Olivier, *op. cit.*, de nombreux travaux ont été réalisés pour les premiers contacts notamment grâce à la richesse des *Relations* des Jésuites en Nouvelle-France. Toutefois, comme elles sont publiées entre 1632 et 1672, elles dépassent les bornes temporelles de la thèse.

[1007] STAGL, Justin, *op. cit.*, p. 2.

[1008] Nous entendons « confrontation» au sens de « action de confronter (des choses, des faits, des idées, etc.) pour mettre en évidence les rapports de ressemblance ou de différence sur lesquels fonder son opinion » (*TLF*i [CNRTL. Consulté le 08 octobre 2022]) ; voir SERVAIS, Olivier, *op. cit.*; BALLANTINE, Betty et BALLANTINE, Ian (éds.), *The Native American. An Illustrated History*, Atlanta : Turner Publishing Ink, 1992.

[1009] PATERSON, Janet, *op. cit.*, p. 103.

[1010] HARTOG, François, *Le miroir d'Hérodote*, *op. cit.*, p. 226.

[1011] TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 13.

[1012] Nous retenons les trois définitions suivantes (*TLF*i) : 1) 1. Action, fait d'un corps qui en touche un autre ; sensation correspondante ; 2) Relation (d'une personne, d'une collectivité, de faits les concernant) avec l'entourage ; 3) Relation entre certains faits humains, en particulier les civilisations, les langues, qui conduit à des luttes d'influence, des échanges, des amalgames, des transformations.

mains sont impliquées dans l'échange : les poignées de main, les objets échangés, la violence, les embrassades...

I.1.c.Remarques sur la décolonialité

Ces réflexions sur les premières scènes de rencontre appellent à la prudence théorique et critique dans la mesure où les processus discursifs qui se mettent en place en Amérique génèrent des relations déséquilibrées entre le système de production et de consommation des écrits[1013], accordant une suprématie aux Européens. Nous étudions les textes comme des textes littéraires sans oublier qu'ils sont à la source de plusieurs siècles de pensée et de pouvoir de la part des Européens et conditionnent des relations de pouvoir entre peuples.

Depuis une dizaine d'années, les « études décoloniales », champ théorique partagé par des chercheurs de différentes disciplines, souhaitent rendre compte de l'expérience coloniale et des enjeux postcoloniaux[1014]. Depuis les années 1990[1015], des spécialistes se sont mis à étudier le texte non comme un objet littéraire mais comme un « un texte de culture, soit un acte verbal conservé dans la mémoire collective et possédant une haute signification dans l'organisation d'une culture[1016]». De plus, les « premiers » récits de rencontres entre autochtones et Européens sont également ceux de la rencontre de deux modalités différentes de transfert des savoirs. Ainsi, les cultures autochtones, principalement orales[1017], font face aux cultures européennes privilégiant l'écrit, mais avec une tradition orale encore très présente dans la première modernité. L'évolution de ces deux systèmes, de manière parallèle, a laissé la place à la domination de la culture de l'écrit. Autrement dit, les écrits des Européens marquent « le début d'une forte hétérogénéité discursive caractérisée par le déséquilibre entre la force interprétative du colonisateur et les référents autochtones[1018]» tandis que, de l'autre côté, l'univers discursif des peuples autochtones reste « homogène, confiné à une circulation limitée[1019]» dans les cercles restreints de transmission de la tradition orale, peu ou pas accessible aux personnes hors des cultures qui la produisent. Une « domination textuelle[1020]», caractéristique de l'hétérogénéité,

[1013] BEAUCLAIR, Nicolas, « Hétérogénéité et pensée frontalière dans la littérature amérindienne : expression de la décolonialité », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 46, 2016, p. 35 - 44, *cit.* p. 36.Voir aussi, Voir CORNEJO POLAR, Antonio, « El indigenismo y las literaturas heterogéneas: su doble estatuto socio-cultural », *Revista de crítica literaria latinoamericana*, n° 7-8, 1978, p. 7-21, *cit.* p. 14.

[1014] RESTREPO, Eduardo et ROJAS, Axel, *Inflexión decolonial*, Popayán : Universidad del Cauca, Instituto Pensar, Universidad Javeriana, 2010.

[1015] Par exemple, en 1987, Alfred W. Crosby appelle de ses vœux « the new history if the Americas » dans *The Columbian Voyages, the Columbian Exchange, and Their Historians*, Washington : American Historical Association, 1987, p. 6.

[1016] Pour le débat, voir BOIDIN, Capucine, « Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], n° 62, 2009, p. 17-22.

[1017] Quand elles existent, les techniques de l'écrit sont perçues comme secondaires par les voyageurs européens.

[1018] BEAUCLAIR, Nicolas. « Hétérogénéité et pensée frontalière dans la littérature amérindienne : expression de la décolonialité », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 46, n° 2-3, 2016, p. 35-44 [en ligne].

[1019] *Ibid.*

[1020] Voir par exemple, MARTIN, Thibault, « Normativité sociale et normativité épistémique », *Socio* [En ligne], n° 1, 2013, p. 135-152.

s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il importe de s'en souvenir quand on réalise une étude des « premiers » récits de rencontre entre autochtones et Européens dans la perspective de ces derniers[1021].

I.2. Établir le contact

Le corpus étudié présente des rencontres entre populations européennes et populations autochtones qu'il convient d'analyser séparément dans un premier temps. En Floride, les voyageurs rencontrent des membres de tribus appartenant à la nation des Timucuas. Les contacts avec les Français sont réduits ou conflictuels et les récits ne donnent pas véritablement d'indices plus précis sur la tribu rencontrée. Au Brésil, Léry et Thevet rencontrent un groupe appartenant à la tribu des Tupinambas. Plus au nord, quelques décennies plus tard, c'est une autre tribu de la même nation tupie que fréquenteront les pères Yves d'Évreux et Claude d'Abbeville dans la mission du Maranhão[1022]. Les contacts avec ces peuples sont bien informés dans la littérature européenne des voyages par les récits de Léry, Thevet et celui de Hans Staden, tout aussi diffusé.

Pour la partie canadienne, les spécialistes font face à plusieurs difficultés en raison des déplacements des populations autochtones et des confusions faites dans les textes par les voyageurs. Près de Gaspé, Jacques Cartier rencontre des peuples autochtones iroquoiens, probablement des Micmacs. Ayant enlevé deux d'entre eux lors du premier voyage, il est guidé jusqu'à Québec lors du voyage suivant où il rencontre des membres de la même tribu[1023]. Dans les décennies suivantes, les Algonquins s'établissent dans la région autrefois occupée par les Iroquois. Dans la vallée laurentienne, notamment à Tadoussac, les Français de Champlain côtoient alors surtout les Montagnais, les Algonquins, les Malécites et les Micmacs[1024]. En juin 1609, Champlain part en expédition, accompagné de deux Français et d'un groupe de Wendat (Hurons), d'Algonquins et de Montagnais. Fin juillet, il rencontre un groupe d'Iroquois[1025]. Samuel de Champlain jette les bases d'un vaste réseau commercial en formant et en consolidant des alliances avec les Montagnais du Saint-Laurent, les nations de la rivière des Outaouais et les

[1021] « En proposant une relecture des textes de la Nouvelle-France, nous souhaitons ici mettre en lumière l'émergence de constructions discursives qui légitiment depuis cette époque des rapports de pouvoir coloniaux caractéristiques, encore aujourd'hui, de la société canadienne. Ce faisant, nous entendons répondre à l'appel de plusieurs intellectuels autochtones nous invitant à faire notre part dans ce travail de décolonisation », VAILLANCOURT Luc, TAILLEUR Sandrine, URBAIN Émilie (dir.), *op. cit.*, p. 3.

[1022] Les Tupinambas, alliés des Français, ont des conflits fréquents avec les Tupiniquins, occupant alors le territoire entre Rio et Bahia. Ces derniers sont alliés des Portugais.

[1023] TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 33. Sur les rapports entre les Français, notamment Cartier, et les autochtones, PIOFFET, Marie-Christine. « Liminaire : regards obliques sur la Nouvelle-France », *Tangence*, n°90, 2009, p. 5-23.

[1024] Sur les liens entre Champlain et les autochtones, voir THIERRY, Éric, *Samuel de Champlain, À la rencontre des Algonquins et des Hurons, 1612-1619*, Québec : Septentrion, 2009, et notamment l'introduction.

[1025] La carte des trajets effectués par les voyageurs et des Nations possiblement rencontrées se situe dans le volume II, p. 236 (annexe 9a).

Hurons des Grands Lacs. Ces alliances l'obligent à soutenir ses alliés dans leurs guerres contre les Iroquois, dont le territoire se trouve au sud du lac Ontario et dans l'actuel État de New York. Il participe aux campagnes militaires en 1609 (sur le lac Champlain), 1610 (près de Sorel) et 1615 (en territoire iroquois). Blessé lors de la troisième expédition, il est contraint de passer l'hiver 1615-1616 en Huronie. Il en profite toutefois pour explorer cette région qui borde le lac Huron. Il établit également des relations cordiales avec d'autres nations, notamment les Odawas et les Népissingues. Marc Lescarbot, restant à Port-Royal au moment d'une des expéditions de Champlain entre 1604 et 1607, est surtout au contact des Micmacs, tout comme Pierre Biard qui est à Port-Royal entre 1612 et 1614.

I.2.a.Au Canada : les Hurons, les Algonquins, les Iroquoiens

Lorsque Cartier aborde les côtes de la Gaspésie et qu'il voit les Micmacs pour la première fois, il décrit ces derniers comme des « sauvages » qu'il voit de loin. Ensuite, une fois le contact établi, la compréhension mutuelle n'est pas immédiate :

> Et pour ce que n'avyons, comme dit est que l'une de nos barcques ne nous voullymes fiez en leurs signes. Et leurs fysmes signes que eulx se retirassent ce que ne voullirent mes nagerent de si grande force qu'ilz avironnerent *notredite* barcque avecques leurs sept barcques. Et pour ce que pour signe que nous leurs fissions ne se voullirent retirez nous leur tirames deux passevollans par sur eulx[1026].

Cette première expérience avortée invite le voyageur à comprendre très rapidement comment aborder les peuples présents sur le chemin de ces « découvertes » européennes. Dès la rencontre suivante, les rituels[1027] se mettent en place, les gestes étant l'élément essentiel de sociabilisation. Ceux-ci sont de plus en plus décrits au fil des récits, à mesure que les voyageurs comprennent les rituels et les comportements auxquels ils assistent. Céline Carayon relève quatre fonctions de ces gestes – moyen de connaissance ; remplacement de la parole ; codes commerciaux et diplomatiques ; expression du pouvoir[1028]– quatre fonctions présentes avec plus ou moins d'intensité selon l'objectif de l'auteur : soit établir le contact pour Cartier, soit envisager une installation à plus long terme pour Champlain.

Plus précisément, les objets échangés ont été étudiés comme une « politique symbolique du pouvoir[1029]», une négociation de rapport de force. Ils induisent aussi « une

[1026]CARTIER, Jacques, *Première Relation*, éd. Michel Bideaux, *éd. cit.,* p. 110-111.
[1027]Sans portée religieuse mais simplement une habitude.
[1028]CARAYON, Céline, « Touching on Communication : Visual and Textual Representations of Touch as Friendship in Early Colonial Encounters », dans Hacke, Daniela et Musselwhite, Paul (eds.), *Empire of the Senses. Sensory Practices of Colonialism in Early America*, Leiden / Boston : Brill, 2018, p. 35-66, *cit.* p. 65.
[1029]TURGEON, Laurier, « Français et Amérindiens en Amérique du Nord au XVI[e] siècle : échanges d'objets et

certaine symétrie et réciprocité dans les échanges » dans la mesure où ils ont une fonction utilitaire avec peu de valeur dans la culture d'origine, mais « sont rares, recherchés et investis d'un pouvoir symbolique[1030]» dans la culture de réception. Dans les textes des voyageurs, l'échange de nourriture (poisson, maïs...), se fait contre des miroirs, des patenôtres ou des ustensiles en métal. En étudiant les cinq premières descriptions, on remarque une évolution des objets échangés. La première fois, les autochtones :

> apportoient force anguilles et aultres poissons pour avoir de nostre marchandise de quoy leur estoit donné cousteaulx allaisnes patenostres et aultres menues choses de quoy se contenterent fort[1031].

Certes, apporter de la nourriture n'implique pas que les Français la mangent mais, la seconde fois, la nourriture nommée est le pain et le vin lorsque le narrateur précise que Cartier commande que l'on apporte « pain et vin pour faire boyre et manger le*dit* seigneur et sa bande ce qui fut faict dequoy furent fort contens[1032]». Le verbe « faire » se trouve ici dans une construction causative, soulignant bien la passivité des Micmacs. Les Français imposent alors leurs traditions, leurs codes culturels. Ils deviennent les hôtes qui accueillent, ce qui aboutit à un paradoxe remarquable. La phrase « pour faire boire et manger ledict seigneur » est révélatrice d'un phénomène que les explorateurs ne mentionnent pas, celui du refus de la nourriture[1033]. Si, pour les populations autochtones, l'échange de nourriture est essentiel dans l'établissement des relations, les Européens ne sont pas toujours friands de ces aliments qu'ils refusent[1034], comme le précise encore Cartier : « Et pource que lesdits vivres n'estoient à notre goust et qu'il n'y avoit goust de sel les remerciasmes leur faisans signe que n'avyons besoing de repaistre[1035]». La troisième fois, le capitaine « donna des cousteaulx, & petites patenostres de voirre[1036]». Les objets français sont encore mentionnés, peut-être pour, implicitement, renforcer l'idée coloniale que la France a quelque chose à apporter à ces « peuples sauvages[1037]».

---

conquête de l'autre », dans DELÂGE, Denis, OUELLET, Réal et TURGEON, Laurier (eds.),*Transferts culturels et métissages Amérique/Europe XVI^e^-XX^e^ siècle*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 155 - 169, *cit.* p. 214.

[1030] *Ibid.*, p. 232.

[1031] CARTIER, Jacques, *Brief recit, éd. cit*, fol. 31v° [MB, p. 162].

[1032] *Ibid.*, fol. 12v° [MB, p. 138].

[1033] TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 23 écrit que l' « acte de manger est un puissant outil politique ».

[1034] *Ibid.*, p. 75 - 76 sur la manière toute bakhtinienne de considérer et manger la morue.

[1035] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, fol. 25v° [MB, p. 155]. « Le goût est une question de culture. Avant de consommer un aliment, il faut pouvoir l'identifier comme tel », BELL, David et VALENTINE, Gill, *Consuming geographies. We are what we eat*, Londres/New York : Routledge, 1997, p. 44.

[1036] *Ibid.*, p. 114.

[1037] Voir VIDAL, Jean-Pierre, « L'Autre dans les variations du même », dans VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie (dir.), *Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France*, Paris, Hermann, 2019, p. 222 et p. 226 sur le troc dans le texte de Cartier.

Le texte de Champlain décrit également davantage les présents français que les présents que les cadeaux autochtones, lesquels sont uniquement « castor et pêche[1038] » et « venaison et gibier[1039]». Une évolution des objets, après des dizaines d'échanges, est toutefois perceptible lorsque le voyageur précise qu'il leur fait « donner du biscuit, [du] pétun et quelques autres petites bagatelles[1040] ». Le « petun », le tabac, est certes connu des Français mais est originaire d'Amérique, du Sud puis du Nord. Au début du XVII[e] siècle, se trouve donc une réflexion intéressante sur ce qui est donné. Les *naturalia* des autochtones deviennent les cadeaux des Européens, lesquels se les sont ainsi appropriés[1041], après les avoir reçu une première fois par les autochtones[1042]. Étudiant principalement les *Relations* des jésuites aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, Catherine Briand envisage même le présent comme un argument et une mise en exposition d'un horizon de séduction, un objet de médiation qui remplace la communication verbale impossible. Lorsque le voyageur s'approprie des objets autochtones, c'est ainsi pour mieux se faire passer pour son « frère ». Le calumet, par exemple, est une appropriation transformée en héritage, faisant ainsi passer la dépossession en transmission d'un patrimoine faussement commun[1043]. Il semble donc que Champlain soit le premier à pratiquer cet échange. Cela est intéressant dans la mesure où le terme « Petun » est également le nom d'une tribu vivant sur les bords du lac Ontario[1044], nommée ainsi en raison de la culture du tabac que ses membres pratiquent, révélant les voyages et transferts de l'objet recherché. Champlain en fait un objet presque diplomatique dans ces rencontres avec de nouveaux peuples. La répétition forme le rituel[1045]. Par les échanges répétés Champlain décrits au fil de ses rencontres successives avec les tribus autochtones, Champlain créé un rituel de la rencontre. Il faut néanmoins écouter la critique qui a depuis longtemps mis en garde contre « le piège de l'illusion référentielle[1046]» en montrant que les paroles rapportées par les Européens sont factices et stéréotypées au point de modifier les témoignages ultérieurs.

Champlain donne donc un produit naturel du monde américain aux américains qui le connaissent sans doute déjà, ce qui montre aussi que l'échange n'est pas unidirectionnel mais plurilatéral, multiple. L'échange est bien plus complexe, et bien que les textes ne le mentionnent pas directement, une lecture attentive permet de repérer les différentes circulations d'objets. À

[1038] CHAMPLAIN, Samuel de, é*d. cit.*, 1613, p. 42.
[1039] *Ibid*., p. 48.
[1040] *Ibid.*, p. 91.
[1041] Voir THIERRY, Éric, « 1603. Samuel de Champlain rencontre le chef montagnais Anadabijou », dans BERTRAND, Romain (dir.), *L'exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes*, Paris : Seuil, 2019, p. 231-234 ; HAVARD, Gilles et VIDAL, Cécile, *op. cit.*, p. 72 pour l'étude de la scène de la tabagie dans le texte de Champlain.
[1042] CHAMPLAIN, Samuel de, *éd. cit.*, 1613, p. 88.
[1043] BRIAND, Catherine, « La voix de l'objet dans les récits de voyage en Nouvelle-France », *Material Culture Review*, n° 65, 2007 [En ligne].
[1044] RAMSDEN, Peter G., « Petun », dans *The Canadian Encyclopedia. Historica Canada*, [2007], 2018.
[1045] BOURDIEU, Pierre, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°43, 1982, p. 58-63 ; ainsi que *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, repris et complété dans *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Points, [1991] 2014.
[1046] VAILLANCOURT Luc, TAILLEUR Sandrine, URBAIN Émilie (dir.), *op. cit.*, p. 17.

titre d'exemple, le tableau suivant dresse la liste des « objets » échangés dans le *Voyage* de 1613 :

	Objet donné par les Français	Objet donné par les autochtones
p. 57	« Pain & autres choses »	« leur chasse[1047]»
p. 61	« galettes de poix »	/ [1048]
p. 66	« un de nos gens »	« un de leurs compagnons[1049]»
p. 73	« un cousteau & du biscuit »	Une danse[1050]
p. 129	Aux femmes : « des bracelets & bagues » ; aux hommes : « des haches, cousteaux, & autres choses dont ils avoient besoing »	« payant le tout en danses & gambades[1051]»

Les échanges révèlent que le point de vue de Champlain est celui d'une supériorité affirmée : il apparaît comme celui qui nourrit les populations rencontrées alors que celles-ci, à l'exception de la première rencontre, offrent des produits culturels, immatériels. Après le dernier exemple choisi, le « payement » en « danses & chants » deviendra une véritable topique des scènes de rencontre dans le texte. L'échange d'hommes, déjà chez Cartier, apparaît une seule fois. Enfin, le dernier exemple illustre une distinction entre hommes et femmes, rare sous la plume de Champlain, et la proposition relative insiste sur le dénuement des autochtones, qui revient plus tard dans le texte lorsque ces derniers souffriront de la famine et réclameront de la nourriture aux Français[1052].

La perception haptique, tactile, intervient aussi dans les contacts humains plus directs. L'histoire a gardé en mémoire la violence des rencontres et échanges, mais la poignée de main ou les doigts croisés étaient une manière de conclure des alliances comme le montre bien Céline Carayon[1053]. Ces gestes parfois créolisés dans la mesure où ils n'appartiennent véritablement à

[1047] CHAMPLAIN, Samuel de, Voyages, *éd. cit.* , 1613, p. 57 : « au mois de Mars, des sauvages nous firent part de leur chasse en leur donnant du pain & autres choses en eschange ».

[1048] *Ibid.*, p. 61 : le sieur de Mons donne des « galettes de poix dont ils furent fort contens ».

[1049] *Ibid.*, p. 66 : « nous leur laissames un de nos gens, & eux nous baillerent un de leurs compagnons en ostage ».

[1050] *Ibid.*, p. 73 : « qui vindrent à nous, lesquels estans prés de nostre barque s'en allerent danser sur le rivage ». Le sieur de Mons donne « un cousteau & du biscuit […] ce qui fut cause qu'ils resdanserent mieux qu'auparavant ».

[1051] *Ibid.*, p. 129 : « des femmes, à qui on avoit donné des bracelets, & bagues pour les tenir en paix, & sans crainte, & à la plus part des hommes apparens & antiens des haches, cousteaux, & autres choses, dont ils avoient besoing [...] payant le tout en danses & gambades ».

[1052] Ce n'est pas le propos ici mais il serait intéressant au fil des textes, de rencontres en rencontres, gestes en gestes, discours en discours, de tracer les gestes, discours et objets échangés afin de voir dans quel mesure ce rituel de la rencontre que l'on analyse pour les XVI^e^ et XVII^e^ siècles se transmet au fil des savoirs et des récits dans les textes plus tardifs. Les auteurs du tournant des XVI^e^ - XVII^e^ siècle s'inspirent-ils des rencontres les ayant précédées, même dans des aires culturelles bien différentes, afin de répondre à ce rituel de la rencontre ?

[1053] CARAYON, Céline, *Eloquence embodied, op. cit.*

aucune des deux civilisations, permettent de nouer des liens concrets[1054]. Cartier raconte ainsi un épisode qui le surprend lorsque :

> Et tout soubdain s'assemblerent toutes les femmes et filles de la*dite* ville dont l'une partye estoient chargees d'enffans entre leurs bras lesquelles nous vindrent frocter le visaige braz et aultres endroictz de dessus le corps où ilz pouvoyent toucher pleurant de joye de nous veoyr nous faisant la meilleure chere qu'il leur estoit possible en nous faisant signes qu'il nous pleust toucher à leurs*dits* enffans. [...] Et lors le*dit* capp*itaine* commença à luy frotter les braz et jambes avecques les mains. Adoncq le*dit agouhanna* print la lysiere et couronne qu'il avoit sus la teste et la donna au*dit* capp*itaine* et tout incontinent furent amenez au*dit* capp*itaine* plusieurs malades comme aveugles bourgnes, boisteulx impotens et gens si tresvieulx que les paupieres des yeulx leur pendoyent sus les joues les seyant et couchant aupres du*dit* capp*itaine* pour les toucher tellement qu'il sembloyt que Dieu fust la descendu pour les guerir[1055].

Cette scène, autant littéraire que théâtrale, est révélatrice à plusieurs niveaux. Elle suggère d'abord que le fait de frotter les membres est une manière de salutations pour les Micmacs comme nous le ferions d'une poignée de main. Toutefois, ce code – même s'il est compris par Cartier – est détourné dans la perspective purement chrétienne du geste royal de toucher les malades pour les guérir, en vertu de son pouvoir thaumaturgique. Dans cette rencontre, Cartier détourne les codes autochtones pour y associer les codes de la rencontre telle qu'il la vit en France. Ce geste est ici corroboré par le geste de couronnement de la part du chef qui offre sa couronne de lisière rouge composée de poils de hérisson et qui permet de faire la transition entre la vision régalienne et la vision religieuse de la scène. La comparaison avec Dieu était, de fait, attendue, d'une part, parce que cette couronne rappelle de manière trop évidente la couronne d'épines portée par Jésus – parfois illustrée en rouge[1056]– et, d'autre part, parce que l'idée que les MicMacs pensaient avoir affaire à des êtres venant du ciel était répandue depuis au moins le premier voyage de Colomb[1057]. Ces démonstrations sont probablement réelles, mais la lecture christique qu'en fait Cartier est une reconstruction, les autochtones n'ayant pas les mêmes codes culturels et religieux. Le problème devient alors un problème de réception. Le lecteur ne pouvait pas savoir que la scène ne s'était sans doute pas déroulée ainsi. Peu importe que Cartier

[1054] CARAYON, Céline, « Touching on Communication », *art. cit*.

[1055] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, fol. 24r°-25v° [MB, p. 153-155].

[1056] La couronne d'épines rouge est représentée dans « Le Christ portant la croix » attribué à Bernardino Luini au début du XVI^e^ siècle, visible au Kunsthistorisches Museum de Vienne, pour ne citer qu'un seul tableau.

[1057] COLOMB, Christophe, *Los cuatro viajes. Testamento*, éd. Consuelo Varela, Madrid, Alienza Editorial, [1986] 2000 : « Y vino uno viejo en el batel dentro, y otros a bozes grandes llamavan todos, hombres y mugeres : "Venid a ver los hombres que vinieron del çielo, traedles de comer y de bever" », p. 65 et « Ellos también tenían a gran maravilla nuestra venida y creían que éramos venidos del cielos », p. 79. TEJERA GASPAR, Antonio, « El primer encuentro de los europeos con los insulares de Canarias y el Caribe Anuario de Estudios Atlánticos », vol. 2, n° 54, 2008, pp. 133-165. Les Tainos décrivent les Européens comme des « dieux de la mer ».

l'imagine comme tel parce qu'il ne comprend pas tout ce qui se déroule sous ses yeux ou qu'il force le trait dans le récit pour se donner le beau rôle. L'enjeu poétique le plus important est la passage de la *dispositio* à l'*inventio*.

La première interprétation de ces changements pourrait être celle d'un texte argumentatif visant à convaincre le lecteur français – et en premier chef le Roi de France – que même les autochtones américains reconnaissent en Cartier un substitut du roi. Les quatre parties du discours seraient plus ou moins respectées. L'exorde met en avant les femmes et les enfants accueillant avec joie les nouveaux venus, la *narratio* qui est le récit de la rencontre en lui-même, la *confirmatio*, est marquée par le geste de couronner Cartier, et enfin la péroraison, faisant de de dernier un nouveau roi en Amérique. Finalement, une telle lecture transforme les gestes des autochtones en preuves qui sont lues comme un discours rhétorique. Les membres des tribus rencontrées étaient d'ailleurs souvent comparés à des enfants faciles à contenter et à manipuler, « une stratégie employée par le narrateur pour se valoriser et pour montrer que l'échange est toujours à son avantage[1058]».

Toutefois, à partir du moment où l'on soupçonne le narrateur de lire la scène à travers ses yeux européens, le texte bascule dans l'*inventio*, les éléments mis en avant étant alors les arguments affectifs et rationnels[1059]. Pour les arguments affectifs d'abord, l'*ethos* est fait de modestie et de bon sens. En l'occurrence, Cartier est uniquement sujet d'un verbe d'action dans la deuxième partie de l'extrait, pour répondre aux salutations et soigner les malades et impotents. Le *pathos*, quant à lui, encadre véritablement le récit avec la mention des « petits enffans » – des nouveaux-nés ou de très jeunes enfants puisqu'ils sont portés par leurs mères – et des femmes et filles « pleurant de joie ». On retrouvera ces « pleurs de joie » quelques décennies plus tard dans le texte de Léry qui indique que les Tupinambas accueillir les étrangers par une « salutation larmoyante ». Mais pour le moment, retenons simplement la présence de ces enfants (« *in-fans* » au sens étymologique), et des femmes qui, elles-mêmes, n'ont pas la parole, étant toutes occupées à « pleure[r] de joie ». L'émotion prend alors le pas sur l'expression. Sans l'écrire explicitement, Cartier dépossède ces peuples de la parole. De même, pour mieux faire comprendre son message, cette scène est décrite comme s'il s'agissait d'une réception en France[1060].

L'épisode met aussi en exergue une perception genrée de la rencontre. Que ce soit chez Cartier ou chez Champlain, celle-ci se fait d'abord avec les hommes puis les femmes et les enfants apparaissent dans un second temps[1061]. À l'inverse, dans cet extrait du *Brief recit*, les premières à venir sont les femmes, certaines avec leurs enfants. Notons aussi que les textes ne

[1058] TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France*, *op. cit.*

[1059] On reprend les catégories formulées dans la *Rhétorique* d'Aristote, *éd. cit.*, p. 125-126.

[1060] Michel de Certeau écrit que Léry constitue un point de départ moderne, dans la mesure où son *Histoire* rapporte « de là-bas un objet littéraire, le sauvage ». CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 250.

[1061] Par exemple, dans la *Première relation* de Cartier, *éd. cit.*, les hommes sont présents aux pages 101, 108, 110, 111 et les femmes n'apparaissent qu'à la quatrième rencontre, celle de la page 112.

mentionnent pas les rapports entre les voyageurs et les autochtones. Le fait que les femmes doivent rester dans les barques ou dans le bois est fréquent dans le texte de Cartier qui en conclut que les autochtones sont très jaloux[1062]. Étudiant cette scène, Dominique Deslandres montre que les femmes sont quasi-absentes du récit de Cartier alors même qu'elles ont un certain pouvoir dans la société iroquoienne. Sous les yeux de Cartier, les femmes « constituent une masse indistincte, anonyme, exploitée, muette et surtout sans pouvoir aucun », une description « conforme aux représentations que la majorité des Français de cette époque se font des femmes en général, civilisées ou pas[1063]». N'oublions pas que notre corpus est exclusivement masculin.

Les hommes se méfiaient peut-être des inconnus mais cette interprétation n'est pas aussi nette que semble le dire Cartier, et l'on constate surtout que les contacts entre voyageurs et autochtones étaient marqués par la méfiance. S'il a été montré que les Français se sont distingués des autres peuples européens par leur absence relative de maltraitance envers les autochtones – même si l'échec de Jacques Cartier repose en grande partie sur le non-respect de la culture de l'autre et des promesses qu'il faisait[1064] –, on sait que de nombreux pêcheurs basques étaient périodiquement présents sur les côtes[1065] et que ces marins masculins ont très probablement profité de leurs travaux pour rencontrer les femmes de manière plus intime. Dans le texte, les hommes de Cartier seraient sans doute ravis de fraterniser avec les « jeunes femmes », ce qui explique la remarque du capitaine qui sonne comme un regret : « malgré nos promesses et nos supplications, ils interdirent aux jeunes femmes de monter à bord ». De même, la *Première relation* précise :

> et descendismes franchement parmy eulx, dequoy ilz demenerent grand joye, et se prindrent tous les hommes à chanter et danser en deux ou troys bandes faisant grant signes de joye de nostre venue. Maiz ilz avoyent fait fouyr toutes les jeunes femmes dedans le boys, fors deux ou trois qui demeurerent à qui nous donnasmes [chacune] une pigne et à *chacune* une petite clochette d'estang de quoy ilz firent grand joye remercyant le cappitaine en luy frottant les bras et la poictryne avecques leurs mains. Et eulx voyant que on avoyt donné à celles qui estoient demourees firent venir celles qui estoient fuyes au boys pour en avoyr autant comme les aultres qui estoient bien une [vingtaine] qui se assemblerent sus ledit cappitaine, en le frottant avec leurs*dites* mains qui est leur façon de faire chere[1066].

[1062] *Ibid.*, p. 115.

[1063] DESLANDRES Dominique, « Quand Hochelaga rencontre la France : paroles et agentivités autochtones retrouvées au XVI^e siècle », dans VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie (dir.), *op. cit.*, p. 191-209, *cit.* p. 7.

[1064] BEAULIEU, Alain, « "L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages" : l'alliance franco-innue revisitée (1603-1653) », *Revue d'histoire de l'Amérique française* [En ligne], n°61 (3 - 4), 2008, p. 365-395.

[1065] Voir par exemple à ce sujet, TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 1 : « Les Vaines Tentatives », 1524-1603, Montréal et Paris, Fides, 1963, p. 27 et *sqq.*

[1066] CARTIER, Jacques, *Première Relation*, *éd. cit.*, p. 115.

Il a été étudié pour les contacts plus tardifs entre les Innuits et les Européens que les femmes étaient des objets d'échanges. L'hospitalité sexuelle était courante même dès le XVI^e siècle[1067], et l'imaginaire européen de l'époque est hanté par la représentation de la femme autochtone, associé à des pulsions libidinales[1068]. Claude d'Abbeville le souligne explicitement dans son texte quand il donne la parole à un Tupinamba accusant les Français d'avoir des relations sexuelles avec les filles de sa tribu[1069]. Sans aller aussi loin ni parler « d'hospitalité sexuelle » pour le texte de Cartier et pour les populations rencontrées, cette présence des femmes n'est pas surprenante[1070]. Une autre scène qui distingue les hommes et les femmes révèle aussi le symbolisme des objets échangés : couteaux et haches pour les hommes, clochettes et patenôtres pour les femmes. Ce phénomène témoigne de la « genrification[1071]», par le voyageur, des objets offerts[1072] et, surtout, suscite chez le lecteur majoritairement masculin l'idée de la prostitution : l'acte de donner les objets attire les autres femmes[1073]. De plus, par rapport à l'extrait précédemment étudié, ce ne sont plus les bras et les jambes mais « les bras et la poitrine » qui sont frottés par les autochtones, rendant différente l'idée induite chez le lecteur, la poitrine et les bras donnant alors l'image d'un échange accueillant, à bras ouverts. Plus loin, Cartier précise que les femmes et filles sont « abandonnées » dans « une maison de bordeau » et données « à tout le monde qui en veut[1074]». Rien ne dit que ce sont les Français qui en profitent mais la figure de la prostituée parcourt bien le texte et les fantasmes de ces hommes qui voyageaient de longs mois en mer.

Abordant un autre point de vue, Dominique Deslandres étudie également la « chimère » de fonder un peuple commun Français et autochtones, qui aurait conditionné l'horizon d'attente des peuples autochtones. Elle prend en exemple les filles offertes aux Français par les « sauvages » en montrant que, par sa récurrence, ce *topos* alerte sur la présence des filles et des femmes – toujours muettes[1075]. Pour Champlain, l'une des fonctions de la colonie est de

[1067] Cartier souligne, que les filles sont « toutes mises en une maison de bordeau habandonnez à tout le monde qui en veut », *Brief recit*, *éd. cit.* , fol. 30r° [MB, p. 161]. À ce sujet, voir LAUGRAND, Frédéric, « Les dangers de la sexualité : bons ou mauvais partenaires selon les aînés inuits du Nord canadien », dans HAVARD, Gilles et LAUGRAND, Frédéric (dir.), *Eros et tabou. Sexualité et genre chez les Amérindiens et les Inuit*, Québec : Presses Universitaires du Septentrion, 2004, p. 214-283, *cit.* p. 244. L'ouvrage est consacré aux Inuit mais aborde plus largement les questions de l'image de la femme autochtone dans les rencontres avec les Européens.

[1068] Havard, Gilles et VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p. 357 et JACQUIN, Philippe, *Les Indiens blancs, op. cit.*

[1069] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 150r°.

[1070] Frank Lestringant étudie les relations sexuelles entre les Tupinambas et les Français dans *L'expérience huguenote au Nouveau Monde (XVI^e siècle)*, Genève, Droz, 1996, p. 187-188 ; voir aussi HAVARD, Gilles et LAUGRAND, Frédéric (dir.), *op. cit.*

[1071] Nous reprenons ce terme imparfait pour traduire la notion de « *gendering* ».

[1072] Sur la séduction, voir SCHWEITZER, Ivy, « Gender, Sex, and Seduction in Early American Literature », dans *A Companion to American Literature, vol. I, Origins to 1820*, dans STROUGH GAUL, Theresa, BELASCO, Susan (éd.), Hoboken : Wiley-Blackwell, 2020, p. 268-282.

[1073] Sur « l'objectivation » de la femme dans les échanges, voir notamment MOTSCH, Andreas, *Lafitau*, *op. cit.*, p. 206 et *sqq* ; sur les représentations de la femme autochtone, notamment dans l'œuvre de Théodore de Bry, voir BUCHER, Bernadette, *La Sauvage aux seins pendants*, Paris : Hermann, 1977.

[1074] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 30r° [MB, p. 161].

[1075] DESLANDRES, Dominique, « "… alors nos garçons se marieront à vos filles, & nous ne ferons plus qu'un seul peuple" : religion, genre et déploiement de la souveraineté française en Amérique aux XVI^e-XVIII^e siècles – une

convertir les autochtones à la foi chrétienne et leur enseigner à vivre comme des Français. Permettre les mariages était le moyen d'accroître la colonie. Par ailleurs, si les occasions de relations sexuelles étaient nombreuses entre femmes autochtones et colons, les unions officielles étaient plus rares. On peut également souligner le fait que Champlain adopte trois filles montagnaises et les renomme Charité, Foi et Espérance. Dans les textes, elles sont qualifiées de « bonnes chrétiennes[1076]». L'acte de nommer est un acte très fort de désapprobation de l'identité. On nomme le pays comme on nomme les autochtones que l'on adopte. Passant de l'autre côté, les femmes sont ainsi totalement dépossédées de leur identité, symbole fort d'acculturation.

Pour clore le parcours dans ces rencontres entre voyageurs et populations autochtones dans le corpus des récits de voyage en Nouvelle-France, considérons la *Relation* du père Pierre Biard. Le premier chapitre est consacré à la température du pays alors que le deuxième s'attarde sur les « terres, leurs peuples & de ce qu'y abonde ». Ainsi, les autochtones sont une simple singularité de plus dans le catalogue de connaissances que constitue l'ouvrage. La première mention en est faite lorsque Pierre Biard écrit que « toute ceste nouvelle France est divisée en divers peuples, chasque peuple a sa langue, & sa contrée à part. Ils s'assemblent l'Esté pour trocquer auec nous, principalement en la grande riviere[1077]». Les objets échangés sont les mêmes que ceux de Champlain : des peaux de castors et d'élan contre du pain, des fèves, des pruneaux, du pétun et des objets en fer. Le pétun est intégré à la liste comme un objet français parmi les autres. La minuscule employée est peut-être aussi un signe que le terme est devenu un nom commun dans le langage et non une nouveauté autochtone, soulignée dans les textes précédents par l'emploi de la majuscule et des italiques. Deuxièmement, l'énumération est inégale. En effet, du côté des autochtones, un seul objet est mentionné (les peaux), la liste étant grossie par le nom des animaux (six en l'occurrence). Du côté des Français, exactement douze objets sont énumérés, d'abord des produits naturels (pain, bois, fève...) puis manufacturés (haches, fers de flèches). L'organisation de cette énumération vise bien à mettre en évidence la mainmise des Français autant sur la nature que sur la technique autochtones.

problématique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, n° 66, 2012, p. 5-35. Cette question du genre est présente et développée dans le texte de Champlain qui accorde une place aux femmes et évoque le « premier mariage » en 1617 de deux Français. D. Deslandres souligne que cette précision montre le rapport colonial très fort puisque les mariages entre autochtones et les mariages entre Français et autochtones étaient courant avant 1617.

[1076] Elles seront enlevées par le général Kirke lors de la prise de Québec en 1629, comme en témoigne plus tard le père jésuite François du Creux en 1564 dans son *Historiae Canadensis Seu Novae-Franciae: Libri Decem Ad Annum Vsque Christi MDCLVI*, Paris, chez Sebastien Cramoisy, et Sébasien Mabre-Cramoisy, 1664, *Liber Primus*, p. 13 [fol. B iij]. Du Creux précise plus loin que Champlain a pris soin d'éduquer les filles selon les « bonnes mœurs françaises ».

[1077] BIARD, Pierre, *Relation de la Nouvelle France, op. cit.*, p. 32.

I.2.b.En Floride : les Timucuas

Pour la Floride, le texte de Nicolas Le Challeux ne traite pas d'une rencontre au contraire de l'*Histoire notable* de Laudonnière où cet épisode topique mettant le voyageur en exergue apparaît après une description plus générale des Timucuas. Cette rencontre, déjà commentée[1078], met en avant la douceur et l'amitié. Des cadeaux sont offerts[1079] et le chef est salué par un grand nombre de Timucuas qui donnent des fruits et des poissons, un contrepoint intéressant quand on pense aux scènes de disette qui interviendront plus tard.

Concernant les postures, l'accueil chaleureux des autochtones contraste avec l'air grave et sérieux d'un homme que Laudonnière interprète comme étant le chef, une gravité qu'il ne comprend pas. Celle-ci peut paraître surprenante dans des récits qui offrent d'habitude une image plus spontanée des tribus rencontrées. On peut y ajouter le fait que Laudonnière cherche à capturer deux membres de la tribu des Timucuas[1080], tout simplement parce que le nouvel arrivant s'inspire des récits lus précédemment pour savoir quel comportement adopter afin d'instaurer une colonie. Le procédé est rappelé plus loin quand les Espagnols essaient de capturer des autochtones qui se laissent mourir de faim et de dépit[1081].

Le modèle suivi est peut-être celui de Christophe Colomb. Comme dans le texte de ce dernier, l'*Histoire notable* de Laudonnière décrit la peur des autochtones un peu plus loin lorsque ces derniers fuient au point d'abandonner leur repas[1082]. La peur extrême, bien étudiée[1083], voit remplacer les enfants abandonnés – chez Colomb – par le repas laissé sur place. Vu l'insistance sur la rétention (aux yeux de Laudonnière) de la nourriture par les autochtones lors de la famine des Français, le remplacement n'est pas anodin. Il symbolise la perte et montre déjà la cupidité des Timucuas qui s'empressent de revenir dès que de l'argent est mentionné. La manipulation et la dissimulation annoncent la scène à venir au cours de laquelle les Timucuas « vendent chèrement le poisson ». Ce fait, sans doute réel, n'est pas sans rappeler que le poisson est valorisé dans la société chrétienne[1084], même si la consommation de l'animal reste cependant marquée par un ensemble de connotations culturelles « qui empêchaient [à ce dernier] de conquérir des sympathies vraiment "populaires"[1085]», notamment parce que le poisson frais est un « aliment léger » et une nourriture de carême : « culturellement, il demeurait toujours un substitut de la viande[1086]». Cette dernière a, aux yeux de la culture dominante, une valeur de

[1078] CARAYON, Céline, *Eloquence Embodied*, *op. cit.*, p. 98 et *sqq*.
[1079] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 8v° et 9v° [SL, p. 53].
[1080] *Ibid.*, fol. 14r° [SL, p. 58].
[1081] *Ibid.*, fol. 16r° [SL, p. 60].
[1082] *Ibid.*, fol. 13r° [SL, p. p. 57].
[1083] GRENNBLATT, Stephen, *Marvellous Possession*, *op. cit.* ; plus largement sur cette « émotion-choc », « omniprésente » à l'époque, voir DELUMEAU, Jean, *La peur en Occident (XIVe-XVIIIe siècles). Une cité assiégée*, Paris : Fayard, 1978, *cit.* p. 13.
[1084] TURGEON, Laurier, *op. cit.*, p. 86.
[1085] Sur ces connotations, voir MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit*, *op. cit.*, p. 127 et sqq.
[1086] MONTANARI, Massimo, *La faim et l'abondance. Histoire de l'alimentation en Europe*, trad. Monique Aymard, Paris, Seuil, 1995, p. 115.

symbole de pouvoir, l'instrument qui permet de bâtir l'énergie physique, la vigueur[1087]... À l'inverse, s'abstenir de manger de la viande est un signe d'humiliation, de marginalisation de la société des puissants[1088]. L'affirmation de Montaigne qui écrit aimer le poisson à la fin du XVI^e siècle[1089] est probablement un témoignage du changement de la cuisine et du goût qui a lieu entre le XVI^e et le XVII^e siècle, initié par les classes supérieures et notamment parce que la consommation de viande commença à diminuer parmi les couches populaires[1090] et que le sucre (jusqu'alors considéré comme un médicament) apparaît dans la nourriture[1091]. Symboliquement, vendre chèrement un produit encore considéré comme celui des pauvres en Europe, et surtout chargé d'une forte histoire religieuse, redouble probablement la trahison.

Lors de la rencontre suivante, les voyageurs sont déjà dans la « reconnaissance du précédent voyage[1092] ». À ce moment, l'horizon de la première rencontre s'éloigne : les voyageurs ne sont plus dans la connaissance mais dans la « re- »connaissance. C'est à ce moment-là aussi que les relations deviennent véritablement celles d'une alliance. La perception de la parole est alors probablement fantasmée : l'interjection « *amy*, *amy* » prononcée par les Timucuas ne semble en rien naturelle[1093]. Une inversion se fait également dans l'autre sens puisque le lieutenant « prend la mode indienne[1094]» et que les deux peuples, européens et autochtones, « festoyent » en harmonie[1095].

Le texte de Laudonnière, revendiquant une « nue nayfveté[1096]», montre des évolutions dans la pensée. Dès le début de ce deuxième voyage, l'épouvante apparaît avec la mention des Espagnols qui « coupent les génitoires » des autochtones[1097]. Le réquisitoire, reprenant des images très connues et convenues de la *leyenda negra* des Espagnols, commence alors. Le texte bascule ensuite très rapidement dans le registre épique, annonciateur du massacre, d'abord lorsque les voyageurs se trouvent face à des serpents puis lorsque les autochtones sont en colère contre les Français qui ont volé leurs ananas, fruit symbolique du Nouveau Monde[1098].

[1087] Sur les rapports entre hiérarchie sociale et nourriture, voir *ibid.* ainsi que, du même auteur, *Entre la poire et le fromage ou comment un proverbe peut raconter l'histoire*, trad. Marie Giudicelli, Paris : Agnès Viénot Éditions, 2009, p. 67-68.
[1088] *Ibid.*, p. 30.
[1089] MONTAIGNE, Michel, Essais, III, 13, *éd. cit*., p. 462.
[1090] *Ibid.*, p. 143. Qu'il relie aussi à la Réforme, voir MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit, op. cit.*, p. 135 et *sqq*.
[1091] *Ibid.*, p. 164 ; sur les évolutions gustatives à la Renaissance et la cuisine « gardant le goût du chromatisme », voir aussi BRIOIST, Pascal, *La Renaissance*, Neuilly: Atlande, 2003, p. 350-356, *cit.* p. 353.
[1092] *Ibid.*, p. 36v° [éd. Lussagnet, *éd. cit.*, p. 86].
[1093] *Ibid.*, p. 39r° [éd. Lussagnet, *éd. cit.*, p. 89].
[1094] On retrouve le même phénomène quand Léry écrit qu'il utilise le hamac, « à la mode indienne ».
[1095] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 40r° [SL, p. 91].
[1096] Commentée par Frank Lestringant dans *Le Huguenot et le Sauvage*, *op. cit.*, p. 254.
[1097] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 34v° [SL, p. 83].
[1098] *Ibid.*, fol. 35r° [SL, p. 84].

I.2.c.Au Brésil : les Tupinambas et les Tupiniquins

Les missionnaires jésuites du Brésil

Pour le Brésil, la situation est la même : les nations autochtones fréquentent les Européens depuis quelques années et la « première rencontre » est en fait à sens unique, celle de l'Européen qui voit des autochtones.

L'un des premiers jalons de cette histoire, que l'on trouve encore aujourd'hui et qui offre un contrepoint à ce que l'on peut lire dans le corpus français, sont les lettres de la mission jésuite portugaise au Brésil, des lettres envoyées par les missionnaires à leur hiérarchie dès l'année 1549. Elles connaissent un grand succès entre 1560 et 1580[1099]. Ces lettres, réunies dans une édition récente[1100], sont un témoignage précieux sur la réception de la figure du « Sauvage » à la Renaissance. Bien qu'à l'origine rédigées par les Portugais, elles sont diffusées dès le XVI^{e} siècle dans toute l'Europe. Elles sont écrites et signées de différentes mains, mais par des hommes formés dans un même esprit qu'il faut considérer comme une unité dans cette question de littérarisation de la rencontre. Ces lettres sont intéressantes pour au moins trois raisons. D'abord, il s'agit de missionnaires portugais, en conflit avec les Français et qui offrent donc un point de vue différent bien qu'européen. Ensuite, la région concernée est celle du Nord du Brésil, à São Salvador da Bahia de Todos os Santos (actuelle Salvador de Bahia) et la tribu autochtone en présence est celle des Tupiniquins, adversaires des Tupinambas. Enfin, le point de vue est celui des missionnaires, ayant à cœur de convertir ces tribus avec un bagage culturel et religieux bien différent de celui des simples marins[1101]. Comme l'écrit Jean-Claude Laborie, sous la plume des jésuites le Brésil devient « une page vierge sur laquelle les traces d'une nouvelle société, chrétienne, pouvaient être dessinées[1102]». Les premières lettres des missionnaires montrent qu'ils considéraient le Brésil comme leur entreprise, une position qui s'opposait de plus en plus à celle des colons. La majorité de ces derniers voyaient des opportunités de s'enrichir alors que les jésuites percevaient une population à convertir.

Dans les lettres, la rencontre n'en est pas vraiment une. La figure du Tupiniquin est présente en tant qu'objet de conversion, comme cible du processus qui veut étendre la religion catholique. Par exemple, en 1549, dix jours après l'arrivée de la mission au Brésil, la première description des populations autochtones se résume à cette phrase : « les quarante ou cinquante

[1099] Sur le contexte historique, voir l'introduction de Jean-Claude Laborie à l'édition *La mission jésuite du Brésil : lettres et autres documents (1549-1570)*, introduction et notes de Jean-Claude Laborie ; trad. en collaboration avec Anne Lima, Paris : Chandeigne, 1998.

[1100] LABORIE, Jean-Claude, *La mission jésuite du Brésil...*, *éd. cit.*

[1101] SCHWARTZ, Stuart B., « The Formation of a Colonial Identity in Brazil », dans CANNY, Nicholas et PAGDEN, Anthony (dir.), *Colonial Identity in the Atlantic Word, 1500 - 1800*, Princeton : Princeton University Press, 1989, p. 15 - 50.

[1102] LABORIE, Jean-Claude, *La mission jésuite du Brésil...*, *éd. cit.*, p. 19.

habitants de la première colonie nous reçurent avec allégresse[1103]». La même année dans une lettre publiée à Rome dès 1551, et donc potentielle source de Léry, Thevet et Staden, une lettre du père Nobrega précise simplement que les voyageurs sont « jusqu'à présent entrés en contact avec deux tribus : les Tupinaqui et les Tupinambas[1104]». Dire le contact suffit à passer sous silence ce qui s'est réellement passé. Sont-ce des paroles, des gestes, un repas ? Cette ellipse est symptomatique de l'écriture jésuite dans ces lettres. Le contact est moins important que ce qui suit, c'est-à-dire la conversion. Les épisodes de rencontres sont alors très courts et ponctuels comme celui où les Portugais sont rattrapés par les pirogues des Tupi[1105], ou encore celui où le lecteur apprend que les jésuites entrent dans les villages en chantant des hymnes et des chants religieux[1106]. Les lettres sont très pauvres en perceptions sensorielles alors que les missionnaires jésuites étaient proches des tribus. Cela ne suggère pas une absence de perception, mais simplement le fait que l'expérience concrète du voyageur, pour ces hommes, était celle de la conversion plus que celle de la découverte de la nouveauté. Ils décrivent plus les efforts de colonisation que la rencontre en elle-même qui, finalement, importe peu pour le destinataire désireux de voir la religion se répandre sans s'attarder, dans ses premières décennies, sur la portée ethnologique des différences culturelles.

[1103] *Ibid.*, p. 66.
[1104] *Ibid.*
[1105] *Ibid.*, p. 179.
[1106] *Ibid.*, p. 138.

La non-rencontre de Thevet

Les *Singularitez* offrent une perspective classique d'un récit de rencontre. Si l'on considère la partie américaine du récit, laquelle commence quand les voyageurs abordent « quatre vieillards […] lesquels de prime face nous fuyoient, estimans que ce fussent Portugais[1107]», la première rencontre avec les Tupinambas, a lieu dès les premières lignes de l'arrivée. Là encore, l'échange est très court, Thevet mentionnant que les voyageurs sont très bien reçus par « les Sauvages du païs, monstrans selon leur mode evidens signes de joye[1108]». S'ensuit un festin avec les « merveilles de leur païs ». Guidés par le « Roy », les Français partent alors visiter le pays et le texte devient descriptions de singularités. Quelques pages plus loin, les Tupinambas sont décrits selon leur religion et leur manière de vivre, et le narrateur est totalement absent de ce passage descriptif. La première rencontre n'a duré que le temps d'une brève description de repas[1109]. Elle est donc celle du goût, non pas celle de l'ouïe ni du toucher. L'épisode inscrit symboliquement la convivialité dans le texte, jouant ainsi « un rôle pacifiant et civilisateur[1110]». Thevet a peut-être assisté au repas en tant que spectateur, mais sa place dans le voyage et ses connaissances ne lui ont pas permis d'être un interlocuteur privilégié des Tupinambas. Il n'y a, en somme, aucune implication du narrateur[1111].

Plus loin, dans le chapitre décrivant les « Mortugabes » (les maisons), Thevet en profite pour faire un aparté sur la manière dont les Tupinambas reçoivent les étrangers, c'est-à-dire les femmes « criant et pleurant », les hommes prenant les vêtements et les épées pour les essayer[1112] puis la manière dont les femmes réclament, en leur langue, des objets en « flattant[1113]». Il s'agit de la seule fois où le toucher apparaît dans le cadre d'une rencontre mais, une fois encore, la figure du narrateur n'est pas présente, faisant soupçonner un collage textuel bien plus qu'un récit ayant réellement eu lieu. Ce soupçon est d'autant plus fort que ces descriptions sont très proches des descriptions étudiées plus haut dans le texte de Cartier lorsque ce dernier précise que les femmes « pleurant de joye de nous veoyr nous faisant la meilleure chere qu'il leur estoit possible[1114]».

[1107] THEVET, André, *Les Singularitez*, *éd. cit.*, fol. 42r° [FL, p. 142].
[1108] *Ibid.*, fol. 46r° [FL, p. 150].
[1109] *Ibid.*, fol. 46v°[FL, p. 150-151].
[1110] JEANNERET, Michel, *Des mets et des mots*, *op. cit.*, p. 31.
[1111] THEVET, André, *Les Singularitez*, *éd. cit.*, fol.52° [FL, p. 163].
[1112] *Ibid.*, fol. 86r° [FL, p. 234].
[1113] TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 14 écrit que bien qu'une langue *pigdin* [c'est-à-dire langue composée d'éléments français et autochtones] ait été créée entre marins basques et autochtones, l'objet est un moyen de communication privilégié, puis, p. 16, il analyse le verbe « prendre » en reprenant à son compte les théories de Marcel MAUSS, *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris : PUF, [1973] 2012.
[1114] Voir *supra*, chapitre IV. Thevet reprend cet épisode dans *Les Singularitez*, *op. cit.*, fol. 86r° [FL, p. 234]. Sur cette salutation larmoyante, voir le commentaire qu'en donne Frank Lestringant dans son édition de l'*Histoire d'un voyage*, éd. *cit.*, p. 449.

Le récit de Léry décrit de la même manière cette scène de pleurs et de flatteries pour obtenir des petits objets, l'*Histoire d'un voyage* ayant même été qualifiée de « carte de visite[1115]» des réflexions sur les scènes de rencontres. D'un point de vue rhétorique, Léry aime les effets d'annonce et le texte, ne suivant pas l'ordre chronologique de la narration, est très bien composé sur ce point. Il offre ainsi non une seule mais bien plusieurs scènes de « première rencontre », chacune décrite sous un angle différent[1116]. La première d'entre elles apparaît dans un chapitre intitulé « du descouvrement & premiere veuë que nous eusmes tant de l'Inde Occidentale […], que des Sauvages habitans en icelle[1117]». Léry mentionne d'abord les premières rencontres, comme un lieu commun des récits puis il en annonce une qu'il va faire mais qui est immédiatement annulée dans la mesure où le navire ne s'arrête pas[1118]. Le procédé se répète une deuxième fois : les voyageurs aperçoivent les habitants mais le navire continue toujours sa navigation[1119]. Ces derniers sont alors perçus comme un élément du pays, au même titre que les animaux et les végétaux. Un échange d'objets avec la tribu des « Margaïas, alliee des Portugais » se fait à distance. Le narrateur reste sur le navire alors que seuls quelques hommes partent marchander un peu de nourriture, échange décrit immédiatement[1120] dans les mêmes termes que ceux qui servent à décrire le troc entre les « bons et les mauvais sauvages », un Tupinambas et un Oueteca, permettant au narrateur de « mieux cerner [la] différence dans l'altérité[1121]». Cette description s'apparente, en quelque sorte, à un modèle de la marche à suivre pour mener avec ordre la rencontre d'un peuple inconnu, les alliés autochtones devenant alors des modèles, des guides. Il s'agit donc, là encore, d'un « rencontre virtuelle[1122]».

La rencontre est en réalité celle d'un goût, le goût du pays, plus que de ses habitants. Léry utilise le même procédé que Thevet qui avait décrit le repas partagé, et non pas les contacts avec les habitants. Ce n'est qu'au retour de la barque, avec quelques hommes de la tribu à son bord, que le narrateur peut écrire que ce sont « les premiers sauvages [qu'il] vi[t] de pres[1123]». Il joue avec le lecteur quand il souligne qu'il « regarde & contemple » de près mais « reserve à descrire & depeindre en long un autre lieu[1124]». Les verbes « contempler » et « dépeindre »

[1115] TOMLINSON, Gary, *op. cit.*, p. 45.
[1116] Dans USHER, Philipp John, *Errance et cohérence. Essai sur la littérature transfrontalière à la Renaissance*, Paris : Classiques Garnier, 2010, l'auteur parle de « la rencontre réitérée » sur le plan linguistique.
[1117] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 39 [FL, p. 146].
[1118] *Ibid.*, p. 40 [FL, p. 147].
[1119] *Ibid.*, p. 46 [FL, p. 154].
[1120] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 41 [FL, p. 146].
[1121] Des Ouetecas que Léry compare d'ailleurs au peuple Basque, voir TINGUELY, Frédéric, « Jean de Léry et les vestiges de la pensée analogique », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° LVII, 1995, p. 25-44. Réédité dans le collectif dirigé par Frank Lestringant et et Marie-Christine Gomez-Géraud, *D'Encre de Brésil*, *op. cit.*, p. 127-146, *cit.* p. 142.
[1122] Expression employée par Nicole Chareyron étudiant les *Voyages* de Ca' da Mosto, CHAREYRON, Nicole, *Éthique et Esthétique*, *op. cit.*, p. 224.
[1123] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 41 [FL, p. 148].
[1124] *Ibid.*, p. 41 [FL, p. 148].

témoignent véritablement d'une volonté de l'auteur de recréer, presque comme un démiurge, cette altérité qu'il annonce vouloir garder pour lui-même. Ces deux verbes « contempler » et « dépeindre » sont repris au chapitre VIII, lorsque Léry décrit les Tupinambas dans plusieurs positions et « accoustremens[1125]». Dès ce chapitre initial, il s'attarde tout de même sur près de deux pages sur l'aspect physique de ces hommes et femmes, en insistant bien sur leur nudité, rencontre qui se termine par l'épisode bien connu de l'essayage de chemises par les Tupinambas[1126]. Ce premier contact laisse le lecteur sur sa faim et a pour objectif de valoriser le voyageur, le seul à avoir la primauté de l'expérience et qui est maître de son récit, le recomposant comme il le souhaite.

La deuxième « première rencontre » dans le texte a lieu avec la tribu des Ouetacas. Plus exactement, le voyageur « descouvre & voit » la terre mais pas ses habitants. Cela suffit pour développer longuement une description de ces hommes et la façon de faire du troc avec les Tupinambas. S'opère alors un effacement de la figure du narrateur qui décrit la scène de manière tellement détaillée que le lecteur peut croire y être réellement[1127]. Ce n'est que bien plus tard, lorsque l'équipage arrive au « Cap de Frie » (actuel *Cabo Frio*), que le voyageur rencontre les Tupinambas qu'il fréquentera quelques mois plus tard. Une fois encore, l'échange est très court et met en exergue l'amitié entre les Français et les autochtones : « outre la caresse & bon accueil qu'ils nous firent, nous dirent nouvelles de *Paycolas* (ainsi nomment-ils Villegagnon) dequoy nous fusmes fort joyeux[1128]». L'ouïe n'intervient qu'au moment de la rencontre avec les Tupinambas mais depuis le navire, sans introduire une description plus détaillée. Celle-ci arrivera une page plus loin[1129]. Cette très brève rencontre frustre une nouvelle fois le lecteur qui n'en sait toujours pas plus et offre un contrepoint intéressant avec l'accueil de Villegagnon, dépeint comme fourbe et très peu agréable. À partir de ce moment, le texte décrit à plusieurs reprises les Tupinambas mais sans jamais rappeler cette première rencontre ou la détailler[1130]. On peut tout de même noter que l'une des gravures de l'édition donne à voir au lecteur, en pleine page, une « famille Tupinambas à l'ananas », une gravure qui accompagne alors la description que le lecteur attend toujours depuis une cinquantaine de pages. En lieu et place de l'autopsie introduite dans le texte par le doublet « voir et contempler », le lecteur se trouve face à une gravure recréant la sensation du voyageur quelques dizaines de pages auparavant[1131]. La description d'une « première rencontre » entre le narrateur et les Tupinambas est tout de même donnée au lecteur plus loin et est véritablement une reprise, presque mot à mot, du texte de

[1125] *Ibid.*, chap. VIII.
[1126] *Ibid.*, p. 44 [FL, p. 151. Frank Lestringant commente cette scène p. 17 de son introduction].
[1127] *Ibid.*, p. 47 [FL, p. 154].
[1128] *Ibid.*, p. 52 [FL, p. 159].
[1129] *Ibid.*, p. 51 [FL, p. 159-160].
[1130] *Ibid.*, p. 105 [FL, p. 211].
[1131] *Ibid.*, p. 105-107 [FL, p. 210-213].

Thevet. La manchette située en face de l'extrait précise « ce qui arriva à l'auteur dans première rencontre » alors que le lecteur est presque arrivé à la fin du texte.

La différence avec Thevet est que Léry place la première personne du singulier au centre de la rencontre. Par exemple, quand il se fait prendre des affaires, le cosmographe écrit qu'ils « prennent le chapeaux » alors que Léry écrit « je me fais prendre mon chapeau ». Cette présence du pronom de la première personne modifie les descriptions liées aux sens. Sans le « je » les sens mentionnés ne sont que ceux de la vue[1132] alors que dans le texte de Léry, et parce que le « je » apparaît pleinement, l'expérience devient multisensorielle : avec « je me fais prendre mon chapeau », l'échange fait intervenir le toucher, et amène une certaine « subjectivité du langage[1133]», « un indicateur fiable d'une prise de parole incarnée[1134]». À partir d'une expérience qui, nous semble-t-il, est avant tout textuelle, la proximité entre les deux textes dissimule mal une citation ou un plagiat[1135].

I.2.d.Léry et la rencontre fragmentée : analyse du chapitre XX

La question de la rencontre, et la perception forcément orientée qu'en ont les Européens, permet de fournir une interprétation du colloque du chapitre XX de l'*Histoire d'un voyage*, dont on a vu qu'il révèle en réalité la dépossession de la parole autochtone[1136]. Les critiques se sont intéressés à ce chapitre d'un point de vue ethnologique, étudiant le rapport de Léry à la langue des Tupinambas. Même si ce chapitre est probablement la reprise en totalité ou en partie d'un manuscrit qui circulait dans les équipages, il nous semble qu'il ne peut se comprendre pleinement qu'à l'aune d'une lecture croisée avec le chapitre XIX qui le précède immédiatement.

Après la série de chapitres descriptifs consacrés à la société tupinamba (mariage, guerre, lois civiles, religion), le lecteur se trouve à la fin du parcours proto-ethnologique suivant le cycle de la vue humaine, de la naissance (mariage et donc naissance) à la mort. Situé à la fin de l'ouvrage, le dernier chapitre décrivant les autochtones est consacré aux maladies, à la mort et aux rites funéraires. Du point de vue logique, les Tupinambas sont enterrés, disparaissent de

[1132] Ainsi, le lecteur voit qu'il se fait prendre son chapeau. Nicole Chareyron étudie ce type de sensations impersonnelles : les verbes de perceptions « employés sans sujet réel traduisent une présence, invisible dans le texte […] une présence dont […] on estompe l'apparence charnelle […]. Ce qui fut montré ou déclaré n'existe alors que par la forme vide de l'impersonnel », CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique*, *op. cit.*, p. 212.

[1133] KEBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, *op. cit.*

[1134] DEPRAZ, Nathalie, « Léloquence "de" la première personne », *Alter. Revue de phénoménologie*, n°19, 2011, p. 57-64., *cit.* p. 61.

[1135] GENETTE, Gérard, *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Paris : Seuil, 1982. L'intertextualité y est définie comme « une manière sans doute restrictive, par une relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes, c'est-à-dire, eidétiquement et le plus souvent, par la présence effective d'un texte dans un autre », le plagiat, quant à lui, est « un emprunt non déclaré, mais encore littéral », p. 8.

[1136] GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Un colloque chez les Tououpinambaoults : mise en scène d'une dépossession », dans GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, LESTRINGANT, Frank (dir.), *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, Orléans : Paradigme, 1999, p. 147-162.

l'ouvrage, et Léry peut en revenir à l'ordre chronologique de son récit dans les chapitres suivants, ceux du retour vers l'Europe. La première rencontre sera rejouée, littéralement, dans le colloque du chapitre XX sous forme théâtralisée, donnant ainsi à voir, sous deux formes différentes, la même scène, une manière de rendre le texte plus vivant. Marie-Christine Gomez-Géraud étudie ce colloque pour montrer que, si l'autochtone est « objet du récit et de la description ; dans le chapitre XX, il devient sujet du discours, mais s'il parle, c'est pour mieux disparaître comme sujet[1137] ». En effet, l'interlocuteur américain est caractérisé par les questions réclamant des objets à l'Européen et il est présenté comme seul avide d'avoir des connaissances ou des biens. Dans ce colloque qui semble donner la parole à l'autre, l'autochtone « assume le spectacle de sa propre aliénation. Chantre d'un monde conquérant, il justifie les principes du commerce, encense les produits de la civilisation, dévalorise au contraire ce qui constituait son héritage[1138] ».

Avant d'arriver aux deux derniers chapitres maritimes, Léry retarde le départ des Tupinambas en insérant le colloque du chapitre XX, dans lequel les autochtones qu'il vient d'enterrer sont bien vivants. Si l'ajout de pages à visée linguistique, ou tout au moins un glossaire, n'est en rien surprenant dans les récits de voyage, la place de ce colloque, au cœur de la narration interroge davantage. Pourquoi ne pas avoir ajouté cet appendice à la fin de l'*Histoire d'un voyage* ? Léry offre explicitement la réponse à cette question lorsqu'il écrit, à la toute fin du chapitre XIX : « Puis que j'ay poursuivy les sauvages jusques à la fosse, je mettray icy fin à discourir de leur maniere de faire : toutefois les lecteurs en pourront encore voir quelque chose au colloque suivant[1139] ». Ainsi, Léry retarde le moment de la disparation de son objet d'étude favori. La place de ce chapitre XX s'explique peut-être pour trois raisons.

La première relève de la cohérence de l'œuvre. Le protestant laisse un sursis aux Tupinambas avant de les enterrer, et ainsi les faire disparaître de son récit. En leur donnant une dernière fois la parole, il conclut le dialogue avec eux avant de revenir aux chapitres maritimes et à la polémique contre Villegagnon et Thevet. Il n'aurait pas été logique de les faire ré-apparaître après ces deux derniers chapitres, alors que le point d'orgue est le meurtre des trois martyrs réformés par Villegagnon.

D'autre part, le colloque donne à lire une « première rencontre ». Ainsi, sur le plan symbolique, Léry offre une vision cyclique de son *Histoire d'un voyage* : les Tupinambas ne sont pas morts et enterrés, mais reviennent, bien vivants, dans le texte, comme si les lecteurs les rencontraient pour la première fois. Pour l'auteur qui ne peut s'empêcher d'avoir les autochtones « toujours en son entendement[1140] », il s'agit de mettre en scène cette impossibilité de les quitter. Le chapitre XX peut être lu, en quelque sorte, comme une résurrection, un retour perpétuel à la

[1137] *Ibid.*, p. 154.
[1138] *Ibid.*, p. 157.
[1139] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 306 [FL, p. 479].
[1140] *Ibid.*, p. 113 [FL, p. 234].

vie de ces hommes après leur mort. Cette résurrection symbolique est renforcée par le fait que les Tupinambas enterrent leurs morts en position fœtale. En offrant aux lecteurs la possibilité de lire une rencontre supplémentaire, Léry place ces hommes dans une histoire – et une *Histoire* – se rejouant indéfiniment. L'ajout semble bien s'apparenter à un refus du deuil. Le colloque est marqué par une très forte imprécision temporelle et spatiale, y compris dans la mention des villages[1141], donnant à lire une omniprésence marquée dans le temps, mais aussi dans le territoire. Ce présent éternel qui semble mis en avant dans le caractère cyclique conféré à cette résurrection est soulignée par les gravures des pages 284 et 301 dans l'édition de 1580.

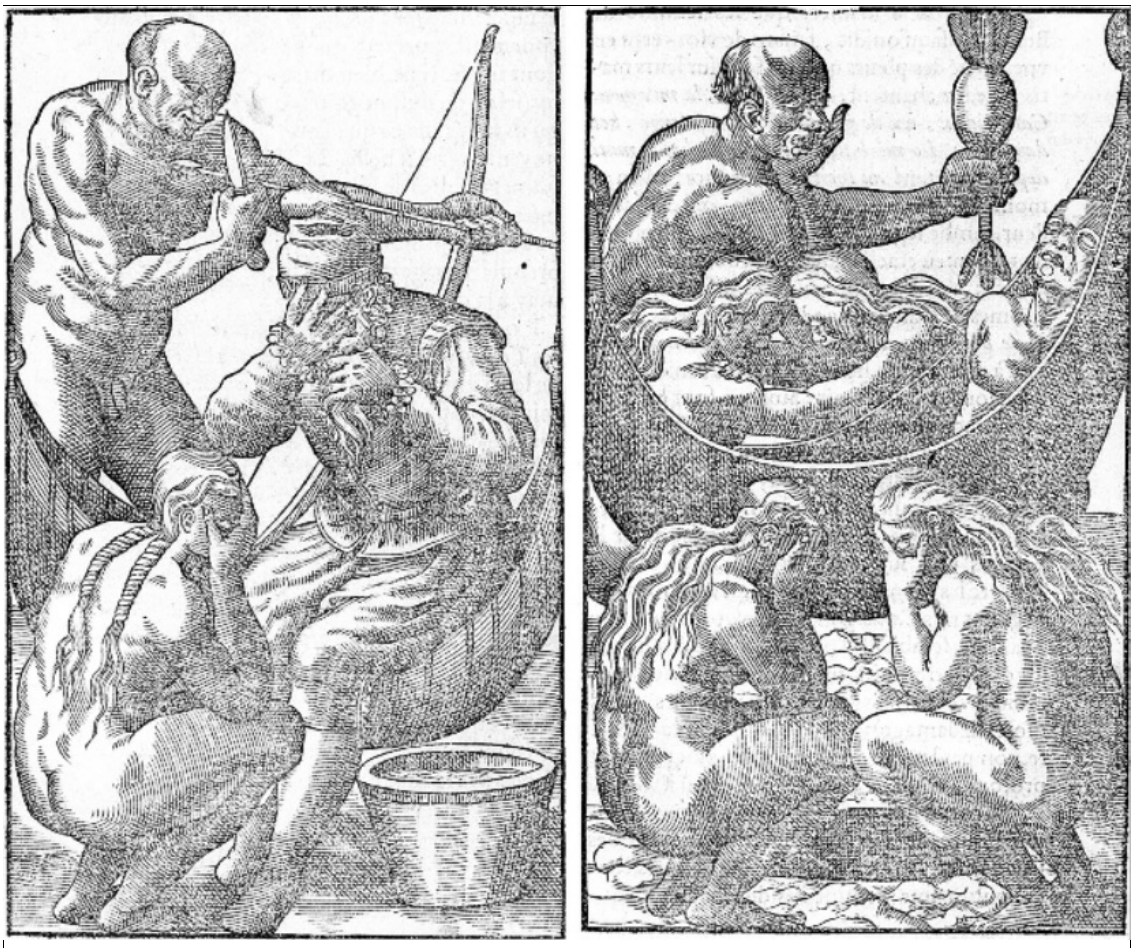

Illustration 5: Jean de Léry, Histoire d'un voyage*, gravures « La salutation larmoyante » (p. 284) et « Le deuil tupinamba » (p. 301).*

La première gravure donne à voir la « salutation larmoyante » du chapitre XVIII – la troisième « première rencontre » – tandis que la seconde met en scène les rites funéraires tupis. Or, la proximité des deux représentations offre un parallèle surprenant et saisissant. La composition de la scène est la même : un homme tupinamba en arrière-plan, ayant d'une part un arc, de l'autre des maracas. Des femmes accroupies et en larmes, peut-on deviner, sont au premier plan. Au centre, le voyageur assis dans le hamac de la première gravure est remplacé par le Tupinamba

[1141] *Ibid.*, p. 314 [FL, p. 485].

décédé de la deuxième gravure. Ce parallèle, déjà souligné par Frank Lestringant[1142], renforce également le caractère cyclique : le voyageur du chapitre XVIII est remplacé par le Tupinambas mort du chapitre XIX, lui-même remplacé par le voyageur bien vivant au chapitre XX.

Enfin, Léry écrit à la fin du chapitre XIX qu'il « met fin à [la description de] leur manière de faire ». Or le colloque s'intéresse aux « manières de dire », à la langue et à la grammaire. Placer le colloque immédiatement après le chapitre XIX revient donc à confronter deux plans énonciatifs différents, celui de la description (le « faire ») et celui du dialogue (le « dire »). Les valeurs du présent et du passé composé ainsi que les verbes d'état utilisés au chapitre XX contrastent avec les imparfaits et passé simple, et les verbes d'action utilisés dans le chapitre précédent. En analysant plus finement les deux chapitres, l'on s'aperçoit également que l'oralité est croissante, et de plus en plus compréhensible pour le Français. Il s'agit d'abord des femmes qui « hurlent comme chiens et loups », puis du discours autochtone retranscrit en Français sur le mode du discours indirect, puis des chants des femmes retranscrits en langue tupi, et enfin des chants des hommes reproduits sous la forme d'un discours indirect, et en français[1143]. On note une nouvelle fois une distinction genrée, les femmes étant mise à distance par l'emploi de la comparaison avec les animaux et par le recours aux xénismes. Les hommes, quant à eux, ont une parole digne d'être comprise par le lecteur, une parole qui est donc traduite et donnée à lire dans le texte. Cette oralité préfigure le dialogue bilingue, et donc la mise sur le même plan, entre deux hommes. Notons à ce propos que l'interlocuteur du chapitre XX utilise l'interjection « hélas[1144] », qui rappelle peut-être les chants du chapitre XVI, reproduits à partir de 1585 dans les partitions annexées à l'édition, au cours desquels les hommes chantaient « Heu, heurä[1145]», une parole qui n'était pas sans rappeler le latin signifiant « hélas ». Dans le colloque – dont l'oralité est bien soulignée par le titre même – Léry utilise le mode du dialogue direct, et on pourrait même aller jusqu'à parler de mode théâtral, afin de redonner vie visuellement et de manière auditive au sujet principal de son ouvrage. Voilà pourquoi, afin de toujours les « garder en son entendement », il ne pouvait pas placer ce colloque ailleurs qu'après le chapitre ayant enterré les « sauvages ».

Toutefois, nous avons déjà souligné que cette parole « sauvage » est dépossédée au chapitre XX. Où se situe alors l'intérêt ? Il semble que ce chapitre traduise l'espoir éternel de convertir ces hommes. Une fois encore, le parallèle avec le chapitre XIX, donnant à lire des rites funéraires comparés à des « diableries », permet de comprendre cette interprétation. Même si les autochtones sont condamnés, la rencontre et le dialogue permettront peut-être de les convertir, ou de leur faire prendre conscience de la religion. Cette interprétation religieuse peut s'expliquer

[1142] Sur cette gravure, voir MONNIER, Alain, « La Salutation larmoyante. Jean de Léry et ses traductions du Tupinambas », *ASDIWAL. Revue genevoise d'anthropologie et d'histoire des religions*, n° 4, 2009, p. 63-73 [en ligne].
[1143] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 300-302 [FL, p. 470-472].
[1144] *Ibid.*, p. 302 [FL, p. 472].
[1145] *Ibid.*, p. 247 [FL, p. 403].

par les deux premières répliques du colloque : « T. - Es-tu venu ? » / F. - Oui, je suis venu[1146]». La question initiale parait surprenante dans la mesure où le Tupinamba, même s'il pouvait attendre la venue d'un Européen, semble connaître particulièrement ce dernier. Or, la question peut suggérer un intertexte biblique, celui de l'*Évangile de saint Matthieu*, 8-29 :

> 28. Lorsqu'il [Jésus] fut à l'autre bord, dans le pays des Gadaréniens, deux démoniaques, sortant des sépulcres, vinrent au-devant de lui. Ils étaient si furieux que personne n'osait passer par là.
>
> 29. Et voici, ils s'écrièrent: Qu'y a-t-il entre nous et toi, Fils de Dieu? Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps?

Dans cet épisode, Jésus rencontre deux démoniaques proches de sépulcres, tout comme Léry se retrouve dans le texte, face à un Tupinamba qui, dans l'ordre de composition du récit, vient de pratiquer des rites funéraires diaboliques. La première réplique peut éventuellement rappeler l'intertexte biblique. La différence réside dans le fait que la réponse est donnée dans le texte de Léry. Au lieu de condamner ces hommes damnés, Léry engage le dialogue avec eux. Le problème est que si l'on s'intéresse de plus près à ce dialogue, on constate qu'il reproduit exactement les stéréotypes d'une rencontre entre Américains et Européens. Le dialogue s'intéresse, dans l'ordre du texte, aux navires et coffres apportés, aux vêtements, aux armes, aux animaux que les Tupinambas apportent pour nourrir les Français, puis enfin à la dénomination des terres. Or, ces étapes sont celles que nous avons déjà constatées dans les scènes de rencontre : l'apparition des navires, la surprise de la nudité, la peur des armes et la violence des combats, les produits apportés par les autochtones, et enfin, les territoires qu'il s'agit de s'approprier en les renommant. Autrement dit, ce qui apparaît comme une volonté de conversion est un échec, comme dans l'*Évangile de saint Matthieu*, la domination coloniale prenant le pas sur les considérations théologiques.

La tentative missionnaire avortée était attendue en raison des condamnations du chapitre XIX envers les Tupinambas et leurs pratiques « diaboliques ». Voilà aussi la raison pour laquelle le chapitre XIX est saturé de références aux débats théologiques du temps et qu'il « nous plonge dans la trouble atmosphère d'une fin de siècle[1147]». Léry rejoue une fois de plus l'échec de la conversion, ou même son impossibilité dès l'origine, en mettant en exergue les considérations matérielles qui ramènent le corps au plus proche de la terre, et ne l'élèvent pas vers une spiritualité possible. Le lecteur l'avait déjà compris dès le chapitre XVI, quand les danses rituelles des Tupinambas, ayant causé le « ravissement[1148]» de Léry, se terminaient par un coup de pied par terre, un crachat et une parole prononcée d'une « voix rauque[1149]», autant d'éléments

[1146] *Ibid.*, p. 305 [FL, p. 477].
[1147] *Ibid.*
[1148] Cette scène est analysée par GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Enquête sur la voix des autres. Récits de voyage en Nouvelle-France, XVI^e^-XVII^e^ siècles », dans VAILLANCOURT et *alii*, *Voix autochtones*, *op. cit.*, p. 139 et *sqq.*
[1149] *Ibid.*, p. 247 [FL, p. 403].

qui indiquaient le rapport à la terre et à l'Enfer, la voix rauque rappelant la voix des possédés, alors que le rapport à la terre peut faire penser aux représentations picturales dans lesquelles les hommes damnés ont le regard fixé vers le sol[1150].

Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux : la vision des Tupinambas

Le texte de Claude d'Abbeville, écrit au début du XVII[e] siècle, ne donne pas à lire de « rencontres » à proprement parler puisque les relations entre les Français et les Tupinambas de la côte nord-est du Brésil étaient déjà bien établis. La première apparition des autochtones dans le texte est comparée à une « ambassade » d'hommes « alliés » qui ne sont pas décrits[1151]. Ils sont immédiatement qualifiés d'hommes « supplians[1152]» de se faire catéchiser, un leitmotiv dans la suite du texte. Le motif canonique de la rencontre apparaît un peu plus loin quand le religieux voyage de village en village afin de prêcher la bonne parole, des rencontres qui sont simplement signalées dans le texte sur le mode itératif, mais ne sont pas décrites[1153]. Claude d'Abbeville souligne simplement que les autochtones apportent de l'eau aux Français, qui peuvent ainsi se laver les pieds, ainsi que de la nourriture, ce qui n'est en rien surprenant. L'originalité du capucin est qu'il traite la rencontre avec le terme de « courtoisie ». Il s'agit d'une originalité dans le corpus qui s'explique par le fait que l'*Histoire de la mission* a été publiée en 1613. Des deux sens majoritaires qu'avait le terme en ancien français, c'est-à-dire un comportement valeureux et le comportement de celui qui possède toutes les qualités morales, physiques et sociales de l'homme de la cour, le sens est déjà affaibli pour le XVII[e] siècle, et garde surtout l'idée de politesse raffinée. On retrouve cette signification dans le texte de Claude d'Abbeville qui, ce faisant, place les Tupinambas au rang d'hommes capable de respecter un certain idéal social et donc tout à fait aptes à être convertis. Le terme revient plus loin quand le missionnaire qualifiera la salutation larmoyante de « signe de courtoisie[1154]».

Yves d'Évreux ne présente pas de rencontre peut-être parce qu'il revendique le fait de ne pas répéter ses prédécesseurs[1155]. Toutefois, s'inspirant toujours très fortement du texte de Léry, il recopie et théâtralise le colloque de ce dernier, une manière d'inscrire la rencontre dans le texte au chapitre L « de la réception que font les Sauvages aux Français nouveaux venus et comment il faut se comporter avec eux ». Dès le titre, on constate une évolution par rapport au modèle puisque l'auteur semble donner un guide des bonnes pratiques, dans le style des *ars*

[1150] On peut notamment penser à la fresque de Michel-Ange ornant la chapelle Sixtine, *Le Jugement dernier* (1536-1541), dans laquelle le groupe des damnés a le regard orienté vers le bas de la toile où figure la grotte peuplée d'êtres diaboliques.
[1151] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 57v° et 58v°.
[1152] *Ibid.*, fol. 58v°.
[1153] *Ibid.*, fol. 96r°.
[1154] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 289 v°.
[1155] On peut également penser aux particularités de l'écriture missionnaires esquissées plus haut.

apodemica : si vous rencontrez un sauvage, vous saurez que faire. Ce chapitre livre au lecteur la vision « autochtone » de la rencontre :

> quand ils aperçoivent au loin sur la mer les vaisseaux approcher de leur terre, le bruit court promptement par tous les cantons de leur pays : *aourt ugar ouassou Karaybe*, ou bien *aourt nauire souay*, voilà de grands navires de France qui viennent. Aussitôt, vous les voyez prendre leurs beaux habits, s'ils en ont, et ils commencent à se haranguer l'un l'autre en cette sorte : « Voilà les navires de France qui viennent, je ferai un bon compère : il me donnera des haches, des serpes, des couteaux, des épées et des vêtements ; je lui donnerai ma fille, j'irai à la chasse et à la pêche pour lui » […] Et en disant ceci, ils se battent les fesses et la poitrine en signe de foi. […] Sitôt que les Français ont mis pied à terre, ils s'amassent tout autour d'eux, leur montrent bon visage tant les hommes que les femmes[1156].

Ce récit donne évidemment à entendre la voix européenne mais fait surtout la synthèse de plus d'un siècle d'échanges et donne à voir des éléments que l'on soupçonnait sans qu'ils ne soient explicités dans les premiers textes, comme, par exemple, les objets échangés contre des femmes et de la nourriture. En 1614, Yves d'Évreux se situe aussi à un moment où les relations sont bien établies et n'hésite pas à écrire que les femmes autochtones et les hommes européens ont des relations intimes mais que l'essentiel est de rester discret, un propos qui se comprend aussi de la part d'un homme considérant les autochtones comme de futurs chrétiens.

Conclusion partielle : tentative de définition d'une poétique de la sensorialité

Finalement, les sens utilisés dans les scènes de « première rencontre » apportent moins d'informations sur la rencontre que sur le caractère apporté au récit. L'étude de ces descriptions montre une évolution dans les sens utilisés : le toucher pour Cartier et pour les textes en Floride ; le goût pour Thevet ; la vue, le goût, le toucher et l'ouïe pour Léry et Champlain. Au fil des années, les narrateurs font appel à des sens différents et plus nombreux, signe d'un désir de se démarquer, en tant qu'individus à l'origine de l'expérience : la vue ne suffit plus pour être crédible et il faut détailler le plus possible l'expérience pour donner l'impression au lecteur de l'avoir vraiment vécue. Les sens mentionnés révèlent aussi l'orientation donnée au texte. Lorsque le toucher apparaît le premier dans ces scènes de rencontre, nous sommes face à des écrits où la portée coloniale est la plus importante. Avec Cartier, Laudonnière ou encore Champlain, le toucher confirme la main mise – et la mainmise – sur la terre et les habitants prônée par la rhétorique et l'objectif du voyage. Quand la rencontre se termine par la fuite ou la

[1156] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 254-255.

confrontation ou quand elle a des objectifs politiques et diplomatiques importants, le toucher est signe de contacts dissimulés, de fausses poignées de main et tranche avec les combats qui seront décrits plus loin dans les textes. Lorsque le goût est premier (Léry et Thevet), les voyageurs font de la rencontre un contact avec des hommes perçus comme des singularités, au même titre que d'autres éléments du pays. Les hommes restent au second plan, et les voyageurs décrivent les interactions qu'ils ont avec eux uniquement si cela informe la description du pays. La vision du voyageur devient celle d'un homme qui apprécie les plaisirs que lui offre la terre et qui s'intéresse à la bonté de la rencontre avant de toucher les hommes. Enfin, l'ouïe et la vue sont présentes mais dans une perspective simplement rhétorique qui est celle des récits de voyage devant raconter une histoire au lecteur et organiser logiquement les événements.

À ce stade, il semble donc que nous ayons trois modalités de l'écriture de la rencontre dans les récits de voyage français en Amérique :

- D'abord celle qui implique un « je », faisant du narrateur un personnage parmi d'autres dans des scènes parfois extrêmement théâtralisées ;
- Ensuite, les voyageurs qui écrivent la rencontre parce qu'il s'agit d'un lieu commun de la littérature mais qui ne disent rien ni de leurs réactions ni de celles des autochtones. La rencontre est alors le récit d'un repas partagé, sans incarnation du narrateur ;
- Enfin, la troisième modalité serait un entre-deux, une rencontre qui insiste sur les émotions des autochtones plus que sur celles des Français.

Bien évidemment, il est difficile de déterminer ces modalités dans un corpus si restreint, d'autant plus que les voyageurs ne décrivent pas tous la rencontre. On se demande alors si une évolution plus large est perceptible dans la littérature européenne.

Nous pouvons également constater que Léry, par rapport à Thevet, replace l'expérience du toucher au centre du texte, donnant à lire une rencontre pleine. Les termes prononcés, en langue tupi, sont entendus par le voyageur sans médiation alors qu'avec le prisme d'un récit uniquement fondé sur la perception visuelle, ils n'étaient encore que récit. Nous voici pleinement au cœur du sujet qui nous occupe : que Léry et Thevet aient vécu ou non cette rencontre importe moins que la poétique des sens qui inscrit pleinement la corporalité du narrateur dans un texte faisant exister la rencontre dans la mesure où le lecteur peut hypothétiquement imaginer les sensations vécues par le voyageur.

Nous entendons « poétique » au sens aristotélicien, celui de la production, la création. Pour Aristote, contrairement à la *praxis*, la production poétique n'a pas de fin en elle-même. Une *poétique de la sensorialité*[1157] serait une tentative d'imitation de la réalité, forcément infidèle car médiatisée par le souvenir puis par le langage. Elle reposerait sur des procédés qui commencent à émerger à ce stade. Le premier est l'omniprésence du sujet sentant, inscrit dans le texte en tant

[1157] Expression que l'on retrouve déjà sous la plume de HENGL, Hugo, « Régimes sensoriels modernistes : l'exemple de Rilke », *Épistémocritique*, vol. 19, *Quelles sources pour l'histoire des sens*, 2021 [en ligne].

que sujet des verbes de perception. Le deuxième est l'expérience de la multisensorialité. À partir de la seconde moitié du XVI[e] siècle, l'autopsie visuelle ne peut suffire pour légitimer la prose des récits de voyage. Les voyageurs doivent par conséquent cumuler les notations sensorielles qui étaient traditionnellement associées au bas corporel (l'odorat, le toucher et le goût), pour garantir la valeur probatoire de leurs discours. Nous pouvons parler de poétique de la sensorialité dès lors que ces notations ne sont pas parsemées au fil du texte, mais constituent un élément stylistique fort de la prose de l'auteur et que leur visée dépasse le simple effet de style. L'écriture des cinq sens tente d'imiter le « nouveau » monde visité en le plaçant littéralement sous les yeux du lecteur (par les *ekphraseis*), mais aussi dans son oreille (par les xénismes ou la présence de partition), ou encore sous sa langue, ses doigts et ses narines (quand le narrateur ne se contente pas d'un adjectif axiologique, mais opère des analogies avec l'Europe sur le plan sensoriel). Dans le corpus, cette poétique de la sensorialité apparaît principalement sous la plume de Jean de Léry, et très logiquement, chez ses deux successeurs, les Pères Yves d'Évreux et Claude d'Abbeville. La poétique et la rhétorique étant profondément liées, même chez Aristote, il n'est pas surprenant que cette poétique de la sensorialité ait également des visées argumentatives fortes – par exemple, l'enjeu polémique chez Jean de Léry ; l'enjeu religieux chez ses successeurs. Cette hypothèse d'une poétique particulière à Jean de Léry qui influence peut-être ses successeurs demanderait à être analysée dans un corpus plus large que le simple corpus des voyageurs français dans la seconde partie du XVI[e] siècle.

I.2.e.Comparaison avec les récits européens de la « découverte » de l'Amérique

Les rapports entre autochtones et Européens ont bien sûr été étudiés dans les textes fondateurs de la littérature de voyage en Amérique[1158], notamment espagnols. Dès le XVI[e] siècle, les chroniqueurs ibériques peuvent être classés en deux catégories selon le regard qu'ils portent sur les autochtones, un regard façonné dès les premières rencontres. Ainsi, les points de vue sont ceux :

1) des voyageurs qui content une expérience de première main et/ou offrent des récits parfaitement documentés (Hernán Cortés, Pedro Gutiérrez de Valdivia, Alvar-Núñez Cabeza de Vaca, Bernal Díaz del Castillo, Pedro Cieza de León) ;
2) des historiens qui se situent dans une perspective officielle (Gonzalo Fernández de Oviedo y Valdés) et qui donnent à lire des compilations fondées sur des bases humanistes (Francisco López de Gómara) ou qui ont voyagé et qui offrent un point de vue précis (religieux) sur la culture des autochtones (Bernardino de Sahagún, José de Acosta)[1159].

[1158] Voir GRENNBLATT, Stephen, *Marvellous Possessions, op. cit.*
[1159] Classification reprise dans DIAZ DEL CASTILLO, Bernal, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva*

Cette classification permet de mieux saisir les textes écrits et publiés dans la première partie du XVI^e siècle mais se trouve limitée dès que l'on s'intéresse aux premières rencontres, scènes tellement topiques qu'elles vont au-delà des catégories. Rappelons enfin que ces textes sont souvent connus, par des éditions latines, françaises ou même des traductions, des auteurs du corpus[1160].

La peur

Dès les premiers contacts, celle-ci est présente à au moins cinq reprises, presque toujours sous la forme d'une « grande couardise » ou d'une « grande peur[1161]», par exemple chez Christophe Colomb[1162]. Elle devient même l'une des « merveilles » évoquées par Stephen Grennblatt qui étudie cette peur contre nature[1163]. Les Européens sont toujours décrits comme donnant des objets aux autochtones face au dénuement de ces derniers, souligné par la négation. Cette évocation renforce un élément bien plus présent dans le corpus espagnol que français : l'idée que les Européens sont des dieux venus du ciel[1164], ou, plus rarement, des centaures en raison de leur chevaux[1165], ce qui implique que les autochtones se prosternent. Cette croyance se situe à la frontière entre l'interprétation d'une rencontre – déformée par un fantasme européen – et la très probable recréation d'une perception qui se raréfie au fil des textes et n'apparaît que ponctuellement dans le corpus des récits français comme un *topos.* Le texte de Champlain, par exemple, montre que les seules occurrences de la peur sont associées à des individus isolés et non pas à des groupes entiers, ce qui contraste avec un texte comme celui de Bernal Díaz del Castillo dans lequel une seule femme est courageuse face à toute la tribu qui s'est cachée de peur[1166].

España [1632], éd. Alberto Rivas Yanes, Barcelone : Castalia, 1999, Introduction, p. 26.

[1160] Sur les chroniqueurs, voir aussi, HOLTZ, Grégoire, *L'ombre de l'auteur*, *op. cit.*, p. 215-218.

[1161] COLOMB, Christophe, *La découverte de l'Amérique*, *éd. cit.*, p. 269, p. 285, p. 312, p. 313, p. 330. Pour une analyse de la perception de l'autre, voir, entre autres, HORNA, Hernan, *La conquête de l'Amérique vue par les Indiens du Nouveau Monde*, trad. Philippe Stroot, Paris : Éditions Demi-Lune / Genève : Éditions Timéli, [1999] 2009, p. 103.

[1162] Sur Colomb, et plus généralement sur la fortune des chroniqueurs espagnols, voir le prologue « Christophe Colomb dans la culture cosmographique de la Renaissance : le miroir français », dans LESTRINGANT, Frank, *L'expérience huguenote*, *op. cit.*, p. 21 et sqq. Par exemple, COLOMB, Christophe, *op. cit*, p. 269 et p. 330.

[1163] GRENNBLATT, Stephen, *Marvelous Possessions*, *op. cit.*, p. 68 : « What makes their timorousness marvelous? They flee at the approach of the Spaniards [...]. And this creatural instinct is inexplicably absent in heir timourous natives, inexplicably notonly in relation to a father's natural care for this son but I relation to the entirely friendly and generous deportment of the Spanish ».

[1164] *Ibid.*, p. 271. On pense également à l'usage « divin » de l'écriture : OVIEDO Y VALDÉS, Gonzalo Fernández de, *Historia general y natural de las Indias*, Madrid : Éditions Atlas, 1959, vol. 1, p. 28 : « no fué poca maravilla para los indios ver cómo por las cartas los cristianos se entendían; y llevábanlas puestas los mensajeros en un palillo, porque con temor e acatamiento las miraban, y creían que cierto tenían algún espíritu e hablaban, como otro hombre, por alguna deidad o no arte humana ».

[1165] LÓPEZ DE GÓMARA, Francisco, *La conquista de México*, éd. José Luis de Rojas, Madrid : Historia 16, 1987, 502 p. (coll. Crónicas de América, n°36), p. 74 :« Comme les Indiens n'ont pas vu celui qui était à cheval, qui leur cause peur et terreur parce qu'ils le prennent pour un centaure, ils reviennent vers les Chrétiens avec un noble courage, et les traitent encore plus mal qu'auparavant ». Je traduis. Sur López de Gómara et sa vision des autochtones, voir aussi DIOCHON, Nicolas, MARTIN, Philippe, *Rencontres avec le diable. Anthologie d'un personnage obscur*, Paris : Les éditions du Cerf, 2022, p. 189.

[1166] DIAZ DEL CASTILLO, Bernal, *op. cit.*, p. 83 : « Et pendant qu'ils les attendaient, une jeune Indienne vint, de

Dans les voyages d'Amerigo Vespucci, la rencontre, l'émerveillement des autochtones[1167] et le paradoxe entre la confiance et la peur sont présents de manière récurrente pour chaque nouveau groupe rencontré[1168]. Les habitants sont « peureux » au point que les voyageurs « font ce qu'ils veulent[1169]» puis donnent aux arrivants des cadeaux en signe d'amitié[1170]. Toutefois, le texte met plus souvent en avant la violence que les scènes d'amitié. À la scène d'un repas partagé et des fruits mangés par les Européens[1171] font face plusieurs scènes de combats entre populations européennes et autochtones[1172] au cours desquelles se trouvent des descriptions de meurtres et d'incendies, de combats[1173] et de prises d'otages[1174]. On retrouvera plus tard cette violence sous la plume d'un Inca, Garcilaso de la Vega, qui compare les populations incas sur le plan technique, soulignant ainsi la récurrence des combats lorsqu'il précise que « cette arme était la plus redoutée au Pérou par les Espagnols que toutes les autres que possédaient les Indiens, car les flèches n'étaient pas aussi affûtées que celles de Floride[1175]».

Accourir au-devant des navires et échanger des objets

La répétition de la « première rencontre » dans le texte de Colomb est justifiée par le modèle du journal ou du routier[1176]. Dès la première occurrence, le narrateur « prend » avec lui des habitants[1177], qui lui facilitent les rencontres suivantes, mais la difficulté linguistique donne à lire les émotions des autochtones, ou en tout cas, les gestes que peut traduire Colomb en remplacement des mots. Ensuite, la rencontre sera déclenchée par la métonymie des « canots » qui arrivent pour saluer les Européens[1178].

Dans un autre texte très connu, la lettre de Pero Vaz de Caminha datant de 1500, les contacts sont beaucoup plus fréquents. Bien qu'elle soit restée inédite jusqu'au XVIII^e^ siècle, cette lettre présente une certaine proximité avec d'autres récits contemporains, montrant que l'expérience des voyageurs était retranscrite de manière similaire dans les textes, constituant ainsi l'émergence des motifs qui marquent ensuite la littérature du XVI^e^ siècle. Le contexte de la

belle apparence, et commença à parler la langue de l'île de la Jamaïque, et dit que tous les Indiens de cette île et de cette ville étaient partis dans les montagnes par peur. ».

[1167] VESPUCCI, Amerigo, *Le Nouveau Monde (1504)*, *op. cit.*, p. 89. Un émerveillement déjà présent dans les récits du Moyen Âge, CHAREYRON, Nicole, *Éthique et esthétique*, *op. cit.*, p. 462.

[1168] VESPUCCI, Amerigo, *Le Nouveau Monde (1504)*, *op. cit.*, p. 90-91.

[1169] *Ibid.*, p. 97.

[1170] *Ibid.*, p. 168-179. Cf. également, LÓPEZ DE GÓMARA, Francisco, *op. cit.*, p. 58.

[1171] VESPUCCI, Amerigo, *op. cit.*, p. 91.

[1172] *Ibid.*, p. 94.

[1173] *Ibid.*, p. 94-96.

[1174] *Ibid.*, p. 198.

[1175] GARCILASO DE LA VEGA, *La Florida del Inca*, éd. Sylvia-Lyn Hilton, Madrid : Historia 16, 1986, p. 549. Je traduis

[1176] Sur la littérature insulaire, LESTRINGANT, Frank, *Le livre des îles. Atlas et récits insulaires de la Genèse à Jules Verne*, Genève : Droz, 2002.

[1177] GARCILASO DE LA VEGA, *op. cit.*, p. 269.

[1178] DIAZ DEL CASTILLO, Bernal, *op. cit.*, p. 65 « et un matin, qui était celui du quatre mars, nous vîmes venir cinq grands canoes, qu'on appelle pirogues, pleines d'Indiens naturels de ce peuple, et venaient en ramant et en navigant ». Je traduis.

première rencontre est similaire à d'autres. Dès que les voyageurs arrivent, « des hommes accourent » mais, et cela est plus original, ils ne comprennent pas ce que ces hommes disent à cause du bruit de la mer[1179]. Lorsque les hommes peuvent se comprendre, « on les reçut et on fit la fête[1180]». De même, on retrouve la scène du chef américain dont les Européens ne comprennent pas la contenance mais qui se contente de désigner un collier en or, indiquant que le pays est riche[1181]. Toujours dans la lettre de Pero Vaz de Caminha, l'un des autochtones prend les affaires du voyageur et s'amuse avec ces dernières[1182], les habitants réclament des objets aux Européens, qui, plus tard, contemplent les femmes nues sans aucune honte[1183] : autant d'épisodes qui deviennent des lieux communs des contacts et qui seront repris dans le *Nouveau Monde* d'Amerigo Vespucci[1184] ou dans le *Voyage de Verrazano à la Francesca,* considéré comme le premier texte français pour les voyages vers le Canada.

Verrazano, reprenant Colomb, écrit deux passages clefs qui informent sur la postérité du regard ambivalent porté sur les autochtones, entre « indigènes [...] fort généreux [qui] donnent tout ce qu'ils possèdent », montrent des signes d'allégresse, apportent des vivres et guident les Européens[1185]. À la suite de quelques échanges, le regard européen se fait beaucoup plus critique, lorsque les habitants se livrent à « toutes les démonstrations de mépris et d'impudeur que peuvent concevoir les plus viles créatures[1186]» quand les Européens ne peuvent rien leur donner. À la générosité originelle succède le mépris et l'impudeur qui témoignent de la « sauvagerie » et de l'animalité recréée par bon nombre de textes. On voit aussi à quel point les descriptions des habitants et du paysage sont intimement liées dans la mesure où, dès que les autochtones ne livrent plus rien, le pays devient également vide de toute richesse.

Les textes montreront ensuite de plus en plus la méfiance des autochtones envers les Européens[1187] au point qu'un auteur comme Bernal Díaz del Castillo ressente le besoin de justifier les exactions commises en terre américaine lorsqu'il détaille les raisons de sa rivalité avec López de Gómara au début de son ouvrage :

[1179] VAZ DE CAMINHA, Pero, *La lettre de Pero Vaz de Caminha au roi Manuel sur la découverte de la « terre de la vraie croix », dite aussi Brésil*, éd. Jacqueline Penjon et Anne-Marie Quint, Paris : Chandeigne, 2011, p. 19.

[1180] *Ibid.*, p. 23.

[1181] *Ibid.*, p. 25. La scène sera reprise par Laudonnière. Voir *infra*.

[1182] *Ibid.*, p. 27.

[1183] *Ibid.*, p. 31, 33, 49.

[1184] VESPUCCI, Amerigo, *op. cit.*, p. 93, p. 95, p. 203 présente des motifs similaires : nombre infini de gens et langues diverses ; des femmes plus grandes qui ont très peur mais l'une reçoit ; et panaches de fumée qui, ici, sont compris comme une « indication ».

[1185] *Ibid.*, p. 65.

[1186] *Ibid.*, p. 70.

[1187] DIAZ DEL CASTILLO, Bernal, *op. cit.*, p. 66 : « avec des signes de paix, [ils dirent] que nous devions aller dans leur village et qu'ils nous donneraient à manger […]. Et allant par le chemin que j'ai dit, près de quelques montagnes de bruyère, le cacique commença à crier et à appeler des escadrons de guerriers pour venir vers nous, et nous attirer dans un piège pour nous tuer ; et aux ordres que le cacique donna, les escadrons vinrent avec une grande fureur, et commencèrent à nous tirer dessus de telle manière qu'au premier jet de flèches quinze soldats furent blessés ». Je traduis.

> Alors que j'écrivais cette relation, j'ai vu une Histoire de bon style, qui porte le nom d'un Francisco López de Gómara, qui parle des conquêtes du Mexique et de la Nouvelle-Espagne, et quand j'ai lu sa grande rhétorique, et puisque mon travail est si grossier, je cessai d'y travailler, et j'eus même honte qu'il parût chez des notables ; et étant aussi perplexe que je le dis, je suis retourné lire et regarder les raisons et les discours que Gómara a écrits dans ses livres, et j'ai vu que ce n'était pas une bonne relation du début à la fin en passant par le milieu, et c'était même très contraire à ce qui s'est passé dans la Nouvelle-Espagne. […] De ces grands massacres qu'il dit que nous avons faits, étant l'œuvre de quatre cents soldats qui étaient en guerre [...] nous ne commettrions pas autant de morts et de cruautés qu'il dit que nous avons commis[1188].

Cet extrait n'est pas seulement intéressant parce qu'il offre le point de vue d'un homme accusé des exactions, et est à l'origine de la *leyenda negra* des Espagnols, mais aussi parce qu'il donne l'impression de lire le texte de Léry en train d'accuser Thevet de calomnies. Bernal Díaz del Castillo oppose « *gran retorica* » à « *obra tan grosera* », style grossier, et se défend de ce qu'il peut lire chez un autre chroniqueur de l'Amérique. Se joue aussi l'opposition entre le voyageur expérimenté, qui est allé concrètement sur place, et l'historien qui a écrit son récit à l'aide de témoignage sans avoir quitté l'Espagne.

Ce dernier, Francisco López de Gómara, est l'un des premiers à montrer un échange de l'amitié entre Européens et autochtones qui n'est pas immédiate :

> Ils apportèrent un peu de nourriture, et dirent qu'ils ne pouvaient pas en obtenir davantage, car les villageois avaient fui par peur d'eux et de leurs méchants navires [...]. A cela on répondit en leur langue que c'était une inhumanité de les laisser périr de faim, et que s'ils voulaient écouter les raisons pour lesquelles [ces hommes] étaient venus là, ils verraient combien de bien et de profit cela leur ferait. Les Indiens répondirent qu'ils ne voulaient pas de conseils de la part de personnes qu'ils ne connaissaient pas, et qu'ils ne voulaient pas non plus les faire entrer dans leurs maisons, car ils leur semblaient être des hommes terribles et autoritaires[1189].

Le discours direct sur le mode rapporté est surprenant mais traduit déjà bien des problèmes qui seront relevés par Laudonnière, les Européens reprochant aux habitants de ne pas leur fournir la nourriture dont ils ont besoin. Cette accusation d'« *inhumanidad* » est contredite par l'usage des verbes de parole « *dijeron* », « *respondia* », « *replicaron* » qui donnent à lire au lecteur un discours indirect fluide, et placent les voyageurs et les habitants sur le même plan. Il s'agit également d'une manière de s'approprier la parole de l'autre.

[1188] *Ibid.*, p. 102.
[1189] LÓPEZ DE GÓMARA, Francisco, *op. cit.*, p. 67.

La mère et l'enfant

De même, le motif de la mère et de l'enfant[1190], croisé plus haut dans le texte de Cartier, est présent dans les textes antérieurs. Mentionner dans les textes cette rencontre permet de mettre en évidence la figure de personnages faciles à convertir. Pourrait-on aller jusqu'à évoquer une rémanence du motif pictural de la Vierge à l'enfant ? Rien ne permet de l'affirmer même si les descriptions dans les textes sont proches de ce que l'on peut voir reproduit dans l'histoire de l'art. Quoi qu'il en soit, la référence à la religion est bien présente dans le texte de Pero Vaz de Caminha, d'abord avec l'épisode de la croix[1191] plantée deux fois. Les signes sont toujours aussi importants et, une fois de plus, permettent de lire en parallèle Colomb et Cartier[1192].

Enfin, la lettre de Paulmier de Gonneville[1193], quoique fictive[1194], offre une synthèse. Si l'on compile les motifs que l'on vient de voir, on y voit l'aboutissement de tous les lieux communs sur les rencontres qui sont synthétisés en des extraits courts. En premier lieu, le fait que les « Chrestiens eussent esté anges descenduz du ciel » et que les autochtones « estoient tous esbahis de la grandeur de la navire, artillerie, mirouërs, et autres choses qu'ils voyoient en la navire[1195]». À cela, l'auteur adjoint immédiatement un élément que l'on retrouve dans les textes plus tardifs, notamment ceux des missionnaires, le fait que l'écriture impressionne, les autochtones « ne se pouvant persuader comme le papier pouvoit parler[1196]». Le même procédé a lieu avec l'épisode topique de la croix plantée, complété dans le texte, avec des éléments que l'on trouve épars au fil des autres textes, par exemple chez Laudonnière[1197] . Enfin, le motif de la Vierge à l'enfant n'est pas directement présent mais l'on retrouve :

> une femme fort vieille, et une autre de dix-huit à vingt ans qui s'étaient, de frayeur, cachées dans les herbes. La vieille avait deux petites filles qu'elle portait sur les épaules et, contre son cou, un garçonnet : ces enfants étaient tous âgés d'environ huit ans. La jeune était accompagnée du même nombre d'enfants, mais tous du sexe féminin. Lorsque nous fûmes parvenus auprès d'elles, ces femmes se

[1190] *Ibid.*, p. 47 et 49.

[1191] VAZ DE CAMINHA, Pero, *op. cit.*, p. 51, p. 67 et p. 73. Chez Claude d'Abbeville, Andrea Daher rappelle que sous la plume de Purchas, l'épisode de la croix est celui qui convertit la *fides* en *feodum* et qu'elle devient même un mémorial. DAHER, Andrea, *Les Singularités de la France Equinoxiale. Histoire de la mission des pères capucins au Brésil (1612-1615)*, Paris : Champion, 2002, p. 107.

[1192] VAZ DE CAMINHA, Pero, *op. cit.*, p. 33 et 43.

[1193] Le voyage aurait été réalisé en 1504 et publié en 1663.

[1194] MANEUVRIER, Christophe, « Paulmier de Gonneville and Portugal... », *art. cit.*, p. 97-98.

[1195] GONNEVILLE, Paulmier de, *Voyage du Capitaine Paulmier de Gonneville au Brésil (1503-1504)*, dans *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI^e siècle*, éd. Charles-André Julien, Paris : PUF, 1946, p. 36. La peur revient à la p. 41 : « Disent outre qu'aux lieux dudit pays qu'ils abordèrent y avoit jà eu des Chrestiens, comme estoit apparent par les denrées de Chrestienneté que lesdits Indiens avoient : aussy n'estoient-ils estonnéz de voir la navire ; et pour tant surtout craignoient-ils l'artillerie et harquebuse ».

[1196] *Ibid.*

[1197] *Ibid.*, p. 37 : « Ladite croix plantée, furent faites plusieurs décharges de scopeterie et aetiellerie [sic!], festin et dons honnestes audit seigneur Arosca et premiers Indiens ; et pour le populaire, il n'y eut cil à qui on ne fist quelque largesse de quelques menues babiolles de petit coust, mais d'eux prisées, le tout à ce que du fait il leur fust mémoire ; leur donnant à entente par signes et autrement, au moins mal qie pouvoient, qu'ils eussent à conserver et honorer ladite croix. »

> mirent à crier. La vieille nous expliqua par signes que les hommes s'étaient réfugiés dans la forêt. Nous leur donnâmes à manger de nos vivres. La vieille les accepta très volontiers, mais la jeune les refusa et les jeta à terre avec colère. Nous saisîmes le petit garçon de la vieille pour l'emmener en France. Nous voulûmes aussi nous emparer de la jeune femme qui était très belle, et de haute stature, mais nous ne pûmes réussir, tant elle criait, à l'entraîner vers la mer[1198].

Chez Colomb, les hommes abandonnent leurs enfants par peur. Le motif se retrouve ici au moyen des deux figures féminines accompagnées de petits enfants et de l'enlèvement, déjà pratiqué par Colomb et Cartier. L'originalité du passage réside dans la colère de la femme la plus jeune, une colère qui est rarement indiquée dans les récits de voyage. Ce texte révèle surtout le point d'aboutissement sur le fantasme provoqué par les femmes. La synthèse des motifs, que l'on vient d'esquisser, ainsi que le regard porté sur les autochtones sont la preuve d'une reconstruction sans doute postérieure à la date supposée d'écriture.

II. Du toucher au fait « être touché » : des sensations aux émotions

Les rencontres ne peuvent pas être étudiées sans mentionner les émotions indissociables des descriptions dans la mesure où il s'agit parfois du seul élément que peuvent essayer d'interpréter des voyageurs ne parlant pas la langue ou n'étant pas accompagnés d'un truchement[1199].

II.1. Les émotions au XVI^e^ siècle

« Le Québec. Fournisseur d'émotions depuis 1534[1200]». Ce slogan d'une campagne publicitaire menée par le Ministère du Tourisme québécois en 2005 souligne l'importance de la date de 1534, premier voyage de Jacques Cartier sur les bords du Saint-Laurent. On ne doute pas que la découverte de vastes contrées et les traversées périlleuses des océans ont causé des

[1198] *Ibid.*, p. 59-60.

[1199] Sur l'importance des truchements, voir thèse de BONNOTTE-HOOVER, Céline, *Le truchement : représentation d'une instance de médiation dans les récits de voyageurs français du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle*, thèse dirigée par Grégoire Holtz et soutenue à l'université de Toronto en 2019, p. 319 et suivantes pour le portrait du truchement.

[1200] « Le Québec, fournisseur d'émotions depuis 1534 », brochure touristique publiée par le Ministère du tourisme québecois en 2005 encore disponible en ligne : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs59104>. Ce document est analysé dans un article de ARONCZYK, Melissa , « Providing Emotions since 1534: The Politics of Visibility in Québec's Tourism Brand », *Quebec's studies*, vol. 38, 2009, p. 35 - 52 [en ligne].

émotions fortes aux voyageurs du XVI^e siècle. Cette idée est formulée à partir de nos conceptions contemporaines dans la mesure où les récits de ces découvertes sont, en réalité, assez pauvres en descriptions d'émotions, même si le champ de recherche consacré à la présence des émotions dans les documents du Moyen Âge et de la Renaissance se développent depuis une petite dizaine d'années. La difficulté liée au corpus de l'Amérique est que les sources se limitent aux récits de voyage des explorateurs eux-mêmes[1201]. Il faut également prendre toutes les précautions nécessaires face à ces récits laissant une grande place à la fiction et présentant un rapport à la vérité très problématique.

La recherche des émotions du passé s'inscrit dans le courant de recherche du *new historicism* des émotions amorcée par William Reddy et Barbara Rosenwein et poursuivie par Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello[1202]. Amorcées par Lucien Febvre[1203] dès 1941, les études sur les émotions et sensations sont devenues un centre d'attention croissant ces dernières années et nous invitent à relire de nombreux textes à travers ce prisme. On ne peut plus étudier les sociétés du passé sans envisager les dimensions sensitives et émotives des êtres qui les constituent. Dans l'introduction de *A History of Emotions*, Jan Pampler souligne l'une des principales difficultés des études autour de ces dernières et expose la différence marquée entre deux approches[1204]. La première, souvent développée par les neurosciences, fait des émotions une réalité inscrite dans la nature humaine, une donnée universelle. Dans nombre d'études, notamment en anthropologie psychologique et psychanalytique, mais aussi dans les travaux d'orientation phénoménologique, les émotions sont considérées comme universelles ; elles pourraient certes être déclenchées par divers facteurs sociaux et culturels mais elles resteraient semblables pour l'essentiel, d'une société à une autre. Les émotions ont aussi un effet pragmatique dans divers discours et, en signalant un contexte, elles peuvent jusqu'à un certain point contribuer à le faire naître. Les traités de rhétorique comparent l'orateur à l'acteur puisque ces derniers, chacun à leur manière, éveillent les passions du public. Toutefois, la rhétorique passait pour être supérieure à l'art dramatique[1205]. Cela nous invite à rester prudente pour plusieurs raisons et notamment parce que les émotions sont culturellement différentes et disent quelque chose de la culture[1206]. Nous avons déjà souligné que les textes étudiés ici sont des

[1201] Par exemple LACHANCE, André introduit ce problème dans l'introduction de son ouvrage *Séduction, amour et mariages en Nouvelle-France*, Montréal : Éditions Libre expression, 2007.

[1202] ROSENWEIN, Barbara, *Emotional Communities in the Early Middle Ages*, Londres : Cornell University Press, 2006, 228 p. ; REDDY, William M., *The Navigation of Feeling. A Framework for the History of Emotion*s, Cambridge : Cambridge University Press, 2001, 380 p. ; CORBIN, Alain, *et alii*, *Histoire des émotions, op. cit.* ou encore BROOMHALL, Susan et LYNCH, Andrew (éd.), *A Cultural History of the Emotions in the Late Medieval, Reformation, and Renaissance Age*, Londres […] : Bloomsbury Academic, 2019.

[1203] FEBVRE, Lucien, « La sensibilité et l'histoire », *art. cit.*

[1204] PAMPLER, Jan, *The History of Emotions. An Introduction*, Oxford : Oxford University Press, 2015.

[1205] CRAPANZANO, Vincent, « Réflexions sur une anthropologie des émotions », *Terrain*, n° 22, 1994, p. 109 - 117 [en ligne] : « L'idée même de discours émotionnel doit être considérée comme constitutive de la théorie (ou de l'idéologie) des émotions à l'intérieur d'une société […]. Les catégories génériques (émotion, affect, sentiment, passion) et leurs sous-catégories (amour, colère, dégoût, envie) fonctionnent comme des représentations de l'état physiologique ou mental [...] et comme des locutions contextualisantes ou performatives ».

[1206] CORBIN, Alain, et *alii*, *Histoire des émotions...*, *op. cit.*, p. 8.

documents littéraires plus que des sources historiques et que la vérité y est toute relative. À ce titre, les émotions, que nous envisageons simplement comme un élément descriptif, semble intéressantes parce que la manière dont elles sont décrites informent sur celui qui écrit, et sur la société dans laquelle il évolue, au même titre que la sensation. Dans les premiers récits de rencontres en Amérique, les émotions sont ainsi le signe d'une lecture faite *a posteriori* par l'auteur qui met en mots son expérience.

L'historien William M. Reddy définit les « régimes émotionnels » comme « l'ensemble des émotions normatives et des rituels et pratiques officielles » et considère qu'il s'agit de « mécanismes sous-jacents à tout régime politique stable[1207] ». L'auteur explore une histoire de ces « régimes émotionnels » et de la manière dont ils évoluent parallèlement aux régimes politiques. L'intérêt du concept de « régimes émotionnels » est qu'il incite à porter une attention toute particulière à l'articulation entre le contexte et les normes d'expression des émotions, mais aussi au rôle que ce système d'expression émotionnel peut jouer dans la stabilité de ce contexte. Dès lors, il est légitime de se demander également si une anthropologie des émotions est possible. Depuis une publication de Michelle Rosaldo[1208], les chercheurs ont insisté sur le rôle des émotions dans la construction du soi. La réflexion anthropologique sur les émotions reflète une attitude d'ambivalence vis-à-vis des affects caractéristiques de la pensée européenne. La raison « civilisée », c'est-à-dire la raison européenne, serait purifiée des émotions qui « ternissent » la « pensée sauvage[1209]».

Un deuxième questionnement soulevé par le corpus concerne la date d'édition. Ces récits de voyage sont publiés dans la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, ou dans les premières années du XVII^e^ siècle. Pendant longtemps, la difficulté a résidé dans la possibilité de retrouver ces émotions. D'une part, les sensibilités étaient différentes à l'époque ; et, d'autre part, il importe à chaque fois de mesurer la part de reconstruction littéraire des sources étudiées, on « ne peut pas toujours saisir si la novation détectée reflète une transformation profonde de la gamme des émotions ou seulement l'invention de nouveaux modes rhétoriques[1210]». Enfin, il ne faut pas oublier que nous évoquons des civilisations dans lesquelles les émotions n'occupent pas la même place que dans les sociétés européennes. De plus, le substantif « esmotion » apparaît au XV^e^ siècle[1211], et cette apparition invite à se poser la question des émotions exprimées par le chercheur qui étudie la période moderne[1212]. Comment dire ce que la langue commence à peine à conceptualiser ?

[1207] REDDY, William M., *The Navigation of Feeling, op. cit.*

[1208] ZIMBALIST, Michelle, *Knowledge and Passion: Ilongot Notions of Self and Social Life*, Cambridge : Cambridge University Press, 1980.

[1209] CRAPANZANO, Vincent, « Réflexions », *art. cit.* [en ligne]. Il reprend l'expression « pensée sauvage » au titre de l'essai de LÉVI-STRAUSS, Claude, *La Pensée sauvage*, Paris : Plon, 1962.

[1210] CORBIN, Alain, MAZUREL, Hervé (dir.), *Histoire des sensibilités*, Paris : PUF, 2022, p. 25.

[1211] HOCHNER, Nicole, « Le corps social à l'origine de l'invention du mot "émotion" », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, vol. 16, 2016 [en ligne].

[1212] *Ibid.*

Pour les auteurs des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, le discours des émotions semble être marqué par au moins deux modèles antiques. Dans *Phèdre*, Platon distingue la raison (âme rationnelle) et la passion (le désir) à travers la métaphore d'un conducteur de char habile et contrôlant (la raison) en charge d'une meute de chevaux sauvages (les passions) qui doivent être dressés[1213]. Cette image n'est pas sans rappeler les représentations des cinq sens comme chevaux fougueux sous la plume d'Alain de Lille dans son *Anticlaudianus*[1214]. Le propos de Platon porte sur la passion amoureuse mais la tradition antique puis chrétienne a gardé l'idée que les passions doivent être contrôlées. Aristote, quant à lui, fait de la passion et des émotions des éléments indispensables à l'orateur dans la *Rhétorique* mais c'est surtout dans l'*Éthique à Nicomaque* qu'il développe son propos sur le bonheur puis sur le plaisir et la peine[1215]. Contrairement à Platon, Aristote valorise le pouvoir des passions en tant que forces centrales de la vie politique[1216].

La définition contemporaine s'éloigne quelque peu de celle du XVI^e^ siècle. En effet, dans la tradition antique et classique, l'émotion suggère un mouvement violent comme l'indique Randle Cotgrave dans son dictionnaire : « *Esmotion: f. An emotion, commotion, sudden, or turbulent stirring; an agitation of the spirit, violent motion of the thoughts, vehement inclination of the mind*[1217]». Il s'agit donc d'une conduite réactive, un réflexe involontaire vécu simultanément au niveau du corps d'une manière plus ou moins violente et qui affecte sur le mode du plaisir ou de la douleur. Le terme « émotion » apparaît dans la langue mais n'est pas présent dans les autres dictionnaires de la Renaissance. Il faut également souligner que l'émotion pose problème dans la mesure où il s'agit de lire le langage corporel de l'autre afin d'interpréter ce qui se joue en lui[1218]. Or, toute l'époque classique considère que les émotions devaient être intériorisées, rendant ces dernières plus difficilement lisibles pour des yeux peu habitués. C'est le cas des voyageurs en Amérique qui ont, face à eux, des sociétés dans lesquelles les émotions ne sont pas intériorisées autant que dans les sociétés européennes. En gardant la définition donnée par Georges Vigarello[1219], nous nous intéressons aux émotions qui sont visuellement et auditivement perceptibles par les voyageurs. Quelles sont-elles ? À quel moment sont-elles présentes ? Que disent-elles des voyageurs qui traduisent ces émotions ?

[1213] PLATON, *Phèdre,* éd. Claude Moreschini et Paul Vicaire, Paris : Les Belles Lettres, 1998, p. 75 - 81.
[1214] Mentionné dans le chapitre II, p. 156.
[1215] ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, éd. Richard Bodéüs, Paris : Flammarion, 2004, p. 47-92 puis p. 391-495. Sur le texte, voir aussi CORBIN, et *alii*, *Histoire des émotions*, *op. cit.,* p. 23
[1216] Plus tard, le christianisme a imposé la scission entre passion et raison. Cette dernière a triomphé après Descartes, accordant une place moins importante aux émotions. SVAŠEK, Maruška et SKRBIŠ, Zlatko, « Passions and Powers : Emotions and Globalisation », *Global Studies in Culture and Power*, vol. 14, 2007, p. 367-383 [en ligne].
[1217] COTGRAVE, Randle, *Dictionaries*, *op. cit.*
[1218] DUMOUCHEL, Paul, *Émotions. Essai sur le corps et le social*, Paris : Le Plessis-Robinson : Synthélabo, [1995] 1999.
[1219] COOK, Peter, « Les premiers contacts », *art. cit.*, p. 28.

Les réflexions sur les relations entre hommes et femmes permettent peut-être d'expliquer certaines réactions des autochtones – la peur – qui sont présentes dans les textes et qui surprennent les voyageurs. Dans le cadre des *Relations* de Cartier, même si les premières rencontres n'étaient pas forcément réussies, deux questions se posent. D'abord, on peut s'interroger sur la réaction de peur de la part des autochtones. On peut ensuite se demander comment expliquer l'absence de réaction de la part des Européens. Étudiant le récit de Cabeza de Vaca, Rolena Adorno note trois étapes de la « négociation de la peur[1220] ». La première étape est de relever ce que le voyageur dit des Européens et des manières de contrôler la peur qu'ils ont, ensuite, la peur inspirée au groupe d'autochtones et enfin la disparation de cette dernière lorsque les voyageurs retournent dans le camp des Espagnols une fois assurée « *the native's peaceful ressetlement*[1221] ». Dans les récits de notre corpus, plus tardifs, ces trois étapes ne sont déjà plus respectées. À l'exception du texte de Cartier, la peur est moins présente et, surtout, on retrouve déjà ce qui serait une quatrième étape : l'accusation de dissimulation et de duplicité de la part des autochtones, dans une grande majorité de nos textes.

Dans les récits du corpus, la perception visuelle est plus souvent associée aux autochtones qui regardent et sont étonnés. Le système d'échanges révèle l'expression de l'objet regardé et non pas du sujet regardé (selon le point de vue européen). Ce que regardent les autochtones, et leurs réactions supposées, accentue le manque de réaction des Français. Pourquoi ensuite, les textes présentent-ils cette peur extrême avant même la première rencontre ? Dans plusieurs articles, Laurier Turgeon montre que les minutes notariales de Bordeaux font apparaître jusqu'à trente-huit armements en Gaspésie en 1565 et affirme que Terre-Neuve apparaît « comme l'une des premières grandes routes de l'Atlantique[1222] ». Même si les contacts entre les pêcheurs et les Premières Nations n'étaient pas forcément directs, il a pu y avoir des rapts, des viols, des échanges violents qui ont conduit à la méfiance, comme en témoigne Pierre Biard dans sa *Relation*[1223]. Plus à l'Ouest, dans la région de Tadoussac, les Innus « disposent alors d'une avantageuse position d'intermédiaires commerciaux, récoltant les peaux des nations éloignées, auxquelles ils donnent en échange une partie des précieuses marchandises achetées des Européens[1224] ». Cette position « avantageuse » impliquait forcément des contacts plus rapprochés comme en témoigne le texte de Champlain qui, à plusieurs reprises, mentionne que les autochtones sont les guides et qu'ils aident à découvrir le cuivre par exemple[1225]. Le lieu ainsi est jugé « le meilleur, tant pour la situation, bon pays, que pour la communication que nous pretendions avec les sauvages de ces costes[1226] ».

[1220] ADORNO, Rolena, « The Negociation of Fear... », *art. cit.* [en ligne].
[1221] *Ibid.*, p. 54.
[1222] TURGEON, Laurier, « Pour redécouvrir », *art. cit.* [en ligne].
[1223] BIARD, Pierre, *Relation*, *éd. cit.*, p. 33.
[1224] BEAULIEU, Alain, « "L'on n'a point d'ennemis », *art. cit. [en ligne]*.
[1225] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, ils sont « guidés », p. 10, 39, 40 et 60 et pour le cuivre, p. 24-25.
[1226] *Ibid.*, p. 32.

L'absence de réaction de la part des Français dans le *Brief recit* – qui contraste donc avec ces émotions autochtones mises en avant – s'explique aussi sans doute par le fait que Cartier écrit probablement le voyage avec des récits de marins dans les oreilles et surtout avec une copie de la lettre de Colomb, largement diffusée au XVI^e siècle. La peur extrême, romancée par Colomb, peut s'expliquer, soit par le fait que des marins ou des pirates étaient déjà présents dans ces lieux, soit parce que les peuples autochtones avaient connaissance, par une tradition orale, de récits faisant intervenir de violents étrangers. Plus tardivement, Oviedo explique cette peur par les exactions, notamment des viols, commises par les hommes de Colomb[1227].

Une troisième hypothèse peut être que les voyageurs ont voyagé ailleurs en Amérique avant d'atteindre les côtes canadiennes et qu'ils auraient reproduit leurs rencontres préalables sur ce qu'ils percevaient chez les Premières Nations. Plusieurs historiens ont avancé l'idée que Cartier a voyagé avec Verrazano, hypothèse réfutée par d'autres[1228]. On peut simplement souligner que le capitaine est déjà un marin aguerri lorsqu'il s'aventure vers le Canada, et on peut légitimement se dire qu'il avait peut-être déjà d'autres expériences de rencontres ou qu'il possédait des témoignages de première main. Enfin, le nom de Samuel de Champlain est parfois associé au *Brief Discours*[1229], récit de voyage qui se déroule en Amérique centrale et qui est parfois considéré comme un récit de jeunesse du voyageur, parfois comme un plagiat de récits antérieurs[1230]. Le texte est, en effet, semé d'indices qui révèlent des erreurs historiques, des emprunts à d'autres récits, des descriptions topiques. De plus, les rencontres sont très peu présentes et les seules mentions d'humains sont des descriptions reprenant les lieux communs de la littérature viatique sans même faire entendre une parole narrative distincte. En tant qu'éléments narratifs attendus des récits de découverte, les émotions – qui se réduisent à la peur puis à la joie – deviennent rapidement elles aussi des lieux communs littéraires.

[1227] « (…) todos habían muerto los indios, no pudiendo sufrir sus excesos, porque les tomaban las mujeres e usaban dellas a su voluntad, e les hacían otras fuerzas y enojos, como gentes sin caudillo e desordenada », OVIEDO Y VALDÉS, Gonzalo Fernández de, *Historia general*, *op. cit*, vol. 1, p. 35.

[1228] Voir par exemple, l'explication donnée par Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 58.

[1229] CHAMPLAIN, Samuel de, *Brief Discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconnues aux Indes Occidentales édition de l'abbé Laverdière*, Québec, 1870 (première édition en français).

[1230] Éric Thierry en fait un écrit de jeunesse de Champlain qu'il édite et commente dans CHAMPLAIN, Samuel de, *Espion en Amérique, 1598-1603*, Québec : Éditions du Septentrion, 2013. Il remet donc en doute les suppositions de Louis-André Vigneras, « Le voyage de Samuel Champlain aux Indes occidentales », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, 1957, p. 163-200 [En ligne].

II.2. Jacques Cartier : la « merveilleuse joie » de la rencontre.

Une vingtaine d'occurrence d'émotions sont présentes lors des scènes de rencontre dans la *Première relation* de Cartier et dans son *Brief récit*. Le voyageur commence par qualifier les habitants d'hommes « effarables et sauvages[1231]», une description qui n'a rien de surprenant et qui correspond à celle qui a, par exemple, été donnée par Colomb dans la lettre à Santangel[1232]. La première véritable rencontre a lieu quelques pages plus loin :

> A celuy cap nous vint ung homme qui couroit apres nos barcques le long de la coste qui nous fessoict pluseurs signes que nous retournissions vers le*dit* cap. Et nous voyans telz signes commenczames à nages [sic] vers luy et luy voyant que retournyons commencza à fuir et à s'en couriz [sic] davant nous[1233].

Bien qu'elle ne soit pas explicitement évoquée, la peur de l'autochtone est illustrée : ce dernier fuit en voyant les Français venir vers lui. Voici une première interprétation de la part de Cartier. L'autochtone « court » devant les Français mais rien ne dit qu'il s'agit d'une fuite, sans indice supplémentaire dans le texte. À la page suivante, cette peur est déjà transformée en relations cordiales dans une perspective en miroir puisque, cette fois-ci, ce sont les Français qui « fuient » en barque et qui sont rattrapés par les autochtones qui « esquipperent deux de leurs plus grandez barcques pour venir apres [les Français] dansant et faisant plu*sieurs* signes de voulloir [leur] amytié [leur] disant en leur langaige *napou tou daman asurtat* et aultres parolles que n'entendions[1234]». Les autochtones s'enfuient à ce moment lorsque les Français font usage de leur « lances à feu ». À la perception visuelle (« voyant que nous fuyons, dansant et faisant plusieurs signes ») suit la perception auditive, celle de la parole autochtone contre le bruit des armes européennes. Même si les émotions des Français ne sont pas mentionnées, l'usage de l'arme à feu pour effrayer l'autre est un signe fort de la peur[1235].

On s'étonne que le bruit des armes soit suivi d'une rencontre à la page suivante qui est marquée par une « grande et merveilleuse joye[1236]». Rien ne prouve dans le texte que ce sont les mêmes hommes rencontrés par Cartier qui navigue au fil du Saint-Laurent mais le passage si rapide de la crainte à la joie est remarquable. Peter Cook étudie cette joie si souvent évoquée dans les premiers contacts et se demande si les danses et chants étaient vraiment des signes

[1231] CARTIER, Jacques, *Première relation*, *éd. cit.*, p. 101.
[1232] « *Carta a los Reyes de 4 Marzo 1493* », reproduite dans ZAMORA, Margarita, *op.cit.*
[1233] CARTIER, Jacques, *Première relation*, *éd. cit.*, p. 108.
[1234] *Ibid.*, p. 110.
[1235] Cette crainte était déjà présente et explicitée dans le récit antérieur du voyageur Verrazano (1524), montrant que les Français avaient beaucoup plus peur que les hommes qu'ils rencontraient sur les bords du Saint-Laurent. Cet épisode de Verrazano est célèbre et connaît une telle fortune au XVI[e] siècle qu'il sera repris dans les *Voyages* de Champlain.
[1236] CARTIER, Jacques, *Première relation*, *éd. cit.*, p. 111.

d'une telle émotion[1237]. Les rituels autochtones des danses et chants, d'un point de vue ethnologique, ne sont pas forcément à rapprocher de la joie. Si Cartier passe rapidement à cette dernière, c'est que celle-ci rappelle plutôt au lecteur les cérémonies politiques dans la mesure où la joie est signe de consentement de la domination[1238]. Si tôt dans les récits, on pourrait douter d'une telle prise de conscience colonisatrice de la part de Cartier. Pourtant, celle-ci est justifiée à d'autres moments du texte au cours desquels le capitaine de Saint-Malo remplace véritablement le roi de France sur les terres américaines, d'abord en pratiquant le toucher royal puis en se faisant symboliquement couronner par le roi autochtone, lui donnant ainsi en quelque sorte, l'illusion d'une passation de pouvoir[1239]. À partir de ce moment dans le texte, la seule émotion présente est celle des habitants qui « demenerent grande joie[1240]». Cette joie, d'abord imprécise, contamine en quelque sorte tous les membres des populations rencontrées. Elle est d'abord celle des quelques hommes rencontrés au bord du fleuve puis, au fil des rencontres, devient celle des « femmes et enfants […] plus de deux cents personnes[1241]».

Cette augmentation peut tout à fait correspondre à une réalité. Plus les Français ont de contacts avec les populations locales, plus ils rencontrent des membres différents de la société autochtone. Elle peut aussi avoir une explication toute rhétorique. Ces cérémonies qui sont interprétées comme de la joie (le verbe « démenèrent » suggère des signes, danses et chants qui permettent à Cartier d'interpréter l'émotion) touchent de plus en plus de personnes signant ainsi l'adhésion pleine et entière de toute la communauté à l'arrivée des Français. Le désir de manipulation était central dans le commerce et la question de la traduction des termes exprimant les émotions est fondamentale car elle permet de construire une certaine idéologie politique dans les récits[1242].

A l'orée du *Brief récit*, la seconde relation du voyageur, le lecteur s'attendrait à retrouver la joie sur laquelle se terminait la première relation. En réalité, il retrouve la « grande peur et craincte[1243]» mais celle-ci est très rapidement annulée par les paroles des deux chefs autochtones capturés et ramenés par Cartier sur les bords du Saint-Laurent lors du précédent voyage. C'est ainsi que Cartier précise qu'il trouve « plusieurs gens du pays lesquelz

[1237] COOK, Peter, *art. cit.*, p. 60.

[1238] SEED, Patricia, *Ceremonies of Possession in Europe's Conquest of the New World, 1492 - 1640*, Cambridge : Cambridge University Press, 1995, p. 61.

[1239] CARTIER, Jacques, *Première relation*, *éd. cit.*, p. 154.

[1240] *Ibid.*, p. 112, 115 et 116.

[1241] *Ibid.*, p. 114.

[1242] Pour compléter cette réflexion sur la « joie » des autochtones du texte de Cartier soulignons que, par un heureux hasard, la semaine exacte où nous terminions d'écrire ces mots s'est tenue la journée d'étude « Richard Hakluyt and the French Connection », organisée le 04 février 2020 à Oxford par Lauren Working (Oxford and York, ERCTIDE), Emily Stevenson (Oxford, ERCTIDE), et Louise McCarthy (LARCA, Université de Paris) au cours de laquelle Katherine Ibbett a étudié « Certain signs: on Indigenous emotion in translation ». Elle a ainsi comparé le *Brief recit* (1545) de Cartier dans l'édition de Ponce Roffet (1545), Ramusio (1556) et Florio (1580) et remarqué que la version anglaise met en avant ce qui est vu et non pas ce qui est senti alors que la version originale, en français, accorde beaucoup plus de place à l'émotion, mais que les émotions sont construites de la même manière dans les trois textes.

[1243] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 10r°[MB, p. 135].

commancerent à fuyr et ne voullurent approcher jusques ad ce que nosdits deux hommes commancerent à parler et leur dire qu'ilz estoient Taignoagny et Domagaya[1244]». Rapidement, la joie revient dans les mêmes termes : « joie et assurance[1245]», « merveilleuse joie[1246]», « trois cris en signe de joie et alliance[1247]».

Dans son premier voyage, Cartier suggère donc bien que la peur est présente[1248] mais elle disparaît complètement ensuite. Nous avons ainsi, dans l'ordre du texte, les réactions suivantes : « peur & craincte » ; « [ils] commencerent à fuyr, & ne vouloient aprocher » ; « joye & asseurance » ; » « joye & asseurance [...] une merveilleuse joye » ; « faisans plusieurs signes de joye ». Ces deux réactions extrêmes interrogent. Pourquoi ne pas donner plus de nuances ? Peur et joie sont peut-être les réactions qui servent le mieux un discours colonial. Montrer l'interrogation ou la surprise, revient à faire preuve d'une réflexion critique tandis que montrer la crainte puis la joie revient à mettre en exergue deux émotions primaires, éloignées de toute réflexion plus profonde. Même si, dans les faits, rien ne permet d'infirmer ou de confirmer les propos des voyageurs, une fois encore, l'effet sur le lecteur est un effet de simplification. Les émotions européennes et autochtones semblent alors présentées de manière binaire et deviennent un élément narratif guidant le lecteur habitué à la bibliothèque des voyages dans son analyse des réalités étranges qu'il trouve dans les textes, même si cette « langue des émotions » ne semble pas être universelle, comme le souligne Cartier écrivant qu'il « n'est possible de escripre par faulte de l'entendre[1249]».

Cependant, les rapports entre Cartier et les autochtones se dégradent rapidement et le capitaine ne peut pas passer ce fait sous silence. Le mouvement s'amplifie au fil du texte lorsque les Français remontent le fleuve jusqu'à Hochelaga (qui deviendra Montréal) pour y rencontrer d'autres autochtones. Cartier commence par souligner son étonnement face à l'absence de crainte chez les habitants du pays, « lesquelz vindrent aussi privement à noz barques que si nous eussent veu toute leur vye sans avoyr peur ny craincte[1250]». La précision indique bien que cet élément était attendu, que cette attente soit réelle ou simulée par le narrateur. Lorsque le voyageur arrive, l'exagération entamée lors de la première relation se poursuit avec l'hyperbole « mil personnes tant hommes femmes que enfants lesquels nous firent aussi bon accueil que jamais père fit à enfant menant une joie merveilleuse. Car les hommes en une bande dansaient[1251]». Ce discours est toujours celui d'une justification de la colonisation. La comparaison du père à l'enfant qui, par essence, incarne une forme d'innocence, produit un effet

[1244] *Ibid.*, fol. 12r° [MB, p. 137].
[1245] *Ibid.*, fol. 13r° [MB, p. 139].
[1246] Ibid.
[1247] *Ibid.*, fol. 16r° [MB, p. 142].
[1248] L'épisode du compagnon de Verrazzano repêché et effrayé est sans doute la meilleure illustration : *Voyage de Giovanni de Verrazano à la « Francesca » (1524)*, *op. cit.*
[1249] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 52v° [MB, p. 180].
[1250] *Ibid.*, fol. 2r° [MB, p. 148].
[1251] *Ibid.*, fol. 21r° [MB, p. 150].

rhétorique évident, celui de faire des Français une figure paternelle pour les peuples qu'ils désirent convertir. Ils auront une autorité toute légitime et naturelle et celle-ci est rendue possible parce que la joie est montrée par les autochtones, incluant les femmes et les enfants, les innocents, par excellence.

Les émotions sont le premier élément marqué par ce changement que le Français attribue aux autochtones et plus particulièrement aux deux otages qu'il a enlevés lors de son premier voyage. Il précise en effet que les Iroquoiens montrent plusieurs signes de joie « sauf que nos deux hommes que avions apporté savoir Taignoagny et Domagaya lesquels étaient tous changez de propos et de courage [...] de quoi eûmes aucune défiance[1252]». À l'époque de l'écriture du texte, il semble que le « courage » soit à comprendre dans le sens de « l'intention[1253] », plus que dans notre sens moderne. Cette utilisation du terme « courage » est précisée par Cartier lui-même qui écrit que Dom Agaya et Taignoangy feignent « estre joyeulx de sa venue[1254]». L'émotion devient un élément politique lorsque Cartier accuse les deux chefs d'être dissimulateurs et de jouer avec leurs émotions. L'extrait associé montre des échanges et des comportements qualifiés de rusés et simulés mais, contrairement à ces autres moments décrits par le narrateur, il ne comporte aucune émotion, d'un côté comme de l'autre, comme si au moment où les émotions sont surfaites et dissimulées, ce n'était plus la peine de s'y fier et donc de les mentionner. Il s'agit de la dernière occurrence d'une émotion dans le *Brief récit*. La suite est connue et les relations ne feront que se dégrader au fil des échanges et des voyages.

Le texte de Cartier peut être vu comme un exemple de l'utilisation des émotions dans les récits de rencontre. À la peur des autochtones succède la « merveilleuse » joie telle qu'elle était déjà décrite par Colomb, une joie qui est un outil rhétorique témoignant d'une volonté d'avilir l'autre et de le coloniser. La fin du récit révèle aussi une limite à l'étude des émotions : celles-ci peuvent être simulées et donner à lire des signes trompeurs à celui qui les interprète. Dans ce cas, la lecture des émotions est rompue et marquée par l'absence dans le texte. Le voyageur qui s'appuie sur son expérience, qui vaut plus que tout[1255], ne peut pas évoquer un élément falsifié telle une émotion jouée et simulée.

Enfin, on pourrait apporter une troisième explication sur cette récurrence de la joie des autochtones. En effet, la portée missionnaire du texte de Cartier n'est pas omniprésente. Toutefois, le capitaine français suivait, en quelque sorte, les pas de Colomb qui cherchait autant les Chrétiens que les épices[1256]. Or, la joie est très présente dans la *Bible*. On pourrait alors se demander si nous ne retrouvons pas ici la dimension spirituelle de la joie, très fréquente chez les

[1252] *Ibid.*, fol. 14v° [MB, p. 140].

[1253] « De cœur, sincèrement » dans HUGUET, Edmond, *Dictionnaire, op. cit.*

[1254] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 28r° [MB, p. 158]. Étudiant l'émotion dans la société, Nicole Hochner relie l'émotion au corps social et voit un élément de manœuvre politique : HOCHNER, Nicole, « Le corps social... », *art. cit.*

[1255] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, « Au Roy tres chretien », *éd. cit.*, 1r° [MB, p. 125].

[1256] Sur l'histoire des épices, voir HUGUES, Édith et François-Bernard, *Les coureurs d'épices*, Paris : Payot, 2002 et PELT, Jean-Marie, *Les épices*, Paris : Le livre de Poche, 2008.

auteurs du courant évangélique. Cette hypothèse semble être difficilement défendable. D'une part, nous en savons peu sur les croyances religieuses intimes du capitaine malouin qui, officiellement, était catholique et très hostile aux protestants. D'autre part, la joie spirituelle du courant évangélique est plutôt intérieure. Or, la joie des autochtones s'exprime par des signes extérieurs. Il faut donc nuancer l'idée que cette présence de la joie des autochtones peut être lue comme une manière pour Cartier de faire des populations rencontrées des populations prêtes à recevoir le message divin, rejouant ainsi le message du texte saint[1257]. On peut toutefois garder à l'esprit que dans cette dimension spirituelle de la joie, être capable de joie, c'est être ouvert pour recevoir la parole divine. Les auteurs plus tardifs, tels que Claude d'Abbeville, s'en souviendront bien.

Comparaison avec Claude d'Abbeville et la « joie spirituelle »

Quittons un instant le corpus des récits vers l'Amérique septentrionale afin d'étudier l'exemple de la « joie spirituelle » dans notre corpus. En 1614, l'*Histoire de la mission* de Claude d'Abbeville met en scène des émotions qui sont majoritairement dues aux événements religieux : la croix plantée cause une « esmotion » aux Français et aux Tupinambas, et ces derniers montrent « allegresses & joie » en « embrass[ant][1258]» les Français venus les convertir à la religion catholique. L'émotion devient même une « joie infinie » quand ils demandent le baptême[1259], à laquelle les Français répondent par une « joie » face à la conversion rapide des autochtones[1260] ou au succès des « exorcismes » pratiqués[1261].

Le motif de la joie est récurrent dans le texte, au point où les autres émotions (peur ou surprise attendues) disparaissent au profit de cette dernière. On peut parler ici de joie spirituelle puisque l'émotion est toute tournée vers le désir de recevoir la parole de Dieu. Contrairement au *Brief recit* de Jacques Cartier, les démonstrations de joie ne sont pas décrites – il n'y a que des embrassades – , soulignant davantage la dimension spirituelle de cette joie qui accapare l'esprit du missionnaire au point d'altérer, probablement, sa perception de la réalité. Cette émotion est peut-être simplement celle d'une rencontre amicale, un témoignage d'une alliance diplomatique ou commerciale. Quoiqu'il en soit, les descriptions très réduites des sensations et des émotions lors des rencontres concentrent le propos vers une visée exclusivement missionnaire : la joie est universelle dès lors qu'elle réunit les individus sous l'étendard de la religion. Ceci n'est pas surprenant, mais permet de mesurer l'écart avec un auteur tel que Jacques Cartier qui écrit sept décennies plus tôt.

[1257] TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 97 et p. 182.
[1258] ABBEVILLE, Claude, *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, respectivement fol. 87v°, 98v°.
[1259] *Ibid.*, fol. 112r°.
[1260] *Ibid.*, fol. 117v° puis 129v°.
[1261] *Ibid.*, fol. 130v°.

II.3. Champlain : le pragmatisme de l'émotion

Dans l'édition de 1613 des *Voyages* de Champlain, la première rencontre n'arrive qu'au chapitre V. Comme la plupart des rencontres apparaissant dans ce récit, elle est annoncée par la fumée que voient les Français au loin[1262]. Elle est marquée par la violence et la crainte : « nous vismes deux canaux conduits par des sauvages, qui nous vindrent recognoistre à la portee de mousquet. J'envoyé les deux nostres dans un canau pour les asseurer de nostre amitié. La crainte qu'ils eurent de nous les fit retourner[1263] ». Bien que la comparaison avec le mousquet soit une mesure commune pour l'homme d'armes qu'est Champlain, elle induit dans le texte la présence de l'arme prête à servir dans le but d'effrayer l'autre. À la page suivante, l'alliance se fait sans émotion, les Français donnent « des petites bagatelles » et reçoivent « Castor et poissons » en échange[1264].

La rencontre suivante est plus intéressante. Les trente autochtones « se réjouissent » fort de voir les Français, d'autant « que c'estoit le premiere fois qu'ils avoient veu des Chrestiens[1265] ». Il s'agit sans doute de la première fois que les Français remontent aussi loin sur le fleuve, et le terme de « Chrétiens » met en exergue la portée missionnaire des voyages. On ne sait pas si la joie est réellement celle de voir les Français dans la mesure où, immédiatement avant cet extrait, Champlain décrit les danses et chants exécutés en l'honneur de l'un des chefs de la tribu. Ce rituel peut être interprété, comme chez Cartier, dans un sens tout rhétorique. Le terme « esmotion » apparaît pour la première fois dans le corpus ici étudié lorsque Champlain précise qu'il a « donné charge à ceux de nostre barque d'approcher prés des sauvages, & tenir leurs armes prestes pour faire leur devoir s'ils aperçevoient quelque esmotion de ces peuples contre nous[1266] ». La peur – ou du moins la méfiance – des Français est palpable et Champlain utilise le terme émotion dans le sens de « mouvement de foule » – proche de l'émeute –, le seul attesté à l'époque[1267]. Ainsi, il est fréquent de lire, dans les *Voyages* que les hommes aperçoivent « plus de quatre vingts sauvages qui accouroyent le long de la coste pour nous voir, dansant & faisant signe de la resjouissance qu'ils en avoient » ou que les autochtones « commencerent à monstrer grands signes de resjouissance, & faisoient plusieurs sortes de harangues, que n'entendions nullement[1268] ». En dépit des différences linguistiques qui posent parfois problème, « les peuples demonstroient estre fort contens[1269] ». Le voyageur fait ensuite mention des très

[1262] Ces passages sont étudiés par Céline Carayon dans *Eloquence Embodied*, *op. cit.*, p. 56.
[1263] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 41.
[1264] *Ibid.*, p. 42.
[1265] *Ibid.*, p. 47, répété à la p. 209.
[1266] *Ibid.*, p. 47-48.
[1267] HOCHNER, Nicole, « Le corps social... », *art. cit.*
[1268] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 65 et p. 77.
[1269] *Ibid.*, p. 66-67. La peur est présente à de rares reprises, exemple à la page 71.

nombreuses harangues des capitaines autochtones, sans en comprendre le sens, à tel point que, selon Normand Doiron, les descriptions « versent parfois dans l'anthologie oratoire[1270]».

Ce texte de Champlain se distingue ensuite de celui de Cartier dans le sens où il accorde moins d'importance aux émotions, dans l'acception contemporaine. Par exemple, lorsque les voyageurs partent rencontrer les Algonquins, le Français précise que ces derniers sont simplement « fort contens » des échanges d'objets[1271] et les danses en sont la seule preuve[1272]. L'interprétation de Champlain est beaucoup plus rationnelle et commerciale que celle de Cartier. Preuve en est, un peu plus loin, que les mêmes hommes dansent « en payement » des couteaux et patenôtres offerts par les Français[1273]. Les rituels d'accueil ne sont pas interprétés par le narrateur du récit dans le sens d'une colonisation sans doute parce qu'en 1604-1608, les contacts ont déjà été établis et les rapports ont déjà été placés sous le signe de la méfiance et de la simple entente commerciale. Étymologiquement, l'adjectif « content » est lié au verbe « consentir[1274]». Il désigne le mouvement de satisfaction : on se contente de ce que l'on obtient. Les autochtones consentent à établir des relations commerciales avec les Français et s'en satisfont. Champlain ne peut pas évoquer une « merveilleuse joie » puisque les relations ne sont déjà plus aussi bonnes que Cartier le laissait entendre et l'enjeu pour les Français du début du XVII^{e} siècle est de s'établir sans provoquer de guerre. La joie de Cartier faisait référence à un sentiment de plénitude, une forte émotion qui montrait l'adhésion des autochtones à l'arrivée des Français. Les émotions décrites par Champlain sont différentes parce que la visée du texte encourage une installation à long terme.

Toutefois, les textes des deux voyageurs français se rejoignent lorsque Champlain, alors que les Français sont descendus assez loin dans les terres canadiennes, précise que les autochtones :

> s'amassoient peu à peu avec leurs armes, & estoient fort estonnez de nous voir si avant dans le pays […] & passant prés de mais nous ils trembloient de crainte que on ne leur fist desplaisir, comme il estoit en nostre pouvoir. […] Le sieur de Poutrincourt demanda si toutes choses estoient en estat pour s'opposer aux desseins de ces canailles[1275].

Cet extrait annonce le combat qui va suivre et ce sera la dernière fois qu'une émotion sera évoquée dans le texte. Ensuite, il n'y aura plus que deux sentiments, celui d'un Etchemin

[1270] DOIRON, Normand, « Genèse de l'éloquence sauvage. La renaissance française de Tacite », dans DUCHET, Claude Duchet et VACHON, Stéphane (dir.), *La recherche littéraire : objets et méthodes*, Montréal : XYZ, 1998, p. 217-227, *cit.* p. 217.
[1271] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 61.
[1272] *Ibid.*, p. 67.
[1273] *Ibid.*, p. 75.
[1274] Article « Content » du *TLF*i [CNRTL. Consulté le 06 novembre 2021].
[1275] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages, éd. cit.*, 1613, p. 130.

« satisfait » d'avoir voyagé avec les Français[1276] et celui des marins du navire basque qui sont « fort aise » de voir Champlain sur le chemin du retour[1277]. L'émotion étant plutôt un mouvement, un sentiment très intense, il ne semble pas que nous sommes ici dans l'émotion telle qu'elle est décrite ailleurs. Dans le second livre des *Voyages*, les émotions sont encore moins présentes. On note surtout une différence remarquable dans la mesure où elles ne sont plus associées aux rencontres – qui n'en sont plus vraiment mais qui deviennent des échanges réguliers –, mais interviennent dans les moments épiques. C'est ainsi que les habitants « furent fort estonnez » d'un échange de coups de feu et « cela leur donna une grande apprehension[1278]». Inversement, les alliés des Français, les Montagnais qui attendent les Français pour aller à la guerre avec eux, sont « fort réjouis[1279]» quand ils les voient arriver.

Enfin, on peut noter une évolution des émotions qui, comme chez Cartier, vont vers la méfiance. Ainsi l'on passe des signaux de fumée pour « monstrer l'endroit de leur habitation » accompagnés de danses et réjouissances[1280] à une première dégradation qui, d'après Champlain, est liée au fait qu'un autochtone essaie de prendre un objet des mains des Français. Brisant ainsi le contrat implicite du don et du contredon, cet habitant est responsable de la dégradation des relations. Les excuses[1281] n'y changeront rien : à partir de ce moment dans le texte, la vision est beaucoup plus négative et les Américains sont représentés comme « grands larrons; & s'ils ne peuvent attraper avec les mains, ils y taschent avec les pieds[1282]». La vision de Champlain change dès lors qu'il s'imagine que « des sauvages […] viennent pour faire "deplaisir" » et leur font des embuscades[1283], sans aucune émotion autre que celle de la crainte associée à la suspicion.

Dans les *Voyages*, les émotions sont donc moins fortes que dans le *Brief recit*. Elles servent à décrire les échanges et apparaissent moins dans les rencontres en tant que telles que dans les moments d'échanges diplomatiques ou commerciaux. Il s'agit, là aussi, de la joie, nuancée en « contents et réjouis » et de la peur, « l'appréhension ». Une atténuation se fait comme si les émotions étaient moins spectaculaires, moins « merveilleuses » ou comme si les autochtones, après un demi-siècle d'échanges, se confiaient moins aux Français. Cette évolution explique que Pierre Biard mentionne simplement que les peuples autochtones troquent avec les Français « leurs peaux de castors, de loutres, d'eslants, de martres, de loups marins, &c. contre du pain, pois, febves, pruneaux, petun, &c[1284]» sans détailler les modalités de ces échanges. Il

[1276] *Ibid.*, p. 142.
[1277] *Ibid.*, p. 157.
[1278] *Ibid.*, p. 231.
[1279] *Ibid.*, p. 243.
[1280] *Ibid.*, p. 75, p. 79, p. 83
[1281] *Ibid.*, p. 85 : « quelques heures aprés il vint des sauvages vers nous, faisant des excuses par signes & demonstrations, que ce n'estoit pas eux qui avoient fait ceste meschanceté, mais d'autres plus esloignez dans les terres ».
[1282] *Ibid.*, p. 87.
[1283] *Ibid.*, p. 117 et 138.
[1284] BIARD, Pierre, Relation, *éd. cit.*, p. 33.

précise seulement que les peuples ont « implacable guerre » contre les Français, en raison de rapts commis par les marins basques lors des décennies précédentes[1285].

II.4. Savoir lire les émotions : les Timucuas et les Français en Floride

Les récits au Canada montrent l'évolution des émotions décrites mais deux points posent problème : d'une part, il s'agit exclusivement des émotions des autochtones, les Français s'exprimant peu ; d'autre part, il s'agit d'émotions telles qu'elles sont décrites par les Français. Ensuite, le discours colonial est fortement marqué et l'expression des émotions sert un but, le *movere* ayant pour fonction de véhiculer un discours. Certes la sincérité est problématique dans tous les récits de voyage mais l'étude de Cartier et Champlain montre la récupération rhétorique des émotions à des fins de propagande[1286], de conversion dans le premier cas, et d'échanges économiques dans le second.

Les rencontres entre les autochtones de Floride, principalement la nation des Timucuas et les Européens, date au moins de 1513, lorsque Ponce de Léon tente d'installer une colonie sur les côtes de Floride. À l'arrivée des Français, les rencontres ont déjà eu lieu et les Européens sont attendus. On en a la trace dès les premières pages du court récit de Le Challeux qui écrit que les Français aperçoivent « le feu que les Indes [leur] faisoyent » et discutent ensuite simplement avec les Timucuas[1287]. Dans les récits au Canada, les autochtones étaient « contents », « réjouis » ou menaient une « merveilleuse joie ». La perspective est inversée dans l'*Histoire notable*. Le capitaine Albert, qui remplace temporairement Laudonnière, « fut joyeux » de la venue d'un autochtone[1288]. Si la joie archétypale des récits de rencontres est bien présente, celle-ci n'a pas la même portée. Chez Cartier, la « joie » des autochtones a une fonction probatoire visant à montrer la simplicité d'hommes, de femmes et d'enfants prêts à être convertis et dont les preuves visuelles et auditives témoignent d'une soumission naturelle aux Français. Dans le cas présent, la joie du capitaine Albert est jouée puisqu'il s'agit de préparer de futures alliances contre les autres nations européennes. Dans le texte de Laudonnière, le terme le plus courant exprimant un certain état émotif est l'adjectif « affectionnez » mais celui-ci est d'un emploi que l'on pourrait qualifier de générique puisqu'il ne définit pas une émotion précise : les hommes sont « affectionnez » de tel ou tel événement, dans un sens positif ou négatif[1289]. Rien

[1285] *Ibid.*, p. 33-34.
[1286] Sur les *Voyages* comme œuvre de propagande, THIERRY, Éric, *Aux origines du Québec*, *op. cit.*, p. 258.
[1287] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 15 [SL, p. 209].
[1288] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 22r° [SL, p. p. 67].
[1289] Dans son dictionnaire de la langue du XVI^e^ siècle, Edmond Huguet fait de l'affection un synonyme de « Sentiment, émotion, passion ». HUGUET, Edmond, *op. cit.*

n'indique dans le texte une émotion précise. Il est, dès lors, d'autant plus intéressant de relire ces moments où ces dernières sont décrites.

Une première émotion est d'abord problématique. Bien que les Français soient reçus en « toute douceur & amitié[1290]» par les Timucuas, ils ne savent pas interpréter le « port », l'attitude du chef qui s'adresse à eux comme l'indique le narrateur écrivant que « le Capitaine sachant que juger du port de cet homme, pensa qu'il était jaloux de ce que premièrement nous étions allez vers l'autre, ou bien qu'il n'était trop content de la borne que nous avions plantée[1291]». La jalousie et le mécontentement répondent aux mêmes manifestations extérieures et, dans une situation où les échanges linguistiques sont pratiquement impossibles[1292], on peut comprendre l'indécision des Français. Toutefois, il est remarquable que ce phénomène crée une prolepse dans le récit. Les Français accuseront plus tard les autochtones de les avoir trompés lorsqu'ils acceptent de partir en guerre avec eux mais qu'ils reviennent sans avoir attaqué. Les hommes de Laudonnière sont alors fâchés et « esguillonnez » d'une « telle mocquerie[1293]». Ce sentiment est également éprouvé par le chef de la tribu au début du texte. Cette émotion est la seule qui soit commune aux deux peuples et l'objectif de Laudonnière est aussi de montrer que l'échec de la colonie ne doit pas lui être totalement imputé[1294]. Les mentions d'émotions se réduisent à des incompréhensions mutuelles – si les Français sont fâchés c'est aussi parce qu'ils n'ont pas compris qu'ils allaient simplement être trompés par les autochtones. La « facherie » revient une dernière fois lorsque les Timucuas voient que les Français refusent d'accoster pour les rejoindre[1295]. Enfin, la colère est présente mais est simulée comme elle le sera dans les *Voyages* de Champlain. Au cours d'un rituel préparant la guerre, le *Paracousi*, le chef, montre, en effet, « une ardente cholere », « un courroux » qui se termine « par furie & despit[1296]». L'émotion forte est associée au rituel, au spectacle et à la cérémonie à laquelle assistent les Français. Ce passage témoigne une fois de plus de l'idée que les émotions peuvent être simulées et donc peu fiables. Toutefois, ce spectacle des émotions est majoritairement associé aux autochtones selon un point de vue européen. Lire le langage corporel des émotions est essentiel dans des moments où la parole fait défaut en raison d'une absence de maîtrise linguistique commune. Les narrateurs montrent qu'ils sont capables de voir et lire la simulation afin de servir le discours colonial. On note toutefois que la colère n'apparaît pas dans le même contexte. Chez Laudonnière, il s'agit d'une cérémonie préparant la guerre, un rituel dont l'objectif est de se

[1290] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 8r° [SL, p. 50].
[1291] *Ibid.*, fol. 9r° [SL, p. 52].
[1292] Sur cette question de la communications non-verbale, voir l'ouvrage de Céline Carayon, *Eloquence embodied*, *op. cit.*
[1293] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 83r° [SL, p. 146].
[1294] Dans *Le Huguenot et le Sauvage*, *op. cit.*, Frank Lestringant évoque un « savoir colonial des huguenots encore balbutiants », ce qui explique « les causes d'un échec répété » (p. 31) ainsi que « l'absence de continuité d'une entreprise à l'autre », (p. 41).
[1295] *Ibid.*, p. 14v° [SL, p. 58].
[1296] *Ibid.*, p. 54r° [SL, p. 108].

mettre en condition. Personne n'est réellement la cible de ce « courroux ». Dans les *Voyages* de Champlain, cette dissimulation de la colère est directement dirigée contre les Français.

Le texte de Nicolas Le Challeux, quant à lui, ne s'intéresse pas aux émotions des autochtones rencontrés mais il décrit les « pleurs & gemissemens[1297]» des Français qui s'enfuient du fort lors du massacre perpétré par les Espagnols. Cette mention est partie intégrante d'un ensemble de remarques visant à attirer la bienveillance du public et du roi de France. À ce titre, les émotions décrites, la peur et l'angoisse, sont des preuves rhétoriques participant du registre pathétique de ce texte qui est avant tout un pamphlet appelant à la vengeance[1298].

II.5. Une parole réécrite : Marc Lescarbot et le « théâtre » de la rencontre

Le Théâtre de Neptune, de Marc Lescarbot, première pièce française à avoir été jouée en Amérique et annexée à l'*Histoire de la Nouvelle-France*[1299], offre une conclusion à ce parcours. La pièce qui évoque le retour de Samuel de Champlain et de Jean de Poutrincourt au fort de la Nouvelle-France a été écrite en 1606 à Port-Royal et met en scène des autochtones offrant des cadeaux aux explorateurs, rejouant théâtralement ainsi les rituels de la rencontre[1300]. Il semble que ces rôles autochtones aient été joués par des Français[1301], et la pièce fait montre d'un regard extrêmement colonisateur. Elle révèle surtout que les enjeux de la rencontre, après un siècle de relations, ont été intégrés au point d'être totalement littérarisés. À l'instar du geste – une pognée de mains doigts croisés – symbolisant la rencontre entre Satouriona et Laudonnière[1302], la pièce montre déjà une image « orientalisée[1303]» de l'Américain. En effet, tout est rédigé en Français, à l'exception du terme « *Sagamos* », une tentative d'américanisation de Neptune et d'acculturation, donnant l'impression que les Français maîtrisent le langage des premiers habitants de l'Amérique. La pièce donne à lire la rencontre telle qu'elle est décrite depuis Cartier.

[1297] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 30 [SL, p. 218].
[1298] Les émotions – à l'exception de la peur et du ravissement chez Jean de Léry – sont très peu présentes dans le corpus des voyageurs au Brésil, nous ne nous y attardons pas ici.
[1299] LESCARBOT, Marc, *Le Théâtre de Neptune en la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 132-146.
[1300] Sur la pièce, voir CASTILLO, Susan, *Performing America. Colonial Encounters in New World Writing, 1500-1786*, Londres/ New York : Routledge, 2006, p. 161 et *sqq*.
[1301] ANDRÈS, Bernard, « Le théâtre de Neptune (1606), ou l'entrée royale en Nouvelle-France », *L'esprit créateur*, vol. 39, n° 3, *Spectacle et Spectaculaire à l'Âge classique / Spectacle and the Spectacular in the Classical Age*, 1999, p. 7 - 16, *cit.* p. 11.
[1302] Geste qualifié de « créolisé » identifié sur la gravure reproduite et commentée dans *Le théâtre de la Floride*, *éd. cit.*, p. 166 ainsi que dans CARAYON, Céline, *Eloquence Embodied*, *op. cit.*, p. 200.
[1303] Au sens de l'orientalisme du XVIII[e] siècle et d'Edward Saïd dans *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, trad. Catherine Malamoud, Paris : Seuil, [1980], 1997. Même si la notion est anachronique pour le XVI[e] siècle et surtout pour parler de l'Amérique, c'est le même phénomène qui est en jeu ici.

Après quatre discours d'éloges prononcés par des Tritons, dont un en gascon, quatre Micmacs arrivent en canots[1304] et se présentent avec des cadeaux propres au Canada : un morceau d'orignal, une peau de castor, des bracelets et la promesse d'une pêche abondante. Ces quatre présents symboliques sont ceux que l'on retrouve au fil des textes et des rencontres, tout en suivant la logique chronologique des échanges : on offre d'abord de la nourriture (l'orignal), puis on fait du commerce (la peau de castor), on échange des éléments culturels et artistiques (les bracelets) et enfin, comme chez Cartier, les relations se rompent (le dernier personnage arrive les mains vides). Les paroles du premier personnage prononçant que « nos moyens sont un peu de chasse / d'un cœur entier nous t'offrons », est une métaphore et une expression populaire traduisant la libéralité des autochtones, mais il peut aussi s'agir d'une relecture de Colomb écrivant que les autochtones sont si libéraux qu'ils offriraient leur cœur entier s'ils le pouvaient. Le deuxième personnage, offrant une peau de castor, répète cette même injonction : « Reçois donc de ma petitesse / Cette offrande qu'à ta grandeur / J'offre du meilleur de mon cœur ».

De plus, on remarque que la figure de la femme autochtone apparaît, comme dans les textes, après coup et à distance, par la voix interposée de son amant. Cette femme est entièrement perçue selon les codes de la poésie lyrique du Moyen Âge et de la Renaissance quand le troisième personnage s'adresse en ces termes :

> Ce n'est seulement en France
> Que commande Cupidon,
> Mais en la Nouvelle-France,
> Comme entre vous, son brandon
> Il allume ; et de ses flammes
> Il rôtit nos pauvres âmes,
> Et fait planter le bourdon.
> Ma Maîtresse ayant nouvelle
> Que tu devais arriver,
> M'a dit que pour l'amour d'elle
> J'eusse à te venir trouver,
> Et qu'offrande je te fisse
> De ce petit exercice
> Que sa main a su ouvrer.
> Reçois doncques d'allégresse
> Ce présent que je t'adresse

[1304] Si Cartier n'emploie pas le terme, dans les textes de Champlain, les autochtones arrivent toujours en « canoes », au point que cette répétition devient une métonymie dans le texte lorsque ce ne sont plus les « sauvages » qui arrivent mais « les canots » eux-mêmes qui viennent marchander.

Tout rempli de gentillesse
Pour l'amour de ma maîtresse
Qui est ores en détresse (...)[1305].

Le motif de Cupidon, qui traverse l'Atlantique avec son brandon et ses flammes, apparaît mais est détournée dans l'emploi amusant de la métaphore traditionnelle des âmes autochtones qui brûlent en enfer parce qu'ils ne connaissent pas le Grâce, ici détournée au profit des codes amoureux. Ensuite, la maîtresse demande à son amant, « pour l'amour d'elle » – motif récurrent de la poésie amoureuse –, d'aller rencontrer le Français qui arrive en Acadie. Une fois encore, le code est détourné puisque les actes que demandent traditionnellement les dames « pour l'amour d'elles » sont des actes qui mettent à l'épreuve la valeur guerrière de leur amant. Ici, il s'agit simplement d'aller offrir des bracelets et une écharpe.

De la même manière, le quatrième et dernier personnage de la pièce, empreint de « regrets », semble citer Joachim du Bellay à chacun de ses vers tant les termes que lui fait dire Lescarbot sont des lieux communs de la poésie de la Pléiade[1306], quand il prononce : « Que Diane en ses forêts / Ceux qu'elle voudra caresse, / Je n'ai que trop de regrets / D'avoir perdu ma jeunesse / À la suivre par les vaux, / Avecque mille travaux, / Sous des espérances vaines ».

La rencontre est depuis longtemps un *topos* littéraire, de même que l'association entre l'Acadie, partie septentrionale de l'Amérique que visite Lescarbot, et la totalité du continent américain dans un syncrétisme qui fera la part belle aux réflexions sur le « Sauvage » en Europe mais sans validité historique. Bien qu'elle soit porteuse de préjugés, la pièce est intéressante car elle montre le point d'aboutissement de la réflexion sur la rencontre ainsi que son extrême littérarisation. Notre corpus permet ainsi d'obtenir une répartition entre deux postures illocutoires différentes[1307] : d'une part, les écrits des « missions officielles » dont l'objectif est de vérifier certaines hypothèses et dont les récits sont destinés à un destinataire identifié (Cartier et Champlain, qui voyagent pour le Roi) ; d'autre part les écrits de Lescarbot qui font partie des « explorateurs officieux », dont la valeur n'est reconnue que par leur récit et qui répondent à un certain besoin d'exotisme de la part des lecteurs européens[1308]. Le regard de Lescarbot est important car c'est celui d'un dilettante littéraire qui voyage pour son plaisir. Il n'a donc pas, comme les voyageurs, missionnaires ou explorateurs, les mêmes préoccupations et la France qu'il rêve « reste un leurre aussi illusoire[1309]» que les cités regorgeant d'or fantasmées par les explorateurs.

[1305] LESCARBOT, Marc, *Le Théâtre de Neptune en la Nouvelle-France, op. cit., v*ers 169-191.
[1306] *Ibid.*, vers 204-210.
[1307] Distinction opérée par Gilles Havard et Cécile Vidal dans *Histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p. 20-21.
[1308] LEMIRE, Maurice, *Les écrits de la Nouvelle-France*, Montréal : Éditions Nota bene, 2000 [2017], p. 6.
[1309] PIOFFET, Marie-Christine, « Nouvelle-France ou France nouvelle : les anamorphoses du désir », *Tangence* [en ligne], n° 90, 2009, p. 37-55.

Il en ressort que cette rencontre est totalement littérarisée au point qu'elle ne garde que les stéréotypes qui confèrent une saveur autochtone devant paraître bien exotique aux yeux des lecteurs de Lescarbot. Les évocations du toucher, si l'on exclut les cadeaux apportés, sont uniquement métaphoriques. Elles consistent en des « caresses » faites par la « petitesse » des autochtones à la « hautesse » des Français. Cet exemple montre à quel point l'écriture des rencontres, réussies, comprises et narrées de manière réaliste à des degrés divers, est à l'origine des discours colonialistes et de la construction littéraire de la figure de l'autochtone. Plus encore, la parole de l'autochtone est totalement récupérée par le voyageur, et modifiée sous la plume de ce dernier. En effet, dans les textes précédents, ceux de Cartier et Champlain, la parole de l'autochtone n'est jamais reproduite au discours direct. La désappropriation est effective mais le lecteur ne l'entend pas directement puisque les propos sont toujours rapportés au discours indirect. Or, la nouveauté de Lescarbot est que la modification de la parole autochtone se fait au discours direct, donnant une impression totalement fausse de véracité et d'immédiateté. L'oralité du théâtre donne réellement à entendre un autochtone qui tiendrait ces paroles, mettant à mal la mince frontière que pouvait encore créer le discours indirect. Ce modèle de Lescarbot est important dans la mesure où un auteur comme La Hontan, qui a voyagé au Canada au XVIII[e] siècle, reprend ce dispositif dans ses *Dialogues curieux entre l'auteur et un Sauvage de bon sens qui a voyagé*[1310]. Dans le cas de La Hontan, la parole du « Sauvage » sert à critiquer la société européenne à un moment de l'Histoire où il n'est plus question de « premières » rencontres mais le modèle du dialogue passe encore davantage sous silence la parole de l'autochtone en donnant l'illusion, dans le texte, de la lui rendre.

*****

Conclusion

Ainsi, les récits de voyage sont à lire comme des textes littéraires plus que comme des documents d'archive dans la mesure où, dès qu'il s'agit de se confronter à une altérité, les perceptions sensorielles sont atténuées par le poids de la culture et de l'imaginaire. Les « premières » rencontres, qui n'en sont pas, sont souvent marquées par une volonté, plus ou moins affirmée, de réduire l'autre à une rhétorique de signes. Le texte devient alors création de scènes topiques mettant en exergue l'inégalité dans la description entre le narrateur et les populations qu'il rencontre. Le sens du toucher, dominant dans ces scènes, devient alors témoignage d'une possession qui se fait lors des échanges apparents et simulés. Plus encore que les sensations, les émotions se caractérisent par leur brièveté et par leur reconstruction littéraire.

[1310] LA HONTAN, Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de, *Dialogues curieux entre l'auteur et un Sauvage de bon sens qui a voyagé*, publiés dans le *Supplément aux Voyages du Baron de La Hontan*, À La Haye, chez les frères l'Honoré, 1703.

Ainsi, les textes montrent, de 1492 à 1618, des émotions qui donnent à voir la peur des autochtones, puis la joie de la rencontre et enfin la méfiance envers les étrangers. Les émotions des voyageurs sont très rarement exprimées dans un siècle qui cache ce que l'on ressent, mais celles des autochtones sont mises en avant pour donner à voir la facilité qu'il y aura à « convertir » ces peuples craintifs comme des enfants, ou dociles comme des animaux dans la perspective de certains voyageurs. Il faut également souligner que la peur est omniprésente parce qu'entre l'Antiquité et le Moyen Âge, les termes servant à exprimer toutes les nuances de la peur se sont drastiquement réduits[1311]. Comme les mots manquent, il est difficile pour les voyageurs d'exprimer de la nuance dans les émotions qu'ils perçoivent chez les autres ou chez eux-mêmes.

Ces rencontres peuvent prendre plusieurs caractéristiques sur le plan narratif. Les émotions présentes dans les récits de Cartier, Champlain, Laudonnière et Le Challeux sont réduites : il s'agit de la joie des populations rencontrées, plus ou moins grande selon la visée du texte. La peur est présente aussi bien chez les Français que chez les populations autochtones rencontrées mais elle n'est pas explicitement mentionnée pour les premiers. C'est alors au lecteur de le comprendre grâce aux descriptions des réactions qui sont faites. Dans des textes qui encouragent la colonisation, la peur de l'autre sert à encourager d'éventuels successeurs. Enfin, les récits de voyage en Floride permettent d'offrir un contrepoint intéressant à ce duo joie-peur présent dans les premiers textes. Laudonnière et Le Challeux s'intéressent moins à la découverte qu'à la rencontre qui permet l'alliance et l'échange. Les émotions mentionnées sont alors plus précises et sont à relier aux émotions des relations humaines, la jalousie et la tristesse, signes de trahison.

La recherche lexicale comparative dans un corpus européen plus large reste à faire. À ce stade, on peut tout de même remarquer des invariants qui constituent le *topos* dans les textes, des Espagnols de la fin du XV^e^ siècle aux Français du début du XVII^e^ siècle, avec trois modalités en fonction des enjeux :

1) la réaction des autochtones est mise en avant. Celle-ci est constituée de peur puis de joie, sans nuance entre les deux ;
2) les voyageurs décrivent les autochtones sans mentionner leur réaction, soit parce que les Français sont déjà installés, soit parce qu'ils ne veulent pas répéter ce qui a été dit plus haut. Dans ce cas, le texte s'attarde immédiatement sur la description. La rencontre, celle du narrateur en tant qu'individu, peut être décrite plus tard dans un effet de prolepse. Dans quelques cas, il s'agit d'une « rencontre de loin », lorsque les voyageurs restent sur le navire et voient de loin les populations américaines sans interagir avec elles.

[1311] Dans l'Antiquité, près de 150 mots exprimaient toutes les nuances de la peur alors que le Moyen Âge et la Renaissance ne possèdent qu'une « expression unique » pour exprimer les « peurs universelles », SCOTT, Anne et KOSSO, Cynthia (ed.), *Fear and its Representations in the Middle Ages and Renaissance*, Brepols, « Introduction », p. 14.

3) Beaucoup plus rarement, les émotions des voyageurs sont mises en avant. Dans ce cas, il s'agit d'une peur s'inscrivant dans un registre pathétique.

Dans les trois cas, la vue et le toucher sont les deux sens les plus utilisés. Ils répondent tout simplement aux exigences et aux contraintes de rencontrer des populations qui ne partagent pas ou peu la langue, rendant les signes et gestes indispensables. Toutefois, le vocabulaire est extrêmement restreint, des « caresses » aux « embrassements » signes d'une répétition, d'une codification. Rappelant la portée sociale du repas partagé, le goût est présent dans les descriptions de « banquet » ou de « bonne chère ». L'évolution se fait alors tout simplement de manière chronologique. À la vue et au toucher des premiers contacts succède le goût (voire l'odorat pour les tabagies) à mesure que les alliances se font.

Le problème sous-jacent à cette étude est que, même si chaque voyageur apporte un regard « nouveau », ces derniers partagent tous les mêmes cadres culturels. Décentrer la perspective en essayant de retracer la réalité de ces échanges, au moyen de la tradition orale des peuples autochtones, permet alors d'analyser dans quelle mesure cette perception européenne est différente.

Chapitre V

La mémoire et les perceptions : un impossible retour aux sources ?

> « Nous ne savons et ne saurons jamais rien sur l'origine première de croyances et de coutumes dont les racines plongent dans un lointain passé.[1312]»

Les problèmes amenés par la littéralisation des rencontres, qui reflètent une construction marquée par les préjugés des voyageurs ou qui effacent totalement la figure des autochtones, appellent à réfléchir aux liens entre *dispositio* et perceptions. Dans quelle mesure la création littéraire construit-t-elle, au fil des récits, des modèles qui deviendront des lieux communs du genre remplaçant, dans le texte, les blancs laissés par l'expérience originelle devenue inaccessible ?

I. Reconstruire la parole de l'autochtone ? Des motifs modifiés dès les premiers contacts

Le problème que pose l'étude des « premières rencontres » dans les récits de voyage au XVI^e^ siècle est que ces dernières mettent en exergue l'opposition entre l'instantanéité de la parole orale et la matérialité de l'écriture. La voix de l'autre est effacée, les propos tenus à l'oral étant des « paroles évanouies aussitôt énoncées, donc perdues à jamais[1313]» au point que l'histoire des Européens a pendant longtemps voulu faire taire toutes les histoires des peuples

[1312] LÉVI-STRAUSS, *Le totémisme aujourd'hui*, Paris : PUF, 1980, p. 105
[1313] CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 250.

colonisés[1314]. Cet « oubli sélectif[1315]», résultat d'un européocentrisme séculaire, est souligné depuis une trentaine d'années par les études de « l'histoire connectée[1316]» (*connected stories*) qui visent à étudier l'histoire dans sa globalité en associant les histoires nationales plutôt qu'en les étudiant de manière cloisonnées.

Depuis les premiers travaux de Sanjay Subrahmanyam dans les années 1990[1317], l'histoire connectée se donne pour objectif d'étudier les contacts entre des populations que la tradition historique classique a eu tendance à opposer. Elle vise notamment à produire une autre histoire des rapports coloniaux, une histoire qui ne soit pas européocentrée. Pour l'Amérique, ce travail s'inscrit davantage dans les réflexions de Serge Gruzinski[1318]. L'objectif central de l'histoire connectée est de comprendre comment chacune des communautés perçoit la rencontre avec l'autre, dans la réciprocité et le métissage. Plus largement, la perspective transnationale permet d'envisager la circulation des hommes à l'échelle mondiale en prenant comme point de référence un point local. Comme l'écrit Zrinka Stahuljak, elle « s'écrit en partant des connectivités qui se produisent entre les nœuds, horizontalement (dans l'espace) et verticalement (dans le temps), et met en relation des parties du monde entre elles et ainsi établit leur rapport avec le monde en général[1319]». Les barrières culturelles doivent être abaissées pour montrer que la rhétorique de l'altérité n'est qu'une rhétorique et que les contacts ont mis en avant des phénomènes de métissages[1320]. Nous adoptons ce point de vue lorsque nous prenons en exemple la Gaspésie ou la baie de Guanabara pour tenter de comprendre, dans les récits autochtones, comment ces derniers décrivent la rencontre avec l'altérité, comment ils perçoivent « l'autre » qui accoste.

Face à ces histoires connectées, on oppose souvent (ou l'on débat souvent avec) l'histoire globale ou mondiale, définie comme « une macro-histoire du monde, une synthèse à la supra-échelle du monde entier ou presque[1321]». Ce prisme est différent en cela qu'il n'est pas local. Il permet de comprendre les signes annonciateurs de la mondialisation, mais sa globalité l'empêche d'avoir accès aux micro-structures et doit prendre en compte l'hétérogénéité des

[1314] GLISSANT, Édouard, *Le discours antillais*, Paris : Seuil, 1981, p. 12.
[1315] BERTRAND, Romain, *L'Histoire à parts égales*, *op. cit.*, p. 12.
[1316] Sur une introduction à ces « connected stories », voir par exemple, SUBRAHMANYAM Sanjay, « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2007, vol. 5, n° 54-4bis), p. 34-53.
[1317] SUBRAHMANYAM, Sanjay, *L'Empire portugais d'Asie, 1500-1700 : Histoire économique et politique*, trad. Marie-José Capelle, Paris: Maisonneuve et Larose, 1999 et *The Career and Legend of Vasco da Gama*, Cambridge: Cambridge University Press, 1997.
[1318] GRUZINSKI, Serge, *L'Amérique de la conquête peinte par les Indiens du Mexique*, Paris : Unesco : Flammarion, 1991, 283 p.
[1319] STAHULJAK, Zrinka, *Médiéval contemporain. Pour une littérature connectée*, Paris : Éditions Macula, 2020, p. 52-53.
[1320] Ces histoires connectées ont été mises en valeurs par Sanjay Subrahmanyam dans la chaire au Collège de France de 2013 à 2021. Celle-ci nous intéresse aussi parce que le colloque « Le « tournant visuel » et l'histoire globale à l'époque moderne » du 10 mars 2017 fait le lien entre la perspective, la cartographie, la représentation, et l'évolution de pensée. Même si la chaire au Collège de France de Sanjay Subrahmanyam était intitulée « Histoire globale de la première modernité ».
[1321] STAHULJAK, Zrinka, *Médiéval contemporain*, *op. cit.*, p. 52.

sources (c'est-à-dire la facilité d'accès aux sources européennes). L'un de ses effets est aussi de remettre en cause les chronologies, notamment les périodisations européocentrées. Bien qu'elle se soit développée dès les années 1990, l'histoire globale a surtout connu un tournant majeur en Europe du Nord et en Amérique du Nord depuis les années 2000. Patrick Boucheron, parmi d'autres, a appelé de ces vœux l'étude d'une « histoire-monde ». Deux caractéristiques de cette histoire globale sont :

1) qu'elle est interdisciplinaire, en appelant les sciences dites « dures » dans ses interrogation puisqu'elle place l'homme, dans toutes ses perspectives, au centre des recherches ;
2) elle permet aussi de se détacher de la vision de l'historien européen ou américain en allant puiser dans les études culturelles, postcoloniales et subalternes.

L'objectif est bien de dépasser la perspective nationale des recherches et ne pas écrire une seule histoire du point de vue de l'Occident ou des voix dominantes. Bien que notre thèse s'inscrive en littérature, nous nous engageons dans cette perspective méthodologique dans la mesure où nous nous intéressons aux récits autochtones pour tenter de comprendre si, du point de vue littéraire, ces récits mettent en exergue les mêmes structures narratives faisant appel aux sens.

I.1. La tradition orale

Il semble évident que les autochtones « ont leur propre interprétation des colons[1322]» et nous savons bien que la littérature de voyage est une somme de lieux communs. Plus encore, les médias utilisés par les populations originelles de l'Amérique ont été « remédiatisés » par les Européens, qui ont décrit ou dessiné des langages, des *codices*, des tatouages dans leurs ouvrages, ramenant l'altérité à des réalités européennes connues du lecteur[1323]. Comment, dès lors, tenter d'approcher une histoire plus équitable et représentative de l'expérience des premières rencontres ? La manière la plus évidente de reconstruire la mémoire des peuples autochtones est de leur rendre la parole. Toutefois, trouver des récits micmacs ou montagnais contemporains des textes de Cartier et de Champlain relève de la gageure pour la raison évidente que la tradition orale empêche de figer dans le temps les propos[1324], contrairement aux récits

[1322] WISECUP, Kelly, « Cross-Cultural Encounters in Early American Literature: From Incommensurability to Exchange », dans BELASCO, Susan, STROUGH GAUL, Theresa, JOHNSON, Linck et SOTO, Michael, *A companion to American Literature*. *Vol. I : Origins to 1820*, Hoboken : Wiley-Blackwell, 2020, p. 19-33, *cit.* p. 21. Je traduis.

[1323] COHEN, Matt et GLOVER, Geffrey, *Colonial mediascapes: sensory worlds of the early Americas*, Lincoln : University of Nebraska Press, 2014, « Introduction », p. 1-43, *cit.* p. 24.

[1324] LAMBERT-BRÉTIÈRE, Renée, « "Les paroles s'envolent, les écrits restent". L'archivage du patrimoine oral autochtone », dans Hermann, VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie (dir.), *op. cit.*, p. 71-89, *cit.* p. 73-74 : « Les sociétés autochtones sont, dans leur grande majorité, considérées comme des sociétés à tradition orale, c'est-à-dire où l'histoire conservée dans la mémoire collective se transmet sans utilisation de l'écriture. La tradition orale, qui est donc une des sources fondamentales de l'histoire

imprimés – et donc gravés dans la mémoire – depuis le XVI^e siècle. Ce travail de reconstitution a en partie été rendu possible par les missionnaires même si les premiers dictionnaires bilingues compilés par ces hommes ne sont pas édités avant le XVII^e siècle[1325]. Pour le Pérou ou le Mexique, des *codices* autochtones rédigés dès le XVI^e siècle « constituent un ensemble significatif[1326]» de sources mais sont peu étudiés par la critique francophone européenne.

Les sources accessibles alors sont celles de traditions orales encore vives, celles des conteurs qui, aujourd'hui encore, continuent d'honorer la mémoire de leurs ancêtres. Ces récits, même s'ils sont peu accessibles, sont tout de même analysés par certains historiens montrant que la vision idéalisée des Européens contraste avec les éléments de la tradition orale des Premières Nations, qui semblent par exemple plutôt avoir conservé le souvenir des relations conflictuelles avec les Français venus s'installer à Québec[1327]. Sylvie Vincent note que les tensions et les manifestations d'hostilité étaient constantes envers les Européens lors des premiers contacts, obligeant les autochtones à « développer des pratiques symboliques destinés à se protéger[1328]», entre désir d'ouverture aux nouveaux arrivants et volonté de repli pour conserver la cohésion de leurs groupes[1329]. Elle souligne également que la « tendance » de l'ethnohistoire classique « vise à faire émerger non pas des représentations mais une réalité historique qui tirerait sa vérité d'une coïncidence entre les données archéologiques[1330]».

Secondement, il faut souligner que ces récits ont été modifiés dès l'arrivée des Européens en raison des contacts permanents entre les sociétés, comme le montrent l'utilisation de termes relevant du paradigme chrétien ou la mention de la couleur de la peau blanche des nouveaux arrivants dans les contes des traditions orales autochtones. Ces termes sont autant d'anachronismes dans la bouche du conteur contemporain. Le phénomène a été analysé dans un corpus éloigné du nôtre mais il offre néanmoins des exemples intéressants de la remédiation des sources autochtones. Les populations de l'Amérique centrale ont été particulièrement étudiées en raison de l'arrivée précoce des Espagnols et de la violence des *conquistadores*. Birgit Brander Rasmussen étudie ainsi *La Primera y Nueva Corónica y el buen Gobierno*[1331], un imposant

algonquienne, se définit comme étant l'ensemble des valeurs culturelles d'un peuple, valeurs dont la transmission, fondée sur l'oralité, se fait d'une génération à l'autre par le moyen de l'éducation et des circonstances pratiques de la vie. Au sens large, il s'agit de l'ensemble des récits et autres documents non écrits ».

[1325] Par exemple le *Dictionnaire montagnais-français* d'Antoine Silvy (1678-1690) et les *Racines montagnaises* de Bonaventure Fabvre (1696), ou encore *The Indian Grammar Begun* par John Eliot (1666) et la *Grammaire algonquine ou des sauvages de l'Amérique septentrionale* (1672-1674) de Louis Nicolas. Cf. LAMBERT-BRÉTIÈRE, Renée, *art. cit.*, *cit.* 75-76 ; DIONNE, Fannie, *Encrer la parole, op. cit.*

[1326] LESTRINGANT, Frank, *Le théâtre de le Floride*, *op. cit.*, p. 33.

[1327] SERVAIS, Olivier, *op. cit.*, p. 17.

[1328] Voir par exemple, VINCENT, Sylvie, « Compatibilité apparente, incompatibilité réelle des versions autochtones et occidentales de l'histoire : L'exemple innu », *Recherches Amérindiennes au Québec*, Montréal, Vol. 32, n°2, 2002. [En ligne]

[1329] TURGEON, Laurier, *op. cit.*, p. 182.

[1330] VINCENT, Sylvie, « Présentation », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 22, n° 2-3 – Traditions et récits sur l'arrivée des Européens en Amérique, 1992, p. 3-7.

[1331] GUAMÁN POMA DE AYALA, Felipe, *El primer nueva corónica y buen gobierno*, écrite entre 1615-1617. Le manuscrit a été retrouvé au début du XX^e siècle. Pour une édition récente, voir l'édition critique de John V.

manuscrit écrit en 1615 par Felipe Guamán Poma de Ayala, un péruvien métisse, et ayant circulé dans l'Europe du XVI[e] siècle. Elle montre la bipartition du milieu de l'ouvrage, « avant » l'arrivée des Européens et « après[1332]». L'acte de prendre la plume dans un manuscrit aux allures d'ouvrage européen révèle, par lui-même, l'influence de l'autre. Il s'agit d'une grande différence avec les écrits européens dont les premières versions, même rares, ne sont pas ou peu modifiées au cours des siècles[1333].

Les sources autochtones sont même très souvent médiatisées dès le moment de leurs productions au contact des Européens. Les *Cantares mexicanos*[1334], par exemple, sont très proches des *Psalmodia Christiana*[1335], une collection de chansons nahuatl écrites par Bernardino de Sahagún et publiées vers 1583, signe d'un croisement très rapide entre les cultures[1336]. La poétique des images dans les poèmes aztèques souligne enfin la très grande influence des Européens. Dès le milieu du XVI[e] siècle, l'un de ces poèmes débute par un glaçant « [Les fleurs de la guerre] ont saoulé mon cœur[1337]» :

> Elles ont saoulé mon cœur : elles fleurissent, elles m'enivrent ici sur Terre : je suis saoulé des fleurs de la guerre.
> Il prend chacun en pitié. Ainsi des gens vivent sur Terre.
> Le paradis est arrivé ici ! Et je suis saoulé des fleurs de la guerre[1338].

Ce poème est représentatif de la manière dont la poésie aztèque s'est rapidement fait dénonciatrice de la colonisation. Le motif de l'enivrement rappelle peut-être métaphoriquement

Murra y Rolena Adorno, trad. [du quechua] par Jorge L. Urioste, México : Siglo Veintiuno, 1980, 3 vol. ; voir aussi PRATT, Mary Louise, *Imperial Eyes. Travel Writing and Transculturation*, Londres/New York : Routledge, 1992, p. 3.

[1332] RASMUSSEN, Birgit, « The manuscript, the quipu, and the early American book: Don Felipe Guaman Poma de Ayala's Nueva corónica y buen gobierno », dans GREENBLATT, Stephen (ed.), *New World Encounters*, *op. cit.*, p. 141 - 165.

[1333] DELÂGE, Denys, « La tradition orale de l'arrivée des Européens à New York », dans LINTVELT, Jaap, OUELLET, Réal et HERMANS, Hubs (dir.), *Culture et colonistion en Amérique du Nord : Canada, États-Unis, Mexique*, Québec : Les Presses du Septentrion, 1994, p. 203-214. Le récit cité est un récit reconstitué vers 1801 à partir des versions delawares, monseys et mahicans par le révérend John Heckewelder. Voir les articles de ROEMER, Kenneth, M., « The Storyteler's Universe. Indigenous Oral Literatures », p. 1-18 et WISECUP, Kelly, « Cross-cultural Encounters in Early American Literatures. From Incommensurability to Exchange », p. 19-33 dans BELASCO, Susan, STROUGH GAUL, Theresa, JOHNSON, Linck et SOTO, Michael, *op. cit.*

[1334] *Cantares mexicanos*, éd. José G. Moreno de Alba y Miguel León-Portilla, México : Universidad nacional autónoma de México, 1994 dans l'édition la plus récente.

[1335] SAHAGÚN, Bernardino, *Psalmodia christiana y sermonario de los sanctos del año*, éd. et trad. [du náhuatl] de José Luis Suárez Roca, León : Instituto leonés de cultura, 1999.

[1336] TOMLINSON, Gary, *op. cit.*, p. 59.

[1337] DAMROSCH, David, « The Aesthetics of Conquest: Aztec Poetry before and after Cortés », dans GREENBLATT, Stephen (ed.), *New World Encounters*, *op. cit.*, p. 139 - 156. D. Damrosch montre comment les images poétiques dans les poèmes aztèques ont été influencées par les contacts avec les Espagnols, p. 151. L'article a été republié dans l'ouvrage *What Is World Literature?*, Princeton / Oxford : Princeton University Press, 2003.

[1338] *Ibid.* David Damrosh reprend la traduction anglaise de l'édition *Cantares mexicanos: Songs of the Aztecs*, trad. [du Nahualt] de John Bierhirts, Stanford : Stanford University Press, 1985, p.200-201. L'anglais étant déjà une traduction du Nahualt, il nous a paru plus judicieux de le donner à lire en français dans le texte. Je remercie W. McKenzie et V. Delespaux pour m'avoir aidée à lever des ambiguïtés sur certains termes anglais. Le poème original complet est reproduit en annexe.

le fait que ce dernier a été un moyen de domination des populations autochtones. Le « paradis » est aussi à comprendre de manière toute ironique lorsque l'on songe que ces hommes que l'on pensait venir du ciel apportaient le feu de l'enfer plus que les douceurs du paradis.

I.2. Le toucher et les gestes

Ces précautions prises sur la réception des sources, il n'en reste pas moins que les récits autochtones sont tout aussi intéressants à analyser que les textes des Européens. Par exemple, la tradition des Innus évoque les relations avec Champlain :

> Après un moment de crainte, l'on se serra la main et l'on accueillit bien les étrangers, mais les relations dégénérèrent ensuite rapidement en combats dans lesquels plusieurs hommes innus furent tués. Le chef français demanda qu'on lui donne Uepishtikueiau [la région de Québec], mais on le lui refusa. Il réitéra sa demande après la récolte du blé et offrit au chef des Innus de leur fournir désormais la farine pour que jamais ni eux ni leurs descendants ne souffrent de la famine. Les Innus acceptèrent l'offre, ils obtinrent en outre des armes à feu et finirent par aimer les Français qui devinrent cependant de plus en plus nombreux et voulurent s'approprier de toutes les côtes : les nouveaux arrivants agrandirent leurs jardins, les clôturèrent et se mirent à vendre plutôt qu'à donner. Ayant de moins en moins besoin de leurs hôtes, les Français les méprisèrent, tuant leurs hommes pour s'emparer de leurs femmes. Les Innus durent alors se replier vers l'aval du fleuve[1339].

Du point de vue de la perception tactile, ce texte, même traduit sans doute plusieurs fois et modifié au fil des siècles, déplie un champ lexical développé de l'échange. Celui-ci offre une palette comprise entre don volontaire et prise de possession violente. Cette version met l'accent sur le partage de la terre. La perspective des Innus est inversée par rapport à celle des Européens. Les échanges de poignées de main et de nourriture sont rappelés, ainsi que la « langue inconnue » que parlent les Français. La relation est finalement marquée par la différence fondamentale dans la propriété et dans le processus de colonisation. Le ravissement des femmes est également évoqué alors qu'il était passé sous silence dans le texte de Champlain. Le récit révèle aussi l'absence de compréhension de la part des Européens, incompréhension à l'origine du nom Québec, puisque la mauvaise perception de l'oralité conduit à nommer une terre différemment de son toponyme originel. Nous remarquons enfin le contraste avec les textes

[1339] DELÂGE, Denys, « *Kebhek*, *Uepishtikueiau* ou Québec : histoire des origines », *Les Cahiers des dix*, n° 61, 2007, p. 107 - 129, *cit.* p. 113. Je souligne. Denys Delâge a utilisé deux sources, les récits des conteurs qu'ils a rencontrés ainsi que les textes recopiés par des anthropologues des XIX^e^ et XX^e^ siècles. Je souligne.

européens qui mentionnent peu, de manière aussi directe, cette circulation de la parole et cette incompréhension.

Une autre version d'un récit montagnais aborde la même question de l'appropriation[1340]. Cette version diffère peu de la précédente si ce n'est qu'elle est plus marquée par l'anachronisme puisque la couleur de peau n'était pas ce qui avait frappé les Premières Nations, d'après les récits des missionnaires du XVII^e siècle, mais la pilosité des Français[1341]. Ce récit est plus favorable aux Européens. Il passe sous silence les questions de violence. Un troisième récit, transmis par la tradition orale des Ojibwes de la région de Sault Sainte-Marie, raconte une autre rencontre de manière plus détaillée, un récit dans lequel les Européens vivent dans « une cabane de billots au milieu de souches de gros arbres abattus avec des instruments plus coupants que les leurs [ceux des Américains]. Après s'être serré la main et avoir acquis des marchandises nouvelles, ils les auraient rapportées chez eux[1342]». Les récits européens et autochtones s'accordent sur un point : la poignée de main et l'acquisition des marchandises qui, une fois encore, est l'élément central resté dans la tradition.

Enfin, les Micmacs ont également préservé le souvenir de leur rencontre avec des Européens dans un récit « cent fois raconté » :

> Avant la venue de l'homme blanc, une jeune fille micmaque avait rêvé qu'une petite île flottait vers la terre. Sur cette île, il y avait des arbres nus et des hommes - l'un portait des vêtements en peaux de lapin blanc. Elle avait raconté son rêve aux sages, mais ils n'ont pu en expliquer le sens. Le lendemain à l'aube, les Micmacs ont vu une petite île près du rivage, comme dans le rêve de la jeune fille. Sur les branches nues des arbres, des ours grimpaient. Les gens saisissaient leurs arcs et leurs flèches pour tirer sur les ours. À leur stupéfaction, les bêtes étaient des hommes. Certains ont mis à l'eau un étrange canot dans lequel ils ont sauté, puis pagayé jusqu'au rivage. Un de ces hommes, vêtu d'une robe blanche, s'est approché, faisant des signes de paix et de bonne volonté. Levant la main, il montrait les cieux[1343].

[1340] Récit de Pierre Courtois, aîné montagnais de Natashquan, disponible sur le site Internet « Place Royal d'aujourd'hui à hier », hébergé par les Musées de la Civilisation de Québec., repris par VINCENT, Sylvie dans « Récits et dires montagnais », « L'arrivée des chercheurs de terres. Récits et dires des Montagnais de la Mayenne et de la Basse Côte-Nord », *Recherches Amérindiennes au Québec. Traditions et récits sur l'arrivée des Européens en Amérique*, vol. 22, n° 2-3, 1992, p. 19-29, p. 22 : « "Est-ce que je peux débarquer ?" a dû demander le Français au Montagnais. Il faisait des gestes. L'Indien ne comprenait pas du tout […] Alors il lui dit : "Paka" (débarque). […] Alors, comme le Montagnais avait une très bonne terre, le Français la lui demanda pour y faire un grand village […] « Si tu acceptes [de céder les environs de Uepishtikueiau], nous serons très bons avec toi, c'est ici que vous prendrez ce dont vous aurez besoin à l'intérieur des terres, comme des fusils. Puis, viendra le temps où ce sera ici que vous prendrez tout ce dont vous aurez besoin pour vous nourrir […] ».

[1341] Par exemple, BIARD, François, *Relations*, *op. cit.*, p. 163.

[1342] DELÂGE, Denys, « *Kebhek*, … », *art. cit.*, p. 114.

[1343] Version de Stephen Augustine à partir du texte de Silas Rand dans *Legends of the Micmacs*, 1894, disponible sur le site Internet du Musée canadien de l'Histoire et repris par DELÂGE, Denys, « Les premiers contacts selon un choix de récits amérindiens publiés aux XIX^e et XX^e siècles », *Recherches Amérindiennes au Québec, Traditions et récits sur l'arrivée des Européens en Amérique*, vol. 22, n° 2-3, 1992, p. 101-116., *cit.* p. 101-103. Je souligne.

Il faut un temps pour reconnaître que les Européens sont bien des hommes. On peut voir dans cette remarque une surprise due à la pilosité des Français, – comme le rapporte également Pierre Biard[1344] –, mais aussi très probablement une critique anachronique comparant les Européens à des animaux sauvages. Le fait que les Micmacs attaquent ces « ours » n'est jamais mentionné dans les textes de Cartier. L'élément ajouté par rapport aux autres récits autochtones est la présence du prêtre qui montre les cieux et qui fait des « signes de paix et de bonne volonté ». Enfin, le rêve prémonitoire ne peut pas étayer l'hypothèse que de tels rêves concourraient à augmenter la peur des Premières Nations face aux colonisateurs puisque rien ne l'indique dans ce récit.

I.3. La vision de l'autre[1345] : une question de perspective

Les contacts entre les populations autochtones et françaises se sont, dans une certaine mesure, mieux déroulés que d'autres. Ce serait parce que « la pensée montagnaise et celle d'autres groupes algonquiens leur a accordé le statut d'êtres humains[1346]», une raison pour laquelle les récits des Premières Nations représentent davantage la culture matérielle des Européens[1347] (nourriture, armes, vêtements). Cette dernière n'est toutefois pas comprise immédiatement, comme en témoigne le récit du missionnaire Paul Lejeune au Canada dans lequel les Algonquins voient des « hommes prodigieux et espouvantables ; [qui] s'habilloient de fer, mangeoit des os, et beuvoient du sang ; ils les avoient veu couverts de leurs cuirasses, manger du biscuit et boire du vin[1348]». Fournissant l'explication de l'incompréhension autochtone, qui repose sur une mauvaise interprétation de la perception visuelle, la voix du narrateur fait office de traductrice, de truchement, pour le lecteur européen. Par cette description, Paul Lejeune amène l'image du cannibale dans son texte, une façon de renvoyer à l'autre le miroir de ce qu'il est. La qualification « d'épouvantables » et « prodigieux » permet de faire entendre un rejet de ces pratiques par les autochtones en question et de les humaniser, dans la perspective évangélisatrice qui est celle de l'auteur.

Les récits effacent rapidement ces perceptions, de manière à laisser apparaître la culture matérielle et les échanges. Étudiant la manière dont la nation des Cris se représentent leurs

[1344] BIARD, Pierre, *Relation*, *éd. cit.*, p. 37.

[1345] Nous nous inscrivons dans la perspective de Nathan Wachtel, qui a travaillé sur les Incas et les conséquences de la colonisation espagnols dans *La vision des vaincus : les indiens du Pérou devant la conquête espagnole 1530-1570*, Paris : Gallimard, 1971.

[1346] VINCENT, Sylvie, « L'arrivée des chercheurs de terres », *art. cit.*, p. 19.

[1347] VINCENT, Sylvie, « Présentation », art. cit., p. 5.

[1348] VINCENT, Sylvie, « L'arrivée des chercheurs de terre... », *art. cit.*, p. 21 : « l'étonnement, l'accueil puis le constat de la différence figurent déjà dans le récits de Paul Lejeune ».

premiers contacts avec les Européens, les Français et les Anglais[1349], Colin Scott remarque que la nourriture est au centre de l'échange :

> Tandis que Chakaapaash marchait le long de la côte, il vit un navire qui flottait sur la mer. Alors, il alla voir le bateau et, lorsqu'il fut monté à bord, les gens qui étaient sur le bateau lui donnèrent de la nourriture de Blanc. C'était quelque chose qu'il n'avait jamais mangé auparavant. Il en apporta donc chez lui pour sa sœur. Les gens du bateau lui avaient demandé de leur donner quelque chose à manger. Il s'en alla donc chez lui et, quand il fut arrivé, il donna à sa sœur la nourriture provenant du bateau. Elle se montra très reconnaissante, pour ce qu'il lui avait rapporté, et les gens purent l'entendre jusqu'au bateau lorsqu'elle les remercia pour la nourriture[1350].

Le récit permet au chercheur de remarquer que les « Blancs » représentent d'immenses contradictions par rapport aux principes autochtones de réciprocité. Dès le départ, ils ont été perçus comme étant de tout évidence matériellement puissants, et plusieurs de leurs cadeaux ont été vus comme utiles. Il valait donc la peine de les engager dans une relation de réciprocité[1351]. La naïveté postulée par les récits européens cache une diplomatie mise en exergue par les récits autochtones, la nourriture faisant office de trait d'union entre les deux entités.

La lecture d'un corpus européen plus large révèle que les goûts n'étaient pas systématiquement partagés lors des « premières » rencontres. À titre d'exemple, Pero Vaz de Caminha témoigne en 1500 du fait que les autochtones n'aiment pas la nourriture apportée par les Européens qui arrivent sur les côtés de l'Amérique du Sud. Ainsi, après avoir énuméré les aliments européens proposés (poisson cuit, gâteaux aux épices, miel...), il rapporte que les Américains « ne voulurent presque rien avaler de tout cela, et s'ils goûtaient quelque chose, ils le rejetaient aussitôt[1352]». Quant au vin, « cela ne furent pas de leur goût et ils n'en voulurent pas[1353]». L'évolution se perçoit alors dans la temporalité. Quelques dizaines de pages plus loin, donc quelques semaines après puisque le récit suit une narration chronologique, les hommes rencontrés, toujours dans cette même zone géographique du Brésil, « mangeaient avec nous ce que nous leur offrions, certains buvaient du vin mais d'autres ne pouvaient pas le boire[1354]». Cette fois-ci, la rencontre est davantage consommée, au sens littéral du terme, au moins sur le

[1349] SCOTT, Colin, « La rencontre avec les blancs d'après les récits historiques et mythiques des cris de la baie James », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 22, n° 2-3. *Traditions et récits sur l'arrivée des Européens en Amérique*, 1992, p. 47-61, *cit.* p. 49. Chez les Cris de l'Est, comme chez d'autres populations algonquiennes, il existe deux grandes catégories de récits : l'*aatiyuuhkaan*, ou « mythe », mode à prédominance figurative, dans lequel les événements dont on parle dépassent l'ordre du temps ; et le *tipaachimuun*, ''information, histoire ou nouvelle'', mode descriptif dont les événements racontés sont considérés comme des expériences vécues par des gens encore vivants ou par leurs ancêtres. Les récits liés aux blancs apparaissent dans les deux genres ».

[1350] *Ibid.*, p. 49. Je souligne.

[1351] *Ibid.*, p. 59.

[1352] VAZ DE CAMINHA, Pero, *La lettre*, *op. cit.*, p. 27. Nous recopions la traduction de l'édition.

[1353] *Ibid.*

[1354] *Ibid.*, p. 65.

plan des aliments. Quant à la boisson, certains autochtones ne peuvent toujours pas boire le vin, en raison simplement du goût auquel il faut habituer le palais. Au moment de l'échange de nourriture, une remarque du narrateur souligne l'espoir que représente l'importance de s'habituer au vin : « il me semble pourtant que si on les y habitue, ils en boiront de bon cœur[1355]». Pour le dire autrement, cette remarque souligne combien le processus d'acculturation est déjà présent dans les textes en tant qu'enjeux de la colonisation.

Les récits autochtones et européens diffèrent en raison de leur processus de médiation – oralité contre écriture – mais ils sont comparables sur au moins un point. Les récits autochtones, comme les récits européens, évoquent les *realia* de la rencontre. Ils résultent surtout d'une « rencontre de deux traditions de pensée, deux façons de raconter le passé, qui se sont côtoyées, pendant plusieurs générations[1356]».

Enfin, un certain nombre de récits font état de visions des autochtones qui ont vu en rêve les Européens débarquer et commettre des exactions, ce qui tendrait à expliquer, après coup, la peur présente dans les récits européens :

> Il leur dit alors que les hommes d'une race tout à fait étrange avaient traversé la grande eau vers leur île (Amérique). Leur teint était aussi blanc que la neige et une barbe longue et touffue entourait leur visage. Il leur décrivit également avec précision les grands et merveilleux canots avec lesquels ils avaient navigué sur la grande mer, de même que les voiles et les mâts des navires, et même les corselets de fer, les grands couteaux, les armes à feu et le canon, dont le feu et l'épouvantable explosion l'avaient terrorisé même dans ses rêves et ses convulsions. Sa clairvoyance entrait dans les plus petits détails, et il décrivit avec exactitude comment montait dans l'air la boucane (fumée) sortit de leurs longs tubes, tout comme d'ailleurs elle sortait des pipes indiennes. Cette histoire d'un vieux chamane, qui mit une bonne demi-journée à la raconter, tous les autres l'écoutèrent dans le silence et la stupéfaction[1357].

Ce récit montre surtout que le processus de l'analogie est le même que celui des Européens, et qu'il en en reprend les codes. Les Européens sont vus comme ceux qui ont des « canots » et qui « boucanent » avec de « longs tubes », le conteur du XX^e^ siècle reprenant ainsi les descriptions présentes dans la tradition écrite européenne. Les attributs – fer, couteaux, canon, explosion... – sont les causes de la peur des autochtones visibles dans ces mêmes récits. Notons que les Français étaient décrits avec les mêmes termes chez les Ojibwas de la région de Sault Sainte-Marie où « un chaman aurait vu en rêve ces barbus sortis de grands canots de bois et venus de

[1355] *Ibid.*, p. 65.
[1356] TRUDEL, Pierre, « L'arrivée des Européens... », *art. cit.*, p. 63.
[1357] DELÂGE, Denys, « Les premiers contacts », *art. cit.* p. 110. Je souligne.

l'Est par la mer, portant de longs tubes crachant feu et fumée[1358]». Cela renforce l'idée montaignienne que « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage[1359]».

Quel est l'intérêt de travailler sur des textes – européens et autochtones – forcément médiatisés par des intertextes, des contes, des années ou des siècles de tradition ? Nous nous intéressons moins à la vérité de ce qu'ils disent qu'à leur caractère vraisemblable. Même s'ils ne décrivent pas précisément des sensations ou des émotions telles qu'elles se sont déroulées, les récits recoupent l'information de plusieurs sources, résultat de plusieurs rencontres. Ce que nous lisons, ou ce que nous écoutons, en est l'aboutissement et « la synthèse qui en découle, exprimée sur le mode métaphorique, nous parle des premières perceptions, comme des premiers malentendus et des premiers échanges[1360]». Ainsi, quand Champlain se rend dans la région des Grands Lacs, il est certes le premier Européen à y mettre le pied mais « il y a déjà près d'un siècle qu'y circulent le fer, les perles, etc. et avec ces objets nouveaux sont certainement venus des informations sur ceux qui les vendaient sur les rives de l'Atlantique[1361]». Une recherche comparative plus développée serait à faire. Nous avons simplement voulu esquisser le contrepoint de la perception des récits français en tentant de mettre en lumière une autre version, tout aussi littéraire et artistique, de la rencontre.

II. Décrire les corps : entre art médical et art pictural

Dans l'un des textes fondateurs des voyages en Amérique du Nord, Giovanni Verrazano décrit une scène qui accorde une place particulière à la médecine[1362] et aux soins. Elle sera reprise par un certain nombre de voyageurs s'inspirant de son récit. Plus encore, sans l'aide médicale – pour employer un anachronisme utile ici – des populations autochtones, les voyageurs Français en Amérique auraient probablement souffert bien davantage ou connu des pertes plus importantes encore. Dans ces moments où la nécessité fait loi, la rencontre permet l'échange et la confrontation. Dans les récits, les rencontres sont avant tout celles d'un voyageur qui se confronte au pays découvert dans toutes ses composantes et qui y laisse sa peau, au sens propre, à l'instar de Jean de Léry qui s'égratigne les pieds et les mains dans la forêt du Brésil.

[1358] DELÂGE, Denys, « *Kebhek*, … », *art. cit.*, p. 114.
[1359] MONTAIGNE, Michel, *Essais*, *éd. cit.*, t. I, I, 31, p. 396.
[1360] DELÂGE, Denys, « *Kebhek*, … », *art. cit.*, p. 112.
[1361] *Ibid.*, p. 113. En Amérique du Sud, de manière surprenante, mais qui montre que les missionnaires ont pu garder la tradition orale dans leurs textes, de manière incomplète, Yves d'Évreux remarque que les Tupinambas sont pourvus des trois facultés de l'âme : la volonté, l'intellect et la mémoire, notamment en raison de leur tradition orale. ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 80. Passage commenté par DAHER, Andrea, *op. cit.*, p. 206.
[1362] *Voyage de Giovanni de Verrazano à la « Francesca »* (1524), *op. cit.*

Le savoir autochtone vu par les voyageurs européens relève d'un discours épidictique. La construction de l'*ethos* du voyageur souffrant est accentuée dès lors que, au même titre que l'arbre de vie ou le tabac, les blessures et maladies deviennent des éléments narratifs révélateurs des enjeux de pouvoir. Le paradigme scientifique européen prévaut sur la médecine autochtone, même chez les auteurs les plus ethnographiques comme, par exemple, Jean de Léry. La manière dont se fait cette dévalorisation de l'art autochtone dans les textes est étonnante en ceci qu'elle emploie une symbolique des sensations. La médecine autochtone est associée à l'ouïe et plus généralement du paradigme théâtral, tandis que la pratique française valorise le toucher. Dans les textes du corpus ici étudié se crée alors une opposition entre la coutume autochtone, interprétée par les Européens comme des mises en scène, et l'art (médical) français, compris dans son sens étymologique, celui du savoir-faire technique et pratique, valorisant l'œuvre de la main.

II.1. Le « bruit et tintammare » de l'art médical autochtone : un agréable spectacle

Les blessures de guerre, qui touchent les Français, sont différentes des autres blessures mentionnées, lesquelles ne touchent que les peuples autochtones, sans doute dans l'optique de valoriser la supériorité des Français et ne pas raconter les événements inutiles aux yeux des voyageurs. Les habitants de l'Amérique sont parfois cruels entre eux et les sévices mutuels qu'ils se font subir sont l'occasion de développements, plus ou moins longs, chez les Français qui ne comprennent pas toujours ce à quoi ils assistent, comme Champlain qui sauve un autochtone de la torture ou Laudonnière qui s'étonne devant la cruauté des violences que les Timucuas se font subir entre eux[1363]. Dans ces moments, les descriptions associent de nombreux éléments visuels et auditifs, faisant de la coutume étrangère un véritable spectacle. Il s'agit d'abord d'un spectacle au sens étymologique du terme, celui de donner à voir et à entendre[1364], mais aussi au sens de divertissement offert au public – dans ce cas, pour la perspective des colons français. La notion de mise en scène est également importante dans ces extraits où les pratiques médicales autochtones sont mises en avant par les auteurs. Bien souvent, la description des coutumes que les Français ne comprennent pas utilise les codes de registres littéraires que les auteurs connaissent bien et par le prisme desquels ils tentent de lire et comprendre ce qu'ils vivent en Nouvelle-France.

[1363] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, éd. 1632, p. 172 ; LAUDONNIERE, René de, *Histoire notable, éd. cit.*., fol. 54v° [SL, p. 109].

[1364] Spectacle est emprunté au latin *spectaculum* « spectacle, vue, aspect ». Étymologie donnée par le TLFi [CNRTL. Consulté le 15 octobre 2022].

II.1.a.Une réalité toute littéraire

Yves d'Évreux, par exemple, décrit un désaccord entre deux frères qui a lieu lors d'une fête entre Tupinambas, une querelle au cours de laquelle l'un des deux frères s'enfonce lui-même par mégarde des flèches dans le ventre :

> il tomba incontinent à la renverse esvanoüi: on luy retira les fleches du ventre avec une douleur excessive, ainsi que vous pouvez penser, & la douleur fist bientost passer le vin, lors la feste fut troublée, les chants tournez en lamentations & hurlemens, le vin en larmes, les danses en esgratignemens, & arrachement de cheveux, le pauvre bon homme de Pere, spectateur d'une telle tragedie, assis sur son lict de coton, saisi d'une pamoison[1365].

Le détail ne porte pas sur la blessure en elle-même ou ses conséquences médicales – alors même que le Tupinambas a reçu plusieurs flèches dans le ventre – mais sur les conséquences de cette querelle. L'énumération et le passage au registre pathétique font appel à l'ouïe (les lamentations et hurlements), à la vue (les larmes) et au toucher (égratignements et arrachements de cheveux), rapprochant cette scène du « spectacle piteux » présent dans les *Histoires tragiques*[1366], l'auteur qualifiant lui-même ce spectacle de « tragédie ». La description s'inscrit également dans la longue tradition de l'écriture des massacres[1367]. Mathilde Bernard, qui étudie ces derniers, montre qu'ils présentent des caractéristiques communes. La première est celle des phrases très longues, qui miment le mouvement de la tuerie qui n'en finit pas tandis que la deuxième concerne les aspects visuels et auditifs. Ces récits seraient comparables à des spectacles « sons et lumières[1368]». Malgré la gravité de la situation – deux frères se querellent violemment et l'un d'eux se blesse lui-même mortellement –, le regard d'Yves d'Évreux reste condescendant, ce qui est perceptible par la qualification du « pauvre bonhomme de Pere ». La tragédie se termine en « égratignements et arrachements de cheveux », minimisant ainsi les conséquences pour la communauté, autre signe de la condescendance de l'auteur. Cette scène est même une réécriture de passages bibliques : la scène festive symbolisée par le vin qui se termine en larmes est une inversion du premier miracle du Christ lors des noces de Cana[1369] (le vin se transformant en

[1365] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 69.

[1366] CONLEY, Tom, « Nouvelle et point de fuite : Pierre Boaistuau, *Histoires tragiques* (1559) », *Le roman à la Renaissance*, Actes du colloque international de Tours dirigé par Michel Simonin (CESR, 1990), publiés par Christine de Buzon, Lyon, *Réforme Humanisme Renaissance*, 2012 : « Les narrations de Boaistuau constituent un véritable théâtre de la visibilité. […] Des bordures et des jeux d'espace narratifs constituent l'architecture du volume, des centres de violence d'où émergent leurs "théâtre piteux" », p. 12.

[1367] Par exemple, voir NAUROY, Gérard (dir.), *L'écriture du massacre en littérature entre histoire et mythe. Des mondes antiques à l'aube du XXI^e siècle*, Berne : Peter Lang, 2006.

[1368] BERNARD, Mathilde, « "Carnage affreux" et "cruauté execrable" : poétique du récit de massacre à la Renaissance », *Shakespeare en devenir* [En ligne], *The politics of pain: the epistemology of violence in historical and political narratives*, n° 5, 2011. La citation est l'un des sous-titre de l'article.

[1369] Évangile selon Saint-Jean, 2, 1-11, *Bible*, *éd. cit.*, p. 1781.

eau) ; les chants tournés en lamentations font référence au *Livre des Lamentations*[1370] ; enfin, le point d'orgue de cette scène est le « Pere », assis en majesté, qui tombe en pâmoison. La scène a probablement pour fonction de replacer les Tupinambas dans une tradition chrétienne et les rapprocher des origines de l'humanité. Ici, le trait d'union entre les paradigmes européen et américain est mis en œuvre au moyen de l'évocation des passages bibliques. Le vin, enfin, est présent à de nombreuses reprises dans l'Ancien Testament qui montre des exemples d'hommes « plongés dans le malheur et l'opprobre[1371]». Dans les *Voyages* de Champlain, la blessure avait une fonction probatoire dans le registre épique hérité de l'Antiquité. Avec Yves d'Évreux, la blessure a pour fonction d'assurer un lien avec une tradition occidentale chrétienne. On peut supposer que la réécriture biblique est présente pour souligner que les Tupinambas sont proches de la religion d'une manière détournée uniquement, mais qu'ils rejouent, à leur manière, l'histoire de la religion chrétienne. La scène n'est pas un fratricide à proprement parler mais le fait qu'il s'agisse de deux frères n'est pas sans rappeler non plus le premier fratricide mentionné dans la *Bible*, celui d'Abel et Caïn.

L'interprétation de l'art médical autochtone semble parfois spectaculaire aux yeux du Français mais l'évocation des soins prodigués aux habitants de l'Amérique peut, à d'autres moments, devenir le lieu de l'expression d'une condescendance française. Ainsi, un autre type de blessure met encore en scène un autochtone et semble indiquer une troisième fonction dans les textes : un autochtone est blessé au pied alors qu'il accourt afin d'assister à l'arrivée des Français. Cette scène est présente en termes presque similaires chez Lescarbot et Champlain, qui se sont probablement inspirés d'un récit déjà consigné par Verrazano dans lequel les rôles étaient inversés puisque le Français était repêché et soigné par les autochtones[1372]. Près d'un siècle plus tard, Marc Lescarbot écrit :

> Et comme ces peuples accouroient precipitamment pour venir à la barque, il y eut un Sauvage qui se blessa griévement au talon contre le trenchant d'une roche, dont il fut contraint de demeurer sur la place. Le Chirurgien du sieur de Poutrincourt à l'instant voulut apporter à ce mal ce qui étoit de son art, mais ilz ne le voulurent permettre que premierement ils n'eussent fait à l'entour de l'homme blessé leurs chimagrées. Ils le couchèrent donc par terre l'un d'eux lui tenant la téte en son giron, & firent plusieurs criaillements, danses & chansons, à quoi le malade ne répondoit sinon Ho, d'une voix plaintive. Ce qu'ayant fait ilz le permirent à la cure dudit Chirurgien, & s'en allerent, comme aussi le patient aprés qu'il fut pensé; mais deux heures passées il retourna le plus gaillart du monde

[1370] Livre de Jérémie, *Bible*, *éd. cit.*, p. 1334.
[1371] MÜHLETHALER, Jean-Claude, « Le vin entre morale et carnaval : Jean Molinet et François Villon », dans BECKER, Karin et LEPLATRE, Olivier (dir.), *Écritures du repas. Fragments d'un discours gastronomique*, Francfort : Peter Lang, 2007, p. 51-73, cit. p. 59.
[1372] *Voyage de Giovanni de Verrazano à la « Francesca »* (1524), *op. cit.*

> ayant mis à l'entour de sa téte le bandeau dont étoit enveloppé son talon, pour étre plus beau fils[1373].

La blessure n'est, une fois encore, qu'un prétexte pour un développement beaucoup plus long dramatisant l'arrivée des Français. Tout dans ce passage vise à montrer la supériorité des Français et de leur art. La redondance sémantique du groupe verbal « accouraient précipitamment », qui indique l'empressement presque enfantin, la réception, qualifiée de « *chimagrées*[1374]», les chants qui sont « criaillements » et la parade ridicule du convalescent, qui fait du bandeau un trophée, mettent en exergue la supériorité du groupe auquel appartient le narrateur. La perception auditive est mise en avant bien plus que les gestes nécessaires aux soins donnés. Plus intéressante encore est la dichotomie entre deux sens : l'ouïe se trouve du côté des autochtones alors que le toucher (le chirurgien, l'art, le bandeau) est placé du côté des Français. Cela est surprenant pour qui se souvient que l'ouïe se trouve traditionnellement associée aux perceptions nobles dans l'imaginaire de la Renaissance alors que le toucher rejoint les perceptions animales. Nous sommes donc face à un contre-exemple. Le toucher est associé à l'art du chirurgien, au sens étymologique de l'« artiste » – celui qui possède le savoir-faire bien souvent manuel – alors que l'ouïe fait référence à la volubilité et à l'insouciance. Il s'agit donc de deux types de médecines qui s'affrontent : la chirurgie occidentale et le soin sacré de la tribu que Lescarbot ne parvient pas à interpréter. La notion de spectacle est condamnée jusqu'à la fin lorsque l'autochtone fait de l'élément tactile (le bandeau réalisé avec art par le chirurgien) un simple élément visuel dont la fonction première est de faire spectacle au cours d'une parade.

II.1.b.Les descriptions comme mises en scène

Lorsqu'il s'approprie et réécrit ce passage, Champlain supprime la perception auditive et garde uniquement la perception tactile. Il évacue ce regard condescendant et ne garde que l'essentiel même s'il omet d'écrire que les autochtones s'opposent d'abord à l'intervention du chirurgien. Celui-ci n'apparaît qu'à la fin pour panser le blessé :

> Nous vismes aussi en ce lieu un sauvage qui se blessa tellement au pied, & perdit tant de sang, qu'il en tomba en syncope, autour duquel envint nombre d'autres chantans un espace de temp devant que de luy toucher : aprés firent quelques gestes des pieds & des mains, & luy secouerent la teste, puis le soufflant il revint à luy. Nostre chirurgien le pensa, & ne laissa aprés de s'en aller gayement[1375].

[1373] LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, p. 554 [MCP, p. 188].

[1374] La seule occurrence contemporaine est celle du dictionnaire de Randle Cotgrave qui renvoie à « simagrée » et qui définit ce terme comme : « *A wry mouth, or filthie face, the countenance of a Ieaster, or Clowne in a Play, made to prouoke laughter; also, a soure countenance, crabbed visage, vinegar face put on; sorrow dissembled, affiction counterfeited; any hipocriticall shew, looke, or behauior* ».

[1375] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 116-117.

Lescarbot étant plus sensible à la représentation théâtrale, comme en témoignent son *Théâtre de Neptune*, la sobriété de Champlain est d'autant plus remarquable. Toute la dimension visuelle de la séquence est éliminée dans les *Voyages* où l'écriture est plus condensée. Cette dernière accentue les rapports de force et les considérations coloniales plus que les détails qui nourrissent les descriptions. Néanmoins, les gestes effectués par les Iroquois ne sont que violence – ils secouent la tête et « soufflent » – et c'est le chirurgien français qui pratique la dernière intervention. Dans ces exemples, l'art autochtone n'est pas compris et les gestes et paroles vues et entendues deviennent un spectacle plaisant. Les descriptions de blessures, qu'elles soient autochtones ou françaises, sont avant tout des pauses dans la narration, aux fonctions différentes : la blessure des Français sert le registre pathétique alors que les blessures des autochtones accentuent la visée coloniale des textes qui soulignent la supériorité technique de l'art européen.

De même, Lescarbot, Le Moyne de Morgues et Laudonnière décrivent tous trois des « prêtres qui leur servent de médecins », portant constamment avec eux un « plein sac d'herbes & de drogues » pour soigner des malades qui « la plupart souffrent de vérole car ils aiment fort les femmes & les filles qu'ils appellent filles du Soleil[1376]». En dépit des correspondances entre les trois textes, il est intéressant de constater que les médecins sont aussi des chamans, des personnages que les voyageurs français peuvent difficilement identifier puisqu'ils n'existent pas dans le paradigme médical européen, alors en pleine évolution sur les aspects scientifiques. Dans les textes, ils soignent à l'aide d'herbes et de drogues, et les patients sont principalement des vérolés. La précision de Laudonnière rappelle que l'aspect sexuel de la maladie retient l'attention des auteurs adhérant probablement à l'hypothèse que la syphilis est originaire d'Amérique[1377], ce qu'un auteur comme Pierre Biard nuance au début du XVII^{e} siècle[1378]. Ici, les maladies sont clairement identifiées comme la cause de « la plupart » des rapports sexuels entre hommes et « filles du Soleil ».

Chez Yves d'Évreux et Samuel de Champlain, les observations se font un peu plus ethnologiques – même si elles ne sont pas dénuées de jugement – mais la dimension magique est conservée. Le médecin est qualifié de « Sorcier » et on sait combien cette association peut être fatale dans une Europe de la Renaissance soumise à l'Inquisition en Espagne, au Portugal et en Italie et à la chasse aux sorcières. Yves d'Évreux se contente de mentionner les « enchanteries ». Le plus précis des auteurs est Champlain qui consacre une très grande place à ces « enchanteurs » qui sont plutôt des metteurs en scène, pourrait-on dire. Le capitaine note le bruit

[1376] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable de la Floride*, *éd. cit.*, fol. 5 r° [SL, p. 43-44] ; LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, Livre VI, chap. V ; LE MOYNE DE MORGUES, Jacques, *Le Théâtre de la Floride*, *éd. cit.*, p. 109.

[1377] Voir le chapitre III, p. 211-211.

[1378] BIARD, Pierre, *Relation*, *éd. cit.*, p. 67 : « Ils [les autochtones] s'estonnent & se plaignent souvent de ce que dés que les François hantent & ont commerce avec eux, ils se meurent fort, & se depeuplent, […] à mesure qu'ils ont plus commencé à trafiquer avecques nous, ils ont plus esté ravagez de maladies […] Là dessus ils alambiquent souvent leur cerveau ».

et l'absence de calme et la perception auditive traverse chacun des passages en question. Le texte décrit bien le bruit entourant les convalescents. La présence des femmes, dansant de manière incontrôlée, est probablement mentionnée pour souligner le lien avec la sorcellerie. Les traités de démonologie sont parfois présents de manière sous-jacente. Pour ne citer qu'un exemple, Bodin décrit le sabbat des sorcières en des termes presque similaires :

> mais il faict bien à noter que il se faict point d'assemblée, où l'on ne dance, & par la confession des Sorcieres de Longuy, elles disoyent en dansant, har, har, Diable, Diable, saute icy saute là, jouë icy, jouë là : Et les autres disoient *Sabath*, *Sabath*, c'est à dire, la feste, & jour de repos, en haussant les mains & balets en haut, pour testifier & donner un certain temoignage d'allegresse[1379].

La danse presque extatique, rappelant la possession démoniaque, le bruit très fort, des cris, le lien avec la fête : autant d'éléments repris également à l'*Histoire d'un voyage* de Léry, que l'on retrouve lorsque les auteurs tentent de décrire les cérémonies des soins et qui sont similaires aux descriptions des danses autochtones données par les auteurs du corpus. Si Yves d'Évreux se montre plutôt neutre, lorsqu'il évoque simplement un « sorcier pour les maladies & enchanteries[1380]», le ton se fait plus virulent dans les *Voyages* quand le capitaine décrit une :

> espece de medecine [qui] leur donne la mort plustost que la guarison: car je vous assure qu'i1[s] font quelquesfois un tel bruict, & tintamarre, depuis le matin jusques a deux heures de nuict, qu'il est impossible au patient de le supporter, sinon avec beaucoup de peine. Quelquesfois il prendra bien envie au patient de faire dancer les femmes, & filles, toutes ensemble, mais ce sera par l'ordonnance de 1'Oqui, & ce n'est pas encores le tout, car luy & le Manitou, accompagnez de quelques autres, feront des singeries, & des conjurations, & se tourneront tant qu'ils demeureront le plus souvent comme hors d'eux-mesme[1381].

La médecine est associée par deux fois au doublet « bruit & tintamare » qui qualifie des sons dépourvus d'harmonie et donc perçus selon une axiologie péjorative. Le fait que ce soit des femmes et des filles qui dansent permet de faire aisément le rapprochement avec les sorcières, d'autant plus que les autochtones sont « hors d'eux mêmes », la définition exacte des possédés[1382]. Le même doublet « bruit et tintamarre » est répété peu de temps après et la métaphore avec les possédés est alors explicitée.

[1379] BODIN, Jean, *De la Demonomanie des sorciers*, Paris : Jacques du Puy, 1580, p. 209.
[1380] ÉVREUX, Yves d', *Suite de l'Histoire...*, *éd. cit.*, p. 125.
[1381] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 151-152 puis ou encore « Et ce bruit, & tintamarre, ainsi faict, ils se retirent chacun chez soy, & ceux qui ont bien de la peine durant ce temps, ce sont les femmes des possedez », p. 322-327.
[1382] Sur l'imaginaire démoniaque et les cas de possessions, voir – par exemple – les travaux de Marianne Closson et notamment sa thèse, *L'imaginaire démoniaque en France (1550-1650). Genèse de la littérature fantastique*, Genève : Droz, 2000.

En 1632, Champlain semble un peu moins critique à l'égard de ce qu'il voit. Toutefois, la mention « croyans & tenans pour vray tout ce qu'ils leur disent », indique le lien avec la force de l'imagination[1383]. Dans le deuxième extrait, la référence à l'imagination est renforcée puisque le narrateur juge clairement que le malade « l'est par imagination ». Enfin, Champlain oppose, la « rencontre », le hasard, à la science, avec la référence genrée encore importante puisque ce sont les femmes qui entrent « en furie ». Ce passage illustre bien la manière dont l'expérience est médiatisée par le prisme des perceptions, lesquelles sont modifiées immédiatement et produisent une expérience toute relative, celle de l'Européen. Le bruit est encore très présent (« crierie », la « masquarade et gens déguisez ») tandis qu'arrive la référence au carnaval. En Europe, le bruit, le tintamarre, les danses presque extatiques, les costumes sont en effet des caractéristiques du carnaval. Pour les auteurs qui ne peuvent comprendre les coutumes autochtones, les éléments qu'ils voient – des habits différents des leurs, des danses et des chants qui ne correspondent pas aux traditions européennes – leur font envisager ces moments comme appartenant à une fête annuelle européenne. Les auteurs associent les possédés et le carnaval (les déguisements et un lexique abondant du « bruit, de la tintamarre et de la crierie »), mêlant ainsi deux imaginaires qui reposent sur les perceptions visuelles et auditives[1384]. Le premier est l'imaginaire d'une fête chrétienne aux origines païennes mettant en avant les costumes et la fête alors que le second est une croyance fortement associée aux inquiétudes de l'époque mais tout aussi impressionnante d'un point de vue visuel.

Plus qu'une volonté de rendre compte de ce qui se passe, les médecins apparaissent comme des figures d'adjuvants quand ils sont français, et comme des figures sataniques quand ils sont autochtones. Même si le propos veut être neutre – dans le cas d'un Lescarbot – les pratiques médicales portent souvent le jugement le plus évident. La perception sensorielle permet de noter la condamnation qui évolue sur cette question. Lorsque le toucher – sens le plus exacerbé dans le cas de la médecine – est présent, c'est parce que les médecins français touchent les voyageurs malades ou les autochtones pour les guérir. Lorsque les perceptions auditive et visuelle sont soulignées dans les textes, elles mettent en exergue l'interprétation toute européenne des savoir-faire chamaniques, celle de la possession démoniaque. Dès lors, ces derniers deviennent des démons qui tuent les malades au lieu de les soigner. Dans ce cas, c'est un spectacle que l'on contemple et non une guérison. Les descriptions, qui orientent la lecture, peuvent également être vues comme des mises en scène dans lesquelles les narrateurs inscrivent les autochtones dans leurs propos. Autrement dit, la perception tactile se situe du côté de l'empirisme, de la science empirique à tête reposée, alors que la perception auditive, qui donne à entendre un spectacle bien incompréhensible, relève de la force de l'imagination. Ce point est

[1383] Nous reprenons ici une expression de Montaigne bien que ce dernier l'évoque pour expliquer certains phénomènes, mais non pour condamner « les sorcières ».
[1384] Voir TOMLINSON, Gary, *op. cit.*, p. 12-15.

important à une époque où le chirurgien n'est pas reconnu comme un professionnel médical au même titre que le médecin[1385]. Celui qui soigne est finalement celui qui utilise ses mains mais n'est pas le mieux considéré par la société française.

II.1.c.« De la force de l'imagination »

Les descriptions des médecines autochtones se font plus longues et précises au fil du siècle à mesure que les Européens s'intègrent et comprennent les cultures étrangères. Toutefois, les voyageurs ne reconnaissent pas ces médecines. Ils considèrent que les guérisons relèvent souvent de l'imagination des Américains, ou sont à lire comme un spectacle agréable ou surprenant[1386]. Elles ne sont décrites qu'au début du XVII[e] siècle, dans les textes d'Yves d'Évreux et de Claude d'Abbeville, narrateurs qui ont vécu parmi les populations autochtones. Dans les deux cas, nous sommes après 1580 et nous pouvons nous demander si les réflexions montaigniennes sur « la force de l'imagination » ont pu constituer un intertexte influent.

Claude d'Abbeville offre une intéressante remise en question de l'écriture de la souffrance vécue par les Tupinambas. Ainsi, reprenant la description léryenne de ces derniers persécutés par Aygnan, il met en doute la description très concrète et physique de l'*Histoire d'un voyage*. Même s'il ne nomme pas directement sa source, se contentant de la simple mention « auparavant nostre voyage l'on nous disoit[1387]», l'omniprésence du voyageur protestant dans le reste du texte invite à ne pas sous-estimer l'intertexte. Le capucin précise que ses compagnons et lui-même n'ont jamais vu cette persécution et, « mesme ayant interrogé les principaux & les plus anciens [Tupinambas] qui ont cognoïssance[1388]», ceux-ci répondent qu'ils n'ont jamais vu les effets concrets de ce démon qu'ils craignent pourtant. Ainsi, autopsie et ouï-dire sont nécessaires pour remettre en question une source aussi diffusée que peut l'être le texte de Jean de Léry. L'expérience conjointe du voyageur et des autochtones les plus âgés, source de sagesse, mettent en exergue l'exagération sous-entendue du protestant, et souligne la force de l'imagination des Tupinambas, le sujet principal du propos de Claude d'Abbeville dans ces pages. Quelques paragraphes plus loin, le capucin qualifie les Pagés de « barbiers »,

[1385] Sur ce point, voir l'introduction de Jean Céard à son édition de PARÉ, Ambroise, *Des Monstres et des Prodiges*, Genève : Droz, 1971, p. xv et *sqq*.

[1386] Plus particulièrement sur Yves d'Évreux, voir les travaux de Michel Jourde, « Yves d'Evreux et les oiseaux de Giropary : le voyage, la description, la nomenclature », dans HOLTZ, Grégoire et MAUS DE ROLLEY, Thibaut (dir.), *Voyager avec le diable. Voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques* (XV[e]-XVII[e] siècles), Paris : PUPS, 2008, 321 p. (coll. « Imago mundi », n° 14), p. 253-269 et *La voix des oiseaux et l'éloquence des hommes : sens et fonction des manifestations sonores de l'oiseau dans la littérature française des XVI[e] et XVII[e] siècles*, thèse en langue et littératures françaises dirigée par Claude-Gilbert Dubois et soutenue à l'université Bordeaux-3 en 1998, p. 69 et *sqq.*

[1387] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 232v°.

[1388] Ibid.

intermédiaire entre le Diable et les autochtones, ces derniers ayant « tres-grande croyance en tout ce qu'ils disent[1389] ».

Enfin, après avoir décrit les rituels de ces Pagés, qui consistent à souffler sur les parties informes des malades, Claude d'Abbeville conclut en écrivant que « bien souvent […] ils se trouvent guéris ; soit par imagination, soit par leur superstition & art diabolique[1390] », un exemple qui n'est pas sans rappeler les conclusions de Montaigne dans son essai sur « la force de l'imagination » quand il écrit, notamment qu'

> il est vraisemblable, que le principal crédit des miracles, des visions, des enchantements, et de tels effets extraordinaires, vienne de la puissance de l'imagination agissant principalement contre les âmes du vulgaire, plus molles : On leur a si fort saisi la créance, qu'ils pensent voir ce qu'ils ne voient pas[1391].

Claude d'Abbeville se moque de cette force de l'imagination en racontant l'histoire d'un enfant autochtone, converti par les Français, qui met à distance les pratiques de son propre peuple. En effet, lorsque les Français ont mal à la tête, ce garçon « fait semblant de jouer avec [des petits bout d'os], [et de] souffler sur l'os » et dire « voilà ce qui vous causait tant de mal[1392] ». L'idée commune et de plus en plus répandue au tournant des XVI^e^ et XVII^e^ siècles des pouvoirs de l'imagination ne serait pas suffisante à elle-seule pour émettre l'hypothèse d'un intertexte entre les *Essais* et les ouvrages de Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux. On peut souligner que les *Essais* étaient assez diffusés pour que les deux hommes, partis en 1612, en aient eu connaissance[1393].

Plus spécifiquement, Yves d'Évreux semble reprendre le texte de Montaigne de manière bien plus précise. En effet, il raconte l'anecdote d'un « pauvre garçon sauvage », pris de colique, qui ne peut guérir en dépit des soins autochtones. Finalement, le soignant tupinamba montre « deux ou trois petits clous » aux Français en précisant que les douleurs du garçon viennent de là, ce qu'il « fit croire à ce garçon qui ne cessait de crier qu'on lui retirât les clous du ventre[1394] ». Cette anecdote paraît très proche de celle qui est rapportée par Montaigne :

> Une femme, pensant avoir avalé une épingle avec son pain, criait et se tourmentait […] un habile homme ayant jugé que ce n'était que fantaisie et opinion, […] la fit vomir et jeta à la dérobée dans ce qu'elle rendit, une épingle tordue. Cette femme cuidant l'avoir rendue, se sentit soudain déchargée de sa douleur[1395].

[1389] *Ibid.*, fol. 325v°.
[1390] *Ibid.*
[1391] MONTAIGNE, Michel de, *Essais*, éd. cit., t. 1, I, XXI, p. 245.
[1392] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 327v°.
[1393] MILLET, Olivier, *La première réception des « Essais » de Montaigne (1580-1640)*, Paris : Honoré Champion, 1995.
[1394] ÉVREUX, Yves, *Suitte*, *éd. cit.*, p. 355.
[1395] MONTAIGNE, Michel de, *Essais*, *éd. cit.*, t. 1, I, XXI, p. 251.

Les deux anecdotes sont similaires par le contexte (un garçon ou une femme ayant mal en raison d'un aliment avalé) et par la proximité dans l'objet avalé (une épingle ou des clous). Toutefois, Yves d'Évreux considère cette imagination comme une diablerie alors que Montaigne y voit l'astuce d'un homme qui cherche à sortir la femme de sa folie. De même, Yves d'Évreux se garde bien de donner la conclusion de cette histoire à son lecteur, préférant noter que « les clous de fer n'étant pas communs parmi eux, je ne sais comment il peut embabouiner les assistants et leur persuader cette folie[1396]» et conclure qu'il « pourrai[t] ici rapporter plusieurs exemples semblables, mais celui-ci suffit pour faire entendre le sujet [qu'il] traite[1397]». Cette phrase n'est pas sans rappeler les paroles conclusives de Montaigne :« chacun y peut joindre ses exemples. […] Aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires je prends à me servir de celle qui est la plus rare et la plus mémorable[1398]».

Il apparaît donc que, après 1580 et le succès des *Essais*, les descriptions de l'art médical autochtone, bien que celui-ci ne soit toujours pas compris par les auteurs européens, sont peut-être à lire à l'aune des remarques de Montaigne sur « la force de l'imagination ».

II.2. Les chirurgiens-barbiers français et l'importance du toucher

Si la présence des médecins autochtones met déjà en avant la supériorité de la technique médicale française, le phénomène est encore plus accentué lorsque les chirurgiens-barbiers sont décrits. Après le retour en France des équipages, les médecins sont souvent consultés pour identifier quelles ont été les maladies subies par les voyageurs, comme en témoigne Marc Lescarbot[1399]. Le même exemple se trouve dans l'*Histoire d'un voyage* de Léry, dans laquelle les médecins sauvent les voyageurs à leur retour[1400]. Connaître un médecin revient alors à conférer une portée plus scientifique au texte, à en légitimer l'écriture si bien qu'ils sont toujours des sources d'autorité. Nous pouvons toutefois noter un paradoxe : les médecins consultés restent sur le sol français et ont une autorité européenne. Lorsque les barbiers et apothicaires sont en Amérique, ceux-ci pratiquent des actes simples et concrets (panser une blessure, appliquer un remède autochtone...) et sont reconnus pour ces soins par les voyageurs. Le truchement peut être une figure souillée[1401] mais le chirurgien et l'apothicaire sont presque toujours des adjuvants. Alors que Champlain la mentionne très peu, mais souligne leur importance[1402], Lescarbot est particulièrement élogieux à l'égard des « Chirurgien[s] &

[1396] ÉVREUX, Yves, Suitte, *éd. cit.*, p. 355.
[1397] *Ibid.*
[1398] MONTAIGNE, Michel de, *Essais*, *éd. cit.*, t. 1, I, XXI, p. 253.
[1399] LESCARBOT, Marc, *Histoire.*, *éd. cit.*, p. 463-464 [MCP, p. 113]
[1400] LÉRY, Jean de, *éd. cit.*, p. 375 [FL, p. 547].
[1401] BONNOTTE-HOOVER, Céline, *op. cit.*, p. 15 et *sqq.*
[1402] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1632, p. 9 : « Premier que s'embarquer est necessaire d'avoir tout

Apothicaire[s] » désignés comme membres d'équipage importants[1403], tandis que Laudonnière reconnaît qu'il doit la vie à son apothicaire puisque celui-ci a refusé d'être corrompu par les séditieux[1404]. Ce passage est le seul dans le texte qui mentionne la présence de l'apothicaire et c'est justement pour souligner l'intégrité de celui qui refuse de donner le poison ou d'en fournir aux séditieux. L'apothicaire est celui qui, grâce à ses produits, maîtrise la vie et la mort de ses patients.

L'apothicaire est le garant de l'art de soigner tandis que dans le texte de Léry, il apparaît encore davantage comme un adjuvant car il est perçu comme celui qui a vu et qui peut donc témoigner. Il est mentionné à trois reprises, et, à chaque fois, il s'agit de s'appuyer sur cette figure dont la parole – parce qu'elle repose sur le témoignage visuel – devient source d'informations, comme lorsque le narrateur affirme qu'il a « ouy asseurer à un apoticaire avoir veu une fueille de Petasites qui avoit une aulne & un quart de large[1405]». L'apothicaire apparaît, à ce titre, comme un double du voyageur et Léry reprend même, à son compte son vocabulaire. Le voyageur est, en effet, capable de déterminer quelles plantes sont des « simples[1406]» ou non selon la classification traditionnelle. Il prend la place du spécialiste lorsqu'il écrit, à propos de l'herbe de *Pétun*, que « quelque recherche » qu'il a faites « en plusieurs jardins, où l'on se vantoit d'avoir du *Petun* jusques à present », il « n'en [a] point veu en nostre France[1407]». Cette figure de l'apothicaire comme source de témoignage est aussi à lire dans le modèle de la *Maison rustique* de Jean Liébault et Charles Estienne, probablement source de Léry, et dont nous avons déjà rappelé l'importance pour le discours sur la plante et sa diffusion en Europe[1408].

On voit là un regard différent que porte Léry sur les deux professions médicales, les apothicaires et les médecins puisqu'il écrit plus loin que :

> si les Medecins, ou autres plus sçavans que moy en telle matieres [l'éducation des enfants] repliquent là dessus : comment se pourra accorder ce que tu as n'agueres dit […] si on allegue di-je que ces choses ne peuvent convenir l'une avec l'autre, je respon que mon intention n'est pas, ni de soudre ceste question, ni d'en dire ici davantage[1409].

Le voyageur prend donc des précautions oratoires avec les médecins qu'il ne prend pas avec les apothicaires. Cela corrobore la remarque formulée plus haut sur le statut privilégié des médecins consultés en France afin d'analyser des maladies qui ne sont pas comprises par les soignants lors

ce qui est requis pour assister les hommes, avec un ou deux bons Chirurgiens qui ne soient ignorants, comme font la plus part de ceux qui vont en mer. »

[1403] LESCARBOT, Marc, *Histoire*, *éd. cit.*, p. 563 [MCP, p. 196].
[1404] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 61r°-v° [SL, p. 117-118].
[1405] LÉRY, Jean de, *éd. cit.*, p. 184 [FL, p. 321].
[1406] *Ibid.*, et également p. 189 [FL, p. 326]. : « pour l'esgard des simples, que ceste terre du Bresil produit ».
[1407] *Ibid.*, p. 190 [FL, p. 329].
[1408] Voir le chapitre III, p. 234.
[1409] LÉRY, Jean de, *éd. cit.*, p. 271 [FL, p. 438].

des voyages. Cette différence de traitement dans les textes s'explique par une différence réelle de statut social : les médecins ont un cursus universitaire bien plus conséquent, et ont des diplômes qui leur confèrent un prestige que n'ont pas les apothicaires. Toutefois, il semble que les textes accentuent cette différence. Léry, par exemple, considère que les apothicaires, présents avec lui au Brésil, possèdent la connaissance pratique, de terrain, alors que les médecins, présents en France, possèdent une connaissance plus savante et théorique.

Dans ce deuxième cas, l'apothicaire est presque un double de Léry, qui lui-même expérimente sur le terrain, alors que le médecin est celui qui détient un savoir que Léry ne possède justement pas ; il accorde donc un respect et une admiration à celui qui lui est, en quelque sorte, supérieur. Au fil de l'*Histoire d'un voyage*, Léry ne cesse de mettre en avant le statut inférieur de l'Homme face à la Création, il souligne à plusieurs reprises la faiblesse de sa rhétorique, son faible niveau de connaissances. La proximité qu'il se donne avec l'apothicaire est peut-être une nouvelle manière pour lui de se positionner en tant qu'auteur, au plus près de l'expérience mais éloigné de la connaissance, contrairement aux modèles littéraires qu'il cite[1410]. Tel un apothicaire perçu comme « ignorant[1411]» face aux médecins, Léry ne possède pas la connaissance savante et théorique des compilateurs et historiens mais il s'est concrètement confronté à la pratique des choses.

Le discours des naturalistes sur l'apothicaire et le médecin (1580-1615)

Il s'agit là du témoignage d'un renversement de perspective de l'époque puisque les médecins et naturalistes mettaient en valeur le sème de l'observation dans leurs écrits. Dans un article récent, Grégoire Holtz a montré que le concept d'observation (*observatio*) est omniprésent dans le champ médical du XVI^e^ siècle, mais qu'il est sujet à débat[1412]. En effet, les écrits naturalistes, depuis l'Antiquité, accordent bien plus d'importance à l'expérience (*experientia*). La richesse sémantique du terme « observation », entre examen visuel attentif (sens empirique de l'autopsie) et collection de remarques (sens humaniste d'*ars excerpendi*), est utilisée par les naturalistes notamment. Parallèlement, « nous passons d'un sujet qui respecte à l'observateur qu'on respecte[1413]». Sur le plan épistémologique, ce changement touche à la valorisation de la connaissance pratique face à la connaissance théorique des médecins.

La lecture de quelques discours préliminaires aux ouvrages des naturalistes les plus diffusés entre le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle révèle ce changement de perspective dont témoigne Léry qui, ce faisant, s'oppose aussi au savoir souvent plus théorique que pratique d'André Thevet. Avant de s'intéresser aux textes, il faut se souvenir que l'histoire naturelle est le fait de médecins

[1410] Comme Francisco López de Gómara, La Popelinière ou encore Urbain Chauveton. La liste, quoiqu'incomplète, dressée par Léry, se trouve à la p. 608 de l'édition de l'*Histoire* donnée par Frank Lestringant.
[1411] Sur ce statut de l'apothicaire, voir MARRACHE-GOURAUD, Myriam, *op. cit.*, p. 241.
[1412] HOLTZ, Grégoire, « Du respect des coutumes... », *art. cit.*
[1413] *Ibid.*, p. 260.

qui développent un goût certain pour des phénomènes particuliers de la nature. Elle est « clairement autonome en terme éditoriaux[1414]», notamment sous le terme d'« *historia* ». Ces médecins naturalistes étudient la botanique et la zoologie pour mieux comprendre les bouleversements de la nature induits par la découverte de l'Amérique[1415], et, dans cette volonté de sortir du carcan classique et de diffuser à un plus grand nombre leurs connaissances, utilisent bien plus la langue vernaculaire que le latin.

Le naturaliste contemporain le plus connu, et peut-être le plus lu par les voyageurs, est sans doute Pierre Belon, qui écrit dès 1551 dans son *Histoire naturelle des estranges poissons* que les Anciens se sont mis « a traicter de la nature des animauls qu'ils n'ont pas veu, [et] n'en peuvent dire sinon ce qu'ils en ont trouvé es livres des autres[1416] », une accusation qu'il réitère dans son *Histoire des oiseaux* quatre ans plus tard, et qui lui sert à légitimer sa position de voyageur :

> Parquoy je me mis à les aller quarant par les regions estranges, & sur les lieux de leurs naissances : me conduisant par l'exemple de plusieurs anciens sçavants Philosophes [...] desquels aucuns ayants entreprins loingtains voyages, parvindrent jusques au païs [...] pour apprendre la theorique, & practique de plusieurs sciences, dont ils eusent esté ignorants, s'ils ne fussent bougez de leur païs[1417].

À ce moment, les Anciens ne sont pas rejetés en bloc, mais ceux qui ont voyagé sont respectés. Plus important, le voyageur sert à apprendre la théorie. Nous ne sommes donc pas dans une opposition frontale, mais dans un discours qui encourage la pratique de l'observation et de l'expérience. En 1557, Robert Dodoens rappelait également dans sa « lettres aux candidats à la profession de médecin » que des philosophes et médecins antiques avaient entrepris des voyages lointains dans le but d'apprendre des matières médicales – « *alios, longinquas peregrinationes, cogniscendae materiae Medicae causa suscepisse*[1418]» –, mais que cette pratique du voyage a depuis été oubliée.

En 1558, dans son *Histoire générale des poissons*, le naturaliste Guillaume Rondelet va encore plus loin en écrivant de ces poissons qu'il « les [a] ouvers, é découpés, [il a] diligemment

[1414] GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine, *La philosophie naturelle*, *op. cit.*, p. 21.
[1415] *Ibid.*, p. 88.
[1416] BELON, Pierre, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins, avec la vraie peincture é description du Daulphin, & de plusieurs autres de son espece, observee par Pierre Belon du Mans*, À Paris, De l'imprimerie de Regnaud Chaudiere, 1551, fol. 4v°.
[1417] BELON, Pierre, *L'histoire de la nature des oiseaux, avec leurs descriptions et naïfs portraicts retirez du naturel, écrite en sept livres*, Paris : Gilles Corrozet, 1555, fol. aij.
[1418] DODOENS, Rembert, *Histoire des plantes...*, Anvers, J. Loe, 1557, « *Epistola ad medicanae candidatos* » [Lettres aux candidats médecins, n. p.] : « alios, longinquas peregrinationes, cogniscendae materiae Medicae causa suscepisse, et propria et aliorim scripta testentur. Eandem vero scientiam, à posteriorum nostroque ; tempore vicinorum seculorum medicis ac philosophis, plance neglectam & contemptam fuisse, res ispa quoque ; evidenter docet ». Je traduis.

contemplé toutes les parties interieures é extérieures [et] adjousté les tesmoignages d'Aristote, Theophraste, Galen[1419]». Le discours évolue donc légèrement sur le fond : théorie et pratique sont toujours associées, mais la pratique de l'autopsie – dans les deux sens du terme – vaut plus que le témoignage des Anciens, qui ne vaut que comme complément. On retrouve ici exactement la posture d'un Jean de Léry ou celle d'un autre naturaliste, Bernard de Palissy, qui invite à venir contempler les merveilles de son cabinet car « la practique à engendre [sic] la theorique », et affirme contenter « la veüe, l'ouye & l'atouchement : à raison dequoy, les calomniateurs n'auront point de lieu en [s]on endroit[1420]». Par rapport à Pierre Belon, deux pas supplémentaires sont donc franchis. Ce ne sont plus les apprenants qui doivent voyager, mais voir les merveilles (dans les cabinets de curiosités) doit encourager à comprendre par soi-même, et à nourrir la curiosité intellectuelle ; la seule observation ne suffit pas, mais doit se confronter à l'ouïe et au toucher.

Enfin, l'avertissement du libraire aux lecteurs ouvrant l'*Histoire générale des plantes* de Jacques Daléchamps se termine par la mention de la complémentarité entre le médecin et l'apothicaire :

> Toute medecine est de Dieu, & recevra don du Roy. Le Souverain a creé la medecine de la terre, & l'homme prudent ne la dedaignera point. C'est de leur science, travail & labeur que tu remporteras les effects respondans aux causes. Comme aussi de leurs adjoints les Pharmaciens, experts cuisiniers pour appareiller les potions, & faire toutes extractions necessaires à la santé de l'homme[1421].

Les discours sur la hiérarchisation des pratiques dans les textes relevant du genre de l'histoire naturelle seraient à étudier bien davantage, et notamment en regard des discours contenus dans les récits de voyage. Une lecture succincte des textes français permet déjà d'émettre l'hypothèse qu'une évolution a eu lieu, et que le discours de l'expérience, de celui qui voyage pour étudier les plantes ou les animaux dans leur habitat naturel – le discours de l'apothicaire – est autant valorisé que le discours du médecin qui a la connaissance des hommes – une connaissance qu'il acquiert maintenant au contact des corps plus que des livres.

[1419] RONDELET, Guillaume, *Histoire entière des poissons...*, A Lion, par Mace Bonhome a la Masse d'or, 1558, fol. 4ar°.
[1420] PALISSY, Bernard, *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels et salines, des pierres, des terres, du feu et des émaux...*, À Paris, Martin le jeune, 1580.
[1421] DALÉCHAMPS, Jacques, *Histoire générale des plantes...*, À Lyon, chez les héritiers de Guillaume Rouille, 1615, fol. 2v°.

III. Les scènes de festin : entre « joyeuse assemblée » et sabbat infernal

La dévalorisation de l'art autochtone perceptible dans les descriptions des voyageurs repose sur une confusion entre pratiques culturelles et mémoire européenne. Plus précieusement, ces pratiques qui impressionnent les Européens par leur dimension visuelle et auditive permettent souvent aux voyageurs de décrire les fêtes et festins des autochtones comme des moments festifs ou carnavalesques. *El Nuevo Mundo descubierto por Cristóbal Colón*, comédie de Lope de Vega écrite entre 1598 et 1603, fait ainsi danser des personnages autochtones dès qu'ils voient le navire aborder les côtes américaines[1422], mettant en exergue le côté théâtral perçu par les Européens de ces coutumes. Celles-ci, en sus de la dimension spirituelle déjà évoquée, sont très souvent reliées par les voyageurs aux moments emblématiques des fêtes européennes en dehors du contrôle policé de l'Église[1423]. La nourriture et la boisson sont associées à des genres de vie et ont une très forte portée morale. Si, dans l'Antiquité, un auteur comme Hérodote parle des banquets dans ses écrits ethnographiques, c'est pour en souligner les différences avec son pays[1424]. Entre Hérodote et le XVI^e^ siècle, le changement épistémologique implique que les auteurs de notre corpus mentionnent ces moments de réjouissances autochtones avec une visée morale souvent exclusive. Les banquets disent aussi toujours quelque chose des Européens[1425]. Ainsi, dans la grande période de mobilité sociale qu'est le XVI^e^ siècle, les groupes sociaux se distinguent par leurs attitudes et leurs manières de vivre, comme le souligne bien le *Courtisan* de Castiglione[1426]. Les manières de manger, de se vêtir et d'habiter sont scrupuleusement codifiées. L'intention n'est pas descriptive mais se situe au plan de la prescription[1427]. Autrement dit, nous ne sommes plus dans de simples *realia* mais dans l'inscription dans une éloquence de la condamnation ou de l'admiration.

[1422] « Indios salgan con tamborilillos y pandero. […] « Bien habéis todos cantado,/bien bailado, y bien tañido,/ bien mi desposorio ha sido,/ recebido y celebrado,/ ¿mas qué menor alegría/ mereciera mi ventura,/ y tu divina hermosura,/ hermosa Tacuana mía? », LOPE DE VEGA, *El Nuevo Mundo descubierto por Cristóbal Colón*, éd. Fernando Bartolomé Benito, Vigo : Ediciones Bárbaras, 1992, p. 134-135.

[1423] Par exemple, Calvin tente de conserver uniquement les fêtes de Pâques et de la Pentecôte à Genève dans les années 1550, ENGAMARRE, Max, « Calvin et la suppression des fêtes chrétiennes à Genève (1538-1550) », dans DESAN, Philippe et FERRER, Véronique (dir.), P*enser et agir à la Renaissance. Thought and action in the Renaissance*, Genève : Droz, 2020, p. 121-137, *cit.* p. 136.

[1424] COULET, Corinne, « Boire et manger », *art. cit.* [en ligne].

[1425] Dans la scène de banquet, « l'image est dominée par l'homme et l'esprit de la fête ». JEANNERET, Michel, *Des mets et des mots*, *op. cit.*, p. 163.

[1426] CASTIGLIONE, Baldassare, *Le Courtisan*, Lyon : Francois Juste, 1538.

[1427] MONTANARI, Massimo, *La faim et l'abondance, op. cit.*, p. 115.

III.1. De la mémoire à la morale

Depuis les premiers instants de l'arrivée des Européens sur le continent américain, « *the fear of others' singing, dancing, and playing of musical instruments was everywhere writ large*[1428]». En guise d'exemple, un auteur comme Jacques Le Moyne de Morgues écrit que les Français ont été impressionnés par le bruit des instruments[1429], un sentiment qui est également présent chez des voyageurs comme Bernal Díaz del Castillo ou Hernan Cortés[1430], au point que les Espagnols notent, dans leurs récits, qu'ils ciblent en premier les musiciens autochtones lors des combats pour retirer « le cœur retentissant[1431]» de la guerre. La musique est bien perçue dès l'origine comme une menace pour les Européens.

III.1.a.Remplacer le langage (Cartier et Champlain)

Le chapitre IV a montré que les danses et les chants sont associés, pour Champlain et pour Cartier, aux réceptions faites par les autochtones qui ne font que « sauter, dancer & chanter », ou « dancer, chanter & faire bonne chere[1432]». Dans les textes, les danses et les chants ne sont pas décrits, et se suffisent à eux-mêmes. En réalité, nous pouvons distinguer plusieurs fonctions de la parole autochtone dans les récits du corpus :

> *Référentielle* : elle nous apprend des choses sur l'Amérique et ses habitants.
> *Actantielle* : elle n'exprime pas une réalité, elle agit, elle est l'équivalent du geste.
> *Héroïsante* : elle valorise le protagoniste de l'aventure, le voyageur, qu'elle présente comme un héros triomphant.
> *Attestative* : elle cautionne le caractère véridique de la relation.
> *Publicitaire* : le relateur fait vanter la colonisation par les amérindiens eux-mêmes.
> *Contestataire* : le relateur fait critiquer les valeurs et les mœurs européennes par la parole d'un Sauvage[1433].

Dans les *Relations* de Cartier et les *Voyages* de Champlain, les danses et chants n'ont pas une fonction référentielle en raison de la mention trop courte qui en est faite (chez d'autres, ils sont décrits). Ces mentions rapides n'apprennent rien si ce n'est que les rituels de réception étaient

[1428] TOMLINSON, Gary, *op. cit.*, p. 169.
[1429] LE MOYNE DE MORGUES, dans *Le théâtre de la Floride*, *op. cit.*, p. 112.
[1430] TOMLINSON, Gary, *op. cit.*, p. 170.
[1431] *Ibid.*, p. 173. Je traduis.
[1432] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 47 et p. 49 pour les citations ; voir aussi p. 121-122.
[1433] VAILLANCOURT Luc, LAFLAMME Marc-Olivier, « Fonction rhétorique de la parole autochtone... », *art. cit.*, p. 3. Je souligne.

accompagnés de danses et de chants. Ces derniers mettent en avant le triomphe du héros et lui permettent de remplacer une parole qu'il ne comprend pas : les danses et chants sont donc pourvus des fonctions actancielle et héroïsante. Cette fonction héroïsante tient au fait que le narrateur donne l'illusion que les chants et les danses sont une célébration de l'arrivée des Européens. La fonction actancielle tient au fait que les danses et les chants n'expriment pas la réalité supposée de la rencontre, mais ont une fonction démonstrative.

Dans les textes de Champlain, cette danse est systématiquement associée à des parades, comme lorsque le capitaine souligne avoir croisé quelques autochtones qui « venoyent en intention de [leur] faire desplaisir[1434]» et que, dès qu'ils aperçoivent le capitaine « pour faire bonne mine, à cause qu'ils virent bien que je les avois descouvers […] ils commancerent à sescrier & se mettree à danser[1435]». Dans ce cas, la fonction actancielle de la danse – la réalité est vue par les yeux du narrateur qui comprend que la danse est un acte de dissimulation, de « bonne mine », qui remplace la parole – est associée à la fonction héroïsante car Champlain est mis en avant. C'est d'abord lui uniquement qui est aperçu (« ils m'aperçurent »), passant sous silence le reste de la troupe, puis toujours lui qui interprète l'intention des autochtones (« je les avois descouverts »), et qui ordonne à ces derniers de poursuivre la danse (« ils redansèrent »). Ce faisant, les armes sont mises au centre d'un cercle formé par les danseurs, donnant l'impression, littéralement, qu'ils déposent les armes. Une fois la danse terminée, ils se retirent « chascun d'un coté & d'autre, avec apprehension qu'on ne leur fit quelques mauvais partis ». Cet épisode étonnant se termine par la réunion des Français, ce que le narrateur comment en écrivant que l'équipage ne leur dit « pourtant rien, & ne leur fi[t] que toutes les desmonstrations de resjouissances[1436]». La danse remplace les mots, mais permet surtout de valoriser le personnage qui a découvert le stratagème et le réduit à néant en quelques pas.

Plus encore, ces danses et chants finissent par être associés aux autochtones comme si, au bout de quelques échanges, le lecteur attendait qu'ils arrivent. Analysant les rencontres dans le texte de Cartier par le prisme de la fonction poétique de Jakobson, Jean-Pierre Vidal souligne combien ces dernières « se présente[nt] comme un conte ou un roman », en raison de leur structure qui se « complexifie » avec le temps, « densité narrative que le déploiement du récit intensifie, mais selon les règles que ce récit s'est implicitement données[1437]». Pour autant, les danses et chants, en raison de leur courte description, deviennent simplement des attributs des autochtones – sans distinction aucune –, permettant de qualifier ces êtres qui, pour Cartier, « semblent littéralement sortis de la terre », une apparition « préparée par toute une rhétorique qui les inscrit dans le péjoratif, le restrictif, l'insuffisant[1438]». Finalement, les danses mettent en

[1434] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 117.
[1435] *Ibid.*
[1436] *Ibid.*
[1437] VIDAL, Jean-Pierre, « L'Autre dans les variations du même », *art. cit.*, p. 214.
[1438] *Ibid.*, p. 50.

évidence un code non verbal dont l'interprétation est passée sous silence[1439]. Le contact reste un échec dans la mesure où Cartier se contente de réduire, dans son texte, les danses et les chants en attributs autochtones, synonymes symboliques de l'adjectif « joyeux[1440]». Finalement, « sans langue commune ni interprète, Cartier relate sa rencontre avec les autochtones comme un ballet, en plusieurs actes, menant du refus de la communication au dialogue[1441]», un dialogue tout illusoire : « la communication s'arrête aux signes, déchiffrés selon un code dont l'universalité est admise a priori, exclusivement interprétés par Cartier[1442]». On retrouve le même procédé près de sept décennies plus tard quand Champlain associe systématiquement la rencontre aux danses et chants, sans les décrire et sans plus les comprendre.

III.1.b.Faire revivre le passé : Léry et les *ekphraseis*

Une distinction genrée s'opère dans l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* : si Léry condamne le sabbat des femmes, il est parallèlement fasciné par les danses des hommes, qu'il décrit à plusieurs reprises dans des scènes bien commentées par la critique. Frank Lestringant note que, pour ce passage sur les danses masculines, l'autopsie est réalisée par synecdoque puisque « c'est le fantôme des danseurs nus et cannibales, parés de plumes […] qui est brusquement suscité au regard[1443]», permettant ainsi de créer une « illusion de présence dans le texte ». Cette dernière est rendue possible au moyen de l'*ekphrasis*, figure devant produire « la vision au moyen de l'ouïe[1444]». Les vertus de l'*enargeia* permettent alors à l'écrivain d'osciller entre le premier type de représentation, le « trompe l'œil et la re-création », qui s'appuie sur le réel d'une part et sur la description « fantastique », tout de même assujettie à la vraisemblance d'autre part[1445]. Dès lors, il importe d'analyser les gravures afin d'associer le texte et l'*ekphrasis,* l'image étant irremplaçable pour « mettre le monde à la portée du lecteur[1446]» ?

[1439] CAZES Hélène, « *Napou tou daman asurtat*. Signes d'amitié et échanges d'incompréhension dans la *Première Relation* de Jacques Cartier », dans VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie (dir.), *op. cit.*, p. 151-189, *cit.* p. 176.
[1440] *Ibid.*
[1441] *Ibid.*, p. 177.
[1442] *Ibid.*
[1443] LESTRIGANT, Frank, *Le Huguenot et le sauvage*, *op. cit.*, p. 217.
[1444] Citation de Priscien donnée dans GALAND-HALLYN, Perrine, « Lisible/visible. Ekphrasis et allégorie. À la Renaissance », dans LESTRINGANT, Frank et ZINK, Michel (dir.), *Histoire de la France littéraire. Tome 1 : Naissances, Renaissances. Moyen Âge-XVI^e siècle*, Paris : Quadrige/PUF, 2006, p. 315-329, *cit.* p. 316. Sur l'ekphrasis, voir aussi DAINVILLE, Julie et DONCKIER DE DONCEEL, Lucie, « Les usages de l'ekphrasis. Introduction », *Exercices de rhétorique* [En ligne], n°17, 2021 et MARRACHE-GOURAUD, Myriam, *op. cit.*, p. 381 et *sqq*.
[1445] GALAND-HALLYN, Perrine, « Lisible/visible... », *art. cit.*, p. p. 319 et p. 321.
[1446] *Ibid.*, p. 336.

Les deux gravures du chapitre XVI[1447] sont des portraits représentant l'enfer brésilien et les danseurs, ce qui n'est pas contradictoire. Les danseurs sont costumés à la manière des fous en Europe. En effet, ils tiennent des *maracas* pouvant rappeler la marotte et des plumes pouvant évoquer le costume du fou. S'ils sont fous et naïfs, c'est bien parce qu'ils ne sont pas chrétiens, ce que peut indiquer symboliquement la main tendue de l'autochtone dont on ne voit pas le visage mais qui pointe le sol, et donc l'Enfer. D'un autre côté, leur folie est peut-être leur sagesse : ne connaissant rien, ils vivent heureux et proches de la Nature, leur nudité rappelant le paradis[1448]. L'*Éloge de la folie* d'Érasme ne semble pas loin. Les derniers mots de l'ouvrage, « adieu ! Applaudissez, prospérez et buvez, illustres initiés de la Folie ![1449]», pourraient être mis en parallèle avec la société tupinamba, buvant souvent joyeusement, comme le rappelle Léry à plusieurs reprises[1450]. Les « sauvages » à la marotte ne seraient que de fidèles disciples d'Érasme.

La place de cette illustration est également intéressante. En effet, ces danseurs sont décrits dès le chapitre VIII :

> à la façon que je vous ay tantost dit qu'ils font, le laissant moitié nud et moitié vestu, vous le chaussez et habillez de nos frises de couleurs, ayant l'une des manches verte, et l'autre jaune, considerez là dessus qu'il ne luy faudra plus qu'une marote. Finalement adjoustant aux choses susdites l'instrument nommé *Maraca* en sa main, et pennache de plume qu'ils appellent *Arraroye* sur les reins, vous le verrez lors, ainsi que je le representeray encor en autre lieu, equippé en la façon qu'il est, quand il danse, saute, boit et gambade[1451].

Cette description est la quatrième d'un chapitre ajoutant successivement des détails qui sont tous des éléments décrits ultérieurement, et repris ici pratiquement dans l'ordre où les avait rangés l'exposé antérieur. Cette reprise systématique du même ordre facilite le travail de mémoire du lecteur, mais elle organise aussi au moins deux effets conjugués : le geste reproduit par l'écriture renvoie à celui du graveur ou du peintre, ajoutant à une première esquisse les détails qui peu à peu la précisent ; et par ce geste, en même temps, se « couvre », ou au moins s'artificialise, détail après détail, la nudité première et naturelle du « sauvage ».

[1447] Ces gravures présentent aux pages 383 et 387 (éd. F. Lestringant) illustrent le chapitre XVI : « Ce qu'on peut appeler religion entre les sauvages Ameriquains : des erreurs, où certains abuseurs qu'ils ont entr'eux, nommez *Caraibes* les detiennent : et de la grande ignorance où ils sont plongez ».

[1448] Autant de motifs bien informés par l'ouvrage BUARQUE DE HOLANDA, Sergio, *Visão do Paraíso. Os motivos edénicos no descobrimento e colonização do Brasil,* São Paulo : Brasiliense/Publifolha, 2000. L'auteur inclut ponctuellement dans son corpus les ouvrages de Thevet (p. 36-38), Léry (p. 276) et Claude d'Abbeville (p. 282-284). Sur les visions « paradisiaques » de l'Amérique, DELUMEAU, *Une histoire du paradis. Le jardin des délices*, Paris : Fayard, 1992, p. 145 et *sqq*.

[1449] ÉRASME, *Éloge de la folie*, trad. Pierre de Nolhac (1936), Paris, Garnier-Flammarion, (1964), 1992, p. 94. Sur la folie, voir l'analyse de Michel JEANNERET, dans *J'aime ta joie parce qu'elle est folle*, Genève : Droz, 2018, p. 23 et *sqq*.

[1450] Jean de Léry, *éd. cit.*, p. 249 [FL, p. 406] ou encore p. 280 [FL, p. 453].

[1451] *Ibid.*, 108 [FL, p. 228].

L'*ekphrasis* commence par une description partielle, transition entre les deux figurations, mentale et graphique. Elle ne porte que sur ce qu'elles ont de commun, l'homme américain « tel que vous le voyez pourtrait cy-parès, avec seulement son croissant d'os bien poli sur la poitrine, sa pierre au pertuis de la lèvre[1452]». Les possessifs enregistrent la reconnaissance d'un sujet et de ses habitants, désormais familiers. Ce simple rappel renvoie au lecteur l'image qu'il a lui-même construite mais la gravure, et corrélativement le texte qui la décrit fait apparaître un autochtone un peu plus « dépouillé » que précédemment « avec seulement » deux de ses ornements en condensant au maximum les traits essentiels reproduits.

L'illustration a obéi à des impératifs à la fois esthétiques et économiques, écrit Léry qui cautionne par un « nous » collectif le travail du dessinateur-graveur. Il fallait « remplir la planche » en y incluant à la fois le maximum d'informations et en équilibrant le dessin pour le rendre plus conforme aux canons esthétiques de la représentation « naturelle ». Un nouvel attribut, « son arc desbandé et ses flèches aux mains », est ajouté dans cette perspective. Il est destiné à donner « contenance » à une silhouette trop empruntée sans cela, tout autant que la femme et l'enfant, le hamac et l'ananas. Finalement, une toute autre figuration que la description qu'elle était censée « illustrer » est donnée à lire. À regarder la gravure[1453], on peut aisément retrouver, dans l'utilisation naïve des canons antiques du nu le souci des conventions esthétiques que souligne le texte, mais on ne peut pas ne pas enregistrer aussi les connotations chargées de sens d'une « telle image ». Sous couvert d'art et d'illustration économique du récit, ce va-et-vient entre texte et gravure modifie sur le fond la première figure du Tupinamba. L'harmonie des canons esthétiques qui rapproche déjà cette figure du lecteur européen, gomme aussi, de fait, les ornements étranges et artificiels que la représentation mentale avait dû poser sur le nu initial ; très discret sur la gravure, ils se résument d'abord puis disparaissent du texte de l'*ekphrasis*. Le texte ne mentionne pas non plus la nudité mais celle-ci peut en revanche, dans la gravure, emprunter aux codes figuratifs classiques afin de renvoyer à un sens essentiel et originel.

Comme le note Frank Lestringant[1454], le lecteur, jusque-là appelé à imiter mentalement le peintre, se voit proposer un autre modèle de costumier, et le geste esthétique idéalisant appliqué à la première figure imaginée par le lecteur, va faire place à celui du déguisement comique. L'opération minutieusement décrite, tient de la recette technique – « les petites plumes » sont « hachées menue » – et du déguisement carnavalesque. Celui-ci fait artificiellement de l'homme le mélange d'un animal velu et d'un oisillon. Après ces deux gestes, idéalisation et bouffonnerie, la « troisième description » conserve le même rôle de costumier au lecteur. Il s'agit sans doute d'une logique de transition avec le quatrième tableau qui prolonge le précédent en ce qu'il réalise, non plus métaphoriquement mais concrètement, l'effet. Le

[1452] *Ibid.*, 107 [FL, p. 227].
[1453] *Ibid.*, p. 107 [FL, p. 213].
[1454] LESTRINGANT, Frank, « Le nu et le vêtu dans l'*Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil* de Jean de Léry », *Viatica*, HS n° 5, 2022 [en ligne].

« sauvage » apparaît « moitié nus, moiti vestus ». Il est vêtu, très littéralement, des vêtements et tissus européens que le lecteur reconnaît aussi comme les siens et qui rappellent les « plumes de couleur » du paragraphe précédent, sans les connotations de beauté naïve. Pour le dire autrement, sur la nudité « sauvage », deux couleurs suffisent. Elles viennent habiller d'un trait vif et expéditif (« une des manches vertes, l'autre jaune »), la silhouette traditionnelle du fou, appelant la marotte par laquelle l'appréciation la complète.

Annihiler la puissance d'évocation de la première gravure, majestueuse, par une gravure représentant un Tupimanba fou, aurait desservi le propos du narrateur. Le texte conserve cette puissance d'évocation, d'autant plus que l'emploi de la deuxième personne ainsi que l'emploi du futur rendent la description hypothétique. La tenue des danseurs, qui prend probablement sa source dans une observation que l'on pourrait qualifier d'ethnographique, permet d'illustrer le propos sur la religion.

III.1.c.Condamner les vices européens au XVII^e^ siècle

Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux

Si Léry souligne la quantité de boisson, le *caouin*, bue par les Tupinambas, Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux font du vin le cœur de leurs descriptions des danses et des festins autochtones. Ainsi, l'auteur de la *Suitte* écrit que les Tupinambas « sont forts amateurs de vin, et s'enivrer est un grand honneur entre eux, même pour les femmes. Ils sont lubriques extrêmement [...] qui sont vices communs à tous les mescroyans[1455]» et « au plus fort des difficultés ils ne font que rire, huer et chanter pour s'entr'encourager[1456]». Le capucin ne développe pas plus avant les descriptions de danses sans doute pour ne pas répéter son prédécesseur qui, quant à lui, s'intéresse sept fois aux festins et aux danses autochtones.

La première description donne à voir :

> un festin aussi magnifique que l'on sçavroit faire en France, où il y avoit abondance de toutes sortes de gibier & autres viandes accommodées à la façon des François : il n'y manquoit de bon vin, non plus que de bons entremets & des meilleures confitures pour le dessert. Cependant les Indiens ne se pouvans assouvir de nous voir, les Principaux & plus Anciens (ausquels seulement on permettoit l'entrée) nous venoient salüer à leur façon[1457].

[1455] ÉVREUX, Yves, *Voyage*, *op. cit.*, p. 85 et p. 19.
[1456] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 41v°.
[1457] *Ibid.*, fol. 63v°.

Cette scène est très surprenante, l'hyperbole des bons aliments contrastant singulièrement avec ce que décrivent les autres voyageurs du point de vue de l'alimentation. Le narrateur crée un microcosme français au cœur du Brésil, un monde dans lequel même les habitants ne semblent pas avoir leur place. Notons le jeu sur le verbe « assouvir » : les nombreux aliments mentionnés assouvissant la faim des Français est mis en parallèle avec la curiosité insatiable des autochtones.

Cette scène tranche aussi singulièrement avec le festin des autochtones, un « Caouin ou festin qui se faisoit en un village », au cours duquel les Tupinambas, « enyvré[s] de vin d'Acajou[1458]» mangent une femme, ou un deuxième moment festif au cours duquel la lèvre d'un enfant est percée, selon « leur coustume estrange[1459]». Ces deux descriptions sont réduites à l'essentiel, c'est-à-dire à l'acte qui a provoqué le festin, ce dernier servant ainsi à recréer l'illusion référentielle. La description des danses, pourtant attendue dès ces deux premières scènes, apparaît plus tardivement dans l'œuvre et a pour fonction des dénoncer les pratiques européennes. Ainsi, Claude d'Abbeville note que « la danse est le premier & principal exercice des Maragnans : lesquels sont à mon advis les plus grands danseurs qu'on trouve soubs le ciel ». Avant de décrire plus en détail ces danses, il précise que celles-ci « ne sont si dissoluës entre ces Barbares comme elles sont entre les Chrestiens ; d'autant que les filles & les femmes ne dansent jamais avec les hommes, si ce n'est quelquefois en Caouinant ou beuvant[1460]». Comme chez Yves d'Évreux, l'alcool est la cause des mauvais comportements parmi les Tupinambas alors que les Européens, eux, n'ont pas besoin d'alcool pour se soumettre au péché et font « scandales & mal-heurs qui arrivent icy par les danses & balets pleins de lubricitez & de dissoutions[1461]», un reproche qui est appliqué plus loin aux chansons « vilaine[s] ou scandaleuse[s], comme l'on fait icy[1462]».

Claude d'Abbeville reprend son prédécesseur Jean de Léry en déplaçant la responsabilité, notamment cannibale, sur la boisson. L'un des plus célèbres passages de l'*Histoire d'un voyage* de Jean de Léry est la scène du « petit pertuis ». Le narrateur assiste à des danses rituelles qu'il compare à une scène de sabbat où les femmes « sautans en l'air de grande violence faisoyent branler leurs mammelles et escumoyent par la bouche, voire aucunes (comme ceux qui ont le haut mal par-deçà) tomboyent toutes esvanouyes[1463]», le narrateur écrivant alors qu'il ne croit « pas autrement que le diable ne leur entrast pas dans le corps, et qu'elles ne devinssent soudain enragées[1464]». C'est alors qu'il fait un « petit pertuis en la couverture » de la

[1458] *Ibid.*, fol. 172v°-173r°.
[1459] *Ibid.*, fol. 268v°.
[1460] *Ibid.*, fol. 299v°-300r°.
[1461] *Ibid.*, fol. 300r°.
[1462] *Ibid.*, fol. 301r°.
[1463] *LÉRY, Jean de, Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 241-245 [FL, p. 397-403].
[1464] *Ibid.*

tente des hommes afin de mieux voir leurs danses (hommes et femmes étant séparés) et constate, que

> du commencement de ce sabbat (estant comme j'ay dit en la maison des femmes), j'avois eu quelque crainte, j'eu lors en recompense une telle joye, que non seulement oyant les accords si bien mesurez d'une telle multitude […], j'en demeray tout ravi[1465].

Recopiant ce passage du petit pertuis en évacuant toute image érotique qui ne siérait pas à la position d'un missionnaire[1466], le Père capucin écrit qu' « ils chantent fort bas au commencement de leurs danses ; & petit à petit ils se mettent en haleine, eslevant leurs voix en telle sorte, qu'en la fin vous les entendez chanter de fort loin avec un accord merveilleux[1467]». Il va même plus loin en justifiant, en quelque sorte, les actes de cannibalisme par l'enivrement quand il qualifie les Tupinambas de « grands buveurs, bien est-il que ce n'est ordinairement, ains seulement és jours de leurs assemblées joyeuses, comme lors qu'ils assomment quelques uns de leurs prisonniers pour les manger[1468]». Ainsi, l'horreur cannibale présente sous la plume de Léry est totalement effacée d'abord à l'aide de la restriction temporelle – ils ne boivent pas quotidiennement – mais surtout par la qualification du sabbat en « assemblée joyeuse ». Léry n'est jamais cité par Claude d'Abbeville, peut-être parce qu'il est protestant, mais l'emprunt est clair lorsque ce dernier qualifie la manière de faire le caouin de « mescheures & morsilleres[1469]» qui est une copie presque exacte du doublet « mascheures & tortilleures » du protestant[1470]. De même, l'image du fou n'est pas loin lorsque Claude d'Abbeville décrit les Tupinambas qui, « avec leur *Maraca* à la main vont tout autour des loges chantant, dansans & sautans toute la nuit », les femmes « tenant la main sur l'espaule de leurs maris, font par ensemble un tintamare & un bruit incroyable[1471]». La scène devient ensuite un sabbat, à cause du « Caouin[1472]».

On retrouve alors le substantif « tintamare », présent sous la plume de Champlain la même année. L'étymologie remonterait à Calvin[1473]. On note toutefois au moins une occurrence

[1465] *Ibid.* Frank Lestringant commente cette scène dans *Jean de Léry ou l'invention du sauvage*, *op. cit.*, p. 154-155. Michel de Certeau montre aussi que cette scène révèle « l'absence de sens » dans les paroles mais que le truchement crée du sens, CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 251.

[1466] Michel de Certeau parle en d'autres termes de l'érotisation du corps de l'autre (par la nudité et par la voix du sauvage) qui va de paire avec la formation d'une éthique de la production (le voyage crée un paradis perdu : un corps érotique), dans l'*Écriture de l'Histoire*, *op. cit.*, p. 237-238.

[1467] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 241-245 [FL, p. 397-403]. Léry écrit : «Nous commençasmes d'ouir en la maison […] un bruit fort bas. […] Fort distinctement nous les entendismes chanter tous ensemble et repeter souvent ceste interjection d'acccouragement […]. Et de faict, parce que non seulement elles hurloyent ainsi, mais qu'aussi avec cela sautans en l'air de grande violence faisoyent branler leurs mammelles et escumoyent par la bouche », LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 241-245 [FL, p. 397-403].

[1468] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 301v°.

[1469] *Ibid.*, fol. 303r°.

[1470] Cf. chapitre I, p. 94.

[1471] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 303v°-304r°.

[1472] Voir *infra*, p. 337 pour l'analyse de cette scène.

[1473] D'après le *TLF*i, : « 1554, Calvin, Serm. sur le Psaum., 119, p. 81 ds Gdf. Compl. ». On ne le trouve orthographié avec un seul « r » qu'une seule fois avant le texte de Claude d'Abbeville dans Frantext, dans

dès le *Quart Livre* en 1552. Le mot « tintamarre » y est même le dernier du chapitre 66, celui qui voit Pantagruel et ses compagnons passer au large de l'île de Ganabin, où vivent des hommes « pires que les Caniballes », une sorte de « Parnasse à rebours », compris comme la prison des Enfers mais aussi, dans le jeu de mot, comme l'île du mont Parnasse[1474], symbolisée par la « plus belle fontaine du monde » qui s'y trouverait selon Xénomane. Le mot « tintamarre » n'est pas fréquent dans la deuxième partie du XVI^e siècle[1475], mais a toujours une portée péjorative et continue de porter cette dernière jusqu'à nos jours[1476].

Marc Lescarbot

La condamnation des danses européennes en raison de la mixité semble être devenue une critique courante au début du XVII^e siècle comme en témoigne également le récit de Marc Lescarbot. Alors que celui-ci se détache souvent des textes de Claude d'Abbeville et d'Yves d'Évreux, ils se rejoignent sur la question des danses autochtones.

Dans le chapitre qu'il consacre aux « danses et fêtes », Lescarbot écrit que les « delices, lubricités & debauchements les déterminèrent depuis à leur usage, & ont les danses servis de proxénètes & courratières[1477]» mais que chez les Souriquois « la volupté impudique n'a pas gagné cela sur eux[1478]». Les danses décrites par l'avocat reprennent un grand nombre des caractéristiques des danses décrites au chapitre XVI de l'*Histoire d'un voyage*, quand il écrit qu'ils sont tous « en rond », « frappant des pieds contre terre », mais surtout, quand il souligne qu'un chanteur « dit, *Het*, *het*, […] & au bout de chacune chanson [les autres] font tous une haute & longue exclamation, disant *Hé e e e*[1479]», un son pouvant évoquer les partitions ajoutées par Léry dans son édition de 1585. La différence avec ce dernier est que Lescarbot ajoute à sa description la référence aux pratiques de la tribu qu'il a sous les yeux au moment d'écrire son récit. Ainsi, les danses chamaniques qui étaient décrites chez Léry sont ici associées aux *Tabagies*, l'onomatopée étant alors « signe d'aveu & ratification[1480]». Plus encore, on retrouve la fonction héroïsante des danses que l'on voyait déjà dans les *Voyages* de Champlain, lorsque l'avocat écrit que « quand ils veulent faire la fête à quelqu'un, en plusieurs endroits, ils n'ont

L'Histoire prodigieuse du Docteur Fauste de Pierre-Victor Palma-Cayet (Paris, D. Binet, 1598) accompagnant l'arrivée du serpent diabolique : « De là les soulfres, les poix et lances de feu esclatoient avec un si grand bruit et tintamare que le Docteur Fauste s'esveilla. Le serpent diabolique faisoit de telles illusions », p. 106.

[1474] Sur le double sens, et plus généralement ce chapitre, voir SAULNIER, Verdun Louis, « Pantagruel, au large de Ganabin ou la peur de Panurge », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 16, n° 1, 1954, p. 58-81, *cit.* p. 65-67.

[1475] Nous avons relevé vingt-sept occurrences dans le corpus « pré-classique » de la base Frantext.

[1476] Le *Dictionnaire* de Richelet, *éd. cit.*, donne : « C'est une sorte de bruit qui s'entend, qui interrompt et rompt la téte à ceux qui l'entendent », le *Dictionnaire de l'Académie* [huitième édition, 1935], « Grand bruit discordant, accompagné de confusion et de désordre », et le *TLF*i [CNRTL. Consulté le 20 novembre 2019] : « Grand bruit dépourvu d'harmonie, ensemble de sons éclatants et discordants provenant d'une même source ou de plusieurs sources différentes ».

[1477] LESCARBOT, Marc, Histoire, *éd. cit.*, Livre VI, p. 848 [MCP, p. 357].

[1478] *Ibid.*, p. 849 [MCP, p. 358].

[1479] *Ibid.*, p. 851 [MCP, p. 360].

[1480] *Ibid.*, p. 852 [MCP, p. 361].

plus beaux gestes que de danser […] ainsi qu'il est arrivé quelquefois que quand le sieur de Poutrincourt leur donnait à dîner, ils lui chantaient des chansons de louange[1481]».

Ainsi le texte de Lescarbot fait le syncrétisme entre le discours sur les danses et les chants comme pratiques rituelles chamaniques de Léry, et les danses comme rituel d'accueil de Champlain.

III.2. Le cannibalisme comme point de bascule vers l'Enfer : l'exemple de la France Antarctique[1482]

L'association entre danse et tabagie, que l'on retrouve sous la plume de Lescarbot et de Champlain, se marque par l'absence de l'anthropophagie, qui est très souvent présente dans les autres descriptions de ces scènes. Depuis l'Antiquité, l'évocation de tribus anthropophages est un *topos* incontournable des récits de voyage. En effet, la bouche des mangeurs de viande humaine a été distincte de la bouche des autres humains jusqu'au moment des contacts entre Européens et Américains, là où la réflexion sur le cannibalisme a évolué[1483]. Laurier Turgeon analyse la manière de consommer la morue dans le texte de Marc Lescarbot pour remarquer que cette chair maigre est consommée comme un aliment gras, peut-être une manière de montrer qu'aux nouvelles terres, le maigre nourrit autant que le gras, une théorie que l'historien relie à celle de Bakhtine, le ventre mangeur de la morue devenant alors le ventre mangé par le colonisateur[1484]. C'est sur le même modèle que repose le cannibalisme des Tupinambas bien étudié par Frank Lestringant affirmant que « le cannibalisme assure une manière de circulation linguistique qui renouvelle, d'homme à homme et de bouche en bouche, les liens de la grande famille humaine[1485]». De manière générale,

> un premier dénominateur commun que partageraient littérature et nourriture tournerait, et les auteurs le répète à l'envi, autour de l'oralité : l'organe exécuteur serait, dans les deux cas, la bouche, qui agit soit d'une manière réceptive (l'incorporation) soit d'une manière productive (expression, parole)[1486].

[1481] *Ibid.*, p. 850 [MCP, p. 359].
[1482] Nous approfondissons dans cette sous-partie des réflexions déjà esquissées dans un mémoire de Master 2 soutenu à l'université de Lille le 22 juin 2016, cf. note 484, p. 137.
[1483] TOMLINSON, Gary, *op. cit.*, p. 93.
[1484] TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 72.
[1485] LESTRINGANT, Frank, *Le Cannibale*, op. cit., p. 187 ; voir aussi du même auteur, « Catholiques et cannibales. Le thème du cannibalisme dans le discours protestant au temps des guerres de religion », dans MARGOLIN, Jean-Claude, et SAUZET, Robert (dir.), *Pratiques et discours alimentaires à la Renaissance*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1982, p. 233-245. Pour une réflexion anthropologique que le sujet, voir COMBÈS, Isabelle, *La tragédie cannibale chez les anciens Tupi-Guarani*, Paris : PUF, 1992.
[1486] BECKER, Karin et LEPLATRE, Olivier, « Introduction : Faire l'histoire de la gastronomie, c'est faire l'histoire d'une littérature' », dans BECKER, Karin et LEPLATRE, Olivier (dir.), *op. cit.*, p. 5-11, *cit.* p. 9.

Se rendant dans un pays peuplé d'êtres « nus, féroces et anthropophages[1487]», et tandis que le glissement sémantique entre le terme de « cyncocéphale » – peuple mythique à tête de chien – et celui de « cannibale » est déjà établi[1488], les narrateurs doivent donc évoquer la question du cannibalisme pour contenter le lecteur. S'ils jugent sévèrement cette pratique, les textes de Léry et de Thevet ne condamnent pas les peuples qui mangent de la chair humaine, ce qui renforce la portée relativiste de leurs écrits les premiers jalons du relativisme à ce sujet, lorsqu'on les compare aux propos moins nuancés de leurs contemporains. Comme tous les voyageurs, ils ont conscience que le cannibalisme est avant tout un rituel et ils ont « le sentiment d'assister à des rites, non à des actes de barbarie. […] Ils ont le souci de s'approcher de cette " étrangeté " même si c'est parfois pour la contredire[1489]».

III.2.a.Le goût de la chair (André Thevet)

Le narrateur des *Singularitez* est le premier à poser un regard compréhensif sur les pratiques cannibales des Tupinambas. Il évoque cette question brièvement, dans un chapitre qui est au cœur de l'ouvrage et qui en est le « plat de résistance[1490]», pour reprendre une formule de Frank Lestringant. Le cannibalisme n'est que l'une des « *singularitez* » que souhaite rapporter le narrateur[1491], même si ce dernier n'en comprend pas les enjeux[1492]. Dans le chapitre consacré à cette question, le cosmographe décrit le rite tel qu'il le voit, en se gardant bien d'y porter le moindre jugement. La dernière phrase laisse deviner un regard ethnologique. Elle relate le fait que « ce corps ainsi mis par pieces, & cuit à leur mode, sera distribué à tous[1493]». André Thevet ne pouvait pas deviner que la mention de la cuisson faisait de ces Tupinambas des êtres « civilisés » au même titre que les Européens, puisqu'il ne connaissait pas la distinction ethnologique entre le « cru » et le « cuit[1494]». Cependant, l'expression « à la mode » suffit pour rapprocher la cuisine brésilienne de la cuisine française et rendre acceptable ce fait ethnologique, aussi barbare soit-il aux yeux du lecteur. Il faut ajouter à cela que la fraternité existe au sein de ce peuple dont tous les membres sont nourris par la communauté.

Un peu plus loin dans le texte, le narrateur rapporte une autre « chose digne de mémoire », lorsqu'il raconte qu'un enfant d'une tribu ennemie des Tupinambas, enlevé plusieurs

[1487] LESTRINGANT, Frank, *Le Cannibale*, *op. cit.*, p. 43 et *sqq*.
[1488] *Ibid.*, p. 48.
[1489] CHAMPION, Bernard, « "Une tant étrange tragédie" : le cannibalisme rituel dans le regard des voyageurs du XVI^e siècle », communication prononcée dans le cadre du colloque international « Transhumances divines : récits de voyage et religion », organisé par Jean-François Guénoc et Sophie Linon-Chipon (Université Paris-Sorbonne), les 21,22 et 23 mai 2001, à l'Université de la Réunion et au conservatoire botanique de Mascarin. Disponible en ligne sur le site du CRLV.
[1490] THEVET, André, *éd.* F. Lestringant, *éd. cit*, Introduction de Frank Lestringant, p. 40.
[1491] *Ibid.*, p. 35.
[1492] *Ibid.*, p. 40
[1493] THEVET, André, *Les Singularitez*, *op. cit.*, fol. 77r° [FL, p. 216].
[1494] LÉVIS-STRAUSS, Claude, *Mythologiques*, t.1 : *Le Cru et le Cuit*, Paris : Plon, 1964.

années auparavant et emmené en Europe pour y être baptisé, est ramené sur les côtes brésiliennes. Le voyant, les Tupinambas se jettent sur lui et le tuent – par vengeance – mais sans le manger, le narrateur sous-entendant que cela est dû à son baptême[1495]. Ces deux épisodes suffisent à montrer que les autochtones, même s'ils sont cannibales, suivent une logique dans la barbarie de l'acte qui devient un fait justifiable d'un point de vue ethnologique. Cette logique de justification semble être liée au fait que les Tupinambas sont une nation alliée. En effet, le narrateur observe le même acte de cannibalisme chez une nation ennemie, et porte un jugement très négatif sur ce peuple qui est :

> le plus cruel & inhumain, qu'en partie quelconque de l'Amérique. Ceste canaille mange ordinairement chair humaine, comme nous ferions du mouton, & y prennent encore plus de plaisir. Et vous assurez qu'il est malaisé de leur oster un homme d'entre les mains quand ils le tiennent, pour l'appetit qu'ils ont de le manger comme lions ravissans. Il n'y a beste aux déserts d'Afrique, ou de l'Arabie tant cruelle, qui appete si ardemment le sang humain, que ce peuple sauvage plus que brutal[1496].

Frank Lestringant note que cette description, héritée du *Nouveau Monde* de Vespucci, « verse dans la caricature[1497]». En effet, la gradation dans la description des comparants conduit à une déshumanisation totale de ce peuple qui apparaît d'abord humain puis qui devient un animal noble avant de devenir une bête cruelle vivant dans le désert, c'est-à-dire dans un lieu infernal. Chez les habitants du Brésil, ce plaisir n'était guère plaisant puisque les autochtones sélectionnaient les corps qu'ils voulaient manger et ne tuaient que par devoir de vengeance. Deux figures de cannibales, radicalement opposées, apparaissent dans le texte, permettant ainsi de renforcer la dichotomie entre les alliés et les ennemis[1498]. C'est ainsi que Thevet « jette un pont, que ses successeurs, à commencer par Léry et Montaigne, ne se feront pas faute d'emprunter, afin de relativiser la barbarie apparente des autochtones[1499]». De fait, le cannibalisme n'est pas une question d'alimentation mais de victoire guerrière : les Tupinambas mangent les prisonniers de guerre afin de se nourrir, en quelque sorte, du sang de leurs ennemis. La différence avec la description de l'acte des autochtones réside aussi dans la mention de la

[1495] THEVET, André, *Les Singularitez*, *op. cit.*, fol. 79r° [FL, p. 219-220]
[1496] *Ibid.*, fol. 119r° [éd. F. Lestringant, *éd. cit.*, p. 307].
[1497] THEVET, André, éd. F. Lestringant, *éd. cit.*, note de Frank Lestringant, p. 491.
[1498] Cette réflexion est esquissée dans les *Singularitez*, mais « l'image de l'Indien anthropophage, chez Thevet, ne cesse de s'enrichir et se nuancer au fil d'une œuvre mûrie sur près d'un demi-siècle », Frank Lestringant, *Le Cannibale*, *op. cit.*, p. 105-106. Entre 1554 et 1586, le cosmographe publie cinq ouvrages : la *Cosmographie du Levant* (1554), *Les Singularitez de la France antarctique* (1556), la *Cosmographie universelle* (1575), *Les vrais pourtraits et vies des hommes illustres grecz, latins et payens, recueilliz de leurs tableaux, livres, médalles antiques et modernes* (1584), et *Le grand Insulaire et pilotage d'André THEVET, Angoumoisin, cosmographe du Roy, dans lequel sont contenus plusieurs plants d'isles habitées et deshabitées et description d'icelles* (1586), qui n'est pas achevé.
[1499] LESTRINGANT, Frank, *Le Cannibale...*, *op. cit.*, p. 110. Sur Montaigne, voir TOMLINSON, Gary, *op. cit*., p. 98 qui analyse « l'ethnomusicologie » dans « des cannibales ».

perception gustative. Le peuple ennemi « appète » de manger de la viande humaine et y prend « grand plaisir ». En d'autres termes, le lexique de la perception gustative, parce qu'il est très marqué sur le plan axiologique, permet à l'auteur d'établir une hiérarchie entre les hommes qu'il décrit, une hiérarchie fondée sur le comportement alimentaire.

On retrouve le même jugement dans les *Voyages* de Samuel de Champlain. Ce dernier, près d'un siècle après les premiers voyages vers l'Amérique, remotive le lien entre le chien et le cannibale[1500], notamment lorsqu'il désigne les « sauvages » par le terme de « canailles[1501]». Étymologiquement, ce mot désigne une troupe de chiens[1502], un parallèle établi à plusieurs reprises dans *Des Sauvages*. Les autochtones « couchent sur des peaux les uns parmy les autres, les chiens avec eux[1503]», « sont presque contraints de se manger les uns les autres pour les grandes froidures[1504]» et les femmes « hurloient comme chiens[1505]». Cette proximité avec les animaux va jusqu'au point où, pendant les périodes de froid, les Hurons mangent leur chiens[1506], et se régalent d'une charogne[1507], cadavre d'une chienne.

III.2.b.L'enfer brésilien (Jean de Léry)

Dans l'*Histoire d'un voyage*, Léry adopte une perspective toute différente quand il décrit la cuisson sur le boucan. Il fait mention, à plusieurs reprises, de scènes où le goût est central. Les faisceaux d'interprétations se croisent dans le texte entre pratique rituelle humaine et simple plaisir animal[1508]. Le cannibalisme qui n'apparaissait que brièvement comme une singularité parmi d'autres dans le texte de Thevet prend une tout autre ampleur chez le protestant qui voit des cannibales – et évoque le risque d'être « boucannez » – dès l'apparition des côtes brésiliennes[1509].

Tout comme dans les *Singularitez*, un chapitre entier de l'*Histoire d'un voyage* est consacré à l'évocation de ce rituel des Tupinambas. Celui-ci précède le chapitre XVI, central dans le texte puisqu'il montre la rupture entre les peuples qui ne peuvent plus communiquer[1510]. La place du chapitre consacré au cannibalisme ne semble pas avoir été choisie au hasard. Elle se situe juste avant l'échec de la conversion, ce qui est peut-être une manière de souligner que le rituel cannibale est un point de non-retour dans l'humanité civilisée. C'est pour cela que les

[1500] Sur l'étymologie du terme, voir le chapitre I, p. 91.
[1501] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 130.
[1502] Article « canaille » du *TLF*i [CNRTL. Consulté le 06 juin 2020].
[1503] CHAMPLAIN, Samuel de, *Des Sauvages*, *éd. cit.*, p. 6.
[1504] *Ibid.*, p. 8.
[1505] *Ibid.*, p. 147.
[1506] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 192.
[1507] *Ibid.*, p. 199-200.
[1508] Gary Tomlinson écrit que la consommation de la chair de l'ennemi définit une relation (hétéronomie) de laquelle émerge l'identité Tupinambas (autonimie) ». Je traduis. *Ibid.*, p. 122.
[1509] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 41 [FL, p. 149].
[1510] Voir *supra*

scènes décrites mettent en avant l'aspect cruel plutôt que rituel[1511]. Symboliquement, plusieurs points sont intéressants dans cette évocation du cannibalisme qui est uniquement le fait des vieilles femmes. Déjà, le glissement s'opère entre la chair et le péché de chair lorsque Léry souligne que les prisonniers qui vont être dévorés se voient « non seulement nourris des meilleures viandes qu'on peut trouver, mais aussi on baille des femmes aux hommes[1512]». Les vieilles cannibales « plus convoiteuses de manger de la chair humaine que les jeunes[1513]» ont déjà été analysées. La prose de Léry et les métaphores mettent en avant « les bouchers » ou « la boucherie » qui sont intéressantes car elles sont associées à ces femmes cuisant des morceaux de chair humaine par analogie[1514], mais permettent également de décrire « un tel carnage & une telle boucherie[1515]» lors des guerres autochtones. On remarque le parallèle avec les termes employés par Le Challeux évoquant le massacre perpétré par les Espagnols[1516]. Le syntagme « succer la moëlle[1517]» dont l'usage métaphorique est annoncé par un usage concret, est associé plus loin à la boucherie concrète servant de comparant à une « boucherie » métaphorique[1518]. Cet usage des métaphores est très rabelaisien[1519] – Rabelais étant aussi l'une des sources de Léry –, et l'on se demande même si ce n'est pas un trait stylistique propre aux auteurs proches de la Réforme ou réformés[1520], à l'instar des huguenotismes que Léry utilise[1521].

Le caractère infernal du Nouveau Monde est renforcé par les peuples qui y habitent[1522] et qui « voyent souvent un mauvais esprit tantost en une forme, tantost en une autre, lequel ils nomment Agnan, & les persecute bien souvent jour et nuit, non seulement l'ame, mais aussi le corps[1523]». Ces croyances ont souvent conduit à un processus de « *demonization*[1524]» par lequel les voyageurs font des peuples américains des civilisations passives et inactives face aux attaques du diable, notamment en Nouvelle-Espagne. Le corpus français ne déroge pas à la règle. Champlain écrit ainsi que « le Diable leur band[e] à tous les yeux[1525]» et Léry s'attarde sur la scène de persécution envers les Tupinambas qui sont assaillis par le diable parce qu'ils ne

[1511] LESTRINGANT, Frank, « Le Cannibale et la marmite » dans *D'encre de Brésil*, *op. cit.*, p. 39-63, *cit.* p. 39.
[1512] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 211 [FL, p. 254]. Sur la gourmandise et la luxure, voir MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit, op. cit.*, p. 158 et *sqq.*
[1513] *Ibid.*, p. 217 [FL, p. 361].
[1514] *Ibid.*, p. 218 [FL, p. *ibid.*].
[1515] *Ibid.*, p. 217 [FL, p. 371].
[1516] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 33 [SL, p. 220].
[1517] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 229 [FL, p. 375].
[1518] Nous avons développé ce point dans l'article suivant : « Pour une poétique de la sensorialité dans les récits de voyage », *art. cit.*, *cit.* p. 83.
[1519] Sur les métaphores chez Léry, voir HOLTZ, Grégoire, GOUX, Mathieux, LEGRAND, Rebecca, *Jean de Léry*, *op. cit.*, p. 315-317.
[1520] Sur la rhétorique réformée, voir MILLET, Olivier, *op. cit.*
[1521] LESTRINGANT, Frank, « Huguenotismes de Jean de Léry : du bon usage des piques anticatholiques dans l'*Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil* », *Astrolabe,* n° 52 [En ligne], 2022.
[1522] Sur les croyances des peuples d'Amérique centrale et leur lecture par le prisme des voyageurs espagnols, voir CERVANTES, Fernando, *The Devil in the New World. The Impact of Diabolism in New Spain*, New Haven/ Londres : Yale University Press, 1994.
[1523] THEVET, André, *Les Singularitez*, *op. cit.*, fol. 64v° [FL, p. 189].
[1524] Nous reprenons tel quel la notion développée par CERVANTES, Fernando, *The Devil in the New World*, *op. cit.*, p. 40.
[1525] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 178.

croient pas en Dieu[1526]. Pour le narrateur de l'*Histoire d'un voyage*, cela est parfois plus comique que dramatique. C'est le sens de la comparaison qu'il fait entre les autochtones et les conducteurs de chars, Léry interpellant le lecteur en ces termes : « vous pouvez penser quel passe-temps, c'est de voir nos sauvages tous nuds [...] poursuivis : car claquans des mains sur leurs fesses [...], vous diriez lors que ce sont des chartiers singlans les chevaux avec leurs fouets[1527]». C'est sans doute pour cela que le narrateur écrit explicitement qu'il est en train de décrire des cas de possession car il ne croit pas « autrement que le diable ne leur entrast pas dans le corps ». Marianne Closson analyse cette scène en remarquant que le narrateur remplace l'adjectif « enragées » de l'édition de 1580 par celui de « demoniaque » dans celle de 1585, après avoir lu *La Démonomanie* de Jean Bodin. Cette référence à Bodin permet au narrateur de l'*Histoire d'un voyage* de rendre les Brésiliennes encore plus adoratrices de Satan, même si cette scène révèle surtout une contradiction dans le propos de Léry qui est partagé entre « la fascination pour ce monde radicalement étranger et son obligation théologique de le rejeter du côté du diable[1528]».

III.2.c.Deux perceptions de la musique autochtone

Les narrateurs des *Singularitez* et de l'*Histoire d'un voyage* ont des points de vue différents sur les croyances des autochtones[1529]. Pour Thevet, « ce pauvre peuple, quelque erreur ou ignorance, qu'il ait, si est il beaucoup plus tolerable, […] que les damnables Atheistes de notre temps[1530]», notamment parce qu'il pense que l'âme immortelle s'envole avec une entité appelée *Toupan* après la mort[1531].

Pour Léry, les autochtones sont des adorateurs du diable et lui vouent un culte, comme le montre bien la scène du petit pertuis[1532]. Le narrateur se sert alors de ses perceptions visuelles et auditives afin de mieux rendre compte de la cérémonie à laquelle il a assisté, jouant ainsi une « double transgression » (par rapport à sa loi et par rapport à la leur), bien analysée par la critique[1533]. Une évolution a lieu entre le début et la fin de cet épisode. Les chants qui sont des « hurlements » au début deviennent de magnifiques mélodies, presque sublimées. La curiosité

[1526] « ces pauvres gens durant leur vie sont aussi tellement affligez de ce malin esprit […] que comme j'ay vu plusieurs fois, mesme ainsi qu'ils parloyent à nous, se sentans tormentez, & crians tout soudain comme enragez, ils disoyent, Helas defendez nous d'Aygnan qui nous bat. ». LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 234 [FL, p. 386].

[1527] *Ibid.*, p. 162 [FL, p. 294].

[1528] CLOSSON, Marianne, *op. cit.*, pp. 236-237.

[1529] TOMLINSON, Gary note une évolution constante au cours du XVI[e] siècle dans la perception puisque le paganisme « that had in the first years of contact seemed a relatively innocent perversion, one that could be quickly eradicated through the sacred power of Christian sacramants », p. 177.

[1530] THEVET, André, *Les Singularitez*, *op. cit.*, fol. 69r° [FL, p. 198].

[1531] *Ibid.*, fol. 69v°-70r° [FL, p. 199-200].

[1532] Cf. *infra*, p. 397.

[1533] CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, *op. cit.,* p. 271. Voir aussi RIEU, Josiane, « Le sujet à la marge : pratique de l'inhumanité chez Jean de Léry », *Loxias*, n°23, 2009 [en ligne].

du narrateur est récompensée par le plaisir que lui procure cette scène de « sabbat » qui aurait dû l'horrifier. Analysant le rituel, le narrateur distingue trois groupes d'autochtones : les femmes qui sont possédées, les maîtres de cérémonie qui soufflent la fumée de *Pétun* et les hommes qui mêlent leurs voix à celles des femmes à la fin de la scène. Ce sont ces derniers qui procurent du plaisir au narrateur. Le groupe de personnages qui pourraient être assimilés à des prêtres permet de comparer ces danses à un rituel. Après son apparition le narrateur qualifie les danses de « cérémonies » et il entend la belle mélodie. Finalement, seul le groupe de femmes justifie la dénomination de « sabbat » et fait apparaître l'« imaginaire démoniaque[1534]» dans le texte. Seules les femmes, en transe, sont des possédées aux yeux de Léry. Pour les hommes du XVI^e^ siècle, les femmes sont plus facilement possédées parce que ce sont des êtres faibles par nature. De même, la possession se caractérise par le fait que les femmes ont une double voix, la leur et celle du diable[1535]. La prédominance de la perception auditive dans la scène rituelle des Tupinambas évoque cette importance de l'oralité dans les cas de possession[1536].

Analysant cette scène par le prisme de la musicologie, Gary Tomlinson écrit que Léry crée à la fois un objet (les Tupinambas) et une discipline (l'ethnologie) mais qu'il ne peut néanmoins éviter « *the sonic excess by which Tupunamba voices escape its sovereignty*[1537]», dans la mesure où le voyageur est « ravi » au sens de « enlevé », « dépossédé ». De plus, Léry ne décrit pas les chants qui se situent immédiatement avant le meurtre et la cuisson du prisonnier mais bien le moment où la chanson souligne une communion, de manière à renforcer l'humanité des autochtones[1538]. Pour Léry, les chants créeraient ainsi « un espace culturel[1539]», expliquant la manière de décrire les Tupinambas. Si l'on considère également que Léry écrit à un moment de l'histoire européenne au cours duquel s'opère également une évolution, depuis la peur des chants comme témoins d'une possession démoniaque à la compréhension du chant comme supplément à la parole[1540], on comprend mieux ces descriptions singulières sous la plume du protestant.

Il semble ainsi que le vocabulaire de la perception auditive choisie par Léry ne traduit pas une impression toute subjective du voyageur, comme une première lecture du texte pourrait le faire croire, mais une évolution de la compréhension globale de la musique autochtone comme un élément culturel qui n'effraie plus autant qu'au début du siècle. Au même titre que la

[1534] CLOSSON Marianne, *op. cit.* Voir particulièrement le chapitre sur « Le Nouveau Monde, ou le règne du diable ici bas », p. 232 et *sqq*.

[1535] CLOSSON, Marianne, « Une forme déviante de l'enthousiasme : la possession démoniaque. Le Discours admirable (1586) de Jeanne Fery », *Atlante. Revue d'études romanes*, n°9, 2018, p. 23-39 [en ligne].

[1536] Mais aussi dans les récits de voyage : « « ils dansent tous ensemble […] et offrent une harmonie qui ressemble à la musique de l'enfer, mais ils aiment cette musique comme si c'était la plus douce du monde », CARDIM, Fernão, *Moeurs & Coutumes des Indiens du Brésil*, 1584, trad et éd. Jérôme Thomas, Paris : Chandeigne, 2021, p. 50.

[1537] TOMLINSON, Gary, *op. cit.*, p. 46. Il s'appuie sur Michel de Certeau et Jacques Derrida.

[1538] *Ibid.*, p. 106.

[1539] *Ibid.*, p. 107. Je traduis.

[1540] *Ibid.*, p. 193: « s*inging, chanting, invocation, and so forth come to signify in part through their surplus over speech* ».

parole, les chants autochtones sont décrits par le voyageur comme naïfs, au sens étymologique, et, à ce titre, sont dignes d'être estimés et écoutés, à défaut d'être compris.

III.3. Évolution de l'image de la sorcière en France Équinoxiale[1541]

Claude d'Abbeville recopie abondamment le texte de Léry en insistant sur l'irresponsabilité des autochtones qui sont soumis au diable, omniprésent sur le continent américain. Par exemple, les tempêtes essuyées par les voyageurs – *topos* de la littérature viatique – sont l'œuvre du diable, à trois reprises[1542]. C'est pour cette même raison que les Français pratiquent des « exorcismes[1543]» sur les autochtones qu'il s'agit de convertir. Le mot employé est très fort et révèle bien l'enjeu principal du texte : celui d'éliminer le diable en terre brésilienne.

III.3.a.Des danses mixtes

Ainsi, le sabbat présent chez Léry, qui insiste surtout sur les femmes, devient mixte sous la plume du Père capucin. Dans la conclusion de la scène de danse extatique, ce dernier écrit :

> ayant tous la teste si bien coeffée & la cervelle tellement timbrée de *Caouin* qu'ils roüilloient les yeux dans la teste, tant qu'il me sembloit à voir quelque symbole ou figure d'un petit Enfer […] le diable ne reçoi[t] bien du contentement (non sans plus grande rage Diabolique) és assemblées de ce miserable peuple qui a tousjours esté sien comme barbares, cruels & yvronges, ne prenant plaisir qu'à danser[1544].

En recopiant le passage de Jean de Léry, Claude d'Abbeville explicite la relation avec la possession démoniaque et conserve uniquement les manifestations visuelles des descriptions de possession. Il va plus loin en déresponsabilisant le peuple des Tupinambas puisqu'il justifie cette possession par le *Caouin*, la boisson alcoolisée, qui encadre littéralement l'extrait[1545]. Dans le

[1541] Nous avons esquissé certaines analyses sur Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux dans un article à paraître à l'hiver 2022 : « Les sorcières du Nouveau Monde. Figures des femmes autochtones dans les récits de voyage en Nouvelle-France », *The Witch*, numéro spécial des *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes* sous la direction d'Andreea Marculescu.

[1542] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 20r°, 23r°, 57r°.

[1543] *Ibid.*, fol. 129 v°.

[1544] *Ibid.*, fol. 304v°.

[1545] Dans un extrait de son *Histoire mémorable du Siège de Sancerre*, Léry semble également donner des justifications à l'acte : « la famine, mais aussi un appetit desordonné […] le mary et la femme estans aussi […] tenus pour yvrongnes, gourmands », NAKAM, Géralde, *Au lendemain de la Saint-Barthélemy : guerre civile et famine. [Suivi de] Histoire mémorable du siège de Sancerre (1573) de Jean de Léry*, Paris, Anthropos, 1975,

corpus américain, ivresse et nudité ne sont pas sans rappeler l'épisode biblique de Noé, qui, à la Renaissance « prend place dans la liste des *exempla* qui permettent de condamner la gourmandise[1546]». Les roulements d'yeux, ensuite, ne sont pas le fait de la possession mais celles de « la cervelle tellement timbrée de *Caouin* ». La précision semble offrir une solution très simple pour éloigner le diable du corps de ces « pauvres misérables » : arrêter de consommer la boisson. Ce passage peut également faire penser à la description des suppôts de Satan qui ne font qu'« exercer œuvres mauvaises et diaboliques, ces jours de fêtes, y faire danser, sauter, ivrogner, paillarder[1547]», dans les *Deux livres de la hayne de Sathan* de Pierre Crespet publié en 1590, une trentaine d'années avant le texte de Claude d'Abbeville.

La condamnation de l'ivresse dans les textes se situant au tournant des XVI^e^ et XVII^e^ siècles n'est pas surprenante puisqu'elle est héritière d'une longue tradition de la représentation de l'ivresse en littérature[1548]. À cette époque, s'inscrit dans une condamnation morale religieuse des excès de la boisson dans les « écritures moralistes[1549]». Mathieu Lecoutre remarque que médecins et moralisateurs réprouvent l'ivresse, un discours qui s'oppose à « la culture de l'enivrement des Français à l'époque moderne[1550]». L'appel à la modération est à lire en parallèle, et paradoxalement, de nombreuses représentations iconographiques et textuelles de l'ivresse. Si celles-ci visent à montrer les débauches de l'excès, sa représentation pouvait également être cause de plaisir chez les élites, qui, voyant ces représentations des classes populaires ivres, se confortaient dans le mépris hiérarchique. Toutefois, la représentation picturale de l'ivresse pouvait également susciter un « sentiment de nostalgie face à de telles représentations d'un monde simple et insouciant bien éloigné d'une société empreinte d'une grande valeur morale du travail et du devoir[1551]», une nostalgie des premiers temps qui se lit à de nombreuses reprises sous la plume de Jean de Léry, et de manière plus discrète chez les deux auteurs capucins du corpus. Cette nostalgie des premiers temps permet de glisser de la condamnation à la déresponsabilisation.

Le même procédé de déresponsabilisation est repris plus loin lors de la description de la mort des prisonniers de guerre mariés à des femmes des tribus ennemies qui, bien qu'elles « ayment tendrement » ces derniers, « neantmoins ils ne laissent quelquefois d'entrer en

p. 292.

[1546] CAPPELLEN, Raphaël, « Le vin, le vit, le ris : le corps ivre de Noé à la Renaissance », dans CAPPELLEN, Raphaël, LOTTERIE, Florence et MUSSOU, Amandine (dir.), *États d'ivresse. Discours du corps ivre de l'Antiquité aux Lumières, Littératures*, n° 83, 2020, p. 75-91, *cit.* p. 81. Plus largement sur l'histoire de l'ivresse, voir MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit*, *op. cit.*, p. 48 et sqq.

[1547] CRESPET, Pierre, *Deux livres de la hayne de Sathan et malins esprits contre l'homme et de l'homme contre eux*, Paris : Guillaume de la Noüe, 1590, fol. 259r°, cité par DIOCHON, Nicolas, MARTIN, Philippe, *Rencontres avec le diable*, *op. cit.*, p. 225.

[1548] CAPPELLEN, Raphaël, LOTTERIE, Florence et MUSSOU, Amandine (dir.), *op.cit.*, « Introduction », p. 7-15.

[1549] PARMENTIER, Bérengère, *Le siècle des moralistes*, Paris : Éditions du Seuil, 2000, p. 8.

[1550] LECOUTRE, Matthieu, « "Sac à vin infâme, tu ne bouges du cabaret" ! Critiques morales de l'ivresse dans la France moderne (XVI^e^-XVIII^e^ siècle) », *Food & History*, vol. 12, n° 3, 2014, p. 133-160, *cit.* p. 137.

[1551] MANDRELLA, David, « Les représentations de l'ivresse dans la peinture hollandaise du XVII^e^ siècle », *Food & History*, vol. 9, n° 1, 2011, p. 25-38, *cit.*, p. 37.

fantaisie, & prendre resolution de tuer & massacrer l'un des plus gras à leur Caouin ou assemblée joyeuse[1552]», un massacre que Claude d'Abbeville qualifie de « tragique & funeste solemnité ou plustot diabolique invention[1553]». Par rapport à Léry, les autochtones sont totalement dégagés de toute responsabilité. En effet, bien que le mot « fantasie » soit d'un usage complexe au XVI[e] siècle, héritier direct de la « *fantasia* » grecque, ici il semble déjà synonyme de « imagination ». De plus, un choix est opéré – l'un des prisonniers « les plus gras » est tué – au cours de cette « assemblée joyeuse », expression qui, une fois encore, atténue la responsabilité de la tribu en insistant sur le côté festif de la scène.

III.3.b.De l'Ève originelle à la vielle sorcière

Ces danses extatiques sont mixtes sous la plume de Claude d'Abbeville. La femme autochtone est aussi explicitement associée au mythe originel. Ainsi, la figure d'Ève est présente sous les traits d'une femme tupinamba, qui « se voyant seule toute nuë, elle en eut si grande honte, qu'elle s'en courut aussi tost à son logis ; où ayant fouillé dedans son coffre & trouvé les chausses & le pourpoint de son mary, elle s'en revestit aussi tost[1554]». Cette scène s'explique d'abord par « le respect des femmes indigènes [qui] constitue un des points centraux des normes d'organisation de la France Équinoxiale[1555]». D'autre part, les remarques sur la nudité sont aussi un lieu commun des récits de voyage mais un tel témoignage de « honte » est rare dans le corpus. En tant que Père capucin, Claude d'Abbeville propose une lecture théologique du monde qui l'entoure et il réécrit ici la scène de la *Genèse* en faisant quitter la femme de sa condition féminine – elle s'habille avec les vêtements de son mari – et de la nature (elle ne choisit pas de cacher sa nudité avec des éléments naturels comme dans la *Bible* mais avec des éléments culturels européens). Symboliquement, cette Ève originelle prête à écouter le serpent utilise des marques culturelles européennes pour sortir de sa condition et recevoir la parole divine. Ces « pauvres sauvages » qui « ne portent point de haut-de-chausses[1556]» finissent par revêtir pourpoint et chausses, signe, sous la plume de Claude d'Abbeville, que la conversion est possible.

La figure de la « vieille » est également reprise par le capucin lorsqu'il remarque que « plusieurs vieilles femmes demembrerent [le] corps[1557]» d'un prisonnier. La simplicité de cette phrase en fait une notation anthropologique sans qu'aucun jugement ne soit porté. Plus loin, il

[1552] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 291 r°.
[1553] *Ibid.*
[1554] *Ibid.*, fol. 128 v°.
[1555] DAHER, Andrea, *Les singularités de la France Équinoxiale*, *op. cit.*, p. 134.
[1556] MONTAIGNE, Michel de, *Essais*, I, 31, *éd. cit.*, p. 410. Pierre Biard reprend la formulation exacte lorsqu'il écrit que les hommes « ne portent point de hauts de chausses, parce que (disent-ils) cela les entrave trop », BIARD, Pierre, *Relation*, *éd. cit.*, p. 39-40.
[1557] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 173 r°.

reprend à Léry le passage où les « vieilles » se lèchent les doigts. Au moment d'amener les prisonniers de guerre, ces dernières reçoivent les leurs avec

> tres-grande allegresse, elles battent leur bouche de la main avec de grands cris et exclamation, de joye qu'elles ont de voir leurs prisonniers ; entre lesquels s'il y en a qui soient vieux elles les menassent de les manger bien tost craignant qu'ils n'amaigrissent[1558].

Les changements opérés sont signifiants. D'une part, du point de vue de la temporalité, on se situe immédiatement avant le passage à l'acte, signe qu'un espoir est encore possible. De plus, le participe « craignant » introduit une restriction : c'est parce qu'elles ont peur qu'ils ne maigrissent que les prisonniers seront bientôt mangés. La gourmandise cruelle des « vieilles » est donc totalement supprimée par Claude d'Abbeville. D'autre part, le sentiment de joie n'est pas associé au festin qui se prépare – comme chez Léry – mais à la joie de revoir les combattants et de constater qu'ils ont fait des prisonniers. Dans la suite de l'extrait[1559], c'est-à-dire lors du passage à l'acte, le Père capucin opère encore des changements par rapport à sa source. L'écriture est toujours aussi « neutre », pourrait-on dire, et l'âge des femmes qui cuisinent n'est pas mentionné. Les comparaisons avec les bouchers sont supprimées et toute référence au fait qu'il s'agisse de membres humains est évacuée, permettant ainsi de décrire une simple scène de cuisine, comme des femmes qui cuisineraient un animal chassé. Le Père capucin semble donc uniquement retenir la vision ethnologique de la scène en évacuant l'imaginaire démonologique que reprenait Léry[1560].

III.3.c.Le péché de chair

Ce n'est qu'au moment de la dégustation, si l'on peut dire, que Claude d'Abbeville se rapproche le plus du protestant :

> Quand le tout est cuit & bien boucanné, ces inhumains mangent tous de ceste chair si avidement que rien plus : que si les hommes y sont affamez comme loups ravissans, les femmes le sont encore davantage : & sur tout les vieilles y sont si aspres, qu'elles ne s'en peuvent quasi saouler au moins de volonté. Ce n'est pas qu'ils trouvent tant de delices à manger de ceste chair humaine & que leur appetit

[1558] *Ibid.*, fol. 290 r°.

[1559] « Alors les femmes s'approchent & jettent le corps mort dedans le feu qui est là tout preparé, à ce qu'il n'y reste aucun poil. Puis l'ayant retiré elles le lavent avec l'eau chaude. Et estant tout blanc & fort net, elles luy fendent le ventre & tirent les entrailles dehors. Puis ayant mis le corps parpieces, elles le font rostir & boucanner », *ibid.*, fol. 293 v°.

[1560] Par exemple, l'infanticide, souvent pratiqué dans le sabbat, est perçu comme un acte fédérateur de la tribu. Léry présente le fait que les Tupinambas tuent et dévorent les enfants, « (chose horrible à ouir, & encor plus à voir) » et Thevet précisait aussi que les prisonniers de guerres ont le droit de passer du temps avec une femme de la tribu victorieuse avant d'être mis à mort et dévorés.

> sensuel les porte à tels mets […] mais ce qu'ils font n'est que pour venger la mort de leurs predecesseurs & pour assouvir la rage insatiable & plus que diabolique qu'ils ont contre leurs ennemis[1561].

Bien que le passage soit proche de ce qu'écrit Jean de Léry, de nombreuses différences sont présentes. En effet, ce dernier évacuait totalement le côté gustatif pour ne garder que le rituel. Le gustatif n'était attribué qu'aux vieilles femmes qui se léchaient les doigts.

Cette perception gustative semble être ici l'élément principal, souligné par la comparaison avec les « loups ravissants ». Le lien est souvent fait par les démonologues entre consommation de chair humaine et métamorphose animale et, selon Maryse Simon, « la lycanthropie expliquerait cette attirance particulière des sorciers ainsi transformés pour l'anthropophagie[1562]». C'est peut-être la rémanence de cette image qui appelle la comparaison dans le texte, une idée que l'on retrouve dans la *Démonomanie* de Jean Bodin décrivant des « hommes [qui] deviennent furieux, & cuident estre changez en loups & vivent de telle viande[1563]». L'emploi de l'adjectif « affamez » semble également suggérer dans le texte l'idée d'un besoin vital – manger pour se sustenter – qui entre en contradiction avec la suite consistant en l'explication du rituel que Claude d'Abbeville reprend à Léry. Le plaisir gustatif des femmes ne pouvant « quasi saouler au moins de volonté » passe alors dans la métaphore « rage insatiable & plus que diabolique », une image qui rappelle les cas de possession. Alors que Jean de Léry insistait sur le rituel, qu'il ne condamnait pas explicitement, Claude d'Abbeville revient au plaisir gustatif afin de condamner la portée rituelle de l'acte[1564]. Le passage de la gourmandise au rituel se fait brutalement dans le texte, signe sans doute d'une source difficile à reprendre telle quelle pour lui faire dire le contraire de l'idée qu'elle justifiait auparavant.

Un tel collage abrupt est également perceptible une page plus loin lorsque Claude d'Abbeville écrit que « ceste coustume diabolique » a cessé et « au lieu qu'ils estoient comme Tigres & Loups ravissans, ils sont à présent comme Brebis & Moutons, & au lieu qu'ils estoient tous enfans du Diable, maintenant plusieurs sont enfans de Dieu, et les autres demandent le Baptesme[1565]». Au regard de cette conclusion, il semble que le plaisir gustatif ait été nécessaire pour introduire l'image de l'animal « ravissant » et « affamez » afin d'offrir une antithèse avec les « Brebis & Moutons », toutes catholiques, de la conclusion. La comparaison entre les autochtones et les animaux ne pouvait se faire qu'au moyen du plaisir gustatif afin de tisser dans le texte un réseau d'images conduisant à la conversion voulue par l'auteur. Le passage de la

[1561] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 294 v°.
[1562] SIMON, Maryse, « Cuisine de sorcières entre France et Allemagne à l'époque moderne : Remèdes et usages alimentaires de guérisseuses, faim et cannibalisme au banquet diabolique », *Food & History*, vol. 6, n° 2, 2008, p. 91-124, *cit.* p. 119.
[1563] BODIN, Jean, *Démonomanie*, *op. cit.,* fol. 105 r°.
[1564] Sur la condamnation de la gourmandise, voir MONTANARI, Massimo, *La faim et l'abondance*, *op. cit.*, p. 39.
[1565] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 297r°.

sorcière européenne à la sorcière de l'Amérique se fait donc majoritairement par le prisme du cannibalisme, déjà abondamment présent dans les sabbats.

Est-ce le cas dans le texte d'Yves d'Évreux ? L'objectif de ce dernier est également de montrer que les autochtones peuvent être « éclairés » par la religion et qu'ils sont même déjà en voie de conversion[1566]. Dans le chapitre XXII de la *Suitte*, il s'attache à décrire les femmes à différents moments de leur vie. L'image de la vieille cannibale apparaît lorsque le narrateur décrit « leur office de bien faire rostir le corps recueillir la gresse qui en degoutoit [...] [et] de faire cuire les tripes & boyaux dans des grandes peoles de terre[1567]». Si l'image est la même que dans le texte de Léry, toute référence à la barbarie est supprimée. Ces mêmes « vieilles » n'évoquent en rien un cannibalisme effrayant quand elles sont moquées par le narrateur racontant une histoire plaisante de Français contrefaisant le diable autochtone pour les effrayer[1568]. C'est en fait la figure du sorcier autochtone, le *Pagé* qui prend la place privilégiée des personnages communiquant avec le diable[1569]. Comme pour le texte de Claude d'Abbeville, on peut alors rapprocher le récit d'Yves d'Évreux de celui de Jean Wier, qui considère que les femmes sont faibles et car leur imagination en fait des victimes du diable. Toutefois, le démonologue considère la « vraie sorcellerie » comme étant celle des magiciens « qui ont voulu consciemment enfreindre et renverser les lois de la nature en faisant un pacte avec le diable[1570]».

Dans le texte d'Yves d'Évreux la figure de la sorcière et de la femme possédée disparaît totalement. D'une part parce que l'auteur s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur Claude d'Abbeville et affirme ne pas vouloir faire de répétitions, d'autre part parce que sa perspective est quelque peu différente. Parce qu'il est écrit par un missionnaire ayant vécu deux ans parmi les Tupinambas, le récit prend « toute sa valeur de témoignage sur le vif[1571]». Le voyageur se moque même des croyances autochtones quand il raconte que les Tupinambas « croyent que ces Lezards se jettent sur les femmes, qu'ils les endorment & ont leur compagnie, tellement qu'elles deviennent grosses de leur fait, & produisent les Lezard au lieu d'enfans », une superstition qui est « une petite risee à tous nous autres Francois[1572]». L'image de la femme possédée, et de la sorcière se rendant au sabbat, semble donc évoluer au fil des textes. Le diable est toujours présent mais la responsabilité des autochtones est différente selon la perspective abordée par les auteurs. Lorsque Thevet voit des âmes cruelles et démoniaques, Jean de Léry et Claude d'Abbeville insistent surtout sur le sabbat, un spectacle « ravissant » pour le premier et une

[1566] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 10.
[1567] *Ibid.*, p. 103.
[1568] *Ibid.*, p. 158.
[1569] *Ibid.*, p. 158, p. 159, p. 334-336.
[1570] SIMON, Maryse, *art. cit.,* p. 122 et FISHMAN, Laura, « Crossing Gender Boundaries: Tupi and European Women in the Eyes of Claude d'Abbeville », *French Colonial History*, vol. 4, 2003, p. 81-98. On peut citer dans le texte d'Yves d'Évreux, les passages suivants : *ibid.*, p. 68, p. 133, p. 276, p. 288.
[1571] DAHER, Andrea, *Les singularités de la France Équinoxiale*, *op. cit.*, p. 134.
[1572] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 353. « Risée » qui n'est pas sans rappeler « le rire de l'Indien » étudié par Frank Lestringant dans la préface de son édition de l'*Histoire d'un voyage*.

hérésie provoquée en partie par l'alcool pour le second. Enfin, en 1614, Yves d'Évreux efface totalement cette donnée de son texte.

Ainsi, l'image des femmes autochtones, oscillant entre paradigme d'une pureté originelle et imaginaire démoniaque, est mise en avant dans les scènes de cannibalisme, soit parce que les femmes apparaissent comme des sorcières qui se repaissent « goulûment » de chair humaine et deviennent alors sujets d'actions horribles, soit parce qu'elles sont perçues comme les objets du diable, faisant d'elles de nouvelles Ève ne sachant résister au serpent. La tentation originelle était celle de la gourmandise – croquer le fruit défendu – et c'est bien cette dernière qui permet, dans les textes, de tracer une ligne de partage entre deux possibilités de conversion aux yeux des auteurs Européens.

*****

Conclusion

Pour pallier la vision univoque des textes européens, nous avons voulu nous intéresser aux sources autochtones, bien qu'il soit une gageure de chercher à atteindre la tradition orale du XVI^{e} siècle dans la mesure où ces récits sont modifiés dès le milieu du siècle au contact des populations non américaines. Nous avons étudié ces récits parce qu'ils offrent un caractère vraisemblable du point de vue de certaines nations autochtones – celles d'Amérique du Nord – sur la vision des premiers Européens du XVI^{e} siècle qui ont posé le pied en Amérique. Le toucher et le goût sont autant présents que dans les récits européens, témoignage, s'il en fallait, du fort lien entre ces deux perceptions et du bagage culturel.

Ce dernier est encore plus présent lorsque l'on s'intéresse à d'autres moments des rencontres et échanges entre les populations. L'art médical autochtone a impressionné les voyageurs européens qui en font des descriptions orientées, opposant alors le toucher de la rigueur et la pratique expérimentale à ce que les voyageurs considèrent comme un art volatile, celui de la médecine autochtone qu'ils relient alors à un sens tout autant volatile : l'ouïe. Ces scènes sont souvent associées par les auteurs aux épisodes de danses et de festin sans que les voyageurs européens n'en comprennent le sens. Ils lisent ce qu'ils expérimentent à l'aune de leurs connaissances et associent ces pratiques aux carnavals et aux sabbats européens. La description des danses permet alors de remplacer le langage dans le cas de Jacques Cartier qui les interprète comme des « signes de rejouissances », de faire revivre un passé regretté dans le cas de Léry ou de condamner la lubricité des danses européennes dans le cas des missionnaires. Ces trois visions des pratiques autochtones impliquent alors une évolution dans l'image du

cannibalisme, d'une condamnation de l'horreur d'un Thevet vers une déresponsabilisation de la sorcière aux missionnaires capucins en passant par l'étape de la compréhension globale de Léry. Cette évolution est notamment rendue possible grâce à l'attention plus fine portée aux plaisirs gustatifs.

Chapitre VI

Un goût d'Amérique : la rhétorique du sens

> « de tous les sens, il n'y en à [sic] point de plus delicieux, ny de plus necessaire à la vie que celuy du goust, & où il se trouve plus de diversitez.[1573]»

Si les scènes de rencontre mettent principalement en exergue la vue, l'ouïe et le toucher, le goût y est étrangement plus discret, alors que ces moments sont justement l'occasion pour les voyageurs de partager les repas offerts par les hôtes[1574]. La perception gustative apparaît davantage au moment de décrire les coutumes des autochtones ou, paradoxalement, lors des épisodes de famine. L'édition de 1566 du texte de Nicolas Le Challeux est précédée d'un « huitain, par ledit autheur arrivé à sa maison, en la ville de Dieppe, ayant faim » qui témoigne de cette importance du manque de nourriture, l'auteur affirmant « qui veut aller à la Floride, / Qu'il y aille j'y ay esté : / Et revenu sec & aride, […] / Mais je suis sain, non degousté: / Cà à manger je meurs de faim[1575]». Les deux derniers vers rappellent qu'une mauvaise alimentation cause des maladies voire la perte du goût en raison des trop longues privations. Jean de Léry, par exemple, écrit qu'il a les sens « entierement renversez […] oyans si dur, & ayans la veuë si offusquee » et pense que les voyageurs vont « devenir sourds & aveugles[1576]».

Si l'alimentation suscite à la Renaissance un intérêt renouvelé, elle est un objet de réflexion pour les hommes depuis l'Antiquité[1577], époque à laquelle la question de se procurer des aliments dans un nouveau pays est essentielle car elle est synonyme de survie et de

[1573] BONNEFONS, Nicolas de, *Les délices de la campagne. Suite du Jardinier François*, Amsterdam, 1655, fol. 3v°.

[1574] CÔTÉ, Louise, *L'alimentation et la rencontre des cultures : discours alimentaires dans le Grand Voyage du pays des Hurons de Gabriel Sagard (1623-1632)*, mémoire de maîtrise soutenu à la Faculté des Lettres de l'université Laval (Québec) en 1991, sous la direction de Laurier Turgeon. L'autrice commente le registre « commentatif » ou « narratif » des passages descriptifs. Pour Sagard, l'utilité des végétaux et des animaux se mesure le plus souvent en terme de comestibilité, p. 33.

[1575] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 8 [SL, p. 205].

[1576] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 378 [FL, p. 547].

[1577] PEYREBONNE, Nathalie (dir.), *Les métiers de bouche à l'époque moderne*, Rennes : PUR, 2018, Introduction, p. 9.

développement de la colonie. Cette donnée est souvent bien plus importante que le simple plaisir d'évaluer ce qui est mangé. Le goût, chez l'homme comme chez l'animal, est un sens nécessaire, destiné à distinguer les éléments comestibles des poisons[1578] et « manger est un acte qui impose de faire des choix[1579]». Le goût oscille entre survie et plaisir. Son histoire est conditionnée par des inégalités sociales[1580]. Ainsi, entre 1542 et 1546, le médecin Jacques Dubois, dit Sylvius, publie à Paris quatre opuscules consacrés à l'alimentation des pauvres : ail, oignons, poireaux, légumineuses, fromage bière, viande de bœuf, charcuterie, soupes[1581]. La perception gustative étant un élément culturel, il n'est pas rare non plus que les voyageurs soulignent le déplaisir qu'ils ont à manger certains aliments[1582]. Enfin, le lexique du goût est aussi le plus axiologique – « dévorer » n'est pas « déguster ». Il s'agit donc du sens le plus signifiant au regard des enjeux rhétoriques et stylistiques des récits[1583].

La réflexion sur le goût relève *a priori* des *food studies*, développée depuis une dizaine d'années[1584], notamment dans la littérature anglo-saxonne. Ces dernières s'intéressent toutefois aux choix alimentaires et non pas aux représentations du goût en tant que sens[1585]. Celui-ci peut être envisagé dans une perspective culinaire, médicale, religieuse et philosophique dans la mesure où il s'inscrit pleinement dans la dialectique du bon et du mauvais[1586]. La perception gustative se place aussi dans une perspective sociale et philosophique[1587] : dans la hiérarchie sensorielle, le goût est avant-dernier (avec le toucher) du point de vue spirituel, et deuxième, si on le considère dans la perspective d'un contact avec son objet[1588]. Alors que le Moyen Âge y voit « une véritable disqualification religieuse, médicale, morale, culturelle, sociale et symbolique[1589]», la Renaissance accorde plus d'importance à ce sens, comme le prouve la publication du *De Honnesta voluptate et valetudine* de Bartolomeo Sacchi, traduit en Français sous le titre *La Platine en François* en 1505[1590]. Au XVI^e^ siècle, manger est un besoin qui

[1578] *Ibid.*, p. 258.

[1579] FERRIÈRES, Madeleine, « Histoire. *De (de)gustibus non est disputendum* ? », dans DELVILLE, Michel, NORRIS, Andrew et VON HOFFMANN, Viktoria (dir.) *Le Dégoût. Histoire, langage, esthétique et politique d'une émotion plurielle*, Liège : Presses universitaires de Liège, 2015, p. 75-86, *cit.* p. 75.

[1580] MONTANARI, Massimo, *La faim et l'abondance, op. cit.*, p. 11.

[1581] *Ibid.*, p. 122.

[1582] Pour le XVIII^e^ siècle, voir la thèse de CHAFFRAY, Stéphanie, *Le corps américain dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e^ siècle*, thèse de doctorat en Histoire, en cotutelle entre les universités Laval (Québec) et Paris-Sorbonne, dirigée par Jean-Pierre Poussou et Laurier Turgeon, soutenue en 2006, p. 253 et *sqq*.

[1583] Voir le chapitre I, p. 85.

[1584] Sur les *food studies*, voir par exemple les travaux de ALBALA, Ken, *Routledge International Handbook of Food Studies*, Routledge; Reprint édition, 2013 ou *Eating Right in the Renaissance,* University of California Press, 2002.

[1585] VON HOFFMANN, Viktoria, *Goûter le monde*, *op. cit.*, p. 19.

[1586] *Ibid.*, p. 27 et p. 51.

[1587] Dans la mesure où la nourriture des pauvres apparaît comme l'antithèse de l'alimentation des riches, *ibid.*, p. 52.

[1588] Ainsi, le goût est considéré depuis Aristote comme une forme particulière de toucher (contact) : *ibid.*, p. 20, p. 133 et p. 103-105.

[1589] VON HOFFMANN, Viktoria, *Goûter le monde*, *op. cit.*, p. 68.

[1590] *Platine en françoys tresutile et necessaire pour le corps humain qui traicte de honneste volupte*, Lyon : F. Frandin, 1505.

s'accompagne de plaisir – une expérience multisensorielle[1591] – même si la gourmandise s'apparente à un vice[1592], un péché originel (croquer le fruit a provoqué la Chute[1593]). Ce péché perd un peu en virulence au XVI^e siècle[1594], mais reste présent d'où une condamnation, par exemple, de la part d'Yves d'Évreux. Il faut limiter « la perception de la saveur et, avec elle, le plaisir[1595]». Ce plaisir du sens évolue ensuite à l'époque classique qui tend vers une maîtrise du corps, au moment où les sensations internes – faim, gourmandise, dégoût – doivent être dissimulés. Enfin, Viktoria Von Hoffman remarque que l'année 1650 marque un tournant parce que la sélection gourmande redevient péché dans des textes, laissant place à l'ordre et à la mesure[1596].

Des raisons plus profondes expliquent la méfiance pour le goût. D'une manière générale, il est mis à distance car il renvoie au corps, à la matière et à l'animalité, objets troubles, héritiers d'une longue tradition philosophique et religieuse. Celle-ci est caractérisée par le dualisme entre le sensible et l'intelligible, qui influence inévitablement les représentations gustatives. Sur le plan physiologique, le goût se caractérise, encore plus que l'odorat, par son instantanéité. Depuis l'Antiquité, cette spontanéité du goût était mise en exergue. La proximité avec la perception tactile a été un critère de la dévalorisation du sens, l'absence de distance et la rapidité étant un obstacle au développement de la connaissance[1597]. Enfin, à la Renaissance, la compréhension du monde s'articule autour de l'analogie. Dans ce contexte, le goût trouve sa place dans un univers symbolique : les quatre tempéraments, les quatre humeurs, ou encore les quatre saisons organisent les saveurs dans un système complexe. Ces dernières témoignent alors des qualités que les aliments représentent pour le corps.

I. Le goût et la poétique du genre : les enjeux stylistiques

Sur le plan narratif, les voyageurs utilisent tous le goût pour transmettre au lecteur des informations sur les nouveaux produits américains. C'est même le sens le plus important en

[1591] Déjà dès le Moyen Âge, « la cuisine médiévale est […] très colorée. À parcourir les recettes qui y sont proposées, se profile le sentiment qu'il y a une véritable esthétique de la couleur dans ces traités culinaires », « un nouveau plaisir coupable des mangeurs [associant esthétique et gourmandise] » : KOSTA-THÉFAINE, Jean-François, « Du livre de cuisine à "l'Art total" : la littérature culinaire française du Moyen Âge », dans BECKER, Karin et LEPLATRE, Olivier (dir.), *Écritures du repas. Fragments d'un discours gastronomique*, Francfort : Peter Lang, 2007, p. 13-32, *cit.* p. 15.

[1592] VON HOFFMANN, Viktoria, *Goûter le monde*, *op. cit.*, p. 74.

[1593] C'est une interprétation littérale moins d'être admise mais tout de même présente. Sur le péché de gourmandise, voir MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit*, *op. cit.*, p. 75 puis p. 153 et *sqq.*

[1594] QUELLIER, Florent, *Gourmandise. Histoire d'un péché capital*, Paris : Armand Colin, 2010, p. 137.

[1595] MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit*, *op. cit.*, p. 234.

[1596] VON HOFFMANN, Viktoria, *op. cit.*, p. 63.

[1597] *Ibid.*, p. 184.

termes quantitatifs dans notre corpus. Une première raison est que la cuisine européenne moderne est vue comme un « carrefour d'expériences culturelles[1598]» notamment parce que le goût pour les épices[1599], par exemple, n'est pas le même en Espagne ou en France, pays où les assaisonnements sucré-salé ont rapidement été abandonnés au XVI^e siècle. Ces tentatives culinaires sont rendues possibles par la « première mondialisation alimentaire[1600]». Ainsi, les années 1492-1600 ont été, d'après certains critiques, le moment historique au cours duquel les nouveaux aliments deviennent disponibles pour les Européens[1601], même si les apports américains, après une certaine curiosité dès les premières années d'échanges outre-Atlantique[1602], ont été rapidement oubliés et n'avaient que peu d'impact sur le régime alimentaire[1603]. Cette pensée informe les textes du corpus dans la mesure où les auteurs ne sont pas toujours friands des produits qu'ils goûtent. Ce rejet de certains produits n'est pas spécifique au corpus. À titre d'exemple, Olivier de Serres juge que les fruits de la « pomme d'amour » (la tomate) ne « sont bons à manger : seulement sont-ils utiles en la médecine, & plaisans à manier & flairer[1604]», un intérêt diététique plus que gourmand qui se retrouve dans les récits de voyage. Pour autant, ces derniers sont d'un grand intérêt car la manière dont les voyageurs décrivent les aliments inconnus des Européens est un témoignage de première main de la pensée culturelle des hommes du XVI^e siècle[1605].

Le goût, dans la littérature et plus spécifiquement dans les récits de voyage, peut avoir un effet référentiel qui « participe de l'écriture romanesque par le biais de catalogues gastronomiques », représentation symbolique et codifiée[1606]. L'aliment est « un code, dépendant d'une énonciation et de règles de mise en signes » que le repas « intègre dans un rituel[1607]». L'acte de manger s'inscrit alors dans cinq paradigmes :

- le paradigme de temps : préparation (invitation, installation de la table, cuisine des plats...) ;

[1598] FLANDRIN, Jean-Louis, « La cuisine européenne moderne, comme carrefour d'expériences culturelles (16^e-18^e siècles) », dans MONTANARI, Massimo (dir.), *Il mondo in cucina. Storia, identità, scambi*, Bari : Laterza, 2002, p. 71-85.

[1599] Les épices n'avaient pas pour objectif de cacher l'odeur des viandes pourries. Voir KOSTA-THÉFAINE, Jean-François, *art. cit.*, p. 22.

[1600] Alfred Crosby va jusqu'à dire que Colomb est « the greatest benefactor of all time by bringing agricultures of the Old and New World in contact », CROSBY, Alfred W. , *op. cit.*, p. 17.

[1601] GENTILCORE, David, « Taste and the tomato in Italy: a transatlantic history », *Food & History*, vol. 7, n° 1, 2009, p. 125-140, *cit.* p. 126.

[1602] FLYNN, Dennis O. et GIRALDÉZ, Arturo, « Born Again: Globalization's Sixteenth Century Origins », Pacific Economic Review, vol. 13, n° 3, 2008, p. 359-387 ; ANTÓN, Danilo, « Latin America: Five Centuries of Globalization », *Macalester International*, vol. 6, 1998, p. 25-47 ; BOIVIN, Nicole, « Old World Globalization and the Columbian Exchange: Comparison and Contrast », *World Archaeology*, vol. 44, n°3, 2012, p. 452-469.

[1603] Ce fut le cas de la tomate qui, au XVII^e siècle, était encore employée essentiellement comme plante ornementale. Voir GALLI, Marika, « La réception des produits alimentaires du Nouveau Monde : pratiques et représentations », *Food & History*, vol. 7, n° 1, 2009, p.163-176.

[1604] SERRES, Olivier de, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, éd. Étienne WOLFF, Genève : Slatkine, 1991, p. 563.

[1605] LAURIOUX, Bruno, « Alimentation de cour, alimentation à la cour au Moyen Âge: nouvelles orientations de recherche », *Food & History*, vol. 4, n° 1, 2006, p. 9-27, p. 12.

[1606] LABÈRE, Nelly, « La nourriture dans la littérature française du Moyen Âge », *Food & History*, vol. 10, n° 2, 2012, p. 180-187, *cit.* p. 183 et p. 184.

[1607] BECKER, Karin et LEPLATRE, Olivier, *art. cit.*, *cit.* p. 7.

- le paradigme du lieu : extérieurs [….] ou intérieurs ;
- le paradigme de la disposition (scénographie du repas, service) ;
- le paradigme de la sociabilité (manière de table, règles de l'étiquette, éventuelles transgressions, conversations...) ;
- le paradigme du corps : le mangeur (physiologie, hygiène, fantasme...), l'aliment (présentation et consommation, poétique, érotique...)[1608].

Ces paradigmes sont tous présents, à des degrés plus ou moins élevés, dans les textes du corpus, même si les paradigmes de temps, de la sociabilité et du corps sont les plus fréquents (le lieu et la disposition étant difficilement des choix dans les conditions souvent terribles des voyages). On pourrait en ajouter un sixième, le paradigme symbolique, dans la mesure où les voyageurs perçoivent les aliments selon l'*épistémè* européenne. Ainsi, parmi les premiers produits décrits, le maïs et la boisson alcoolisée, que les voyageurs ont pu goûter au contact de certaines tribus autochtones, ont été associés très rapidement au pain et au vin européens, pour d'évidentes raisons symboliques[1609], même si ces analogies ont privé les produits de leur originalité. Laurier Turgeon souligne que les cuisiniers et diététiciens du XVI^e^ siècle expriment le désir de modifier le moins possible l'aliment afin qu'il puisse demeurer le plus proche possible de son état naturel : « la pureté étant une autre façon de faire participer, par l'expérience gustative, les mangeurs au mythe de la terre vierge et sacrée[1610]». Dans le cas du corpus, cela ne semble pas correspondre aux remarques affirmant que les aliments ne sont pas assez salés, ou que les préparations ne conviennent pas aux Français, peut-être parce que le mangeur cherche à rapprocher les éléments étrangers aux ingrédients qu'il connaît.

Précisons que l'on ne s'intéresse pas ici aux « biographies[1611]» des produits découverts par les voyageurs mais à l'écriture de la gourmandise ou de la famine[1612]. Le thème de la nourriture est très riche et les descriptions de repas sont réalisées de manière à « en tirer des effets dramatiques » ou parce qu'ils « servent à révéler quelque chose[1613]». Dans la poétique des récits de voyage, on peut, avec Michel Jeanneret, séparer textes descriptifs et textes normatifs. Les premiers seraient ceux des auteurs « pragmatiques », décrivant une information ethnographique, le second groupe serait celui des « moralistes » qui lisent le monde selon la dichotomie entre norme et déviance. À ces derniers correspondent d'une part la démarche « qui

[1608] *Ibid.* p. 7.
[1609] Sur ce point, voir MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit*, *op. cit.*, p. 31 et sqq. et *La faim et l'abondance, op. cit.,* p. 31.
[1610] TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 76.
[1611] SCHOLLIERS, Peter, GRIECO, Allen J., « Food exchanges in history: People, products, and ideas (IEHCA's European Summer University, 2008): introduction », *Food & History*, vol. 7, n°1, 2009, p. 105-109 ; CARRARETTO, Maryse, *Histoire du maïs. D'une divinité améridienne à ses avatars transgéniques*, Paris : Éditions du CTHS, 2005.
[1612] *Ibid.* Les historiens ont souligné une coïncidence marquée entre les périodes de crises de subsistance et l'introduction des cultures nouvelles. Maïs et pomme de terre furent longtemps ressentis comme des aliments de disette, issus de cultures de substitution, auxquels on avait recours seulement lorsque l'on ne pouvait s'en passer.
[1613] COULET, Corinne, *art. cit.*

condamne l'ici au nom de l'ailleurs » et, d'autre part, la démarche inverse « jugeant de haut les autres civilisations[1614]» ; certains textes relèvent de ces deux postures auctoriales. On peut lire la nature, à la Renaissance, « soit en tentant d'y découvrir un sens implicite, soit en s'émerveillant devant la bigarrure des motifs » ; autrement dit, on peut interpréter le spectacle de la nature de façon allégorique, ou bien « se borner au plaisir des yeux et du voyage[1615]», les deux lectures ne s'excluant pas[1616].

I.1. De l'autopsie à l'autogueusie ou le goût comme complément de l'autopsie visuelle

Les voyageurs du corpus font tous de la perception gustative un enjeu probatoire au même titre que l'autopsie en affirmant qu'ils ont goûté, et ont donc réellement voyagé[1617]. Si la description, après tout, est une « analyse de l'activité perceptive du personnage contemplant, de ses impressions, découvertes progressives[1618]», tous les auteurs ne sont pas à placer sur le même plan dans ce partage gustatif.

I.1.a.Réduire l'altérité : Nicolas Le Challeux et René de Laudonnière

Tout d'abord, certains auteurs ne mentionnent que très ponctuellement leurs perceptions gustatives, tels René de Laudonnière ou Nicolas Le Challeux. Tous deux évoquent seulement deux produits autochtones goûtés, la boisson « *Casiné* » et le crocodile. Si ces produits emblématiques des tribus de Floride sont les mêmes, les descriptions sont fort différentes. Le Challeux trouve la viande des crocodiles « tendre & blanche comme celle d'un veau, & quasi de mesme goust[1619]» et juge que le *Casiné* n'a pas un goût « fort estrange[1620]» alors que Laudonnière ne goûte pas le *Casiné* mais souligne son usage thérapeutique qui coupe la faim et la soif[1621]. Quant au crocodile, « sentant trop le musc », il n'en mange pas. Cette opposition anodine est signifiante : alors que Laudonnière rejette les produits américains, Le Challeux réduit l'altérité à l'aide de l'analogie, procédé bien connu[1622]. Dans le deuxième voyage, Laudonnière mentionne d'autres produits : d'abord – et très traditionnellement – les

[1614] JEANNERET, Michel, « Léry et Thevet : comment parler d'un monde nouveau ? », dans GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, LESTRINGANT, Frank (dir.), *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain, Orléans* : Paradigme, 1999, 256p. (coll. « L'atelier de la Renaissance », n° 9), p. 109-126, *cit.* p. 111-112. Des écrivains relevant de l'une, l'autre ou plusieurs existent, comme Jean de Léry

[1615] LESTRINGANT, *Sous la leçon des vents*, *op. cit.*, p. 325.

[1616] Sur « la variété des choses », CÉARD, Jean, *La Nature et les prodige*, *op. cit.*, p. 229 et *sqq.*

[1617] CHAREYRON, Nicole, *op. cit.*, p. 150 et *sqq.*

[1618] GENETTE, Gérard, *Discours du récit*, *op. cit.*, p. 99.

[1619] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 21 [SL, p. 213].

[1620] *Ibid.*, p. 20 [SL, p. 212].

[1621] LAUDONNIÈRE, René de, *L'Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 6r° [SL, p. p. 46].

[1622] Par exemple, TINGUELY, Frédéric, « Jean de Léry et les vestiges de la pensée analogique », *art. cit.*

« eaux douces et excellente », les « vivres bons à manger », l'« ananas excellent » puis des fruits « bons à manger » et « meilleur[s][1623]». Ces goûts se comprennent dans la perspective large du récit puisque les deuxième et troisième voyages sont très fortement marqués par la famine. Les seuls aliments trouvés sont donc « bons », une pauvreté du lexique qui souligne également la disette dans le reste du récit. L'acceptation des nouveaux produits dépend de facteurs techniques et économiques, diététiques bien plus que gustatifs, ce qui est bien le cas ici.

La manière de dire la sensation est aussi signifiante. Alors que Le Challeux s'exprime à la première personne du singulier, Laudonnière fond sa perception dans un « nous » général associé à des adjectifs mélioratifs (« bon », « meilleur ») qui ne révèlent en rien la perception propre au voyageur. Nous appellerons « sensation impersonnelle » cette disparition du voyageur que nous avions déjà remarquée dans les récits de rencontre. Par contraste, le récit du voyage de Dominique de Gourgues, qui constitue la quatrième partie de l'édition des voyages de Laudonnière, ne contient qu'une seule mention du goût concernant le « *Casiné* ». Le narrateur « fait semblant d'en boire » pour ne pas contrarier ses alliés Timucuas et remet immédiatement en cause la valeur thérapeutique de la boisson lorsque, quelques lignes plus loin, il écrit que les autochtones qui en ont bu ont faim et soif peu de temps après[1624].

I.1.b.Recenser le monde : Jacques Cartier et Samuel de Champlain

Dans les *Relations* de Jacques Cartier, le goût est présent à six reprises. Par trois fois, la qualification est très sommaire : il s'agit des « nozilles aussi grosses et de meilleur saveur que les nostres mays un peu plus dures[1625]», des rats d'eau qui sont « fort bons à manger[1626]» ou encore des poissons que « les gens du pays [...] nomment *adhotthuys* et nous ont dict qu'ilz sont fort bons à menger[1627]». Dans ce dernier cas, la perception gustative repose sur l'expérience des habitants, témoignant du fait que les Français n'ont pas goûté eux-mêmes. L'insertion du nom autochtone traduit aussi cette mise à distance de l'expérience : le voyageur s'approprie le nom et le goût de l'autre pour décrire ce poisson qu'il ne sait pas qualifier.

Le problème de la dénomination apparaît lors de la description d'un autre animal, lui aussi associé à une mention gustative plus qu'à une perception. Cartier écrit que les Français nomment « iceulx ouaiseaulx apponatz » et dont ils « en chergerent en moins de demye heure comme de pierres dont chaincun [des] navires en sallerent quatre ou cinq pippes sans ce que [ils] en [purent] mangier de froys[1628]». Une fois encore, l'accent est mis sur une perception qui n'est

[1623]LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 34v° et fol. 73r° [SL, p. p. 83 et p. 132]. Cette mention est la dernière du récit.
[1624]LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 117r° [SL, p. 191].
[1625]CARTIER, Jacques, *Brief recit*, fol. 11v° [MB, p. 136].
[1626]*Ibid.*, fol. 2v° [MB, p. 148].
[1627]*Ibid.*, fol. 11r° [MB, p. 136].
[1628]CARTIER, Jacques, *Première relation*, *éd. cit.*, p. 96

pas effective : les marins ne peuvent – ou ne savent – manger cru cet animal et doivent le saler. Sur le nom de cet oiseau, qui se prend aisément à la main (abondance qui est un lieu commun des récits[1629]), Hélène Cazes note que Cartier, parce qu'il n'est pas linguiste et « se soucie peu de justifier l'arbitraire des signes linguistiques[1630]», ne motive pas explicitement son choix. C'est en vertu de sa proximité avec le verbe « happer » – cet « oiseau » s'attrape très facilement – que Cartier le nomme « apponatz », le suffixe « atz » rappelant celui de l'adjectif latin « -atus ». De plus, le pronom de la première personne du pluriel ne permet pas de savoir d'où vient précisément l'origine de ce nom (Cartier, l'équipage, d'autres marins français ?). Finalement, la dénomination fournit la structure de la relation de voyage, devenant alors événement, « cérémonie symbolique[1631]». Le nom repose sur une perception tactile. Une fois attrapé et cuisiné, cet oiseau est dépossédé de sa caractéristique propre pour n'être réduit qu'à un goût commun de la cuisine française, la salure.

La manière toute européenne de conserver les aliments en les salant contraste singulièrement avec certaines pratiques autochtones – « tout leur vivre est sans aucun goust de sel[1632]» –, ce qui sera souligné par d'autres voyageurs. Le goût n'est pas toujours apprécié des Français, à l'instar de celui de la fumée du tabac. Cartier écrit que les Français ont « esprouvé la*dite* fumee apres laquelle avoyr mys dedans [la] bouche semble y avoir mis de la pouldre de poivre tant est chaulde[1633]». Dans ces deux cas, le goût n'est pas mentionné pour qualifier l'aliment ou l'élément ingéré mais pour souligner de notables différences culturelles. Pour le capitaine malouin se contentant des vivres amenés d'Europe[1634], et n'ayant pas expérimenté le pays autant que d'autres voyageurs, le goût est simplement un élément de plus dans les descriptions visant à qualifier le monde découvert.

Dans les *Voyages* de Champlain, la perception gustative est uniquement présente lors du premier voyage et disparaît ensuite, le narrateur étant plus occupé par des considérations diplomatiques (traiter des alliances avec les autochtones[1635]) d'une part, et connaissant déjà le pays d'autre part. Cet élément rappelle que le goût est fortement associé à la description des singularités du monde, au registre descriptif et non épique. S'il est quantitativement plus présent dans les *Voyages* que dans le *Brief recit*, la caractéristique du goût n'est pas plus développée. Le voyageur qualifie de « bon » ou « très bon » six aliments – et ce sont les seules occurrences de la perception dans le texte : des « oiseaux appellez *Margs*, dont nous prismes force petits, qui sont

[1629] Par exemple chez Léry, Thevet ou encore CHAMPLAIN, Samuel, Voyages, *éd. cit.*, 1613, p. 11-12, « à cause du nombre infini qu'il y a de ces oyseaux, où nous primes plein une barrique de leurs oeufs ».
[1630] CAZES Hélène, « *Napou tou daman asurtat* », *art. cit.*, p. 10.
[1631] *Ibid.*, p. 21.
[1632] CARTIER, Jacques, *Brief recit*, *éd. cit.*, fol. 23r° [MB, p. 152].
[1633] *Ibid.*, fol. 30v° [MB, p. 161].
[1634] Voilà aussi pourquoi il écrit « nous n'avions rien bu ni mangé ce jour-là », CARTIER, Jacques, *Troisième relation*, *éd. cit.*, p. 200.
[1635] Même s'il est l'auteur de « maladresses diplomatiques » qui lui ont été reprochées par ses successeurs ; PIOFFET, Marie-Christine, « Samuel de Champlain devant les historiens de la Nouvelle-France », *Études canadiennes / Canadian Studies* [En ligne], vol. 82, 2017, p. 7-26.

aussi bons que pigeonneaux[1636]», des vignes auxquelles il y a de beaux grains dont ils font « de tresbon verjus[1637]», des petites citrouilles qu'ils mangent « en sallade comme coucombres, qui sont tresbonnes[1638]», des « citrouilles de plusieurs grosseurs, bonnes à manger[1639]» et des fruits, non nommés, « assez bons[1640]». La perception gustative est présente dans le cas d'une analogie – pour comparer le goût à celui des pigeonneaux – ou quand il y a préparation culinaire de l'aliment dans le cas des vignes et des citrouilles. L'adjectif « bon » devient alors un moyen de juger la recette lorsque la nourriture sort de l'ordinaire composé de biscuits, de lard salé et d'eau. Il ne qualifie en rien la perception, si ce n'est sur un plan axiologique tout relatif et stéréotypé. On retrouve le même phénomène sous la plume du jésuite José de Acosta qui, bien qu'ayant voyagé vers l'Amérique centrale, décrit très peu la perception gustative dans son texte, mais s'intéresse aux manières de cuire ou d'accommoder tel ou tel plat[1641].

À deux reprises, la perception gustative est opposée dans le texte de Champlain alors qu'elle semble désigner une même expérience. D'abord, elle s'oppose sur un plan spatial : à quelques lieues près, « forces huistres qui estoient tresbonnes » puis « des huistres qui ne sont de grande saveur[1642]». Cette occurrence est la seule du terme « saveur » dans le texte et elle intervient justement au moment où la perception n'est pas agréable. Ensuite, cette perception s'oppose sur un plan temporel. Les deux extraits font référence à deux hivers différents. Lors du premier, les marins passent « cest yver fort joyeusement & fi[rent] bonne chere, par le moyen de l'ordre de bontemps[1643]» alors que lors du second, « on ne mangeoit que chair salee & legumes durant l'yver, qui engendrent de mauvais sang [lequel cause] ces facheuses maladies[1644]». Dans le premier cas, les voyageurs se nourrissent des produits de la chasse qu'ils vont prendre à tour de rôle de manière à avoir tous les jours de la viande fraîche ; dans le second, ils se contentent de ce qu'ils ont apporté avec eux sur le navire et de ce qu'ils peuvent récolter. Au-delà de l'intérêt pour l'illusion référentielle, on remarque surtout que s'exprime ici de manière sous-jacente la hiérarchie des aliments au XVI^{e} siècle. Les produits de la chasse sont considérés comme plus nutritifs que les produits de la terre. En somme, se joue ici la reproduction symbolique de la nourriture des riches contre celle des pauvres, cette dernière à l'origine des maladies[1645], ce qui met en exergue les difficultés rencontrées par les voyageurs.

[1636] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit.*, 1613, p. 31.
[1637] *Ibid.*, p. 68.
[1638] *Ibid.*, p. 77.
[1639] *Ibid.*, p. 83
[1640] *Ibid.*, p. 203.
[1641] ACOSTA, José de, *Historia natural y moral de las Indias*, dans *Obras del P. José de Acosta*, éd. du Père Francisco Mateos, Madrid : Éditions Atlas, 1954, p. 3-247, *cit.* p. 109 par exemple, « Del pan de Indias y del Maíz ».
[1642] CHAMPLAIN, Samuel de, Voyages, *éd. cit.*, 1613, p. 121 et p. 159.
[1643] *Ibid.*, p. 148.
[1644] *Ibid.*, Second voyage, p. 55.
[1645] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 149 : « Les François sont plus subjects à estre malades, ainsi que l'expérience me l'a faict cognoistre […] ; mais en verite je crois que cela nous est plus arrivé de disette & misere qu'il nous a falu [sic] endurer ».

Enfin, le goût peut être utilisé dans le cas d'une analogie entre produits de l'Amérique. C'est le cas des oiseaux décrits par les autochtones dont Champlain croit qu'il s'agit de :

> certains oiseaux, qui se trouvent en quelques endroits du Perou en forme de cocqs d'Inde, le long du rivage de la mer, [...] mais ils ne sont pas si gros, & n'ont pas la barbe si longue, ny le chant semblable aux vrais coqs d'Inde, & ne sont pas bons à manger comme sont ceux que les sauvages disent qui viennent en troupe en esté[1646].

Le voyageur compare alors un animal du Canada avec un oiseau du Pérou et fonde sa comparaison sur les différences de taille, de chant et de goût. Toutefois, pour ce dernier, l'imbrication des propositions relatives dans la syntaxe fonde la perception gustative sur l'ouï-dire, sur l'expérience des autochtones. Sans avoir expérimenté lui-même le goût de cet oiseau, le voyageur est en mesure de comparer deux animaux. Le lecteur n'apprend rien dans la représentation qu'il peut se faire de l'Amérique – avec une telle mise à distance, difficile de voir une incarnation qui permet de littéralement sentir ce qui a été expérimenté –, mais la mention gustative fait du narrateur un homme d'expérience, capable de comparer deux éléments du pays inconnu. Avec le besoin de justifier l'expérience vécue, le recours aux sources extérieures ne se joue plus uniquement sur le plan symbolique, mais également sur celui de la sensorialité.

I.1.c.Goûter par procuration : Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux

Dans le texte de Claude d'Abbeville, le goût est présent de manière conventionnelle pour classer les animaux selon les adjectifs classiques « bon », « délicat », « excellent » ou « délicieux[1647]». La première occurrence est celle des « Rery », des huîtres délicieuses[1648]. On remarque le changement par rapport au texte de Léry dans lequel les huîtres étaient appelées « Lérypées » de manière symbolique pour rappeler le nom de l'auteur[1649]. Soit l'un des deux voyageurs commet une erreur de perception auditive tout à fait plausible[1650], soit Claude d'Abbeville change volontairement cette lettre de manière à ne pas rappeler le nom de son prédécesseur, jamais mentionné dans son texte. À ce moment, la France Antarctique est un lointain souvenir et, de plus, il semble difficile pour un Père capucin de s'appuyer explicitement sur un auteur protestant. Le vocabulaire du goût n'est en rien original sans doute parce que

[1646] CHAMPLAIN, Samuel de, Voyages, *op. cit.*, 1613, p. 90.
[1647] Par exemple, aux fol. 96v°, 204 r°, 204v°, 207v°.
[1648] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 204 .
[1649] Sur ce commentaire, voir LESTRINGANT, Frank, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage*, *op. cit.*, p. 29 et *sqq*.
[1650] Le XVI^e^ siècle est la période où le [ʁ] apical du latin s'est affaibli, mais le son était proche d'une consonne roulée alvéolaire voisée, qui est donc très proche du [l], spirante latérale alvéolaire voisée, LABORDERIE, Noëlle, *Précis de phonétique historique,* Paris : Nathan, [1994] 2015, p. 60.

l'auteur doit écrire à la suite de Jean de Léry, particulièrement innovant sur la question, et qu'il est resté peu de temps sur place.

Yves d'Évreux, qui a participé à la même mission mais est resté deux ans parmi les Tupinambas, offre un regard original et rare sur ce qu'il a goûté. La lecture linéaire du texte révèle une intéressante dichotomie entre bon et mauvais goût dans la mesure où les premières occurrences mettent en avant les vertus médicinales des aliments plus que le plaisir gustatif. Ainsi, le voyageur se plaint de l'île de Saint Louis, choisie pour installer la colonie, et qui a été rendue stérile au fil du temps. Les Français « pâtissent » beaucoup de ce manque de nourriture et font de la farine de manioc pour « sustenter » leur vie. Toutefois

> quelques uns qui ne pouvoient manger de cette farine seiche, la detrempoient dans l'eau & la mangeoient, Ceux qui estans en France à peine pouvoient manger des viandes delicates, trouvoient en ce Païs les legumes, quand ils en pouvoient avoir, tres-delicieuses[1651].

S'ensuit une comparaison – telle qu'on la trouve dans le texte de Léry – avec ceux qui en France peuvent à peine apprécier les « viandes délicates[1652]». L'aliment goûté n'est pas bon selon quelques-uns parmi lesquels, si l'on considère la suite du texte, se place sans doute le narrateur[1653]. La faim et la nourriture qui n'est pas au goût des Français deviennent les preuves des souffrances endurées pour la conquête du pays, renforcées dans le texte par le polyptote de *pâtir* et le champ lexical des mots dérivés de « *patior* » en latin : « partir » et « patience ». Andrea Daher souligne, à propos de ce passage, que l'autopsie est « aussi inséparable de l'expérience corporelle du missionnaire, pour qui la mise en scène du corps martyr, exposé au danger et subissant des sacrifices, vient compléter l'efficacité rhétorique du témoignage oculaire (et auditif)[1654]».

Dans le paragraphe suivant, les Français diversifient encore leur alimentation et pêchent des veaux de mer « très délicats ». Cette occurrence de « délicat » est rare sous la plume de l'auteur, d'autant plus qu'Yves d'Évreux insère un sermon sur le péché de gourmandise à la même page et promet « les enfers » aux « délicieux et gloutons » qui se sont « fabriqué leur ventre pour dieux ». Il va même plus loin quand il parle de viandes mauvaises pour l'homme, comme celle du requin, écrivant que « c'est l'habitude de ce rusé apothicaire Satan de frotter le bord de la coupe avec la douceur du sucre ou du miel, pour faire avaler tout d'une traite le poison[1655]». Ce rejet du plaisir gustatif informe la lecture de la suite du texte dans laquelle

[1651] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 14-15.
[1652] Au XVI^e^ siècle, « la viande, aussi bien en quantité qu'en possibilité de la manger, révèle le niveau social », MONTANARI, Massimo, *La faim et l'abondance*, *op. cit.*, p. 105.
[1653] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 15.
[1654] DAHER, Andrea, *op. cit.*, p. 166. Elle reprend une idée énoncée par LESTRINGANT, Frank, « La flèche du Patagon ou la preuve des lointains », republié dans *Sous la leçon des vents*, p. 365-408.
[1655] ÉVREUX, Yves d', *Suitte*, *éd. cit.*, p. 151.

l'auteur associe les aliments goûtés à leurs vertus thérapeutiques à l'instar de casses portés par des arbres, qui sont « excellement bonnes confites, ne laissant de lâcher le corps et de l'entretenir en son bénéfice[1656]». Le bon a alors une valeur morale, bénéfique et non celle d'un plaisir purement animal[1657].

Dans la seconde moitié du récit se profile l'aveu que l'auteur n'a pas aimé les aliments. À plusieurs reprises, Yves d'Évreux écrit que ces derniers semblent bons mais que lui ne les aime pas. Ainsi, à un moment où les Tupinambas lui proposent de la farine de Manioc et du poisson, il affirme qu'« à cause du goût de la fumée, néanmoins les Français qui étaient avec moi en mangeaient de grand appétit, jugeant ces poissons de fort bon goût[1658]». Le narrateur se distingue des autres Français, peut-être de manière à souligner son statut différent, sur le plan moral et dans la hiérarchie. L'essentiel est que le voyageur ait ses témoins gustatifs pour écrire le voyage dans une sorte de perception par procuration. Quelques paragraphes plus loin, les Français sont remplacés par les Tupinambas. Le voyageur qui n'aime pas manger le crocodile car il a « horreur de ces animaux » et trouve la chair « désagréable » parce qu'elle « sent le musc », s'oppose aux autochtones qui « en font grand chère[1659]». Une fois encore, Yves d'Évreux semble conscient que les auteurs de récits de voyage ont besoin d'écrire qu'ils ont goûté mais, pour aller dans le sens de son rejet de la gourmandise, il se détache des plaisirs terrestres laissant aux autres le soin de goûter à sa place.

Ces mentions surprenantes du rejet des aliments du pays, dans un corpus de textes vers le Brésil qui en vantent tous la « bonté », appellent une justification qu'offre le narrateur un peu plus loin dans le texte. Il n'aime pas ces animaux car « la figure [lui] faisait bondir le cœur en présence des morceaux de chair ». La perception se précise quand les Français qui en mangent disent que le goût « approche à peu près du goût du porc frais, mais plus douceatre, huileux et musqué[1660]». La preuve par le goût repose sur une hiérarchie. Les « Sauvages » sont ceux qui peuvent juger le bon du mauvais et les Français, parce qu'eux seuls sont capables de faire les analogies avec le « par deça » connu du lecteur, peuvent préciser le goût en le comparant à un animal bien présent sur les tables européennes. Autrement dit, lorsque le voyageur n'est pas le premier témoin, la preuve valable est celle des autres Français et, enfin, celle des Tupinambas[1661]. C'est à l'occasion de ce même passage qu'Yves d'Évreux écrit à deux reprises une phrase très surprenante : « j'ai toujours aimé mieux le croire que l'expérimenter[1662]». L'une des deux occurrences reprend un extrait de l'*Histoire d'un voyage* de Léry lorsque le narrateur juge les lézards dont les Français sont « si friands[1663]», Yves d'Évreux écrivant alors qu'il a

[1656] *Ibid.*, p. 21.
[1657] *Ibid.* On retrouve la même chose avec des farines « saines », page 25 ou encore les cannes à sucre, page 167.
[1658] *Ibid.*, p. 202.
[1659] *Ibid.*, p. 203.
[1660] *Ibid.*, p. 204.
[1661] Autre exemple, *ibid.* p. 207 où seuls les « Sauvages » sont présents et la viande est simplement « délicieuse ».
[1662] *Ibid.*, p. 202.
[1663] *Ibid.*, p. 212.

« mieux aimé le croire que d'y goûter[1664] ». Ce faisant, le voyageur s'oppose à ce qui fait le fondement même de la poétique du genre viatique, c'est-à-dire que l'expérience nouvelle doit primer avant tout. Peut-être est-ce une manière pour lui de se positionner en tant qu'habitant du pays et non comme un voyageur étranger destiné à repartir ?

I.1.d.André Thevet : la preuve par le goût

Dans une perspective radicalement opposée, André Thevet confère une fonction probatoire au goût. Cherchant à qualifier les *Singularitez de la France Antarticque*, Frank Lestringant écrit qu'il s'agit de, tout à la fois,

> d'une aventure rapportée à la première personne ; une encyclopédie portative ; un guide nautique et une cosmographie pratique à l'usage des marins ; un traité de philosophie naturelle incluant, avec un précis de l'usage des simples, un manuel de botanique, un livre de médecine et un bestiaire ; une histoire des origines de l'humanité […] sans oublier […] une allégorie de la vie humaine[1665].

Les *Singularitez* représentent en effet une telle diversité générique, mais on remarque surtout que l'aventure à la première personne, l'encyclopédie, le bestiaire et le traité de botanique sont bien distincts et ne se mêlent pas, dans le voyage, à l'aventure. Le goût est présent pour justifier – faiblement – la légitimité du voyageur mais ne permet pas de qualifier les animaux ni les plantes peut-être vues en chemin.

L'importance du goût comme preuve dans les *Singularitez* se perçoit dès l'arrivée ou plutôt dès l'approche des côtes américaines par les voyageurs : alors qu'ils n'ont même pas encore accosté, Thevet évoque des fruits « doux & plaisans à manger[1666]». Les fruits sont traditionnellement utilisés pour symboliser le goût et la gourmandise dans la littérature et l'iconographie. Les fruits crus rappellent par ailleurs les saveurs naturelles et les délices du jardin d'Éden[1667]. L'objectif de montrer ces espèces « pource qu'elle [sont] incongnuë[s] à noz medecins & arboristes de par deça[1668]», est clairement affirmé, négligeant ainsi le plaisir du voyageur. Cet objectif s'explique pour deux raisons. La première est que l'auteur du texte est en grande partie un homme qui n'a pas fait le voyage et que Thevet a probablement peu goûté les plaisirs brésiliens et, d'autre part, Mathurin Héret étant un étudiant en médecine, son intérêt se porte sur ces éléments diététiques plus que gustatifs. Le goût est présent car il faut survivre[1669]. Les perceptions sensorielles sont le plus souvent mentionnées sous une forme impersonnelle

[1664] *Ibid.*
[1665] LESTRINGANT, *Sous la leçon des vents*, *op. cit.*, p. 268.
[1666] THEVET, André, *Les Singularitez*, *op. cit.*, fol. 43v° [FL, p. 145].
[1667] VON HOFFMAN, Viktoria, *op. cit.*, p. 58.
[1668] THEVET, André, *Les Singularitez*, *op. cit.*, fol. 52v° [FL, p. 164].
[1669] *Ibid.*, fol. 90r° [FL, p. 238].

telle que « la chair […] est tresbonne[1670]», « la chair est merveilleusement delicate à manger[1671]» ou conduisent à un effacement du narrateur qui semble très étrange pour un récit de voyage, comme pour l'huile de noix de cajou[1672]. Afin de mieux saisir cette incarnation impersonnelle de la perception gustative, il suffit de comparer deux passages, les mêmes repris par Jean de Léry : la description de l'ananas et celle de la farine de manioc.

Voici la description de l'ananas :

Thevet	Léry
« Le fruit duquel plus communément ils usent en leurs maladies, est nommé *Nana*, gros comme une moyenne citrouille, fait tout autour comme une pomme de pin […][1673].	« le fruict nommé par les Sauvages Ananas, est de figure semblable aux glaieuls, & encores ayant les feuilles un peu courbees & cavelees tout à l'entour, plus appochantes de celles d'aloes. Ele croist non seulement emmoncelee comme un grand chardon, mais aussi son fruict, qui est de la grosseur d'un moyen Melon, & de façon comme une pomme de Pin, sans pendre ni pancher de costé ni d'autre, vient de la porpre sorte de nos Artichaux. […]
Ce fruit devient jaune en maturité,	quand ces Ananas sont venus à maturité, estans de couleur jaune azuré, ils ont une telle odeur de framboise, que non seulement en allant par les bois & autres lieux où ils croissent, on les sent de fort loin, mais aussi
lequel est merveilleusement excellent, tant pour sa douceur que saveur, autant amoureuse que fin sucre, & plus. Il n'est possible d'en apporter par deça, sinon en confiture. […] Aussi estant meur il est si rude à manger, qu'il vous escorche la bouche ».	quand au goust fondans en la bouche, & estans naturellement si doux, qu'il n'y a confitures de ce pays qui les surpasse : je tiens que c'est le plus excellent fruit de l'Amérique ».

Puis le « *maniot* » est décrit en ces termes :

« noz Sauvages font farine de ces racines que nous avons appellées *Manihot*, qui sont grosses comme le bras, longues d'un pié & demy, ou deux piés : & sont tortues &	« Ayans doncques nos Ameriquains en leur pays, deux espees de racines qu'ils nomment *Aypi* & *Maniot*, lesquelles en trois ou quatre mois, croissent dans terre

[1670] *Ibid.*, fol. 96r° [FL, p. 256].
[1671] *Ibid.*, fol. 103v° [FL, p. 272].
[1672] *Ibid.*, fol. 120r° [FL, p. 308].
[1673] *Ibid.*, fol. 90r° [FL, p. 242].

obliquess communément […]	aussi grosses que la cuisse d'un homme, & longue de pied & demi, plus ou moins. […][1675]
laquelle est merveilleusement bonne quand elle est recente, & nourrit tresbien[1674]. »	[Les femmes] les reduisent en farine laquelle est aussi blanche que neige […] [qui] a la vray senteur de l'amidon […] vous diriez en la mettant en la bouche & en la mangeant, que c'est du molet de pain blanc tout chaut. […] un goust plus plaisant et souef. […] ces farines, nommément quand elles sont fraisches, soyent de fort bon goust, de bonne nourriture & de facile digestion ».

Ces deux descriptions reprennent le modèle du « miroir fragmenté », le grand nombre d'éléments familiers finissant par « refléter l'ancien monde[1676]». On constate surtout la disparition du voyageur derrière des tournures impersonnelles dans la prose de Thevet. Dans la description de Léry, l'écriture sensorielle est particulièrement remarquable[1677], et contraste d'autant plus avec la prose du catholique. Comme pour mieux dissimuler cet effacement du narrateur, Thevet use des adverbes laudatifs et des hyperboles de manière à rendre « extraordinaire » ce là-bas, notamment par l'adverbe « merveilleuse » – les merveilles étant un impératif de la prose des récits de voyage[1678]. De plus, il reprend son catalogue aux compilateurs. Cet effacement du narrateur est typique du style de Thevet. Par exemple, décrivant des animaux, il écrit : « ils puent comme charongne, comme j'ay veu[1679]». L'ajout de la comparaison semble artificiel dans la mesure où l'on ne peut pas voir une odeur – et les synesthésies ne sont pas présentes à d'autres endroits sous la plume du cosmographe. Ici, il semble que ce soit un ajout artificiel et maladroit de la fameuse autopsie, élément essentiel de la prose de Thevet qui n'a pas vu. Léry développe davantage les descriptions, en détaillant l'aspect du fruit – pour l'ananas –, ou en narrant, avec minutie, la manière autochtone de préparer la racine de manioc. En insistant sur le « goût fondant en la bouche » il donne à voir au lecteur une incarnation du sujet goûtant et, donnant son avis (« je tiens pour »), il place le sujet goûtant en position d'évaluateur[1680]. Un dernier point important est que Léry donne au « goût » la position de sujet, lui conférant ainsi une position fondamentale dans la phrase. Thevet, quant à lui,

[1674] *Ibid.*, fol. 113v° [FL, p. 294].
[1675] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 116 [FL, p. 237].
[1676] JEANNERET, Michel, « Comment parler d'un monde nouveau ? », *art. cit.* et de CERTEAU, Michel, *L'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 238. Voir aussi HARTOG, François, *Le miroir d'Hérodote*, *op. cit.*, p. 260 sur la fragmentation du dissemblable.
[1677] TINGUELY, Frédéric, « Poétique de l'ananas », *Viatica*, HS n° 5, 2022 [en ligne].
[1678] HARTOG, François, *Le miroir d'Hérodote*, *op. cit.*, p. 243.
[1679] THEVET, André, *Les Singularitez*, *op. cit.*, fol. 132v° [FL, p. 335]
[1680] Grégoire Holtz remarque que la durée de l'expérience rend possible la « participation du voyageur à une culture étrangère », participation souvent « subie », dans « De l'"ensauvagement" à l'observation participante », *art. cit.*

qualifie la perception gustative à l'aide d'adjectifs, donnant la position de sujet à la singularité décrite. Dans le cas du manioc, le processus de la dégustation est rendu visible, chez Léry, à l'aide des participes présents « en la mettant en bouche & en la mangeant », redoublés sémantiquement, donnant à voir le geste dans le texte. Dans les *Singularitez*, le verbe d'action est placé en position de complément (« il est si rude à manger »), accordant moins de place au processus de la manducation.

En réalité, Thevet associe le goût aux modèles littéraires antiques. Ce dernier est un procédé narratif fondé parfois sur « l'experience des gens du païs[1681]» ou celle « des nations du levant[1682] », mais il repose le plus souvent sur des lectures antérieures, non sur le témoignage direct d'un voyageur. Par exemple, il est à l'origine d'un rappel de l*'Odyssée* qui permet de souligner la filiation avec le genre épique. La singularité qui suit immédiatement, les « casses » d'Amérique, est comparée aux casses « d'Egypte ou d'Arabie », rappelant les voyages antérieurs de l'auteur, redoublant ainsi la légitimité épique amenée par la singularité précédente[1683]. Plus loin, d'autres fruits sont qualifiés « d'exquis » selon « les auteurs antiques[1684]». Ainsi, le goût doit apparaître dans les récits pour justifier de l'expérience du voyageur et, comme pour d'autres éléments, la bibliothèque complète une expérience incomplète. Michel de Certeau explique que le classement des plantes et des animaux se fait dans les récits de voyage :

> selon les modulations d'une distinction constante entre ce qui se voit (l'apparence) et ce qui se mange (substance comestible). L'extériorité captive l'œil […] mais ce théâtre est souvent mensonge et fiction par rapport à la comestibilité, sur quoi se mesure l'utilité ou l'essence, des fruits et des animaux. Les séductions ou les répulsions du regard sont corrigées par le double diagnostic du goût : c'est bon ou non à manger, cru ou cuit[1685].

Plus généralement Thevet, « en accord avec les principes de l'*imitatio*, [...] s'approprie le savoir d'autrui et l'absorbe comme sien. Il en résulte une ambiguïté à peu près constante sur l'origine de son information[1686]». Les *Singularitez* font du goût une preuve au sens rhétorique de l'autopsie hérodotéenne, une perception qui semble rarement le fait du voyageur.

[1681] *Ibid.*, fol. 116r° [FL, p. 299].
[1682] *Ibid.,* fol. 162r° [FL, p. 398].
[1683] *Ibid.,* fol. 97r° [FL, p. 238] : « Il me souvient de ce bon fruit de l'arbre nommé *Lothe*, duquel le fruit est si friant, ainsi que recite Homere en son Odyssée […]. Au surplus en ce païs se trouvent quelques arbres portant casse, mais elle n'est si excellente que celle d'Egypte ou d'Arabie ».
[1684] *Ibid.*, fol. 116v° [FL, p. 259].
[1685] CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'Histoire*, *op. cit.*, p. 265 .
[1686] JEANNERET, Michel, *op. cit.*, p. 121.

Comparaison avec trois récits européens, de Colomb à Knivet

Cette valeur probatoire du goût n'est en rien originale dans le genre des récits de voyage. Christophe Colomb souligne déjà que les fruits sont « bons à manger » et « l'eau savoureuse », même s'il insiste davantage sur l'abondance de ces aliments[1687] ; quant à Amerigo Vespucci, il remarque un fruit « très bon […] d'un goût savoureux et salutaire pour le corps[1688]». Dans ces textes, les mentions sont rares, mais le goût semble apparaître de plus en plus au fil des récits, et donc des années. En guise d'exemple, nous pouvons considérer la relation d'Anthony Knivet, qui paraît dans la collection anglaise de Samuel Purchas, poursuivant l'œuvre de Richard Hakluyt. La relation du flibustier anglais Anthony Knivet, qui a voyagé au Brésil en 1591, est probablement une reconstitution après-coup du voyage, écrite par Hakluyt puis Purchas d'après le témoignage du voyageur, et est très inspirée par les voyageurs protestants qui se sont rendus au Brésil. On peut tenter de comprendre comment le goût y est perçu, et essayer de déterminer dans quelle mesure en 1625, soit près de quatre-vingts années après la première borne de notre corpus, il est intégré à la relation viatique. Il apparaît au chapitre II, lorsque les marins ont déjà débarqué et que les rencontres avec les habitants du Brésil ont déjà eu lieu. Alors qu'il se trouve avec « des cannibales », et qu'il pense que son heure est venue, l'aventurier voit ses hôtes lui offrir du « singe boucané » et souligne qu'il « se régal[e] autant qu'[il] le p[eut][1689]». La mention restrictive indique probablement un goût qui n'est pas accepté, en raison de la situation et de la viande proposée, mais une manducation rendue nécessaire par la famine, décrite très fréquemment dans le récit. Ainsi, le texte de Knivet montre que, même s'il est inspiré par Léry, et devient un modèle sur ce point, le goût n'est pas systématiquement une preuve aussi efficace que la preuve par la vue.

I.1.e.Jean de Léry, entre gourmandise et allégorie

Le goût comme preuve est aussi présent, et bien davantage, dans l'*Histoire d'un voyage* de Jean de Léry qui est l'auteur du corpus faisant le plus souvent mention de cette perception. Toutefois cette dernière n'intervient pas immédiatement en tant que plaisir gustatif. Les voyageurs mangent d'abord à « souhait[1690]» des poissons sans formuler un avis. La première occurrence d'un plaisir gustatif est celle d'un poisson de « fort bon goust & savoureux a manger[1691]». Une petite restriction sera signifiante plus tard : il est « merveilleusement bon & savoureux cuit de ceste façon[1692]» mettant en avant la différence entre cru et cuit. Une fois

[1687]COLOMB, Christophe, *op. cit.*, p. 404.
[1688]VESPUCCI, Amerigo, *Les quatre voyages*, *op. cit.*, p. 193.
[1689]KNIVET, Anthony, *Un aventurier...*, *op. cit.*, p. 85.
[1690]LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 15 [FL, p. 121].
[1691]*Ibid.*, p. 22 [FL, p. 128].
[1692]*Ibid.*, p. 24 [FL, p. 130].

encore, il peut s'agir d'un avis tout personnel du narrateur, mais la précision nous fait penser que cette idée reprend des théories de la Renaissance qui montrent que la main humaine doit intervenir car « le cuit exprime l'état de la condition humaine dans sa "normalité" » alors que le cuit est « signe de bestialité[1693] ».

Dans les premiers chapitres, la perception gustative est peu présente, et il s'agit surtout des poissons sur le navire, de pain et de vin, ce qui est somme toute logique et correspond à l'expérience narrée par le récit. Un tournant est opéré sur ce point au moment où le narrateur quitte la petite île de Villegagnon pour s'installer parmi les autochtones[1694]. À ce moment-là, le pain et le vin – à l'origine des dissensions entre protestants et catholiques – sont remplacés par les produits autochtones comme le prouve le titre complet du chapitre « Des grosses racines & gros mil dont les sauvages font farines qu'ils mangent au lieu de pain : & de leur bruvage qu'ils nomment *Caou-in* ». Le narrateur n'est plus soumis au régime européen, difficilement importé sur la petite île de Villegagnon et peut se livrer à un plaisir gustatif qui est, sous sa plume, l'équivalent d'une autopsie gustative (il a « gousté » donc il y est allé) dans un pays dans lequel « on ne laisse pas […] de s'y bien traiter & d'y faire bonne chere sans pain ni vin[1695] ». Dès le début du texte, Léry écrit ainsi qu'il peut en juger « après en avoir tasté[1696] ». Il parle alors des poissons qu'il touche et ouvre même dans une autopsie au sens moderne du terme. Or, l'étymologie du verbe « taster » rappelle le sens du toucher, celle de connaître par expérience[1697]. Le sens en contexte souligne le jeu de mot reposant sur la polysémie du verbe dans ce passage véritablement marqué par la perception tactile[1698]. Dès la rupture avec Villegagnon, même le paysage devient allégorique de cette abondance de nourriture, puisque le « pot de beurre[1699] », actuel Pain de Sucre, surplombe la baie. La toponymie est un hasard mais elle ne semble pas anodine dans un texte qui accentue les délices qu'offre le pays[1700]. À ce moment où narrateur et pays ne font plus qu'un, la manducation devient un signe d'intériorisation du pays, dans une sorte d'autophagie symbolique[1701]. Le narrateur peut alors s'ouvrir aux autres aliments et aux plaisirs de cette nouvelle terre qui contraste tant avec l'Europe des guerres et des famines[1702]. Cette « consommation symbolique du territoire »

[1693] MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit*, *op. cit.*, p. 180-181.
[1694] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 80 [FL, p. 192].
[1695] *Ibid.*, p. 116 [FL, p. 237].
[1696] *Ibid.*, p. 25 [FL, p. 131].
[1697] Le sens originel de « taster », apparu au XII^e siècle, est celui de « explorer par le toucher » d'apès le *TLF*i [CNRTL. Consulté le 10 janvier 2020].
[1698] Le même verbe est de nouveau évoqué dans la description du lézard : « l'une des bonnes viandes » de l'Amérique, le narrateur d'ajouter : « apres que j'en eus tasté, en matiere de viandes, je ne chantois que de lezards ». *Ibid.*, p. 140 [FL, p. 267].
[1699] *Ibid.*, p. 86 [FL, p. 198].
[1700] *Ibid.*, p. 91 [FL, p. 207]. LAPIERRE, André, « Les retombées onomastiques des guerres de religion dans le Nouveau-Monde », *Actes des colloques de la Société française d'onomastique*, 2014, n° 14 p. 259-270, *cit.* p. 261, écrit : « nous n'avons pas encore trouvé d'explication pour cette forme, sinon une évocation de l'apparence [...] du rocher ».
[1701] Dans le *Dictionnaire grec-français* d'Antoine Bailly, « αὐτό·φορβος, ος, ον », est traduit par « qui se mange lui-même ».
[1702] Étudiant l'histoire mondiale de la famine, Josep M. Salrach donne des chiffres très impressionnants d'épisodes

rappelle que l'acte de manger est un « puissant outil politique[1703]» parce qu'il met en scène ce besoin vital du corps. On peut même aller plus loin en se souvenant que la bouche, à la Renaissance, est souvent perçue comme une frontière qui protège l'intérieur du corps des dangers extérieurs. Avaler un aliment est une action irréversible, modifiant, de manière définitive, le corps de celui qui avale[1704]. Dès la page suivante, une longue énumération montre bien la diversité de ces « bontés » brésiliennes et contraste avec le pain et le vin simplement mentionnés dans les premiers chapitres[1705]. Ensuite, l'ananas sera décrit comme un aliment délicieux, et le texte montrera une prédominance du sens du goût à partir du quatrième chapitre.

Toutefois, cette diversité des aliments et l'éloge fait par Léry ne cachent pas que l'altérité, toute délicieuse soit-elle, est réduite dans des analogies visant à permettre aux lecteurs de s'imaginer ce goût. La farine de manioc est « d'autant meilleure que […] quand elle est fraische vous diriez en le mettant en la bouche & en la mangeant, que c'est du molet de pain blanc tout chaut[1706]». La comparaison est une manière de faire comprendre le goût au lecteur, mais aussi une façon de réduire l'altérité, tout autant qu'une remarque protestante qui retire l'incarnation du pain et du vin. De la même manière, le jus des racines est « aussi blanc & clair que laict[1707]». L'intérêt de Léry va alors jusqu'à fournir une recette au lecteur[1708], et donnant à voir des voyageurs français qui, testant la recette et ne la trouvant pas bonne, la modifient de manière à s'habituer au nouveau goût[1709]. Cet exemple remarquable montre bien le degré d'intégration du voyageur dans le nouveau pays, voyageur qui s'approprie les aliments comme siens et les modifie.

I.2. Le goût et les catalogues : organiser le monde

La critique a pu souligner le lien entre l'aliment et la façon dont les premières cartes européennes accomplissaient une opération de spatialisation[1710]. Les récits de voyage opèrent un mouvement similaire dans la mesure où l'acte de manger exprime un « double processus de

de famine en Europe au XVI[e] siècle causés par des catastrophes climatiques, p. 180 et *sqq* de *El hambre en el mundo. Pasado y presente*, Valencia : PUV, 2009-2012.

[1703] Laurier Turgeon, *Une histoire de la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 23.

[1704] BELL, David et VALENTINE, Gill, *Consuming geographies. We are what we eat*, Londres/New York : Routledge, 1997, p. 44. Voir aussi LE BRETON, David, *La saveur du monde : une anthropologie des sens*, Paris : Éditions Métaillé, 2006 [2015], p. 15.

[1705] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 6 [FL, p. 111].

[1706] *Ibid.*, p. 117 [FL, p. 238].

[1707] *Ibid.*, p. 119 [FL, p. 240].

[1708] *Ibid.*, p. 124 [FL, p. 246].

[1709] *Ibid.*, p. 131 et p. 186 [FL, p. 254 et 323].

[1710] LESTRINGANT, Frank, « Transfert culturel et cartographie : l'interaction des savoirs dans la construction de l'espace américain au Brésil et en Floride (XVIe siècle) », dans TURGEON, Laurier, DELÂGE, Denys, OUELLET, Réal (dir.), *Transferts culturels et métissages. Amérique / Europe (XVI[e]-XX[e] siècle)*, Québec : Presses de l'université Laval / Paris : L'Harmattan, 1996, p. 397-419, *cit.* p. 400-401.

spatialisation[1711]», d'une part par le déplacement géographique du produit consommé, que l'on rapporte chez soi, et d'autre part en vertu de la compression de l'espace, du lieu de production à l'estomac, l'aliment permettant de s'approprier la terre. Cet acte d'appropriation est marqué par les difficultés qui ne résident pas seulement dans un problème de terminologie ni de compréhension théorique. Du point de vue pratique, l'acceptation des nouvelles réalités dans le contexte culturel de l'Europe fut pendant longtemps absolument marginale. Massimo Montanari montre que ce retard semblerait indiquer une absence longue et réelle d'attention de la culture alimentaire européenne pour les nouveaux apports américains. S'il y a eu une introduction des nouveaux aliments en Europe au XVI^e^ siècle en raison, notamment, de la faim terrible sévissant dans une Europe qui a doublé sa population – de trois à six millions d'habitants – entre 1530 et 1594, ces aliments sont rapidement et, pour la plupart, tombés dans l'oubli jusqu'au début du XVIII^e^ siècle[1712].

Dans un genre viatique qui oscille entre aventure et inventaire[1713], le catalogue des singularités touche à la frontière entre narration et description[1714], cette dernière étant bien souvent d'ordre à la fois explicatif et symbolique[1715]. Comme dans les catalogues, il y a, dans les récits de voyage, « mille façons » de décrire les *naturalia* et *artificiala*[1716]. Au-delà de la description, nous nous intéressons avant tout à l'inventaire, qui est une mise en ordre du monde, un classement[1717], à une époque où « l'érudition zoologique avait retrouvé et enrichi les sources manuscrites ou imprimées[1718]». Ainsi, le travail de recomposition fait alterner d'une part la reproduction du réel,

> ou tout ce qui se donne à voir dans le temps du voyage, et qui relève de la perception impressionniste, et, d'autre part, la représentation, ou ce qui est choisi, trié, mis en évidence en vertu de l'image qu'on entend produire ou faire perdurer[1719].

[1711] TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 62.
[1712] MONTANARI, Massimo, *Faim et abondance*, *op. cit.*, p. 136-139.
[1713] GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage*, *op. cit.*, p. 45-47.
[1714] Définit par GENETTE, Gérard, *Figures II*, Paris : Éditions du Seuil, 1969, p. 56.
[1715] *Ibid.*, p. 58.
[1716] MARRACHE-GOURAUD, Myriam, *La légende des objets*, *op. cit.*, p. 22. Sur l'importance des récits de voyage, p. 279 et *sqq.* Voir aussi REQUEMORA, Sylvie. « L'espace dans la littérature de voyages », *art. cit.*, p. 264.
[1717] *Ibid.*, p. 173. Sur le classement dans l'*Histoire*, voir aussi HARTOG, François, op. cit., p. 251 et *sqq* ; sur « la mise en ordre ».
[1718] DELAUNAY, Paul, *La zoologie au seizième siècle*, Paris : Hermann, 1962, p. 93.
[1719] CHAREYRON, Nicole, *op. cit.*, p. 276.

I.2.a.Jean de Léry : de la saveur au savoir

On le voit, le texte de Léry fait du goût une preuve aussi importante, si ce n'est plus, que la preuve par la vue. De même, le premier se substitue à la seconde pour classer et organiser le monde. L'*Histoire d'un voyage* suit un ordre chronologique. Après tout, il faut bien raconter le départ, l'arrivée au Nouveau Monde et le retour en France, mais les descriptions contenues dans les chapitres thématiques sont :

> Classé[e]s selon un ordre hiérarchique, que recoupe la succession des trois éléments de la terre, de l'air et de l'eau, animaux terrestres (chapitre X), oiseaux (XI), poissons (XII), végétaux (XIII) sont répartis par chapitres, construisant une taxonomie fondée sur le milieu et qui va des supérieurs (l'homme, les quadrupèdes) aux inférieurs (animaux qui rampent, volent et nagent), et des animés aux inanimés[1720].

Cette analyse juste et logique oublie cependant un détail important. Léry respecte d'abord « la commune opinion qu'il y a dans la mer de toutes les especes d'animaux qui se voyent sur terre[1721] » ainsi que la tradition biblique, comme le fera Gabriel Sagard en 1632[1722]. De plus, sa volonté de classer ce qu'il voit selon ses perceptions sensorielles fait qu'il fonde son catalogue sur le sens du goût, notamment lorsqu'il décrit les animaux et les plantes, nous invitant ainsi à nuancer les analyses des critiques, notamment celles de Michel Jeanneret sur le cœur de « la méthode Léry », « celle du regard[1723] ». Si une « littérature du regard » se réalise bien dans la description léryenne, il nous semble qu'elle est complétée – et parfois même surpassée – par une « littérature du goût ».

C'est ainsi que « pour descrire les bestes sauvages, [il] commenc[e] par celles qui sont bonnes à manger[1724] » ou il « commenc[e] aussi ce chapitre des oyseaux […] par ceux qui sont bons à manger[1725] ». Cette manière de classer ne caractérise pas seulement l'organisation générale de l'ouvrage en chapitres mais se répète à l'intérieur même des chapitres. Celui des animaux fait l'inventaire du *Tapiroussou*, dont la viande « a presque le mesme goust que celle de boeuf[1726] », de l'*Agouti* qui est une bête « fort bonne à manger », puis du *Tapiti* « quasi de mesme gout[1727] » que les lièvres européens, et ainsi de suite pour les autres animaux énumérés : chacun est décrit à partir du goût qu'il a. Ce procédé va jusqu'à réduire la description, pour les derniers

[1720] THEVET, André, *Histoire d'André Thevet Angoumoisin, cosmographe du roy, de deux voyages par luy faits aux Indes australes, et occidentales*, éd. LABORIE, Jean-Claude et LESTRINGANT, Frank, Genève : Droz, 2006, p. 31.
[1721] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 169 [FL, p. 301-302] et JEANNERET, Michel, art. cit., p. 133.
[1722] CÔTÉ, Louise, *op. cit.*, p. 40 et p. 66 et *sqq*.
[1723] JEANNERET, Michel, *art. cit.*, p. 116.
[1724] *Ibid.*, p. 133 [FL, p. 257].
[1725] *Ibid.*, p. 147 [FL, p. 276].
[1726] *Ibid.*, p. 135 [FL, p. 258].
[1727] *Ibid.*, p. 137-138 [FL, p. 262].

animaux décrits, à une simple mention de perception gustative, comme pour l'*Acarapep* : « poisson plat, lequel en cuisant jette une graisse jaune, qui luy sert de sausse, & en est la chair merveilleusement bonne[1728]». Dans ces moments, les termes de la perception sont peu diversifiés et réduits à l'essentiel. Analysant les descriptions chez Hérodote et Jean de Léry, François Hartog écrit que l'œil du voyageur est « un trait d'union entre les éléments hétéroclites composant les différents animaux de par-delà », l'ordonnateur de cet assemblage[1729]. Les descriptions ont à voir avec la taxinomie mêlant « savoir et faire savoir[1730]». On peut souligner ici l'étymologie latine commune entre le savoir et la saveur, le verbe « *sapere* ». Dans les récits de voyage, les mots balisent le texte et l'espace. Pour le cas de Léry, les descriptions, par exemple celle du *Haüt*, le paresseux, tendent à « une cohérence générale » fondée sur le goût et expliquant peut-être « la déshumanisation » des animaux[1731], réduits à de simples aliments.

Cette volonté de classer en fonction du sens du goût semble avoir trois raisons. La première d'entre elles rejoint l'ambition qu'a le narrateur de justifier la véracité de son propos. En effet, dans une perspective aristotélicienne, le goût est lié au toucher et « les plaisirs pris à la boisson et à la nourriture […] s'avèrent […] essentiellement tactiles[1732]». Fonder son récit sur ses perceptions tactiles est certainement un moyen pour le narrateur d'affirmer qu'il est allé à la pratique des choses. La manducation semble participer à ce contact avec le monde nouvellement découvert. En utilisant la perception tactile comme méthode classificatoire, le narrateur de l'*Histoire d'un voyage* met une nouvelle fois en avant son expérience et son contact intime avec ce pays qui est littéralement entré en lui par la bouche[1733].

La deuxième raison de ce choix est symbolique : le voyageur vit auprès des Tupinambas et côtoie des êtres dont la priorité est de s'intéresser, en premier lieu, à ce qui permet de vivre. Le voyageur doit survivre dans un monde qu'il ne connaît pas, ce qui passe par une adaptation à une alimentation différente de la sienne. Dans une perspective aristotélicienne, le toucher et le goût sont des sens primordiaux parce qu'ils rendent possible la conservation de l'animal. Le goût « discerne, par lui-même, au sujet de la nourriture, ce qui est agréable et ce qui est désagréable, afin que l'animal fuie l'un et recherche l'autre[1734]». Fondant son récit sur ses perceptions gustatives, le voyageur laisse entrevoir son changement de statut : du simple voyageur au début de l'ouvrage, il devient, au fur et à mesure qu'il goûte et ingère le pays, un autochtone dont la survie dépend en grande partie de ses facultés gustatives. L'expérience partagée entre les Tupinambas et le voyageur peut ainsi rendre compte d'une prise de conscience

[1728] *Ibid.*, p. 165 [FL, p. 297].
[1729] HARTOG, François, *Le miroir d'Hérodote*, *op. cit.*, p. 261.
[1730] *Ibid.*
[1731] LESTRINAGANT, Frank, *Sous la leçon des vents*, *op. cit.*, p. 270.
[1732] MUGIER, Charlotte, *art. cit.*, p. 63. Sur le lien entre goût et toucher, ARISTOTE, *De l'âme*, *op. cit.*, II, 9, p. 123.
[1733] Le sens du goût est en effet le sens qui modifie l'objet senti et qui entre directement en contact avec lui. Sur cette question, voir l'ouvrage de Viktoria VON HOFFMANN, *op. cit.*
[1734] ARISTOTE, *Petits traités d'histoire naturelle*, *op. cit.*, 436b, p. 22.

par celui-ci des priorités de ceux-là, prise de conscience qui se traduit au moyen de cette classification pratique. Cette attention à la survie est sans doute à rattacher à la perception olfactive qui devient un critère de sélection de ce qui est bon à manger ou pas[1735]. La faible mention de l'odorat invite à relire ce moment où l'odeur devient un élément de survie essentiel et est à lire en parallèle des scènes où le goût sera absent – la terrible scène de famine sur le navire au retour – à un moment où le narrateur est contraint de se « boucher le nez ». Or, les « sensorialités basses » sont associées de manière privilégiée au dégoût, parce qu'elles révèlent le trouble que l'humanité entretient avec sa nature animale, ainsi qu'avec la matérialité de son corps, et par conséquent avec la finitude et « l'horreur du réel » appréhendée dans sa matérialité[1736]. Le dégoût est alors lié à « l'identité singulière autant que culturelle et sociale […] à la conscience de soi[1737]», il devient une « émotion-limite » qui met en avant les frontières entre l'humain et l'animal, entre l'acceptable et le repoussant. Chez Jean de Léry, ce dégoût conduit à repousser les limites de la condition humaine et fait du narrateur un élu[1738].

A contrario, la classification gustative est une manière de rappeler le plaisir qu'a procuré au narrateur cette abondance de nourriture dans ce pays généreux, bien loin de la France affamée : « l'attention se fait gourmande, littéralement ; accordée à une sensualité très vive, l'intelligence de Léry paraît alors très proche de celle du sauvage, du paysan, attaché à toutes les nuances du concret[1739]». Bien que le XVI^e^ siècle valorise les plaisirs de la bouche, cette originalité léryenne pose question. Massimo Montanari offre peut-être un début de réponse quand il écrit que la Réforme attaque le Carême : « une nouvelle indépendance » voit le jour « pour une liberté de consommer autant la viande que le poisson[1740]». Devenant un « sauvage » gourmand, Léry en perd ses contraintes culturelles françaises. L'analogie réalisée entre l'autochtone américain et le paysan met en exergue deux figures proches de la terre qui les nourrit, tellement proches que le paysan est celui qui est attaché à sa terre au point de ne jamais pouvoir la quitter, exactement comme le Brésilien. Léry voyage mais se nourrit de la terre qui l'accueille, devenant ainsi un membre de cette terre. C'est ce qui peut expliquer que le retour en France s'avère aussi difficile.

Chez Léry, il semble que le goût s'apparente à un procédé stylistique : la perception gustative permet de lever les soucis de classification rencontrés par l'auteur qui essaie d'organiser la collection de singularités. Plus encore, elle est indispensable à la démarche du protestant « indépendantes des systèmes préalables […] elle cherche à capter l'identité propre

[1735] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 138-139 [FL, p. 262-263].
[1736] DELVILLE, Michel, NORRIS, Andrew et VON HOFFMANN, Viktoria (dir.), « Introduction. Figures du dégoût », *Le Dégoût. Histoire, langage, esthétique et politique d'une émotion plurielle*, Liège : Presses universitaires de Liège, 2015, p. 20.
[1737] *Ibid.*, p. 20-21.
[1738] LESTRINGANT, Frank, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage*, *op. cit.*, p. 107.
[1739] Jean-Claude Morisot dans son édition de Jean de Léry, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, préface, p. XXII.
[1740] Sur ce point, voir MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit*, *op. cit.*, p. 135-137.

des choses[1741]», une identité qui passe par une identification singulière du « goût » des choses, notamment parce que ce dernier devient « vecteur de connaissance ; la saveur est savoir[1742]». Finalement, l'écriture des singularités conduit, de prime abord, à l'effacement illusoire des autorités[1743], faisant ainsi émerger la figure d'un voyageur attaché, « ancré[1744]» dans cette nouvelle terre au moyen de l'écriture. À titre de comparaison, on peut souligner que Bernardino de Sahagún utilise le même procédé dans le catalogue qu'il fait de la « nourritures qu'utilisent les hommes[1745]». De nombreuses descriptions d'aliments se terminent par des qualifications du goût du produit telles que « *delicado de comer* », « *delicados* », « *muy sabrosa* », « *muy delicamente* », « *sabroso de comer* ». L'œuvre du frère franciscain ayant vécu au Mexique n'a pas été publiée au XVI^e^ siècle, et ne peut donc probablement pas être une source de Léry, mais elle offre un exemple intéressant de l'évolution des pratiques descriptives dans les récits de voyage.

Dans l'*Histoire*, cette prédominance du goût est tellement forte qu'elle s'invite même dans le titre du chapitre XIII « Des arbres, racines, & fruicts exquis que produit la terre du Bresil »[1746]. L'adjectif « exquis » n'est pas d'un usage fréquent au XVI^e^ siècle et les dictionnaires de l'époque le donnent pour synonyme de « *exquisitus* »[1747]. Or, cette origine latine repose sur un verbe qui signifie « rechercher[1748]». La définition, aujourd'hui encore, rappelle le caractère précieux, raffiné de l'objet qualifié par un tel adjectif. Il peut paraître surprenant que Jean de Léry l'utilise pour caractériser des fruits, donc des éléments naturels. La perception gustative est première dans la compréhension du sens mais il nous semble que l'auteur protestant, qui loue à plusieurs reprises la Création divine et la Nature comme un tableau parfait de Dieu, utilise le terme à dessein pour souligner combien les éléments naturels brésiliens sont dignes d'une composition esthétique recherchée, composée par Dieu.

Cette hypothèse semble convaincante dans la mesure où le goût disparaît totalement dans les premières pages de ce chapitre XIII. Il réapparaît après le discours du vieillard et le discours de Léry sur les usuriers européens, et est alors accompagné d'une valeur thérapeutique pour décrire les arbres à l'instar de ce « tendron blanc entre les fueilles [...], lequel nous coupions pour manger : & disoit le sieur de Pont, qui estoit sujet aux hemorroides, que cela y servoit de remede : dequoy je me rapporte aux medecins[1749]» ou un arbre se rapprochant du

[1741] JEANNERET, Michel, « Léry et Thevet », *art. cit.*, p. 124.
[1742] MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit*, *op. cit.*, p. 235.
[1743] Sur « l'écriture des singularités et l'effacement des autorités », voir HOLTZ, Grégoire, *L'ombre de l'auteur*, *op. cit.*, p. 411 et *sqq*.
[1744] Nous reprenons le jeu de mot exploité par Marie-Christine Gomez-Géraud et Frank Lestringant dans *D'encre de Brésil*, *op. cit.*
[1745] SAHAGÚN, Bernardino de, *Historia General*, *op. cit.*, p. 446-448.
[1746] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 172 [FL, p. 306].
[1747] Trente-deux occurences dans Frantext pour les années 1300-1549 et 192 pour la période 1550-1649.
[1748] Le *TLF*i donne « De l'a. fr. esquis (XIIIes.). Part. passé adjectivé du verbe a. fr. *esquerre*, issu du lat. vulg. **exquaerere*, réfection du lat. class. *exquirere* "rechercher" d'apr. le simple *quaerere*; la forme exquis d'apr. le lat. *exquisitus* "choisi, recherché, raffiné", part. passé de *exquirere* ».
[1749] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 179 [FL, p. 314].

célèbre Gaïac, « assez plaisant à manger […] les sauvages en usent contre une maladie qu'ils nomment *Pians*[1750]». Au moment d'arriver à la pharmacopée américaine, cette attention gourmande est toujours présente mais le plaisir gustatif laisse place à une « bonté » qui est toute médicinale. La récurrence de la phrase « il n'est pas bon à manger[1751]» marque bien cette différence avec les animaux pour lesquels le plaisir gourmand prévalait. Écrivant « Quant aux plantes & herbes […], je commenceray par celles lesquelles, à cause de leurs fruicts & effects, me semblent plus excellentes[1752]», le narrateur avoue que l'intérêt semble se situer ailleurs que sur le plan gustatif. Seul l'ananas qualifié de « plus excellent fruict de l'Amerique[1753]», confondant ainsi gourmandise et médecine, fait figure d'exception. Le catalogue des fruits se termine par l'évocation du Psaume 104, avant que le narrateur ne se mette à décrire les habitants du pays. Le goût est l'élément final de cette liste des bontés du pays, chacune associée à un élément important tel que « la serenité de l'air, la diversité des animaux, la variété des oyseaux, la beauté des arbres & des plantes, l'excellence des fruicts[1754]», une excellence autant esthétique et gourmande qu'utile pour la santé.

I.2.b.André Thevet, Claude d'Abbeville et Yves d'Évreux : une organisation classique

Dans les *Singularitez,* le catalogue des « bontés du Brésil » commence par la mention de « l'épicerie », au chapitre 47. La perception gustative est tout de suite nuancée puisque les épices du Brésil « ne sont toutefois si bonnes » que celles d'Asie, « donc meilleure que celle de nostre Amérique[1755]». Les épices sont, depuis l'Antiquité, un « instrument d'ostentation et [le] signe de distinction sociale, […] elles concentrent aussi sur elles des valeurs de rêve[1756]». Nuancer le goût des épices du Brésil revient à nuancer « l'horizon onirique[1757]» dont celui-ci est pourvu. Dans l'optique du récit, cela n'est guère surprenant, Thevet ne faisant pas du Brésil une terre paradisiaque. Plus largement, le catalogue s'ordonne selon la perception visuelle. Il commence par les oiseaux, le premier étant le *Carinde* « qui excede en perfection & beauté[1758]». La perception gustative n'est présente qu'une seule fois dans ce chapitre, pour mentionner des oiseaux pourchassés « pour leur chair qui en est tresbonne[1759]», là encore, dans une tournure impersonnelle. Les chapitres suivants seront consacrés chacun à une « singularité », ce qui est résumé par Thevet en ces termes : « Apres avoir traité d'aucunes plantes singulieres, & animaux

[1750] *Ibid.*, p. 181 [FL, p. 317].
[1751] *Ibid.*, p. 180-181 [FL, p. 316-317].
[1752] *Ibid.*, p. 188 [FL, p. 325].
[1753] *Ibid.*
[1754] *Ibid.*, p. 194 [FL, p. 334].
[1755] THEVET, André, *Les Singularitez*, *op. cit.*, fol. 92r° [FL, p. 248].
[1756] MONTANARI, Massimo, *La faim et l'abondance*, *op. cit.*, p. 91.
[1757] LE GOFF, Jacques, « L'Occident médiéval et l'océan Indien : un horizon onirique » [1970], repris dans *Pour un autre Moyen Âge*, Paris : Gallimard, 1977, p. 280-298.
[1758] THEVET, André, *Les Singularitez*, *op. cit.*, fol. 92v° [FL, p. 249].
[1759] *Ibid.*, fol. 96r° [FL, p. 256].

incongneuz, non seulement par deça, mais aussi comme je pense en tout le reste de nostre monde habitable[1760]». Ainsi, la motivation première du catalogue est celle de l'inconnu, de la singularité et celle de donner à voir ce qui n'a jamais été vu ailleurs.

Dans l'*Histoire de la mission* de Claude d'Abbeville, le catalogue suit l'ordre commun, notamment parce que sa « vraie raison d'être est de décrire les manifestations divines de la nature » avec peu de références zoologiques ou botaniques[1761]. Sont d'abord décrits les arbres fruitiers, les arbres et plantes (chapitre 38), les animaux – les oiseaux (39), les poissons (40) et les autres animaux (40 et 41) qui courent, puis ceux qui rampent et les insectes (42) – dans l'ordre de la *Bible* (les oiseaux étant les animaux les plus purs car proches du ciel). Toutefois, à l'intérieur de ce catalogue, ce n'est pas cette justification qui prime mais celle de la singularité, de « quelques-uns en particulier[1762]». Claude d'Abbeville raccourcit le catalogue montrant que ces animaux sont déjà bien connus du lecteur de ce corpus tels que les « Cerfs, Biches, Sangliers, non toutefois tels que les nostres. Ils ont aussi force Pac, Agouty Tatou, Onces, Maraia & autres bestes [...]. Ils ont d'autres animaux nommez Tapyroussou, que nous appelons vaches bragues[1763]». En 1613, au moment où le texte est rédigé, ces animaux américains ont été bien décrits dans le genre de la littérature viatique et l'énumération vise à développer les descriptions de manière à donner un décor à l'homme, sujet principal de l'œuvre.

Le catalogue se termine de manière moins évidente que celle de Léry, qui chantait le Psaume 104 à la vue de tant de merveilles. La portée colonisatrice réapparaît à ce moment, le missionnaire étant déjà intéressé par la perspective de s'installer. Ainsi, si l'on veut conserver du vin, « l'on est contrainct de faire provision de bouteilles de verre ». L'auteur recopie l'admiration que Jean de Léry a pour le pays mais place cette dernière avant le catalogue[1764]. Ce faisant, la perspective n'est pas la même. Léry dessine le catalogue, l'écrin, puis les habitants. Claude d'Abbeville dessine l'écrin, le catalogue, incluant les « sauvages ». Le goût permet aussi de classifier le catalogue. Le capucin décrit les fleurs qui sont « admirables tant pour leur beauté que pour leur suave odeur » et termine une partie des descriptions des fruits par le goût, beaucoup plus rarement par l'odeur. Pour certaines singularités, la description se réduit même au seul goût tel l'Acajou[1765].

Le classement d'Yves d'Évreux, quant à lui, se caractérise par les mentions des aliments que ce dernier n'aime pas et qu'il ne veut pas goûter, d'une part parce qu'il rejette le péché de gourmandise et, d'autre part, pour des raisons sans doute personnelles. Dès lors, la perception gustative n'est pas présente pour classer le catalogue des singularités[1766]. Alors qu'il

[1760] *Ibid.*, fol. 100v° [FL, p. 266].
[1761] DAHER, Andrea, *op. cit.*, p.233.
[1762] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 209r°.
[1763] *Ibid.*
[1764] *Ibid.*, fol. 215r°.
[1765] *Ibid.*, p. 218r°.
[1766] ÉVREUX, Yves d', *Voyage*, *éd. cit.*, p. 192 et sqq.

reprend Claude d'Abbeville, il suit surtout l'*Histoire naturelle*[1767] de Pline et, par exemple, on ne trouve aucune mention du goût. L'humain est au centre du catalogue, et celui d'Yves d'Évreux va à l'encontre d'un Brésil vivant et naturel tel que le peint Jean de Léry. Le capucin enferme les oiseaux pour mieux écouter leur chant. Il veut écrire « naivement[1768] » et justifie son catalogue par la vue, comme lorsqu'il détaille l'apparence des mouches[1769] en commençant par décrire une « beste monstrueuse[1770]» (un once), rappelant l'étymologie du terme[1771]. Le texte ne l'explicite pas mais on peut alors penser à l'étymologie qui fait du monstre la chose à voir, d'où l'importance accordée à la taille de l'animal[1772]. Le goût est tout de même présent mais de manière très ponctuelle et relève plutôt, comme dans l'*Histoire d'un voyage*, d'un effet du style des récits. Cette organisation peut faire penser à ce que le missionnaire dit de son ouvrage, qualifié de « traité » et s'inscrivant dans la filiation antique.

I.2.c.Entre catalogue et épopée : du style médiocre au style élevé

Dans le reste du corpus, et c'est l'un des points les plus remarquables, il n'y a pas de catalogue à proprement parler[1773]. Les « singularitez » sont décrites ponctuellement au fil du récit. Les textes de Laudonnière et de Le Challeux ont pour vocation de justifier la colonie et s'intéressent aux rapports à l'humain. Ils évoquent donc les animaux dans une perspective épique – les animaux rencontrés et décrits sont bien souvent effrayants –, mais non pour en faire le catalogue. Quant aux récits de Cartier et Champlain, ils se rapprochent du routier : les animaux ou les objets ne sont décrits que de manière ponctuelle, appelant uniquement la vue, pour décrire le nouveau lieu. Ces choix tiennent à des considérations purement subjectives et personnelles mais il nous semble qu'on pourrait peut-être y voir aussi un lien avec le genre dans lequel s'inscrivent les voyageurs. En effet, on remarque que les quatre auteurs qui dressent des catalogues dans leurs textes s'installent sur la terre étrangère, pour une durée plus ou moins longue, et ont donc le temps d'analyser ce qui les entoure. Dans le cas des autres auteurs, le modèle du routier est davantage prédominant. Cela n'empêcherait pas, bien sûr, de dresser des inventaires, mais ces voyageurs qui vont de lieux en lieux (ou pour la Floride, qui sont chassés rapidement), sont imprégnés avant tout du modèle épique. Pour les auteurs qui restent sur le sol américain, même si certains revendiquent la filiation épique comme Thevet, la réalité est plutôt celle d'une colonie qu'il s'agit de faire prospérer. Ainsi, pour reprendre les termes proposés dans

[1767] *Ibid.*, p. 206 et 333.
[1768] *Ibid.*, p. 73.
[1769] *Ibid.*, p. 227.
[1770] *Ibid.*, p. 231.
[1771] CÉARD, Jean, *La Nature*, *op. cit.*, avant-propos, p. VII.
[1772] ÉVREUX, Yves, *Suitte*, *op. cit.*, p. 231.
[1773] Marc Lescarbot, dans le livre VI de son *Histoire de la Nouvelle-France* fait également le catalogue des produits américains mais dans le style des compilateurs, mêlant les auteurs antiques et associant l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et le Brésil.

la roue des styles de Virgile[1774], le modèle du soldat dominant (dans le cadre du routier) est opposé à celui de l'agriculteur (le colon), le cheval – avec lequel on voyage – s'oppose au bœuf, dont on apprécie le goût, et le laurier (de la victoire) s'oppose au pommier dont on goûte le fruit. Les listes de singularités semblent peu correspondre au style épique des rencontres diplomatiques – pour employer un anachronisme – et des champs de bataille. L'un n'exclut pas l'autre mais il semble que le style des *Géorgiques* corresponde davantage aux *Singularitez* que celui de l'*Énéide*, quoi qu'en dise Thevet.

Ainsi, l'attention se fait gourmande dès lors que les voyageurs mettent en avant une volonté de rester sur la terre, de se l'approprier et, pour Léry, de l'avaler. Dans le corpus, seuls les voyageurs se rendant au Brésil établissent donc le catalogue des singularités mais Léry est le seul à fonder son propos sur sa perception gustative aussi clairement. Il prouve « qu'il sait mieux que quiconque à la fois décrire et admirer les spécificités du Nouveau Monde[1775]» sans doute parce qu'il offre l'incarnation d'un sujet classant les merveilles du monde grâce à son expérience sensuelle et sensorielle. On pourrait même ajouter que sa foi protestante, qui n'accorde que peu d'importance au carême, peut très largement influencer ce plaisir de la bouche.

II. Les protestants et la souffrance : de la faim au corps martyrisé

Au-delà de l'étude en contexte, l'absence du goût devient une preuve rhétorique. La famine est présente – même par mentions allusives – dans tous les récits, quelle que soit la visée de l'auteur. La douleur est un moteur de l'écriture[1776]. La faim relève du quotidien des voyageurs, et ne vaut donc pas la peine d'être soulignée, d'autant plus qu'elle ne conduit pas nécessairement à la mort[1777]. Toutefois, elle est présente dans les textes, plus chez les protestants que chez les autres. Massimo Montanari commence son histoire de l'alimentation européenne en citant Fulgence qui, à la fin du V^e^ siècle, cesse de s'occuper de la *fama* poétique pour s'occuper de la *fames* (la faim), un jeu de mots qui révèle « trop clairement la nature littéraire et rhétorique du texte[1778]» sur la faim.

Le *Voyage* de Roberval au Canada (1542-1543) donne une première idée de ce qu'offrait le quotidien des voyageurs :

[1774] Commentée par GENETTE, Gérard, *Discours du récit*, *op. cit.*, p. 210.
[1775] TINGUELY, « Les vestiges de la pensée analogique », *art. cit.*, p. 144.
[1776] LE BRETON, David, *Anthropologie de la douleur*, Paris : Éditions Métaillé, 2006, p. 185 et *sqq.*
[1777] MONTANARI, Massimo, *La faim et l'abondance*, *op. cit.*, p. 16.
[1778] *Ibid.* p. 13.

> on commença par faire l'inventaire des vivres et on s'aperçut qu'ils étaient insuffisants. On fut rationné de sorte que chaque mess n'eut droit qu'à deux pains d'une livre chacun et à une demie-livre de bœuf. On mangea du lard pour le déjeuner avec une demi-livre de beurre, et du bœuf pour souper avec environ deux poignées de fèves sans beurre. Les mercredis, vendredis et samedis, on mangeait de la morue séchée et quelquefois de la fraiche avec du beurre pour déjeuner, et le soir, pour souper, on mangeait du marsouin avec des fèves. C'est à peu près à cette époque que les sauvages nous apportèrent une grande quantité d'aloses, un poisson rougeastre comme le saumon, en échange de couteaux et d'autres bagatelles[1779].

Les quantités sont rationnées, une donnée que l'on retrouve uniquement dans les scènes de disette, comme dans l'*Histoire d'un voyage*. L'alimentation est traditionnelle des voyages où il fallait conserver les aliments de longs mois : beurre, bœuf, fève et, pour les animaux du pays, marsouin et morue dont on a souligné qu'il s'agissait de chair maigre. Les autochtones apportent de la nourriture aux Français, un symptôme de ce qui sera présent dans les récits et sera surtout exacerbé par les chantres de la colonisation, remarquant que les colonies françaises en Amérique n'ont pas survécu parce que les colons n'ont pas su être autonomes dans leur manière de s'alimenter.

II.1. La famine comme preuve judiciaire : l'exemple de René de Laudonnière

Laudonnière se sert de la famine comme d'une preuve judiciaire[1780]. En effet, le récit est construit sur des effets d'annonces et des prolepses qui conduisent tous au point final : l'explication de la perte de la colonie, qui tient à des raisons naturelles (le manque de nourriture) et humaines (le massacre par les Espagnols). Par exemple, Laudonnière refuse de tuer deux cerfs qu'il trouve beaux lors du premier voyage[1781]. Cet acte, qui paraît anodin au premier abord, est à relire de manière dramatique dans la perspective des nombreuses scènes de famine décrites ensuite. De la même manière, le voyageur écrit que les Timucuas préféreraient avoir faim et soif plutôt que de trahir les Français[1782] ; un passage à relire à l'aune de ce qui sera écrit plus tard dans le récit, à savoir que les Timucuas trahissent les Français en refusant de leur donner de la nourriture.

[1779] ROBERVAL, Jean-François de la Roque, *Voyage de Roberval au Canada (1542-1543)*, dans l'édition des *Relations* de Jacques Cartier, éd. Michel Bideaux, *éd. cit.*, p. 202-210, *cit.* p. 207.
[1780] L'*inventio* désigne la recherche des arguments, et des idées à présenter aux destinataires du discours judiciaire. L'appel à la pitié est une preuve intrinsèque, argument proprement discursif. ARISTOTE, *Rhétorique*, *op. cit.,* p. 126 et *sqq*.
[1781] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 13v° [SL, p. 57].
[1782] *Ibid.*, fol. 15r° [SL, p. 59].

Dans cet usage de la famine comme preuve rhétorique, les mots sont importants. Ainsi, le verbe « dévorer » est utilisé à deux reprises : ce sont d'abord les Timucuas qui « dévorent » plus qu'ils ne mangent, un verbe à associer à l'animalisation des populations. Les Français dévorent ensuite des souliers et des colliers de cuir dans une scène qui n'est pas sans rappeler la description sur le navire lors du voyage du retour d'un Léry, scène qui va jusqu'à l'horreur, lorsque les hommes se jettent sur l'un des leurs, le bien nommé Lachère, pour le dévorer[1783]. Le verbe n'est pas utilisé mais est remplacé par « sustanter » dont on a déjà dit qu'il atténue quelque peu l'horreur en conférant une justification précise à cet acte. Il s'agit de soutenir la vie des matelots, une « chose si pitoyable à raconter, que [l]a plume mesme differe de l'escrire[1784]», un passage que Thevet rendra plus terrible encore dans la *Cosmographie Universelle* en écrivant que le prisonnier est « mangé cru » et son sang « bu tout chaud[1785]». Dans le récit du deuxième voyage de Laudonnière, la famine sera plus terrible encore s'il est possible, mais les hommes n'iront pas jusqu'à l'anthropophagie, se contentant de dévorer des arrêtes de poisson, symbole extrême de l'aliment maigre qui est réduit à n'avoir même plus la peau sur les os.

Ces deux moments extrêmes où les voyageurs doivent consommer des aliments interdits s'inscrivent dans un récit qui oscille entre fréquents rappels que les vivres manquent aux Français et descriptions de ces derniers qui réclament de la nourriture aux Timucuas selon « besoin et nécessité[1786]». Ces derniers se moquent d'eux et refusent de leur vendre du poisson à tel point que Laudonnière change d'alliance diplomatique[1787]. La nourriture est ainsi un véritable enjeu et une condition *sine qua non* de la survie des hommes. C'est pour cela que les pages 84 à 97 du récit sont totalement consacrées à la très longue justification de la famine comme perte de la colonie. Laudonnière énumère les raisons dans l'ordre suivant : « famine », « mauvaise alliance », « combat contre les Indiens[1788]». La faim est tellement présente qu'elle imprègne les métaphores quand « chacun ronge son esprit ». L'arrivée de John Hawkins les sauve finalement[1789]. Reviennent alors dans le récit les produits européens énumérés comme source d'abondance alors que « mil et febves », depuis ce deuxième voyage, s'opposaient à l'abondance stylistique des énumérations de la première partie du texte dont seuls quelques éléments ponctuels anticipaient la très longue famine[1790]. Ce sauvetage inopiné par un Anglais est à lire en parallèle de l'épisode au cours duquel une reine autochtone sauve les Français en leur donnant un peu de nourriture[1791]. Ces deux aides extérieures sont peut-être une manière de

[1783] *Ibid.*, fol. 31v° [SL, p. 79]. Là encore, cet épisode rappelle l'*Histoire d'un voyage* de Léry même si c'est alors simplement sous la forme d'une proposition hypothétique chez ce dernier.
[1784] *Ibid.* ; Frank Lestringant en fait le commentaire dans *Le Huguenot et le Sauvage*, *op. cit.*, p. 265.
[1785] LESTRINGANT, Frank, *L'expérience huguenote*, *op. cit.*, p. 67 et *sqq.*
[1786] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 26r° [SL, p. 73].
[1787] *Ibid.*, fol. 82r°-83v° [SL, p. 144-146] et fol. 85r° [SL, p. 148].
[1788] *Ibid.*, fol. 94r° [SL, p. 158].
[1789] *Ibid.*, fol. 95r° [SL, p. 159].
[1790] *Ibid.*, fol. 29r° et fol. 87r° [SL, p. 76 et p. 150].
[1791] *Ibid.*, fol. 93r° [SL, p. 157].

souligner l'abandon de la colonie par la France. Les guerres civiles françaises ont empêché Ribault de revenir au fort avec de l'aide, un épisode correspondant à la deuxième partie du récit de Laudonnière. La famine extrême est pathétique, évidemment, mais n'est pas décrite comme telle. Elle relève plutôt de la preuve judiciaire visant à justifier la perte de la colonie par les Français et le désastre du massacre par les Espagnols dont Laudonnière – en tant que chef – essaie de se défendre.

Cet argument judiciaire qui fait de la famine l'une des raisons de la perte de la colonie est aussi associé aux personnages qui souffrent de la faim. Le texte présente une gradation. Souffrent de la faim les séditieux[1792], ceux-là même qui volent un navire se rebellant contre Laudonnière, les Français ensuite sur le navire lors du retour[1793], un moment qui est donc restreint au microcosme du navire et qui reprend un *topos* ancien des récits de voyage. Enfin, le texte bascule dans la « famine hydeuse[1794]», soulignant la personnification. Sémantiquement, l'adjectif « hydeux » a deux acceptions. La première a un aspect visuel (affreux, effroyable, atroce, terrible), tandis que le second a une portée morale (honteux, infâme, immonde, impur), deux sens que l'on retrouve au XVI^{e} siècle. L'adjectif « hydeuse » qualifie souvent une « bête, un monstre merveilleux, une estrange chose[1795]». Il semble que la famine tienne de l'un et de l'autre dans le cas présent. Elle n'est pas belle à voir parce que les hommes sont décharnés ; c'est aussi un événement qu'il faut cacher car il transforme les hommes en monstres, en animaux, et qu'il rend l'écriture particulièrement difficile.

II.2. La faim comme *exemplum*

II.2.a.Samuel de Champlain et Pierre Biard : l'exemple autochtone

Samuel de Champlain et Pierre Biard utilisent beaucoup moins la famine comme preuve pathétique que pour en faire un *exemplum*[1796] à ne pas suivre afin de gérer correctement la colonie. Sur le plan historique, cela s'explique simplement par le fait que la colonisation de Champlain est la plus tardive du corpus. Près de soixante années se sont écoulées depuis les tentatives de Cartier et les colons ont une meilleure connaissance du pays et des maladies.

[1792] *Ibid.*, fol. 68r° [SL, p. 126].
[1793] *Ibid.*, fol. 80r°-82r° [SL, p. 143-145].
[1794] *Ibid.*, fol. 85v° [SL, p. 149].
[1795] Au XVI^{e} siècle, « hideux » a le sens de « Hideux. Effrayant, extraordinaire » (Huguet) et de « dreadfull, terrible, horrible » (Cotgrave). Toutefois, les deux ne sont pas associés dans les dictionnaires.
[1796] Dans La *Rhétorique à Herennius*, attribuée à Cicéron durant le Moyen Âge, l'*exemplum* rhétorique est défini comme un fait ou une parole appartenant au passé, cités par un personnage digne de foi. ARISTOTE, *Rhétorique, op. cit.*, p. 357 et *sqq.*

Champlain, quand il évoque la « disette », fait œuvre d'historien en prenant comme modèle la colonie à Floride, et en rappelant ce qu'il ne faudrait pas faire afin que celle-ci survive. Ainsi, le vocabulaire choisi est peut-être signifiant. Ces *exempla* servent à prévenir les dirigeants de colonies que la faim interviendra si on ne gère pas correctement ces dernières[1797]. Par trois fois, les « famines qui pourraient arriver[1798]» sont évoquées – mais le texte mentionne toujours les solutions « pour éviter les grandes famines qui arrivent en ces extrémités[1799]». La faim devient même un moteur du voyage puisque la recherche de nourriture conduit à trouver de nouveaux lieux[1800].

L'*exemplum* historique, même s'il s'agit d'une histoire récente, devient encore plus intéressant dès lors qu'il trouve son incarnation en la figure des autochtones rencontrés. En effet, si les Français ont parfois faim ou « sont en disette[1801]», cela est beaucoup moins développé que la disette des autochtones, notamment les Iroquois, qui paraissent sous l'image d'hommes morts de faim, prêts à manger de la nourriture doublement interdite par la religion chrétienne, celle des chiens, et des charognes – double symbolique du chien et de la mort[1802]. Samuel de Champlain et Pierre Biard associent donc systématiquement la famine aux autochtones qui sont « fort peu soucieu[x] de l'avenir[1803]» et ne prennent pas le temps de cultiver leurs terres au point d'être « contraincts de vivre de certains coquillages, & manger leur chiens & peaux dequoy ils se couvrent contre le froid. S'ils labouraient, ils n'auraient pas faim[1804]». En hiver, ils doivent se nourrir de la « manne » que constituent les anguilles. La portée religieuse du terme est très forte pour montrer la dépendance des autochtones à la Nature et à leur manque de « culture », au sens propre et au sens figuré[1805]. Ce manque de culture conduit à décrire des épisodes associant les autochtones à des animaux, à les déshumaniser dans une horreur de plus en plus terrible. D'abord, Champlain donne du pain et des fèves à ces « anathomies, la pluspart ne pouvans se soubstenir. [...] Ils n'eurent pas la patience qu'elles fussent cuites pour les manger[1806]». Le cru est une première étape vers la bestialité. Ensuite, ils mangent une charogne, un épisode décrit deux fois avec des détails fort peu plaisants[1807]. Si cet acte peut paraître plus commun – on le retrouve chez d'autres auteurs tels Laudonnière[1808], Cortés, Hernandéz ou Ulrcoch Smidl[1809] – et

[1797] CHMAPLAIN, Samuel de, *Voyages, éd. cit., 1632,* p. 26 et 65.
[1798] *Ibid.*, p. 11.
[1799] *Ibid.*, p. 180, p. 210 et p. 267.
[1800] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages, éd. cit.,* 1613, p. 92 : « nous n'avions porté des vivres que pour ce temps là » et p. 93 : « nous voyans pressez par la necessité des vivres [ils changent d'endroit] » ; dans le Second voyage p. 51 : « considerans le peu de vivres que nous avions » et p. 55 « nous estions contraints d'user de tresmauvaises eaux, & boire de la neige fondue ».
[1801] *Ibid.*, *éd. cit.*, 1632, p. 218, p. 438, p. 514, p. 544.
[1802] Les étymologies, *caries* pour « pourriture » et *canis* pour « chien », renforce cette parenté symbolique.
[1803] BIARD, Pierre, *Relation*, *éd. cit.*, p. 69.
[1804] CHAMPLAIN, Samuel de, *Voyages*, *éd. cit*., 1613, p. 192. Voir aussi p. 46.
[1805] *Ibid.* , p. 191.
[1806] *Ibid.* , p. 198.
[1807] *Ibid.* , p. 199-200.
[1808] Les Français affamés sont contraints de manger « des petits chiens qui avoient esté nouvellement chiennez », LAUDONNIÈRE, René de, Histoire notable, *éd. cit.*, fol. 86v° [SL, p. 150].
[1809] Dans le corpus français. Pour le corpus allemand, voir ALDAO, María Inés Aldao, « Hambre, antropofagia y la

moins cruel que l'anthropophagie, il est à considérer prudemment. En effet, d'une part la consommation de viande de chien est interdite par le catholicisme[1810], d'autre part elle n'est pas sans rappeler la proche étymologie du cannibale avec « *canis* ». Une étape est donc franchie dans l'horreur et le basculement vers l'animalité avec, comme point d'orgue, un pathétique exacerbé dans les scènes de la dévoration de la charogne – où les autochtones sont faibles, prêts à se tuer sur des morceaux de glace flottant sur l'eau pour rejoindre les Français et mangent l'animal qui a une odeur abominable... –, ce n'est rien en comparaison de l'acte le plus horrible commis plus tard : des Iroquois coupent le cœur d'un prisonnier et le mettent dans la bouche de ses compagnons « mais ils ne le voulurent avaller: quelques sauvages Algoumequins, qui les avoient en garde le firent recracher à aucuns[1811]». On retrouve ici le motif médiéval du « cœur mangé », un motif dont la fortune littéraire n'est plus à prouver[1812]. Au XVI^e^ siècle, ce dernier devient un acte de cannibalisme, une « punition sévère » sous la plume d'Henri Estienne dans son *Apologie pour Hérodote*, au chapitre IX, « de la cruauté dans notre siècle[1813]». Au tournant des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, les variantes du cœur mangé sont assimilées dans le « mécanismes de l'histoire tragique[1814]» dont Champlain reprend ici les codes pour peindre des êtres absolument cruels gravissant un à un les échelons de l'interdit alimentaire : consommer le cru, les viandes interdites, les cadavres de ces mêmes viandes. Bien que le cannibalisme ne soit pas présent directement, il intervient dans toute son horreur à travers un motif littéraire bien connu.

II.2.b.La famine comme avertissement

Ce caractère d'*exemplum* attribué à la famine est encore plus présent dans le texte d'un auteur compilant des sources anciennes. En effet, lorsqu'il évoque le jeûne, Marc Lescarbot tire des exemples qu'il trouve dans un texte de Simon Goulart, puis dans la *Bible* (en référence à Moïse) et évoque l'extrême famine de la Floride puis celle qu'il voit « parmi les sauvages[1815]». Claude d'Abbeville mentionne lui aussi, et une seule fois, une « nécessité de faim » dans le cadre d'une histoire antique[1816]. Les manques de nourriture dans le texte de Lescarbot sont mentionnés au motif que « car pour être trop religieux observateur de ces choses on tomberoit en atrophie, en danger de mourir de faim[1817]», une manière de critiquer la gestion des colonies

construcción de la alteridad en el siglo XVI: los casos Schmidl y Staden », *Zama*, vol. 6, 2014, p. 19-30. Elle étudie notamment le texte d'Ulrich Smidl pour montrer que la faim y est omniprésente, au point de conduire au cannibalisme.

[1810] MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit*, *op. cit.*

[1811] CHAMPLAIN, Samuel de, *op. cit.*, 1613, p. 234.

[1812] DI MAIO, Mariella, *Le cœur mangé. Histoire d'un thème littéraire du Moyen Âge au XIX^e^ siècle*, Paris : PUPS, 2005, p. 41 et *sqq.* pour la Renaissance.

[1813] ESTIENNE, Henri, *L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes ou Traité preparatif à l'Apologie pour Herodote*, éd. critique par Bénédicte Boudou,Genève : Droz, 2007.

[1814] DI MAIO, Mariella, *op. cit.*, p. 50.

[1815] LESCARBOT, *op. cit.*, p. 449 [MCP, p. 102].

[1816] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 80v°.

[1817] LESCARBOT, *op. cit.*, p. 467 [MCP, p. 116],

par les voyageurs antérieurs en appelant à l'action. Le manque de nourriture touche tout de même la colonie. Il est alors frappant de constater le détachement de l'auteur dans la description de cette disette parce que les descriptions sont réellement la reprise des lieux communs, marquée par un procédé d'atténuation[1818]. Enfin, dans les descriptions ou des épisodes qu'il reprend d'autres auteurs, la première personne du singulier est absente, signe d'une posture d'observateur et d'auteur plus que de voyageur ayant expérimenté[1819]. Enfin, le récit de Pierre Biard précise dès le commencement qu'un homme est mort « faut d'avoir un peu de pain & de vin pour se restaurer[1820]». Cette famine est toutefois perçue selon une axiologie positive puisqu'elle « a affranchi [les voyageurs] de deux grands maux ; sçavoir d'excés au boire, & au manger ; & de faineantise[1821]».

Le même procédé parcourt le récit d'Yves d'Évreux. La famine est d'abord présente dès le début du texte au moment de décrire l'île. Le voyageur affirme que les Français ont bien du mal à trouver à manger parce que les Tupinambas ont rendu l'île stérile après l'avoir cultivée[1822] ; la seconde occurrence se fait sur le mode hypothétique. Les Français manquent de ne pas être nourris en raison de « la paresse » de leur hôte tupinamba[1823]. Ces mentions anodines révèlent que les Français sont totalement dépendants des autochtones. Elles peuvent se lire en parallèle de la frayeur que ces derniers ont de la maigreur, expliquée et illustrée d'exemples sur deux pages. Yves d'Évreux écrit alors que cette peur est la raison pour laquelle les autochtones ont toujours à manger en abondance.

Chez les trois auteurs, la famine devient donc un lieu commun, un passage obligé des récits au même titre que la tempête en mer par exemple. Quand la réalité du voyage n'est pas si terrible, les voyageurs font appel à des exemples antiques ou écrivent cette famine sur le mode hypothétique.

II.3. Nicolas Le Challeux et Jean de Léry : la famine comme preuve pathétique et la construction d'un *ethos*

Dans l'*inventio*, le *pathos*, la charge émotionnelle du discours, fait partie des arguments affectifs. L'usage de la famine est celui de la preuve pathétique dans le texte de Le Challeux qui, dès le sonnet liminaire, met en exergue le manque de nourriture. Toutefois, cette famine n'est présente qu'à partir de la deuxième moitié du texte lorsque le narrateur craint de « mourir de

[1818] *Ibid.*, p. 473-474 [MCP, p. 122]. On retrouve la même chose aux pages 491-493 [MCP, p. 132 et p. 135].
[1819] *Ibid.*, p. 494 et p. 500 [MCP, p. 137, p. 142].
[1820] BIARD, Pierre, *Relation*, *éd. cit.*, p. 13.
[1821] *Ibid.*, p. 17.
[1822] ÉVREUX, *Voyage*, *éd. cit.*, p. 38.
[1823] *Ibid.*, *éd. cit.*, p. 55.

faim en ceste terre estrange[1824]» (au sens de « étranger »), puis lorsque les voyageurs « endurent […] froit & et faim[1825]». Le manque de nourriture, le pain « corrompu », l'eau « gastée » et « empuantie » sont alors causes de maladies. Enfin, lorsque l'« abbayant estomach » se fait entendre, les hommes ne « mangent » plus mais « la rage de leur grande famine les emportoit à tout avaler[1826]» ce qu'ils peuvent trouver. Le changement de verbe est le signe d'une manducation qui devient exclusivement mécanique, annihilant toute sensation de plaisir. Une grande différence avec le texte de Laudonnière est à noter. Chez Le Challeux, la famine apparaît après le massacre commis par les Espagnols. Comme les hommes perdent le fort, ils n'ont plus de ressources et la famine est alors une conséquence directe de ce massacre. Alors que Laudonnière devait sans cesse justifier les raisons de la famine et faisait de cette dernière une des causes de la perte de la colonie (la famine ayant affaibli les hommes, ceux-ci n'ont su se défendre), Le Challeux en fait une conséquence pathétique (les hommes ayant été massacré, les survivants se retrouvent sans ressources). Cette différence de perspective s'explique par les statuts des narrateurs. Laudonnière doit se défendre, en tant que chef responsable de l'échec, alors que Le Challeux n'est qu'un charpentier, un homme parmi les autres, et son objectif est de témoigner de l'horreur du massacre commis par les Espagnols. L'absence de la famine avant le massacre dans le récit peut s'expliquer soit parce que cette famine est exagérée par Laudonnière et que les hommes n'en souffrent pas autant qu'il l'écrit, soit, plus probablement, par une volonté de Le Challeux d'associer la perte de la colonie aux seules exactions espagnoles.

La posture de Le Challeux critiquant le chef de la colonie est exactement celle de Jean de Léry qui impute à Villegagnon la perte de Fort-Coligny. Comme l'*Histoire d'un voyage*, le *Discours* « élabore un mythe crucial », celui « par lequel un choix d'itinéraire prend subitement la valeur irrécusable d'un engagement moral et religieux[1827]» : « le rédacteur façonne la *persona* du voyageur en lui surimposant le modèle archétypal de l'*homo viator.* […] chaque péripétie semble relever d'un opaque dessein divin[1828]». De manière peu surprenante, le manque de nourriture est présent dès le début de l'*Histoire d'un voyage* comme un élément central annoncé par des effets de prolepse[1829] dans une prose qui « commente régulièrement son propre cheminement[1830]». En guise d'exemple, la prolepse mentionnant la description d'une eau imbuvable au chapitre IV[1831], enjoint le lecteur à anticiper les horreurs qui arriveront au chapitre XXII. Le fait d'apostropher les lecteurs au moyen de l'adjectif substantivé « les délicats »

[1824] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 31 [SL, p. 219].
[1825] *Ibid.*, p. 43 [SL, p. 226].
[1826] *Ibid.*, p. 46 [SL, p. 228].
[1827] LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot et le sauvage*, *op. cit.*, p. 235.
[1828] HOLTZ, Grégoire, *L'ombre de l'auteur*, *op. cit.*, p. 450.
[1829] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 11, 140, 172 [FL, p. 306].
[1830] JEANNERET, Michel, « Léry et Thevet », *art. cit.*, p. 237.
[1831] « Que dites-vous la dessus, messieurs les délicats […] ? Voulez-vous vous aller embarquer pour vivre de telle façon ? Comme je ne vous le conseille pas, et qu'il vous en prendra encores moins d'envie quand vous aurez entendu ce qui nous advint à nostre retour », LÉRY, Jean de, *Histoire*, *éd. cit.*, p. 33-34 [FL, p. 140].

témoigne là encore d'une posture d'auteur dans un registre qui deviendra de plus en plus pathétique au fil du récit[1832]. Cet effet d'annonce est dédoublé par une histoire que raconte le narrateur au sujet d'hommes à la merci de l'eau et près de mourir de faim[1833], une histoire qui préfigure ce qui se passera pour lui et ses compagnons lors du retour. La première scène de famine décrit le biscuit « gasté & moisi », et une eau à l'odeur telle que « à cause de la puanteur, [il faut] se boucher le nez » pour l'avaler[1834]. Ces premiers épisodes de disette ont pour effet d'annoncer les épisodes finaux, les plus terribles, mais offrent surtout au lecteur un contraste saisissant avec l'abondance et la luxuriance des bontés brésiliennes et légitiment la posture du voyageur[1835]. Le dégoût participe de cette idée. L'étude du dégoût est difficile, dans la mesure où il existe peu de traces de cette sensation, souvent considérée comme ne méritant pas d'être soulignée. Fait plus important encore, les liens entre goût et dégoût ne se limitent pas au seul registre alimentaire parce que « le dégout est une émotion multisensorielle spécialement [associée] aux sensorialités basses, […] les sens du contact : le goût, l'odorat, le toucher[1836]». La famine disparaît ensuite du le récit, au moment où le voyageur se trouve parmi les autochtones qui font « incontinent servir à leur mode, de force bonnes viandes, comme venaisons, volailles, poissons & fruicts exquis dont ils ne manquent jamais[1837]», un « exemple notable de l'humanité des sauvages[1838]».

La famine réapparaît au chapitre XXI (« de nostre departement de la terre du Bresil (...) ») où elle est annoncée avant même que les hommes n'embarquent[1839]. L'oiseau attrapé qui, une fois plumé, révèle un corps très petit sans aucune chair à manger, devient alors une allégorie de cette désillusion de l'auteur qui a vécu dans un pays abondant mais qui le laisse affamé dès qu'il le quitte[1840]. La famine est le sujet principal du dernier chapitre, intitulé « de l'extreme famine, tourmentes & autres dangers d'où Dieu nous préserva en repassant en France ». Ce dernier contient un vocabulaire de l'alimentation très diversifié quoique négatif – « ameres », « miettes », « faim », « rongez » – et près de quatorze pages de description de cette « aspre famine ». Le titre du chapitre aussi bien que des éléments de cette description sont extraits de l'*Histoire mémorable du siège de Sancerre*, si importante pour l'auteur protestant[1841].

[1832] Ce point a été étudié par WHATLEY, Janet, *Food and the Limits of Civility: The Testimony of Jean de Léry*, *The Sixteenth Century Journal*, vol. 15, n° 4, 1984, p. 387-400, *cit.* p. 389.
[1833] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 19 [FL, p. 125].
[1834] *Ibid.*, p. 33 [FL, p. 139]. La famine sera rappelée aux pages 80 et 135 [respectivement, FL, p. 192 et 258].
[1835] *Ibid.*, p. 153 [FL, p. 282].
[1836] DELVILLE, Michel, et *alii*, « Introduction. Figures du dégoût », *art. cit.*, p. 7 et p. 19.
[1837] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 291 [FL, p. 462].
[1838] *Ibid.*, manchette se situant à la même page.
[1839] *Ibid.*, p. 345 [FL, p. 510].
[1840] *Ibid.*, p. 347 [FL, p. 512].
[1841] Carine ROUDIERE SEBASTIEN a développé cette question dans « 1557- 1578 : palimpsestes de la question cannibale chez Léry », conférence prononcée dans le cadre de la matinée « Agrégation de Lettres et de Capes. Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre de Brésil* », organisée par Olivier Guerrier, le 14 octobre 2022.

On ne peut alors s'empêcher de penser à l'analyse que fait Michel de Certeau de la structure de l'*Histoire d'un voyage* organisant le monde de « par-delà » et « par-deçà » autour de l'Équateur (Figure I). L'historien montre que les figures de « l'autre » et du « même » ne sont pas identiquement confondues avec ces deux mondes, par-delà et par-deçà (Figure II) et, surtout, que l'œuvre est transcendée par un clivage qui devient celui de la nature contre la culture (Figure III), le voyageur progressant constamment vers l'altérité (le voyage en terre lointaine, le parcours des merveilles, le chant-extase).

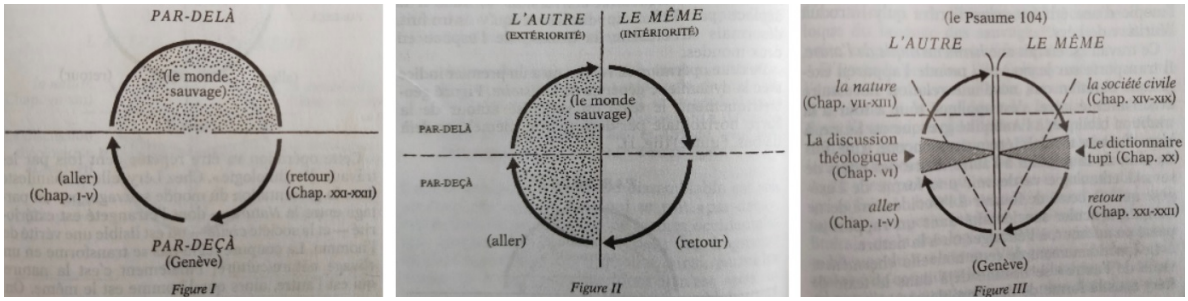

Illustration 6: Michel de Certeau, L'écriture de l'histoire*, schéma illustrant les notions de l'« autre » et du « même » dans l'*Histoire d'un voyage *de Jean de Léry.*

Le psaume 104 ouvre un point de fuite vers cette altérité indicible, la société tupie, avec ses guerres et son anthropophagie pour aller vers le modèle social et ramener ce « sauvage » jusqu'à Genève[1842]. Michel de Certeau perçoit une « herméneutique de l'autre » et analyse deux coupures entre la chronique du voyage et le monde tupi ; la discussion théologique du chapitre VI et le colloque du chapitre XX.

Le philosophe commente l'importance du langage dans l'œuvre mais il nous semble intéressant de constater que la troisième figure permet de mettre en évidence les deux points névralgiques de la famine dans le texte : elle se trouve immédiatement avant la discussion théologique et après le colloque, comme si elle ne pouvait pas franchir la barrière de l'océan. En raison du traumatisme de Sancerre, elle doit rester en Europe – Fort-Coligny étant un microcosme européen. Élément plus important encore, la famine est liée à la bouche, à ce qui ne peut pas être avalé. Or, la discussion théologique rappelle la confusion de Babel, lorsque les Français ne se comprennent plus, alors que le deuxième moment clef identifié par Michel de Certeau est le colloque où les individus s'entretiennent au-delà de la différence linguistique. Seule la langue sépare alors les deux mondes. La famine disparaît dès lors que le narrateur s'éloigne de Babel et réapparaît quand le voyageur s'éloigne du pays, comme si les aliments du Brésil, remplissant la bouche du narrateur, permettaient la communion avec ce monde tupi, les aliments devenant alors, et par ingestion symbolique, une manière de comprendre ce qui se dit. À partir du moment où le discours tupi n'est plus entendu, les aliments manquent. La famine sur

[1842] CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'histoire, op. cit.*, p. 259-264. Les images sont extraites de cette édition.

le navire lors du retour, marquée par l'ingestion des animaux emblématiques du Brésil, est alors abondamment décrite. La conclusion de ces épisodes marque le voyageur à vie, puisque ses sens ont été tous « renversez » et qu'il a toujours eu depuis « l'estomach […] fort foible & debile[1843]». L'intérêt de cette mention est probablement de faire de lui un martyr, au sens le plus fort du terme, et au sens étymologique, le voyageur écrivant ici « le mythe de sa vocation personnelle[1844]». Cet « estomach » débile est en quelque sorte un stigmate[1845] du voyage, porté toute sa vie par Léry et qui invite à relire les deux œuvres de ce dernier. La conclusion fait de la famine le point essentiel du récit, le point d'arrivée en quelque sorte. Les derniers mots de l'*Histoire d'un voyage* demandent au lecteur d'excuser « le contenu de l'histoire griefve et dure ». Ce sont exactement les mêmes mots que l'on retrouve pour qualifier la famine un peu plus haut, une manière d'associer langage et écriture à la manducation et au plaisir de la bouche.

La relation de voyage d'Anthony Knivet, point d'aboutissement dans la période qui nous intéresse, met en exergue l'importance de la famine comme lieu commun des récits viatiques protestants. En effet, l'aventurier anglais décrit son expérience traumatisante de la disette. Celle-ci s'inscrit même dans l'espace dès le voyage aller, lorsque les voyageurs sont contraints de débarquer à « Port-Famine[1846]». Finalement, les scènes de famine remplissent trois fonctions qui paraissent à première vue relever de la simple description et qui sont fondamentalement liés à la posture des voyageurs : 1) observateur détaché ou témoin-martyr, autant qu'à la réalité et à la place des voyageurs dans la colonie ; 2) chef qui doit justifier ses actes ; 3) simple colon qui n'est pas dans le secret des échanges diplomatiques.

II.4. La perspective plus générale du corps souffrant : une rhétorique exclusivement protestante

Nous constatons que la famine construit l'*ethos* de Jean de Léry, Nicolas Le Challeux et René de Laudonnière. *A contrario*, celle-ci est parfois mise à distance ou passée sous silence à d'autres moment chez les auteurs du corpus. Plus généralement, la souffrance, en tant que sensation d'une douleur, entre dans le discours plus général sur l'expérience.

Pourquoi seuls ces trois auteurs mettent-ils en exergue leurs souffrance ? Est-ce en lien avec l'histoire des sensibilités ? Georges Vigarello et Alain Corbin affirment qu'avec Ambroise Paré en 1585, une nouvelle étape de la sensibilité est franchie en médecine[1847] : la douleur du

[1843] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 379 [FL, p. 547].
[1844] LESTRINGANT, Frank, *L'expérience huguenote au Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 80.
[1845] Au sens du XVI[e] siècle, en 1530 « cicatrice, trace indélébile » d'après le *TLF*i. Le mot n'est pas présent dans les dictionnaires d'époque.
[1846] KNIVET, Anthony, *Un aventurier*, *op. cit.*, p. 55.
[1847] CORBIN, Alain, et *alii*, *Histoire du corps*, *op. cit.*, p. 375.

cautère ou de l'huile bouillante n'est plus acceptée. Ce refus deviendrait même premier dans la discipline médicale. Si cette hypothèse est exacte, alors le discours sur la douleur doit évoluer d'un point de vue chronologique, et les auteurs situés après 1580, soit Claude d'Abbeville, Pierre Biard, Samuel de Champlain et Marc Lescarbot devraient montrer des traces de la présence de cette souffrance.

II.4.a.La souffrance dans le corpus : perspective chronologique

Lorsqu'on étudie le corpus dans une perspective chronologique, l'on s'aperçoit que la souffrance est présente dans les textes des auteurs ayant voyagé en Floride et dans le texte de Jean de Léry. Les autres ne la mentionnent que ponctuellement pour en faire des *realia* qui soulignent la difficulté des voyages de l'époque. Or, dans les textes de Le Challeux, Laudonnière et Léry, la souffrance des corps, et par extension l'annihilation des sens, est mise en exergue.

II.4.b.Les enjeux de la souffrance dans l'*Histoire d'un voyage* de Jean de Léry

Dans l'*Histoire d'un voyage* de Jean de Léry, ce motif de la souffrance excède largement ce discours général sur l'expérience qui parcourt notre corpus, et il finit même par assumer dans l'œuvre une dimension spectaculaire.

La douleur est aussi appelée dans le texte au moyen des descriptions faites à l'aide des perceptions sensorielles. Sans être touché directement, le voyageur suggère la souffrance que peuvent infliger la faune et la flore tropicales. C'est, par exemple, le cas lorsqu'il décrit l'*Airy*, un arbre ayant « la tige garnie tout à l'entour d'espines, aussi desliées et picquantes qu'esguilles[1848]». L'évocation que provoque la comparaison suggère la douleur bien que le voyageur ne soit *a priori* pas touché dans sa chair : seule la comparaison donne l'impression qu'il a dû sentir les épines pour pouvoir les comparer à des aiguilles. Cette puissance de l'évocation est peut-être encore plus présente lorsque Léry décrit les petites guenons qui « mordans les doigts, voire transperçans de part en part avec les dents les mains de ceux qui les tiennent, de la douleur qu'on sent on est contraint à tous coups de les assommer pour leur faire lâcher prinse[1849]». Une fois encore, le corps du voyageur n'est pas mis en avant par l'emploi d'un pronom de première personne mais le glissement entre la relative « ceux qui les tiennent » et le pronom impersonnel « on » suggère fortement que le voyageur a ressenti la douleur provoquée par la morsure de ces guenons agressives. En étudiant les perceptions sensorielles chez Nicolas Bouvier, Gilles Louÿs parle ainsi de la fonction du corps comme système d'alerte

[1848] *Ibid.*, p. 315.
[1849] *Ibid.*, p. 273.

et comme outil de survie en notant que « seul le corps, dans son savoir obscur que ne connaît pas l'intelligence, est en mesure d'alerter le voyageur, le corps, par tous ses sens[1850]».

Cette réflexion sur les sens comme protecteurs de l'intégrité du corps est déjà présente, dans une certaine mesure, dans le *De Sensu* d'Aristote[1851] et Jean de Léry semble nettement ici faire usage de ses sens presque involontairement. Si, sur le navire au retour, il se bouche volontairement le nez pour se protéger de l'odeur pestilentielle de l'eau qu'il doit boire pour survivre – si bien qu'il se force à la boire –, dans les descriptions de la faune et de la flore, les sens indiquent des dangers sur lesquels le narrateur n'insiste pas dans son récit. Certes, les guenons sont dangereuses et leurs morsures douloureuses, mais la mention de la douleur semble uniquement participer de la description de l'animal et non de la souffrance du voyageur. En réalité, il semble que ces mentions des douleurs contribuent à créer un climat sensoriel caractérisant l'univers suggéré par l'œuvre.

La souffrance comme spectacle plaisant

La souffrance, omniprésente, ne concerne pas uniquement le voyageur. Ce dernier est d'abord un spectateur de la souffrance d'autrui avant de la subir lui-même, même si, finalement, cette souffrance semble être toute relative par rapport aux perceptions réelles du voyageur. D'abord, l'expérience maritime a une fonction d'héroïsation pour le narrateur, et c'est également le cas lorsque le voyageur n'est que spectateur. Bien qu'il ne soit pas directement touché, il s'opère une analogie entre ses compagnons de voyage et lui-même. Alors qu'il évoque une raie fraîchement pêchée, celle-ci « ayant picqué la jambe d'un de [leur] compagnie, l'endroit devint soudain rouge & enflé[1852]» ou encore, lorsqu'il raconte l'incendie ayant eu lieu sur le navire au retour, il précise que les voyageurs sont tous « en danger d'estre tous brulez[1853]» même si seulement un page et deux marins sont gravement brûlés. Ce dernier exemple est moins spectaculaire que le précédent.Il ne parle que du danger et restitue la peur de la réalité encourue, mais il entre dans le cadre de la souffrance observée puisque les marins sont brûlés. Dans ces deux épisodes, le narrateur apparaît donc comme un « je » spectateur de la souffrance d'un « il », mais le « nous » n'est jamais loin. Le voyageur voit que la raie pique un compagnon mais elle aurait pu piquer n'importe lequel des pêcheurs tout comme il voit les brûlures des marins mais en précisant que le groupe a échappé de peu à la même souffrance. La souffrance du voyageur permet l'héroïsation : même lorsqu'il ne fait que constater un fait – que celui-ci ait réellement eu lieu ou non –, le voyageur s'inclut dans l'emploi du pronom personnel de la première personne du pluriel, ce qui renforce le fait que le danger menace tout le groupe.

[1850] LOUYS, Gilles, *art. cit.*
[1851] Dans le *De Sensu*, Aristote explique que les sens assurent à l'animal sa conservation parce qu'ils lui permettent de fuir devant le danger, Aristote, *Petits traités*, *op. cit.*, p. 23.
[1852] Jean de Léry, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 166 [FL, p. 298].
[1853] *Ibid.*, p. 360 [FL, p. 525].

À ce titre, le chapitre XI présente un catalogue des souffrances provoquées par les insectes. Il se situe au centre de l'*Histoire d'un voyage* qui en compte vingt-deux et présente une très belle dichotomie. Léry évoque d'abord le ravissement des sens que lui procurent les oiseaux par leur chant et leur plumage puis il évoque les insectes et les douleurs que ces derniers provoquent. On pourrait y voir une sorte de mise en abîme sensorielle de l'ambivalence du Nouveau Monde qui est merveilleusement beau et bon tout en étant dangereusement douloureux et horrible.

Au chapitre XI, le voyageur, même habillé à l'européenne, est littéralement dévoré par les insectes et vermines en tout genre et le chapitre semble même s'ordonner selon un mouvement de gradation dans la souffrance. En effet, celle-ci est d'abord rapportée à la morsure de la chauve-souris, qui suce le sang du gros orteil de Léry mais qui ne cause pas une grande douleur ; de plus, cette douleur est relativisée par la digression du narrateur qui raconte l'histoire d'un moine sauvé de la « pleuresie » grâce à une morsure de chauve-souris[1854]. La douleur, toute relative, est donc ici bénéfique. Mais le catalogue qui suit présente des insectes de plus en plus voraces : les *Aravers*, sorte de grillets, qui rongent les volailles au point de ne laisser que les « anatomies[1855]», puis les *Tons* – la vermine qui démange évoquée quelques lignes plus haut – qui persécutent les autochtones et les Français, puis les *Yétins* qui piquent les Tupinambas pour le plus grand amusement de Léry. Viennent ensuite les scorpions, dont la piqûre est « venimeuse et mortelle[1856]» et qui mettent « en grande détresse » le voyageur qu'ils piquent, puis les « cancres terrestres » qui pincent les doigts. Le catalogue présente donc une gradation dans la douleur : de la chauve-souris aux cancres terrestres, on passe de la démangeaison à la piqûre.

L'évocation de la souffrance est à l'origine d'anecdotes plaisantes, relevant de l'art du conteur. C'est également le cas lorsque Léry narre l'épisode où il manque mourir à cause d'une morsure de scorpion. Cette morsure s'intègre dans toute la réflexion du narrateur sur le fait de ressentir le pays au plus profond de soi. La douleur, qui relève du sens du toucher, apparaît en ce sens comme un moyen d'ordonner le catalogue des insectes, tout comme la perception gustative ordonnait le catalogue des animaux et des plantes tropicales dans les chapitres précédents. Ce chapitre XI présente aussi un mouvement intéressant puisqu'il semble que le voyageur soit agressé par les insectes du pays à mesure qu'il adopte les modes de vie des Tupinambas. S'il est mordu par la chauve-souris, c'est bien parce que ses pieds sont déchaussés. Pour se protéger des *Tons* qui l'attaquent malgré ses vêtements européens, il s'enduit d'une huile « rougeastre et espesse[1857]» comme le font les habitants du Brésil.

[1854] *Ibid.*, p. 158 [FL, p. 290].
[1855] *Ibid.* [FL, p. 291].
[1856] *Ibid.*, p. 164.[FL, p. 294].
[1857] *Ibid.*, p. 163.[FL, p. 293].

Parmi les douleurs ressenties, on peut d'abord noter que certaines rapprochent les autochtones et les voyageurs. Léry, spectateur de la souffrance, souffre également. Ainsi, lorsqu'il évoque la vermine qui le démange, il précise :

> Ne le sentent pas seulement les sauvages qui vont tous nuds et tous deschaux, attaints et molestez de cela, mais aussi nous autres François, quelque bien vestus et chaussez que nous fussions, avions tant d'affaire de nous garder, que pour ma part […] on m'en a tiré de divers endroits, plus de vingt pour un jour[1858].

La nudité, qui expliquait donc la souffrance subie, n'est plus un critère de distinction. Enfin, la piqûre du scorpion est bien due au fait que le voyageur n'a pas vu l'insecte caché dans le lit de coton qu'il a pendu en l'air « à la façon des sauvages[1859] ». On peut donc constater que la perception de la douleur semble être liée à l'assimilation par le voyageur des us et coutumes des habitants du pays d'accueil. Pour le dire autrement, cette anecdote fait de la souffrance le trait d'union entre le voyageur et les habitants du Brésil.

La douleur comme *exemplum* dans le discours religieux

Léry n'est pas seulement spectateur de la douleur de ses compagnons français, mais il l'est aussi de la douleur des Tupinambas. Cependant, lorsqu'il s'agit des autochtones, la douleur ne semble pas être analysée de la même manière par le narrateur. Dans un premier temps, en effet, la douleur qu'il constate peut conduire à une analyse neutre dans le sens où c'est bien le spectacle qui est mis en avant et non la douleur elle-même. C'est le cas au chapitre XIV lorsque Léry décrit les stratégies de guerre des Tupinambas qui plantent en terre des piques en bois aux alentours des villages des ennemis pour que ceux-ci se blessent les pieds[1860]. Mais il semble bien que ce soit la seule occurrence d'un spectacle de la douleur dans lequel le narrateur n'intervient pas directement en émettant une opinion, peut-être parce que la douleur est justement celle de l'ennemi.

La douleur n'est pas toujours due à un événement dangereux. Elle peut être associée à un simple désagrément, comme peut l'être une piqûre d'insecte. C'est le cas lorsque la vision des Tupinambas soumis à la douleur ou à la peur sont une source de plaisir – ou au moins d'amusement – pour le voyageur quand il évoque les petits « mouchillons » qui piquent les Tupinambas et qu'il précise, s'adressant au lecteur :

> vous pouvez penser quel passetemps c'est de voir nos sauvages tous nuds en estre poursuivis : car claquans des mains sur leurs fesses, cuisses, espaules, bras et sur

[1858] *Ibid.*[FL, p. 292].
[1859] *Ibid.*, p. 164.[FL, p. 294].
[1860] *Ibid.*, p. 204.[FL, p. 346].

> tout leur corps, vous diriez lors que ce sont des chartiers singlans les chevaux avec leurs fouets[1861].

La comparaison avec les charretiers et surtout l'accumulation des parties du corps sont le signe d'une sorte de jouissance du voyageur qui se régale de ce spectacle amusant. Cette séparation entre voyageurs et autochtones est en partie expliquée par la nudité de ces derniers qui sont une cible de choix pour les insectes. Le « rire de l'indien[1862] » dont parle Frank Lestringant est donc ici inversé : les Tupinambas sont objets du rire et non pas sujets.

La souffrance est également prétexte à des digressions à teneur polémique. C'est le cas des maltraitances faites par Villegagnon, des autochtones tourmentés par *Aygnan*, ou encore des descriptions de la famine dans le dernier chapitre. La douleur et la peur des habitants du Brésil peuvent n'être dues à aucun élément extérieur et, dans ce cas, elles servent notamment la portée religieuse du texte. C'est par exemple le cas quand Léry évoque les Tupinambas qui sont tourmentés par ce qu'ils croient être un « malin esprit[1863]». Le narrateur établit une frontière nette entre les Français et les Brésiliens au moyen du jeu de regards – les voyageurs regardant les autochtones sont observés par ces derniers –, cette frontière venant du fait que le Dieu chrétien protège les Français du mauvais esprit, d'où l'absence de tourments chez ces derniers. Léry insiste sur la douleur des Tupinambas – et donc sur la nécessité pour eux de se convertir – lorsqu'il précise quelques lignes plus loin que « ce qu'ils endurent n'est pas un jeu d'enfant » et qu'il les a « souvent veu tellement apprehender ceste furie infernale[1864]». Dans le même esprit, il évoque le fait que les autochtones ont une grande crainte et sont « contraints quand ils entendent le tonnerre de trembler, sous une puissance à laquelle ils ne peuvent résister[1865]». Cette insistance du narrateur sur son statut de spectateur lui permet ainsi de mettre en avant cette séparation entre le peuple des Brésiliens qui tremblent devant le tonnerre et le peuple des Français qui pensent que Dieu les protège. Le procédé s'inscrit également dans la portée théologique du texte : l'un des objectifs du voyageur est aussi de christianiser les habitants de l'Amérique.

Attardons-nous un instant sur les chapitres maritimes. Le (re)construction de l'espace littéraire du « nouveau » monde révèle qu'il est porteur d'enjeux symboliques, le plus important d'entre eux étant de donner à voir un lieu inversé par rapport à la France. Dans cette réflexion sur le corps et l'espace, l'île de Villegagnon devient le lieu d'une guerre de religion en miniature. La fin de la description témoigne de l'ironie du narrateur de l'*Histoire d'un voyage* : à peine remis de leur éprouvante traversée, les voyageurs doivent porter des pierres (chapitre VI). Cela fait d'eux des prisonniers qui ne peuvent pas sortir de cet espace infernal, d'autant plus que

[1861] *Ibid.*, p. 164.[FL, p. 294].
[1862] *Ibid.*, préface de Frank Lestringant, p. 15-39.
[1863] *Ibid.*, p. 234 [FL, p. 386].
[1864] *Ibid.*, p. 236 [FL, p. 388].
[1865] *Ibid.*, p. 239 [FL, p. 393].

Villegagnon finit par leur mettre des chaînes aux pieds. L'espace est un espace en construction, construit avec le sang des hommes qui viennent de traverser l'Atlantique et qui ne trouvent qu'une eau corrompue sur l'île de Villegagnon. Cette mise en exergue des souffrances subies par les voyageurs est une large digression inscrite dans la teneur polémique du texte en soulignant les exactions commises[1866].

III. Les enjeux symboliques : lorsque l'imaginaire dépasse l'entendement : des « héros[1867]» réformés de l'*Apocalypse*

Les textes de Nicolas Le Challeux, René de Laudonnière et Jean de Léry présentent plus d'épisodes de famine que de mentions de plaisirs gustatifs notamment parce que les produits du goût sont d'un usage culturel et symbolique et annoncent le pire. S'il faut nuancer l'idée d'un Éden infernal chez Léry et Thevet, les textes du voyage vers la Floride montrent une plongée dans l'*Apocalypse*.

En grec, le terme *ἀποκάλυψις* (apokalypsis) renvoie au dévoilement et fait référence à une forme de textes cryptés destinés aux initiés. Dans la Renaissance des réformés, les textes apocalyptiques servent d'écrits de résistance politique. En effet, « *The Reformers found satisfaying answers in the* Apocalypse*, which they interpreted historically as a prophecy of God's plan for the world*[1868]», soulignant que l'appel de l'*Apocalypse* était « autant émotionnel qu'intellectuel[1869]». Le bestiaire et l'imaginaire eschatologiques sont alors abondamment repris pour donner à voir le désordre du monde[1870] – au point que Ronsard désigne les protestants comme des « Sauterelles de l'Apocalypse[1871]». Par la vision eschatologique qu'elle offre et en vertu de l'« herméneutique belliqueuse[1872]» qui conduit à faire des témoins de l'Apocalypse des êtres victorieux sur les forces du Mal, le texte sacré est fondamental dans les guerres de religion. Ainsi, dès le milieu du XVI[e] siècle, l'*Apocalypse* est déjà identifiée au temps d'une histoire de

[1866] *Ibid.*, p. 56-57 [FL, p. 164-165].
[1867] Nous jouons ici avec le titre de l'ouvrage, CROUZET, Denis, *Christophe Colomb : héraut de l'Apocalypse*, Paris : PUF, 2018.
[1868] CAPP, Bernard, « The political dimension of apocalyptic thought », dans PATRIDES, C.A., WITTREICH, J. A. (dir.), *The Apocalypse in English Renaissance thought and literature*, Manchester University Press, 1984, p. 93-124, *cit.* p. 93.
[1869] *Ibid.*
[1870] GOUPIL-LUCAS-FONATINE, Marie et LIONETTO, Adeline, « Imaginaires et représentations de l'Apocalypse à la Renaissance : donner à la nuit de vives couleurs », *Le Verger - bouquet X*, 2016, p. 1-7, *cit.* p. 4.
[1871] RONSARD, Pierre de, *Discours des Misères de ce Temps*, *Œuvres complètes*, éd. Paul Laumonier, Paris, STFM, 2009, t. XI., « Continuation du Discours des Misères de ce Temps », v. 71 - 78, p. 39.
[1872] VICTORIA, Thierry, *Un livre de feu dans un siècle de fer. Les lectures de l'Apocalypse dans la littérature française de la Renaissance*, Louvain : Uitgeverij Peeters, 2009, p. 528.

l'Église, Rome devenant une « menace [pour] la nouvelle Jérusalem protestante[1873]». Rien d'étonnant à ce que les protestants du corpus renvoient plus fréquemment à l'*Apocalypse*[1874].

III.1. Jean de Léry : la construction d'un espace infernal

Si l'étranger rencontré au cours du voyage peut servir le discours du narrateur, l'espace découvert n'est pas en reste : sa construction littéraire révèle qu'il est porteur d'enjeux symboliques, le plus important d'entre eux étant de donner à voir un lieu inversé par rapport à la France, une inversion qui peut être étudiée au moyen des perceptions sensorielles. La perception thermique met d'abord en évidence la différence de chaleur entre la France et le Brésil mais elle n'a pas la même fonction selon que le voyageur se trouve d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique[1875]. Lors des épisodes maritimes, la température rend perceptible l'approche du pays tropical où l'air devient malsain, comme l'écrit Jean de Léry :

> le comble de nostre affliction sous ceste Zone bruslante fut tel […], nostre biscuit estant gasté & moisi [...], encor nous le falloit-il non seulement ainsi manger pourri, mais aussi […] nous avallions autant de vers (dont il estoit à demi) que nous faisions des miettes. Outreplus, nos eaux douces estoyent si corrompues, & semblablement si pleines de vers, que […] quand on en beuvoit, il falloit tenir la tasse d'une main, & à cause de la puanteur, boucher le nez de l'autre[1876].

La chaleur ne peut être apaisée par l'eau qui est aussi viciée que le biscuit et l'air pur. Les conditions de vie infernales sur le navire, en accord avec la température, sont soulignées par les hyperboles. De plus, cette pluie est si contagieuse que « si elle tombe sur la chair, il s'en levera des pustules & grosses vessies[1877]». Autrement dit, ce sont tous les éléments qui se liguent contre les marins pour leur faire comprendre de ne pas aller plus loin. Le dégoût et la répulsion passent par les cinq sens, qui ont pour fonction de permettre la conservation de l'animal. En forçant son corps à accepter le dégoût – le voyageur se bouche le nez –, le narrateur l'oblige à avancer vers un pays qui s'annonce hostile. Sous la zone torride, Léry insiste sur « le soleil si ardent » et « les vehementes chaleurs[1878]» à l'aller mais également au retour lorsqu'il évoque

[1873] ELLRODT, Robert et BRUGIÈRE, Bernard, *Âge d'or et Apocalypse*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1986, « avant-propos », p. 7 à 24, *cit.* p. 23.
[1874] Même si cette dernière est parfois mentionnée, mais très brièvement chez les auteurs catholiques du corpus au détour de description ou de rappels de l'histoire biblique. ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 55 r°.
[1875] Sur « cette épreuve de la chaleur », LINON-CHIPON, Sophie, *Gallia Orientalis. Voyages aux Indes orientales, 1529-1722. Poétique et imaginaire d'un genre littéraire en formation*, Paris : PUPS, 2003, p. 260.
[1876] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.,* p. 33 [FL, p. 139].
[1877] *Ibid.*, p. 32 [FL, p. 138].
[1878] *Ibid.*, p. 32 [FL, p. 138].

avec les mêmes termes « ces grandes chaleurs, au milieu desquelles [ils fussent] plustost rostis qu'en purgatoire[1879]». La comparaison hyperbolique marque, une fois encore, l'exagération du voyageur et renforce ce passage entre les deux mondes. L'incendie qui se déclare sur le navire et qui cause la mort de plusieurs marins « gastez de bruslures[1880]» au retour donne une traduction presque littérale de l'expression « étang de feu[1881]» que l'on retrouve dans l'*Apocalypse*. Au retour, le choc thermique est inversé lorsque le voyageur, dont le corps s'était habitué à la chaleur tropicale, se retrouve près des côtes du Canada et que le navire doit subir un vent qui fait endurer aux marins « une telle froidure que durant plus de quinze jours [ils] n'eschauf[èrent] aucunement[1882]». L'Atlantique devient une sorte de zone transitoire entre un pays infernal caractérisé par la chaleur et le feu et l'Ancien Monde qui lui est radicalement opposé sur le plan thermique. Symboliquement, la froideur de l'Europe pourrait être celle de ses habitants qui s'entretuent. Dans la *Bible*, la froideur est celle des amis de Job lui demandant d'abjurer sa foi[1883]. De la part d'un protestant persécuté par ses compatriotes, il semble que le parallèle ne soit pas dénué de sens. De plus, encore au début du XVII^{e} siècle, des îles comme celle des Bermudes font entendre des voix aux voyageurs, lesquels pensent que le diable s'y trouve véritablement, projetant ainsi « *their own fantasies of encounter*[1884]». Or, nous savons bien que le diable voyage au gré de la carte[1885].

III.2. L'*Histoire notable* de Laudonnière : un texte eschatologique

Le paradoxe des protestants qui, malgré leur refus de rechercher le paradis sur terre, « orientent leur quête par-delà le refoulement [où] la désillusion est à la mesure du rêve[1886]» a été commenté. L'*Histoire notable* de Laudonnière débute par la description d'une terre fertile et féconde et « une fort belle ville, […] un nombre infiny d'hommes [...], lesquels ne se soucient ny d'or, ny d'argent, ny de perles, pourautant qu'ils en avoient en abondance[1887]». À ce moment,

[1879] *Ibid.*, p. 353 [FL, p. 518].
[1880] *Ibid.*, p. 360 [FL, p. 525].
[1881] L'expression « étang de feu » est la périphrase désignant l'Enfer dans la *Bible*, *Apocalypse* 20, 14-15, éd. cit., p. 2050.
[1882] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.,* p. 364 [FL, p. 530].
[1883] Le froid est le comparant qui permet à Job de qualifier ses amis dans la *Bible* : « Celui qui souffre a droit à la compassion de son ami, même quand il abandonnerait la crainte du Tout-Puissant./ Mes frères sont perfides comme un torrent, comme le lit des torrents qui disparaissent./ Les glaçons en troublent le cours, la neige s'y précipite;/ viennent les chaleurs, et ils tarissent, les feux du soleil, et leur lit demeure à sec. », Livre de Job, 6, 14-17, éd. cit., p. 834.
[1884] TOMLINSON, Gary, *op. cit.*, p. 3.
[1885] Voir l'introduction de HOLTZ, Grégoire et MAUS DE ROLLEY, Thibaut (dir.), *Voyager avec le diable*, *op. cit.*, ainsi que LESTRINGANT, Frank, *Sous la leçon des vents*, *op. cit.*, p. 149. Voir aussi, CÉARD, Jean, « Les lieux du diable », dans FERRER, Véronique, MILLET, Olivier, et TARRÊTE, Alexandre (dir.), *La Renaissance au grand large*, *op. cit.*, p. 317-327 ainsi que MAUS DE ROLLEY, Thibaut, « La cosmographie du diable : démonologie et géographie à la Renaissance », dans le même ouvrage, p. 329-345.
[1886] LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot et le Sauvage*, *op. cit.*, p. 229.
[1887] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 15v°-16r° [SL, p. 60]. Une vingtaine de pages plus

l'un des Timucuas tend la main dans un geste démonstratif pour indiquer à Laudonnière que sa nation vit plus au nord, ce que Laudonnière commente par « ce qui me fait penser que c'était en la rivière de Jourdan ». Voilà où commence pour Laudonnière la preuve que l'Amérique est la Terre Promise par la *Bible*. Dans le même ordre d'idée, la dénomination des rivières semble également signifiante. Dans une logique de donner des noms européens aux rivières de la « nouvelle » France, les voyageurs nomment « le premiere […] Charente : la seconde Garonne : la tierce Gironde[1888]». Les suivantes sont nommées rivières du Jourdain et du Nil. Ces noms sont trop symboliques pour que l'on n'y voit pas une volonté particulièrement signifiante d'inscrire le territoire dans un imaginaire biblique, d'autant plus qu'au moment de nommer « le Nil », les voyageurs rencontrent un crocodile aux yeux brillants, animal qui peut, à la Renaissance, être associé au diable et qui est signe de mauvais présage, manifestant « le caractère irrémédiable de la fracture ouverte dans l'enclos de la Terre Promise[1889]». Si, dans l'ordre du texte, les voyageurs rencontrent deux serpents puis des jardins des autochtones qui peuvent rappeler les premiers temps de la Genèse[1890], les massacres sont très rapidement annoncés, soit pour décrire des combats entre différentes tribus autochtones (qui préfigurent alors ce qui se passera entre Espagnols et Français), soit les meurtres des autochtones envers les Français (celui de Pierre Gambie notamment), conférant à ces derniers une image de meurtriers[1891].

L'intertexte biblique est omniprésent. Sans aller jusqu'à qualifier le texte de réécriture apocalyptique, certains motifs reviennent néanmoins. Laudonnière ajoute les présages et des éléments qui sont réellement annonciateurs, tels les éclairs de feu et une chaleur qui tue les poissons :

> il tomba à my lieue de nostre fort, un foudre du ciel, plus digne (ce croy-je) d'estre admiré & couché par escrit, que tous les estranges signes que l'on ait veuz par le passé : & dont les historiens ayent jamais escrit. […] Ce foudre en un instant en consomma plus de cinq cens acres, & brusla par sa challeur ardente, tous les oyseaux, […] chose qui continua par l'espace de trois jours[1892] […]. Les trois jours expirez, l'ardeur s'esteignit du tout. Mais les deux jours suivants, survint en l'air une challeur si excessive, que la riviere [...] devint tellement chaude, que presque elle bouillit, comme je croy, car il mourut une si grande quantité de poisson [...], dont il survint une putrefaction de l'air, qui nous causa

loin, « le lieu est tellement plaisant que les mélancoliques seraient contraints de changer leur naturel ».
[1888] *Ibid.*, fol. 10v°.
[1889] Ces éléments sont commentés par LESTRINGANT, Frank, *L'expérience huguenote*, *op. cit.*, p. 209.
[1890] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 35v° [SL, p. 84].
[1891] *Ibid.* Les présages sont les suivants : la foudre (fol. 57r°), le feu (fol. 58v°), la maladie (fol. 59r°-62r°), la famine (fol. 63r°), la sédition (fol. 64v°). Les annonces du massacre ont lieu au fol. 54v°, fol. 64r°, fol. 66r°, fol. 88v°, fol. 92r° et fol. 96r°, le meurtre au fol. 77r°.
[1892] *Ibid.*, fol. 57v° [SL, p. 113].

> force maladies contagieuses, jusques à voir la plus part de mes hommes malades, & comme prests de finir leurs jours[1893].

La chaleur ardente n'est pas sans rappeler l'Enfer, bouillant depuis Dante ainsi que l'*Évangile* de Luc : « On se dressera nation contre nation et royaume contre royaume. Il y aura de grands tremblements de terre et, par endroits, des pestes et des famines ; il y aura aussi des phénomènes terribles et, venant du ciel, de grands signes[1894] ». Plus encore, « l'herbe verte » consumée par Laudonnière et le symbole des trois jours rappelent que, dans la *Bible*, « le tiers de la terre fut consumé, et le tiers des arbres fut consumé, et toute herbe verte fut consumée[1895] ». On peut également penser au moment où Dieu fait pleuvoir du soufre et du feu pour détruire entièrement les villes de Sodome et Gomorrhe, les réduisant en cendres[1896]. La condamnation suivie d'une destruction totale du fort français est semblable à celle que subiront les ennemis de Dieu lorsque Jésus viendra juger la terre. Dans l'*Histoire notable*, le détail des poissons morts dans l'eau bouillante et dont on pourrait ramasser « cinquante chariots » offre un contraste saisissant avec la toute première description de la Floride offerte par Laudonnière écrivant que ses hommes pêchent « un si bon nombre de poisson que c'était admirable[1897] ». Le motif de la pêche miraculeuse est certes lié à la réalité de l'abondance de l'Amérique mais n'est pas sans rappeler la pêche miraculeuse biblique.

Enfin, dans l'*Apocalypse* quatre cavaliers chevauchant quatre montures – la blanche (la conquête), la rousse (la guerre), la noire (la famine) et la blême (la Mort) que représente par exemple Dürer dans son *Apocalypsis cum Figuris* – annoncent la fin des temps. Famine, guerre, mort et conquête sont des thèmes essentiels dans les récits de voyage en Amérique des protestants. Dans le texte de Laudonnière, la fin de la colonie est annoncée dans cet ordre : la conquête par les Européens ; la guerre avec, puis entre les autochtones ; la famine qui met la colonie dans un grand embarras ; puis, enfin, la peur et la maladie avant d'arriver au massacre[1898]. Là encore, l'exégèse est à faire mais puisque la *Bible* est l'un des intertextes principaux de Laudonnière, il serait intéressant de considérer que l'intégralité du texte soit en réalité une réécriture de l'*Apocalypse*.

Avant même d'arriver à cette dernière, des présages parcourent le texte de Laudonnière. Dès le début du premier voyage, le narrateur décrit les marécages, le mauvais temps, les bruines, ou encore les éclairs[1899]. Certes, il s'agit là de *realia* permettant de renforcer l'illusion du réel.

[1893] *Ibid.*, fol. 59r° [SL, p. 114].
[1894] *Luc,* 21, 10-11, *Bible*, *éd. cit.*, p. 1765.
[1895] *Apocalypse*, 8, 6, *Bible*, *éd. cit.*, p. 2039.
[1896] *Genèse*, 19, 23-29, *Bible*, *éd. cit.*, p. 41.
[1897] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 11r° [SL, p. 54].
[1898] *Ibid.*, respectivement fol. 13v°, fol. 35r°, fol. 64r°-v° [SL, p. 57, p. 84, et p. 121]
[1899] *Ibid.*, fol. 57r°-62v° [SL, p. 112-119]. Sur ces éléments, voir l'article de SMOLLER, Laura A., « Of Earthquakes, Hail, Frogs and Geography », dans BYNUM, Walker et FREEDMAN, Paul (dir.), *Last Thing. Death & The Apocalypse in the Middle Ages*, Philadelphie : PENN, 2000, p. 156-187, p. 156-187.

Toutefois, vu l'importance accordée par Laudonnière à la composition du texte, il semble que ces considérations météorologiques, pourrait-on dire, annoncent déjà un assombrissement, au sens figuré, de l'image idyllique de la Floride.

III.3. Le Challeux : un élu dans un nouveau monde

Dans le *Discours* de Nicolas Le Challeux, la Floride est également décrite comme une Terre Promise, un Éden où les plantes et les fruits sont abondants et en grande quantité et où la douce chaleur des lieux permet de vivre sereinement. Par exemple, le pays « riche d'or & de toutes sortes d'animaux […], les champs plains & spacieux […], [les] arbres divers, rendans la gomme odoriférante[1900]» est considéré comme une terre d'abondance dont le modèle semble être celui du jardin d'Éden.

Le massacre en lui-même est décrit après « un tourbillon de vent qui continua longtemps, avec grosses pluies, éclairs, et tonerres, de sorte que l'air était comme en feu et les parties effrayees des menaces du ciel s'écartèrent[1901]». C'est en raison de ce temps que les Espagnols ont l'opportunité d'attaquer le fort où se trouvent « des malades », des femmes et enfants, dans une description qui reprend tous les codes du registre pathétique. Las Casas, dans sa *destruction des Indes*, avait utilisé les mêmes termes[1902]. Lorsque le massacre a lieu, Nicolas Le Challeux se sauve par une brèche faite dans le fort et le lecteur le voit ainsi descendre une montagne, ensanglanté[1903], sous la pluie comparée à un déluge jusqu'au moment où, presque « mort de faim », il est sauvé par le navire français du fils de Jean Ribault et peut « avaler » de la nourriture. Les éclairs sont souvent associés aux coups de tonnerre, aux voix et aux tremblements de terre dans la *Bible*, et annoncent de grands bouleversements. Ils sont utilisés pour exprimer l'intensité, la force, la colère, la puissance, l'importance des messages divins, comme dans le passage suivant : « Alors, ce furent des éclairs et des voix et des tonnerres avec un violent tremblement de terre ; non, depuis qu'il y a des hommes sur la terre, jamais on n'avait vu pareil tremblement de terre, aussi violent[1904]».

Or, dans ce grand incendie décrit par Le Challeux, les trompettes ne sont pas présentes. Elles le sont en réalité plus loin. En effet, à la fin de son récit, il décrit un deuxième massacre, celui des équipages de Jean Ribault qui sont rattrapés par les Espagnols et tués :

[1900] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 12 [SL, p. 207].
[1901] *Ibid.*, p. 26-27 [SL, p. 216].
[1902] LAS CASAS, Bartolomé de, *La destruction des Indes* [1552], trad. Jacques Miggrode (1579), gravures de Théodore de Bry (1598), éd.Jean-Paul DUVIOLS, Paris : Chandeigne, [1995] 2013, par exemple p. 165 : « Voyant les Indiens que par leur humilité, par leurs présents et patience, ils ne pouvaient apaiser ni adoucir ces cœurs tant inhumains et enragés, et que sans aucune couleur ni raison ils étaient mis en pièce, […] et sachant assez qu'ils étaient non seulement sans armes, mais aussi tous nus, débiles et à pied ».
[1903] *Ibid.*, p. 35 et p. 36 [SL, p. 221 et p. 222].
[1904] *Apocalypse*, 16,18, *Bible*, *éd. cit.*, p. 2046.

> ainsi comme on ferait un trouppeau de bestes lequel on chasseroit à la boucherie. Lors à son de phiffres, tabourins & trompes, la hardiesse des ces furieux Espagnols se desbande sur ces povres François, lesquels estoyent liez & garrotez[1905].

Les armes utilisées sont les armes classiques que l'on retrouve lors des combats et dans les faits militaires ; elles créent un « paysage sonore[1906]» qui renforce l'horreur perpétrée contre des innocents face à ceux qui incarnent, à ce moment-là dans le texte, le mal absolu. Le massacre, aux yeux de Le Challeux qui met en avant les malades, femmes et enfants présents au fort, est plutôt le massacre des Innocents et de ceux qui ne peuvent que fuir, alors que le massacre de l'équipage de Jean Ribaut, qui met en opposition des hommes d'armes, est celui du Bien contre le Mal. Le Challeux décrit à quel point les Espagnols, à ce moment-là, sont terribles puisqu'ils scalpent littéralement Ribault et envoient sa barbe au roi d'Espagne, acte d'une infamie extrême[1907].

Le massacre des Espagnols contre les Français dans le *Discours* fait donc appel à des motifs que l'on retrouve dans l'*Apocalypse*. Toutefois, ces motifs sont classiques (les éclairs, le tonnerre, les trompettes) et l'on pourrait légitimement souligner que la Floride est très fréquemment soumise aux tornades et, d'après les archives françaises et espagnoles, il y a bien eu une tornade peu avant le massacre du fort. La lecture apocalyptique est donc une interprétation toute littéraire du texte. Elle se justifie dès lors que cette fin des mondes, tout comme l'*Apocalypse* de Jean, tend vers l'apparition de la Nouvelle Jérusalem, Jean devenant alors un prophète : « Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur […] qu'ils se reposent de leurs fatigues, car leurs œuvres les accompagnent[1908]». Le *Discours* est écrit par un survivant devenant un guide dès lors qu'il a eu la vision de cette apocalypse. Autrement dit, le fait de survivre à cette fin du monde confère un statut de témoin privilégié, permettant de raconter le récit[1909].

Cette perspective se comprend d'autant plus que Le Challeux est charpentier. Après le massacre, quand tous s'enfuient, il prend le rôle de guide. Il retranscrit au discours direct les paroles qu'il a tenues à ses compagnons d'infortune dans les marécages, signe d'une volonté de mettre en avant la présence d'un prophète chargé de recevoir la révélation, mais aussi de la transmettre au reste des hommes. De la montagne, il peut voir ce « théâtre de la cruauté » et fait

[1905] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 50-51 [SL, p. 231].
[1906] Sur cette notion, voir FRITZ, Jean-Marie, *Paysages sonores du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 17.
[1907] LE CHALLEUX, Nicolas, Discours, *éd. cit.,* p. 52 [éd. S. Lussagnet, p. 232].
[1908] *Apocalypse*, 14, 11, *Bible*, *éd. cit.*, p. 2045. Sur ce verset, voir RIDOUX, Charles (dir.), *Parcs et jardins au Moyen-Âge et à la Renaissance ; L'Apocalypse*, Valenciennes : Calhiste : Presses universitaires de Valenciennes, 2008, p. 332.
[1909] Carole Straw, étudiant la littérature eschatologique note que « Apocalypticism [is] translated into martyrdom », STRAW, Carole, « Eschatology in the Church of the Martyrs », *Last Things. Death & the Apocalypse in the Middle Ages*, dans BYNUM, Walker et FREEDMAN, Paul (dir.), Philadelphie : PENN, 2000, p. 21-40, *cit.* p.22.

surtout figure de narrateur omniscient[1910]. L'on pourrait même aller plus loin et songer que, dans le texte, la descente de cette colline s'apparente à la descente du Mont Sinaï, au cours de laquelle Moïse apparaît tenant en main les deux tablettes de l'acte de l'alliance[1911] ; le rapprochement est suggéré également par le fait que, à ce moment, l'auteur retranscrit au discours direct les deux prêches qu'il a dispensés à ses compagnons d'infortune, faisant de lui un nouveau prophète.

Chez Laudonnière, le passage apocalyptique intervient immédiatement après un massacre autochtone annonciateur et est le point d'orgue du texte[1912]. Dans l'*Histoire notable*, l'Ange de l'*Apocalypse* apparaît une fois[1913], comme signe de la fin des Temps mais cette fin des temps est narrée de manière beaucoup plus discrète[1914]. Le Challeux décrit une terre apocalyptique, le massacre et s'attarde plus longuement sur la fuite. Pour l'auteur, le voyage devient une véritable révélation et, en tant que témoin de l'horreur, il se fait prophète de la fin d'un monde. C'est peut-être pour cette raison que les massacres sont particulièrement décrits dans les textes qui portent sur le voyage en Floride, et ont nourri les propagandes antagonistes de Genève et de Rome[1915]. Enfin, soulignons également que Le Challeux et Léry se voient tous deux comme des élus. Jean de Léry, en effet, fait des huguenots des martyrs tués par Villegagnon et se voit comme un élu. La notion d'élection est fondamentale dans l'idéologie protestante, et Anthony Knivet est un autre témoin cette élection du voyageur qui entretient un rapport particulier avec Dieu[1916].

Les trois auteurs se rejoignent également en raison de la proximité forte dans leurs trois récits dans l'épisode de la rencontre du lézard dans la forêt[1917], qui se passe en bord de mer pour l'auteur anglais :

> **Nicolas Le Challeux (1556)** : Mesmes nous vismes aussi environ le point du jour une beste grande comme un cerf, à cinquante passes pres de nous ; qui avoit la teste fort grosse, les yeux flamboyans et sans siller, les oreilles pendantes […]. Elle nous sembla monstrueuse à cause de ses yeux forts estincellans, et grans à merveilles : laquelle toutefois ne s'approcha de nous pour nous faire aucune nuisance.

[1910] Nous avons analysé cette posture dans un article : « Le massacre de Fort-Caroline (Floride, 1565) : mémoires et oublis d'un scandale de la Renaissance », *Fabrique du scandale et rivalités mémorielles (1550-1697)*, dir. PERONA Blandine, MOREAU Isabelle MOREAU et ZANIN Enrica, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2021, p. 95-116.

[1911] *Exode*, 34, 29-30, *Bible*, *éd. cit.*, p. 137.

[1912] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, fol. 54v° et 57v° [éd. Lussagnet, *éd. cit.*, p. 109 et 113].

[1913] LESTRINGANT, Frank, *L'expérience huguenote*, *op. cit.*, p. 35 : « guère surprenante en définitive, la présence de l'Ange de l'Apocalypse apparaît comme le signe annonciateur d'une fin des temps ».

[1914] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 103, p. 216 et p. 227 [FL, p. 223, p. 360, et p. 373]. Claude d'Abbeville, *Histoire de la mission*, éd. *cit.*, s'inspire de ces passages : fol. 70 v°, fol. 159 r° et fol. 273 v°.

[1915] LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot et le Sauvage*, *op. cit.*, p. 249.

[1916] KNIVET, Anthony, *Un aventurier*, *op. cit.*, p. 57.

[1917] *Ibid.*, p. 64 ; LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 142 [FL, p. 269] ; LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, p. 39 [SL, p. 223]. Je souligne.

Jean de Léry (1580) : voyant sur le costau un lezard [...] lequel paroissant couvert d'escailles blanchastres,[...] et les yeux estincelans, [...] (armes qui ne nous pouvoyent pas beaucoup servir contre ce furieux animal si bien armé), […] ce monstrueux et espouvantable lezard en ouvrant la gueule, [...], soufflant si fort que nous l'entendions bien aisément, nous eut contemplé pres d'un quart d'heure, se retournant tout à coup […] il s'enfuit contre mont.

Anthony Knivet (1591) : Je vis une chose énorme qui sortait de l'eau, pourvue de grosses écailles sur le dos, […] sur moi qui n'avait aucune moyen de l'effaroucher ; [...] épouvanté de voir une bête si monstrueuse devant moi. Elle s'arrêta et ouvrit une gueule d'où jaillit une langue longue comme un harpon [...], or elle se détourna et poursuivit son chemin vers le fleuve, où elle disparut, et je repris mon chemin.

Si l'on sait que Knivet a lu Léry, il semble que cet épisode du lézard aux yeux flamboyants confirme que Léry s'inspire, quant à lui, du *Discours* de Le Challeux, bien diffusé dans les milieux protestants. Dans les trois cas, la rencontre avec la bête extraordinaire a lieu dans les mêmes circonstances (le narrateur se retrouve seul ou avec un autre français, dans un cadre spatio-temporel propre propice aux rencontres extraordinaires – le point du jour, le bord de mer ou la forêt). En 1591, Knivet dramatise davantage la scène en effaçant le deuxième protagoniste, renforçant ainsi la dimension d'élection.

*****

Conclusion

Le sens du goût est fondamental dans les récits de voyage afin de décrire les *naturalia* et les coutumes des habitants rencontrés. Il est indissociable des enjeux stylistiques des textes, comme complément de l'autopsie – voir ne suffisant pas à témoigner de la véracité de son expérience. Nous pourrions même aller jusqu'à dire que l'autogueusie vaut autant que l'autopsie dès lors que cette dernière ne suffit plus parce qu'elle est devenue un stéréotype dans le genre. Dans le cas d'une expérience incomplète, les voyageurs font alors appel à des témoins indirects permettant d'inscrire tout de même le sens dans le récit. La perception gustative, peut-être parce qu'il s'agit du sens le plus subjectif et marqué culturellement, est celle qui permet de donner à voir au lecteur une véritable incarnation de la *persona* du voyageur : il ne suffit pas de qualifier

le goût mais de se peindre en train de goûter cette nourriture « estrange ». Dans le cas de Jean de Léry, le sens du goût permet également de pallier au problème du classement des singularités, la saveur devenant savoir, et l'on constate alors que le catalogue des « singularitez » est propre au style didactique plus qu'au style épique.

Même lorsque la nourriture est absente des récits, le goût ne disparaît pas. Il se fait dégoût, notamment dans les épisodes de famine. Ceux-ci apparaissent alors comme des preuves rhétoriques relevant du genre de l'*exemplum*, du registre pathétique ou de la construction d'un *ethos*. Dans le cas des voyageurs en Floride, René de Laudonnière et Nicolas Le Challeux, cet ethos met en exergue l'intertexte biblique, les récits puisant alors abondamment dans l'imaginaire de l'*Apocalypse*. Les textes de ces deux auteurs protestants, persécutés par des catholiques espagnols, s'inscrivent dès lors dans la littérature pamphlétaire des guerres de Religion au même titre que l'*Histoire d'un voyage* de Léry.

Le corps, du voyageur comme des autochtones, est le lieu de représentations symboliques et d'interrogations mutuelles. Jusqu'ici nous avons étudié les récits de voyage en eux-mêmes. Or, les paratextes de ces récits sont riches d'enseignement sur le genre viatique. Dans quelle mesure le paratexte des éditions du corpus informe-t-il sur l'écriture du corps et des sens ?

Chapitre VII

Codifier le discours sur l'expérience :

le paratexte, entre expérience du lecteur et *ethos* du voyageur

« C'est icy un livre de bonne foy, lecteur.[1918]»

La Renaissance a pu être qualifiée de « grand siècle des pièces liminaires étrangères ou allographes[1919]», ces textes écrits par des amis prestigieux qui renforcent l'éloge sous un voile de modestie dès lors que le discours élogieux est prononcé par un autre que par l'auteur lui-même. Avec la multiplication des ouvrages liée à l'imprimerie, l'œuvre est vue comme un ensemble ou donne la possibilité d'un ensemble. Dans cette composition, les pièces liminaires viennent légitimer le discours sur l'auteur de façon à aider le lecteur à entrer dans l'œuvre, mais surtout « c'est dans cet espace en retrait que se meut la conscience littéraire, la réflexion sur soi de l'auteur et de son œuvre[1920]».

Bien que les relations éditoriales de la littérature viatique soient fort complexes au XVI^e^ siècle, signes d'enjeux diplomatiques forts[1921], toutes les œuvres de notre corpus présentent les pièces traditionnelles du paratexte des imprimés de l'ère post-gutenbergienne. Plus encore, la légitimité du genre viatique s'établit bien souvent dans ces « seuils » du récit[1922]. On peut alors se demander si les sens y sont autant présents que dans les relations en elles-mêmes. Le paratexte est le lieu des perceptions auditives et visuelles, parce que ces sens sont métaphoriquement, et pragmatiquement, liés à l'acte de la lecture. L'oralité de la lecture encore forte au XVI^e^ siècle peut en être un premier signe. Le goût est également présent dans l'usage des métaphores « pour se delecter » ou « pour gouster » le propos à venir. L'étude du paratexte,

[1918] MONTAIGNE, Michel de, *Essais de Michel seigneur de Montaigne. Cinquiesme edition, augmentée d'un troisiesme livre et de six cens additions aux deux premiers*, A Paris, chez Abel l'Angelier, 1588 [exemplaire de Bordeaux], « Au Lecteur ».

[1919] TRIPET, Arnaud, *Montaigne et l'art du prologue au XVI^e^ siècle*, Paris : Honoré Champion, 1992, p. 14.

[1920] *Ibid.*, p. V.

[1921] Voir notamment HOLTZ, Grégoire, *L'Ombre de l'auteur*, *op. cit.*

[1922] HOLTZ, Grégoire, « "Je le mis par mémoires à mon retour" : genèses éditoriales du récit de voyage à la Renaissance », *Seizième Siècle*, n°10, 2014, p. 127-141.

au-delà de l'intérêt pour l'histoire éditoriale, permet de mettre en avant la présence du corps du voyageur, qui dresse son propre portrait et s'inscrit pleinement dans l'évolution épistémologique de l'automne de la Renaissance qui voit apparaître une attention croissante portée à la personne. Toutefois, ce n'est pas l'incarnation en elle-même, l'omniprésence du corps du voyageur, qui vaut dans ces pièces du paratexte, mais la souffrance du voyageur en elle-même, la marque du registre pathétique.

I. Au « seuil » des voyages : étude descriptive des éléments paratextuels

Qui veut étudier les éléments paratextuels doit se référer aux ouvrages de Gérard Genette, *Palimpsestes* et *Seuils*[1923]. Le paratexte y est défini comme la somme des éléments du péritexte – tous les éléments liés au volume imprimé – et de l'épitexte, qui lui, relève de la démarche commerciale, publicitaire. Précisons d'emblée que nous étudierons ici uniquement le péritexte, l'épitexte de notre corpus relevant d'une démarche historique et archivistique plus que littéraire. Genette souligne aussi qu'étudier un élément entourant le texte revient à se poser cinq questions qui déterminent son emplacement (où ?), sa date d'apparition et de disparition (quand ?), son mode d'existence, verbal ou autre (comment ?), les caractères de son instance de communication (de qui ? à qui ?), et enfin les fonctions qui animent son message (pour quoi faire ?)[1924]. Ces autres questions sont pertinentes dans la mesure où, pour un certain nombre de nos éditions, le paratexte évolue au fil des années.

Il importe enfin de distinguer « péritexte éditorial [...] toute cette zone du péritexte qui se trouve sous la responsabilité directe et principale (mais non exclusive) de l'éditeur[1925]», qui comprend également la couverture, les annexes, les pages de titres d'une part[1926], et d'autre part le péritexte auctorial, qui est signé de la main de l'auteur. Pour les textes du XVI^e^ siècle, cette distinction n'est pas toujours aisée à établir. Dans le corpus, par exemple, une édition de l'œuvre de Nicolas Le Challeux ne mentionne ni le nom de l'éditeur, ni le lieu de l'édition. Comment donc attribuer à l'éditeur un élément du paratexte ? Dans le cas de Léry, un « advertissement » de l'éditeur dénonce les erreurs de l'imprimeur, le même qui avait signé un « advertissement » de l'édition précédente[1927].

[1923] GENETTE, Gérard, *Palimpsestes*, *op. cit.*
[1924] GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris : Éditions du Seuils, 1987 [2002], p. 10.
[1925] *Ibid., p.* 21.
[1926] *Ibid., p.* 36.
[1927] Voir le tableau comparatif, p. 431.

Précisons enfin que le paratexte se compose « d'un ensemble hétéroclite de pratiques et de discours[1928]», une « "zone indécise" entre le dedans et le dehors, elle-même sans limite rigoureuse, ni vers l'intérieur (le texte), ni vers l'extérieur (le discours du monde sur le texte)[1929]». Les éditions des textes du corpus présentent toutes des éléments péritextuels, qu'ils soient auctoriaux ou éditoriaux. Il est parfois difficile, pour le corpus, de les attribuer à une plume précise : quelques éléments telles les préfaces ou les épîtres ne sont pas toujours signées et, si l'on peut les attribuer de manière apocryphe à l'auteur, on peut rarement prouver que l'éditeur n'y a pas mis la main ou qu'il n'a pas rédigé l'intégralité du texte en question.

Ces difficultés rendent-elles caduques une étude du paratexte du XVI^e^ siècle à l'aide de théories récentes, majoritairement fondées sur des exemples empruntés aux œuvres de l'ère post-moderne ? Étudiant la publication du livre savant à la Renaissance, Ann Blair montre bien que la réponse à cette question est négative[1930], et souligne même, avec l'exemple de la *Thelogia moralis fundamentalis* de Caramuel, que la catégorie de « paratexte » est identifiée et créée dès 1664 dans la mesure où l'un des traités étudie les « dédicaces, prologues et index[1931]».

Se demandant pourquoi les éléments paratextuels croissent à cette époque de la Renaissance, Ann Blair émet trois hypothèses – la réduction des coûts de fabrication, la perspective commerciale et la nécessité de trouver des lecteurs bienveillants, notamment parce que la diffusion des œuvres était rapide[1932] –, même si elle concède que cette dernière hypothèse est moins convaincante puisque la *captatio benevolontiae* est un élément rhétorique classique. Elle va même jusqu'à parler de « révolution paratextuelle » d'un siècle qui, en littérature, veut s'affranchir des codes éditoriaux des manuscrits. Ainsi, la mise en prose des romans de chevalerie, notamment, participe à la reconstruction spatiale du texte[1933] (blancs, paragraphes, apparat critique...) et rend nécessaire une légitimation par le paratexte. Il s'agit d'une donnée fondamentale pour la prose des récits de voyage qui se donne comme objectif de mettre sur papier une expérience avant tout spatiale et sensorielle. Les éditions des récits de voyage tentent d'offrir aux lecteurs l'expérience la plus complète qui soit, avec l'ajout de gravures, de glossaires, de partitions, de cartes. Le paratexte devient alors indispensable pour raconter le plus fidèlement possible l'expérience. L'autopsie du voyageur ne peut pas être pleinement rendue par les *ekphraseis*, mais a besoin d'être complétée par l'autopsie du lecteur.

Ensuite, le corpus des récits de voyage doit développer les éléments paratextuels pour défendre l'existence même de ces récits écrits en langue vernaculaire, ne relevant pas d'un genre

[1928] GENETTE, Gérard, *Seuils*, *op. cit.*, p. 7.
[1929] *Ibid.*, p. 8.
[1930] BLAIR, Ann, *L'entour du texte : la publication du livre savant à la Renaissance*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2021, p. 10.
[1931] *Ibid.*, p. 13 ; CARAMUEL Y LOVKOWITZ, Juan, *Syntagma de arte typographica*, Lyon : Arnaud, 1664.
[1932] BLAIR, Ann, *L'entour du texte*, *op. cit.*, p. 18 et p. 28.
[1933] RÉACH-NGÔ, Anne, « Les chapitres d'Amadis au service de la promotion d'un best-seller ». dans TRIAIRE, Sylvie et VICTORIN, Patricia, *Deviser, diviser. pratiques du découpage et poétiques du chapitre de l'Antiquité à nos jours*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2011, p. 145-164, *cit.*, p. 145.

particulier, et mettant en avant l'expérience d'un homme singulier. Autrement dit, il faut convaincre le lecteur que le livre qu'il a dans les mains n'est pas dénué d'intérêt, et qu'il répond aux deux impératifs de plaire et d'instruire. De plus, le souci de se distinguer des témoignages précédents est un enjeu essentiel des paratextes. La concurrence et l'émulation entre éditeurs est omniprésente. La « nouveauté » est celle d'une itération de plus, mais s'affirme également comme une originalité qui n'a jamais été lue[1934]. En ce sens, les éléments paratextuels du corpus justifient l'intérêt des récits de voyage pour la meilleure connaissance du monde et pour l'enrichissement économique de la France.

I.1. Quels éléments dans les éditions du corpus ?

Dans le corpus, l'organisation du livre passe par « un travail d'architecture », accordant toutefois une importance beaucoup plus grande à ce que l'on a pu appeler les « dissertations liminaires[1935]», les ouvrages ne présentant que peu de compositions post-liminaires (postfaces, conclusions...). Il semble que le voyageur prépare le lecteur à entrer dans ce « nouveau monde » qu'il va décrire, mais il le laisse seul dès le voyage terminé, sans doute parce que l'essentiel a été raconté à l'époque de la publication du corpus.

I.1.a.Jacques Cartier (éditions de 1545 et 1598)

À l'intérieur des bornes chronologiques délimitant notre travail, nous ne disposons que de deux éditions de l'œuvre du capitaine malouin, la première relation ayant été publiée en italien par Ramusio en 1556 avant d'être traduite en français. La première est une édition du récit de son deuxième voyage paru en 1545 sous le titre de *Brief recit*. Le volume s'ouvre par la traditionnelle demande de privilège de l'éditeur qui s'adresse à « Monseigneur le prevost de Paris ou son lieutenant civil[1936]». Rappelons que la permission est accordée par une autorité religieuse car elle concerne les « bonnes mœurs », alors que le privilège est donné par le pouvoir temporel (le roi ou l'empereur) et interdit toutes copies autres que celles de l'imprimeur pendant une durée déterminée sur un territoire donné. Suit enfin une épître « Au roy treschrestien » de huit pages, signée de la main de Cartier. Ces deux éléments n'apportent rien au texte en lui-même, l'édition étant de toute façon considérée comme de mauvaise facture et comportant de nombreuses erreurs.

[1934] MASSE, Vincent, *Sublimés des Nouveaux Mondes*, *op. cit.*, p. 135 et *sqq*.

[1935] BLAIR, Ann, *L'entour du texte*, *op. cit.*, p. 44-45.

[1936] *Ibid.*, p. 30 ; ROUDAUT, François, *Le Livre au XVI^e siècle : éléments de bibliologie matérielle et d'histoire*, Paris : Classiques Garnier, 2003, p. 43 : « le privilège dont l'édit de 1563 impose l'obtention à tout ouvrage destiné à la publication. Le privilège concède au libraire un droit exclusif pour une période de deux à dix ans ». Mentionné obligatoirement à partir de 1649 seulement, il défend davantage l'imprimeur.

Si l'on exclut les éditions de Ramusio et de Hakluyt[1937], la seconde édition française du récit de Cartier est donnée en 1598 par Raphaël du Petit Val[1938]. Elle commence également par un discours de l'imprimeur au lecteur, un poème « sur le voyage de Canadas », paraphé par les initiales C. B., non identifiées, ainsi qu'un lexique intitulé « le langage des pays et royaumes de Hochelage & Canadas, autrement appelee par nous la nouvelle France » et enfin un extrait du privilège[1939]. La pièce remarquable est bien évidemment ce lexique qui reprend des éléments déjà présents dans le *Brief recit* – il se trouvait alors à l'intérieur du texte. Placer cet élément avant même que le lecteur n'entre dans le récit marque la volonté d'accentuer l'intérêt ethnologique, pourrait-on dire, plus que l'intérêt viatique, plongeant le lecteur dans un monde étrange avant même le voyage. La date d'édition peut expliquer cette place. Alors que l'Amérique était connue par les Européens depuis plus d'un siècle, l'intérêt du texte de Cartier, en 1598, réside moins dans la nouveauté des descriptions que dans l'intérêt porté aux peuples qui habitent ce « Nouveau Monde », même si les descriptions de l'Amérique du Nord sont encore peu familières pour un lecteur européen dans cette seconde moitié du XVI[e] siècle[1940].

I.1.b.André Thevet (édition de 1558)

Les *Singularitez*, pour les dates qui nous intéressent, ne présentent qu'une seule édition, Thevet ayant été un auteur prolifique pour des ouvrages de plus grande ampleur. Ainsi, l'édition contient un « Privilège » de l'imprimeur, une épître « A Monseigneur le Reverendissime cardinal de Sens, Garde des seaux de France » de trois pages, trois poèmes liminaires, une préface aux lecteurs de quatre pages, un « advertissement au lecteur » par Maurice de La Porte, qui en est l'imprimeur. Les poèmes liminaires sont signés des poètes Étienne Jodelle et François de Belleforest. Le prix probablement conséquent de l'ouvrage se déduit également par la présence, à l'intérieur du texte, de quarante gravures[1941]. Enfin, la « table des chapitres du

[1937] Sur la genèse éditoriale des textes de Cartier, voir l'édition de Michel Bideaux dans la Bibliothèque du Nouveau Monde, *éd. cit* ; pour une analyse précise des variations entre les éditions française, anglaise et italienne, voir l'article BADDELEY Susan, « Le Récit de voyage à l'épreuve des langues : le cas des récits de voyage de Jacques Cartier (1534-1545) », dans VIGNAUX, Michèle (dir.), *La Renaissance anglaise : horizons passés, horizons futurs*, *La Clé des Langues*, Lyon : ENS éditions, 2011 [en ligne].

[1938] CARTIER, Jacques, *Discours du Voyage fait par le Capitaine Jacques Cartier aux Terres-neufves de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, & pays adjacens, dite nouvelle France, avec particulieres moeurs, langage, & ceremonies des habitans d'icelle*, A Rouen, De Raphaël du Petit Val, Libraire & Imprimeur du Roy, à l'Ange Raphaël, 1598.

[1939] *Ibid.*, p. 3-4 pour le Discours de l'Imprimeur, p. 5-8 pour le poème, p. 9-14 pour le lexique et p. 16 pour « l'extraict du Privilege ».

[1940] Par rapport aux descriptions des peuples du brésil ou de la Nouvelle-Espagne, par exemple.

[1941] THEVET, André, Singularitez, *éd. cit.*, aux folios 6v° (sauvages), 18v° (arbre), 20v° (vin de palmier), 28r° (île de feu), 31r° (Guinée), 41 r° (rhinocéros), 45v° (oiseau), 46v° (caouin), 48r° (poisson), 50v° (poisson), 53v° (heitich), 57 r° (nourriture), 61v° (cueillette), 66v° (cueillette), 71v° (combat), 72 v°(massue), 73 v° (combat), 76v° (prisonnier), 77r° (cuisson), 82 v° (autre prisonnier), 85v° (accueil), 88v° (maladie), 89 v° (ananas), 91r° (toucan), 98 r° (animaux), 99 v° (haüt), 101 r° (femme), 105 r° (cueillette), 109 r° (animal), 114r° (manioc), 115v° (oiseau), 117r° (arbre abattu), 120v° (cueillette), 124 v° (amazones), 126 v° (amazones), 133v° (poisson), 147 v° (taureau sauvage), 151 r° (chasse), 156 r° (combat), 164 r° (combat).

présent livre » indique la fin du volume[1942]. Ces éléments montrent déjà qu'il s'agit d'une édition qui a sans doute bénéficié d'un financement important. L'épître indique également que l'ouvrage n'est pas directement placé sous le patronage du roi, mais sous celui de son garde des sceaux.

I.1.c.Nicolas Le Challeux (éditions de 1566)

Le cas de Nicolas Le Challeux est intéressant parce qu'il présente deux éditions différentes du même texte, deux éditions qui n'ont pas le même titre et ne contiennent pas le même paratexte. Cet exemple souligne à quel point le « seuil » du texte peut être un élément essentiel d'une certaine volonté d'orienter l'horizon d'attente du lecteur.

La première édition a pour titre *Discours de l'histoire de la Floride*. L'éditeur ainsi que le lieu d'édition ne sont pas mentionnés et ce volume ne contient aucun élément de paratexte. Cette absence peut s'expliquer par une question simplement économique, mais aussi par la prolifération des publications anonymes protestantes au XVI[e] siècle. Celles-ci sont de deux types : celles qui se cachent à peine et sont donc facilement identifiables car elles utilisent le matériel (lettrines notamment) d'éditions signées ; et celles en revanche qui montrent une claire volonté d'effacement[1943].

La seconde édition recensée dans les archives porte la même date – 1566 – et s'intitule *Histoire mémorable du dernier voyage aux Indes, Lieu appelé la Floride, fait par le Capitaine Jean Ribaut, & entrepris par le commandement du Roy, en l'an MDLXV* ». La page de titre porte le nom de l'éditeur Jean Saugrain, de Lyon. On peut alors dépasser l'idée que le texte de Le Challeux n'a été diffusé qu'à un niveau local[1944], en soulignant qu'il circule sans doute principalement dans les milieux réformés et qu'il fait partie de la littérature polémique qui se développe à partir de 1561 sous l'impulsion de Jean Saugrain, entre autres[1945].

L'élément paratextuel de cette édition est un simple « extraict du privilège », montrant tout de même qu'un privilège a été accordé, ce qui n'est peut-être pas le cas de l'autre édition. On constate également que le titre est répété en première ligne du récit. Plus exactement, il est modifié pour « La Floride, ou histoire merveilleuse de ce qui est advenu au dernier voyage du capitaine Jean Ribault (...) ». Le changement, s'il n'est pas dû à une erreur d'imprimeur, montre la confusion courante entre « histoire mémorable » et « histoire merveilleuse » à l'époque,

[1942] On note sur ce point que les termes « tabula » et « index » fonctionnaient comme des synonymes à la Renaissance, mais désignaient deux sortes de paratextes d'origines différentes. Ainsi, la table des matières date de l'Antiquité (*Histoire naturelle* de Pline par exemple) et est presque toujours placée avant le texte alors que l'index est une invention du XIII[e] siècle, qui se place indistinctement avant ou après le texte. BLAIR, Ann, *L'entour du texte, op. cit.*, p. 95-98.

[1943] GILMONT, Jean-François, *Le livre réformé au XVI[e] siècle*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2005, p. 84.

[1944] LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot et le sauvage*, *op. cit.*, p. 236 et *sqq.*

[1945] GILMONT, Jean-François, *Le livre réformé au XVI[e] siècle*, *op. cit.*, p. 86.

notamment dans les manchettes des récits de voyage ou même des traités de médecine et qui signalent des mises en récit de cas singulier valant exemple.

I.1.d.Jean de Léry (éditions de 1578 à 1611)

L'histoire éditoriale de l'*Histoire d'un voyage* est sans doute la plus riche du corpus. La première édition date de 1578. Le lieu d'édition indique la ville de La Rochelle alors qu'elle a été éditée à Genève[1946] (édition A[1947]). Ce changement s'explique probablement par le contexte éditorial tendu entre les deux villes[1948]. En 1580, paraît une deuxième édition de l'*Histoire d'un voyage*, augmentée, qui sera de nouveau publiée et corrigée en 1594 (éditions B1 et B2). Enfin, les éditions de 1585, 1600 et 1611, la dernière du vivant de l'auteur, sont publiées avec des ajouts et des modifications constants, aussi bien dans le paratexte que dans le texte même.

Le tableau suivant recense les éléments du paratexte de chacune des éditions, dans l'ordre d'apparition et par la longueur occupée dans le volume. Le chiffre indiqué dans les cases correspond à l'ordre d'apparition.

	A (1578)	**B1 (1580)**	**C (1585)**	**D (1600)**	**E (1611)**
Pièces liminaires en prose					
Advertissement au Lecteur			1		
L'imprimeur aux Lecteurs, S.		1			
Advertissement de l'Autheur				1	1
[Épître][1949] « A illustre et puissant... Coligny »	1 5 p. Signée « LERY »	2 4 p.	2 4 p. Signée « Jean »		
[Épître] « A Madame la Princesse d'Orange »				2 6 p.	2 9 p.
Sur l'Anagramme de tres-illustre Princesse d'Orange, Louyse de Colligny					3

[1946] GILMONT, Jean-François, *Le livre réformé au XVI^e siècle, op. cit.,* p. 52, « les belles années de la propagande religieuse (1551-1564) ».

[1947] Nous reprenons les lettres données par Frank Lestringant dans son édition de l'*Histoire d'un voyage.*

[1948] Après la Saint Barthélémy, la rivalité entre Genève et La Rochelle ne s'apaise pas, notamment parce qu'en 1588, au terme d'un long travail, les pasteurs genevois réalisent une profonde révision de la traduction française de la *Bible*. Bien avant sa parution, en 1583, la Compagnie des pasteurs genevois prévient ses collèges de France qu'elle se réserve tous les droits sur cette édition. GILMONT, Jean-François, *Le livre réformé au XVI^e siècle, op. cit.*

[1949] « A illustre et puissant seigneur, François, Comte de Colligny, Seigneur de Chastillon, &c. », fol. a2.

De tres-illustre Prince Henry de Nassay, fils de maditte Dame la Princesse d'Orange.					4
Sonnets liminaires					
	A (1578)	**B1 (1580)**	**C (1585)**	**D (1600)**	**E (1611)**
A Jean De Lery, sur son discours de l'Histoire de l'Amerique	1 L. Daneau 1557	1 L. Daneau, 1557	1 L. Daneau, 1557	1 L. Daneau [s.d.]	1 L. Daneau [s.d.][1950]
P. Melet à M. De Lery son singulier amy.	2	2	2	2	2
Sonet. A Jean de Léry, sur son histoire de l'Amerique	3	3	3	3	3
Sonnet sur l'Histoire [du voyage[1951]] de l'Amerique, par B. A. M.		4	4	4	4
Sonet à Jean de Lery [« Tu fus... »]			5	5	5
A. M. De Lery sur sa quatrieme Edition de l'Amerique.				6 Signé : « B.D.R »	6 Signé : « B.D.R »
II Sonnet de l'autheur				7	7
A Jean de Lery, sur son Histoire de l'Amerique			6	8 Signé « G. Poissard, Auvergnat »	9 Signé « G. Poissard, Auvergnat »
A l'autheur mesme				9 Signé « N.D.B »	10
A. M. De Lery, sur sa quatrieme Edition de l'histoire de l'Amerique [« Ja soixante »]				10 Signé « Meilier »	8
A M. Jean de Lery sur son Histoire de l'Amerique				11	11

[1950] Dans cette édition, les poèmes débutent les pièces liminaires.
[1951] La mention « du voyage » est ajoutée à partir de l'édition de 1585.

	A (1578)	B1 (1580)	C (1585)	D (1600)	E (1611)
Préface[1952]	1 34 p.	1 30 p.	3[1953] « Monstrant » 43p.	1 « Monstrant » 51 p.	1 « Monstrant » 54 p.
Sommaire[1954]	2 4 p.	2 5 p.	1 5 p.	2 3 p.	1 3p.
Livres et auteurs alleguez en ceste histoire de l'Amérique[1955]			2 1 p.	3 2 p.	2 2p.
Gravures et partitions (internes au texte)					
	A (1578)	**B1 (1580)**	**C (1585)**	**D (1600)**	**E (1611)**
[gravure] Famille Tupinambas à l'ananas	p. 121	p. 107	p. 113	p. 121	p. 121
Partition			p. 159	p. 173	p. 174
Partition			p. 173	p. 188	p. 191
[gravure] Guerrier-bourreau à la massue et archer	p. 231 p. 249	p. 207 p. 222	p. 221 p. 237	p. 241 p. 259	p. 243 p. 262
[gravure] Massacre du prisonnier		p. 214	p. 218, p. 228	p. 248	p. 250
[gravure] Portrait du combat entre les sauvages...		Entre la p. 238 et la p. 239		Entre la p. 238 et la p. 239	Entre la p. 240 et la p. 241
[gravure] L'enfer au Brésil, avec bradypes et poissons volants		p. 235	p. 272	p. 299	p. 304
Partition			p. 279	p. 307	p. 315
[gravure] Danseurs et sonneurs de maracas	p. 275	p. 246	p. 284	p. 312	p. 321
Partition			p. 285 p. 286	p. 314	p. 315, p. 352
[gravure] La salutation larmoyante	p. 315	p. 284	p. 324	p. 364	p. 375
[gravure] Le deuil Tupinambas	p. 335	p. 301	p. 341	p. 382	p. 393

[1952] À partir de 1585, elle est située après le sommaire et les « livres alleguez ». En 1585, elle est associée avec la devise « plus voir qu'avoir » (ce ne sera pas le cas dans les autres éditions). Pour les deux dernières éditions, le sous-titre indique « Montrant les erreurs de Thevet ».

[1953] À partir de cette édition, la préface est intitulée « Preface, monstrant principalement, les erreurs & impostures de Thevet ».

[1954] Dans l'édition de 1611, il est situé avant la préface.

[1955] En 1600, situé entre la préface et le sommaire, en 1611, située avant la préface.

Pièces postliminaires					
	A (1578)	**B1 (1580)**	**C (1585)**	**D (1600)**	**E (1611)**
Table des matières et choses notables (appelée « Indice des matieres (…) » pour D et E)	p. 425 (12 p.)	p. 383 (12 p).		p. 481 (16 p.)	p. 490 (15 p.)
« Corrigez[1956]... »	2 p.	1 p.	1 p.	2 p.	

Ce tableau met en évidence trois changements majeurs. Le premier concerne le nombre d'éléments du paratexte, qui augmentent au fil des éditions ; le deuxième relève de l'organisation de ces pièces, qui évolue, et notamment la place des sonnets. Le troisième est moins visible. Elle tient au détail de la modification des pièces, d'abord l'épître à Louise d'Orange et non plus à son frère, François de Coligny, après la mort de ce dernier. Enfin, on y trouve la préface de l'auteur qui, dans les deux dernières éditions, est titrée « Montrant les erreurs de Thevet » » et la « table des matières » qui devient « indice ». Concernant l'épître et la mention des « erreurs » de Thevet, la raison est historique. François de Coligny étant mort en 1591, Léry se tourne vers la sœur aînée de ce dernier et, en 1600, il est plus facile d'attaquer directement Thevet qui ne peut plus répliquer – il est mort depuis 1590.

Douze éléments du paratexte sont présents dans toutes les éditions. Il s'agit de trois poèmes signés Daneau, Melet et B.A.M., la préface de l'auteur, le sommaire, six gravures et la table « des matières et choses notables ». L'augmentation constante du nombre de pièces tient à la volonté d'appuyer le propos de l'auteur sur des références, et qu'il est soutenu par des noms illustres dans la querelle qui l'oppose à Thevet[1957]. On note déjà une légère contradiction d'un texte qui se suffit à lui-même : la fameuse devise « plus voir qu'avoir » est de plus en plus revendiquée au fil des éditions, mais il s'agit en l'occurrence « d'avoir » le plus grand nombre d'auteurs pour alléguer le propos et légitimer les autorités mentionnées dans l'*Histoire d'un voyage*. C'est aussi le sens de la liste des « livres et auteurs alleguez », présente dans les trois dernières éditions, ainsi que dans l'édition latine.

Concernant les éléments se situant au fil du texte, les gravures présentes dès la première édition sont complétées par d'autres dans les éditions suivantes, ainsi que par des partitions, à partir de la troisième édition. Voilà le signe d'une volonté d'offrir une expérience visuelle et auditive de plus en plus complète au lecteur. Le paratexte propose donc, dès l'entrée de l'édition, une expérience sensorielle totalisante. Les mots et gravures ne suffisant pas, on passe ainsi « du

[1956] Appelé « Fautes... » dans D.
[1957] TARRÊTE, Alexandre, « Récit de voyage et écriture engagée », *art. cit.*

verbal au visuel[1958] », puis au musical. Cette augmentation des gravures correspond au goût de l'époque et le passage du cuivre au bois[1959].

I.1.e.René de Laudonnière (1580)

En raison de son histoire, l'œuvre de Laudonnière ne connaît qu'une seule édition en français, éditée par Martin Basanier qui signe un grand nombre des éléments du paratexte. Ceux-ci sont réduits au nombre de huit, un seul se trouvant après le texte (« Ordre des choses plus notables contenues en ceste histoire », 3 pages). Avant de commencer le texte, le lecteur est face à une épître « A illustre et vertueux seigneur Walter Raleigh » signée de Basanier, à trois poèmes en latin et, avant le troisième, à un « Annagrammatisme Walter Raleigh », également signé par Basanier[1960]. Enfin, on trouve un extrait du privilège (signé de Pierre de l'Estoile) et une « Préface [de cinq pages] en laquelle est contenue la façon de vivre des Indiens, qui habitent aux environs de la riviere de May en la Floride ».

Laudonnière étant décédé en 1574, soit six ans avant la date d'édition de son texte, il paraît logique qu'aucun des éléments du paratexte ne soit de sa main. La préface n'est pas signée et le narrateur s'exprime à la première personne du pluriel pour relater quelques éléments du voyage, ce qui peut laisser supposer qu'il en est l'auteur, en partie ou en totalité.

I.1.f.Claude d'Abbeville (édition de 1614)

L'*Histoire de la mission* de Claude d'Abbeville est publiée en 1614. Elle est accompagnée d'un frontispice, élément qui apparaît pour la première fois dans notre corpus. Nous sommes déjà au début du XVII[e] siècle, qui voit un grand développement des frontispices, notamment parce que les coûts de l'imprimerie sont moins élevés. De plus, à cette période le frontispice fait « son entrée dans l'univers de la relation de pélerinage[1961]» en 1587. Le titre devient alors un objet pictural parmi d'autres[1962].

Le paratexte situé avant le texte est, somme toute, traditionnel. Il contient une épître « A la Reyne » (4 pages), trois approbations des pères capucins : la « Permission et approbation du Révérent pere Honoré de Paris (de Honoré, principal) », l'« Approbation du RP Leonard de

[1958] GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Du Verbal au visuel: Sonnets liminaires à "l'Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil" de Jean de Léry», *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, vol. 12, n° 3, 1988, p. 215-222.

[1959] LIEURE, Jules, *La gravure en France au XVI[e] siècle : la gravure dans le livre et l'ornement*, Paris / Bruxelles : G. Vanoest, 1927, p. 7-13.

[1960] Poèmes « De viri illustris Walteri ralheigo... » de « J. Auratus », « Ad egregi viri Walteri ralegih » de « M. Basanier », « In laudem eorum qui novas orbis partes detexerunt », de « Richard Hakliuit Anglus ».

[1961] GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Le crépuscule du grand voyage : les récits des pèlerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris : Champion, 1999 [2022], p. 311.

[1962] Sa place privilégiée et sa richesse iconographie font du frontispice un sujet de plus en plus étudié. COLLÉ, Nathalie et LATHAM, Monica (dir.), *L'habillage du livre et du texte aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, Nancy : Presses Universitaires de Lorraine, 2019, p. 94.

Paris », l'« Approbation du RP Archange de Pembrocq », qui montrent combien le travail des missionnaires est encadré. Leurs textes ne sont pas destinés à la publication. L'approbation est un élément nécessaire pour garantir le bonne teneur religieuse – contrairement au privilège signé par une autorité politique – et rappelle au lecteur que l'on édite un récit qui n'était pas initialement destiné à la publication. Enfin, les trois derniers éléments du paratexte se situant avant le texte sont un « Extraict du privilège du Roy », une « Table des chapitres contenus en cette Histoire » et une « Préface du livre » de vingts pages, non signée, mais le pronom de première personne semble indiquer que l'auteur est Claude d'Abbeville lui-même.

Enfin, et cela est plus surprenant, le texte est suivi d'un avertissement « au lecteur » signalant l'ajout de trois lettres envoyées depuis le Brésil au cours de la mission, toutes trois du père capucin rappelant aussi que ces relations sont d'abord des correspondances. Ces pièces soulignent le caractère épistolaire des relations des missionnaires qui se donnaient avant tout comme mission d'envoyer un compte-rendu fréquent aux supérieurs restés en France. Dans l'édition envisagée, il s'agit des pièces suivantes : la « Copie de la lettre du RP Arsene envoyee au RP Archange de Pembroc[1963] », la « Copie de la lettre du sieur de Pezieu, envoye au RP Archange[1964] », la « Copie de la lettre du sieur de Pesieux envoyee au R Claude d'Abbeville[1965] ». Elles décrivent les « choses temporelles » et « les matières spirituelles », dans un ton très neutre ne laissant pas la place à la première personne, ou à des notations sensorielles, si ce n'est dans la seule mention de « Melons fort excellens[1966]». Enfin, l'édition se termine par un index des « Des choses les plus remarquables contenües en ceste histoire » de trente-trois pages.

Cette édition condense ainsi les apports de l'imprimerie en ce début de XVII^{e} siècle – présence du fontispice, ajouts de lettres... –, mais respecte les conventions d'un texte qui s'inscrit dans la pratique épistolaire et collective très codifiée des missionnaires.

I.1.g.Marc Lescarbot (éditions de 1609 à 1618)

Dans la période qui nous occupe, l'*Histoire* de Marc Lescarbot connaît trois éditions qui s'enrichissent au fil du temps. Nous synthétisons ici les éléments paratextuels de ces dernières.

[1963] 5 pages, 15 juin 1613.
[1964] 5 pages, 2 juillet 1613.
[1965] 8 pages, 2 juillet 1613.
[1966] ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission*, *éd. cit.*, fol. 388r°.

	1609	1611 (et 1612)	1617 (et 1618)
Au Roy tres-Chretien de France et de Navarre Henri IIII (2 pages)	2 p.	4 p.	8 p.
A la Royne	2 p.		
A Monseigneur le Dauphin	2 p.		
A la Royne Marguerite	3 p.		
A Monseigneur Pierre Jeannnin		4 p.	4 p.
A la France	9 p.	8 p.	8 p.
Sommaires des chapitres pour servir de Table des matieres contenuës en cette Histoire	26 p.	28 p.	32 p.
Au lecteur	2 p.	1 p.	1 p.
« Multa renascentur... »			1 p.
Extraict du Privilège du Roi	1 p.	1 p.	
A Monseigneur Pierre Jeannin		4 p.	

Dans le texte

	1609	1611 (et 1612)	1617 (et 1618)
Avant-propos sur le voyage faict en la France Antarctique par le Sieur de Villegagnon	p. 143 (3 p.)		
Carte	insérée entre les p. 206 et 207	insérée entre les p. 66 et 67	insérée entre les p. 64 et p. 65
Avant propos [du 2e livre]	p. 229 (4 p.)	p. 143 (3 p.)	p. 142 (2 p.)
Poème « Sur le Voyage de Canadas[1967] »	p. 233 (3 p.)	p. 223 (3 p.)	p. 215 (3 p.)
Au lecteur et carte sur les « lieux de la Terre-Neuve	p. 236	p. 225 (8 p.)	p. 218 (7 p.)
Carte de Terre-Neuve	insérée entre les p. 236 et 237 (8 p.)	insérée entre les p. 224 et 225	insérée entre les p. 224 et 225
Carte de Ganabara	insérée entre les p. 480 et 481	insérée entre les p. 197	insérée entre les p. 190 et 191
Avant-propos [du 3e livre]		p. 219 (3 p.)	p. 218 (3 p.)
Adieu à la France [ode]	545 (3 p.)		p. 504 (4 p.)
Carte de Port-Royal [4e livre]		insérée entre les p. 454 et 454	insérée entre les p. 440 et p. 441
Extraict du registre de l'église de Port-Royal		p. 638 (5 p.)	

[1967] « Sur le Voyage de Canada » dans la troisième édition.

Sonnet « A messieurs de Monts et ses lieutenants »	p. 549		
« Beatissimo Domini Nostro Papae Paulo V Pontifc Maximo »[1968]	4 p.	p. 612 (4 p.)	p. 604 (4 p.)[1969]
Epitaphe « Nibilissimi Herois Poutrincurtii »			p. 694 (1 p.)
Epitaphe « eiusdem herois magni »			695 p. (1 p.)
Préface [du sixième livre]	2 p.	p. 649 (2 p.)	2 p.
Sonnet sur la mort du grand Henri, roi de France et de Navarre			p. 789
Fautes survenues en l'impression de la présente Histoire			p. 972

Les épîtres à la famille royale sont présentes uniquement dans la première édition et sont remplacées, dès la suivante, par une « épître à Monseigneur Pierre Jeannin », conseiller des rois de France, surintendant des finances de 1617 à 1619. Le changement peut s'expliquer en raison de la mort d'Henri IV, en 1610. La politique des années 1617-1619 étant très mouvementée en France, le choix se porte sans doute sur un proche du pouvoir royal, avocat au Parlement, comme Lescarbot, et maître des finances. Les six éléments présents dans les trois éditions soulignent le souci constant d'attirer la bienveillance du lecteur, mais aussi l'intérêt cosmographique. Par deux fois, l'adresse au lecteur permet également de remarquer l'enjeu du texte. Là où on attendrait à une adresse royale, celle-ci disparaît dès la seconde édition pour laisser toute la place au lecteur.

Les pièces ajoutées après le texte de la dernière édition soulignent cette présence royale qui s'amenuise, justifiée par la mort du roi dans le « Sonnet sur la mort du grand Henri, roi de France et de Navarre », les épitaphes « *Nobilissimi Herois Poutrincurtii*[1970] » et « *eiusdem herois magni* ». Enfin, les « Muses de la Nouvelle France » augmentent la teneur poétique du texte et surtout le statut d'écrivain de Lescarbot.

I.1.h.Samuel de Champlain (éditions de 1613 et 1619/1627)

Samuel de Champlain publie le compte-rendu de ses voyages au fur et à mesure de ses traversées outre-Atlantique : en 1613 sont édités les voyages de 1604 à 1611[1971], puis en 1619 le complément des deux voyages réalisés de 1615 à 1618. Il publie ensuite, en 1632, la somme des voyages suivants, mais cette édition dépasse les bornes temporelles fixées pour ce travail.

[1968] Signée de « Joannes de Biencour ».

[1969] Se trouve avant le cinquième livre dans cette troisième édition.

[1970] En 1613, Port-Royal est détruite par l'anglais Samuel Argall, ce qui ruine Jean de Poutrincourt quand il retourne sur place l'année suivante. Il décède en France en 1615 sur les champ de la bataille de Meury-sur-Seine.

[1971] Plus exactement, Éric Thierry relève deux étapes de l'impression du livre. La première est réalisée en 1612, la seconde est complétée après le 26 août 1613 et est imprimée en 1614 ; THIERRY, Éric, *Aux origines du Québec*, *op. cit.*, p. 260.

	1613	1619 (puis 1627)
Carte géographique de la Nouvelle-France	1 p.	
Fronstispice		1 p.
Au Roy	2 p.	7 p.
A la Royne regente, mere du Roy	2 p.	
Stances. « Aux François sur les voyages du sieur de Champlain », signé « L'ange Paris »	4 p.	
Ode. « A Monsieur de Champlain sur son livre é ses cartes marines », signée « Motin »	3 p.	
Sommaire des chapitres	5 p.	
Préface		3 p.
Extraict du privilège	1 p.	1 p.

Cartes et gravures (à l'intérieur du texte)

	1613	1619 (puis 1627)
Carte « Port de la Heue »	p. 8	
Carte « Port du Rossÿnol »	p. 9	
Carte « Port au Mouton »	p. 17	
Carte « Port Royal »	p. 23	
Gravure représentant des autochtones [sans précision]		fol. 23r°
Carte « Rivière Saint Jehan »	p. 30	
Carte « Isle de sainte Croix »	p. 34	
Carte « Habitation de l'isle sainte croix »	p. 38	
Carte « Quinibequy »	p. 64	
Carte « rivière Choüacoer »	p. 70	
Carte « Port saint Louis »	p. 80	
Carte « Malle »	p. 89	
Plan « Habitation du Port royal »	p. 99	
Carte « Le Beau port »	p. 119	
Carte [« fort attaqué par des Sauvages »]		Entre les fol. 43 et 44
Gravure [« manière de chasser des Sauvages »]		Entre les fol. 51 et 52
Gravure représentant des autochtones [sans précision]		Entre les fol. 87 et 88
Gravure [cérémonie d'une rite de guérison]		Entre les fol. 99 et 100
Gravure [« tombeau des Sauvages »]		p. 110
Carte « Port fortuné »	p. 122	
[sans nom] gravure représentant « les sauvages surprenans les François »	p. 136	
Carte géographique de la Nouvelle-France	p. 160	

Lettre à « Henry par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre »	p. 163	
Carte « Royaume du Saguenay »	p. 172	
[sans nom] Gravure « la pointe aux diamans »	p. 176 et 177	
Plan « Abitation de Quebecq »	p. 187	
Carte « Québec »	p. 233	
[sans nom] Gravure « le fort des Yroquois »	p. 255	
Carte « le grand sault saint Louis »	p. 293	
[Schéma] « Moyen de prendre la ligne Meridienne »	p. 325	
Pièces postliminaires		
Table des matières	5 p.	
Epître « A tres-haut et tres-puissant... Prince de Condé »[1972] [4e voyage]	2 p.	
Table des matières du quatrième voyage	1 p.	

Les deux éditions de Champlain que nous considérons sont surprenantes sur le plan du paratexte. À l'exception de l'épître au roi et de la préface, toutes les autres pièces sont supprimées et remplacées. L'édition de 1613 contient vingt-et-unes cartes ou gravures de lieux et un schéma alors que l'édition de 1619 n'en contient aucune. Ces cartes seraient, d'après Éric Thierry qui a réalisé l'édition des œuvres complètes de Champlain, destinées aux navigateurs[1973]. Elles sont toutes remplacées en 1619 par six gravures, représentant l'habitation de Port-Royal, ou des autochtones. Nous pouvons émettre l'hypothèse que, pour des raisons de coûts d'impressions, les cartes ont été supprimées, parce que le lecteur les a vues dans la première édition et parce que cette dernière était « destiné[e] avant tout aux hommes du gouvernement[1974] ». Il en est de même pour la table des matières et les poèmes liminaires. De plus, Champlain, en 1613, souhaite sans doute répondre à Marc Lescarbot l'ayant accusé d'être imprécis sur certaines réalités[1975]. On pourrait peut-être aussi y voir le signe d'un changement de politique et d'orientation du voyage. Alors que les deux premiers voyages sont des voyages de reconnaissance, les voyages qui se déroulent après 1615 sont accompagnés de Frère Récollet avec l'objectif de convertir les populations. Voilà pourquoi, visuellement, on passerait de la carte aux humains, et aux lieux, pour une installation à temps complet des missionnaires.

[1972] Le Prince de Condé est arrêté en 1617, et libéré en 1619, ce qui explique la disparition de l'épître qui lui est adressée dans l'édition de 1619.
[1973] THIERRY, Éric, *Samuel de Champlain. Les fondations de l'Acadie et de Québec*, *op. cit.*, p. 11 et p. 32.
[1974] THIERRY, Éric, *Aux origines du Québec*, *op. cit.*, p. 261.
[1975] *Ibid.*, p. 34.

La recension des éléments du paratexte, dont la synthèse n'avait jusqu'ici pas été faite pour le corpus des voyages français vers l'Amérique, rappelle que les enjeux des pièces encadrant les textes sont autant politiques que littéraires. Seules des analyses monographiques comparatives permettent d'en saisir pleinement les enjeux.

II. La souffrance et le corps

La théorie paratextuelle entretient un lien étroit avec les théories de la réception dans la mesure où le paratexte participe à la constitution d'un horizon d'attente. Les pièces liminaires sont un « lieu privilégié d'une pragmatique et d'une stratégie, d'une action sur le public[1976]». Ces éléments répondent en premier lieu aux attentes du lecteur : présenter le texte et justifier l'entreprise éditoriale[1977]. Une lecture du corpus permet de constater que le corps du voyageur est mis en avant dans le paratexte pour en notifier la souffrance et faire de ce dernier un martyr.

Si de nos jours le terme « martyr » a trois sens distincts[1978] on ignore parfois que son étymologie le rapproche du témoin[1979]. Le *μαρτύριον* grec est en effet avant tout un « témoignage, une preuve ». Ce lien entre le martyr et le témoignage est encore vivace dans la langue du XVI[e] siècle[1980]. Il paraît fondamental dans les récits de voyage où la preuve de la véracité du propos que l'on avance, est l'un des premiers enjeux de la relation[1981]. Dire que l'on a vu ne suffit pas : pour prouver que l'on a réellement voyagé, il faut affirmer que l'on a souffert dans sa chair. Le stigmate devient en quelque sorte le témoignage du voyage, créant « un effet autobiographique qui légitime le récit de la pérégrination[1982]».

Comme nous l'avons souligné plus haut, la souffrance, en tant que sensation d'une douleur, entre dans le discours plus général sur l'expérience, si essentiel dans la littérature de voyage, discours qui est légitimé par la mise en avant des perceptions sensorielles du voyageur. Dans la mesure où, en l'absence de douleur, l'individu ne sent pas son corps, la souffrance est bien la preuve d'une modification de la perception, d'une rupture dans la vie quotidienne.

[1976] GENETTE, Gérard, *Seuils*, *op. cit.,* p. 8.
[1977] *Ibid.,* p. 17.
[1978] Le *TLF*i [CNRTL. Consulté le 09 juillet 2020] propose : « 1) Supplices, souffrances et/ou mort endurés par quelqu'un parce qu'il n'a pas voulu renier sa foi ; 2) Souffrances et/ou mort endurées pour une cause, un idéal ; 3) Grande peine, immense douleur ».
[1979] Sur ce rapprochement, voir LESTRINGANT, Frank, *Lumière des martyrs. Essai sur le martyre au siècle des Réformes,* Paris : Honoré Champion, 2004.
[1980] Ainsi que le souligne le *Dictionnaire* d'Edmond Huguet (*éd. cit.*) qui atteste la synonymie exacte entre les deux termes à l'entrée « martyr ». Les dictionnaires du XVI[e] siècle ne mentionnent que le sens de « *one that suffers death for the truth* » (COTGRAVE, *éd. cit*., entrée « martyr »).
[1981] Parmi l'abondante littérature à ce sujet, François Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, *op. cit.* ou Marie-Christine Gomez-Géraud, *Écrire le voyage au XVI[e] siècle en France*, *op. cit.*
[1982] HOLTZ, Grégoire, *L'ombre de l'auteur*, *op. cit.,* p. 409.

Toutefois, cette souffrance n'est pas le cœur du texte : elle n'est qu'un élément rhétorique parmi d'autres qui, ensemble, participent à la construction de l'*ethos* du voyageur qui fait l'épreuve du voyage. C'est dans cette perspective rhétorique qu'il semble intéressant d'analyser le *topos* du corps souffrant dans les seuils des relations viatiques[1983]. Réal Ouellet a montré à quel point le paratexte de ces récits est fondé sur un double registre actanciel et viatique dans la mesure où ils mettent en avant une certaine rhétorique encomiastique doublée d'une dimension de protection dont dépend le choix des destinataires[1984]. C'est aussi dans ces espaces textuels privilégiés, au « *stile nu* » revendiqué[1985], que la figure du voyageur est valorisée. Ce propos général sur la littérature viatique est confirmé par les paratextes des œuvres du corpus. Dans quelle mesure les sens permettent-ils de construire une image de voyageur souffrant, légitimant ainsi le propos de ce dernier dans les seuils des relations viatiques ?

II.1. Légitimer la prise de parole : les poèmes liminaires

Les pièces liminaires permettent le partage des louanges de l'auteur entre ce dernier et ses « amis ». Cette répartition encomiastique correspond au *topos* de modestie digne d'un auteur sans excès, équilibré, tout en garantissant sa louange et celle de son œuvre[1986]. Dans ce cadre, les poèmes témoignent d'un véritable dialogue entre les auteurs et la présence des signatures de Jodelle, Belleforest, Dorat ou encore Ronsard dans les éditions des œuvres de Thevet et Laudonnière le justifie[1987]. Léry fait appel à des (grands) noms du protestantisme et Lescarbot est un cas singulier dans la mesure où il signe lui-même presque l'intégralité des pièces liminaires à son *Histoire de la Nouvelle-France* ainsi que les nombreuses pièces d'hommage clôturant l'édition. La présence de ces diverses figures met également en exergue un autre aspect de la légitimation de l'expérience dans le paratexte : contrairement aux relations en elles-mêmes, où l'auteur fait de ses propres expériences la preuve de son propos, le discours est prononcé par un œil extérieur qui flatte l'*ego* de l'auteur. L'on se rend compte, toutefois, que la souffrance du voyageur est un *topos* dans ces pièces. En effet, cette dernière « restera toujours un moyen naturel intuitif de faire entrer le lecteur en sympathie et de créer un réflexe d'assimilation avec l'actant du récit[1988]».

[1983] Nous reprenons la terminologie que Gérard Genette propose dans *Seuils*, *op. cit.*
[1984] OUELLET, Réal, « Le paratexte liminaire de la relation : le voyage en Amérique », *Cahiers de l'AIEF*, 1990, p. 177-192.
[1985] HOLTZ, Grégoire, « Le *stile nu* des relations de voyages », *art. cit.*
[1986] TRIPET, Arnaud, *Montaigne et l'art du prologue au XVI^e siècle*, *op . cit.*, p. 18-19.
[1987] Voir LE MOINE, Roger, *L'Amérique et les Poètes français de la Renaissance* Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa, collection « Les Isles Fortunées », 1972.
[1988] CHAREYRON, Nicole, *Éthique et Esthétique*, *op. cit.,* p. 430.

II.1.a.Jodelle, Belleforest et Thevet

Dans l'édition de 1558 des *Singularitez*, trois poèmes, écrits par trois grandes plumes de la Renaissance poétique française, sont présents. Le premier est une ode intitulée « ESTIENNE IODELLE SEIGNEUR DU LIMOUDIN. A M. THEVET » de quatre-vingt octosyllabes qui, dès la première strophe, expriment le regret par l'anaphore en « si », donnant à lire cinq propositions conditionnelles avant d'arriver à la principale « Thevet tu serois assuré / Des moissons de ton labourage ». Cette ode fait peut-être référence à la légende noire de Thevet mise en place dès la fin des années 1550[1989]. Elle donne cinq raisons du rejet de Thevet : l'infortune (« si nous avions pour nous les Dieux », v. 1), la stupidité du peuple (« si nostre peuple avoit des yeux », v. 2), le désintérêt des grands pour la science (« si les grands aymoient les doctrines », v. 3), l'amoralité des magistrats « Si noz magistrats traffiqueurs / Aymoient mieux s'enrichir de meurs, / Que s'enrichir de noz ruines », v. 6), la lâcheté des moqueurs, qui avancent cachés (« si ceux la qui se vont masquant / Du nom de docte en se mocquant / N'aymoyent mieux mordre les sciences / Qu'en remordre leur conscience », v. 7-10). Au vers 16, le doublet « et ton voyage & ton ouvrage » montre déjà le voyageur comme ayant travaillant à son ouvrage.

La deuxième strophe inscrit le voyage dans les deux modèles des voyageurs de la Renaissance, modèles que reprendra Thevet : les argonautes qui ont voulu « asservir Neptune » (v. 19-22) et Ulysse, celui qui « pour avoir veu tant de lieux / [...] est presque entre les Dieux » (v. 23-24). Cette comparaison héroïsante et mythologique mettant en avant l'autopsie et l'omniscience du voyageur qui pratique cette dernière, un lieu commun en début d'ouvrage. La comparaison avec les héros antiques se précise de plus en plus aux vers 27-28. Cette fois-ci, ce n'est plus le lien avec l'autopsie mais bien le fait que Thevet a « veu ce qui eust fait pleurer / Alexandre » (v. 28). Enfin, la proposition conditionnelle des vers 28-29 place Thevet au-dessus de Ptolémée. Les références au conquérant Alexandre et au géographe antique– un patronage à la fois politique et scientifique – sont courantes dans les récits de voyages de la Renaissance. Elles inscrivent Thevet dans la filiation toute logique de la *translatio studii*, mais mettent également en exergue les trois tenants du voyage de Thevet : l'aventure (Ulysse et Jason), la portée colonisatrice (Alexandre) et enfin la cartographie (Ptolémée).

La strophe suivante donne la raison de l'échec français : « Mais le Ciel par nous irrité / semble d'un œil temps depité / Regarder nostre ingrate France » (v. 33-35). Cet œil « dépité » de Dieu peut être compris selon les deux acceptions à la Renaissance : être en colère, s'irriter, prendre en mépris ou être désespéré. Cet œil est dépité parce que « les petits sont tant abrutis » (v. 36) et les « grands » sont responsables d'un « temps vicieux » (v. 46) au point que Jodelle écrit à Thevet : « (...) ton livre seroit mieux / En ton Amerique barbare » (v. 47-48). Cette comparaison tout à fait attendue exprime l'idée que les Américains ne sont pas plus barbares que

[1989] LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot et le Sauvage*, *op. cit.*, p. 60.

les Européens, une idée exprimée à la strophe suivante (v. 49-64) et qui n'est pas sans rappeler des lieux communs de l'époque – les monstres et la barbarie, en raison de la nudité, qui s'opposent aux Français « fardez, masquez » (v. 57) et la piété étrange qui s'oppose à la piété méprisée (v. 59). Le vers 65 voit s'opérer un renversement avec la répétition de l'adverbe introduisant la concession « toutesfois » montrant que l'espérance « nostre nourrice » (v. 67) est encore présente. Nous pouvons noter une ambiguïté de « ce lieu », renvoyant à la France ou l'Amérique « barbare ». La France est mentionnée deux vers plus bas (v. 69). Les Grands qui avaient été dénoncés au début reviennent fermer la boucle[1990]. Le verbe « voir » en attaque de vers fait du poète un visionnaire et les deux vers finaux prennent alors plus de force : « Lors ton livre aura bien plus d'heur / En sa vie, qu'en sa naissance » (v. 79-80). Le fait de dire, à l'orée d'une première édition, que le livre ne trouvera pas son public, comme s'il était maudit ou comme si on voulait se parer d'un échec commercial, est surprenant. La raison sous-entendue est peut-être celle des guerres de religion, rappelant que l'Amérique n'est pas au cœur de l'actualité sanglante de la France à ce moment.

Le second poème est également une ode, « A MONSIEUR THEVET ANGOUMOISIN, Autheur de la presente histoire, François de Belleforest Comingeois », une fois encore en octosyllabes, de cent-dix vers en stances irrégulières. Dès le début, le registre est différent de l'ode de Jodelle. La première relevait plutôt de la rhétorique, donnant des raisons de défendre le livre et accusant ceux qui n'y prêtaient pas attention. Ici, on semble d'emblée entrer dans un style moins élevé, celui de la poésie didactique qui débute par l'exemple classique du laboureur[1991]. Cet exemple de l'attente d'une récolte des fruits d'un labeur prolonge en réalité l'ode précédente qui se terminait par l'injonction à Thevet d'attendre que son livre soit connu. La stance suivante promet « une gloire immortalisée, / D'une memoire eternisee » (v. 18-19). Ce dernier adjectif est d'un emploi extrêmement récent. Le *TLF*i enregistre sa première occurrence en 1554 dans la Délie de Maurice Scève[1992], soit à peine quatre ans auparavant. L'image de Thevet est plus large que dans l'ode précédente puisque, par métonymie, son passé de voyageur au Levant est rappelé (v. 14), une expérience levantine détaillée à l'aide des toponymes dans la stance suivante (v. 20-27). Chacune des contrées « veu[e] » par le cosmographe est associée à une épithète tout à fait classique, reprenant les lieux communs de la littérature viatique : « l'antique Thrace », « l'Arabe riche », « d'Asie la terre grasse », « d'Aegypte les merveilles » ; même la Palestine, associée à la « plume divine », est présente. Ces éléments laudateurs servent

[1990] « Je voy noz Rois & leurs enfans / De leurs ennemis triomphans, / Et noz magistrats honorables / Embrasser les choses louables, / Separans les boucs des agneaux, / Oster en France deux bandeaux, / Au peuple celuy d'ignorance, / A eux celuy de leur ardeur » (v. 71-78).

[1991] « Le laboureur, quand il moissonne / Courbé par les champs undoyans: / Ou quand sur la fin de l'Automne / Contraint ses boeufs (ja panthelans / Dessous le joug, soubs l'atellage) / Recommencer le labourage, / Qui pourvoir puisse aux ans suyvans: / Ne s'esbahit, quoy que la pene, / Que la rudesse du labeur / Cassent son corps, ainsi d'une halene / Forte, attend le temps, qui donneur / D'Années riches, luy remplisse / Ses granges, & luy parfounisse / L'attente d'un esperé heur. » (v. 1-13).

[1992] Verbe « éterniser », *TLF*i [NCRTL].

à appuyer la gradation de la stance suivante[1993]. C'est bien l'image du cosmographe qui est mise en avant, celui qui veut comprendre « le plus exquis de l'univers » – « exquis » étant à comprendre au sens de remarquable. Le mot implique ce qui est recherché, donc une sélection, et souligne le modèle de la singularité. On note aussi de manière amusante qu'il ne s'agit pas d'un désir de voir mais « d'entendre », remettant en cause le principe d'autopsie visuelle. Ce principe apparaît peu après, au vers 31 (« luy a fait voir de plus divers »). Une fois de plus, le verbe a pour sujet non pas le cosmographe lui-même mais « le vol » qu'il l'a fait « plus loing estendre » et l'on peut se demander si ce n'est pas une petite subtilité de la part de Belleforest qui reconnaît la part de non-autopsie qu'il y a dans le récit. Le vers 34 reconnaît l'intérêt de ce pays « de nu descouvers ».

La stance suivante débute encore par l'autopsie du poète[1994]. Les voyageurs épiques ont disparu pour laisser la place à deux écrivains et géographes de l'Antiquité. L'idée de *translatio studii* est conservée, mais ces deux autorités révèlent que le poème met bien en avant la plume du voyageur plus que son expérience. L'écriture qui est au cœur de la suite du poème pour vanter la finesse de la plume des « loingtains païs d'Amerique [...que] / Doctement nous as descouvers » (v. 44-45). Là encore, l'adverbe paraît judicieusement choisi de façon à souligner davantage l'expérience que la connaissance. Il n'est pas question ici d'accuser Thevet d'être un voyageur en chambre, mais il nous semble que le texte présente la duplicité d'un poète qui livre une pièce liminaire en ayant conscience des manques du texte dont il doit faire l'éloge[1995].

La mention « O que d'arbres icy je nombre, / Quels fruits doux j'y peuz savourer:/ Que de monstres divers en formes, / Quelles meurs de vivre difformes / Aux nostres tu sçais coulorer ! » (v. 58-62) est plus originale car le deuxième vers souligne l'importance de la notation gustative dans le processus de découverte. Or, le texte de Thevet est marqué par la relation d'expériences peu sensorielles, impersonnelles. L'énumération de singularités se poursuit et amène la question de la puissance évocatrice de l'écriture du cosmographe[1996]. La stance suivante valorise enfin le voyageur dans son expérience, voyageur qui a vu « par les [o]ndes / Les esclats, les coups furibondes / Des armées, & cent mille morts » (v. 88 - 90), ce qui est, encore une fois, un des élément que Thevet ne souligne pas dans son texte mais qui sont simplement des stéréotypes empruntés au genre épique. Comme pour l'ode précédente, le poème se termine par la promesse d'un succès encore plus large puisqu'il dépasse les frontières nationales[1997]. On retrouve là une opposition entre l'Europe et la France, qui ne reconnaît pas

[1993] « ce desir d'entendre / Le plus exquis de l'univers, / A fait ton vol plus loing estendre » (v. 28-30).

[1994] « je voy ton voyage » (v. 35) pour souligner qu'il « passe / Tous degrez & dimensions d'un Strabon / [...] Lesquels Ptolomée imite » (v. 37-39).

[1995] La qualité de l'écriture et de l'ekphrasis est mise en avant aux vers (49-53) : « Et ce que jamais l'escrit d'homme / N'avoit par deça rapporté / Tu l'exprimes, tu le pains (...) ».

[1996] À partir du vers 77, Jodelle s'intéresse aux « Antipodes », qui sont paradoxalement déchirés entre « grandes cruautez » et « la saincte pratique […] de leur politique » (v. 80-82).

[1997] « Ainsi l'Europe tributaire / A ton labeur, t'exaltera: / Pas ne pourra France se taire, / Ainsi t'admirant s'esgaïera, / Lisant ces merveilles cachées / Et par nul escrivant touchées: / Les lisant, elle t'honorera » (vers

Thevet, et l'importance du voyageur presque démiurge, créant le pays qu'il décrit et révélant au monde les « merveilles cachées ».

Le dernier poème, est écrit en latin et signé de la main de Jean Dorat décrit comme « *literarum Graecarum Regius professor* » – manière de souligner l'autorité du personnage, double autorité antique (lettres grecques) et royale. Dès la première strophe, Thevet est opposé à ceux qui « *Aure tenus, sed non pedibus, nec navibus ullis, / Plurimus & terras, mensus & est maria* » au moyen de la conjonction de coordination « at », marquant une forte opposition en latin. Les vers 5 et 6 décrivent Thevet comme un homme d'expérience qui a parcouru le monde[1998], la polysyndète marquant cette complétude de l'expérience, sur la terre et la mer et « par la vue et par le pied ». En d'autres mots, ce voyageur pratiquant l'autopsie est même messager d'un monde inconnu (« *Ignotique orbis cursor* »). Enfin, et c'est sans doute pour cette raison que le poème est placé en dernier, afin de mieux préparer le lecteur à ce qui l'attend, les vers « *Tantum aliis hic Cosmographis Cosmographus anteit / Audito quanto certior est oculus*[1999] » rejouent l'habituelle opposition entre vue et ouïe, entre autopsie et ouï-dire, classant Thevet parmi les partisans de la première. Ainsi, les trois poèmes présents dans les *Singularitez* ont pour point commun de dresser la figure d'un cosmographe qui a vu, rappelant son passé au Levant et qui fait montre d'une grande qualité d'écriture. La vue et l'expérience sont présentes et associées à des *topoï*, le registre cherchant simplement à faire la filiation avec les auteurs antiques. Les poèmes prennent la défense de Thevet alors même que l'ouvrage n'est pas publié.

II.1.b.Nicolas le Challeux et Jean de Léry : un cercle amical plus restreint

Jean de Léry

Les pièces liminaires en vers accompagnant les éditions de Jean de Léry sont bien plus complexes car elles ne font que croître et changent de place au fil des éditions. Ces modifications témoignent d'une certaine importance accordée à ces pièces et à la volonté de les organiser logiquement. De plus, alors que pour Thevet les noms des trois poètes étaient mis en avant, les pièces de Léry sont majoritairement, soit anonymes, soit signées par des initiales. Même si l'œuvre a remporté un franc succès éditorial, il s'agit peut-être d'une discrétion toute protestante qui se comprend dans le contexte politique et religieux. Aucune pièce n'est en latin, ce qui est absolument logique pour un auteur protestant. Les trois premières sont présentes dans toutes les éditions et leur place n'est pas modifiée, révélant sans doute la volonté de les placer à l'orée de l'ouvrage.

105-111).

[1998] « *At maria & terras pariter vagus iste Thevetus / Et visu, & mensus navibus, & pedibus* ».

[1999] « (Ce cosmographe l'emporte sur les autres cosmographes autant que la vue l'emporte en certitude sur l'ouï-dire) ».

Toutes éditions confondues, le premier poème est un sonnet « A Jean de Lery sur son discours de l'Histoire de l'Amerique », signé de Lambert Daneau[2000], avocat puis pasteur genevois dès 1560[2001]. Léry l'a connu lors du siège de Sancerre et plusieurs passages de son *Histoire d'un voyage* dialoguent avec lui. La date de 1577 est donnée jusque dans l'édition de 1594 et disparaît pour les deux dernières éditions (1600 et 1611). Cette mention souligne peut-être que le texte a bien été écrit avant 1580, comme le prétend Léry. À partir de 1600, il n'est plus nécessaire de défendre le texte et l'auteur et la mention devient moins importante.

Par rapport aux odes ouvrant les *Singularitez*, on note l'usage du sonnet, plus court et codifié. Les deux quatrains ne nomment pas Léry mais en dressent un portrait par analogie, l'auteur du sonnet honorant le géographe « celui qui [...] fait voir ces tant beaux mouvemens » du ciel, le religieux qui « sçait des Elemens [...] en m'enseigne la peine », et le médecin, celui qui « heureusement peine / pour de terre tirer divers medicamens ». Léry, réunissant « ces trois enseignements » (v. 7), est l'objet de la louange présente dans les deux tercets. Le premier est consacré à l'énumération des beautés de « ce monde tout nouveau » (v. 10) : « et son ciel, & son eau, & sa terre, & ses fruits » (v. 11). On remarque qu'aucun des trois éléments naturels n'est oublié : l'eau, l'air, la terre (le feu pouvant être relié à ce dernier). La figure absente de l'autochtone est bien plus surprenante. Ce premier poème plante le décor mais ne contient pas l'élément principal du texte de Léry. Le dernier tercet dresse le portrait du voyageur en chambre « qui sans mouiller le pied » est « conduit » par la plume de Léry dans une métaphore associant la plume au « gouvernal » faisant de l'écriture le lieu d'une réminiscence du pays.

La « plume » sur laquelle s'achevait le premier sonnet commence le deuxième intitulé de « P. Melet à M. De Lery son singulier amy ». La figure de l'autochtone, absente dans le premier sonnet, apparaît dès les premiers vers de ce deuxième, mettant en exergue la forte disposition et l'importance de l'ordre des poèmes tant travaillé : « Ici (mon de Lery) ta plume as couronnee / A descrire les moeurs, les polices & loix » (v. 1-2). Le possessif indique la proximité entre le poète et l'auteur, déjà annoncée dans le titre et les autochtones sont alors le premier élément « couronné » par la plume de Léry. Ce peuple est « inconnu à ce grand Ptolomee » (v. 3) qui fait toujours office de figure d'autorité dépassée. Au vers 5 se trouve l'idée de la Terre comme un écrin fait par Dieu, une terre « ornee » de ces hommes mais aussi des « animaux divers errants parmy les bois » (v. 6). Les « combats tres cruels » (v. 7) ne sont pas sans rappeler deux épisodes du texte, la description des batailles autochtones qualifiées de spectacle au chapitre XIV et la rencontre avec le « lézard » qui se « delecte à contempler la face » des voyageurs du chapitre X[2002]. Le cannibalisme, qui pourrait être attendu quand on parle du peuple des Tupinambas, n'est pas présent mais est remplacée par la famine qui est le sujet principal des

[2000] À l'exception de la correction orthographique dans le démonstratif « cetui-là » qui devient « cestuy-la » en 1580, aucune modification n'est apportée.
[2001] FATIO, Olivier, « Daneau, Lambert », dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* (*DHS*). Version en ligne.
[2002] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 142 [FL, p. 269].

deux tercets[2003]. Le poème qui accompagne l'édition offre une clef de lecture essentielle, celle de cette famine qui rappelle celle de Sancerre, bien pire que celle des cannibales. La faim de Judas, présente dans le poècme, est mentionnée dans la *Bible*[2004]. Elle souligne, par l'exemple, le fait qu'on ne quitte pas un lieu que Dieu a promis d'aider. Dans les deux cas, le poème valorise des figures d'exilés, comme le fait Léry qui a dû fuir la France pour Genève mais qui, auparavant, a été soumis à la famine à Sancerre sans perdre foi en Dieu.

Si le sonnet de P. Melet n'offre pas de conclusion à cet exemple d'une famine terrible, la conclusion apparaît dès les deux premiers vers du poème suivant « Sonet. A Jean de Lery sur son histoire de l'Amerique », non signé : « Malheur est bon (dit-on) à quelque chose./ Et des forfaits naissent les bonnes Loix ». Cette injonction morale fait du récit une « preuve certaine [...] en [l']histoire enclose », le récit devenant alors preuve au sens le plus rhétorique du terme (v. 4). Le sonnet devient discours judiciaire aux vers 5 et 6 qui établissent un parallèle et accusent : « Fureur, mensonge, & la guerre dispose / Villegagnon, Thevet, & le Francois ». Chacun des noms est associé à ce qui le caractérise dans le récit de Léry et les trois sont accusés de retarder « de [s]a plume la voix » (v. 7) dans une personnification que l'on retrouvait déjà dans des poèmes étudiés plus haut. Le sonnet se termine par l'injonction « vole ton livre et vive ta louange » marqué par le paronomase et le parallélisme de construction entre les phonèmes [v], [t] et [l]. Cette injonction semble clore ce triptyque indissociable, ce qui explique l'invariabilité des places et ce sont d'ailleurs les seules pièces poétiques de l'édition de 1578.

À partir de l'édition de 1580, le quatrième sonnet sera présent et, dans la continuité des précédents, commencera là où s'était arrêté le sonnet précédent, en l'occurrence par la plume et les « honnestes labeurs » de Léry (v. 1). L'ouvrage insiste alors sur le *delectare* puisqu'il offre « repos gracieux » aux bons esprits, le *docere* offrant « une riche moisson d'usufruit precieux ». Dès le deuxième quatrain, le poète offre un avertissement dans une métaphore gustative intéressante : « comme le malade en degoust vicieux / Trouve le doux amer, & sucre ne peut boire[2005] », une inversion qui met en exergue le malade et l'inversion des sens, élément essentiel du chapitre XXII de l'*Histoire d'un voyage*. L'auteur exprime sa crainte au vers 9, parce que Léry « as osé mordre / ce benoist sainct Thevet ». On perçoit bien toute l'ironie et, une fois encore, la métaphore courante. Ce poème est le dernier de l'édition de 1580 et de l'édition corrigée de 1594.

[2003] « Nous peignant ton retour du ciel Ameriquain /Ou tu te vis pressé d'une rageuse faim /Mais telle faim helas ne fit si dure guerre /Ni la faim de Juda, ni celle d'Israel /Ou la mere commit l'acte enorme & cruel / Que celle qu'as aillers escrite de Sancerre ».

[2004] *Ruth*, 1, 1. *Bible*, *éd. cit.*, p. 384.

[2005] On retrouve cette métaphore gustative dans le poème « À Monsieur d'Avenson », situé au début des *Regrets* (1558) : « Celui qui a de l'amoureux breuvage/Goûté mal sain le poison doux-amer,/Connaît son mal, et contraint de l'aimer,/Suit le lien qui le tient en sevrage », DU BELLAY, Joachim, *Les Regrets ; précédé de Les antiquités de Rome ; et suivi de La défense et illustration de la langue française*, éd. Silvestre de Sacy, Paris : Gallimard, 2003, p. 69.

Le cinquième sonnet, présent à partir de 1585, est anonyme mais signé par la devise « *Felice l'alma chè per Dio sospira* » (Heureuse l'âme qui soupire pour Dieu), soulignant le caractère religieux de Jean de Léry, faisant de lui un prophète. Dans le *Dictionnaire* de Cotgrave, le verbe « sommer » a notamment le sens de « *to make a summarie, or collection of* », qui offre ici un jeu de mot entre « sonner », verbe que l'on attend pour le sujet « trompette » et « sommer » qui est plus fort puisqu'il met en exergue le geste du voyageur qui organise dans son récit ce qu'il a vu. Villegagnon, sans être nommé, est accusé d'avoir perdu la colonie, mais on l'identifie facilement dans la périphrase « le Traistre à Dieu » du vers 3. La louange va encore plus loin quand le poète écrit « nous te prendrions pour chef & irions avec toy / Cercer là quelque port de paisible retraite » (v. 7-8), ce qui permet de projeter le lecteur, sur le mode hypothétique, en Amérique. La figure du chef, qui fait résonner la parole de Dieu et s'oppose à un traître à Dieu fait de Léry une figure christique.

Ensuite, le cannibale n'est toujours pas associé aux Tupinambas, il l'est en revanche aux Français ; ces derniers : « (...) s'ils savoyent LERY, comme sans nul merci / Nous nous entremangeons, ils craindroyent que d'ici/ Leur vinssions quereller le tiltre de Sauvage ». Voici une perspective amusante que celle de se prévaloir du titre de celui qui sera le plus sauvage d'entre tous. Elle renforce l'analogie qui n'était qu'implicite dans le deuxième poème et qui fait référence aux nombreuses critiques du cannibalisme européen, qu'il soit réel (les époux Potard à Sancerre) ou métaphorique (la transsubstantiation catholique). La seconde leçon à en tirer est que ces poèmes, pour le lecteur naïf qui ouvre l'ouvrage pour la première fois, donnent la clef de lecture du texte avant même que Léry ne l'annonce. À ce moment, le lecteur sait donc que les Brésiliens seront cannibales tout autant que les Français. En 1585, ce sonnet termine l'ensemble des pièces liminaires et c'est sur cet avant-goût, si l'on peut dire, que s'ouvre le texte.

À partir de 1600, un certain B.D.R. signe un sonnet « A. M. De Lery sur sa quatrieme Edition de l'Amerique » qui semble de facture plus classique, moins propre au texte de l'auteur. On retrouve la même idée qu'il y avait déjà dans le poème en latin que Jean Dorat avait offert à Thevet et le début est même presque identique, le poète opposant ceux qui « ont circuit ceste machine ronde / Et le grand Ocean » sans rien avoir rapporté de plus sur le savoir, dans les deux quatrains et la figure de Léry, dans les deux tercets, « Lery, ayant veu jusqu'au Pole Antartique / Les mœurs, la vie & l'art du peuple d'Amerique » (v. 9-11). Il nous semble que le poème adjoint à l'édition de Léry est une copie avec seulement quelques variations du poème en latin de Dorat, le nom de Thevet ayant été changé par celui de Léry dans l'édition des *Singularitez*. L'apparition de ce poème, dans cette édition de 1600, peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit de la première édition depuis la mort de Thevet et qu'il est donc probable que le risque est moins grand à attaquer ou recopier directement ce dernier.

La septième pièce, en 1600 et 1611, est un sonnet de l'auteur. Il met bien plus en exergue deux lieux communs du texte de Léry : l'élection de laquelle se prévaut l'auteur ainsi que les difficultés subies par le voyageur. Celles-ci se perçoivent dans le premier quatrain[2006], qui résume à lui seul la teneur du poème et de l'*Histoire d'un voyage* plus largement. Le dernier vers est une reconnaissance à Dieu, toute classique, le dernier tercet mettant en avant le fait que « À soixante & cinq ans ainsi [Léry est] parvenu ». Il se termine par la devise du protestant, « Plus voir qu'avoir », qui disparaît en 1611.

Dans l'édition de 1611 uniquement, le poème suivant, sonnet en alexandrins qui est signé de Meilier, commence par la mention de l'âge de l'auteur « Ja soixante & cinq fois Phoebus a fait sa course », soulignant la forte correspondance entre les deux poèmes qui reprennent d'ailleurs les mêmes thèmes, Meilier écrivant que Léry a « conduit & gouverné sous l'aisle du Seigneur » (v. 6). On retrouve pour l'unique fois la mention de fruits qui ont « une souefve odeur ». La devise « Plus voir qu'avoir » apparaît au vers 9. La volonté de ne pas répéter cette devise peut expliquer sa disparation à la fin du poème précédent dans cette édition. L'aspect mercantile des récits de voyages est souligné (« plus pour orner l'esprit, que pour remplir la bourse ») faisant de l'auteur un homme désintéressé. Ce n'est pas surprenant dans la mesure où cette édition est la dernière d'un auteur âgé. C'est aussi le sens du souhait « mort ne mord ton histoire », le polyptote soulignant l'immortalité de l'auteur qui continuera à vivre par ses écrits. À la fin de la vie de Léry, on peut peut-être aussi y voir l'expression d'une espérance évangélique de la rédemption tout autant que la certitude orgueilleuse de la gloire littéraire. Cette expression est peut-être un souvenir de la devise « la mort n'y mord[2007]» de Clément Marot, que Léry mentionne à plusieurs reprises dans son *Histoire d'un voyage*. Ce poème apparaît en dixième position dans l'édition de 1600, sans doute pour respecter un ordre chronologique, la mort terminant logiquement la série. Il est probablement remonté dans l'ordre des poèmes en 1611 pour laisser le dernier mot à la traîtrise évoquée dans un quatrain soulignant la trahison de Villegagnon puis un sonnet vantant la vérité contenue dans la prose de Léry.

Les poèmes suivants reprennent des éléments déjà annoncés dans les précédents[2008]. Dans les deux éditions, la section des poèmes liminaires est close par un dernier sonnet d'alexandrins, anonyme, « À Monsieur Jean de Lery sur son Histoire de l'Amerique ». Le poète s'y met en scène dans les deux quatrains pour mettre en garde les poètes préfaciers faisant

[2006] « Les Sauvages, la mer, les famines, la guerre, / Qui [sic] j'au veu, navigué, enduré & suivi, / Ne m'ont mangé, noyé, emporté, ni occi, / Et pres de moy, sans mal, est tombé le tonnerre » (v. 1-4).

[2007] MAROT, Clément, « Déploration de Florimond Robertet » (1527), *L'adolescence clémentine ; L'Enfer ; Déploration de Florimond Robertet ; Quatorze psaumes*, éd. Frank Lestringant, Paris : Gallimard, [1987] 2006 p. 275.

[2008] Le poème suivant, le neuvième dans l'édition de 1611, est également présent comme le huitième en 1600. Il est signé d'un certain G. Poinssard, Auvergnat. Il s'agit d'un poème de huit vers en octosyllabes qui affirme que « LERY doit estre plus loüable » qu'Ulysse. Il est suivi, dans les deux éditions, d'un court quatrain en alexandrins, signé de N.D.B. soulignant qu'un « traistre a osté le Bresil aux Français ». En 1611, le poème « Ja soixante et cinq fois » est placé en dixième position.

« d'un asne un Ange » (v. 4) en louant un texte mensonger. Les deux tercets s'attachent alors à décrire l'œuvre de façon à souligner qu'elle mêle « le doux-utile ensemble » (v. 11), une revendication classique que l'on retrouvera également dans les préfaces.

La famine : point commun entre Nicolas Le Challeux et Jean de Léry

L'édition du texte de Nicolas Le Challeux débute par un « Huitain, par ledit autheur arrivé à sa maison, en la ville de Dieppe, ayant faim » signé par l'auteur lui-même :

Qui veut aller en la Floride,
Qu'il y aille j'y ay esté :
Et revenu sec & aride,
Et abbatu de povreté :
Pour tous biens j'en ay rapporté
Un beau baston blanc en ma main,
Mais je suis sain, non degousté :
Cà à manger je meurs de faim[2009].

Le premier élément remarquable est que la perception gustative – présente dans le titre et dans le dernier vers – encadre le poème et exprime le traumatisme de la famine. Ce n'est pourtant pas cette sensation qui domine dans la relation de Le Challeux même si, d'après son compagnon d'infortune Laudonnière, les deux voyageurs ont assisté à une scène d'anthropophagie lors de la traversée du retour. L'envie de nourriture est ici renforcée par l'usage de l'adjectif « degousté » (qui a perdu le goût, l'appétit), un adjectif courant pour exprimer le choc du retour dans d'autres récits de voyages. Concernant la perception tactile, l'emploi imparfait de l'expression « s'en aller avec un baston blanc en la main[2010]» est intéressante. Les voyageurs rapportent habituellement des objets exotiques de leur périple comme preuve de leur séjour outre-Atlantique. La signification métaphorique se double donc ici d'un enjeu concret : le voyageur qui est allé se doit de rapporter quelque chose. On peut également interpréter cette métaphore comme une remarque métatextuelle puisque Le Challeux ne rapporte en réalité que des souvenirs. Le « baston » blanc pourrait donc très bien être la plume qui sert à les transcrire sur le papier afin de constituer le récit, preuve ultime de l'expérience.

Cette même référence à la famine est présente dans le « Sonnet de l'autheur » apparaissant à partir de la quatrième édition du texte de Léry :

Les Sauvages, la mer, les famines, la guerre

[2009] LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours*, *éd. cit.*, « Epistre », p. 3 [SL, p. 202].
[2010] Edmond Huguet note deux sens dans son *Dictionnaire* : « 1) Bâton dépouillé d'écorce, emblème de la capitulation, et le seul objet que purent emporter les soldats qui se rendaient en livrant armes et bagages ; 2) Être complètement ruiné ».

Que j'ai veu, navigué, enduré et suivy,
Ne m'ont mangé, noyé, emporté, ni occi,
Et pres de moi, sans mal, est tombé le tonerre. [...]
Celui donc seroit bien cruel et inhumain,
Qui violentement sur moi mettroit la main [...]

Le premier quatrain est construit en vers rapportés (il faut donc lire « Les Sauvages / Que j'ai veu / Ne m'ont mangé / Et pres de moi ») et fait référence à une scène essentielle de l'ouvrage au cours de laquelle le voyageur a imaginé servir de repas aux Tupinambas lors d'une nuit festive. On note que le péril est présent au moyen de la négation, une manière d'évoquer la menace sans rompre la crédibilité de l'auteur. Le premier quatrain mentionne les quatre éléments dramatiques du récit, ceux qui soulignent justement la souffrance du voyage : le cannibalisme et la navigation mis ici en parallèle avec la guerre et les famines, en France et au Brésil. L'énumération des participes passés « navigué, enduré, noyé, emporté, occi » rappelle les sensations dominantes dans le texte de Léry qui fait sienne la devise « Plus voir qu'avoir », parangon de la justification de l'expérience. La référence au tonnerre, qui clôt le premier sonnet, peut soit métaphoriquement évoquer les cinq martyrs noyés par Villegagnon au Brésil (un drame auquel Léry a échappé de justesse et qui suffit dans le récit à lui conférer le statut d'élu), soit être analysé plus concrètement comme un rappel des guerres vécues, en France et au Brésil. Dans les deux cas, l'auteur utilise un grand nombre de références auditives et le bruit emplit la relation lors de ces moments épiques. Enfin, les vers « Celui donc seroit bien cruel et inhumain, / Qui violentement sur moi mettroit la main » est à comprendre dans un sens concret et non métaphorique. Léry écrit plus loin que Villegagnon, « cruel » et « inhumain », a voulu le faire emprisonner. Une fois encore, le corps menacé du voyageur est une preuve de ce qu'il a vécu. Cet avertissement, sous couvert de la poésie, est aussi un procédé rhétorique permettant de se protéger, protection redoublée par l'épître « A illustre et puissant seigneur, François, Comte de Colligny ». Enfin, on note une dimension qui n'était pas présente chez Le Challeux : les perceptions ne sont plus uniquement celles de l'auteur dont le corps témoigne des souffrances vécues mais sont également celles du lecteur qui peut pratiquer lui-même sa propre « autopsie » dans la mesure où l'aspect « grison » du voyageur est la preuve de son expérience passée et de sa sagesse[2011].

[2011] Autre lieu commun de la littérature, également présent dans quelques-uns des sonnets liminaires adressés à Léry.

II.1.c.Marc Lescarbot : entre passé et présent

Le ton adopté par Lescarbot dans sa *Tabagie marine* est tout autre : la souffrance liée à la famine est précisément associée à la traversée et non pas à la Nouvelle-France en elle-même[2012] :

Compagnons, où est le temps
Qu'avions notre passe-temps ?
[...]
Emplissions nôtre chaloupe
De ces oiseaux tendrelets,
Ilz valent bien des poulets.

Je regrette ce temps là
Qui nous fournissoit cela.
Car dés long temps la pature
De salé nous est si dure,
Que nos estomacz forcés
En demeurent offensés[2013].

On retrouve, comme chez Léry et Le Challeux, la question de la famine lors de la traversée qui altère le corps et qui devient une marque faisant du voyageur un martyr ayant éprouvé et donc pouvant raconter. La faim devient, plus que la vue, une preuve que le voyage a été vécu dans sa dimension concrète, quotidienne – *animale* et *corporelle* pourrait-on dire[2014]. Dire que l'on a été marqué par le manque de nourriture revient à dire que l'on s'est privé d'un élément essentiel à la survie de l'organisme et, surtout, d'un élément de socialisation[2015]. Puisque l'on a risqué de manquer de nourriture au péril de sa vie et de son statut d'homme civilisé, on ne peut donc pas mentir.

La Tabagie, comme d'autres éléments du paratexte lescarbotien, s'achève par ces mots : « Cherchant dessus Neptune un repos sans repos / J'ay façonné ces vers au branle de ses flots ». L'interprétation de l'antanaclase est ouverte – l'auteur considère-t-il que l'écriture est un repos le soulageant des conditions difficiles du voyage ou, à l'inverse, le voyage reposant lui donne-t-il le temps de travailler à son ouvrage ? – mais semble en tout cas évoquer l'épreuve de la traversée comme élément essentiel du discours de légitimation.

De manière générale, les pièces liminaires qui apparaissent dans l'ouvrage de Marc Lescarbot font de nombreuses références aux auteurs antiques. La première pièce poétique est, dans l'édition de 1617, un vers latin, en pleine page « *Multa renascentur quae iam cecidere cadentque* », tiré de l'*Art Poétique* d'Horace[2016]. Ce vers, qui signifie « Beaucoup [de mots] qui sont déjà tombés et qui tomberont [dans l'oubli], renaîtront », peut avoir deux significations. D'un point de vue poétique, celui d'Horace et de Lescarbot, auteur de poésie, il peut se comprendre au regard de l'évolution de la langue en appelant à renouveler sans cesse cette

[2012] Marie-Christine Pioffet a bien montré l'héroïsation de Lescarbot lors de la traversée dans son article « L'épreuve de la traversée dans les relations de voyage en Nouvelle-France : entre réalité et fiction », *Essays in French Literature*, n°38, 2001, p. 129-157 ; sur le rejet des hommes qui ne quittent pas leur étude par Lescarbot, voir aussi PIOFFET, Marie-Christine, « L'apologie du voyage chez La Popelinière et Marc Lescarbot », *Études françaises*, n° 43, p. 139-156.

[2013] Lescarbot, *Les Muses*, *éd. cit.*, « Tabagie marine », p. 69.

[2014] Marsile Ficin explique dans son *Commentaire sur le Banquet de Platon* que toucher, odorat et goût rapprochent l'homme de son animalité primitive. Voir FICIN, Marsile, *Commentaires sur le Banquet de Platon*, *op. cit.*, p. 179.

[2015] Sur la portée sociale et symbolique de la nourriture, voir les chapitres V et VI.

[2016] HORACE, *Art Poétique*, v. 70.

dernière. Comme ce vers apparaît en pleine page avant même le début de l'*Histoire*, on peut aussi comprendre « *multa* » comme qualifiant des colonies françaises puisque l'édition de 1617 est la première depuis la prise de Port-Royal en 1613.

La pièce poétique suivante est insérée après l'avant-propos du livre portant sur les voyages au Canada (le deuxième livre en 1609, le troisième pour les deux éditions suivantes). Il s'agit d'une ode en alexandrins intitulée « Sur le voyage de Canadas », sans signature mais on se souvient que cette pièce est présente dans l'édition que Raphaël du Petit Val donne des voyages de Cartier vingt ans auparavant. Lescarbot donne sa source en précisant qu'il n'en connaît pas l'auteur. Dans ce poème, l'auteur s'insurge contre les « meurtres fraternels, & tout puant de crimes / Crimes qui font horreur aux infernaux abymes,/ Nous chasse à coups de fouet à des bords plus heureux », crimes perpétrés par les autres nations européennes en Amérique et il encourage les Français à rejoindre « Les filles de Nerée [qui] attendent vos vaisseaux[2017]». Le style épique incite à aller rejoindre un pays de Cocagne décrit selon la tradition.

Dans l'édition de 1609, la pièce poétique suivante est un « Adieu à la France » qui se situe entre les chapitres 39 et 40 du livre III et dans les deux éditions suivantes, et en 1613 et 1617 entre les chapitres 9 et 10 du livre IV. Cette ode est marquée par l'anaphore de « Adieu » qui décrit la France par chacune de ces composantes. L'intérêt de ce texte est avant tout de faire le lien entre le passé et le présent[2018]. La France est décrite comme un *locus amoenus* dès le début, avec ces « nobles cités / Dont l'aspect a mes yeux mille fois contentés », puis l'endroit où « d'un parler eloquent / Contre l'oppression [on] defend l'homme innocent » et enfin « emaillés d'un million de fleurs / Ravissans mes esprits de leurs soüeves odeurs ». On remarque la gradation dans les sens, ceux de la vue, de l'ouïe et de l'odorat. La comparaison se prolonge aux vers suivants, la France ayant de « belles forets, de larges campagnes » et des « oiseaux gazuillans ». Ces hyperboles n'ont qu'un seul objectif : celui de créer un contraste avec l'Amérique, là où « d'une ample moisson / Se présente aux Chrétiens une belle saison ». La fin, « d'une plume apprise / À graver dans l'airain de l'immortalité / J'en laisseray memoire à la posterité », n'est pas sans rappeler la formule horacienne « *exegi monumentum aere perennius*[2019]». Autrement dit, la beauté du pays, pourtant louée par Lescarbot dans son texte en prose, est oubliée afin de conserver uniquement la figure de l'auteur. Les habitants sont ensuite décrits, puis les stances font l'éloge de Des Monts et Poutrincourt et l'ode se termine par le souhait de « jetter le fondement d'une Chretienne race ». En 1609, elle n'est pas complétée par une autre pièce mais, en 1611 et 1617, elle est terminée par une note, Lescarbot écrivant : « pour m'esgayer l'esprit ces vers je composois au Premier que je vi les murs des Rochelois ». La précision que cette pièce est écrite quand le voyageur arrive à La Rochelle, avant même

[2017] LESCARBOT, Marc, *éd. cit.*, 1617, p. 215-216.

[2018] Cette pièce a également été analysée par IVARS, Alexandra, « L'"Adieu à la Nouvelle-France" de Marc Lescarbot : altérité, fécondité, interculturalité », *MaLiCE*, n°8, 2018 [en ligne].

[2019] HORACE, *Ode*, III, 30, vers 1.

d'embarquer pour le voyage, peut rappeler le geste de Léry qui rédige son texte « d'ancre de Brésil » ; la poésie est composée au cœur de l'aventure, gage de sa sincérité.

Dans l'édition de 1618, un « sonnet sur la mort du Grand Henry Roy de France & de Navarre », assassiné en 1610, est ajouté[2020]. On suppose que l'édition de 1611 a été publiée trop près du décès pour que cette pièce soit déjà composée. Elle a une tonalité élégiaque, fait l'éloge du roi, « ce Mars toujours vainqueur », et appelle à condamner son assassin. La présence de ce sonnet n'est pas surprenante si l'on considère les enjeux politiques de la publication du récit de voyage. Sa place interroge davantage. Il est situé immédiatement avant le chapitre VIII (« des vêtements et chevelures ») du sixième livre, le chapitre VII traitant de l'usage des lettres. Le lien est peut-être dû au fait que, dans ce chapitre, l'auteur se projette dans le futur dans une métaphore compliquée pour remettre la France en ordre et ainsi établir la Nouvelle-France. On comprend qu'avec l'assassinat, ces espoirs s'envolent pour Lescarbot. Il poursuit bien en précisant, dans le texte en prose, qu'un parricide symbolique abominable a mis fin à l'espoir. Le sonnet livré est couché « au frontispice de la harangue funèbre prononcée en l'Eglise saint Gervais, à Paris ». Le sonnet n'a donc rien à voir avec le voyage mais fait office de document d'archive, en quelque sorte, d'un événement historique vécu par Lescarbot. Dans les pièces poétiques du voyageur, nous sommes moins dans une valorisation de l'expérience que dans une réflexion sur l'histoire qui prend racine dans la volonté de coloniser la Nouvelle-France.

II.1.d.Samuel de Champlain (1613) : la prosopopée de la France

Des trois éditions de Champlain qui nous occupent, seule la première, celle de 1613, contient une pièce poétique. Il s'agit de stances, seize sixains d'alexandrins qui sont numérotés. Ces stances mettent en scène la France, irritée de voir l'audace des étrangers vantée et reprend en quelque sorte l'image du livre qui parle (« *loquitur* »). Les trois premières stances donnent la parole à la France, accusant les Français de trahir leur renom, de ne pas s'avancer sur l'océan (stance 3). La quatrième rappelle que les Français se sont déjà installés en Afrique, en Europe et en Asie et reproche de laisser « ce monde nouveau » à l'Espagne (stance 5). La sixième stance avance des arguments en faveur de la colonisation tandis que la septième rappelle que « pour vaincre la faim, on ne craint le trepas ». La huitième encourage à voyager et la neuvième justifie que le fait que la France est baignée de deux mers pour mieux aller conquérir au-delà. Enfin, la dixième vante l'honneur acquis après un tel voyage. La description linéaire révèle la forte portée

[2020] En 1611, elle est suivie d'un sonnet, qui disparaît ensuite, et qui adressé à « Messieurs de Monts & ses Lieutenants & associez, sur le voyage en la France Occidentale ». Comme pour l'« Ode à la France », le début mentionne « celui qui conquit la colchide toison » qui ne célèbre pas l'auteur, mais Des Monts et ses Lieutenants. La différence avec l'ode est que le sonnet, sans doute contraint par sa concision, révèle le manque de soutien financier. Dans les éditions de 1609 et 1611 il s'agit de la dernière pièce poétique.

poétique de ce discours, les stances composant le dialogue reprennent fidèlement une à une les parties du discours rhétorique, de l'exorde à la péroraison.

L'étude des cinq sens dans les poèmes liminaires permet de mettre en évidence deux points importants. Le premier semble être une évolution chronologique. Dans les premiers textes de notre corpus, les sens sont présents et sont même exacerbés pour souligner la souffrance du voyageur et ainsi renforcer sa légitimité. Dans la seconde moitié du corpus (après 1580), les pièces poétiques semblent accorder plus d'importance à la prospective, en donnant à lire un éloge de la colonisation. Les sens, notamment celui du goût, sont alors utilisés pour créer un contraste entre France et Amérique et encourager à rejoindre ce « nouveau » monde bien meilleur que l'Europe. Cette hypothèse est toutefois à nuancer en raison du faible nombre de sources étudiées. Il faudrait comparer ces pièces poétiques à un corpus plus large de récits de voyages, dans d'autres parties de l'Amérique ou du monde, afin de voir si cette lecture coloniale est temporelle (après 1600, les échecs français encouragent à coloniser uniquement la partie septentrionale de l'Amérique) ou spatiale (les deux auteurs du corpus qui présentent des pièces poétiques ont tous deux voyagé en Nouvelle-France et l'hypothèse chronologique est peut-être à nuancer).

L'étude des pièces en vers conduit à nous interroger sur la différence entre la prose et la poésie lorsque l'on considère la présence des sens. En effet, une première lecture des pièces en prose semble révéler que les sens s'y expriment moins que dans les poèmes et qu'il s'agit plutôt de mettre en avant la légitimation du discours du voyageur au moyen de l'expérience tout en soulignant les dangers de la navigation[2021].

II.2. Adresser l'ouvrage : préfaces et épîtres

Les pièces dédicatoires sont celles qui semblent évoluer le plus au fil des éditions, ce qui est logique puisqu'elles sont les plus politiques de toutes. Elles informent moins le genre viatique que le contexte politique et historique dans lequel celui-ci s'inscrit.

II.2.a.La souffrance exprimée par le sens du toucher

La valorisation du voyageur dans les éléments paratextuels ne se traduit pas uniquement par l'expression exacerbée de sa souffrance et les sens sont même finalement assez

[2021] « Au-delà du témoignage oculaire ritualisé, le corps du voyageur fait figure d'instrument de la connaissance. Et si, dans les récits de voyage, la vue s'affirme comme sens du contrôle, de la souveraineté, le scandale du sujet menacé arrive par les autres sens », STEMBERGER, Martina, « Au-delà de la (chose) », *art. cit.*, *cit.* p. 120-121.

peu présents. Cela est surprenant au regard de la poétique des auteurs parfois si sensorielle – celle de Léry par exemple – mais peut aussi se justifier par le fait que les pièces liminaires sont le lieu d'une *captatio benevolentiae* et répondent au *topos* de modestie.

Cette souffrance du corps exacerbée est présente dans les paratextes en prose de tous les auteurs du corpus, sans exception. Après tout, la faim et la douleur sont des expériences partagées par tous, d'autant plus au cœur de la France meurtrie par les guerres civiles. Souffrir de la traversée est une sensation réservée à un cercle d'élus, de voyageurs qui ont vogué pour rapporter la connaissance à ceux qui sont restés. Cette dimension est présente dès l'épître « *au Roy treschrestien* » de Cartier :

> *Experientia est rerum magistra* : par l'enseignement duquel j'ay osé entreprendre de adresser à la veue de vostre magesté royalle, cestuy propos en maniere de prologue, de ce myen petit labeur : Car suyvant vostre royal commandement, Les simples mariniers de present non ayans eu tant de craincte d'eulx mettre à l'advanture d'iceulx perilz & dangiers qu'ilz ont eu, & ont desir de vous faire treshumble service à l'augmentation de la saincte foy chrestienne, ont congneu le contraire d'icelle opinion des philosophes par vraye experience[2022].

Ce passage a souvent été glosé par la critique car s'y exprime simplement la rhétorique du genre : l'autopsie qui l'emporte sur l'enseignement des Anciens ainsi que le *topos* de modestie qui exacerbe les « dangers et périls » encourus au nom de la foi chrétienne.

Le Challeux fait pareillement de ce *topos* une justification de l'écriture dans l'épître de *« l'auteur à un sien amy »* lorsqu'il écrit, à propos de son récit, que l'on « y verra de quels dangers nous ayant delivré, il [Dieu] a daigné nous faire revoir le pays » après ce « périlleux voyage ». Plus surprenant peut-être, étant donné que l'on se trouve à l'ouverture d'un récit de voyage, est le regret exprimé par celui qui a souffert :

> Car qu'avoit affaire l'artisan de quitter sa boutique, le pere de famille, sa chere femme, ses doux enfans, son pays, ses biens vrais & propres pour en aller cercher de faux & estranges, taschant à prendre les ombres & se laissans trainer d'aveuglees fureurs ? Mais chacun veut toucher la felicité[2023].

La perception tactile – toujours dans un sens métaphorique – est dominante. L'expression « taschant à prendre les ombres » est plus problématique car elle n'est pas attestée dans les dictionnaires. On pourrait la comprendre dans le sens de « prendre ombrage » mais la signification serait alors étrange (pourquoi se faire un devoir d'être contrarié ?). Si l'on considère que les ombres sont des « protections », sens attesté à l'époque[2024], la métaphore

[2022] Cartier, *Brief recit*, *éd. cit.*, 1545 « Au Roy treschrestien », fol. 1v° [MB, p. 126].
[2023] Le Challeux, *Discours*, *éd. cit.*, « Epistre », p. 4 [SL, p. 202].
[2024] « Ombre. Protection. » est le premier sens donné par le *Dictionnaire* d'Edmond Huguet.

devient plus compréhensible : on essaie de s'attacher à des protecteurs. L'usage du pluriel, inhabituel, attire notre attention sur le choix de ce terme. L'ombre est par essence ce qui est insaisissable, simple silhouette sombre, tout comme l'ont été les Français qui n'ont pas aidé les colonisateurs, ce que déplore à plusieurs reprises Le Challeux dans son *Discours*. L'emploi de ce terme précis peut donc indiquer que la souffrance du voyageur dépend aussi de ses protecteurs. La légitimation de l'expérience se traduit donc ici par un vocabulaire métaphorique faisant appel au sens du toucher et montrant que ce qui a été vécu, même s'il s'agit d'expressions métaphoriques, est rendu de manière concrète, comme un poids à porter. Cette idée peut être soutenue par l'emploi d'autres expressions métaphoriques du toucher présentes plus loin dans le passage[2025].

Dans la « *Requeste au Roy »* suivant la relation du voyage, le toucher est employé dans son sens concret lorsque l'auteur évoque les colonisateurs « quasi tous massacrez & taillez en pieces », « tuez & meurtris […] les corps des petis enfans transpercez, plantez au bout de leurs picques [espagnoles] », et c'est pourquoi Le Challeux demande au Roi de « tendre la main, de [...] redresser & soustenir » les familles des victimes qui « mesmement au temps que la playe, seigne encore de leurs angoisses[2026]». Le registre fait d'hyperboles – les enfants ne sont pas mentionnés dans le *Discours* – est évidemment pathétique mais le mélange du concret et de l'abstrait (« tendre la main » et « soutenir les familles ») fait écho à l'épître de *« l'autheur à un sien amy »* dans laquelle Le Challeux essaie de « prendre les ombres ». La figure du protecteur insaisissable et indéfini est remplacée, après le récit, par la figure éblouissante du Roi qui tend la main dans un geste protecteur. C'est peut-être aussi ce qui explique le choix de cette place dans l'édition. Cette dernière aurait pu s'ouvrir par l'hommage au Roi, comme c'est le cas pour bien d'autres récits. L'interrogation de la première pièce liminaire – qui est ce « [s]ien amy » ? – permet d'introduire ce récit dramatique et de convaincre plus facilement le destinataire principal en lui montrant que les voyageurs en Floride n'ont finalement été que des « gens qui estoyent pour servir de muraille vive à l'entour de [sa] majesté, & faire teste & frontiere à tous les ennemis de [son] estat[2027]». Le Challeux est l'auteur du corpus qui présente le plus le corps souffrant dans le paratexte de son récit même si le corps du voyageur n'est pas mentionné directement – en tant que survivant chanceux, il ne peut exacerber ses souffrances à outrance. Il s'inclut dans un « nous » de généralisation qui fait de lui le héraut (ou le héros si l'on préfère) des victimes du massacre.

Il faudrait, enfin, comparer ce passage avec les propos de Laudonnière qui, dans sa *Préface*, garde cette même métaphore de la troupe rompue et qui prétend écrire « une vérité si

[2025] Les voyageurs ont : « senti la rigueur des jugements de Dieu » et « porté le courroux du Seigneur, comme vous pourrez veoir au discours de ce voyage de la Floride que je vous presente », Le Challeux, *Discours*, *éd. cit.*, « Epistre », p. 5 [SL, p. 202-203].
[2026] *Ibid.*, « Requeste au Roi », p. 56 [SL, p. 235].
[2027] *Ibid.*, p. 57 [SL, p. 236].

évidente » que le « Prince » sera « satisfait de lui » et les calomniateurs « découverts[2028]». Ces quelques exemples permettent de constater que ce qui importe n'est pas tant la mise en avant du corps souffrant que les conséquences du voyage après le retour. Cela peut expliquer que le lexique des sens est majoritairement utilisé dans un sens métaphorique – la souffrance est une preuve au sens rhétorique – et non pas concret.

La métaphorisation des sens, bien que dominante dans les pièces en prose du paratexte, ne doit toutefois pas faire oublier la présence du corps du voyageur dans sa perspective la plus concrète. C'est à ce titre que la préface de Léry devient le lieu d'une justification de l'écriture de soi[2029]. Le texte, « rempli de son propre sujet[2030]», est saturé de perceptions visuelles et auditives. La souffrance de l'auteur y est très peu présente ; toutefois, Léry utilise un procédé intéressant : il insère une lettre de Villegagnon dans laquelle le lecteur voit les colonisateurs souffrir. Avec ce déplacement de la parole narrative, un corps souffrant justifiant et légitimant l'expérience est présent mais ce n'est pas celui de l'auteur – lequel peut ainsi se prémunir des accusations de prétention. Le corps devient donc, en quelque sorte, souffrant par procuration. Cette lettre sert de preuve, au sens fort de la rhétorique judiciaire, et permet à l'auteur d'écrire que les colons ont connu « toutes sortes de fascheries et difficultez », qu'ils ont vu « des gens farouches et savages » sans « honneteté ni vertu », qu'il « falloit aller recueillir et querir bien loin çà et là [les vivres] » ou encore qu'ils ont dû :

> defricher & applanir, y mener de toutes parts de la provision & munition, dresser des forts, bastir des toicts & logis [...] assembler d'alentour la matiere & estoffe, et par faute de bestes le porter sur les espaules au haut d'un costau par des lieux forts, & bois tres-empeschans[2031].

Cette lettre a deux fonctions. La première est d'annoncer ce que contiendra le texte léryen qui décrira ces actions presque dans les mêmes termes et insistera sur la souffrance des voyageurs. La seconde est de servir de guide à ceux qui souhaiteraient entreprendre le voyage en donnant l'exemple de la naissance de la colonie.

II.2.b.Les périls de la navigation

Les préfaces de Thevet et de Lescarbot atténuent également la souffrance du voyageur, mais on peut y voir une autre raison. En effet, les deux personnages sont officiellement mandatés et ne peuvent donc pas exprimer les difficultés de la colonisation. Toutefois, la souffrance reste présente en tant qu'élément de légitimation : Thevet se présente ainsi « tout

[2028] LAUDONNIÈRE, René de, *Histoire notable*, *éd. cit.*, « Préface », n. p. [SL, p. 36].
[2029] Laquelle se développe justement à la Renaissance.
[2030] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, « Preface », fol. Ciij r° [FL, p. 96].
[2031] *Ibid.*, fol. Bj r° [FL, p. 69].

attiédé et rompu de si long voyage[2032]». Le verbe « rompre » était déjà présent chez Le Challeux et Laudonnière tandis que le verbe « attiédir » interroge : *topos* de modestie ou, au contraire, valorisation du sujet qui, puisqu'il a déjà l'expérience d'autres voyages, n'est pas totalement *refroidi*[2033] par celui-ci ? Cette deuxième interprétation semble la plus probable dans la mesure où le registre change totalement dans la « Préface aux lecteurs » lorsque le cosmographe, se comparant à Ulysse et Énée, écrit moins humblement : « Ce que j'ai osé entreprendre à l'imitation de plusieurs grands personnages ». Cette comparaison topique dans la littérature viatique est nécessaire car le reste du discours préliminaire porte sur les périls de la navigation. La question des dangers de la traversée est une constante de la rhétorique du paratexte viatique – on remarquera, par ailleurs, que Léry mentionne le corps souffrant uniquement dans les titres des trois chapitres de navigation[2034] – et devient même quasi exclusive chez Thevet pour qui la souffrance a pour source unique et explicite la navigation « toujours accompagnée de péril » et « dont bien souvent l'on peut plus espérer la mort que la vie[2035]».

III. La place des cinq sens dans les éléments des paratextes : analyse des titres

La page de titre est, après le colophon des manuscrits médiévaux et des premiers incunables, « l'ancêtre de tout le péritexte éditorial moderne[2036]». Elle est l'élément le plus caractéristique des livres imprimés, son existence s'expliquant sans doute par le besoin d'identifier l'œuvre et d'attirer les acheteurs dans un contexte d'augmentation rapide du nombre de livres produits[2037]. Sur la fonction du titre, une sorte de vulgate théorique semble s'être établie. Il s'agit d'abord d'identifier l'ouvrage, de désigner son contenu et enfin de le mettre en valeur[2038]. Finalement, l'un des intérêts du titre est de faire vendre le livre ; d'où souvent des mentions concernant la simplicité (« abrégié », « petit »), l'intérêt (« proufitable », « utile »), l'inscription dans un genre (qui rassure le lecteur et l'oriente dans sa lecture[2039]). Le titre joue un rôle considérable : « possédant une valeur illocutoire, il vaut pour l'œuvre, qu'il contient en

[2032] THEVET, André, *Singularitez*, *éd. cit.*, « Épistre », [n. p.] [FL, en annexe, p. 412].
[2033] Nous employons à dessein le registre familier, puisque le terme semble le mieux adapté au sujet.
[2034] Le « Sommaire des chapitres de ceste Histoire de l'Amerique » (fol. C. iiij. r° et suivants de l'*Histoire*) mentionne les « [...] chaleurs, soifs & autres incommoditez que nous eusmes & endurasmes » (chapitre IV), « [...] premiers perils que nous eschapasmes sur mer » (chapitre XXI) et « De l'extreme famine, tormente, & autres dangers [...] » (chapitre XXII).
[2035] Thevet, *Singularitez*, « Preface aux lecteurs », [n. p.] [FL, en annexe, p. 421]
[2036] GENETTE, Gérard, *Seuils*, *op. cit.*, p. 36
[2037] BLAIR, Ann, *L'entour du texte*, *op. cit.*, p. 21.
[2038] *Ibid.*, p. 80
[2039] ROUDAUT, François, *Le Livre au XVI^e siècle, op. cit.*, p. 36.

puissance[2040]». On lui accorde de plus en plus d'importance[2041], d'autant plus que la notion d'auteur n'existe juridiquement pas et que le propriétaire de la copie est le libraire-éditeur – même si, au fil du siècle, l'auteur prend de plus en plus souvent part à la fabrication du livre dans l'atelier même de l'imprimeur, en donnant son avis[2042].

Nous nous intéressons en premier lieu à la mise en avant, ou non, de l'expérience sensorielle. En effet, le titre n'a pas une fonction narrative, exégétique ou rhétorique, mais devient guide pour le lecteur dans l'interprétation que celui-ci va faire de l'ouvrage[2043].

III.1. L'indéfinition générique du récit de voyage

III.1.a.Jacques Cartier : du « recit » au « discours »

Dans l'édition de 1545, le texte de Cartier s'intitule *Brief recit, & succincte narration, de la navigation faicte es ysles de Canada, Hochelage & Saguenay & autres, avec particulieres meurs, mangaige, & cerimonies des habitans d'icelles: fort delectable à veoir*. La page de titre est accompagnée de marque de l'éditeur, Ponce Roffet[2044]. Dans l'édition de Raphaël du Petit Val de 1598, le texte qui reprend les premier et deuxième voyages a pour titre *Discours du voyage fait par le Capitaine Jacques Cartier aux Terres-neuves de Canada, Norembergue, Hochelage, Labrador, & pays adjacens, dit nouvelle France, avec particulieres moeurs, langage, & ceremonies des habitants d'icelle*[2045]. Les différences entre les deux titres sont notables. Le nom du voyageur n'est pas mentionné dans le premier, qui insiste d'ailleurs sur le caractère succinct de ce « *brief recit* ». Le second titre place le genre en premier par la mention du « discours du voyage » ainsi que le nom de l'auteur accompagné de son statut. Entre 1545 et 1598, un demi-siècle s'est écoulé et, d'un point de vue historique et poétique, l'on accorde plus de place à l'auteur des récits.

Le « récit », mot qui apparaît en 1498, est la « relation d'un événement[2046]» tandis que le terme « discours » est plus ancien. Il apparaît au XIII^{e} siècle, mais, en 1559, il prend le sens

[2040] *Ibid.*, p. 36.
[2041] DAY, Matthew, « "Intended to Offenders" ; the running titles of early modern books », dans SMITH, Helen et WILSON, Louise (dir.), *Renaissance Paratexts*, Cambridge / New York : Cambridge University Press, 2011, p. 34-47, *cit.* p. 37.
[2042] ROUDAUT, François, *Le Livre au XVI^{e} siècle, op. cit.*, p. 28.
[2043] DAY, Matthew, « "Intended to Offenders" », *art. cit.*, p. 39-40.
[2044] Avec l'emblème de l'éditeur, un homme tenant une lance et un bouclier pendu à un arbre.
[2045] CARTIER, Jacques, *Discours...*, *éd. cit.* La gravure de l'emblème de l'éditeur, si elle est placée au même endroit, est différente. Elle représente une lunette, entourée de la devise « Duoe, Deo ». On peut y voir un homme ailé accompagné d'une canne et d'un chien poser la main sur un personnage féminin surmontant ce qui s'apparente à un gros poisson, comme une morue ou une truite avec, en arrière-plan, des arbres ressemblant à des palmiers, emblème de l'éditeur que l'on retrouve sur d'autres ouvrages.
[2046] « Récit », *TLF*i [CNRTL. Consulté le 06 décembre 2021]

de « discourir », « traiter d'un sujet[2047] ». La perspective est plus large, d'où l'ajout de la mention du nom de Cartier, qui renforce la légitimité. La suppression de la perception visuelle « fort delectable à veoir » s'explique sans doute pour cette raison : n'ayant ni nom d'auteur, ni garantie d'un discours sérieux, le côté plaisant est mis en avant – la perception visuelle étant ici celle du lecteur. Dans le second titre, le *docere* est valorisé au détriment du *delectare* à un moment où les « merveilles » du « Nouveau Monde » valent moins pour leur intérêt descriptif qu'ethnologique.

III.1.b.André Thevet : les « singularitez »

Le titre complet de l'œuvre d'André Thevet est *Les Singularitez de la France Antarticque, autrement nommée Amerique: & de plusieurs Terres & Isles decouvertes de nostre temps. Par F. André Thevet, natif d'Angoulesme*[2048]. On a déjà souligné qu'il s'inscrit dans le genre du recueil des « Singularitez » et que le nom Amérique apparaît dans notre corpus ainsi que la notion de « découvertes ». Sur le personnage, la mention religieuse rappelle que Thevet appartient à l'ordre des cordeliers, lui offrant une certaine légitimité. L'expérience du narrateur-voyageur n'est pas mentionnée dès le titre et rien ne permet d'affirmer que nous sommes face à un récit de voyage plutôt qu'à une compilation. Cette indétermination souligne que « la brièveté n'a d'égale que l'extrême diversité de ton et de matière[2049]», comme beaucoup de textes de ce genre à l'époque. L'absence de perception sensorielle, même visuelle, témoigne d'un ouvrage qui sera d'avantage recueil de faits que témoignage personnel. Dans les faits, le toute première mention d'une perception du narrateur se situe seulement à la fin du premier chapitre, lorsque Thevet se décrit « observant la longitude des pays et latitude […] observant les choses singulières [des pays lointains][2050]». Le titre est programmatique et ne trompe pas le lecteur.

[2047] « Discours », *ibid.*
[2048] Là encore, l'emblème de l'éditeur est situé en dessous.
[2049] Frank Lestringant dans la préface à THEVET, André, *Singularitez*, *éd. cit.*, p. 8.
[2050] THEVET, André, *Singularitez*, *éd. cit.*, fol. 3 [FL, p. 59].

Illustration 7: Samuel de Champlain, Voyages*, frontispice de l'édition de 1619.*

À partir de 1619, l'édition de Champlain s'ouvre par un frontispice, tout à fait classique, surmonté d'une date. Les deux personnages encadrant le titre sont sans doute des Américains, un homme à gauche tenant à la main un poisson et une flèche garnie de plume, ayant des plumes dans les cheveux et ne portant qu'un cache-sexe. Le personnage féminin, à droite, est vêtu des mêmes attributs, portant à la main un épi de maïs et de l'autre une énorme

poire, chacun d'eux étant donc associé à un produit symbolique de l'Amérique et à un attribut, la guerre ou la végétation. La vignette située sur le piédestal donne à voir un prisonnier sur un poteau, un homme à ses pieds. La nudité apparente donne à penser qu'il s'agit sans doute d'un autochtone et que nous sommes face à une mise à mort ou, du moins, une représentation des supplices que les autochtones ennemis s'infligent entre eux et que Champlain n'évoque pas dans son texte[2051]. De part et d'autre, des hommes, encore des Américains car ils ne portent qu'un cache-sexe, observent la scène. Ce frontispice est reproduit à l'identique pour l'édition de 1627. La seule différence est que la date change – elle devient 1620. Ce frontispice apparaît à un moment où, comme pour Claude d'Abbeville, les pages de titre illustrées deviennent incontournables dans beaucoup d'éditions.

Celle de 1613 commence par un titre *Les Voyages du Sieur de Champlain Xaintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine*. Le sous-titre est encore plus intéressant :

> Journal tres-fidele des observations faites és descouvertures de la Nouvele France: tant en la description des terres, costes, rivieres, ports, havres, leurs hauteurs, & plusieurs declinaisons de la guide-aymant; qu'en la creance des peuples, leur superstition, façon de vivre & de guerroyer: enrichi de quantité de figures.

Le texte offre donc une nouvelle inscription générique, celle du journal de voyage, insistant sur le caractère quotidien et les observations. À cette date, le succès des *Observations* de Pierre Belon a peut-être joué dans ce rapprochement[2052]. On a donc un critère d'authenticité mis en avant, qui ne l'était pas forcément dans les autres textes du corpus, ainsi qu'un critère chronologique que l'on ne retrouve pas dans les histoires, les discours ou les singularités. De plus, le journal est le genre, par exemple, des textes de Colomb ou de Magellan et place la figure de Champlain dans la tradition de ces grands modèles de voyageurs européens – même si les textes n'étaient pas accessibles à l'époque aux lecteurs sous forme de journaux –, ce qui est renforcé par la qualité de capitaine de marine. Le sous-titre est suivi d'une description de quelques cartes contenues dans l'ouvrage, inscrivant la perception visuelle dès cette page initiale. Les termes de marine présents dans le sous-titre renforcent également l'idée d'un texte adressé aux spécialistes de navigation, d'où cet intérêt pour les cartes. Finalement, plus qu'un journal, l'édition offre un guide de voyage pour qui voudrait suivre les pas de Champlain. L'ouvrage a pour fonction de dresser une véritable typologie des lieux et est donc conçu pour un lecteur averti.

[2051] THIERRY, Éric, *Les œuvres complètes de Champlain*, *éd. cit.*, p. 62.

[2052] Même si la volonté de répondre aux propos de Marc Lescarbot a probablement joué. Sur ce point, THIERRY, Éric, *Samuel de Champlain. Les fondations de l'Acadie et de Québec, 1604-1611*, Québec : Septentrion, 2008, p. 32.

L'édition suivante connaît quelques modifications. Or, dès 1619[2053], la deuxième page de titre indique *Voyages et descouvertures faites en la Nouvelle France, depuis l'année 1615 jusques à la fin de l'année 1618, par le Sieur de Champlain, Cappitaine ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant*. On perd la notion de journal et d'observations au profit de l'endroit géographique et de la date, exactement comme pour Cartier. Cette hypothèse serait à vérifier avec une recension beaucoup plus large et européenne des récits de voyages, mais il apparaît, avec ces deux exemples, que la deuxième édition efface la dimension visuelle au profit d'un propos plus général sur le pays découvert.

Ensuite, ce propos est situé dans un espace-temps déterminé. La fonction même de Champlain est signifiante car elle précise qu'il n'est pas simplement « de la marine », mais « de la mer du Ponant », donc de l'Océan Atlantique. Si les autochtones étaient visuellement représentés sur le frontispice, rien dans le paratexte ne mentionnait que le texte s'intéresserait davantage aux hommes. Le sous-titre, qui était très technique en 1613, devient beaucoup plus général et confère à l'ouvrage une autre orientation

> où sont descrits les moeurs, coustumes, habits, façons de guerroyer, chasses, dances, festins, & enterrements de divers peuples Sauvages, & de plusieurs choses remarquables qui luy sont arrivées audit païs, avec une description de la beauté, fertilité, & temperature d'iceluy.

Dans cette édition de 1619, le public, tel qu'il est reflété par le titre, évolue. Alors que l'édition de 1613 était réservée à des marins avertis, celle de 1619 réduit la zone géographique concernée en se concentrant davantage sur les particularités culturelles et naturelles. Cette ouverture n'exclut pas le public de spécialistes, mais inclut maintenant un public non averti, un public de curieux, ou un public de futurs colons désireux de connaître particulièrement cette zone de l'Amérique.

III.2. Les différentes définitions de l'« histoire » chez les auteurs protestants

Le mot « Histoire » recouvre plusieurs acceptions au XVI^e^ siècle[2054], celles de l'histoire naturelle, de récits singuliers fictifs ou non, de narrations d'événements passés, et d'observations, qui sont bien présentes dans le corpus, mais uniquement chez les auteurs

[2053] En 1627, cette page est identique. La mention « deuxième édition » est ajoutée.
[2054] Voir la synthèse de Grégoire Holtz dans HOLTZ, Grégoire, GOUX, Mathieu, LEGRAND, Rebecca, *Jean de Léry, Histoire d'un voyage*, *op. cit.*, p. 79-84.

protestants affirmés (Léry et Le Challeux) ou qui font œuvre d'historien plus que de relateur fidèle (Lescarbot[2055]).

III.2.a.Nicolas Le Challeux : « histoire memorable », « histoire merveilleuse » et « discours »

Pour l'auteur protestant, le traitement des éditions est beaucoup plus difficile dans la mesure où Le Challeux, charpentier, n'a probablement pas écrit le texte lui-même. L'impression ayant été réalisée rapidement dans une optique pamphlétaire, elle est de facture beaucoup plus grossière. La première édition est intitulée *Discours de l'Histoire de la Floride, contenant la cruauté des Espagnols, contre les subjects du Roy, en l'an mil cinq cens soixante cinq* et sous-titrée *Rédigé au vray par ceux qui en sont restez, Chose autant lamentable à ouïr, qu'elle a esté proditoirement & cruellement executee par lesdits Espagnols: Contre l'autorité du Roy nostre Sire, à la perte & dommage de tout ce Royaume*. Le texte est un réquisitoire, le registre pathétique renforçant l'accusation portée contre les Espagnols comme le souligne l'importance du verbe « ouïr » qui attire l'attention du lecteur sur l'oralité de ce « discours ». De même, la requête faite au roi, adjointe à cette édition, est mentionnée dès la page de titre. Le paratexte incluant le sonnet liminaire ainsi que l'épître « l'auteur à un sien amy », signée de la main de « vostre serviable frere & amy N. le Challeux », inscrivant ainsi quelque part le nom de l'auteur dans le texte, authentique ou apocryphe.

La seconde édition, parue la même année, évacue totalement la perspective judiciaire et le registre pathétique. Le texte est présenté comme l'*Histoire mémorable du dernier voyage aux Indes, Lieu appelé la Floride, fait par le Capitaine Jean Ribaut, & entrepris par le commandement du Roy, en l'an M.D.LXV.* Éloignant la portée pamphlétaire et la figure auctoriale, cette deuxième édition place le texte dans le genre de l'histoire mémorable, compris en ce sens comme un synonyme d'histoire prodigieuse. Le lecteur peut s'attendre à un texte qui verse dans la tragédie, mais qui est totalement sorti, dans sa présentation, du contexte des guerres de religion. De même, le titre recopié à la première page du texte change l'adjectif « mémorable » de la page de titre pour « merveilleuse », signe d'une confusion entre les deux genres. La présence de Jean Ribault, qui n'est donc pas le narrateur, implique également l'idée d'un récit d'aventures à la troisième personne. C'est le même procédé qu'utilise Pierre du Jarric en 1608-1614 lorsqu'il compile les récits de missionnaires jésuites dans son *Histoire des choses plus mémorables advenues tant ez Indes orientales, que autres païs*[2056].

Dans la première édition, l'imprimeur insiste sur le caractère pamphlétaire, sur le discours et donc la dimension orale (« lamentable à ouïr »). Dès le titre, le *Discours* s'inscrit

[2055] Voir l'introduction dans THIERRY, Éric, *Les œuvres complètes de Champlain*, *éd. cit.* et PIOFFET, Marie-Christine, « L'apologie du voyage chez La Popelinière et Marc Lescarbot », *art. cit.*

[2056] DU JARRIC, Pierre, *Histoire des choses plus mémorables advenues tant ez Indes orientales, que autres païs de la descouverte des Portugais*, Bordeaux : S. Millanges, 1608-1614.

pleinement dans la rhétorique du *movere*. La requête au roi rend possible l'incarnation d'un auteur qui s'adresse directement à la plus haute figure d'autorité. Cet individu, Le Challeux, est perçu comme un martyr dès le sonnet liminaire et l'épître qu'il adresse à « un sien ami ». À quoi tiennent ces différences ? On peut émettre l'hypothèse que les deux éditions visaient deux publics bien distincts. Celle du « discours » serait réservée à une diffusion protestante et locale, celle de « l'histoire » à une diffusion nationale plus large, pour des lecteurs d'histoires tragiques mais favorables aux catholiques ou aux Espagnols, ou tout au moins, pour des lecteurs peu attirés par un discours politique.

III.2.b.L'« histoire », du témoignage singulier oculaire à l'objet universel

Marc Lescarbot s'inscrit lui aussi dans le genre de l'« Histoire », mais une histoire qui est plus universelle comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage :

> contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François és Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'avoeu & authorité de noz Rois Tres-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'execution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui. En quoy est comprise l'Histoire Morale, Naturele, & Geographique de ladite province: Avec les Tables & Figures d'icelle .

L'histoire « morale, naturelle et géographique » reprend les codes des histoires morales comme il en existe beaucoup à l'époque, mais s'attarde davantage sur les habitants rencontrés que sur l'expérience du voyage en elle-même. Cette expérience réalisée en partie seulement est avouée dans la présentation de l'auteur, « Marc Lescarbot Advocat en Parlement, Témoin oculaire d'une partie des choses ici récitées ». L'histoire est moins celle d'un œil qui voyage que celle d'une plume qui raconte, comme en témoigne aussi le vers d'Horace, « *Multa renascentur quae iam cecidere, cadénteque*[2057]».

Dans un mouvement inverse, la page de titre de l'ouvrage de Jean de Léry ne donne à voir qu'un seul texte sans gravures. Visuellement, la taille des caractères souligne l'importance du substantif « voyage » pour les trois premières éditions alors qu'elle met en avant l'« Histoire » à partir de 1600. La signification n'est pas la même. Dans le premier cas, l'expérience est mise en avant alors que dans le second, le texte et le témoignage sont soulignés, au moment où Jean de Léry se fait plus insistant sur sa vocation d'élu et l'importance de son écriture contre les « calomnies » de Thevet.

Si le titre principal de l'*Histoire d'un voyage* n'évolue pas au fil des éditions, trois éléments sont ajoutés ou modifiés dans le sous-titre des éditions de 1600 et 1611. D'abord,

[2057]Il est suivi de l'emblème représentant un navire dans les vagues accompagné de la devise « *Fortior in adversis* ». Sur la seconde édition, se trouve la mention « seconde edition revue, corrigee et augmentée par l'autheur ».

« Ameriquains » est remplacé par « Brésiliens », signe d'une précision devenue nécessaire alors que le premier terme recouvre une donnée beaucoup plus large et, pour le corpus français, désigne surtout l'Amérique du nord. Dans les premières éditions, Brésiliens et Américains étaient synonymes sous la plume de Léry.

Ensuite, la liste des descriptions contenues dans l'ouvrage s'enrichit de « plusieurs Animaux, [ajout de « Poissons difformes »] Arbres, Herbes, [ajout de « Fruicts, Racines »] & autres choses singulieres ». L'ajout se fait dans la classification logique étudiée au chapitre VI. Si l'intérêt pour les poissons semble facilement justifiable à cette époque[2058], l'adjectif « difforme » permet de comprendre l'intérêt pour les merveilles et prodiges de la nature. Dans ce texte, le public lira ce qu'il n'a pas lu ailleurs. Le début du sous-titre et la mention des « choses remarquables, veües par l'auteur » inscrivent l'expérience au cœur du témoignage, de l'histoire, alors que la fin du sous-titre le relie plutôt à l'histoire naturelle, aux singularités, une tension inhérente aux récits.

L'édition de 1578 précise « non encore mis en lumiere, pour les causes contenues en la preface », éveillant l'intérêt du lecteur et enfin, « recueilli sur les lieux par Jean de Lery, natif de la Margelle (...) ». L'expérience ne passe pas par un sens particulier, mais par la mention que l'auteur s'est rendu sur les lieux. À partir de 1580, cette mention « non encore mis en lumière » est changée pour « corrigé », spécification elle-même remplacée dans l'édition suivante par « avec les figures, reveue, corrigee & bien augmentee de discours notables ». Cette précision insiste sur l'élément visuel, les figures, qui placent véritablement sous les yeux le pays et qui sont un argument commercial important. Le « discours notable » peut également faire le lien avec l'histoire de Laudonnière, parue la même année, qui associe pleinement le récit de voyage au témoignage, un discours qui est important parce qu'il donne à voir un exemple. Enfin, le psaume 108 invite à à la médiation « entre les nations », donnant de l'importance à la fonction du prédicateur, celle de Léry au moment de la publication du texte. Le psaume est toujours présent dans les éditions suivantes.

En 1594, la mention « revue, corrigee, et bien augmentée en ceste troisieme Edition, tant de figures, qu'autres choses notables sur le sujet de l'autheur » est conservée. L'accent est dorénavant mis sur « le sujet de l'autheur », signe d'un texte qui va évoluer en ce sens et il est vrai que plus les éditions vont aller croissantes, plus Léry va modifier le texte de manière à mettre en avant son expérience et ses connaissances. Cet accroissement de l'intérêt pour l'auteur est aussi le signe d'une évolution épistémologique importante. La fin du XVI^{e} siècle, en effet, accorde davantage de place à la conscience de soi dans la construction de l'image de la *persona*, notamment chez les reformés. Probablement témoin de son temps sur ce sujet de la prédominance de l'auteur sur le sujet même du voyage, l'éditeur modifie le titre dès 1600 pour

[2058] En huit ans, de 1551 à 1558, paraissent ainsi onze ouvrages majeurs d'ichtyologie (dont deux traductions), que l'on doit à six auteurs ; or Léry publie sa première édition bien après.

préciser : « avec les figures, [édition] revuë, corrigee & bien augmentee par l'Autheur », qui lève l'ambiguïté. À cette édition de 1600 est ajoutée, dès la page de titre, la dédicace à Madame la Princesse d'Orange, une page presque similaire à celle de 1611.

III.2.c.Jean de Léry et « l'invention de la personne ». Relecture anagrammatique de la devise « plus voir qu'avoir »

Pour étayer l'hypothèse de « l'invention de la personne » dans le texte de Jean de Léry, l'on peut songer à l'utilisation des sens qui est faite au chapitre XXI de l'*Histoire d'un voyage*[2059]. Ce chapitre, qui narre le retour terrible et le second passage de l'Équateur, semble confus dans sa composition puisque Léry y raconte des anecdotes ayant eu lieu sur le navire (des coups de vents, des avaries, la prolifération d'une herbe marine, un incendie...), celles-ci étant entrecoupées de quelques pages relevant d'une « écriture cosmographique[2060]». Or, l'on s'aperçoit que ce chapitre XXI peut sembler livrer à rebours la clef de l'interprétation de l'œuvre. Ces épreuves envoyées par Dieu, et qui marquent le voyageur dans sa chair, légitiment le discours de celui qui, non seulement a su voir, mais encore a reçu la grâce divine de voir. D'une part, les mêmes épreuves sont décrites deux fois, mais avec une précision importante : la seconde fois, une solution est trouvée (pour combattre le vent ou réparer l'avarie) ; d'autre part, la digression cosmographique sur l'univers et les mers du globe qui se rejoignent est un signifiant vide de sens qui n'a d'autre fonction apparente que celle de donner de l'importance à celui qui est capable, après avoir souffert les épreuves, de discourir sur le sens de l'univers.

Ce chapitre XXI, avant même l'élection de Léry dans la barque au chapitre suivant, est peut-être à lire comme le moment clef où le narrateur n'est plus un simple voyageur relatant ses expériences concrètes, mais un auteur à part entière, capable de cautionner ou non les discours sur l'univers (il désapprouve le discours cosmographique sur les mers du Globe, mais approuve celui sur la sonde quelques pages plus loin) parce qu'il a traversé l'Équateur et s'impose donc comme digne d'écrire, comme les cosmographes, sur l'univers tout entier. Finalement, ce chapitre semble proposer une variation autour des différents types de vision, que seul l'écrivain avec son regard surplombant peut appréhender : la vision singulière du voyageur expérimenté (l'autopsie), la vision du monde de la nature (le contemplateur), la vision des desseins de Dieu (le prédicateur capable de percevoir l'espoir dans les épreuves), la vision abstraite de l'univers (l'écrivain qui utilise les sources pour remplir sa page).

Le « nouveau », l'invention de Léry, serait donc dans la place centrale accordée au sujet dans l'écriture, dans la maîtrise revendiquée par celui-ci sur son texte, dans les modalités d'inscription de ce sujet dans le texte, dans la place faite aux textes autres, qui s'éprouvent à

[2059] Sur ce chapitre, voir LESTRINGANT, Frank, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage*, *op. cit.*, p. 99 et *sqq*.
[2060] LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage*, *éd. cit.*, p. 343-358 [FL, p. 508-524].

l'aune de son expérience concrète, sensorielle (il ne faut pas croire les ouvrages parce que j'ai vu le contraire). Cette nouveauté revient au même, que l'on se place du point de vue épistémologique ou littéraire[2061] : le moi de Léry cautionne son propre texte, il se veut à lui-même sa propre caution de vérité et affiche la maîtrise d'une parole qui lui appartient en propre, ou du moins sous le regard de Dieu. C'est du même geste (faire du moi, de ses perceptions individuelles, de son expérience propre, la seule caution de son discours), que Léry place l'autopsie, son expérience personnelle, ses observations et réflexions individuelles au centre de l'élaboration d'un texte disant et construisant un savoir scientifique. On touche là au nouveau statut du moi du point de vue épistémologique mais aussi théologique dans une perspective protestante ; c'est du même geste encore qu'il entreprend de rétablir une vérité historique (dont il se donne lui-même comme caution) ; du même geste aussi qu'il inscrit sa présence propre dans ses récits, ses descriptions, l'agencement même de son texte, et finalement du même geste qu'il peut faire de l'écriture autobiographique le lieu d'inscription complexe d'une subjectivité, le nouveau statut du moi du point de vue littéraire.

Cette idée peut permettre de relire à nouveau frais la devise de Léry. En effet, la dernière pièce poétique de la dernière édition suit l'épître à Louise d'Orange. Il s'agit de trois jeux anagrammatiques sur les noms des dédicataires, Louise d'Orange, Louise de Coligny dont la devise anagrammatique devient « l'œil clos n'y guide » et « cy songe l'Ydole » et enfin, une autre dédicace au Prince Jenry de Nassay, fils de ladite, dont l'anagramme est « sans Haine rude ». Ce jeu sur les anagrammes invite également à relire la devise de Léry « PLUS VOIR QU'AVOIR » et à se demander si elle ne cacherait pas elle-même une anagramme. Ainsi, l'on s'aperçoit que la phrase « POUR QUI LOS [l'honneur] VIVRA » est l'exacte anagramme de la devise de Léry. Cette hypothèse peut tout à fait, dans l'optique d'un livre immortel, se comprendre. L'ouvrage repose sur l'expérience, mais seule l'écriture permet à l'auteur de connaître gloire et postérité. La devise de Léry serait donc elle-même une anagramme et sa présence à la fin de cette page contenant les autres jeux anagrammatiques auxquels se livre l'auteur en serait un indice.

III.2.d.Claude d'Abbeville : donner à voir la parole (étude du frontispice)

Le titre de l'œuvre de Claude d'Abbeville s'inscrit également dans le genre de « l'histoire » mais, mission collective oblige, le nom de l'auteur n'est pas associé directement au voyage. Il apparaît à la fin du sous-titre ; « Avec les missives et advis qui ont este envoyez de nouveau par le R.P. Claude d'Abbeville Predicateur Capucin, *Praedicabitur Evangelicum* ». Encore une fois, la perception visuelle est mise en avant avec les adjectifs « admirables et merveilleuses », tous deux renvoyant à la même racine latine, *miror*. La page de titre s'achève

[2061] JEANNERET, Miche, « Thevet et Léry. Comment parler d'un monde nouveau », *art. cit.*, p. 240.

sur un verset biblique « *Regni In universo orbe. Mat. 24* » soulignant l'importance de la mission pour la diffusion de la foi. On est déjà dans une histoire qui est moins celle d'un sujet que de l'objet qui est perçu.

L'édition du texte de Claude d'Abbeville possède un frontispice richement illustré qui présente plusieurs éléments symboliques pouvant être vus comme des allégories. Ces éléments sont très probablement à lire comme des représentations symboliques des missions religieuses du début du XVII[e] siècle. Bien davantage, ils marquent la mise en place de cette allégorie du Nouveau Monde un siècle après sa découverte. Ainsi, la page d'un titre, qui a une fonction proleptique très forte, peut constituer un véritable récit :

- d'ordre littéral et philologique ;
- d'ordre allégorique : la profusion de la création, son évidence (au sens latin et rhétorique de ce qui se manifeste et qui fait récit : *illustratio*) envisageant [le texte] comme une sorte de double (de miroir) de l'histoire du monde.
- d'ordre analogique : […] une révélation, un dévoilement, une épiphanie[2062].

On retrouve ces trois ordres dans le frontispice de l'édition du texte de Claude d'Abbeville. Ce n'est en rien surprenant si l'on songe que les ouvrages religieux sont ceux qui reçoivent le plus d'illustrations[2063]. Ce frontispice est tout de même remarquable dans la mesure où il est l'un des premiers à être aussi développé dans le corpus des éditions de voyages de la Renaissance.

[2062] ROUDAUT, François, *Le Livre au XVI[e] siècle*, *op. cit.*, p. 37. François Roudaut analyse la *Bible*, mais on peut appliquer cette remarque aux récits des missionnaires.
[2063] *Ibid.*, p. 44.

Illustration 8: Claude d'Abbeville, Histoire de la mission*, frontispice de l'édition de 1614.*

De manière traditionnelle, il est scindé en trois parties. Dans la partie supérieure se trouve un aigle, entouré d'un halo de lumière. À gauche, le blason de la monarchie française, à droite un soleil entouré d'un laurier et d'une couronne. Tous ces éléments sont les symboles communs d'une monarchie glorieuse. Des angelots entourent une figure féminine qui est probablement Marie de Médicis, régente au moment de l'édition puisqu'elle assure la permanence de la monarchie depuis la mort de son fils Louis XIII jusqu'en septembre 1614. Elle tient classiquement les attributs royaux, la main de justice et la fleur de lys. Elle règne sur les deux autres parties du tableau. Le titre complet de l'ouvrage se situe dans un cartouche entouré par la gauche de l'apôtre Pierre, facilement identifiable à l'aide de la clef qu'il tient ainsi que de la tiare pontificale. À sa droite, un moine, probablement de l'ordre des capucins, est identifiable à l'aide de ses vêtements. Agenouillé devant ces deux personnes, un Américain autochtone, ceint

d'un cache-sexe fait de feuilles, établit le rapprochement entre les origines de l'Église catholique et l'ordre des capucins, tous deux porteurs d'une parole divine. Enfin, le trépied permet de valoriser visuellement la tripartition du frontispice. Celle-ci présente, dans une sorte de mise en abyme, deux tableaux qui donnent concrètement à voir le prêche. L'image de gauche est surmonté par le terme « *devoratrix* », et représentent des autochtones cuisant des membres humains sur un boucan, une gravure que l'on retrouve notamment dans l'œuvre de Thevet.

Le substantif « *devoratrix* » qualifie ces populations dans ce qu'elles ont de plus horrible aux yeux européens : le cannibalisme. Ce terme appartient en réalité à un verset entourant l'image, reprenant *Ezéchiel*: « *haec dicit Dominus Deus pro eo quod dicunt de vobis devoratrix hominum es et suffocans gentem tuam*[2064]». Ce choix ne semble pas être anodin. Ezechiel est, en effet, l'un des quatre grands prophètes de l'Ancien Testament, dont les exégètes s'accordent pour dire qu'il est l'auteur du livre qui porte son nom. Il est déporté à Babylone en 59 et c'est alors que Dieu se manifeste à lui par des visions prophétiques. Il est ensuite conduit par Dieu dans un voyage initiatique qui lui permet de constater les exactions commises par le peuple élu[2065]. D'abord, il s'agit d'un exilé qui assiste à la déchéance d'un peuple – et voilà pourquoi il représente facilement les exilés français au Brésil. Ensuite, il écrit s'être livré à des actions symboliques, avoir été sujet à d'étranges visions et même à des transes. Ces éléments en font un prophète proche des autochtones brésiliens tels qu'ils sont vus et décrits par les voyageurs – on sait combien les épisodes de transes ont étonné ces derniers. Enfin, le message d'Ezéchiel est celui d'une alliance que Yahvé souhaite conclure avec un nouveau peuple, purifié après avoir été puni. Le parallèle de la *Bible*, avec le peuple d'Israël, prend place dans les théories universalistes qui font des Américains des hommes du début de l'humanité qu'il s'agit de christianiser.

L'image se situant à droite du trépied du frontispice, symbolique sans doute, est entourée d'un deuxième verset du livre d'*Ezéchiel*, « *propterea homines non comedes amplius et gentem tuam non necabis ultra ait Dominus Deus*[2066]». Ce verset arrive au moment du prêche, dans l'ouvrage biblique et montre le passage de l'impureté – le cannibalisme – à un comportement plus chrétien. Dans le frontispice, l'intégralité des versets, et de la conversion, se lit de gauche à droite. Visuellement, l'allégorie serait entièrement à lire du haut vers le bas : la Reine-mère est du côté du Ciel, dont le corps incarne Dieu sur terre et qui, en 1614, représente aussi la tentative d'installation dans l'état du Maranhão au Brésil. Au troisième plan, les autochtones, dont le parallèle est fait avec les Israélites, sont des hommes au plus près de la terre, prêts à entendre la parole divine. Entre les deux, entre ciel et terre, des humains sont

[2064] *Ezechiel*, 36-13, *Bible*, *éd. cit.*, p. 1497 : « Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce qu'on a dit de toi : "Tu es une mangeuse d'hommes, tu as privé ta nation de ses enfants" ».
[2065] PAUL, André, « ÉZÉCHIEL (env. 627-env. 570 av. J.-C.) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne].
[2066] *Ezechiel*, 36-14, *Bible*, *éd. cit.*, p. 1497 : « Eh bien, tu ne dévoreras plus d'hommes, tu ne priveras plus ta nation de ses enfants, oracle du Seigneur Yahvé ».

ensuite sanctifiés, ceux du clergé, de l'apôtre à l'ouaille qui professe et qui prend le chemin du Nouveau Monde. Le frontispice n'est pas surprenant et, à l'aide de symboles, les personnages sont facilement identifiables et montrent une allégorie du prêche et de la conversion des peuples du Nouveau Monde. L'oralité et la parole sont évidemment importantes dans de tels récits et c'est aussi ce que symbolisent les nombreux versets visuellement représentés comme sortant de la bouche des prêcheurs, sous la forme de rouleaux de parchemins.

*****

Conclusion

L'étude du paratexte des récits de voyage, qui n'est souvent faite que ponctuellement, révèle qu'un discours sur les sens y est aussi présent que dans le texte des auteurs dont la louange est chantée dans ces pièces. Il nous semble qu'on peut déterminer une différence dans l'utilisation des sens entre la prose et le vers, ce dernier, plus concis, appelant peut-être des images plus marquantes, frappant le lecteur « au vif ». Les sens présents correspondent à la hiérarchisation déjà étudiée pour les textes : la vue dans les poèmes faisant la louange du cosmographe, le goût et son absence chez les auteurs protestants. Les pièces en prose, dont le discours est autant codifié que dans la poésie, semblent mettre en avant un discours général sur l'expérience, la souffrance et les périls du voyage, sans mentionner de sensations précises, pour correspondre à un discours à visée d'abord rhétorique et politique à destination des (possibles) mécènes.

Le trop faible nombre de pièces liminaires dans notre corpus, qu'elles soient en prose ou en vers, invite cependant à la prudence. Il faudrait compléter l'étude par une recension beaucoup plus large avec des voyageurs d'autres confessions et voguant vers d'autres horizons afin de déterminer si cette distinction entre prose et poésie est signifiante. Si tel était le cas, cela renforcerait l'analyse déjà effectuée dans les textes : les sensations précises serviraient un discours construisant une figure d'auteur ayant éprouvé le pays dans toutes ses composantes, renforçant la légitimité narrative (j'ai senti, donc je peux raconter), alors que les mentions d'un corps souffrant, bien plus nombreuses, serviraient un discours de légitimation auctorial (j'ai senti, donc je peux publier le récit de mes souffrances). Finalement, les poèmes liminaires permettent de construire l'*ethos* d'un voyageur alors que les pièces en prose légitiment le discours de l'auteur.

Conclusion

Si l'on assume la métaphore du travail de recherche comme voyage, utilisée au début de notre thèse, le moment est venu de faire le bilan de cette fin de trajet, de cette recherche qui nous a conduit à travers le temps et l'espace. Nous pouvons d'abord souligner que ce voyage ne s'est pas déroulé comme prévu. Alors qu'il devait s'agir d'une recherche en langue et littérature françaises de la Renaissance, il apparaît que nous avons dû décloisonner les bornes temporelles et les disciplines dès les premières recherches. L'idée initiale était de déterminer un vocabulaire des cinq sens dans les récits de voyage français en Amérique dans la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Très rapidement, il s'est avéré que ce vocabulaire, s'il n'avait jamais été étudié dans l'intégralité de ce corpus, n'avait rien d'original pour des auteurs qui ne sont pas des « littéraires » au sens contemporain du cloisonnement des disciplines.

I. Des mots communs aux mondes imaginés

Le premier chapitre est le résultat de ce questionnement initial et de cette déconvenue. Afin d'interroger le vocabulaire des voyageurs qui tentaient de décrire le monde qu'ils connaissaient, nous avons utilisé des méthodologies mises en place par la critique médiévale, dix-neuviémiste et par les linguistes. Ce chapitre relevant de la langue française a surtout mis en avant que le vocabulaire des sens est, peut-être plus que pour d'autres domaines de la langue, profondément dépendant du contexte épistémologique de l'époque dans lequel il s'inscrit. Ainsi, afin de comprendre pour quelle(s) raison(s) certains des auteurs du corpus accordent une place plus importante au toucher et au goût, il nous a fallu remonter à l'Antiquité et nous intéresser à l'histoire des sens depuis Platon et Aristote. Il s'est avéré que le Moyen Âge est une étape majeure dans cette histoire. C'est peut-être la raison pour laquelle les cinq sens à la Renaissance font l'objet d'une page presque blanche de la recherche universitaire[2067]. Le XVI^e^ siècle apparaît comme l'héritière des évolutions médiévales (qui redonne de la place au toucher en inversant la hiérarchie dans la lignée de saint Thomas d'Aquin), mais n'a pas encore la pensée classique qui élargit la réflexion sur les cinq sens en donnant toute son importance aux passions et aux émotions. Il nous a semblé important de retracer cette histoire, d'une part pour suivre des études

[2067] On peut souligner que l'*Histoire des sensibilités*, éditée par Alain Corbin et Hervé Mazural, *op. cit.* consacre un chapitre à chaque siècle depuis l'Antiquité, mais « oublie » le XVI^e^ siècle.

qui décloisonnent le Moyen Âge et la Renaissance, et d'autre part, pour étudier si les auteurs de notre corpus, des hommes qui ne sont pas des « érudits », ont connaissance des théories scientifiques vulgarisées ; par extension, cela nous a permis d'essayer de percevoir les évolutions de ces dernières à différents moments. Certains éléments, dans les textes, montrent qu'ils participent également, ou au moins qu'ils sont un témoignage, des évolutions du temps sur les plans épistémologique et littéraire.

Ce témoignage, cette présence même ténue dans les textes, nous a invitée à étudier plus largement l'imaginaire médical dans les textes du corpus, à une époque où l'autopsie visuelle, au fondement de la poétique du genre ici envisagé, devient une autopsie médicale, au sens où nous l'entendons encore aujourd'hui. Dès les premières années, ces autopsies deviennent déjà, dans les récits de voyages, des descriptions stéréotypées dont le genre viatique use abondamment. L'intérêt pour les blessures et les maladies nous a permis de constater que les sens mettent en avant des enjeux symboliques et narratifs forts. Cet exemple de la « médecine » fantasmée par les Européens nous a conduite à poser la question à une échelle beaucoup plus large, celle des premières rencontres. Si ce motif de la « première rencontre » a pu être étudié dans une perspective historique et ethnologique par la critique littéraire, il apparaît que les dimensions littéraires n'avaient pas été envisagées dans une perspective diachronique. À ce moment, nous ne pouvions plus nous contenter d'un corpus franco-français, et il nous a fallu interroger, bien davantage que pour le chapitre III, les sources européennes, les modèles des « premiers » récits de voyage vers l'Amérique que sont les voyageurs de la péninsule ibérique. Nous avons ainsi constaté que les scènes de rencontres sont davantage stéréotypées que les descriptions de l'art médical. Les narrateurs offrent une vision du monde totalement soumise aux codes littéraires (le motif des cannibales, de la Vierge à l'enfant, la peur, etc...).

Le chapitre IV met en exergue le fait que le pas entre la perception et l'imagination est rapidement franchi. Sur bien des points, les sensations et les émotions décrites lors de ces scènes de rencontre respectent des modèles littéraires dont les origines remontent aux premiers récits de voyage, la *Bible* et l'*Odyssée*, les sens servant alors de preuve pour mieux donner à croire en la réalité de cette perception. Nous avons voulu montrer que ces récits de voyages, sur la question des « premières » rencontres qui n'en sont pas, usent et abusent des cinq sens dans une tentative de légitimation d'un discours qui apparaît avant tout comme littéraire. De plus, la visée du texte (polémique, judiciaire, épidictique) n'appelle pas l'usage des mêmes sens. Ainsi, la recherche initiale montre que le toucher favorise davantage l'expression d'un discours colonial ; le goût un discours qui met en avant la diplomatie ; la vue, un discours de cosmographe. Ce que nous avons étudié à une petite échelle avec les passages médicaux se confirme donc dans les scènes de rencontre, celles que la tradition a gardées. Lorsque l'on songe à la fortune de Jean de Léry,

on pense au discours du vieillard repris par Diderot et La Hontan[2068] plus qu'à la description de l'ananas, aussi sensorielle et appétissante soit-elle.

Par un heureux hasard de calendrier, les recherches réalisées pour le chapitre sur les rencontres ont croisé un séjour à l'université de Toronto que nous avons eu la chance de réaliser dans le cadre de la convention de cotutelle dont cette thèse a fait l'objet. L'épidémie mondiale nous a frustrée en tant que voyageuse, mais n'a pas empêché d'intégrer l'université nord-américaine. Les séminaires de recherches et les colloques nous ont permis d'élargir la perspective franco-française, ou au moins européenne, grâce à de fructueux échanges avec des enseignants-chercheurs et doctorants intéressés, notamment, par les études autochtones. Nous étions déjà sensibles aux voix autochtones, mais la proximité avec l'Amérique nous a permis d'envisager ces questions dans une autre perspective. Nous avons découvert tout un champ de recherche, ou tout au moins des débats qui traversent moins souvent l'Atlantique. Il n'était pas question de ré-orienter le travail de recherche à ce stade, mais nous avons souhaité profiter au mieux de la cotutelle et des outils méthodologiques nord-américains afin d'essayer de faire dialoguer les voix autochtones et les voix européennes de notre corpus. La question s'est alors posée de savoir si les enjeux symboliques et rhétoriques des sens relevés dans les scènes de premières rencontres des textes européens pouvaient se retrouver dans les textes de la tradition orale. La perspective inversée, même balbutiante en raison de la difficulté d'accès aux sources autochtones, a été concluante. Nous avons montré que le sens du toucher est davantage mis en exergue, ce qui nous a permis de comparer le motif de la rencontre dans la tradition orale autochtone à l'image de l'autre dans les récits.

Cette tradition orale est souvent étudiée, et depuis bien longtemps, dans les récits de voyages, mais nous avons voulu la questionner au prisme de l'écriture des cinq sens. Nous avons ainsi étudié deux thématiques principales : celle des scènes de danses et chants et celle des maladies. Cet intérêt pour l'imaginaire médical montre surtout que les narrateurs s'attardent sur la différence culturelle. Les Européens du XVI^{e} siècle sont fiers des connaissances techniques nouvelles qu'ils comparent aux connaissances autochtones afin de dévaloriser ces dernières. Les autochtones vivent en Amérique et usent d'un art médical qui correspond à leurs coutumes et aux particularités de leurs pays. Les voyageurs, avec toute la supériorité coloniale de l'époque, désapprouvent ces techniques en particulier parce qu'ils n'en perçoivent pas les significations. Les descriptions de l'art médical sont intéressantes en ceci qu'elles font un usage des sens dans le diagnostic, et que ces derniers permettent de connaître, et de juger, ces techniques et ces arts.

[2068] LOM D'ARCE, Louis-Armand de, baron de LAHONTAN, *Dialogues de M. le Baron de La Hontan et d'un sauvage dans l'Amérique*, Amsterdam, chez la Veuve de Boeteman, 1704 ; et DIDEROT, Denis, S*upplément au Voyage de Bougainville, ou Dialogue entre A et B sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas*, dans *Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart posthumes ou inédites*, Paris, De l'Imprimerie de Chevet, 1796.

Ces cinq sens font ensuite l'objet d'un discours manichéen. Ils sont la preuve, par eux-mêmes, de la véracité d'un discours – pourtant erroné – des voyageurs.

Nous avons pu étudier les mêmes éléments dans les scènes de partages, ce que nous avons globalement regroupé sous l'hyperonyme « festins ». Or, par rapport aux scènes de soins, il s'avère que les danses, les chants et les repas subissent une description qui évolue beaucoup plus rapidement. Nous pouvons l'expliquer en raison de la très forte portée sociale des repas, une portée sociale que les voyageurs reproduisent en Amérique. Ainsi, entre l'époque de Cartier et Thevet et celle de Lescarbot et Champlain, la société française a beaucoup évolué. Les repas à peine mentionnés chez les premiers deviennent de véritables scènes de « civilité » chez les derniers dont l'imaginaire est profondément marqué par les convenances classiques. Ainsi, le goût est apparu à ce moment comme le sens le plus social. Il est, comme les autres, objet d'un discours littéraire, mais, peut-être plus que les autres, un miroir de la société des auteurs. Même si ce n'était pas le propos de notre travail, nous avons remarqué que Jean de Léry et Yves d'Évreux mettent en avant leur gourmandise. Si le second recopie souvent le premier, Léry apparaît comme un auteur à part dans ce discours sur le goût. Ainsi, il importait de conclure le parcours par un élément fondamental des récits de voyage, celui de la perception gustative. Non seulement elle souligne l'évolution de la société sur le plan social, mais également sur le plan religieux puisque les protestants accordent plus d'attention à la gourmandise que les catholiques. Nous avons remarqué que le goût relève également d'enjeux narratifs et symboliques forts, autant que son absence. Ainsi, les épisodes de famine, peu étudiés dans ce corpus jusqu'ici, confèrent une portée symbolique forte aux difficultés concrètes du voyage. Enfin, le goût est aussi un enjeu fondamental pour la question du cannibalisme, lequel marque profondément la prose viatique de la Renaissance. Ce chapitre a ainsi mis en exergue que l'autopsie visuelle, si chère aux voyageurs, est une preuve aussi valable que la preuve par le goût. Pour le dire autrement, l'étude du corpus révèle que l'autopsie vaut au moins autant, si ce n'est moins, que l'autogueusie, ou le fait de goûter par soi-même. Dans les textes les plus tardifs de notre corpus, à partir de 1580, celle-ci dépasse même bien souvent l'autopsie dans les inventaires des animaux qui sont bons à manger, avant d'être appréciés esthétiquement.

Ainsi, les chapitres de cette seconde partie ont mis en avant l'usage des sens dans l'*inventio* ; bien souvent, ils servent à construire une image bien précise du voyageur (qui souffre, qui a goûté, qui est prudent, qui est valeureux...). Or, cette image du voyageur ne peut pas être entièrement saisie si l'on n'envisage pas l'évolution synchronique des éditions parues. Ainsi, il nous a semblé indispensable d'étudier cette rhétorique des sens dans les éléments paratextuels des éditions du corpus. Si ces éléments avaient été ponctuellement analysés par le critique, ils n'avaient jamais été considérés chez certains des auteurs, ni envisagés dans une perspective comparatiste. Les éléments paratextuels sont brefs, directement adressés au lecteur,

convenus, et parfois en vers. Ainsi, nous avons voulu étudier s'il existe des variations, des écarts entre l'usage des cinq sans dans les récits mêmes, et l'usage des sens dans les éléments du paratexte auctorial. Il nous semble que la réponse est négative, mais les éléments du paratexte, parce qu'ils relèvent d'un discours codifié, font un usage rhétorique des sens. Par exemple, Nicolas Le Challeux, qui décrit une famine abominable dans son *Discours*, ouvre son édition par la mise en avant du goût dans le poème liminaire ; Thevet, qui valorise l'autopsie, déploie un champ lexical du visuel plus important ; chez à Léry, les éléments du paratexte soulignent l'opposition entre une terre d'abondance marquée par le goût et une Europe affamée.

II. Une interdisciplinarité nécessaire

Le cheminement de la recherche tend à souligner plusieurs points essentiels. La question initiale en elle-même pouvait ne pas sembler pertinente. Après tout, l'on se doute bien que des voyageurs qui partent en Amérique dans des conditions dramatiques et, pour certains, sans revendiquer de bagage littéraire, n'auront pas grand intérêt au plan de l'innovation lexicale. Nous sommes surprise de constater que l'étude des cinq sens révèle que ces derniers permettent de mettre en évidence des enjeux narratifs forts et parfois même, dans le cas d'une étude stylistique plus fine, des emprunts évidents entre les auteurs. L'intérêt de ce travail est moins d'étudier ces enjeux littéraires, que de relire ces enjeux à nouveaux frais et de les faire dialoguer avec d'autres disciplines. Ainsi, si nous avons essayé de montrer que des auteurs comme Nicolas Le Challeux, René de Laudonnière ou encore Claude d'Abbeville, gagneraient à être considérés plus souvent dans le cadre de recherches en littérature (plus qu'en histoire). Nous avons surtout, nous l'espérons, mis en évidence la nécessité de décloisonner les domaines disciplinaires, et les visions nationalistes, lorsque l'on étudie le genre viatique. Ainsi, ce travail n'aurait pas pu exister – ou n'aurait pas eu cette forme –, s'il n'avait pas été nourri d'une certaine perspective nord-américaine. En dépit de ce que l'on pourrait attendre d'une thèse s'inscrivant en langue et littérature françaises, nous n'avons voulu exclure aucun champ disciplinaire de notre réflexion, qu'il s'agisse de la philosophie, de la linguistique, de l'histoire de la médecine, de l'anthropologie historique, des études autochtones ou de la littérature étrangère. Contrairement à nos voyageurs, nous avons tenté d'adopter une vision la plus neutre possible sur les textes et de les considérer dans un espace-temps difficilement atteignable, justement parce que les traces qu'il nous reste sont médiatisées par le langage et les codes narratifs.

Tout travail de recherche connaît des limites et celui-ci en particulier en raison de l'ambition qui l'a guidé. La première est la volonté de décloisonner les disciplines. Notre thèse s'inscrit dans notre formation initiale, celle d'études en langue et littérature françaises, et nous avons très souvent été frustrée de ne pas posséder les outils méthodologiques relevant des sciences anthropologiques, des études post-coloniales, des études historiques, ou encore des études autochtones. Voilà pourquoi nous avouons souvent que nous ne pouvons qu'esquisser des liens qui permettent de formuler des hypothèses sans toujours être capable de les étayer. De la même manière, nous aurions aimé pouvoir utiliser les outils des lexicographes pour développer bien davantage l'étude du premier chapitre, et peut-être aboutir à d'autres conclusions, mais des conditions matérielles et temporelles nous ont empêché de le faire.

Une deuxième limite réside dans le choix du corpus. Nous avons essayé de traiter un corpus complet en ce qui concerne la langue et la littérature françaises, mais quelques chapitres, notamment les chapitres II à V, révèlent qu'il est difficile de ne pas avoir une vision comparatiste bien plus large. Nous avons tenté, autant que faire se peut, de comparer nos textes avec les textes fondateurs de « la colonisation de l'Amérique », mais là encore, nous ne pouvions nous livrer à des analyses comparatives pour chacun des points étudiés afin de rester la plus proche du sujet de la thèse. Une limite corollaire est également linguistique. Si nous avons pu lire la plupart des textes dans les langues originales afin d'avoir un regard sur les traductions, notre méconnaissance de la langue allemande nous a obligé à délaisser tout un pan de la critique sur le Brésil du XVI^{e} siècle, notamment en ce qui concerne Hans Staden, texte lu par Léry qui l'explicite et peut-être par d'autres auteurs de notre corpus. Le choix d'un corpus de textes riches – et pour certains déjà souvent analysés par la critique – est aussi une limite en termes de temps. Il empêche de s'intéresser à d'autres textes conséquents, et notamment aux textes des compilateurs et cosmographes de la Renaissance, ou aux textes des voyageurs en Asie. Pour compléter la thèse avec ces textes, que nous évoquons ponctuellement mais que nous n'analysons pas aussi finement que le corpus principal, il nous aurait fallu entamer tout un autre travail.

Enfin, une dernière limite n'est pas du fait de ce travail, mais tient aux conséquences matérielles des années 2020-2022. Lorsque nous sommes arrivée à Toronto le 30 décembre 2019, nous avions pour projet d'étudier des archives à la *Fisher Rare Book Library* de l'université de Toronto, au musée Royal de l'Ontario, ainsi qu'à la John Carter Brown Library afin de travailler sur les textes de façon beaucoup plus matérielle. Nous avions également le projet d'assister à plusieurs colloques et formations afin d'enrichir notre perspective en études autochtones. Fort heureusement, un certain nombre d'événements ont été mis en ligne, mais nous avons dû, comme tous les chercheurs, composer avec ces éléments, et le travail de thèse

n'aurait peut-être pas pris cette orientation si nous avions pu nous déplacer en Amérique du Nord, comme cela était initialement prévu.

Les limites de ce travail ne sont toutefois qu'une barrière qui n'est pas infranchissable, et, par les frustrations qu'elles provoquent, sont autant d'horizons vers lesquels voguer. Ainsi, avant même d'évoquer les perspectives de ce travail, il convient de remarquer que les sujets abordés sont souvent étudiés dans la recherche récente, qu'il s'agisse des cinq sens et de leur usage en littérature, des récits de voyages, ou encore de l'interdisciplinarité. À ce titre, nous avons eu beaucoup de chance puisque la thèse a été régulièrement nourrie par l'apport des séminaires et d'événements de recherche sur nos thématiques précises, en France mais surtout en Amérique du Nord et en Grande-Bretagne. Il faut également prendre en compte l'apport considérable sur Jean de Léry – lié au programme des agrégations de Lettres – alors que nous terminions la rédaction, un intérêt croissant qui conduit à poursuivre ce travail et qui rappelle les possibilités offertes par le croisement des disciplines lorsque l'on étudie les récits de voyages par le prisme des cinq sens.

Alors qu'il venait prononcer une conférence sur Jean de Léry[2069], Frank Lestringant affirmait qu'il est difficile de « faire du neuf » sur un texte très étudié comme celui de l'*Histoire d'un voyage*, sauf à regarder dans la direction de la stylistique. Si cette remarque est juste, elle nous paraît incomplète dans la mesure où il reste encore un travail à mener en littérature comparée afin d'envisager le texte de Léry et de ceux de ses contemporains, dans une vision du Brésil qui n'a pas seulement influencé la vision des Amériques dans la littérature européenne des voyages, mais également comme source de la poétique même des textes relevant du genre viatique, notamment dans l'usage qui est fait des cinq sens. Dans une perspective européenne, nous pourrions également nous demander s'il existe un usage protestant, réformé, des cinq sens. À plusieurs reprises, nous avons souligné l'originalité de Léry sur ce point, mais aussi de Nicolas Le Challeux et de René de Laudonnière. Nous n'avons pas approfondi la question du protestantisme parce que nous ne voulions pas nous éloigner davantage du corpus des récits de voyages, mais il serait sans doute passionnant de voir si cette écriture sensorielle exacerbée se retrouve sous la plume de protestants dans d'autres genres littéraires, ou si elle se limite, parce que les liens intertextuels sont très forts à l'intérieur de notre corpus, à nos trois auteurs.

[2069] Conférence de Frank Lestringant sur l'ouvrage de Jean de Léry prononcée dans le cadre de la présentation de la bibliographie consacrée à l'*Histoire d'un voyage* le vendredi 10 juin 2022 à l'École Nationale des Chartes, dans le cadre d'une réunion organisée par la Société Française D'Études du Seizième Siècle.

III. Un voyage à poursuivre

Avant même d'entrer plus avant dans les perspectives nombreuses que peut offrir cette recherche, il nous semble que nous pouvons relier ce travail à un point que nous n'avons pas directement abordé jusqu'à présent, mais que nous nous sommes attachée à mettre en place. En effet, notre démarche s'inscrit dans le courant de recherche de la Renaissance globalisée, qui est de plus en plus utilisée dans les études sur les récits de voyage, tant elle paraît évidente, malgré ses faiblesses. Cette perspective n'est pas nouvelle[2070], mais nous avons, par exemple, découvert au cours de nos recherche les travaux de Natalya Din-Kariuki[2071]. Cette spécialiste du XVII^e^ siècle soutient que les premiers voyageurs anglais modernes se sont inspirés des habitudes et des techniques de la rhétorique classique afin de comprendre et décrire leurs expériences. Elle présente ainsi une nouvelle lecture des caractéristiques formelles et stylistiques de l'écriture de voyage et, ce faisant, élargit le champ de la « littérature » moderne. Au moment où nous finissions d'écrire ces lignes, nous avons également assisté à un séminaire très stimulant mené conjointement entre les universités de Toronto et de Warwick au cours duquel les intervenants ont souligné l'intérêt, pour l'étude de la littérature de voyage, d'avoir cette vision « globalisée » de la Renaissance, décentrée sur le plan géographique, et s'intéressant aux voix marginales (femmes, *subalterne voices*, voix d'esclaves), mais aussi interdisciplinaires[2072]. En a donné la preuve le séminaire récent de la FISIER qui a porté sur les mêmes questionnements de domination culturelle[2073]. Notre travail de recherche souhaiterait s'inscrire dans cette démarche de globalisation.

L'une des perspectives relève également de ce qui aurait pu apparaître comme une limite. Malgré les échanges fréquents dans la recherche, ces domaines récents de *Global Renaissance* ou de *subalterne voices* (Nicolas Le Challeux, en tant que charpentier, en est une), ne traversent pas souvent l'Atlantique ou la Manche et, à notre connaissance, ne font pas l'objet de recherches largement diffusées en France. Cette absence n'a pas été une limite puisque notre cotutelle nous a permis d'avoir accès aux ressources bibliographiques nord-américaines, mais un nombre très important d'ouvrages ou d'articles que nous avons consultés était très difficilement

[2070] TINGUELY, Frédéric(dir.), *La Renaissance décentrée, Actes du Colloque de Genève*, Genève : Droz, 2008, 224p. (coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », n°CDXL).

[2071] Ses travaux devraient paraître prochainement dans l'ouvrage *Nations of the Book: Trade, Travel, and Transcultural Literacy in the Early Renaissance (1350-1550)* ; on peut également penser aux travaux de Nicholas TERPSTRA qui travaille sur l'histoire spatiale et sensorielle des « Réforme(s) » dans *Global Reformations: Transforming Early Modern Religions, Societies, and Cultures*, Londres : Routledge, 2019, 274 p.

[2072] Ces axes de recherches ont été développés par les participants au séminaire « The Global Renaissance: A Roundtable » organisé par le Centre for Renaissance and Reformation Studies (Université of Toronto) et le Centre for the Study of the Renaissance (Université de Warwick), le 16 novembre 2022.

[2073] 7^e^ séance du séminaire interdisciplinaire virtuel de la Fédération Internationale des Sociétés et Instituts pour l'Étude de la Renaissance (FISIER) le 09 décembre 2022.

accessible en utilisant uniquement les ressources françaises. L'une des perspectives de ce travail pourrait donc être, nous le souhaitons, de nous associer à cette recherche sur les théories d'une « première modernité globalisée » en France.

Ces réflexions se situent à mi-chemin entre histoire connectée et histoire globale. En effet, le manque d'accès aux sources autochtones nombreuses sur une aire précise nous oblige à envisager les rapports et les récits de l'arrivée des Européens selon divers points de vue et depuis des récits oraux ayant circulé ou en puisant à diverses sources. Nous ne sommes donc pas située dans une histoire connectée qui serait centrée sur une aire précise, avec des ressources étudiant les interactions entre les deux civilisations. Toutefois, nous ne prétendons pas entrer dans une histoire globale de l'Amérique, parce que la périodisation choisie est précise (celle de la deuxième moitié du XVI^{e} siècle), et nous étudions des textes écrits un siècle après l'arrivée des *conquistadores*. Nous ne sommes donc pas ancrée dans l'une ou l'autre de ces traditions, même si notre objectif est de nous associer, dans les études en langue française, à la sortie de l'européocentrisme, mais surtout à l'interdisciplinarité.

Nous rappelions en introduction que ce travail, même s'il ne s'inscrit pas dans cette perspective, peut se comprendre à l'aune de la « *cancel culture* » qui émerge dans nos sociétés, et au désir de rendre aux populations considérées comme marginales, leur voix et leur histoire, et il nous semble qu'accroître en France la recherche sur la Renaissance globalisée pourrait ouvrir des perceptives autres. Les voyages des XV^{e} et XVI^{e} siècles intéressent la société actuelle parce qu'ils sont ambivalents. Dans notre époque en constante évolution, nous restons fascinés par cette poignée d'hommes représentants une idéologie, une économie et des institutions qui, en quelques années, ont posé les jalons des rapports de domination que les humains entretiennent souvent – et malheureusement – entre eux encore aujourd'hui. La découverte d'un « nouveau monde » quel qu'il soit, la rencontre avec l'autre, ont ceci de fascinant qu'elles ne peuvent s'appréhender qu'avec le corps. La perception n'étant pas neutre, l'humain pense sentir sans intermédiaire mais, sentant, il crée déjà un autre monde, une autre rencontre. Voyager revient constamment à aller vers le large, ainsi que l'écrit Gaston Miron en 1970 dans son poème « Compagnon des Amériques » :

> je parle avec les mots nouveaux de nos endurances
> nous avons soif de toutes les eaux du monde
> nous avons faim de toutes les terres du monde [...]
> nos feux de position s'allument vers le large[2074].

[2074] MIRON, Gaston, « Compagnon des Amériques », *L'homme rapaillé*, dans *Le goût du Canada*, textes choisis et présentés par Thierry CLERMONT, Paris : Mercure de France, 2012, p. 91-93, *cit.* p. 92.

Table des illustrations

Illustration 1 : La subjectivité des adjectifs, *La subjectivité dans le langage*, Catherine Kerbrat - Orrechioni.....68

Illustration 2 : Pourcentage du nombre d'occurrences du vocabulaire de la perception sensorielle, par auteur.....76

Illustration 3 : Nombre d'occurrence des termes, par auteur et par sens.....109

Illustration 4 : Marc-Aurèle de Foy Suzor-Côté, « Jacques Cartier rencontre les Indiens à Stadaconé, 1535 », Musée national des beaux-arts du Québec.....259

Illustration 5 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage*, gravures « La salutation larmoyante » (p. 284) et « Le deuil tupinamba » (p. 301).....286

Illustration 6 : Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, schéma illustrant les notions de l'« autre » et du « même » dans l'*Histoire d'un voyage* de Jean de Léry.....407

Illustration 7 : Samuel de Champlain, *Voyages*, frontispice de l'édition de 1619.....463

Illustration 8 : Claude d'Abbeville, *Histoire de la mission*, frontispice de l'édition de 1614.…471

Liste des annexes (volume II)

Annexe n° 1 – Tableaux regroupant les termes de la perception sensorielle dans le corpus

1a – La perception gustative.....vol. II, p. 4

1b – La perception olfactive.....vol. II, p. 12

1c – la perception tactile.....vol. II, p. 13

Annexe n° 2 – Relevés des termes de la perception sensorielle par auteur

2a – Jacques Cartier

Termes exprimant la perception gustative.....vol. II, p. 22

Termes exprimant la perception olfactive.....vol. II, p. 31

2b – Marc Lescarbot

Termes exprimant la perception tactile.....vol. II, p. 32

Termes exprimant la perception olfactive.....vol. II, p. 71

2c – Nicolas Le Challeux

Termes exprimant la perception olfactive.....vol. II, p. 75

Termes exprimant la perception gustative.....vol. II, p. 75

2d – René de Laudonnière

Termes exp exprimant la perception gustative.....vol. II, p. 83

Termes exprimant la perception olfactive.....vol. II, p. 106

2e– André Thevet

Termes exprimant la perception olfactive.....vol. II, p. 107

Termes exprimant la perception gustative.....vol. II, p. 111

2f – Jean de Léry

Termes exprimant la perception gustative chez Jean de Léry.....vol. II, p. 160

Termes exprimant la perception olfactive chez Jean de Léry.....vol. II, p. 221

Annexe n°3 – Tableau comparatif des sensibles chez Platon et Aristote.....vol. II, p. 224

Annexe n° 4 – Alain de Lille, « La monture des cinq sens ».....vol. II, p. 225

Annexe n° 5 – Extraits étudiés dans le chapitre II

5a – HIPPOCRATE, *Des lieux dans l'homme*, II, 1-3.....vol. II, p. 228

5b – PLATON, *Œuvres complètes,* t. 4 - 2e partie, *Le Banquet*.....vol. II, p. 228

5c – PLATON, *Œuvres complètes*, t. 8, *Le Théetète*.....vol. II, p. 228
5d – ARISTOTE, *Petits traités d'histoire naturelle, De la Sensation*.....vol. II, p. 229
5e – ÉPICURE, *Lettres, Maximes et autres textes*.....vol. II, p. 230
5f – LUCRÈCE, *De la Nature*, v. 658-709.....vol. II, p. 230
5g – La Bible, *Lettre aux Corinthiens*, 15,3-8.....vol. II, p. 232

Annexe n° 6 – Charles de Bovelles, *De Sensu*, « Schéma des cinq sens ».....vol. II, p. 233

Annexe n° 7 – Frontispice du *Novum organum scientarum* (Bacon).....vol. II, p. 234

Annexe n° 8 – Frontispice du *De Humani corporis fabrica* (Vésale).....vol. II, p. 235

Annexe n° 9 – Carte des trajets des voyageurs du corpus et des peuples recontrés
9a – La Nouvelle-France au Canada (1534-1618).....vol. II, p. 236
9b – La France huguenote en Floride (1562-1565).....vol. II, p. 237
9c – La France antarctique et la France équinoxiale au Brésil.....vol. II, p. 238

Annexe n° 10 – Extraits des textes étudiés dans le chapitre IV
10a – LOPEZ DE GOMARA, Francisco, *La conquista de México*.....vol. II, p. 239
10b – DIAZ DEL CASTILLO, Bernal, *Historia verdadera*.....vol. II, p. 239
10c – ACOSTA, José de, *Historia natural y moral de las Indias*.....vol. II, p. 240
10d – GARCILASO DE LA VEGA, *La Florida del Inca*.....vol. II, p. 240
10e – *Cantares mexicanos*, *Songs of the Aztecs*, poème XXXII.....vol. II, p. 241
10f – VAZ DE CAMINHA, Pero, *La lettre*.....vol. II, p. 242

Index nominum et locorum

Les noms de personnes sont en caractères droits, les toponymes en italiques.

Abbeville. .36, 42, 43, 45, 120, 172, 173, 195, 205, 207, 208, 209, 210, 223, 225, 229, 230, 231, 242, 243, 247, 248, 254, 267, 275, 288, 289, 292, 308, 339, 340, 352, 353, 354, 355, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 380, 395, 396, 403, 409, 435, 436, 464, 470, 471, 479, 549

Acosta. .96, 106, 174, 180, 264, 292, 379, 501

Adorno.....302, 502

Afrique.....203, 358, 455

Alain de Lille.…163, 164, 165, 301, 485, 516, 528

Alciat.....231, 505

Algonquins.....249, 267, 268, 310, 328

Américains..47, 191, 202, 222, 229, 231, 232, 235, 248, 259, 263, 270, 273, 288, 311, 327, 329, 334, 339, 356, 360, 373, 374, 376, 390, 396, 463, 464, 467, 472, 477

Amérique. .1, 7, 10, 22, 32, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 51, 52, 54, 55, 56, 68, 98, 100, 102, 103, 107, 111, 131, 169, 186, 192, 193, 194, 195, 203, 206, 207, 222, 223, 225, 232, 236, 242, 246, 247, 249, 253, 256, 258, 263, 266, 270, 273, 291, 292, 296, 299, 301, 303, 308, 314, 316, 322, 323, 324, 329, 330, 331, 332, 334, 341, 344, 347, 358, 368, 369, 371, 379, 380, 384, 386, 395, 399, 413, 416, 418, 429, 433, 440, 443, 444, 448, 453, 454, 455, 456, 462, 464, 465, 467, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 483, 498, 501, 502, 503, 505, 507, 512, 513, 528, 537, 538, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 550, 551, 552, 553

Aneau.....123, 126

Antilles.....55

Antoine.....10, 102, 174, 227, 497, 498, 501, 503, 507, 508, 509, 527, 530

Ariès.....202

Aristote.…29, 34, 62, 101, 143, 144, 146, 149, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 159, 162, 163, 164, 165, 166, 168, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 181, 291, 292, 301, 345, 410, 475, 485, 516, 518, 519, 520

Arveiller.....73

Asie.....193, 203, 395, 444, 455, 480, 547

Saint Augustin.....159, 162, 163, 525

Autochtones. .6, 22, 23, 25, 45, 47, 48, 51, 52, 54, 56, 57, 60, 72, 92, 97, 98, 102, 119, 120, 173, 179, 181, 185, 193, 195, 196, 202, 208, 209, 213, 214, 222, 223, 224, 226, 228, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 248, 249, 250, 253, 254, 255, 256, 259, 262, 264, 265, 266, 267, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 282, 283, 284, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 346, 347, 348, 349, 352, 353, 355, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 368, 369, 370, 371, 375, 376, 378, 380, 382, 388, 399, 402, 403, 404, 406, 411, 412, 413, 417, 418, 423, 439, 440, 447, 465, 472, 473, 477, 479, 480, 482, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 548

Aycock.....193

Aygnan.....339, 413

Bachelard.....185

Bacon.....171, 486

Baie des Chaleurs.....105

Basanier.....434, 435

Bayle.....147

Belleforest.....52, 429, 442, 444

Belon....34, 104, 123, 124, 126, 344, 345, 501

Benedetti.....189

Besnardeau.....226

Biard.….42, 43, 120, 195, 212, 213, 215, 237, 238, 243, 251, 260, 268, 276, 302, 328, 336, 365, 401, 403, 404, 409

Bideaux.....10, 105, 498, 504

Blair.....427

Blumenthal.....100, 130, 136

Bodin.....173, 337, 361, 367, 538

Boiastuau.....123

Boisson.....66, 130

Bouchard.....93

Boumediene.....48, 194

Bradley.....36

Brancher.....172, 192

Brésil.7, 10, 36, 41, 42, 44, 51, 56, 58, 82, 98, 106, 107, 114, 172, 176, 178, 185, 186, 195, 203, 206, 225, 226, 247, 251, 261, 267, 279, 289, 329, 332, 343, 349, 353, 358, 382, 387, 395, 396, 398, 407, 411, 412, 413, 415, 433, 435, 452, 454, 472, 473, 480, 481, 486, 498, 501, 502, 503, 505, 544, 549, 550, 551, 552

Briand.....261, 270

Bruno.....158, 523

Cabeza de Vaca.....292, 302, 537

Cabo Frio.....283

Calvin.....89, 123, 152, 355, 533, 535

Camus.....126

Canada..1, 7, 8, 9, 10, 41, 42, 44, 58, 91, 104, 206, 226, 247, 251, 264, 268, 295, 303, 312, 315, 317, 328, 380, 398, 416, 453, 461, 486, 497, 501, 504, 507, 541, 542, 544, 546

Cantin.....153

Cap d'Orléans.....105

Caramuel.....427

Carayon.....32, 117, 268, 271

Cardim.....195

Carlino.....192

Carneiro.....236

Cartier. 7, 8, 41, 42, 43, 44, 45, 49, 50, 58, 60, 71, 73, 80, 81, 91, 92, 93, 95, 96, 99, 105, 112, 114, 118, 120, 122, 131, 179, 180, 182, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 220, 221, 227, 228, 232, 233, 235, 236, 240, 241, 242, 243, 244, 251, 256, 259, 260, 267, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 275, 281, 290, 297, 298, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 314, 315, 316, 317, 318, 323, 328, 347, 348, 349, 370, 377, 378, 397, 401, 428, 429, 453, 456, 461, 465, 478, 485, 497, 539, 549, 550

Castelnau-L'Estoile.....193

Castiglione.....228, 346

Cazes.....190, 199, 378

Céard.....34, 508

Chakaapaash.....329

Champier.....239

Champlain.42, 44, 45, 47, 48, 49, 73, 91, 105, 107, 114, 180, 187, 195, 196, 197, 201, 212, 213, 217, 218, 220, 221, 226, 227, 233, 237, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 249, 250, 251,

254, 255, 260, 261, 267, 268, 270, 271, 273, 275, 276, 290, 293, 302, 303, 309, 310, 311, 312, 314, 316, 317, 318, 323, 326, 331, 332, 334, 335, 336, 337, 338, 342, 347, 348, 349, 355, 356, 359, 361, 377, 378, 379, 380, 397, 401, 402, 403, 409, 438, 440, 455, 463, 464, 465, 478, 497, 501, 551, 552

Chareyron.....27, 63

Charles IX.....44

Cicéron.....146

Clarke.....193

Classen.....119

Colin. 174, 329, 501, 519, 528, 533, 534, 535, 547

Colomb…19, 20, 44, 47, 51, 55, 56, 105, 107, 193, 222, 234, 262, 272, 277, 293, 294, 295, 297, 298, 303, 304, 307, 315, 386, 464, 544, 552

Cook.....265, 304

Corbin.....30, 36, 38, 299, 408

Cornarius.....148, 526

Cornut.....223

Cortés.....292, 347, 402, 540

Cotereau.....124, 125

Cotgrave73, 98, 101, 127, 128, 129, 131, 187, 260, 301, 448

Courtine.....299

Coypeau d'Assoucy.....122

Crespet.....364

Cris.....329

d'Alembert.....137

Daléchamps.....345

Daneau.....432, 434, 446

Darces.....125, 506

Daston.....176

de Bovelles.....168, 169, 486, 523

de Bry.....503

de Certeau.....263, 386, 406, 407

de l'Escluse.....174, 222, 232, 502

de l'Estoile.....435

de la Vega.....294

de Orta.....194, 540

Démocrite. 144, 145, 146, 147, 148, 154, 507, 526

Descartes.....177, 301, 520

Deslandres.....274, 275

Díaz del Castillo.....292, 293, 295, 296, 347

Diderot.....477, 522

Digonnet.....63, 65, 66, 75, 87, 89, 122, 159

Dodoens.....106, 123, 124, 125, 344, 502

Domagaya.....214, 305, 307

Dorat.....442, 445, 449

Doudet.....165, 167, 499

Du Bellay.....125, 316

Duhl.....37

Echthius.....218

Empédocle 144, 146, 147, 150, 154, 157, 158, 506

Épicure.....129, 146, 156

Érasme.....92, 350

Espagne……92, 222, 232, 295, 296, 337, 361, 374, 420, 455, 539, 545

Espagnols....43, 44, 51, 71, 82, 104, 118, 193, 226, 236, 277, 278, 292, 294, 296, 302, 314, 319, 324, 347, 360, 399, 401, 405, 417, 419, 420, 423, 466, 497, 498

Estienne.83, 98, 117, 127, 128, 186, 187, 190, 199, 234, 342, 403, 501, 505, 506, 509, 516

Europe.....33, 42, 52, 54, 100, 119, 184, 193, 194, 197, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 209, 213, 216, 221, 222, 223, 227, 234, 236, 238, 240, 246, 256, 278, 279, 284, 292, 316, 323, 325, 337, 338, 350, 358, 378, 388, 390, 407, 416, 445, 455, 456, 479, 514, 515, 520, 522, 525, 526, 528, 530, 534, 537, 544, 547, 548

Euryclée.....250

Évreux.....42, 72, 85, 90, 172, 174, 175, 179, 205, 206, 208, 209, 210, 221, 229, 230, 231, 237, 238, 239, 240, 252, 253, 254, 267, 288, 289, 290, 292, 333, 334, 336, 337, 339, 340, 341, 352, 353, 355, 368, 369, 373, 380, 381, 382, 395, 396, 403, 404, 478, 507

Ezéchiel.....472

Febvre.....30, 34, 35, 132, 299

Ficin.....29, 149, 152

Floride....7, 10, 42, 43, 44, 47, 58, 71, 82, 83, 90, 103, 105, 206, 225, 226, 232, 235, 240, 247, 267, 277, 290, 294, 312, 318, 371, 376, 397, 401, 403, 409, 414, 418, 419, 420, 421, 423, 430, 435, 450, 458, 466, 486, 497, 498, 503, 544, 550

Fontaine de Jouvence.....108

Fonteneau.....74

Fornerod.....173

Fournier.....216

Français.10, 55, 59, 72, 73, 83, 90, 91, 92, 97, 98, 117, 118, 122, 169, 173, 179, 195, 204, 209, 213, 218, 223, 226, 233, 237, 239, 240, 241, 242, 245, 248, 249, 250, 254, 255, 256, 265, 267, 269, 270, 271, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 283, 287, 288, 289, 290, 291, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 319, 324, 326, 327, 328, 329, 331, 332, 334, 335, 336, 340, 347, 348, 353, 363, 364, 368, 372, 375, 377, 378, 381, 382, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 407, 411, 413, 417, 420, 443, 449, 454, 455, 457, 498, 502, 505, 507, 509, 510, 543, 548, 550

François de Coligny.....434

François Ier.....44, 533

Fritz.....37

Gagnon.....226

Galien133, 134, 147, 148, 177, 180, 181, 189, 192, 197, 211, 241, 345, 499, 527

Galilée.....177

Gally.....161

Gaspésie.....260, 261, 268, 302, 322

Gassendi.....158

Gélis.....202

Genette.....426

Gerson.....166

Giacomotto-Charra.....170, 192, 211

Godefroy.....94

Goeurot.....239, 507

Gómara.....225, 292, 295, 296

Gomez-Géraud.....56, 74, 284, 511, 549, 550, 551, 552

Goumarre.....132

Grafton.....234

Greenblatt.....56, 293

Grmek.....200

Gruzinski.....322

Gryphe.....158

Guaman Poma de Ayala.....325, 546

Guanabara.....322

Gutenberg.....425

Hacke.....263, 539

Hakluyt.....232, 387, 429, 502

Hartog.....21, 33, 392

Harvey.....170, 177

Hawkins.....218, 400

Henri IV.....437

Héret.....45, 50, 195, 383

Hernandez.....234, 402

Hérodote…25, 26, 44, 90, 196, 346, 391, 403, 517, 542

Hippocrate 147, 148, 177, 178, 179, 180, 181, 184, 192, 211, 213, 217, 219, 228, 239, 241, 247, 522, 526, 527, 530

Hispaniola.....56

Holtz.....5, 101, 112, 343, 538

Homère.....25

Honfleur.....233, 251

Horace..... 453, 467

Howes.....119

Huchon.....59, 61, 112, 508

Hugues de Saint-Victor.....163, 527

Huguet-Termes.....222

Hurons.....91, 249, 250, 267, 268, 359, 552

Innuits.....275

Innus.....302, 326

Iroquoiens.....212, 259, 267, 268, 274, 307

Iroquois.....119, 215, 233, 237, 249, 250, 267, 268, 336, 402, 403

Italie.....136, 138, 337, 507, 516

Italiens.....51, 136

Jahan.....197

Jardin d'Éden.....82, 383

Jeanneret.....132, 375, 391

Jésuites 51, 120, 264, 270, 279, 280, 466, 541, 547

Jodelle.....52, 429, 442, 443, 444

Joinville.....218, 500

Joubaud.....150

Joubert.....146, 213, 507

Jourdain.....104, 124, 417, 507

Jourde.....161

Kerbrat-Orecchioni.....67, 68, 75, 89, 95

Kirke.....44

Klinger-Dollé.....168

Knivet.....91, 386, 387, 408, 421, 422, 503

La Hontan.....317, 477, 507

Labé.....124

Laborie.....279, 501

Las Casas.....419

Laudonnière 41, 42, 43, 45, 52, 58, 71, 73, 83, 90, 93, 94, 95, 98, 103, 104, 107, 117, 120, 178, 227, 231, 243, 244, 245, 247, 252, 277, 278, 290, 296, 297, 312, 313, 314, 318, 332, 336, 342, 376, 377, 397, 399, 400, 401, 402, 405, 408, 409, 414, 416, 417, 418, 421, 423, 434, 435, 442, 451, 458, 459, 468, 479, 481, 485, 498

Le Challeux 41, 43, 45, 49, 58, 71, 73, 76, 81,

91, 93, 95, 96, 99, 105, 106, 107, 114, 117, 118, 195, 228, 243, 245, 246, 251, 277, 312, 314, 318, 360, 371, 376, 377, 397, 404, 405, 408, 409, 414, 419, 420, 421, 422, 423, 426, 430, 450, 451, 452, 453, 457, 458, 459, 465, 466, 479, 481, 482, 485, 498

Le Guérer.....36

Le Huenen.....21

Le Moyne de Morgues.42, 231, 336, 347, 550

Lebaud.....57, 81

Lecoutre.....364

Lejeune.....328

Lemaire de Belges.....105, 534

León.....292, 501

Léry...5, 28, 36, 37, 41, 42, 43, 45, 46, 49, 52, 57, 58, 60, 61, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 90, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 99, 101, 106, 107, 114, 115, 116, 118, 120, 124, 125, 136, 139, 172, 176, 183, 184, 186, 187, 188, 191, 195, 201, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 223, 224, 225, 226, 229, 230, 231, 232, 240, 242, 243, 245, 246, 247, 248, 251, 252, 253, 254, 267, 273, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 296, 332, 337, 339, 341, 342, 343, 344, 345, 349, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 380, 381, 382, 384, 385, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 396, 398, 399, 404, 405, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 421, 422, 423, 426, 431, 432, 434, 442, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 456, 459, 460, 465, 467, 468, 469, 470, 476, 478, 479, 481, 485, 526, 530, 549, 550, 551, 552

Lescarbot. .7, 8, 41, 42, 43, 44, 45, 50, 52, 58, 60, 71, 73, 85, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 114, 120, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 188, 195, 197, 200, 212, 215, 217, 218, 219, 221, 225, 226, 228, 232, 233, 235, 237, 241, 243, 260, 268, 314, 316, 317, 334, 335, 336, 338, 341, 342, 355, 356, 403, 409, 436, 438, 442, 452, 453, 454, 455, 459, 465, 467, 478, 485, 498, 550, 551

Lestringant. .10, 27, 33, 70, 72, 245, 247, 286, 349, 351, 356, 357, 358, 383, 413, 481, 498, 504, 511, 512, 533, 538, 540, 545, 549, 551

Lévi-Strauss.....544

Liébault.....234, 238, 342

Lima.....193, 501

Lope de Vega.....346

Louis XIII.....472

Louise d'Orange.....434, 470

Luc.....104, 160, 417, 508, 539, 541, 543, 548

Lucien. .22, 28, 30, 34, 35, 132, 243, 299, 519

Lucrèce.....129, 144, 156, 157, 158, 527

MacLuhan.....119

Magalhães Gândavo.....195

Magellan.....107, 218, 464

Magri - Mourgues.....63

Mandeville.....107, 108, 109

Mandressi.....170, 189, 191, 199, 202

Manuce.....158

Maranhão.....44, 267, 473

Marie de Médicis.....472

Marinello.....106, 124

Marrache-Gouraud.....192

Martin.....216, 217, 219, 220, 221, 434, 508, 522, 538, 540

Matoré.....34

McClelland.....228

Méhu.....162

Melet.....432, 434, 447

Menéndez de Avilés.....71, 118

Mexico.....47, 193

Micmacs....237, 260, 267, 268, 269, 272, 315, 327, 328

Missfelder.....30

Moïse.....403, 421

Monardes.....222, 225, 232, 234

Monfort.....148

Mont Sinaï.....421

Montagnais.....249, 260, 267, 311, 327, 548

Montaigne.....1, 28, 46, 60, 80, 89, 106, 124, 131, 136, 137, 138, 139, 140, 278, 339, 340, 341, 358, 519, 521, 522, 533, 534, 535, 536, 540, 553, 554

Moussa.....27

Mugier.....155, 156, 499

Musselwhite.....263, 539

Nahuatl.....325

Neptune.....314, 336, 443, 453, 503, 549

Newton.....177

Nicot.....92, 93, 127, 128, 187

Nicoud.....227

Nightingale.....149

Nobrega.....280

Noé.....239, 364, 516

Nouvelle-Espagne.....222, 232, 295, 296, 361, 545

Nouvelle-France…7, 41, 44, 60, 75, 179, 182, 195, 211, 217, 218, 219, 223, 228, 236, 249, 261, 276, 314, 315, 333, 438, 439, 442, 452, 455, 456, 467, 486, 498, 501, 503, 512, 513, 539, 540, 541, 543, 545, 548, 549, 550

Ojibwes.....327

Olaus Magnus.....179, 180, 200, 217

Olmèque.....47

Ontario.....47, 268, 270, 480

Ouellet.....441

Ouetacas.....282

Oviedo.....92, 292, 303, 543

Padgen.....262

Palissy.....345

Pampler.....299

Paracelse.....183, 188, 192, 244, 523

Paradis.....103, 108, 112, 233

Paré.....89, 170, 197, 200, 203, 227, 408

Parrat-Dayan.....208

Pasquali.....27

Pasquier.....116

Paterson.....262

Paul.....27, 159, 160, 161, 263, 328, 500, 503, 504, 508, 510, 516, 518, 519, 520, 529, 531, 532, 535, 536, 539, 541, 553

Paulmier de Gonneville.....247, 297, 502

Pays de Cocagne.....112

Pero Vaz de Caminha.....294

Pérou.....294, 324, 380

Petri.....158

Pietrobelli.....227

Pioffet.....10, 498, 513, 551

Platon. .29, 122, 143, 144, 146, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 158, 162, 164, 301, 475, 485,

506, 520

Pline.....129, 180, 212, 218, 396

Pline l'Ancien.....129

Plotin.....164

Plutarque.....144

Polo.....25, 243

Pomata.....192

Portugais.....44, 51, 193, 195, 279, 280, 282, 502, 540, 547

Portugal.....337

Premières Nations.....7, 47, 51, 302, 303, 324, 327, 328

Proust.....19, 101

Purchas.....195, 387

Pyrard de Laval.....217, 219, 504

Québec. .44, 83, 242, 259, 267, 298, 324, 326, 327, 439, 501, 513, 533, 537, 538, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 547, 548, 552

Rabelais.....46, 61, 83, 94, 98, 115, 116, 119, 123, 125, 128, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 138, 140, 148, 149, 182, 360, 514, 519, 522, 526, 530, 534, 536, 552, 553

Raleigh.....435

Ramusio.....428, 429

Rasmussen.....325

Rebecca.....104

Reddy.....299, 300

Ribault.…42, 44, 47, 400, 419, 420, 430, 466, 498

Ronsard. 60, 61, 124, 125, 187, 244, 414, 442, 535

Rosaldo.....300

Sacchi.....372

Sagard.....391, 552

Sahagún.....292, 325, 394

Salomon.....181

Salvador de Bahia.....279

Sancerre.....449

Satouriona.....314

Saugrain.....430, 503

Scève.....444

Serres.....123, 124, 374

Sévry.....262

Squire.....33

Staden.....267, 280, 480, 537

Stahuljak.....322

Stemberger.....33, 36

Stivay.....230

Subrahmanyam.....322

Suzor-Coté.....259

Sylvius.....372

Synnott.....155, 161

Tahureau.....89, 526

Taillemont.....126

Terre-Neuve.....104, 302, 437, 548

Théophraste.....144, 146, 345, 526

Thevet…33, 34, 41, 43, 45, 50, 52, 58, 72, 74, 75, 82, 90, 92, 94, 95, 97, 98, 101, 102, 103, 104, 120, 123, 130, 131, 136, 138, 172, 178, 195, 204, 205, 206, 223, 227, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 242, 243, 245, 247, 248, 251, 267, 280, 281, 282, 283, 285, 290, 291,

296, 344, 357, 358, 361, 369, 370, 383, 384, 385, 386, 395, 397, 398, 400, 414, 429, 434, 442, 443, 444, 445, 446, 448, 449, 459, 460, 462, 467, 472, 478, 479, 485, 498, 504, 550, 551

Thomas d'Aquin 162, 165, 166, 167, 475, 518

Timucuas. 71, 90, 98, 117, 225, 231, 242, 267, 277, 278, 312, 313, 332, 377, 399, 400, 416

Todorov.....262

Tomlinson.....362

Tupinamba 72, 84, 94, 98, 115, 184, 185, 186, 187, 202, 203, 204, 205, 206, 209, 223, 239, 240, 248, 253, 267, 273, 275, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 308, 333, 334, 339, 340, 351, 352, 353, 354, 356, 357, 358, 359, 361, 362, 368, 381, 382, 392, 404, 411, 412, 413, 433, 449, 451, 545, 551

Tupiniquins.....279, 280

Turcan.....84

Turgeon.....302, 356, 375, 540, 552

Ulysse.....249, 250, 251, 443, 459

Valdivia.....292

Vallambert.....208, 508

Vasco de Gama.....218

Vaz de Caminha.....329

Verrazano…105, 107, 295, 303, 331, 334, 505

Vésale.....190, 196, 197, 486, 530

Vespucci.....51, 261, 293, 295, 358, 387, 505

Vidal.....348

Vigarello.....299, 301, 408

Vigneulles.....122

Vigo.....199, 200, 503, 509

Villegagnon…44, 72, 114, 118, 184, 185, 187, 248, 283, 285, 388, 405, 413, 414, 421, 437, 448, 450, 452, 459, 498, 503

Vinge.....143

Vons.....170

Wénin.....159

Worth-Stylianou.....207

Xénomane.....355

Zemon-Davis.....211

Zumthor.....27

Bibliographie

I. Sources primaires

I.1. Auteurs du corpus

I.1.a.Éditions des XVI^e^ et XVII^e^ siècles

ABBEVILLE, Claude d', *Histoire de la mission des pères capucins en l'isle de Marignan et terres circonvoisines où est traicté des singularitez admirables & des moeurs merveilleuses des indiens habitans de ce pais*, Paris : François Huby, 1614.

BIARD, Pierre, *Relation de la Nouvelle France, de ses terres, naturel du Païs, & de ses Habitans, ITEM, Du voyage des Peres Jesuites ausdictes contrées, & de ce qu'ils y ont faict jusques à leur prinse par les Anglois*, Lyon : Louys Muguet, 1616.

CARTIER, Jacques, *Brief recit, & succinte narration, de la navigation faicte es ysles de Canada, Hochelage & Saguenay & autres, avec particulieres meurs, langaige, & cerimonies des habitans d'icelles : fort delectable à veoir*, Paris : Ponce Roffet et Antoine LeClerc, 1545.

_____, *Discours du Voyage fait par le Capitaine Jacques Cartier aux Terres-neufves de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, & pays adjacens, dite nouvelle France, avec particulieres moeurs, langage, & ceremonies des habitans d'icelle*, A Rouen, De Raphaël du Petit Val, Libraire & Imprimeur du Roy, à l'Ange Raphaël, 1598.

CHAMPLAIN, Samuel de, *Les Voyages du Sieur de Champlain Xaintongeois, Capitaine ordinaire pour le Roy en la marine...*, Paris : Jean Berjon, 1613.

LAUDONNIERE, René, *L'Histoire notable de la Floride situee es Indes Occidentales, contenant les trois voyages faits en icelle par certains Capitaines & Pilotes François, descrits par le capitaine Laudonniere, qui y a commandé l'espace d'un an trois moys : à laquelle a esté adjouté un quatriesme voyage fait par le Capitaine Gourgues*, Paris : Guillaue Auvray, 1586.

LE CHALLEUX, Nicolas, *Discours de l'histoire de la Floride contenant la cruauté des Espagnols, contre les subjets du Roy, en l'an mil cinq cens soixante cinq. Redigé au vray par*

ceux qui en sont restez, Chose autant lamentable à ouïr, qu'elle a esté proditoirement & cruellement executee par lesdits Espagnols : Contre l'autorité du Roy nostre Sire, à la perte & dommage de tout ce Royaume. Item, une requeste au Roy, faite en forme de complainte par les femmes vefves, petits enfans orphelins & autres leurs amis, parens & alliez de ceux qui ont esté cruellement envahis par les Espagnols, en la France anthartique, dite la Floride, Dieppe, [s. e.], 1566.

LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil, autrement dite Amerique. Contenant la navigation, & choses remarquables, veuës sur mer par l'aucteur. Le comportement de Villegagnon en ce pays la. Les mœurs & façons de vivre estranges es Sauvages Ameriquains : avec un colloque de leur langage. Ensemble la description de plusieurs Animaux, Arbres, Herbes, & autres choses singulieres, & du tout inconnues pardeçà : dont on verra les sommaires des chapitres au commencement du livre*, Genève : Antoine Chuppin, 1580 [2e édition].

LESCARBOT Marc, *Histoire de la Nouvelle France. Contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François és Indes Occidentales & Nouvelle-France, par commission de noz Roys Tres-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'execution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui. En quoy est comprise l'histoire Morale, Naturele, & Geographique des provinces cy décrites : avec les Tables & Figures necessaires. Par Marc Lescarbot, Advocat en Parlement. Témoin oculaire d'une partie des choses ici récitées. Troisiesme Edition enrichie de plusieurs choses singuliers, outre la suite de l'Histoire*, Paris : Adrian Perier, 1618 [2e édition].

THEVET, André, *Les Singularitez de la France Antartique, autrment nommée Amerique : & de plusieurs Terres & Isles decouvertes de nostre temps, par F. André Thevet, natif d'Angoulesme*, Paris : chez les heritiers de Maurice de la Porte, 1558.

I.1.b.Éditions modernes

CARTIER, Jacques, *Relations*, éd. Michel Bideaux, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1986 (coll. « Biliothèque du Nouveau Monde »).

LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil* [1580], Paris : Librairie générale française, 1994 (coll. « Le livre de poche »).

LESCARBOT, Marc, *Voyages en Acadie (1604-1607) suivis de la description des mœurs souriquoises comparées à celles des autres peuples*, édition critique pat Marie-Christine Pioffet, Paris : PUPS, 2007, 588p. (coll. « Imago Mundi », n°14).

LUSSAGNET, Suzanne, *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVIe siècle. Les Français en Floride, textes de Jean Ribault, René de Laudonnière, Nicolas Le Challeux et Dominique de Gourgues*, précédés d'une introduction de Charles-André Julien, Paris : PUF, 1958, 268 p.

THEVET, André, *Le Brésil d'André Thevet : les singularités de la France antarctique (1557)*, éd. Frank Lestringant, Paris : Chandeigne, 1998 (coll. « Magellane »).

THIERRY, Éric, *Samuel de Champlain. Les fondations de l'Acadie et de Québec, 1604-1611*, Québec : Septentrion, 2008, 290 p. (coll. « V »).

_____, *Samuel de Champlain, À la rencontre des Algonquins et des Hurons, 1612-1619*,

Québec : Septentrion, 2009, 234 p. (coll. « V »).

_____, *Les œuvres complètes de Champlain. Tome I, 1598-1619*, Sillery : Éditions du Septentrion, 2019, 2 vol.

_____, *Aux origines du Québec. Expéditions en Nouvelle-France : 1604-1611. Samuel de Champlain*, Paris : Cosmopole, 2010, 279 p. (coll. « Canada »).

I.2. Auteurs de l'Antiquité et du Moyen Âge

La Bible de Jérusalem, Traduction Œcuménique de la Bible, Éditions du Cerf, (2010), 2015.

ALAIN DE LILLE, *Anticlaudianus*, ed. R. Bossuat, Paris : Vrin, 1955.

ARISTOTE, *De l'âme*, texte établi par Antonio Jannone, traduction et notes d'Edmond Barbotin, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

_____, *Petites traités d'histoire naturelle*, éd. R. Mugier, Paris : Les Belles Lettres, 1953.

_____, *Rhétorique*, t. 1 (livre I), éd. M. Dufour, Paris : les Belles Lettres, 1932.

_____, *Éthique à Nicomaque*, éd. Richard Bodéüs, Paris : Flammarion, 2004.

_____, *De la Génération et de la corruption*, éd. Marwan Rashed, Paris : les Belles Lettres, 2005 (coll. « Budé », n°444).

_____, *Histoire des animaux, Tome III: Livres VIII-X*, éd. Pierre Louis, Paris : Belles Lettres, [1969] 2002 (coll. « Série grecque - Budé », n°189).

CONCHES, Guillaume de, *Glosae super Platonem*, éd. Éduard Jeanneau, Turnhout : Brepols, 2006 (coll. « Guillelmi de Conchis Opera omnia », t. 3).

_____, *Dragmaticon Philosophiae*, éd. Italo Ronca, Turnhout : Brepols, 1997, p. 262-267.

DÉMOCRITE, *Doctrines philosophiques et réflexions morale*s. Traduites et précédées d'une introduction par Maurice Solovine, Paris, Félix Algan, 1928.

ÉPICURE, Lettres, *Maximes et autres textes*, éd. M Morel, Paris, Garnier-Flammarion, 2011.

GALIEN, *Œuvres complètes. Tome V : Sur les facultés des aliments*, éd. JohnWilkins, Paris : Belles Lettres, 2013 (coll. « Série grecque - Budé »).

GERSON Jean, *Le cœur et les cinq sens écoliers*, éd. Estelle Doudet, p. 185-289, dans le tome I (dir. Estelle Doudet) du *Recueil général de moralités d'expression française*, dir. Jonathan Beck, Estelle Doudet et Alan Hindley, Paris : Classiques Garnier, 2012.

HIPPOCRATE, *Les Aphorismes d'Hippocrates, avec le commentaire de Galien sur le premier livre. Traduicts de Grec en François, par M. J. Breche*, Paris : Jean Ruelle, 1571.

_____, *La nature de l'homme*, éd. JOUANNA, Jacques, Berlin, Akademie Verlang, 1975 (coll. « Corpus Medicorum Graecorum »).

_____, *La Maladie sacrée*, *Œuvres complètes*, tome II, 3e partie, éd. Jacques Jouanna, Paris : Belles Lettres, 2003 (coll. « Budé », n°429).

_____, *Des lieux dans l'homme*, II, 1-3, éd. Robert Joly, Paris, Les Belles Lettres , 1978.

JOINVILLE, Jean de, *Vie de saint Louis*, dans *Historiens et chroniqueurs du Moyen Age : Robert de Clari, Villehardouin, Joinville, Froissart, Commynes*, éd. Albert Pauphilet, Paris : Gallimard, [1938] 1952 (coll. « Bibliothèque de la Pléiade », n°48).

LUCIEN, *Œuvres. Opuscules 11-20, Histoires vraies A*, éd. Jacques Bompaire, Paris : Les Belles Lettres (coll. « collection des universités de France », n° 384).

LUCRÈCE, *De la Nature*, texte établi par Alfred Ernout, traduit pat Olivier Sers, Paris : Les Belles Lettres, 2012.

MANDEVILLE, Jean de, *Le Livre des merveilles du monde*, éd. Cristiane Deluz, Paris : CNRS éditions, 2000 (coll. « Sources d'histoire médiévale », n° 31).

PLATON, *Œuvres complètes*, t. 4 - 2e partie, *Le Banquet*, texte de Paul Vicaire, notice de Léon Robin, Paris, Belles-Lettres, 1989.

_____, *Œuvres complètes*, t. 8, *Le Théetète*, éd. Auguste Diès, Paris : Les Belles-Lettres, 1963

_____, *Œuvres complètes*, t. 10 : *Timée* - *Critias*, éd. Albert Rivaud, Paris : les Belles Lettres, [1925] 2002.

PLATON, *Phèdre,* éd. Claude Moreschini et Paul Vicaire, Paris : Les Belles Lettres, 1998.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, éd. Alfred Ernout, livre XIII, Paris : les Belles Lettres, [1956] 2003 (coll. « Série latine - Collection Budé », n°214).

SAINT-AUGUSTIN, *Confessions*, t. II : Livre IX-XIII, texte établi et traduit par Pierre de Labriolle, Paris : Les Belles Lettres, [1969] 2018.

THÉOPHRASTE, *La Métaphysique*, éd. Jean Tricot, Paris, Vrin, 1948.

_____, *des Odeurs, mis de grec en nostre langue françoyse, avec annotations des lieux plus notables et difficiles avec l'histoire de quelques plantes. Par J. de L'Estrade*, À Paris, chez Guillaume Guillard, 1556.

I.3. Auteurs du XVI^e siècle au XXI^e siècle

I.3.a.Ouvrages qui mentionnent l'Amérique (récit de voyage, cosmographie, histoire naturelle...)

[N.B. : le corpus de Frantext est signalé par une *]

Cantares mexícanos, éd. José G. Moreno de Alba y Miguel León-Portilla, México : Universidad nacional autónoma de México, 1994, 258 p.

Cantares mexícanos : Songs of the Aztecs, trad. [du Nahualt] de John Bierhirts, Stanford : Stanford University Press,1985, 559 p.

La mission jésuite du Brésil : lettres et autres documents (1549-1570), introduction et notes de Jean-Claude Laborie ; trad. en collaboration avec Anne Lima, Paris : Chandeigne, 1998, 350 p. (coll. « Collection Magellane »).

ACOSTA, José de, *Historia natural y moral de las Indias*, dans *Obras del P. José de Acosta*, éd. du Père Francisco Mateos, Madrid : Éditions Atlas, 1954, 633 p. (coll. « Biblioteca de autores espanoles », vol. 73).

ACOSTA, Christóbal de [Christophle de la Coste], *Des drogues & medicamens qui naissent aux Indes. Servant beaucoup pour l'esclaircissement & intelligence de ce que Garcie du Jardin a escrit sur ce suject*, traduit par Charles l'Escluse et Antoine Colin, Lyon : Jean Pillehotte, 1602.

* BELON, Pierre, *Les Remonstrances sur le défault du labour et culture des plantes et de la cognoissance d'icelles*, Paris : Gilles Corrozet, 1558, [28]-80 f.

* _____, *L'histoire de la nature et des oyseaux, avec leurs descriptions et naïfs portraicts retirez du naturel, escrite en sept livres*, Paris : Gilles Corrozet, 1555.

_____, *La Nature & diversité des poissons, avec leurs pourtraicts representez au plus près du naturel*, À Paris, chez Charles Estienne, 1555.

_____, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins, avec la vraie peincture é description du Daulphin, & de plusieurs autres de son espece, observee par Pierre Belon du Mans*, À Paris, De l'imprimerie de Regnaud Chaudiere, 1551.

CHAMPLAIN, Samuel de, *Brief Discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconnues aux Indes Occidentales édition de l'abbé Laverdière*, Québec, 1870.

_____, *Les Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada, faits par le Sieur de Champlain, Xaintongeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du Ponant, & toutes les Descouvertes qu'il a faites en ce païs depuis l'an 1603, jusque l'an 1629*, À Paris, chez Claude Collet, 1632.

COLOMB, Christophe, *Los cuatro víajes. Testamento*, éd. Consuelo Varela, Madrid, Alienza Editorial, [1986] 2000, 301 p.

_____, *Select Letters of Christopher Columbus, with other original documents relating to his*

four voyages to the New World, éd. Richard H. Major, Cambridge : Cambridge University Press, 2010 [fac-similé de l'édition de Londres : Hakluyt Society, 1848], xc - 240 p.

_____, *La découverte de l'Amérique. Écrits complets (1492-1505)*, trad. Soledad Estorach et Michel Lequenne, Paris : La Découverte, [1979] 2015, 712 p.

CREUX, François du, *Historiae Canadensis Seu Novae-Franciae: Libri Decem Ad Annum Vsque Christi MDCLVI*, Paris, chez Sebastien Cramoisy, et Sébasien Mabre-Cramoisy, 1664.

DIAZ DEL CASTILLO, Bernal, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva España* [1632], éd. Alberto Rivas Yanes, Barcelone : Castalia, 1999, 416 p.

CARDIM, Fernão, *Moeurs & Coutumes des Indiens du Brésil*, 1584, trad et éd. Jérôme Thomas, Paris : Chandeigne, 2021, 182 p. (coll. « Magellane Poche »).

CORNUT, Jacques-Philippe, *Canadensium Plantarum, aliarumque nondum editarum Historia cui adiectum est ad calcem enchiridion botanicum parisiense...*, Paris : Simon Le Moyne, 1635.

DALÉCHAMPS, Jacques, *Histoire générale des plantes...*, À Lyon, chez les héritiers de Guillaume Rouille, 1615.

* DODOENS Rembert, *Petit recueil auquel est contenue la description d'aucunes gommes et liqueurs, provenans tant des arbres, que des Herbes, c'est-à-dire leurs espèces, forme, noms, tempérament, vertus & opérations, non seulement de celles qui croissent en ce païs, mais aussi des autres estrangères*, Anvers : Jean Loë, 1557.

_____, *Histoire des plantes, en laquelle est contenue la description entière des herbes... non seulement de celles qui croissent en ce païs, mais aussi des autres estrangères qui viennent en usage de médecine, par Rembert Dodoens traduite de bas aleman en françois*, par Charles de l'Escluse, Anvers, J. Loe,1557.

DU JARRIC, Pierre, *Histoire des choses plus mémorables advenues tant ez Indes orientales, que autres païs de la descouverte des Portugais*, Bordeaux : S. Millanges, 1608-1614.

ECHTHIUS, Jean, *De scorbuto, vel scorbutica passione epitome*, Wittemberg : [s.e.], 1585.

ÉVREUX, Yves d', *Suitte de l'Histoire des choses plus mémorables, advenuës en Maragnan és années 1613 et 1614*, Paris : François Huby, 1615.

_____, *Voyage au nord du Brésil (1615)*, éd. Franz Obermeier, Kiel : Westensee Verlag, Die Deutsche Bibliothek, 2012, 440 p. (coll. « *Fontes Americanae* »).

GARCILASO DE LA VEGA, *La Florida del Inca*, éd. Sylvia-Lyn Hilton, Madrid : Historia 16, 1986 (coll. « Crónicas de América », n°22).

GONNEVILLE, Paulmier de, *Voyage du Capitaine Paulmier de Gonneville au Brésil (1503-1504)*, dans *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI^e siècle*, éd. Charles-André Julien, Paris : Presses Universitaires de France Presses Universitaires de France, 1946, 223 p.

GUAMAN POMA DE AYALA, Felipe, *El primer nueva corónica y buen gobierno*, éd. John V. Murra y Rolena Adorno, trad. [du quechua] par Jorge L. Urioste, México : Siglo Veintiuno, 1980, 3 vol. 1175 p. (coll. « Colección América nuestra », n° 31).

KNIVET, Anthony, *Un aventurier anglais au Brésil. Les tribulations d'Anthony Knivet (1591)*, éd. Ilda Mendes dos Santos, Paris : Chandeigne, 2003, 318 p. (coll. « Magellane »).

LAS CASAS, Bartolomé de, *La destruction des Indes* [1552], trad. Jacques Miggrode (1579), gravures de Théodore de Bry (1598), éd. Jean-Paul DUVIOLS, Paris : Chandeigne, [1955] 2013, 218 p. (coll. « Magellane »).

LE CHALLEUX, Nicolas, *Histoire mémorable du dernier voyage aux Indes, Lieu appelé la Floride, fait par le Capitaine Jean Ribaut, & entrepris par le commandement du Roy, en l'an MDLXV*, Lyon, Jean Saugrain, 1566.

LÉRY, Jean de, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amerique. Contenant la navigation, et choses remarquables, veuës sur mer par l'aucteur. Le comportement de Villegagnon en ce pays la. Les mœurs et façons de vivre estranges des Sauvages Ameriquains : avec un colloque de leur langage. Ensemble la description de plusieurs Animaux, Arbres, Herbes, et autres choses singulieres, et du tout inconnues pardeçà : dont on verra les sommaires des chapitres au commencement du livre. Le tout recueilli sur les lieux par Jean de Lery, natif de la Margelle, terre de sainct Sene, au Duché de Bourgongne*, La Rochelle [Genève ?], Antoine Chuppin, 1578.

_____, *Histoire d'un voyage [...] Avec les figures, reveue, corrigee et bien augmentee de discours notables en ceste troisieme Edition*, Genève, Antoine Chuppin, 1585 (réimpr. 1594).

_____, *Histoire d'un voyage [...] Quatrieme Edition. Dediee a Madame la Princesse d'Orange*, Genève, les héritiers d'Eustache Vignon, 1599-1600.

_____, *Histoire d'un voyage [...] cinquieme Edition. Dediee a Madame la Princesse d'Orange*, Genève, Jean Vignon, 1611.

_____, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, éd. Jean-Claude Morisot, Genève : Droz, 1975 [reproduction de l'édition d'Antoine Chuppin, 1580].

_____, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, éd. Paul Gaffarel, Paris : Alphonse Lemerre, 1853.

LESCARBOT, Marc, *Le Théâtre de Neptune en la Nouvelle-France*, dans *Les Muses de la Nouvelle-France de Marc Lescabot, premier recueil de poèmes européens écrits en Amérique du Nord*, éd. Emont Bernard, Paris : L'Harmattan, 2004, 264 p. (coll. « Critiques littéraires »).

LINSCHOTEN, Jan Huyghen van, *Histoire de la navigation de Iean Hugues de Linscot, Hollandois et de son voyage aux Indes orientales... : à quoy sont adioustées quelques autres descriptions... du pays de Guinée, et autres costes d'Éthiopie...* , Amsterdam : H. Laurent, 1610.

LOPE DE VEGA CARPIO, Felix, *El Nuevo Mundo descubierto por Cristóbal Colón*, éd. Fernando Bartolomé Benito, Vigo : Ediciones Bárbaras, 1992, 243 p.

LÓPEZ DE GÓMARA, Francisco, *La conquista de México [1552]*, éd. José Luis de Rojas, Madrid : Historia 16, 1987, 502 p. (coll. « Crónicas de América », n°36).

_____, *Histoire generalle des Indes Occidentales et terres neuves, qui jusques à present ont esté descouvertes. Traduite en François par M. Fumee, Sieur de Marly le Chastel*, Paris : Michel Sonnius, 1580.

MARTIN, François, *Description du premier voyage faict aux Indes Orientales par les François en l'An 1603. Contenant les moeurs, loix, façon de vivre, religions & habits des Indiens : Une description et remarque des Animaux, Epiceries, Drogues Aromatiques & fruicts qui se trouvent aux Indes : Un Traicté, du Scurbut qui est une maladie estrange qui survient a ceux qui voyagent en ces contrees*, Paris : Laurens Sonnius, 1604.

MONARDES, Nicolás, *Primera y segunda y tercera partes de la historia medicinal de las cosas que se traen de nuestras Indias Occidentales, que sirven en medicina; Tratado de la piedra bezaar, y dela yerva escuerçonera; Dialogo de las grandezas del hierro, y de sus virtudes medicinales; Tratado de la nieve, y del beuer frío*, Seville : Alonso Escrivano, 1580.

ORTA, Garcia de, *Colóquios dos simples e drogas he cousas medicinais da India...*,Goa : Joannes de Endem, 1563.

OVIEDO Y VALDÉS, Gonzalo Fernández de, *Historia general y natural de las Indias*, Madrid : Éditions Atlas, 1959, 5 vol. (coll. « Biblioteca de autores españoles », vol. 117 à 121).

PYRARD, François, *Voyage de François Pyrard de Laval contenant sa navigation aux Indes orientales, Maldives, Moluques, Bresil*, Paris : Samuel Thiboust, 1619.

ROBERVAL, Jean-François de la Roque, *Voyage de Roberval au Canada (1542-1543)*, dans l'édition des *Relations*, éd. Michel Bideaux, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1986 (coll. « Biliothèque du Nouveau Monde »), p. 202-210.

RONDELET, Guillaume, *Histoire entière des poissons. Composée premièrement en latin par maistre Guilaume Rondelet,... Maintenant traduite en françois sans avoir rien omis estant necessaire à l'intelligence d'icelle. Avec leurs pourtraits au naïf*, A Lion, par Mace Bonhome a la Masse d'or, 1558.

SAHAGÚN, Bernardino de, *Historia General de las cosas de nueva España*, éd. Angel Maria Garibay K., México : Editorial Porrúa, [1956] 2013, 1093 p. (coll. « Sepan Cuantos », n° 300).

THEVET, André, *Histoire d'André Thevet Angoumoisin, cosmographe du roy, de deux voyages par luy faits aux Indes australes, et occidentales*, éd. LABORIE, Jean-Claude et LESTRINGANT, Frank, Genève : Droz, 2006.

_____, *Cosmographie de Levant*, éd. Frank Lestringant, Genève : Droz, 1985, cxx-374 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n° CCIII).

CHAMPLAIN, Samuel de, *Espion en Amérique, 1598-1603*, Québec : Éditions du Septentrion, 2013, 220 p. (coll. « V »).

THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique* (4 volumes), traduction par Aimon-Marie Roguet, coordination par Albert Raulin, Paris : Les Éditions du Cerf, 1984.

VARGAS MACHUCA, Bernardo de, *Milicia y descripción de las Indias*, Madrid : Casa de Pedro Madrigal, 1599.

VASCO DE GAMA, *Relations des expéditions de 1497-1499 & 1502-1503*, traduites et annotées par Paul Teyssier et Paul Valentin et présentées par Jean Aubin, Paris : Chandeigne, 1995 (coll. « Magellane »).

VAZ DE CAMINHA, Pero, *La lettre de Pero Vaz de Caminha au roi Manuel sur la découverte*

de la « terre de la vraie croix », dite aussi Brésil, éd. bilingue Jacqueline Penjon et Anne-Marie Quint, Paris : Chandeigne, 2011, 94 p. (coll. « Bibliothèque lusitane »).

VERRAZANO, Giovanni, *Voyage de Giovanni de Verrazano à la « Francesca » (1524)*, traduit de l'italien par René Herval. Annoté par René Herval et Charles-André Julien, dans *Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI^e^ siècle*, éd. Charles-André Julien, René Herval, Théodore Beauchesne, Presses Universitaires de France, 1946.

VESPUCCI, Amerigo, *Le Nouveau Monde (1504). Les quatre voyages d'Amerigo Vespucci*, Paris : Chandeigne, 2020, 265 p. (coll. « Magellane poche »).

I.3.b.Autres sources primaires, XVI^e^-XXI^e^ siècles

[N.B : le corpus de Frantext est signalé par une *]

Platine en françoys tresutile et necessaire pour le corps humain qui traicte de honneste volupte, Lyon : F. Frandin, 1505.

ALCIAT, André, *Les Emblèmes*, fac-simile de l'édition lyonnaise Macé-Bonhomme de 1551, préface de Pierre Laurens, Paris, Klincksieck, 1997.

_____, *Les Emblèmes d'André Alciat*, Introduction, texte latin, traduction et commentaire d'un choix d'emblèmes sur les animaux, éd. ANDENMATTEN, Anne-Angélique, Bern : Peter Lang, 2017, 785 p. (coll. « Sapheneia », n° 19).

BACON, Francis, *Novum organum scientiarum*, Londres : John Bill, 1620.

BEJCZY, Istvan, *La lettre du prêtre Jean : une utopie médiévale*, Paris : Imago, 2001, 214 p. [édition critique].

BENEDITTI, Alexandro, *Historia corporis humani sive Anatomice*, Paris : Henri Estienne, 1514.

BODIN, Jean, *De la Demonomanie des sorciers*, Paris : Jacques du Puy, 1580.

BONNEFONS, Nicolas de, *Les délices de la campagne. Suite du Jardinier François*, Amsterdam, 1655.

* BOUCHART, Alain, *Les grandes croniques de Bretaigne nouvellement imprimees à Paris,étant de la grande Bretaigne depuis le roi Brutus, qui la conquist et la appella Bretaigne, jusques au temps de Cadualadrus, dernier roy breton dicelle grande Bretaigne... que aussi de nostre Bretaigne de present, depuis la conqueste du roy Conan Meriadec breton, qui lors estoit appelle le royaulme Darmorique, jusques au temps et trespas de François II de ce nom, duc de Bretaigne, dernier trespasse.. esquelles cronicques est mencion faicte daucuns notables faiz advenuz es royaulmes de France, Dangleterre, Despagne, Descosse, Darragon et de Navarre, es Allemaignes, es Itales, en Lombardie, en Tartarie, en Jhierusalem, et aillieurs...*, Paris : Galliot du Pré, 1514, 350 p.

CARAMUEL Y LOVKOWITZ, Juan, *Syntagma de arte typogrphica*, Lyon : Arnaud, 1664.

CASTIGLIONE, Baldassare, *Le Courtisan*, Lyon : Francois Juste, 1538.

CHAMPIER, Symphorien, *Le Myrouel des Appothiquaires et pharmacopoles*, éd. P. Dorveaux, Paris : H. Welte, [1532], 1895.

* COTEREAU Claude, *Les douze livres de Lucius Junius Moderatus Columella des choses Rusticques*, Paris : Jaques Kerver, 1551, 681 p

* CRESPET, Pierre, *Deux livres de la hayne de Sathan et malins esprits contre l'homme et de l'homme contre eux*, Paris : Guillaume de la Noüe, 1590.

* DARCES Jean, *Les treize livres des choses rustiques de Palladius Rutilius Taurus Æmilianus, traduits nouvellement de latin en françois par M. Jean Darces*, Paris : Michel de Vascosan, 1554.

DÉSY, Jean et MESTOKOSHO, Rita, *Uashtessiu / Lumière d'automne*, Montréal : Mémoires d'encrier, 2010.

DIDEROT, Denis, *Supplément au Voyage de Bougainville, ou Dialogue entre A et B sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas*, dans *Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart posthumes ou inédites*, Paris, De l'Imprimerie de Chevet, 1796.

DU BELLAY, Joachim, *Les Regrets ; précédé de Les antiquités de Rome ; et suivi de La défense et illustration de la langue française*, éd. Silvestre de Sacy, Paris : Gallimard, 2003 (coll. « nrf /poésie»).

EMPÉDOCLE, *Empédocle*, t. 2 : *Les origines,* éd. Jean BOLLACK Jean, Paris : Les éditions de Minuit, 1969, xxiv-304 p. (coll. « Le sens commun »).

ÉRASME, *Éloge de la folie*, trad. Pierre de Nolhac (1936), Paris, Garnier-Flammarion, (1964), 1992, 185 p.

_____, *La civilité puérile*, présenté par Philippe Ariès, Paris : Éditions Ramsay, 1977, 107 p.

ESTIENNE, Charles, *La dissection des parties du corps humain divisee en trois livres, faicts par Charles Estienne docteur en Medecine : avec les figures & declaration des incisions, composees par Estienne de la Riviere Chirurgie*, Paris : Simon de Colines, 1546.

* _____ et LIÉBAULT, Jean, *L'Agriculture et maison rustique*, Paris : Jaques du Puis, [1564] 1583.

ESTIENNE, Henri, *L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes ou Traité preparatif à l'Apologie pour Herodote*, éd. critique par Bénédicte Boudou,Genève : Droz, 2007

FICIN, Marsile, *Commentaire sur le Banquet de Platon [1469]*, trad. Raymond Marcel, Paris : Belles Lettres, 1956.

* FONTENEAU, Jean, *La Cosmographie avec l'espère et régime du soleil et du Nord* [1545], éd. G. Musset, Paris : Ernest Leroux, 1904, 599 p.

FOURNIER, Georges, *Hydrographie contenant la théorie et la practique de toutes les parties de la navigation*, Paris : Michel Soly, 1643.

FREGOSO, Antonio, *Le Ris de Démocrite, et le pleur de Heraclite, philosophes, sur les follies, et misères de ce monde. Inuention de M. Antonio Phileremo Fregoso... interpretée en ryme Françoise, par... Michel d'Amboyse, escuyer*, À Rouen, chez Robert et Jehan Dugort, 1548.

GOEUROT, Jehan, *Summaire tressingulier de toute Medecine et cirurgie speciallement contre toutes maladies sourvenantes quotidiennement au corps humain: compose et aprouve par maistre Jehan Goeurot docteur en medecine: et medecin du treschrestien Roy de france francoys premier de ce nom. Item ung regime singulier contre la peste compose par maistre Nicolas de Roussemairie: aussi docteur en Medecine en luniversite Dangiers*, [S.I.n.d.].

* GUIBELET Jourdain, *Trois discours philosophiques : le I, de la comparaison de l'homme avec le monde ; le II, du principe de la génération de l'homme ; le III, de l'humeur mélancolique, mis de nouveau en lumière*, Évreux : Antoine Le Marié, 1603, 286 p.

JOUBERT, Laurent, *Première et seconde partie des Erreurs Populaires, touchant la Médecine & le régime de santé, par M. Laurent Joubert, Conseiller & Medecin ordinaire du Roy...*, Paris, Claude Micard, 1587.

_____, JOUBERT, Laurent, *Traité du ris, contenant son essance, ses causes, et mervelheus effais, curieusement recerchés, raisonnés et observés, par M. Laur. Joubert, Conseilier et Medecin ordinaire du Roy, et du Roy de Navarre, premier Docteur regeant, Chancelier et Juge de l'université an Medecine de Mompelier. Item la cause morale du Ris de Democrite, expliquee et temoignee par Hippocras. Plus un Dialogue sur la Cacographie Française, avec des Annotations sur l'orthographe de M. Joubert*, À Paris, chez Nicolas Chesneau, 1579.

* LEMAIRE DE BELGES Jean, *La Concorde du genre humain*, éd. Pierre Jodogne, Bruxelles : Palais des Académies, 1964.

LOM D'ARCE, Louis-Armand de, baron de LA HONTAN, *Dialogues de M. le Baron de La Hontan et d'un sauvage dans l'Amérique*, Amsterdam, chez la Veuve de Boeteman, 1704.

* MARINELLO Giovanni, *Les maladies des femmes & remedes d'ycelles en trois livres*, Paris : J. Berjot, 1609, 863 p.

MAROT, Clément, *L'adolescence clémentine. L'Enfer. Déploration de Florimond Robertet. Quatorze psaumes*, éd. Frank Lestringant, Paris : Gallimard, [1987]2006. (coll. « nrf /poésie»).

* MEIGRET, Louis, *Le tiers et le quatriesme livres de Lucius Moderatus Columella touchant le labour des vignes*, Paris : D. Janot, 1542, 246 p.

MIRON, Gaston, « Compagnon des Amériques », *L'homme rapaillé*, dans *Le goût du Canada*, textes choisis et présentés par Thierry CLERMONT, Paris : Mercure de France, 2012, 104 p. (coll. « Le goût de... »).

MONTAIGNE, Michel de, *Essais*, éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris : Gallimard, 2009 et 2012 (coll. « folio classiques »), 672 p.

_____, *Journal de voyage*, éd. Fausta Garavini, Paris : Gallimard, « Folio classique », 1983, 512 p.

_____, *Journal de voyage en Italie – (1774)*, éd. Philippe Desan, Paris :Société des Textes Français Modernes, 2015, LXX-1151 p.

* PALMA-CAYET, Pierre-Victor, *L'histoire prodigieuse et lamentable du Docteur Fauste avec sa mort espouvantable. Là où est monstré, combien est misérable la curiosité des illusions et impostures de l'Esprit malin,* Paris : Denis Binet, 1598.

PALISSY, Bernard, *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels et salines, des pierres, des terres, du feu et des émaux…*, À Paris, Martin le jeune, 1580.

PARACELSE, *Theophrasti ex Hohenheim utrisque medicinae Doctoris, De Vita longa*, Basileae [Bâle] : Petrum Pernam, 1566.

PARÉ, Ambroise, *Des Monstres et des Prodiges*, éd. Jean Céard, Genève : Droz, 1971.

* PAULMIER Julien le, *Traité du vin et du sidre.* [trad.], « Société des bibliophiles normands », Caen : Pierre Le Chandelier, 1589, 87f.

* PIERRE Antoine, *Les xx. livres de Constantin Cesar*, Paris : J. & E. de Marnef, 1545.

PROUST, Marcel, *Du côté de chez Swann, À la recherche du temps perdu* [1913], t. I, éd. Pierre Clarac et André Ferré, Paris : Gallimard, 1954 (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »).

_____, *La Prisonnière*, *À la recherche du temps perdu*, vol. 5, éd. Luc Fraisse, Paris : Classiques Garnier, [1923] 2014.

RABELAIS, François, *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris : Gallimard, 1994 (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), LXXXVI - 1801 p.

* RONSARD, Pierre de, *Les quatre premiers livres des Odes*, Paris : G. Cavellart [sic], 1550, 170 f.

_____, *Abbrégé de l'Art poëtique François*, À Paris, chez Gabriel Buon, 1565.

_____, *Discours des Misères de ce Temps*, *Œuvres complètes*, éd. Paul Laumonier, Paris : STFM, 2009, t. XI., « Continuation du Discours des Misères de ce Temps ».

_____, *Œuvres complètes*, t. II, éd. Jean Céard, Daniel Ménager et Michel Simonin, Paris : Gallimard, 1993 (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »).

SERRES, Olivier de, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, [s.e.], t. 1 et t.2, 1600.

_____, *Le Théâtre d 'agriculture et mesnage des champs*, éd. Étienne WOLFF, Genève : Slatkine, 1991.

* TAILLEMONT Claude de, *Discours des Champs faëz. A l'honneur, et exaltation de l'Amour et des Dames [1553]*, Genève : Droz, 1991, 304 p. (coll . « Textes littéraires français », n° 401).

TORY, Geoffroy, *Champ fleury, au quel est contenu l'art et science de la deue et vraye*

proportion des lettres attiques, qu'on dit autrement lettres antiques et vulgairement lettres romaines, proportionnees selon le corps et visage humain..., Paris : G. Gourmond, 1529.

de VALAMBERT, Simon, *Cinq Livres, De la maniere de nourrir et gouverner les enfans des leur naissance. Par M. Simon de Vallambert, Medecin de mamadame la Duchesse de Savoye et de Berry, et depuys peu de temps, de monseigneur le Duc d'Orleans*, Poitiers : de Marnesz & Bouchetz, 1565.

VÉSALE, André, *De humani corporis fabrica libri septem*, Bâle : Johannes Oporinus, 1543.

de VIGO, Jean, *La Practique et cirurgie de excellent docteur en medecine Maistre Jehan de Vigo nouvellement imprimee & recogneue diligentement sur le latin avec les aphorismes & canons de cirurgie, composez par maistre Nicolas godin docteur en medecine lesquels sont inserez en latin de ce present livre apres la partie compensieuse*, [traduction Nicolas Godin], Paris : Arnoul Langelier, 1542.

I.4. Dictionnaires et ouvrages lexicaux et linguistiques

I.4.a. Du XVI^e^ siècle au XIX^e^ siècle

Les dictionnaire sont consultés via la base du « Grand corpus des dictionnaires (IX^e^-XX^e^ siècles) » des éditions Classiques Garnier numérique (accès fourni par l'université de Lille) : <https://www.classiques-garnier.com/numerique-bases/corpusdictionnaires>

Le Dictionnaire de l'Académie françoise dedié au Roy, Paris : Jean-Baptiste Coignard, 1762 [Quatrième édition], 1835 [Sixième édition].

COL DE VILARS, Éli, *Dictionnaire françois-latin des termes de médecine et de chirurgie, avec leur définition, leur division, & leur étymologie*, Paris : JB. Ceignard, 1741.

COTGRAVE, Randle, *A Dictionarie of the french and english tongues*, Londres : Adam Islip, 1611.

ESTIENNE, Robert, *Dictionaire Francoislatin, autrement dict les mots Francois, avec les manieres dvser diceulx, tournez en Latin. Corrigé et augmenté*, Paris : Robert Estienne, 1549.

FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye : A. et R. Leers, 1690.

RICHELET, Pierre, *Dictionnaire françois*, Genève : Jean Herman Widerhold, 1680.

NICOT, Jean, *Thrésor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne, auquel entre autres choses sont les mots propres de marine, venerie, et Faulconerie, cy devant ramassez par Aimar de Ranconnet, vivant Conseille et President des Enquestes en Parlement. Reveu et augmente en ceste derniere impression de plus de la moitie*, Paris : David Boucher, 1606.

I.4.b.Les dictionnaires contemporains

Dictionnaire du Moyen Français (DMF), ATILF / Équipe « Moyen français et français préclassique », septième version (DMF 2020).
URL : <http://www.atilf.fr/blmf>.

Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, édition de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, 2017.

TLFi : Trésor de la langue Française informatisé, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.
URL : <http://www.atilf.fr/tlfi>

ARON, Paul, SAINT-JACQUES, Denis et VIALA, Alain (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris : Quadrige/PUF, [3e éd] 2014.

BASSEREAU, Jean-François, CHARVET-PELLO, Régine, *Dictionnaire des mots du sensoriel*, Paris : Éditions Lavoisier, 2011, 544 p. (coll. « Tec & Doc »).

ENCKELL, Pierre, *Le dictionnaire des façons de parler du XVIe siècle : la lune avec les dents*, Paris : CNRS éditions, 2000, 379 p.

ERNOUT, Alfred et MEILLET, Alfred, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris : Klincksieck, 2001 [4e édition augmentée et corrigée], 835 p.

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris : F. Wieweg, 1881-1902.

GREIMAS, Algirdas Julien et KEANE, Teresa May, *Grand dictionnaire. Moyen Français*, Paris : Larousse, [1992] 2007, 668p.

HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Edouard Champion, 1925 - 1967.

KESSELRING, Wilhem, *Dictionnaire chronologique du vocabulaire français : le XVIe siècle*, Heidelberg : C. Winter, 1981, 758 p.

II. Sources secondaires

II.1. Études sur le genre viatique (histoire et littérature)

ANTOINE, Philippe (dir.), *Le corps du voyageur*, *Viatica* [En ligne], n° 1, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2014.
URL : <https://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=280>. Consulté le : 01 décembre 2018.

ATKINSON, Geoffroy, *Les nouveaux horizons de la Renaissance française*, Genève : Slatkine Reprints, [1935] 1969, 502 p.

CAREY, Daniel « Truth, Lies and Travel Writing », dans THOMPSON, Carl (éd.), *The Routledge companion to travel writing*, Londres/New York : Routlege, Taylor & Francis Group, 2016, 486 p., p. 3-14.

CÉARD, Jean, et MARGOLIN, Jean-Claude (dir.), *Voyager à la Renaissance : actes du colloque de Tours, 30 juin-13 juillet 1983*, Paris : Éditions Maisonneuve et Larose, 1987, 677 p.

CHAREYRON, Nicole, *Éthique et Esthétique du récit de voyage à la fin du Moyen Âge*, Paris : Champion, 2013, 539 p. (coll. « Essais sur le Moyen Âge », n° 57).

DOIRON, Normand, *L'art de voyager : le déplacement à l'époque classique*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1995, 258 p.

FERRER, Véronique, MILLET, Olivier, et TARRÊTE, Alexandre (dir.), *La Renaissance au grand large. Mélanges en l'honneur de Frank Lestringant*, Genève : Droz, 2019, 858 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n° DC).

FRITZE, Ronald H., *New Worlds : the great voyages of discovery, 1400 - 1600*, Stroud : Sutton, 2002, 285 p.

FULLER, Mary C., *Voyages in print: English narratives to travel to America, 1576-1624*, Cambridge : Cambridge University Press, [1995] 2007, 210 p.

GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, Paris : PUF, 2000, 128 p. (coll. « Études littéraires. Recto-verso »).

_____, *Le crépuscule du grand voyage : les récits des pèlerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris : Champion, 1999 [2022], 1040 p. (coll. « Les Géographies du monde », n°2).

_____, « Les incertitudes du je voyageur. Quelle expression du sujet en première modernitré dans le récit viatique ? », FERRER, Véronique, REFINI, Eugenio, VAILLANCOURT, Luc (dir.), *Représentations de soi à la Renaissance/Représenting the Self in the Renaissance*, Paris : Éditions Hermann, 2023, p. 275-288.

GUÉRET-LAFERTÉ, Michèle, *Sur les routes de l'Empire mongol : ordre et rhétorique des relations de voyage aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris : Champion, 1994, 435 p. (coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », n° 28).

GUYOT, Alain, *Analogie et récit de voyage : voir, mesurer, interpréter le monde*, Paris : Classiques Garnier, 2012, 369 p. (coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », n° 29).

HOLTZ, Grégoire, *L'ombre de l'auteur. Pierre Bergeron et l'écriture du voyage à la fin de la Renaissance*, Genève : Droz, 2011, 552 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n° CDLXXX).

_____, HOLTZ, Grégoire, « Du respect des coutumes à l'affirmation de l'autopsie. Le statut des " observations " dans la littérature de voyage de la Renaissance », dans GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine et MARRACHE-GOURAUD, Myriam (dir.), *La Science prise aux mots. Enquête sur le lexique scientifique de la Renaissance*, Paris : Classiques Garnier, 2021, 469 p. (coll. « Rencontres », n° 499), p. 253-271.

_____, « “Je le mis par mémoires à mon retour” : genèses éditoriales du récit de voyage à la Renaissance », *Seizième Siècle*, n°10, 2014, p. 127-141.
URL : <https://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2014_num_10_1_1096>. Consulté le : 05 mai 2021.

_____, « Le *stile nu* des relations de voyages », dans JOURDE, Michel, et MONFERRAN, Jean-Charles (dir.), *Le Lexique métalittéraire français (XVI^e^-XVII^e^ siècles)*, Genève : Droz, 2006, 278 p. (coll. « Cahiers d’Humanisme et Renaissance », n° 77), p. 165-185.

_____ et MASSE, Vincent, « Étudier les récits de voyage : bilan, questionnements, enjeux », *Arborescences* [en ligne], n° 2, 2012.
URL : <https://doi.org/10.7202/1009267ar>. Consulté le : 15 mai 2018.

JACOB, Christian et LESTRINGANT, Frank (dir.), *Arts et légendes d’espaces : figures du voyage et rhétoriques du monde : communications [du colloque organisé à l’École normale supérieure, Paris, 15-16 décembre 1979]*, Paris : Presses de l’École normale supérieure, 1981, 303 p.

LEGASSIE, Shayne Aaron, *The Medieval Invention of Travel*, Chicago/Londres : The University of Chicago Press, 2017, 302 p.

LE HUENEN, Roland, *Le Récit de voyage au prisme de la littérature*, Paris : PUPS, 2015, 392 p. (coll. « Imago Mundi », n° 27).

_____, « Le Récit de voyage : l’entrée en littérature », *Études littéraires*, vol. 20, n° 1, 1987.

LEMIRE, Maurice, *Les écrits de la Nouvelle-France*, Montréal : Éditions Nota bene, 2000 [2017], 189 p. (coll. « NB poche »).

LE MOINE, Roger (éd.), *L’Amérique et les Poètes français de la Renaissance*, Ottawa : Éditions de l’Université d’Ottawa, 1972, 350 p. (coll. « Les Isles Fortunées », n° 1).

LESTRINGANT, Frank, *Le livre des îles. Atlas et récits insulaires de la Genèse à Jules Verne*, Genève : Droz, 2002, 430 p. (coll. « Cahiers d’Humanisme et Renaissance », n° 64).

LINON-CHIPON, Sophie, *Gallia Orientalis. Voyages aux Indes orientales, 1529-1722. Poétique et imaginaire d’un genre littéraire en formation*, Paris : PUPS, 2003, 691 p. (coll. « Imago mundi », n° 5).

MAGRI-MOURGUES, Véronique, *Le Voyage à pas comptés. Pour une poétique du voyage au XIX^e^ siècle*, Paris : Champion, 2009, 184 p., (coll. « Lettres numériques », n° 9).

MASSE, Vincent, S*ublimés des Nouveaux Mondes–Évocation des lieux de l'expansion européenne dans les imprimés français, des origines à 1560*, thèse en philosophie dirigée par Andreas Motsch et soutenue en 2009 à l'université de Toronto.

MAUS DE ROLLEY, Thibaut, *Élévations : l’écriture du voyage aérien à la Renaissance*, Genève : Droz, 2011, 622 p. (coll. « Travaux d’humanisme et Renaissance », n° 489).

MOTSCH, Andreas, « La relation de voyage : itinéraire d’une pratique », *@nalyses,* vol. 9, n° 1, 2014, p. 215-268, p. 232.

MOUREAU, François, « L’imaginaire vrai », dans MOUREAU, François (dir.), *Métamorphoses du récit de voyage. Actes du Colloque de la Sorbonne et du Sénat*, Paris/Genève :

Champion/Slatkine 1986 (coll. « Littérature des voyages »), p. 165-167.

MOUSSA, Sarga et LESTRINGANT, Frank, *Homo viator. Le Voyage de la vie (XV^e^-XX^e^ siècles)*, *Revue des Sciences Humaines*, n° 245, 1997.

OUELLET, Réal, *La relation de voyage en Amérique, XVI^e^-XVIII^e^ siècles : au carrefour des genres*, Paris : Hermann, 2015, 165 p. (coll. « Collections de la République des lettres. Études »).

_____, « Le paratexte liminaire de la relation : le voyage en Amérique », *Cahiers de l'AIEF*, 1990, p. 177-192.

_____, « Le Discours fragmenté de la relation de voyage en Nouvelle-France », *Saggi e Ricerche du Letteratura francese*, vol. XXV, 1986, p. 175-200.

PASQUALI, Adrien, « Récit de Voyage et Autobiographie », *Annali d'Italianistica*, vol. 14, 1996, p. 71-88.
URL : <http://www.jstor.org/stable/24007434>. Consulté le : 15 décembre 2018.

PIOFFET, Marie-Christine, *Espaces lointains, espaces rêvés : dans la fiction romanesque du Grand siècle*, Paris : PUPS, 2007, 285 p. (coll. « Imago mundi », n° 13).

_____, *Écrire des récits de voyage, XV-XVIII^e^ siècles : esquisse d'une poétique en gestation [actes du colloque tenu à Toronto du 4 au 6 mai 2006]*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2008, 368 p.
_____, *La tentation de l'épopée dans les* Relations *des Jésuites*, Sillery : Septentrion, 1997, 299 p. (coll. « Nouveaux cahiers du CELAT »).

_____, « Les cogitations de la critique devant les fluctuations d'un "genre" : Quelle poétique pour la relation de voyage ? », *Dix-septième siècle*, n° 252, 2011, p. 469-488.
URL : <https://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2011-3-page-469.htm>. Consulté le : 07 décembre 2018.

_____, « Nouvelle-France ou France nouvelle : les anamorphoses du désir », *Tangence*, n° 90, 2009, p. 37-55. Consulté le : 18 avril 2019.
URL : <https://www.erudit.org/en/journals/tce/2009-n90-tce3891/044339ar.pdf>.

_____, « Liminaire : regards obliques sur la Nouvelle-France », *Tangence*, n°90, 2009, p. 5-23.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/tce/2009-n90-tce3891/044337ar/>. Consulté le : 26 mai 2019.

_____, « L'épreuve de la traversée dans les relations de voyage en Nouvelle-France : entre réalité et fiction », *Essays in French Literature*, n° 38, 2001, p. 129-157.

REQUEMORA, Sylvie, *Voguer vers la modernité : le voyage à travers les genres au XVII^e^ siècle*, Paris : PUPS, 2012, 879 p. (coll. « Imago mundi », n° 24).

_____, « L'espace dans la littérature de voyages », *Études littéraires*, vol. 34, n° 1-2, 2002, p. 249-276. Consulté le : 10 décembre 2018.
URL :<https://www.erudit.org/en/journals/etudlitt/1900-v1-n1-etudlitt694/007566ar/>.

ROCHE, Daniel, *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris : Fayard, 2003, 1031 p.

THOMPSON, Carl (éd.), *The Routledge companion to travel writing*, Londres/New York : Routledge, Taylor & Francis Group, 2016, 486 p.

TINGUELY, Frédéric, *Le voyageur aux mille tours : les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris : Champion, 2014, 244 p. (coll. « L'Atelier des voyages », n° 10).

WOLFZETTEL, Friedrich, *Le discours du voyageur : pour une histoire littéraire du récit de voyage en France, du Moyen âge au XVIII^e siècle*, Paris : PUF, 1996, 334 p. (coll. « Perspectives littéraires »).

II.2. Les perceptions sensorielles et le corps (histoire, sciences, philosophie, littérature)

ALBALA, Ken (éd.), *Routledge International Handbook of Food Studies*, Londres/New York : Routledge, 2013, 406 p.

_____, *Eating Right in the Renaissance,* Berkeley : University of California Press, 2002, 315 p.

ALLAMEL-RAFFIN, Catherine et LEPLÈGE, Alain, *Histoire de la médecine*, Paris : Dunod, 2008, 127 p. (coll. « Les Topos. Sciences »).

ANDRETTA, Elisa et MANDRESSI, Rafael, « Médecine et médecins dans l'économie des savoirs de l'Europe moderne (1500-1650) », *Histoire, médecine et santé*, n° 11, 2017, p. 9-18. URL : <https://journals.openedition.org/hms/1075>. Consulté le : 08 juillet 2019.

ANTONIOLI, Roland, *Rabelais et la médecine*, Genève : Droz, 1976, 394 p. (coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », n° 143).

ARIÈS, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris : Éditions du Seuil, [1960] 2014, 316 p. (coll. « Points Histoire », n° 20).

BACHELARD, Gaston, *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, Paris : José Corti, [1942] 1956, 265 p.

_____, BACHELARD, Gaston, *La poétique de la rêverie*, Paris : PUF, [1960] 2005, 183 p. (coll. « Quadrige »).

BALTUSENM Han, *Theophrastus against the Presocratics and Plato: Peripatetic Dialectic in the « De Sensibus »*, Leiden-Boston-Köln : Brill, 2000, 285 p.

BAROIN, Catherine, « Les cicatrices ou la mémoire du corps » dans MOREAU Philippe (dir.), *Corps romains [actes de la table ronde organisée à l'École normale supérieure en janvier 1999]*, Grenoble : éditions Jérôme Millon, 2002, 330 p. (coll. « Horos »), p. 27-46.

BAYLE, Ariane (dir.), *La contagion : enjeux croisés des discours médicaux et littéraires (XVI^e-XIX^e siècle)*, Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, 2013, 208 p. (coll. « Écritures »).

_____, « Scènes de diagnostic au XVI^e siècle : les cinq sens, le savoir et le bon sens », dans DUHL Olga Anna et FRITZ Jean-Marie (dir.), *Les cinq sens entre Moyen Âge et Renaissance : enjeux épistémologiques et esthétiques*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2016, 186 p. (coll. « Sociétés »), p. 131-144.

BECKER, Karin et LEPLATRE, Olivier (dir.), *Écritures du repas. Fragments d'un discours gastronomique*, Francfort : Peter Lang, 2007, 282 p.

BELL, David et VALENTINE, Gill, *Consuming geographies. We are what we eat*, Londres/New York : Routledge, 1997, 193 p. (coll. « Routledge studies of gastronomy, food and drink »).

BERCHE, Patrick, « L'histoire du scorbut », *Revue de Biologie Médicale*, n°347, 2019, p. 49-59 [en ligne]. Consulté le 06 février 2020.
URL : <https://www.revuebiologiemedicale.fr/images/Biologie_et_histoire/347-SCORBUT.pdf>.

BERNARD, Mathilde, « "'Carnage affreux" et "cruauté execrable" : poétique du récit de massacre à la Renaissance », *Shakespeare en devenir* [En ligne], I, *The politics of pain: the epistemology of violence in historical and political narratives*, n° 5, 2011. Consulté le : 5 janvier 2019. URL : <https://shakespeare.edel.univ-poitiers.fr:443/shakespeare/index.php?id=541>.

BERRIOT-SALVADORE, Évelyne, « Enseigner les "indoctes", vulgariser la médecine », *Seizième Siècle*, n°8, 2012, p. 141-154.
URL : <https://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2012_num_8_1_1048>. Consulté le 17 juin 2020.

_____, Dossier de présentation « La littérature médicale en français de 1500 à 1600 » [en ligne], dans la collection numérique *Medica* de la Bibliothèque interuniversitaire de Santé de l'Université de Paris, 2010. Consulté : le 15/09/2020.
URL : <https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/presentations/litterature-medicale-16e.php>.

BOUCHET, Florence et KLINGER-DOLLÉ, Anne-Hélène (dir.), *Penser les cinq sens au Moyen Âge Poétique, esthétique, éthique*, Paris : Classiques Garnier, 2015, 352 p. (coll. « Rencontres ». Série « Civilisation médiévale », n° 14).

BOURBON, Florence et LE PRESTI, Roberto, *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, Special issue / Numéro spécial : *De Fabrica Artis Medicinae. Les redéfinitions de la médecine à la Renaissance*, vol. 33, n° 3, 2010.

BOURGUET, Marie-Noëlle et LACOUR, Pierre-Yves, « Les mondes naturalistes : Europe (1530-1802) », dans VAN DAMNE, Stéphane (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t.1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions du Seuil, 2015, 491 p., p. 225-281.

BRADLEY, Mark, *Smell and the ancient senses*, Londres / New York : Routledge, 2015, 210 p. (coll. « The senses in antiquity »).

BRANCHER, Dominique, *Quand l'esprit vient aux plantes. Botanique sensible et subversion libertine (XVI^e^-XVII^e^ siècles)*, Genève : Droz, 2015, 370 p. (coll. « Les Seuils de la modernité », n° 19).

BRILLAT-SAVARIN, Jean-Anthelme, *Physiologie du goût* [1825], Paris : Flammarion, 2017, 399 p. (coll. « Champs. Champs classiques »).

BRIOIST, Pascal, *La Renaissance*, Neuilly : Atlande, 2003, 575 p. (coll. « Clefs concours. Histoire moderne »).

BROOMHALL, Susan et LYNCH, Andrew (éd.), *A Cultural History of the Emotions in the Late Medieval, Reformation, and Renaissance Age*, Londres […] : Bloomsbury Academic, 2019, 209 p. (coll. « A cultural history of the emotions », vol. 3).

BROWN, Peter, *Le renoncement à la chair : virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif*, trad. P-E. Dauzat et C. Jacob, Paris : Gallimard, 1995, 597 p.

(coll. « Bibliothèque des histoires »).

CAMPORESI Piero, *Les effluves du temps jadis*, trad. Monique Aymard avec la collab. de Françoise Liffran, Paris : Plon, 1995.

CANDAU, Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris : Presses Universitaires de France, 1996 [2005], 127 p. (coll. « Que sais-je ? », n° 3160).

CANTIN, Stanislas, « L'objet des sens externes dans la conception aristotélicienne de la sensation », *Laval théologique et philosophie*, vol. 15, n° 1, 1959, p. 9-31. Consulté le : 03 décembre 2018. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/ltp/1959-v15-n1-ltp0954/1019971ar.pdf>.

_____, *« Le nombre des sens externes d'après Aristote », Laval théologique et philosophique,* vol. 7, n°1, 1951, p. 59-67. Consulté le : 03 décembre 2018.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/ltp/1951-v7-n1-ltp0938/1019849ar/>.

CAPPELLEN, Raphaël, « Le vin, le vit, le ris : le corps ivre de Noé à la Renaissance », dans _____, LOTTERIE, Florence et MUSSOU, Amandine (dir.), *États d'ivresse. Discours du corps ivre de l'Antiquité aux Lumières*, Toulouse : Presses Universitaires du Midi, 2021 (n° de *Littératures*, n° 83, 2020), p. 75-91.

CARLINO, Andrea, *Books of the Body. Anatomical Ritual and Renaissance Learning*, trad. John Tedeschi et Anne C. Tedeschi, Chicago/Londres : University of Chicago Press, 1999, 266 p.

_____ et WENGER, Alexandre (éd.), *Littérature et médecine : Approches et perspectives (XVI^e^-XIX^e^ siècles)*, Genève : Droz, 2007, 288 p. (coll. « Recherches et rencontres », n° 24).

CARLINO, Andrea et JEANNERET, Michel (éd.), *Vulgariser la médecine. Du style médical en France et en Italie*, Genève : Droz, 2009, 352 p. (coll. « Cahiers d'Humanisme et Renaissance », n° 89).

CARPENTER, Kenneth, *The History of Scurvy and Vitamin C*, New York : Cambridge University Press, 1986, 288 p.

CARRUTHERS Mary, « Intention, sensation et mémoire dans l'esthétique médiévale tardive », dans PALAZZO Éric (dir.), *Les cinq sens au Moyen Âge*, Paris : Les éditions du Cerf, 2016, 762 p. (coll. « Patrimoines »).

CASSIRER, Ernst, *Individu et cosmos dans la philosophie de la Renaissance*, trad. Pierre Quillet, Paris : Éditions de minuit, [1927] 1983, 489 p. (coll. « Le sens commun »).

CASTELLANI Marie-Madeleine, « Sens interdits dans les différentes versions du Florimont », dans MARCHAL, Matthieu, FRUITIER, Mélanie et LEGRAND, Rebecca (dir.), *Sens interdits : le goût, le toucher et l'odorat dans la littérature française des XV^e^ et XVI^e^ siècles*, *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 37, Lille : Université de Lille, 2022, 124 p., p. 45-56.

_____, « Alain de Lille », *Nord'*, 2020, n° 75, p. 65-70.

CAZES, Hélène, « "Démonstrer à l'œil" l'ombre d'une dissection. L'illusion théâtrale du corps humain selon Charles Estienne (1545, 1546) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, vol. 29, 2015, p. 305-349.
URL : <https://journals.openedition.org/crm/13787>. Consulté le : 10 mars 2020.

_____, « Représentations des textes et des savoirs chez Charles Estienne : la "vive parole" d'un

humaniste », *Renaissance et Réforme*, 2017, vol. 40, n°3, p. 187-215.

_____, « Les mille et une pages d'Henri Estienne et de ses lecteurs : le recueil infini », *Études françaises*, vol. 38, n°3, 2002, p. 71-80.

CÉARD, Jean, *La nature et les prodiges. L'insolite au XVI^e siècle*, Genève : Droz, [1996] 2008, 538 p. (coll. « titre courant », n° 2).

CHAUCHARD, Paul, *Les messages de nos sens*, Paris : PUF, [1944] 1994, 127 p. (coll. « Que sais-je ? », n° 138).

CLAIR, Muriel, « Entre vision et audition. La lumière dans les missions iroquoises du 17^e siècle », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 30, n° 3, 2006, p. 71-92.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/as/2006-v30-n3-as1695/014926ar/>. Consulté le : 14 mai 2019.

CLARKE, Bruce et AYCOCK, Wendell (eds.), *The Body and the text: comparative essays in literature and medicine*, Lubbock : Texas Tech University Press, 1990, 221 p. (coll. « Studies in comparative literature », n° 22).

CLASSEN Constance, HOWES David, SYNNOTT Anthony, *Aroma. The Cultural History of smell*, Londres: Routledge, [1994] 1997, 248 p.

CLESSE, Christophe, LIGHEZZOLO-ALNOT, DE LAVERGNE, Sylvie, HAMLIN, Sandrine, SCHEFFLER, Michèle, « Histoire de l'accouchement en Occident : évolution des connaissances, techniques, croyances, rites et pratiques professionnelles au travers des âges », *Devenir*, vol. 30, 2018, p. 399-417.
URL: <https://www.cairn.info/revue-devenir-2018-4-page-399.html>. Consulté le : 20 mai 2020.

CLOSSON, Marianne, « Une forme déviante de l'enthousiasme : la possession démoniaque. Le Discours admirable (1586) de Jeanne Fery », *Atlante. Revue d'études romanes*, n°9, 2018, p. 23-39.
URL : <https://atlante.univ-lille.fr/01-une-forme-deviante-de-lenthousiasme-la-possession-demoniaque-emle-discours-admirable-em-1586-de-jeanne-fery.html>. Consulté le: 20 mai 2022.

_____, *L'imaginaire démoniaque en France (1550-1650). Genèse de la littérature fantastique*, Genève : Droz, 2000, 544 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n° CDLXXVIII).

COHEN, Matt et GLOVER, Jeffrey, *Colonial mediascapes: sensory worlds of the early Americas*, Lincoln : University of Nebraska Press, 2014, 438 p.

CORBIN, Alain, « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et Sociétés* [en ligne], vol. 14, n° 2, 1990, p. 13-24.
URL : <https://doi.org/10.7202/015125ar>. Consulté le : 05 janvier 2020.

_____, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris : Flammarion, [1982] 2008, 425 p. (coll. « Champs Histoire »).

_____, MAZUREL, Hervé (dir.), *Histoire des sensibilités*, Paris : Presses universitaires de France, 2022, 118 p. (coll. « La vie des idées »).

CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques, VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions. Vol. 1 - De l'Antiquité aux Lumières*, Paris : Seuil, 2016, 710 p. (coll. « L'univers Historique »).

_____, *Histoire du corps. Vol 1 - De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Seuil, 2005, 612 p. (coll. « L'univers Historique »).

COULET, Corinne, « Boire et manger dans l'*Enquête* d'Hérodote », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 1 1994. p. 56-70.
URL : <https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1994_num_1_1_1578>. Consulté le : 03 mai 2019.

CRAPANZANO, Vincent, « Réflexions sur une anthropologie des émotions », *Terrain*, n° 22, 1994, p. 109 - 117.
URL : <https://journals.openedition.org/terrain/3089>. Consulté le : 20 avril 2020.

DAMÁSIO, António, *The Feeling of What Happens. Body and Emotion in the Making of Consciousness*, New York : Harcourt Brace and Company, 1999, 386 p. ; traduit dans : *Le Sentiment même de soi. Corps, émotions, conscience*, trad. Claire Larsonneur et Claudine Tiercelin, Paris : Odile Jacob, 2002, 380 p. (coll. « Poches Odile Jacob »).

DASTON, Lorraine, « Philosophie de la nature et philosophie naturelle (1500-1750) », dans VAN DAMNE, Stéphane (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t.1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions du Seuil, 2015, 491 p., p. 177-203.

DAVID, Sophie, DUBOIS, Danielle, ROUBY, Catherine, SCHAAL, Benoist, « L'expression des odeurs en français : analyse lexicale et représentation cognitive » dans *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n° 24, 1997, p. 51-83. Consulté le 06 novembre 2020.
URL : <https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_1997_num_24_1_1547>.

DEBUS, Allen G., « La médecine chimique », dans VIALLON, Marie (dir.), *Médecins et médecine au XVI^e siècle : actes du IX^e Colloque du Puy-en-Velaye*, Saint-Étienne : Publications de l'université de Saint-Etienne, 2002, 213 p. (coll. « Renaissance et âge classique »), p. 37-60.

DEFOSSEZ, Juliette, *Vers un langage du goût : approche expérimentale d'une communication multimodale à destination des mangeurs*, thèse en linguistique soutenue à l'université de Bourgogne le 10 octobre 2014 sous la direction de Jean-Jacques Boutaud, 378 p. [en ligne].
URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01137894>. Consulté le: 20 septembre 2019.

DELAPORTE Guy-François, *Lecture du commentaire de Thomas d'Aquin sur le "Traité de l'âme" d'Aristote : l'âme, souffle de vie*, Paris/Montréal : L'Harmattan, 1999 [2022], 171 p. (coll. « Commentaires philosophiques »).

DELAUNAY, Paul, *La zoologie au seizième siècle*, Paris : Hermann, 1962, 338 p. (coll. « Histoire de la pensée », vol. VII).

DELUMEAU, Jean, *Une histoire du paradis. Le jardin des délices*, Paris : Fayard, 1992 [2002], 359 p.

_____, *La peur en Occident (XIV^e-XVIII^e siècles). Une cité assiégée*, Paris : Fayard, 1978 [1988], 607 p.

DELVILLE, Michel, NORRIS, Andrew et VON HOFFMANN, Viktoria (dir.), *Le Dégoût. Histoire, langage, esthétique et politique d'une émotion plurielle*, Liège : Presses universitaires de Liège, 2015, 178 p. (coll. « Cultures sensibles », n° 3).

DEVRIESSE, Lisa, *The body as a mirror of the soul: physiognomy from Antiquity to the Renaissance*, Louvain : Leuven University Press, 2021, 222 p. (coll. « Mediaevalia lovaniensia », vol. l).

DIGONNET, Rémi (dir.), *Pour une linguistique sensorielle*, Paris : Champion, 2018, 293 p. (coll. « Bibliothèque de grammaire et de linguistique », n° 55).

_____, *Métaphore et olfaction : une approche cognitive*, Paris : Champion, 2016, 410 p. (coll. « Bibliothèque de grammaire et de linguistique », n° 48).

DI MAIO, Mariella, *Le cœur mangé. Histoire d'un thème littéraire du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Paris : PUPS, 2005, 248 p. (coll. « Recherches actuelles en littérature comparée »).

DIOCHON, Nicolas, MARTIN, Philippe, *Rencontres avec le diable. Anthologie d'un personnage obscur*, Paris : Les éditions du cerf, 2022, 397 p.

DIRKX, Paul (dir.), *Les cinq sens littéraires : la sensorialité comme opérateur scriptural*, Nancy : Presses Universitaires de Lorraine, 2017, 337 p. (coll. « Épistémologie du corps »).

_____, *L'œil littéraire. Le regard comme opérateur scriptural*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2015, 173 p. (coll. « Interférences »).

DUBOIS, Claude-Gilbert, *Mythe et langage au XVI^e siècle*, Paris : Eurédit, [1970] 2010, 188 p.

DUBOIS, Danièle, « Des catégories d'odorants à la sémantique des odeurs », *Terrain* [en ligne], n° 47, 2006.
URL : <http://journals.openedition.org/terrain/4263.>. Consulté le : 15 janvier 2020.

DUCOS, Joëlle et GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine (éd.), *Lire Aristote au Moyen Âge et à la Renaissance. Réception du traité « Sur la génération et la corruption »*, Paris : Champion, 2011, 344 p. (coll. « Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Âge », n° 10).

DUFOSSÉ, Colette, *Théories et vocabulaire de la vision dans les mondes grec et latin du IV^e au XII^e siècle*, thèse en Histoire sous la direction de Danielle Jacquart et soutenue à l'École Pratique des Hautes Études de Paris en 2013. Disponible en ligne.
URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01972468/document>. Consulté le : 15 janvier 2021.

DUHL, Anna Olga et FRITZ, Jean-Marie (dir.), *Les cinq sens entre Moyen Âge et Renaissance : enjeux épistémologiques et esthétiques*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2016, 186 p. (coll. « Sociétés »).

DUMONCEAUX, Pierre, *Langue et sensibilité au XVII^e siècle. L'évolution du vocabulaire affectif*, Genève : Droz, 1975, 509 p. (coll. « Publications romanes et françaises », n° 131).

DUMOUCHEL, Paul, *Émotions. Essai sur le corps et le social*, Le Plessis-Robinson : Synthélabo, [1995] 1999, 202 p. (coll. « Les empêcheurs de penser en rond »).

FEBVRE Lucien, *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais*, Paris : Albin Michel, 1968 [1942-2003], 547 p. (coll. « L'Évolution de l'humanité », n° 9).

_____, *Combats pour l'histoire,* Paris : Armand Colin, 1953, 458 p. (coll. « Économie, sociétés, civilisations »).

_____, « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales. Histoire Sciences Sociale*s, n° 1 - 2, 1941, p. 5-20.
URL: <https://www.jstor.org/stable/27574143>. Consulté le : 02 décembre 2018.

FERRARI, Emiliano, *Montaigne. Une anthropologie des passions*, Paris : Classiques Garnier,

2014, 332 p. (coll. « Essais philosophiques sur Montaigne et son temps », n° 4).

FERRER, Véronique, REFINI, Eugenio, VAILLANCOURT, Luc (dir), *Représentations de soi à la Renaissance/Representing the Self in the Renaissance*, Paris : Éditions Hermann, 2023, 310 p. (coll. « Les collectins de la République des Lettres »).

FERRIÈRES, Madeleine, « Histoire. *De (de)gustibus non est disputendum* ? », dans DELVILLE, Michel, NORRIS, Andrew et VON HOFFMANN, Viktoria (dir.) *Le Dégoût. Histoire, langage, esthétique et politique d'une émotion plurielle*, Liège : Presses universitaires de Liège, 2015, 178 p. (coll. « Cultures sensibles », n° 3), p. 75-86.

FEYDEAU, Élisabeth de, *Les parfums. Histoire, anthologie, dictionnaire*, Paris : Robert Laffont, 2011, 1197 p. (coll. « Bouquins »).

FLANDRIN, Jean-Louis, « La cuisine européenne moderne, comme carrefour d'expériences culturelles (16e-18e siècles) », dans MONTANARI, Massimo (dir.), *Il mondo in cucina. Storia, identità, scambi*, Bari : Laterza, 2002, 216 p., p. 71-85.

FOULIGNY, Marie-Nelly, et ROIG MLIRANDA, Marie (dir.), *Aristote dans l'Europe des XVIe et XVIIe siècles : transmissions et ruptures : actes du colloque international organisé à Nancy, 5-7 novembre 2015*, Nancy : Groupe XVIe et XVIIe siècles en Europe, Université de Lorraine, 2017, 453 p. (coll. « Europe XVI-XVII », n° 24).

FRENCH, Roger, K., *Scurvy*, Cambridge : Cambridge University Press, 1993, 1176 p.

FRITZ, Jean-Marie, *Paysages sonores du Moyen Âge. Le versant épistémologique,* Paris : Champion, 2000, 478 p. (coll. « Sciences, Techniques et civilisations du Moyen Âge à l'aube des Lumières », n° 5).

GALLY, Michèle et JOURDE, Michel (dir.), *L'inscription du regard. Moyen Âge-Renaissance*, Fontenay-aux-Roses : ENS Éditions Fontenay-Saint-Cloud, 1995, 364 p. (coll. « Signes »).

GALONNIER, Alain, et LAMY, ALice (dir.), *La tradition du néoplatonisme latin au Moyen Age et à la Renaissance*, Louvain-la-Neuve : Éditions de l'Institut supérieur de philosophie, 2020, 370 p. (coll. « Philosophes médiévaux », n°68).

GANDILLAC, Maurice de, et MARGOLIN, Jean-Claude (dir.), *Platon et Aristote à la Renaissance : XVIe Colloque international de Tours [juillet 1973]*, Paris : Librairie philosophiqu J. Vrin, 1976, 587 p. (coll. « De Pétrarque à Descartes », n° 32).

GAROD, Raphaëlle et SMITH, Paul J. (dir.), *Natural history in early modern France: the poetics of an epistemic genre*, Leyde / Boston : Brill, 2018, 294 p. (coll. « Intersections : interdisciplinary studies in early modern culture », n° 58).

GÉLIS, Jacques, *L'arbre et le fruit : la naissance dans l'Occident moderne, XVIe-XIXe siècle*, Paris : Fayard, 1984, 611 p.

GENTILCORE, David, « Taste and the tomato in Italy: a transatlantic history », *Food & History*, vol. 7, n° 1, 2009, p. 125-140.
URL : <https://www.brepolsonline.net/doi/pdf/10.1484/J.FOOD.1.100639>. Consulté le : 02 février 2021.

GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine, *La philosophie naturelle en langue française. Des premiers textes à l'œuvre de Scipion Dupleix*, Genève : Droz, (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n° 605), 2020, 600 p.

_____, « La construction de l'expérience dans le texte scientifique : l'exemple du *De subtilitate* de Jérôme Cardan », [En ligne], *Seizième Siècle*, n° 8, 2012, p. 155-170.
URL : <https://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2012_num_8_1_1037>. Consulté le 17/06/2020.

_____ et VONS, Jacqueline (dir.), *Les textes scientifiques à la Renaissance*, revue *Seizième Siècle*, n° 8, 2012, p. 7-16.
URL : <https://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2012_num_8_1_1037>. Consulté le 17 juin 2020.

GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine et MARRACHE-GOURAUD, Myriam (dir.), *La Science prise aux mots. Enquête sur le lexique scientifique de la Renaissance*, Paris : Classiques Garnier, 2021, 469 p. (coll. « Rencontres », n° 499).

GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine, et SILVI, Christine (éd.), *Lire, choisir, écrire : la vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris : École des chartes, 2014, 276 p. (coll. « Études et rencontres de l'École des chartes », n° 43).

GILMONT, Jean-François, *Le livre réformé au XVI^e siècle*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2005, 151 p. (coll. « Conférences Léopold Delisle »).

GINGRAS, Yves, *Histoire des sciences*, Paris : Presses universitaires de France-Humensis, 2018, 127 p. (coll. « Que sais-je ? sciences », n°3495).

GRMEK, Mirko D. (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t.2 : *De la Renaissance aux Lumières*, trad. M.-L. Bardinet Broso et L. Lambrichs, Paris : Seuil, 1997, 376 p. (coll. « Sciences ouvertes références »).

_____, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale : recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec préhistorique, archaïque et classique*, Paris : Payot, 1983 [1994], 527 p. (coll. « Médecine et Sociétés »).

HAMOU, Philippe, *La vision perspective (1435-1740). L'art et la science du regard, de la Renaissance à l'âge classique*, Paris : Éditions Payot et Rivages, [1995] 2007, 492 p. (coll. « Petite bibliothèque Payot », n° 238).

HARRISON, Mark, « Scurvy on sea and land : political economy and natural history », *Journal for Maritime Research*, vol. 15, n°1, 2013, p. 7-25.

HAVELANGE, Carl, *De l'œil et du monde : une histoire du regard au seuil de la modernité*, Paris : Fayard, 1998, 427 p.

HEATH Jane, « Sight and Cristianity. Early Christian attitudes to seeing », dans SQUIRE Michael (ed.), *Sight and the ancient senses*, Londres/New York : Routledge, 2016, 313 p. (coll. «The senses in Antiquity»), p. 220-236.

HENGL, Hugo, « Régimes sensoriels modernistes : l'exemple de Rilke », *Épistémocritique*, vol. 19, *Quelles sources pour l'histoire des sens*, 2021 [en ligne].
URL : <https://epistemocritique.org/8-regimes-sensoriels-modernistes-lexemple-de-rilke/>. Consulté le 09 novembre 2022.

HOCHNER, Nicole, « Le corps social à l'origine de l'invention du mot "émotion" », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [en ligne], vol. 16, 2016.
URL : <http://journals.openedition.org/acrh/7357 >. Consulté le : 14 janvier 2022.

HODGES, Elisabeth, « Les moustaches de Montaigne, ou la molle vérité des sens » dans REESER, Todd, et LAGUARDIA, David (dir.), *Théories critiques et littérature de la Renaissance. Mélanges offerts à Lawrence Kritzman*, 2021, 433 p. (coll. « Rencontres », n° 486), p. 141-153.

HŒRNI, Bernard et BÉNÉZECH, Michel, « Les aléas de l'examen clinique », *Histoire des sciences médicales*, vol. 30, n°2, 1996, p. 205-214. Consulté le : 09 juillet 2020.
URL : <https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1996x030x002/HSMx1996x030x002x0205.pdf>.

HOLLEY, André, *Le cerveau gourmand*, Paris : Éditions Odile Jacob, 2006, 254 p.

HOWES, David, *Sensual Relations. Engaging the Senses in Culture and Social Theor*y, Ann Arbor : University of Michigan Press, 2003, 283 p.

_____ (dir.), *The Varieties of Sensory Experience: A Sourcebook in the Anthropology of the Senses*, Toronto : University of Toronto Press, 1991, 336 p. (coll. « Anthropological horizons »).

JACOT GRAPA, Caroline, *Dans le vif du sujet : Diderot, corps et âme*, Paris : Classiques Garnier, 2010, 504 p. (coll. « L'Europe des Lumières », n° 1).

JAHAN, Sébastien, *Les Renaissances du corps en Occident (1450-1650*), Paris : Belin, 320 p. (coll. « Histoire & Société »).

JARDINE, Nicholas, SECORD, James A., SPARY, Emma (dir.), *Cultures of Natural History*, Cambridge/New York : Cambridge University Press, 1996, 501 p.

JAY, Martin, « Cultural relativism and the visual turn », *Journal of Visual Culture*, vol. 1, n° 3, 2002, p. 267-278.

JEANNERET, Michel, « Body Language. Le corps parle », dans HUCHON, Mireille, LE CADET, Nicolas, MENINI, Roman (dir.), avec la collaboration de THOMINE, Marie-Claire, *Inextinguible Rabelais*, Paris : Classiques Garnier, 2021, 814 p. (coll. « Les mondes de Rabelais », n° 6), p. 391-404.

_____, *J'aime ta joie parce qu'elle est folle*, Genève : Droz, 2018, 232 p. (coll. « Titre courant », n°62).

_____, « Quand le sens passe par les sens. Rabelais et l'intelligence des corps », *Poétique* [En ligne], n° 178, 2015, p. 147-162.
URL : <https://www.cairn.info/revue-poetique-2015-2-page-147.htm>. Consulté le 09 janvier 2019.

_____, *Perpetuum mobile : métamorphoses des corps et des œuvres de Vinci à Montaigne*, Genève : Droz, [1997] 2016, 393 p. (coll. « Titre courant », n° 59).

_____, *Des mets et des mots. Banquets et propos de table à la Renaissance*, Paris : José Corti, 1987, 291 p.

JERPHAGNON Louis, *Histoire de la pensée. Philosophies et philosophes, Tome 1 : Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Éditions Tallandier, 1989 [1993], 591 p. (coll. « Approches »).

JOUANNA, Jacques, *Hippocrate*, Paris : Fayard, 1992, 648 p.

JOUBAUD Catherine, *Le corps humain dans la philosophie platonicienne. Étude à partir du*

Timée, Paris, Vrin, 1991, 322 p. (coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie »).

JOURDE, Michel, *La voix des oiseaux et l'éloquence des hommes : sens et fonction des manifestations sonores de l'oiseau dans la littérature française des XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, thèse en langue et littératures françaises dirigée par Claude-Gilbert Dubois et soutenue à l'université Bordeaux-3 en 1998.

KAHN, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève : Droz, 2007, 806 p. (coll. « Cahiers d'Humanisme et Renaissance », n° 80).

KERN-STÄHER, Annette et SCHEUCHZER, Kathrin, « Introduction », dans KERN-STÄHLER, Annette, BUSSE, Beatrix et BOER, Wietse de (dir.), *The Five Senses in Medieval and Early Modern England*, Leyde/Boston : Brill, 2016, 298 p. (coll. « Intersections», n° 44).

KLINGER-DOLLÉ, Anne-Hélène, *Le "De sensu" de Charles de Bovelles (1511) : conception philosophique des sens et figuration de la pensée, suivi du texte latin du "De sensu" traduit et annoté*, Genève : Droz, 2016, 881 p. (coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », n° DLVII).

KNIBIEHLER, Yvonne, « L'allaitement et la société », *Recherches féministes*, n°16 (2), 2003, p. 11-33.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2003-v16-n2-rf708/007766ar/>. Consulté le : 23 octobre 2020.

KONGOLO, Chijika, « Les lustrations d'eau dans les écrits bibliques », *Laval théologique et philosophique*, vol. 57, n° 2, 2001, p. 305-318. Consulté le : 06 mars 2020.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/ltp/2001-v57-n2-ltp2170/401353ar.pdf>.

KOSTA-THÉFAINE, Jean-François, « Du livre de cuisine à "l'Art total" : la littérature culinaire française du Moyen Âge », dans BECKER, Karin et LEPLATRE, Olivier (dir.), *Écritures du repas. Fragments d'un discours gastronomique*, Francfort : Peter Lang, 2007, 282 p., p. 13-32.

KOZLUK, Magdalena, « Se nourrir et se soigner : jardin et médecine pratique aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles », [En ligne], *Seizième Siècle*, n°8, 2012, p. 209-225.
URL : <https://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2012_num_8_1_1053>. Consulté le : 17 juin 2020.

_____, « *Sedulus*, *fidus*, *dignus honore*, *vigil* : *varietas* et construction de la figure du médecin dans la préface médicale à la Renaissance », *Rhetorica: A Journal of the History of Rhetoric*, vol. 28, n° 1, 2010, p. 52-66.

KOYRÉ, Alexandre, « Paracelse », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 13^e^ année, n°1, 1933.
URL : <https://www.persee.fr/doc/rhpr_0035-2403_1933_num_13_1_2859>. Consulté le : 04 octobre 2020.

LABÈRE, Nelly, « La nourriture dans la littérature française du Moyen Âge », *Food & History*, vol. 10, n° 2, 2012, p. 180-187. Consulté le : 21 novembre 2021.
URL : <https://www.brepolsonline.net/doi/pdf/10.1484/J.FOOD.1.103312>.

LAGRÉE, Marie-Clarté, *« C'est moy que je peins ». Figures de soi à l'automne de la Renaissance*, Paris : PUPS, 2012, 594 p. (coll. « Roland Mousnier », n° 51).

LAURIOUX, Bruno, « Alimentation de cour, alimentation à la cour au Moyen Âge: nouvelles orientations de recherche », *Food & History*, vol. 4, n° 1, 2006, p. 9-27. Consulté le : 25 novembre 2021. URL : <https://www.brepolsonline.net/doi/pdf/10.1484/J.FOOD.2.302441>.

LAURIOUX, Philippe, *Manger au Moyen Âge*, Paris : Hachette littératures, [2013] 2022, 298 p.

(coll. « Pluriels »).

LEBAUD, Daniel, « Toucher : le tango des sens. Problèmes de sémantique lexicale », *Linx*, n° 50, 2004, p. 53-80.
URL : <https://journals.openedition.org/linx/137>. Consulté le : 06 mai 2020.

LE BRETON, David, *La saveur du monde : une anthropologie des sens*, Paris : Éditions Métaillé, 2006 [2015], 451 p. (coll « Traversées »).

_____, *Anthropologie de la douleur*, Paris : Éditions Métaillé, 2006, 240 p. (coll. « Suites Sciences humaines »).

_____, MÉCHIN, Colette et BIANQUIS, Isabelle, *Anthropologie du sensoriel : les sens dans tous les sens*, Paris : L'Harmattan, 1998, 246 p. (coll. « Nouvelles études anthropologiques »).

LECLERCQ-MARX, Jacqueline, « Un animal très ambigu. La chauve-souris dans la littérature savante et dans les mentalités médiévales », *Reinardus. Yearbook of the International Reynard Society*, vol. 28, 2016, p. 111-129.

LECOUTRE, Matthieu, « "Sac à vin infâme, tu ne bouges du cabaret" ! Critiques morales de l'ivresse dans la France moderne (XVI^{e}-XVIII^{e} siècle) », *Food & History*, vol. 12, n° 3, 2014, p. 133-160.
URL: <https://www.brepolsonline.net/doi/pdf/10.1484/J.FOOD.5.110589>. Consulté le : 20 août 2021.

LE GUÉRER, Annick, *Le parfum, des origines à nos jours*, Paris : Odile Jacob, 2005, 406 p.

_____, *Les pouvoirs de l'odeur*, Paris : Odile Jacob, 2002, 323 p.

LENCLUD, Gérard, « La nature des odeurs (remarques) », *Terrain* [En ligne], vol. 47, 2006.

URL : <http://journals.openedition.org/terrain/4325>. Consulté le : 23 novembre 2021.

_____, « Quand voir, c'est reconnaître », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 113-129.
URL : <https://journals.openedition.org/enquete/266>. Consulté le : 23 novembre 2021.

_____, *Mythologiques*, t.1 : *Le Cru et le Cuit*, Paris : Plon, [1964] 2009, 404 p.

LESTRINGANT, Frank, *Lumière des martyrs. Essai sur le martyre au siècle des Réformes*, Paris : Honoré Champion, 2004, 277 p. (col. « Études et essais sur la Renaissance », n° 53).

LUYAT, Marion, *La perception*, Paris : Dunod, 2014, 128 p. (coll. « Les topos »).

MACDOUGALL, David, « L'anthropologie visuelle et les chemins du savoir », *Journal des anthropologues* [En ligne], n° 98-99, 2004.
ULR : <https://journals.openedition.org/jda/1751>. Consulté le : 20 janvier 2019.

MALBRANQUE, Romain, *La prévention du scorbut au cours des grandes expéditions maritimes du XV^{e} au XVIII^{e} siècle*, thèse de doctorat en sciences pharmaceutiques préparée sous la direction d'Olivier Lafont et soutenue à l'université de Rouen le 10 janvier 2014, 185 p.

MANDRELLA, David, « Les représentations de l'ivresse dans la peinture hollandaise du XVII^{e} siècle », *Food & History*, vol. 9, n° 1, 2011, p. 25-38.
URL : <https://www.brepolsonline.net/doi/pdf/10.1484/J.FOOD.1.102292>. Consulté le : 20 août 2021.

MANDRESSI, Rafael, « Affected Doctors: Dead Bodies, Affective Cultures and Professional Cultures in Early Modern European Anatomy », *Osiris*, 31, *History of Science and the Emotions*, 2016, p. 119-136.

_____, « Le regard scientifique : cultures visuelles des sciences », dans VAN DAMNE, Stéphane (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t.1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions du Seuil, 2015, 491 p., p. 230-253.

_____, « Le corps des savants. Sciences, histoire, performance », *Communications*, vol. 92, 2013, p. 51-65.

_____, « Preuve, expérience et témoignage dans les “sciences du corps” », *Communications*, vol. 84, 2009, p. 103-118.

_____, « Técnicas de disección y tácticas demostrativas: instrumentos, procedimientos y orden del pensamiento en la cultura anatómica de la primera modernidad », *Historia y Grafía*, n°30, 2008, p. 167-189.
URL : <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=58922939008>. Consulté le : 30 août 2020.

_____, *Le Regard de l’anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident*, Paris : Seuil, 2003, 352 p. (coll. « L’Univers historique »).

MARCHAL, Matthieu, FRUITIER, Mélanie et LEGRAND, Rebecca (dir.), *Sens interdits : le goût, le toucher et l’odorat dans la littérature française des XV^e et XVI^e siècles*, *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 37, Lille : Université de Lille, 2022, 124 p.

MARGOLIN, Jean-Claude, et SAUZET, Robert (dir.), *Pratiques et discours alimentaires à la Renaissance*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1982, 305 p.

MARKUS, Robert, *Au risque du christianisme. L'émergence du modèle chrétien (IV^e-VI^e siècle)*, Lyon: Presses universitaires de Lyon, 2012, 362 p.

MARRACHE-GOURAUD, Myriam, *La légende des objets. Le cabinet de curiosités réfléchi par son catalogue (Europe, XVI^e-XVII^e siècle)*, Genève : Droz, 2020, 628 p. (coll. « Les seuils de la modernité », n° 23).

_____, MONCOND’HUY, Dominique, MARTIN, Pierre, GARCIA, Géraldine (éd.), *La licorne et le bézoard. Une histoire des cabinets de curiosités*, Montreuil : Gourcuff Gradenigo, 2013, 511 p.

MARCUCCI, Laetitia, « Le rôle méconnu de la physiognomonie dans les théories et les pratiques artistiques de la Renaissance à l’Âge classique », *Nouvelle revue d’esthétique*, n° 15, 2015, p. 123-133. Consulté le: 20 décembre 2021.
URL : <: https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-d-esthetique-2015-1-page-123.htm>

McLUHAN, Marshall, *The Gutenberg Galaxy : the making of typographic man*, Toronto : University of Toronto Press, 1962, 293 p.

MÉHU Didier, « Augustin, le sens et les sens. Réflexions sur e processus de spiritualisation du charnel dans l’Église médiévale », *Revue historique*, PUF, 2015/2, n° 674, p. 271-302.
URL : <https://www.cairn.info/revue-historique-2015-2-page-271.htm>. Consulté le : 05 janvier 2019.

MERLEAU-PONTY, Maurice, *Le visible et l’invisible*, Paris : Gallimard, 1964, 360 p. (coll. « Tel », n° 36).

MERLEAU-PONTY, Maurice, *L'Œil et l'Esprit*, Paris : Gallimard, 1964, 92 p.

MISDOLEA, Ana Maria, « La bonne odeur : construction du genre dans le monde romain », *ILCEA* [en ligne], vol. 37, 2019. Consulté le : 05 octobre 2020.
URL : <https://www.semanticscholar.org/paper/La-bonne-odeurLA-construction-du-genre-dans-le-Misdolea/1703d719>.

_____, *Dies peruorsus. Vision et visible dans le théâtre de Plaute : enjeux dramatiques, médicaux et philosophiques*, thèse de doctorat en études latines sous la direction de Carlos Lévy soutenue le 06 décembre 2018 à Sorbonne université.

MISSFELDER, Jan-Friedrich, « Quand l'histoire passe par le corps. Sens, signification et sensorialité au service d'une anthropologie historique », *Trivium* [En ligne], n° 27, 2017.
URL : <http://journals.openedition.org/trivium/5617>. Consulté le : 20 février 2020.

MONTANARI, Massimo, *La chère et l'esprit. Histoire de la culture alimentaire chrétienne*, trad. Martine et Jacques Pagan-Dalarun, Paris : Alma éditeur, 2017, 287 p. (coll. « Essai. Histoire »).

_____, *Entre la poire et le fromage ou comment un proverbe peut raconter l'histoire*, trad. Marie Giudicelli, Paris : Agnès Viénot Éditions, 2009, 201 p.

_____, *La faim et l'abondance. Histoire de l'alimentation en Europe*, trad. Monique Aymard, Paris, Seuil, 1995, 295 p. (coll. « Faire l'Europe »).

MONFORT, Marie-Laure, *Janus Cornarius et la redécouverte d'Hippocrate à la Renaissance : textes de Janus Cornarius édités et traduits, bibliographie des éditions cornariennes*, Turnhout : Brepols, 2017, 516 p. (coll. « De Diversis Artibus », t. 95).

MOUNIER, Pascale, « Les "raisons de la moquerie" de Démocrite selon Jacques Tahureau », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance*, n° 56, 2003, p. 27-39.

MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire du diable. XII^e^-XX^e^ siècle*, Paris : Seuil, [2000] 2002, 404 p. (coll. « Points. Histoire », n° 306).

_____, *La civilisation des odeurs (XVI^e^ - début XIX^e^ siècle)*, Paris : Les Belles Lettres, 2017, 270 p. (coll. « Histoire », n° 139).

MUCCILLO, Maria, « DA VIGO, Giovanni di », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 33, 1987. Consulté le : 15 octobre 2019.
URL : <https://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-da-vigo_Dizionario-Biografico>.

MÜHLETHALER, Jean-Claude, « Le vin entre morale et carnaval : Jean Molinet et François Villon », dans BECKER, Karin et LEPLATRE, Olivier (dir.), *Écritures du repas. Fragments d'un discours gastronomique*, Francfort : Peter Lang, 2007, 282 p., p. 51-73.

MUGIER Charlotte, « Comment hiérarchiser les sens ? Perspectives aristotéliciennes », dans PUCCINI Géraldine (dir.), *Le Débat des cinq sens de l'Antiquité à nos jours*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2013 (coll. « Eidôlon », n° 109), 506 p., p. 59-72.

NAKAM, Géralde, *Au lendemain de la Saint-Barthélemy : guerre civile et famine. [Suivi de] Histoire mémorable du siège de Sancerre (1573) de Jean de Léry*, Paris : Anthropos, 1975, 398 p.

NAUROY, Gérard, *L'écriture du massacre en littérature entre histoire et mythe. Des mondes antiques à l'aube du XXIe siècle*, Berne : Peter Lang, 2006, 296 p. (coll. « Recherches en littérature et spiritualité », n° 6).

NAYA, Emmanuel, *Rabelais. Une anthropologie humaniste des passions*, Paris : Presses Universitaires de France, 1998, 138 p. (coll. « Philosophies », n° 113).

NICOLAS, Béatrice, « Penser les facultés sensorielles : Théophraste et les étonnantes leçons olfactives de la peau », dans PROST, Francis, et WILGAUX, Jérôme (dir.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, 416 p. (coll. « Histoire »), p. 43-59.

NICOUD, Marilyn, « Savoirs et pratiques diététiques au Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 13, 2009, p. 239-247.
URL : <https://journals.openedition.org/crm/864>. Consulté le : 23 septembre 2019.

NIGHTINGALE Andrea, « Sight and the philosophy of vision in classical Greece », dans SQUIRE Michael (ed.), *Sight and the ancient senses*, Londres/New York : Routledge, 2016, 313 p. (coll. «The senses in Antiquity»), p. 54-67.

PALAZZO Éric (dir.), *Les cinq sens au Moyen Âge*, Paris : Les éditions du Cerf, 2016, 762 p. (coll. « Patrimoines »).

PAMPLER, Jan, *The History of Emotions. An Introduction*, Oxford : Oxford University Press, 2015, 368 p.

PARRAT-DAYAN, Silvia, « L'emmaillotement ou "l'extravagante pratique du maillot" : Évolution des idées concernant l'habillement de l'enfant nouveau-né à travers le discours médical », *Journal de Pédiatrie et de Puériculture*, vol. 4, n°1, 1991, p. 47-54.
URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0987798305801033>.
Consulté le : 02 novembre 2020.

PENDER, Stephen, « Medicine and the Senses: Physicians, Sensation, and the Soul », dans ROODENBURG, Herman (dir.), *A cultural history of the senses in the Renaissance, 1450-1650*, Londres : Bloomsbury Academic, 2014 (coll. « Cultural history of the senses », n°3), p. 127-148.

PEPINO, Alex, « Lucrèce. Poète ou philosophe ? XVe-XVIe siècles », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 86, 2018, p. 167-183. Consulté le : 02 octobre 2022.
ULR : <https://www.cairn.info/revue-reforme-humanisme-renaissance-2018-1-page-167.htm>.

PÉROUSE, Gabriel-André et VIALLON, Marie, « "Docteurs" et "médecins". Situation de la médecine au XVIe siècle », dans VIALLON, Marie (dir.), *Médecins et médecine au XVIe siècle : actes du IXe Colloque du Puy-en-Velaye*, Saint-Étienne : Publications de l'université de Saint-Etienne, 2002, 213 p. (coll. « Renaissance et âge classique »), p. 9-22.

PESTRE, Dominique (dir.), dans BONNEUIL, Christophe et PRESTRE Dominique, *Histoire des sciences et des savoirs, t. 3 : Le siècle des technosciences (depuis 1914),* Paris : Éditions du Seuil, 2015, 494 p.

PEYREBONNE, Nathalie (dir.), *Les métiers de bouche à l'époque moderne*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2018, 163 p. (coll. « Table des hommes »).

PIETROBELLI, Antoine, « Commenter Galien et Hippocrate à la Renaissance ou comment Brasavola met à mal le régime grec », *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, Special issue / Numéro spécial : *De Fabrica Artis Medicinae : Les redéfinitions de la médecine à la Renaissance*, vol. 33, n° 3, 2010, p. 99-140.
URL : <https://www.jstor.org/stable/43446212>. Consulté le : 20 septembre 2022.

POIREL, Dominique, *Hugues de Saint-Victor*, Paris : Les éditions du Cerf, 1998, 162 p. (coll. « Initiation au Moyen Âge »).

POMATA, Gianna et SIRAISI, Nancy G. (éd.), *Historia: Empiricism and Erudition in Early Modern Europe*, Cambridge : MIT Press, 2005, 490 p. (coll. « Transformations »).

POMATA, Gianna et DASTON Lorraine, *The Faces of Nature in Enlightenment Europe*, Berlin : Berliner Wissenschafts-Verlag, 2003, 282 p. (coll. « Concepts et symboles du dix-huitième siècle européen »).

QUELLIER, Florent, *Gourmandise. Histoire d'un péché capital*, Paris : Armand Colin, 2010 [2013], 223 p.

RAYNAUD DE LAAGE, Guy, *Alain de Lille, poète du XII^e siècle*, Paris : Librairie philosophique Jean Vrin, 1951, 186 p. (coll. « Publications de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal », n° 12).

RIBARD, Dinah, « La science comme littérature à l'époque moderne », *Littératures classiques*, vol. 3, n° 85, 214, p. 135-152. Consulté le : 02 novembre 2020.
URL : <https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2014-3-page-135.htm>.

RISSE, Guenter B., « La synthèse entre l'anatomie et la clinique », dans VIALLON, Marie (dir.), *Médecins et médecine au XVI^e siècle : actes du IX^e Colloque du Puy-en-Velaye*, Saint-Étienne : Publications de l'université de Saint-Etienne, 2002, 213 p. (coll. « Renaissance et âge classique »), p. 177-198.

ROODENBURG, Herman (dir.), *A cultural history of the senses in the Renaissance, 1450-1650*, Londres : Bloomsbury Academic, 2014, 273 p. (coll. « Cultural history of the senses », n° 3).

ROSENWEIN, Barbara, *Emotional Communities in the Early Middle Ages*, Londres : Cornell University Press, 2006, 228 p.

ROUILLÉ Florent, *Alain de Lille, Anticlaudianus. Présentation générale, étude introductive, traduction et annotation*, thèse de doctorat en littérature latine dirigée par Perrine Galand-Hallyn et soutenue à Sorbonne Université en 2007.

ROUILLER, Dorine, *Des airs, des lieux et des hommes : les théories des climats à la Renaissance*, Genève : Droz, 2021, 503 p.(coll. « Les seuils de la modernité », n° 25).

RUDOLPH Kelli, « Sight and the presocratics. Approches to visual perception in early Greek philosophy », dans SQUIRE Michael (ed.), *Sight and the ancient senses*, Londres/New York : Routledge, 2016, 313 p. (coll. «The senses in Antiquity»), p. 36-53.

RUEL-KELLERMANN, Micheline, « Le scorbut et les conditions de vie des gens de mer du XVI^e au début du XIXe siècle », *Actes du XXVIIIe Congrès de la Société française d'histoire de l'art dentaire* (Luxeuil-les-Bains), n°23, 2018, p. 11-16. Consulté le : 10 septembre 2020.
URL : <http://docplayer.fr/184166411-Le-scorbut-et-les-conditions-de-vie-des-gens-de-mer-du-xvie-au-debut-du-xixe-siecle.html>.

SALRACH, Josep M., *El hambre en el mundo. Pasado y presente*, Valencia : PUV, 2009-2012, 472 p.

SALVAT, Michel, « L'accouchement dans la littérature scientifique médiévale », *Senefiance*, n° 9, 1980, p. 87-106 [en ligne].
URL : <https://books.openedition.org/pup/2704?lang=fr>. Consulté le : 21 mai 2020.

SANCHEZ, Jean-Pierre, *Mythes et légendes de la conquête de l'Amérique*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1996, 953 p. (coll. « Histoire »).

SCHECTMAN, Jonathan, *Groundbreaking Scientific Experiments, Inventions and Discoveries of the 18th Century*, Londres : Greenwood Press, 2003, 317 p.

SCHOLLIERS, Peter, GRIECO, Allen J., « Food exchanges in history: People, products, and ideas (IEHCA's European Summer University, 2008): introduction », *Food & History*, vol. 7, n°1, 2009, p. 105-109.
URL: <https://www.brepolsonline.net/toc/food/7/1?mobileUi=0>. Consulté le : 16 août 2020.

SCHWARTZ, Joan, « Negotiating the Visual Turn: New Perspectives on Images and Archives », *The American Archivist*, vol. 67, n°1, 2004, p. 107-122.
URL : <https://www.jstor.org/stable/40294249>. Consulté le : 21 janvier 2019.

SCOTT, Anne et KOSSO, Cynthia (ed.), *Fear and its Representations in the Middle Ages and Renaissance*, Brepols, 492 p. (coll. « Arizona Studies in the Middle Ages and the Renaissance », vol. 6).

SELOSSE, Philippe, « Peut-on parler de classification à la Renaissance : les concepts d'"ordre" et de "classe" dans les ouvrages sur les plantes », *Seizième Siècle*, n° 8, 2012, p. 39-56.
URL : <https://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2012_num_8_1_1041>. Consulté le : 17 juin 2020.

SERRES, Michel, *Philosophie des corps mêlés*, t.1, *Les cinq sens*, Paris : Grasset, 1985 [1991], 381 p.

SIMON, Maryse, « Cuisine de sorcières entre France et Allemagne à l'époque moderne : Remèdes et usages alimentaires de guérisseuses, faim et cannibalisme au banquet diabolique », *Food & History*, vol. 6, n° 2, 2008, p. 91-124.
URL : <https://www.brepolsonline.net/doi/pdf/10.1484/J.FOOD.1.100493>. Consulté le : 08 mai 2019.

SQUIRE, Micheal (éd.), *Sight and the ancient senses*, Londres / New York : Routledge, 2016, 313 p. (coll. « The senses in antiquity »).

STAHULJAK, Zrinka, *Médiéval contemporain. Pour une littérature connectée*, Paris : Éditions Macula, 2020, 96 p. (coll. « Anamnèses. Médiéval/Contemporain »).

STEMBERGER, Martina, « Au-delà de la (chose) vue : le descriptif sensoriel du récit de voyage comme genre "frictionnel" », dans DIRKX, Paul (dir.), *Les cinq sens littéraires : la sensorialité comme opérateur scriptural*, Nancy : Presses Universitaires de Lorraine, 2017, 337 p. (coll. « Épistémologie du corps »).

STRIVAY, Lucienne, « La chauve-souris et l'hirondelle : le lait et le sang », dans DOUNIAS, Edmond (ed.), MOTTE-FLORAC Elisabeth (ed.), DUNHAM, Margaret (ed.), *Le symbolisme des animaux : l'animal, clef de voûte de la relation entre l'homme et la nature ?*, Paris : IRD, 2007, 1311 p., p. 231-252.

SYNNOTT Anthony, « Puzzling over the Senses: From Plato to Marx », in HOWES David

(dir.), *The Varieties of Sensory Experience: A Sourcebook in the Anthropology of the Senses*, Toronto : University of Toronto Press, 1991, p. 61-76.

SVAŠEK, Maruška et SKRBIŠ, Zlatko, « Passions and Powers : Emotions and Globalisation », *Global Studies in Culture and Power*, vol. 14, 2007, p. 367-383.

TATON, René, *La science moderne : de 1450 à 1800*, Paris : Presses universitaires de France, [1981] 1995, 869 p. (coll. « Quadrige », n° 187).

TERNAUX, Jean-Claude, « L'odorat chez Rabelais », dans MARCHAL, Matthieu, FRUITIER, Mélanie et LEGRAND, Rebecca (dir.), *Sens interdits : le goût, le toucher et l'odorat dans la littérature française des XV^e et XVI^e siècles*, *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 37, Lille : Université de Lille, 2022, 124 p., p. 31-44.

TERPSTRA, Nicholas, *Global Reformations: Transforming Early Modern Religions, Societies, and Cultures*, Londres : Routledge, 2019, 274 p.

THIVEL, Antoine, « Hippocrate et la théorie des humeurs », *Noesis* [en ligne], n°1, 1997.
URL : <https://journals.openedition.org/noesis/1419>. Consulté le : 25 septembre 2020.

VALENCE, Françoise de, *Médecins de fortune et d'infortune : des aventuriers français en Inde au XVII^e siècle : témoins et témoignages*, Paris : Maisonneuve et Larose, 2000, 223 p.

VAN DAMNE, Stéphane (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t.1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions du Seuil, 2015, 491 p.

VIALLON, Marie (dir.), *Médecins et médecine au XVI^e siècle : actes du IX^e Colloque du Puy-en-Velaye*, Saint-Étienne : Publications de l'université de Saint-Etienne, 2002, 213 p. (coll. « Renaissance et âge classique »).

VIGARELLO, Georges, SICARD, Didier (dir.), *Aux origines de la médecine*, Paris : Fayard, 2011, 474 p.

VINGE Louise, *The Five Senses. Studies in a Literary Tradition*, Lund: Gleerup, 1975, 193 p. (coll. « Acta Regiae Societatis humaniorum litterarum Lundensis », n° 72).

VON HOFFMANN, Viktoria, *Goûter le monde : Une histoire culturelle du goût à l'époque moderne*, Bern : Peter Lang, [1998] 2013, 300 p. (coll. « L'Europe alimentaire », n° 6).

_____, « Formes académiques et méthode scientifique dans la *Fabrica* d'André Vésale », *Seizième Siècle*, n° 8, 2012, p. 75-86.
URL : <https://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2012_num_8_1_1043>. Consulté le : 17 juin 2020.

WHATLEY, Janet, « *Food and the Limits of Civility: The Testimony of Jean de Léry* », *The Sixteenth Century Journal*, vol. 15, n° 4, 1984, p. 387-400.
URL : <https://www.jstor.org/stable/2540357>. Consulté le : 20 juin 2020.

WÉNIN, André, « Jacob trompe son vieux père aveugle (*Genèse* XXVII). Un récit biblique sur les perceptions sensorielles », dans *Voir : périodique du Centre de recherche sur les aspects culturels de la vision*, vol. 26-27, n° X, 2003, p. 108-115.
URL : <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:184334>. Consulté le : 25 février 2020.

WINTER, Bodo, « Synaesthetic metaphors are neither synaesthetic nor metaphorical », dans SPEED, Laura J., O'MERA, Carolyn, SAN ROQUE, Lila, MAJID, Asifa (eds.), *Perception*

metaphors, Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, 2019, 328 p., p. 105-126.

WORTH-STYLIANOU, Valérie, « Qui assistait à un accouchement en France entre 1530 et 1630 ? », dans DION, Laetitia, GARGAM, Adeline, GRANDE, Nathalie, et HENNEAU, Marie-Élisabeth (dir.), *Enfanter dans la France d'Ancien Régime*, Arras : Artois Presses Université, 2017, 236 p. (coll. « Etudes littéraires »), p. 33-49.

_____, *Les traités d'obstétrique en langue française au seuil de la modernité. Bibliographie critique des « Divers travaulx » d'Euchaire Rösslin (1536) à l'« Apologie de Louyse Bourgeois sage femme » (1627)*, Genève : Droz, 2007, 496 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n°CDXXI).

ZIEGLER, Joseph, « Médecine et physiognomonie du XIV^e^ au début du XVI^e^ siècle », *Médiévales*, n° 46, 2004, p. 89-108.

ZIMBALIST, Michelle, *Knowledge and Passion: Ilongot Notions of Self and Social Life*, Cambridge : Cambridge University Press, 1980, 286 p.

ZUMTHOR, Paul, « Dire le voyage au Moyen Âge », *Liberté*, vol. 35, n° 4-5, 1993, p. 79-94.

II.3. Langue française, théories et motifs littéraires, matérialité du livre

ARVEILLER, Raymond, *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505 - 1722)*, Paris : Éditions d'Artrey, 1963, 569 p.

AUERBACH, Erich, *Mimésis : la représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris : Gallimard, [1968] 1987, 559 p. (coll. « Bibliothèque des Idées »).

AUSTIN, John Langshaw, *Quand dire, c'est faire : How to do things with words*, éd. et trad. Gilles Lane, Paris : Seuil, [1962] 1991, 202 p. (coll. « Essais », n° 235).

BALSAMO, Jean, *Les rencontres des muses (italianisme et anti-italianisme dans les Lettres françaises de la fin du XVI^e^ siècle)*, Genève : Slatkine, 1992, 358 p. (coll. « Bibliothèque Franco Simone », n° 19).

BÉLIGON, Stéphanie, « *Sense* et *feeling* : l'expérience du sentiment », *Signifiances* (*Signifying*), vol. 1, n°2, 2017, p. 55-71.
URL : <https://revues.bu.uca.fr/index.php/Signifiances/article/view/86>. Consulté le : 03 octobre 2018.

_____, BOURDIER, Valérie, DIGONNET, Rémi et LACASSAIN-LAGOIN, Christelle, *Lexique, sensations, perceptions et émotions*, n° 13, *Lexis - revue de lexicologie anglaise* [en ligne], 2019.
URL : <https://journals.openedition.org/lexis/1149>. Consulté le : 10 novembre 2020.

BERTRAND, Romain, *Le Détail du monde. L'art perdu de la description de la nature*, Paris : Seuil, 2019 [2022], 277 p. (coll. « l'univers historique).

BLAIR, Ann M., *L'entour du texte : la publication du livre savant à la Renaissance*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2021, 105 p. (coll. « Conférences Léopolds Deslile »).

_____, *Too Much to Know: Managing Scholarly Information before the Modern Age*, New Haven : Yale University Press, 2010, 416 p. Édité et traduit en français : *Tant de choses à savoir. Comment maîtriser l'information à l'époque moderne*, trad. Bernard Krespine, Paris : Seuil, 2020 (coll. « L'univers historique »), 496 p.

BLUMENTHAL, Peter, « Odeur – évolution des profils combinatoires », *Langages*, n° 181, 2011, p. 53-71.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langages-2011-1-page-53.htm>. Consulté le : 16 juillet 2021.

BOEHRER, Bruce (ed.), *A Cultural History of Animals in the Renaissance*, Oxford/New York : Berg, 2007, 261p. (coll. « A Cultural History of Animals », n° 3).

BOIS, Jean-Pierre, *Le mythe de Mathusalem : histoire des vrais et faux centenaires*, Paris : Fayard : 2001, 351 p.

BOISSON, Claude, « La dénomination des odeurs : variations et régularités linguistiques. », *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n° 24, 1997, p. 29-49.
URL : <www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_1997_num_24_1_1546>. Consulté le : 05 novembre 2020.

BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard, 1982, 243 p., repris et complété dans *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Points, [1991] 2014, 432 p. (coll. « Points. Essais », n° 461).

BYNUM, Walker et FREEDMAN, Paul (dir.), *Last Thing. Death & The Apocalypse in the Middle Ages*, Philadelphie : PENN, 2000, 363 p. (coll. « The Middle Ages Series »).

CAPP, Bernard, « The political dimension of apocalyptic thought », dans PATRIDES, C.A., WITTREICH, J. A. (dir.), *The Apocalypse in English Renaissance thought and literature*, Manchester University Press, 1984, p. 93-124, 452 p.

CATACH, Nina, *Histoire de l'orthographe française*, éd. posthume réalisée par Renée Honvault, avec la collaboration d'Irène Rosier-Catach, Paris : Champion, 2001, 425 p. (coll. « Lexica », n° 9).

_____, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance : auteurs, imprimeurs, ateliers d'imprimerie*, Genève : Droz, 1968, xxxii - 495 p. (coll. « Publications romanes et françaises », n° 101).

CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris : Gallimard, [1975] 2002, 527 p. (coll. « Folio. Histoire », n° 115).

COLLÉ, Nathalie et LATHAM, Monica (dir.), *L'habillage du livre et du texte aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Nancy : Presses Universitaires de Lorraine, 2019, 201 p. (coll. « Book practices & textual itineraries », n° 9).

CONLEY, Tom, « Nouvelle et point de fuite : Pierre Boaistuau, *Histoires tragiques* (1559) », *Le roman à la Renaissance*, Actes du colloque international de Tours dirigé par Michel Simonin (CESR, 1990), publiés par Christine de Buzon, Lyon, *Réforme, Humamisme, Renaissance*, 2012.
URL : <https://www.rhr16.fr/ressources/roman-renaissance>. Consulté le : 06 juin 2019.

CORDIER, Pierre, « Geoffroy Tory et les leçons de l'Antique », *Anabases* [En ligne], vol. 4, 2006.
URL : <https://journals.openedition.org/anabases/3551>. Consulté le : 05 mai 2020.

COUDREUSE, Anne, « La rhétorique des larmes dans la littérature du XVIII^e siècle : étude de quelques exemples », *Modèles linguistiques*, vol. 58, 2008, p. 147-162.
URL : <https://journals.openedition.org/ml/379>. Consulté le : 06 août 2019.

DAINVILLE, Julie et DONCKIER DE DONCEEL, Lucie, « Les usages de l'*ekphrasis*. Introduction », *Exercices de rhétorique* [En ligne], n°17, 2021.
URL: <https://journals.openedition.org/rhetorique/1242>. Consulté le : 10 octobre 2021.

DAY, Matthew, « "Intended to Offenders" ; the running titles of early modern books », dans SMITH, Helen et WILSON, Louise (dir.), *Renaissance Paratexts*, Cambridge / New York : Cambridge University Press, 2011, p. 34-47.

DEPRAZ, Nathalie, « L'éloquence "de" la première personne », *Alter. Revue de phénoménologie*, n° 19, 2011, p. 57-64.
URL : <https://journals.openedition.org/alter/1365>. Consulté le : 20 octobre 2022.

DEPROUW, Stéphanie, HALÉVY, Olivier, VÈNE, Magali, LE BARS, Fabienne, *Geoffroy Tory, imprimeur de François I^er, graphiste avant la lettre* [ouvrage édité à l'occasion de l'exposition au Musée national de la Renaissance (Château d'Écouen, 6 avril - 4 juillet 2011)], Paris : Éditions de la Rmn et du Grand Palais, 2011, 158 p.

DESAN, Philippe (dir.), *Dictionnaire Montaigne*, Paris : Classiques Garnier, 2018, 2015 p. (coll. « Classiques Jaunes », n° 689).

DUBOST, Jean-Pierre, « Topos, répétition et différence », dans VERNET, Max, *Étrange topos étranger. Actes du XVIe Colloque de la SATOR*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2006, 264 p., p. 3-16.

ENGAMARRE, Max, « Calvin et la suppression des fêtes chrétiennes à Genève (1538-1550) », dans DESAN, Philippe et FERRER, Véronique (dir.), *Penser et agir à la Renaissance. Thought and action in the Renaissance*, Genève : Droz, 2020, 568 p. (coll. « Cahiers d'Humanisme et Renaissance », n° 161), p. 121-137.

FRAGONARD, Marie-Madeleine et KOTLER, Éliane, *Introduction à la langue du XVI^e siècle*, Paris : Nathan Université, 1994, 128 p. (coll. « 128 », n° 51).

FRANCKEL, Jean-Jacques, « Sentir / sens », *Linx*, n°50, 2004, p. 103-134.
URL : <https://journals.openedition.org/linx/140>. Consulté le : 19 avril 2019.

FROMILHAGUE, Catherine, *Les figures de style* [2^e édition], Paris : Armand Colin, [1995-2015] 2010, 128 p. (coll. « 128 »).

GALAND-HALLYN, Perrine, « Lisible/visible. Ekphrasis et allégorie. À la Renaissance », dans LESTRINGANT, Frank et ZINK, Michel (dir.), *Histoire de la France littéraire. Tome 1 : Naissances, Renaissances. Moyen Âge-XVI^e siècle*, Paris : Quadrige/PUF, 2006, 1063 p. (coll. « Quadrige. Dicos poche »), p. 315-329.

GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris : Éditions du Seuils, 1987 [2002], 388 p. (coll. « Poétique »).

_____, *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Paris : Seuil, 1982 [2003], 467 p. (coll. « Poétiques »).

_____, *Fiction et diction, précédé de Introduction à l'architexte*, Paris : Éditions du Seuil, [1979] 2004, 236 p. (coll. « Points. Essais », n° 511).

_____, *Discours du récit*, Paris : Éditions du Seuil, [1972] 2007, 435 p. (coll. « Points. Essais », n° 581).

_____, *Figures II*, Paris : Éditions du Seuil, [1969] 2015, 293 p. (coll. « Points. Essais », n° 106).

_____, *Figures I*, Paris : Éditions du Seuil, 1966, 267 p. (coll. « Tel Quel »).

GIACONE, Franco, CÉARD, Jean (éd.), *La langue de Rabelais, la langue de Montaigne : Actes du colloque de Rome, septembre 2003*, Genève : Droz, 2009, 607 p. (coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », n° CDLXII).

GINGRAS, Yves, *Histoire des sciences*, Paris : Presses universitaires de France-Humensis, 2018 (coll. « Que sais-je ? sciences », n°3495).

GOUPIL-LUCAS-FONATINE, Marie et LIONETTO, Adeline, « Imaginaires et représentations de l'Apocalypse à la Renaissance : donner à la nuit de vives couleurs », *Le Verger - bouquet X*, 2016, p. 1-7. Consulté le : 16 juillet 2021.
URL : <http://cornucopia16.com/wp-content/uploads/2017/01/VergerX-Intro.pdf>.

GRAY, Floyd, *La Renaissance des mots. De Jean Lemaire de Belges à Agrippa d'Aubigné*, Paris : Honoré Champion, 2008, 433 p. (coll. « Études et essais sur la Renaissance », n° 78).

GREENBLATT, Stephen, *Quattrocento*, Paris : Flammarion, [2013] 2020, 381 p. (coll. « Libres Champs »)

GUÉRIN Olivier, « Le processus de nomination des référents non répertoriés dans les récits de voyage : faits de langue ou de discours ? », *L'information grammaticale* [en ligne], vol. 92, 2002.
URL : <https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2002_num_92_1_3272>. Consulté le : 05 février 2019.

HACHE, Sophie et POUEY-MOUNOU, Anne-Pascale (dir.), *L'Épithète, la rime et la raison. La lexicographie poétique en Europe, XVI^e^-XVII^e^ siècles*, Paris : Classiques Garnier, 2015, 445 p. (coll. « Études et essais sur la Renaissance », n°1).

HAMON, Philippe, *Du Descriptif*, Paris : Hachette, 1993, 247 p. (coll. « Hachette université. Recherches littéraires »).

HERSCHBERG PIERROT, Anne, *Stylistique de la prose*, Paris : Belin, [1993] 2003 (coll. « Belin Sup. Lettres »).

HOVEN, René, *Le lexique de la prose latine à la Renaissance*, Leyde/New York/ Köln: Brill, 1994, 427 p.

HUCHON, Mireille, *Le français de la Renaissance*, Paris : PUF, [1988] 1998, 127 p. (coll. « Que sais-je ? », n° 2389).

JACOB, Christian (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris : Albin Michel, 2007.

JACQUIN, Gérard, « Chère et chair... ou viande », *Lyriades de la langue française* [en ligne], 2016, p. 62-64. Consulté le : 06 juin 2020.
URL : <https://okina.univ-angers.fr/publications/ua15598/1/chere_et_chair._ou_viande.pdf>.

JAROSZEWSKA, Teresa, *Le vocabulaire du théâtre à la Renaissance en France (1540 - 1589). Contribution à l'histoire du lexique théâtral*, Łódź : Presses de l'université, 1997, 301 p.

KEBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, [1999] 2009, 267 p. (coll. « U. Linguistique »).

_____, *Les actes de langage dans le discours. Théories et fonctionnement*, Paris : Armand Colin, [2008] 2016, 200 p. (coll. « Cursus »).

KNOP, Déborah et MENINI, Romain, « L'art du provignement dans le troisième livre des *Essais* », *Fabula / Les colloques* [en ligne], *Montaigne. Le livre III des* Essais, 2017.
URL : <https://www.fabula.org/colloques/document4264.php>. Consulté le : 09 novembre 2022.

LABORDERIE, Noëlle, *Précis de phonétique historique*, Paris : Nathan, [1994] 2015, 128 p. (coll. « 128. Lettres »).

LESTRINGANT, Frank et ZINK, Michel (dir.), *Histoire de la France littéraire. Tome 1 : Naissances, Renaissances. Moyen Âge-XVI^e siècle*, Paris : Quadrige/PUF, 2006, 1063 p. (coll. « Quadrige. Dicos poche »).

LIEURE, Jules, *La gravure en France au XVI^e siècle : la gravure dans le livre et l'ornement*, Paris / Bruxelles : G. Vanoest, 1927, 62-lxxii p.

LORIAN, Alexandre, *Tendances dans la prose narrative française au XVI^e siècle*, Paris : Klincksieck, 344 p. (coll. « Bibliothèque française et romane »).

MATORÉ, Georges, *Le vocabulaire et la société du XVI^e siècle*, Paris : PUF, 1988, 379 p.

MARTIN, Thibault, « Normativité sociale et normativité épistémique », *Socio,* n° 1, 2013, p. 135-152.
URL : <https://journals.openedition.org/socio/291>. Consulté le : 20 décembre 2019.

MILHE POUTINGON, Gérard, *Poétique du digressif, la digression dans la littérature de la Renaissance*, Paris : Classiques Garnier, 2012, 732 p. (coll. « Études et essais sur la Renaissance », n° 95).

MILLET, Olivier, *Calvin et la dynamique de la parole : étude de rhétorique réformée*, Paris : Champion, 1992, 983 p. (coll. « Bibliothèque littéraire de la Renaissance », n° 28).

MITCHELL, William John Thomas, « The Pictorial Turn », *Art Forum* [en ligne], vol. 3, n° 7, 1992.
URL : <https://www.artforum.com/print/199203/the-pictorial-turn-33613>. Consulté le : 15 janvier 2019.

MONFERRAN, Jean-Charles, « Les mots d'amour de Ronsard en 1552-1553. Réflexions sur le dictionnaire des premières années de la Pléiade », *Fabula / Les colloques* [en ligne], *Relire* Les Amours *de Ronsard*, 2016.
URL : <https://www.fabula.org/colloques/document2978.php>. Consulté le : 10 novembre 2021.

MORILLON, Paul, *Sentire, sensus, sententia. Recherche sur le vocabulaire de la vie intellectuelle, affective et physiologique en latin*, thèse en études latines présentée à l'Université de Paris IV sous la direction de Jacques Perret en 1973, 557 p.

MORTUREUX, Marie-Françoise, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris : Armand Colin, [1997] 2008, 212 p. (coll. « Cursus. Linguistique »).

NUTTON, Vivian, « The Changing Language of Medicine, 1450-1550 », dans WEIJERS, Olga, *Vocabulary of teaching and research between Middle Ages and Renaissance : proceedings of the Colloquium, London, Warburg Institute, 11-12 March 1994*, Turnhout : Brepols, 1995, 254 p. (coll. « Études sur le vocabulaire intellectuel du moyen âge », n° 8).

PÉPIN, Jean, *Mythe et Allégorie : Les origines grecques et les contestations judéo-chrétiennes*, Paris : Aubier, 1958, 526 p. (coll. « Philosophie de l'Esprit »).

POT, Olivier, « Langage / Voyage. Ou des mots et des mondes (Dante, Rabelais, Beckett, Pinget, Michaux et Cie) », dans POT, Olivier (dir.), *Langues imaginaires et imaginaire de la langue*, Genève : Droz, 2018, 840 p. (coll. « Cahiers d'Humanisme et Renaissance », n° 148), p. 651-806.

POUEY-MOUNOU, Anne-Pascale et D'AMICO, Silvia (dir.), *Le poète aux mille tours, La traduction des épithètes homériques à la Renaissance*, Genève : Droz, 2020, 593 p. (coll. « Cahiers d'humanisme et Renaissance », n°167).

_____ et SMITH, Paul J. (éds.), *Langues hybrides. Expérimentations linguistiques et littéraires (XV^e^-début XVII^e^ siècle) / Hybridsprachen. Linguistische und literarische Untersuchungen (15.-Anfang 17. JH)*, Genève : Droz, 2019, 501 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n° DXCVIII).

RÉACH-NGÔ, Anne, « Les chapitres d'Amadis au service de la promotion d'un best-seller ». dans TRIAIRE, Sylvie et VICTORIN, Patricia, *Deviser, diviser. Pratiques du découpage et poétiques du chapitre de l'Antiquité à nos jours*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2011, 397 p. (coll. « des littératures. Série Le Centaure »), p. 145-164.

RIDOUX, Charles (dir.), *Parcs et jardins au Moyen-Âge et à la Renaissance* ; *L'Apocalypse,* Valenciennes : Calhiste : Presses universitaires de Valenciennes, 2008, 314 p. (coll. « Recherches valenciennoises », n° 28).

RIGOLOT, François, *Les langages de Rabelais*, Genève : Droz, 1972, 186 p. (coll. « Études rabelaisiennes », t. X).

ROUDAUT, François, *Le Livre au XVI^e^ siècle : éléments de bibliologie matérielle et d'histoire*, Paris : Classiques Garnier, 2003, 206 p. (coll. « Études et essais sur la Renaissance », n° 47).

SAINÉAN, Lazare, *La langue de Rabelais*, Genève : Slatkine, [1922 - 1923] 1976, 2 vol. 508 p. et 579 p.

SMITH, Helen et WILSON, Louise (dir.), *Renaissance Paratexts*, Cambridge / New York : Cambridge University Press, 2011, 274 p.

SMOLLER, Laura A., « Of Earthquakes, Hail, Frogs and Geography », dans BYNUM, Walker et FREEDMAN, Paul (dir.), *Last Thing. Death & The Apocalypse in the Middle Ages*, Philadelphie : PENN, 2000, 363 p. (coll. « The Middle Ages Series »), p. 156-187.

STRAW, Carole, « Eschatology in the Church of the Martyrs », *Last Things. Death & the Apocalypse in the Middle Ages*, dans BYNUM, Walker et FREEDMAN, Paul (dir.), Philadelphie : PENN, 2000, 363p. (coll. « The Middle Ages Series »), p. 21-40.

THÉVENIN, Pierre, *Le Monde sur mesure. Une archéologie juridique des faits*, Paris : Classiques Garnier, 2017, 355 p. (coll. « Bibliothèque de la pensée juridique », n° 7).

THOMINE, Marie-Claire, « Le goût de la langue : Remarques sur l'usage des mots concrets dans le chapitre "De ménager sa volonté" », *Fabula* / *Les colloques* [en ligne], *Montaigne. Le livre III des* Essais.
URL : <https://www.fabula.org/colloques/document4232.php>. Consulté le : 05 avril 2020.

TOURATIER, Christian, « Essai d'analyse sémantique du verbe *sentire* » dans BRUNET, Claude (dir.), *Des formes et des mots chez les Anciens : mélanges offerts à Danièle Conso*, Besançon : Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 2008, 387 p. (Coll. « ISTA », n° 1120), p. 185-198.

VERNANT, Denis, *Dire pour faire. De la pragmatique à la praxéologie*, Grenoble : UGA Éditions, 2021, 258 p. (coll. « Langues, Gestes, Paroles »).

VICTORIA, Thierry, *Un livre de feu dans un siècle de fer. Les lectures de l'Apocalypse dans la littérature française de la Renaissance*, Louvain : Uitgeverij Peeters, 2009, 608 p. (coll. « Bibliotheca Ephemeridum Thelogicarum Lovaniensium », n° CCXX).

VILLAIN-GANDOSSI, Christiane, « Les emprunts linguistiques du français aux langues d'Amérique : contribution à l'étude des termes de relations ou de voyage (depuis 1500) », dans DALBERA-STEFANAGGI, Marie-José et SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose (dir.), *La Langue française, vecteur d'échanges culturels. 133e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Québec, 2008, Paris : Éd. du CTHS, 2012, 190 p. (coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques »).

ZEMON DAVIS, Nathalie, « Le monde de l'imprimerie humaniste : Lyon », dans MARTIN, Henri-Jean et CHARTIER, Roger (dir.), *Histoire de l'édition Française, vol. 1 : Le Livre conquérant, du Moyen Âge au milieu du dix-septième siècle*, Paris : Promodis, 1993, 793 p., p. 255-277.

II.4. Les échanges entre l'Amérique et l'Europe

II.4.a.Rapports entre les peuples et études autochtones

ADORNO, Rolena, « The Negotiation of Fear in Cabeza de Vaca's Naufragios », dans COHEN, Matt et GLOVER, Jeffrey, *Colonial mediascapes: sensory worlds of the early Americas*, Lincoln : University of Nebraska Press, 2014, 438 p., p. 48-84. Article originellement publié dans *Representations*, vol. 33, 1991, p. 163-199.

ALDAO, María Inés Aldao, « Hambre, antropofagia y la construcción de la alteridad en el siglo XVI: los casos Schmidl y Staden », *Zama*, vol. 6, 2014, p. 19-30. Consulté le : 04 octobre 2021.
URL: <http://revistascientificas.filo.uba.ar/index.php/zama/article/view/1524>.

ANTÓN, Danilo, « Latin America: Five Centuries of Globalization », *Macalester International*, vol. 6, 1998, p. 25-47.

ARONCZYK, Melissa, « Providing Emotions since 1534: The Politics of Visibility in Québec's Tourism Brand », *Quebec's studies*, vol. 48, 2009, p. 35-52. Consulté le : 16 avril 2021.
URL :<http://wp.comminfo.rutgers.edu/maronczyk/wpcontent/uploads/sites/178/2015/10/2010_3A_Aronczyk.pdf >.

de ASÚA, Miguel et FRENCH, Roger, *A New World of Animals: Early Modern Europeans on the Creatures of Iberian America*, Aldershot/Burlington : Ashgate, 2005, 257 p.

BALLANTINE, Betty et BALLANTINE, Ian (éds.), *The Native American. An Illustrated History*, Atlanta : Turner Publishing Ink, 1992, 480 p.

BEAUCLAIR, Nicolas, « Hétérogénéité et pensée frontalière dans la littérature amérindienne : expression de la décolonialité », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 46, 2016, p. 35-44.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/raq/2016-v46-n2-3-raq03118/1040432ar/>.
Consulté le : 25 novembre 2021.

BEAULIEU Alain, « "L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages" : l'alliance franco-innue revisitée (1603-1653) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, n°61 (n° 3-4), 2008, p. 365-395. Consulté le : 15 mars 2020.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/haf/2008-v61-n3-4-haf2375/019124ar/>.

_____, GERVAIS, Stéphan et PAPILLON, Martin (dir.), *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2013, 407 p. (coll. « PUM »).

BELASCO, Susan, STROUTH GAUL, Theresa, JOHNSON, Linck et SOTO, Michael (éds), *A Companion to American Literature*. *Vol. I: Origins to 1820*, Hoboken : Wiley Blackwell, 2020, xlviii-1864 p.

BERTRAND, Dominique, « Verbal et non-verbal dans les relations entre Européens et Caraïbes : échanges réels et imaginaires », dans LESTRINGANT, Frank (éd.), *La France-Amérique XVI^e^-XVII^e^ siècles : actes du XXXV^e^ Colloque international d'études humanistes*, Paris : Honoré Champion, 1998, 616 p. (coll. « Le Savoir de Mantice », n° 2), p. 419-431.

BERTRAND, Romain (dir.), *L'exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes*, Paris : Seuil, 2019, 515-[48] p.

_____, *L'histoire à parts égales : récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI^e^-XVII^e^ siècle)*, Paris : Seuil, [2011] 2013, 658 p.

BESNARDEAU, Wilfrid, *Représentations littéraires de l'étranger au XII^e^ siècle. Des chansons de geste aux premières mises en roman*, Paris : Honoré Champion, 2007, 872 p. (coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », n° 83).

BOIDIN, Capucine, « Études décoloniales et postcoloniales dans les débats français », *Cahiers des Amériques latines*, n° 62, 2009, p. 17-22.
URL : <https://journals.openedition.org/cal/1506>. Consulté le : 20 novembre 2021.

BOIVIN, Nicole, « Old World Globalization and the Columbian Exchange: Comparison and Contrast », *World Archaeology*, vol. 44, n°3, 2012, p. 452-469.

BONNOTTE-HOOVER, Céline, *Le truchement : représentation d'une instance de médiation dans les récits de voyageurs français du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle*, thèse en littérature française dirigée par Grégoire Holtz et soutenue à l'université de Toronto en 2019.

BOORSTIN, Daniel, *Les découvreurs*, trad. J. Bacalu, J. Bodin, B. Vierne, Paris : Robert Laffont, [1986] 1992, 761 p. (coll. « Bouquins »).

BOUCHERON, Patrick (dir.), *Histoire du monde au XV^e siècle. 1. Territoires et écritures du monde*, Paris : Fayard, 2009, 831 p. (coll. « Pluriel »).

BOUMEDIENE, Samir, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin : Les éditions des mondes à faire, [2016] 2019, 477 p.

BOURDIEU, Pierre, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 43, 1982, p. 58-63.
URL : <https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1982_num_43_1_2159>. Consulté le : 20 avril 2021.

BRIAND, Catherine, « La voix de l'objet dans les récits de voyage en Nouvelle-France », *Material Culture Review* [En ligne], n° 65, 2007.
URL : <https://journals.lib.unb.ca/index.php/MCR/article/view/18084>. Consulté le : 15 janvier 2020.

_____, « "Faire rencontre" dans les récits de voyage en Nouvelle-France (XVII^e - XVIII^e siècles) », conférence donnée le 09 mars 2010 lors du séminaire « Récits de première rencontre » organisé par François Moureau à l'Université Paris-Sorbonne (conférence disponible en ligne sur le site du CRLV). Consulté le : 15 mai 2019.
URL : <https://crlv.org/conference/«faire-rencontre»-dans-les-récits-de-voyage-en-nouvelle-france-xviie-xviiie-siècles>.

BUCHER, Bernadette, *La Sauvage aux seins pendants*, Paris : Hermann, 1977, 271 p. (coll. « Savoir », n° 20).

BUARQUE DE HOLANDA, Sergio, *Visão do Paraíso. Os motivos edénicos no descobrimento e colonização do Brasil,* São Paulo : Brasiliense/Publifolha, 2000, 452 p.

BUSTAMANTE GARCÍA, Jesús, « Plinio y Dioscórides frente al Nuevo Mundo: Problemas de método » dans CASTELNAU-L'ESTOILE, Charlotte et REGOURD, François (dir.), *Connaissances et pouvoirs : les espaces impériaux, XVI^e-XVIII^e siècles*, France, Espagne, Portugal, Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2005, 412 p. (coll. « La Mer au fil des temps »), p.169-186.

CARAYON, Céline, *Eloquence embodied: nonverbal communication among French & indigenous peoples in the Americas*, Williamsburg : Omohundro Institute of Early American History and Culture / Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2019, 456 p.

_____, « Touching on Communication : Visual and Textual Representations of Touch as Friendship in Early Colonial Encounters », dans Hacke, Daniela et Musselwhite, Paul (eds.), *Empire of the Senses. Sensory Practices of Colonialism in Early America*, Leiden / Boston : Brill, 2018, (coll. « Early American History Series. The American Colonies, 1500-1830 »), p. 35-66.

CARNEIRO, Henrique, « As plantas sagradas na história da América », *Varia Historia*, n°23, 2004, p. 102-119. Consulté le : 20 septembre 2020.
URL : <https://www.academia.edu/974802/As_plantas_sagradas_na_história_da_América>.

CARRARETTO, Maryse, *Histoire du maïs. D'une divinité améridienne à ses avatars transgéniques*, Paris : Éditions du CTHS, 2005, 267 p.

CASTELNAU-L'ESTOILE, Charlotte et REGOURD, François (dir.), *Connaissances et pouvoirs : les espaces impériaux, XVI^e-XVIII^e siècles*, France, Espagne, Portugal, Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 2005, 412 p. (coll. « La Mer au fil des temps »).

CASTILLO, Susan, *Performing America. Colonial Encounters in New World Writing, 1500-*

1786, Londres/ New York : Routledge, 2006, 276 p.

CAZES Hélène, « *Napou tou daman asurtat*. Signes d'amitié et échanges d'incompréhension dans la *Première Relation* de Jacques Cartier », dans VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie (dir.), *Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France*, Paris, Hermann, 2019, 372 p. (coll. « Les collections de la République des Lettres »).

CÉARD, Jean, « Les lieux du diable », dans FERRER, Véronique, MILLET, Olivier, et TARRÊTE, Alexandre (dir.), *La Renaissance au grand large. Mélanges en l'honneur de Frank Lestringant*, Genève : Droz, 2019, 858 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n° DC), p. 317-327.

CERTEAU, Michel de, « Travel Narratives of the French to Brazil: Sixteenth to Eighteenth Centuries », dans GREENBLATT, Stephen (ed.), *New World Encounters*, Berkeley : University of California Press, 1993, xviii - 344 p., p. 323-327.

CERVANTES, Fernando, *The Devil in the New World. The Impact of Diabolism in New Spain*, New Haven/ Londres : Yale University Press, 1994, 175 p.

CHABRÁN, Rafael, CHAMBERLIN, Cynthia L. et VAREY, Simon (éd.), *The Mexican Treasury: The Writings of Dr. Francisco Hernández*, Stanford : Stanford University Press, 2000, 281 p.

CHAFFRAY, Stéphanie, *Le corps américain dans les relations de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat en Histoire, en cotutelle entre les universités Laval (Québec) et Paris-Sorbonne, dirigée par Jean-Pierre Poussou et Laurier Turgeon, soutenue en 2006.

CHATELUX, Jean, « Le bois de gaïac au XVI^e siècle ou de Hutten au Pantagruélion », *Etudes rabelaisiennes*, Genève : Droz, 1969, p. 29-50. Consulté le : 06 mai 2021.
URL : <https://www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_1969_num_57_202_7918_t1_0448_0000_2>.

COMBÈS, Isabelle, *La tragédie cannibale chez les anciens Tupi-Guarani*, Paris : Presses Universitaires de France, 1992, 276 p. (coll. « Ethnologies »).

COOK, Noble David, *Born to Die: Disease and New World Conquest, 1492-1650*, Cambridge : Cambridge University Press, 1998, 248 p.

COOK, Peter, « Les premiers contacts vus à travers les sources documentaires européennes », dans BEAULIEU, Alain, GERVAIS, Stéphan, PAPILLON, Martin (dir.), *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2013, 407 p., p. 55-73.
URL : <https://books.openedition.org/pum/5631>. Consulté le : 05 mars 2020.

CORNEJO POLAR, Antonio, « El indigenismo y las literaturas heterogéneas: su doble estatuto socio-cultural », *Revista de crítica literaria latinoamericana*, n° 7-8, 1978, p. 7-21.
URL : <https://www.jstor.org/stable/4529866>. Consulté le : 19 mai 2020.

COSTA, Palmira Fontes da (éd.), *Medicine, trade and empire: Garcia de Orta's Colloquies on the simples and drugs of India (1563) in context*, Farnham/Burlington : Ashgate, 2015, 279 p. (coll. « The hisrory of medicine in context »).

DAMROSCH, David, « The Aesthetics of Conquest: Aztec Poetry before and after Cortés », dans dans *Representations*, n° 33. *Special Issues: The New World*, 1991, p. 101-120. Article republié dans l'ouvrage *What Is World Literature?*, Princeton / Oxford : Princeton University

Press, 2003.
URL: <https://www.jstor.org/stable/2928759>. Consulté le : 26 mars 2020.

DE JÉSUS, Stéphanie, *L'image de l'Orient dans les récits de voyage portugais du XVI^e siècle : vers une nouvelle image mythique de l'Orient*, thèse en Littérature sous la direction d'Ana Maria Binet, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014.
URL : <https://theses.hal.science/tel-01138339>. Consulté le : 12 février 2020.

DELÂGE, Denys, « *Kebhek*, *Uepishtikueiau* ou Québec : histoire des origines », *Les Cahiers des dix*, n° 61, 2007, p. 107-129.

_____, « La tradition orale de l'arrivée des Européens à New York », dans LINTVELT, Jaap, OUELLET, Réal et HERMANS, Hubs (dir.), *Culture et colonistion en Amérique du Nord : Canada, États-Unis, Mexique*, Québec : Les Presses du Septentrion, 1994, 368 p., p. 203-214.

_____, « Les premiers contacts selon un choix de récits amérindiens publiés aux XIX^e et XX^e siècles », *Recherches Amérindiennes au Québec*, *Traditions et récits sur l'arrivée des Européens en Amérique*, vol. 22, n° 2-3, 1992, p. 101-116.

DELKIC, Melina, « Indigenous Peoples' Day, Explained », article paru dans le *New York Times*, le 09 octobre 2022 [en ligne].
URL : <https://www.nytimes.com/article/indigenous-peoples-day.html>. Consulté le : 10 novembre 2022.

DESLANDRES, Dominique, « Quand Hochelaga rencontre la France : paroles et agentivités autochtones retrouvées au XVI^e siècle », dans dans VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie (dir.), Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France, Paris, Hermann, 2019, 368 p. (coll. « Les collections de la République des Lettres »), p. 191-209.

_____, « "… alors nos garçons se marieront à vos filles, & nous ne ferons plus qu'un seul peuple" : religion, genre et déploiement de la souveraineté française en Amérique aux XVI^e-XVIII^e siècles – une problématique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, n° 66, 2012, p. 5-35. Consulté le : 02 mars 2020.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/haf/2012-v66-n1-haf01051/1021080ar/>.

DIONNE, Fanny, *Encrer la parole : écrit et oralité dans les dictionnaire jésuites en français et wendat (XVII^e - XVIII^e siècles)*, thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Catherine Desbarats et Allan Greer, soutenue en août 2020 au département d'Histoire de l'université McGill de Montréal, 412 p. Disponible en ligne.
URL : <https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/6w924h30q>. Consulté le : 26 septembre 2021.

_____, « Nouveaux mots, nouveaux mondes : l'histoire de la Nouvelle-France à partir des documents en langue autochtone », *Études canadiennes* / *Canadian Studies* [En ligne], n° 82, 2017.
URL : <https://journals.openedition.org/eccs/869>. Consulté le : 02 mai 2020.

DOIRON, Normand, « Genèse de l'éloquence sauvage. La renaissance française de Tacite », dans DUCHET, Claude et VACHON, Stéphane (dir.), *La recherche littéraire : objets et méthodes*, Montréal : XYZ, 1998, 597 p., p. 217-227.

DUVIOLS, Jean-Paul, *Les peintures de la voix. Le monde aztèque en images*, Paris : Chandeigne, 2018, 302 p. (coll. « Magellane. Essais »).

_____, « Premiers regards sur les sauvages (XVI^e siècle) », *América*, n° 50, 2017, p. 13-2
URL : <http://journals.openedition.org/america/1789>. Consulté le : 15 janvier 2020.

_____ et CASTRO, Xavier de, *Idées reçues sur les Grandes découvertes (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris : Chandeigne, [2015] 2019, 253p. (coll. « Magellane Poche »).

ELLRODT, Robert et BRUGIÈRE, Bernard, *Âge d'or et Apocalypse*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1986, 364 p. (coll. « Publications de la Sorbonne. Langue et langages », n° 13).

FERLAND, Catherine, « Mémoires tabagiques. L'usage du tabac, du XV^e siècle à nos jours », *Drogues, santé et société*, vol. 6, n°1, 2007, p. 17-48. Consulté le : 16 septembre 2020.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/dss/2007-v6-n1-dss1891/016942ar/>.

_____, « Une pratique "sauvage" ? Le tabagisme de l'ancienne à la Nouvelle France, XVII^e-XVIII^e siècle », dans FERLAND, Catherine (dir.), *Tabac & fumées. Regard multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, XV^e-XX^e siècles*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2007, 236 p. (coll. « InterCultures »), p. 81-109.

FLYNN, Dennis O. et GIRALDÉZ, Arturo, « Born Again: Globalization's Sixteenth Century Origins », *Pacific Economic Review*, vol. 13, n° 3, 2008, p. 359-387.
URL : <https://escholarship.org/uc/item/8zw088bj>. Consulté le : 11 avril 2020.

GAGNON, François-Marc, « Ils se peignent le visage... » : réaction européenne à un usage indien au XVI^e et au début du XVII^e siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 3, 1976, p. 363-381. Consulté le : 15 janvier 2020.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/haf/1976-v30-n3-haf2094/303545ar.pdf>.

GALLI, Marika, *La conquête alimentaire du Nouveau monde : pratiques et représentations franco-italiennes des nouveaux produits du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris : L'Harmattan, 2016, 433 p. (coll. « Questions alimentaires et gastronomiques »).

_____, « La réception des produits alimentaires du Nouveau Monde : pratiques et représentations », *Food & History*, vol. 7, n° 1, 2009, p. 163-176.
URL : <https://www.brepolsonline.net/doi/10.1484/J.FOOD.1.100641>. Consulté le : 02 février 2021.

GERBET, Thomas, « Des écoles détruisent 5000 livres jugés néfastes aux Autochtones, dont Tintin et Astérix », article paru sur le site *Radio-Canada* le 07 septembre 2021.
URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1817537/livres-autochtones-bibliotheques-ecoles-tintin-asterix-ontario-canada>. Consulté le : 10 novembre 2022.

GLISSANT, Édouard, *Le discours antillais*, Paris : Seuil, 1981 [1997], 503 p.

GRAFTON, Anthony, SHELFORD, April et SIRAISI, Nancy, *New worlds, ancient texts : the power of tradition and the shock of discovery,* Cambridge/Londres : Belknap Press of Harvard University Press, 1992, 282 p.

GREENBLATT, Stephen, *Marvelous Possessions. The Wonder of the New World*, Oxford : Clarendon Press, [1988] 1992, 202 p. (coll. « The Clarendon lectures »).

_____ (ed.), *New World Encounters*, Berkeley : University of California Press, 1993, 344 p. (coll. « Representations books », n° 6).

GRUZINSKI, Serge, *L'Amérique de la conquête peinte par les Indiens du Mexique*, Paris : Unesco : Flammarion, 1991, 283 p.

HARTOG, François, *Le miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris : Gallimard, 1980 [2001], 386 p. (coll. « Bibliothèque des histoires », n° 38).

HAVARD, Gilles et VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris : Flammarion, [2003] 2006, 863 p. (coll. « Champs »).

HAVARD, Gilles et LAUGRAND, Frédéric (dir.), *Éros et tabou. Sexualité et genre chez les Amérindiens et les Inuit,* Québec : Presses Universitaires du Septentrion, 2014, 500 p.

HOLTZ, Grégoire, « De l'"ensauvagement" à l'observation participante : archéologie d'une catégorie anthropologique », *Clio@Themis* [En ligne], n° 16, 2019.
URL : <https://publications-prairial.fr/cliothemis/index.php?id=485>. Consulté le : 15 avril 2021.

_____, « Le mal et ses remèdes : une représentation multipolaire de la syphilis et de ses thérapies chez Oviedo et Orta » [En ligne], *Histoire, médecine et santé* , n° 9, 2016.
URL : <http://journals.openedition.org/hms/961>. Consulté le : 16 juin 2020.

_____ et MAUS DE ROLLEY, Thibaut (dir.), *Voyager avec le diable : voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques (XV^e^-XVII^e^ siècles)*, Paris : PUPS, 2008, 321 p. (coll. « Imago Mundi », n° 14).

HORNA, Hernan, *La conquête de l'Amérique vue par les Indiens du Nouveau Monde*, trad. Philippe Stroot, Paris : Éditions Demi-Lune ; Genève : Éditions Timéli, [1999] 2009, 211 p. (coll. « Résistances »).

HUGUES, Édith et François-Bernard, *Les coureurs d'épices*, Paris : Payot, [1995] 2021, 272 p. (coll. « Petite bibliothèque Payot », n° 287).

HUGUET-TERMES, Teresas, « New World Materia Medica in Spanish Renaissance Medicine: From Scholarly Reception to Practical Impact », *Medical History*, vol. 45, 2001, p. 359-376.
URL : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1044388/>. Consulté le : 26 avril 2020.

JACQUIN, Philippe, *Les Indiens blancs, Français et Indiens en Amérique du Nord (XVI^e^-XVIII^e^ siècle)*, Paris : Payot, 1987 [1996], 310 p. (coll. « Bibilothèque historique »).

_____, *L'herbe des dieux. Le tabac dans les sociétés indiennes d'Amérique du Nord*, Paris : Édition Musée-Galerie de la Seita, 1997, 71 p. (coll. « Flammes et fumée »).

JEANJEAN, Benoît, « Les pages liminaires du *Theatrum orbis terrarum d'Ortelius*. Vision du monde ou image de l'auteur ? », dans GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine et MARRACHE-GOURAUD, Myriam (dir.), *La Science prise aux mots. Enquête sur le lexique scientifique de la Renaissance*, Paris : Classiques Garnier, 2021, 469 p. (coll. « Rencontres », n° 499), p. 351-367.

KELLER, Hector, A, « Plantas colorantes utilizadas por los Guaranies de misiones, Argentina », *Bonplandia*, vol. 19, n° 1, 2010, p. 11-25.
URL : <http://revistas.unne.edu.ar/index.php/bon/article/view/1329/0>. Consulté le : 03 juin 2020.

LACHANCE, André, *Séduction, amour et mariages en Nouvelle-France*, Montréal : Éditions Libre expression, 2007, 186 p.

LAMBERT-BRÉTIÈRE, Renée, « "Les paroles s'envolent, les écrits restent". L'archivage du patrimoine oral autochtone », dans VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie (dir.), *Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France*, Paris, Hermann, 2019, 372 p. (coll. « Les collections de la République des Lettres »), p. 71-89.

LAPIERRE, André, « Les retombées onomastiques des guerres de religion dans le Nouveau-Monde », *Actes des colloques de la Société française d'onomastique*, 2014, n° 14, p. 259-270. URL : <https://www.persee.fr/doc/acsfo_0000-0000_2014_act_14_1_1207>. Consulté le : 26 septembre 2021.

LAUGRAND, Frédéric, « Les dangers de la sexualité : bons ou mauvais partenaires selon les aînés inuits du Nord canadien », dans HAVARD, Gilles et LAUGRAND, Frédéric (dir.), *Eros et tabou. Sexualité et genre chez les Amérindiens et les Inuit*, Québec : Presses Universitaires du Septentrion, 2014, 500 p., p. 214-283.

LAVALLÉ, Bernard, *L'Amérique espagnole, de Colomb à Bolivar*, Paris : Éditions Belin, 1993, 320 p. (coll « Belin Sup Histoire »).

LE GOFF, Jacques, « L'Occident médiéval et l'océan Indien : un horizon onirique » (1970), repris dans *Pour un autre Moyen Âge : temps, travail et culture en Occident : 18 essais*, Paris : Gallimard, 1977 [2010], 422 p. (coll. « Tel », n° 181) p. 280-298.

LESSARD, Rénald, « Aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles : l'exportation de plantes médicinales canadiennes en Europe », *Cap-aux-Diamants*, n°46, 1996, p. 20-24.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/cd/1996-n46-cd1041796/8283ac.pdf>. Consulté le : 02 mars 2020.

LESTRINGANT, Frank (dir.), *La France-Amérique XVI^{e}-XVII^{e} siècles : actes du XXXV^{e} Colloque international d'études humanistes*, Paris : Honoré Champion, 1998, 611 p. (coll. « Le Savoir de la Mantice », n° 2).

_____, *L'expérience huguenote au Nouveau Monde (XVI^{e} siècle)*, Genève : Droz, 1996, 394 p. (coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », n° CCC).

_____, « Transfert culturel et cartographie : l'interaction des savoirs dans la construction de l'espace américain au Brésil et en Floride (XVI^{e} siècle) », dans TURGEON, Laurier, DELÂGE, Denys, OUELLET, Réal (dir.), *Transferts culturels et métissages. Amérique / Europe (XVI^{e}-XX^{e} siècle). Cultural Transfer, America and Europe : 500 Years of Interculturation*, Québec : Presses de l'université Laval / Paris : L'Harmattan, 1996, 582 p., p. 397-419.

_____, *Le Cannibale, grandeur et décadence*, Paris : Perrin, 1994 [2016], 320 p. (coll. « Histoire et décadence »).

_____, « Catholiques et cannibales. Le thème du cannibalisme dans le discours protestant au temps des guerres de religion », dans MARGOLIN, Jean-Claude, et SAUZET, Robert (dir.), *Pratiques et discours alimentaires à la Renaissance*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1982, 305 p., p. 233-245.

_____, « Rage, fureur, et folie cannibales : le Scythe et le Brésilien », dans CÉARD, Jean (dir.), *La folie et le corps*, Paris : Presses de l'École Normale Supérieure, 1985, 262 p. (coll. « Arts et langage », n° 3) p. 49-80.

_____, MOREAU, Pierre-François et TARRÊTE, Alexandre, *L'unité du genre humain : race et histoire à la Renaissance*, Paris : PUPS, 2014 (coll. « Cahiers V. L. Saulnier, n° 31).

LÉVI-STRAUSS, *Le totémisme aujourd'hui*, Paris : Presses Universitaires de France, 1980, 159 p. (coll. « Myhtes et religion »).

_____, LÉVI-STRAUSS, Claude, *La Pensée sauvage*, Paris : Plon, 1962, 395 p.

LEWIN, Juan Esteban, CORONA, Sonia, RIVAS MOLINA, Federico, « Las estatuas más incómodas de América », article paru dans *El País* le 25 septembre 2022 [en ligne].
URL : <https://elpais.com/internacional/2022-09-25/las-estatuas-mas-incomodas-de-america.html>.
Consulté le : 10 novembre 2022.

LINTVELT, Jaap, OUELLET, Réal et HERMANS, Hubs (dir.), *Culture et colonisation en Amérique du Nord : Canada, États-Unis, Mexique*, Sillery, Québec : Les Presses du Septentrion, 1994, 368 p. (coll. « Nouveaux cahiers du CELAT », n° 9).

MAUS DE ROLLEY, Thibaut, « La cosmographie du diable : démonologie et géographie à la Renaissance », dans FERRER, Véronique, MILLET, Olivier, et TARRÊTE, Alexandre (dir.), *La Renaissance au grand large. Mélanges en l'honneur de Frank Lestringant*, Genève : Droz, 2019, 858 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n° DC), p. 329-345.

MAUSS, Marcel, *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris : PUF, [1973] 2012, 241 p. (coll. « Quadrige »).

MÉTRAUX, Alfred, *La religion des Tupinambas et ses rapports avec celle des autres tribus tupi-guarani*, avec une présentation de Jean-Pierre Goulard et Patrick Menget, PUF : Paris, [1928] 2014, 346 p. (coll. « Quadrige »).

_____, *Écrits d'Amazonie. Cosmologies, rituels, guerre et chamanisme*, présenté et édité par Mickaël Brohan, Jean-Pierre Goulard, Nathalie Petesch et Patrick Menget, Paris : CNRS Éditions, 2013, 526 p. (coll. « Bibliothèque de l'anthropologie »).

MOTSCH, Andreas, *Lafitau et l'émergence du discours ethnographique,* Sillery et Paris : Les éditions du Septentrion et Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001, 297 p. (coll. « Imago mundi », n° 2).

_____, « Espace de l'ethnographie et altérité », dans PATERSON, Janet (dir.), *L'altérité*, Toronto : Trintexte, 1999, 438 p.

_____ et HOLTZ, Grégoire (dir.), *Éditer la Nouvelle-France*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2011, 256 p. (coll. « L'Archive littéraire au Québec »).

MURAT, Laure, *Qui annule quoi ?*, Paris : Éditions du Seuil, 2022, 41 p. (coll. « Libelles »).

MURVAI, Peter Kuno, « Le topos de la rencontre chez Veiras et Foigny », dans *Topique et topographie* [en ligne], vol. 3, 2017.
URL : <https://journals.uvic.ca/index.php/sator/article/view/16388>. Consulté le : 05 janvier 2022.

NORRIS, Pippa, « Cancel Culture: Myth or Reality? », dans *Political Studies* [en ligne], 2021.
URL : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/00323217211037023>. Consulté le : 15 février 2022.

PAGDEN, Anthony, *The Fall of Natural Man. The American Indian and the Origins of Comparative Ethnology*, Cambridge : Cambridge University Press, 1987, 284 p.

PASTOR, Marialba, « La rhétorique épidictique dans les chroniques de la Nouvelle-Espagne », dans REYNA, Miriam Hernández, ROZAT DUPEYRON, Guy, SPINOSO ARCOCHA, Rosa María (dir.), *Repenser la conquête de l'Amérique. XVI^e^-XXI^e^ siècle*, Paris : L'Harmattan, 2022, 373 p. (coll. « Recherches Amériques latines »), p. 93-109.

PATERSON, Janet (dir.), *L'altérité*, Toronto : Trintexte, 1999, 438 p.

PELT, Jean-Marie, *Les épices*, Paris : Librairie générale française, 2008, 216 p. (coll. « Le livre de poche »).

PERRONE-MOISES, Beatriz, « L'alliance normando-tupi au XVI^e siècle : la célébration de Rouen », *Journal de la Société des Américanistes*, n° 94, vol. 1, 2008.

PRATT, Mary Louise, *Imperial Eyes. Travel Writing and Transculturation*, Londres/New York : Routledge, 1992 [2008], 257 p.

RAMSDEN, Peter G., « Petun », dans *The Canadian Encyclopedia. Historica Canada* [En ligne], [2007], 2018.
URL : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/petun>. Consulté le : 15 octobre 2020.

RASMUSSEN, Birgit, « The manuscript, the quipu, and the early American book: Don Felipe Guaman Poma de Ayala's Nueva corónica y buen gobierno », dans GREENBLATT, Stephen (ed.), *New World Encounters*, Berkeley : University of California Press, 1993, 344 p., p. 141-165.

REDDY, William M., *The Navigation of Feeling. A Framework for the History of Emotion*s, Cambridge : Cambridge University Press, 2001, 380 p.

REED, Richard K., *Birthing Fathers: The Transformation of Men in American Rites of Birth*, New Brunswick : Rutgers University Press, 2005, 272 p.

REGOURD, François, « Localités et centralités scientifiques : les mondes atlantiques (XVI^e-XVIII^e siècles) », dans PESTRE, Dominique (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 1 : *De la Renaissance aux Lumières*, dir. Stéphane Van Damme, Paris : Éditions du Seuil, 2015, 491 p., p. 325-344.

RÉROLLE, Raphaëlle, « Quand les États-Unis s'interrogent sur deux figures de leur passé français », article paru dans *Le Monde* le 27 mai 2021 [en ligne]. Consulté le : 10 novembre 2022.
ULR : <https://www.lemonde.fr/international/article/2021/05/27/cancel-culture-quand-les-etats-unis-s-interrogent-sur-deux-figures-de-leur-passe-francais_6081615_3210.html>.

RESTREPO, Eduardo et ROJAS, Axel, *Inflexión decolonial*, Popayán : Universidad del Cauca, Instituto Pensar, Universidad Javeriana, 2010, 234 p.

REYNA, Miriam Hernández, ROZAT DUPEYRON, Guy, SPINOSO ARCOCHA, Rosa María (dir.), *Repenser la conquête de l'Amérique. XVI^e-XXI^e siècle*, Paris : L'Harmattan, 2022, 373 p. (coll. « Recherches Amériques latines »).

ROEMER, Kenneth, M., « The Storyteler's Universe. Indigenous Oral Literatures », dans BELASCO, Susan, STROUGH GAUL, Theresa, JOHNSON, Linck et SOTO, Michael, *A companion to American Literature*. *Vol. I: Origins to 1820*, Hoboken : Wiley-Blackwell, 2020, 1864 p., p. 1-18.

ROUSSEAU, Jacques, « L'Annedda et l'Arbre de vie », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, vol. 8, n°2, 1954, p. 171-212. Consulté le : 25 août 2019.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/haf/1954-v8-n2-haf2007/301648ar.pdf>.

SAÏD, Edward, *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, trad. Catherine Malamoud, Paris : Seuil, [1980], 1997, 422 p. (coll. « La couleur des idées »).

SAYRE, Gordon M., « "Take My Scalp, please!" Colonial Mimesis and the French origins of

the Mississipi Tall Tale », dans COHEN, Matt et GLOVER, Jeffrey, *Colonial mediascapes: sensory worlds of the early Americas*, Lincoln : University of Nebraska Press, 2014, 438 p., p. 203-229.

SCHAUB, Jean-Frédéric et SEBASTIANI, Silvia, « Savoirs de l'autre ? L'émergence des questions de race », dans VAN DAMNE, Stéphane (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t.1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions du Seuil, 2015, 491 p., p. 282-304.

SCHWARTZ, Stuart B., « The Formation of a Colonial Identity in Brazil », dans CANNY, Nicholas et PAGDEN, Anthony (dir.), *Colonial Identity in the Atlantic Word, 1500 - 1800*, Princeton : Princeton University Press, 1989, 304 p., p. 15-50.

SCHWEITZER, Ivy, « Gender, Sex, and Seduction in Early American Literature », dans *A Companion to American Literature, vol. I, Origins to 1820*, STROUGH GAUL, Theresa, BELASCO, Susan (éd.), Hoboken : Wiley-Blackwell, 2020, xlviii - 554 p., p. 268-282.

SCOTT, Colin, « La rencontre avec les blancs d'après les récits historiques et mythiques des cris de la baie James », *Recherches Amérindiennes au Québec, Traditions et récits sur l'arrivée des Européens en Amérique*, vol. 22, n° 2-3, 1992, p. 47-61.

SEED, Patricia, *Ceremonies of Possession in Europe's Conquest of the New World, 1492 - 1640*, Cambridge : Cambridge University Press, 1995, 208 p.

SERVAIS, Olivier, *Des Jésuites chez les Amérindiens Ojibwas. Histoire et ethnologie d'une rencontre XVII^e - XX^e siècles*, Paris : Karthala, 2005, 662 p. (coll. « Mémoire d'Églises »).

SERVET, Pierre, PRAT, Marie-Hélène, *Parole de l'Autre et genres littéraires, XVI^e-XVII^e siècles. Illustrations, interactions, subversions*, Lyon : Centre Jean Prévost, 2007, 342 p. (coll. « Cahiers du GADGES », n°5).

SÉVRY, Jean, *Un voyage dans la Littérature des Voyages. La première rencontre*, Paris : L'Harmattan, 2012. 295 p. (coll. « Espaces littéraires »).

STAGL, Justin, *A History of Curiosity. The theory of Travel 1550-1800*, Australia : Harwood Academic Publishers, 1995, 344 p.

SUBRAHMANYAM Sanjay, *L'Empire portugais d'Asie, 1500-1700 : Histoire économique et politique*, trad. Marie-José Capelle, Paris : Maisonneuve et Larose, 1999, 385 p.

_____, *The Career and Legend of Vasco da Gama*, Cambridge : Cambridge University Press, 1997, 400 p.

_____, « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne & contemporaine,* 2007, vol. 54-4, n° 5, p. 34-53. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2007-5-page-34.htm>. Consulté le : 18 mai 2021.

TEJERA GASPAR, Antonio, « El primer encuentro de los europeos con los insulares de Canarias y el Caribe Anuario de Estudios Atlánticos », vol. 2, n° 54, 2008, p. 133-165. URL : <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=2900710>. Consulté le : 06 avril 2020.

TINGUELY, Frédéric (dir.), *La Renaissance décentrée, Actes du Colloque de Genève*, Genève : Droz, 2008, 224 p. (coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », n°CDXL).

_____, *L'Écriture du Levant à la Renaissance. Enquête sur les voyageurs français dans l'Empire de Soliman le Magnifique*, Genève : Droz, 2000, 302 p. (coll. « Les seuils de la modernité », n° 3).

TODOROV, Tzvetan, *La Conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris : Seuil, 1991 [2010], 339 p. (coll. « Points. Essais »).

TOMLINSON, Gary, *The Singing of the New World: Indigenous Voice in the Era of European Contact*, Cambridge : Cambridge University Press, [2007] 2009, 220 p. (coll. « New Perspectives in music history and criticism »).

TRUDEL, Marcel, « L'arrivée des Européens selon des récits cris recueillis à Whapmagoostui », *Recherches Amérindiennes au Québec*. *Traditions et récits sur l'arrivée des Européens en Amérique*, vol. 22, n° 2-3, 1992, p. 63-72.

_____, *Histoire de la Nouvelle-France. Les vaines tentatives : 1524-1603*, Paris/Montréal : Fidès, 1971, 307 p. (coll. « Histoire de la nouvelle France », n° 1).

TURGEON, Laurier, *Une histoire de la Nouvelle-France. Français et Amérindiens au XVI^e siècle*, Paris : Belin, 2019, 288 p. (coll. « Histoire »).

_____, « Français et Amérindiens en Amérique du Nord au XVI^e siècle : échanges d'objets et conquête de l'autre », dans TURGEON, Laurier, DELÂGE, Denys, OUELLET, Réal (dir.), *Transferts culturels et métissages. Amérique / Europe (XVI^e-XX^e siècle). Cultural Transfer, America and Europe : 500 Years of Interculturation*, Québec : Presses de l'université Laval / Paris : L'Harmattan, 1996, 582 p., p. 155-169.

_____, « Pour redécouvrir notre 16^e siècle : les pêches à Terre-Neuve d'après les archives notariales de Bordeaux », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n° 4, 1986, p. 523-549. Consulté le : 15 janvier 2020.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/haf/1986-v39-n4-haf2341/304400ar/>.

USHER, Philipp John, *Errance et cohérence. Essai sur la littérature transfrontalière à la Renaissance*, Paris : Classiques Garnier, 2010, 204 p. (coll. « Les Géographies du Monde », n° 16).

VAILLANCOURT, Luc, LAFLAMME, Marc-Olivier, « Fonction rhétorique de la parole autochtone dans les récits de voyage de la Nouvelle-France », dans VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie (dir.), *Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France*, Paris, Hermann, 2019, 372 p. (coll. « Les collections de la République des Lettres »), p. 125-138.

VERNET, Max (dir.), *Étrange topos étranger. Actes du XVI^e Colloque de la SATOR*, Québec : Presses de l'Université Laval, 2006, 264 p.

VIDAL, Jean-Pierre, « L'Autre dans les variations du même », dans VAILLANCOURT, Luc, TAILLEUR, Sandrine, URBAIN, Émilie (dir.), *Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France*, Paris, Hermann, 2019, 372 p. (coll. « Les collections de la République des Lettres »), p. 211-229.

VINCENT, Sylvie, « Présentation », *Recherches Amérindiennes au Québec. Traditions et récits sur l'arrivée des Européens en Amérique*, vol. 22, n° 2-3, 1992, p. 3-7.

_____, « L'arrivée des chercheurs de terres. Récits et dires des Montagnais de la Mayenne et de

la Basse Côte-Nord », *Recherches Amérindiennes au Québec. Traditions et récits sur l'arrivée des Européens en Amérique*, vol. 22, n° 2-3, 1992, p. 19-29.

_____, « Compatibilité apparente, incompatibilité réelle des versions autochtones et occidentales de l'histoire : L'exemple innu », *Recherches Amérindiennes au Québec*, Montréal, Vol. 32, n°2, 2002.

WACHTEL, Nathan, *La vision des vaincus : les indiens du Pérou devant la conquête espagnole 1530-1570*, Paris : Gallimard, 1971, 395 p. (coll. « Bibliothèque des histoires »).

WISECUP, Kelly, « Cross-cultural Encounters in Early American Literatures. From Incommensurability to Exchange », dans BELASCO, Susan, STROUGH GAUL, Theresa, JOHNSON, Linck et SOTO, Michael, *A companion to American Literature*. *Vol. I : Origins to 1820*, Hoboken : Wiley-Blackwell, 2020, 1864 p., p. 19-33.

II.5. Études monographiques

II.5.a. Sur les auteurs du corpus

ANDRÈS, Bernard, « Le théâtre de Neptune (1606), ou l'entrée royale en Nouvelle-France », dans *L'esprit créateur*, vol. 39, n° 3, 1999, p. 7-16.
URL : <https://www.jstor.org/stable/26288229>. Consulté le : 09 mai 2020.

BADDELEY Susan, « Le Récit de voyage à l'épreuve des langues : le cas des récits de voyage de Jacques Cartier (1534-1545) », dans VIGNAUX, Mchèle (dir.), *La Renaissance anglaise : horizons passés, horizons futurs*, *La Clé des Langues*, Lyon : ENS éditions, 2011.
URL : <https://cle.ens-lyon.fr/anglais/litterature/litterature-britannique/le-recit-de-voyage-a-l-epreuve-des-langues-le-cas-des-recits-de-voyage-de-jacques-cartier-1534-1545->. Consulté le :14 mai 2022.

DAHER, Andrea, *Les Singularités de la France Equinoxiale. Histoire de la mission des pères capucins au Brésil (1612-1615)*, Paris : Champion, 2002 [2022], 346 p. (coll. « Les Géographies du Monde », n° 5).

FISHMAN, Laura, « Crossing Gender Boundaries: Tupi and European Women in the Eyes of Claude d'Abbeville », *French Colonial History*, vol. 4, 2003, p. 81-98.
URL : <https://muse.jhu.edu/article/42099/summary>. Consulté le : 25 mai 2020.

FORNEROD, Nicolas, « Ethopée sauvage : figures de l'Indien brésilien chez Claude d'Abbeville et Yves D'Evreux (1612-1615) », dans *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, vol. 5, 1996, p. 37-52.
URL : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:100400>. Consulté le : 15 septembre 2020.

GIORDANI, Françoise, « Langage proverbial et conduite du récit dans l'*Histoire d'un voyage en terre de Brésil* de Jean de Léry », dans *Seizième Siècle*, n °1, 2005, p. 99-133.
URL : <https://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2005_num_1_1_849>. Consulté le : 09 juillet 2018.

GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Jean de Léry : des parcours aventureux des manuscrits aux destinées du livres », dans GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, LESTRINGANT, Frank (dir.), *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, Orléans : Paradigme, 1999,

256p. (coll. « L'atelier de la Renaissance », n° 9), p. 65-78.

GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Du Verbal au visuel: Sonnets liminaires à "l'Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil" de Jean de Léry», *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, vol. 12, n° 3, 1988, p. 215-222.
URL : <https://www.jstor.org/stable/43465979>. Consulté le : 05 février 2020.

_____, « Un colloque chez les Tououpinambaoults : mise en scène d'une dépossession », dans GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, LESTRINGANT, Frank (dir.), *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, Orléans : Paradigme, 1999, 256 p. (coll. « L'atelier de la Renaissance », n° 9), p. 147-162.

_____, « Sentir le monde. Jean de Léry: une nouvelle manière d'écrire le voyage », *Le Verger, bouquet XXV*, 2022 [en ligne].
URL : <http://cornucopia16.com/blog/2022/12/13/marie-christine-gomez-geraud-sentir-le-monde-jean-de-lery-une-nouvelle-maniere-decrire-le-voyage/>. Consulté le : 10 janvier 2023.

_____, LESTRINGANT, Frank (dir.), *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, Orléans : Paradigme, 1999, 256 p. (coll. « L'atelier de la Renaissance », n° 9).

GRÉGOIRE, Vincent, « Jean de Léry. Un monde non cannibale est-il possible ? », *Sens-Dessous*, 2013, n° 12, p. 75-94.
URL : <https://www.cairn.info/revue-sens-dessous-2013-2-page-75.html>. Consulté le : 28 mars 2020.

HUCHON, Mireille, *Le Français au temps de Jacques Cartier*, présentation de Claude La Charité, Rimouski : Tangence éditeur, [2006] 2009, 93 p. (coll. « Confluences »).

IVARS, Alexandra, « L'"Adieu à la Nouvelle-France'" de Marc Lescarbot : altérité, fécondité, interculturalité », *MaLiCE*, n°8, 2018 [en ligne]. Consulté le : 10 mai 2020.
URL : <https://cielam.univ-amu.fr/malice/articles/l-adieu-a-nouvelle-france-marc-lescarbot-alterite-fecondite-interculturalite>.

JEANNERET, Michel, « Léry et Thevet : comment parler d'un monde nouveau ? », dans GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, LESTRINGANT, Frank (dir.), *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, Orléans : Paradigme, 1999, 256p. (coll. « L'atelier de la Renaissance », n° 9), p. 109-126.

JOÜN DES LONGRAIS, Frédéric, *Jacques Cartier : documents nouveaux*, Paris : A. Picard, 1888, 219 p.

JOURDE, Michel, « Yves d'Evreux et les oiseaux de Giropary : le voyage, la description, la nomenclature », dans HOLTZ, Grégoire et MAUS DE ROLLEY, Thibaut (dir.), *Voyager avec le diable. Voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques (XV^e^-XVII^e^ siècles)*, Paris : PUPS, 2008, 321 p. (coll. « Imago mundi », n° 14), p. 253-269.

LEGRAND, Rebecca, « Pour une poétique de la sensorialité dans les récits de voyage : l'exemple de la perception gustative dans l'Histoire d'un voyage de Jean de Léry (1580) », dans BAILLET, Grace, *Sur les traces du voyageur-écrivain : témoignages croisés d'une histoire*, Düren : Shaker Verlag, 2021, p. 73-86.

_____, « Le massacre de Fort-Caroline (Floride, 1565) : mémoires et oublis d'un scandale de la Renaissance », dans PERONA Blandine, MOREAU, Isabelle, et ZANIN, Enrica, *Fabrique du scandale et rivalités mémorielles (1550-1697),* Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2022, 219 p. (coll. « S@voirs humanistes », n° 2), p. 95-116.
URL : <https://una-editions.fr/fabrique-du-scandale-et-rivalites-memorielles/>.

LESTRINGANT, Frank, « Le nu et le vêtu dans l'*Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil* de Jean de Léry », *Viatica*, HS n° 5, 2022 [en ligne].
URL : <http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=2425>. Consulté le : 03 décembre 2022.

_____, « Huguenotismes de Jean de Léry : du bon usage des piques anticatholiques dans l'*Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil* », *Astrolabe. Jean de Léry - Agrégation 2022-2023*, 2022 [En ligne]. Consulté le : 04 janvier 2023.
URL : <https://www.crlv.org/articles/huguenotismes-jean-lery-bon-usage-piques-anticatholiques-dans-lhistoire-dun-voyage-faict>.

LESTRINGANT, Frank, *Le théâtre de le Floride. Autour de la Brève narration des événements qui arrivèrent aux Français en Floride, province d'Amérique, de Jacques Le Moyne de Morgues (1591)*, Paris : Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2017, 280 p. (coll. « Imago Mundi »).

_____, *Sous la leçon des vents. Le monde d'André Thevet, cosmographe de la Renaissance*, Paris : Classiques Garnier, [2003] 2021, 642 p. (coll. « Les géographies du monde », n° 28).

_____, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage. Essai sur l'*Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil, Paris : Classiques Garnier, [1999] 2016, 333 p. (coll. « Études et essais sur la Renaissance », n° 62).

_____, « Le Cannibale et la marmite », dans GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, LESTRINGANT, Frank (dir.), *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, Orléans : Paradigme, 1999, 256p. (coll. « L'atelier de la Renaissance », n° 9), p. 39-63.

LESTRINGANT, Frank, *André Thevet : cosmographe des derniers Valois*, Genève : Droz, 1991, 427 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n° CCLI).

_____, *Le Huguenot et le Sauvage. L'Amérique et la controverse coloniale, en France, au temps des guerres de religion*, Genève : Droz, [1990] 2004 (coll. « Titre courant », n° 27).

_____ et GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine (dir.), *D'Encre de Brésil. Jean de Léry, écrivain,* Orléans : Paradigme, 1999, 255 p. (coll. « L'Atelier de la Renaissance », n° 9).

MONNIER, Alain, « La Salutation larmoyante. Jean de Léry et ses traductions du Tupinambas », *ASDIWAL. Revue genevoise d'anthropologie et d'histoire des religions*, n° 4, 2009, p. 63-73 [en ligne].
URL : <https://www.persee.fr/doc/asdi_1662-4653_2009_num_4_1_916>. Consulté le : 25 mai 2021.

PIOFFET, Marie-Christine, « Marc Lescarbot et la littérature géographique de la Renaissance », *Dix-septième siècle*, 2004, n° 222, p. 91-103. Consulté le : 28 septembre 2019.
URL : <https://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2004-1-page-91.htm>.

_____, « Samuel de Champlain devant les historiens de la Nouvelle-France », *Études canadiennes / Canadian Studies* [En ligne], vol. 82, 2017, p. 7-26.
URL : <http://journals.openedition.org/eccs/835>. Consulté le : 19 février 2019.

_____, « L'apologie du voyage chez La Popelinière et Marc Lescarbot », *Études françaises*, n° 43, p. 139-156. Consulté le : 15 avril 2020.
URL: <https://www.erudit.org/fr/revues/etudfr/2007-v43-n1-etudfr1726/016302ar/>.

RIEU, Josiane, « Le sujet à la marge : pratique de l'inhumanité chez Jean de Léry », *Loxias*, n° 23, 2009.
URL : <http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=2842>. Consulté le : 26 mai 2021.

TARRÊTE, Alexandre, « Récit de voyage et écriture engagée : Jean de Léry au service des Coligny », *Viatica*, HS n°5, 2022 [En ligne].
URL : <https://polen.uca.fr/viatica/index.php?id=2416>. Consulté le : 05 janvier 2023.

THIERRY, Éric, « 1603. Samuel de Champlain rencontre le chef montagnais Anadabijou », dans BERTRAND, Romain (dir.), *L'exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes*, Paris : Seuil, 2019, 515 p., p. 231-234.

TINGUELY, Frédéric, « Poétique de l'ananas », *Viatica*, HS n° 5, 2022 [en ligne].
URL: <http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=2407>. Consulté le : 03 décembre 2022.

_____, « Jean de Léry et les vestiges de la pensée analogique », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° LVII, 1995, p. 25-44. Réédité dans le collectif dirigé par Frank Lestringant et et Marie-Christine Gomez-Géraud, *D'Encre de Brésil. Jean de Léry, écrivain,* Orléans : Paradigme, 1999, p. 127-146.

TURCAN, Isabelle, « Les définitions du vocabulaire technique dans les relations de voyage : l'exemple de l'*Histoire d'un voyage en terre du Brésil* de Jean de Léry », conférence prononcée dans le cadre du séminaire « La littérature des voyages maritimes » (prof. François Moureau), le 21 février 2000, en Sorbonne [En ligne]. Consulté le 23 décembre 2018.
URL : <https://crlv.org/conference/les-définitions-du-vocabulaire-technique-dans-les-relations-de-voyage-lexemple-de>.

VIGNERAS, Louis-André, « Le voyage de Samuel Champlain aux Indes occidentales », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, 1957, p. 163-200. Consulté le : 19 janvier 2020.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/haf/1957-v11-n2-haf2019/301831ar.pdf>.

II.5.b. Études monographiques sur les autres auteurs

BAKHTINE, Mikhaïl, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, trad. Andrée Robel, Paris : Gallimard, [1970] 1982, 471 p. (« coll. « Tel », n° 70).

BARBIER, Muriel, « Ce que Rabelais révèle des arts de la table au XVI^{e} siècle », dans HUCHON, Mireille, LE CADET, Nicolas, MENINI, Roman (dir.), avec la collaboration de THOMINE, Marie-Claire, *Inextinguible Rabelais*, Paris : Classiques Garnier, 2021, 814 p. (coll. « Les mondes de Rabelais », n° 6), p. 471-494.

BROWN, Peter, *La vie de saint Augustin*, trad. Jeanne Henri, Paris : Éditions du Seuil, 1971, 540 p.

CÔTÉ, Louise, *L'alimentation et la rencontre des cultures : discours alimentaires dans le Grand Voyage du pays des Hurons de Gabriel Sagard (1623-1632)*, mémoire de maîtrise soutenu à la Faculté des Lettres de l'université Laval (Québec) en 1991, sous la direction de Laurier Turgeon.

CROUZET, Denis, *Christophe Colomb : héraut de l'Apocalypse*, Paris : PUF, [2006] 2018, 729 p. (coll. « Quadrige »).

CROSBY, Alfred W., *The Columbian Voyages, the Columbian Exchange, and Their Historians*, Washington : American Historical Association, 1987, 29 p.

DE SWARDT, Delphine, « Le nez de Rabelais », dans HUCHON, Mireille, LE CADET, Nicolas, MENINI, Roman (dir.), avec la collaboration de THOMINE, Marie-Claire,

Inextinguible Rabelais, Paris : Classiques Garnier, 2021, 814 p. (coll. « Les mondes de Rabelais », n° 6), p. 749-755.

GOUMARRE, Pierre, « Le toucher dans l'œuvre de Rabelais », *Les Lettres Romanes*, vol. 31, n° 2, 1977, p. 178-186.
URL: <https://www.brepolsonline.net/toc/llr/1977/31/2>. Consulté le 15 mai 2021.

_____, « Rabelais, ou le regard humilié », *Littératures* [en ligne], n° 6, 1982. p. 15-21.
URL : <https://www.persee.fr/doc/litts_0563-9751_1982_num_6_1_1212>. Consulté le : 15 mai 2021.

_____, LE CADET, Nicolas, MENINI, Roman (dir.), avec la collaboration de THOMINE, Marie-Claire, *Inextinguible Rabelais*, Paris : Classiques Garnier, 2021, 814 p. (coll. « Les mondes de Rabelais », n° 6).

IRIZARRY, Estelle, « Cristóbal Colón, Escritor », dans *Hispania*, vol. 75, n° 4, 1992, p. 784-794. URL : <https://www.jstor.org/stable/343846>. Consulté le : 03 novembre 2021.

JEANNERET, Michel, « Les paroles dégelées (Rabelais, *Quart Livre*, 48-65) », *Littérature*, n°17, 1975, p. 14-30.
URL : <https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1975_num_17_1_979>. Consulté le : 02 mars 2019.

LA CHARITÉ, Claude, « La bibliothèque hippocratique de Rabelais dans *Gargantua*, L'*Almanach* de 1535, le *Tiers Livre* et le *Cinquiesme Livre* », dans GORRIS, Rosanna, et VANAUTGAERDEN, Alexandre (dir.), *Les labyrinthes de l'esprit : collections et bibliothèques à la Renaissance*, Genève : Droz, 2015, 673 p. (coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », n°DLI), p. 45-74.

LEAKE, Roy E., LEAKE, David B., LEAKE, Alice, *Concordance des « Essais » de Montaigne*, Genève : Droz, 1981, 2 vol., 1442 p. (coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », n° CLXXXVII).

MADARIAGA, Salvador de, *Vida del muy magnifico senior don Cristóbal Colón*, Madrid : Espasa-Calpe, 1984, 541 p.

MANEUVRIER, Christophe, « Paulmier de Gonneville and Portugal: a Norman navigator in the first globalization », *Revista de História da Sociedade e da Cultura*, n° 16, 2016, p. 95-109.

MARRACHE-GOURAUD, Myriam, GIACOMOTTO-CHARRA, Violaine, et LA CHARITÉ, Claude, *Rabelais, aux confins des mondes possibles : « Quart livre »*, Paris : CNED/Presses universitaires de France, 2011, 194 p.

MENÉNDEZ PIDAL, Ramón, « La lengua de Cristóbal Colón » dans *Bulletin Hispanique*, t. 42, n° 1, 1940, p. 5-28. Consulté le : 23 novembre 2021.
URL : <https://www.persee.fr/doc/hispa_0007-4640_1940_num_42_1_2864>.

MILLET, Olivier, *La première réception des « Essais » de Montaigne (1580-1640)*, Paris : Honoré Champion, 1995, 247 p. (coll. « Études montaignistes », n° 23).

PARIS, Jean, *Rabelais au futur*, Paris : Change / Seuil, 1970, 251 p. (coll. « Change »).

PARMENTIER, Bérengère, *Le siècle des moralistes*, Paris : Éditions du Seuil, 2000, 345 p. (coll. « Points »).

RIGOLOT, François, « Montaigne lecteur européen de l'Amérique », *Diogène*, n° 164, 1993,

p. 3-15.

SALEM, Jean, *Lucrèce et l'éthique : « La mort n'est rien pour nous »*, Paris : Vrin, 1997, 302 p. (coll. « Tel un dieu parmi les hommes », n° 2).

_____, *Démocrite, Épicure, Lucrèce : la vérité du minuscule*, Paris : Les Belles Lettres, 2014, 246 p. (coll. « Encre marine »).

SAULNIER, Verdun Louis, « Pantagruel, au large de Ganabin ou la peur de Panurge », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 16, n° 1, 1954, p. 58-81.
URL : <https://www.jstor.org/stable/20673678>. Consulté le : 05 mars 2019.

SMITH, Paul J., *Voyage et écriture. Étude sur le « Quart Livre » de Rabelais*, Genève : Droz, 1987, 227 p. (coll. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », n° CCXXVII).

TRIPET, Arnaud, *Montaigne et l'art du prologue au XVI^e siècle*, Paris : Honoré Champion, 1992 [2001], 259 p. (coll. « Études montaignistes », n° 9).

VESPERINI, Pierre, *Lucrèce : archéologie d'un classique européen*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 2017, 414 p. (coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie »).

ZAMORA, Margarita, « Christopher Columbus's "Letter to the Sovereigns": Announcing the Discovery », dans GREENBLATT, Stephen (ed.), *New World Encounters*, Berkeley : University of California Press, 1993, 344 p., p. 1-11.

_____, *Reading Columbus*, Berkeley, University of California press, 1993, 264 p.